LETTRES GOTHIQUES
Collection dirigée par Michel Zink

JEAN D'ARRAS

Mélusine

ou

La Noble Histoire de Lusignan

ROMAN DU XIVe SIÈCLE

Nouvelle édition critique
d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal
avec les variantes de tous les manuscrits,
traduction, présentation et notes
par Jean-Jacques Vincensini

Ouvrage publié avec le concours du Centre national du Livre et du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

LE LIVRE DE POCHE

Pour Sophie.

Avant de confier aux lecteurs la noble et belle histoire de Mélusine et de ses fils, je voudrais exprimer ma gratitude aux proches et aux collègues qui m'ont aidé. Je pense à Marie-Claude de Crécy, à Christiane Marchello-Nizia, à Gabriella Parussa et à Claude Thomasset. Je dois des remerciements particuliers à Claudio Galderisi, dont les informations et les conseils avisés m'ont été précieux, et à Richard Trachsler qui a accepté la tâche ingrate de relire la première mouture de cette publication.

Jean-Jacques Vincensini, agrégé de Lettres modernes et docteur d'État, est professeur de langue et littérature médiévales à l'université François Rabelais de Tours. Il a publié, en 1996, *Pensée mythique et narrations médiévales* (Paris, Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 34), et, en 2000, *Motifs et thèmes du récit médiéval* (Paris, Nathan, Nathan Université). Il est membre du *Centre d'études supérieures de la Renaissance* (UMR 6576, Tours).

ISBN : 978-2-253-06679-8 — 1re publication LGF

INTRODUCTION

Mais si nous restons auprès d'elle, la fée meurt définitivement et avec elle le nom, comme cette famille de Lusignan qui devait s'éteindre le jour où disparaîtrait la fée Mélusine[1].

EN LISANT JEAN D'ARRAS

Rabelais et Goethe, la littérature de colportage, Claude Perrault et Valentin Jamerey-Duval, Gérard de Nerval et Marcel Proust, André Breton et René Char, Marcel Aymé, François Bourgeon, et la liste n'est en rien exhaustive, témoignent de la renommée de Mélusine. Qui n'a rêvé au nom de cette fée médiévale qui, dit-on, ferait encore entendre ses soupirs amers sur Lusignan en Poitou ? Fasciné, on imagine la serpente à la queue dont les écailles miroitent et la femme perdue d'avoir confié sa vie au mortel qu'elle aimait et qui, toujours, l'a trahie. *Vrai soleil de son temps*, selon Brantôme, son éclatant souvenir n'a jamais cessé d'étinceler. Plus, sans doute, que celui des princes et des rois qui ont porté le nom de Lusignan. Son illustre renommée, la fée serpente la doit non seulement aux légendes que l'on racontait et raconte encore dans le pays poitevin, mais aux romans de Jean d'Arras et de Coudrette, récits

1. M. Proust, *Le Côté de Guermantes I*. Paris, Gallimard, 1954, p. 12.

parmi les plus célèbres et les plus traduits en langues étrangères de cette flamboyante fin du Moyen Âge. Le succès de l'œuvre en prose de Jean d'Arras tient à bien des raisons. Au magnétisme de ses tableaux bigarrés qui mêlent la séduisante étrangeté de la Merveille aux faits culturels les plus éminents, et à la fascination que suscite le mystère de son sens. Telles sont les pistes que l'on va emprunter en lisant Jean d'Arras. Il reste à souhaiter que le lecteur, au terme de ce chemin liminaire, puisse être, par le mouvement qui l'en éloignera, porté vers Mélusine et sa secrète signification que l'on tente laborieusement depuis des siècles de conquérir, non sans la priver de sa puissance et de sa majesté.

Avec Jean d'Arras au pays des merveilles.

« Mélusine ». Ce nom, la fée doit attendre 1393, le moment où Jean d'Arras termine son roman, pour l'inscrire à son état civil. Avant, la tradition courait que la forteresse de Lusignan avait été fondée par une belle et énigmatique fée, tige de la noble famille qui en était issue. Le *Reductorium morale* de Pierre Bersuire (mort en 1362) est la première attestation écrite de cette légende. La fée y est encore anonyme :

> Dans ma patrie, le Poitou, on raconte que le puissant château de Lusignan a été fondé par quelque chevalier et la fée qu'il avait épousée. On ajoute que de cette fée est issue une foule de personnages nobles et puissants, et que les rois de Jérusalem et de Chypre comme les comtes de la Marche et de Parthenay y trouvent leur origine. Cependant, après que son mari eut aperçu la fée dans sa nudité, on dit qu'elle se mua en serpente. Et aujourd'hui encore, on raconte que l'on peut apercevoir la serpente dans le château quand il doit changer de maître[1].

« Mélusine » ? L'étymologie, incertaine, *Mater Lucina* aurait nommé la déesse tutélaire du domaine de son premier occupant fameux, un certain Lucinius ou Licinius.

1. Traduction du prologue du Livre XIV.

Au fil des siècles, disent les commentateurs les plus téméraires, la divinité protectrice du lieu, la « mère Lusine », serait peu à peu devenue « mère des Lusignan ». A peu de chose près, le nom *Melusigne* n'est-il pas l'anagramme de *Lusignen* ? Les grandes lignes de l'histoire de cette fée et la grâce nostalgique de son destin semblaient presque familières et voilà que s'ouvrent, d'emblée, l'énigme et le mystère : une fée innommée reçoit un nom obscur mais promis, par l'histoire, à la plus glorieuse destinée. Comment comprendre ces noces du merveilleux, de l'étrange et de la puissance ?

Le personnage de l'épouse féerique, bienfaitrice mais trompée, celle qui recevra au XIVe siècle le nom de « Mélusine », est bien connu des contes issus du folklore. Dès la fin du XIIe siècle, ils se greffaient sur la littérature écrite. Ainsi, en lisant Jean d'Arras, le regard porte sur quelques témoins de la résurgence, au sein de la littérature dite « savante », de la culture orale traditionnelle, étape culturelle décisive que vit alors l'Occident. Vers 1200, en effet, on recueille et rapporte en latin des aventures merveilleuses, venues de Normandie, de Bretagne ou de Lorraine, du Dauphiné ou de Sicile, semblables à bien des égards à celle de la future Mélusine. Dans le pays poitevin, écrit Jean d'Arras, les anciens racontent que *sont apparues a pluseurs tresfamillierement choses lesquelles aucuns appelloient luitons, aucuns autres les faes, aucuns autres les bonnes dames qui vont de nuit.* En témoigne un certain *Gervaise.* Il s'agit de Gervais de Tilbury, l'un de ces clercs ethnographes qui évoluaient alors dans les milieux cultivés anglo-angevins et impériaux. Suivons l'invitation du narrateur et commençons notre promenade au pays des fées par la lecture de Gervais et de conteurs en langue latine des années 1200. Dans ses *Otia Imperialia*[1] (entre 1209 et 1214), sorte d'encyclopédie où confluent réflexions théologiques et traditions recueillies du sud de l'Italie au nord de l'Ecosse, Jean d'Arras a retenu une histoire intitulée « Les yeux ouverts à la

1. Voir *Le Livre des Merveilles* (IIIe partie des *Otia Imperialia*), trad. A. Duchesne, Paris, Les Belles Lettres, La roue à livres, 1992.

suite du péché ». Raymond, seigneur de Château Rousset, épouse une dame d'une beauté sans pareille et qui lui a fait promettre de ne jamais la voir nue. De longues années s'écoulent. « Un jour, la dame prenait son bain dans sa chambre, selon l'usage ; revenant de la chasse, le chevalier Raymond... » On imagine la suite. Un second récit de Gervais retient l'attention. Il évoque l'étrange occupante du château d'Espervier qui, n'assistant jamais à la consécration du corps du Christ, est soupçonnée de penchants diaboliques. On relit cet épisode dans le chapitre CXXXI du *Violier des Histoires romaines*, « *De la retraction du dyable pour nous engarder de bien faire* ». Le mari, seigneur du château, ayant appris l'attitude inexpliquée de son épouse, la force à rester dans l'église et, *quant le prestre faisoit la consecration, la dame fut par un esperit dyabolique tellement enlevée que elle s'envolla contre mont, et en passant rompit la moytié de la chapelle.* Cette dame serait la racine de la famille de Sassenage installée dans la région de Valence et son histoire évoquerait la lutte contre les Vaudois pour qui le sacrifice de la messe était sans valeur.

Nombre de textes latins médiévaux font des variations autour du thème bien connu de l'alliance d'un homme chrétien et d'une femme succube. Un peu avant Gervais de Tilbury, dans les années 1190, le cistercien Geoffroi d'Auxerre avait rédigé son *Super Apocalypsim*, composition de vingt sermons sur l'*Apocalypse*. On découvre, insérés dans le sermon XV, deux *exempla* dénonçant de telles amours. Dans le premier, le tabou protège un temps le mutisme d'une épouse sortie des eaux siciliennes ; le second met en scène une merveilleuse diocésaine de Langres qui refuse de se laisser voir nue dans son bain ; la violation perpétrée, elle mue en serpent. Autour de 1200, Hélinand de Froidmont reproduit les récits de Geoffroi d'Auxerre qui, cinquante ans plus tard, serviront d'arguments au *Speculum Naturale* de Vincent de Beauvais. Enfin, peignant également des comportements peu chrétiens, le récit dynastique que raconte Giraud de Barri dans son *De Principis Instructione* (1217) : une belle comtesse d'Anjou, ancêtre des

Plantagenêts, est incapable d'assister à la consécration ; contrainte de le faire, elle s'envolera, laissant deux fils sur terre. La race des Plantagenêts est à jamais flétrie et honorée. On ne peut quitter ces versions en langue latine sans regarder une pièce du clerc gallois Gautier Map, client de Henri II Plantagenêt. Son *De Nugis Curialium* [1] (fin du XIIe siècle) est une compilation de légendes riches de plusieurs aventures accouplant fées et mortels. L'une d'elles met en scène un mortel extraordinaire : Hennon, dit « aux grandes dents ». Il découvre en plein midi une splendide jeune fille, le visage baigné de larmes. Il épouse « cette noble peste », mais elle ne supporte pas l'eau bénite. La mère du héros s'en rend compte, épie sa belle-fille et « un dimanche matin, très tôt, lorsque Hennon était sorti pour aller à l'église, elle la vit entrer dans son bain et de femme superbe se changer en dragon ». Prévenu, le fils la fait asperger d'eau bénite et sa femme s'envole en poussant un grand hurlement.

Pour ne pas prolonger ces lectures d'une manière trop décousue, tâchons de savoir ce que ces premières histoires ont en commun. Comment reconnaître les fables nourries par cet imaginaire féerique et érotique qu'évoque le prologue de *Mélusine* et qui trouvera une triple illustration chez Jean d'Arras, dans l'histoire de Mélusine et Raymondin et dans celle des parents de chacun d'eux ? Deux séries de traits définissent un récit « mélusinien ». La première voit se succéder l'alliance d'un humain, fortement singularisé, et d'un représentant de l'autre monde ; le consentement du mortel à un tabou, clef de son avenir matrimonial et des gratifications venues de l'épouse merveilleuse. Exact inverse de la première, la seconde déroule la violation du tabou, la séparation des conjoints, la perte d'une grande partie (sinon de la totalité) des bienfaits et le retour de l'être humain à sa singularité initiale. N'attribuons pas une valeur exagérée à cette composition de figures inversées, ce n'est qu'une forme. Elle présente toutefois

1. *Contes pour les gens de cour*, trad. A. K. Bate. Turnhout, Brepols, 1993.

l'avantage de dissocier nos récits des innombrables histoires racontant l'alliance, plus ou moins heureuse, des êtres surnaturels et des humains. Retournons à nos livres et, fermant ceux écrits en latin, ouvrons les narrations en langue vernaculaire. On y discerne nos histoires dans les premières d'entre elles, entre 1150 et 1190. Que ce soit certains romans, *Partonopeu de Blois*, *Le Bel Inconnu* ou *Florimont*, ou quelques *lais*, de la plume de Marie de France ou anonymes. Dans l'un d'eux, *Désiré*, le chevalier ne doit pas mal agir. Mais il divulgue son étrange relation en confession : ce coupable aveu signe sa trahison. Un mot à propos de *Florimont*, que Jean d'Arras cite plus ou moins explicitement. Le récit d'Aymon de Varennes (vers 1188) campe un héros valeureux : il tue le monstre, assassin du père, du frère et d'une sœur de la belle demoiselle de *l'Ile Selee*. Elle a passé la mer pour le rencontrer et en faire son époux et son roi. Mais, attaché à sa famille, Florimont hésite et elle, qui devine son embarras, lui propose un marché : qu'il soit seul – première condition – quand il souhaitera lui parler, et, seconde clause, qu'il ne parle de leur amour à personne.

Suivant la caravane des contes, traversons les siècles pour apercevoir les racines de l'imaginaire « mélusinien » dans la culture antique. On attribue parfois à l'*Hymne à Aphrodite*, l'un des *Hymnes homériques* (VIIe ou VIe siècle avant notre ère), l'honneur d'être l'ancêtre indo-européen de l'histoire des alliances impossibles entre un humain et un être de l'au-delà. Aphrodite doit tomber amoureuse d'un mortel, le bouvier troyen Anchise est l'heureux élu. L'union avec une immortelle menace le géniteur humain d'impuissance. Aphrodite rassure Anchise, en prédisant la naissance d'Enée. Le tabou est énoncé à l'instant où, satisfaite de cette union, Aphrodite déclare que, si on lui demande le nom de la mère d'Enée, Anchise devra répondre « une Nymphe fraîche et rosée » et ne pas se vanter de s'être uni à elle, sinon Zeus, dans sa colère, le frappera de sa foudre fumante : « Tu as tout entendu : songe bien à garder le secret en toi-même, sans me nommer » (285-290). Cette clause ne s'ajuste pas à celle de nos fables. Elle ne

détermine pas la solidité des nœuds des amants, son respect n'hypothèque pas leur alliance mais, seulement, le destin d'un homme. Cet hymne n'est pas « mélusinien ». Le tabou du même nom ne doit donc pas être confondu avec n'importe quelle prohibition pesant sur les relations entre mortels et non-mortels.

L'origine prétendument asiatique d'Aphrodite invite à tourner le regard à l'orient de la Grèce. Dans *Le Problème des Centaures* (Paris, Geuthner, 1929), Georges Dumézil s'intéresse à la belle Urvaçi. Elle défend à son compagnon humain de se montrer nu à ses yeux, dans un récit attesté par toute la poésie brahmanique. Cette nymphe apparaît au célèbre mythologue comme la doyenne de la corporation, fort répandue dans le folklore des Indo-Européens, des êtres qu'il nomme lui-même « mélusiniens ». Le récit est bien connu en Europe, dans le monde slave notamment où (p. 143) « les romans de *Mélusine* lui ont donné, en même temps que la consécration littéraire, une vitalité nouvelle : il fleurit des *lemuziny* jusqu'aux bords de la Vistule ». On lit également dans *Mythe et Epopée* plusieurs histoires analogues. Les relations du roi Santanu et de la déesse Ganga (le fleuve Gange personnifié) viennent du *Mahabharata* (I, 75). Ce récit explique l'incarnation du dieu-ciel védique Dyau, les naissances extraordinaires qui suivent, la terrible clause qui les autorise. Toujours de Georges Dumézil, *Du mythe au roman* offre une version qui aura du succès : elle met en scène (p. 192) un pêcheur danois qui suit « une » génie de la mer dans son magnifique palais sous-marin. Quand il demande la permission de retourner en visite à terre, elle accepte à condition qu'il n'entre pas à l'église et ne chante pas les psaumes. Georges Dumézil note que « ce type, avec interdictions *mélusiniennes*, est rare dans les légendes scandinaves de mariage entre humains et génies (marins ou autres), alors qu'il domine dans les légendes celtiques parallèles ». Le retour vers le monde grec sera facilité par *Le Problème des Centaures*, car les aventures de Pururavas rappellent celles de Pélée, accessibles dans la *Bibliothèque* d'Apollodore d'Athènes (IIIe siècle de notre ère). Comme le fera plus tard Ray-

mondin, Pélée tue par mégarde son protecteur, en place du sanglier qu'il visait. Il épousera Thétis, nymphe maritime, fille de Nérée. Achille naîtra de leur union. On connaît le rituel igné qui d'un enfant des hommes ferait un dieu si son parent humain respectait le tabou qui suspend à l'absence de tout reproche de sa part l'accomplissement de ce cérémonial et le destin du couple. On ne peut quitter la littérature antique sans dire un mot des amours de Cupidon – un délégué viril du monde des dieux – et de Psyché, de qui la beauté provoque la coléreuse jalousie de Vénus. Le récit d'Apulée est un conte populaire de choix parmi ceux qui composent les *Métamorphoses*. Il invite naturellement à élargir le regard. Le trésor des contes répand aux quatre points cardinaux des versions de notre récit. On rapporte à Madagascar qu'un homme avait épousé une « femme qui avait des ouïes » mais qu'il ne devait jamais lui rappeler son origine aquatique. Malheureusement la bière de canne à sucre eut raison de sa vigilance. On a là un témoin d'une immense famille de récits à l'origine des dynasties malgaches et comoriennes. En Extrême-Orient, récits japonais, océaniens et chinois attestent abondamment la présence des histoires « mélusiniennes ». Le récit chinois « La Déesse de la mer amoureuse d'un marchand », que Ling Mong-tch'ou publia en 1628[1], tourne autour de cet interdit, imposé par la déesse de la mer : « Notre union te donnera santé et richesses. (...) Mais n'en souffle mot, garde-toi de le divulguer, même aux plus intimes. » Traditions et légendes orales haïtiennes, histoires d'époux-animaux racontées par diverses ethnies indiennes – de l'Arizona au Canada –, ou contes nègres de Cuba et récits esquimaux, composent le large éventail d'aventures « mélusiniennes » qu'offrent également les Amériques. Une fable de la tribu des Pieds-Noirs, « L'homme dont la colère était grande »[2], campe un mortel très particulier, Figure d'Ours. Il éprouve de telles colères qu'il doit se tenir à

1. *L'Amour de la renarde*, trad. A. Lévy. Paris, Gallimard/Unesco, Connaissance de l'Orient, 1970, pp. 46-68. 2. W. Camus, dans *Les Oiseaux de feu et autres contes peaux-rouges*. Paris, Gallimard, 1978, pp. 88-96.

l'écart des hommes et vivre en nomade. Il rencontre Fille-du-Rocher qui lui apprend les manières de table mais le met en garde contre tout contact avec du bois enflammé.

Plus près de nous, *Le Conte populaire français* de Marie-Louise Ténèze et Paul Delarue est une mine de variantes venues de toutes les régions de l'hexagone, sous l'entrée « L'homme à la recherche de son épouse disparue ». Ajoutons à cette imposante liste une nouvelle unité, un conte corse, « La peau de serpent »[1]. Une mère a pour enfant un serpent, qui, à dix-huit ans, épouse une jeune fille de bonne famille :

> La jeune fille était très heureuse avec son mari. La mère ne comprenait pas comment elle pouvait être heureuse avec un serpent. Quant à lui, il ôtait sa peau de serpent tous les soirs, à minuit seulement, et devenait un beau jeune homme. Sa femme seule le savait et il lui avait bien dit : « Ne dis jamais que j'ôte ma peau de serpent à minuit ; si quelqu'un venait à le savoir, je devrais te quitter, et tu ne me retrouverais qu'après avoir usé une paire de souliers en fer en marchant à ma recherche, et rempli un bidon de larmes. »
> Mais la mère a tellement insisté que la jeune femme a fini par lui dire : « Mais vous ne savez pas qu'à minuit votre fils devient le plus beau jeune homme qu'on ait jamais vu ? »
> La mère a veillé un soir, et elle a épié son fils à minuit ; elle l'a vu ôter sa peau de serpent et devenir un beau jeune homme.
> C'était fini : le secret était dévoilé. Le mari dit à sa femme : « Qu'est-ce que tu as fait ? Je t'avais bien dit de ne le confier à personne ! Maintenant, tu l'as dit à quelqu'un, je dois partir bien loin de toi, et tu ne me verras qu'après avoir usé une paire de souliers en fer en marchant à ma recherche, et rempli un bidon de larmes. » Et il est parti.

L'éclat de l'imaginaire de la Merveille, c'est une évidence, s'étend au-delà. En lisant l'histoire de Mélusine « la femme perdue, celle qui chante dans l'imagina-

1. Publié par G. Massignon, *Contes corses*. Paris, Picard, 1984 (reprise de l'édition de 1963).

tion » selon *Arcane 17*, on découvre, en effet, mêlées aux trois alliances frappées d'interdits, bien d'autres croyances du Moyen Âge[1]. Ancrées aux rêves que suscitent ces amours (satisfaction immédiate de tous les désirs humains), elles portent, parfois, l'empreinte du christianisme : Paracelse, le fameux alchimiste, n'affirmait-il pas que « Les Mélusines sont des filles de roi, désespérées à cause de leurs péchés. Satan les enleva et les transforma en spectres » ? Au pays des merveilles de Jean d'Arras, les lutins actifs et bienfaisants des contes germaniques rejoignent les nymphes peuplant les eaux scandinaves et certaines femmes – les *Banshees* irlandaises – dont les lamentations annonçaient la mort à leurs proches. Autres témoignages de cette tradition, les motifs dont elle pourvoit notre roman. Par exemple, le « don contraignant » ou « l'épervier » qui signale le déclin des Lusignan dans les ultimes pages du récit. Ce dernier motif apparaît dans *Mélusine* comme dans *Le Livre des merveilles du monde*[2] de Jean de Mandeville qu'avait sans doute lu Jean d'Arras. Pour mettre un terme à ce survol, on aura des égards pour un protagoniste dont les actions excitent particulièrement l'imagination, Geoffroy la Grand-Dent qui *ne resoingna oncques homme* : semblable en tous points au personnage bien connu de « l'homme sans peur », il ne redoute aucun adversaire. Le texte lui accorde à l'occasion (159rb) ce titre on ne peut mieux mérité : *Gieffroy qui ne creint rien* (« personne »). Signe éloquent, sa mère le dispense de tous conseils, moraux ou juridiques, quand il part outre-mer ; sa terrible force suffit.

Les malheureuses amours de Mélusine et de Raymondin s'inscrivent dans un vaste ensemble nourri de l'imagination des prodiges, féeriques et héroïques. Mais, insatisfaite, notre mémoire brode encore autour du nom attribué en propre, à la fin du XIVe siècle, à la fondatrice du château de Lusignan en Poitou, épouse du seigneur de la place, Raymondin, et mère de dix garçons. « Mé-

1. Voir, de C. Gaignebet et J.-D. Lajoux *Art profane et religion populaire au Moyen Âge*. Paris, PUF, 1985. 2. Ed. C. Deluz, Paris, Ed. du CNRS, Source d'histoire médiévale, 31, 2000, pp. 289-292.

lusine » ? Nos souvenirs nouent alors de nouvelles associations, vagues peut-être, mais insistantes : les Lusignan et la Terre sainte, les Lusignan et le duc de Berry, Mélusine et ses *Très Riches Heures*. Le roman de Jean d'Arras, on le pressent, ne s'identifie pas totalement aux fortunes d'une fée aimante. Il se nourrit d'une substance spécifique, de nature historique et esthétique, qu'ignorent les récits du XII[e] siècle et les contes « mélusiniens ». De Mélusine, la fée perdue, à Jean de Berry, prince du sang, quels passages ?

Offrir, lire, écrire un livre à la fin du XIV[e] siècle.

Août 1393. Jean d'Arras achève le livre qu'il a consacré aux féeriques origines de la noble famille de Lusignan. Il vient alors l'offrir à celui qui lui en a demandé la rédaction, Jean de Berry[1]. Acte culturel éminent qui éclaire certains aspects de l'écriture de l'ouvrage. Jean d'Arras le présente à un prince qui, à défaut de jouir d'une réputation morale inaltérable, vit auréolé d'un immense prestige. Il le tient, d'une part, de son rang. Troisième des quatre fils de Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg, le duc, âgé cette année-là de cinquante-trois ans, a pour frère le brillant Louis d'Anjou et l'intrépide Philippe de Bourgogne. Tous trois sont les oncles du roi Charles VI. Jean de Berry, par ailleurs, tire parti de la fascination qu'exerce toujours son grand-père, Jean de Luxembourg, mort en 1346 à Crécy. Considéré comme le meilleur chevalier du monde, le roi de Bohême avait vaincu les Habsbourg en 1322 et lancé la mode « pour les chevaliers en quête de gloire d'aller

1. Nous ignorons la date de cette présentation. 1393 voit la mort du dernier roi d'Arménie, Léon VI (le 29 novembre), la conquête de la Bulgarie par les Turcs. Le 5 août 1393 marque le premier anniversaire de la crise de folie qui avait frappé le roi Charles VI, dans la forêt du Mans. Jean de Berry passe les mois de juillet et d'août à Paris. Il s'y repose après avoir reconduit, malade, le roi Charles VI et y célèbre l'union de sa fille, Marie, avec le connétable de France, Philippe d'Artois. Voir F. Lehoux, *Jean de Berry. Sa vie. Son action politique*. Paris, Picard, 1966-1968, II, p. 305.

faire la croisade de Prusse[1] ». L'admirable grand-père de Jean de Berry attirait sur son petit-fils, qui n'en brillait guère par lui-même, les rayons de l'honneur de ces guerriers dont la valeur et la bravoure esquissent les idéaux culturels les plus élevés. Cette gloire a l'allure d'une nostalgie dynastique, le duc de Berry saura en jouer. Déjà du temps de Charles V « le Sage », le pouvoir, cessant de se confondre entièrement avec les hauts faits chevaleresques, s'était peu à peu identifié à l'opulence et à la beauté affichées. Les lettres et les arts étaient devenus d'efficaces instruments au service d'une vision prestigieuse de l'affirmation politique. En 1393, Jean de Berry et ses deux frères assurent la régence durant les accès de démence de leur royal neveu. Favorables à un retour des valeurs et des pratiques féodales et chevaleresques, ils les inscrivent et les développent au sein de leur cour princière. Celle de Berry en porte un éclatant témoignage. Le plus magnifique mécène de l'époque y vit fastueusement. En 1398, il est entouré d'une cour de deux cent quatre-vingts personnes[2]. Ce prince du sang célèbre pour sa munificence, digne d'être compté parmi les plus délicats amateurs de beaux livres du XVe siècle naissant, entretient une clientèle d'artistes fameux, comme André Beauneveu et Guy de Dammartin. Nul ne l'ignore, c'est pour lui que Pol de Limbourg et ses frères peindront les *Très Riches Heures*. Christine de Pizan termine en novembre 1404 *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, elle y a ce jugement sur Jean :

> *Jolis estoit, amoureux et de moult joyeuse condition*, (...) *beaulx livres de sciences morales et hystoires nottables des pollicies rommaines ou d'autres louables enseignemens moult aime, et voulentiers en ot, tous ouvrages soubtilment fais et par maistrie beaulx et poli*[3].

1. F. Autrand, *Jean de Berry. L'art et le pouvoir*. Paris, Fayard, 2000, p. 50. 2. D. Poirion, *Littérature française. Le Moyen Âge*. Paris, Arthaud, 1971, p. 71. 3. Ed. S. Solente. Paris, Champion, 1977 (reprise de l'édition de 1936), pp. 141-142.

Jean d'Arras ne se voit pas aux côtés des élus que l'inventaire de la « librairie » ducale a sauvés de l'oubli. Il n'est signalé ni parmi les écrivains obscurs ni parmi les fournisseurs du prince. En revanche, l'histoire de Mélusine apparaît, mais ce n'est pas notre roman écrit en français : parmi les ouvrages acquis après 1401 se trouvent deux *livres de l'Istoire de Lesignen en latin.* La bibliothèque du duc, qui possède une collection de manuscrits d'une richesse inimaginable, n'avait pas de rivales. Sa suprématie « n'a jamais été contestée par personne, et ce fut de tout temps un titre d'honneur pour un livre d'avoir appartenu à celui qu'on pourrait nommer le prince des bibliophiles français [1] ». Ses trois cents manuscrits ne donnent pas seulement une idée du prestigieux voisinage que rejoignait le roman de *Mélusine*, ils brossent le paysage esthétique et intellectuel dans lequel vivaient le prince et les « écrivains » qui travaillaient pour lui, les sources auxquelles ils pouvaient puiser, les auteurs qu'il était bon de ne pas oublier. Si la majorité des œuvres conservées sont des livres religieux, la culture antique tient une place non négligeable, notamment les traductions d'Aristote (*Ethique* et *Politique*, *Problèmes*, deux exemplaires de *Du ciel et du monde*, que le duc de Berry a signés), plusieurs rédactions du *Tresor de Sapience* et du *Gouvernement des roys et des princes, appelé le Secret des secrets que fit Aristote.* A côté d'un *Livre de Divination* et d'œuvres philosophiques récentes, on découvre de nombreuses compilations historiques, sans doute l'une des lectures favorites du duc. La littérature est également très présente dans la « librairie » de Bourges qui conserve plusieurs manuscrits présentés par les auteurs eux-mêmes. Plus d'une quarantaine de chroniques et trente-huit romans !

Jean d'Arras pouvait accéder à ces volumes. Si peu de choses sont sûres à son sujet que tout espoir de lier l'homme et l'œuvre – si tant est que ce lien présente un quelconque intérêt – paraît vain. Mais ce que nous savons n'est pas sans importance. Jean d'Arras appar-

1. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416)*. Paris, E. Leroux, t. I, 1894, p. CXLI.

tient à une clientèle de renom. Evoluant dans l'une des cours les plus magnifiques d'Europe, ses acquéreurs sont parmi les personnages les plus puissants et les plus délicats de son temps. Il compte parmi ses amis de prestigieux écrivains, également au service du duc : Froissart et Machaut. Jean de Berry, écrit Louis Stouff, « fut pour l'auteur de *Mélusine* ce que le roi Jean de Bohême avait été pour Machaut et Wenceslas de Luxembourg pour Froissart[1] ». Il n'y a guère de doutes : l'auteur de *Mélusine* était comme imprégné du *Méliador* de Froissart et il ne pouvait ignorer *La Prise d'Alexandrie*, livre où Machaut trace la biographie de celui que Jean d'Arras nomme « le bon roi de Chypre », Pierre Ier de Lusignan. Par ailleurs, ce libraire érudit connaît l'Ecriture sainte et Aristote, il a lu Mandeville[2], *L'Histoire du noble et vaillant roi Florimont* et certains livres didactiques, comme le fameux *Secret des secrets*, on en reparlera dans un instant. Voilà, c'est tout ce que l'on sait de lui. Ces informations ébauchent l'image de l'écrivain des XIVe et XVe siècles, qui touche à toutes les activités du livre. Sa lecture mais aussi le travail primordial de la main[3] : l'écriture et le façonnage des ouvrages. Sur la foi de quelques quittances, Louis Stouff rappelle que, en 1380, un certain Jean d'Arras confectionnait pour Robert de Bar un écrin, un coffre à livres sans doute. En 1392, un Jean d'Arras, libraire à Paris, reliait trois livres de la chapelle du roi, un missel, un bréviaire qu'il recouvrait de cuir de cerf et une *Vie de saint Louis*. Quelques années plus tard, un (ce ?) libraire parisien « nommé Jean d'Arras recousait *Guiron le*

1. *Essai sur « Mélusine », roman du XIVe siècle par Jean d'Arras*. Paris, Picard, Publications de l'université de Dijon, III, 1930, p. 63 qui éclaire les ressemblances de *Mélusine* avec le *Méliador* de Froissart. 2. Le chap. II du *Livre des merveilles du monde* est cité au f 47rb : *Ascunes gentz quidunt qe la moitité de croiz Nostre Seignur soit en Cipre a une abbeÿe des moignes qe homm appelle la montaigne de Seinte Croiz de Cipre [mes y n'est mie ensy. Qar celle croiz de Cipre] est celle en quelle Dismas luy bon larron fut penduz*. Ed. C. Deluz, p. 105. 3. Voir J. Cerquiglini-Toulet, *La Couleur de mélancolie. La fréquentation des livres au XIVe siècle*. Paris, Hatier, Brèves, 1993.

Courtois pour la duchesse d'Orléans[1] ». Lecteur et fabricant, Jean d'Arras est aussi un *trouveur* d'histoires. Amédée Pagès[2] a vu une pièce des archives barcelonaises selon laquelle Jean d'Arras, *maître dans l'art de trouver et de la maison du duc de Bar*, a reçu à Barcelone trente florins d'or des mains du roi Pierre. S'il est maître dans l'art de découvrir les intrigues (*trover*) et de les mettre en récits avec adresse, c'est qu'il bénéficie de précieuses trouvailles : ces chroniques authentiques et ces livres véridiques que, prétend-il à l'ouverture de son prologue, on a trouvés sur ce sujet et qu'il aurait reçus des mains du duc de Berry et du comte de Salisbury.

Les effets du parrainage princier sur la création littéraire de ce temps et sur celle de Jean d'Arras ne concernent pas seulement les conditions de l'acte d'écrire. Ils affectent les thèmes des livres réclamés. Le mécénat favorise les romans écrits à la gloire d'une famille ou d'une cité, gloire souvent soutenue par la nostalgique idée de croisade. Sous l'influence des dynasties princières en quête de racines s'est développée en Europe une littérature généalogique dans le but avoué de copier le modèle de la légitimité royale. On cite les Percy en Angleterre, les Wittelsbach, qui réussirent à s'affilier aux Carolingiens. On parle des familles de Bouillon et de Clèves qui prétendaient remonter à un chevalier venu de l'autre monde (ce n'est plus une femme) tiré par un cygne. La littérature romanesque offre, aux côtés du roman de *Mélusine* en prose, celui que Coudrette rédige, en vers, pour Guillaume VII l'Archevêque, seigneur de Parthenay, et, à sa mort en 1401, pour son fils Jean II, seigneur de Parthenay et de Mathefelon. On évoque encore l'*Histoire des seigneurs de Gavre*, *Fouke Fitz Warin* et *Guy de Warwick*[3]. La souche de ces familles ne peut être banalement historique et leur gloire suppose l'invention d'un être surnaturel, un étranger « jeune et

1. 1930, *op. cit.*, p. 21. 2. *La Poésie française en Catalogne du XIIIe siècle à la fin du XVe*. Toulouse, Privat, 1936. 3. M. Zink, *Littérature française du Moyen Âge*. Paris, PUF, Premier cycle, 1992, pp. 327-339.

brave. (...) Le cas est connu pour les familles d'Anjou, de Blois, de Bellême[1] ». Les Plantagenêts et les Lusignan, avec bien d'autres, ont pour ancêtre une femme, dont l'extraordinaire beauté et le prodigieux dévouement ne peuvent cacher longtemps l'origine diabolique ou surnaturelle. En somme, en tendant son manuscrit, l'écrivain offre au prince amateur d'art une mémoire.

Pour en préciser les contours, repartons de la question initiale : à qui Jean d'Arras adresse-t-il son livre ? Non seulement à un mécène raffiné, mais à un prince qui se sort mal des campagnes militaires qu'il aimerait achever en Poitou avec la prise de Lusignan. Or cette place forte est le berceau d'une famille illustre, certes moins fameuse pour le rôle que ses membres ont joué dans leur pays d'origine – la branche française s'est éteinte au début du XIVe siècle – que pour la gloire qu'ils ont connue en Terre sainte et à Chypre. Mais Lusignan, c'est aussi une obsession pour Jean, à qui son frère Charles V avait donné, en 1369, le comté de Poitou en apanage à la condition qu'il le reprenne aux Anglais. Or, située à quelques lieues de Poitiers, la forteresse exerce sur cette ville une menace permanente. Solidement tenue, elle est l'ultime point de résistance du parti anglais. La place est investie le 12 mars 1373 mais le château résistera jusqu'au 1er octobre de l'année suivante. Ce siège interminable coûte cher et le duc a besoin des subsides royaux. On peut envisager, imagine Françoise Autrand (p. 61), que, contrarié par « ce siège long et difficile, Jean de Berry ait songé à justifier par tous les moyens ses droits sur le berceau des Lusignan ». Ce serait le motif initial de la commande à Jean d'Arras et de la succession d'unions et de filiations qu'il dépeint. En racontant que les Lusignan avaient été alliés des Luxembourg, et dans la mesure où lui-même descendait directement par sa mère de Jean de Luxembourg, le comte de Poitou pouvait revendiquer l'héritage de la branche éteinte des Lusignan de

1. G. Duby, « Les *jeunes* dans la société aristocratique dans la France du Nord-Ouest au XIIe siècle ». *Féodalité*. Paris, Gallimard, Quarto, p. 1396.

France [1]. On comprend le soin que l'auteur de *Mélusine* met à faire des fiefs et des royaumes des alliés du duc (la maison royale d'Aragon, le duc de Bar et les princes de la maison de Bohême-Luxembourg) le théâtre de nombreuses scènes du roman. Dans cette perspective, le livre est à la fois témoin de la mémoire princière et instrument politique soucieux de sa « vérité ». Pourquoi ces guillemets ? Le roman déplie les aventures de la fée Mélusine, favorisée de pouvoirs hors du commun, et de ses extraordinaires fils, héros invincibles capables d'exploits inaccessibles aux humains. Sur quelle base assez sûre fonder alors la légitimité du récit qui prétend à l'efficacité historique ? Quel est, en d'autres mots, le statut de la mémoire généalogique chez Jean d'Arras ? La réponse est formulée dans le prologue et tout au long de la narration. Les *vrayes croniques*, Aristote et saint Paul s'accordent : les phénomènes merveilleux que l'on trouve sur terre sont véridiques, notamment ceux que l'on juge féeriques. Rien n'est scandaleux dans les paradoxes qui défilent alors (il faut croire à l'incroyable, la raison doit accepter l'irrationnel, le merveilleux est réel, la légende vraie). C'est qu'ils s'inscrivent sans heurt dans un projet divin. Alors, telle une pelote qui se dévide dès que l'on tire sur l'une de ses extrémités, du roman à la fois généalogique et merveilleux procèdent plusieurs choix renforçant cette position. Sans aucun doute, ils rappellent les caractères du roman des XIVe et XVe siècles qu'anime un souci mémoriel identique, mais on va en voir maintenant l'allure particulière dans *Mélu-*

1. L'hypothèse est hardie si l'on s'en tient aux liens romanesques entre Lusignan et Luxembourg ; elle l'est moins si l'on se souvient qu'un Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, avait épousé en 1390 Marguerite d'Enguyen, descendante du roi de Chypre, le Lusignan Hugues I[er]. Voir la table généalogique des Luxembourg dans l'*Essai* de L. Stouff et les pages 100-101. L. Harf-Lancner complète cette justification avec la date de la rédaction. Léon de Lusignan, dernier roi d'Arménie, sillonne l'Europe pour convaincre les souverains d'Occident de l'aider à reconquérir son royaume perdu en 1375. Les *Chroniques* de Froissart le suivent dans le Paris des années 1384-1385. Il meurt en novembre 1393, l'année où Jean d'Arras termine son ouvrage. Coudrette, *Le Roman de Mélusine*. Paris, GF-Flammarion, 1993, pp. 32-33.

sine. Peut-être faut-il aviser le lecteur pour prévenir sa déception ? En ouvrant ce roman, il doit moins s'attendre à pénétrer dans un charmant conte de fées qu'à suivre les lourds brodequins d'une chronique à prétention historique.

Rejetant les effets poétiques de la laisse épique, la chronique en langue vernaculaire a, dès le XIIIe siècle, esquissé son propre style, plus objectif, moins moral et généralisant l'usage de la prose. Celle-ci, a-t-on dit [1], doit être conçue comme l'instrument privilégié de la culture aristocratique. L'adoption de la prose aux dépens du vers, des langues vernaculaires à la place du latin, conduit l'historiographie, qui n'exprime plus le passé idéalisé partagé par l'ensemble de la communauté, à transcrire les intérêts d'un groupe ou d'un prince. Nous ne nous sommes pas éloigné de notre roman. L'affirmation de son prologue (*Et commençay ceste hystoire a mettre en prose le mercredi devant la Saint Cleymen en yver l'an de grace mil .ccc iiiixx et xii.*.) est redite dans l'épilogue : *Et je, qui ay tous jours eu grant desir de faire son plaisir a mon pouoir, ay mis diligence de ceste histoire mettre en prose au mieulx que je l'ay sceu faire.* Contrairement donc à Coudrette, Jean d'Arras ne prétend pas traduire un original écrit en latin. Sur les dix manuscrits qui copient son roman en prose, un seul, celui de Vienne, déclare, non sans quelque confusion d'ailleurs, que le duc de Berry lui a fourni (2vb) *un petit livres qui estoit en françois, du chasteau de Luseignen, qui desclaire et monstre la fondacion et des fondeurs la prudommie, lequel livre en plain et rude stille de latin en françois, j'ay translaté.* En ne revendiquant pas le travail de traducteur, Jean d'Arras témoigne, parmi d'autres, de la fin du processus de désacralisation du latin, initié par le grand mouvement de traductions qu'a connu le XIVe siècle.

Certains clercs sourcilleux reprochaient la frivolité trompeuse des fictions. Pour défendre son œuvre et garantir la véracité de son propos, le romancier, depuis

1. Notamment G. Spiegel : *The Past as Text : the theory and practice of medieval historiography*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1997.

le XIIe siècle, en appelle aux autorités. Parfois d'autres auteurs de fable, parfois des soutiens universellement reconnus comme les incarnations de la sagesse. Exemple des premiers, ici, Gervais de Tilbury et ses *Otia Imperialia.* Notre libraire ne présente pas l'histoire qu'il évoque comme un récit donnant l'impression nostalgique que tout a été écrit « avant »[1], il lui donne un rôle dans sa stratégie « véridictoire » : Gervais a dit... Il a dit que *les luitons vont de nuit*, que *autres fantasies* apparaissent la nuit, que *les dictes faees se mettoient en forme des tresbelles femmes*, et c'est ce même Gervais, décidément très sollicité, qui, à son tour, *compare les secréz jugemens de Dieu es asbismes sans fons et sans rive* (2ra-rb). Regardons des autorités plus consistantes. Les recours, répétés à l'envi par les prologues des romans, se figent dans de véritables stéréotypes d'envoi. Il en est ainsi de l'idée de finalité – toutes les choses tendent à un but, rien n'est contingent –, placée sous la tutelle d'Aristote et, c'est selon, de la *Politique* ou de l'*Ethique.* Jean d'Arras ne cite pas sa source. Peut-être connaissait-il les traductions latines de la *Physique* et de la *Métaphysique* ; peut-être, comme le cas était fréquent, n'avait-il eu accès qu'à des commentateurs ou à des textes imprégnés de la pensée néo-platonicienne des premiers interprètes d'Aristote[2] ? Quoi qu'il en soit, puisant dans l'« aristotélisme commun », l'auteur de *Mélusine* en extrait quelques idées susceptibles d'étayer l'authenticité des aventures fabuleuses qu'il raconte. Il s'agit de l'une des grandes découvertes que l'Occident latin fait chez Aristote : la nature conçue comme un système de causes que l'on peut rationnellement décrire et connaître. Mais comment comprendre les phénomènes paradoxaux ou surnaturels ? En indiquant les

1. Comparer avec le chapitre « La tristesse du *déjà dit* » de J. Cerquiglini-Toulet (1993). 2. Sur cette question, lire, de A. de Libéra, « Aristotélisme médiéval » dans le *Dictionnaire de philosophie.* Paris, Encyclopedia Universalis, Albin Michel, 2000. Sous Charles V, entre 1369 et 1377, Nicolas Oresme traduit en français l'*Ethique*, la *Politique*, l'*Economique* ainsi que le *Livre du ciel et du monde.* Mais dès le début du XIIIe siècle, les médiévaux disposaient, en traduction latine, de la quasi-totalité des œuvres d'Aristote.

lisières de la nature, les êtres invisibles et fantastiques, les chimères et les monstres, les signes diaboliques, les événements miraculeux exposent les limites de la rationalité aristotélicienne. C'est le cas, observe Alain de Libéra, de « l'ensemble des problèmes à la fois logiques et physiques posés par le mouvement angélique ou la transsubstantiation qui ne sauraient être accommodés à l'aristotélisme sans renoncer à certains de ses fondements apparemment les mieux assurés ». Et, en lisant le prologue de la *Noble histoire de Lusignan*, on voit en effet Jean d'Arras à la peine pour rendre compte de l'existence et de l'ubiquité des *faees*. Il n'est pas facile de justifier, dirait un philosophe, les défaillances dans les valeurs de vérité des propositions qui indiquent la présence d'un être invisible. Le romancier ne s'en sort qu'en reprenant à son compte certaines thèses élaborées par les théologies de la « puissance divine absolue » et certaines idées fortement teintées d'augustinisme[1]. Ainsi s'éclairent deux nouveaux courants qui irriguent la véracité du roman. En premier lieu, le recours insistant au *topos* de l'historiographie médiévale selon lequel il faut accorder aux sens – ce qu'on a *ouy dire* et *veu ou pays de Poctou* – un pouvoir de vérité ; en second lieu, la valeur reconnue aux prédictions, celles de Présine, du comte Aymeri de Poitiers, ou encore de Mélusine et de sa sœur Mélior. Parmi les modifications essentielles que les penseurs médiévaux font subir aux fondements mêmes de la philosophie d'Aristote, il faut en effet compter le déterminisme astral conçu comme causalité essentielle et divine « dans l'explication de ces phénomènes de *hasard* ou de *fortune* qu'Aristote avait voués à la simple causalité accidentelle »[2].

Habituellement, le plaidoyer en faveur de la véracité utilise un argument complémentaire : il ne s'agit pas d'une fiction mensongère puisqu'elle porte un message didactique respectable. L'idée se répand à loisir au XIVe et au XVe siècle grâce à une abondante production d'œuvres morales et politiques, notamment de « miroirs

1. Tout, dans la nature, se produit par la volonté de Dieu (voir *La Cité de Dieu*, XXI, 8). **2.** A. de Libéra, p. 127b.

des princes ». La librairie du duc de Berry possédait sept ouvrages intitulés *Gouvernement des roys et des princes*. La vogue se répandait à travers de nombreux romans. *Perceforest*, *Jehan de Saintré*, la version en prose de *Floriant et Florete*, *Les Trois Fils de rois*, croisent *Mélusine* sur ce chemin à la fois pédagogique et « véridictoire ». Se voulant instructif, le récit de Jean d'Arras offre explicitement des conseils de vie morale et spirituelle où paraissent vertus et vices. Ce sont, entre autres, les avis que, comme le père des demoiselles de la Tour Landry, Mélusine dispense à ses deux couples de fils, Urien et Guy (44ra-45va), d'une part, Antoine et Renaud, de l'autre (79vb-80rb). L'ancêtre des Lusignan y prodigue des avertissements bien connus de cette littérature, que l'on retrouve, par exemple, dans le *Livre du corps de Policie* de Christine de Pizan, notamment : *Comment le prince doit user du conseil des sages* ; *Comment le bon prince doit aimer justice*. On a également présente à l'esprit la conception de l'origine de la royauté affirmée par Raymondin (28rb) : *pour ce fu roy premier establi : pour tenir justice et verité*. Il s'agit de l'un des stéréotypes préférés des « miroirs » : l'une des missions essentielles du roi est le maintien de la justice. *Le Secret des secrets*, que Jean d'Arras semble bien connaître, le dit en ces termes : *Et saches que verité engendre desir de justice. Justice engendre bonne foy. Bonne foy engendre largesse. Largesse engendre familiarité. Familiarité engendre amitié. Amitié engendre conseil et ayde. Par ces choses fut tout le monde ordonné et les loys faictes et sont couvenables a raison et a nature*[1].

La narration de Jean d'Arras se situe donc dans le contexte historique et culturel propre aux XIVe et XVe siècles, voué à l'amour du livre et à la célébration d'une dynastie. Ces deux sujets sont indissociables. Ils se lacent autour de l'idée de perpétuation. La fin du Moyen Âge, dit Jacqueline Cerquiglini-Toulet, met « en parallèle la reproduction par le lignage, par l'engendre-

1. § IXe. Ms Baltimore, Walters Arts Gallery, W 308, transcription et édition par D. Lorée. Document électronique. Adresse : uhb.fr/alc/medieval/S2.htm.

ment sexuel, fait des nobles, et la reproduction par le livre, fait du clerc[1] ».

Mais quelle valeur faut-il accorder à ces connaissances historiques ? Pour quelles raisons aller chercher à l'extérieur de l'œuvre les moyens de la comprendre ? Les relations entre le livre de Jean d'Arras et l'histoire ont fait couler beaucoup d'encre. On a douté de la véracité des événements racontés, de l'authenticité des acteurs mis en scène ; on a dit que l'histoire affleurait derrière le roman ou qu'elle n'était qu'un trompe-l'œil. Il est certain que, si l'on s'en tient à l'objectivité des faits, Jean d'Arras est souvent pris en défaut. Certes, un Geoffroy de Lusignan a bien dévasté l'abbaye de Maillezais en 1232, avant de se rendre à Rome l'année suivante pour recevoir le pardon du pape. Mais rien ne dit qu'il ait assassiné son frère, événement tragique placé au cœur de l'épisode dans le roman ; en revanche, nous savons que le pape de ce temps n'était pas Benoît (XII) comme le dit notre récit (dernier pape de ce nom, mort en 1342), mais Grégoire IX. Inutile d'insister sur ces distorsions, elles sont bien connues. Moquant la quête des prétendus personnages historiques[2] incarnés par les acteurs du récit, de nombreux commentateurs ont établi qu'ils n'étaient que pure fantaisie. Mais, on l'a dit ci-dessus et on l'observera dans un instant, la connaissance des conditions de la création littéraire à la fin du Moyen Âge aide celle des contenus constitutifs de notre roman. S'il est donc vain de chercher la vérité des faits historiques dans l'art littéraire, il est nécessaire cependant, contre toute dérive formaliste, de prendre en compte la vocation mémorielle du livre, la dimension lignagère du récit et les diverses garanties « véridictoires » qu'il tient à donner. Vu sous cet angle explicitement culturel, ce roman est un livre d'actualité digne de foi. L'histoire n'est pas une fable, elle n'affleure pas derrière le roman, elle est une part « réelle »

1. 1993, p. 141. 2. L'harmonie entre les Lusignan et les frères de Rhodes contredit la réalité, comme l'origine écossaise et bretonne des Lusignan. Pour information, nous indiquerons en note certaines de ces identifications supposées.

de cette œuvre, bel et bien placée sur le devant d'une scène dont les décors, devinés pour l'instant en toile de fond, laissent néanmoins imaginer la profondeur mystérieuse.

Avant d'y porter le regard, on consolidera cette affirmation en pointant la présence de cette actualité culturelle dans les figures et les formes du texte. La première remarque sera une sorte de plaidoyer pour la prose de Jean d'Arras, parfois critiquée pour ses rebonds disproportionnés et informes. Il est vrai que, tel un fleuve grossi par des affluents multiples, elle reçoit et charrie une masse d'éléments venus de divers genres cultivés à cette époque. Comme le fait la prose romanesque en cette période du Moyen Âge, celle de *Mélusine* mêle la chanson de geste, le récit bref, le conte breton, la chronique, le livre de chevalerie et le traité de morale. D'où l'impression tangible, en lisant ce roman et au moment de le traduire, de pouvoir, de temps à autre, reconnaître, dans le creuset où ils sont en fusion, les éléments d'un genre, les formes d'un autre, mais au sein d'un alliage qui les a déjà partiellement unifiés. L'histoire de l'art romanesque reçoit ainsi, de *La noble histoire de Lusignan*, une confirmation précieuse. N'a-t-on pas affirmé que la prose, et au premier chef celle du roman, « capte, condense et entremêle tout l'espace polylangagier d'une communauté », et que ce « cosmos langagier (...) se caractérise par une certaine *informité* » ? Il est alors piquant d'observer que cette « informité » est, selon Antoine Berman, « caractéristique de la *grande prose* »[1]. Traditionnellement, cet éclatement sans contrôle apparent n'est guère estimé. On a reproché à Montaigne, Tolstoï, Proust et Joyce de mal écrire. Cette abondance et cette « informité » de la prose se doublent d'une sorte d'éclat lexical. Jean d'Arras connaît les langues du blason, de la marine, de la vènerie et de la guerre, et il en tire des effets vivants et riches de sens. Car, loin d'être anecdotiques, ces langages répandent avec insistance dans la narration les signes d'une culture concrète. Les

1. *La Traduction et la Lettre ou l'Auberge du lointain*. Paris, Seuil, L'ordre philosophique, 1999, p. 50.

gages de la vérité, par exemple, sont des objets ou plutôt des matières[1] : les livres où furent découverts les histoires mises en prose par Jean d'Arras, la pierre qui conserve à jamais l'inscription du pied de Mélusine, seul témoignage patent de son passage sur terre (140rb), la sculpture de Geoffroy au-dessus de la porte de la nouvelle abbaye de Maillezais (157va), les peintures sur les murs du château d'Arménie offrant à l'un de leurs descendants la vérité de l'histoire d'Elinas et de Présine (162va) ; sans oublier le tombeau d'or et de pierres précieuses, couvert d'un gisant, devant lequel s'élève une statue d'albâtre de Présine portant un *tablel* racontant leur drame (143va-b), riche spectacle qui emboîte les preuves matérielles dans lesquelles Geoffroy voit et touche les images de ses origines. Ces preuves sont à relier à une autre figure, moins matérielle certes, mais tout aussi concrète : le voyage. On ne peut, avance Jean d'Arras, atteindre la vérité des choses et des événements, surtout de ceux qui sont à première vue peu croyables, sans aller vérifier sur place. *Il ne scet rien qui ne va hors*, dit Eustache Deschamps[2]. Cependant le prologue de *Mélusine* ne considère pas le voyage comme un outil de formation, il en fait un accès au savoir vrai. Comme Stendhal, soucieux de noter des petits faits vrais, notre romancier livre des tableaux qui ont la force du vécu, donc du vraisemblable. Le voyage de Jean d'Arras en Catalogne est attesté. On a souligné la remarquable précision de l'itinéraire vers Barcelone suivi par Raymondin. On retiendra ici une scène catalane du récit, l'offrande de chevaux au cours du cérémonial funèbre (156vb ; déjà, mais plus succinctement, en Bohême, 100ra). Elle trouve son explication dans le droit canon et non dans les coutumes païennes du sacrifice, à la mort d'un grand personnage, de ses chevaux : « les chevaux offerts à l'église lors des funérailles étaient *ad subsidium terrae sanctae*, destinés à l'entretien des Etats fondés par les croisés. (...) Mais au XIVe siècle, la Terre sainte était perdue, et les chevaux

1. Voir le chapitre « La matière des poètes », de J. Cerquiglini-Toulet. 1993, pp. 70-73. 2. *Ibid.*, pp. 18-24.

furent classés avec les autres objets de valeur qui constituaient l'offrande : la cire et les draperies, dépouilles à partager entre les religieux. » Lors de l'enterrement de Louis X (mort en 1316), Philippe le Long, aîné des frères cadets, « se rendit dans un des châteaux de Louis X et y prit des chevaux, qu'il emmena ensuite à Saint-Denis, où ils firent partie du trio habituel : *luminaires, draps, chevaux* offerts à l'église lors des funérailles de l'époque »[1].

On comprend peut-être mieux maintenant ce qu'est le roman de *Mélusine.* La tragédie de la fée-épouse et les témoignages culturels fournis par l'écriture de sa puissance peignent, autour de la Merveille et de ses descendants, de riches esquisses. Le tableau se remplit et s'enlumine de ces ébauches, des tracés, des plages et des couleurs venus des deux domaines, mais il reste encore inachevé.

Fonder, conquérir, civiliser.

Focaliser l'attention sur les témoins de l'imagination médiévale ou sur les signes de la mémoire culturelle risquerait donc d'égarer. Incapable de nouer les fils de sa trame, le roman présenté à Jean de Berry ne donnerait à voir qu'un décor sans cohérence formelle ni contenu homogène. A condition de s'attacher au rôle symbolique de ces deux premières sources de sens, on peut, au contraire, mettre en lumière les principes simples et l'ordre qui sous-tendent cette œuvre harmonieuse et où, finalement, tout se tient. Il faut, au préalable, reconnaître que l'histoire et l'imaginaire offrent les données irremplaçables à partir desquelles se dégage la nécessité ou la logique qui les fonde. Plus le domaine du concret et de l'expérience (réelle ou rêvée) est florissant, plus

1. Citations de R. E. Giesey, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, traduction D. Ebnöther. Paris, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, 1987, p. 63 et p. 76. Le service qu'Edouard III fit célébrer à Saint-Paul en 1364 pour Jean II de France donna lieu à de telles offrandes.

est abondant l'inventaire des motifs traditionnels, plus le « bricolage » qui les rassemble trouve matière à opérer et à bâtir un système intelligible. Loin de ruiner la cohérence du roman, la prolifération des faits et des fantaisies chimériques fournit donc des conditions particulièrement favorables à l'exercice de l'activité, ou de la « pensée », symbolique. Dans *Mélusine,* elle fait jouer à certains membres du lignage des rôles précis dans une scène dont la vocation est l'établissement de divers modes de civilisation ou, si l'on veut, de culture. Ce terme, bien général, signifie ici l'ensemble des manifestations les plus menues, les plus concrètes mais aussi les plus puissantes et les plus raffinées de « la connaissance, la puissance et la jouissance », triptyque qui fonde, selon Daniel Poirion[1], le sens de cette histoire. Un exemple donnera le ton.

Que fait l'aïeule des Lusignan, le samedi ? Si la réalité ne peut fournir le moindre secours, le roman, aidé de descriptions détaillées, donne la réponse au moment où la prohibition est imposée : elle se baigne dans les eaux d'une cuve invisible au mortel. Ce n'est pas tout : *cellui jour ne feray que penser par quelle voye je pourray mieulx accroistre en haute valeur vous et vostre estat* (12ra). Et, toujours le samedi (au début des aventures tout au moins), préoccupée de l'*estat* de son mari, elle paie les ouvriers qui bâtissent la forteresse familiale : *Et les paioit Melusigne tous les samediz, si qu'elle ne leur devoit denier de reste* (22vb). Les interprétations sabbatiques, sollicitées pour justifier le jour du bain, ne résistent pas à cette évidence : le samedi est le jour où s'accordent les aspects contraires de la fée, serpente, épouse et maîtresse d'ouvrage. Certaines traditions mythologiques, testamentaires et folkloriques attribuent au samedi une telle vertu unificatrice. Mais cette piste prend, dans le roman de Jean d'Arras, une direction tout à fait singulière, née du fameux tabou « mélusinien ». En le faisant accepter, la Merveille fait peser sur son couple une méconnaissance obscure. Ses acti-

1. *Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge.* Paris, PUF, Que sais-je ?, 1982, p. 114.

vités défricheuses et fécondes ne sont prises en charge ni par une femme-dragon en tant que telle ni par une femme répondant avec évidence aux critères humains. Elles sont pourtant extraordinairement utiles au lignage et leur achèvement relève du prodige. Mélusine ne parle-t-elle pas des extraordinaires et fabuleuses circonstances de l'édification de Lusignan ? Cette dénégation inattendue n'est donc qu'un demi-mensonge : ne reprochez pas à mes enfants, déclare l'épouse de Raymondin (140rb), *qu'ilz soient filz* (...) *ne de serpente ne de faee*. L'interdit et la méconnaissance sont les conditions pour que se répandent, sur l'époux et sur les enfants, sur la noble lignée qui fera *de grans et haultes prouesces*, sur la région et sur le monde chrétien, les largesses les plus formidables. Plus précisément, les protagonistes humains ne bénéficient des largesses de *l'inestimable licorne* que si ses actes, riches des plus hautes valeurs de la culture des hommes, sont opérés par une « civilisatrice » dont la nature doit être méconnue [1]. Ce rôle est périlleux et temporaire. Le départ de l'épouse surnaturelle, contrainte par la trahison de celui qu'elle a tant choyé, rejoint un phénomène connu des anthropologues et dont René Girard, dans *Le Bouc émissaire*, a proposé une analyse célèbre : le sacrifice du médiateur. Champion d'une humanité trop efficiente et doué de pouvoirs étranges, l'être *fae* est l'antithèse de la normalité humaine. Et quand l'alliance a rempli sa tâche civilisatrice, il doit être immolé. Manière d'exorcisme, la transgression et les conséquences qu'elle déchaîne consistent à se débarrasser de cette présence équivoque, à mettre fin à la confusion ontologique (que des êtres des deux mondes naturellement séparés puissent se joindre) que l'interdit avait déjà pour fonction de partiellement séparer. Voilà du même coup précisée

1. Qu'une fonction – fournir les valeurs culturelles – devienne terme (une « civilisatrice »), alors qu'un personnage (l'être *fae*) n'est employé qu'à titre de rôle fonctionnel, puisqu'il ne paraît pas dans l'évidence de ce qu'il est (que révèlera la transgression, puis l'envol de la serpente), est un phénomène bien identifié. Il correspond exactement à cette « torsion » que connaissent, selon C. Lévi-Strauss, toutes les transformations mythiques.

la notion bien vague d'« hybridité » et affirmé le rôle premier et central de Mélusine, véritable clef de voûte de l'ensemble des actes civilisateurs répandus dans l'œuvre, et non pas seulement dans les épisodes où elle intervient.

La fondation de Lusignan, au cœur de la forêt de Coulombiers, inviolée jusqu'alors, élargira le propos. Mélusine bâtit sa forteresse sur une place qu'*un cuir de cerf pourra enclourre* (14va). Aux yeux des historiens, l'ardeur défricheuse de Mélusine et son action de bâtisseuse en font « la fée de l'essor économique médiéval [1] ». Pour les folkloristes, le *topos*, nommé « motif de *Dido* », figure une duperie : l'acquisition trompeuse d'un territoire grâce à une peau d'animal. La fée met en jeu, en effet, pour ce qui concerne le cœur du lignage, non les compétences d'une bâtisseuse mais la ruse et l'illusion d'une femme aux pouvoirs surnaturels et trompeurs. Aucun protagoniste n'est dupe : *Mais il n'y ot celluy qui fort ne pensast aux merveilles et aux richesses que ilz avoeint veues aux nopces, et aux trancheiz des fallisses, et au ruisseau qui soubdainement s'estoit comparus et fait ou dit lieu* (22ra). Cette fondation féminine roublarde ne peut cependant se comprendre dans son isolement. Elle s'inscrit dans le dépli d'aventures fameuses pour la vocation territoriale et généalogique de ses héros masculins. L'histoire de ces *juvenes* qui composaient la part la moins privilégiée de la chevalerie vient à l'esprit. Quatre des dix fils de Raymondin et de Mélusine incarnent cette jeunesse aristocratique comparable à une meute lâchée à la conquête de l'honneur et de proies féminines. Urien et Guy épouseront, comme il se doit, les uniques héritières des royaumes de Chypre et d'Arménie, assaillis par les Sarrasins. Le couple formé par Antoine et Renaud reproduit celui des deux aînés : Antoine se marie avec Christine de Luxembourg, seule héritière du duché ; Renaud convolera avec Eglantine, fille du roi Frédéric de

1. J. Le Goff, « Mélusine maternelle et défricheuse », *Pour un autre Moyen Age*. Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1977, pp. 307-331, p. 326.

Bohême, défait et tué par le roi païen Sélodus de Cracovie. On comprend donc que l'on soit tenté de considérer l'action de ces jeunes intrépides et la célébration du lignage comme l'enjeu même du roman. Mais on ne peut en rester là. Complétant l'édification d'une cité en pleine forêt, les conquêtes juvéniles mettent sur la piste d'un système des modes d'instauration de la culture. A la différence de leur mère, les quatre frères ne fondent pas, ils s'installent dans un espace souverain, qu'ils acquièrent en épousant l'héritière du lieu et en triomphant des forces de civilisations opposées (mais qui partagent de nombreuses valeurs avec leur vainqueur). Cette acquisition suppose donc le déroulement d'actes belliqueux : l'art de ces garçons n'est pas la ruse mais celui des armes, un art régi par le *furor* de conquérants. C'est d'ailleurs l'occasion pour le texte de manifester sa connaissance concrète des pratiques guerrières et son expertise en armements. Quand Urien entre à Limassol, il vient de délivrer l'île chrétienne de Chypre des menaces sarrasines. Cette libération prend pourtant l'allure d'une prise de guerre, et les habitants s'en étonnent : *il est entré en ceste cité comme se il l'eust conquise* (60va). Ce n'est pas tout. Geoffroy la Grand-Dent participe triplement à cette tâche civilisatrice. D'abord, en remettant dans le droit chemin, à la place de son père, les révoltés irlandais, puis en sauvant ses frères d'outre-mer des quatre princes sarrasins qui ont juré leur perte, avant d'accorder une aide déterminante aux Lusignan en guerre contre le duc d'Autriche. Mais l'histoire célèbre une seconde série d'actions en faveur de la civilisation : ses exploits contre de fantastiques adversaires, le chevalier de la Tour Poitevine et les deux géants. Incontestablement ces extraordinaires prouesses rehaussent l'honneur des Lusignan et renforcent leur stabilité. La défaite du géant Grimaut est même la clef qui ouvre l'accès du clan à sa mémoire maternelle. Ces succès, cependant, soulignent surtout les hauts faits de « l'homme sans peur », celui dont le nom signe la mort de ses plus terribles adversaires. Bref, Geoffroy accomplit cette part de l'œuvre civilisatrice qui consiste, comme pour son père avant lui, à maintenir la continuité

du lignage et à éliminer une sorte d'anti-culture sauvage. Car les géants forment bien une famille, ils habitent un espace construit, ils sont sarrasins et partagent, donc, une foi commune. Tel saint Marcel qui, après avoir terrassé le dragon, *genius loci* et symbole de tous les archaïsmes, peut fonder un quartier de Paris, Geoffroy sans peur élimine les signes de l'inhumanité de l'ordre ancien, purification préalable à l'installation de la vie sociale. Son troisième mode d'intervention dans cette œuvre éminente s'impose sous des apparences à première vue malheureuses. Le héros à la Grand-Dent a commis (148ra) trois horribles péchés :

> *Et lui souvint comment il avoit ars* (brûlé) *les moynes de Malerés et l'abbé et son frere Fromont, sans raison, et que par ce pechié avoit esté sa mere perdue, puis lui ramembre de son oncle, le conte de Forests, lequel il fist saillir de la grosse tour de Marcelli le Chastel sur la roche et le fist tuer. Lors commença Gieffroy fort a penser a ses pechiéz et dist bien que, se Dieu n'a pitié de lui, l'ame de lui est en grant peri.*

Ces trois forfaits sont ici filtrés par la condamnation du christianisme. Mais ils témoignent à leur façon de l'intégration d'une tradition mythologique, d'origine indo-européenne, dans l'ensemble symbolique que nous regardons. Les trois péchés commis par Geoffroy sont en effet semblables aux fameux crimes du guerrier indo-européen. Au service de la force pour le meilleur et pour le pire, il est naturellement conduit, par le simple ministère de sa prodigieuse puissance, et sans qu'il ait le sentiment de perpétrer des délits, à commettre des horreurs. Or, on le sait depuis Georges Dumézil, l'exercice du *furor* conduit fatalement ce guerrier à trois excès irrémédiables, ceux-là même dont Geoffroy s'accuse à juste titre : contre les serviteurs du sacré (assassinat de Fromont), les représentants des guerriers (meurtre indigne de son oncle), enfin envers les femmes, détentrices des valeurs de la fécondité et du bonheur familial (Geoffroy a déclenché la transgression de laquelle résulte le retour de sa mère à l'état de serpente). Mais, que ce soit dans l'intention d'accentuer les préoccupations familiales et lignagères de

l'histoire, la dimension anti-civilisatrice de Geoffroy, ses crimes ne visent que trois membres de sa propre famille et, ainsi, donnent au schéma dumézilien une allure toute particulière. Quoi qu'il en soit, les péchés du guerrier couronnent et renforcent l'image d'un héros hors de l'histoire et hors du commun, tout à la fois épouvantable criminel, tueur de néfastes géants et heureux sauveur d'oublis.

Des données apparemment arbitraires ou incohérentes, relevant des rêves de puissance ou d'une histoire idéalisée se rejoignent ainsi dans un ensemble ordonné au sein duquel chaque membre du lignage devient l'emblème d'un type d'instauration de la civilisation. Les « jeunes » fils symbolisent la victoire martiale contre une culture hostile, celle des Sarrasins. Geoffroy, héritier de Raymondin, occupe la place de l'éradicateur individuel des derniers vestiges de l'ordre ancien [1], purificateur des maléfiques représentants d'une anti-culture primitive. Quant à la rusée Mélusine, elle figure l'obtention et l'ordonnancement, au cœur d'une nature sauvage, de ce territoire qui sera le foyer de l'expansion et de la souveraineté à venir. La narration de Jean d'Arras propose donc un mode tout à fait original d'intégration du motif de « la peau d'animal » : la fondation magique est complétée, avec la bénédiction de la fée, par le succès des armées des quatre fils et du *furor* du sixième enfant (du moins dans les manuscrits et les éditions qui ne taillent pas dans ses élans purificateurs). Mais l'ouvrage de Jean d'Arras va plus loin. Il s'applique à montrer que l'établissement de la civilisation demande des protagonistes bien particuliers.

A l'origine, à l'amont même de la civilisation, des crimes. Celui des fées, bien sûr, des trois sœurs coupables d'une sorte de parricide à l'encontre d'Elinas. Mais également celui de Raymondin, assassin malgré lui de son oncle protecteur, le comte de Poitiers. Et, avant lui, celui de son père, Hervé, qui lui-même avait tué le neveu de son seigneur bien-aimé, le roi de Bre-

1. Voir Henri Dontenville, *Mythologie française*. Paris, Payot, Le regard de l'histoire, 1973, p. 76.

tagne, avant de rencontrer une femme « à la fontaine », généreuse et bâtisseuse au point de peupler ce qui n'était qu'un désert. Une fée parricide épouse donc un criminel, fils d'assassin [1]. Bien des contes et des récits mythologiques, dira-t-on, présentent un tel tableau originel. *Mélusine* en donne son interprétation. A la suite de son crime involontaire, Raymondin est désespéré : il ne reviendra jamais parmi les siens, le voilà exclu du compagnonnage des barons poitevins. Parallèlement, châtiée par sa mère, Mélusine se voit menacée d'être privée des avantages de la nature humaine. C'est alors que le récit opère une inversion spectaculaire. L'alliance des deux bannis permet qu'ils retournent ensemble dans la société des hommes : la meurtrière rejoint l'humanité en assurant la réinsertion de son mari homicide. Voilà ces deux destructeurs exclus devenus civilisateurs et fondateurs. Socle de toute action en faveur du lignage et de ses partisans, cette double réhabilitation, fragile car soumise au respect de la prohibition, est le geste civilisateur fondateur. Le principal ressort du roman n'est donc pas la question de l'origine. Celle-ci n'est qu'une pièce de plus dans l'échafaudage des modalités d'instauration de la civilisation.

La valeur positive des meurtres initiaux fait penser aux disgrâces – fastes également – des visages des fils de Mélusine, et, bien entendu, à la part animale de son hybridité. De nombreux commentateurs ont remarqué que la proximité supposée de la fée de Lusignan avec le démon n'expliquait pas les marques infligées aux visages de ses garçons. Certes, considérés dans leur globalité, ces signes sont des indices de médiation, mais pourquoi précisément ces disgrâces ? Une nouvelle fois l'arbitraire de traits, contingents en apparence, peut se ramener à une distribution simple. Ces « tares » relèvent de deux ordres de réalité. Cinq fils affichent des distorsions concernant les organes de la perception : Urien (yeux de couleurs distinctes et oreilles immenses),

1. Ce qui confirme et élargit le propos de D. Poirion concernant « le mystère des êtres à moitié *faés* (...). Au début, il y a eu le meurtre : c'est ainsi que commence la légende des grandes familles », 1982, p. 114.

Eudes (oreilles de taille différente), Guy (un œil plus haut que l'autre), Renaud (un seul œil, mais extraordinairement voyant) et Horrible (trois yeux) ; trois portent des empreintes animales : d'un lion (Antoine), d'un sanglier (Geoffroy) et d'une taupe (Fromont ; d'un loup dans le poème de Coudrette). Les interpréter comme des signes royaux ne semble pas satisfaisant : ni Eudes, ni Antoine, ni Geoffroy, encore moins Fromont et Horrible ne portent la couronne royale. Ces deux séries peuvent être momentanément considérées comme les versants opposés de l'expression de la « sur-humanité » de ces jeunes hommes, par ailleurs dotés des attributs propres à l'humanité. Que de grands guerriers soient empreints de marques animales ou d'anomalies affectant leurs organes sensoriels n'a rien pour surprendre. Les mythologues qui les ont étudiés l'ont souvent constaté. Dans le chapitre « Guerriers et formes animales » que son livre *Heur et malheur du guerrier* consacre à ce sujet (Paris, PUF, 1969), Georges Dumézil accumule les témoignages. Retenons ceux-ci : le dieu avestique *Vərəθragna* peut prendre l'apparence d'un sanglier impétueux « prêt au combat, aux défenses aiguës » (p. 206) ; la nature animale des guerriers scandinaves les fait ressembler à des ours et des loups « par la force et la férocité » (p. 208) ; *Cuchulain*, le héros irlandais, marqué, dès son premier combat, « des signes – nombreux, excessifs, souvent monstrueux » (p. 230), avale l'un de ses yeux, l'autre se plaçant sur sa joue (p. 231) ; le malheureux *Arjuna* est condamné aux expéditions les plus pénibles par « cette disgrâce physique, ces pommettes un peu trop remontées ou trop développées » (p. 234). On n'ignore pas non plus que le visage du conquérant Alexandre était, du moins selon le Pseudo-Callisthène, « doté d'un type particulier de beauté, il avait bien forme humaine, mais la chevelure d'un lion et les yeux vairons – le droit noir et le gauche bleu-vert –, des dents pointues comme celles d'un serpent [1] ». Le lien entre les deux séries s'éclaire à double titre.

1. *Le Roman d'Alexandre*, traduction de G. Bounoure et B. Serret. Paris, Les Belles-Lettres, La Roue à livres, 1992, p. 39.

D'une part, les signes exposés par les huit fils de Mélusine sont de nature positive : ni néfastes carences, ni laides disgrâces, ils relèvent de ces emblèmes connus sous le nom de « blessures qualifiantes ». Ces traces, d'autre part, affirment des compétences excessives sous deux rapports au regard de celles des humains (Raymondin en est donc dépourvu) : soit comme des témoignages d'une animalité sauvage, moins qu'humaine en quelque sorte ; soit comme les preuves d'une perception quasi magique (voir l'avenir, nier l'oubli), plus qu'humaine donc. Confirmant cette idée, les traducteurs du *Roman d'Alexandre* déchiffrent la disposition des yeux et des oreilles sur le visage d'Alexandre et, du même coup, sur ceux des fils de la Merveille : « A commencer par les yeux vairons, toute caractéristique asymétrique (...) était un signe de pouvoir et de don particulier dans le domaine de la magie » (p. 231). Ajoutons la prodigieuse aptitude de Renaud (41rb) : *il n'apporta que un œil sur terre, mais il en veoit si cler qu'il veoit venir par mer les nefs ou par terre autres choses, de trois veues*. Elle rappelle ces magiciens borgnes, comme Odinn, blessés ou défaillants dans les organes qui assurent précisément la fonction dont ils sont les maîtres. Le borgne Odinn est un fascinant voyant. On comprend peut-être mieux que, à la différence de ses frères, Fromont n'exhibe qu'une petite tache, poilue comme une peau de taupe ou de fouine, animal qui passe pour aveugle [1]. Il sera éliminé comme son terrible frère Horrible, son inverse puisqu'il possède le formidable privilège de posséder trois yeux et de se comporter comme un être diabolique. Se dessine alors la relation entre ce système des marques physiques et les contraintes de l'imaginaire dynastique : les deux fils éliminés par leur propre famille alarment leur lignage, soit par excès de proximité avec le divin, soit par une sauvagerie déréglée. C'est une nouvelle pièce à verser au dossier du statut de médiateur culturel des fils de Mélusine. Situés entre

1. Voir, entre autres, R. M. Bidler (cf. *infra*, « Proverbes et expressions sentencieuses ») : *Aveugle comme une taupe, se cacher comme une taulpe. Taupe ne voit goute.* 2001, p. 205.

d'inadmissibles extrêmes, ces conquérants, complétés de l'éradicateur de géants, sont de « bons » et efficaces intermédiaires entre l'humanité et le surnaturel, entre la civilisation et les forces qui la nient.

Motifs de l'imaginaire médiéval et traces romanesques de l'histoire des lignages contribuent à bâtir le socle symbolique sur lequel s'appuie l'œuvre tout entière. Il exprime en « clef mélusinienne » le propos de nombreux récits médiévaux qui pensent, narrativement et corporellement, les conditions de l'instauration de l'ordre culturel. Dans cette perspective seulement, le roman de Jean d'Arras peut être lu comme le « manuel du parfait civilisateur » du Moyen Âge flamboyant.

PRÉSENTATION DE L'ÉDITION

En 1932, Louis Stouff publiait son édition du roman de *Mélusine* écrit en prose par Jean d'Arras[1]. On doit rendre hommage à ce travail sérieux qui portait enfin à la connaissance d'un large public l'un des récits les plus attachants de l'art littéraire de la fin du Moyen Age. Pourquoi en donner une nouvelle édition aujourd'hui ? Trois raisons la justifient à nos yeux. Partons d'une réalité patente : l'édition de Louis Stouff est difficilement accessible et rares sont les lecteurs qui peuvent désormais aborder, dans la langue du XIVe siècle, cette œuvre d'un grand intérêt. Le souhait de fournir une édition répondant aux critères éditoriaux « modernes » fonde la

1. *Mélusine, roman du XIVe siècle publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal avec les variantes de la Bibliothèque nationale*. Dijon, Publications de l'Université de Dijon, fasc. V, 1932 (repr. Genève, Slatkine, 1974). Ouvrage désigné dorénavant par l'abréviation LS. Comptes rendus de R. Bossuat qui, négligeant quelques « vétilles », loue le soin et la légitimité de la méthode d'établissement du texte (*Bibliographie de l'Ecole des chartes*, XCIV, 1933, p. 378 ; du même : « Edition soigneuse du manuscrit de l'Arsenal ». *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*. Melun, Librairie d'Argences, 1951, p. 394), et de M. Delbouille, pour qui LS « a fait là œuvre fort utile » (*Le Moyen Âge*, XLV, 6, 1935, p. 225).

deuxième raison. Certes le travail de Louis Stouff n'a pas donné prise à des jugements sévères, mais, de-ci delà, il laisse paraître sa part d'erreurs, quelques « vétilles » inéluctables pour reprendre le mot de Robert Bossuat. Offrir un texte qui en soit moins affecté ne pouvait se concevoir que dans le cadre d'une refonte d'ensemble. Considérant, comme il se doit, la totalité des témoins connus, elle devait prendre en compte la richesse potentielle de leurs leçons particulières. Elle aurait également le souci de favoriser la lecture la moins difficile et la plus agréable du manuscrit édité. On a à l'esprit le recours à ces quelques procédés de « toilette du texte », comme l'usage des guillemets, des traits marquant le discours direct ou du tréma permettant d'éviter la confusion d'homophones ; on pense également au respect des rubriques et des alinéas propres au manuscrit édité. Enfin, nous avons remis sur le métier le travail publié en 1932 et facilité, croyons-nous, sa compréhension en proposant une traduction intégrale, placée en regard du texte de Jean d'Arras. Les motifs de ce choix seront mieux éclairés en temps voulu.

LES MANUSCRITS

Onze manuscrits, complets ou fragmentaires, nous ont transmis les plus anciennes versions du roman de *Mélusine*[1]. Il a été également transcrit dans plusieurs éditions de la fin du XVe siècle et du début du suivant, imprimés qu'inaugure le texte publié à Genève, en 1478, par Steinschaber.

On décrira en premier lieu les copies du roman. Afin

1. B. Woledge, dans sa *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500* (Genève, Droz, 1954, pp. 61-62), répertorie les dix manuscrits qui conservent le roman en prose de Jean d'Arras. Pour les mss perdus, se reporter à B. Woledge et à L. Desaivre, pp. 148-150. On ignore la localisation actuelle d'un ms de 120 ff, vendu vers 1970 par Maggs Brothers. Il est désolant que des mains anonymes privent ainsi la communauté scientifique et les lecteurs d'un précieux témoin de l'œuvre de Jean d'Arras.

de correspondre aux objectifs spécifiques de cette collection, on s'appliquera essentiellement à mettre en lumière les traits susceptibles d'éclairer les lignes de pente de cette tradition écrite et de justifier le choix de notre manuscrit de base et des manuscrits de contrôle. S'inspirant partiellement de l'ouvrage de Léo Desaivre, *Le Mythe de la Mère Lusine*[1], Louis Stouff a décrit dans les *Préliminaires* qui ouvrent son édition les six manuscrits déposés dans les bibliothèques parisiennes. Nous renvoyons à ce travail pour leur description, sans nous interdire, le cas échéant, de le compléter. Les quatre copies non parisiennes que nous examinerons n'ont pas été prises en compte par ces deux auteurs, elles demanderont donc à être présentées avec un peu plus de soins[2].

1. Ars = Paris, Bibl. de l'Arsenal, 3353.

Manuscrit (vélin) de167 feuillets. In-quarto (310 × 210 mm[3]). Ecrit sur deux colonnes (35 l. chacune). Ecriture ronde et soignée, « se rapproche de celle des chartes » (LS, p. VII). 35 rubriques (en rouge). Alternance d'initiales majuscules (gothiques) rouges et bleues, non filigranées. Certaines apparaissent dans le corps du texte. Pas de table des rubriques initiale ou finale.

Orné de 36 dessins[4] achevés et de bonne qualité occupant la largeur d'une colonne (hauteur 8/9 cm) ; placés avant chaque rubrique (plus celui qui précède le prologue) ; couleurs variables, ombrées de gris. LS répertorie les feuillets où les mécréants et Geoffroy sont partiellement effacés (p. VII). Le premier dessin représente une scène de dictée : assis sur sa cathèdre, le roi, le duc ou l'auteur, touche de l'index de sa main droite

1. *Meurlusine, Merlusine, Mellusigne, Mellusine, Mélusine, Méleusine. Etude critique et bibliographique.* Imprimerie Reversé, Saint-Maixent, 1883. 2. On trouvera des indications codicologiques complémentaires dans les notices auxquelles nous renverrons. 3. Et non « 312 », LS, p. VII. 4. Voir, de L. Harf-Lancner, « La serpente et le sanglier. Les manuscrits enluminés des deux romans français de Mélusine », *Le Moyen Âge*, CI, I, 1995, pp. 67-87, et, de F. Clier-Colombani, *La Fée Mélusine au Moyen Âge. Images, mythes et symboles.* Paris, Le Léopard d'Or, 1991.

(croisée au-dessus de la main gauche) un livre posé sur l'étage intermédiaire d'une « roue à livres » ; à ses pieds l'auteur ou un copiste. Une seule lettrine, le *E* initial : ***E***(*n toutes choses*) ; peinte en rouge, fleuronnée et filigranée de blanc, sur fond gris-noir.

Incipit : *En toutes choses commencier on doit appeler le Createur des creatures qui est maistre de toutes les choses faictes et a faire.* Les dernières phrases permettent d'extrapoler le titre du roman : *Et cy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusegnen.* [166rb] *Dieux doint aux trespasséz sa gloire, et aux vivans force et victoire, que ilz la puissent conquerir. Cy vueil l'ystoire fenir. /Deo gratias*

Ecriture du premier quart du XVe siècle [1], précision qui réduit l'empan chronologique proposé par Léo Desaivre : « semble appartenir au règne de Charles VII [2] » (soit 1422-1460).

2. A = Paris, Bibl. Nat. de France, fr. 1482 (anc. 7555).

Copie (parchemin) in-quarto de 140 feuillets (300 × 220 mm). Espaces réservés pour les rubriques et les initiales (hauteur de 2, 3 ou 4 lignes ; contiennent les lettres d'attente) ainsi que pour des illustrations. Nombre (36) et taille équivalents à ceux des dessins de *Ars* (exemple : espace réservé en *A* 3ra, après la fin du chapitre *qu'il ne scet s'il est jours ou nuit ou s'il dort ou veille*, place nécessaire au dessin de *Ars* 3ra illustrant *Elinas, à droite, s'incline devant Présine*). Ecriture cursive. Longues lignes (34/40 par page). Marques de ponctuation //.

Commence par : (*e*, lettre d'attente)*n toutes choses commencer, on doit appeler le Createur des creatures qui est maistre de toutes les choses faictes et a faire.* L'explicit (140r) indique : *Et cy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusignen. Dieux doint aux trespasséz sa gloire et aux vivans force et victoire, qu'ils la puissent conquerir. Cy vueil l'istoire fenir.* Sans doute

1. La remarque est de F. Avril que nous tenons à remercier pour son obligeance. 2. 1883, p. 142.

dus à la plume d'un moine, deux vers alertes concluent en propre le texte : *Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit, / Scriptori pro pena donetur pulcra puella.* Copie sans lacune.

Léo Desaivre évoque certains de ses prédécesseurs qui « pensent que ce manuscrit fournit la plus ancienne des trois copies de la Bibliothèque nationale[1] ». Il daterait donc du premier tiers du XVe siècle.

3. B = Paris, Bibl. Nat. de France, fr. 1484 (anc. 7556).

Petit in-folio (310 × 220 mm) de 200 feuillets ; papier de mauvaise qualité. Pas de blancs réservés pour des dessins (quelques chapitres sont précédés de lettres d'attente). Ecrites à l'encre rouge, de très nombreuses rubriques – une au début de chaque chapitre (168) – découpent le texte. Les chapitres correspondants s'ouvrent sur une initiale gothique peinte en rouge (hauteur 2/4 lignes), le mot qu'elle orne étant écrit en hautes lettres gothiques. Pas de table des rubriques. Longues lignes (27/28 par page) ; justification : 185 × 130 mm.

Ce manuscrit débute par cette rubrique : *Cy commance le prologue du livre de Melusine en prose.* Puis : *En toutes euvres commancer on doibt tout premierement appeler le nom du Createur des creatures, qui est vray maistre de toutes choses, faictes et a faire.* Explicit (199) : *Et ainsi se taist Jehan d'Arras de la tres noble hystoire de Lusignen. Cy veuille Dieu donner aux trespasse sa gloire et aux vivans force et victoire, qu'il la puissent bien tenir. Cy vueil ceste histoire finir. Amen. / Deo gracias. Amen.*

Liste des fils de Mélusine (4v) : *Et premierement en yssit Urien, roy de Chyppre et item Guyon, roy d'Armenie, item Regnault, roy de Bahaingne,* (à la ligne) */ Item Anthoine, duc de Luxembourc / Item Odon, conte de Danemarche / Item Raymon, conte de Forest / Item Geoffroy la grand dent, seigneur de Lusignen / Item Thierry, seigneur de Parthenay / Item Fromont qui fut moyne de Maillezais / et Orrible lequel fut* (illisible) *estouffé.*

1. *Ibid.*, p. 145.

Dans une graphie du XVIe siècle, bas 5r : *Madamoyselle de Tournon*. Manuscrit d'une écriture peu élégante de la fin du XVe siècle dont les caractères élancés indiqueraient son origine « picarde » (« Pays-Bas méridionaux »). Le papier des feuilles de garde porte un filigrane. Très différent de celui du corps du ms, il n'est d'aucun recours pour préciser la datation de cette copie. Intérieur de la couverture : armoiries d'une abbaye royale des Flandres ou de Bourgogne ancienne, tracées « vers la fin du XVe siècle »[1].

4. C = Paris, Bibl. Nat. de France, fr. 1485 (anc. 7556[2]).

Manuscrit de 134 feuillets (vélin) ; in-quarto (300 × 270 mm). Initiales majuscules laissées en blanc, sauf la première : lettrine ***E*** peinte en rouge sur fond gris-noir, équivalant à celle de *Ars*. Jusqu'à la fin, cette copie écrit les lettres d'attente. Pas de rubriques. Longues lignes (33/34 par page). Décoration : vingt illustrations, plus ou moins achevées et peintes, émaillent les feuillets en alternance avec des dessins grossiers. Les thèmes illustrés sont en rapport étroit avec les illustrations du manuscrit de l'Arsenal. Une seule est entièrement colorée (occupe toute la largeur de f. 2). Elle représente Raymondin, à sa gauche Mélusine agenouillée devant lui, deux petits chiens dressés sur leurs pattes (imitation de *Ars* 3ra, selon L. Desaivre). Bien qu'effacée, la première scène est identique à celle de *Ars* : c'est la même « scène de dictée ».

Ms lacunaire de la fin, pas d'explicit. Incipit : *En toutes choses commencier, on doit appeler le Createur des creatures qui est maistre de toutes les choses faictes et a faire.*

Louis Stouff ne dissimule pas l'intérêt qu'il porte à cette copie : « S'il eût été achevé et n'eût pas été outragé et mutilé par des vandales », dit-il, il « vaudrait

1. L. Desaivre, p. 147. L. Harf-Lancner voit « Le manuscrit B.N. 1484 (...) contemporain de l'édition princeps ». « *L'Histoire de Mélusine* et *L'Histoire de Geoffroy à la grand dent* : les éditions du roman de Jean d'Arras au XVIe siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, L, 1988, pp. 349-366, p. 355.

peut-être celui de l'Arsenal »[1]. Pourtant ce manuscrit est très lacunaire. Voici les sept épisodes manquants, certains sont des passages cruciaux :

— Absence du feuillet 2. 1v se termine sur *Et que cestui jour nous oyons* (*Ars* 1vb) et 3r s'ouvre sur : *lors s'arresta ly roys touz esbahis* (*Ars* 3ra).

— Manque le feuillet 7. Derniers mots de 6v : *Et parlerons doresenavant du conte Emery de Poictiers et de Remondin* ; premiers de 8r : *et a demourer derriere.* Il s'agit de la présentation du comte de Poitiers et du départ à la chasse (soit, dans *Ars*, ff. 7vb-8vb).

— Absence de l'ancien feuillet 17 : de *quelque fantosme qu'il a trouve a la Fontaine de Soif* à *riche, qui feust en ce temps oncues mais veu ou paÿs* (arrivée du comte de Poitiers et de sa cour à Lusignan ; *Ars* 17vb à 18vb) ; visible, l'ancienne numérotation 18 est barrée par une main plus récente qui reprend à 17.

— Absence des feuillets 24 et 25 ; l'ancienne numérotation (on passe directement donc de 23 à 26) est lisible (26, 27 et 28 au-dessus de la nouvelle 24, 25 et 26) ; elle disparaît ici, remplacée par la numérotation récente. Les feuillets manquants[2] correspondent au départ de Raymondin loin de Lusignan et à son arrivée en Bretagne.

— Absence de deux feuillets (fin de 96v : *je ne soufferay a mes gens riens a meffaire ou cas ;* début de 97r : *au chevalier qui estoit venu de Chyppre qui y veult* – la pagination n'en tient pas compte et passe sans heurt de 96 à 97) qui rapportent la rencontre de Geoffroy avec la dame de Valbruyant et son mari Garnier (*Ars* 111vb-113vb).

— Plusieurs[3] feuillets font défaut, entre *pour lors regnoit en Hollande* (fin 115v) et, début de 116r : *Moult fut le jayant dollent.* Manquent donc la mort de Fro-

1. LS, p. IX. Pour ne pas alourdir nos références, nous renvoyons à notre édition (en écrivant *Ars*...). 2. *C* 22v se termine sur : *comment vostre pere se party de son paÿs et laissa ses heritaiges qui devroient estre vostres* (= *Ars* 25ra). 23r s'ouvre sur : *s'ilz en serez touz joyeux se vous amastes oncques Hervy.* (= *Ars* 27rb). 3. La reliure très serrée ne permet pas ici de repérer la composition des cahiers.

mont, la transgression de Raymondin, le départ de Mélusine et le début de la lutte de Geoffroy contre le géant Grimaut (*Ars* 134rb-142va).

— Absence des derniers feuillets. Derniers mots (136v) : *ycelle forteresce pour les Anglois* (*Ars* 164va).

Même si l'on ne suit pas Louis Stouff qui voit dans ce manuscrit (p. X) « l'ébauche du ms de l'Arsenal », on peut légitimement considérer que *C* forme paire avec lui et le dater de la même époque[1]. Les indices fournis par les esquisses d'illustrations (vêtements, coiffure) et l'écriture les situent dans le premier quart du XVᵉ siècle[2].

5. D = Paris, Bibl. Nat. de France, nouv. acquis. fr. 21874.

Deux feuillets de garde suivis de 271 feuillets (papier de très mauvaise qualité) ; in-quarto (290 × 210 mm). 22/26 longues lignes par page. Pas de blancs réservés pour des illustrations. Initiales majuscules peintes en rouge au début des chapitres. A partir du f. 110r et jusqu'au f. 172v, ils commencent par de hautes lettres gothiques, peintes en noir ; l'énoncé qu'elles composent occupe la largeur du feuillet. Pas de rubriques ni de « générations » des fils de Mélusine. Sur le second feuillet de garde, liste des jours fastes et néfastes de chaque mois[3].

Manque le dernier feuillet (pas d'explicit). Le texte se termine sur : *par universes contrees, par ceulx sont.* (= *Ars* 165vb). Incipit : *An toutes choses commancier on doit appeler le Createur des creatures, qui est maistre de toutes chouses faictes et a faire.*

Le manuscrit ne portant aucun numéro d'enregistrement, on ignore donc son origine. Le premier feuillet de garde arbore les armes d'Anne de Bueil, qui épousa Pierre d'Amboise le 23 août 1428[4]. Ecriture cursive, plutôt documentaire du troisième quart du XVᵉ siècle.

1. Est-ce un lapsus qui fait proposer à L. Desaivre la date de 1485 pour ce ms répertorié sous le nᵒ 1485 (p. 45) ? **2.** Estimation de F. Avril. **3.** Ne figure pas dans le catalogue de 1878 ; ignoré par L. Desaivre. Notice de H. Omont dans *Bibliothèque Nationale. Catalogue des manuscrits français. Nouvelles acquisitions.* Paris, 1918, p. 328. **4.** Fils de Hugues III d'Amboise, Pierre fut enterré en juin 1473 dans la capitale du Berry.

Datation confirmée par le filigrane, si l'on applique la règle communément admise en la matière (date du papier du ms = plus ou moins dix ans par rapport à celles du filigrane). Il est proche de Briquet n° 11.478 et 11.479 : « Manche bénissant à manchette festonnée (...) a été probablement employé par plusieurs battoirs, dans la région du sud et du sud-ouest de la France. » « 11.478 : Bordeaux, 1460 (...) 11.479 : Rodez, 1460 » (autres var. 1460-1470, dont une à Lyon, 1465).

6. E = Paris, Bibl. Nat. de France, fr. 5410 (anc. 9866).

Manuscrit de 140 feuillets (papier). Petit in-folio (300 x 240 mm) Ni illustrations, ni rubriques, ni lettres peintes dans les blancs qui leur étaient réservés (mais quelques lettres d'attente). Ecriture peu soignée, petite et serrée. 34/42/39 longues lignes par page.

Incipit : (*E*, non écrit)*n toutes les chouses commencer, on doit appeler le Createur des creatures, qui est mestre de toutes chouses faictes et a faire.* En fin de f. 140r, on lit : *Et cy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusignen.* Le copiste écrit alors ses derniers mots en vers (inégaux) : *Dieux doint aux trespacez sa gloire / Et aux vivans force et victoire / Que il puissant*[1] *conquerir. / S'i vieux l'istoire finir.*

Le filigrane approche de près le n° 8527 de Briquet (lettre P gothique avec jambage divisé à sa base en « pince de homard ») : « Les produits qui en sont marqués s'étendent surtout sur la région du Rhin moyen et inférieur, allant au sud jusqu'à Berne et Soleure[2]. » Pour ce qui concerne particulièrement le n° 8527, Briquet écrit : « Quiévrain (Belg.) 1463-1466. Bruxelles, A. Gén. : *Collect. fr pap. filgr.* » avant de proposer une longue liste de variantes identiques, dont : « Darmstadt, 1464-68 (...) ; Bade-Bade, 1467 ; Eberbach (Nassau), 1467 ; Courtray, 1468 », etc. On peut donc approximativement dater cette copie des années 1455-1480.

1. La copie substitue régulièrement *a* à *e*. Voir LS, p. XII. 2. « En France, ne dépassant pas, à l'ouest, Paris et Nevers, si ce n'est pour Nantes, Limoges et Toulouse. »

Chouses (*commencier*), *saint Poul*, *nul n'ousez*, *grousse* (*bataille*), *grousses* (*pierres*)[1], autant d'indices d'une graphie qui reflète la langue populaire (elle pourrait être parisienne, mais également du centre de la France ou de la région lyonnaise)[2].

7. Brux = Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10390.

Manuscrit[3] (papier) de 193 feuillets, in-folio (297 × 203 mm). Ecriture non moulée[4] et régulière. 33 longues lignes par page. Aucune rubrique, aucun espace réservé pour en inclure. Décoration très sobre : des lettres peintes en rouge débutent les paragraphes ; une seule lettrine, décorant le premier mot de la première ligne (1r : *En toutes choses...*), peinte en or, fond grenat et bleu filigrané de blanc.

Resté blanc, l'espace réservé à l'illustration dans la partie supérieure du feuillet 1r est occupé par une étiquette collée sur laquelle on peut lire : « *L'histoire de Melusine. Ms folio sur papier. A la tete sont les armes de Marie, reine d'Hongrie. Commence* En toutes choses *& a la derniere page C'est le Livre de Mellusine lequel est a Monsieur Charles de Croy, comte de Chimay Charles.* » Incipit : *En toutes choses comencer on doit appeler le Createur des creatures qui est maistre de toutes les choses faictes et a faire.* Explicit : *Et cy se taist Jean d'Arras de la noble histoire de Lusignen. Dieu doint aux trespassez sa gloire / Et aux vivans force et victoire / Que il le puissent conquerir / Si vueil finir / Amen.*

Il convient de compléter ces informations pour indiquer les importantes lacunes de cette copie :

— Manque, lacune matérielle, de *Filz a putain ! Parle a moy et viens a moy. Je te apporte* (fin 171v) à

1. ff. 1r, 6v, 81v, 99v. 2. Voir la *Phonétique historique du français* de P. Fouché qui rappelle la moquerie de H. Estienne, au XVIe siècle, envers cette prononciation grossière : « Si tant vous aimez les *ou* doux / N'estes vous pas de bien grands fous / De dire *chouse* au lieu de chose ». Paris, Klincksieck, vol. II, 1969, p. 211. 3. Notice de M. Debae dans *La Bibliothèque de Marguerite d'Autriche. Essai de reconstitution d'après l'inventaire de 1523-1524*. Louvain-Paris, Peeters, 1995, pp. 382-384. 4. Sans doute celle d'un copiste peu professionnel, selon F. Avril.

et la teste a l'autre. Si furent tous esbahis de la grandeur qu'il avoit (début 172r). Soit, dans *Ars*, de 132rb à 133va.

— Ce premier paragraphe de 172r se termine, au beau milieu du feuillet, par : *il faut avoir en toutes choses commencement avant qu'elle soit mener a la fin.* (= *Ars* 133vb). On lit alors, sans aucun signe quelconque de lacune, sous *mener a la fin* : *En cest partie dit l'istoire que, quant Remon fut a Nerbonne.* Le copiste passe donc volontairement de la mort du géant Gardon à l'arrivée de Raymond dans une des villes qui jalonnent sa route vers Montserrat (= *Ars* 146va). C'est dire que le scribe de *Brux* fait lui-même subir à son texte un sort pire que celui que des barbares ont infligé au manuscrit *C*. La disparition touche, en effet, un vaste ensemble de la geste de Geoffroy, enchaînant les réactions à la mort de Gardon, le meurtre de Fromont à Maillezais et ses tragiques conséquences (transgression de Raymond et départ de Mélusine), puis la défaite du géant Grimaut, la découverte par Geoffroy de ses origines familiales, le meurtre du comte de Forez, son oncle, et le passage de Raymond à Rome.

— Ce n'est pas encore tout. Quand il reprend sa copie au f. 172r, *Brux* se perd dans la géographie et inverse les étapes du voyage de Raymond vers son ermitage, comblant au passage une modique part de sa lacune : *En ceste partie dit l'istoire que quant Remon fut a Nerbonne, il fist faire, pour lui robe d'ermite moult simple* (...). *Et puis s'en partit de Nerbonne et vint au giste a Perignen et y prist la nuit et tant chevaucha qu'il ariva a Romme et se confessa au saint appostole de Romme qui lui encharga a faire sa penitance a Mont Sarrat la ou il se rendoit hermite. Et lors lui demanderent ceulx qui estoient comis a loger les pelerins s'i lui plaisoit a demourer le jour, et il leur respondit que oÿl. Et lors tous ses chevaulx furent logez et lui bailla l'on une moult belle chambre pour lui et pour ces gens et aprés Resmon ala visiter les hermitaiges.*

Ce manuscrit viendrait d'un atelier de « Picardie » ou

« Pays-Bas méridionaux »[1]. L'examen des filigranes conduit Marguerite Debae à situer cette copie « vers 1475-1480 ». Les armoiries relevées – une ou trois fleur(s) de lis ; lettre P fleuronnée – sont attestées, observe-t-elle, de 1468 à 1497. Selon la règle admise, la fourchette devrait être un peu plus largement ouverte, de 1460 à 1500.

8. H = Londres, British Library. Harley 4418.

Grand in-folio (330 x 232 mm) enluminé, de 251 feuillets (parchemin de très bonne qualité). Ecrit sur deux colonnes de 26 lignes. Table des 118 rubriques en fin de prologue. Celui-ci et la Table étaient originellement écrits sur huit feuillets, mais le deuxième (qui contient la fin du prologue et le début de la Table) a été arraché[2].

Numérotation des rubriques décalée de deux unités en plus, quand 118 est remplacé par 120 : *Comment la serpente se est apparue a pluseurs seigneurs et meismes au roy de Chypre. vi^{xx}*, f. 251. Orné de dix-sept miniatures qui occupent la largeur d'une colonne et une hauteur de dix lignes. Décoration identique pour chaque enluminure : riche décor marginal en haut et en bas du feuillet, reprise à gauche de la colonne ; rubrique sous le décor supérieur des armoiries, puis l'enluminure et, en tête de chapitre, une grande lettre ornée, de la maison de Créqui : *D'or au créquier de gueules*[3]. Dernière enluminure : f. 202va, sous la rubrique *Comment Sarrazins furent desconfis devant Damas ou l'admiral de Cordes et bien xl^{xx} Sarrazins furent occis par les crestiens .iiii^{xx}. xvi.* « Bouts-de-ligne » dans l'espace laissé vacant par la transcription.

1. M. Debae ajoute qu'il « fut acquis en 1511 par Marguerite », p. 383. 2. Notices dans le *Catalogus Librorum Manuscriptorum Bibliothecae Harleianae*, 1808, vol III, p. 143a (son auteur remarque : *It is nearly, but not entirely perfect* (...). *The first page, however, is nearly illegible*) et de H. L. Ward, dans *Catalogues of Romances in the Departement of Manuscripts in the British Museum*, I, 1883, pp. 687-689. 3. Le programme iconographique de *H* est étudié par L. Harf-Lancner dans « La serpente et le sanglier. Les manuscrits enluminés des deux romans français de Mélusine », 1995, art. cit.

L'écriture du premier feuillet est partiellement effacée. Autant que l'on puisse les déchiffrer, les premiers mots sont les suivants : *En toute chose commencier on doit appeler le nom du Createur des creatures.* Derniers feuillets manquants : la copie se termine (251vb) sur ces mots : *selon* (texte effacé) *ce que j'ay pu sentir des anciens acteurs, tant de Gervaise comme d'autres philosophes, je repute ceste histoire et la cronique estre vraie et les choses faees. Et qui dist le contraire, je dy que les secrez jugements.*

Manuscrit lacunaire, nombreux déplacements de feuillets. Harry L. Ward l'a remarqué mais, ses indications n'étant pas exactes, sa notice des *Catalogues* est corrigée à la main et une rectification identique se trouve au bas de la première page de garde du manuscrit, sur un papier portant l'indication suivante : *The proper order of ff. 205-220 is as follows : – 205, 212, 206-211, lacuna, 219, 213-218, lacuna, 220.* Voici ce que nous pouvons en dire :

— Le deuxième feuillet ayant été arraché, le prologue s'interrompt au bas de 1vb (sur ces mots : *les jugemens et les punitions de Dieu sont comme abisme sans rive et sans fons, et n'est mie sage qui les cuide comprendre en son engin. Et croy bien que les merveilles qui sont par universel terre et monde sont*). Suit alors la Table. Mais, écrites sur le feuillet détaché, ses deux premières rubriques manquent et elle s'ouvre (en 3ra) sur la rubrique *.iii.* pour se terminer, en 7vb, avec la fin de *.cxviii.* : *De la conclusion que l'acteur prend a la fin de son livre*), suivi de : *Cy fine la table et comence le livre.* La narration reprend alors (en 8ra), poursuivant le texte du prologue interrompu, sur : *leur faisient jurer, les uns qu'ilz ne les verroient jamais nues*[1]. La lacune dans le prologue correspond à *Ars* 1va-2rb.

1. Cette phrase concorde avec celle de *Ars* 2rb et non avec celle de l'édition imprimée (p. 13 : *les ungz qu'ilz ne verroient jamais l'ung l'autre*). A la suite de ce paragraphe vient la série des fils de Mélusine. 9ra : *Cy parle des noms et des estas des enfans qui furent nez au mariage de Raymondin et Melusigne. Et premierement en issy le roy Urian qui regna en Chippre, item le roy Guion qui regna moult puissamment en Hermenie,*

— Manque un feuillet après : *Car tousjours chantoit s'y melodieusement que c'estoit dou* [10ra] *a amer qu'il ne sçot quelle contenance prendre* (= *Ars* 3ra-3vb, Elinas rencontre Présine).

— Il n'y a évidemment pas de lacunes entre ff. 205 et 220 mais des inversions de cahiers. La lecture doit se faire comme suit : de 205vb (*la fu la mortalité moult grant et grei*) à 212ra (*gneur assez que devant. Atant est venuz Gieuffroy*). La fin de 212vb dit : *Sy orent conseil que ilz requerroient au roy Urian journee de traittié sur forme de paix et ils le firent par acord au tiers jour* (= *Ars* 127rb). Il convient alors de reprendre la lecture en 206ra et de la suivre jusqu'à la fin de 211vb : *en maniere de continue.* » « *Monseigneur, dist Melusine, ne vous es* » (= *Ars* 131va).

— Vient alors une lacune jusqu'à 219ra. *Lor commence leur dure et amere departie* ; ce double feuillet se termine sur (219vb) : *qui vendra a son plaisir. Sans qu'il n'a*, qui se poursuit en 213ra : *sy grant pecheur au monde que Dieu ne soit plus piteux et plus pardonnable.* Cette lacune soustrait donc les exploits de Geoffroy contre Gardon, l'incendie de Maillezais et la mort de Fromont suivie de l'explosion de colère de Raymond contre sa *fantosme* de femme.

— Le texte défile normalement jusqu'à la fin de 218vb : *Et adoncques amendoient et croissoient* (= *Ars* 141rb) ; suit le f. 219 mal placé, puis vient 220ra qui s'ouvre sur : *salaire et escrire pluseurs lettres et les scella et envoya a Gieuffroy* (= *Ars* 146rb). Une nouvelle lacune est donc ouverte (entre 218vb et 220ra) qui escamote un nouveau volet des aventures de Geoffroy : le conflit avec Grimaut et l'assassinat du comte de Forez, complété du départ de Raymondin à Rome.

Mais ce n'est pas tout.

item le roy Regnault qui regna moult puissamment en Behaigne, item Anthoins qui fut duc de Lucembourg, item Oedon qui fut conte de la Marche, item Raymon qui fu conte de Forest, item Gieuffroy au Grant Dent qui fut seigneur de Lusignen, item en issy Thierry, sire de Partenay, item Fromon leur frere qui fu moine de [9vb] *Maillesiéz, lequel Gieuffroy au grant dent ardy en la dicte abbeye avec l'abbé et cent religieux.*

— Ni Harry L. Ward ni la main anonyme qui l'a corrigé n'indique la lacune entre *et de la n'istera toute sa vie.* » « *Ma suer* (fin 12vb = *Ars* 5va) et *que cn poet avoir corporellement* (13ra = *Ars* 6ra). En arrachant ce feuillet, désormais manquant, on n'a éliminé rien de moins que l'origine de l'interdit « mélusinien ».

Dans sa liste des manuscrits perdus de notre roman, Léo Desaivre (pp. 148-150) cite l'inventaire de 1469 de la « librairie » de Philippe le Bon [1] qui place en septième position un « *livre en parchemin couvert d'aisselles painturées à manie de draperie d'or, intitulé au dehors Livre de Méluzine ; fermoir et esmaillé des armes de monseigneur de Créquy et broches de laiton doréz, histoirié de histoires ; quemenchant le second feuillet aprés la table* : *Leur faisoit jurer. Et le dernier* : *De Dieu et les pugnicions.* » (p. 150). Il n'y a pas de doute : ce manuscrit perdu est bien le n° 4418 du fonds Harley de la British Library. L'identification a déjà été proposée en 1988 par Marc Gil, dans son article « Le mécénat littéraire de Jean V de Créqui, conseiller et chambellan de Philippe le Bon ; exemple singulier de création et de diffusion d'œuvres nouvelles à la cour de Bourgogne » [2]. Répertorié, écrit Marc Gil (p. 86), sous le numéro 1269 de l'inventaire de 1469 et le numéro 1627, « ce fameux manuscrit décoré des armes de Créqui (...) est maintenant à Londres à la British Library ». Pour

1. J. Barrois, *Bibliothèque protypographique ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens.* Paris, Treuttel et Würtz, 1830. 2. *Actes du Colloque international* « Livre dans les pays du nord de la France : douze siècles de médiation culturelle », *Eulalie*, n° 1, 1998, pp. 69-95. Né vers 1395 et mort avant mai 1473, le seigneur de Créqui fut l'un des premiers chevaliers de la Toison d'or en 1430. Sa passion pour les beaux livres enluminés a « laissé quelques magnifiques et précieux témoignages de l'essor culturel à la cour de Bourgogne vers le milieu du xve siècle », observe M. Gil (p. 70), ajoutant : « Plusieurs manuscrits de la librairie de Jean V de Créqui sont passés dans celle de Philippe le Bon avant la mort du duc (inventaire de 1467-1469). » Pour les goûts esthétiques des seigneurs de Créqui et du duc Philippe le Bon, voir l'éd. de G. Palumbo, *Les Trois Fils de rois* (Paris, Champion, 2001, CFMA, 139, p. 37) ainsi que « Les enluminures des manuscrits de David Aubert » (*Les Manuscrits de David Aubert* escripvain *bourguignon*. Dir. D. Quéruel. Paris, P. U. de la Sorbonne, 1999, pp. 81-100) de P. Charron et M. Gil.

ce qui nous concerne, deux observations méritent d'être soulignées : la date de la rédaction de ce manuscrit précède 1469 ; à cette époque, l'inventaire en témoigne, les lacunes infligées à cette copie (en son début, tout au moins) existaient déjà. Le style des bordures permet, sans doute, d'affiner la datation : autour de 1460[1].

9. M = Madrid, Biblioteca nacional, 2148.

Manuscrit (papier) de 246 feuillets, quatre feuillets de garde (trois précédant le texte, l'un à sa suite). Petit in-folio (270 × 200 mm). Longues lignes (25 par page) ; justification 160 × 110 mm. Ecriture plaisante et régulière. Ni rubrique (ni espace réservé pour en écrire), ni illustration dans les espaces destinés à cet effet ; pas de lettres peintes dans les blancs où elles devaient figurer. Pas de concordance régulière entre les plages réservées ici aux illustrations (la dernière est située en 116v) et les dessins de *Ars*. Exemple parmi bien d'autres qu'il serait fastidieux de relever exhaustivement, *M* laisse un vide de 85 mm de haut au f. 23v (après *dire la dix*[e] *partie de sa douleur*), là où *Ars* 10rb va au paragraphe. Inversement, alors qu'un dessin orne *Ars* 102rb (« le mariage, l'évêque entre les deux époux ; vue intérieure »), aucun espace n'est laissé libre pour le recevoir dans *M* 151r.

Le ms commence par : (*a*)*n toutes choses* (*a* en attente dans le cadre réservé, haut de 4 lignes) *commencier, il fault appeler le Createur des creatures, qui est maistre de toutes les choses faictes et a faire*. Explicit (246r) : *Et sy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusigne* (pas de signe de nasalisation). *Dieux / donne aux trespassez sa gloire / Et au vivant force et victoire / Que il la puissent conquerrir / Cy veuil mon histoire finer / Amen.*

Si ce ms n'est pas lacunaire, il offre une copie explicitement abrégée des événements peints par les autres mss. Visiblement, le scribe n'apprécie pas les aventures épiques et Geoffroy n'est pas son héros favori. En

1. Précision de F. Avril.

conséquence, il effectue lui-même trois coupures considérables et éloquentes :

— Après avoir évoqué l'arrivée de Raymondin et Mélusine à Châtelaillon (115v : *et s'en vindrent ou castel Aiglon* = *Ars* 45va), *M* passe directement au départ d'Urien et de Guy vers Chypre et résume alors, en moins d'un feuillet et demi (115v-116v ; 116v est largement occupé par un blanc réservé à une grande illustration), l'ensemble de la guerre de Chypre[1], puis l'expédition en Arménie, les mariages successifs des deux frères donc, les nouvelles victorieuses envoyées à leurs parents ainsi que la fondation de Notre-Dame de Lusignan par Mélusine. Le ms *M* ne reprend que six lignes avant la fin de 116v, à : (*l* mq.) *istoire dit que Regnault et Anthoine furent moult joyeulx quant il sceurent les haultes et noubles conquestes et victoire que leurs freres avoient euues sur les paiens* (= *Ars* 75vb).

— Le copiste interrompt également le fil des aventures au f. 151r (= *Ars* 90va), au moment où un messager venant de Bohême arrive à la cour d'Antoine, nouveau duc de Luxembourg. *M* résume alors clairement, en un paragraphe distinctement délimité, les combats sous Prague, la mort du roi Frédéric et le mariage de sa fille, Eglantine, avec Renaud de Lusignan. Bref, il lui paraît suffisant d'avoir peint les exploits de l'aîné, les prouesses du cadet – Renaud – ne lui semblent plus dignes d'intérêt. Le ms reprend alors, six lignes avant le bas du f. 151r, à *(e)n ceste partie dit l'istoire que le jour aparut et fut la matinee belle et cler et le souleil fut moult bel et cler lors l'espouse fut moult noblement paree*. Ce texte se lit au bas de *Ars* 102rb[2].

— Ce n'est pas tout. Lassé, avoue-t-il sans fard, de parler *encore* de Geoffroy, le copiste suspend sa progression quelques lignes plus loin, au milieu de l'expédition d'Irlande (lors de l'intervention discrète de

1. Première bataille navale, rencontre avec le grand maître de Rhodes, périlleuse mission du neveu du capitaine à Famagouste, victoire des frères contre les païens, décès du roi de Chypre. 2. A la suite de ce saut narratif, inversion de deux cahiers de trois bi-feuillets. Le bon ordre est le suivant : 152 › 156-158 ›153 -155 ›159.

Philibert de Montmoret, *Ars* 106rb) et court directement au terme de l'épisode (161v) : *Et finalement Geuffroy les mist en sujection a son pere Raymondin et ici me terray de Philibert et aussy de parler encore de Geuffroy et commenceray a parler de Raymondin et du conte de Forest et de Melusigne* (= *Ars* 129va). Ce geste gomme non seulement les aventures irlandaises de Geoffroy, mais l'ensemble de sa campagne en Terre sainte ainsi que le début de son expédition contre le géant Gardon. Ici, à la suite de *Melusigne*, *M* continue en ces termes, au bas de 161v : *L'istoire nous tesmoingne que Raymondin et Melusine estoyent en la ville de Meurvent*[1].

La notice de l'*Inventario general de los manuscritos de la Biblioteca Nacional* (vol. 6, 1962, p. 60) date ce manuscrit du XVIe siècle et le fait venir de la bibliothèque du comte de Villaumbrosa. Le filigrane que nous avons relevé est une fleur de lis couronnée, accompagnée d'initiales (J. B.), proche de Briquet n° 7251 (ou 7252) : « 7251 : 29 × 42r. Paris, 1467. A. nat. LL. 398 : *Délib. capit. de St-Germain l'Auxerrois*. – Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 36), Paris, 1475 ; Oxford, 1479. » Cette copie serait donc des années 1460-1490.

10. V = Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, 2575.

In-folio (257 × 340 mm) de 141 feuillets (parchemin de qualité médiocre), un feuillet de garde précède le texte. Ecrit sur deux colonnes de 37 lignes. Les ff. 3 (3ra vide) et 4, 10 et 11 sont d'une écriture du XVIIIe siècle peu fidèle au texte médiéval[2]. Deux foliotations parallèles : la première à l'encre (XVIIIe siècle, sans doute) ; la seconde au crayon (XIXe siècle, quand ont été

1. Contrairement à *Brux*, *M* ne va pas, toutefois, jusqu'à escamoter le crime de Maillezais, la transgression de Raymond et le départ de Mélusine, puis la victoire de Geoffroy sur Grimaut et la mort du comte de Forez, son oncle. 2. Notice de H. J. Hermann, dans *Beschreibendes Verzeichnis der Illuminierten Handschriften in Österreich*. Leipzig, K. W. Hiersemann, VII/3, 1938, p. 202 a et b.

élaborées les *Tabulae codicum manuscriptorum*[1]). Les quatre feuillets rédigés par la main du XVIIIe siècle ne portent pas de numéros au crayon ; erreur au f. 5 qui devrait être le 3 (au crayon du XIXe siècle) où on lit « 2 ». Double foliotation jusqu'au f. 13 (encre ; « 10 » au crayon).

Présente un « avant-texte » original qui s'ouvre sur une Table des rubriques[2] : 1ra-2ra (7e ligne : *Ci finist la table des rebriches*). Elles correspondent précisément aux 35 rubriques de *Ars*[3]. Le copiste, qui commet des erreurs, a bien écrit trente-cinq rubriques mais ne les a pas toutes numérotées pour son dernier chapitre, il écrit : *le xxiiiie chappitre.* Titres de rubriques régulièrement différents dans le texte. Suivent alors divers titres : *Cy finist toute l'hystoire de Lusegnen / Cy finist tout l'acomplissement de ceste presente hystoire j'ay escripte pour mon trespuissant et excellent prince, monseigneur de Berry, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poictou, d'Estampes, de Boulongne et d'Auvergne. Et cy apréz seront escrips les nom des tous enfants qui en sont yssus de la noble forteresse de Luseignen, qui est fondee en la noble conté de Poictou. Explicit.* Ecrite à l'encre noire, vient une première liste de fils de Mélusine, qui débute par une lettrine filigranée : ***C****y apréz*

1. Informations du Dr. E. Irblich, conservatrice au cabinet des mss de l'Österreichische Nationalbibliothek, que nous remercions vivement pour son obligeance et son extrême disponibilité. 2. *Ci commencent les rebriches du livre de la tresnoble et tresmerveilleuse histoire de Luseignen qui est fondee en la conté de Poictou.* 3. Voici les cinq premières rubriques : *commence le premier Comment le roy Helinans vint a la fontaine et comment il parla a la dame et comment apréz il ot a femme. Le chappitre deuzieme. Comment le roy Helynaux fut moult esbahis quand il vit sa femme ainsi soudainement departir de luy. Le troizieme chappitre. Comment Raymondin occist son seigneur, le conte de Poictiers, quant il cuidoit ferir le sengler.* (pas d'indication d'ordre) *Comment Raymondin trouva les .iii. dames sur la Fontaine de Soif. Le ve chappitre. Comment les forestiers, les veneurs et pluiseurs aultres apporterent le conte et le porc tous mors, le sengler sur un cheval et le conte sur une lictiere, menans ensemble grans deulx et si tregrant plours que nulz ne les sauroit raconter.* Initiales alternativement en doré ou en bleu, sauf un *C*, peint en rouge : *Comment les nopces furent faictes de Regnault et de Englentine et comment il fut roy de Bahaigne.*

ensement seront contenus les noms et les surnoms de toute la noblesse[1]. Cette première énumération, terminée par : *Ci finist la tables des rebriches de tout cest present livre de Luseignen*, est suivie par une seconde série (en rouge) qu'amorcent ces mots : *Cy apréz s'ensuivent les noms et les surnoms de tout la noble ligne qui en sont yssus de la noble forteresse de Luseignen laquelle est fondee ou noble païs de Poictou.* La plus grande originalité de cette entrée en matière tient, peut-être, au contenu du prologue lui-même[2]. Radicalement différent de celui des autres copies, n'évoquant ni David, ni saint Paul, il s'ouvre ainsi : *Obeissance et subjection aux princes terriens ou temporelz*, évoque ensuite *les fais des roys et des princes seignourissans, ayans de la police le gouvernement* à qui [1vb] *il affiert user de repos convenable. Tesmoingnant le saige philosophe Aristote en son livre de Ethiques en disant en ceste maniere, en seant et reposant l'ame est sainte, saige et prudente du commandement.* Il se termine, à la dernière ligne de 2vb, par : *Aux mandemens de cellui prince* (le duc de Berry) *ay voulu obtemperer et obeir en recepvant de lui un petit livres qui estoit en françois du chasteau de Luseignen, qui desclaire et monstre la fondacion et des fondeurs la prudommie, lequel livre en plain et rude stille de latin en françois, j'ay translaté.*

Deux lettrines historiées. **C**(*i commencent les rebriches du livre* ; 1ra) et **O**(*beissance et subjection* ; 2va). Lettre peinte or sur carré fond grenat filigrané

1. *Et tout premierement le roy Urien qui regna en Cipre / Item le roy Guion qui regna en Armenie / Item le roy Regnault qui regna en Behaigne / Item Anthoine qui fut duc de Lucembourc / Item Odon qui fut duc de Danemarche/* [2rb] *Item Raymon conte de Forestz / Item aussi fist Raymon Gieffroy au grant dent a Luseignen / Item par le cas pareil fist Thierre a Partenay / Item en yssi Fromont, leur frere, qui fut moyne de Maillesiez, lequel Gieffroy au grant dent ardra a tout l'abbé et couvent, qui estoit en nombre total cent et un religieux, dont ce fut moult grant pitité et de le raconter, comme nous raconte l'ystoire cy en avant. Cy fenissent les noms et les sernoms des enfans.* Dans la seconde liste, Odon devient *duc de Danemarche.* 2. Il était fréquent d'enrichir un ms, quand on le faisait copier sur parchemin, en lui ajoutant un prologue et des rubriques et en retouchant sa forme générale. Voir, pour un ms de la même époque mais d'un milieu différent, l'introduction de l'édition de G. Palumbo, p. 37.

blanc, cadré de noir ; à l'intérieur, écusson bleu dont la figure centrale est effacée. Initiales des chapitres, alternant bleu et doré, avec décorations fleuronnées, rouge et noir[1].

Venu de la bibliothèque du prince Eugène de Savoie, le manuscrit est entré dans celle de Vienne en 1737 ou 1738. Cachet de la Bibliothèque Impériale de Napoléon aux ff. 1 et 148[2]. Selon H. Hermann, l'écriture « bâtarde française » et ce ms seraient du milieu du XVe siècle.

11. Ste = Edition Adam Steinschaber[3].

Nous prendrons également en considération ce texte imprimé. Edition princeps de notre roman, il offre également l'avantage, compte tenu de l'année de sa publication, 1478 (en août), d'offrir une copie contemporaine de celle de certains des manuscrits évoqués ci-dessus et qui présente des variantes intéressantes. Il s'agit du premier ouvrage illustré imprimé en langue française. In-folio de 193 feuillets ornés de soixante-trois gravures sur bois en pleine page. Première et dernière page blanches. Caractères gothiques. 32/33 longues lignes par page. Espaces de trois lignes pour les lettres initiales restés blancs (pas de lettres d'attente).

Pas de signature. Sans titre. Incipit : *En toutes œuvres commencer on doibt toute premierement appeler le nom*

1. Voir H. J. Hermann, p. 202 b. 2. Ayant remarqué que le « 4 » (encre XIXe s.) du f. 7v est tout à fait différent de celui du chiffre « 140 » (en bas, à droite) du feuillet correspondant, le Dr. Irblich suggère que ce dernier pourrait avoir été écrit à Paris, quand le ms était à la Bibliothèque impériale, de 1809 à 1815. 3. Pour éviter la confusion des sigles (*B*, *Brux*, *Br* pour *Brunet* comme chez LS), nous renvoyons à l'édition Steinschaber avec l'abréviation *Ste*. A la suite de L. Desaivre (1888) et de B. Woledge (1954), L. Harf-Lancner recense les 22 éditions anciennes du roman de Jean d'Arras (1988). Pour les éditions flamandes, espagnoles, danoises, suédoises et tchèques, voir L. Desaivre, pp. 265-268. Pour les traductions anciennes (anglaises, allemandes et espagnoles), se reporter à celle que C. Lecouteux donne de la *Mélusine* de Thüring de Ringoltingen. Paris, Champion, TCFMA, 59, 1999. Voir également LS, p. XIII, pour la traduction anglaise des années 1500. Pour les éditions et adaptations modernes, lire B. Woledge et R. Bossuat (*Manuel bibliographique*, 1951, *op. cit.*, p. 394).

du Createur des creatures, qui est vray maistre de toutes choses faictes et à faire. Explicit : *Et icy se taist Jehan d'Arras de l'istoire de Lusignen. Et vueille Dieu donner aux trespassez sa gloire, et aux vivans force et victoire qu'ilz la puissent bien maintenir.* Suit l'achevé d'imprimer : *Cy finist le livre de Melusine en françois imprimé par Maistre Adam Steinschaber natif de Suinfurt en la notable cité de Geneve. L'an de grace mil .CCCC LXXVIII. ou mois d'aoust.*

Seul exemplaire complet : celui de la Bibliothèque de Wolfenbüttel (Brunswick). Il est reproduit en fac-similé dans l'ouvrage paru aux bons soins de la Société suisse des bibliophiles (Berne, 1924). La publication de Charles Brunet donne également le texte édité en 1478[1], c'est de cet ouvrage que nous citerons désormais les pages. Louis Stouff juge sévèrement l'édition de Steinschaber, déplorant notamment que trois passages étendus et d'un grand intérêt aient disparu : la digression sur les sept arts libéraux ; les adieux de Geoffroy la Grand-Dent au soudan de Damas et le retour des frères dans leur royaume ; l'apparition de Mélusine sur la tour de Lusignan trois jours avant la mort de Raymondin et les préparatifs de ses obsèques[2].

12. R = Fragments Rosenzweig.

Nous avons placé à la fin ce document qui ne nous servira guère mais que l'on ne pouvait passer sous silence. En faisant l'inventaire d'anciens registres paroissiaux d'une commune du Morbihan – Moustoir-Remungel – l'archiviste Louis Rosenzweig a eu le bonheur de découvrir « une couverture en parchemin (...)

1. *Mélusine* par Jehan d'Arras. Nouvelle édition, conforme à celle de 1478, revue et corrigée. Paris, Jannet, Bibliothèque elzévirienne, 1854. Observons cette remarque pertinente : « l'édition de 1478 contient le plus ancien texte connu, (...) elle renferme une partie des prouesses de Geoffroy à la Grant Dent, qui ne se trouvent pas dans toutes les autres éditions », p. 7. **2.** Il relève d'ailleurs une omission supplémentaire (p. 234) – et après lui L. Harf-Lancner la remarquera (1988, p. 356) – : l'hommage du sultan de Damas à son valeureux adversaire Geoffroy (*Ste* 323, *Ars* 125vb-126vb).

feuille manuscrite d'un roman de chevalerie ayant tous les caractères du XIV[e] siècle ». Localisation actuelle : Archives départementales du Morbihan.

Sans en faire la moindre description ni donner quelque indice que ce soit, il en recopie les parties lisibles qu'il publie dans le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* daté de 1871 (pp. 53-59). L'archiviste avait auparavant établi le lien de sa trouvaille avec « deux romans (...) qui ont pour titres : *Mélusine* et *Geoffroy à la Grant-Dent* » (p. 53). Cette découverte le conduit à conclure sa transcription d'une affirmation hardie : « Les fragments que vous avez sous les yeux proviennent d'un manuscrit absolument inédit (...) ce manuscrit est bien certainement antérieur [à 1387] ; l'examen de l'écriture ne peut laisser aucun doute à cet égard. » Dans un compte rendu de *Romania*, Gaston Paris n'a pas caché son scepticisme. La datation proposée lui semble singulière et, si la langue des fragments lui paraît bien celle de la fin du XIV[e] siècle, « il nous semble fort malaisé », ajoute-t-il, « de déterminer la date d'une écriture avec la rigueur qu'y met M. Rosenzweig »[1].

La transcription de Louis Rosenzweig sauve de l'oubli deux fragments du roman de Jean d'Arras qui encadrent le victorieux passage de Geoffroy en Terre sainte. Le premier relate les conditions de son arrivée à Limassol, le second la fin du conflit avec les Sarrasins, le pieux séjour à Jérusalem et les fêtes sur le chemin du retour.

1. 1872, I, pp. 505-506. Pour des détails complémentaires sur ces extraits, se reporter à la page 83.

TRADITION MANUSCRITE,
CHOIX DES MANUSCRITS DE BASE ET DE CONTRÔLE

La comparaison de ces onze copies et de l'édition princeps de 1478 s'inscrit dans une double perspective : mettre en lumière les filiations qui autorisent à les associer – ou non – et, ainsi, tenter de voir comment a vécu la tradition manuscrite de notre roman jusqu'au moment où il nourrit les éditions imprimées ; chemin faisant, s'efforcer d'évaluer ces textes pour justifier le choix d'un manuscrit de base et de ceux qui en permettront le contrôle. La collation effectuée persuade de ne pas parler de deux rédactions divergentes[1]. Les douze narrations sont suffisamment fidèles pour que l'on puisse suivre sans peine leurs déroulements parallèles. Quand elles ne sont pas lacunaires, elles racontent, en effet, des péripéties identiques, aux déplis chronologiques et aux contenus figuratifs et thématiques équivalents. De ce tronc commun partent toutefois deux rameaux. On distinguera donc deux grandes familles : d'un côté, sept témoins (**α** : *Ars*, *A*, *R*, *D*, *V*, *H*, *Ste*), de l'autre (**ß**) quatre mss : *C*, *Brux*, *E* et *M* ; reste, dans une position marginale, le ms *B*. Ces deux ensembles[2] ne dérivent pas d'un manuscrit connu qui serait leur ancêtre commun ; on ne peut pas dire, en d'autres mots, de quel manuscrit (**O**) procèdent les douze documents considérés et on ne peut que supposer son existence.

Ces premières affirmations s'appuient sur les datations approximativement bornées ci-dessus, sur les nombreuses variantes que l'on découvrira en fin du document ainsi que sur les arguments qui suivent. Une référence significative, tout d'abord : dans le prologue, le texte de saint Paul est, sans exception, nommé *Epistre*

1. Sauf pour ce qui concerne le prologue de *V*, nettement dissemblable de tous les autres. **2.** Les critères matériels ne sont pas les plus probants pour établir cette distinction : un seul ms est enluminé, les espaces réservés aux rubriques (non écrites) se voient aussi bien dans *A* que *M* ; quatre copies possèdent des lettrines peintes : deux appartiennent à **α** (*Ars* et *V*), deux à **ß** (*C* et *Brux*) ; les lettres majuscules peintes en rouge se découvrent aussi bien en *B* et *D* (**α**) que dans le manuscrit de Bruxelles.

aux Romains dans **α**, *Lettres aux Romains* dans **ß**[1]. Regardons maintenant quelques divergences grammaticales notables. Les écarts paraissent au sein du groupe verbal : la réaction de Raymondin à l'interpellation de Mélusine oppose toujours il *fremist* (**α**) à il *tressault* (**ß**)[2] ; pour les membres de **α**, le chevalier de la Tour Poitevine trouve Geoffroy *ferme a l'escrime*, ceux de **ß** le jugent unanimement *ferme contre le coup*[3] ; ils paraissent également dans les constructions syntaxiques (par exemple, l'interpellation de Josselin par Raymondin est directe en **α**, indirecte en **ß**[4]). Si les substantifs sont très généralement partagés[5], les qualifications sont plus changeantes : les lamentations du roi Elinas sont *griefs* (ou *grans*) dans **α**, elles sont toujours, au moins, *piteuses* dans **ß**[6] ; les sujets des pays conquis sont soit *durs ou debonnaire*, soit *doux ou rebelles*[7]. Les copies de **α** sont les seules à qualifier le géant Gardon de *meschant(e) creature* quand celles de **ß** le traitent collectivement de *grant lau(o)quebaut*[8]. *Eleneos* a une signification en *françois* dans **α**, cette langue n'est pas précisée en **ß**[9].

Pour peu que l'on regarde de près la première famille (**α**), on constate que, malgré leur forte solidarité, *Ars*, *A*, *D*, *V*, *H* et *Ste* présentent certains écarts, relativement distinctifs pour ce qui concerne *D*. Ils conduisent à isoler deux sous-groupes au sein de **α**.

Les copies *V*, *H* et *Ste* composent une sous-famille soudée. Plusieurs particularités clairement distinctives la différencient du sous-groupe réunissant *Ars* et *A*,

1. Citer les douze copies serait d'une lourdeur excessive, nous ne renverrons qu'à deux témoins, variables, de chaque famille, en favorisant *Ars* pour des raisons justifiées dans un instant. Ici : *Ars* 1va, *D* 1v. *E* 1r, *M* 2v. **2.** Voir var. 7. **3.** *D* 260v, *V* 136ra. *E* 135r, *Brux* 184r. Voir var. 53. **4.** Ex. *A* 26r : *Et ad ce respondy Remondin : « il en a bien cause d'en parler ! »*. *C* 24r et *Brux* 40r : *Remondin dist que Josselins avoit bien cause d'en parler.* **5.** Encore que, chez tous les membres de la première famille, Josselin soit accusé de savoir la *querelle* – comme par *B* 43v –, la *cause*, pour les témoins de **ß** (*C* 24r, *Brux* 40r). **6.** *Ars* 5ra, *E* 4r, *H* 12va. **7.** *Ars* 44vb, *Ste* 125 (*de bonnes aises*). *C* 39r, *Brux* 59v. **8.** *A* 109v, *V* 114ra. *C* 114r, *E* 113v. **9.** *D* 6v (*latin françoys*), *H* 12rb. *Brux* 6v, *M* 10v.

notamment ces forts indices d'homogénéité qui valent d'être signalés en premier : la liste des glorieux fils de Mélusine clôturant le prologue à l'instant où le récit va s'enclencher[1], et l'accumulation de nombreuses rubriques (sauf *D*). Cette filiation ne pouvait être aperçue par Louis Stouff qui ne considérait que les mss de Paris. Mais les traits qui caractérisent, à ses yeux, l'édition de 1478 – l'emploi de l'adverbe *adonc*, les formes *amiral*, *caliphe* – peuvent être également attribués à *D*, *V*, *H* (et *B* en l'occurrence[2]). Le recours massif à l'adverbe *adonc/adoncques* est, en effet, un véritable tic des copistes des mss de Vienne et de Londres. Alors que *Ars* 5ra l'ignore, *H* 12vb, par exemple, écrit *Adoncques* devant *les barons d'Albanie lui donnerent a femme une orpheline* ; également, *H* 190ra : *Adoncques s'en vont aborder ensemble* pour *Ars* 116va : *Lors se vont abourder ensemble.* Nous compléterons ces premiers éléments d'un choix de leçons, exclusivement données par *D*, *V*, *H* et *Ste* : alors que dans *Ars* 8va les *merveilles* divines sont *merveilleuses*, pour *D* 11r, *V* 8va et *Ste* 30, elles sont (au moins) *grandes* ; seuls, les membres de notre quatuor écrivent *et ceulx de son hostel* (var. 8) ; si, pour *Ars*, Josselin *a bien cause d'en parler* (28va ; voir n. 4, p. 65), il *a bien raison* pour *D* 41v, *V* 27rb, *H* 53rb et

1. Malgré leur originalité, ces générations ne brisent pas l'unité des documents comparés. Il ne s'agit pas en effet d'une innovation radicale des membres de **α2**, inconnue des autres mss. Ceux-ci les annoncent en creux juste à la fin de leur prologue, dessinant ainsi la place exacte où les textes de **α2** les introduisent. Par exemple, *Ars* 2va : *Et me orréz declairer la noble lignie qui en est yssue qui regnera jusques en la fin du monde, selon ce qu'il appert qu'elle a regné jusqu'a ore. Ars* ne s'interrompt pas pour produire la généalogie annoncée et poursuit : *Mais pour ce que j'ay premierement* [2vb] *commencé a traictier des faees.* Par ailleurs, on note bien également dans nos mss (quand ils ne sont pas lacunaires) une liste généalogique à l'épilogue de leur récit, comme dans *Ars* 157vb : *Et dist l'ystoire que le roy Uriien regna moult puissaument en Chippre et ses hoirs aprés lui, et Guion en Armenie, et Regnault en Bahaigne et ses hoirs ont regné puissaument aprés lui, et Anthoine en Lussembourc et ses hoirs apréz lui, et Œudes en la Marche, et Remond en Forests et Gieffroy a Lusegnen, et Thierry a Parthenay. Et cy fine la vraye histoire de la noble lignie de Lusegnen en Poictou.* 2. Ce qui a conduit LS (p. IX) à noter que « le texte [de *B*] paraît se rapprocher de celui de l'édition de 1478 ».

Ste 86 ; dans nos quatre mss, *(H)orrible* corrige à juste titre *Eudes* (corr. à 139rb, *infra*).

Quels liens nouent ces quatre copies entre elles ou avec d'autres témoins ? La variante 12 est riche d'enseignements. Semblable à *Ars*, *V* 30ra propose : *que nul ne fust si hardy qui parlast mot ne fist signe nul*. *H* 58va et *Ste* 94 affirment leur solidarité : le premier écrit *qu'il ne fut sy hardy qu'il* [58vb] *parlast mot ne feist signe aucun* ; l'imprimé : *que nul ne fut si hardi qui parlast mot ne fist signe aulcun*. *D* 47r abrège : *que n'y eust homme qui parlast ne feist signe*. L'indéfini (*signe*) *nul* plutôt que *aucun* est un premier indice, fragile certes, d'une certaine proximité de *Ars* avec l'un des membres de ce sous-groupe, *V*, sans toutefois que l'unité de cette sous-famille soit entamée[1]. Avançons des arguments plus solides. On constate, entre ces deux témoins, certains rapprochements lexicaux plus fréquents que ceux qui ajustent *Ars* à d'autres copies de ce sous-groupe. Ils seront soulignés dans cet exemple, venu de la variante 28. *Ars* 60vb : *raison que je le vous merisse a mon pouoir*, (...) *combien que je ne le pourroye assouvir a la value* ; *V* 55rb : *rayson que je vous le merisse a mon pouoir*, (...) *combien certes que je ne le pourroie assouvir a la value* ; *H* 124vb : *raison que je le vous remercie a mon pouoir* (...) *combien certes que je ne le porroie acomplir a la value*[2]. Argument supplémentaire de poids : *V* est le seul manuscrit dont les rubriques, moins nombreuses que celles de ses « confrères », sont quasi similaires, dans leur contenu et leur nombre, à celles de *Ars*. On ajoutera que les leçons de *H* paraissent postérieures à celles du ms de Vienne qu'elles rajeunissent[3].

1. Nous faisons donc l'hypothèse que *D*, *H* et *Ste* ne dérivent pas de *V*. **2.** *Ste* 166 : *raison que je vous merite à mon povoir*, (...) *combien, certes, que je le pourroye accomplir à la value*. **3.** *H* réorganise la syntaxe complexe de *V* et présente une orthographe relativement moderne. Pour *V* 85ra : *il fait escarmouchier souvent* (...) *et griefve de son pouoir moult ceulz qui estoient dedens qui moult lentement se deffendoient, de grant paour*, on lit dans *H* 160va : *il fait escarmouchier souvent* (...) *et grever de son pouoir*. *H* coupe alors la phrase, après avoir effacé les deux *moult* : *Ceulz qui estoient dedens lentement et lachement se deffendoient pour la grant paour*. Ces deux traits se retrouvent exactement dans *Ste* 253. Parfois

Il est alors tentant de rapprocher *H* et *Ste*. Harry L. Ward y invite[1] : *The present copy* [*H*] *substantially agrees with the first printed edition, which was printed by* maistre Steinschaber, natif de Suinfurt, *in Geneva, 1478, and has been reprinted in the Bibliothèque Elzévirienne, edited by Ch. Brunet, Paris, 1854*. Nous serions plus prudent. Certes, nous venons de le dire, plus proche de *Ars* que les autres membres de cette sous-famille, *V* se sépare sensiblement parfois de leurs leçons communes ; certes, *H* et *Ste* offrent un nombre non négligeable de similitudes originales et distinctives. Harry L. Ward n'a pas manqué de les relever, nous les compléterons de celles-ci : ces deux textes présentent des indices formels analogues[2], ils sont les seuls à partager certains choix lexicaux (par exemple, à dire que le roi Elinas *estoit rassoté*[3] et à élire l'indéfini *aucun* à la fin de l'énoncé mentionné à l'instant : *ne fist signe*). Mais il convient de modérer l'ampleur de cette identification. L'éditeur de *Ste* n'avait sans doute pas seulement la copie de *H* sous les yeux. Certains noms[4], certaines leçons ne sont connus que de *V* et *Ste*[5] ou bien, on y reviendra, de *B* et *Ste* : les *sept* ans de souffrances d'Elinas[6], la *terre de Ybernie*[7] ; il arrive enfin

le copiste de *H* intervient en inversant les qualificatifs de *V*. Pour *V* 6ra : *jusques au jour du hault juge qui pugnira les maulx et exaucera les bons en leur vertus*, *H* 13rb écrit : *jusques au jour du hault jugement, que Dieu pugnira les maulx et exaucera en leurs vertus les bons*. *V* 9vb : *Et le conte qui moult savoit de la chasse*, devient en *H* 20rb : *Et le conte qui savoit moult de la chace*.

1. 1883, *op. cit.*, p. 689. 2. Les alinéas marqués d'une lettre peinte dans *Ars* sont communément ignorés par *H* et *Ste*. Exemple : *Ars* 24ra : *Amis, dist la dame, c'est raison* = *H* 46ra et *Ste* 75 ; le même texte (*Amis(y), dist la dame, c'est bien raison*), noyé dans la masse du paragraphe, n'y est indiqué par aucun signe distinctif. 3. *H* 12va et *Ste* 21. *Ars* 5ra et *A* 4v : *affolléz* comme *B* 8v (*affolé*) ; *D* 6r et *V* 5rb : *affo(u)latés*. 4. *Henry de Li(e)on*, notamment ; *Hervy de Leon* pour *H*. 5. *H* 20rb : *l'alumelle de l'espié eschappa en glichant par dessus*. *Ste* 34 = *V* 11vb : *l'alumelle de l'espié eschappa par dessus*. 6. *B* 8v, *Ste* 21. Tous les autres mss disent *huit* (*.viii.*). 7. B 9r, *Ste* 21. *Albanie* pour les autres copies. On lit dans le *Livre des merveilles du monde* de Jean de Mandeville : *Et puis est Albanie moult grant roialme et est appellez Albanie pur ceo qe les gentz sont plus blancz assez qe as autres marches la entor.* (...) *Et puis après est Hircanie, Baccarie, Hiberie et mouz des autres regions*. Ed. C. Deluz, 2000, *op. cit.*, p. 287.

que, *H* s'affiliant à *V*, *Ste* se retrouve seul : *H* 16ra et *V* 7va ont l'exclusivité d'une information étonnante que les autres témoins, et notamment l'édition princeps, ignorent : (*le comte Aymeri fut grant pere du loyal saint Guillaume*) *qui fut conte de Poitiers*[1]. Distribution identique à la lecture des « générations » des fils : contrairement à *H* et *V* (et *B*), le texte imprimé, qui a peut-être connu un manuscrit contaminé, supprime (p. 15) toute référence au comte de la Marche comme à Horrible[2]. On sera enclin à tirer de ces remarques l'enseignement suivant : tout en étant plutôt proche de *H*, *Ste* connaît la tradition manuscrite incarnée par *V* (et, on le verra, *B*).

Quelle place réserver à *D*, seul manuscrit de ce groupe où les générations et les rubriques font défaut, comme dans le sous-groupe qui vient ? Ce texte est une mauvaise copie du modèle dont s'inspirent ces trois « frères », avec qui, disons-le tout de même, ils partagent les leçons qui les distinguent de *Ars* et de *A* et que l'on vient de lister (*ceulx de son hostel*, *grandes merveilles*), etc. Détail significatif, en son f. 6v, ce ms déclare que *Aleneos, (...) qui vault autant a dire en latin françoys comme « montaignie florie »*. Si le copiste n'écrit pas véritablement en latin-français, sa langue est fréquemment incorrecte et semble le « travail d'un manœuvre pressé de finir sa tâche[3] ». Non seulement sa graphie et son orthographe paraissent peu soignées[4], mais ses leçons, qui prouvent des difficultés de compréhension (ou de restitution), ne paraissent pas toujours dignes de foi. Exemples : *D* 3r, *Mais pour ce que j'ay*

1. *Ste* 27 : *fut grand pere saint Guillanen qui fut conte*. 2. *H* 9rb : *item Œdon qui fut conte de la Marche* (...), *item Fromon leur frere qui fu moine de* [9rb] *Maillesiéz, lequel Gieuffroy au grant dent ardy en la dicte abbeye avec l'abbé et cent religieux*. *V* 2ra : *Item Odon qui fut duc de Danemarche* / [2rb] (...) *Item en yssi Fromont, leur frere, qui fut moyne de Maillesiez, lequel Gieffroy au grant dent ardra a tout l'abbé et couvent, qui estoit en nombre total cent et un religieux, dont ce fut moult grant pitité et de le raconter, comme nous raconte l'ystoire cy en avant*. Rappelons que cette liste se trouve en *B* 4v. 3. LS, p. XI. 4. Ou marquées de régionalismes. « Les *a* pour les *e* : *poullaigla, poutansa*, (...) enfin le redoublement des consonnes : *Pperfection, Barsellone, Llusignen.* » LS, p. XI.

premierement comancer a traictier des femmes (au lieu de *faes*), *je vous vouldray dire dont celle femme* (avec un signe de nasalisation sans ambiguïté) *vint* ; également : *Et Resmondin luy respond appertement : « Faulx trestre, il ne dist pas mal de tel cas qui dit verité ! »* [42r] *Et lors Josselin* (au lieu de *Raymondin*) *derechief.* Les omissions – les sept arts libéraux ne sont que six (9v) [1] – s'ajoutent à quelques erreurs grammaticales, comme au f. 176v : *Et avoyent juré qu'ilz feroyent le roy Urien mourir en croix et sa femme et enffans ardoyent.* Illustration caractéristique, cette phrase de *D* 201r : *Et demoura Gieffroy troix ans* (pour *jours*) *ou Sepulcre. Et les aultres s'en allerent* (les autres mss listent les personnages qui, au contraire, viennent rejoindre Geoffroy). Privé de certains caractères externes significatifs du sous-groupe de mss, tout en partageant avec eux des leçons conjonctives et en manifestant, par ailleurs, des variantes exclusives [2], *D* semble s'inspirer d'une tradition contaminée et/ou remaniée. On en tiendra compte dans le classement final.

Considérons maintenant la copie de la bibliothèque de l'Arsenal et le ms *A* avant de tirer un premier bilan. *Ars* se recommande d'emblée pour ses nombreuses qualités, on y reviendra. L'ancienneté qui lui est justement reconnue en fait, sans doute, la copie dont la date d'exécution est la plus proche de celle de la composition de l'œuvre. A bien des égards, le témoignage de *A* est étroitement lié à celui de *Ars* (noms de protagonistes, de localités, précisions temporelles, listes de matériel guerrier identiques). Ce paragraphe du prologue de *Ars* : *David le prophete dit que les jugemens et punicions* [1va] *de Dieu sont comme abysme sans rive et sans fons et n'est pas saige qui les cuide comprendre en son engin. Et croy que les merveilles qui sont par universel*

1. Car il oublie la physique. Le copiste doit parfois se corriger : en 14r, il rajoute dans la marge du bas le verbe qu'il a omis : (*Et Reymondin*) *fremist* (*tout ainsi*). Pas de verbe dans cette phrase de *D* 178r : *Et celle qui fust moult saige : « Alés savoir queulx gens ce sont. »* 2. Comme, en 210v : (Geoffroy et le soudan *se feussent entrebaisiéz*) *tant avoyent prins grant amour ensemble.*

terre et monde sont les plus vrayes, comme les choses dictes faees comme de pluseurs autres est copié terme à terme par le ms *A* [1]. Celui-ci pousse le scrupule jusqu'à partager avec *Ars* un certain nombre d'erreurs, ce qui ne manque pas de soulever quelques difficultés pour le choix d'un manuscrit de contrôle. On pense, parmi des dizaines d'exemples, à l'énoncé *vous ly devéz donner don* pour *donner nom* [2], aux noms de protagonistes, erronés dans les deux manuscrits (*admiral de Baudas* pour de *Damas* ; le *conte Aimery* pour *Bertrand* [3]) ; aux inversions erronées de substantifs (*damoiseaux* pour *damoiselles* et inversement [4]) et à l'absence partagée de formes verbales, comme *estoit* (*le dit roy* [5]). Bref, *A* est un ms respectueux et fidèle de la tradition incarnée par *Ars* et qui présente l'avantage d'offrir, dans la grande majorité des cas et une fois les erreurs conjonctives écartées, les leçons correctes correspondant aux fautes ou aux omissions de *Ars*. Ici, dans *arriverent es paveillons et fut le conte logié*, il indique le verbe *fut* (17r) qui manquait dans *Ars* (18vb) ; là, le manuscrit *A* 68r écrit *voulenté* (*accomplir*) quand *Ars* 78vb est muet [6]. Mais, le cas n'est pas rare, il arrive que les leçons de *Ars* valent bien celles de *A*. En 1v, ce manuscrit dit : (*mais y penser*) *sans* (n'a guère de sens ; *et* dans *Ars* 1va) *soy esmerveiller et en soy esmerveillant* ; *A* 26r : *Et Remondin lui respondy : « Par foy,* (omission de *appertement* présent dans *Ars* 28vb) [7]. En conséquence, l'idée d'unir ces deux mss dans un sous-groupe s'impose légitimement. Voici deux nouveaux exemples des différences qui les séparent solidairement des autres

1. [1v] *David le prophete dit que les judgemens et punicions de Dieu sont come abisme sans rive et sans fons et n'est pas sage qui les cuide comprendre en son engin. Et croy que les merveilles qui sont par universelle terre et monde sont les plus vraies comme les choses dites faes comme de pluseurs autres.* 2. *Ars* 23va = *A* 11v. 3. *Ars* 72ra = *A* 63r : *Ars* 158vb = *A* 133r. Voir p. 79 et n. 2. 4. *Ars* 87ra = *A* 74v. 5. *Ars* 90vb = *A* 77r. 6. Observons que *A* écrit en lettres les chiffres romains de *Ars*. *A* 94v : *son filz, qui avoit cinq ans* (*Ars* 115ra) ; *A* 105v : *le maistre les festoya quatre jours* (*Ars* 127vb). 7. Sans parler du nombre normal d'erreurs du copiste, comme (135r) : *Quant le chevalier* (pour *Gieffroy*) *apperceust le chevalier* (*Ars* 160va).

copies de α. Le roi des Bretons offre des terres qualifiées, dans *Ars* 39ra et *A* 35v, par une précision « archaïsante » : (*toutes les terres*) *enhannables* ; pour *V*, *H* et *Ste*, ces terres sont *arables*[1]. Si dans *Ars* 124rb et *A* 102v, Geoffroy ne *prise pas un chief d'ail pourry* le soudan et son dieu, *D* 195r, *H* 202va et *V* 107rb admettent ensemble : *ung chien pourry*[2].

Le choix de la copie qui pourrait servir d'assise à notre édition commence à s'éclairer. Complétées de certaines caractéristiques mises en lumière lors de la description des manuscrits, les remarques précédentes conduisent à constater l'instabilité des représentants de la première sous-famille (*D*, *V*, *H* et *Ste*). Relativement récents, ils ont sans doute été exposés aux aléas des remaniements et des contaminations qui naissent de la distance avec les copies les plus anciennes[3]. Avec son prologue excentrique, les leçons peu sûres qu'offre la main du XVIIIe siècle, la qualité modeste de son texte[4], *V* ne peut servir de socle à notre édition. Bilan identique pour *H*, pénalisé par ses importantes lacunes. On rappellera également l'instabilité et les oublis propres à *D* et les notables omissions exclusives de *Ste*[5]. Bref, aucune de ces copies ne peut, nous semble-t-il, servir de base solide à une édition. Louis Stouff portait également une appréciation sévère (p. XII) sur *Ste* : « des erreurs, des longueurs, un langage exagéré ». Adouci, ce jugement peut être étendu sans peine aux trois mss que nous avons joints à *Ste*. Le sous-groupe *Ars-A* offre de meilleures possibilités, le manuscrit de l'Arsenal tout parti-

1. Voir var. 14. *D* 58v gomme l'adjectif : *toutes les terres qui cy sont environ demy lieu*. 2. Comme *Ste* 326. Sobre, *B* 150r simplifie : *Par la dent Dieu, dist Geuffroy, tantost le congnoistra*. La substitution de *chien* à *chief* (*d'ail*) vient-elle d'une mauvaise lecture de la consonne finale de *chief* ? 3. Les leçons de *V* (10rb-11ra ; et celles de *H* 20vb-22va) confirment les « rajeùnissements de la langue, communs à ce manuscrit [*B*] et au texte de l'édition princeps » établie par L. Harf-Lancner (1988, p. 354). 4. Reconnue, avec une rigueur qui paraît excessive, par H. J. Hermann : *Unbedeutende einfache nordfranzösische Arbeit*. 1938, *op. cit.*, p. 202. 5. G. Paris la juge durement : « l'édition de Brunet, faite sur un texte unique et mauvais, est pleine de fautes, et très souvent inintelligible : ce roman aurait besoin d'être revu avec soin sur les manuscrits », 1872, p. 506.

culièrement : en portent témoignage son ancienneté et, donc, sa proximité avec les premières rédactions, son lexique figuré[1], sa facture soignée, son écriture régulière et nette, la présence ininterrompue de dessins, la division en chapitres annoncés par des rubriques cohérentes avec le texte, et l'absence de toute déficience narrative[2].

A l'écart des deux sous-groupes, tout en appartenant à la famille **α**, le manuscrit *B* n'est pas facile à apparier et sa position généalogique est équivoque. Cette copie se détache de l'ensemble du groupe **α** de deux façons : par sa tendance affirmée à offrir une *versio brevis* et par ses leçons très spécifiques. Ce ms en effet n'abrège pas ses confrères en respectant leurs leçons. Alliant parfois des attributs marquants des deux familles (génération des fils, comme **α2** ; apport de certaines leçons propres à **ß**), il fournit un texte remanié et indéniablement singulier[3]. *B* offre parfois une véritable réécriture au point que, dans certains cas, son texte n'est comparable à aucune des onze autres versions. Il est original dans sa forme[4] comme dans son expression concise. Le rédacteur s'est inspiré des procédés stylistiques de *l'abbreviatio* et, sans changer les contenus des récits qui

1. Des dizaines de termes et d'expressions pourraient être cités. Notons : *levriers et alans* (7vb), *courree a alun* (14va) ; le *faulx du corps* (71va), *descuerre la cité* (96vb). L'expression : *se fist figurer du hault et du grant de lui* (157va) devient, dans *V* 134vb, *H* 239rb et *Ste* 403 : *se fist figurer* (...) *la longueur du haut et la grandeur de lui* ; comme il se doit, *B* 188r l'escamote (var. 52). **2.** On notera désormais **α1**, la sous-famille qui unit *Ars* et *A* ; **α2**, le quatuor *D*, *V*, *H* et *Ste*. **3.** « Diffère essentiellement des précédents », écrit L. Desaivre, p. 147. **4.** Contrairement à celles de *V*, ses soixante-quatorze rubriques ne correspondent pas toujours aux titres de *Ars*. Par exemple, on lit dans *B* (122r) une rubrique commençant par : *Comment le roy Selodus, Anthoine le duc et Regnault et le duc Oddo chevalcherent en ordonance*, ouvrant elle-même sur un début de chapitre écrit en capitales : *LE DUC ANTHOINE chevauchoit en belle bataille*. Dans *Ars* (97rb), le chapitre correspondant s'ouvre par une majuscule peinte, et on peut lire une version plus étendue : *Et quant le roy Selodus apperçoit que ses gens reculoient ainsi, si en fu moult doulent et ot grant merveille pour quelle cause ceulx de dedens avoient reprins tel cuer. Mais par temps sera plus courrouciéz que devant ! Car le duc Anthoine chevauche, banniere desploiee, en belle bataille.*

demeurent, globalement, identiques à ceux des autres manuscrits, *B* fait bref[1]. Il condense en supprimant parfois un ou deux mots (soulignés ici dans un passage de *Ars*) qui précisaient les circonstances de l'action : [2vb] *il chassoit en une forest pres de la marine, en laquelle forest il avoit une moult belle fontaine. En ce moment print grant soif au roy Elinas et tourna son chemin vers la fontaine* ; *B* 5v : *il chassoit en une forest pres de la marine ou il y avoit une belle fontaine ; en ung moment prist grant soif.* Les décalages peuvent être quantitativement plus abondants[2] ou prendre un tour plus qualitatif. L'illustration suivante voit disparaître le vocabulaire technique des armes. Là où *Ars* précise : *La commença grant effroy de canons et d'arbalestres, d'archiers, de gect de pierres et de coups de canons et, quant vint a l'aborder, la* [116va] *veissiéz gect de lances et de dardes d'archigayes. Lors se vont abourder ensemble. La veissiéz fiere occision et fiere meslee !*, *B* s'en tient à : [141r] *La eut grand occision et fieres chevaleries !*[3] Autres gages de sa particularité : l'introduction de personnages inconnus par l'ensemble des autres copies ; en 5v, par exemple, *Florimont* est *pere du pere d'Alixandre* (son arrière-grand-père dans le roman *Florimont*), au

1. Comme l'annonce cette comparaison avec le sous-groupe **α2** (voir var. 6). *B* 16v écrit : *l'alumelle coulla par dessus le sangler. D* 12v : *l'alumelle de l'espié eschappa et en frappant dessus le pourc* ; *V* 11vb = *Ste* 34 : *l'alumelle de l'espié(ieu) eschappa par dessus le dos du porc* ; *H* 20rb : *l'alumelle de l'espié eschappa en glichant par dessus* [20va] *le dos du porc.* **2.** *Ars* annonce ainsi les futurs exploits de Geoffroy : *en Bretaigne.* [104vb] *Et ot Melusigne les deux ans aprés, deux filz de quoy le premier ot a nom Fromont et ama moult l'eglise, car bien le monstra a la fin, car il fu rendu moine a Malierés, dont il advint puis ung grant et horrible meschief, ainsi com vous orréz cy avant en l'ystoire. Et ly autre filz qu'elle ot, l'an ensuivant, ot a nom Thierry et fu moult bachelereux. Icy vous lerray a parler des deux enfans et vous parleray de Gieffroy au grant dent, qui fu le plus fier et le plus courageux et le plus hardy de tous les autres. B* se contente de : [130r] *en Brethaigne. Et a tant m'en taiz et parleray de Geoffroy a la grand dent le plus fort de tous.* **3.** Représentant **α2**, *H* 190ra écrit : *La veissiez moult grant effroy quant ilz orent avisé l'un l'aultre au cler et qu'ilz s'entrecongneurent. Lors se mirent chrestiens en ordonnance et archiers. Adoncques s'en vont aborder ensemble. La veissiez fiere meslee !*

f. 87r le fils d'Antoine s'appelle *Loys* ; des variations temporelles (comme celle de 8v : *Mais fut depuis, par l'espace de sept ans* [1]) ou spatiales : *B* est le seul à nommer *Saint Marcellin* la forteresse où Geoffroy tuera son oncle ; les autres mss s'accordent pour dire *Macely le Chastel*, anciennement *Jalensi*.

Malgré ces différences remarquables, *B* n'est pas solitaire, mais ses leçons originales et ses emprunts aux deux familles que l'on a distinguées le rendent difficilement classable. On l'a indiqué à plusieurs reprises, il partage des caractéristiques non négligeables avec les membres de **α2**, notamment la liste des fils de Mélusine, et se rapproche souvent de l'édition princeps[2], pour les noms des pays conquis par Olifart, le fils de Renaud[3], par exemple. En revanche, il présente une lacune équivalente à celle de *Ars* 142vb alors que *D* 228v et *Ste* 365 proposent ensemble : *s'il l'eust actaint au coup, ad ce que le levier estoit pesant, il l'eust esmé jusques aux dens*[4]. Il connaît, peu souvent certes, quelques leçons propres à **ß**. Anticipons un peu sur les caractères de cette famille pour illustrer cette affirmation. *Ars* 7rb ordonne une liste des arts libéraux : *rethorique, grammaire, musique, phisique, philosophie, geometrie, theo-*

1. Trait commun avec *Ste* 21. Sa leçon originale, *Ybernie*, se trouve précisément au f. 8v – ce qui n'est pas sans signification – où l'on découvre cette autre bizarrerie exclusive : (*les barons d'Albenye donnerent a femme*) *une thiephienne* (*qui estoit dame de Duras*). **2.** D'où l'interrogation de L. Desaivre : « Ne doit-on pas en inférer que c'est de ce dernier manuscrit [*B*], ou de toute autre copie analogue, que le premier éditeur de Jean d'Arras se sera servi ? (...) Les intercalations que nous avons signalées nous paraissent l'indice certain d'une leçon plus moderne », p. 148. L. Harf-Lancner complète les témoignages de L. Desaivre : « le premier imprimeur du roman a vraisemblablement utilisé un manuscrit dont le texte était proche de celui du manuscrit B.N. 1484 » (*B*). Mais elle remarque immédiatement que « le premier texte imprimé du roman de Jean d'Arras s'écarte sensiblement de son modèle », 1988, p. 355. **3.** *B* 128r : *Strewe et Norbegve* ; *D* 158r : *Screve et Morvege* ; *Ste* 270 : *Streve et Norwége*. A ces deux pays scandinaves, *V* 90ra, *M* 156r et *H* 170ra ajoutent *Dan(n)emarche*. **4.** Voir corr. à 142vb, *infra*.

logie[1]. Seuls *B* 12v et *E* 6v suppriment « philosophie » qu'ils remplacent par « logique ». Mais l'équivalence s'arrête là et persuade de ne pas escamoter les écarts entre les deux familles, en plaçant par exemple l'une des deux copies dans la dépendance de l'autre : *B* ne cite que six arts et retranche l'« astrologie », placée en septième position par *E*. (Soit *B* 12v : *rhetorique, gramoire, logicque, phisicques, musique, geometrie* ; *E* 6v = *retorique, grammoyre, logique, musique, fisique, geometrie, et astralogie*). L'éclairante variante 12 n'a pas encore révélé toute sa richesse. L'originalité lexicale de *B* (47r) reçoit un témoignage supplémentaire. Il est le seul à écrire : *si hardy de parler, tousser, cracher, ne faire signe*. Mais l'exclusivité du vocabulaire se double d'un trait que ce manuscrit partage avec d'autres copies, celles de **ß** uniquement : les verbes de la liste sont à l'infinitif alors qu'ils sont conjugués dans les mss de **α**[2]. Ajoutons le témoignage suivant : alors que les membres de **α**, comme *Ars* 27vb, *D* 40r, *V* 26va et *Ste* 85, affirment : *toute la salle (estoit, fust) empli(e) de noblesse*, *B* 42v rejoint *C* 23r, *Brux* 39v et *E* 24r pour dire : *toute la salle fut plaine de noblesse*. En somme, *B* apparaît comme une copie tardive, excentrée par rapport à la famille la plus proche à laquelle plusieurs traits l'associeraient (**α2**), possédant occasionnellement des caractères propres aux mss **ß**, mais offrant souvent des leçons spécifiques. Que *B* s'inspire d'un manuscrit perdu (plutôt proche de **α2**) ou qu'il soit le fruit de contaminations et de remaniements de diverses rédactions, il fait transition entre les deux familles.

Arrivons au groupe formé par les mss *C*, *Brux*, *E* et *M*. Parmi les liens qui les nouent étroitement, le plus évident, le plus puissant et le plus constant passe entre *C* et *Brux*. Ce sont les seuls mss de notre corpus que décore une lettrine identique et unique – un *E* – placée exactement au même endroit, à l'initiale de la copie.

1. Respectée par *A* 6v, *H* 16vb, *Brux* 10r, *M* 16r et *V* 7vb. *C* est lacunaire, *D* oublie la physique (p. 70 et n. 1), l'édition princeps gomme ce passage.
2. *E* 28r (*de faire signe de parler*), *M* 80v, *C* 27r et *Brux* 44r (*de parler ne faire signe*). *D* 47r, *V* 30ra, *H* 58va, *Ste* 94 : *qui parlast mot ne fist signe*.

Leurs très nombreuses variantes communes attesteront également leur étroite proximité. Exacts contraires de *B*, *C* et *Brux* font appel aux techniques de l'*amplificatio* : recourant aux synonymes et aux développements, ils enjolivent, attentifs à préciser les circonstances des actions et soucieux de déterminer les verbes et les substantifs de leur copie. Quand le manuscrit de l'Arsenal, par exemple, se borne à *Ces destriers braidissoient*, *C* double les sujets : *Ces destriers et ces coursiers hanissoient*[1]. Pour *« estes vous cy venus en ce païs pour adeviner sur moy ? » Et Remondin lui respondy appertement*, *C* et *Brux* développent les groupes verbaux dans les mêmes termes : *« estes vous venuz en ce païs pour adeviner telles parolles sur moy ? » Et Remondin lui respond haultement et appertement*[2]. Enrichissant le simple *Gieffroy donna tout l'avoir de la tour, et ceulx vuident et mettent le jayant*, *C* insère complément, verbe et proposition coordonnée : *Geoffroy donna tout l'avoir et la finance qui estoit en la tour, et les prisonniers l'en remercierent et vuiderent toute la richesse de la tour et en eut chacun d'eulx sa part*[3]. Les liens étroits entre *C* et *Brux* ne vont pas jusqu'à estomper les quelques particularités, dignes d'être signalées, de ce dernier. Comparons les leçons que les deux mss donnent d'un épisode éclairant, la conclusion est exemplaire[4] : *Brux* offre une copie rajeunie, une syntaxe mieux articulée, une écriture plus moderne ; mais son texte n'est pas meilleur que celui de son prédécesseur, on le voit ici[5] :

— *C* 97r : *Ces quatre, avoient fait leur serement que jamais ne fineroient jusques a tant a tant (...) et avoient entencion de arriver premierment en Armenie et de destruire premiers l'isle de Rodes et puis le royaume d'Armenie et puis passer en Chippre et tout destruire (...). Mais comme dit le saige : « il remaint assez de ce que*

1. *Ars* 84va ; *C* 73v. 2. *Ars* 28vb ; *C* 24r = *Brux* 40v. 3. Voir var. 50. 4. Le passage se situe au f. 114rb de *Ars*. Nous soulignons, dans *C*, les énoncés qui le distinguent de la copie de *Brux* et mettons en gras ce qui, dans ce ms, paraît relever d'une orthographe et d'une syntaxe moins anciennes. 5. On a en mémoire les difficultés de cette copie avec la géographie, évoquées dans sa description.

fol pense. » Pour l'eure, avoit entreulx pluseurs xpiens tant d'Armenie comme de l'isle de Rodes et la oit une espie qui estoit proprement [97v] *au grant maistre de Rodes qui resembloit si bien estre Sarrazin que jamais nul ne l'advisast pour autre et si savoit si bien leur langaige comme s'il feust natif de leur pays.*

— *Brux* 148r : *Ces quatre avoient fait leurs* ***sermens*** *que jamais ne fineroient jusques a tant (...) et avoient premierement entencion* ***d'****arriver en Armenie et de destruire l'isle de Rodes et puis le royaume d'Armenie et puis passer en Chippre et le destruire (...). Mais comme dit le saige : « assez demeure de ce que fol pense. » Et pour ce avoient pour lors pluseurs xpiens tant d'Armenie comme Rodes*[1] *qui resembloit si bien estre Sarrazin que jamais* ***on*** *ne l'advisast pour autre, et si savoit si bien leur langage du pays comme s'il* ***en eust esté*** *natif.*

La nature de ces traits disjonctifs légitime donc l'hypothèse selon laquelle *Brux* serait postérieur à *C*. Cette conjecture est moins périlleuse si on l'épaule par quelques arguments complémentaires. Parmi eux, il convient de souligner le caractère de certaines lacunes qui gâtent *Brux*. On pense à la suppression des épisodes précédant le meurtre de Fromont, allant jusqu'à celui du comte de Forez. Rappelons que, si elle vient d'une intervention extérieure pour *C*, ms initialement complet donc, elle est due au copiste lui-même pour *Brux*[2]. Autre soutien à l'hypothèse avancée : la datation de ces deux copies, évoquée au cours de leur description. La proximité chronologique de la rédaction de *C* et de *Ars* ne fait guère de doutes. Elle est telle que Louis Stouff a pu écrire, peut-être avec une pointe d'exagération : « ne faut-il pas voir dans *C*, sinon l'ébauche du manuscrit de l'Arsenal, du moins une très ancienne copie de

1. La lacune qui suit vient d'un bourdon : *Brux* articule directement *xpiens* à *qui resembloit*. Or cette proposition relative qualifie en fait *une espie qui estoit proprement au grant maistre de Rodes*. **2.** Sans doute ne faut-il pas tirer de cette comparaison des enseignements trop péremptoires. Dans leur ensemble, les lacunes de *Brux* sont loin d'être identiques à celles de *C*.

ce manuscrit[1] ? » Voici deux nouveaux témoignages de la probable antériorité de *C*. Malgré leur modestie, ils nous semblent fournir des indices dignes d'intérêt, d'autant qu'un nombre non négligeable d'occurrences vérifie le premier : dans *Hervy de Leon fut moult appert (...) saige chevalier*, *Brux* 40v ne respecte pas la déclinaison, comme le fait encore *C* 24r : *Hervy de Leon fut moult appert (...) saiges chevaliers* ; le manuscrit de l'Arsenal et *C* 131v se trompent en disant que Geoffroy doit la franchise de son héritage au comte *Aymery* ; *Brux* 133r (avec *E* 134v, *M* 228r) corrige et écrit *Bertrand*[2].

A quels enseignements conduit l'appréciation des autres mss de ß ? Les écarts – réels – qui distinguent *C* de *Brux*, *E* et *M*[3] ne sont pas suffisamment distinctifs qu'il faille séparer ces mss et les grouper dans des sous-familles différentes. Devant une difficulté soulevée par l'un des quatre mss, les trois autres viennent solidairement à son secours pour fournir ce qui est, sans doute, la bonne leçon. Voici un exemple irritant à première vue. Le prologue de *Brux* 1r pose un problème de lecture et de transcription. Sans aucun doute, le copiste a écrit : ***En** toutes choses comencer on doit appeler le Createur des creatures qui est maistre de toutes les choses faictes et a faire qui doivent tendre a perfection de bien et les autres prins selon les vices des euvres*[4]. Le verbe souligné n'a guère de sens dans ce contexte. Informé des leçons offertes par les autres mss de ß[5], on trouverait légitime d'offrir à ce verbe un jambage supplémentaire et de lire *punis*. Quant au ms de Madrid, on l'a dit dans sa description, il s'isole par les nombreuses et profondes coupes qu'il effectue dans les aventures chevaleresques des fils de Mélusine, notam-

1. LS, p. X. **2.** Voir corr. à 158vb. *E*, *M* et *Brux* écrivent l'explicit en vers. Mais la lacune finale de *C* rend impossible une comparaison plus précise. **3.** Alors que *C* 5r dit : *Qu'est il bon **a** faire ?*, *M* 11v, *Brux* 6v et *E* 4v sont solidaires pour écrire : *Qu'est il bon **de** faire ?* **4.** Nous lisons ici comme M. Debae, 1995, *op. cit.*, p. 382. **5.** *C* 1r, *E* 1r et *M* 1r : *tendre a perfections de bien et les autres pu(g)nir selon les vices des euvres*.

ment dans celles de Geoffroy[1]. Si ce manuscrit n'est pas entreprenant dans le domaine épique, il n'est guère soigneux tout au long de son déroulement. Un nombre non négligeable de ses leçons, certes conformes globalement à celles que partagent les membres de ß, sont médiocres, comme si le copiste comprenait mal ce qu'il transcrit. Non seulement son orthographe[2] mais ses constructions manquent souvent de rigueur[3]. Les phrases sentencieuses sont une pierre de touche révélatrice. *M* 97r : *Il fait bon fermer l'estable quant le cheval soit perdu.* *M* 76v : *On prent* [77r] *pas telz cas sans manches.* *E* présente des traits repérés dans *M*, une *scripta* récente[4] et des erreurs syntaxiques[5]. La comparaison suivante en donnera une idée[6] :

1. Peut-être animé d'une intention parallèle, il offre une variante exclusive, au ton nettement « sentimental ». Elle paraît lors de l'adieu de Mélusine à ses fils (186r) : *Adieu mes enffans, adieu Urien, adieu Gion, adieu Anthoine, adieu Reignault, adieu Eudes, adieu Geuffroy, adieu mes chieres enffans. Car jamais ne me verrez en l'estat que m'avez veue. Helas ! Pourquoy nasqui je oncques de mere pour estre ainsi tourmentee ?* **2.** C'est ici l'occasion de rappeler que *Mélusine* évoque le mariage de Mathaquas, père de Florimont, avec une dame de Duras, ainsi qu'une « montagne fleurie » qui serait la traduction française de *E/Oleneos*. Comme l'indique L. Stouff (1930, p. 49), ces éléments viennent de *Florimont* d'Aymon de Varennes (éd. A. Hilka, 1932) : *De Phelipon de Masidone, / Qui fu noris en Babilone, / Et del fil a roi Maracas (*var. *Mataquaz, Matequaz, Matachaz, Matascas, Matacart) / Qui estoit sire de Duras : / Florimont ot non en fransois, / Eleneos dist en grejois (*var. *Elecheos)*, v. 19-24. Les leçons qu'offrent onze témoins – *Ars* 5ra, *C* 5r, *Brux* 6v : *Eleneos* ; *A* 5r, *E* 4r, *V* 5va, *H* 12ra : *Oleneos* ; *Ste* 21 : *Elineos* ; *D* 6v : *Aleneos* ; *M* 10v : *Oleners* ; *B* ne nomme pas la montagne – font constater une nouvelle fois la spécificité de *B* et les particularités orthographiques de *D* et de *M*. Autre exemple : *M* 11v : *Mesieres seurs.* **3.** *M* 72v néglige l'enseignement de ses confrères de ß (*adeviner sur moy*). Du coup la réponse de Raymondin ne se comprend plus : *« Sire chevallier, este vous venus en ce païs pour donner telle parolles sur moy ? » Et Raymondin lui respondy haultement : « Par ma foy, faulx traytre, il ne devine pas qu'il dit verité. »* **4.** LS, p. XII : « Ce manuscrit [*E*] est peut-être le plus récent si l'on en juge par certaines formes d'expression : *il y eut* pour *il eut* (...) *chatel* pour *chastel*, *mille* au lieu de *mil* ; *son amour* pour *s'amour*. » **5.** Exemples : *E* 1r : *c'est homme qui voir les livres et adjuster foy et acteurs entendre les anciens, les prouvinsses, terres et roiaumes* (manque un verbe, comme *visiter*), [1v] (...) *et sont les chouses merveilleuses en temps de forme et manieres diverses et en temps de paiz selon leurz diverses natures espandues que, sanz* (pour *sauf*) *meilleur jugement.* **6.** « Toilette » minimale pour ces trois extraits. Dans le passage suivant (8r) s'additionnent répétitions et absence de verbe : *Adonc le conte qui moult savoit la chaiche se*

— *Brux* (*C* est lacunaire) 10r : *le conte Emery de Poitiers fut grant pere de layeul monseigneur saint Guillemme (...) et se mist en l'ordre et religion des Blancs Manteaux mais de ce ne vous vueil je faire lonc procés pour ce que je vueil proceder tousjours avant du conte Emery et de notre vraie matiere.*

— *M* 16r : *le conte Emery de Poitiers fut grant pere du loyal monseigneur saint Guillaume (...) et se mist en la religion des Blanches Manteaulx mais de ce ne vous veille pas faire long procés mais veul toujours proceder avant du conte Emery et nostre vraye matire.*

— *E* 6v : *le compte Emery de Poitiers fut grant pere desloyal monseigner saint Guillaume (...) et se mist en lordre de religion des Blancs Manteaulx, mais de ce je ne vous en veux faire longs procés et parla du conte de Poictiers.*

Ces observations orientent vers les conclusions suivantes. Les quatre membres de cette famille forment un ensemble qui présente quelques parallèles avec le quatuor **α2** (pas de copie privilégiée dont dériveraient les trois autres ; clivage net entre mss soignés et négligés, rédactions que les copistes ont voulu brèves ou amples). *C* est la copie de **ß** la moins éloignée de celle de *Ars*. Mais ce manuscrit, comme son proche parent *Brux*, et comme *M*, est trop gravement lacunaire pour servir de socle à une édition. *M* – véritable *digest* narratif – et *E* offrent une version médiocre de la leçon fournie par le couple *C* = *Brux*.

Arrêtons-nous un moment pour apporter deux nouveaux éléments à cette enquête en filiation. Le premier est fourni par les éditions imprimées. Dans son article de 1988, Laurence Harf-Lancner observe que, autour de 1520, deux nouveaux récits naissent du roman de Jean d'Arras : *L'Histoire de Mélusine* et celle du plus formidable de ses fils, *L'Histoire de Geoffroi à la grand dent* : « L'édition Philippe Le Noir, que l'on date d'environ 1525, en offre actuellement le témoignage le plus

va enfferez en l'escu de la pointe de la pointe de l'espieu qui moult fut agüe, mais l'escu du sangler dur qu'il avint, par la force du sangler, que le conte versast a genouz.

ancien. Mais Philippe Le Noir a repris le fonds de son père Michel qui, précisément, avait édité en 1517 une *Mélusine* (...) peut-être la première édition du nouveau roman », aujourd'hui disparue. La séparation romanesque de la mère et du fils s'effectue par la disparition, dans l'édition de 1525, de quatre séries d'épisodes exposant les équipées de Geoffroy : 1. « l'aventure d'Irlande, celle de Terre sainte et la décision d'affronter le géant Gardon » ; 2. « incendie de Maillezais, assassinat de Fromont » ; 3. « le combat de Geoffroi contre le géant Grimaut (...) la découverte du secret des origines de Mélusine (...) puis le châtiment du comte » ; 4. « le repentir, son pèlerinage à Rome (...), ses exploits en Autriche (...) l'aventure suprême qui oppose Geoffroi (...) à un mystérieux chevalier de l'autre monde »[1]. Bref, *L'Histoire de Mélusine* s'enrichit de l'absence de celle de Geoffroy[2]. Ne peut-on établir le parallèle suivant : les lacunes volontaires de *M* (qui efface les aventures de Geoffroy en Irlande, en Terre sainte, et l'exécution de Gardon) ajoutées à celles souhaitées par le copiste de *Brux* correspondent presque exactement[3] à l'ensemble massif constitué des trois premières séries évoquées à l'instant. Quoi qu'il en soit, il apparaît que les coupures, concertées et soignées, de l'édition de 1520, germes de la naissance des *Histoires de Mélusine* et *de Geoffroi*, se révèlent déjà dans le sort destiné à Geoffroy par plusieurs manuscrits des années 1460-1480[4]. Dit autrement, ces manuscrits, par la volonté du copiste ou à cause de l'intervention de mains extérieures, sont, à la suite de *C*, les témoins de la dichoto-

1. 1988, art. cit., pp. 361-363. **2.** Qui vit désormais une existence autonome : elle « connaît six éditions, entre 1530 et 1597 », *ibid.*, p. 363. **3.** Sans que les effacements s'effectuent terme à terme. **4.** Rappelons les omissions infligées aux exploits de Geoffroy : *Brux* (de la main du copiste) = *Ars* 133vb-146va ; *H* = *Ars* 131va-137ra ; *C* = *Ars* 133rb-142va ; *M* (de la main du copiste) = *Ars* 106rb-129va. Finalement, la lacune correspondant aux ff 133vb-137ra est commune à trois mss, *Brux*, *H* et *C*.

mie qui, plusieurs décennies[1] avant le texte imprimé, détache le roman consacré à Mélusine de celui réservé à son terrible fils. Cette remarque prendrait plus d'ampleur si l'on suivait deux nouvelles perspectives. La première partirait des manques repérables au sein du roman en vers de Coudrette : les exploits du sixième fils de Mélusine en Bretagne, en Terre sainte et en Allemagne, également son combat contre le *chevalier fae*. La seconde perspective s'ouvrirait sur l'absence, dans l'édition princeps, des déficiences qui invitent à relier l'édition de 1525 et **β**. Au contraire, dans *Ste*, les omissions ont plutôt pour effet « de centrer la narration autour de Geoffroy[2] ». Or les mss de **α** n'effectuent pas ce recentrage, ce qui confirme, sans aucun doute, leur ancienneté. On peut donc soutenir que les éditions de 1478 et de 1520 offrent un excellent poste pour voir comment, à partir des divergences qui travaillent déjà la tradition des copies de la noble histoire de Lusignan, naissent des romans obéissant à des critères esthétiques et moraux différents.

Des fragments Rosenzweig viendra le second élément susceptible d'étayer notre classement. Avant de le considérer avec un peu d'attention, il est indispensable de prendre des précautions. Il est, en effet, périlleux de tenir compte d'un document que personne n'a vu, si ce n'est l'heureux archiviste, dont la transcription – invérifiable – a soulevé des réactions circonspectes de la part de l'un de ses très rares commentateurs, Gaston Paris[3]. On l'a dit, ce recopiage conserve deux fragments qui entourent l'expédition de Geoffroy en Terre sainte. La seule édition que, à leur époque, pouvaient connaître Gaston Paris et Léo Desaivre était celle de Steinschaber-Brunet. C'est donc tout naturellement qu'ils établirent des liens entre les fragments et l'édition princeps[4] et constatèrent l'évidence : le défaut, dans l'imprimé de 1478, des quatorze

1. Les carences de *H* étaient constatées avant 1469. 2. L. Harf-Lancner, 1988, p. 358. 3. 1872, p. 506. 4. « Ces fragments sont à peu près intégralement reproduits dans l'édition de 1854 du roman de Jehan d'Arras », L. Desaivre, p. 211. L'édition de L. Stouff (1932) ne s'intéresse pas aux fragments Rosenzweig.

lignes qui terminent le second fragment. Louis Rosenzweig aurait donc trouvé non seulement un manuscrit inédit mais qui offre les leçons précisément absentes du texte qui le « reproduirait ». Que peut-on dire de cette originalité à la lumière de la tradition manuscrite esquissée ci-dessus ? Pour répondre, on ira sans attendre aux constats les plus nets. Le plus évident et le plus massif est l'étroite proximité de ces fragments avec le groupe **α** [1]. A quelques écarts orthographiques et quelques variantes lexicales près, leur leçon s'obtient en copiant *Ars* ou *A* [2]. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les ff. 115ra-116ra de notre édition en regard du premier fragment du *Bulletin polymathique du Morbihan* de 1871. En voici les dix premières lignes ; le texte et la ponctuation viennent de *Ars* 115ra ; les leçons de *A* 94v sont soulignées, celles de R 56 (en gras et entre parenthèses pour les omissions) :

> *et ses damoiselles et Hervy son filz, qui avoit .v./cinq ans, et ceulx qui devoient garder le port et le païs. Le roy ot prins congié et estoit entréz en mer. Et pour l'eure il avoit bien .xiiii*[m]*. combatans, que arbalestriers que* ***autres*** *gens d'armes. Et lors furent les voiles levees et s'esquippent du port, et s'en vont singlant de tel force que la royne, qui fu en la maistre tour, en perdy tost la veue. Et sachiéz que le tiers jour aprés, Gieffroy au grant dent arriva soubz le Limaçon, mais le maistre du port ne le laissa pas entrer dedens. Non pourtant fu moult esbahiz quant il apperçoit/*

1. Membre éminent de **ß**, *C* témoigne de l'écart qui distingue sa famille de *R*. Face à *Ars* 127vb = *A* 105r et *R* 58 (passage commençant par : *la mort Jhesucrist apréz son/****le*** *crucifiement*), *C* 109v écrit : *la mort nostre seigneur Jhesuchrist après ce que les juifs l'orent cruxifié.* (...) *empereur de Romme, a tout homme qui en voullit avoir .xxx. juifs pour un denier* (...) *ilz se feussent voulentiers entrebaisiéz.* Egalement, pour *Et descendirent les haulx barons au port et vindrent ou chastel* des trois premières copies, on lit dans *C* 110r : *Et ne descendirent que le roy Guion et ses gens et le roy Urien et Geuffroy et le maistre de Rodes et les grans barons de leur compaignie, et s'en vindrent en chastel* (suivent les fêtes à Chypre et à Rhodes). **2.** L'archiviste inventeur fait peu d'erreurs de transcription. Cependant, il faut lire *de gallee* pour *de Galles* (*R* 57, *Ars* 116ra), dans la phrase concluant le premier fragment : *le plus saige homme de Galles qui nous soit demouréz* ; *parmy tant que* (*les Sarrasins* ; *Ars* 127rb) pour *par mitant que* (***R*** 58).

perçoit** sur les vaisseaux* (les armes de Lusignen***) *et* (*es*) *bannieres. Si ne sçot que penser, mais tantost vint* [115rb][1].

La lacune marquée n'est pas isolée. Dans une certaine mesure, les deux fragments de *R* offrent une leçon un peu moins consistante que celle des deux autres mss. La réaction de la reine, qui suit immédiatement notre illustration, est délestée de tous les mots en gras : « *Aléz savoir que c'est, **car, se il n'y a trahison, il n'y puet avoir que bien ! Et aléz parler a eulx et savoir mon/ moult que c'est**, et ayéz voz gens tous prests sur le port, s'ilz vouloient arriver par force que ilz en feussent contrediz.* » Ainsi est confirmée la communauté des copies *Ars* et *A* qui forment, ces exemples le signalent, un couple plus soudé que les alliances occasionnelles passées avec un énoncé de *R*. On relève, entre autres : *A* = *R* pour *Laissiéz nous arriver* (*Ars* 115rb : *entrer*) et *Lors appella le maistre* (*Ars* 115vb omet *appella*) ; *Ars* 115vb = *R* : *Dieux vous octroit bon amendement* (*bon* manque dans *A* 95r) et *dictes a son frere que, il et vous, atout* (...) *venéz* (*A* 95r : *il et vous venéz atout*). Inutile d'y insister, Gaston Paris et Léo Desaivre ont commencé à soulever le voile, l'édition princeps expose d'indiscutables divergences avec *R*, surtout vue au prisme des mss qui sont réellement solidaires des deux fragments. *Ste* escamote ici quatorze lignes connues par toutes les autres copies et ajoute là des lourdeurs incon-

1. Pour confirmer, comme en négatif, la jonction de *R* et d'**α1**, on soulignera les particularités distinctives de *D* (ici 177v), porte-parole de **α2** : *et ses damoiselles et Hervy son filz, qui avoit .v. ans, et ceulx qui devoient garder le port et le paÿs. Le roy ot prins congié et estoit entré en mer. Et pour lors il avoit bien .xiiii*[m]*. combatans* [178 r], *que **homes d'armes** que arbalestriers. Et lors furent les voilles levees et s'esquippent **en mer** et vont singlant de tel fource que la royne, qui estoit en la plus haulte tour, en perdy tost la veue. Et saichiés que le tiers jour aprés, Gieffroy **la** grant dent arriva **au** Limasson, mais le maistre du port ne le laissa pas entrer dedens. Non pourtant il fu **tout** esbahis quant il apperceust les armes de Lusignen **sur les vaisseaux, aux** bannieres.* Quant à *C* 98v, représentant de **β**, il allonge et raffine : *tant gens d'armes comme gens de trait, et furent les voilles levees a plain vent et se commanderent a Dieu et s'esquipperent en mer et s'en allerent singlant de tel force* (...) *les deux tours du clos et leur demanda tout hault : « Quelz gens estes vous ? »* (...) *.xl. chevaliers de vostre compagnie et vous en venir esbatre devers madame la royne. »*

nues par ailleurs [1]. On retiendra que *Ste* 327 et *D* 201r partagent un élément conjonctif saillant, ce chiffre précis qu'ignorent *Ars*, *A* et *R* : Titus venge *la mort de Jhesucrist quarante ans (anprés le cruxiffiment)*. Proche, comme on l'a souvent prétendu, de l'imprimé, *B* « l'intermédiaire » se joindrait-il à *R* ? Encore une fois, cette piste serait vaine. Pour s'en tenir au début du premier fragment, *B* 139v rature totalement l'intervention de la reine Hermine : *et ne sceust* [*le capitaine*] *que penser et pour ce envoya savoir que c'estoit et fit mectre gens sur le port pour le defendre si besoing estoit.* En un mot, *B* offre des premières lignes du fragment initial une version significative, condensée et spécifique [2] :

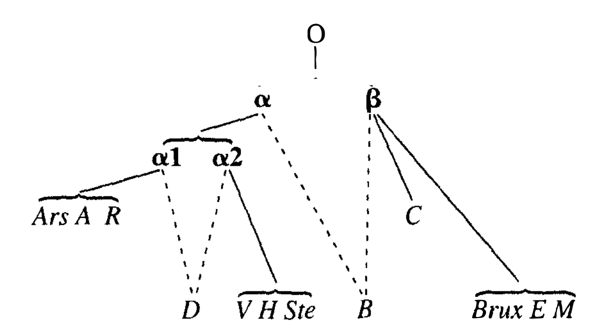
> *L'istoire nous dit que le roy Urien de Chipre assembla bien xiii^m hommes d'armes et gens de traict et s'en vint monter en armes (?) au port de Limasson. Et jusquez la le vint conjoyé la reine Hermine et son filz, Henry, qui avoit environ .v. ans. Ils ordonnent leurs gardes au port et au pays et s'en monta en mer. Et misrent voille au vent tellement que en peu d'eure la royne et les autres en perdirent la veue. Et le tierz jours après Geuffroy arriva au port de Limasson.*

Que conclure de cette digression autour de *R* ? La présence, dans *B*, des quatorze lignes absentes de *Ste* n'a rien d'étonnant ni de significatif : tous les autres manuscrits, y compris les brefs extraits de *R*, les consignent (sauf *M*, lacunaire). L'important n'est donc pas là. On doit à Louis Rosenzweig d'avoir transmis un nouveau témoin de cette part de la tradition de *la noble histoire de Lusignan* qu'incarnent deux témoins – groupe **α1** – sans doute parmi les plus proches de la rédaction initiale. Cet énoncé circonspect vise à esquiver le problème, insoluble ici, de la datation de *R*. Mais, pour ne pas éluder totalement la question

1. Comparer *Or est vray que quant le roy eubt pris congié et fut entré en mer (...) et se esquipperent du port, et se boutèrent en mer* (297) et le passage correspondant dans *Ars* 115ra (= *A* 94v et *R* 56). 2. Comme il gommera la totalité du châtiment infligé par Titus aux juifs. *R*, second fragment, p. 58 = *Ars* 127vb ; *B* 154r : *Jherusalem qui encore n'estoit raperee de la destruction de Vaspasien et Titus son filz et demoura Geuffroy troys jours au saint sepulcre en devocion et cependant y arriverent les roys Urien et Guyon et pluseurs autres chrestiens.*

de son antériorité par rapport à tous les autres manuscrits, on s'appuiera sur ce rappel : les bribes sauvées donnent une version qui, regardée de près, n'est pas identique en tous points à celles de ses deux « frères » ; *R* ne les recopie donc pas et il semble probable que ces trois copies d'inégale ampleur dérivent indépendamment d'un seul modèle. Proches de *Ars* et de *A*, ces deux très courts fragments ne sont donc pas d'un grand secours pour accroître notre connaissance de **α** et bouleverser les filiations établies [1]. Redisons en effet, mais la prudence est de rigueur, que *Ars* et *A* paraissent offrir un texte lexicalement plus riche et plus complet que celui de *R*. Voici un dernier indice complétant les gages déjà fournis. La phrase suivante (*Ars* 127rb), montre à la fois la grande proximité des versions et les interventions « appauvrissantes » de *R* 58 (en gras ; on remarquera qu'elles induisent la répétition du verbe *donner*, évitée par le ms de l'Arsenal) : *ilz furent d'accort parmy tant que les Sarrasins leur* ***donnerent*** (*R* gomme deux verbes ***restituerent et*** [127va] ***rendirent***) *tout quantqu'ilz avoient frayé sur le voyage et pour raler dont ilz estoient venuz, et chascun an deurent* (suppression de ***payer et***) *donner au roy Uriien .xxx*^{m}*. besans d'or.*

On peut retourner maintenant aux liens passés entre les douze témoins considérés. A la suite de ces arguments, on les présentera sous la forme du *stemma codicum* suivant :



1. Les contiguïtés mises en évidence sortent confirmées par cette nouvelle comparaison. *D* est moins éloigné du trio *Ars*, *A* et *R* que ne le sont *B* et *Ste*.

On l'a compris : notre manuscrit de base sera celui que Louis Stouff a déjà édité en 1932, le manuscrit 3353 de la Bibliothèque de l'Arsenal [1]. Plaident en sa faveur, non seulement les qualités et son ancienneté déjà signalées, mais le bon état et l'excellent achèvement de son texte qui ne montre pas de véritables lacunes. Comme annoncé précédemment, pour corriger son lot normal d'erreurs individuelles, nous privilégierons un manuscrit de contrôle, *A*. Son appartenance à la sous-famille **α1** permet d'envisager des leçons en cohérence avec le texte de l'Arsenal. *A* présente l'avantage d'offrir un texte très fidèle, mais qui va, on l'a dit, jusqu'à la faute. Cette difficulté engage donc à s'appuyer sur une copie susceptible d'éviter les défauts des deux premiers. Ce sera *V*, manuscrit de **α2** souvent précieux pour les solutions qu'il propose face aux défaillances de *Ars* et de *A* [2]. Afin d'illustrer la communauté des variantes venues de *C* et de *Brux* (**ß**), qu'il était souvent intéressant de proposer en regard des leçons de **α**, on a cité ce couple de façon récurrente, liant ces conjoints par =.

1. « Précieux manuscrit de l'Arsenal », dit L. Desaivre qui loue « la matière sur laquelle il est écrit, les miniatures dont il est orné, le nombre de ces miniatures égal aux espaces vides des trois autres exemplaires [*A*, *C* et *E*]. Enfin les dessins achevés ou non achevés du n° 7556² [*C*] sont évidemment la copie grossière des miniatures de l'Arsenal. Il serait difficile de trouver des signes plus probants », pp. 143-144. A sa suite, LS rappelle que le manuscrit de l'Arsenal « est considéré depuis longtemps comme la copie la plus ancienne et la meilleure », p. VII. En 1933, R. Bossuat, à son tour, notait à propos du choix, par LS, du ms de l'Arsenal : « Le choix est bon ; des cinq manuscrits qui nous ont transmis cette longue histoire, c'est assurément le meilleur, le plus correct et le plus ancien », 1933, art. cit., p. 378.

2. On précisera, au besoin, les manuscrits dont les énoncés confirment la leçon inattendue de *Ars*, *A* et *V* (corr. à 104vb) et ceux qui permettent de corriger les rares leçons erronées qu'ils ont en commun (142vb et 158vb).

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE ÉDITÉ

Le texte de *Ars* a été conservé même quand sa leçon se distingue de celle des autres manuscrits. Nous sommes intervenu seulement quand les manques, les répétitions ou les erreurs empêchaient la compréhension du récit. Les leçons rejetées [1] du manuscrit de base sont reproduites en pied de page. Elles sont suivies des indications de la correction (ajout, suppression de répétition, etc. [2]) ainsi que du sigle des témoins servant à la correction. Les variantes, retenues parce qu'elles présentent un intérêt grammatical ou qu'elles offrent de notables initiatives lexicales, sont citées en fin de document.

Toilette du texte.

Selon l'usage actuel, nous avons ajouté majuscules et ponctuation, tout en nous efforçant de respecter le mouvement de la phrase. En général, nous avons appliqué les « Règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux [3] ». Leur application est tempérée par endroits à la lumière des recommandations données dans *On Editing Old French Texts*, de A. Foulet et M. B. Speer, et dans les *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* du Groupe « La civilisation du Moyen Âge » de l'Ecole nationale des chartes [4]. Quelques commentaires éclaireront l'usage fait de ces conseils éditoriaux :

— Nous avons conservé les chiffres romains tels que le manuscrit les écrit (en plaçant un point avant et après ces chiffres).

— Pour la commodité de la lecture nous avons cor-

1. Corrections effectuées : lettres ou mots omis ou répétés à tort, graphies erronées, omission d'un mot ou d'un groupe de mots, saut du même au même, constructions incohérentes, groupe de mots déplacé, confusion masc./fém., sing./plur. ou confusion de personnes, confusion sur les noms propres. 2. Principales abréviations utilisées : *mq.* : manque ; *corr. d'ap.* : corrigé d'après ; *rép. de* : suppression du terme ou du groupe cité, répété à tort ; *aj. d'ap.* : ajouté d'après. 3. Publiées dans *Romania* (LII, 1926, pp. 243-249). 4. The Regent Press of Kansas, 1979, pour le premier ouvrage ; *Fasc. I* et *II*, Paris, 2001 ; *Fasc. III*, Paris, 2002, pour le second.

rigé *quil, quilz*. En revanche nous avons maintenu l'alternance *s/c*, pour la conjonction *se* comme pour le démonstratif *ce(s)*.

— Le copiste utilise des abréviations usuelles. Lorsqu'il développe les mots *comment, femme*, il écrit deux *m*. On a suivi son exemple.

— Nous avons employé le tréma avec prudence et son emploi est restreint : pour distinguer les formes homographes ou presque homographes ; également pour marquer des hiatus que dissimule la graphie médiévale et, ainsi, lever des ambiguïtés comme *argüer*, *traÿr* (« trahir »), *chaïr/cheïr*, *aÿr* [1]. Pas de tréma, donc, sur les terminaisons de *logeiz*, *cliqueteiz*, *beney*, *ouy*, ni sur *payens* (comme *layens*) et *ouil* ; mais tréma sur *oï*, *cloïst*, *esjoÿ*.

— Nous avons systématiquement utilisé l'accent aigu sur le *e* tonique des plurisyllabes à la finale absolue ou en syllabe finale devant *-s* et *-z*. Ce *e* tonique est ainsi distingué d'un *e* non accentué devant *-z* dans des substantifs comme (*les*) *croniquez*, (*ses*) *espiez* (espions), et des formes verbales comme les impératifs *faictez*, *dictez* ou la 5ᵉ personne du passé simple de *veoir* : *veistez* [2].

— La copie distingue *i/j*. Pour ce qui concerne *u* et *v*, uniformisation de *u* pour les futurs et les formes en *-roie* des verbes « avoir » et « savoir » (comme le suggère l'alternance *vous orréz /vous auréz* [3]), étendu au verbe « pouvoir » (*pourrions* et non *povrrions*). Adoptant les conclusions de Jodogne, nous transcrivons *pouoir* et *pouez* [4].

1. Nombre d'hiatus sont phonétiquement réduits à l'époque de nos copies, d'où *feis*, *meis*, *peu*, *veu*, etc. En conséquence, d'autant que la compréhension de ces formes ne soulève pas de difficultés, nous écrivons *seur* (« sûr ») comme son homographe *seur* (« sœur »). Le copiste a indiqué l'hiatus dans les termes formés sur *esbahi(s)* en utilisant le *h* ; quand cette lettre est absente, l'hiatus est indiqué par *ï* (*esbaïssiéz*, f. 131va). A propos de *abbaye/ abbaïe* (135vb), voir P. Fouché, 1969, p. 438. **2.** Pour ce qui est des participes passés féminins, dits « picards », terminés par un son palatal, on rencontre plus souvent les terminaisons *-ie* (*couchie*, *lie*) que celles en *-iee* (*eloigniee*, *logiee*). *Nuitie* cohabite avec *nuitiee*. **3.** Cf. A. T. Baker, « Le futur des verbes *avoir* et *savoir* », *Romania*, LXIII, 1937, pp. 1-30. **4.** Cf. O. Jodogne, « *Pouoir* ou *povoir* ? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouvoir* », *Travaux de linguistique et de littérature*, IV, 1, 1966, pp. 257-266.

— Agglutination majoritaire dans *monseigneur*, *madame* et *mademoiselle*, sauf dans les cas où un serviteur (réel ou métaphorique) s'adresse explicitement à un(e) supérieur(e) hiérarchique.

— Pour distinguer *-ct* et *-tt* que ne différencie pas la *scripta*, nous nous sommes laissé guider par l'étymologie (*exploictié*, *quitte*, *mettoit*).

— Majuscule pour les noms se rapportant à la Trinité et à la Vierge mais pas pour les déterminants qui les accompagnent.

— Le superlatif absolu maintiendra l'agglutination de l'intensif *tres* et de l'adjectif, selon la graphie du copiste.

— Transcription en un seul mot des expressions et des termes qui sont passés agglutinés en français moderne : *myenuit*, *alarme*, *puisque*, *nonobstant*, *pourtant* (mais pas *tous jours* ni *touz jours*), sauf quand les formes non agglutinées ont un sens spécifique (*puis que* = « depuis que » ; *pour tant* = « c'est la raison pour laquelle »).

Observations sur la langue et la ponctuation[1].

Tenant compte des caractères grammaticaux propres à cette *scripta*, nous n'avons ni corrigé ni uniformisé dans les cas suivants :

— Alternance, tout au long du texte, des marques de la conjugaison à la 1re personne du présent de l'indicatif (*sui/suiz*, *vien/viens*) et à la 3e personne du passé simple de *estre* (*fu/fut*).

— Hésitation sur le genre de *navire* : *le navire grant/la navire prinse*, 65va.

— Maintien occasionnel du féminin semblable au masculin dans les adjectifs épicènes : *grant desir*, 3va ; *pour quel cause*, 26vb ; *grant alleure*, 69va ; *meschant*

1. Ces lignes se bornent à exposer quelques phénomènes constitutifs de la langue du copiste qui auraient pu justifier des corrections de notre part. Ces précisions sur la procédure éditoriale adoptée ne doivent donc pas être considérées comme une étude paléographique, grammaticale et lexicale en tant que telle.

creature, 132vb ; *plus grande et plus puissant*, 157va, sans oublier *Gieffroy au grant dent.*

— Usage intermittent de *le* pour *les* : *que on ne le* (les frères) *peust surprendre*, 56vb.

— Présence de formes fléchies de *atout*[1] : *atous les barons*, 22ra ; *atoute leur puissance*, 114vb ; mais *atout grosse navire*, 65vb.

— Graphie inverse, très fréquente, de *traist*, 3e personne du présent de l'indicatif de *traire.*

— Maintien de la forme *il* comme pronom personnel sujet pluriel : *il en ont encores* 70va.

— Absence de pronom sujet : *Et avons souffert*, 128vb.

— Absence de *plus* dans les constructions superlatives : *un des beaulx bacheliers*, 50vb ; *un des fiers et des puissans Sarrasins*, 71va ; *un des preudoms et un des plus vaillans*, 90vb.

— Absence d'article (fréquente après *laissier*, *traire* et *ferrer*) : *trairent chevaulx*, 48ra ; *ferrer chevaulx* 49va ; *n'euz sang traict*, 142vb ; *laissierent bons gouverneurs*, 153ra.

— Accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* avec le cas régime placé derrière : *il a deffiee la damoiselle et son paÿs*, 78rb ; *Gieffroy ot oÿe l'escusacion*, 113rb.

— Alternance de construction directe et indirecte dans *mis* (*a*) *mort*, 12rb ; *le roy Selodus a mis mort*, 99ra ; et *foison* (*de*) : *grant foison vins*, 93ra, *grant foison dames et damoiselles*, 156va.

— Maintien de la construction non prépositionnelle du complément déterminatif : *le tresor ton pere*, 6ra ; *la lignie Josselin*, 38va ; *la gallee Uriien*, 47ra ; *la joue Anthoine*, 87ra.

— Maintien du *-s* de l'ancien cas sujet singulier comme terminaison des participes passés avec *estre* et des attributs : *il est tous desarméz*, 29rb ; *mon pere est preudoms et loyaulx*, 30rb ; *ce n'est pas uns homs*, 125ra.

1. En un seul mot, signifiant l'accompagnement, non l'attribution comme *donna a tous ceux*. Voir, de C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIVe et XVe siècles*. Paris, Nathan, 1997, pp. 336-337.

— *Tout* adverbe invariable devant un verbe, *s'en vint tout ardant*, 76vb ; variable devant un adjectif ou un participe passé : *Uriien qui estoit tous arméz*, 60rb (cf. cas précédent).

— Absence d'un des membres symétriques dans les séquences énumératives : « *Par foy* [manque *dit ly un*] » (...) « *Par foy, dit ly autres* », 26ra ; *a lui complaindre* [on pouvait attendre – comme le dit *B* – *une heure*] *de la doulour qu'elle ot de son pere et, l'autre heure...*, 60ra.

— Accord du verbe avec le sujet[1]. Cas où le verbe est au singulier alors qu'il a plusieurs sujets exprimés (souvent alternance d'accords) : *l'orgueil et la niceté puet bien estre*, 10vb ; *Cilz qui ont devocion* (...), *si se traye*, 56vb ; *Anthoine et Regnault font sonner leurs trompettes et fait sa bataille mouvoir*, 97va ; *la foldre et la tempeste y deust cheoir*, 140va ; *Tant cheminent leurs ostz que ilz trespassent la Lorraine et se met es plains*, 153ra ; les sujets coordonnés sont postposés au verbe qui ne s'accorde qu'avec le premier : *Et vint Remondin et Alain et ses enfans*, 27vb. Cas inverse : accord par syllepse (idée de pluriel contenue dans un substantif singulier à valeur collective) : *noble lignie* (...) *qui feront*, 5vb ; *tout chevalier de noble lignie qui y vouldront*, 6ra ; *sa gent le virent*, 37va.

Même élusif, un commentaire sur la ponctuation de notre manuscrit de base est souhaitable. Comme l'observe justement Gabriella Parussa, « ces dernières années, (...) un certain nombre d'études concernant les marques de ponctuation utilisées par les scribes médiévaux (...) ont clairement montré l'importance que peut assumer cet élément dans l'étude des langues d'un texte[2] ». Pour indiquer des pauses ou circonscrire des unités discursives, le manuscrit de l'Arsenal utilise des points, plus rarement, des « traits obliques inclinés vers la droite [incurvés dans *Ars*], tracés très finement et parfois peu visibles, que l'on appelle *virgule*[3] », il se sert

1. *Ibid.*, p. 405. 2. Christine de Pizan, *Epistre Othea*. Droz, Genève, TLF, 517, 1999, p. 109. 3. *Ibid.*, p. 110.

également des majuscules. Mais il serait très exagéré de prétendre qu'il en fait un usage cohérent et systématique. Voici trois observations qui sembleraient, toutefois, témoigner de l'ébauche d'une régularité, elles concernent essentiellement la ponctuation « externe », séparant les phrases, et non la ponctuation qui leur est « interne », celle dont la traduction fera cependant un large usage[1] :

— Les outils de coordination, quand ils marquent une sorte d'articulation logique, commencent souvent par une majuscule et il arrive qu'ils soient précédés d'un point, c'est dire combien les coordonnants rythment cette prose. Voir les innombrables *Et* qui, précédés d'un point, hachent le récit : *Et n'estoit pas le roy Fedric fort asséz. Et s'estoit mis en sa cité de Prange, lui et la plus grant partie de ses gentilz hommes* (90vb). Exemple venu de 76va : (. le point manque) *Or advint en pou de temps* (...)[2]. *Et scot comme et le seigneur* (...) (.) *Et ne lui estoit demouré* (...).

— L'« interlocution » s'annonce régulièrement par l'une et/ou l'autre des marques de ponctuation (comme l'ouverture et la fermeture des guillemets) : . *Haa nobles homs ne veuillez pas refuser* (62rb) ; . *Haa monseigneur dist Guyon quant vous aures* (70va-vb). Même usage de la ponctuation pour l'introduction du discours direct : . *Par foy sire, dist le patron* (117va) ; *mais dist* (.) *Par Mahon* ; (.) *Par mon chief, dist le gallaffre* ; . *Par foy, dist le soudant* (118rb). Mais dans ces deux situations, la ponctuation fait fréquemment défaut ou est très inconstante : (fin des propos de Urien) *la vouldront suppediter* (.) *lors ot le roy grant joye* ; . *Lors lui escrie* (132rb).

— La ponctuation sépare des parties – circonstancielles, souvent – en diverses propositions. Voici un exemple qui illustre les trois observations : . *Et en pou de temps assembla bien de .vi. a .vii. mil hommes. Et se part*

1. Pour marquer des incises, détacher des propositions relatives, des participes présents, etc., à l'intérieur de la phrase. 2. Ces points de suspension ne remplacent que la fin de la phrase. Nous évitons, bien sûr, d'écrire la ponctuation contemporaine que l'on peut voir dans l'édition.

de son paÿs et y laissa bon gouverneur (« virgule ») *Puis* [92ra] *erra tant.*

Bien que sommaires, ces remarques montrent comment la narration et la syntaxe, en se structurant, tendent à charpenter une prose que menacent la dilatation et le décousu.

REMARQUES SUR LA TRADUCTION

Nous avons souhaité présenter une traduction intégrale[1] en regard du texte de Jean d'Arras. Ce vœu semblera peut-être regrettable ou inopportun. Ne risque-t-il pas de faire passer ce témoin du français du XVe siècle à la « niveleuse de la traduction[2] » ? Le lecteur du XXIe siècle pourrait, dit-on, au prix d'un peu de bienveillance et d'une once d'attention, aller à la découverte de cette langue aux allures à première vue si familières. Eclairé par l'appareil de notes historiques et philologiques, l'original devrait, à lui seul, le satisfaire, évitant ainsi le soupçon qui plane sur le résultat d'une traduction, souvent douteux, parfois mensonger et mutilant. L'intraduisible n'est-il pas une valeur ?

Comment ne pas donner prise à de telles opinions ? Il n'est pas certain, en premier lieu, que la connaissance, plus ou moins exacte, de l'origine historique ou culturelle d'une œuvre littéraire, de sa tradition manuscrite et des traits propres à son expression, donne accès à sa signification, estompant du même coup l'intérêt de sa traduction. Le deuxième argument naît d'un constat d'évidence : *Mélusine* offre à la lecture une masse imposante, aux ramifications narratives complexes,

1. Elle vient après celle que M. Perret a publiée, en 1979, et qui a été justement reconnue pour sa fluidité et sa clarté. Paris, Stock, Plus Moyen Âge, 1979. Cette traduction partielle était, notamment, précédée par l'adaptation de L. Stouff, *Mélusine ou la Fée de Lusignan*. Paris, Librairie de France, 1925. 2. Expression de M. Plouzeau, « Compte rendu de *Perceforest*, 2e partie, t. I, édition critique de G. Roussineau, 1999 », *Romania*, 2000, pp. 242-271, p. 243.

parfois peu lisses, témoignant souvent d'un indiscutable attrait pour l'emphase[1] et la monotonie ; notre roman goûte, par ailleurs, les termes réalistes et techniques qu'il n'hésite pas à amonceler. Si tant est qu'il soit compréhensible, ce récit est-il alors lisible[2] ? Sa lecture suscite-t-elle l'intérêt et l'émotion de celui qui s'embarque sur cette prose rebondie et « chaloupée[3] » ? Une troisième raison plaide en faveur de la traduction des aventures des Lusignan, elle a trait à la fameuse altérité du Moyen Âge et à l'incessante fascination qu'elle exerce de nos jours. Ce temps que nous aspirons à connaître et à nous approprier paraît proche : des pans entiers de sa langue, de sa culture, de son art, de sa foi semblent accessibles. N'est-ce pas ce sentiment de familiarité qui s'impose lorsqu'on ouvre une page de *La noble histoire de Lusignan* ? En réalité, le Moyen Âge est inexorablement loin de nous. L'altérité de ses œuvres est un fait. Divers traits incontestables, d'ordre culturel, historique et linguistique[4], creusent l'étrangeté qui nous tient écartés de l'époque où s'impose la prose romanesque, d'autant plus quand son accès prend l'allure d'une séduisante proximité. Bref, il faut traduire.

C'est pourquoi, afin de faciliter l'intelligence de l'une des œuvres marquantes de l'art littéraire du Moyen Âge, nous pensons utile une traduction qui, idéalement, permettrait de garder la « bonne distance », aussi bien vis-à-vis du texte médiéval que du penchant, toujours présent, à raboter cette œuvre lointaine. Conséquence directe de cette option, la traduction présentée penche plutôt pour une certaine littéralité. Ce choix va de pair avec l'espoir d'éviter les deux manières qui transposent

1. Traits qui ne lui sont pas propres. Voir B. Cerquiglini, *La Parole médiévale*. Paris, éd. de Minuit, 1981, p. 13. 2. D'autant que la compréhension (éventuelle) n'abolit pas forcément la traduction : « Une traduction est-elle faite pour les lecteurs qui ne comprennent pas l'original ? », s'interroge W. Benjamin, *Charles Baudelaire. « Tableaux parisiens ». Traduction et avant-propos sur la tâche du traducteur*. Heidelberg, R. Weissback, 1923 (*Œuvres*, traduction de M. de Gandillac. Paris, Gallimard, t. 1, 1977, p. 244). 3. B. Cerquiglini, 1981, p. 37. 4. Comme le lexique, souvent tout à fait différent du nôtre, parfois truffé de faux amis.

la fascination dont on vient de parler dans le champ de la traduction : le « mot à mot » d'une part, la « traduction littéraire » de l'autre ; soit rester au plus près du manuscrit, avec respect et déférence, soit restituer en embellissant, en cherchant d'élégantes et nobles équivalences[1]. S'il n'est pas sûr que ce but soit atteint, voici comment il peut se justifier[2].

On a admis qu'une traduction est une transformation, maîtrisée par le souci de servir le sens de l'œuvre[3]. Dans le prolongement des observations avancées ci-dessus, on s'est adossé à l'idée selon laquelle ce roman exprime un véritable mythe appelant une multiplicité d'écritures « génériques ». Ce constat de départ engage les trois options suivantes. En premier lieu, il incite à privilégier le lexique concret et figuratif, quitte à conserver tels quels certains termes[4] et à traduire le vocabulaire abstrait (comme *preud'homme*) ; pour les phrases sentencieuses et les proverbes, nous n'avons pas cherché les équivalences modernes[5], sauf quand les énoncés sont restés quasi identiques, préférant renforcer l'allure stéréotypée de ces propositions[6] ; comme le fait le manuscrit, nous nous sommes efforcé de conserver les mots différents qui expriment une même notion (une

1. « La rhétorique embellissante (...) est active dans le champ littéraire, mais aussi dans celui des sciences humaines, où elle produit des textes *lisibles*, *brillants*, *enlevés*, débarrassés de leurs *lourdeurs* d'origine au profit du *sens* », A. Berman, *La Traduction et la Lettre ou l'Auberge du lointain*. Paris, Seuil, 1999, p. 58. 2. Ce qui suit n'est donc qu'un balisage de pistes qui n'ont été qu'imparfaitement suivies et qu'il aurait fallu emprunter avec plus de constance et de méthode dans l'ensemble des pages qui viennent. 3. La conservation de la division en chapitres et des paragraphes tels que les indiquent les rubriques, les dessins colorés et les lettres capitales peintes de notre manuscrit s'inscrit dans cette même perspective. Ces caractéristiques ne sont pas seulement formelles, ce sont des procédés esthétiques chargés de significations. 4. Appelés par un astérisque et définis dans le *Glossaire* (p. 829). C'est ainsi que, sans trop d'originalité, nous avons traduit l'expression *en la vertu* (*de ta chamberiere Nature*, 8va) : « dans les mains (de la nature, ta servante) », sans ignorer que *vertu* est généralement porteur d'un sens modal et abstrait (« pouvoir », « puissance », « disposition »). 5. La terrible menace de Geoffroy : *je* (...) *mettray tout en feu et en flambe* (119vb), n'est pas exprimée par le tentant « je mettrai tout à feu et à sang » mais : « j'y mettrai le feu, tout flambera. » 6. On a, parfois, introduit « dit-on », absent dans l'original.

tour peut être *crenelee*, *guerlandee* ou *couronnee*, par exemple[1]) ; par ailleurs, dans la mesure du possible, et sans excès de témérité, il a paru judicieux de retrouver les sonorités originales et de respecter les formes lexicales peu attestées (*escuerre*, *devorer*, etc.) en évitant la paraphrase. On a tenté, en second lieu, de préserver la syntaxe arborescente de cette écriture, ses prolepses, ses retours incantatoires, un certain rythme (pas nécessairement le sien, d'où, parfois, des coupes ou des inversions absentes du manuscrit), la variation alternative des temps de la narration, les faveurs qu'elle accorde aux répétitions (sans redire systématiquement le seul *saichiez*, par exemple) et aux doublets. Enfin, troisième option, la prise en compte de cette « polylogie informe » et irrégulière du roman dont nous avons parlé ci-dessus, de la variété des tons propres à chaque genre : prologue et épilogue philosophiques – qu'il ne s'agit pas, avant tout, de rendre clairs : Aristote est-il clair ? –, prose narrative[2], récits brefs, passages didactiques (« Miroir des Princes »), épisodes épiques et chroniques historiques.

1. D'autant que ces participes passés employés comme adjectifs ne sont pas exactement synonymes. Egalement, *flote* et *navire* (complétés par « vaisseaux », « bâtiments » et « bateaux »). 2. Les conclusions dégagées par J. Rasmussen dans *La Prose française du XVe siècle* (Copenhague, E. Munksgaard, 1958) aideront à adopter les traits caractéristiques de cette prose « sans contours nets et sans rythme harmonieux » (p. 43) ou, plutôt, de ces proses, notamment pour ce qui concerne leur rythme. Voir également, de K. D. Uitti, « Nouvelle et structure hagiographique. Le récit historiographique nouveau de Jean de Joinville », *Mittelalterbilder aus neuer Perspektive*. Munich, Fink, 1985, pp. 380-391.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES[1]

ÉDITIONS

Mélusine, roman du XIVe siècle publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal avec les variantes de la Bibliothèque nationale, par L. Stouff. Dijon, Publications de l'Université de Dijon, fasc. V, 1932 (repr. Genève, Slatkine, 1974).

Historia de la linda Melosina. Édition et notes de I. A. Corfis. Madison, Hispanic Seminary of Medieval Studies, 27, 1986 (contient les textes en espagnol de 1489 et 1526).

TRADUCTIONS

Mélusine. Traduction et postface de M. Perret, préface de J. Le Goff. Paris, Stock Plus, Moyen Âge, 1979 (traduction bulgare, 1987).

Mélusine, roman de Jehan d'Arras. Adaptation de L. Naneix. Paris, R. Morel, Club du Livre chrétien, 1961.

La légende de Mélusine, renouvelée par J. Marchand. Paris, Boivin, Collection Médiévale, 1927.

1. Pour les éditions et les traductions anciennes, se reporter à la note 3, p. 61 ci-dessus. Pour Coudrette : *Le Roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan*. Édition avec introduction, notes et glossaire établie par E. Roach. Paris, Klincksieck, Bibliothèque française et romane, 18, 1982 ; *Le Roman de Mélusine*. Traduction de L. Harf-Lancner. Paris, GF-Flammarion, 1993. L'adaptation allemande de Thüring de Ringoltingen est traduite par C. Lecouteux dans *Mélusine et autres récits* (Paris, Champion, TCFMA, 59, 1999). La version polonaise du texte de Thüring par Marcin Siennik (1569) est traduite en français par E. Malek : *Histoire de Mélusine (1671). Fortune d'un roman chevaleresque en Pologne et en Russie*. Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, Croyances et Traditions, 2002.

Mélusine ou la Fée de Lusignan. Adaptation de L. Stouff. Paris, Librairie de France, 1925.

Mélusine dans *Collection des romans de chevalerie mis en prose française moderne.* Sous la direction d'A. Delvau. Paris, Bachelin-Deflorenne, Bibliothèque Bleue, IV, 1869.

Melusina o la Noble Historia de Lusignan. Traduction C. Alvar. Madrid, Siruela, Seleccion de Lecturas Medievales, 2, 1999.

ÉTUDES CRITIQUES « MÉLUSINIENNES »

Quatre ouvrages offrent des inventaires très documentés. Ils fournissent les indications que la présente bibliographie, volontairement sélective, ne retient pas. Il s'agit du livre de Guy-Edouard PILLARD : *La Déesse Mélusine – mythologie d'une fée*, Maulévrier, Hérault-Editions, 1989[1], et de trois recueils d'articles qui donnent une idée des tendances récentes de la critique :

— *Mélusine. Actes du Colloque du Centre d'Études médiévales de l'Université de Picardie. Wodan*, vol. 65, 1996.

— *Melusine of Lusignan. Fouding Fiction in late medieval France.* Ed. D. Maddox et S. Sturm-Maddox. Athens, The University of Georgia Press, 1996.

— *Mélusines continentales et insulaires.* Dir. J.-M. Boivin et P. McCana. Paris, Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 49, 1999.

CHANAUD, Roger, « Le chevalier, la fée et l'hérétique. Une ancêtre valentinoise de Mélusine, la dame du châ-

1. Bibliographie fournie (pp. 22-59) qui distingue corpus « mélusinien » (I. Des origines à Jean d'Arras – 1393) et premières études (II. De Jean d'Arras à Léo Desaivre, 1393-1883), puis : III. De Léo Desaivre à Henri Dontenville (1883-1948), enfin, IV. Mélusine et la mythologie française après 1948.

teau de l'Epervier », *Le Monde alpin et rhodanien*, 1985, 2e et 3e trimestre, pp. 31-55.

CLIER-COLOMBANI, Françoise, *La Fée Mélusine au Moyen Age. Images, mythes et symboles*. Paris, Le Léopard d'Or, 1991.

DESAIVRE, Léo, *Le Mythe de la Mère Lusine (Meurlusine, Merlusine, Mellusigne, Mellusine, Mélusine, Méleusine)*. Saint-Maixent, Imprimerie Ch. Reversé, 1883.

FALLIGAN, Ernest, « Note sur une légende attribuant une origine satanique aux Plantagenêts », *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*. Angers, 1882.

FROMAGE, Henri, « Recherches sur Mélusine », *Bulletin de la Société de mythologie française*, LXXXVI, 1972, p. 42-73.

GAIGNEBET, Claude, et LAJOUX, Jean-Dominique, *Art profane et religion populaire au Moyen Âge*. Paris, PUF, 1985.

GALDERISI, Claudio, « Mélusine et Geoffroi à la grand dent. Apories diégétiques et réécriture romanesque », *Cahiers de Recherches médiévales*, 2, 1996, pp. 71-84.

GALLAIS, Pierre, *La Fée à la fontaine et à l'arbre. Un archétype du conte merveilleux et du récit courtois*. Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1992.

HARF-LANCNER, Laurence : « La serpente et le sanglier. Les manuscrits enluminés des deux romans français de *Mélusine* », *Le Moyen Âge*, CI, I, 1995, pp. 67-87.

— « Littérature et politique : Jean de Berry, Léon de Lusignan et le roman de Mélusine », *Histoire et littérature au Moyen Âge, Actes du Colloque du Centre d'Etudes médiévales de l'Université de Picardie (Amiens, 20-24 mars 1985)*. Göppingen, Kümmerle Verlag, 1991, pp. 161-171.

— « *L'Histoire de Mélusine* et *L'Histoire de Geoffroi à la grand dent* : les éditions du roman de Jean d'Arras au XVIe siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, L, 1988, pp. 349-366.

— « Le mythe de Mélusine », *Dictionnaire des mythes littéraires*. Dir. P. Brunel. Paris, éd. du Rocher, 1988, pp. 999-1004.

— *Les Fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine ou la naissance des fées*. Paris, Champion, *Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge*, 8, 1984.

— « Une Mélusine galloise : la dame du lac de Brecknock », *Mélanges Jeanne Lods*. Paris, E.N.S.J.F., t. 1, 1978, pp. 323-338.

HARTLAND, Edwin S., « The Romance of Melusine », *Folklore*, XXIV, 1913, pp. 187-201.

HOFFRICHTER, Leo, *Die ältesten französischen Bearbeitungen der Melusinensage*. Halle, Niemeyer, *Romanistischen Arbeiten*, XII, 1928.

HOSINGTON, Brenda M., « Mélusines de France et d'outre-Manche : portraits of women in Jean d'Arras, Coudrette and their Middle English Translators », *A Wyf ther Was. Essays in Honour of Paule Mertens-Fonck*. Éd. J. Dor. Liège3, 1992, pp. 199-208.

KOHLER, Josef, *Der Ursprung der Melusinensage. Eine ethnologische Untersuchung*. Leipzig, E. Pfeiffer, 1895.

LE GOFF, Jacques, « Mélusine maternelle et défricheuse », *Annales E.S.C.*, 1971, pp. 587-603 (repr. *Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident*. Paris, Gallimard, *Bibliothèque des Histoires*, 1977, pp. 307-331).

LECOUTEUX, Claude, « Melusine », *Enzyklopädie des Märchens*. Éd. K. Ranke *et al.* Berlin/New York, W. de Gruyter, 1998, col. 556-561.

— *Mélusine et le Chevalier au Cygne*. Paris, Payot, 1982.

— « La structure des légendes mélusiniennes », *Annales E.S.C.*, 2, 1978, pp. 294-306.

LUHDE, Esther P., *Melusine, Undine, Ondine : trois versions d'un mythe*. Cleveland, Case Western Reserve University Press, 1970.

LUNDT, Bea, « Schwestern der Melusine im 12. Jahrundert : Aufbruchs- und Beziehungs-Vielfalt bei Marie de France, Walter Map und Gervasius von Tilbury », *Auf der Suche nach der Frau im Mittelalter*. Dir. B. Lundt, Munich, W. Fink, 1991, pp. 233-253.

—

MACCANA, Proinsias, « Notes sur les analogues insulaires de la légende de Mélusine », *Mélanges François Kerlouégan*. Dir. D. Conso *et al.* Besançon, 1994, pp. 419-437.

MADDOX, Donald, et STURM-MADDOX, Sara, « Prospectualisation analectique dans le *Roman de Mélusine* de Jean d'Arras », *Linae*, n° spécial, *Mélanges offerts à Michèle Perrot*, dir. D. Lagorgette et M. Lignereux, 2002, pp. 251-257.

MARKALE, Jean, *Mélusine ou l'Androgyne*. Paris, Retz, 1983.

MARTIN-CIVAT, Pierre, *Le très simple secret de Mélusine, mythique aïeule des Lusignan*. Poitiers, P. Oudin, 1969.

— *La Mélusine, ses origines et son nom. Comment elle est devenue la mythique aïeule des Lusignan*. Poitiers, Impr. P. Oudin, Mémoires de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cognac et du Cognaçais, 1969.

Melusina. Mito e leggenda di una donna serpente. Éd. A. Barina *et al.* Rome, Utopia, 1986.

Mélusine. Recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages ; publié par H. Gaidoz et E. Rolland, t. 1. Paris, Viaut, 1878 ; à partir de 1884 : *Revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages* ; dirigée par H. Gaidoz et E. Rolland, 11 volumes.

MÜLLER, Catherine M., « Pour une poétique de la dénomination dans *Mélusine* de Jean d'Arras et de Coudrette », *Le Moyen Âge*, 1/2001, t. CVII, pp. 29-48.

NOLAN, Robert J., « The romance of *Melusine* : evidence for an early missing version », *Fabula*, 15, 1974, pp. 53-58.

— « The origin of the romance of *Melusine* : a new interpretation », *Fabula*, 15, 1974, pp. 192-201.

PASTRÉ, Jean-Marc, « *Perceval* et *Parzival* : les données mélusiniennes d'un roman médiéval », *Bien Dire et Bien Aprandre*, 12, 1994, pp. 191-201.

PILLARD, Guy-Edouard, *Histoire merveilleuse de la fée Mélusine*. Poitiers, D. Brissaud, 1978.

POIRION, Daniel, *Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge*. Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 1938, 1982.

RAU, Arthur, « La première édition lyonnaise de Mélusine », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XVIII, 1956, pp. 429-431.

ROBLIN, Sylvie, « Le sanglier et la serpente : Geoffroy la grand dent dans l'histoire des Lusignan », *Métamorphose et bestiaire fantastique au Moyen Âge*. Dir. L. Harf. Paris, Collection de l'ENSJF, 1985, pp. 247-285.

SERGENT, Bernard, « Cinq études sur Mélusine », *Mythologie française*, 177, 1995, pp. 27-38.

SORLIN, Evelyne, *Cris de vie, cris de mort : les fées du destin dans les pays celtiques*. Helsinki, Academia Scientarium Fennica, *FFC*, 248, 1984.

STOUFF, Louis, *Essai sur « Mélusine », roman du XIVe siècle par Jean d'Arras*. Dijon, Paris, Picard, Publications de l'Université de Dijon, III, 1930.

VINCENSINI, Jean-Jacques : « Modernité de Mélusine dans *Le Dernier Chant de Malaterre* de François Bourgeon », *La Trace médiévale et les écrivains d'aujourd'hui*. Dir. M. Gally. Paris, PUF, Perspectives littéraires, 2000, pp. 163-178.

— *Pensée mythique et narrations médiévales*. Paris, Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age, 34, 1996.

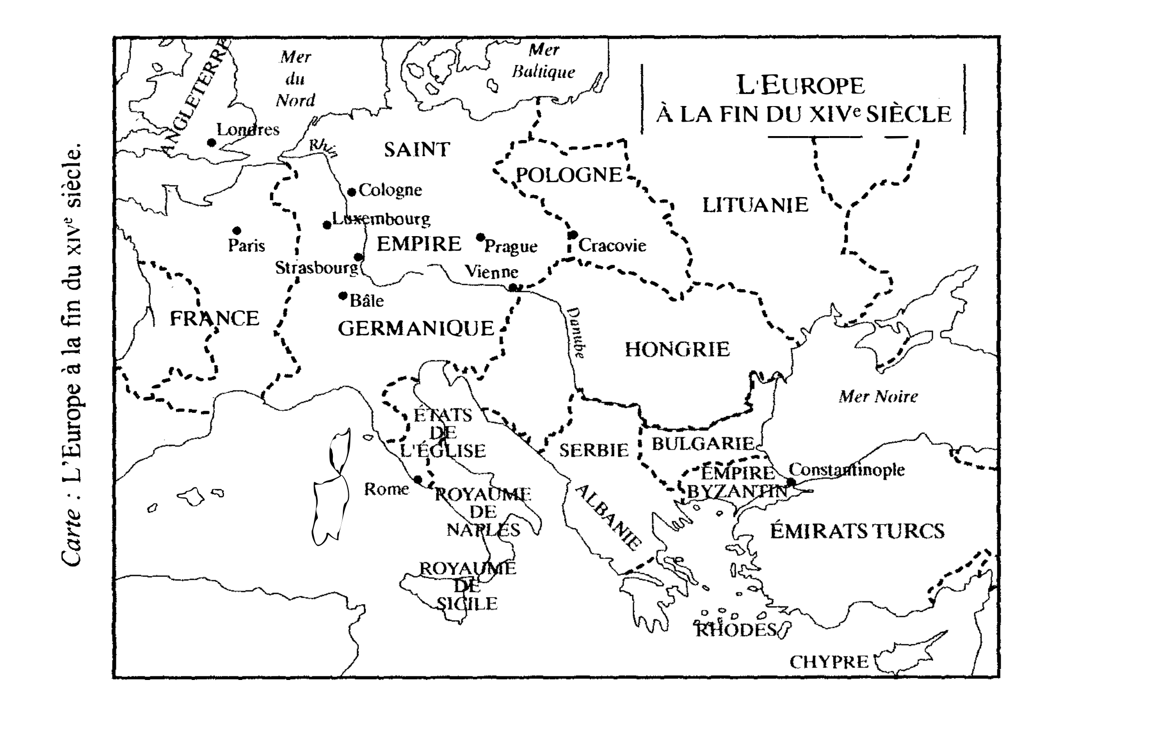
— « Mélusine ou la vertu de la trahison (Notes sur la vraisemblance dans les récits mélusiniens) », *Revue des Langues romanes*. Numéro spécial « Merveilleux et fantastique dans la littérature du Moyen Age », dir. F. Dubost, t. 101, 2, 1996, pp. 35-48.

— « Viol de la fée, violence du féerique. Remarques sur la vocation anthropologique de la littérature médiévale », *Senefiance*, 36, 1994, pp. 545-559.

WALTER, Philippe, « Les divinités de l'abondance : des déesses-mères celtiques aux fées médiévales », *Amis des Études celtiques*, 16, 1997, pp. 3-7.

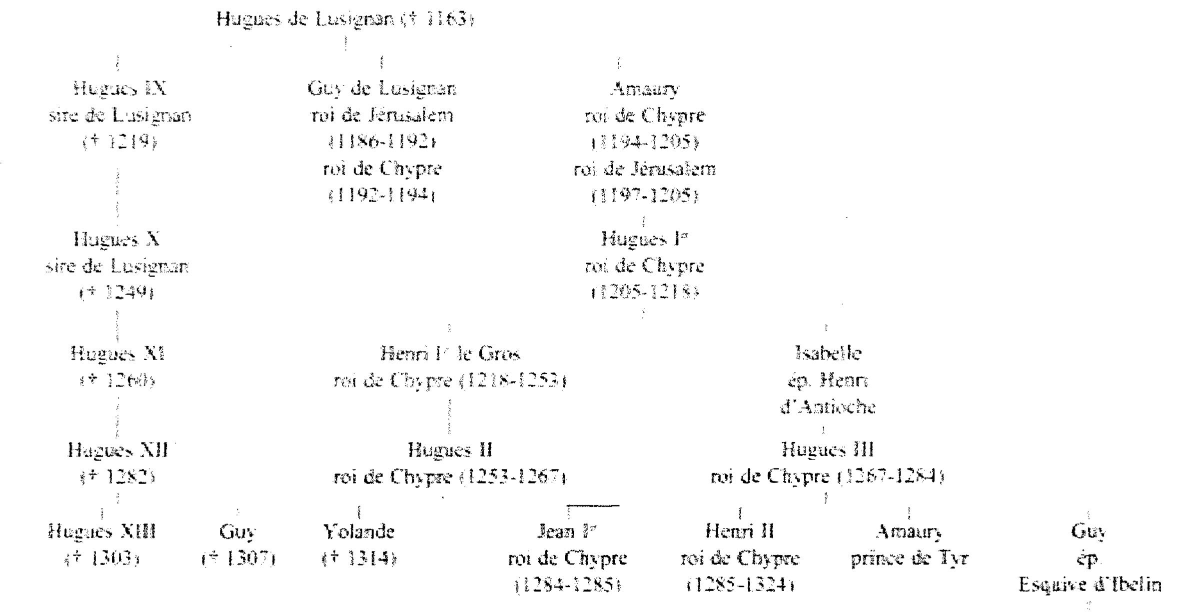
WOLFZETTEL, Friedrich, « Der Körper der Fee. Melusine und der Trifunktionalismus », *Körperinszenierungen in Mittelalterlicher Literatur*. Weidler Buchverlag, Berlin, 2002, pp. 353-383.

WOOD, Juliette, « The Fairy Bride Legend in Wales », *Folklore*, 103.1, 1992, pp. 56-72.



Carte : L'Europe à la fin du XIVe siècle.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES LUSIGNANS



Hugues IV
roi de Chypre (1324-1359)

Pierre I[er]
roi de Chypre (1359-1369)

Pierre II
roi de Chypre (1369-1382)

Jacques I[er]
roi de Chypre (1384-1398)

Janus
roi de Chypre (1398-1342)

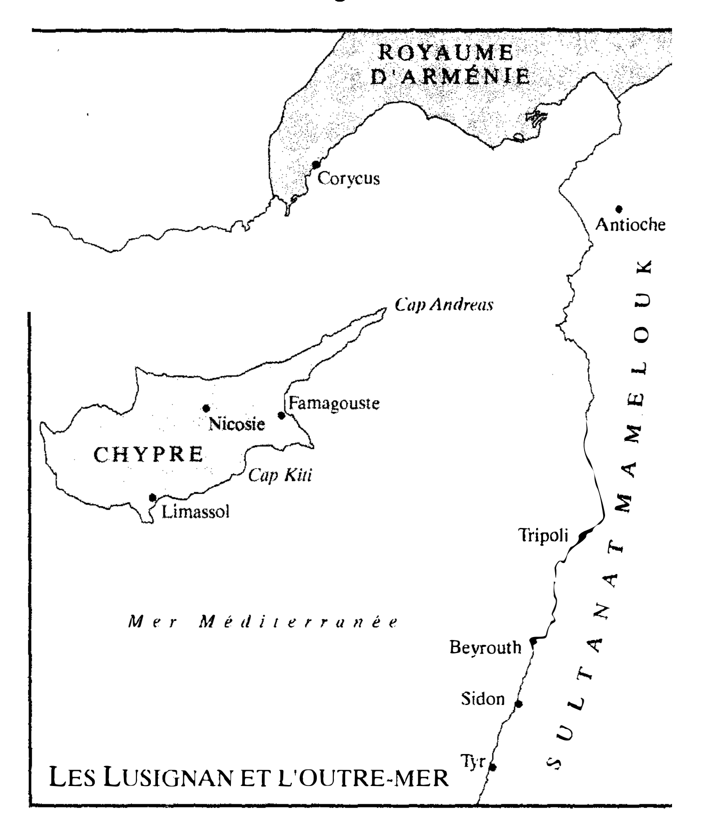
Jean II
roi de Chypre (1432-1458)
ép. Hélène Paléologue

Charlotte
reine de Chypre (1458-1460)
ép. Louis de Savoie

Jacques II (bâtard)
archevêque de Nicosie
roi de Chypre (1460-1473)
ép. Catherine Cornaro
reine de Chypre (1474-1484)

Jacques III
roi de Chypre (1473-1474)

Carte : Les Lusignan et l'outre-mer.



MÉLUSINE

ou

LA NOBLE HISTOIRE DE LUSIGNAN

[1ra] *(Dessin : un personnage, sur une cathèdre, pointe le doigt vers un scribe assis, sur la droite ; une roue à livres en arrière-plan.)*

En toutes choses commencier on doit appeller le Createur des creatures qui est maistre de toutes les choses faictes et a faire qui doivent tendre a perfection de bien et les autres pervenir selon les vices des creatures. Et pour ce au commencement de ceste hystoire je, cognoicent que je ne soye pas digne de lui requerir, supplie a sa haulte dignité que ceste histoire je puise achever a sa gloire et louenge et au plaisir de mon treshault, puissant et redoubté seigneur Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Ouvergne, conte de Poictou et d'Auvergne, laquelle histoire j'ay commencé selon les vrayes coroniquez que j'ai trovéz tant **[1rb]** de lui comme du conte

Au début de tout ouvrage, on doit invoquer le Créateur de la création, maître de toutes les choses faites et à faire, celles qui ont pour finalité la perfection du bien et les autres qui n'y parviennent que selon le vice de leur nature[1]. C'est pourquoi, au début de cette histoire, conscient d'être indigne de Lui adresser cette prière, je supplie sa haute majesté de m'aider à mener ce récit à son terme, pour sa gloire et sa louange ainsi que pour le plaisir de mon éminent, puissant et redouté seigneur, Jean, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou. Cette histoire, j'ai entrepris de la raconter d'après les chroniques authentiques

1. Cette phrase trouve son intérêt particulier dans la distinction entre *les choses qui doivent tendre a perfection de bien* et *les autres* qui ne font qu'y *pervenir.* La question – centrale pour Aristote – est celle de la finalité (de la « détermination téléologique »). Elle préside à toutes les choses, elle en est la forme. En effet, en tout, la nature (mais aussi toute activité humaine, cf. *Politique*, I, 1, i) agit dans un but interne et immanent : « pour les choses de la nature, ou pour celles qui viennent de l'intelligence, il y a toujours un pourquoi » (*Métaphysique*, XI, 8). Mais, si toutes choses « parviennent à une fin » (*Physique*, II, 8), il convient de distinguer celles qui « tendent » vers leur perfection, vers ce qui est leur bien et leur beau (*Métaphysique*, XIII, 3), de celles qui sont « entreprises en vue d'une fin mais sont manquées ». Idée illustrée par un exemple qui s'accorde à ce prologue : « les monstres sont des erreurs de la finalité (...) les monstres ont été produits par une semence viciée » (*Physique*, II, 8). Pour la nature des connaissances aristotéliciennes de Jean d'Arras, voir l'Introduction, p. 25.

de Salbery en Angleterre, et plusieurs livres qui ont esté trouvéz par ce que sa noble serour Marie, fille de Jehan, roy de France, duchesse de Bar, marquise du Pont, avoit supplié d'avoir la dicte hystoire a mon dessus dit seigneur, son treschier et amé frere, lyquelz a tant faict qu'il en a sceu au plus prez de la droite verité qu'il a peu. Et m'en a comandé a faire le traictié de l'ystoire qui cy aprés s'ensuit, et je commenceray de cuer diligent. De mon povre sens et pouoir en ay fait le mieulx que j'ay sceu, si prie a mon Createur que mon tresredoubté seigneur le veulle prendre en gré et aussi tous ceulx qui l'orront lire. Et commençay ceste hystoire a mettre en prose le mercredi devant la Saint Cleymen en yver l'an de grace mil .ccc iiii^{xx} et xii.. Et suppli humblement a tous ceulx qui l'orront lire ou le liront, se je y mespren a leur gré en nulle maniere, qu'ilz le me veuillent pardonner, car certainement je l'ay fait au plus justement que j'ay peu selon les croniques que je cuide estre vrayes.

David le prophete dit que les jugemens et punicions **[1va]** de Dieu sont comme abysme sans rive et sans fons et n'est pas saige qui les cuide comprendre en son engin. Et croy que les merveilles qui sont par universel terre et monde sont les plus vrayes, comme les choses dictes faees comme de pluseurs autres. Doncques la creature ne se doit pas pener par oultrageuse presumption que les jugemens et fais de Dieu vueille comprendre en son entendement, mais y penser et soy esmerveillier et, en soy esmerveillant,

que lui-même et le comte de Salisbury[1], en Angleterre, m'ont fait découvrir et selon plusieurs livres qu'on a trouvés sur ce sujet, afin de satisfaire sa noble sœur Marie[2], fille de Jean, roi de France, duchesse de Bar, marquise du Pont, qui avait supplié mon seigneur, son cher frère bien-aimé, de lui procurer ce récit. Il a tant fait qu'il a réussi à s'approcher, autant que possible, de la vérité la plus exacte et il m'a ordonné d'écrire l'histoire qui suit. C'est avec application que je vais la commencer. J'ai fait de mon mieux, avec mes pauvres connaissances et mes modestes aptitudes. Je prie donc mon Créateur que mon redouté seigneur et tous ceux qui entendront la lecture de mon récit daignent l'apprécier. J'ai commencé sa mise en prose le mercredi avant la Saint-Clément, au cours de l'hiver de l'an de grâce mille trois cent quatre-vingt-douze. Je supplie humblement tous ceux qui l'entendront lire ou le liront eux-mêmes de bien vouloir me pardonner si, selon leur goût, j'ai commis des erreurs car, en toute sincérité, j'ai rédigé cette histoire aussi précisément que je l'ai pu, conformément aux chroniques que j'estime authentiques.

Le prophète David dit : « Ta justice et tes punitions, Dieu, sont abîmes sans rives ni fond et il manque de sagesse, celui qui s'imagine les comprendre avec son intelligence[3]. » Selon moi, les phénomènes merveilleux que l'on trouve partout sur la terre et dans le monde sont des plus véridiques, notamment ces choses que l'on juge féeriques. Que la créature, poussée par une arrogante prétention, ne s'efforce donc pas de comprendre intellectuellement les sentences et les actions divines, mais qu'elle y pense et se laisse émerveiller et que cet

1. Guillaume de Montagu, chevalier de l'ordre de la Jarretière (1328-1397), époux d'Elisabeth de Montfort. 2. Fille de Jean le Bon et de Bonne, comtesse de Luxembourg, épouse de Robert, prince de Lorraine et duc de Bar. La comtesse Bonne avait trois frères (Charles IV, empereur d'Allemagne et roi de Bohême ; Jean-Henri, margrave de Moravie, et Wenceslas, duc de Luxembourg) et une sœur, Marguerite (épouse de Henri de Bavière). 3. Nous nous inspirons de la traduction du Psaume 36, 7 proposée par O. Cadiot : « Ta justice / montagne si haute / Ton droit est un immense abîme », et 36, 4 : « Il (le criminel) ne fait rien pour comprendre / ni pour agir mieux », *La Bible. Nouvelle traduction.* Paris, Bayard, 2001.

considerer comme il saiche doubter et glorifier cellui qui si celeement juge.

La creature de Dieu raisonnable doit entendre, selon que dit Aristote que des choses invisibles, selon la distinction des choses qu'il a faictes ça jus, et que par leur presence de leur estre et nature le certifie, si comme saint Pol le dit en l'*Epistre aux Rommains*, que les choses qu'il a faictes seront veues et sceues par la creature du monde, c'est l'ome qui voit les livres lire et adjouste foy es atteurs, entendre les anciens, les provinces, terre et royaumes visiter. L'en treuve tant de merveilles, selon commune **[1vb]** estimacion, et si nouvelles que humain entendement est contraint de dire les jugemens de Dieu sont abisme sans fons et sans rive. Et sont ces choses merveilleuses et en tant de formes et manieres diverses, et en tant de paÿs selon leur diverse nature espandues, que, sauf meilleur jugement, je cuide qu'onques homme, se Adam non, n'ot parfaicte congnoissance des euvres invisibles de Dieu, pour quoy il ne puist de jour en jour prouffiter en science et oïr ou veoir chose qu'il ne puist croire estre veritables, les-

émerveillement la conduise à apprendre à craindre et à glorifier Celui dont les jugements restent impénétrables. Raisonnable, la créature de Dieu doit comprendre que, selon la distinction des êtres vivants faite par Aristote[1], il existe des choses invisibles ici-bas, qui, par leur présence et leur existence naturelle[2], témoignent pour Lui. Comme le dit saint Paul dans l'*Épître aux Romains*[3], les choses qu'Il a conçues, seront perçues et connues par la créature humaine, c'est-à-dire par l'homme qui voit et lit les livres, prête foi à leurs auteurs, comprend les anciens et visite les provinces, les terres et les royaumes. Il y a tant de choses dont l'opinion commune constate le caractère prodigieux et insolite que l'entendement humain est contraint de l'admettre : les jugements de Dieu sont des abîmes sans fond ni rives. Et ces choses sont tellement prodigieuses, elles sont si bizarres dans leurs formes et leurs manières d'être, elles sont répandues en tant de pays sous des natures si curieuses, que, sous réserve d'une meilleure interprétation, je suis persuadé que, sauf Adam[4], personne n'eut jamais une parfaite connaissance des œuvres invisibles de Dieu, connaissance qui aurait permis à l'être humain d'améliorer au fil du temps sa compréhension et

1. Le livre I du *Traité du Ciel* d'Aristote s'ouvre sur la distinction suivante : au sein des réalités naturelles, « les unes sont des corps et des grandeurs [comme l'eau], d'autres possèdent corps et grandeur [les êtres vivants], d'autres enfin sont principes des êtres qui possèdent ces déterminations [la matière, l'âme] ». 2. Cf. f. 8va, idée de la nature « servante de Dieu ». 3. I, 20 : « Car ce qui, de lui, est invisible, l'éternité de sa puissance et de sa divinité, ses œuvres, depuis la création du monde, l'ont rendu intelligible et par là pleinement visible, afin de rendre les hommes inexcusables. » I, 28 : « Et comme ils n'ont pas trouvé bon d'avoir de Dieu une vraie connaissance, Dieu les a livrés à une intelligence détraquée, autorisant les actes de pire indécence. » *La Bible* éd. citée. 4. Cette question dogmatique porte le nom de « justice originelle ». Avec le don surnaturel de la grâce, Adam et Eve auraient reçu des dons prénaturels, dont la faculté de compréhension des vérités nécessaires à la vie naturelle et des vérités religieuses et morales. Saint Augustin, saint Anselme et saint Thomas se sont préoccupés de cette question qui pose en effet, par essence, – comme l'écrit Jean d'Arras – la soumission de la raison et de la volonté à la grâce de Dieu.

quelles le sont. Et ces termes, je vous met avant pour les merveilles qui sont en l'ystoire de quoy je vous pense a traictier au plaisir de Dieu mon Createur et au command de mon dessuz dit trespuissant et noble seigneur.

Laissons les atteurs ester et racontons ce que nous avons ouy dire et raconter a noz anciens et que cestuy jour nous oyons dire qu'on a veu ou paÿs de Poictou et ailleurs pour coulourer nostre histoire a estre vraye comme nous le tenons et qui nous est publiee par **[2ra]** les vrayes croniques. Nous avons ouy raconter a noz anciens que en pluseurs parties sont apparues a pluseurs tresfamillierement choses lesquelles aucuns appelloient luitons, aucuns autres les faes, aucuns autres les bonnes dames qui vont de nuit. Et de ceulx dit uns, appelléz Gervaise, que les luitons vont de nuit, entrent dedens les maison sans les huys rompre ne ouvrir et ostent les enfants des berceulz et bestournent les membres ou les ardent, et au departir les laissent aussi sains comme devant et a aucuns donnent grant eur en ce monde. Encores dit le dit Gervaise que autres fantasies s'apperent de nuit en guise de femme a face ridee, basses et en petite estature, et font les besoingnes des hostelz liberalment et nul mal ne faisoient. Et dist que pour certain il avoit veu en son temps ung ancien homme qui racontoit pour verité qu'il avoit veu en son temps grant foison de telles choses. Et dit encores que les dictes faees se mettoient en forme de tresbelles femmes, et en ont pluseurs hommes prinses pour moilliers, parmy aucunes con-**[2rb]**-venances qu'elles leur faisoient jurer, les uns qu'ils ne les verroient jamais nues, les autres que le samedy n'enquerroient qu'elles seroient devenues ; aucunes, si elles avoient enfans, que leurs maris ne les verroient jamais en leur gesine. Et tant qu'ilz leur tenoient

d'entendre ou de voir des choses qu'il pourrait ne pas croire véritables et qui, pourtant, le sont. Voici annoncés les prodiges de l'histoire que je vais vous raconter pour plaire à Dieu, mon créateur, et répondre aux demandes de mon puissant et noble seigneur.

Mais laissons là les autorités et, afin de donner à ce récit la couleur de vérité qui, selon nous, est la sienne et qui nous a été conservée par les chroniques authentiques, racontons plutôt ce que nous avons entendu dire et conter par nos anciens et que, aujourd'hui encore, on dit avoir vu en Poitou et ailleurs. Nous avons donc entendu nos anciens rapporter qu'en diverses régions sont apparus en toute familiarité à diverses personnes ces êtres de la nuit que certains appellent des lutins, d'autres des fées, d'autres encore les bonnes dames. Au sujet des lutins, un certain Gervais[1] affirme qu'ils se déplacent la nuit, pénètrent dans les maisons sans enfoncer les portes ni les ouvrir et emportent les enfants des berceaux, les mutilent ou les brûlent. Et quand ils s'en vont, ils les laissent en aussi bonne santé qu'ils étaient auparavant et ils donnent à certains grand bonheur en ce monde. Le même Gervais ajoute qu'on peut apercevoir, la nuit, d'autres apparitions fantastiques qui prennent l'apparence de femmes au visage ridé, petites et menues, effectuant avec obligeance les tâches ménagères, sans faire aucun mal. Il affirme avoir croisé un vieil homme qui racontait, comme un fait avéré, qu'il avait lui-même observé de son temps un grand nombre d'apparitions semblables. Gervais ajoute que les fées en question prenaient la forme de très belles femmes et que bien des hommes en avaient épousé certaines, à condition de respecter les engagements qu'elles leur faisaient jurer : certains qu'ils ne les verraient jamais nues, d'autres qu'ils ne chercheraient pas à savoir ce qu'elles devenaient le samedi[2], d'autres encore qu'ils ne les regarderaient jamais pendant leurs couches, quand elles

1. Gervais de Tilbury, auteur des *Otia Imperialia* (1209-1214).
2. Sur ce jour si particulier, voir notre article : « Samedi, jour de la double vie de Mélusine », *Mélusines continentales et insulaires*, 1999, pp. 76-103.

leurs convenances, ilz estoient regnans en grant audition et prosperité et, si tost qu'ilz defailloient, ilz les perdoient et decheoient de tout leur boneur petit a petit. Et aucuns convertissoient en serpens un ou pluseurs jours la sepmaine. Et dit le dit Gervaise qu'il creoit que ce soit par aucuns meffaiz secréz au monde et desplaisans a Dieu pourquoy il les punist si secretement en ces miseres que nulz n'en a congnoissance fors lui. Et pour ce compare il les secréz jugemens de Dieu es asbismes sans fons et sans rive, combien que toutes choses sont sceues non pas par un seul, mais par pluseurs. Et voit on que quant uns homs n'aura oncques yssu de sa contree, qu'il a des choses veritables asséz prez de sa contree et region, que jamais ne vouldroit croire par l'ouir dire s'il ne le voit. Et quant de moy, qui n'ay pas esté gueres **[2va]** loing, j'ay veu des choses que pluseurs ne pourroient croire sans le veoir. Gervaise propre nous met en exemple d'un chevalier nommé Rogier du Chastel de Rousset, en la province d'Auxci, qui trouva une faee et la voult avoir a femme. Elle s'i consenty par tel couvenant que jamais nue ne la verroit et furent grant temps ensemble et croissoit le chevalier en grant prosperité. Or advint, grant temps aprés, que la dicte fae se baignoit, il, par sa curiosité, la voult veoir et tantost la fae bouta sa teste dedans l'eaue et devint serpente n'onques puis ne fu veue, et le dit chevalier declina petit a petit de toutes ses prosperitéz et de toutes ses choses. Ne vous vueil plus faire de proverbes ne d'exemples. Et ce que je vous en ay fait, c'est pour ce que je vous entend a traictier comment la noble et puissant forteresse de Lisignen en Poictou fu fondee par une faee et la maniere comment, selon la juste cronique et la vraye histoire, sans y appliquer chose qui ne soit veritable, et juste de la propre matiere. Et me orréz declairer la noble lignie qui en est yssue qui regnera jusques en la fin du monde, selon ce qu'il appert qu'elle a regné jusqu'a ore. Mais pour ce que j'ay premierement **[2vb]** commencé a traictier des faees je vous vouldray dire dont celle fae vint qui fonda la noble place et forteresce de Lisignen dessus dit.

auraient des enfants. Aussi longtemps que leurs époux respectaient ces accords, ils jouissaient d'une grande considération et d'une solide prospérité, mais dès qu'ils les trahissaient, ils perdaient immédiatement leur épouse et leur bonheur déclinait petit à petit. Certaines de ces créatures se transformaient alors en serpents, un ou plusieurs jours par semaine. Toujours selon Gervais, c'est pour quelques fautes cachées à tous et qui offensent Dieu, qu'il leur inflige secrètement ce sort misérable que nul ne connaît à part lui. Voilà pourquoi il compare les secrets jugements de Dieu à des abîmes sans fond ni rives, bien que toutes ces choses soient connues non pas d'un seul homme mais par plusieurs. On le voit bien, celui qui n'a jamais quitté son pays ne voudra jamais admettre par ouï-dire des événements indéniables qui se déroulent tout près de lui, tant qu'il ne les aura pas vus. Moi-même, je ne suis pas allé bien loin et pourtant j'ai vu des choses qui en laisseraient beaucoup incrédules s'ils ne les voyaient pas de leurs propres yeux. Gervais lui-même cite l'exemple d'un chevalier nommé Roger de Château Rousset, de la province d'Aix-en-Provence, qui rencontra une fée et voulut l'épouser. Elle y consentit à la condition qu'il ne la voie jamais nue et ils vécurent un bon moment ensemble, la prospérité du chevalier ne cessant de croître. Mais, bien après leur mariage, la fée alla se baigner et, poussé par la curiosité, le chevalier désira la regarder : immédiatement la fée plongea la tête sous l'eau, se transforma en serpente et on ne la revit jamais. Quant à la prospérité et à la richesse du chevalier, elles s'épuisèrent peu à peu. Mais je préfère cesser là ces préalables et ces illustrations. Ce que je vous ai dit s'inscrit dans mon projet de vous raconter comment une fée a fondé la noble et puissante forteresse de Lusignan, en Poitou, suivant la chronique authentique et l'histoire véridique, sans y ajouter quoi que ce soit qui ne soit juste et attesté par le récit. Je vais également mettre en lumière la noble descendance qui en est issue et qui règnera jusqu'à la fin du monde, si l'on en croit son règne jusqu'à présent. Cependant, puisque j'ai commencé à parler de fées, je voudrais raconter d'où est venue celle qui fonda la noble place et la forteresse de Lusignan, évoquée à l'instant.

Il est verité qu'il ot jadis un roy en Albanie qui fut moult vaillant homs. Et, dit l'hystoire, qu'il ot de sa premiere femme pluseurs enfans dont l'hystoire dit que Mataquas, qui fu pere Florimont, fu ses premiers filz. Celluy roy ot a nom Elinas et fu moult puissant et preux chevaliers de sa main. Or advint que aprés le trespassement de sa femme que il chassoit en une forest pres de la marine, en laquelle forest il avoit une moult belle fontaine. En ce moment print grant soif au roy Elinas et tourna son chemin vers la fontaine. Et, quant il approucha de la dicte fontaine, il entrouy une voix qui chantoit si melodieusement que il ne cuida pas pour l'eure que

Le fait est que, autrefois, vivait en Ecosse[1] un homme très valeureux. D'après l'histoire, sa première femme lui donna plusieurs enfants et, dit-elle, son fils aîné, Mataquas, fut le père de Florimont. Elinas, tel était le nom de ce roi, par ailleurs chevalier puissant et terriblement fort de ses mains[2]. Un jour, après le décès de son épouse, il chassait près de la mer, dans une forêt où jaillissait une très belle source. Pris d'une soif impérieuse, Elinas se dirigea vers cette fontaine. Il en était tout proche quand il entendit une voix qui chantait si mélodieusement qu'il crut, au premier abord, que c'était celle d'un ange, puis il comprit bien vite, à sa douceur

1. Pays illustrant la veine celte et bretonne qui coule tout au long de ce roman, avec ses espaces peuplés de fées, de géants et de trésors mystérieux (Northumberland, Brumbloremlion), ses retours aux origines (Raymondin et Geoffroy en Bretagne) et ses combats en Irlande. Ne pas traduire *Albanie* par « Ecosse » couperait l'une des racines celtisantes du roman, choix regrettable à nos yeux. Pour une présentation des arguments en faveur de l'« Albanie », voir, de M. Perret, « Attribution et utilisation du nom propre dans *Mélusine* », *Mélusine continentales et insulaires*, 1999, pp. 169-179 (et les exemples de L.-F. Flutre : « *Albanie* : 1° l'Ecosse, *Florim.* ; *Mélus. C* 4724 ; *Mil.* 17 ; *Percef.*, I, i, 10, 12, 31 (...) ; *Perl.*, var. Abanie, Albenie, Alebine, Arban, -banie, -benie, Aubanie (...) – 2° l'Albanie, *Gilion* 112 b ; – 3° le pays des Albains (Latium), *Nouv.* », *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Age*. Poitiers, Publ. du CESCM, II, 1962, p. 192b). *Florimont* fait de *Duras* le port de Durazzo, en Albanie. L'ancrage gascon des Lusignan (dont témoigne encore de nos jours la toponymie du Lot-et-Garonne) plaiderait en faveur de la ville de Duras (arr. de Marmande). Sa prise est une notable victoire française sur les Anglais (le château est rendu à Du Guesclin en 1377). **2.** Nous tentons ainsi de ne pas perdre *preux chevaliers de sa main*. Le nom *main* s'employait au Moyen Âge dans des expressions diverses pour signifier l'action ou l'effort (Godefroy, V, 77c). Le roi Richard était *bons chevaliers de sa main* comme Gauvain qui déclare être *li mieldres de ma main* (Tobler-Lommatzsch, abrégé TL désormais, V, 826b). Expression utilisée également dans notre roman pour le roi de Chypre (54va) et Philibert de Montmoret (105vb).

ce ne feust voix angelique, mais touttefoiz il entendy asséz par la grant doulçour de la voix que c'estoit voix femenine. Lors descendy du cheval pour ce que il ne feist trop grans escroiz et l'attacha a une branche et s'en va petit a petit vers la fontaine, le plus couvert des raims et des arbrissiaux qu'il pot. **[3ra]** Et a l'approuchier de la fontaine apperceut la tresplus belle dame qu'il eust oncques jour veu a son adviz. Lors s'arresta tous esbahiz de la grant beauté qu'il perceust en celle qui tous jours chantoit si melodieusement que oncques seraine, faee ne nimphe ne chanta tant doulcement. Lors s'arresta ly roys tous esbahyz, tant de la beauté et du noble atour de la dicte dame comme de son doulz chant. Lors se quaity au mieulx qu'il pot de menus arbrissiaux de paour que la dame ne l'apparceust. Et entroublia toute sa chace et la soif qu'il avoit par devant. Et commença a penser au chant et a la beauté de la dame telement qu'il ne scet s'il est jour ou nuit ou s'il dort ou veille.

(Dessin : Elinas, à droite, s'incline devant Présine.)

[3rb] *Comment le roy Elinas vint a la fontaine, comment il parla a la dame et l'ot a femme.*

Ainsi comme vous pouéz ouir fu ly roys Elinas repeuz et si abuséz, tant du doulz chant que de la beauté de la dame, qu'il ne scet s'il dort ou se il veille. Et celle chante tous jours si doulcement que c'estoit grant doulçour a l'ouir. Elinas en fu tous abuséz et si oubliéz que il ne lui souvint de nulle chose fors de ce qu'il voit et oït. Et demoura la en cel estat moult grant temps. Et lors vindrent deux de ses chiens courans qui lui saillirent contre mont lui faisant grant feste. Et il tressault comme uns homs qui yst de son dormir et lui souvint de sa chasse. Et ot lors si grant soif que, sans adviz ne sans mesure, vint sur la fontaine et print le bacin qui y pendoit a une grant chayenne, si puisa de l'eaue et but. Et lors regarda la dame qui ot laissié le chanter et la va

singulière, qu'il s'agissait d'une voix féminine. Pour éviter que son cheval ne fasse trop de bruit, il descendit de sa monture et l'attacha à une branche, puis avança à petits pas vers la fontaine, en se dissimulant soigneusement sous les branchages et les arbrisseaux. Quand il en fut tout près, il aperçut la plus belle dame qu'il eût jamais vue. Il fit halte, ébloui par le spectacle qu'offrait la beauté de cette femme qui ne cessait de chanter, plus mélodieusement et doucement qu'aucune sirène, fée ou nymphe. Le roi s'arrêta alors, fasciné tout autant par sa beauté et sa noble élégance que par son chant si doux. Il se cacha de son mieux parmi les arbrisseaux de crainte d'être aperçu. Ah ! sa chasse et sa soif étaient bien oubliées ! Absorbé par le chant et la beauté de la dame, il ne savait plus si c'était le jour ou la nuit, s'il dormait ou s'il veillait.

Comment le roi Elinas vint à la fontaine et comment il s'adressa à la dame et la prit pour épouse.

Vous venez de l'entendre, le roi Elinas était si captivé, si séduit par la douceur du chant de la dame et par sa beauté qu'il ne savait plus s'il dormait ou s'il veillait. Quant à elle, elle poursuivait son chant si doucement que son écoute était elle-même d'une infinie douceur. Comme charmé, Elinas perdit la mémoire et ne se souvint plus de rien, sauf de ce qu'il voyait et entendait. Dans cet état de confusion, il resta là un long moment. Alors surgirent deux de ses chiens courants qui lui bondirent dessus, pour lui faire fête. Et il tressaillit comme quelqu'un qui se réveille en sursaut et le souvenir de la chasse lui revint. Il ressentit alors une soif telle que, sans réfléchir ni prendre de précautions, il se dirigea vers la fontaine, prit le récipient qui pendait au bout d'une grande chaîne, puisa de l'eau et but. Il dirigea alors son regard vers la dame, qui avait cessé de chanter,

saluer treshumblement en lui portant le plus grant honneur et reverence qu'il oncques pot. Et celle qui savoit moult de bien et d'onneur lui respondy moult gracieusement. « Dame, dist ly roys Elinas, par vostre courtoisie ! Ne **[3va]** vous vueille desplaire se je vous enquier de vostre estre ne de qui vous estes, car la cause qui m'y muet si est telle que je vous diray. Chiere dame, plaise vous a savoir que je sçay et congnois ce paÿs tout environ, et sachiéz que a quatre ou a cinq lieues de cy n'a recest ne forteresse nulle, excepté celle dont je me suy huy partiz qui est environ a deux lieues de cy. Et pour tant m'emerveil je de quel part si belle ne si gracieuse creature que ly corps de vous est, puet estre cy venue si seule de compaignie. Et, pour Dieu, pardonnéz moy car je fay grant oultraige de l'enquerre, mais le grant desir de le savoir me fait faire cel oultraige. »

« **S**ire chevaliers, fait la dame, cy n'a point d'oultrage, mais vous muet de grant courtoisie et de grant honneur. Et sachiéz, sire chevaliers, que je ne seray mie longuement seule quant il me plaira, mais j'en ay envoyees mes gens devant pour le grant plaisir que j'avoye prins en ce bel lieu ou je me deduisoye maintenant comme vous avéz ouy. » Atant vint a ce parler uns varlés bien acesméz et montéz sur un gros trottier, et admenoit ung moult bel pallefroy en destre, si richement **[3vb]** enharnachié que ly rois Elinas fu tous esbahiz de la richesse et dist a lui mesmes qu'il n'avoit oncques mais veu si riche. Et dist ly varléz a la dame : « Ma dame, il est

puis marcha vers elle pour la saluer[1] très poliment, en manifestant sa plus grande estime et sa plus vive déférence. Quant à elle, qui connaissait les égards et les règles de politesse, elle lui répondit avec grâce :
— Madame, s'il vous plaît ! dit le roi Elinas. Ne vous déplaise si je vous demande qui vous êtes et à quel lignage vous appartenez et je ne vous cacherai pas le motif de ma demande : veuillez savoir, chère dame, que je connais tout le pays à la ronde et je sais qu'il n'y a habitation ni forteresse à quatre ou cinq lieues*[2] d'ici, excepté celle dont je suis parti aujourd'hui et qui est située à environ deux lieues*. C'est pourquoi je reste confondu : d'où venez-vous ? comment une créature aussi belle et charmante que vous a-t-elle pu atteindre cet endroit, seule et sans compagnie ? Pour l'amour de Dieu, pardonnez-moi si mon indiscrétion est blessante, mais mon vif désir de connaître votre réponse me rend aussi indiscret.
— Seigneur chevalier, fait la dame, il n'y a dans votre indiscrétion rien d'offensant mais, au contraire, des marques d'une délicate politesse et d'un vif respect. Apprenez donc, seigneur chevalier, que si je le désirais je ne serais pas longtemps seule car j'ai envoyé mes gens devant pour jouir du plaisir extrême que suscite en moi ce bel endroit où, à l'instant, je me divertissais, comme vous avez pu l'entendre.
Pendant qu'ils parlaient ainsi arriva un valet vêtu avec élégance, monté sur un gros cheval qui allait au trot, et il tenait dans sa main droite les rênes d'un splendide palefroi*, si richement harnaché que le roi Elinas, fasciné, se dit qu'il n'en avait jamais vu d'aussi magnifique. Le valet s'adressa à la dame :

1. *Porter* ou *faire reverence* : expressions qui traduisent le plus grand respect, avec ou sans inclination du corps. On lit, par exemple, dans le XXIe § du *Secret des secrets* (Introduction, p. 20) : *De la reverence du roy. Alixandre, chier filz, l'obeïssance du roy vient par .iiii. choses : pour la preudommie du roy, pour ce qu'il se fait amer a ses subgetz, pour ce qu'il est courtois, et pour honneur et reverence qu'il a fait a ceulx qui en sont dignes.* Texte du ms Baltimore, trans. et éd. par D. Lorée. 2. Les mots suivis d'un astérisque sont expliqués dans le Glossaire, p. 829 s.

temps de venir quant il vous plaira, car tout est prest. » Et celle dist : « De par Dieu », puis a dit au roy : « Sire chevaliers, a vostre congié et grans mercis de vostre courtoisie. » Lors vint au palefroy pour monter, mais ly roys s'avança et lui aida a monter moult doulcement. Celle l'en mercia et s'en part. Et ly roys vint a son cheval et monte. Atant es vous ses gens qui le queroient et lui dirent qu'ils avoient prins le cerf. Et le roy leur dist : « Ce me plaist. » Lors commence a penser a la beauté de la dame et la print si fort a amer que il ne sçot quel contenance prendre, et dist a ses gens : « Aléz vous en devant et je vous suivray asséz tost. » Et cilz s'en vont qui bien apperceurent que ly roys avoit trouvé quelque chose, mais ilz se partent de lui car ilz ne l'osent reffuser. Et il tourne le frain du cheval et se met les grans eslaiz tout le chemin qu'il avoit veu la dame tourner.

L'ystoire nous dit **[4ra]** que tant suivit ly roys Elinas la dame que il la rataint en la forest ou il avoit grant foison d'arbres haulx et droiz. Et estoit en l'esté que le temps estoit doulz et gracieux et ly lieux de la forest estoit moult delictables. La dame ouy la frainte du cheval au roy Elinas qui venoit grant aleure, si dist a son varlet : « Arreste et attendons ce chevalier, car je croy qu'il a oublié quelque chose a la fontaine ou nous dire partie de sa voulenté dont il n'estoit mie pour l'eure advisié, car nous l'avons veu fort pensif. » « Dame, dist le varlet, a vostre plaisir. » Estes vous venu le roy qui sans arrest vint vers la dame comme s'il ne le eust oncques plus veue et la salue moult effreement, car il estoit si souspriz de s'amour qu'il n'y savoit contenance. La dame, qui congnut asséz qui il estoit et comment il advendroit de son emprise, lui dist : « Roy Elinas, que vas tu querant aprés moy si hastivement, emporte je rien du tien ? » Quant Elinas se ouy nommer si fu moult esbahiz, car il ne congnoissoit celle qui parloit a lui. Si respondy : « Treschiere dame, du mien n'emportéz vous rien fors tant que vous **[4rb]** passéz parmy mon paÿs et

— Vous pouvez venir maintenant quand il vous plaira, Madame, tout est prêt.
— Grâce à Dieu, répondit-elle avant de dire au roi : « Seigneur chevalier, permettez-moi de prendre congé, et grand merci pour vos égards. »
Elle s'approcha du palefroi* pour se mettre en selle mais le roi s'avança et l'aida à monter avec la plus grande douceur. Après l'avoir remercié, elle s'éloigna, et le roi retourna alors à son cheval et se mit en selle. À cet instant, ses gens qui le cherchaient arrivèrent et lui annoncèrent qu'ils avaient pris le cerf. Le roi leur répondit : « Cela me fait plaisir. » Il se mit alors à penser à la beauté de la dame et l'amour le saisit avec une telle force qu'il ne sut quelle contenance se donner. Il dit alors à ses gens : « Allez devant, je vous suivrai rapidement. » Et ils s'en allèrent, ayant bien senti que le roi avait trouvé quelque chose, mais ils le quittèrent, craignant de le contredire. Le roi, quant à lui, tourna bride et s'élança précipitamment dans le chemin où il avait vu la dame s'engager.
Selon l'histoire, le roi Elinas suivit la dame à si vive allure qu'il la rejoignit en pleine forêt, là où les arbres étaient denses, hauts et bien droits. On était en été, le temps était doux et agréable et cet endroit dans la forêt, délicieux. Au fracas fait par le cheval du roi Elinas, lancé à toute allure, la dame s'adressa à son valet : « Arrête-toi et attendons ce chevalier qui, je crois, a oublié quelque chose à la fontaine ou peut-être vient-il nous révéler une partie de ses intentions qui lui était sortie de l'esprit à ce moment-là, car nous l'avons trouvé très songeur. » « Madame, dit le valet, comme il vous plaira. » Voici le roi qui se précipite vers la dame comme s'il ne l'avait jamais vue de sa vie, avant de la saluer tout effaré, car, saisi par l'amour, il n'avait plus conscience de l'attitude à prendre. La dame, qui savait bien qui il était et quel serait le destin de son entreprise, lui dit : « Roi Elinas, que viens-tu chercher auprès de moi avec tant d'empressement ? Ai-je emporté quelque chose qui soit à toi ? » Elinas fut stupéfait de s'entendre appeler par son nom ; lui, en effet, ne connaissait pas celle qui lui parlait. Il répondit : « Très chère dame, vous ne m'avez rien pris qui m'appartienne, cependant vous traversez mon pays

est la villenie a moy quant vous estes estrangiere que je ne vous reçoif en mon paÿs plus honnourablement que je ne puis faire ycy. » Dont respondy la dame : « Roy Elinas, je vous en tien bien pour excusé et vous pry, se vous ne vouléz autre chose, que vous ne laissiéz ja a retourner pour ceste querele. » Lors respondy ly roys : « Treschiere dame, autre chose quier je bien. » « Et quoy ? dist elle, dictez hardiement ! » « Ma chiere dame, puisqu'il vous plaist, je le vous diray. Je desire tant que nulle autre chose plus d'avoir vostre bonne amour et vostre bonne grace. » « Par ma foy, dist la dame, a ce n'avéz vous pas failly, mais que vous n'y penséz fors toute honneur, car ja homme n'aura m'amour en soingnentaige. » « Haa, ma treschiere dame, dist ly roys Elinas, je ne pense a nul cas deshonneste. » Dont dist la dame qui bien savoit qu'il estoit espris de s'amour : « Se vous me vouléz prendre a femme et jurer que se nous avons enfans ensemble que vous ne mettréz ja peine de moy veoir en ma gesine ne ne feréz par voye quelconques tant que vous me voiéz, je suiz celle qui **[4va]** obeiray a vous comme loyal moillier doit obeir a son espoux. » Et le roy lui jura ainsi. Que vous feroy je long compte[a] ? Ilz furent espouzéz et menerent longtemps bonne vie ensemble, mais ly paÿs du royaume d'Albanie estoient moult esbahiz qui celle dame estoit, combien qu'elle gouvernast saigement et vaillaument. Mais Mataquas qui estoit filz du roy Elinas la haioit moult. Or advint qu'elle fu enceinte de trois filles et les porta son terme et delivra au jour. La premiere nee ot a nom Melusigne, la seconde Melior, la tierce Palestine. Le roy Elinas n'estoit pas pour lors au lieu, mais son filz Mataquas y estoit et regarda ses trois sereurs qui furent tant belles qu'a merveilles. Il s'en vint devers le roy, son pere, et lui dist : « Madame la royne Presine, vostre femme, vous a apporté les trois plus belles filles qui oncques feussent veues. Sire, venéz les

et il serait indigne de moi de ne pas vous recevoir, vous qui êtes étrangère, avec plus d'égards que je ne le peux faire ici. » La dame lui fit cette réponse :
— Je vous tiens bien volontiers pour excusé, roi Elinas, et, si vous ne désirez rien d'autre, je vous en prie, que cette affaire ne contrarie pas votre retour.
Le roi lui répliqua alors :
— Très chère dame, il y a bien autre chose que je désire de tout cœur.
— De quoi s'agit-il ? Parlez résolument !
— Ma très chère dame, puisque vous le voulez bien je vais vous le dire : mon plus grand désir serait de conquérir votre amour et d'entrer dans vos bonnes grâces.
— Ma foi, dit-elle, vous n'avez pas manqué votre but, mais à la condition que vos intentions soient respectables ! Je n'aimerai jamais un homme qui fasse de moi sa maîtresse.
— Ah ! ma très chère dame, fit le roi Elinas, loin de moi toute pensée malhonnête.
La dame, qui savait parfaitement combien il était épris, lui déclara alors : « Si vous acceptez de m'épouser et de jurer que, si nous avons des enfants, vous ne tenterez pas de me voir pendant mes couches et n'utiliserez aucun subterfuge dans ce but, je suis bien décidée à vous obéir comme une épouse loyale doit obéir à son époux. » Et le roi lui en fit le serment. Inutile d'allonger mon récit. Ils se marièrent et leur bonheur dura longtemps ; cependant, malgré son gouvernement sage et éclairé, les gens du royaume d'Ecosse se demandaient avec étonnement qui était cette dame. Quant à Mataquas, le fils aîné d'Elinas, il la détestait profondément. Or il arriva qu'elle fut enceinte de trois filles. Elle les porta jusqu'à terme et accoucha donc le jour prévu. L'aînée reçut le nom de Mélusine [1], la seconde de Mélior, et la troisième de Palestine. Ce jour-là, le roi Elinas n'était pas auprès d'elle, contrairement à son fils Mataquas qui, lui, bien présent vint voir ses trois sœurs et leur extraordinaire beauté. Il alla rejoindre son père, le roi, et lui dit : « Votre femme, madame

1. Peut-être la contraction de *Mater Licinia*, qui viendrait du gallo-roman *Liciniacus* (<*Licinius*, nom supposé de l'un des premiers occupants romains installés à cet endroit). C'est ainsi que la « mère Lusine » serait devenue la « mère des Lusignan ». Voir aussi la note 1, p. 219.

veoir. » Ly roys Elinas, a qui il ne souvenoit de la promesse qu'il avoit fait a Presine, sa femme, dist : « Beau filz, si feray je. » Et s'en vint despourveuement et entra en la chambre ou Presine baignoit ses trois filles et quant il les vit, il ot grant **[4vb]** joye et dist : « Dieux beneye la mere et les filles ! » Quant Presine l'ouy, si respondi moult horriblement : « Faulx roys ! Tu m'as failli de couvenant, dont il te mesavenra ! Et m'as perdue a tous jours mais ! Et sçay bien que c'est par ton filz Mataquas. Et me fault partir soubdainement, mais encore seray je vengie de ton filz ou de ses hoirs par ma seur et compaigne, la dame de l'Ille Perdue. » Et a ce parler print ses trois filles et s'esvanoÿ que puis ne fu veue ou paÿs.

(Dessin : Présine, un petit dragon à ses pieds et ses trois filles sur sa droite.)

Comment le roy Elinas fu esbahi quant il les vit ainsi partir.

L'hystoire dit que quant Elinas ot perdue Presine et ses trois filles, il fu si esbahiz qu'il ne sçot que faire **[5ra]** ne que penser, mais fu depuis l'espace de .viii. ans qu'il ne faisoit que plaindre, gemir et souspirer et faire griefz lamentacions pour l'amour de Presine qu'il amoit de loyal amour. Et disoit le peuple de son païs qu'il estoit affolléz et donnerent le gouvernement du royaume d'Albanie a Mathaquas son filz, qui gouverna vaillaument et tint son pere en grant chierté. Les barons d'Albanie lui donnerent une orpheline[a] qui estoit dame de Duras et de Florimons qui depuis souffry moult de peines en son temps. Mais nostre hystoire n'est pas emprise pour lui et pour tant nous en tairons nous et procederons en nostre hystoire et vraye matiere.

L'ystoire nous dit que quant Presine party de Elinas atout ses trois filles qu'elle s'en ala atout elles en Avalon, nommé l'Ille Perdue, pour ce que nulz homs, tant y eust esté de foiz, n'y sauroit rassegner fors par aventure. Et la nourry ses filles jusques en l'aage qu'elles

la reine Présine, vient de vous donner les trois plus belles filles qu'on ait jamais vues. Sire, venez donc les voir. » Le roi Elinas, qui ne se souvenait plus de la promesse faite à sa femme, Présine, lui dit : « Cher fils, je viens. » Il y alla à l'improviste, entra dans la chambre où Présine donnait le bain à ses trois filles et, en les voyant, il ressentit une joie immense et s'exclama : « Que Dieu bénisse la mère et les filles ! » Quand elle l'entendit, Présine répondit d'une voix affreuse : « Roi perfide ! Tu as trahi ton serment et le malheur va s'abattre sur toi. Tu m'as perdue pour l'éternité ! Je sais bien que ton fils Mataquas est responsable. Je dois partir immédiatement, mais j'en serai vengée, de lui-même ou de ses descendants, grâce à ma sœur, mon alliée, la dame de l'Île perdue. » Sur ces mots, elle prit ses trois filles, disparut et on ne la revit plus jamais dans le pays.

Comment le roi Elinas fut stupéfait de les voir partir ainsi.

L'histoire dit que, après avoir perdu Présine et ses trois filles, Elinas fut si bouleversé qu'il ne sut plus que faire ni penser et qu'il passa les huit années suivantes à se plaindre, gémir, soupirer et à se répandre en poignantes lamentations pour Présine qu'il aimait toujours d'un amour fidèle. On disait, dans son pays, qu'il était devenu fou, aussi le gouvernement du royaume d'Ecosse fut-il confié à son fils Mataquas qui l'administra parfaitement et s'occupa affectueusement de son père. Les barons écossais lui donnèrent en mariage une orpheline, dame de Duras et de Florimont, qui, depuis lors, connut bien des malheurs dans sa vie. Mais cette histoire ne lui est pas consacrée, aussi n'en dirons-nous pas plus et poursuivrons-nous le récit authentique que raconte notre histoire.

Il dit que, après avoir quitté Elinas, Présine s'en alla directement avec ses trois filles en Avalon, que l'on appelle également l'Île perdue parce que, aussi souvent qu'on y soit allé, on ne peut y revenir que par hasard. Là, elle éleva ses filles jusqu'à l'âge de quinze ans. Et,

orent .xv. ans. Et les menoit tous les matins sur une haulte montaigne laquelle estoit appellee, si comme l'ystoire dit, Bleneos qui vault autant dire en françois comme « montaigne **[5rb]** florie » et de la elle pouoit asséz veoir la terre d'Albanie. Puis disoit a ses trois filles en plourant : « Filles, veéz vous la le paÿs ou vous fustes neez et ou vous eussiéz eu vostre partie, ne feust la fausseté de vostre pere qui, vous et moy, a mis en grant misere sans fin jusques au jour du hault juge qui punira les maulx et essaucera les biens ! »

Lors Melusigne lui demanda : « Madame, quelle faulseté vous fist nostre pere pour quoy nous avons ceste griefté ? » Et elle leur compte tout ainsi comme vous avéz ouy dessus. Et celle Melusigne remist sa mere en autres paroles en demandant les estres et les noms des villes et des chasteaulx du paÿs d'Albanie. Et en ce racontant descendirent de la montaigne et vindrent en Avalon et lors icelle Melusigne traist Melior, sa serour, et Palestine, s'autre serour, a part et leur dist : « Mes chieres seurs, or regardéz la grant griefté et misere ou nostre pere a mis nous et nostre mere qui eussiemes esté en si grant aise et en si grant honnour. Or n'en est il bon a faire[a] ? Quant a moy, de ma partie je m'en pense a vengier, car aussi pou de soulaz qu'il a empetré a nostre **[5va]** mere par sa faulseté, je lui pense a faire. » Et les autres deux lui respondirent : « Vous estes nostre ainsnee, nous vous suivrons et avouerons ce que vous en vouldréz faire. » « Par ma foy, dist Melusigne, mes suers, vous monstréz amour de vrayes filles a vostre mere et c'est moult bien dit. Et j'ay advisié, se il vous semble bon, que nous l'enclouons en la merveilleuse

chaque matin, Présine les conduisait au sommet d'une montagne élevée, qui, selon la chronique, s'appelait Blénéos, ce qui veut dire en français « montagne fleurie », d'où elle apercevait aisément la terre d'Ecosse[1]. En larmes, elle disait alors à ses trois filles : « Regardez, mes filles ! Voici le pays où vous êtes nées et où vous auriez eu votre part d'héritage si votre père ne nous avait pas trompées, nous plongeant ainsi, vous et moi, dans une profonde misère qui ne cessera que le jour où le Juge souverain châtiera les méchants et récompensera les bons. »

Mélusine lui demanda alors : « Quelle tromperie notre père vous a-t-il fait subir qui nous inflige ce malheureux destin ? » Et Présine leur raconta tout ce que vous venez d'entendre. Mélusine continua à interroger sa mère sur les personnes qui vivaient en Ecosse, sur les noms des villes et des châteaux du pays. En conversant ainsi, elles descendirent de la montagne jusqu'en Avalon et Mélusine prit alors à part ses sœurs Mélior et Palestine, et leur dit :

— Jugez, mes chères sœurs, du triste destin et de la misère où notre père nous a plongées, nous et notre mère, nous qui aurions pu jouir d'une considérable prospérité et des plus grandes dignités. Ne convient-il pas de réagir[2] ? Quant à moi, et pour ce qui concerne ma part, j'ai bien l'intention d'en tirer vengeance et je compte lui faire subir autant de chagrins qu'il en a infligé à notre mère par sa tromperie.

— Vous êtes notre aînée, lui répondirent les deux autres, nous suivrons vos décisions et nous nous conformerons à ce que vous envisagez.

— Eh bien ! mes sœurs, lança Mélusine, vous montrez ainsi à notre mère un véritable amour filial ! C'est une belle réponse. J'ai pensé que nous pourrions, si vous en

1. Jean d'Arras pouvait trouver *Florimont* dans la bibliothèque de Charles V, duc de Berry. Deux vers de ce roman, note L. Stouff (1930, p. 49), se lisent dans notre récit : *Floriont ot nom en françois / Bleneos est dist en greçois*. 2. *Faire bon*, « être utile, convenable », Di Stefano, *Dict. des locutions en moyen français*, Montréal, éd. Ceres, 1993, 90c (désormais : Di Stefano).

montaigne de Norhonbelande, nommee Brumbloremllion, et de la n'ystra de toute sa vie. » « Ma suer, dist lors chascune, or nous en delivrons, car nous avons grant desir que nostre mere soit vengie de la desloyauté que nostre pere lui a faicte ! » Lors firent les trois sereurs tant que, par leur faee condicion, que elles prindrent leur pere et l'enclouirent en la dicte montaigne. Et vindrent a leur mere et lui dirent : « Mere, il ne te doit chaloir de la desloyauté de nostre pere s'il la t'a faicte, car il en a son paiement, car jamais n'ystra de la montaigne de Brumbloremllio ou nous l'avons encloz et la usera son temps en doulour. » « Haa, dist Presine, qui bien le savoit, faulses et mauvaises et tresameres et dures de cuer ! Vous avéz mal fait quant cellui qui vous avoit engendrees vous avéz ainsi pugny par vostre faulx et orguilleux couraige. **[5vb]** C'estoit ce ou je prenoye toute la plaisance que j'avoie en ce monde mortel et vous la m'avéz tollue. Sachiéz que je vous en paieray bien la merite selon la desserte. Tu, Melusigne qui es l'ainsnee et celle qui deusses estre la plus congnoissans, c'est par toy, car je le sçay bien, que ceste dure chartre et prison a esté donnee a ton pere et pour ce en seras tu la premiere punie. La vertu du germe de ton pere, toy et les autres, eust attrait a sa nature humaine et eussiés esté briefment hors des meurs nimphes et faees sans y retourner. Mais, desormais, je te donne le don que tu seras tous les samedis serpente du nombril en aval. Mais se tu treuves homme qui te veulle prendre a espouse que il te convenance que jamais le samedy ne te verra,

êtes d'accord, l'enfermer dans l'étrange montagne de Northumberland[1] appelée Brumbloremlion[2], d'où il ne sortira jamais.

— Ma sœur, agissons tout de suite, dirent les deux autres, nous sommes en effet impatientes de venger la trahison de notre père envers notre mère.

Alors, usant efficacement de leur pouvoir féerique, les trois sœurs se saisirent de leur père et l'enfermèrent dans cette montagne. Puis elles revinrent vers leur mère et lui dirent :

— Mère, ne te préoccupe pas de la mauvaise conduite de notre père à ton égard, il en est maintenant bien payé : il ne sortira jamais de la montagne de Brumbloremlion où nous l'avons enfermé et où sa vie ne sera plus désormais que souffrance !

— Ah ! dit Présine, qui savait bien ce qui s'était passé, filles perfides et méchantes, aux cœurs pleins d'amertume et de dureté ! Quelle mauvaise action de punir ainsi votre géniteur, excitées par votre hypocrisie et votre orgueil ! Il était la source de tout le plaisir que je ressentais encore en ce bas monde, et vous me l'avez enlevé ! Je vais vous faire payer le prix que vous méritez, je vous prie de le croire ! Toi, Mélusine, toi qui es l'aînée et qui aurais dû être la plus raisonnable, c'est de ta faute, je le sais bien, si ton père endure cette douloureuse réclusion et incarcération, tu seras donc châtiée en premier. La valeur de la semence de ton père vous aurait attirées, toi et tes sœurs, à sa nature humaine et vous auriez été rapidement libérées de la condition des nymphes et des fées, sans jamais y retourner. Au contraire, voici le sort que je t'inflige : désormais, tous les samedis, tu seras serpente du nombril jusqu'au bas du corps. Cependant, si tu trouves un homme qui veuille t'épouser et promette de ne jamais te voir le samedi, de

1. « Pays du nord de l'Humber, entre le Humber et le Forth au nord de l'Angleterre », L.-F. Flutre, p. 277b. 2. « Montagne merveilleuse du Northumberland. (...) L'Humbless, montagne du Northumberland vers la limite de l'Ecosse ; ou Bomborough, ville de la côte est du Northumberland ; ou Nordanhymbrorum, génitif fréquent dans les œuvres de Bède le Vénérable », L.-F. Flutre, p. 212b.

non qu'il te descuevre ne ne le die a personne[a], tu vivras cours naturel comme femme naturelle et mourras naturelment, et non contretant de toy ystra noble lignie moult grant et qui feront de grans et haultes prouesces. Et se tu es dessevree de ton mary, saiches que tu retourneras ou tourment de devant sans fin tant que le hault juge tendra son siege. Et t'apparras trois jours devant **[6ra]** que la forteresse que tu feras et nommeras de ton nom devra muer seigneur et aussi quant ly uns des hoirs qui de ta lignie ystront devra mourir.

« **E**t tu, Melior, je t'ay ordonné en la Grant Armenie un chastel bel et riche ou tu garderas un esprevier jusques atant que le hault maistre tendra son siege. Et la tout chevalier de noble lignie qui y vouldront venir veillier la sourveille et la veille et le jour .xxv[e]. de juing sans sommeillier auront un don de toy des choses quę on puet avoir temporelment des terriennes choses, sans demander ton corps ne t'amour en estat de mariage ou d'autre conjunction naturelle. Et ceulx qui ce don te demanderoient, sans eulx vouloir deporter, seroient infortunéz jusques a la .ix[me]. lignie et seroient dechaciéz de toutes leurs prosperitéz.
« **E**t tu, Palestine, tu seras enclose en la montaigne de Quoinigo[1] atout le tresor ton pere tant que uns cheva-

1. Coingo, *corr. d'ap. A* 6r.

ne pas chercher non plus à découvrir qui tu es, ni de ne parler de cela à personne[1], alors tu vivras le cours naturel de la vie comme une femme douée de nature humaine et tu mourras naturellement. Quoi qu'il en soit, tu seras la source d'un lignage aussi noble que puissant. Il accomplira des exploits grandioses et considérables mais, sache-le bien, si ton union avec ton mari est rompue, tu retourneras éternellement à ton tourment originel qui ne cessera que lorsque le Juge souverain siègera. Et tu apparaîtras trois jours avant que la forteresse que tu vas fonder et nommer de ton nom ne change de seigneur, et chaque fois qu'un homme de ta lignée devra mourir.

« Et toi, Mélior, je t'ai assigné en Grande Arménie un château puissant et somptueux où tu garderas un épervier jusqu'au moment où le souverain Maître siègera. Là, tous les chevaliers de noble sang qui désireront venir veiller l'épervier sans dormir, le 25 juin, la veille et l'avant-veille de ce jour, recevront un don de ta part : tout ce qu'on peut obtenir comme biens matériels, sans toutefois demander ta personne ni ton amour, que ce soit par le mariage ou par toute autre forme d'union charnelle[2]. Et ceux qui te demanderaient un tel don, sans vouloir s'en priver, seraient maudits jusqu'à la neuvième génération et perdraient tous leurs biens.

« Quant à toi, Palestine, tu seras enfermée dans la montagne du Canigou avec le trésor de ton père jusqu'à ce

1. *Ne te verra, non qu'il te descuevre ne ne le die* : le tabou, cœur du roman, soulève des difficultés grammaticales, notamment cette suite de trois négations. Compte tenu des événements (Raymondin verra bien Mélusine mais ne divulguera d'abord sa découverte à personne, son épouse lui pardonnera donc sa transgression), on serait tenté d'attribuer à *non que (...), ne ne*, négations suivies du subjonctif, une valeur hypothétique : « qu'il promette de ne jamais te voir, et à la condition qu'il ne te découvre pas ni ne le dise à personne, alors... » Mais *non que* résiste à l'attribution d'une telle valeur. Nous penchons donc pour l'expression d'une série comparative dans l'ordre de la négation (= ne pas faire *x*, ne pas faire *y* non plus, pas plus que *z*), qui utilise en général en ancien français *ne... pas plus que* ou *ne... ne plus que*. Voir les développements de C. Buridant sur la négation dans *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, Sedes, 2000. 2. Voir l'Introduction, p. 10.

liers de vostre lignie y vendra, lyquelz aura le tresor et en aidera a conquerir la Terre de promission et te delivrera de la. » Les trois sereurs furent moult doulentes et lors partirent de leur mere. Melusigne **[6rb]** s'en ala parmy les grans forestz et boscaiges, Melior ou chastel de l'Esprevier en la Grant Armenie, Palestine, en Coingnigo ou pluseurs l'ont puissedy veue, car je l'ay proprement ouy dire au roy d'Arragon et autres pluseurs de son royaume. Et ne vous vueille desplaire se je vous ay ceste adventure amenteue, car c'est pour raison de l'istoire de quoy je pense a traictier de quoy j'ay dessus parlé. Et desormais vueil entrer en la droicte matiere de la vraye histoire. Mais avant vous diray comment le roy Elinas fina et comment Presine le mist dedens la montaigne et ensevely en un noble sercuel, comme vous orréz cy aprés.

Longtemps fu ly roys Elinas en la montaigne et tant que mort, qui tout affine, le prist. Lors vint Presine et l'ensevely en une si noble tombe que nulz ne vit oncques si noble ne si riche. Et y a en la chambre tant de richesse que c'est sans comparoison, comme chandelabres d'or et de riches pierres, torches, lampes qui y ardent jour et nuit. Et aux piéz de la tombe mist un ymage d'albastre de son hault et de sa figure, si bel et si riche que plus ne pouoit. Et tenoit la dicte ymage un tablel **[6va]** d'or ou toute l'aventure dessus dicte estoit escripte. Et estably un jayant fier et horrible qui gardoit ce lieu et tenoit tout le païs en subjection et pactiz. Et ainsi le tindrent pluseurs jayans aprés lui jusqu'a la venue Gieffroy au grant dent, dont vous orréz cy apréz. Or avéz vous ouy du roy Elinas et de Presine, si vous vueil desormais commencier la vraye histoire des merveilles du noble chastel de Lisignen en Poictou et comment ne par quel maniere il fut fondéz.

que vienne un chevalier de votre lignage, qui prendra ce trésor et s'en servira pour conquérir la Terre promise et te délivrera de là.

Très affligées, les trois sœurs quittèrent alors leur mère. Mélusine partit, traversant forêts immenses et bois infinis ; Mélior se rendit au château de l'Epervier en Grande Arménie, et Palestine au mont Canigou où plusieurs l'ont vue depuis. Moi-même, je l'ai entendu dire de mes propres oreilles au roi d'Aragon et à de nombreuses personnes de son royaume. Ne m'en veuillez pas de vous avoir raconté ces péripéties, l'histoire que j'ai l'intention de vous raconter l'exige, je l'ai déjà dit. Je tiens maintenant à entrer dans le vif de ce récit authentique. Mais auparavant, je vais vous dire comment mourut le roi Elinas et comment Présine l'ensevelit dans la montagne en un monumental cercueil. C'est ce que vous allez entendre raconter maintenant.

Le roi Elinas vécut longtemps dans la montagne jusqu'à ce que la mort, qui conduit tout à sa fin, se saisît de lui. Présine se rendit alors sur place et l'ensevelit dans un tombeau si monumental que personne n'en a jamais vu de plus majestueux ni de plus splendide. Il y avait à l'intérieur des richesses incomparables : candélabres en or, pierres précieuses, torches et lampes flamboyant jour et nuit. Au pied du tombeau, elle plaça une statue d'albâtre, fidèle à sa stature et à ses traits, admirable et richement ornée. Cette statue tenait une tablette en or sur laquelle étaient gravés en toutes lettres les événements racontés ci-dessus. Puis elle laissa un géant féroce et hideux pour garder cet endroit. Il tenait sous sa coupe tout le pays alentour, qui subissait l'impôt qu'il exigeait. Plusieurs géants tinrent ainsi le pays jusqu'à la venue de Geoffroy la Grand-Dent dont vous entendrez parler par la suite. Vous avez entendu le récit du roi Elinas et de Présine, je souhaite maintenant entreprendre l'histoire véridique des prodiges liés au noble château de Lusignan, en Poitou, en commençant par les moyens et les circonstances de sa fondation.

La vraye histoire nous raconte qu'il ot jadiz en la brute Bretaigne un noble homme lequel ot riote au nepveu du roy des Bretons et l'occist, si n'osa demourer ou paÿs, mais print toute sa finance et s'en vint sur haultes montaignes marchissans aux reffuges du Rosne et de pluseurs autres gros fleuves, et estoit le paÿs non habitéz. Et, si comme l'ystoire dit, il y trouva un jour sur une fontaine une belle dame qui lui dist aucques toute s'aventure. Et au long aler, ilz s'entr'amerent et lui fist la dame moult de confors et bastirent ou lieu et paÿs desert pluseurs fors, villes, et habitacions firent, et fu le paÿs en asséz brief temps asséz peupléz. Et s'aviserent **[6vb]** comment ilz nommeroient le paÿs et, pour ce qu'ilz l'avoient trouvé plain de forestz et boscaiges, ilz l'appellerent Foréz et encores est il ainsi nomméz. Or advint qu'il ot entre la dame et le chevalier une riote, ne sçay pas bonnement de quoy. Mais elle se party de lui soubdainement, de quoy le chevalier fu moult doulens. Ce non contrestant il croissoit tous jours en grans prosperitéz et en grans honneurs. Or advint que les nobles de son paÿs lui pourveirent une bien haulte gentilz femme qui estoit sereur du conte de Poictiers qui pour le temps regna. Et en ot pluseurs enfans masles. Entre les autres, il en y ot un, le tiers, que l'en appella Remondin, qui estoit trop durement beaulx, gracieux et bien entechiéz. Et ou temps que cellui Remondin pouoit avoir de .xiiii. a .xv. ans, ly contes de Poictiers tint une grant feste pour un filz qu'il avoit qu'il voult faire chevalier. Et n'avoit plus de filz et avoit une fille moult belle laquelle fu nommee Blanche, et ly filz fu nomméz Bertrans. Ly contes Emeris manda moult noble baronnie pour l'amour de la chevalerie de son filz et manda lors au **[7ra]** conte de Forestz qu'il venist a sa feste et admenast trois de ses filz ainsnéz, car il les vouloit veoir. Le conte de Foréz vint a son mandement le plus honnnourablement qu'il pot et admena ses trois filz. La feste fu moult grant. Et furent faiz pluseurs chevaliers

L'histoire authentique raconte que, jadis, en Basse-Bretagne [1], un homme de noble origine eut une querelle avec le neveu du roi des Bretons et le tua. Craignart de demeurer dans le pays, il rassembla son avoir et vint se réfugier sur les hautes collines qui s'étendent aux confins des sources du Rhône et de plusieurs autres grands fleuves, contrée dans laquelle ne vivait aucun habitant. L'histoire le rapporte, il rencontra un jour, près d'une fontaine, une dame très belle qui lui raconte tout ce qui lui était arrivé. Finalement, ils vécurent un amour partagé, la dame le combla de richesses et ils édifièrent plusieurs forteresses dans cette région et ce pays qui étaient jusque-là déserts, bâtirent des villes et construisirent des habitations, si bien que, très rapidement, la contrée fut bien peuplée. Ils se demandèrent alors quel nom ils lui donneraient et, parce qu'ils l'avaient trouvée couverte de forêts et de bois, ils l'appelèrent « Forez », d'ailleurs c'est encore son nom aujourd'hui. Mais une dispute survint entre la dame et le chevalier, je n'en connais pas bien la cause. Toujours est-il qu'elle le quitta subitement et que le chevalier fut accablé de chagrin. Cependant sa fortune et son patrimoine ne cessaient de croître. Un jour, les nobles de son pays lui donnèrent comme épouse une femme de très haute naissance : la sœur du comte de Poitiers qui régnait à cette époque. Il eut d'elle plusieurs garçons. Le troisième, appelé Raymondin, qui était d'une exceptionnelle beauté, très gracieux et débordant de qualités remarquables, avait quatorze ou quinze ans quand le comte de Poitiers organisa une fête superbe en l'honneur de l'un de ses enfants qu'il souhaitait armer chevalier. C'était son seul fils, mais il avait par ailleurs une fille d'une grande beauté. Elle s'appelait Blanche, son fils Bertrand. En l'honneur de l'adoubement de son fils, le comte Aymeri invita beaucoup de puissants seigneurs. Il convia le comte de Forez à venir à la fête en lui demandant d'y venir accompagné de ses trois fils aînés qu'il désirait voir. Le comte de Forez s'exécuta aussi dignement qu'il le put et

1. Ou Bretagne « bretonnante » (à l'ouest), par opposition à « gallo » (à l'est) ou *galleuse* en ancien français.

nouveaulx pour l'amour de Bertrand, le filz au conte de Poictiers, qui fut la journee fait nouveaulx chevaliers et fut la fait chevalier ly ainsnéz filz au conte de Foréz. Et jousta on bien et bel et continua la feste .viii. jours tous entiers, et donna le conte Aymery de Poictiers moult de riches dons. Et a la departie de la feste demanda le conte Aymery de Poictiers a cellui de Foréz qu'il laissast Remondin, son nepveu, et qu'il ne lui chaulsist jamais de lui, car il le pourverroit bien. Le conte de Forestz lui ottroya et demoura Remondin avec le conte, son oncle, qui moult l'ama. Et departy la feste moult amoureusement et moult honnourablement. Et atant se taist l'ystoire a parler du conte de Foréz qui s'en ala en son paÿs atout ses deux filz ainsnéz et sa mesgnie, et procede avant a parler **[7rb]** du conte Aymery de Poictiers et de Remondin.

L'ystoire nous certiffie, et aussi la vraye cronique, que cil conte Aymery fu grant pere de l'ayeul saint Guillaume, qui relenqui toute possession mondaine pour servir Dieu, nostre Createur, et se mist en l'ordre et religion des blans manteaulx. Mais de ce ne vous vueil faire long procés, ains vueil proceder avant du conte Aymery et de nostre vraye matiere. L'ystoire dit que cilz contes Aimery fu un tresvaillans homs et qui ama toutes noblesces et fu ly plus saiges d'astronomie qui feust a son temps ne depuis Aristote. Car, si comme dit l'ystoire, par ce temps, nulz n'osoit faire apprendre ses enfans nul des .vii. ars, qui sont apris par le noble art de rethorique, tant grammaire comme musique, phisique,

il amena ses trois fils. La fête fut fastueuse. En l'honneur de Bertrand, le fils du comte de Poitiers, plusieurs nouveaux chevaliers furent adoubés dont le fils aîné du comte de Forez. Les joutes furent brillantes et la fête dura huit jours tout entiers, pendant lesquels le comte Aymeri de Poitiers fit des dons éblouissants. La fête se termina, il fallut se séparer, le comte Aymeri de Poitiers demanda alors à celui de Forez de bien vouloir lui laisser son neveu et ne se faire aucun souci car il serait bien pris en charge ! Le comte de Forez ayant donné son accord, Raymondin demeura avec le comte de Poitiers, son oncle, qui l'aimait beaucoup. Les convives se séparèrent alors avec de grands témoignages d'amitié et d'estime. L'histoire cesse ici de parler du comte de Forez qui retourna chez lui, accompagné de ses deux fils aînés et de ses serviteurs, et elle commence à s'intéresser au comte Aymeri de Poitiers et à Raymondin.

Selon cette histoire et selon la chronique véridique, le comte Aymeri était le grand-père de l'aïeul de saint Guillaume, qui abandonna tous ses biens terrestres pour se placer au service de Dieu, notre Créateur, et qui entra dans l'ordre des Blancs-Manteaux[1]. Mais je ne veux pas vous en dire plus à ce sujet, préférant poursuivre l'évocation du comte Aymeri, comme le fait notre authentique récit. L'histoire rapporte que ce comte Aymeri était un homme d'une valeur exceptionnelle, friand de nobles gestes, savant en astronomie comme personne à son époque ni à aucune depuis Aristote. En effet, l'histoire en témoigne, en ce temps-là nul n'osait, s'il n'appartenait à la noblesse, faire apprendre à ses

1. Eventuelle confusion, d'une part, entre les Guillemites et les Servites, de l'autre, entre Guillaume de Malavalle et Guillaume d'Aquitaine, comte de Poitou (voir LS, p. 330). Guillaume de Malavalle partit expier ses péchés en Terre sainte en 1145, avant de vivre, ermite, en Italie. En 1157, son meilleur disciple – et biographe –, Albert de Sienne, fonda avec quelques compagnons l'ordre des Ermites de saint Guillaume ou Guillemites. Connue sous le nom de « Blancs-Manteaux », cette communauté s'établit dans le nord de la France et dans les pays germaniques.

philosophie, geometrie, theologie ne les autres nobles sciences, s'ilz n'estoient nobles. Et pour lors estoient les sciences chier tenues et prisiees plus qu'elles ne sont ores. Et les haulx princes veoient plus cler en leurs affaires par les sciences qui lors estoient aprinses en **[7va]** temps deu que s'ilz feussent innocent des sciences, et sentoient en brief le vif des conseulx que on leur monstroit. Et ainsi je croy que cuer de noble estrattion qui a la science des nobles vertus des ars dessuz diz ou cuer, qu'il n'en sauroit meserrer si tost que cil qui auroit aprins les ars par avarice de vouloir enrichir par dissimilitude de complaire aux princes et non monstrer le vif du droit, car rudesse de nature ne se puet bonnement appliquer a la nature nourrie en noblesse. Quant de ce, je vous lerray ester le parler et retourneray au conte Emery et Remondin, quel chose il leur advint cy aprés.

Au temps que ly contes Emery regna, l'ystoire tesmoingne que de moult de sciences il estoit plains et especialment de celle d'astronomie, comme j'ay dessus dit. Et sachiéz qu'il amoit tant Remondin que plus ne

enfants l'un des sept arts[1] à travers l'enseignement de l'excellent art de la rhétorique, la grammaire, la musique, la physique, la philosophie, la géométrie, la théologie ni aucune autre science noble. C'était un temps où l'on accordait plus d'intérêt et de prix aux connaissances scientifiques qu'aujourd'hui. Aussi, grâce aux enseignements qu'ils avaient reçus en temps voulu, les princes de haut rang voyaient plus clair dans leurs affaires que s'ils en avaient été dépourvus et pouvaient saisir sur-le-champ l'essentiel des conseils qu'on leur prodiguait. Je suis persuadé qu'un cœur d'origine noble, nourri des vertus des arts évoqués à l'instant, ne pourrait s'écarter du droit chemin aussi vite que celui qui les aurait appris par avarice et désir de s'enrichir ou pour complaire aux princes, et non par souci de la justice dans toute sa rigueur, car une nature grossière ne peut absolument pas se comparer à celle que la noblesse a nourrie. Je n'irai pas plus loin dans ce domaine, je vais plutôt retourner au comte Aymeri et à Raymondin, pour évoquer les aventures qui vont leur arriver maintenant.

L'histoire le rapporte, tout au long de son règne le comte Aymeri maîtrisait de nombreuses sciences et, je l'ai dit, particulièrement l'astronomie. Sachez également que Raymondin était l'être qui lui était le plus cher, comme lui-

1. « Arts libéraux : Disciplines de la connaissance et de l'expression. Depuis l'Antiquité latine (...) ces fondements de la vie intellectuelle s'ordonnent en deux niveaux. Le *trivium* est la triple voie de l'intelligence et de la persuasion : grammaire, rhétorique, dialectique. Le *quadrivium* est la quadruple voie de la connaissance du monde : arithmétique, géométrie, musique, astronomie. (...) Cette classification subsiste dans les écoles et universités, et c'est dans ce cadre que se développe la réflexion d'un Pierre Abélard et d'un Thierry de Chartres, qui renouvellent au XIIe siècle la pensée philosophique et scientifique », J. Favier, *Dict. de la France médiévale*. Paris, Fayard, 1993, pp. 81-82. Pour l'évolution, au cours du XIIIe siècle, des matières composant cette liste, voir de L. J. Paetow : *The Art Course at Medieval Universities with special reference to Grammar and Rhetoric* (Illin. Univ. Press, *The Univ. Studies*, III, 7, 1910) et *Vérités dissonantes* de L. Bianchi et E. Randi, qui observent : « En 1255, l'ensemble des œuvres d'Aristote sont insérées dans le *curriculum* universitaire, leur importance remplace désormais les anciennes disciplines du *trivium* et du *quadrivium* », Paris, Cerf, Pensée antique et médiévale, 1993, p. 71.

pouoit et l'enfant luy, et se penoit moult de servir le conte son oncle et de lui faire plaisir. Ly contes si amoit moult les chiens et les oysiaux et avoit foison de braques, le-**[7vb]**-vriers, chiens courans et liemiers, braconniers, faulconniers, oysiaux de proye et chiens chacerez de toutes manieres. Or advint, si comme l'ystoire tesmoingne, que ly uns de ses forestiers lui vint annoncier qu'il avoit, en la forest de Colombiers, le plus merveilleux porc que l'en eust veu grant temps avoit ou païs et que c'estoit ly plus beaulx deduiz qui y feust grant temps a. « Par foy, dist ly contes, ce me plaist. Or faictes que les veneurs et les chiens soient prestz demain et nous yrons a la chace. » « Mon seigneur, dist le forestier, a vostre plaisir. » Ainsi se party du conte et appresta tout ce qu'il appertenoit pour la chasse au jour que le conte lui avoit ordonné.

Le conte Emery se party de Poictiers a grant foison de chevaliers et de barons. Et estoit Remondin tous jours au plus prez de lui, sur un coursier, l'espee ceinte et l'espié au col. Lors vindrent en la forest et commença la chace. Ly pors fu fiers et orguilleux et devoura pluseurs levriers et alans, et prinst son cours par la forest qui estoit haulte et droicte **[8ra]**. Et commença grant la huee, mais ly porcs ne doubtoit riens, mais rendoit estal tel qu'il n'y ot si hardy chien qui l'osast attendre ne sy hardy veneur qui l'osast enferrer. Lors vindrent chevaliers et escuiers, mais il n'y ot si hardy qui osast mettre

même l'était pour le jeune homme, qui s'efforçait de bien servir le comte, son oncle, et de lui faire plaisir de son mieux. Il adorait les chiens et les oiseaux et possédait d'innombrables braques, lévriers, chiens courants et limiers, veneurs et fauconniers, oiseaux de proie et chiens de chasse de toute sorte. Il arriva, selon l'histoire, que l'un de ses forestiers vint lui annoncer que l'on avait repéré dans la forêt de Coulombiers le plus extraordinaire sanglier que l'on eût vu depuis des lustres dans la région et que sa chasse serait le plus beau divertissement qu'on eût connu depuis longtemps.

— À la bonne heure, dit le comte, cette nouvelle me plaît. Que les veneurs et les chiens soient prêts demain, nous irons le chasser !

— Monseigneur, répondit le forestier, comme il vous plaira.

Il laissa le comte et alla organiser tout ce qu'il fallait pour que la chasse se déroule à l'heure fixée.

Le comte Aymeri sortit de Poitiers, accompagné d'une foule de chevaliers et de barons. Montant un coursier, Raymondin se tenait toujours près de lui, l'épée au côté et un épieu pendu au cou. Arrivés dans la forêt, ils commencèrent à chasser. Féroce et sauvage, le sanglier déchira plusieurs lévriers et danois [1] avant de filer au cœur de la futaie aux arbres immenses et bien droits. Les rabatteurs commencèrent à crier, mais le sanglier ne craignait rien, au contraire il revenait à la charge si résolument qu'aucun chien n'avait la témérité de l'affronter ni aucun veneur, aussi hardi fût-il, celle de lui porter le fer. Survinrent alors chevaliers et écuyers [2],

1. *Alans* existe encore, sous la forme *alano*, en italien. Les dictionnaires traduisent *alano* par « danois », c'est-à-dire (nous traduisons) : « chien au pelage ras et au museau arrondi, aux oreilles courtes et droites, de haute stature et destiné à la chasse ou à la garde. Etymologie incertaine. Peut-être abréviation de *catalano*, "chien de Catalogne". Explication plausible car les chiens prennent souvent le nom de leur pays d'origine », M. Cortelazzo et P. Zolli, *Dizionario etimologico della lingua italiana*, N. Zanichelli, Bologne, I, 1979, p. 34. Voir A. Strubel et C. de Saulnier, *La Poétique de la chasse au Moyen Âge. Les livres de chasse du* XIVe *siècle*, Paris, PUF, Perspectives littéraires, 1994, pp. 111-116. 2. Selon J. Flori, « Les écuyers dans la littérature française du XIIe siècle. Pour une lexicologie de la société médiévale » (*Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble, Hom-*

pié a terre pour l'enferrer. Lors vint le conte qui s'escrie a haulte voix : « Comment ? Cilz filz de truye nous esbahira il tous ? » Quant Remondin ouy son oncle, si ot grant vergoingne et sault du courcier a terre l'espié ou poing et s'en vint vistement devers le porc et le fiert en l'escu de grant aÿr. Et le porc s'escout et le gecta a genoulx a terre, mais il ressault sus comme preux et vistes et le cuide renferrer, mais le porc tourne et se met au cours par telle maniere qu'il n'y ot chien ne chevalier ne homme qui n'en perdist la trace et veue, fors que le conte et son nepveu Remondin, qui estoit remontéz. Et le suivoit si asprement devant le conte et devant tous que ly contes ot grant paour que ly porcs n'affoulast son nepveu, et lui escrie a haulte voix : « Beau **[8rb]** nepveu, laissiéz ceste chace ! Que maudiz soit qui la nous a annonciee, car, se cilz filz de truye vous affolle, je ne auray jamais joye ! »

Mais Remondin, qui estoit eschaufféz et qui ne ressoingnoit sa vie ne fortune bonne ne male qui lui peust avenir, le suit asprement et il estoit bien montéz. Et tous jours le suit le conte qu'a trace qu'a veue. Que vous vauldroit longuement tenir le parler ? Tous les chevaulx commencierent a escauchier et a demourer derriere, fors Remondin et le conte, et tant chacierent que la nuit fu obscure. Lors s'arresterent dessoubz un grant arbre et dist le conte a Remondin : « Beau nepveu, nous

mais pas un ne fut assez intrépide pour mettre pied à terre et l'attaquer de son arme. Le comte arriva alors et se mit à hurler :

— Quoi ? Ce fils de truie va-t-il tous nous terrifier ?

Raymondin entendit les paroles de son oncle, en éprouva une grande honte, sauta de son coursier et, l'épieu au poing, se précipita vers le sanglier qu'il atteignit en plein sur l'armure [1] avec une violence extrême. Le sanglier évita le coup et jeta Raymondin à genoux, par terre. Cependant, courageux et alerte, celui-ci se releva et tenta de frapper l'animal de nouveau, mais le sanglier fit volte-face et se rua dans un chemin si bien que, à part le comte et son neveu Raymondin, qui avait pu remonter en selle, chiens, chevaliers et veneurs en perdirent non seulement la trace, mais la vue. Précédant le comte et tous les autres, Raymondin suivit le sanglier avec tant de fougue que le comte eut très peur que celui-ci blessât son neveu. Il lui cria alors : « Cher neveu, cessez cette poursuite ! Maudit celui qui nous l'a annoncée. Jamais plus je n'aurai de joie dans l'existence si ce fils de truie vous blesse. »

Mais Raymondin brûlait d'en découdre et ne se souciait plus ni de sa vie ni de son destin, bon ou mauvais. Sur son cheval rapide, il se lance à la poursuite du sanglier avec ténacité. Et sans cesse le comte le talonne, le suivant à la trace ou du regard. Inutile de vous en dire plus. Les chevaux commencent bientôt à se déferrer et à traîner derrière, sauf ceux de Raymondin et du comte qui continuent leur chasse jusqu'à la nuit noire. Ils s'arrêtèrent alors sous un arbre immense et le comte dit à Raymondin :

mage à Jean Dufournet, Paris, Champion, II, 1993, pp. 579-592) le mot désigne moins un statut social (nobiliaire) qu'une fonction (militaire, hôtelière et, surtout, celle de l'entretien des armes). On trouve cependant, aux ff. 78r et v, l'alternance *gentil homme/escuyer* pour un même protagoniste.

1. *Escu* du sanglier (aussi « armure » ou « paroi ») : partie de la peau très épaisse qui recouvre le cou, les épaules et l'échine.

demourrons cy tant que la lune sera levee. » Remondin dist : « Si comme il vous plaira, monseigneur. » Il descendy et prist son fusil et fist du feu. Un pou aprés leva la lune belle et clere et les estoilles luisoient cler. Le conte, qui moult savoit d'astronomie, regarde ou ciel et voit les estelles cleres et l'air pur, et la lune estoit moult belle, sans tache ne obscurté. Et entretant que Remondin mettoit paine **[8va]** a alumer le feu pour faire a son seigneur plaisir, le conte regarde tous jours ou ciel contre mont et commença a souspirer parfondement et, aprés les durs et aigres souspirs, disoit : « Vrays Dieux ! Comment sont les merveilles, que tu as laissiees ça jus en la vertu de ta chamberiere Nature, merveilleuses et diverses en leur expedicion, se tu n'y espandoies ta grace divine ! Et especialment de ceste merveilleuse aventure que je voy ou cours des estoilles que tu as lassus assises des le commencement du ciel par haulte science d'astronomie dont tu m'as presté une des branches, de quoy je te doy louer de cuer parfait et ta haulte majesté ou nulle ne se puet comparer. Mais comment pourroit ce estre raisonnablement, s'il n'estoit en ton invisible jugement, quant par congnoissance humaine, que nulz homs pourroit avoir bien et haulte honnour par mal faire ? Et non contretant, je voy par la haulte science et art dessus dit que par ta saincte grace m'as presté, qu'il est ainsi, si en suy moult esmerveilliéz. » Et lors commença a souspirer plus parfondement que devant. Remondin, qui avoit alumé le feu et qui bien **[8vb]** avoit ouy ce que ly conte Aymery avoit dit en partie, lui dist : « Monseigneur, le feu est esprins,

— Cher neveu, nous resterons ici jusqu'à ce que la lune se lève.
— Comme il vous plaira, monseigneur, répondit Raymondin.
Il met pied à terre et, avec sa pierre à feu, allume un foyer. La lune se lève peu après, pleine et claire, les étoiles brillent avec éclat. Expert en astronomie, le comte lève les yeux vers le ciel et voit l'éblouissante clarté jetée par les étoiles, la pureté de l'air et l'extraordinaire beauté de la lune. Aucune tache, aucune trace d'obscurité ne la voilent. Alors, pendant que Raymondin s'efforce d'allumer le feu pour faire plaisir à son seigneur, le comte, la tête toujours tournée vers le ciel, se met à soupirer profondément. Après quelques plaintes, fortes et prenantes, il dit : « Dieu de vérité [1], les merveilles que tu as laissées dans les mains de la nature, ta servante ici-bas, resteraient bien étranges et leur usage bien néfaste, si tu ne répandais ta grâce divine ! Je pense tout spécialement à cet événement inouï que, à la faveur de cette haute science des astres dont tu m'as accordé un rameau, j'observe dans le cours des étoiles, que tu as fixées au ciel à l'aube des temps. Je dois t'en louer d'un cœur pur et je dois célébrer ta haute et incomparable majesté. Car comment la connaissance de l'homme, si tel n'était ton insondable dessein, pourrait-elle accéder par la raison à l'idée que des bienfaits et des dignités pourraient naître de l'accomplissement du mal ? Par cette science éminente et cet art que ta grâce m'a accordés, je vois bien pourtant qu'il en est ainsi et j'en suis effaré ! » Et ses soupirs reprennent encore plus profondément qu'auparavant. Raymondin, qui a allumé le feu et parfaitement entendu les paroles du comte, lui dit à son tour :

1. *Dieu de Vérité* : « A cet hébraïsme, saint Jérôme substitue deux fois (*Jér.*, X, 10 ; II *Par.*, XV, 3) la tournure latine *verus Deus*, introduite en français, depuis le dernier tiers du XII[e] siècle, par la traduction des *Rois*, conservée par les Bibles françaises, et admise par les auteurs au XIII[e] siècle », Hans Walther, *Proverbia Sententiaeque Latinitatis Medii ac Recentioris Aevi* II/9, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1986, p. 246.

venéz vous chauffer. Et je croy qu'en pou de temps vendront aucunes gens qui nous diront toutes nouvelles, car je croy que la venoison soit prinse car j'ay ouy courner, ce me semble, la rassemble des chiens. » « Par foy, dist ly contes, il ne m'en est gueres, plus m'est de ce que je voy. » Et lors regarde ou ciel et commence a souspirer plus fort que devant. Et Remondin, qui moult l'amoit, lui dist : « Haa, monseigneur, pour Dieu, laissiéz telz choses ester ! Il n'appertient point a si hault prince comme vous estes, mettre cure de enquerre de telz ars ne de telz choses, car, comment qu'il soit, Dieu vous a pourveu de treshaulte et noble seigneurie et possession terrienne, dont vous vous pouéz bien passer, s'il vous plaist, de vous donner courroux ne ennuy pour telles choses qui ne vous peuent ne aidier ne nuire. » « Haa ! Folz, ce dist ly contes, se tu savoies la grant et riche et merveilleuse adventure que je voy, tu en seroies tout esbahiz ! » Resmondin, qui n'y pensoit a nul mal, lui respondy : « Mon tresre-**[9ra]**-doubté seigneur, plaise vous a moy dire que c'est, s'il se puet fere, et aussi se c'est chose que je doye savoir. » « Par Dieu, dist ly contes, tu le sauras. Et saiches de certain que je vouldroye que Dieux ne li mondes ne t'en demandast rien, et l'adventure te deust avenir de moy mesmes, car je suiz desormais vieulx et si ay des hoirs asséz pour tenir mes seignouries, car je t'aime tant que je vouldroie que si haulte honneur feust eslue pour toy. Et l'aventure si est telle que, se a ceste presente heure, uns subgiéz occioit son seigneur qu'il devendroit ly plus riches, ly plus puissans, ly plus honnouréz qui feust oncques en

— Monseigneur, le feu est allumé, venez vous réchauffer. Je pense que rapidement des gens viendront nous apporter des nouvelles. Le gibier sera pris, j'ai entendu, en effet, sonner le rassemblement de la meute.
— Vraiment[1], reprend le comte, peu m'importe, ce que j'observe me soucie bien plus.
Il fixa alors les yeux au ciel et recommença à se lamenter, plus profondément encore. Raymondin, qui ressentait pour lui une vive affection, lui dit :
— Ah ! monseigneur, pour l'amour de Dieu, oubliez tout cela ! Ce n'est pas à un grand prince de votre qualité de cultiver de telles connaissances ni de se soucier de telles préoccupations, car, quoi qu'il advienne, Dieu vous a accordé une puissance éminente et noble ainsi que de considérables biens matériels, vous pouvez donc vous dispenser, si vous le voulez bien, de vous alarmer et de vous soucier pour des choses qui ne peuvent ni vous servir ni vous nuire.
— Ah ! insensé, lui dit le comte, si tu connaissais l'aventure grandiose, formidable et merveilleuse que j'observe, tu en serais saisi d'étonnement.
Sans penser à mal, Raymondin lui répliqua :
— Mon très redouté seigneur, ayez l'obligeance de bien vouloir me dire de quoi il s'agit, si vous le pouvez et si vous pensez qu'il faut que j'accède à cette connaissance.
— Par Dieu, tu le sauras, dit le comte. Sois-en bien convaincu, j'aimerais que ni Dieu ni les hommes ne te demandent jamais de rendre des comptes à ce sujet, et que cette aventure ne relève que de moi-même, car je suis vieux désormais et j'ai suffisamment d'héritiers pour régir mes terres et mon affection pour toi est telle que je souhaiterais qu'un destin aussi éminent te soit réservé. Voici ce qui doit advenir : si à cet instant précis, un sujet tuait son seigneur, il deviendrait l'homme le plus riche, le plus puissant et le plus couvert d'honneurs

1. « *Par foi* est, dès le XIIIe siècle, notre *ma foi* d'aujourd'hui, c'est-à-dire un très faible équivalent de *vraiment* », L. Foulet, *Glossary of the First Continuation*. Philadelphie, *The Amer. Philol. Soc.*, 1955, vol. III, 2, p. 119.

son lignaige, et de lui ystroit si tresnoble lignie qu'il en seroit mencion et remembrance jusques en la fin du monde. Et saiches que c'est vray. » Lors respondy Remondin que jamais ne le pourroit croire que tel chose feust veritable, car ce seroit contre raison que nulz homs peust avoir bien ne honneur pour faire mortelle trahison. « Par moy, dist ly contes, Remondin, croy qu'il est tout vray, tout aussi vray comme je le t'ay dit. » « Par foy, dist ly enfes, ce ne croiray je ja, car ce n'est mie chose qui face a **[9rb]** croire. » Et lors commencierent tous deux fort a penser. Et lors ouyrent au long du boys un grant escroiz et fort desrompre les menus rains et le ronceys. Lors print Remondin son espié qui estoit par terre et ly contes traist l'espee, et attendirent ainsi longtemps pour savoir ce que ce seroit et se mirent au devant du feu, au léz ou ilz avoient ouy le bois desrompre. Et en cel estat demourerent tant qu'ilz virent ung porc senglier grant et merveilleux qui s'en venoit escumant et morcelant les dens vers eulx moult horriblement. « Monseigneur, dist Remondin, montéz sus cest arbre, que cilz sengliers ne vous face mal et m'en laissiéz convenir ! » « Par foy, dist ly contes, ja ne plaise a Jhesucrist que je te laisse en ceste adventure. » Et quant Remondin l'ot, si se met au devant du senglier l'espié ou poing, en bonne voulenté de le destruire et ly sengliers destourne de lui et court vers le conte. Or commence la doulour et la grant tristece Remondin et le grant eur qui depuis lui vint de ceste doulereuse tristece, si comme la vraye histoire le nous raconte.

qui fut jamais sorti de son lignage et de lui naîtrait une race si noble que, jusqu'à la fin du monde, on la mentionnerait et on en garderait la mémoire. Tu peux me croire, c'est la vérité.
Raymondin répondit qu'il ne pourrait jamais admettre une chose pareille, car ce serait injuste que l'auteur d'une funeste trahison puisse acquérir des biens et des dignités.
— Pour ce qui me concerne, Raymondin, je crois que c'est vrai, aussi vrai que je te l'ai raconté, dit le comte.
— Vraiment, dit le jeune homme, je trouve que c'est incroyable, c'est vraiment une chose à laquelle on ne peut pas croire.
Les voici tous les deux plongés dans leurs pensées. C'est alors qu'ils entendirent à travers le bois un terrible tapage et le vacarme que faisaient le craquement des branches et le déchirement des ronces. Raymondin sauta sur son épieu qui était au sol, le comte tira son épée et, anxieux de savoir de quoi il s'agissait, ils attendirent ainsi un long moment, campés devant le feu, face au côté où ils avaient entendu le fracas. Ils demeurèrent ainsi jusqu'à ce qu'ils virent un sanglier d'une taille stupéfiante, écumant et prêt à mordre, qui se jetait sur eux, monstrueux.
— Monseigneur, montez sur cet arbre, dit Raymondin, que ce sanglier ne vous fasse pas de mal et laissez-moi m'en occuper !
— Sur ma foi, répondit le comte, qu'il ne plaise à Jésus-Christ que je t'abandonne jamais dans ces circonstances !
Raymondin l'entend, l'épée au poing il s'élance alors vers le sanglier, bien décidé à l'abattre, mais l'animal se détourne de lui et dirige sa course vers le comte. Ici commence, comme nous le raconte l'histoire véridique, le tourment et le profond désespoir de Raymondin, mais aussi le grand bonheur qui, depuis, naquit de ce triste drame.

Comment Remondin occist le conte son seigneur de l'espié et **[9va]** *cuidoit ferir le senglier, si comme dit l'ystoire.*

(Dessin : le meurtre, le sanglier au centre.)

En ceste partie nous dit l'ystoire que, quant Remondin vint a l'encontre du senglier[a] pour destourner qu'il ne venist sur son seigneur, que alors que le sengler l'apperceut, il se destourna de sa voie et vint vers le conte grant aleure. Et quant le conte le vit venir, si regarde léz soy et vit un espié et boute l'espié ou feutre et print l'espié et le met soubz la plante du pié et l'abaisse. Et ly sengliers vint grant aleure. Et le conte, qui moult sçot de la chasse, le va enferrer en l'escu de la pointe de l'espié qui moult fu agüe, mais l'escu du sanglier fu si durs qu'il convint, par la force du sengler, **[9vb]** le conte verser a genoulx. Et Remondin vint courant et palmie l'espié et cuide ferir le sengler entre les quatre membres, car le senglier estoit enversé du coup que le conte lui avoit donné. Et l'attaint Remondin du taillant de l'espié sur la soye du doz et il venoit de grant randon. L'alemelle[b] de l'espié[1] eschappa en glissant sur le porc et vint attaindre le conte qui estoit verséz a genoulx, parmy le nombril de part en part. Et Remondin retraist l'espié et en fiert le porc tellement que il l'atterra tout mort. Puis vint au conte et le cuide lever, mais ce fu pour neant, car il estoit mort. Et quant Remondin vit la playe et le sang qui en yssoit a grant randon, il fu moult doulens et le commence fort a regreter et le complaindre en faisant lamentacions plus griefz que nulz homs ne fist oncques nul jour de vie, en disant : « Hee ! Faulse Fortune, comment es tu si perverse que tu m'as fait occire cellui qui tant m'amoit, cellui qui tant de bien m'avoit fait. Hee ! Doulx Pere puissant, ou sera ores ly paÿs ou cest fors divers pecheur se pourra tenir ? Certes, tuit cilz qui orront parler de **[10ra]** ceste mesprison me jugeront,

1. L'alemelle et l'espié, *corr. d'ap. V* 10ra.

Comment Raymondin tua le comte, son seigneur, d'un coup d'épieu alors qu'il pensait frapper le sanglier, d'après ce que dit l'histoire.

Dans cet épisode, l'histoire rapporte donc que, lorsque Raymondin s'élance sur le sanglier pour l'empêcher de se jeter sur son seigneur, le sanglier l'aperçoit, dévie et se précipite sur le comte. Celui-ci le voit venir, cherche des yeux autour de lui et, apercevant un épieu, rengaine son épée, se saisit de l'épieu, le cale sous la plante du pied avant de l'abaisser vers le sanglier qui charge à toute allure. Chasseur émérite, le comte pense l'atteindre de la pointe acérée de l'épieu en plein sur l'armure, mais elle était si solide et le sanglier si puissant que le comte tombe à genoux. Raymondin se précipite, l'épieu au poing, et croit frapper entre ses quatre pattes le sanglier, renversé par le coup porté par le comte. Le tranchant de l'arme de Raymondin n'atteint que les soies du dos car, relevé, l'animal chargeait à vive allure. Glissant sur le sanglier, le fer de l'épieu échappe des mains de Raymondin et vient frapper le comte, à genoux, le transperçant par le nombril de part en part. Raymondin retire l'épieu et porte au sanglier un coup d'une telle violence qu'il le terrasse, raide mort. Il s'approche alors du comte dans l'espoir de le relever. En vain : il est mort. Alors, en voyant la plaie et le sang qui en jaillit abondamment, Raymondin, écrasé de chagrin, commence à se répandre en regrets et à plaindre le comte. Jamais personne ne s'est lamenté avec autant de peine et de déchirement, gémissant : « Ah ! Fortune trompeuse[1], comment peux-tu être si perverse, toi qui m'as fait tuer celui qui me témoignait tant d'affection, celui qui me comblait de tant de bienfaits ! Hélas, miséricordieux Père tout-puissant, dans quel pays pourra se réfugier le misérable et cruel responsable de ce péché ?

1. Grand cliché de la pensée et de la littérature médiévales, la mutabilité de Fortune, souvent comparée à un être *bifrons*. Voir *Le Quadrilogue invectif*, trad. F. Bouchet. Paris, Champion, TCFMA, 61, 2002, p. 58, n. 22.

et auront droit, a mourir de honteuse mort et en grief martire, car plus fausse ne plus mauvaise trahison ne fist oncques pechierre. Terre, que ne te euvres tu, si m'engloutiz et me met avec le plus obscur et le plus hydeux des angels qui jadiz fu ly plus beaulx de tous, car je l'ay bien desservi ! » En ceste doulour et lamentacion fu grant espace. Lors s'avisa a lui mesmes et dist : « Mes sire qui la gist mort me dist, se telle adventure m'avenoit, que je seroie ly plus honnouréz de mon lignaige, mais je voy bien tout le contraire, car je seray ly plus maleureux et ly plus deshonnouréz et, certes, c'est bien droit. Non contrestant, puisqu'il ne peut autrement estre, je partiray de ces marches et m'en yray querir adventure en lieu ou je pourray esperir mon pechié, s'il plaist a Dieu. » Lors vint a son seigneur, si le baise tout en plourant et triste de cuer que il ne disist un mot pour tout l'or du monde et prent son cor et lui met sur le pitz, et monta a cheval et s'en va grant aleure **[10rb]** au travers de la forest, ne scet quelle part. Et si grant dueil va demenant qu'il n'est corps de creature qui vous sceust dire la dix^{me} partie de sa doulour.

L'ystoire nous dist que, quant Remondin fu partiz de son seigneur qu'il ot laissié mort en la forest empréz le feu et le senglier apréz, il chevaucha tant par la haulte forest, menant telle doulour que c'estoit merveilles. Et chevaucha tant que la nuit le prist et que il fu myenuit, et arriva sur une fontaine nommee la Fontaine de Soif. Et aucuns la nommerent la Fontaine faee pour ce que mainte aventure y est avenue du temps passé et avenoit de jour en jour. Et estoit la fontaine en un fier et merveilleux desrubaux et avoit grans rochiers au dessus et belle praierie au long de la valee oultre la haulte forest.

Tous ceux qui entendront raconter ce forfait me condamneront, c'est certain et ce sera justice de m'infliger une mort honteuse en un affreux tourment : jamais pécheur n'a commis de trahison plus épouvantable. Terre, pourquoi ne t'ouvres-tu pas ? Engloutis-moi et jette-moi auprès du plus sombre et du plus abominable des anges, jadis le plus beau de tous, car j'ai été son dévoué serviteur ! » Le temps passe, lui reste plongé dans ce désespoir lamentable. Et puis, se parlant à lui-même, il se dit : « Mon seigneur, qui gît mort à mes pieds, m'a prévenu que si une telle aventure m'arrivait, je serais le plus fortuné de mon lignage mais je vois bien le contraire et je serai désormais le plus malheureux et infortuné des hommes, et ce n'est que justice. Toutefois, et puisqu'il ne peut en être autrement, je vais quitter cette région, cherchant aventure dans un pays où, plaise à Dieu, je pourrai expier mon péché. » Il s'avance alors vers son seigneur et l'embrasse, en larmes et le cœur tellement brisé par la tristesse que, pour tout l'or du monde, il n'aurait pu prononcer une parole, puis il prend le cor du comte et le pose sur sa poitrine avant de monter en selle et de s'en aller à bride abattue à travers la forêt, ignorant la direction qu'il prend. Son tourment est si poignant que personne au monde ne saurait vous en exprimer le dixième.

D'après l'histoire, après avoir quitté son seigneur étendu mort en pleine forêt près du feu, le sanglier à ses côtés, Raymondin chevaucha longtemps au milieu d'épaisses forêts, exprimant toujours son intolérable souffrance. C'était une peine inimaginable ! Il chevaucha jusqu'au moment où la nuit le surprit. À minuit, il atteignit une fontaine [1], nommée « la Fontaine de Soif ». Certains l'appellent « la Fontaine aux fées », parce qu'elle avait été jadis le théâtre de nombreuses aventures étranges et qu'il en arrivait encore chaque jour. Cette fontaine était située dans un escarpement sauvage et surprenant, d'énormes rochers la dominaient et une belle prairie s'étendait le long de la vallée, au-delà de

1. La constellation de motifs qu'entraîne cet archétype est étudiée par P. Gallais dans *La Fée à la fontaine et à l'arbre*. Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1992.

Et la lune luisoit clere. Et ly chevaulx Remondin le portoit tout a son plaisir ou il vouloit aler, car il n'avoit adviz en lui de la forte desplaisance que il avoit ne que se il dormisist. Et tant chevaucha qu'il s'approucha durement de la fontaine. Et pour lors avoit sur la fontaine trois dames **[10va]** en esbat dont entre elles en avoit une qui estoit la plus seignourie, et leur dame estoit. Et de ceste voulons nous parler selon ce que l'ystoire nous en dit.

(Dessin : la rencontre au bord de la forêt.)

Comment Remondin trouva les .iii. dames sur la Fontaine de Soif.

Or dit l'ystoire que tant porta le cheval Remondin ainsi pensif et plein d'ennuy et de meschief qui lui estoit advenu, qu'il ne savoit ou il aloit ne il ne conduisoit pas le cheval, mais le portoit partout la ou il lui plaisoit a aler, sans ce que il lui tournast le frain a dextre ne a senestre ne Remondin ne voit ne oit ne entent. En ce party passa par devant la fontaine ou les trois dames estoient sans ce qu'il les veist, et **[10vb]** ly chevaulx l'emporte grant aleure. Et lors la plus seignourie dist aux autres : « Par ma foy, cil qui la passe semble gentil homme, mais il ne le monstre pas, ains monstre qu'il est extraiz de rudesse quant il passe ainsi estouteement devant dames ou damoiselles sans les saluer. » Et ce disoit elle pour couverture, pour ce que les autres ne perceussent ce ou elle contendoit, car elle savoit bien qui ly bacheliers fu, ainsi comme orréz en l'ystoire cy apréz. Et lors dist aux autres : « Je le vueil aler aparler. » Lors se part des autres et vint a Remondin et print le frain du cheval et l'arreste tout quoy en disant : « Par ma foy, vassaulx, il vous muet de grant orgueil ou de grant niceté de ainsi passer par devant damoiselles sans les saluer, combien que l'orgueil et la niceté puet bien estre en vous tout ensemble. » Et atant se taist. Et cilz, qui ne l'oit ne

la haute forêt. La lune brillait de toute sa clarté. Le cheval de Raymondin le portait selon son bon plaisir, où il voulait aller, car, toujours sous le coup de son cruel chagrin, Raymondin n'avait lui-même aucun désir précis, pas plus que s'il avait été plongé dans le sommeil. Tout en chevauchant, il arriva très près de la fontaine. Trois dames y étaient alors en train de s'amuser, l'une d'entre elles, la plus noble, était la maîtresse. Nous allons parler d'elle, suivant ce que l'histoire nous raconte.

Comment Raymondin rencontra les trois dames à la Fontaine de Soif.

Ici, l'histoire raconte que le cheval de Raymondin le portait, absorbé dans ses pensées, écrasé par le chagrin et par la mésaventure qui lui était arrivée, ignorant où il allait, ne dirigeant plus sa monture qui l'emportait selon son plaisir, ne le guidant plus de sa bride, ni vers la droite ni vers la gauche, d'ailleurs Raymondin ne voyait plus, n'entendait plus et n'écoutait plus rien. C'est ainsi que, passant devant la fontaine où se trouvaient les trois dames, il ne les vit pas, entraîné par le galop de son cheval. La plus noble des dames dit alors à ses compagnes : « Ma parole, bien qu'il paraisse de bonne naissance, cet homme qui passe, là, ne le montre guère ; au contraire, il dévoile son origine roturière quand il passe ainsi, comme un fou, devant dames et demoiselles sans les saluer. » En fait, ces mots étaient une feinte cherchant à dissimuler à ses deux compagnes ce à quoi elle aspirait, car elle savait bien qui était ce jeune homme, comme l'histoire vous le racontera ci-dessous. Elle dit alors aux deux autres : « Je veux aller lui parler. » Elle s'éloigne d'elles, se dirige vers Raymondin et, après avoir saisi la bride de son cheval, l'arrête net : « Ma foi, chevalier, est-ce votre orgueil démesuré ou votre grande sottise qui vous conduit à passer ainsi devant des demoiselles sans les saluer ? À moins qu'en vous orgueil et sottise s'assemblent ! » Puis elle se tait. Lui, toujours incapable de l'entendre

entent, ne lui respond mot. Et celle, comme courroucie, lui redist autre foiz : « Comment, dist elle, sire musars, estes vous si despiteux que vous ne me daigniéz respondre ? » Et cilz ne lui respond mot. « Par foy, dist elle, je croy que cilz jeunes **[11ra]** homs dort sur son cheval ou il est sours et muet, mais je croy que je le feray ja parler se il oncques parla nul hom. » Lors le prent par la main et le tyre fort et ferme en disant : « Sire vassaulx, dorméz vous ? » Et Remondins fremist[1] tout ainsi comme uns homs qui s'esveille en seursault[a], et met main a l'espee comme cil qui cuidoit que les gens du conte lui venissent courir sus. Et quant la dame l'apperçoit si sçot bien qu'il ne l'avoit pas encores apperceue et lui dist tout en riant : « Sire vassaulx, a qui vouléz vous commencier la bataille ? Voz ennemis ne sont pas cy present ! Beau sire, je suis de vostre partie. » Et quant Remondin l'ouy, si la regarde et perçoit la grant beauté qui estoit en la dame. Si s'en donne grant merveille et ne lui semble mie qu'il eust oncques mais veu si belle. Lors sault jus du cheval appertement et l'encline perfaictement en disant : « Treschiere dame, pardonnéz moy l'injure et la vilenie que j'ay fait envers vous, car certes j'ay trop mesprins et je vous jure ma foy que je ne vous avoye veue ne ouye quant vous **[11rb]** me traistes par la main. Et sachiéz que je pensoye moult fort a un mien affaire qui moult me touche au cuer et je prye a Dieu qu'il m'en aide a yssir. » « Par ma foy, sire, dist la dame, c'est bien dit, car en toute chose doit on appeller Dieu en son aide. Et je vous croy bien de ce que vous dictes que vous ne m'avéz ouye ne entendue. Mais ou aléz vous a ceste heure, se vous le me pouéz bonnement descouvrir ? Et se vous ne savéz le chemin, je vous y aideray a assenner, car il n'a voie ne sentier en ceste forest que je ne saiche bien ou ilz vont, et vous fiéz tout seurement en moy. » « Par ma foy, madame,

1. fremist *mq., aj. d'ap. V* 11rb.

ou d'écouter quoi que ce soit, ne dit mot. Alors, comme si elle était réellement furieuse, elle lui répète :

— Eh quoi ! monsieur l'étourdi, êtes-vous méprisant au point de refuser de me répondre ?

Et lui ne répond rien.

— Tenez ! dit-elle, je crois bien que ce jeune homme s'est endormi sur son cheval, ou alors il est sourd-muet ! Mais je suis sûre de réussir à le faire parler, si jamais il a pu parler à quelqu'un !

Le prenant par la main, elle le tire avec force et fermeté en disant : « Seigneur chevalier, dormez-vous ? » Et, comme quelqu'un qui s'éveille en sursaut, Raymondin tressaille et porte la main à son épée, persuadé que les gens du comte l'attaquaient. La dame le voit faire, elle sait très bien qu'il ne l'a pas encore aperçue et lui dit, en éclatant de rire : « Seigneur chevalier, contre qui engagez-vous le combat ? Vos ennemis ne sont pas devant vous. Cher seigneur, je suis des vôtres ! » Entendant ces propos, Raymondin porte sur elle le regard et découvre son admirable beauté. Il en reste émerveillé car jamais, lui semble-t-il, il n'a vu une femme aussi belle. Il saute alors prestement de son cheval et s'incline à la perfection devant elle, en disant :

— Très chère dame, veuillez excuser mon comportement insultant et grossier à votre égard. Certes, je me suis bien mal comporté mais, sur mon honneur, je vous jure que je ne vous avais vue ni entendue quand vous m'avez pris par la main. Sachez-le, j'étais profondément préoccupé par une affaire qui m'affecte vivement. J'implore le Seigneur qu'il m'aide à m'en sortir.

— Eh bien, dit la dame, voilà de bonnes paroles ! Car en toutes choses on doit solliciter l'aide de Dieu. Et je vous crois volontiers quand vous me dites que vous ne m'aviez ni écoutée ni entendue. Mais, si ce n'est pas indiscret, où allez-vous à cette heure ? Si vous ignorez le bon chemin, je peux vous aider à le trouver, car il n'y a pas de route ou de sentier dans cette forêt dont je ne connaisse clairement la direction, vous pouvez vous fier à moi !

dist Remondin, grans mercis de vostre courtoisie. Sachiéz que j'ay pery mon chemin la plus grant partie du jour jusques a maintenant. » Quant celle voit que il se celoit si fort contre lui, si lui a dit : « Remondin, par Dieu, riens ne vous vault le celer, je sçay bien comment il vous va. » Quant Remondin l'entent et oit qu'elle le nomme, il fu si esbahiz qu'il ne sçot que respondre. Et elle, qui bien apperceut que il estoit tous honteux de ce qu'elle savoit tant de son **[11va]** estat, lui dist : « Par Dieu, Remondin, je suiz, apréz Dieu, celle qui te puet plus aidier et avancier en ce mortel monde en tes adversitéz et ton malefice revertir en bien. Rien ne te vault le celer : je sçay bien comment tu as occis ton seigneur par mespresure comme de cas volontaire, combien que pour l'eure tu ne le cuidas pas faire. Et sçay bien toutes les paroles qu'il te dist par l'art d'astronomie dont il fu garny. » Quant Remondin l'oui si fu plus esbahiz que devant et lui respondy : « Chiere dame, vous me dictes verité pure, mais je m'esmerveil comment vous le pouéz savoir ne qui le vous a si tost annoncié. » Et celle lui dist : « Remondin, ne t'en esbahiz pas, car je le sçay bien. Et saiches que je sçay bien que tu cuides que ce soit fantosme ou euvre dyabolique de mon fait et de mes paroles, mais je te certiffie que je suiz de par Dieu et croy en tout quanque vraye catholique doit croire. Et saiches de certain que sans moi ne mon conseil tu ne pués venir a chief de t'emprise, et se tu me veulz croire, toutes les paroles que tes sires te dist te seront, a l'aide de Dieu, achevees, et plus qu'il ne t'en **[11vb]** dist, car je te feray le plus seignoury et le plus grant qui oncques feust en ton lignaige et le plus puissant terrien. »

Quant Remondin entendy les promesses de la dame et il lui ressouvint les paroles que ses sires lui avoit dictes et considere aussi le peril ou il est d'estre exilliéz ou

— Madame, dit Raymondin, merci infiniment pour votre obligeance. Pendant presque toute la journée, et jusqu'à maintenant, j'avais perdu mon chemin, sachez-le.

Voyant qu'il tenait fermement à ne pas lui confier son secret, elle lui dit : « Raymondin, au nom de Dieu, inutile de dissimuler, je sais bien de quoi il retourne. » Quand Raymondin entend qu'elle l'appelle par son nom, il est médusé et ne sait que répondre. Elle, consciente qu'il était très embarrassé qu'elle en sache autant sur lui, dit : « Grâce à Dieu, je suis, après Dieu, la personne la plus apte à t'apporter de l'aide, à te faire progresser en ce monde au milieu de tant d'adversités et à tourner ton mal en bien. La dissimulation te serait bien inutile : je sais parfaitement que tu as tué ton seigneur par méprise, comme si tu en avais eu l'intention, alors qu'en vérité, à cet instant-là, tu ne pensais pas le faire. Je sais bien également tous les propos qu'il t'a tenus, dictés par ses remarquables connaissances en astronomie. » Encore plus déconcerté par ces paroles, Raymondin lui répond :

— Chère dame, ce que vous me dites est la pure vérité et je suis fort étonné : comment pouvez-vous connaître ces événements ? Qui a bien pu vous en informer si rapidement ?

Et elle réplique :

— Ne sois pas si surpris. Certes, je le sais bien ! Sache également que je ne suis pas sans savoir que tu soupçonnes mes actes et mes paroles de relever de l'illusion ou des puissances de l'enfer, mais je peux te le certifier, je suis au contraire du parti de Dieu et crois en tout ce qu'une vraie catholique doit croire. Sois-en bien persuadé, sans moi ni mes conseils, tu es incapable de mener à bien tes projets, alors que si tu veux bien me croire, et avec l'aide de Dieu, toutes les prédictions formulées par ton seigneur seront accomplies, et plus encore qu'il ne te l'a dit. Je te ferai, en effet, le seigneur le plus considérable et le plus illustre de ton lignage, et le plus puissant au monde.

Raymondin entendit bien les engagements de la dame et il se souvint des propos que son seigneur lui avait tenus, il considéra également le péril d'être exilé, tué ou

mort ou dechaciéz de tous paÿs ou il peust estre congneuz, si s'avisa qu'il se mettroit a l'aventure de croire la dame, car il n'avoit que une foiz a passer le crueux pas de la mort. Si respondi moult humblement : « Chiere dame, je vous remercy de la haulte promesse que m'offréz. Or vueilléz savoir qu'il ne demourra pas pour peine ne pour travail que je n'assouvisse vostre plaisir a mon pouoir, se c'est chose que bons crestiens puist par honneur entreprendre. » « Par foy, dist la dame, c'est bien dit. Et je ne vous conseilleray chose dont bien et honneur ne vous doye venir. Mais il fault premierement que vous me promettéz que vous me prendréz a femme. Et ne vous doubtéz, car seurement je suiz de par Dieu. » Et Remon-**[12ra]**-din jura que si feroit il. « Or Remondin, dist elle, encores fault il que vous juréz autre chose. » « Madame, quoy ? Je sui tout prest se c'est chose que je doye faire bonnement. » « Oïl, dist elle, il ne vous puet tourner a nul prejudice que de tout bien. Vous me jureréz, sur tous les seremens que preudoms doit faire, que le samedi vous ne mettréz jamais peine a moy veoir ne enquerre ou je seray. Et je vous jure, par le peril de l'ame de moy, que jamais cellui jour je ne feray ja chose qui vous puist estre atournee fors atoute honneur, et cellui jour ne feray que penser par quelle voye je pourray mieulx accroistre en haulte valeur vous et vostre estat. » Et Remondins lui jure ainsi, dont reprint la dame le parler.

« **A**mis, dist la dame, je vous diray que vous feréz. Ne doubtéz rien, mais aléz vous en droit a Poictiers et, quant vous y venréz, vous trouveréz pluseurs qui seront venuz de la chasse qui vous demanderont nouvelles du conte, vostre seigneur, dictez : "Et comment, n'est il pas

chassé de tous les pays où on pourrait le reconnaître ; il fit donc le pari de croire la dame. Il n'avait à franchir qu'une seule fois le douloureux pas de la mort ! Humblement, il lui fit donc cette réponse :
— Je vous remercie, chère dame, pour la magnifique promesse que vous venez de me faire. Sachez-le, dans la mesure de mes moyens, je n'épargnerai aucun effort, aucune besogne pour satisfaire votre plaisir, dans la mesure où il s'agit d'actions que peut dignement entreprendre un bon chrétien.
— Assurément, répliqua la dame, ce sont de bonnes paroles. Je ne vous donnerai aucun conseil qui ne vous procure biens et dignités. Mais, en préalable, vous devez me promettre de m'épouser. Ne craignez rien, je vous assure que je suis du parti de Dieu.
Raymondin s'engagea par serment.
— Maintenant, Raymondin, il faut me jurer autre chose.
— Quoi donc, madame ? Je suis tout prêt, s'il s'agit d'une bonne action.
— Mais oui ! dit-elle. Vous n'avez à espérer que des bienfaits, ne craignez aucun mal. Vous allez me jurer, par tous les serments que peut faire un homme d'honneur [1], que jamais le samedi vous ne chercherez ni à me voir ni à savoir où je serai. Et de mon côté, je vous jure, au péril de mon âme, que ce jour-là je ne ferai jamais que ce qui pourra tourner à votre honneur, car ce jour-là je ne cesserai de me préoccuper de la meilleure manière d'accroître votre gloire et votre situation.
Et Raymondin le lui jure. La dame reprend alors la parole :
— Mon ami, lui dit-elle, je vais vous dire ce que vous allez faire. Allez sans crainte droit à Poitiers où, dès votre arrivée, vous trouverez plusieurs hommes qui, revenus de la chasse, vous demanderont des nouvelles du comte, votre seigneur, et vous leur direz :

1. Nous traduisons *preudoms*. Ce terme, de nature éthique, inclut non seulement la notion d'honneur mais celles de piété, de pondération, de sagesse et, souvent, celles d'expérience et de maturité. Mais, on le voit ici, un *preudoms* n'est pas nécessairement d'âge vénérable.

repairéz ?" **[12rb]** Ilz diront que non. Respondéz que vous ne le veistez depuis que la chasse commença a estre forte et que lors le perdistes en la forest de Colombiers comme pluseurs firent, et vous en esbahissiéz comme les autres. Asséz tost apréz vendront les veneurs et de ses gens qui apporteront le conte mort en une lettiere. Et semblera a tous que la plaie soit faicte des dens du porc et diront tuit que le senglier l'a mis mort et que le conte a le senglier occiz, et le tendront pluseurs a grant vaillance. La tristour commencera grant. La contesse, son filz Bertrans, sa fille Blanche, tuit grant et menu menront dueil. Faictes dueil comme les autres, vestéz le noir comme les autres. L'obseque sera fait moult noble et le terme assennéz que les barons feront hommage au jeusne conte. Vous revendréz cy a moy le jour devant que l'ommage se devra faire et vous me trouveréz en ceste propre place. Et tenéz, mon amy, a nostre amour commencier, je vous donne ces deux verges d'or qui tiennent ensemble. Les pierres ont moult grant vertu : l'une, que cil a qui elle sera donnee par amour ne pourra mourir par cops **[12va]** d'armes tant que il l'ait sur lui ; l'autre, qu'elle lui donrra victoire contre tous ses malveullans s'il a bonne querelle, soit en plaidoierie ou en meslee. Et vous en aléz seurement, mon amy, car vous ne vous avéz que faire de riens doubter. » Et lors print Remondin congié d'elle en la acoulant moult doulcement et la baisa tresamoureusement comme celle ou il se confie du tout, car il estoit ja si sousprins de s'amour que, quantqu'elle lui disoit, il lui affermoit toute verité et il avoit raison, si comme vous orréz ça avant en la vraye histoire.

L'ystoire nous dit que Remondin monta a cheval et sa dame le mist ou droit chemin de Poictiers et se party de lui. Adont Remondin, qui moult ama sa compaignie, fu moult doulent, car bien voulsist estre tous jours avec celle qui si bon confort lui avoit donné. Et lors commence a chevauchier vers Poictiers, et la dame retourne a la fontaine, aux autres deux dames. Et se

« Comment ? Il n'est donc pas revenu ? » Ils vous affirmeront que non. Répondez qu'il a échappé à vos regards dès que la poursuite s'est intensifiée et que, comme plusieurs l'ont fait à ce moment-là, vous l'avez perdu au cœur de la forêt de Coulombiers et que vous-même en restez stupéfait, comme les autres. Immédiatement après arriveront les veneurs et des gens du comte, qui apporteront son cadavre sur une litière. Tous auront l'impression que la plaie lui a été infligée par les défenses du sanglier et ils diront que le sanglier a tué le comte et que ce dernier a abattu le sanglier, ce que l'on considérera comme une prouesse remarquable. Ce sera, alors, le début d'une profonde affliction. La comtesse, son fils Bertrand, sa fille Blanche, tous, petits et grands, manifesteront leur chagrin. Prenez le deuil comme les autres, habillez-vous de noir comme les autres. Les obsèques seront majestueuses et on fixera la date où les barons prêteront hommage au jeune comte. Vous reviendrez me voir ici, la veille de cet hommage, et vous me trouverez exactement à cet endroit. Tenez, mon ami, en prélude à notre amour, voici deux anneaux d'or, joints l'un à l'autre. Leurs pierres sont dotées d'un grand pouvoir : la première empêchera celui à qui elle est donnée par amour de mourir par les armes tant qu'il la porte ; la seconde lui accordera la victoire contre ses adversaires, si sa cause est bonne, qu'il la défende en plaidoirie ou au combat. Vous pouvez vous en aller sereinement, mon ami, vous n'avez rien à craindre. Raymondin prit donc congé en serrant délicatement dans ses bras et en embrassant très amoureusement celle en qui il avait placé toute sa confiance, car son amour était déjà si ardent qu'il tenait pour vrai tout ce qu'elle lui disait, ce en quoi il avait totalement raison, vous allez l'entendre raconter au cours de cette histoire vraie.

Elle nous rapporte que Raymondin se mit en selle et que, sa dame lui ayant indiqué le chemin de Poitiers, il la quitta. Et Raymondin qui adorait être en sa compagnie ressentit une profonde tristesse, car il aurait bien voulu rester à ses côtés, elle qui l'avait si bien apaisé. Il partit dans la direction de Poitiers et elle retourna à la fontaine retrouver les deux autres dames. Mais l'histoire

taist l'ystoire de elles et retourne a parler de Remondin comment il s'en va a Poictiers.

Or dist l'ystoire que Remondin chevaucha tant qu'il vint a Poictiers ou **[12vb]** il trouva pluseurs qui estoient venus de la chasse, les uns des le soir et ly aucun le matin, qui lui ont demandé : « Remondin, ou est monseigneur ? » « Comment, dist il, n'est il pas venuz ? » Et cilz respondent que non. Et Remondin respond : « Je ne le vy depuis que le fort de la chace commença et que le porc se mist a l'abbay des chiens. » Et lors commencent fort a venir fort les uns aprés les autres, mais, quant des nouvelles du conte, chascun en suit Remondin. Et bien dient ly aucun que oncques mais n'avoient veu si estrange chace ne si merveilleuse ne senglier courir si estrangement. Et disoient pluseurs que c'estoit un senglier estrange et forpasséz de ses repaires. Chascuns s'esmerveilloit fort de ce que ly contes demouroit tant et venoient attendre a la porte, devers la forest. Et furent la grant temps et tous jours venoient gens qui tous jours disoient comme les autres et que ilz s'estoient esgaréz toute la nuit contreval la forest sans savoir tenir ne congnoistre voie ne sentier dont ilz s'esmerveilloient tuit forment. Et la contesse qui estoit en la sale a Poictiers **[13ra]** estoit moult doulente de la demouree du conte, aussi estoient ses enfans, mais tantost le seront plus, ainsi comme vous l'orréz en l'ystoire.

(Dessin : dans une ville, marques de douleur autour d'un cercueil.)

Comment les forestiers et les veneurs apportent le corps Emery et le porc mort menans grans pleurs et grans criz.

L'ystoire nous raconte que tant attendirent a la porte cilz qui estoient avecques Remondin que de ceulx de la chace ilz virent apparoir un grant troupel de gens. Et a l'approuchier ilz entendirent moult de piteuses voix qui griefment se lamentoient, dont ilz furent fort esmerveilliéz. Et se commencerent les pluseurs a doubter qu'ilz

cesse de parler d'elles et revient à Raymondin qui s'en va vers Poitiers.

Elle dit maintenant qu'il chevaucha vers Poitiers où, dès son arrivée, il trouva plusieurs hommes qui venaient de rentrer de la chasse, les uns dès le soir même, les autres au matin, et lui demandèrent :

— Raymondin, où est monseigneur ?

— Comment, dit-il, il n'est pas revenu ?

Les autres affirment que non. Raymondin réplique alors : « Je l'ai perdu de vue dès que la poursuite s'est intensifiée et que les chiens se sont mis à aboyer derrière le sanglier. » En grand nombre, les hommes commencent alors à rentrer les uns après les autres mais, pour ce qui concerne le comte, chacun en reste aux informations de Raymondin. Certains assurent n'avoir jamais vu une chasse aussi singulière et étonnante, un sanglier courir à une vitesse aussi incroyable. Pour d'autres, ce sanglier était étranger à la région, très éloigné de son territoire. Tous étaient étonnés par le retard du comte et ils venaient l'attendre devant la porte, face à la forêt. Ils y restèrent un bon moment et, sans cesse, les chasseurs rentraient, partageant l'avis des précédents : ils s'étaient égarés toute la nuit dans la forêt, sans jamais avoir pu suivre sentier ni chemin connus, ce qui les laissait tous ébahis. Dans la grand-salle du château de Poitiers, la comtesse et ses enfants étaient très chagrins du retard du comte, mais, l'histoire va en faire le récit, bientôt ils le seront davantage.

Comment les forestiers et les veneurs rapportent le corps d'Aymeri et le sanglier mort, pleurant et se lamentant à grands cris.

Ceux qui attendaient à la porte avec Raymondin, dit l'histoire, virent apparaître un groupe important d'hommes revenant de la chasse. Ils furent très intrigués, quand ils furent plus proches, d'entendre de navrantes et poignantes lamentations. Plusieurs commencèrent à redouter que quelque malheur soit

n'eussent aucun empes-**[13rb]**-chement de leur seigneur et tant attendirent que cilz qui approucherent devant leur commencierent a escrier : « Plouréz, plouréz tuit ! Vestéz vous de noir ! Cilz filz de truye nous a mis mort nostre bon conte Emery. » Et aprés ceulx venoient deux veneurs qui apportoient le senglier sur un roncin qui estoit grant a merveilles. Et entrent en la cité grant douleur faisant, lors vint la lictiere ou le conte estoit dedens mort. Quant ses hommes le virent, si commencierent a crier : « Haa ! Maudit soit cellui qui ceste chace nous annonça ! » Et la commença la doulour si grant que oncques homs ne vit greigneur. Et en cellui estat, douleur faisant, s'en vindrent jusques au palais, et la fu ly corps descendus. On ne doit pas ramentevoir dueil longuement. La contesse et ses enfans font grant dueil, le peuple et tous les barons du paÿs font grant dueil, et en seurquetout Remondin fait greigneur dueil que tous les autres. Et se repentoit tant de son meffait que se ne feust l'esperance du confort qu'il prenoit de sa dame, il ne se peust estre tenus qu'il ne leur eust dit sa mesaventure, pour la **[13va]** grant contriction qu'il avoit de la mort son seigneur. Je ne vous vueil pas longuement tenir de ceste matiere. L'obseque fu fais et fu enseveliz moult honnourablement en l'eglise de Nostre Dame de Poictiers selon la coustume du temps. Et vous devéz savoir que les bonnes gens du paÿs qui orent leur seigneur perdu furent moult doulens. En chaude cole prindrent le porc et le porterent en la place devant la dicte eglise et l'ardirent en un four qu'ilz firent de motes de terre.

Or il est bien verités qu'il n'est douleur tant soit angoisseuse qui ne s'adoulcisse sur le tiers jour. Les barons du paÿs conforterent la dame et ses enfans a leur pouoir et tant firent que leur douleur s'assouaga. Mais la doulour Remondin croissoit tous jours, tant pour la cause qui le contraingnoit du meffait qu'il avoit fait comme pour l'amour qu'il avoit au conte, son oncle. Et tant fist le conseil que les barons du paÿs furent mandéz a un certain jour pour faire hommage a leur jeune seigneur et relever leurs terres et leurs fiefz. Et quant Remondin le sçot, il monta a cheval tout seul et yssy de

arrivé à leur seigneur et, finalement, ceux qui s'avançaient se mirent à pousser des cris : « Pleurez, pleurez tous ! Habillez-vous de noir ! Ce fils de truie a tué notre bon comte Aymeri. » Deux veneurs les suivaient, accompagnant un roncin* qui portait le sanglier. Il était d'une taille extraordinaire. Ils entrèrent dans la ville, manifestant leur immense douleur, suivis de la litière dans laquelle était étendu le cadavre du comte. Dès qu'ils le virent, ses hommes s'écrièrent : « Ah ! maudit celui qui nous annonça cette chasse ! » Ce fut le début d'un immense déchirement, si immense que personne n'en vit jamais de tel. Ainsi, exprimant leur désespoir, ils arrivèrent dans la salle principale où le corps fut déposé. Il ne convient pas de s'attarder longtemps sur la souffrance. La comtesse et ses enfants étaient ravagés de douleur, comme l'étaient le peuple et tous les barons du pays mais, plus que les autres, c'était Raymondin qui ressentait la peine la plus intense. Il se repentait si vivement de son forfait que, sans l'espérance de la consolation que lui apportait sa dame, il n'aurait pu se retenir de leur avouer son drame tant étaient intenses ses regrets d'avoir tué son seigneur. Je n'insisterai pas sur ce sujet. On célébra les obsèques et le comte fut enseveli dans l'église Notre-Dame de Poitiers, avec tous les honneurs qui lui revenaient et selon les usages de l'époque. Et je peux vous assurer que les braves gens du pays qui venaient de perdre leur seigneur furent accablés de tristesse. Ivres de rage, ils se saisirent du sanglier et le portèrent sur la place devant l'église où ils le brûlèrent dans un four fait de mottes de terre.

Mais, c'est la vérité, quelle que soit la virulence de la douleur, elle s'adoucit au bout de trois jours. Les grands du pays consolèrent de leur mieux la dame et ses enfants et, finalement, leur chagrin s'émoussa. Celui de Raymondin, en revanche, augmentait sans cesse : la conscience du forfait qu'il avait commis et qui l'opprimait rejoignait l'affection qu'il portait à son oncle, le comte. Le conseil s'employa si bien que, finalement, les barons du pays furent convoqués pour prêter hommage à leur nouveau seigneur et renouveler le serment d'allégeance pour leurs terres et leurs fiefs*. Raymondin

Poictiers et entra en la forest pour venir tenir couvenant a sa dame.

[13vb] **L**'ystoire dit que tant chevaucha Remondin qu'il vint a Coulombiers et trespassa la villete et se mist sur la montaigne et erra tant qu'il apperceut la praierie qui estoit dessoubz le desrubant et le rochier qui estoit au dessus de la Fontaine de Soif. Et quant il approucha un petit plus, il apperceut un hostel de pierre a maniere d'une chappelle, et sachiéz que Remondin avoit la esté pluseurs foiz, mais onquesmais ne lui avoit veue. Et quant il approucha plus prez, il apperceut devant le dit lieu pluseurs dames, damoiselles, chevaliers, escuiers qui lui firent moult grant feste et l'onnourerent forment, de quoy il s'esmerveilla moult fort. Ly uns lui dist : « Sire, descendéz et venéz devers ma dame qui vous attent ça en son paveillon. » « Par foy, dist Remondin, ce me plaist. » Lors descend et s'en va avecques ceulx qui le conduisoient vers leur dame moult honnourablement.

Ainsi comme je vous dy, convoierent Remondin faisant moult grant honneur et tant qu'ilz approucherent d'un moult riche paveillon. Et au pervenir jusqu'a la dame, yssy grant compaignie de **[14ra]** dames et de damoiselles qui furent moult richement abituees. Et se party la dame des autres et vint a Remondin et lui dist : « Sire, vous soiéz ly tresbienvenus comme la creature du monde que je desiroye plus a veoir. » « Ma chiere dame, grans mercis, car vrayement il m'est ainsi de vous. » La dame le prist par la main et l'emmena dedans le paveillon, et s'assistrent sur une riche couche et tuit les autres demourerent dehors. Lors commença la dame a mettre a raison Remondin et lui dist : « Mon amy, je sçay bien que vous avéz bien tenu ce que je vous avoye introduit, si en auray desormais plus grant fiance en vous. » « Dame, dist Remondin, j'ay trouvé si bonne verité es

l'apprit, il monta à cheval et sortit tout seul de Poitiers avant de pénétrer dans la forêt pour aller tenir la promesse faite à sa dame.

Il galopa un long moment, dit l'histoire, jusqu'à Coulombiers, il dépassa le village, gravit la montagne et, au bout d'un certain temps, il aperçut la prairie qui s'étendait sous l'escarpement rocheux qui dominait la Fontaine de Soif. Il s'approcha un peu et discerna un édifice de pierre qui ressemblait à une chapelle. Or Raymondin était souvent passé par là mais jamais, croyez-moi, il ne l'avait vue. Plus proche encore, il aperçut devant cette construction des dames et des demoiselles, des chevaliers et des écuyers. Ils lui firent fête et le saluèrent très respectueusement, ce qui le laissa fort étonné. L'un d'eux s'adressa à lui :

— Monseigneur, veuillez mettre pied à terre et venir auprès de ma dame, elle vous attend sous cette tente [1].

— Avec plaisir, répond Raymondin.

Il descend de sa monture et suit ces gens qui, très respectueusement, le conduisent vers leur maîtresse.

Je vous l'ai dit, ils l'accompagnèrent avec infiniment de respect jusqu'à un magnifique pavillon. Une foule de dames et de demoiselles somptueusement vêtues en sortit quand ils l'eurent atteint. La dame se détacha du groupe et s'approcha de Raymondin pour lui dire :

— Monseigneur, bienvenue. Vous êtes la personne que je désirais le plus voir.

— Ma chère dame, grand merci ! Sincèrement, j'éprouve les mêmes sentiments envers vous.

Elle le prit par la main et l'emmena à l'intérieur de la tente où ils s'assirent sur une couche précieuse alors que les autres restaient à l'extérieur. La dame souhaitait parler à Raymondin, elle lui dit :

— Mon ami, je le sais, vous avez scrupuleusement respecté ce que je vous avais initialement demandé ; désormais, j'aurai plus grande confiance en vous.

— Dame, répondit Raymondin, j'ai trouvé tant de

1. « *Tentes*, *tres* et *paveillons* : voilà trois substantifs qui désignent le même objet. Il est possible que chacun d'eux s'applique à une forme ou à des caractéristiques différentes, mais s'il en est ainsi dans la réalité, nos textes ne nous en font rien savoir », L. Foulet, 1955, p. 221.

commencemens de voz paroles que vous ne me sauréz chose commander que nulz corps humains puisse raisonnablement emprendre que je n'emprengne a vostre plesir. » « Remondin, dist la dame, par moy n'emprendréz vous chose de quoy vous ne doiéz venir a bon chief. » Lors vint uns anciens chevaliers qui s'agenoilla devant elle et honnoura moult Remondin. Et lors dist : « Ma dame, il est tout prest quant **[14rb]** il vous plaira. » Et la dame lui respond : « Faictes couvrir quant il vous plaira. » Lors fut tout appareillié et laverent. Et s'assistrent entre Remondin et la dame a un moult riche days, et aval le paveillon avoit grant foison de tables drecies et moult de honnourables gens assiz. Remondin fu moult esmerveilliéz dont tant de peuple venoit et demanda a sa dame : « Madame, dont viennent tant de gens et si noblement abituéz ? » « Par foy, dist la dame, ne vous en donnéz ja merveille, car ilz sont tous a vous et en vostre service et moult d'autres que maintenant ne pouéz veoir. » Atant se taist Remondins et lors apporta on més a si grant planté que c'estoit merveilles a regarder. De ce ne vueil tenir long plait. Les nappes furent ostees, et laverent. Aprés graces, print la dame Remondin par la main et le mena rasseoir sur la couche, et chascuns se tray en sus.

Lors dist la dame a Remondin : « Amis, ly jours est a demain que les barons de Poictou doivent faire hommage au jeusne conte Bertran. Si saichiéz, amis, qu'il vous y fault estre, et feréz ce que je vous diray. Vous attendréz tant que ly baron **[14va]** auront fait hommage et lors vous trairéz avant et demanderéz au jeusne conte un don pour tout le salaire du service que vous feistes oncques a son pere. Et lui dictes bien que vous ne lui demanderéz chastel ne ville ne forteresse ne chose qui guerres lui couste, et je sçay bien qu'il le vous accordera, car les barons lui conseilleront. Quant il le vous aura accordé, si lui demandéz autant de place en ceste roche et en ce desrubant comment un cuir de cerf pourra

vérités dans vos premiers propos que, quoi que vous me commandiez, je l'entreprendrai pour vous plaire, pour peu qu'un être humain puisse le faire.
— Raymondin, dit la dame, vous n'accomplirez rien qui vienne de moi sans le réussir.
Un chevalier d'âge respectable s'avança alors. Il s'agenouilla devant elle, présenta ses respects à Raymondin et dit :
— Madame, quand il vous plaira. Le repas est prêt.
Et elle répondit :
— Faites servir quand vous voudrez.
Tout fut installé en un instant et ils se lavèrent les mains. Raymondin et la dame prirent place de chaque côté d'une fastueuse table d'honneur. Au-dessous, dans le pavillon, on avait dressé quantité de tables autour desquelles avaient pris place des personnes de haut rang. Fort intrigué de savoir d'où venaient tous ces convives, Raymondin demanda à sa dame :
— Madame, d'où viennent tous ces gens si magnifiquement vêtus ?
— Ne soyez pas étonné, répondit la dame, ils sont tous à vous et à votre service, comme bien d'autres que vous ne pouvez voir maintenant.
Raymondin se tut. On leur apporta des mets en quantité prodigieuse, c'était vraiment extraordinaire à voir. Mais je ne veux pas entrer dans le détail. On retira les nappes, on se lava les mains. Après l'action de grâces, la dame prit Raymondin par la main et l'emmena se rasseoir sur la couche. Tous les autres se retirèrent.
Alors elle dit à Raymondin :
— Mon ami, le jour est fixé : c'est demain que les barons de Poitou feront hommage au jeune comte Bertrand. Sans aucun doute vous devez y être, mon ami, et faire ce que je vais vous dire. Vous patienterez jusqu'au moment où les barons auront prêté hommage pour vous avancer et demander un don au jeune comte pour tout salaire des services que vous avez rendus à son père. Dites-lui bien que vous ne demanderez ni château, ni ville, ni forteresse, bref, rien qui lui coûte grand-chose et je sais parfaitement qu'il accèdera à votre requête, car les barons le lui conseilleront. Dès qu'il aura consenti, demandez-lui de vous donner, sur cette roche et cet escarpement, autant de terrain qu'une peau de

enclourre. Et qu'il le vous donne si franchement que nulz n'y mette ne saiche mettre empeschement de hommage, de fief ne de rente nulle et de ce prennéz bonnes lettres et bonne chartre seellee du grant seel de la dicte conté et des seaulx des pers du dit païs. Et quant vous auréz tout fait, l'endemain vous trouveréz un homme qui portera en un sac un cuir de sers courree a alun. Achetéz le tout ce qu'il le vous fera, puis en faictes taillier un corion tout d'une piece soubtilment, le plus delié que on pourra bonnement. Puis vous faictes venir delivrer vostre place, laquelle vous trouveréz toute tracee et ordonnonce ou il me plaira que vostre place se comporte. Et au rapporter les boux ensemble se ly corions croist, **[14vb]** faictes le ramener contreval la valee, et sachiéz que ly ruisseaux de ceste fontaine courra tout contreval et en naistra uns ruisseaulx asséz grans qui puis aura bien besoing en ce lieu. Et aléz hardiement, mon amy, et ne vous doubtéz de rien, car toutes vos besoingnes seront bonnes et retournéz icy devers moy le landemain que on vous aura delivré vostre don et en prennéz les chartres. » Cilz respond : « Madame, je feray vostre plaisir a mon pouoir. » Lors s'entrebaisent moult doulcement et prennent congié l'un de l'autre. Et se taist l'ystoire d'elle et parle de Remondin qui monte a cheval et s'en va tirant vers Poictiers tant comme il puet.

L'ystoire nous dit que tant chevaucha Remondins qu'il vint a Poictiers ou il trouva grant foison de haulx barons de la conté qui estoient venus pour faire hommage au conte Bertrand, qui lui firent moult grant feste et le lendemain vindrent ensemble a Saint Ylaire et la fist on le service divin. Et la fut le jeune conte en estat de cha-

cerf pourra entourer. Priez-le qu'il vous le donne en pleine franchise afin que personne n'en réclame l'hommage du fief* ou une quelconque rente, ni ne puisse le faire un jour. Faites inscrire tout cela dans de bonnes lettres et des chartes sûres, cachetées du grand sceau du comté ainsi que des sceaux des pairs de ce pays. Quand vous aurez terminé toutes ces formalités, le lendemain, vous rencontrerez un homme chargé d'un sac renfermant une peau de cerf traitée à l'alun [1]. Achetez le sac et la peau le prix qu'il vous fera, puis, dans ce cuir, faites découper adroitement une courroie, tout d'une pièce et la plus fine possible. Faites-vous alors livrer votre terrain, vous le trouverez tracé et aménagé où je souhaite qu'il le soit. Au moment où l'on joindra les deux bouts de la courroie, si elle s'allonge, faites-la ramener en descendant vers la vallée. Apprenez, en effet, que, du ruissellement de l'eau de cette fontaine naîtra une rivière assez importante dont on aura bien besoin à cet endroit. Courage, mon ami, vous n'avez rien à craindre, vos affaires sont en bonne voie ! Revenez près de moi le lendemain du jour où l'on vous aura accordé votre don et rapportez-en les chartes.

Et Raymondin répond :

— Madame, je ferai de mon mieux pour vous faire plaisir.

Ils s'embrassèrent tendrement et se séparèrent. L'histoire ne parle plus de la dame mais s'intéresse à Raymondin qui chevauche vers Poitiers à bride abattue.

Elle nous rapporte que, arrivé sur place, il rencontra une foule de hauts barons du comté venus pour prêter hommage au comte Bertrand et qui le reçurent avec enthousiasme. Le lendemain, tous ensemble, ils allèrent suivre le service divin à Saint-Hilaire. Le jeune comte, habillé en chanoine, comme leur abbé [2], remplit les

1. *Corroyer* : préparer le cuir pour les usages auquel il est destiné. Les *correurs* – souvent en synonyme avec *tanneurs* – sont des artisans qui préparent les cuirs. *Alun* désigne un sulfate utilisé aussi bien en médecine qu'en teinturerie pour assouplir la peau. 2. Les règles de vie religieuse des chanoines ressemblent à celles des moines. À partir du VIIIe siècle, on a établi une distinction entre les chanoines soumis à l'évêque (*canonici sub episcopo*) et ceux placés sous l'autorité d'un abbé (*canonici sub abbate*) ; ne serait-ce pas le cas ici, le jeune Bertrand assumant même, apparemment, le rôle de l'abbé ?

noine, comme leur abbés, et fist son deu comme il appertient. Et lors vindrent les barons **[15ra]** et lui firent hommage tuit cilz qui faire lui deurent. Aprés tout ce fait se traist Remondin avant, moult areement, et dist : « Entre vous, barons de la noble conté de Poictou, plaise vous a entendre la requeste que j'entens a faire a mon seigneur le conte et, s'il vous semble qu'elle soit raisonnable, que lui priéz qu'il le me veulle accorder. » Les barons respondirent : « Remondin, nous le ferons tresvoulentiers. » Et lors s'en vindrent devers le conte tout ensemble. Remondin commença a parler moult aviseement, en disant : « Treschiers sires, je vous requier, en remuneracion de tous les services que je fiz oncques a mon seigneur vostre pere, dont Dieux ait l'ame, qu'il vous plaise a moy donner un don, lyquelx ne vous coustera ne forteresse ne chastel ne chose nulle qui guerres vaille. » Lors respondy ly contes : « S'il plaist a mes barons, il me plaist bien. » Et cilz dirent : « Sire, puisque c'est chose de si petite value, vous ne lui devéz pas reffuser. » Et ly contes dist : « Puisqu'il vous plaist, je lui accorde, et demande hardiement. » « Sire, dist Remondin, grans mercis. Sire, je ne vous demande autre don fors **[15rb]** que vous me veuilliéz accorder au dessus de la Fontaine de Soif, es roches haultes et es haulx boys et desrubaux ou il le me plaira a prendre, tant que un cuir de cerf pourra enclourre et aprés la clouture le long de tous lieux en esquairre. » « Par foy, dist ly contes, ce ne vous doy je pas reffuser. Je le vous donne si franchement que vous n'en devréz, n'a moy n'a autre, foy ne hommage. » Et Remondin s'agenoille et l'en mercie et lui en requiert chartre, laquelle fu tantost faicte la plus forte que on pot et seellee du grant seel

devoirs de sa charge comme il convient. Les barons s'avancèrent alors et tous ceux qui devaient lui faire hommage le firent. Puis Raymondin s'avança et formula sa demande, très convenablement :
— Vous tous, barons du noble comté de Poitou, soyez assez aimables de bien vouloir écouter la requête que j'ai l'intention de présenter à monseigneur le comte. Et, si elle vous paraît raisonnable, veuillez le prier de me donner son accord.
— Nous le ferons bien volontiers, Raymondin, répondirent-ils.
Les voici tous réunis devant le comte. Raymondin prit la parole, et avec beaucoup de précautions, déclara :
— Très cher seigneur, pour prix de tous les services que j'ai rendus à monseigneur votre père – que Dieu ait son âme –, je sollicite de votre bienveillance un don, qui ne vous coûtera ni forteresse, ni château ni rien qui vaille grand-chose.
— Si mes barons y consentent, j'y consens également.
Ces derniers dirent alors :
— Monseigneur, c'est un présent si modeste, ne le lui refusez pas.
Et le comte eut cette réponse :
— Je le lui donne puisque cela vous plaît. Qu'il fasse sa demande franchement.
— Monseigneur, soyez-en vivement remercié, dit Raymondin. Voici le seul don que je vous demande : je souhaite obtenir où il me plaira au-dessus de la Fontaine de Soif, parmi les rochers élevés, les hautes futaies et les escarpements rocailleux, autant de terrain qu'une peau de cerf peut entourer, et ensuite le droit de le clôturer de toute sa longueur en un carré.
— Ma foi, rétorqua le comte, je ne dois pas vous refuser cette requête. Je vous l'accorde, en franchise de tout dû, et vous ne devez donc ni hommage ni fidélité pour ce terrain, ni à moi ni à qui que ce soit [1].
Raymondin s'agenouilla et remercia le comte avant de lui demander de légaliser cet accord par une charte, qui fut immédiatement rédigée, le plus précisément que l'on

1. Engagement qui se prolonge dans l'épisode de Geoffroy et du chevalier au pommeau (ff. 158-161).

du conte, a la relacion du conseil et des pers du paÿs qui y pendirent leurs .xii. seaulx en congnoissance de affermer le don a estre raisonnable avec le grant seel du conte. Lors se partirent de la dicte eglise de Saint Ylaire et vindrent en la sale, et la fu la feste grant et y ot de moult nobles més servis cellui jour et y ot grant melodie des sons musiquaux, et donna le conte de riches dons. Mais, sur tous ceulx qui a celle feste furent, on portoit le pris a Remondin d'estre ly plus beaulx et des meilleurs contenances. Et ainsi passa la feste jusques a la nuit que **[15va]** chascuns se ala reposer. L'endemain, par matin, tuit se leverent et alerent ouir messe ou ilz orent devocion. Remondin ala ouir messe a l'abbaye du moustier et la pria Dieu qu'il lui laissast son fait achever au salut de l'ame et prouffit et honneur du corps, et demoura en sa devocion jusques aprés heure de prime.

Or dit l'ystoire que, quant ot ouy messe et fait sa devocion, qu'il yssy du Moustier Neuf. Et a l'issue de l'abbaye, au léz vers le chastel, il encontra un homme qui portoit un sac sur son col qui lui vint a l'encontre et lui dist : « Sire, acheteréz vous ce cuir de cerf que je tiens en mon sac ? On en fera bonnes cottes chasseresses pour voz veneurs. » « Par foy, dist Remondin, oïl, se tu veulz ! Et que me coustera il, ainsi qu'il est ? » « Par Dieu, sire, vous en payerés cent solz se vous vouléz. » « Amis, dist Remondin, apporte le a mon hostel et je te paieray. » Et cil dist : « Voulentiers. » Lors vindrent a l'ostel. Remondin le paia puis fist venir un celier et fist taillier de tout le cuir un corion si delié et si prin qu'il oncques pot, et puis l'envollopperent et le mistrent ou **[15vb]** sac arrier. A quoy feroy je longue prolacion ? Cilz qui lui deurent delivrer son don se partirent de Poictiers et Remondin avec eulx et cheminerent tant

put, et cachetée du grand sceau du comté, avec le rapport du Conseil du comté et des pairs qui y apposèrent leurs douze sceaux à côté de celui du comte pour témoigner de la validité de l'accord. Ils quittèrent l'église de Saint-Hilaire et rejoignirent la grand-salle du château pour une fête magnifique. On servit des plats délicieux. La musique la plus variée et la plus mélodieuse fut interprétée. Le comte se répandit en cadeaux somptueux. Tous les présents estimaient que Raymondin était le plus beau et celui qui avait la plus fière allure. La fête se déroula ainsi jusqu'à la nuit tombée et chacun alla se reposer. Le lendemain, au petit jour, tous se rendirent à l'office pour faire leurs dévotions. Raymondin, lui, alla à la messe à l'abbaye du Montierneuf[1] où il pria Dieu de lui permettre de mener à bien ses projets, pour le salut de son âme, le bien et la dignité de sa personne. Il demeura ainsi en prière jusqu'à prime*.

Selon l'histoire, après la messe et sa prière, Raymondin quitta le Montierneuf. À la sortie de l'abbaye, du côté du château, il rencontra un homme, portant un sac sur ses épaules, qui s'adressa à lui :

— Seigneur, achèterez-vous cette peau de cerf que j'ai dans mon sac ? On pourrait y tailler de bonnes tuniques de chasse pour vos veneurs.

— Oui, si tu veux ! Combien me coûtera-t-elle, dans l'état où elle est ?

— Mon Dieu, monseigneur, cent sous, si le prix vous convient.

— Mon ami, répondit Raymondin, porte-le chez moi, je te le paierai.

— Volontiers, dit l'autre.

Ils se rendirent là où habitait Raymondin. Il le paya avant de faire venir un sellier à qui il demanda de découper la peau pour en faire une courroie, aussi fine et aussi mince qu'il put, qu'ils enveloppèrent dans une housse et remirent dans le sac. Pourquoi allonger mon récit ? Raymondin quitta Poitiers en compagnie des hommes qui devaient lui

1. *Monasterium novum,* Saint-Jean-l'Evangéliste, abbaye de clunistes (1066) fondée par Guillaume VII (Guy-Geoffroy), comte de Poitou et duc d'Aquitaine, mort en 1086, qui y est inhumé.

qu'ilz vindrent sur la montaigne par dessus Coulombiers et apperceurent sur la roche de la Fontaine de Soif grans trencheiz et arbres abbatus d'une part et d'autre dont ilz se prindrent fort a merveiller, car oncques mais n'y avoient veu trencheiz. Remondin, qui bien s'apperceut que sa dame avoit ouvré, se teust. Et quant ilz furent bas en la praierie si descendent et gectent leur cuir hors du sac, mais quant ly livreur le virent si delié taillié, ilz en furent tous esbahiz et dirent a Remondin qu'ilz n'en sauroient que faire. Lors vindrent deux hommes vestus de gros burel qui dirent : « Nous sommes cy envoiéz pour vous aidier. » Lors desvoleppent le cuir en un luissel et le portent ou fons de la valee, au plus prez du rochier que ilz porent. Et y fichent un pel fort et gros et puis y lient l'un des boux du cuir. Et avoit ly uns un grant fais de paulx qu'il fichoit de lieu en lieu en avironnant le rocher **[16ra]** ainsi qu'il trouvoit la trenche faicte, et ly autres le suivoit en attachant le cuir aux paulx. Et en ce party avironnerent la montaigne et, quant ilz revindrent au premier pel, il y ot grant foison du cuir de remenant, que ilz tirerent contreval la valee. Et sachiéz, selon ce que on dit ou paÿs et que la vraye histoire le tesmoingne, que la sourdy uns ruisseaulx de quoy pluseurs moulins meulent et ont moulu depuis, dont cilz qui livroient la place furent moult esbahiz, tant du ruissel qu'ilz virent courre soubdainement comme de l'enceinte que ly cuirs de cerf tenoit, car il comprenoit bien deux lieues de tour.

(Dessin : Raymondin à cheval devant le rocher que mesurent les ouvriers.)

[16rb] *Comment les mesureurs mesurent en esquarrie en long et en lé ce que le cuir de cerf comprent.*

L'ystoire dit que ly livreur furent tuit esbahy quant ilz virent le ruissel sourdre soubdainement contreval la

attribuer son terrain et, arrivés sur la montagne, au-dessus de Coulombiers, ils aperçurent sur le rocher de la Fontaine de Soif des fossés profonds comme des tranchées et, de part et d'autre, des arbres abattus. Ils n'en revenaient pas, ils n'avaient jamais vu ces fossés auparavant ! Raymondin ne dit pas un mot, il savait bien que c'était l'ouvrage de sa dame. Ils descendirent dans la prairie, mirent pied à terre et sortirent la peau du sac. Les livreurs du comte virent alors l'extrême finesse avec laquelle ce cuir avait été taillé. Ils en furent vivement étonnés et dirent à Raymondin qu'ils ne pouvaient rien en tirer. C'est alors qu'arrivèrent deux hommes vêtus de grossiers vêtements de laine, qui s'adressèrent aux livreurs : « On nous a envoyés ici pour vous aider. » Ils roulèrent la courroie en une pelote, comme pour de la ficelle[1], qu'ils descendirent au creux de la vallée, le plus près possible du rocher. Ils plantèrent alors un gros pieu, bien solide, auquel ils attachèrent l'une des extrémités de la peau. L'un des deux hommes portait les pieux qu'il fichait régulièrement, à proximité du rocher, en suivant le fossé ; le second le suivait et liait aux pieux la courroie de peau. Ils firent ainsi le tour de la montagne et, revenus au pieu de départ, ils constatèrent qu'il leur restait une grande longueur de peau. Ils la tirèrent alors vers la vallée. Vous devez savoir, on le dit dans le pays et l'histoire véridique le certifie, qu'à cet endroit apparut un ruisseau, grâce auquel bien des moulins ont moulu la farine et le font encore. Les livreurs du comte furent fortement déconcertés aussi bien par le ruisseau qu'ils virent surgir si brusquement que par l'ampleur du terrain enserré par la peau de cerf, car sa circonférence faisait bien deux lieues*.

Comment les arpenteurs mesurent les côtés du carré que clôture la peau de cerf.

Les livreurs du comte furent stupéfaits, raconte l'histoire, de voir les bouillons d'eau du ruisseau jaillir tout

1. *Luissel* vient de *globuscelleus*, « boule de fil ».

valee, rendant grans sourgons d'eaue et aussi de la grant enceinte que ly cuirs de cerf comprenoit. Ilz baillent a Remondin sa chartre, mais aussitost que ilz lui orent baillie, ilz ne sorent que les deux hommes furent devenuz. Lors s'en repairent ensemble a Poictiers et vont compter au conte et a sa mere ceste merveilleuse adventure. Lors dist la dame : « Ne me creéz jamais se Remondin n'a trouvé quelque aventure en la forest de Coulombiers, car elle est forment adventureuse. » « Par foy, dist ly contes, madame, je croy que vous dictes verité, car j'ay ouy dire que a la fontaine de dessoubz icellui rochier a l'en veu advenir de maintes merveilleuses adventures, mais, quant a lui, je pry a Dieu qu'il lui en laisse bien joïr, a son preu et a son honneur. » « Amen », dist la dame. A cestuy parler estes vous **[16va]** venu Remondin qui s'enclina devant le conte et le remercia de l'onneur et de la courtoisie qu'il lui avoit faicte. « Par foy, Remondin, dist le conte, c'est petit de chose, mais, se Dieu plaist, je vous feray mieulx. Remondin, dist le conte, il est verité que l'en m'a compté que moult grant merveille est advenue, present, en la place que on vous a delivree de par moy, laquelle je vous ay donnee ligement. Si vous pry que vous m'en veulliéz dire la verité. » « Par foy, mon treschier seigneur, dist Remondin, se cilz qui ont esté avec moy ne vous en ont compté fors ce qu'ilz en ont veu, il est tout vray de la place que ly cuirs de cerf enceint au roont. Et quant des deux hommes qui l'ont mesuré et du ruisseau qui y est sours soubdainement, c'est toute verité, monseigneur. » « Par foy, dist ly contes, veéz cy grans merveilles. En bonne foy, Remondin, il fault que vous y aiéz trouvé quelque adventure, si vous prie que vous

à coup vers la vallée et l'immense superficie que la peau de cerf clôturait[1]. Ils délivrèrent sa charte à Raymondin mais aussitôt après les deux arpenteurs disparurent et les envoyés du comte ignorèrent ce qu'ils étaient devenus. Ils rentrèrent alors à Poitiers et rapportèrent au comte et à sa mère les incroyables événements qu'ils avaient vécus. Alors la comtesse dit :

— Vous pouvez me croire, Raymondin a fait une rencontre singulière dans la forêt de Coulombiers qui est, en effet, riche en aventures insolites.

— Sur ma foi, dit le comte, vous dites vrai, j'en suis sûr. Je l'ai entendu raconter, on a vu bien des aventures invraisemblables se dérouler à cette fontaine, sous le rocher dont vous parliez. Mais je pense à Raymondin et prie Dieu qu'il le laisse tirer profit de cet événement, pour son bien et son honneur.

— Amen, dit la dame.

Raymondin arriva pendant cette conversation. Il s'inclina devant le comte et lui adressa ses remerciements pour ses bienfaits et l'estime qu'il lui avait témoignée.

— Oh ! c'est bien peu de chose, dit le comte, je peux vous offrir encore plus, s'il plaît à Dieu. Raymondin, pour vous parler franchement, on m'a rapporté les événements extraordinaires survenus, il y a peu, sur le terrain qui vous a été octroyé en mon nom et que je vous ai donné sans réserve aucune. Je vous en prie, dites-moi ce qui s'est véritablement passé.

— Sincèrement, mon très cher seigneur, répliqua Raymondin, si ceux qui étaient présents avec moi s'en sont tenus à ce qu'ils ont vu de leurs yeux, alors ce qu'ils ont raconté à propos du terrain dont la peau fait le tour est la stricte vérité. Vérité, également, monseigneur, que la présence des deux hommes qui en ont pris la mesure et du ruisseau qui a jailli brusquement.

— Ah ! dit le comte, voilà d'extraordinaires révélations ! Franchement, Raymondin, vous avez dû faire

1. « Les archéologues estiment qu'une motte fossoyée, de 30 m de diamètre et 15 m de hauteur, pouvait être construite par cent hommes en vingt jours », M. Bur, *Le Château*. Turnhout, Brepols, *Typol. des sources du Moyen Âge occidental*, fasc. 79, 1999, p. 30.

le nous veulliéz declairer pour nous en oster de merancolie. » « Monseigneur, dist Remondin, je n'y ay trouvé que bien et **[16vb]** honneur mais j'ay plus de plaisir de hanter en cellui lieu que ailleurs quant a present, pour ce qu'il est renomméz d'estre adventureux et j'ay esperance que Dieu m'y envoiera quelque adventure qui me sera bonne et honnourable. Et ne m'en enqueréz plus, car autre chose ne vous en sauroie dire. » Ly contes, qui moult l'amoit, s'en taist atant pour ce qu'il ne le vouloit pas courroucier, et atant print Remondin congié du conte et de sa mere. Et atant me tairay d'eulx et diray comment Remondin retourna devers sa dame.

En ceste partie dit l'ystoire que Remondin, qui fort estoit enamouréz de sa dame, se party de Poictiers tous seulx et erra tant qu'il vint en la haulte forest de Coulombiers et descendy la montaigne aval et vint a la fontaine ou il trouva sa dame qui moult liement le receupt et lui dist : « Mon amy, vous commenciéz moult bien a celer noz secréz, et se vous parsuivéz ainsi grant bien vous en venra, et temprement le verréz. » « Dame, dist Remondin, je sui tout prest d'acomplir **[17ra]** vostre voulenté a mon pouoir. » « Par foy, dist la dame a Remondin, tant que vous m'auréz espousee n'en pouéz vous plus savoir ne veoir. » « Dame, dist Remondin, je suiz tout prest. » « Non, dist la dame, il faut qu'il soit tout autrement. Il convient que vous aléz prier le conte et sa mere et tous voz amis qu'ilz viengnent a voz nopces, cy en ceste praierie, lundi prouchain venant, par quoy ilz voient la noblesce que je y pense a faire pour vostre honneur accroistre par quoy ilz ne soient pas en souspeçon que vous soiéz mariéz petitement selon vous. Et atant leur pouéz dire seurement que vous prenéz une fille de roy, mais plus avant ne leur en descouvréz, si chier que avéz l'amour de moy. » « Dame, dist Remondin, ne vous en doubtéz. » « Amis, dist la dame, n'aiéz ja soing que pour grant gent que vous sachiéz admener

quelque étrange rencontre et je vous prie de bien vouloir nous éclairer à ce sujet afin de dissiper notre anxiété.
— Monseigneur, fit Raymondin, des bienfaits et de l'estime, voilà tout ce que j'y ai rencontré. Cependant, il est vrai que je ressens maintenant plus de plaisir à fréquenter cet endroit qu'aucun autre parce qu'il a la réputation d'être riche en aventures et j'espère bien que Dieu m'en réservera une qui me procurera biens et dignités. Ne m'en demandez pas plus, je ne saurais vous en dire plus.
Le comte l'aimait sincèrement, il se tut aussitôt pour ne pas le mettre en colère et Raymondin prit congé du comte et de sa mère. Je ne parlerai plus d'eux mais je vais raconter le retour de Raymondin vers sa dame.
Très épris, il quitta Poitiers seul et, dit l'histoire, rejoignit la haute forêt de Coulombiers, et là, il descendit la montagne pour arriver à la fontaine où il trouva sa dame qui l'accueillit joyeusement et lui dit :
— Vos débuts, mon ami, sont prometteurs car vous gardez nos secrets comme il se doit. Si vous poursuivez ainsi, vous serez bien récompensé, vous pourrez très bientôt vous en rendre compte.
— Madame, dit Raymondin, je suis prêt à faire de mon mieux pour satisfaire vos désirs.
— Certes, répondit la dame, tant que vous ne m'aurez pas épousé, vous ne pourrez rien savoir ni voir de plus.
— Dame, je suis tout prêt.
— Ah non ! dit-elle, il doit en aller autrement. Les convenances veulent que vous alliez prier le comte, sa mère et tous vos amis de venir à vos noces. Elles se dérouleront lundi prochain, ici, en cette prairie, ils pourront alors voir de leurs yeux le faste de la cérémonie que j'organiserai pour accroître votre réputation et, ainsi, ne pas les laisser suspecter que la condition de votre femme est inférieure à la vôtre. Vous pouvez déjà leur annoncer en toute certitude que vous épousez une fille de roi, mais n'allez pas plus loin, si vous tenez à mon amour.
— Dame, répondit Raymondin, n'ayez aucune crainte à ce sujet.
— Mon ami, dit-elle, ne vous inquiétez pas : aussi

que ilz ne soient bien receuz et bien logiéz et qu'ilz n'aient biens et vivres a foison pour eulx et pour leurs chevaulx. Et aléz, amis, et ne vous doubtéz de rien. » Atant s'entr'acollent et baisent, et se part Remondin d'elle et monte a cheval. Atant se taist a present **[17rb]** l'ystoire de la dame et parole de Remondin qui s'en va grant erre vers Poictiers.

Or dist l'ystoire que tant erra Remondin quant il fu parti de sa dame qu'il vint a Poictiers ou il trouva le conte et sa mere et grant foison des barons du paÿs qui fort lui firent bienvenant et lui demanderent dont il venoit. Il respondi qu'il venoit d'esbatre. Et quant ilz orent une piece parlé d'unes choses et d'autres, Remondin vint devant le conte et s'agenoilla et lui dist : « Chiers sires, je vous prie, sur tous les services que je vous pourroye jamais faire, qu'il vous plaise a moy faire tant d'onnour que de venir lundi a mes espousailles a la Fontaine de Soif et y veulliéz admener vostre mere et de vostre baronnie. » Quant le conte l'entendy, si fu tous esbahiz : « Dieux, dist ly contes, Remondin, beaulx cousins, estes vous si estrainges de nous que vous vous mariéz sans ce que nous en ayons rien sceu jusques a l'espouser ? Nous nous en donnons grant merveille et nous cuidions, se vous eussiéz eu voulenté de femme prendre, que nous feussions le premier a qui vous en eussiéz prins conseil. » « Monseigneur **[17va]**, dist Remondin, ne vous en vueille desplaire, car Amours a tant de puissance que il fait faire les choses ainsi qu'il lui plaist. Et je suis si avant alé en ce marchié que je n'en puis reculer, et se je pouoie, bien pour certain ne le feroye je pas. » Lors dist ly contes : « Au moins, beau sire, nous dictes qui elle est ne de quelle lignie. » « Par ma foy, dist Remondin tout en riant, vous me demandéz ce dont je ne sauroye respondre, car onques je n'en enquis tant. » « Par foy, dist ly contes, veéz cy merveilles ! Remondin se marie et ne scet quelle femme il prent ne de quel lignaige ! » « Monseigneur, dist Remondin,

nombreux soient-ils, vos invités seront reçus dignement et bien logés, ils seront comblés de vivres, eux-mêmes ainsi que leurs chevaux. Allez, mon ami, et soyez sans crainte.

Ils s'enlacèrent et s'embrassèrent, puis Raymondin la quitta et monta en selle. L'histoire ne parle plus de la dame mais de Raymondin qui rejoint Poitiers à vive allure.

Elle raconte que, finalement arrivé à Poitiers, Raymondin se présenta au comte, à sa mère et à une foule de barons qui l'accueillirent chaleureusement et lui demandèrent d'où il arrivait. Il répondit qu'il venait de se promener. Après avoir un peu parlé de tout et de rien, Raymondin s'approcha du comte, s'agenouilla devant lui et déclara :

— Cher seigneur, sur tous les services que j'aurai jamais l'occasion de vous rendre, je vous prie de bien vouloir me faire l'immense honneur d'assister à mon mariage, lundi, à la Fontaine de Soif et veuillez également, s'il vous plaît, amener avec vous votre mère et vos barons.

En l'entendant, le comte fut effaré.

— Mon Dieu ! Raymondin, mon cher cousin, êtes-vous donc désormais un étranger pour que vous décidiez de vous marier sans que nous en ayons rien su jusqu'aux noces ? C'est tout à fait stupéfiant ! Nous aurions pu imaginer que, décidé à prendre épouse, vous auriez sollicité nos conseils en premier.

— Monseigneur, ne vous déplaise, répliqua Raymondin. Amour est si puissant qu'il fait agir à sa fantaisie. Je suis maintenant trop avancé dans cet engagement pour pouvoir reculer ; d'ailleurs, même si je le pouvais, je ne le ferais certainement pas.

Alors le comte demanda :

— Cher seigneur, apprenez-nous au moins qui elle est et quelle est sa parenté.

— Vraiment, répondit Raymondin en riant, je suis bien incapable de répondre à cette question. Je n'en ai jamais autant demandé.

— Quel est ce prodige ? Raymondin se marie et il ne sait pas qui est sa femme et à quel lignage elle appartient !

puisque il me souffist, il vous doit asséz souffire, car je ne pren pas femme pour vous, a mon escient, mais la pren pour moy, si en porteray le dueil ou la joye lequel qu'il plaira a Dieu. » « Par foy, dist ly contes, vous dictes verité. Quant de moy, ne vueil je pas partir a la riote, se elle y est, mais puisqu'il est ainsi, je pry a Dieu que il vous y envoye paix et bonne adventure. Et nous yrons voulentiers aux nopces et y menrons madame et pluseurs dames et damoiselles et nostre baronnie. » **[17vb]** Remondin lui respondy : « Monseigneur, cent mille mercis, car je croy quant vous venréz la et vous auréz veue la dame, qu'elle vous plaira moult. » Atant laissierent le parler de ceste chose et parlerent d'unes choses et d'autres tant qu'il feu heure de soupper, mais ly contes pensoit tous jours a Remondin et a sa femme et disoit a soy mesmes que c'est quelque fantosme qu'il a trouvee a la Fontaine de Soif.

En cel estat pensa ly contes moult longuement et tant que le maistre d'ostel lui vint dire : « Mon seigneur, il est prest, quant il vous plaira. » « Par foy, dist ly contes, ce me plaist. » Ilz laverent et s'assistrent et furent bien servi. Et puis, aprés soupper, si deviserent de pluseurs materes et puis alerent couchier. L'endemain, par matin, se leva le conte et ouy sa messe, puis fist faire pluseurs lettres et manda ses barons en pluseurs lieux pour estre avec lui aux nopces Remondin. Et cilz vindrent diligemment. Et aussi le conte manda le conte de Forest, qui estoit freres a Remondin, car ses peres si estoit mort, et il y vint. Et endementiers **[18ra]** la dame fist son appareil en la prairie dessus la fontaine, si grant et si noble

— Monseigneur, puisque ce que je sais me suffit, cela doit vous suffire également. Ce n'est pas pour vous que j'épouse cette femme, que je sache, mais pour moi et c'est à moi seul que reviendra la souffrance ou la joie. À la grâce de Dieu !

— C'est vrai, reprit le comte. Je préfère ne pas prendre part à la querelle, si tant est qu'il y en ait une. Puisqu'il en est ainsi, je prie Dieu qu'il vous accorde paix et bonheur. Ma mère et moi, nous nous rendrons avec plaisir à vos noces, accompagnés d'un grand nombre de dames et de demoiselles ainsi que de nos barons.

Raymondin lui répondit :

— Cent mille mercis, monseigneur. J'en suis sûr, lorsque vous serez sur place et que vous aurez vu la dame en question, elle vous plaira infiniment.

Ils abandonnèrent alors cette conversation et parlèrent de choses et d'autres jusqu'à l'heure du dîner ; cependant le comte ne cessait de penser à Raymondin et à son épouse, se disant à lui-même qu'à la Fontaine de Soif Raymondin avait rencontré quelque spectre.

Il resta plongé dans ses pensées un long moment, jusqu'à ce que le maître de l'hôtel s'approche pour lui dire :

— Monseigneur, quand il vous plaira. Le repas est prêt.

— Bien, dit le comte, ce sera avec plaisir.

Ils se lavèrent les mains, se mirent à table et furent abondamment servis. Après le dîner [1], ils bavardèrent de sujets divers avant d'aller se coucher. Le comte se leva tôt le lendemain matin, assista à la messe, puis dicta de nombreuses lettres dans lesquelles il demandait à ses barons de diverses régions de l'accompagner aux noces de Raymondin. Ils vinrent promptement. Le comte écrivit également au frère de Raymondin, devenu comte de Forez depuis la mort de leur père, il vint aussi. Pendant ce temps, la dame prenait ses dispositions, dans la prairie au-dessous de la source [2].

1. On le voit, les indications des heures de la journée se définissent, notamment, par rapport aux moments des repas. *Disner* et *prangiere* indiquent le repas pris entre midi et quatorze heures. **2.** Et non « au-dessus de ». Le ms écrit *dessus* mais toutes les descriptions s'opposent à cette lecture.

qu'a dire voir rien n'y failloit de chose qui appartenist a honnour et feust pour recevoir un roy atout son estat. Et vous en parleray ça avant plus plainement. Le dimenche vint. Chascun s'appareilla pour aler aux nopces. La nuit trespassa et ly jours vint. Ly contes se met au chemin et o lui sa mere et sa seur et sa baronnie, et Remondin va devant entre lui et le conte de Forestz, son frere, a noble compaignie. Ly contes lui enquiert moult de sa femme, mais Remondin ne lui en volt rien dire, de quoy il fu moult doulens. Tant vont ensemble qu'ilz monterent la montaigne et virent les grans trencheiz qui y furent fais soubdainement et le ruisseau qui y sourdoit habondamment dont chascun s'esmerveilla fort comment tele chose pouoit estre si soubdainement. Puis regardent contreval la prayerie et y voient tendus trefs, tentes, paveillons grans, beaulx et riches a si grant foison que chascun s'en esmerveilloit. Et voient **[18rb]** grant foison de nobles gens par la praierie, dames, damoiselles, chevaliers, escuiers et parmy la praierie courir chevaulx, destriers, pallefrois et coursiers a grant multitude et voient tout contreval les estres, grant foison de cuisines fumoier et, au dessus de la fontaine, la chappelle belle et gracieuse et bien ordonnee que oncques mais n'y avoient veue. Si s'en vont moult esmerveillant et dient entre eulx : « Je ne sçay qu'il advendra du surplus, mais veéz la beau commencement et grant apparance de grans noblesces et de grant honneur. Dieux doint que la fin en soit bonne. »

(Dessin : le mariage, un petit dragon aux pieds de Mélusine qui suit un évêque.)

Comment Remondin espousa Melusigne a grant noblesce.

[18va] **E**n ceste partie dist l'ystoire que, quant le conte et sa route furent descenduz la montaigne, uns anciens chevaliers moult noblement acesmés et ceint d'une ceinture a pierres precieuses et a perles, monté sur un hault palefroy lyart noblement acompaignié jusques a douze

Ces préparatifs s'annonçaient extrêmement brillants et somptueux et, à vrai dire, il ne manquait rien de ce qu'il fallait à la solennité de ces noces, rien de ce qui aurait été digne de la réception d'un roi dans tout son lustre. J'entrerai dans le détail ultérieurement. Le dimanche arriva. Chacun se prépara pour se rendre aux noces. Passa la nuit, vint le jour. Le comte se mit en route, avec sa mère, sa sœur et ses barons. Raymondin galopait en tête, en compagnie du comte de Forez, son frère, et d'une noble escorte. Le comte lui posait de nombreuses questions sur sa femme mais Raymondin ne voulait pas répondre et le comte en fut vivement dépité. Au bout d'un certain temps, ils arrivèrent à la montagne qu'ils gravirent ensemble, puis ils découvrirent les fossés profonds, excavés si subitement, et le ruisseau qui coulait en abondance. Et tous d'exprimer leur stupéfaction : comment tout cela avait-il pu se produire si promptement ? Baissant le regard vers la prairie, ils l'aperçoivent couverte de tentes et de pavillons vastes, luxueux et en si grand nombre qu'ils en restent ébahis. Ils y voient également une foule de personnes de condition, dames, demoiselles, chevaliers, écuyers ; ils découvrent des chevaux qui galopent : destriers*, palefrois*, coursiers en quantité ; au-delà de tout cela, ils distinguent une multitude de cuisines, actives et fumantes. Au-dessus de la fontaine, enfin, ils remarquent cette chapelle que nul n'avait vue auparavant, jolie, délicate et bien arrangée. Emerveillés, ils se disent : « J'ignore ce que nous réserve la suite mais voici une brillante entrée en matière et de belles promesses de bienfaits et de générosité. Dieu donne heureuse fin à tout cela ! »

Comment Raymondin épousa Mélusine au cours d'une fête somptueuse.

Dans cet épisode, l'histoire rapporte que, dès que le comte et sa suite furent descendus dans la plaine, un vénérable chevalier, d'une élégance recherchée et portant à la taille une ceinture ornée de pierres précieuses et de perles, se dirigea vers la compagnie du comte,

hommes de grant honneur et de grant estat, s'en vint vers la route du conte. Et en la premiere route, il trouva le conte de Forestz et Remondin, son frere, moult noblement acesmés et acompaigniéz. Ly chevaliers anciens congnut asséz Remondin et le salua moult honnourablement et le conte, son frere, et leur compaignie. Et ilz le receurent tresliement. « Monseigneur, dist ly anciens chevaliers a Remondin, faictes moy mener devers le conte de Poictiers, s'il vous plaist. » Et il si fist par un escuier. Et quant ly chevaliers vint devers le conte, si lui fist la reverence tressaigement. « Beau sire, dist ly contes, vous soiéz ly tresbien trouvéz ! Or dictes ce que vous queréz. » Et le chevalier dist au conte : « Sire, ma damoiselle Melusigne d'Albanie se recommande a vous tant qu'elle puet et vous mercie de la **[18vb]** haulte honneur que vous faictes a vostre cousin Remondin et a elle, qui leur venéz faire compaignie a leurs espousailles. » « Par foy, dist ly contes, sire chevaliers, en ce cas pouéz dire a vostre damoiselle que cy n'a nul besoing de merciemens, car je suis tenus de faire a mon cousin honneur. » « Sire, dist ly chevaliers, vous dictes vostre courtoisie, mais ma damoiselle est saige asséz pour ce que on doit faire. Sire, elle m'a commis, moy et mes compaignons, de ce faire. » « Sire chevaliers, dist ly contes, il me plaist bien, mais sachiéz que je ne cuidoie pas trouver, logiee si prez de moy, damoiselle de si hault affaire ne qui eust tant de si nobles gens avec lui. » « Sire, dist ly chevaliers, quant il plaira a ma damoiselle, elle en aura bien plus, car il ne lui convient que commander. » En ces paroles disant, arriverent es paveillons et fut[1] le conte logié ou plus riche qu'il eust

1. fut *mq., aj. d'ap. A* 17r.

montant un majestueux palefroi* à la robe grisée[1] et environné d'une bonne douzaine d'hommes de qualité et de haute condition. En tête, ce chevalier rencontra le comte de Forez et Raymondin, son frère, vêtus avec raffinement et escortés d'une belle compagnie. Le chevalier âgé reconnut Raymondin sans peine et, avec beaucoup de déférence, il le salua, ainsi que son frère et leur escorte. Ils reçurent son salut avec joie. « Monseigneur, dit le vieux chevalier à Raymondin, faites-moi conduire devant le comte de Poitiers, s'il vous plaît. » Raymondin le fit accompagner par un écuyer. Quand le chevalier arriva devant le comte, il le salua avec respect.

— Cher seigneur, dit le comte, soyez le bienvenu. Dites-nous ce que vous cherchez.

Et le chevalier répondit au comte :

— Monseigneur, mademoiselle Mélusine d'Ecosse se recommande à vous de tout son cœur et vous remercie de l'immense honneur que vous témoignez à votre cousin Raymondin et à elle-même en venant assister à leurs noces.

— Vraiment, seigneur chevalier, à ce sujet, dites à votre demoiselle que tout remerciement est bien inutile. Ne suis-je pas tenu de faire honneur à mon cousin ?

— Monseigneur, dit le chevalier, vos paroles sont courtoises mais ma demoiselle sait parfaitement ce qu'il convient de faire. Monseigneur, c'est pour cela que nous sommes ici, moi et mes compagnons.

— Seigneur chevalier, j'en suis ravi. Cependant, sachez que je n'imaginais pas trouver, résidant si près de chez moi, une demoiselle de si haute condition, ainsi entourée de si nobles personnes.

— Monseigneur, répondit le chevalier, elle en aura bien plus dès qu'elle le souhaitera, il lui suffira d'en exprimer le désir.

Pendant cette discussion, ils atteignirent les pavillons ;

1. *Lyart* : la lie pouvant être de couleur fort différente, *liard* connaît des significations variables. « *Liart : gris clair, gris-jaune, gris foncé, gris-noir*, etc. », précise A. Ott, rejetant explicitement le sens de « pommelé ». *Etudes sur les couleurs en vieux français*, Genève, Slatkine repr., 1977, p. 46.

oncques mais veu, et fu chascuns logié selon son estat qu'ilz disoient que en leurs propres hostieulx ne feussent ils pas mieulx. Et leurs chevaulx furent logiéz en grans tentes et lees, si a leur aise qu'il n'y ot **[19ra]** varlet qui ne s'en louast. Et s'esmerveilloient tuit dont tant de biens et de richesses pouoit venir.

Et lors vint la contesse, la mere au conte, et Blanche, sa seur. Et Melusigne, qui moult fu saige, envoya au devant d'elles l'ancien chevalier qui avoit tenu compaignie au conte, et avec l'ancien chevalier alerent pluseurs dames et damoiselles de hault estat qui firent bienvenant et moult honnourerent la contesse et sa fille et l'emmenerent logier en un paveillon batu a or et a pierres precieuses, si riche que tuit s'esmerveilloient de la richesse du paveillon. Et fu la receue a grans sons d'instrumens moult honnourablement, et tuit cilz de sa compaignie furent tresbien logiéz. Et quant la dame fu reposee et abillee, et ses dames et damoiselles, elles s'en vindrent en la tente de l'espousee qui estoit sur toutes les autres la plus noble sans comparroison. Et estoit l'espousee tant belle et si tresnoblement paree que chascuns disoit que oncques si belle n'avoient veue ne si richement atournee, et s'esmerveilloient tuit de sa grant beauté et de la grant **[19rb]** richesse de son habit. La contesse mesmes dist que, en tout le monde, ne cuidoit royne ne roy ne empereur qui peust finer d'autant que les joyaulx qu'elle avoit sur elle valoient. Que vous feroye je long plait ? Le conte et un des plus haulx barons, ce fu ly contes de Forestz, adestrerent l'espousee a la chappelle qui estoit tant noblement aournee que nulz ne sauroit esprisier la richesse, tant des paremens qui y estoient le plus estrangement ouvréz et si richement d'or, de brouderie, de perles, que on n'avoit oncques mais veu les paraulx, comme de ymages, de croix, d'encensiers d'or et d'argent, de livres tant nobles que on pourroit souhai-

celui dans lequel fut logé le comte était magnifique, jamais il n'en avait vu de tel. Logé chacun selon son rang, tous reconnaissaient que, même chez eux, ils n'auraient pas été mieux installés. Leurs chevaux furent placés sous des tentes immenses, au large les uns des autres. Tous les valets d'écurie s'en félicitèrent. Et tous étaient très intrigués : d'où pouvait venir une telle profusion de richesses ?

La comtesse, mère du comte, et sa sœur, Blanche, arrivèrent à leur tour. Mélusine, qui connaissait ses devoirs, envoya au-devant d'elles le vénérable chevalier, celui qui avait conduit le comte, accompagné d'un grand nombre de dames et de demoiselles de qualité qui souhaitèrent la bienvenue avec grâce à la comtesse et à sa fille et les emmenèrent dans un pavillon couvert de drap d'or battu, incrusté de pierres précieuses, si fastueux que tous s'en émerveillaient. D'autant qu'elles furent reçues avec maints égards, aux sons d'instruments très agréables. Leur escorte fut également très bien logée. La comtesse et sa suite prirent un peu de repos et se firent habiller, puis elles se rendirent sous le pavillon de la future épouse, sans conteste le plus imposant de tous. Devant la saisissante beauté et la luxueuse parure de la mariée, tous affirmaient qu'ils n'avaient jamais vu une telle perfection et des parures si somptueuses. Ils en étaient émerveillés ! La comtesse elle-même l'affirmait, on ne trouverait dans le monde entier reine, roi ni empereur, assez riche pour s'offrir[1] les joyaux que portait Mélusine. Pourquoi allonger mon récit ? Le comte de Poitiers et l'un des plus hauts seigneurs, en l'occurrence le comte de Forez, accompagnèrent la future épouse jusqu'à la chapelle. Impossible d'en évaluer la richesse, car elle était magnifiquement apprêtée, décorée de parures somptueusement travaillées, unissant l'or, la broderie et les perles, comme on n'en avait jamais vu, avec des statues, des croix, des encensoirs en or et argent, des livres liturgiques aussi précieux qu'il

1. L'idée première de *finer* (« finir, terminer ») peut être « se procurer, fournir ». Godefroy (IV, 10a) l'illustre, notamment, par cet exemple venu de *Mélusine*.

dier. La fu uns evesques qui les espousa. Et aprés le service divin repairerent, et fu ly disners en une grant tente riche et noble tout emmy la praierie, et furent servis de tant de méz et si grandement et de vins si bons, d'oblies, d'ypocras, si largement que chascun s'esbahissoit dont tant de bien pouoit venir. Et les servoit on si appertement que, se chascuns souhaitast ce qu'il voulsist oster ou avoir autre més, si ne le peust on plus tost faire, **[19va]** dont chascuns s'esmerveilloit comment les servans estoient si diligens.

Aprés ce que ilz orent disné et que les tables furent levees et graces dictes et que ot servi d'espices, pluseurs s'en alerent armer et monter. Et l'espousee et la contesse et sa fille et d'autres grans dames furent montees sur un hourdeiz richement paré de drap d'or et les autres dames sur pluseurs autres eschaffaux. Lors commença la jouste forte. Bien le fist le conte de Poictiers et le conte de Forestz et les Poictevins, mais les chevaliers de l'espousee fesoient merveilles d'abatre chevaulx et chevaliers par terre. Atant es vous venir Remondin monté sur un riche destrier liart que sa dame lui ot tramis, et fut tout couvert de blanc, cheval et harnoiz. Du premier poindre qu'il fist dessus les rens, il abaty le conte de Forests, son frere, et fist tant qu'il n'y ot chevalier d'un léz ne de l'autre qui ne le reffusast. Ly contes de Poictiers s'esmerveilla moult qui ce chevalier estoit. Si joint l'escu au pitz et s'en vint vers lui lance baissiee, mais Remondin, qui bien le congnut, **[19vb]** tourne d'autre part et assiet sur un chevalier de Poictou et le fiert si roidement en la penne de l'escu qu'il le porta par terre, lui et le cheval. Tant fist Remondin celle journee que chascuns disoit que le chevalier aux blanches armes avoit forjoustee la feste. La nuyt approucha et la jouste departy, dont repairierent les dames et l'espousee en leurs paveillons et se reposerent un petit. Et lors, en peu de heure aprés, fu temps de soupper, ilz s'assemblerent en la grant tente et laverent

était souhaitable. C'est un évêque qui célébra leur mariage. Après le service divin, ils s'en retournèrent dans une tente vaste et somptueuse, au cœur de la prairie où ils furent servis de tant de plats exquis, de tant de vins délectables, de tant de pâtisseries et d'hypocras, et en telle abondance que tous, éblouis, se demandaient d'où provenaient tant de richesses. Le service était d'une remarquable rapidité. Quelqu'un désirait être desservi ou servi ? Il était satisfait dans l'instant. Et tous étaient éblouis par la diligence des serveurs.

Après le repas, on ôta les tables, on dit les actions de grâces avant de servir les épices et plusieurs hommes allèrent s'armer et se mettre à cheval. L'épouse, la comtesse, sa fille et d'autres dames de haut rang s'installèrent sur une estrade couverte d'un luxueux drap d'or, les autres dames prirent place sur des tribunes. La joute s'amorça, très animée. Le comte de Poitiers, celui de Forez et les chevaliers poitevins se dépensèrent vaillamment, mais les chevaliers de la mariée faisaient merveille, abattant hommes et chevaux. Alors est arrivé Raymondin, monté sur un somptueux destrier* grisé, couvert de blanc – harnais*[1] compris –, que sa dame lui avait offert. Dès la première charge sur la piste, il abattit le comte de Forez, son frère, puis il se distingua si bien qu'il n'y eut pas un chevalier, d'un côté ou de l'autre, qui ne voulût l'esquiver. Interloqué, le comte de Poitiers se demandait qui pouvait être ce chevalier. Il mit son écu sur la poitrine et se lança sur lui, lance baissée, mais Raymondin, qui l'avait reconnu, prit une autre direction et chargea un chevalier de Poitou qu'il frappa si rudement à la pointe de son écu qu'il jeta à terre l'homme et le cheval. Raymondin se surpassa pendant toute la journée et tous disaient que le chevalier aux armes blanches avait gagné la joute de la fête. La nuit tomba, mettant un terme à la rencontre. Les dames et la mariée allèrent se reposer un peu dans leurs pavillons. Peu de temps après, vint l'heure du dîner et on se

1. « L'acier poli était propre au *harnois* blanc », P. Martin, *Armes et armures de Charlemagne à Louis XIV*. Fribourg, Office du Livre, 1967, pp. 73 et 74.

et assistrent a table et furent richement serviz. Et aprés soupper furent les tables levees et furent graces dictes. Les dames s'en alerent en leurs retraiz et se vestirent en cours habiz pour dancier. Et fu la feste moult belle et les honneurs moult grandes et tant que tuit cilz qui estoient venus avecques le conte s'esmerveilloient du grant luminaire et des grans honneurs et des richesses qu'ilz veoient. Et quant il fu temps, on enmena l'espousee couchier en un tresmerveilleusement riche paveillon, qui fu nouvellement tendu sur la fontaine. Et la livra ly contes de **[20ra]** Poictiers et ly conte de Forestz aux dames, et lors la contesse de Poictiers et les autres grans dames vindrent qui l'enmenerent la dedens et lui administrerent ce qu'elles devoient, combien qu'elle feust asséz pourveue de sens, mais elle les mercioit humblement de ce que elles lui monstroient pour son bien et honneur. Et lors fu couchiee et attendirent entour le lit en devisant de pluseurs choses, tant que Remondin venist, qui estoit avecques le conte et son frere qui le mercioit de ce que du premier coup de lance qu'il donnast il l'avoit la journee abatu. « Par foy, dist ly contes de Poictiers, beaulx cousins de Forests, vous avéz pieça ouy dire que "l'amour aux dames donne peine et travail aux amoureux et la mort aux chevaulx". » « Monseigneur, dist ly conte de Forests, Remondin m'a bien monstré que c'est verité ! » Et Remondin leur respond tous honteux : « Beaulx seigneurs, feréz du plat et ne me donnéz ja tant de loz car je ne suiz mie cellui que vous penséz. Vous me recongnoissiéz pour cellui aux armes blanches, mais ce ne suys **[20rb]** je pas. Je vouldroye bien que Dieu m'eust donné la grace que je feusse si bons. » Et a ces paroles vint un chevalier que les dames envoierent, qui leur dist : « Beaulx seigneurs, ne le rigouléz pas, car sachiéz qu'il a bien autre chose a penser. » « Par foy, dist le conte de Poictiers, je croy bien que vous dictes voir. » Et ly chevaliers leur dist :

réunit sous le pavillon principal, puis on se lava les mains avant de passer à table. Le service fut splendide. Après dîner, on ôta les tables et prononça les actions de grâces. Les dames se retirèrent alors pour se changer, passant des robes courtes pour la danse. La fête fut magnifique et particulièrement raffinée. Ceux qui accompagnaient le comte s'émerveillaient des extraordinaires illuminations et des fastueuses richesses qui s'offraient à leur vue. Vint le moment de se coucher et on emmena la mariée jusqu'à son lit, dans un pavillon luxueux récemment tendu au bord de la fontaine. Le comte de Poitiers et celui de Forez la confièrent alors à ses dames, puis la comtesse de Poitiers et les autres dames de condition la conduisirent à l'intérieur où elles lui expliquèrent ce qu'il convenait de faire à cet instant. Mélusine, qui ne manquait pourtant pas de bon sens, les remerciait avec humilité de porter tant d'intérêt à son bien et à son honneur. On l'aida à se coucher. En conversant de choses et d'autres, toutes attendirent autour du lit jusqu'à ce que vînt Raymondin qui arrivait en compagnie du comte de Poitiers et de son frère. Celui-ci le remerciait de lui avoir fait l'honneur, pendant la joute, de l'abattre dès son premier coup de lance.
— Ma foi, dit le comte de Poitiers, cher cousin de Forez, n'avez-vous pas déjà entendu dire que « amour de dames donne peines et tourments aux amoureux et mort aux chevaux » ?
— Monseigneur, Raymondin me l'a encore prouvé aujourd'hui.
Alors, tout penaud, Raymondin répliqua :
— Mes chers seigneurs, retenez vos piques et épargnez-moi ces louanges excessives, je ne suis pas celui que vous pensez. Vous imaginez reconnaître en moi le chevalier aux armes blanches, mais je ne le suis pas. Plaise à Dieu qu'il m'ait accordé la grâce d'être si bon !
Envoyé par les dames, un chevalier arriva pendant cette discussion et leur dit :
— Chers seigneurs, cessez de le taquiner ! Il doit maintenant se consacrer à autre chose, vous le savez bien.
— Eh oui ! répondit le comte de Poitiers, c'est vrai, vous avez bien raison.

« Beaulx seigneurs, admenéz Remondin, car les dames le demandent. Sa partie est toute preste. » De ce se rirent tuit et dirent que il ne lui en failloit ja tesmoing, car c'estoit bien chose creable. En ce party admenerent Remondin au paveillon et fu couchiéz asséz brief, et lors vint ly evesques qui les avoit espouséz, qui beney le lit. Et lors prist chascun congié et furent les courtines tirees. Et atant se taist l'ystoire des autres qui s'en alerent les uns couchier, les autres dancierent et esbanoierent tant qu'il leur plot. Et vous parlera l'ystoire de Remondin et de la dame, comment ilz se gouvernerent et les paroles que ilz s'entredirent ou lit.

En ceste partie dit l'ystoire que quant **[20va]** chascuns fu departis et les pans du paveillon furent joins que Melusigne appella Remondin et lui dist : « Mon treschier seigneur, je vous remercy de la tresgrant honneur qui m'a aujourd'uy esté faicte de vostre noble lignie et aussi de ce que vous celéz si bien ce que vous m'avéz en couvenant a nostre premiere accoinctance. Et sachiéz de certain que, se vous le tenéz desormais ainsi, que vous seréz ly plus puissans et ly plus honnouréz qui oncques feust en vostre lignaige. Et se vous faictes le contraire, vous et voz hoirs decherront petit a petit et la terre que vous tendréz, alors que vous feréz la faulte, se il est ainsi que vous le faciéz, ce que Dieu ne veulle ja consentir, ne sera jamais tenue par nul de voz hoirs ensemble. » Et Remondin lui respond : « Ma chiere dame, ne vous en doubtéz, car ce ne m'avendra ja, se Dieux plaist. » Et la dame respondy : « Mon amy, puisque je me sui mise si avant, il m'en fault attendre la voulenté de Dieu et moy confier en vostre promesse. Or gardéz que vous ne me failliéz de couvenant, car vous seriéz cellui qui plus **[20vb]** y perdroit aprés moy. » « Dame, dist Remondin, de ce ne vous fault ja doubter, car a ce jour me faille Dieu que je vous fauldray de couvenant a mon pouoir. » « Or mon chier amy, dist la dame, laissons en le parler, car de ma part ne

— Chers seigneurs, les dames le demandent, poursuivit le chevalier. Amenez Raymondin, la partie adverse est prête !
Ils éclatèrent de rire et dirent qu'ils le croyaient sans peine, inutile de réclamer des témoins. Ils conduisirent alors Raymondin jusqu'au pavillon où il fut très vite couché. L'évêque qui les avait mariés vint alors bénir le lit. Chacun prit congé et on tira les rideaux. L'histoire ne dit plus rien de ceux qui allèrent se coucher ni de ceux qui dansèrent et se divertirent le temps qu'il leur plut. Elle parle, en revanche, de Raymondin et de la dame, de l'entretien qu'ils eurent au lit et des paroles qu'ils y échangèrent.
Tout le monde était parti et les pans du pavillon refermés quand, d'après l'histoire, Mélusine s'adressa à Raymondin et lui dit :
— Mon très cher seigneur, je tiens à vous remercier de l'immense honneur que m'ont fait aujourd'hui les membres de votre noble parenté, merci également de garder si scrupuleusement le secret que vous m'avez juré lors de notre première rencontre. Et, soyez-en assuré, si vous poursuivez dans cette voie, vous serez l'homme le plus puissant et le mieux honoré de votre lignage. Faites le contraire et vous comme vos héritiers verrez votre puissance décliner peu à peu, faites le contraire et les territoires que vous possèderez au moment de commettre votre forfait, à Dieu ne plaise que vous le fassiez, ne seront plus jamais tenus ensemble par aucun de vos héritiers.
Raymondin lui répondit :
— Ma chère dame, soyez sans crainte. Cela ne m'arrivera jamais ! Plaise à Dieu !
Et la dame à son tour :
— Je me suis trop engagée maintenant, je n'ai donc plus qu'à m'en remettre à la volonté divine et à me fier en votre promesse. Gardez-vous de trahir votre engagement envers moi ! C'est vous, en effet, qui y perdriez le plus après moi.
— Madame, dit Raymondin, ne craignez rien ! Dieu m'abandonne le jour où je manquerai à ma parole !
— Mon cher ami, dans ce cas, inutile d'en parler

tendra pas que vous ne soiéz le mieulx fortunéz qui oncques feust en vostre lignaige et tous ly plus puissans. » En ce party laissierent a parler de ceste matiere. Et nous dist l'ystoire que ceste propre nuitee fu de cez deux engendréz ly preux et vaillans Uriens qui fu depuis roy de Chippre ainsi com vous orréz en l'ystoire cy avant.

L'ystoire nous dit en ceste partie que tant furent et demourerent les deux amans ou lit que ly soulaux fu levéz et lors se leva Remondin et se vesty et yssy du paveillon. Et desja estoient ly conte de Poictiers et le conte de Forests et tuit ly hault baron levéz qui attendoient Remondin et l'emmenerent tuit ensemble en la chappelle et oÿrent la messe moult devotement. Et puis vindrent en la prayerie et la commença la **[21ra]** feste grant. Or vous lerrons a parler d'eulx et vous dirons de la contesse et des autres grans dames qui attournerent Melusigne et la menerent moult richement appareillie a la chappelle, et la ouirent messe et fu ly offrande grande et riche et, aprés ce que le service divin fut fait, s'en repairierent ou paveillon. Que vous feroye je long compte ? La feste fu moult grant et moult noble et dura .xv. jours tous entiers, et donna Melusigne de moult riches joyaulx aux dames et aux chevaliers et escuiers et damoiselles. Et print congié ly contes et la contesse et toute la baronnie. Et conduisi Melusigne la contesse et sa fille jusques oultre la villete de Coulombiers. Et donna Melusigne a la contesse un si riche fermail d'or que c'estoit sans nombre, et a sa fille un riche chapel de perles a gros saphirs et rubiz, dyamans et autres pierres precieuses si grant foison que tuit cilz qui le virent s'esmerveillierent de la richesse du fermail et du chappel. Et sachiéz que Melusigne donna tant et **[21rb]** a grans et a menus que nulz ne fu a la feste qui ne se louast des grans dons que Melusigne leur donna. Et s'esmerveil-

davantage. De mon côté, rien ne m'empêchera de faire de vous l'homme le plus heureux et le plus puissant de tout votre lignage.

Ils cessèrent alors de parler de ce sujet. L'histoire nous le dit, cette nuit-là, tous deux engendrèrent le brave et valeureux Urien, qui devint plus tard roi de Chypre[1]. J'en parlerai bientôt.

Les deux amants restèrent si longuement au lit, certifie l'histoire dans cet épisode, que le soleil était déjà levé quand Raymondin se leva, s'habilla, puis sortit du pavillon. Déjà debout, le comte de Poitiers, celui de Forez et les plus grands seigneurs attendaient Raymondin. Ils se rendirent ensemble à la chapelle où ils assistèrent à la messe avec dévotion. À leur retour, les festivités recommencèrent de plus belle dans la prairie. Mais laissons-les et parlons de la comtesse et des autres grandes dames qui habillèrent Mélusine et la parèrent magnifiquement avant de la conduire à la chapelle pour y entendre la messe. Elles furent prodigues en belles offrandes et, à la fin du service divin, elles retournèrent au pavillon. Que dire de plus ? Les réjouissances furent vraiment sublimes et ne durèrent pas moins de quinze jours. Mélusine offrit des joyaux splendides aussi bien aux dames et aux chevaliers qu'aux écuyers et aux demoiselles avant le départ du comte, de la comtesse et de tous les barons. Mélusine accompagna la comtesse et sa fille au-delà du village de Coulombiers. Elle offrit à la comtesse un fermail* en or, d'une valeur incalculable ; à sa fille, elle donna une admirable couronne de perles, sertie d'une multitude de gros saphirs, de rubis, de diamants et de diverses autres pierres précieuses. Tous restèrent confondus à la vue du fermail* et de la couronne. Grands et petits reçurent des présents de Mélusine, vous pouvez le croire. Aucun des convives ne manqua de se féliciter des magnifiques cadeaux

1. Guy de Lusignan épouse en 1180 Sibylle, héritière du royaume de Jérusalem. Il rachète l'île de Chypre aux Templiers et meurt en 1194, sans héritier. Son frère, Aymeri, devient roi de Chypre ; il doit donc être considéré comme la racine des Lusignan rois de Chypre.

lent tuit dont tant de richesse pouoit venir, et dirent bien tuit que Remondin estoit puissaument et noblement mariéz. Melusigne prist congié du conte et de la contesse et de la baronnie moult honnourablement et s'en retourna a moult belle et noble compaignie. Remondin convoya tous jours le conte et, en alant, le conte lui dist : « Remondin, beaulx cousins, s'il se puet bonnement faire, dictes moy de quel lignie vostre femme est, combien que quant le chevalier ancien vint a nous de par elle pour nous logier, qui nous mercia de l'onnour que nous vous venions faire, de par madamoiselle Melusigne d'Albanie. Si vous prions, s'il se puet faire, que vous nous en dictes la verité, car a ce que nous pouons percevoir de son estat et maintieng d'elle, il convient qu'elle soit yssue de moult noble lieu. Et la cause qui nous muet de le voulentiers savoir, c'est pour ce que nous ne mespresissiemes pas de **[21va]** [1] lui faire l'onneur qui lui appertient a faire, et c'est la cause qui nous muet de le voulentiers savoir. » « Par foy, dist le conte de Forests, tout ainsi m'en est il. »

L'ystoire nous dist que Remondin fu moult courrouciéz en cuer quant il ouy la requeste que ly conte de Poictiers, ses sires, et le conte de Forests, ses freres, lui fesoient, car il amoit et doubtoit tant sa dame que il heoit toutes choses que il pensoit qui lui deussent desplaire. Non pourquant leur respondy il moult froidement : « Par ma foy, mon seigneur et vous mon frere, vous devéz savoir que par raison naturelle, a qui que je celasse mon secré, a vous deux ne le devroye je pas celer, voire se c'estoit chose que je peusse dire et aussi que je le sceusse. Et pour ce, je vous respondray a ce que vous m'avéz demandé selon ce que j'en puis savoir. Sachiéz que de ma dame je n'enquis oncques tant comme vous m'en avéz enquesté, a elle ne a autre, mais tant vous en sçay bien a dire qu'elle est fille de roy, hault et puissant terrien. Et a l'estat, **[21vb]** maintieng

1. Dessin à la plume d'un dauphin couronné au bas du feuillet, à gauche. *Madamoyselle Plles du Moullin* est écrit sous la colonne gauche du texte d'une écriture cursive.

qu'elle leur offrit. Tous s'interrogeaient sur leur origine mais tous étaient d'accord : Raymondin avait fait un puissant et considérable mariage. Mélusine prit congé du comte, de la comtesse et des barons avec beaucoup de respect avant de s'en retourner en bonne et honorable compagnie. Quant à Raymondin, il escorta le comte un bon moment. En chemin, celui-ci s'adressa à lui :

— Raymondin, beau cousin, si cela vous est permis, apprenez-moi la parenté de votre femme, même si, lorsque le chevalier âgé nous proposa l'hébergement de sa part, il nous remercia de l'honneur que nous vous faisions au nom de mademoiselle Mélusine d'Ecosse. C'est pourquoi nous vous prions, si c'est possible, de ne pas nous cacher la vérité, car, son état et son allure permettent de le juger, il est certain qu'elle est de très noble extraction. Et si nous insistons tant pour le savoir, c'est pour ne pas commettre de méprise en ne la considérant pas avec tous les honneurs qui lui sont dus, c'est la raison qui justifie notre insistance.

— Certes, il en est de même pour moi, dit le comte de Forez.

L'histoire nous le dit, en entendant la requête du comte de Poitiers, son seigneur, et du comte de Forez, son frère, Raymondin ressentit une vive colère intérieure, car il aimait et craignait tant sa dame qu'il détestait tout ce qui, selon lui, pourrait lui déplaire. Il leur répondit toutefois avec une extrême froideur :

— Eh bien ! Vous devez le savoir tous les deux : si tant est que j'aie un secret à cacher, ce serait nier la loi naturelle que de vous le cacher, à vous deux, qui êtes mon seigneur et mon frère. D'autant plus si c'était quelque chose qu'il me serait permis de dire et dont j'aie bonne connaissance. Aussi vais-je répondre à votre requête selon ce que j'en sais. Sachez-le, je n'ai jamais interrogé ma dame aussi avant que vous, pas plus elle, d'ailleurs, qu'une autre ; cependant, j'en sais suffisamment pour vous apprendre qu'elle est la fille d'un grand

et gouvernement que vous avéz veu en elle, vous pouéz asséz appercevoir qu'elle n'a pas esté nourrie en mendicité ne en rudesse mais en superfluité de bien, d'onnour et de largesse de tous biens. Et vous requier, comme a mes seigneurs et amis, que vous ne m'en enquestéz plus, car plus avant vous n'en pouéz par moy savoir. Et toute telle qu'elle est, elle me plaist et sachiéz que c'est ly sourgons de tous mes biens terriens et aussi croy je que c'est la voye premiere du sauvement de l'ame de moy. »

Adonc respondy ly conte de Poictiers : « Par ma foy, biaulx cousins, quant de ma part, je ne vous en pense plus a enquester, car comme vous nous avéz saigement mis en termes de haulte honneur, richesse et noble maintieng de ma cousine, vostre moillier, nous devons de nous mesmes concevoir qu'elle vient de tresnoble estraction et trespuissant. » « Par ma foy, dist ly conte de Forests, monseigneur, vous dictes voir, et quant de ma part, comme **[22ra]** vous dictes, je ne l'en pense jamais a enquester, ja soit il mon frere, car je le tien pour tresbien assigné a mon aviz. » Las, depuis l'en failli il, dont Remondin perdy sa femme et le conte de Forest en prist puis mort par Gieffroy au grant dent, dont on vous parlera ça avant en l'ystoire. Quant a cause de briefté, Remondin print congié du conte et de son frere et des barons et retourna a la Fontaine de Soif, et le conte de Forests s'en ala en sa contree, et prist congié au conte de Poictiers et a sa mere et a sa seur et atous les barons moult honnourablement, et les mercia de l'onnour que ilz lui avoient faicte aux noces de son frere Remondin. Et le conte de Poictou repaira, lui, sa mere, sa suer et ceulx de sa famille en son hostel [1] a Poictiers[a], et chascun des barons en sa contree, mais il n'y ot cellui qui fort ne pensast aux merveilles et aux richesses que ilz avoient vues aux nopces et aux trancheiz des fallisses

1. et hostele, *corr. d'ap. V* 21vb.

roi dont la puissance s'étend sur de vastes territoires. D'autre part, en considérant sa situation, son allure et son autorité, vous devez être persuadés que ma dame n'a pas été élevée dans la mendicité ni dans la grossièreté, mais, au contraire, dans l'opulence des richesses, la profusion des dignités et des largesses de toute nature. Je vous demande donc, à vous, mes seigneurs et mes amis, de ne plus m'interroger. Je n'ai rien à vous apprendre de plus. Et telle qu'elle est, elle me plaît, car elle est, croyez-moi, non seulement la source de tous mes biens terrestres mais la voie primordiale pour sauver mon âme.

Le comte de Poitiers répondit alors :

— Bon, cher cousin, pour ma part, je n'ai pas l'intention de vous questionner plus longtemps puisque vous nous avez bien exposé[1] la haute dignité et la puissance, et rappelé l'allure distinguée de ma cousine, votre femme, nous devons de nous-mêmes convenir qu'elle est d'une noble et puissante naissance.

— Eh bien ! dit le comte de Forez, monseigneur, vous avez dit la vérité. Pour ma part, comme vous l'avez dit, je n'ai rien d'autre à demander, bien qu'il soit mon frère. J'en suis maintenant convaincu, il est bien nanti ! Hélas, il a tout gâché depuis et, en conséquence, Raymondin a perdu sa femme et le comte de Forez, la vie, tué par Geoffroy la Grand-Dent. On vous en parlera plus loin, dans la suite de l'histoire. En bref, Raymondin quitta le comte, son frère et les barons pour retourner à la Fontaine de Soif. Le comte de Forez rentra chez lui après avoir très respectueusement pris congé du comte de Poitiers, de sa mère ainsi que de sa sœur et de tous les barons, et les remercia tous de l'honneur qu'ils lui avaient fait d'assister au mariage de son frère, Raymondin. En compagnie de sa mère, de sa sœur et des membres de sa famille, le comte de Poitou retourna dans son hôtel, à Poitiers, et les barons dans leur pays. Mais pas un ne put s'empêcher de songer aux merveilles et

1. *Mettre en termes* signifie, en effet, « exposer, exprimer, préciser », Di Stefano, 830c.

et au ruisseau qui soubdainement s'estoit comparus et fait ou dit lieu. Et di-**[22rb]**-soient bien tout de commun que d'autres plus grans merveilles vendroient et apparroient de cest commencement. Et atant se taist l'ystoire a parler d'eulx et parole de Remondin et de sa femme, comment ilz firent aprèz la departie de la feste.

L'ystoire nous raconte que, quant Remondin fu repairéz devers sa dame, que lors trouva il la feste plus grant que devant n'avoit esté et plus de nobles gens qu'il n'avoit devant veu ou lieu, lesquelx lui dirent tous a haulte voix : « Monseigneur, vous soiéz ly tresbienvenus comme cellui a qui nous devons et voulons tous obeir. » Et ce distrent aussi bien les dames que les seigneurs. Et Remondin leur respondy : « Grant mercis de l'onneur que vous m'offréz. » Atant es vous venir Melusigne, qui lui fist le bienvenant et le traist a part et lui recorda mot a mot toutes les paroles qui avoient esté entre le conte de Poictiers et son frere de Forests et lui. Et lui dist la dame : « Remondin, tant comme vous tendréz ceste voye, tous biens vous habonderont. Beaulx amis, je **[22va]** donray demain congié a la plus grant partie de noz gens qui sont icy venuz a notre feste, car il nous fauldra ordonner autre chose que vous verréz asséz prouchainement. » Et Remondin respondi : « Ainsi qu'il vous plaira. » L'endemain, par matin, departy Melusigne ses gens qui s'en alerent, et en remest de ceulx que il lui plot. Et atant se taist l'ystoire des choses dessus dictes, et commence a parler et a traictier comment la dame commença a fonder la noble forteresse de Lisignen de quoy j'ay dessus parlé.

(Dessin : les ouvriers travaillent, surveillés par Mélusine et le petit dragon.)

Comment la noble forteresce de Lusegnen en Poictou fu fondee par Melusigne.

[22vb] En ceste partie dist l'ystoire que, quant la feste fu departie et que Melusigne ot donné a partie de ses gens

aux richesses qu'ils avaient vues pendant les noces, aux fossés dans l'escarpement et au ruisseau qui, soudain, était apparu à cet endroit, dans un jaillissement inattendu. Tous étaient convaincus et disaient que, après un tel prélude, d'autres événements extraordinaires, plus spectaculaires encore, allaient se produire. Ici, l'histoire cesse de parler d'eux et s'intéresse à ce que firent Raymondin et sa femme, après le départ de leurs convives. Elle raconte que, de retour auprès de sa dame, Raymondin trouva les réjouissances plus importantes et les gens de condition plus nombreux qu'auparavant, qui, d'une seule voix, s'exclamèrent à son arrivée :
— Monseigneur, bienvenue à celui à qui nous devons et voulons tous obéir, dirent dames et seigneurs.
— Grand merci de me faire tant d'honneur, leur répondit Raymondin.
Voici Mélusine, elle lui souhaita également la bienvenue avant de l'entraîner à l'écart et, lui, il lui répéta mot à mot l'intégralité des paroles qu'il avait échangées avec le comte de Poitiers et son frère de Forez. Et elle lui dit :
— Raymondin, suivez cette voie et vous serez abondamment récompensé. Mon cher ami, demain, je donnerai congé à la plupart des gens qui sont venus participer à nos festivités. Il faudra, en effet, vous le verrez très prochainement, entreprendre une autre affaire.
— Comme il vous plaira, répondit-il.
Le lendemain, à la première heure, Mélusine libéra ses gens, ne conservant auprès elle que ceux qu'il lui plut de garder. Mais l'histoire cesse de parler de tous ces événements et commence à raconter ce que j'ai annoncé ci-dessus, la manière dont la dame entreprit la fondation de la noble forteresse de Lusignan.

Comment la noble forteresse de Lusignan en Poitou fut fondée par Mélusine.

Dans ce passage, l'histoire raconte que, après avoir donné congé à bon nombre de ses gens à la fin de la

congié, que tantost aprés fist venir grant foison d'ouvriers terrillons et ouvriers de bois[a], qu'elle fist tout essarter et desraciner les grans arbres, et fist faire toute la roche necte par dessuz les parfons trencheiz qu'elle avoit par devant faiz et ordonnéz, ainsi comme le cuir de cerf avoit enceint. Et puis fist venir grant foison maçons et tailleurs de pierre et fist commencier sur la ounye roche et bastir les fondemens, telz et si fors que c'estoit merveilles a veoir, et fesoient les ouvriers dessuz diz tant d'ouvrage et si soubdainement que tous ceulx qui par la passoient en estoient esbahiz. Et les paioit Melusigne tous les samediz si qu'elle ne leur devoit denier de reste, et trouvoient pain, vin, char et toutes choses propices que il leur failloit par grant habondance. Ne nulz homs ne savoit dont cilz ouvriers venoient ne dont ilz estoient. Et en brief temps fu faicte la forteresse, non **[23ra]** pas une, mais deux fortes places avant que on peust venir au dongon. Et sachiéz que toutes les trois sont advironnees de fortes tours machicolees et les voutes des tours tournees a ogives et les murs haulx et bien crenelléz. Et y a trois paire de brayes haultes et puissantes et pluseurs tours es dictes braies et si y a posternes fors a merveilles, et au léz, vers le hault bois au dessus de la praierie, est la roche si haulte et si droicte que, de ce léz, nulle creature n'y pourroit habiter. Et avec tout ce y a fortes brayes entaillees de la roche mesmes. Moult fu la forteresce grant et fort a merveilles ! Et sachiéz que le conte de Poictiers et tuit ly noble et les menuz peuples du paÿs furent tous esbahiz comment si grant ouvraige pouoit estre en si pou de temps faiz ne achevéz. Et lors la dame se loga dedens sa forteresse et fist Remondin crier une grant feste et noble. Et la fu le conte de Poictiers et la contesse et sa fille et les barons du paÿs et le conte de Forests et

fête, Mélusine engagea immédiatement une foule de terrassiers et de bûcherons par qui elle fit défricher le terrain et déraciner les grands arbres, puis, au-dessus des fossés profonds qu'elle avait fait creuser initialement, elle leur fit nettoyer le rocher que ceinturait la peau de cerf. Elle fit venir ensuite une multitude de maçons et de tailleurs de pierre qui, sur la roche nivelée, attaquèrent la construction de fondations dont la profondeur et la puissance étaient un spectacle stupéfiant, d'autant que ces ouvriers abattaient un travail énorme et à une vitesse prodigieuse. Tous ceux qui passaient par-là en restaient médusés. Et Mélusine les réglait chaque samedi, elle ne leur devait donc jamais le moindre denier[1]*, et ils trouvaient à profusion du pain, du vin et de la viande et tout le nécessaire. Personne ne savait d'où ces ouvriers venaient ni d'où ils étaient. La forteresse fut achevée très rapidement. En réalité, avant d'accéder au donjon, on ne trouvait pas une place forte mais deux. Il faut savoir que toutes trois étaient entourées de fortes tours à mâchicoulis*, avec des voûtes d'ogives et d'immenses murs bien crénelés. En plus, il y avait non seulement trois paires de braies* d'une hauteur et d'une puissance impressionnantes, elles-mêmes dotées de plusieurs tours, mais des poternes extrêmement épaisses. Sur les flancs, vers les hautes futaies qui dominaient la prairie, le rocher était si escarpé et si abrupt que, de ce côté-là, personne n'aurait pu s'y établir, d'autant que de robustes braies* étaient naturellement taillées à même la roche. La grandeur et la puissance de la forteresse étaient prodigieuses ! Le comte de Poitiers, tous les nobles et le menu peuple du pays, soyez-en sûrs, furent étonnés : comment avait-on pu, en si peu de temps, fonder et achever un ouvrage aussi magnifique ? La dame s'installa alors dans la forteresse et Raymondin fit proclamer de belles et solennelles festivités. Le comte de Poitiers, la comtesse, sa fille et tous les barons du pays s'y rendirent ainsi que le comte de Forez et bien

1. Du latin *denarium* (« d'une valeur de dix » as). Une livre d'argent est divisée en 240 deniers (soit 20 sous).

pluseurs autres nobles **[23rb]** de pluseurs nacions et tant de dames et de damoiselles qu'il devoit souffire, et fu la feste bien joustee et bien dancee, et menerent moult joyeuse vie et moult amoureusement furent ensemble. Et quant Melusigne vit son point, si a dit aux deux contes et aux barons moult humblement : « Mes beaulx seigneurs, nous vous remercions de la haulte honneur que vous nous avéz faicte de venir a nostre feste. Et la cause pourquoy nous vous y avons prié d'y venir, je le vous vouldray a present declarer.

« Seigneurs, dist Melusigne, je vous ay cy assembléz pour avoir vostre conseil comment ceste forteresce cy sera appellee, comment il soit memoire a jamais comment elle a esté fondee merveilleusement et aventureusement. » « Par foy, dist ly conte de Poictiers, belle niepce, et nous vous disons pour tous, en general, que vous mesmes lui donnéz nom, car il n'a pas en tous nous ensemble tant de sens qu'il a en vous seulement. Et sachiéz que nulz de nous ne s'en mesleroit jamais par dessus vous. » « Chiers sires, dist Melusigne, vous **[23va]** avéz tout appenseement gardee ceste response pour moy rigouller mais, quoy qu'il en soit, je vous requier que vous m'en vueilliéz dire vostre intencion. » « Par ma foy, ma niepce, dist le conte, ja nul de nous ne s'en meslera par dessus vous, car, par raison, puisque vous en avéz tant fait que d'avoir assouvy si belle place comme ceste, qui est pour le present la plus forte et la plus belle que j'aye veue, vous ly devéz donner son nom[1] a vostre gré. » « Monseigneur, dist Melusigne, puisqu'il ne puet estre autrement et que je voy que c'est a vostre plaisir que je lui mette son nom, or ait a nom "Lusignen". » « Par foy, dist le conte, ce nom lui affiert

1. donner don, *corr. d'ap. V* 22vb.

d'autres nobles de toutes origines, accompagnés d'une foule de dames et de demoiselles. On fit, pendant ces fêtes, de bien belles joutes et de bien jolies danses on mena joyeuse vie, dans la convivialité et l'affection. Quand Mélusine vit que les réjouissances battaient leur plein[1], elle s'adressa aux deux comtes et aux barons avec beaucoup de modestie :

— Mes chers seigneurs, nous vous remercions de l'insigne honneur que vous nous faites en participant à nos réjouissances. Je souhaite vous éclairer maintenant sur les raisons de notre invitation.

« Messeigneurs, poursuivit-elle, je vous ai rassemblés pour obtenir votre conseil : quel nom donner à cette forteresse afin qu'à jamais on garde en mémoire les extraordinaires et fabuleuses circonstances de sa fondation ?

— Sincèrement, ma belle cousine, dit le comte de Poitiers, nous vous le disons au nom de tous, nous vous recommandons de lui attribuer vous-même son nom. Seule, vous êtes aussi sage que nous tous réunis. Sachez-le, personne n'oserait se mêler de cette affaire et prendre la décision à votre place.

— Cher seigneur, répliqua Mélusine, vous avez fait cette réponse pour vous railler de moi. Mais, quoi qu'il en soit, je vous prie de nouveau de bien vouloir me faire vos suggestions.

— Vraiment, ma cousine, répliqua le comte, jamais aucun de nous ne prendra la décision à votre place. Il serait plus raisonnable que vous lui donniez le nom qui vous convient car c'est vous qui avez achevé cette place forte, la plus puissante et la plus belle que j'aie jamais vue.

— Monseigneur, dit Mélusine, puisqu'il n'y a pas d'autres solutions et qu'il vous plaît, je crois, que je lui donne moi-même son nom, qu'elle se nomme « Lusignan ».

1. *Point*, dans ce sens, est encore présent dans *apoint* et ses dérivés comme « à point ». A. Rey ne date que de 1634 l'expression *à son point*, signifiant « à son plus haut degré, à la perfection », *Dict. hist. de la langue française*, 1562a.

tresbien pour deux cas, car vous estes nommee Melusigne d'Albanie et "Albanie" en gregois vault autant a dire comme "chose qui ne fault" et Melusigne vault autant a dire "merveilles" ou "merveilleuse". Et aussi ceste place est fondee merveilleusement ne je ne croy mie que jamais, tant comme elle durra, que on n'y treuve de **[23vb]** merveilleuses choses. » Dont respondirent tous d'un assentement : « Par ma foy, monseigneur, on ne lui pourroit donner nom qui mieulx lui afferist selon l'estat de lui. » Et a ce furent tuit d'accort. Et fu le nom si publié par pou d'espace que il fu sceu par tous paÿs et encores est il ainsi nomméz. Et asséz tost apréz prindrent tuit congié. Et leur donna Melusigne et Remondin de moult riches dons, et ainsi departy la feste tresamoureusement. Et se taist l'ystoire a parler d'eulx et retourne a Melusigne et a Remondin comme ilz se gouvernerent depuis trespuissaument.

Aprés ce que la feste fu departie, Melusigne, qui estoit moult enceinte, porta son terme. Et, au plaisir de Dieu, elle enfanta un filz masle qui fu de toutes figures bien forméz, excepté qu'il ot le visage court et large au travers, et avoit un œil rouge et l'autre pers. Il fu baptisiéz et ot a nom Uriien et saichiéz qu'il avoit les plus grans oreilles qui oncques **[24ra]** feussent veues sur enfant, et au parcroistre, elles furent aussi grandes comme les manevelles d'un van. Lors appella Melusigne Remondin et lui dist : « Remondin, je ne vueil pas que tu laisses perdre l'eritaige qui est venuz de par tes ancesseurs en Bretaigne, car Guerrande, Pointievre et toute celle marche doit estre a vous et a vostre frere. Aléz y et

— Vraiment, ce nom lui va à merveille, reprit le comte. Et pour deux raisons : premièrement, parce que vous vous appelez Mélusine d'Ecosse, or « Ecosse », en grec, veut dire « chose qui ne manque » et que, deuxièmement, Mélusine signifie « prodiges » ou « prodigieux »[1], or c'est bien d'une manière prodigieuse que cette place a été fondée et, je n'en doute pas, aussi longtemps qu'elle durera, des événements prodigieux s'y dérouleront.

Alors tous, d'une seule voix, donnèrent leur approbation : « Certes, monseigneur, compte tenu de ce qu'elle est, aucun nom ne pourrait mieux lui convenir que celui-ci. » Ce conseil fut unanime. Le nom fut si rapidement rendu public qu'il se répandit dans tout le pays, d'ailleurs la place forte porte toujours ce nom aujourd'hui. Peu après, tous les invités prirent congé, non sans que Mélusine et Raymondin les couvrent de beaux cadeaux. C'est ainsi que les réjouissances prirent fin, avec de sincères témoignages d'affection. L'histoire n'en dit plus rien et retourne à Mélusine et à Raymondin, racontant comment ils dirigèrent leurs affaires et accrurent leur puissance.

Après le départ des convives, Mélusine, qui était en fin de grossesse, accoucha à terme. Il plut à Dieu de lui donner un enfant mâle. Les formes de son corps étaient belles et harmonieuses, mais son visage était à la fois court et tout en largeur, de plus il avait un œil rouge et l'autre pers. Il fut baptisé et appelé Urien. Il faut savoir également qu'il avait d'immenses oreilles[2], jamais personne n'en vit de semblables sur un enfant et, à la fin de sa croissance, elles étaient aussi grandes que les poignées d'une corbeille à vanner. Après l'accouchement, Mélusine appela Raymondin pour lui dire :

— Raymondin, je ne veux pas que tu laisses dépérir l'héritage qui t'est venu par tes ancêtres, en Bretagne :

1. Etymologie fantaisiste, énigmatique en tout cas. A une lettre près, *Melusigne* est l'anagramme de *Lusignen*. Ainsi se réaliserait la prophétie de Présine [6ra] : *« la forteresse que tu feras et nommeras de ton nom ».*
2. Voir G. Milin, *Le Roi Marc aux oreilles de cheval*. Genève, Droz, Publications romaines et françaises, 197, 1991.

sommèz le roy des Bretons comment il vous reçoive en droit et que se vostre pere avoit occiz son nepveu sur son bon droit en gardant sa vie et que, pour doubte de la puissance du dit roy, il n'avoit soy osé tenir ou païs, mais s'en estoit estrangiéz. Et s'il ne vous veult tenir en droit, ne vous en esbahissiéz ja, car il sera tous joyeux quant il le pourra faire. » « Madame, dit Remondins, il n'est chose que vous me commandiéz que je ne face a mon pouoir, car je voy que toutes voz euvres ne tendent qu'a honneur et a raison. »

« **A**mis, dist la dame, c'est raison, puisque vous fiéz du tout en moy, que je vous accoincte la verité **[24rb]**. Il est vray que vostre pere, de par ses ancesseurs, doit avoir grant chose en la brute Bretaigne, laquelle vous sera declaree ou paÿs. Vous en yréz de cy droit a un fort appellé Quemeniguigamp et y trouveréz un moult ancien chevalier qui fu frere de vostre pere et l'appelle l'en Alain, et vostre pere ot nom Hervy de Leon, lyquelz fu en sa jeunesse de chaude colle. Et sachiéz que il ne doubtoit ne cremoit chose que nulz homs esprins et

Guérande[1], Penthièvre[2] et toute la région limitrophe doivent vous appartenir, à vous et votre frère. Rendez-vous sur place et interpellez le roi des Bretons, qu'il vous rende justice. Dites-lui que, certes votre père a tué le neveu d'un roi de Bretagne, mais qu'il était dans son bon droit et que, s'il l'a fait, c'est uniquement pour sauver sa vie. Craignant les foudres de ce roi, il n'avait osé rester dans le pays et s'était expatrié. S'il refuse de vous rendre justice, ne vous troublez pas, il sera tout heureux de pouvoir le faire, plus tard.

— Madame, fit Raymondin, tout ce que vous demanderez, je le ferai de mon mieux, je vois bien en effet que vos actes ne tendent qu'à l'honneur et à la justice.

— Mon ami, dit la dame, puisque vous me faites totalement confiance, il est légitime que je vous révèle toute la vérité. Par ses ancêtres, c'est incontestable, votre père aurait dû hériter en Basse-Bretagne de biens importants que l'on vous fera découvrir sur place. Quand vous partirez d'ici, vous irez directement au château de Guéméné-Guingamp où vous trouverez un très vieux chevalier, Alain, le frère de votre père, qui s'appelait Hervé de Léon[3]. Il faut que vous le sachiez, dans sa jeunesse il était d'un naturel bouillant[4]. En matière

1. La ville forte entre dans l'histoire avec la guerre de Charles de Blois (voir ci-dessous) et de Jean de Montfort. Du Guesclin prend la cité en 1373. 2. Comté situé entre Guingamp et Lamballe. En 1317, Jean III, duc de Bretagne, donne le Penthièvre à son frère Guy qui meurt en 1327, laissant pour héritière sa fille Jeanne. À la mort de Jean III (avril 1341), sa nièce Jeanne de Bretagne, femme de Charles de Blois, lui succède : c'est le début de la guerre de succession de Bretagne. Charles de Blois est tué à Auray en septembre 1364. Le premier traité de Guérande (avril 1365) accorde le duché de Bretagne à Jean IV de Montfort ; la famille de Blois garde le comté de Penthièvre. 3. Il existe au XIIIe siècle deux branches de la maison de Léon : celle des comtes de Léon (mais le dernier comte, Hervé, mourut sans postérité mâle) et la branche cadette de Châteauneuf. Aucun Josselin dans la généalogie de la maison de Léon. Ce prénom se rencontre, en revanche, dans celle des Rohan (notamment Josselin, vicomte de Rohan en 1305). 4. *De chaude colle.* Hassel (voir p. 850) : C 245 (ne relève pas *Mélusine*). Egalement, Bidler (p. 850), p. 161. Voir, dans le chapitre « Contre la colère » de Jean Gerson : *Ire qui vient naturelement de premier mouvement n'est point pechie, ou il est veniel comme aucuns qui sont de chaude cole se couroucent plus tost pour ce que le sanc s'esbout plus tost en tout le cuer. Œuvres complètes*, Paris, Desclée, vol. VII, 1968, p. 900.

plain de feu de jeunesse et de hardement deust doubter ne cremir, en regardant honneur. Si advint que, pour ce qu'il estoit moult habiles, le roy des Bretons l'ama moult et le fist son seneschal. Et avoit cellui roy un nepveu lyquelz avoit, par l'introducion d'aucuns envieux, sur Hervy vostre pere, grant indignacion. Car ilz lui firent acroire que le roy, son oncle, feroit son hoir de Hervi, vostre pere, et dirent au nepveu du roy en telle maniere : "Tu es droiz hoirs de Bretaigne brute et gallesse, or estes vous bien ruéz jus et deboutéz de la noble contree de Bretaigne. Certes, se vous le vous laissiéz **[24va]** ainsi tollir par lascheté de vostre cuer, tout le monde vous escharnira et dira on : 'Veéz vous la le fol qui par faintise de cuer s'est laissié dechacier de si noble païs et region comme le royaume de Bretaigne !' " Et lors, quant il ouy ces mos, si leur respondi : "Et comment, dist il, qui est ce qui m'en pourroit tort faire ? Sans ce que Dieu me voulzist nuire, il n'a homme ou monde que je craingne qui le me puist oster, car je sçay bien que mon seigneur le roy, mon oncle, n'a talent de faire ne avoir autre hoir que moy." "Par foy, dist ly uns, vous estes mal informéz de ceste besoingne, car vostre oncle a fait son hoir de Hervy de Leon et en sont les lettres passees." Quant ly damoisiaux, qui estoit filz de la seur du roy des Bretons, ouy ces mos si fu trop doulens et leur respondy : "Sachiéz de certain que se je cuidoie que ces paroles feussent veritables que je y mettroie remede si hastivement qu'il ne tendroit jamais terre ne possession, ceste ne autre." Dont lui respondy un chevalier qui avoit a nom Josse de Pont Leon : "Par ma foy, il est ainsi et, pour ce que nous ne vouldrions pas avoir autre sei-**[24vb]**-gneur que vous[1] aprés le trespas du roy en Bretaigne, le vous

1. *Rép. de* que vous.

d'honneur, il n'hésitait ni ne tremblait devant rien de ce qu'aurait pu redouter et éviter même celui qu'enflamment l'impétuosité et l'ardeur de la jeunesse. Comme il était extrêmement compétent, il arriva que le roi des Bretons se prît pour lui d'une profonde affection et en fît son sénéchal. Ce roi avait un neveu qui, à l'instigation de quelques jaloux, éprouva une vive animosité envers votre père. Ils lui firent croire, en effet, que le roi, son oncle, transmettrait son héritage à Hervé, votre père, en lui tenant de tels propos :

— C'est toi l'héritier légitime de la Basse-Bretagne et de la Bretagne Gallo ! Pourtant, on vous rejette définitivement et on vous pousse hors du noble pays breton. C'est certain, si vous acceptez lâchement de vous laisser ainsi voler votre héritage, tous vous railleront, disant : « Voici le pauvre fou qui, par manque de courage, s'est laissé soustraire un domaine aussi prestigieux que le royaume de Bretagne. »

Et lui, quand il entendit ces paroles, leur rétorqua :

— Comment ? Mais qui donc pourrait me porter un tel préjudice ? Je n'ai aucune crainte, sinon la malveillance de Dieu, personne au monde n'est capable de me voler mon héritage ! J'en suis sûr, mon seigneur le roi, mon oncle, n'a envie d'avoir ni de choisir un autre héritier que moi.

— Ah ! vous êtes bien mal informé sur cette question : votre oncle a fait d'Hervé de Léon son héritier et les actes sont déjà signés.

Cette déclaration mit au désespoir le jeune homme, le propre fils de la sœur du roi des Bretons, et il leur répondit :

— N'en doutez pas, si je croyais à la vérité de vos allégations, j'y remédierais immédiatement et, en conséquence, Hervé n'obtiendrait ni ne deviendrait jamais propriétaire de cette terre, ni de celle-ci ni d'une autre !

La réponse de l'un des chevaliers, Josselin de Pont de Léon, ne se fit pas attendre :

— Eh bien, c'est ainsi ! Si nous tenions à vous l'annoncer,

annonçons nous. Et ceste chose a faicte ly roys, vostre oncle, secretement afin que vous ne le peussiéz savoir et sachiéz que nous qui cy sommes y furent et pluseurs autres. Or demandéz a mes compaignons se je diz voir." Et cil si fist, et ceulx dirent d'une commune voix : "En bonne foy, mon seigneur, il vous a dit pure verité. Or verra l'en que vous en feréz."

« "**P**ar foy, dist ly jouvenciaulx, cy a grant mesprison, plus de la part de mon oncle que de la part Hervy de Leon, combien qu'il en sera trop bien paiéz. Aléz vous en vostre affaire, car sachiéz que je feray diligence comment il ne me ostera pas mon heritaige." Et cilz prennent congié et s'en partent tous joyans car ilz avoient si [1] grant envie sur Hervy vostre pere, pour ce que le roy l'amoit et creoit et faisoit et usoit de pluseurs choses de son conseil, qu'il ne leur chaloit a qui la perte deust tourner mais qu'ilz le peussent destruire. Sachiéz que l'endemain par matin le nepveu du roy s'arma et guetta vostre **[25ra]** pere en un petit bois ou il s'en aloit esbatre dessoubz Leon et l'escria : "A la mort ! Faulx traitre, me veulz tu tollir mon heritaige ?" Et traist l'espee en ce disant et cuida ferir vostre pere d'estoc parmy le corps, mais il tressailly et en passant que le nepveu du roy fist, il lui osta l'espee des mains. Et cil tira un costel trenchant et agu et l'en cuida ferir, mais vostre pere despassa et lui donna du pommeau de l'espee qu'il lui avoit tollue si grant coup en la temple, a ce que la coiffe d'acier qu'il avoit affublee n'estoit pas forte, qu'il le rua tout mort sur la terre. Mais quant il l'avisa et le congnut, il fu moult doulens et s'en vint et print toute sa finance et vint en la contree qui ores est appellee

1. sur, *corr. d'ap. V* 24ra.

c'est que nous ne voulons pas avoir d'autre seigneur que vous en Bretagne après la mort du roi. Mais le roi, votre oncle, a conclu cette affaire, et dans le plus grand secret afin que vous ne le sachiez pas et nous qui sommes devant vous, pouvons bien vous en assurer, car nous avons assisté à la scène avec plusieurs autres chevaliers. Demandez donc à mes compagnons si je dis la vérité ou non !
C'est ce qu'il fit et leur réponse fut unanime :
— En toute sincérité, monseigneur, il vous a dit la pure vérité. Maintenant, on va voir votre réaction.
— Ah ! quelle sordide trahison ! Plus encore de la part de mon oncle que de celle d'Hervé de Léon, cependant celui-ci va me le payer très cher. Allez, occupez-vous de vos affaires et soyez convaincus que je vais agir au plus tôt afin qu'il ne me dépouille pas de mon héritage.
Ils prennent congé et s'en vont tout joyeux. Ils étaient, en effet, très jaloux d'Hervé, votre père, à qui le roi témoignait autant d'affection que de confiance et dont il prenait régulièrement les conseils. Peu leur importait qui allait y perdre dans cette affaire, pourvu qu'ils puissent supprimer votre père. Le lendemain matin, le neveu du roi s'arma et alla épier votre père dans un petit bois où il avait coutume d'aller se promener sous la ville de Léon. À sa vue, il s'écria : « À mort, infâme traître ! Tu espères voler mon héritage ? » Sur ce, il tira l'épée pour attaquer d'estoc* votre père, mais il fit un bond de côté et, quand le neveu du roi passa devant lui, il lui arracha l'épée des mains. Le neveu tira alors un poignard tranchant et effilé et essaya d'en porter un coup à votre père, mais celui-ci anticipa et, du pommeau de l'épée qu'il lui avait prise, asséna au neveu un coup d'une telle violence sur la tempe, mal protégée par une coiffe d'acier trop peu résistante, qu'il l'étendit raide mort sur le sol. Cependant, quand il découvrit le visage de sa victime et reconnut le neveu, votre père fut profondément affecté, rentra chez lui, prit tout son argent et s'exila dans cette région qui s'appelle maintenant le

Forests. Et ot moult grant aide d'une dame de laquelle je ne vous vueil pas parler. Et aprés le departir d'elle qui lui aida en son premier gouvernement a faire les forteresses et les villes et habiter le paÿs, il ot la serour d'un qui pour lors gouvernoit la conté de Poictiers et en ot pluseurs enfans, de quoy vous estes ly uns.
« Amis, dist Melusigne, or vous ay je devisié comment vostre pere party de son **[25rb]** paÏs et laissa les heritaiges, qui doivent estre vostres, vacquans, lesquelx je ne loue pas que vous les laissiéz perdre. Sachiéz que encores vit Josselllins de Pont le Leon et a un filz qui gouverne a present toute la terre de Leon qui doit estre vostre. Vous en yréz devers vostre oncle, Alain de Quemeninguigamp, et vous feréz congnoistre de lui et il vous croira asséz de ce que vous lui diréz. Et sachiéz qu'il a deux moult saiges et vaillans chevaliers a filz qui sont voz cousins germains que le roy des Bretons aime moult. Par l'ayde et accointtance de ces deux, vous feréz appeller Josselin du Pont le Leon par devant le roy, et lui mettréz sus de fait comment il fist la trahison de quoy le nepveu du roy vint courir sus a vostre pere. Et saichiéz que ses filz, Oliviers du Pont le Leon, vous en combatra, mais asséz brief le desconfiréz et seront le pere et le filz condempnéz a estre penduz. Et gehira le pere toute la traïson et vous sera vostre terre jugiee a avoir par les pers du paÿs. Or aléz hardiement et ne ressoingniéz rien, car Dieu vous aidera en tous voz affaires. »

A ce mot respondy **[25va]** Remondin : « Madame, je feray mon pouoir d'acomplir vostre commandement. » Remondin appresta son erre et prist congié de Melu-

Forez. Là, une dame lui fournit un précieux secours, mais je ne souhaite pas vous parler d'elle. Elle quitta votre père après l'avoir aidé, au début de son installation, à bâtir des forteresses, à fonder des villes et à peupler le pays. Il épousa alors la sœur du comte de Poitiers de l'époque. Vous êtes l'un de leurs nombreux enfants.

« Mon ami, dit Mélusine, je viens de vous raconter comment votre père quitta son pays d'origine et laissa vacants les biens qui, maintenant, vous reviennent de droit en héritage, ces biens que je vous recommande de ne pas laisser perdre. Il faut que vous sachiez encore que Josselin de Pont de Léon vit toujours et qu'il a un fils qui gouverne à présent toute cette terre de Léon qui doit être à vous. Allez auprès de votre oncle, Alain de Guéméné-Guingamp [1], faites-vous connaître et il croira sans hésitation ce que vous lui direz. Notez qu'il a deux fils, avisés et pleins de bravoure – vos cousins germains – que le roi des Bretons apprécie énormément. Grâce au soutien et à l'amitié de ces deux frères, faites convoquer Josselin du Pont de Léon devant le roi et là, vous l'accuserez de la trahison qui persuada le neveu du souverain de l'époque d'agresser votre père. Apprenez également que, à cause de ces accusations, son fils, Olivier de Pont de Léon, se battra contre vous, mais vous aurez rapidement le dessus et le père et son fils seront condamnés à la pendaison. Le père confessera toute la trahison et, sur décision des pairs du pays, vous obtiendrez votre terre. Allez-y maintenant, résolument, n'ayez aucune crainte, Dieu vous sera secourable tout au long de cette affaire !

En réponse, Raymondin lui dit : « Je ferai tout mon possible, madame, pour accomplir ce que vous venez de me demander. » Il prépara son voyage, prit congé de Mélusine

1. Le fort de *Quemeniguigamp* est l'ancien Kemenet-Guegan, construit en 1050, par Guégan, fils de Périou (*Kemenet* signifiant « seigneurie »). Au XIII[e] siècle, le *Quemene-Guingamp* appartient aux Beaumer, alliés par mariage aux Rohan. Le château est assiégé en 1342 par les Anglais qui le conservent jusqu'en 1369. Propriété du duc de Bretagne (après 1369), il retourne à la famille Rohan en 1377. Guéméné prend le nom de Guéméné-sur-Scorff en 1801 (aujourd'hui, arr. de Pontivy ; dép. du Morbihan).

signe et se party a moult noble compaignie de chevaliers et d'escuiers, le nombre de bien deux cens gentilz hommes. Et n'alerent pas si desgarniz que chascun n'eust la cotte d'acier et le pan et la piece et le harnoiz de jambes es bouges. Les pages portoient la lance et le bacinet. Et tant vont ensemble chevauchant qu'ilz vindrent en la brute Bretaigne et moult s'esbahissoit le peuple que telz gens queroient en leur païs, mais ce que ilz paioient partout bien et largement les rasseuroit que ilz ne queroient que bien, car ly anciens chevaliers qui estoit de la mesgnie Melusigne gouvernoit tout le fait Remondin. Et touteffoiz le roy de Bretaigne sçot que telz gens aloient arméz par son paÿs, si ne sçot que penser, car il ne se doubtoit de nullui. Lors envoya deux chevaliers de hault affaire devers Remondin a savoir mon qu'il queroit en alant parmy le paÿs de Bretaigne ainsi arméz ne se il vouloit point de mal au roy ne a son paÿs. Cilz **[25vb]** vindrent devers Remondin et lui enquirent moult saigement que il queroit et que le roy des Bretons les y envoioit. Lors respondy Remondin moult humblement : « Beaulx seigneurs, vous diréz au roy que je ne viens fors pour bien, pour avoir droit en sa court de ce que je demanderay selon la raison que le roy et son conseil verront que j'auray. Et asséz briefment je me trairay par devant lui en sa court. » « Par foy, dirent cilz, et vous soiéz ly tresbienvenus. Et sachiéz que ly roys vous fera toute raison, mais dictes nous, s'il vous plaist, ou vous vouléz aler de cy. » « Par foy, dist Remondin, je vouldroye estre a Quemeninguingamp. » « Sire, dist ly uns, vous estes bien ou chemin, il n'y a pas plus de cinq lieues de cy, et sachiéz que vous y trouveréz Alain de Leon qui vous fera bonne chiere et si trouveréz deux chevaliers qui sont ses filz, qui sont moult honnourables et gens de bien et d'onneur. Et vous en aléz tout ce chemin, vous ne pouéz faillir, et nous en alons a vostre congié. » « Beaulx sei-

et partit escorté d'une belle compagnie de chevaliers et d'écuyers, deux cents gentilshommes au moins. Et ils étaient loin d'être mal équipés, car chacun d'eux portait dans des sacs de cuir sa cotte* d'acier, son pan*, sa pièce* et son harnais* de jambe. Quant aux pages, ils portaient lances et bassinets*. Ils chevauchèrent ainsi jusqu'en Basse-Bretagne. Les gens du peuple étaient médusés : que cherchaient ces hommes dans leur pays ? On se rassurait, cependant, en constatant qu'ils payaient en tous lieux et sans compter. Ils ne pouvaient donc avoir que d'honnêtes desseins. C'est que le chevalier âgé qui appartenait à la maison de Mélusine régissait le train de Raymondin. Toutefois, le roi de Bretagne apprit que ces gens armés sillonnaient son pays. Il resta dubitatif car il ne craignait personne en particulier. Il dépêcha alors vers Raymondin deux chevaliers de très haute noblesse pour apprendre ce que sa troupe cherchait, ainsi armée, en Bretagne. Avait-il des intentions hostiles à l'égard du roi et de son pays ? Les deux messagers se rendirent auprès de Raymondin. Ils lui dirent qu'ils venaient de la part du roi des Bretons et lui demandèrent, avec un respect appuyé, ce qu'il venait chercher. Raymondin répondit avec beaucoup de simplicité :

— Chers seigneurs, vous direz au roi que je ne suis animé que de bonnes intentions. Je viens vers lui à propos d'une demande que j'exposerai, pour que sa cour me rende justice, si le roi et son conseil constatent que j'ai le droit pour moi. D'ici peu, je me présenterai à lui, devant sa cour.

— Soyez donc le bienvenu. Le roi vous rendra justice, vous pouvez en être sûr. Mais, s'il vous plaît, dites-nous où vous aimeriez vous rendre.

— Eh bien, je souhaiterais aller à Guéméné-Guingamp, dit Raymondin.

— Monseigneur, lança l'un des messagers, vous êtes sur le chemin, c'est à moins de cinq lieues* d'ici. Vous y trouverez Alain de Léon, il vous accueillera fort bien. Vous verrez également ses deux fils, des chevaliers respectés, hommes de bien et d'excellente réputation. Prenez ce chemin jusqu'au bout, vous ne pouvez vous tromper. Quant à nous, avec votre permission, nous allons vous laisser.

gneurs, **[26ra]** dist Remondin, aléz en la garde de Dieu qui vous conduise et me vueilliéz recommander au roy treshumblement. »
Quant les deux chevaliers se furent esloingniéz d'une veue de Remondin, si dirent l'un a l'autre : « Par foy, veéz la moult honnourable gent ! Certes, ilz ne viennent pas en ce paÿs sans grant affaire, alons en par Quemeninguingant et dirons leur venue a Alain. » « Par foy, dit ly autres, ce ne sera que bien fait. » Tant tindrent leur chemin qu'ilz y vindrent et annoncierent a Alain la venue de Remondin et de ses gens, qui s'en donne grant merveille. Lors appella ly preudoms ses deux filz dont ly uns qui estoit ainsnéz ot nom Alain et l'autre Hervy, et leur dist : « Enfans, montéz a cheval et aléz au devant de ces estrangiers et les recevéz treshonnourablement et les faictes tresbien logier, car on me dit qu'ilz sont bien de .vi^c^. a .vii^c^. chevaulx. » Mais pour neant en parole, car ly anciens chevaliers Melusigne **[26rb]** estoit ja venus et avoit bien advisié qu'ilz ne pourroient pas bien tous logier en la ville et avoit fait tendre en la pree, sur la riviere, grant foison de tentes et de paveillons, et avoit envoyé tout environ le paÿs querre vivres, foings, avoines et toutes pourveances de vivres et de vins, et paioit si largement que on l'en lui admenoit plus largement que il ne lui en failloit. Alain fu tout esbahi quant on lui compta le grant arroy et le grant appareil que ces gens faisoient et ne sçot que penser.

Or dist l'ystoire que tant chevaucherent les deux freres ensemble qu'ilz encontrerent Remondin et le bienviengnerent courtoisement et lui prierent, de par Alain leur pere, comment il se vousist venir logier ou fort et que il y aura moult bonne chiere. « Beaulx seigneurs, dist Remondin, grans mercis a vostre pere et a vous de la courtoisie que vous me offréz. Mais a vostre requeste je m'en yray par devers vostre pere pour faire la reverence et aucuns de mes plus privéz avec moy, **[26va]** car j'ay grant voulenté de lui veoir pour le bien que j'en ay ouy dire. » Et en ces paroles chevauchierent tant qu'ilz approuchierent de la ville. Lors vint l'ancien chevalier

— Chers seigneurs, fit Raymondin, je vous en prie, allez-y ! Dieu vous garde et vous conduise. Ayez l'obligeance de me recommander très humblement au roi.

Dès qu'ils eurent perdu de vue Raymondin, l'un des deux chevaliers dit :

— Voilà des gens particulièrement estimables ! Ils ne viennent pas dans ce pays pour une mince affaire, c'est certain. Passons par Guéméné-Guingamp, nous préviendrons Alain de leur arrivée.

— Oui, répondit l'autre, très bien.

Ils suivirent leur chemin et rejoignirent finalement la ville où ils annoncèrent la venue de Raymondin et de sa suite à Alain. Quel ne fut pas son étonnement ! Ce noble personnage fit alors appeler ses deux fils, l'aîné nommé Alain et le cadet, Hervé : « Mes enfants, leur dit-il, montez à cheval, allez au-devant de ces étrangers et recevez-les avec déférence. Assurez-vous qu'ils sont bien logés, car on vient de me dire qu'ils ont bien six ou sept cents chevaux. » Paroles inutiles. Déjà sur place, le chevalier âgé de la maison de Mélusine avait en effet facilement constaté que ses gens ne pourraient pas tous trouver de quoi se loger en ville. Il avait donc fait dresser une foule de tentes et de pavillons sur un pré bordant la rivière. Puis, dans tous les environs, il avait fait chercher des vivres, du foin, de l'avoine et diverses provisions, des aliments et du vin. Il payait si généreusement qu'on le fournissait au-delà de ses besoins. Alain fut interloqué quand on lui détailla le train magnifique de ces gens. Il était absolument désorienté.

Les deux frères, dit l'histoire, chevauchèrent ensemble longtemps, jusqu'à ce qu'ils rencontrent Raymondin. Après lui avoir souhaité la bienvenue avec égards, ils le prièrent, au nom d'Alain leur père, d'accepter de venir loger dans son château, il y trouverait un accueil chaleureux. « Chers seigneurs, leur répondit Raymondin, je vous remercie infiniment, votre père et vous-mêmes, de m'offrir cette avenante hospitalité. Aussi, à votre requête, j'irai présenter mes hommages à votre père, accompagné de quelques proches. Sa réputation d'homme de bien m'a donné très envie de le voir. » Devisant ainsi, ils arrivèrent à proximité de la ville.

qui dist a Remondin : « Sire, j'ay fait tendre vostre paveillon et pluseurs autres pour vous logier, car il avoit pou de logeiz en la ville pour vous logier, vous et voz gens, et sommes bien pourveuz, Dieu mercy. » « Vous avéz bien fait, dist Remondin. Or penséz de noz gens et ne m'attendéz huy mais, car je m'en vois esbatre au fort avecques ces deux gentilz hommes. » Et atant se party de l'ancien chevalier et vint au fort et ly sires de leans, qui bien savoit sa venue, se estoit fait admener a l'entree de la porte. Et quant Remondin le vit, il congnut tantost que c'estoit ly sires de leans et descendy et l'ala saluer moult humblement. Que vous feroye je longues paroles de leur accoinctance, fors du fait de quoy je doy parler ? Quant ilz orent souppé et ilz orent lavé et que graces furent dictes, ly sires de layens print Remondin par la main et l'enmena asse-**[26vb]**-oir sur une couche pour deviser entre eulx tant comme les derreniers soupperent. Et ses deux filz faisoient toute l'onneur que ilz pouoient ne savoient faire a ceulx qui estoient venus avecques Remondin. Et lors ly sires de layens mist Remondin en paroles comme cilz qui estoit moult soubtilz et savoit moult de bien et d'onneur en disant : « Sire chevaliers, sachiéz que j'ay grant joye de vostre venue, car certainement vous resembléz asséz un mien frere qui moult fu vistes et appers, qui se party de ce païs il a bien .lx. ans pour une noise qu'il ot, et ne sçay pas la cause ne pourquoy, au nepveu du roy qui pour le temps regnoit en ce paÿs. Et sachiéz que veéz cy le quart roy qui regne depuis le temps que je vous parole. Et pour tant que vous retraiéz de semblance a mon frere, je vous voy plus voulentiers. » « Sire, dist Remondin, grans mercis, et je croy que, avant ce que je me parte de vous, je feray tant que je seray tout certain pour quel cause cilz inconveniens vint entre **[27ra]** vostre frere et le nepveu du roy. Et ne suiz venus pour autre chose que pour en averer et savoir la verité. »

Le vénérable chevalier les rejoignit alors et s'adressa à Raymondin :
— Monseigneur, j'ai fait dresser votre pavillon et plusieurs autres pour vous loger car il n'y avait guère de logis dans la cité pour vous et votre escorte. Dieu merci, nous sommes bien approvisionnés.
— Vous avez bien fait, lui dit Raymondin. Veillez maintenant sur nos hommes. Inutile de m'attendre aujourd'hui, je vais me détendre au château avec ces deux gentilshommes.
Sur ce, il quitta le chevalier et se rendit au château. Averti de son arrivée, le seigneur s'était fait accompagner jusqu'à l'entrée de la porte. En le voyant, Raymondin sut immédiatement qu'il était le maître de la place. Il mit pied à terre et alla le saluer avec déférence. Inutile de raconter leur entrevue en détail, j'en reste à mon sujet. Le dîner terminé, ils se lavèrent les mains et dirent leur action de grâces. Le seigneur prit alors Raymondin par le bras et l'emmena s'asseoir sur une couche pour bavarder pendant que les retardataires finissaient de dîner. Ses deux fils faisaient de leur mieux pour recevoir dignement la compagnie de Raymondin. Alors le maître des lieux interrogea délicatement Raymondin avec le respect et la connaissance des usages qui étaient les siens :
— Seigneur chevalier, je vous prie de le croire, votre arrivée m'enchante. Car, incontestablement, vous ressemblez à s'y méprendre à l'un de mes frères, particulièrement vif et doué. Il a quitté ce pays, il y a bien soixante ans. C'était à la suite d'un démêlé, dont j'ignore l'origine, avec le neveu du roi de cette époque. Sachez-le, le souverain qui règne aujourd'hui est le quatrième depuis l'époque dont je vous parle. Je vous regarde donc avec d'autant plus de plaisir que vous ressemblez à mon frère.
— Monseigneur, grand merci, lui répondit Raymondin. Avant de vous quitter, j'espère m'employer de mon mieux pour établir avec certitude la cause de la fâcheuse dispute entre votre frère et le neveu du roi. Mettre en lumière et établir la vérité : je ne suis pas venu pour autre chose !

Quant Alain ouy ces paroles, si fu moult esbahiz et print a regarder Remondin moult asprement. Et quant il l'ot bien regardé, si lui a dit : « Comment se pourroit ce faire ? Vous n'avéz pas bien l'aage de .xxx. ans et vous me feriéz acoincte de la verité de cest fait que nulz ne sçot oncques en cest paÿs, car, quant le coup de meschief fu advenus a mon frere, il se party si soubdainement que, je ne autres, n'en ouy oncques nouvelles depuis. Et si a ja .lx. ans ou prez. » « Sire, dist Remondin, dictes moy s'il vous plaist, vit il nul homme en ces marches qui pour le temps que vostre frere regnoit fut en la court en auctorité ? » « Par foy, dist Alain, si fait ! Et n'en y a que un et cellui propre tient tout l'eritaige de mon frere, car le roy lui donna la fourfaicture et a un filz chevalier aussi aagié comme est mon filz ainsné. » « Par foy, dist Remondin, je sçay bien comment il a a nom. » « Et comment le savéz vous ? » dist **[27rb]** Alain. « Par foy, sire, dist Remondin, bien. Il est nommé Jossellin de Pont le Leon et a un filz chevalier que on appelle Olivier. » « Sire chevaliers, dist Alain, c'est verité, mais or me dictes comment vous pouéz ce savoir. » « Sire, dist Remondin, quant a ore, vous n'en sauréz plus. Mais, s'il vous plaist, vous me vendréz acompaignier, vous et voz enfans, a la court du roy. Et sachiéz que la je vous esclarciray ceste querelle si clerement que vous en seréz tous joyeux se vous amastes oncques Hervy de Leon, vostre frere. » Quant Alain l'entendy, si fu esbahiz plus que devant, car il ne cuidoit pas que son frere ne feust mort, si grant temps avoit que nulz n'en eust eu memoire. Et lors pensa moult longuement sans respondre.

Ainsi comme je vous dy, pensa Alain moult longuement et puis respondy : « Sire chevalier, je vous accorde vostre requeste. Puisque cy ne puis savoir ce que je desire, je vous acompaigneray voulentiers a la court du roy. » « Par ma foy, sire, dist Remondin, grans mercis,

Alain entendit ces paroles avec effarement. Il se mit à regarder Raymondin avec une attention appuyée. Après l'avoir ainsi scruté, il lui dit :

— Comment cela serait-il possible ? Vous n'avez pas trente ans et réussiriez à m'apprendre la vérité ! Pourtant, même dans ce pays, personne à l'époque ne put la dévoiler. En effet, à la suite du malheur qui le frappa, mon frère partit si promptement que jamais qui que ce soit, ni moi ni un autre, n'a eu de ses nouvelles. Et il y a environ soixante ans !

— Monseigneur, fait Raymondin, répondez-moi s'il vous plaît : n'y a-t-il pas toujours en vie dans ce pays un homme qui avait quelque autorité à la cour du temps de votre frère ?

— Mais si ! dit Alain. Un seul, et c'est celui-là même qui détient tout l'héritage de mon frère depuis que le roi lui donna, à titre d'amendes, les terres saisies. Il a un fils chevalier, de l'âge de mon fils aîné.

— Eh bien ! Je sais bien son nom.

— Comment le savez-vous ? demanda Alain.

— Je le sais bien, répliqua Raymondin. Son nom est Josselin de Pont de Léon et son fils, Olivier.

— Seigneur chevalier, dit Alain, c'est la vérité. Mais dites-moi comment vous pouvez connaître ces informations.

— Pour le moment, monseigneur, vous n'en saurez pas davantage. Mais vous plairait-il de m'accompagner, avec vos fils, à la cour du roi ? Là, n'en doutez pas, j'éclaircirai lumineusement cette sombre affaire sous vos yeux. Si jamais vous avez aimé Hervé de Léon, votre frère, vous serez heureux.

Ces paroles renforcèrent la stupéfaction d'Alain, car il ne pouvait imaginer que son frère ait échappé à la mort. Cela faisait si longtemps ! Plus personne n'en avait le moindre souvenir. Il resta longuement absorbé dans ses pensées sans mot dire.

Enfin, ayant réfléchi un long moment comme je viens de vous le dire, Alain fit cette réponse :

— Seigneur chevalier, j'accepte votre requête. Puisque je ne puis savoir ici ce que je désire, allons à la cour du roi, je vous y accompagnerai volontiers.

et je vous en garderay bien de **[27va]** dommage. » Que vous feroye je long compte ? Alain manda grant foison de ses amis et se mirent en grant estat pour aler a la court du roy et partirent a un mardy devant la veille de la Penthecouste. Le roy, qui sçot leur venue, party de Senselio ou il estoit et s'en vint a Nantes, car les deux chevaliers qu'il avoit envoiéz devers Remondin estoient repairiéz et avoient compté au roy la responce de Remondin et le grant estat ou il venoit. Et pour ce le roy se tray a Nantes et manda toute sa baronnie pour ce qu'il ne vouloit pas que Remondin le trouvast despourveu de gens et, entre les autres, manda Josselin de Pont le Leon pour avoir son conseil sur la demande que Remondin lui feroit, car il estoit moult saiges. Que vous dyroie je ? Ly anciens chevaliers vint atout le sommage et fist tendre trefs et paveillons et appareillier richement. Et sachiéz que tuit cilz de la ville s'esbahissoient des grans pourveances que ilz veoient suivir apréz ces gens. Lors vint Remondin et Alain et ses deux filz et descendirent au mai-**[27vb]**-stre paveillon, et s'abillerent moult richement pour aler faire la reverence au roy et partirent des tentes a bien .lx. chevaliers si noblement montéz et paréz que c'estoit merveilles. Et le roy, qui sçot leur venue, avoit fait tendre et appareillier si richement qu'a merveilles, et avoit toute sa baronnie entour lui. Atant es vous venir Remondin et Alain son oncle et ses deux filz et leurs gens. Et quant ilz entrerent en la sale, toute la sale empli[a] de noblece. Et vint Remondin et Alain et ses enfans faire la reverence au roy et puis les autres en suivant. Et le roy les receupt moult liement et lors appella Alain et lui dist en telle maniere :
« Alain, dist ly rois, je me donne merveille de ce chevalier estrangier a qui vous estes si acoinctes, qu'il quiert en ce paÿs. » « Sire, dist Alain, je suiz plus esmerveil-

— Merci à vous, seigneur ! Je ferai bonne garde.
Pourquoi allonger mon récit ? Alain fit venir une foule d'amis et ils s'équipèrent magnifiquement pour se rendre à la cour du roi. Ils partirent un mardi, avant-veille de la Pentecôte. Informé de leur arrivée, le roi quitta sa résidence de Suscinio[1] et vint à Nantes. De retour, les deux chevaliers qu'il avait envoyés vers Raymondin, lui avaient en effet rapporté la réponse de ce dernier et la richesse de son apparat. À Nantes, il convoqua l'ensemble de ses barons, car il ne voulait pas que Raymondin le trouve médiocrement entouré. Entre autres, il invita Josselin de Pont de Léon. Il était très avisé et le roi souhaitait son conseil à propos de la demande de Raymondin. Que dire de plus ? Le vénérable chevalier arriva avec les bagages, fit dresser tentes et pavillons et parfaitement installer le camp. Les gens de la cité étaient impressionnés par l'abondance des provisions convoyées par cette troupe. Raymondin, Alain et ses deux fils se rendirent alors au pavillon principal. Ils passèrent des vêtements élégants pour aller présenter leurs respects au roi, puis ils quittèrent les tentes en compagnie d'au moins soixante chevaliers, richement montés et habillés. Quel spectacle éblouissant ! Averti, le roi avait fait admirablement préparer la salle de réception et il y avait fait tendre des étoffes inestimables. L'ensemble de ses barons faisait cercle autour de lui. Raymondin, son oncle, ses deux fils et leur escorte arrivèrent alors. La salle où ils pénétrèrent se remplit de nobles seigneurs. Ils présentèrent leurs respects au roi en premier, les hommes de leur escorte suivirent, les uns après les autres. Le souverain les accueillit très chaleureusement. Il appela Alain et s'adressa à lui :
— Alain, ce chevalier étranger avec qui vous êtes si familier suscite mon étonnement. Que vient-il donc chercher dans notre pays ?

1. Dans la presqu'île de Rhuis, au sud-est de Sarzeau, dans le Morbihan. Etabli entre l'océan et la forêt, le château - édifié par le duc Pierre Mauclerc à partir de 1230 – était le centre d'un vaste territoire de chasse, aussi les ducs de Bretagne en avaient-ils fait l'une de leurs résidences favorites. Le château fut pris par les Anglais en 1373, et repris au XVe siècle par Du Guesclin, mais déjà s'amorçait le déclin de cette forteresse-résidence au profit de Nantes.

liéz des paroles que il m'a dictes cent foiz que vous n'estes de sa venue, mais asséz tost vous et moy serons esclarciz de ce que nous desirons asséz. » Et lors se traist Remondin avant et **[28ra]** appella l'ainsné filz Alain et lui a dit : « Sire chevaliers, par vostre courtoisie, dictes moy se uns appelléz Jossellins de Pont le Leon est point en la compaignie du roy. » Et Alain lui respondy : « Par foy, sire, ouil. Pleust a Dieu que le roy ne s'en deust courroucier et je l'eusse occiz, car il tient l'eritaige qui fu de mon oncle que nous deussions avoir. Veéz le la, cel ancien empréz le roy, et sachiéz que c'est le plus plain de mauvais malice qui soit en dix royaumes, et si veéz la Olivier, son filz, qui ne poise pas moins une once. » « Par foy, sire chevalier, dist Remondin, vous en seréz temprement vengiéz, se Dieu plaist. » Et atant en laisse le parler et s'en vint devant le roy en disant telles paroles :

« Sire, hault et puissans roys, dist Remondin, il est bien verité que commune renommee court par tous païs que vostre court est si noble et si raisonnable que elle est droicte fontaine de justice et de raison, et que nulz ne vient en vostre court que vous ne lui faciéz raison et justice de ce qu'il demande bon-**[28rb]**-nement selon le droit qu'il a. » « Par foy, sire chevaliers, c'est verité, mais pourquoy le dictes vous ? Cela vouldrions nous voulentiers savoir. » « Par foy, sire, dist Remondin, pour le vous faire savoir suiz je venus, mais, s'il vous plaist, vous me promettréz ainçois que vous me feréz toute raison et tendréz en droit, et ce que je diray est en partie pour vostre prouffit et honneur, car roy qui est acompaigniéz de traitteur n'est mie bien logiéz ne ne doit pas estre trop asseur. » « Par foy, dist ly roys, vous dictes voir. Or dictes hardiement, car je vous jure, par tout quanque je tien de Dieu, que je vous feray raison et justice plainement, et feust encontre mon frere, se je l'avoye. » « Sire, dist Remondin, cent mille mercis, et vous dictes que vaillans et preudoms roys, car

— Sire, lui répondit-il, je suis cent fois plus sidéré des propos qu'il m'a tenus que vous ne l'êtes de son arrivée. Cependant nous apprendrons très rapidement, vous et moi, ce qui nous tient tant à cœur.

Raymondin s'avança alors et demanda au fils aîné d'Alain :

— Seigneur chevalier, faites-moi la grâce de me dire si, parmi les compagnons du roi, ne se trouve pas un homme nommé Josselin de Pont de Léon.

Alain lui répondit :

— Oui, monseigneur, certainement ! S'il avait plu à Dieu, je l'aurais tué sans que le roi s'en indignât, car il détient l'héritage qui fut à mon oncle et qui aurait dû nous revenir. Le voici, ce vieillard qui se tient près du roi. C'est l'homme le plus gonflé de méchanceté et de malveillance que l'on puisse trouver en dix royaumes, croyez-moi. Et voilà Olivier, son fils, qui ne vaut pas un sou de plus !

— Sûrement, seigneur chevalier, reprit Raymondin, vous en serez promptement vengé ! À la grâce de Dieu !

Il n'en dit pas plus et s'avança vers le roi :

— Monseigneur, dit-il, grand et puissant souverain, il est bien vrai que votre cour jouit d'une réputation unanime dans tous les pays. Ses qualités morales et intellectuelles en font la vraie source de l'équité et de la justice. Personne, dit-on, n'y présente sa requête, sans obtenir de votre part un arrêt raisonnable et juste relativement à ses droits.

— Certes, seigneur chevalier, c'est vrai. Mais nous aimerions bien savoir ce qui vous fait dire cela.

— Ma foi, monseigneur, je suis ici précisément pour vous l'apprendre. Mais, s'il vous plaît, promettez-moi auparavant de me rendre justice et d'appliquer strictement le droit. Ce que je vais dire servira largement à votre bien et votre honneur. Car un roi qui compte un traître parmi ses compagnons est bien mal loti et ne doit pas se sentir très confiant.

— En effet, c'est bien vrai, répliqua le roi. Parlez résolument, je vous jure, sur tout ce que je tiens de Dieu, que je vous rendrai justice scrupuleuse et entière, fût-ce contre mon propre frère, si j'en avais un.

pour ce fu roy premier establi : pour tenir justice et verité.

« Noble et puissant roy, dist Remondin, il est bien verité qu'il a grant temps que un vostre predecesseur regna et fu du temps **[28va]** que Jossellins de Pont le Leon estoit jeunes homs et aussi estoit Alain de Quemeninguingamp, qui sont cy tous deux en vostre presence. Et avoit le roy que je dy un moult bel jouvencel a nepveu, et pour lors avoit en ce païs un baron nommé Hervy de Leon, qui fu frere Alain que veéz cy. » « Par foy, sire roys, dist Jossellins, il dist verité. Et oultre plus, icellui Hervy occist le nepveu du roy vostre predecesseur en trahison et s'enfouy hors du paÿs ne oncques puis n'en fu nouvelle ouye, et lors ly roys me donna toutes sa terre qu'il avoit forfaicte. » Et le roy respondy : « Nous avons asséz ouy parler de ceste matere, mais laissiéz ce chevalier pardire sa raison qu'il a encommenciee. »

Et ad ce respondy Remondin : « Il en a bien cause d'en parler, car plus avant l'en convendra dire, combien qu'il a failli a dire verité de ce qu'il dist que Hervy de Leon occist le nepveu du roy en trahison, car il scet bien la querelle pour quoy ce fu. Et n'a pas homme vivant de ceulx qui savoient le cas que lui, car ceulx qui estoient de son accort sont tuit **[28vb]** mort, et dictes lui qu'il le die. » Quant Jossellins ouy ce mot si fu moult esbahiz, non pourquant il respondy : « Sire chevaliers, estes vous cy venus en ce paÿs pour adeviner sur moy ? » Et Remondin lui respondy appertement : « Par foy, faulx traitres, n'adevine pas qui dit verité ! » Et lors dist Remondin au roy : « Sire, il est bien verité que Hervy de Leon fu ysneaulx chevaliers, courtois et saiges, bien moriginéz et l'ama moult le roy et son nepveu, et usoit

— Monseigneur, mille mercis. Vous parlez en roi valeureux et sage, car c'est bien pour rendre la justice et soutenir la vérité que fut couronné le premier roi[1].

« Noble et puissant roi, poursuit Raymondin, voici la vérité. À cette époque régnait l'un de vos prédécesseurs. Josselin de Pont de Léon et Alain de Guéméné-Guingamp, ici présents, étaient encore des jeunes gens. Le neveu de ce roi était un très beau jeune homme. Un baron nommé Hervé de Léon, frère d'Alain que voici, vivait alors dans ce pays.

— Assurément, sire, ce qu'il dit est la pure vérité, fait Josselin. Et bien plus : cet Hervé tua le neveu du roi, votre prédécesseur, par traîtrise. Ensuite il s'enfuit et on n'en entendit plus jamais parler. Le roi me donna alors, à titre d'amendes, toutes ses terres qui avaient été saisies.

— Nous avons beaucoup entendu parler de ce sujet, répliqua le roi. Mais laissez ce chevalier achever l'explication qu'il avait commencée.

Raymondin saisit l'invitation et dit :

— Il est bien placé pour en parler ! Et il devra bien s'en expliquer davantage, d'autant qu'il a menti en affirmant que c'est par traîtrise qu'Hervé de Léon tua le neveu du roi. Il connaît parfaitement le motif de la dispute et, tous ses complices étant morts, il est le dernier témoin vivant de l'affaire. Demandez-lui de l'avouer !

Ces propos frappèrent Josselin de stupeur. Toutefois, il ne manqua pas de répondre :

— Seigneur chevalier, seriez-vous venu dans notre pays pour répandre des soupçons injurieux sur mon compte ?

— Sur ma foi, ignoble traître, lui répliqua Raymondin, péremptoire. Celui qui dit la vérité ne répand pas de soupçons !

Puis il s'adressa de nouveau au roi : « Sire, il est bien vrai qu'Hervé de Léon était un chevalier vif, estimable, expérimenté et respectueux des bonnes mœurs. Le roi et son neveu éprouvaient pour lui une sincère affection.

1. Voir l'Introduction, page 27.

le roy moult par son conseil et estoit Hervy cellui en qui il se fioit le plus. Or advint que pluseurs traitteurs, qui estoient pour lors a la court du roy, de quoy Josselin que veéz la estoit et fu le droit chief de tout le mal que pour lors firent[a], ilz vindrent au nepveu du roy et lui dirent : “Damoisiaux, nous sommes moult courrouciéz de vostre dommage et de vostre honteuse perte quant seréz desherité de si noble paÿs comme est Bretaigne.” Et il leur respondy : “Comment se pourroit ce faire ? Ja n’a le roy plus de hoirs que moy.” “En non Dieu, dist Josselins que je voy la, sachiéz qu’il **[29ra]** a fait son hoir de Hervy de Leon et croy qu’il l’ait enchanté et les barons du paÿs aussi, car les lettres en sont ja passees et y pendent leurs seaulx avec le seel du roy.” “Par foy, dist le damoiseaux[1], cy a grant descongneue, se c’est verités.” Et Josselins et les autres qui estoient de son accort lui jurerent que c’estoit vray, de quoy il fu moult doulens, et quant Josselins vit ce qui si fort pensoit, si lui dist : “Se vous avéz tant de hardement que vous vous oséz vengier de ce tort qu’on vous fait, nous vous aiderons trestuit.” Et il leur dist qu’il en avoit bien le cuer et la voulenté, lors dist Josselins : “Or vous aléz donques armer et vous mettéz en tel estat que nul ne vous puist congnoistre, et nous vous actendrons au dehors de la ville et si vous menrons en tel lieu ou vous vous pourréz bien vengier a vostre aise.” Et il si fist et retourna par devers eulx. Tresnobles et puissans roys, je ne me quier plus celer puisque je suis en court de droit et de justice et que je voy mon ennemy devant moy. Sire, je **[29rb]** sui filz Hervy de Leon. » Lors furent tuit esbahy de ce mot, mais tuit se teurent et Remondin reprint la parole en disant :

« **S**ire roys, mes peres avoit lors prins congié du roy et s’en estoit aléz en son paÿs. Et avoit coustume qu’il aloit tous les matins en la forest qui joint a la forteresse,

1. ly roys, *corr. d’ap. A* 26v.

Hervé était l'homme en qui le souverain avait le plus confiance, aussi respectait-il ses conseils plus que d'autres. Or, à la cour du roi, vivaient à cette époque plusieurs traîtres. Josselin, que voici, lui, le responsable de tout le mal commis, était à leur tête. Ils se rendirent auprès du neveu du roi et lui dire : "Jeune seigneur, nous sommes exaspérés par les torts que l'on vous fait et par la déchéance honteuse qui sera la vôtre quand vous aurez perdu l'héritage d'un pays aussi noble que la Bretagne." Il leur répondit : "Comment serait-ce possible ? Le roi n'a pas d'autres héritiers que moi." "Au nom du Ciel, dit Josselin que je vois là, vous devez savoir qu'il a fait d'Hervé de Léon son héritier. Je crois qu'il a envoûté le roi et les barons du pays également car les actes sont déjà signés et leurs sceaux y pendent, aux côtés de celui du roi." Le jeune homme l'interrompit : "Ah ! Si c'est vrai, quelle ingratitude !" Josselin et ses alliés lui jurèrent que c'était la pure vérité. Il en fut profondément affecté. Josselin vit bien qu'il était tourmenté, il lui dit alors : "Si vous êtes assez résolu pour décider de vous venger du tort qu'on vous fait, nous vous aiderons tous." Le jeune homme les assura qu'il en avait bien le courage et la volonté. Alors Josselin reprit : "Allez donc vous armer et composez-vous telle apparence que personne ne puisse vous reconnaître. Quant à nous, nous vous attendrons à l'extérieur de la ville pour vous accompagner dans un endroit où vous pourrez facilement vous venger." Il suivit ce plan et alla les retrouver. Très noble et puissant roi, je ne veux pas dissimuler plus longtemps qui je suis puisque je me trouve dans une cour, respectueuse de la justice et du droit, et que je vois mon ennemi devant moi. Monseigneur, je suis le fils d'Hervé de Léon. » Tous furent frappés d'étonnement par cette déclaration mais tous se turent. Et Raymondin reprit la parole :

« **M**ajesté, après avoir pris congé du roi, mon père avait rejoint son domaine. Chaque matin, il avait l'habitude d'aller, solitaire, dans la forêt qui touche à la forteresse,

disant ses heures tous seulz, et ce faulx traitre que je voy la et ses complices admenerent le nepveu du roy et se mirent en embusche. Et mon pere, qui garde ne s'en donnoit, y vint a celle heure, et quant Jossellins le perceut, si dist au damoisel : "Or est il temps de vous vengier, il est tous desarméz, sans coustel et sans espee, il ne vous puet eschapper, et aussi, se nous veons qu'il vous soit besoing, nous vous aiderons tuit." Et cil se party d'eulx, esprins de maltalent, et s'en vint l'espee toute nue tenant d'une main par la poignie et de l'autre main par l'alemelle en lui escriant : "A mort, a mort, faulx traitre." Et cuida ferir mon pere d'estoc parmy le corps, mais il tressailly, et cil qui venoit de grant voulenté, **[29va]** eschaufféz et plain de yre, failly a son poindre. Et mon pere sault et lui oste l'espee de la main, et cil retourne et tire bon coutel et en fery mon pere parmy la cuisse, mais il lui cuida bien bouter parmy le corps, et mon pere le fery du pommeau de l'espee en la temple grant coup. A ce qu'il estoit fors et aspres chevaliers et la coiffe d'acier estoit feble et mal seure et le pommel de l'espee estoit pesant, l'aventure fu telle qu'il le tua tout mort estendu a la terre.

« **Q**uant mon pere le vit gesir jus et qu'il ne se remuoit, si lui descouvry le visaige et le congnut. Lors mena moult grant doulour et n'osa arrester, pour doubte du roy, ou païs. Il vint par tout ou il avoit finance et s'en ala en tel lieu ou il conquesta paÿs asséz. Et lors Josselins, ly faulx traitres, dist a ses compaignons : "Or sommes nous venus a chief de nostre entencion. Le nepveu du roy est mort et Hervy, s'il est tenu, ne puet eschapper sans mort. Or ferons nous du roy a nostre guise. Ne nous mouvons tant que Hervy soit esloingniéz et puis fe-**[29vb]**-rons une biere de perches et le couvrerons de rainsiaux et porterons le corps devers le roy en lui disant comment Hervy de Leon a murdry son nepveu en trahison." Noble roys, ainsi le fist cil traitre que je voy la, et, se il dit que ainsi ne soit, je presente mon gaige de lui faire gehir par sa faulse gorge. Et pour ce

pour y dire ses heures. Et, avec ses complices, ce méprisable traître que j'ai sous les yeux y mena le neveu du roi et se mit en embuscade. Mon père, qui ne se méfiait de rien, arriva au même moment. Josselin l'aperçut et dit au jeune homme : “L'heure de la vengeance a sonné ! Il est totalement désarmé, il n'a ni couteau ni épée, il ne peut vous échapper, d'autant que si nous voyons que vous en avez besoin, nous serons tous là pour vous prêter secours.” Enflammé de colère, le jeune homme les laissa là et se dirigea vers mon père, l'épée nue qu'il tenait d'une main par la poignée et de l'autre par la lame, hurlant : “À mort, à mort, infâme traître !” Il pense frapper mon père d'estoc*. Mais il fait un bond de côté et le jeune homme qui s'est élancé, déterminé, ardent et ivre de rage, manque son coup. Mon père bondit et lui arrache l'épée de la main. Mais son adversaire se retourne et tire un grand couteau. Il atteint mon père à la cuisse, mais il a bien tenté de le transpercer. Du pommeau de l'épée, mon père lui porte un coup violent, en plein sur la tempe. C'était un chevalier puissant et fougueux, la coiffe d'acier du jeune homme était fragile et mal fixée, le pommeau de l'épée pesant, bref, le destin voulut que mon père l'étendît raide mort.

« **Q**uand il vit sa victime immobile, allongée sur le sol, mon père lui découvrit le visage et le reconnut. Sa douleur fut immense et, craignant les réactions du roi, il n'osa rester en Bretagne. Il réunit les biens qu'il avait dans divers endroits, puis il partit dans un pays où il acquit de nombreux domaines. Josselin, l'infâme traître, dit alors à ses compagnons : “Nous avons mené à bien notre plan. Le neveu du roi est mort et Hervé, si jamais il est arrêté, n'échappera pas non plus à la mort. Maintenant, le roi est notre marionnette. Ne bougeons pas tant qu'Hervé ne s'est pas éloigné. Nous ferons alors une civière avec quelques perches, nous la couvrirons de branches et porterons le corps devant le roi en lui rapportant comment Hervé de Léon a assassiné lâchement son neveu.” Noble roi, c'est bien ce que fit le traître que je vois là. S'il prétend que les choses ne se sont pas déroulées ainsi, je vous présente mon gage et lui ferai cracher la vérité par sa bouche mensongère. Par ailleurs,

que je vueil que chascun congnoisse que je ne fay pas cecy pour avarice, mais pour garder mon droit heritaige et esclarcir la vilaine et felonnesse trahison que le faulx traitre et ses complices firent a mon pere pour lui enchasser, preingne son filz, Olivier, et un de ses plus prouchains, je les combatray au regart du noble et juste jugement de vostre court, voire l'un aprés l'autre. » Et en ce disant, gecte jus le gaige, mais il n'y ot homme qui mot respondisist et quant Alain et ses enfans l'ouyrent si le coururent acoler et baisier et ploroyent de joye et de pitié.

Et quant le roy des Bretons apperçoit que nulz ne respond mot a **[30ra]** celle querelle si a dit tout hault : « Josselin, Josselin, estes vous sours ? Je voy bien que le proverbe que on dit est vray, que "vieux pechié fait la vergoingne nouvelle". Cil chevalier estrange vous porte une moult estrange medicine ! Adviséz vous de respondre, car il vous est bien besoing. » Et Josselin lui respondy : « Sire roy, je ne suis pas desoremais cellui qui doie respondre a telz choses et aussi je croy que cilz chevaliers ne se fait que gaber. » Lors respondy Remondin : « Faulx traitre, le gaber tournera sur vous. Je vous requier, nobles roys, que vous me tenéz en droit en vostre court et faictes bonne justice. » « Or ne vous en doubtéz, sire chevaliers, fait le roy, car si feray je. Josselin, dist le roy, il fault que vous respondéz a ceste querelle. » Lors quant Olivier, ses filz, ouy ce que le roy disoit, si respondy haultement : « Sire, il a grant paour qui tremble. Cilz chevaliers, je croy, cuide "prendre les grues en voulant". Par foy, il fauldra bien a ce qu'il pense : "On ne prent pas telz chaz sans moufles." Sire **[30rb]** roy, je vous dy qu'il a menty de quanqu'il vous a dit, car mon pere est preudoms et loyaulx, et pren la bataille ainsi comme il l'a ordonnee, et veéz la mon gaige. Je seray bien mal fortunéz s'il me

je veux que chacun sache que je ne fais pas tout ceci par convoitise, mais pour conserver l'héritage qui me revient de droit et pour mettre en lumière l'infamie et la perfidie de ce traître abject et de ses complices envers mon père quand ils voulurent le chasser du pays. Qu'il choisisse, pour défendre sa cause, son fils Olivier et l'un de ses plus intimes chevaliers, je m'engage à les combattre, l'un après l'autre, selon le jugement, solennel et juste, de votre cour. » En prononçant ces mots, il jeta son gage. Personne ne dit mot, mais Alain et ses enfants coururent le prendre dans leurs bras et l'embrasser, les joues couvertes de larmes de joie et d'attendrissement.
Le roi des Bretons se rend compte que nul ne répond à l'accusation de Raymondin. Il s'exclame alors d'une voix puissante :
— Josselin, Josselin, êtes-vous sourd ? Je le vois bien, le proverbe « vieux péché, honte nouvelle » est bien vrai. Ce chevalier étranger vous inflige un traitement bien étrange ! Tentez de trouver une réponse, car vous en avez sérieusement besoin.
— Sire, riposta Josselin, je ne suis plus, désormais, en mesure de répondre à de tels propos. Par ailleurs, je crois que ce chevalier ne fait que railler.
Raymondin lui répliqua :
— Infâme traître, la raillerie va se retourner sur vous ! Je vous redemande, noble roi, de proclamer mon bon droit et de rendre la justice dans votre cour.
— Seigneur chevalier, n'en doutez pas, c'est bien ce que je vais faire. Josselin, il vous faut répondre à cette accusation.
Quand il entendit ce que disait le roi, Olivier, le fils de Josselin, s'écria haut et fort :
— Monseigneur, si on tremble, c'est qu'on a peur ! Ce chevalier, me semble-t-il, rêve, comme on dit, « d'attraper les grues au vol ». Mais, sur mon honneur, il manquera bien son but ; comme le dit le proverbe : « Un tel chat ne se prend pas sans mitaines. » Sire, je vous assure que tout ce qu'il vous a dit n'est que mensonges. Mon père est sage et loyal. J'accepte de me battre conformément à ce que le chevalier a proposé. Voici mon gage.

puet desconfire et un de mon lignaige que je congnoiz, avec moy. »

Quant le roy entendy ceste parole, si fu moult courroucié et respondy haultement : « Par Dieu, Olivier, ce n'avendra tant comme je vive en ma court que ung seul chevalier combate deux autres pour une mesme querelle, et est grant honte a vous d'avoir pensé si grant lascheté en vostre cuer, et sachiéz que vous ne monstréz pas que vostre pere ait bonne querelle. Et des cy, je vous donne journee a la requeste du chevalier de la bataille au jour qu'il lui plaira assigner. » « Par ma foy, sire, dist Remondin, et il me plaist tout maintenant. J'ay mon harnaz tout prest. Et Dieux vous rende la merite de vostre bon et loyal jugement. » Lors oÿssiéz grant murmure de tous les Bretons, car tous disoient : « Veéz la le plus vaillant chevalier **[30va]** que nous veissions oncques en requerant son droit. » Mais qui qui eust doulour, Alain de Quemeninguigamp ot joye et Alain et Hervy, ses deux enfans, et disoient a Remondin : « Beaulx cousins, ne vous esbahisséz point et prenéz hardiement la bataille contre cinq des traittours, pour vous et pour nous deux, car nous en vendrons, au plaisir de Dieu, bien a chief. » « Beaulx seigneurs, dist Remondin, prengne qui vouldra bataille pour soy, car je auray ceste a ma part et n'en doubte point que je n'en viengne a bon chief, avec l'aide de Dieu et le bon droit que je y ay et la bonne justice que le roy me fait en sa court. Et je pry a Dieu qu'il lui vueille merir en son paradis. »

Entrementiers que la murmure estoit, ly roy des Bretons, qui fu saiges et soubtilz, pour doubte que les parties estoient de grant lignaige et que par ce aucun inconvenient n'en peust encourir, envoya soubdainement fermer les portes, que nulz n'en peust yssir, et garder par gens bien arméz. Et puis traist son conseil **[30vb]** a part et leur remonstra la querelle et ils lui en conseillerent ce qui s'en appertenoit a faire. Lors retourna le roy en la sale et fist on commandement, sur

Je serai bien malheureux s'il peut me vaincre, moi d'abord et, ensuite, un membre de mon lignage que je connais bien.
À ces mots, le roi, très en colère, lança d'une voix forte :
— Par Dieu ! Olivier, tant que je serai vivant, je ne tolérerai jamais qu'à ma cour un seul chevalier affronte deux adversaires pour une accusation unique. Honte à vous d'avoir sérieusement envisagé une telle lâcheté ! Ce n'est certainement pas ainsi que vous prouvez le bon droit de votre père, sachez-le. Dès lors, à la demande du chevalier, je vous assigne à vous présenter au combat le jour qu'il lui plaira.
— Sire, tout de suite ! fit Raymondin. C'est ce qui me plairait ! Mon équipement est prêt. Dieu vous récompense pour votre verdict équitable et loyal.
Alors vous auriez pu entendre les nombreux commentaires des Bretons ! Tous disaient :
— Voici le plus valeureux chevalier que nous ayons jamais vu réclamer son droit !
S'il y eut des affligés, Alain de Guéméné-Guingamp se réjouit ainsi que ses deux fils, Alain et Hervé, qui disaient à Raymondin :
— Cher cousin, ne vous troublez pas et acceptez résolument le combat contre cinq de ces traîtres. Nous nous les partagerons, vous et nous. Nous en viendrons facilement à bout, plaise à Dieu !
— Chers seigneurs, leur dit Raymondin, que chacun accepte le combat pour lui-même. Quant à moi, je me réserve celui-ci, sans aucune crainte d'échouer, grâce à l'aide de Dieu, celle de mon bon droit et de l'intègre justice que le roi me rend en sa cour. Je prie Dieu qu'en récompense, il l'accueille dans son paradis.
Pendant que se prolongeaient les commentaires, le roi des Bretons, qui était sage et averti, envoya hâtivement quelqu'un fermer les portes pour que personne ne puisse s'échapper, et il les fit garder par des hommes bien armés. En effet, compte tenu de la qualité des lignages en présence, il craignait de rencontrer quelques difficultés. Ensuite, il prit les membres de son conseil à part et leur rappela l'accusation. Ils le conseillèrent sur ce qu'il convenait de faire et le roi retourna dans la grand-salle

la hart, de par le roy, que nulz ne deist mot, et lors dist le roy : « Or entendéz, biaulx seigneurs, aviséz vous. Ceste querelle cy n'est mie petite, car c'est pour la vie et pour le deshonneur a tous jours mais d'une des parties, et sachiéz que je ne doy ne ne vueil reffuser a faire droit en ma court. Olivier, dist le roy, vouléz vous vostre pere deffendre de ceste trahison ? » « Sire, dist Olivier, oïl, certainement. » « Dont, respondy le roy, les lices sont toutes faictes. Je vous ordonne a demain la bataille et sachiéz que, se vous estes desconfiz, vous et vostre pere n'eschapperéz ja que vous ne soiéz tous deux penduz. Et vostre adverse partie n'en auroit ja moins s'ainsi lui en avenoit. Delivréz vous et bailliéz hostages, tout premiers vostre pere demourra. » Et lors le fait mener par quatre chevaliers en une forte tour. Lors dist a Remondin : « Sire chevaliers, bailliéz ostages. » Lors se met avant son oncle Alain et ses deux filz, **[31ra]** et bien jusqu'a quarante chevaliers qui tous dirent d'une voix : « Sire, nous le plegons. » « Par foy, dist ly roys, il souffist, ne vous n'en tendréz ja prison, car je sçay bien que le chevalier ne eust pas ce fait empris s'il ne le voulsist acomplir. » Ainsi se departirent les parties de devant le roy. Remondin s'en va avec ses gens, son oncle et ses cousins, a ses paveillons et le soir vint veillier a la maistre eglise et y fu grant espace de temps en devocion. Et Olivier vint en son hostel avecques grant foison de ceulx de son lignaige et fait mettre a point son harnoiz et son cheval. Et le landemain, par matin, ouirent messe puis s'en vont armer. Et le roy et les haulx barons furent sur haulx eschaffaulx montéz environ les lices, et furent les gardes du champ establies bien et deuement et les chayeres assises. Et le soleil party a droit, et environ heure de prime vint Remondin a noble compaignie, arméz moult richement, l'escu au col, lance sur fautre, la cote d'armes vestue,

où, en son nom, on ordonna, sous peine d'être pendu, que plus un mot ne soit prononcé. Il dit alors :
— Chers seigneurs, écoutez et considérez bien l'affaire. Elle n'est pas mince. Car elle engage l'existence et le déshonneur éternel de l'une des deux parties en présence. Soyez-en sûrs, je n'ai ni le devoir ni le désir de refuser de rendre la justice dans ma cour. Olivier, voulez-vous défendre votre père accusé de trahison ?
— Oui, certainement, monseigneur, répondit Olivier.
— Dans ce cas, reprit le roi, les lices* sont prêtes. Je fixe à demain le jour du combat. Sachez-le, si vous êtes vaincu, vous serez pendu. Vous n'y échapperez pas, ni vous ni votre père. Si c'est lui qui est défait, votre adversaire ne connaîtra pas un sort moindre. Acquittez-vous de votre dû : remettez vos otages, votre père en premier lieu.
Le roi fit conduire Josselin dans une tour puissante par quatre chevaliers. Puis il s'adressa à Raymondin :
— Seigneur chevalier, remettez vos otages.
Avancèrent alors son oncle, Alain, et ses deux fils accompagnés d'au moins quarante chevaliers, proclamant d'une seule voix :
— Sire, nous sommes ses garants !
— Bien, déclara le roi, vous ne serez pas emprisonnés car je suis persuadé que le chevalier n'aurait pas entrepris cette affaire s'il n'avait pas eu la volonté de la mener jusqu'au bout.
Sur ces mots, les adversaires se retirèrent. Avec ses gens, son oncle et ses cousins, Raymondin s'en vint à ses pavillons. Il passa toute la soirée à veiller dans l'église paroissiale où il resta longtemps en dévotion. Quant à Olivier, il se rendit à son hôtel, entouré de nombreux hommes de son lignage et fit apprêter tout son équipement et son cheval. À la première heure, le lendemain, ils assistèrent à la messe avant de s'armer. Le roi et les plus grands seigneurs se placèrent sur des tribunes élevées, dressées autour des lices*. Les gardes du champ furent désignés comme il se doit et les chaises installées. On prit garde de répartir équitablement la lumière du soleil. Raymondin arriva vers prime*. Il était noblement escorté et somptueusement armé, l'écu

burlee d'argent et d'asur, et entra dedens les **[31rb]** lisces montéz sur un grant destrier lyart, bien armé jusques en l'ongle du pié, si comme pour gaige de bataille. Et fist la reverence au roy et a tous les barons. « Par foy, dist chascuns, il a grant temps que nous ne veismes nul plus bel homme en armes ne de meilleure contenance. Cil n'a pas euvre laissiee qui a tel homme a besoingnier. » Et atant descendy Remondin aussi appertement que s'il feust tous desarméz et s'assist en sa chayere. Grant temps aprés vint Oliviers, arméz moult noblement, montéz sur un moult riche destrier et bien sembloit homme de grant affaire et si estoit il, et venoit Jossellin, son pere, devant lui sur un palefroy griz. Et firent la reverence au roy. Et moult sembloit Josselins esbahiz, de quoy pluseurs tenoient qu'il avoit mauvaise cause. Lors descendy Oliviers moult vistement. Que vous feroye je long compte ? Les sains furent apportéz et jura Remondin que Jossellin avoit faicte la trahison et s'agenoilla et baisa les sains et puis se rassist en sa chayere. Et **[31va]** Jossellins jura aprés, mais a l'abaissier pour baisier les sains il chancella tellement qu'il n'y pot oncques touchier et Oliviers jura aprés, moult laschement, et se rassist en sa chaiere. Et lors cria un heraut, de par le roy, que nulz ne feust si hardiz qu'il parlast ne ne feist signe nul[a] que nul des champions peust entendre ne appercevoir, sur peine de la hart. Et lors vuida chascun la place, fors cilz qui furent commis a garder le champ et Jossellins. Et lors monta Remondin a cheval moult legierement et prist la lance, et d'autre part monta Oliviers moult vistement et prist la lance au fer trenchant. Et lors cria un herault par trois foiz : « Laissiéz les aler, faictes vostre devoir, faictes vostre devoir. »

(Dessin : le combat, sous une tribune de spectateurs.)

pendu au cou, la lance sur feutre*, bien droite, portant sa cotte* d'armes burelée* d'argent et d'azur. Sur un puissant destrier* grisé, il pénétra dans les lices*, magnifiquement armé de la tête aux pieds, prêt à engager le combat. Il s'inclina respectueusement devant le roi et l'ensemble des barons. Et chacun de dire : « Vraiment, voilà bien longtemps que nous n'avons pas vu un homme en armes d'une telle beauté et d'une telle allure. Qui doit s'occuper d'un tel homme n'en a pas fini ! » Raymondin descendit alors de sa monture, avec la légèreté de celui qui ne porte aucune arme, et prit place sur sa chaise. Olivier arriva longtemps après. Il était superbement armé et montait un remarquable destrier*. Il avait bien l'apparence de l'homme de grande noblesse qu'il était. Josselin, son père, le précédait, sur un palefroi* à la robe grise. Ils s'inclinèrent alors respectueusement devant le roi. Josselin paraissait extrêmement troublé si bien que nombre de spectateurs étaient d'avis que sa cause était mauvaise. Olivier mit pied à terre promptement. Pourquoi allonger mon récit ? On apporta les reliques. Raymondin jura que Josselin était coupable de la trahison dont il l'accusait. Il s'agenouilla, embrassa les reliques et se rassit. Ce fut au tour de Josselin de jurer. Mais quand il se pencha pour embrasser les reliques, il vacilla tellement qu'il fut incapable de les toucher. Sans aucune conviction, Olivier jura à la suite de son père avant de se rasseoir sur sa chaise. Au nom du roi, un héraut cria alors que, sous peine de pendaison, personne n'ait l'audace de parler ni de faire un signe quelconque que l'un des champions puisse voir ou entendre. Tous quittèrent alors le champ clos, sauf les hommes commis à sa garde et Josselin. Raymondin se mit en selle avec une remarquable légèreté et saisit sa lance. Olivier monta de son côté précipitamment et prit à son tour sa lance au fer affilé. Puis un héraut cria à trois reprises : « Laissez-les aller ! Faites votre devoir, faites votre devoir ! »

[31vb] *Comment Remondin desconfit en champ Olivier, le filz Josselin.*

Or dit la vraye histoire que, quant ly criz fu faiz, que Remondin mist le bout de la lance a terre et la coucha sur le col du destrier et fist le signe de la vraye croix par trois foiz. Et en ce faisant, son ennemy l'apperceut et fiert le cheval des esperons qu'il avoit si a main qu'a souhaidier, et baisse la lance et va ferir Remondin enmy le pitz ains qu'il s'en donnast garde, moult rudement, car il y mist toute sa force, mais Remondin n'en ploya oncques l'eschine et la lance Olivier lui froya jusques que il fu poins. Et de la force du coup la lance Remondin cheÿ a terre. « Haa ! Traitre, dist Remondin, tu ensuiz bien la fausse progeniee dont tu es yssus, mais ce ne te puet riens valoir. » Lors prent l'estrié qui pendoit a l'arçon de la selle, liquelz avoit trois poinctes bien acerees, chascune de sept poux de long, et au retourner que Olivier cuida faire, il le fery sur le bacinet qui fu durs et bien trempéz, et **[32ra]** l'une des poinctes coula aval et entra entre la coupe du bacinet et la vesiere. Et le coup, qui descendi de grant ravine avec la force du bras de quoy il fu feruz, ly uns des cloux de la maisselle rompy. Et Remondin tire a lui fort et la visiere lui demeure pendant d'un léz, si que il ot le visaige tout descouvert. De ce s'esbahy Oliviers durement, mais non pourtant trait l'espee et fait bien contenance de chevalier qui petit ressoingne son ennemy. En ce party se combatirent grant espace de temps et s'entredonnerent moult de grans et horribles coups. Et en la fin Remondin descendy a pié et print sa lance qui gesoit par terre et en vint le grant pas vers son ennemy, lequel se destournoit de lui et le faisoit aler aprés lui parmy le champ, car il avoit si bien cheval a main qu'a fin souhait. Et en ce

Comment Raymondin a vaincu Olivier, le fils de Josselin, en champ clos.

L'histoire véridique l'affirme, après cette proclamation, Raymondin ficha le bout de la lance dans la terre avant de la coucher sur l'encolure de son destrier*. Il fit alors le signe de la vraie croix à trois reprises. Remarquant qu'il faisait ces gestes, son ennemi éperonna son cheval qu'il avait parfaitement en main. Lance baissée, il se jeta sur Raymondin. Avant qu'il ait pu se mettre en garde, il l'atteignit en plein corps, très violemment car il y avait mis toute sa force. Mais Raymondin ne plia pas l'échine et la lance d'Olivier se brisa juste au moment de l'atteindre. De la force du coup, celle de Raymondin tomba à terre. « Ah ! Traître, dit Raymondin, tu es bien digne de l'ignoble race d'où tu sors ! Mais tu n'en tireras rien de bon. » Il saisit alors l'étrier[1] qui pendait à l'arçon de sa selle et qui avait trois pointes très acérées, de sept pouces chacune. Quand Olivier tenta de revenir vers lui, Raymondin le frappa sur son bassinet*, solide et bien durci. L'une des pointes glissa le long du bassinet* et s'enfonça dans la charnière, entre la calotte[2] et la visière. Sous l'impétueuse force du bras qui l'avait asséné, le coup brisa un clou du mézail*. Raymondin tira si fort que la visière tomba, pendant sur le côté : le visage d'Olivier était complètement découvert ! Tout décontenancé, il tira cependant son épée et se conduisit en chevalier qui redoute peu son ennemi. Ils se battirent longtemps, s'infligeant des coups formidables et affreux. Finalement, Raymondin mit pied à terre, reprit sa lance sur le sol et s'élança à toute allure sur son adversaire qui lui tournait le dos et l'obligeait à le suivre à travers le champ, car il avait son cheval parfaitement en main. Il cherchait ainsi à fatiguer

1. « De 1399 à 1560, il est question dans nos documents de faux étriers servant pour les pages du roi. Ce sont des pièces volantes fixées au pommeau de la selle par un chapelet de cuir », V. Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*. Paris, Picard, t. II, 1928, p. 680b. 2. Encore au XIIIe siècle, le bassinet est de forme arrondie. La *couppe* du bassinet était donc cette partie de la coiffe qui enveloppait exactement la partie supérieure du crâne, comme une calotte.

party cuidoit bien lasser Remondin tant que la journee se passast, mais Remondin s'avise et vint a son cheval et prist l'estrier a une main et en l'autre main la lance et s'en vint pas **[32rb]** pour pas vers son ennemy. Et Oliviers, quant il le vit venir, ne sçot comment il se peust bonnement garder, car il ne sçot percevoir la maniere comment mieulx Remondin le vouloit assaillir, et lors point le cheval tout a un fais et cuide venir hurter Remondin enmy le pitz, mais Remondin lui gette l'estrier par grant aïr et attaint le cheval ou front de si grant force que le chanfrain d'acier fu effondré, et convint le cheval par la force du coup aler par terre, des jarréz derriere. Et Olivier lui laisse le frain et le point de l'esperon et, au redrecier que ly chevaulx fist, Remondin le va ferir de la lance ou cousté tellement que il le porta a terre de l'autre léz du destrier, et demoura a Olivier bien demy pié du fer de la lance dedens le corps. Et avant que il se peust relever, Remondin le vint si chargier de coups qu'il ne se pouoit mouvoir et lui esracha le bacinet de la teste par force et lui met le genoil sur le nombril et la main senestre au col et la le tient en telle destrece qu'il ne se puet mouvoir.

En ce party que vous **[32va]** ouéz tint Remond Olivier grant espace de temps, et quant il vit qu'il en fu du tout au dessus, si tire le court coutel qui lui pendoit a dextre léz et lui dist : « Faulx traitre, rens toy ou tu vaulz prez que mort. » « Par foy, dist Oliviers, j'aime mieulx que tu m'occies, car a moy rendre ne puis je gueres conquester. Puisqu'ainsi est, j'aime mieulx a mourir par la main d'un si vaillant chevalier que vous estes que d'autre main. » Lors print a Remondin grant pitié de lui, et lui demanda, sur le peril de l'ame de lui, s'il savoit riens de la trahison que Jossellin, son pere, avoit faicte. Et cil dist que non et que il n'estoit pas encores pour le temps et que, comment qu'il eust pleu a Dieu que Fortune lui feust pour le present contraire, si tenoit il son pere preudomme et loyal et non coulpable de ce fait. Et quant Remondin qui bien savoit le contraire l'ouy, si fu moult doulens, et lui debaty tant les temples du poing atout le gantelet qu'il fu si estourdiz qu'il ne veoit, ne ouoit, ne

Raymondin et à terminer le combat. Mais Raymondin s'en rendit bien compte. Il retourna vers sa monture, prit l'étrier d'une main et sa lance de l'autre et se dirigea au petit trot vers son ennemi. Olivier le vit venir mais ne sut pas bien quelle parade pourrait le protéger, car il n'arrivait pas à prévoir de quelle manière Raymondin allait l'attaquer. Alors il éperonna brusquement son cheval, espérant atteindre Raymondin en pleine poitrine. Mais l'étrier que Raymondin lança violemment vers Olivier atteignit le front de sa monture avec une telle force qu'il brisa le chanfrein* et força le cheval à plier les jarrets et à tomber à terre. Olivier lâcha alors la bride de sa monture et l'éperonna vigoureusement. Mais au moment où, d'une détente, le cheval se redressait, Raymondin asséna un tel coup de sa lance sur le flanc d'Olivier qu'il le jeta à terre, de l'autre côté du destrier*. Un bon demi-pied* du fer de la lance lui resta enfoncé dans le corps. Avant qu'Olivier ait pu se relever, Raymondin l'accabla de coups, l'empêchant de faire le moindre mouvement, puis il lui arracha le bassinet* de toutes ses forces et lui mit un genou sur le nombril, la main gauche sur le cou et le tint là, si étroitement serré, qu'il fut incapable de bouger.

Raymondin maintint longtemps Olivier dans la position que vous venez d'entendre. Quand il vit qu'il avait vraiment le dessus, il tira le petit couteau qu'il portait au côté droit et lui déclara :

— Infâme traître, rends-toi ou tu es mort !

— Sur mon honneur, je préfère que tu me tues, car je ne gagnerai rien à me rendre. Puisqu'il en est ainsi, j'aime mieux mourir de la main d'un aussi valeureux chevalier que vous plutôt que d'une autre.

Alors, pris d'une profonde pitié à son égard, Raymondin lui demanda, au péril de son âme, s'il savait quelque chose de la trahison commise par son père, Josselin. Olivier répondit que non et qu'il n'était pas encore né à cette époque. Il ajouta que, bien qu'il eût plu à Dieu que Fortune fût maintenant contraire à son père, il le considérait comme un homme sage, loyal et innocent de cette accusation. Raymondin savait bien le contraire. Quand il l'entendit, il fut exaspéré. De

entendoit, ne ne sentoit chose que on lui feist. Et lors se lieve Remondin et le prist par **[32vb]** les deux piéz et le traine jusques aux lices et puis le boute hors, et retourne et vint devant l'eschaffault du roy, la visiere levee, en lui disant : « Sire, ay je fait mon devoir ? Se j'ay rien plus a faire, je sui prest de faire mon devoir, au regart de vostre noble court. » « Par foy, sire chevaliers, dist le roy, vous estes bien acquitéz. » Et lors commanda le roy que Jossellins et son filz feussent tous deux penduz. Et cilz a qui le roy le commanda saisirent tantost Josselin, qui crioit au roy mercy moult piteusement. Et le roy lui dist qu'il confessast la verité de la querele et, par adventure, il pourroit bien avoir grace.

Lors dist Josselin : « Sire, le celer ne vault rien. Prengne vous pitié de moy, car certainement il fut tout ainsi comme cellui chevalier l'a proposé. Et sachiéz que Oliviers, mes fils, n'estoit pas encore néz. » « Par foy, dist le roy a Jossellin, cy a grant mauvaistié ! Et s'il n'eust pleu a Dieu que vous n'en feussiéz pugny en ce monde, il ne vous eust pas laissié tant vivre. Et, quant de ma part, vous ne fauldréz pas a la punicion. » **[33ra]** Lors dist en hault a ceulx qui estoient ordonnéz a ce faire que tantost le pere et le filz feussent penduz. Lors se traist avant Remondin et dist au roy : « Sire roy, je vous mercie de vostre bonne justice et du droit que vous me faictes en vostre court, mais je vous prie, par pitié et par misericorde, qu'il vous plaise a moy donner la vie de Olivier, car, veue la vaillance de lui et aussi consideré qu'il n'a coulpe en la trahison, ce seroit moult grant dommage de sa mort, car encore pourroit il faire des biens asséz. Et quant du pere, pour ce que je le voy vieil et fresle, de ma part, sire roy, s'il vous plaist a faire lui grace, je vous en requier par tant que je raye mon heritaige ; et des prouffiz et des fruiz que il en a levéz, selon

son poing couvert du gantelet*, il lui porta quelques coups sur les tempes et Olivier en fut tout étourdi : il ne voyait, n'écoutait, n'entendait, ni ne ressentait quoi que ce soit. Raymondin se releva et, le prenant par les pieds, le traîna jusqu'aux lices* et l'envoya dehors. Puis il se retourna et, visière relevée, se dirigea vers la tribune royale et s'adressa au souverain :

— Monseigneur, me suis-je acquitté de mes obligations ? S'il me faut faire plus, je suis prêt à faire mon devoir, selon les décisions de votre honorable cour.

— Ma foi, seigneur chevalier, répondit le roi, vous vous êtes bien acquitté de ce que vous aviez à faire.

Le roi ordonna alors que Josselin et son fils fussent pendus tous les deux. Ceux qui étaient chargés de l'exécution saisissent aussitôt Josselin, qui implorait pitoyablement la miséricorde du roi. Celui-ci lui demanda d'avouer la vérité ; dans ce cas peut-être, il pourrait obtenir sa grâce.

Alors Josselin parla :

— Monseigneur, inutile de dissimuler. Ayez pitié de moi ! C'est la vérité, tout s'est passé comme l'a raconté ce chevalier. Mais, vous le savez bien, Olivier, mon fils, n'était pas encore né à cette époque.

— Vraiment ! dit le roi à Josselin, quelle abominable méchanceté ! S'il n'avait pas plu à Dieu de vous voir puni sur cette terre, il ne vous aurait pas laissé vivre si longtemps. Pour ce qui me concerne, vous n'éviterez pas le châtiment.

Et il éleva la voix pour commander à ceux qui procédaient aux exécutions de pendre le père et le fils sur-le-champ, et Raymondin s'avança pour dire :

— Majesté, je vous remercie pour avoir prononcé une juste sentence et établi mon bon droit dans votre cour. Mais, par pitié et miséricorde, je vous prie de bien vouloir m'accorder la vie d'Olivier. Il est valeureux, il n'est en rien responsable de la trahison, ce serait donc grand dommage qu'il meure. Il pourrait encore se comporter en homme de bien. Quant à son père, je le vois vieux et faible, et je vous prierai donc, pour ma part, de bien vouloir, sire, lui accorder votre grâce dès que mon héritage me sera rendu. Que les profits et les fruits qu'il en

la mise d'argent que il y pourra avoir, soit distribué a en faire uns prieuré et renter moines selon la quantité que la mise pourra souffrir raisonnablement, pour chanter perpetuelment pour l'ame du nepveu du roy. » Lors dist le roy a ses barons : « Seigneurs, veéz cy grant franchise **[33rb]** de ce chevalier qui prie que je respite ses ennemis de la mort, mais, par la foy que je doy l'ame de mon pere, ne Josselllins ne ses filz ne feront jamais trahison ne n'enchasseront gentil homme de mon païs. » Et lors les fist tous deux pendre et rendy a Remondin sa terre et lui donna la terre de Josselin tout entierement. Et Remondin l'en mercia et l'en fist hommage. La commença la feste grant et tint le roy grant court et noble et estoit moult joyeux de ce qu'il avoit recouvré un si noble homme en son païs, mais pour neant s'en esjoïst, car asséz brief verra que Remondin n'aura gueres de voulenté de demourer en Bretaigne car moult lui tarde de reveoir Melusigne.

En ceste partie dit l'ystoire que Remondin fu moult bien festiéz du roy de Bretaigne qui tint moult grant et noble court et honnourable pour l'amour de lui. Et firent les barons de Bretaigne moult grant joye de la venue de Remondin, especialment Alain, son oncle, et ses deux **[33va]** enfans, et cilz de son lignaige. Et lors vint Remondin au roy et lui dist : « Sire, je vous supply que il vous plaise que vous accordéz que je donne la baronnie de Leon, qui fu de Hervy mon pere, que Dieux face mercy, a Hervy, mon cousin. Et la terre aura recouvré le nom de son droit seigneur et vous le nom de vostre homme, car il est de la droicte ligne. » « Par foy, dist le roy [1], puisqu'il vous plaist il nous plaist bien. » Lors appella le roy Hervy car il l'amoit moult et lui dist : « Hervy, recevéz le don de la baronnie de Leon que voz cousins vous veult donner et m'en faictes hommage ! » Et cil si fist et remercia moult le roy et Remondin. Et lors appella Remondin Alain, son cousin, et lui dist :

1. dist Remondin, *corr. d'ap. A* 30v.

a tirés soient consacrés, en fonction de l'argent que l'on aura, à bâtir un prieuré pourvu de moines dont le nombre dépendra des sommes que l'on pourra raisonnablement dépenser. Ils chanteront perpétuellement pour le salut de l'âme du neveu du roi.

— Seigneurs, dit alors le roi à ses barons, voyez la belle générosité de ce chevalier ! Il me prie d'épargner la mort à ses ennemis ! Mais, au nom de la fidélité que je dois à l'âme de mon père, ni Josselin ni son fils ne commettront jamais plus de trahison ni ne chasseront de gentilshommes de mon pays.

Il les fit pendre tous les deux, puis il rendit sa terre à Raymondin et lui donna en plus l'intégralité de celle de Josselin. Raymondin l'en remercia et lui en fit l'hommage. Alors commencèrent de grandes festivités et le roi tint sa cour, éblouissante et solennelle. Sa joie était immense de voir revenir un homme de si haute condition dans son pays. Mais c'est une joie bien illusoire ! Il le verra bientôt, Raymondin n'aura guère envie de rester en Bretagne. Il lui tarde trop de revoir Mélusine.

Dans cet épisode de l'histoire, il est question de la cour, magnifique, solennelle et prestigieuse, que le roi de Bretagne avait réunie pour fêter dignement Raymondin qu'il aimait beaucoup. À son arrivée, les barons bretons l'accueillirent en manifestant vivement leur joie, surtout son oncle, ses deux fils et les hommes de son lignage. Raymondin s'avança alors vers le roi pour lui annoncer :

— Sire, je vous en supplie : veuillez, s'il vous plaît, m'autoriser à donner la baronnie de Léon, qui appartenait à mon père – Dieu l'ait en sa miséricorde – à Hervé, mon cousin. La terre aura ainsi recouvré le nom de son légitime seigneur et vous, le nom de votre vassal, car il appartient au lignage légitime.

— Ma foi, dit le roi, ce qui vous plaît nous plaît aussi.

Il appela alors Hervé, qu'il aimait beaucoup, et lui dit : « Hervé, recevez la baronnie de Léon que votre cousin veut vous donner et faites-m'en l'hommage. » Hervé le fit et remercia vivement le roi et Raymondin. Celui-ci

« Beaulx cousins, je vous donne la terre que le roy m'a donnee qui fu Josselin de Pont le Leon, faictes en au roy hommage ! » Et cilz l'en mercia a genoulx et en fist hommage au roy, lequel le receupt liement, mais les barons en prindrent moult fort a murmurer et dirent : « Par foy, cil chevalier n'est mie venu pour avarice en ce paÿs. Il a mis sa vie en aven-**[33vb]**-ture pour conquerre son heritaige, quant si tost s'en est dessaisiz, il convient qu'il ait grant richesse ailleurs. » Lors vint ly anciens chevaliers a Remondin et quant Remondin le vit, si lui dist que il se delivrast de faire ce que sa dame lui avoit commandé et il lui respondy : « Monseigneur, pour ce suiz je venus. » Et lors presenta au roy, de par sa dame, une moult riche couppe d'or ou il avoit moult de riches pierres et a tous les barons moult de riches joyaulx. Et s'esmerveilloit chascuns dont telle richesse pouoit venir, et dirent tuit que il convenoit que Remondin feust moult puissant et moult riches. Et lors renforça moult la feste et avoit Alain de Quemeniguingamp et ses deux filz si grant joye que nulz ne le pourroit penser. Mais encontre leur joye ot dueil le lignaige de Josselin de Pont le Leon [1] lesquelx n'oublierent mie la mort de leur cousin et de son filz, ainsi que vous orréz cy aprés. Et se taist l'ystoire quant a present de la feste et commence a parler de **[34ra]** Melusigne, comment elle gouverna entretant comme Remondin fu en ce voyage.

L'ystoire dit que entretant que Remondin fu en Bretaigne, Melusigne fist bastir la ville de Lusignen et fonder les murs sur la vive roche. Et la fit estoffer de fortes tours drues, machicolees et a terrace, et les murs machicoléz et alees au couvert dedens la muraille pour deffendre a couvert par les archieres autant bien par dehors comme par dedens, et parfons trencheiz et bonnes brayes. Et fist bastir entre le bourc et le chastel une forte

1. Josselin de Port, *corr. d'ap. A* 31r.

appela alors Alain, son cousin, pour lui dire : « Cher cousin, je vous donne la terre qui était à Josselin de Pont de Léon, et que le roi m'a donnée. Prêtez hommage au roi. » Alain le remercia à genoux et en fit hommage au souverain, qui reçut son serment avec joie. Pendant ce temps, les barons ne cessaient de murmurer : « Ce n'est pas la cupidité qui a poussé ce chevalier à venir dans notre pays. Il a risqué sa vie pour reconquérir son héritage et s'en est pourtant immédiatement dessaisi ! Il faut qu'ailleurs il ait bien des richesses. » C'est alors que le vénérable chevalier s'avança vers Raymondin. Dès qu'il le vit, celui-ci lui demanda de s'acquitter de ce que sa dame lui avait commandé. L'autre lui répondit : « Monseigneur, c'est la raison de ma venue. » Alors, au nom de sa dame, le chevalier offrit au roi une coupe en or d'une extraordinaire richesse, sertie de pierres précieuses, et à tous les barons il donna des joyaux éblouissants. Emerveillés, tous s'interrogeaient sur l'origine d'une telle fortune. La puissance et la richesse de Raymondin, disaient-ils, étaient sans aucun doute considérables. Les réjouissances prirent de l'ampleur. Alain de Guéméné-Guingamp et ses deux fils éprouvaient une joie sans bornes, inimaginable. Mais à cette joie répondait la douleur des hommes appartenant au lignage de Josselin de Pont de Léon. Ils n'avaient pas oublié la mort de leur cousin et de son fils ! Vous allez en entendre parler plus loin. Ici, l'histoire cesse de parler des festivités et commence à raconter comment Mélusine dirigea le pays pendant le périple de Raymondin.

Donc, pendant le temps que Raymondin passa en Bretagne, Mélusine fit bâtir la cité de Lusignan. Elle avait fait fonder ses murs sur la roche vive et fait garnir la cité de tours puissantes et serrées, avec mâchicoulis* et balcons. Les murs étaient également surmontés de mâchicoulis et, dans la muraille même, couraient des galeries couvertes afin que les archers défendent, à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle fit aussi creuser des fossés profonds et établir des braies* solides. Entre les

tour grosse, de tieules sarrasinoises a fort cyment, et estoient bien ly mur de la tour de .xvi. a .xx. piéz d'espéz, et la fist faire si haulte que les guettes qui estoient dedens veoient de tous coustéz qui venoit devers le fort en la ville, et y estably trompeurs qui trompoient quant ilz veoient aucun approuchier. Et sachiéz que tous les trencheiz d'entour le bourc furent esrachiéz la ou il en fu besoing, comme encores y est **[34rb]** apparant, et fist la dame nommer celle tour la Tour Trompe. Or retourne l'ystoire a parler du roy et de Remondin et de la feste que chascun faisoit de Remondin.

En ceste partie dit l'ystoire que moult fu grant la feste a Nantes et moult honnoura le roy Remondin et y fist on joustes et bohours esquelx Remondin se porta moult vaillaument. Et furent a la feste toutes les plus nobles dames du paÿs qui moult prisoient la contenance de Remondin et bien disoient qu'il estoit bien dignes de tenir un grant paÿs et moult s'esbahissoient de la grant richesse qu'ilz veoient de Remondin de jour en jour. Mais, qui qui face feste de Remondin, le chastellain de Derval, qui fu nepveu Josselin de Pont le Leon, fist tout le contraire, mais envoya soubdainement a tous ses proismes et qui estoient parent de Josselin, en eulx mandant comment la chose estoit alee de son oncle, et que ilz feussent a un certain jour que il leur manda a un recept qu'il avoit en la forest de Guerrande, et qu'il savoit bien **[34va]** que quant Remondin partiroit qu'il en yroit par asséz prez, car la plus grant partie du paÿs de Guerrande estoit a lui. Quant cilz ouirent les nouvelles, si furent moult doulens et se mirent ensemble bien deux cens hommes d'armes, armés de toutes pieces, et vindrent au recept ou le chastellain les avoit mandéz. Et le chastellain se party de la court sans prendre congié du roy ne de nul des barons, mais il laissa a la court .iii. de ses escuiers pour savoir quel chemin Remondin tendroit et que ilz lui feissent a savoir au recept dessus dit. Et ilz lui respondirent que si feroient ilz. Lors se party ly chas-

maisons du bourg et le château, elle fit élever une tour de tuiles sarrasines, puissante, épaisse et solidement cimentée. Ses murs n'avaient pas moins de seize à vingt pieds* d'épaisseur. Elle la fit s'élever à une telle hauteur que les guetteurs pouvaient voir de tous les côtés qui se dirigeait vers le fort à l'intérieur de la ville. Elle y installa des sonneurs de trompe qui sonnaient dès qu'ils voyaient quelqu'un approcher. Sachez également qu'on creusa les fossés pour entourer le bourg là où le besoin s'en fit sentir, on peut le voir encore aujourd'hui. La dame nomma cette tour « la Tour Trompe ». L'histoire revient maintenant au roi et à Raymondin et aux réjouissances que l'on faisait en son honneur.

Cet épisode en témoigne, à Nantes, la fête fut grandiose. Le roi témoigna à Raymondin l'immense estime dans laquelle il le tenait. On organisa des joutes et des tournois, Raymondin s'y comporta très brillamment. Les dames les plus nobles du pays assistaient à ces festivités. Elles appréciaient tout particulièrement la prestance de Raymondin, disant qu'il était bien digne de régner sur un grand royaume. Tous étaient impressionnés par la richesse considérable qu'il affichait jour après jour. Mais on pouvait bien lui faire fête, le châtelain de Derval, neveu de Josselin de Pont de Léon, lui, faisait tout le contraire. Il dépêcha hâtivement des envoyés à ceux de ses intimes qui étaient également parents de Josselin pour les informer du sort réservé à son oncle et leur demander de se réunir, le jour qu'il fixa, dans une demeure retirée qu'il avait dans la forêt de Guérande. Il savait bien, leur disait-il, que lorsque Raymondin quitterait le pays, il passerait très près de là, car la plus grande partie du pays de Guérande lui appartenait. Avisés de ces nouvelles, les parents de Josselin furent profondément affectés. Ils réunirent jusqu'à deux cents hommes d'armes, armés de toutes pièces, puis ils rejoignirent le domaine où le châtelain les avait convoqués. Quant à lui, il quitta la Cour sans même prendre congé du roi ni d'aucun baron. Il y laissa toutefois trois de ses écuyers, à charge de venir l'informer, dans le domaine en question, du chemin que prendrait Raymondin. Ils acceptèrent de le faire. Le

tellains et chevaucha tant qu'il vint au recept ou il trouva ceulx de son lignaige que il avoit mandéz. Et leur compta toute l'aventure et comment Jossellins et ses filz avoient esté pendus et qu'ilz avoient enpensé d'en faire : ou de lui vengier de Remondin qui lui avoit pourchacié cest ennuy et a eulx fait si grant blasme et si grant hontage, ou de le laissier en ce party. Lors respondi, pour tout le lignaige, un moult **[34vb]** estous chevalier qui fu filz du cousin germain de Jossellin : « Chastellains, nous voulons bien que vous sachiéz que ainsi ne demourra pas, car nous sommes tous en voulenté de mettre mort cellui qui nous a fait si grant vitupere et si grant deshonneur. » « Par foy, dist ly chastellains, or tien je bien a emploié l'onneur et le bien que Jossellins, mes oncles, vous a fait ou temps passé. Et je vous mettray temprement en lieu ou nous pourrons bien acomplir nostre voulenté de cellui qui ce hontaige nous a fait, car, de quelque cousté qu'il ysse du païs de Bretaigne, il ne nous puet eschapper, car nous y avons bonnes espies qui le nous vendront annoncier quant temps sera. » Et ceulx respondirent tous d'une voix : « Beneiz soyéz vous ! Et sachiéz, quelque priz qu'en doie advenir, ceste emprise sera achevee et occirons le faulx chevalier qui ce domage nous a fait et de ceste honte ! » Cy se taist l'ystoire a parler d'eulx et recommence a parler du roy et de Remondin, comment il se departy du roy et de la baronnie et s'en vint **[35ra]** a Leon en la forteresse qui fu de Hervy de Leon, son pere, que il avoit donnee a Hervy, son cousin.

L'ystoire dit que la feste dura a Nantes bien .xv. jours ou plus. Et ne vous sauroye raconter toute l'onneur que le roy breton et toute sa baronnie firent a Remondin. Et m'en tairay pour cause de briefté. Remondin print congié du roy et des barons et mercia moult le roy de la bonne justice que il lui avoit faicte en sa court et se party moult honnourablement d'eulx tous, et sachiéz que le roy et pluseurs des barons furent doulens de sa departie. Ainsi se party Remondins o lui Alain, son

châtelain partit et galopa jusqu'à la maison retirée où il trouva réunis les membres de son lignage qu'il avait fait venir. Il leur fit le récit de toute l'affaire, leur racontant comment Josselin et son fils avaient été pendus, et leur dit qu'il fallait réfléchir à ce qu'il convenait de faire : soit venger Josselin du traitement odieux que lui avait infligé Raymondin et le punir pour les reproches méprisables et honteux qu'il leur avait adressés, soit laisser la situation en l'état. Alors, un chevalier présomptueux, fils du cousin germain de Josselin, prit la parole au nom de l'ensemble du lignage :

— Châtelain, nous tenons à vous faire savoir que l'affaire n'en restera pas là, car nous sommes tous fermement décidés à supprimer celui qui nous a adressé des reproches si scandaleux et si déshonorants.

— Certes, dit le châtelain, je peux le voir : les avantages et les biens que mon oncle Josselin vous avait donnés jadis ont bien servi. Je vous trouverai promptement un endroit où il nous sera facile de faire ce que nous voudrons de celui qui nous a infligé une telle honte. Il peut sortir de Bretagne par le côté qu'il veut, il ne nous échappera pas, car nous avons des espions avisés qui viendront nous alerter en temps voulu.

— Soyez béni, répondirent-ils, d'une voix unanime. Quel que soit le prix à payer, soyez-en sûr, nous mènerons à bien cette opération et tuerons le perfide chevalier, source de ce préjudice et de cette honte.

L'histoire cesse de parler d'eux et retourne au roi et à Raymondin pour rapporter comment il quitta le souverain et les barons. Il se rendit à la forteresse de Léon qui avait été à Hervé de Léon, son père, et qu'il avait donnée à son cousin, Hervé.

Les festivités de Nantes, d'après l'histoire, se prolongèrent plus de quinze jours. Je ne saurais exprimer toute l'estime que le roi des Bretons et ses barons témoignèrent à Raymondin. Je me tairai pour faire bref. Raymondin prit congé du roi et des barons non sans remercier infiniment le souverain pour la juste sentence qu'il avait prononcée en sa faveur à sa cour. Il les quitta en leur témoignant tout son respect, laissant le roi et nombre de ses barons dans l'affliction. À bride abattue, Raymondin

oncle, et ses deux enfans et ceulx de leur lignaige et s'en vont fort chevauchant vers Leon, mais l'ancien chevalier estoit venus devant et avoit fait tendre tentes et paveillons et tout ordonner comme mestier estoit. Remondin et ses oncles et ses enfans et les plus prouchains de son lignaige logierent ou chastel et les autres au bourc. Et fu la feste grant et **[35rb]** donna Remondin a tous les barons qui la furent moult de riches dons. Mais quant le peuple du païs sçot que cellui qui estoit filz de leur droit seigneur estoit venus, si furent moult joyeux et lui firent grans presens a l'usaige du paÿs, comme de vin, de bestail, de poissons, de poulaille, de foings et d'avoines et de moult d'autres choses. Et estoient moult liéz, puisqu'il ne plaisoit a Remondin a demourer ne a tenir la terre, quant ilz estoient receuz en la droicte ligne de leur seignourie et hors de la lignie Josselin. Remondin les remercia moult de leurs presens et leur pria et commanda qu'ilz feussent bon et loyal subgiéz a Hervy, a qui il avoit donné la terre, et ilz dirent que si feroient ilz. Et se taist l'ystoire a parler d'eulx et parole des espies qui estoient la mesmes dont l'un se party et s'en ala vers le recept ou le chastellain et le lignaige Jossellin estoit. Et les autres deux demourerent pour savoir quel chemin Remondin tendroit.

En ceste partie dit l'ystoire que Remondin **[35va]** se party o ceulx de son lignaige de Leon et s'en vint a Quemeniguigamp la ou la feste renforça moult grant. Et la voult Remondin prendre congié de son lignaige, mais ilz y mistrent le plus grant remede que ilz porent afin que il demourast encores et le firent demourer oultre sa voulenté bien .viii. jours, mais il faisoit le plus que il pouoit bonnement leur plaisir. Et en ce party vagant vint a Hervy, le filz Alain, un homme trespassant qui venoit de Guerrande et avoit passé par le recept ou ly chastellains estoit, et avoit entendu par aucuns des varléz d'icellui chastellain qu'ilz actendoient gens a qui ilz ne vouloient point de bien, mais il ne lui avoit pas descouvert qui ilz aguettoient. Et cest affaire compta a Hervy. Quant Hervy l'entendy, il print tantost un de ses

et son oncle, Alain, accompagné de ses deux enfants et des membres de leur lignage, chevauchèrent vers Léon. Mais le vénérable chevalier les précédait et avait déjà fait dresser tentes et pavillons et installer le camp comme il se doit. On logea Raymondin, son oncle, ses fils et les hommes les plus proches du lignage au château ; les autres, dans le bourg. Au cours des réjouissances, qui furent brillantes, Raymondin fit présent de splendides cadeaux à tous les barons. Mais, quand les gens du pays apprirent que le fils de leur seigneur légitime était dans les murs, leur joie fut sans bornes. Ils lui offrirent des présents de prix, selon la coutume du pays : vin, bétail, poissons, volailles, foin et avoine et bien d'autres choses ! Dans la mesure où Raymondin ne souhaitait pas rester ni disposer de sa terre, ils étaient tout de même très contents de retrouver la lignée seigneuriale légitime, échappant aux parents de Josselin. Raymondin les remercia sincèrement de leurs cadeaux, puis il les pria et même leur commanda d'être les bons et loyaux sujets d'Hervé, à qui il avait donné la terre. Ils acquiescèrent tous. Cessant de parler d'eux, l'histoire s'intéresse aux espions présents justement à Léon. L'un d'eux partit pour se rendre vers le domaine où l'attendaient le châtelain et les hommes du lignage de Josselin, les deux autres restèrent là pour savoir quelle direction Raymondin allait prendre.

Selon l'histoire, donc, Raymondin s'en alla, escorté des membres de son lignage du Léon pour se rendre à Guéméné-Guingamp où les réjouissances redoublèrent. Là, Raymondin souhaita prendre congé de ses compagnons mais ils usèrent de nombreux expédients pour l'obliger à rester plus longtemps et, contre sa volonté, huit jours au moins. Quant à lui, il faisait tout ce qu'il pouvait pour leur être agréable. C'est dans ces circonstances qu'un vagabond, qui passait par là, vint voir Hervé, le fils d'Alain. Il arrivait de Guérande et, traversant l'endroit où le châtelain s'était retiré, il avait entendu dire, par certains de ses domestiques, qu'ils attendaient des gens à qui ils ne souhaitaient guère de bien. Mais il ne lui avait pas révélé l'identité de ceux qu'ils guettaient ainsi. Le vagabond rapporta cette histoire à Hervé qui,

escuiers, l'envoya vers ledit lieu a savoir quelz gens c'estoient. Et cil qui fu diligens fist tant qu'il congnut la plus grant partie de ceulx qui y furent et quelle quantité ilz estoient. Et retourna a Hervy et **[35vb]** lui compta ce qu'il avoit trouvé et que ilz estoient bien de .v^{c}. a .vi^{c}. combatans. Quant Hervy l'entendy, si lui deffendy qu'il n'en parlast a personne et lors appella son frere Alain et aucuns des plus notables de leur lignaige et leur compta cest affaire. « Par foy, dirent cilz, nous ne savons que penser qu'ilz tendent a faire sinon qu'ilz se veulent vengier de Remondin, nostre cousin, ou de nous mouvoir guerre sur ceste querelle, mais toutesfoiz il est bon de y pourveoir de remede. Mandons de noz amis et nous tenons secretement ensemble et verrons quel conroy ilz prendront, afin que, se ilz viennent sur nous, que ilz ne nous treuvent point a descouvert. Et aussi, se Remondin se part, que il ne soit pas souspriz d'eulx, car, se ilz ont entencion de lui mal faire, ce n'est que de lui oster sa vie. » « Par foy, dit ly autre, il ne dit que verité. Or nous delivrons de faire nostre mandement si brief et si celeement que on ne le saiche se le moins non que pourra. » **[36ra]** Et ainsi le firent ilz. Et orent dedens le second jour jusques a .iiii^{c}. hommes d'armes, que de leur lignaige que aliéz, et les firent logier en un bois ou moult pou de gens les sceurent. Or advint que Remondin ne voult plus demourer et print congié de Alain, son oncle, liquelz demoura a Quemeninguigant, moult doulens de sa departie. Et ses deux enfans le convoierent et grant foison de leur lignaige. Et, comment qu'il feust, ne le vouldrent laissier et fesoient tous jours traire avant leurs gens sur costé. Et alerent tant avant que ilz approuchierent a une lieue prez de la forest ou le recept au chastellain estoit, qui par ses espies sçot leur venue et le dist a ses parens, disant : « Or verra on qui oncques ama Josselin, mon oncle, ne son filz Olivier ! Il le devra cy monstrer a vengier leur mort. Cy pouons a un seul coup avoir tout le lignaige et cellui qui telle honte nous a faicte. » Et

dès qu'il en fut informé, ordonna à l'un de ses écuyers de partir sur-le-champ vers l'endroit en question afin de savoir de qui il s'agissait. L'écuyer était zélé, il ne tarda pas à découvrir l'identité de la majorité de ceux qui épiaient ainsi et leur nombre. Il retourna alors faire part à Hervé de ses découvertes, précisant qu'il y avait bien là cinq à six cents combattants. Après l'avoir entendu, Hervé lui interdit d'en parler à qui que ce soit, appela son frère Alain et certains des hommes les plus éminents de leur lignage et leur rapporta l'affaire.

— Ma foi, dirent-ils, nous ignorons leurs intentions sinon qu'ils veulent se venger de Raymondin, notre cousin, ou bien nous faire la guerre à la suite des démêlés qui les ont opposés. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire d'y remédier. Appelons nos amis et réunissons-nous secrètement. Nous verrons alors les dispositions que prendront nos adversaires. Ainsi, au cas où ils nous viendraient dessus, nous serions à couvert ; par ailleurs, si Raymondin partait, il ne serait pas pris par surprise. S'ils ont l'intention de lui faire du tort, ce ne peut être qu'en lui ôtant la vie.

— Certes ! fit un autre, c'est bien dit. Hâtons-nous de lever des troupes si rapidement et si secrètement qu'on en sache le moins possible.

C'est ce qu'ils firent. En moins de deux jours, ils avaient réuni jusqu'à quatre cents hommes d'armes, de leur lignage comme de leurs alliés. Ils les dissimulèrent dans un bois ; très peu de gens surent qu'ils y étaient. De son côté, bien décidé à ne pas rester sur place, Raymondin prit congé d'Alain, son oncle, qui resta à Guéméné-Guingamp, très affligé par son départ. Ses deux enfants et une foule d'hommes de leur lignage escortèrent Raymondin. Et, contre son gré, ils ne le laissaient pas seul et le faisaient précéder de leurs gens, sur les flancs. Finalement, ils ne furent plus qu'à une lieue* de la forêt où se trouvait le domaine du châtelain. Informé par ses espions, celui-ci savait qu'ils arrivaient. Il dit alors à ses parents : « On va voir maintenant qui a jamais aimé Josselin, mon oncle, et son fils, Olivier. Il devra le prouver en vengeant leur mort. D'un seul coup, nous pouvons avoir toute la parenté de nos ennemis et

cilz lui respondent que ja pié n'en eschappera **[36rb]** que tout ne soit mort. Mais si comme le proverbe dit : « tel cuide vengier sa honte qui l'accroist ». Ainsi fut il du chastellain et de ses parens. Et en cependant vint ly anciens chevaliers a Remondin et lui dist : « Sire, il est mestiers que vous chevauchiéz par ceste forest tous arméz, vous et voz gens, par ordonnance, car le lignaige de Josselin que vous avéz destruit ne vous aiment pas. Si vous pourroient tost porter dommage, se ilz vous trouvoient desgarny, et ly cuers me dist que nous les trouverons asséz tost. » Ja s'estoient arméz Hervy et Alain et leur lignaige et avoient envoiéz leurs gens devant en embusche, a moins de demy lieue du recept. Dont, quant Remondin ot fait armer ses gens et ot mis le pennon au vent, et voit que ceulx de son lignaige estoient tuit arméz, si ne sçot que penser. Et les autres aussi ne savoient pas pour quoy Remondin si s'estoit arméz et ses gens aussi, mais ilz lui dirent lors toute la verité, et comment ilz avoient **[36va]** ja envoyé devant .iiii.[c] bacinéz pour lui garder encontre leurs ennemis. « Par foy, dist Remondin, ceste courtoisie ne doit pas estre mise en oubli et ne sera elle ou temps avenir, se vous avéz besoing de moy. » Et en ce party chevaucherent tant qu'ilz entrerent en la forest. Et faisoit moult bel veoir Remondin chevauchier devant, le baston ou poing, mettre ses gens en ordonnance. Et atant se taist l'ystoire de lui et parole du chastellain et de ses parens, qu'ilz firent.

(Dessin : choc de chevaliers dans une forêt.)

Comment Remond et ses parens desconfirent le chastellain et ses aliéz et autres parens de Josselin de Pont le Leon.

[36vb] L'ystoire dit que le chastellain estoit en son recept et attendoit l'espie qu'il avoit derrenierement envoyé a savoir mon quant Remondin entreroit en la forest. Et il exploita tant qu'il les vit approuchier, lors

l'homme qui nous a infligé un tel déshonneur. » Tous répondent que rien ni personne n'en échappera, tous mourront. Toutefois, comme dit le proverbe, « qui croit venger sa honte l'accroît ». C'est bien ce qui arriva au châtelain et à ses parents. Pendant ce temps, le vénérable chevalier vint voir Raymondin et lui dit : « Monseigneur, pour traverser cette forêt, il est indispensable que vous vous armiez, vous et vos hommes, et que vous restiez en bon ordre. En effet, le lignage de Josselin, que vous avez anéanti, ne vous aime pas. Ses hommes pourraient bien vous faire du tort s'ils vous trouvaient sans protection. Mon cœur me le dit : nous allons rapidement les rencontrer. » Déjà équipés, Hervé, Alain et les hommes de leur famille avaient envoyé un détachement en embuscade à moins d'une demi-lieue* du domaine. En conséquence, après avoir fait armer ses gens et déployer l'étendard, Raymondin fut très perplexe quand il vit ses parents armés de pied en cap. Eux-mêmes ignoraient également la raison pour laquelle Raymondin et ses hommes étaient déjà équipés. Alors ils lui apprirent toute la vérité : ils avaient envoyé en avant-garde quatre cents bassinets* pour assurer sa protection contre ses ennemis. « Vraiment, fit-il, cette bienveillance ne doit pas être oubliée, et elle ne le sera pas si, un jour, vous avez besoin de moi. » Ils galopèrent ainsi jusqu'à ce qu'ils pénètrent dans la forêt. Quel beau spectacle de voir Raymondin chevauchant à la tête de ses hommes, bâton de commandement au poing et disposant ses troupes en bon ordre ! L'histoire cesse ici de s'intéresser à lui et parle des agissements du châtelain et de ses parents.

Comment Raymond et ses parents défirent le châtelain, ses alliés, et d'autres parents de Josselin de Pont de Léon.

Selon l'histoire, le châtelain attendait dans sa demeure l'espion fraîchement envoyé pour savoir quand Raymondin allait entrer dans la forêt. L'espion s'employa si bien que, finalement, il les vit approcher avec sa troupe.

retourna au recept et dist au chastellain : « Sire, veéz les cy venir. » Quant le chastellain l'entendy si s'escria en hault : « A cheval, a cheval ! Qui oncques ama Jossellin de Pont le Leon mon oncle ne son filz Olivier, si me suive ! » Et lors monta chascuns et furent acreuz qu'ilz furent bien .viii[c]. combatans, et se mirent au chemin parmy la forest a l'encontre de Remondin. Et passerent par devant l'embusche ou estoient ceulz que Hervy et ses parents avoient envoyéz devant, lesquelx les laissierent passer sans eulx descouvrir, puis se mirent apréz eulx au chemin. Et cilz chevauchierent tant qu'ilz encontrerent Remondin et sa route, mais quant ilz les virent arméz et chevauchier en ordonnance, si furent tous esbahiz, mais en celle premiere route ne **[37ra]** estoient que les varlés et environ cent hommes d'armes, si les escrierent : « A la mort ! Mal accointastes oncques cellui qui nous a fait la honte et le dommage de Josselin, nostre cousin. » Quant cilz l'entendirent, si se mettent a part et font sonner la trompette. Et cilz leur courent sus et firent grant dommage des gens Remondin ainçois que Remondin y peust venir, lyquelz venoit a desray de cheval, tant qu'il pouoit courre. Et se fiert oultre ses ennemis, lance baissiee, et porte le premier qu'il encontre a terre et puis traist l'espee et fiert a dextre et a senestre, et porte a ses ennemis moult de dommage. Mais quant le chastellain le voit, si fu moult doulens et le monstre a trois de ses cousins germains, disant : « Veéz vous la le chevalier par qui la honte est avenue a nostre lignaige ? Se nous estions delivréz de cestui cy, le remenant ne pourroit gueres durer. » Lors poingnent tous trois a lui, les lances abaissiees. Les deux l'enferrent sur le comble de l'escu et ly autre en la couppe du bacinet, et tant rudement le fierent qu'ilz portent lui et le cheval **[37rb]** par terre et passerent oultre. Mais il point le cheval de l'esperon, qui fu fort et viste, et le cheval se remet sur ses genoulx et ressault en piéz legierement que oncques n'en perdy estrier ne espee de la main. Et retourne sur le chastellain et le fiert de l'espee sur le

Alors, il rebroussa chemin pour aller prévenir le châtelain : « Monseigneur, les voici qui viennent ! » Le châtelain l'entendit et s'exclama haut et fort : « À cheval, à cheval ! Tous ceux qui ont aimé Josselin de Pont de Léon, mon oncle, et son fils, Olivier, suivez-moi ! » Tous se mettent en selle et, avec le renfort, ce sont environ huit cents combattants qui, traversant la forêt, se dirigeaient vers Raymondin. Ils passèrent devant les hommes placés en embuscade par Hervé et ses parents. Ceux-ci restèrent à couvert avant de les talonner, en suivant leur chemin. Et, finalement, les hommes de Josselin heurtèrent Raymondin et sa troupe. Leur stupéfaction fut immense quand ils les découvrirent tous en armes et dans un ordre impeccable. Leur avant-garde n'était composée que de valets et d'une centaine d'hommes d'armes environ. Ils se mirent à interpeller leurs adversaires : « À mort ! Malheur à vous qui soutenez le responsable de la honte et du tort infligés à notre cousin, Josselin ! » Entendant cela, les autres se rangèrent à l'écart et firent sonner la trompette. Les partisans du châtelain lancèrent la charge et causèrent de lourdes pertes aux gens de Raymondin avant son arrivée sur place. Mais le voici venir à bride abattue, porté par son cheval fougueux. Il se jette parmi ses ennemis, lance baissée, envoyant à terre le premier qu'il touche, tire son épée et frappe de droite et de gauche, infligeant de sérieux dommages à ses ennemis. Très contrarié par ce qu'il voit, le châtelain le désigne alors à trois de ses cousins germains : « Voici le chevalier coupable de la honte qui s'est abattue sur notre lignage ! Si nous pouvions nous en débarrasser, le reste de sa troupe ne résisterait guère. » Tous trois se précipitent alors sur lui, lances baissées. Deux d'entre eux viennent le frapper sur le haut de l'écu, le troisième sur la calotte du bassinet*. Ils cognent avec une telle vigueur qu'ils jettent au sol le cavalier et sa monture avant de s'éloigner en filant. Mais le cheval de Raymondin est puissant et vif, et dès que Raymondin l'éperonne, il se remet sur ses genoux, puis saute, droit sur ses pattes, avec une telle légèreté que Raymondin ne perd ni ses étriers ni son épée. Il revient vers le châtelain et lui assène sur le

bacinet, si rudement a ce que le bras fu fort et l'espee pesant qu'il fu si estourdiz qu'il perdy les estriers ambedeux et lui vola l'espee de la main. Et au passer le hurte de l'espaule telement qu'il vola du cheval a terre. Et la presse commença si grant qu'il fu tous deffouléz des piéz des chevaulx. La commença la bataille grant et y ot grant dommage d'un léz et de l'autre. Atant est venus ly anciens chevaliers et Hervy et Alain pelle melle. La ot dure meslee et moult aspre, la fait Remondin moult d'armes et moult dommage ses ennemis. Mais ly chastellains est yssus de la presse, et lui ont baillié ses gens un fort cheval et il y monte. La renforça grant la bataille car, quant sa gent le virent remonté, ilz reprindrent grant cuer et se combatirent moult aspremement. Et y ot moult de mors et de **[37va]** navréz et d'une part et d'autre. Et sachiéz que Remondin et ses gens soutenoient grant féz, car leur adverse partie estoit moult forte et moult bien se combatirent vaillaument. Mais l'embusche Hervy leur vint par derriere, et les assaillirent de tous léz si aspremement qu'ilz ne sceurent que faire. Ne ilz ne se pouoient deffendre, ne ilz ne pouoient fuir. Et la fu prins ly chastellains et renduz a Remondin qui le commande a garder a l'ancien chevalier et a .iiii. de ses hommes, et furent tous les autres en pou de heure pris et mis a mort[a]. Et s'en vindrent au recept et lors dit Remondin a ses parens : « Seigneurs, je vous doy bien mercier du noble secours que vous m'avéz fait a ceste journee, car je sçay bien, se ne feust l'aide de Dieu et de vous, ces traitteurs m'eussent mis mort en trahison. Or regardons qu'il en est bon a faire. » « Par foy, sire, dist Hervy, or en faictes vostre voulenté. » « Je vous diray, dist

bassinet* un coup terrible. Son bras est puissant, son épée est lourde, et son adversaire complètement étourdi par ce choc en perd ses deux étriers ainsi que son épée, qui lui vole des mains. Puis, passant devant le châtelain, Raymondin le heurte si violemment de l'épaule qu'il voltige du cheval et tombe à terre. La mêlée devient plus dense et il est piétiné par les sabots des chevaux. Le combat s'intensifie et, de part et d'autre, les pertes sont considérables. Sur ces entrefaites, arrivent ensemble le chevalier âgé, Hervé et Alain. Alors l'engagement devient particulièrement dur et terriblement rugueux, alors Raymondin réalise des exploits terribles et inflige à ses ennemis de terribles pertes. Cependant, le châtelain a réussi à s'extraire de la masse des combattants, ses gens lui tendent une puissante monture, il se remet en selle. Le virulence du combat augmente encore. Car voyant le châtelain de nouveau à cheval, ses hommes reprennent courage et, fortement résolus, repartent au combat. Que de morts et de blessés, de part et d'autre ! Raymondin et les siens, sachez-le, réalisent d'extraordinaires faits d'armes contre un puissant adversaire qui se bat vaillamment. Mais voici que surgissent les hommes qu'Hervé a placés en embuscade. Ils fondent sur les arrières de leurs ennemis, les attaquent ensuite de tous côtés, si vigoureusement qu'ils ne savent plus comment s'en sortir : ils ne peuvent se défendre, ils ne peuvent fuir. C'est alors que le châtelain est capturé et conduit devant Raymondin qui le fait garder étroitement par le vénérable chevalier et quatre de ses hommes. En peu de temps, tous les autres sont vaincus et tués. Raymondin et ses parents se rendent alors dans la maison retirée du châtelain. Là, Raymondin s'adresse à eux :

— Seigneurs, je vous dois de sincères remerciements pour le généreux secours que vous m'avez porté pendant ce combat. J'en suis bien conscient, sans l'aide de Dieu, sans la vôtre, ces traîtres m'auraient perfidement assassiné. Considérons maintenant ce qu'il convient d'en faire.

— Ma foi, seigneur, dit Hervé, faites-en ce que vous voulez.

Remondin, que nous ferons. Faisons pendre tous ceulx qui sont du lignaige Josselin **[37vb]** environ ce recept,et le chastellain et les autres nous envoierons au roy de Bretaigne pour tesmoingnier la trahison qu'ilz nous ont faicte. Si en preingne tele punicion qu'il lui plaira. » « Par foy, dirent trestuit, vous dictes bien. » Lors furent serchié tuit ly prisonnier et furent penduz aux fenestres et aux huys et tout environ le recept tuit cilz qui estoient du lignage Jossellin. Et firent tous les autres lier et le chastellain, et les enmena Alain, a trois cens hommes d'armes a Vennes, devers le roy qui la estoit retraiz. Et lui presenta Alain le chastellain et tous les autres et lui compta toute l'aventure et lui dist comment Remondin se recommandoit a sa bonne grace et qu'il ne lui voulsist desplaire s'il avoit prins vengence des traitres qui l'avoient voulu murtrir en trahison et qu'il lui envoyoit le chastellain et les autres pour savoir la verité du fait, et qu'il en prenist la punicion a sa voulenté. « Comment, dist ly roys, damp chastellains, comment fustes vous si har-**[38ra]**-diz de faire tel oultraige ne tel trahison pour la raisonnable justice que nous avons fait faire en nostre royaume, veu et consideré la grant trahison que Josselins, vos oncles, recongnut qu'il avoit fait ? Par Dieu, vous feustes moult oultrecuidiéz. Et c'est a bon droit s'il vous en est mesavenu. » « Haa, noble roy, dist ly chastellains, preingne vous pitié de moy, car la grant yre que j'avoye de la deshonneur que Remondin avoit fait a nostre lignaige le m'a fait faire. »

« **P**ar mon chief, dist ly roys, "c'est mauvaise compaignie que de traitours" ! "Il fait bon fermer estable avant que le cheval soit perdu." Sachiéz que jamais ne vouldréz occire noble homme en trahison, car je ne mengeray jamais tant que vous seréz penduz avec vostre oncle et tous ceulx qui cy ont esté admenéz. » Et lors les fist le roy pendre et envoya le chastellain a Nantes et la fu penduz empréz son oncle et Olivier, son cousin. Ainsi garda le roy des Bretons justice en son temps. **[38rb]** Et se taist l'ystoire de lui et repaire a Remondin et a ses parens.

— Je vais vous le dire, répondit Raymondin. Faisons pendre tous ceux qui appartiennent au lignage de Josselin autour de cette demeure et envoyons au roi de Bretagne le châtelain et les autres pour qu'ils portent témoignage de leur trahison à notre égard. Que le roi leur inflige la punition qui lui plaira.

— Certes, répondirent-ils tous, voilà des paroles justes.

On rassembla alors tous les prisonniers. Les membres du lignage de Josselin furent tous pendus aux fenêtres, aux portes et autour de la maison. Escorté de trois cents hommes d'armes, Alain conduisit les autres, ainsi que le châtelain, tous attachés, à Vannes où le roi s'était retiré. Alain fit avancer devant le roi le châtelain et tous les autres, en lui faisant le récit des événements. Il lui dit que Raymondin se recommandait à sa haute bienveillance et lui demandait de ne pas prendre ombrage s'il s'était vengé lui-même des traîtres qui avaient voulu le tuer sournoisement ; il lui envoyait le châtelain et les autres pour qu'il apprenne toute la vérité et qu'il leur inflige le châtiment qu'il voudrait.

— Comment, dit le roi, seigneur châtelain, comment avez-vous pu avoir l'audace de commettre un tel outrage, comment avez-vous osé accomplir une telle trahison et un tel forfait à cause du légitime verdict que nous avions prononcé, dans notre royaume, vue et considérée la grande trahison que Josselin, votre oncle, avait dûment reconnue ? Par Dieu, vous avez vraiment dépassé toutes les bornes et bien mérité votre infortune !

— Ah ! noble roi, dit le châtelain, ayez pitié de moi ! Le déshonneur que Raymondin a infligé à notre lignage a allumé en moi cette violente colère qui m'a fait agir ainsi.

— Sur ma tête ! rétorqua le roi, comme disent les proverbes : « Mauvaise est la compagnie du traître » et « Etable fermée vaut mieux que cheval perdu ». Jamais plus, je vous prie de le croire, vous n'aurez envie d'assassiner lâchement un homme noble ! Je ne mangerai pas tant que vous ne serez pendu avec votre oncle et tous ceux qui vous accompagnent ici.

Alors le roi les fit pendre avant d'envoyer le châtelain à Nantes où il fut pendu aux côtés de son oncle et d'Olivier, son cousin. C'est ainsi que, de son temps, le roi

Or dist l'ystoire que, quant Alain fu repairié au recept et il ot compté a Remondin et aux autres ce que le roy de Bretaigne avoit fait. Ilz dirent que le roy avoit fait comme vaillans roys et loyaulx justiciers. Lors appella Remondin Hervy et Alain et ceulx de son lignaige, et dist a Hervy et a Alain : « Beaulx cousins, je vous enjoing que vous faciéz fonder une prieuré de la Trinité de .viii. moines, et renter pour chanter tous les jours pour l'ame de mon pere, pour le nepveu du roy et pour ceulx qui sont trespasséz ceste fole emprise. » Et cilz distrent que ce feroient ilz. Et leur pria Remondin comment ilz le recommandassent au roy de Bretaigne et aux barons et a Alain, leur pere, et print congié d'eulx, dont ilz furent moult doulens de ce qu'il ne les laissa plus avant aler. Et sachiéz que au partir menerent les deux freres moult grant douleur, non contretant il convint que ilz se partissent **[38va]** et s'en vont vers Quemeninguingant, et Remondin s'en vint en Guerrande la ou il fu moult bien receuz. Et se taist l'ystoire a parler de lui et recommence a dire comment Hervy et Alain prindrent congié de leur lignaige et vindrent a leur pere.

L'ystoire dit que Hervy et Alain prindrent congié de leur lignaige et vindrent a leur pere et lui compterent toute l'aventure du chastellain et comment ilz s'estoient partiz de leur cousin et comment il leur ot enjoint de faire la prieuré. « Par foy, dist Alain, or est bien le paÿs de Bretaigne essarpéz de la lignie Josselin ! Dieux en ait mercy des ames, combien que ilz ne nous amassent onques ! Beaulx enfans, je vous diray que vous feréz : vous yréz au roy et lui requerréz qu'il vous doint une place pour ediffier la prieuré et lui dictes comment vostre cousin le vous a enjoint, et je croy qu'il vous en fera bonne responce. » Et ceulx respondirent que si feroient ilz. Lors se partent de leur pere et ont tant chevauchié qu'ilz vindrent a Vennes et trouverent que le roy s'estoit party et estoit aléz **[38vb]** a Senselio pour soy deduire a la chasse. Et cilz remontent a cheval et

des Bretons maintint la justice. L'histoire ne parle plus de lui, elle retourne à Raymondin et à ses parents.
Elle rapporte ici qu'Alain regagna le domaine du châtelain où il raconta à Raymondin et à ses compagnons ce qu'avait fait le roi. Tous dirent qu'il avait agi en digne souverain et en juge loyal. Raymondin fit alors appeler Hervé, Alain et ceux de son lignage. Il s'adressa alors à Hervé et à Alain : « Mes chers cousins, je vous prie instamment de fonder un prieuré en l'honneur de la Sainte Trinité. Vous y installerez huit moines que vous entretiendrez pour qu'ils chantent quotidiennement pour le salut de l'âme de mon père, pour celle du neveu du roi et pour celles des hommes que la mort a frappés au cours de ces événements insensés. » Ils répondirent qu'ils le feraient. Raymondin les pria alors de le recommander au roi de Bretagne, à ses barons et à Alain, leur père. Puis il prit congé. Ils furent très affligés quand il leur demanda de ne pas aller plus avant. À l'instant du départ, la douleur des deux frères, croyez-moi, fut poignante. Cependant ils durent partir et ils prirent le chemin de Guéméné-Guingamp. Quant à Raymondin, il se rendit à Guérande où il fut très bien reçu. L'histoire se tait à son sujet et s'intéresse de nouveau à Hervé et à Alain, racontant comment ils quittèrent leur lignage et rejoignirent leur père.
D'après le récit, Hervé et Alain saluèrent leur lignage et vinrent retrouver leur père à qui ils racontèrent toute l'affaire du châtelain, précisant dans quelles circonstances ils avaient quitté leur cousin et son exigence de faire fonder un prieuré. « Ma foi, dit Alain, voilà la Bretagne bien débarrassée des parents de Josselin. Dieu ait pitié de leurs âmes, même s'ils ne nous avaient jamais aimés ! Mes chers enfants, je vais vous dire ce que vous allez faire. Vous irez voir le roi et lui demanderez un terrain pour édifier le prieuré. Dites-lui que votre cousin l'a exigé, je suis sûr que sa réponse sera favorable. » Après avoir approuvé ce projet, ils quittèrent leur père et chevauchèrent un bon moment jusqu'à Vannes. Le roi n'y était pas. Il était à Suscinio où il chassait pour se distraire. Ils se remirent en selle, se dirigèrent vers le port, le dépassèrent et pénétrèrent dans la forêt. Ils

vindrent au port et passerent et entrerent en la forest et cheminerent tant que ilz vindrent au chastel et trouverent que le roy estoit ou parc aléz chassier, et les deux freres vont aprés. Et treuvent le roy dessoubz un arbre, sus un estang ou il attendoit le cerf que ly chien achassoient. Les deux freres se trairent a part pour ce que ilz ne vouloient pas destourber le roy a veoir son deduit, lequel le perceut bien et leur en sçot moult bon gré. Atant es vous venu le cerf, qui s'en vint ferir en l'estang. Et la fu prins par force de chiens et trait hors de l'eaue, et en fu faicte la cuirie et donné le droit aux chiens. Lors se trayent Hervy et Alain avant et saluerent le roy et firent bien le messaige que Remondin, leur cousin, leur avoit enchargié. Le roy les bienviengna et leur enquist de l'estat Remondin. Et ilz lui en dirent ce que ilz en avoient veu et puis comment il leur avoit enjoint de faire la prieuré pour chanter pour l'ame du nepveu du roy et pour son **[39ra]** pere Hervy et pour tous ceulx qui avoient receu mort pour ceste querelle, et aussi comment ilz lui priassent, de par lui, comment il leur voulzist donner place pour fonder la dicte prieuré. « Par foy, dist le roy, la requeste est raisonnable et tout maintenant je vous menray ou lieu ou je vueil qu'elle soit fondee. » Lors yssirent de la garenne et vindrent, tout selon le mur, au bout du clouz et lors dist le roy : « Beaulx seigneurs, faictes cy fonder vostre prieuré, et prennéz tant de place que vous vouldréz. Je vous abandonne la forest pour prendre bois a charpenter et, quant ly moyne y seront estably, je leur en donne pour leur ardoir, et tous leurs adherens et habitans. Et leur habandonne la pescherie en la mer, qui est prez de ceste place a ung quart de lieue, et tendre en la forest aux oysiaux et atoute sauvagine pour leur despense, et toutes les terres

arrivèrent finalement au château où ils apprirent que le roi chassait dans sa réserve[1]. Les deux frères s'y rendirent et trouvèrent le roi sous un arbre, au bord d'un étang où il attendait le cerf que les chiens poursuivaient. Les deux frères se retirèrent un peu à l'écart pour ne pas troubler le plaisir que le roi ressentait devant ce spectacle. Le souverain le remarqua et il leur en fut vivement reconnaissant. Mais voici le cerf, qui vint se jeter dans l'étang. Il est capturé et tiré hors de l'eau par la meute des chiens. Ce fut la curée, les chiens reçurent leur droit sur l'animal. Hervé et Alain s'avancèrent alors vers le roi. Après l'avoir salué, ils lui transmirent le message dont Raymondin, leur cousin, les avait chargés. Le roi leur souhaita la bienvenue et leur demanda des nouvelles de Raymondin. Ils lui racontèrent ce qu'ils avaient vu, puis firent part de son exigence de fonder un prieuré afin de faire chanter pour le salut de l'âme du neveu du roi, celle de son père Hervé et pour tous ceux que la mort avait frappés au cours de ce conflit. Ils lui dirent également que Raymondin les avaient priés de lui demander, de sa part, de leur faire don d'un terrain pour ériger le prieuré en question. « Ma foi, la requête est raisonnable, dit le roi. Je vais vous conduire immédiatement à l'endroit où je souhaite que soit bâti ce prieuré. » Ils sortirent alors de la garenne et suivirent jusqu'au bout le mur qui la longeait. Le roi leur dit alors : « Chers seigneurs, prenez tout le terrain que vous voudrez et faites bâtir ici votre prieuré. Je vous cède toute la forêt, vous pourrez y couper le bois de construction, celui des charpentes et je donne également aux moines du bois de chauffage, pour qu'ils se chauffent dès qu'ils seront installés, non seulement aux moines mais aux membres de leur communauté et à tous ceux qui habiteront avec eux. Je leur concède également l'endroit réservé à la pêche en mer – il est à un quart de lieue* d'ici – et le droit de tendre des filets, dans la forêt, pour les oiseaux et tous les animaux sauvages afin de couvrir

1. Le mot *parc* « est d'abord appliqué à une étendue de terre et de bois clôturée où l'on élève des animaux pour la chasse ; on l'appellerait aujourd'hui une *réserve* », A. Rey, p. 1426a.

enhannables[a] qui sont cy environ a demy lieu, je leur donne. » Et de ce leur fist faire bonnes lettres et les deux freres l'en mercient. **[39rb]** Et font venir maçons tantost et terrillons et charpentiers, et fu en pou de temps l'eglise et la prieuré assouie et mis moynes blans dedens, jusques a .viii., qui portent en leur desouzain habit une croix azuree et les renterent bien pour vivre aaisiement et encores y est. Et atant se taist l'ystoire a parler du roy des Bretons et des deux freres et reprent a parler de Remondin comment il se gouverna depuis.

En ceste partie nous tesmoingne l'ystoire que tant demoura Remondin en la terre de Guerrande qu'il mist accord entre aucuns des Bretons qui estoient en discencion et fist tant que ly paÿs fu tous en paix. Et lors print congié aux barons et au peuple qui forment furent doulens de sa departie. Et tant chevaucha qu'il entra en la terre de Poictou, la ou il trouva grant foison de haultes forests non habitees et en aucuns lieux, grant foison de sauvagine comme cerfs, bisches, dains, chevreulx, porcs et autres bestes sauvaiges. Et en moult d'autres lieux belles plaines, **[39va]** belles praieries et belles rivieres. « Par foy, dist Remondin, c'est grant dommage que cest paÿs n'est habitéz et peupléz, car moult y est grasse la contree. » Et en pluseurs lieux treuve sur la marine moult de belles places non habitees lesquelles, a son semblant, feussent moult prouffitables a habiter. Et tant chevaucha Remondin qu'il vint a une ancienne abbaye, grande et grosse durement, qui estoit appellee Malezés et avoit parmy l'abbaye cent moynes,

leurs dépenses. Je leur octroie également toutes les terres arables qui entourent ce terrain d'une demi-lieue*. » Tous ces engagements furent inscrits dans de bonnes lettres et les deux frères l'en remercièrent. Sans attendre, ils firent venir maçons, terrassiers et charpentiers et l'église comme le prieuré furent achevés en peu de temps. Des moines blancs s'y installèrent, pas moins de huit, portant sous l'habit une croix d'azur[1]. Les deux frères accordèrent aux moines de larges rentes pour qu'ils vivent commodément. Le prieuré existe encore de nos jours. Le récit se tait à propos du roi des Bretons et des deux frères et reparle de Raymondin et de sa manière de diriger ses affaires.

L'histoire en témoigne ici, Raymondin demeura dans la région de Guérande le temps de réconcilier certains Bretons qui étaient en désaccord et, finalement, il fit régner la paix dans tout le pays. Il prit alors congé des barons et du peuple, tous très affectés de son départ. Il chevaucha longtemps, jusqu'à ce que, finalement, il pénètre en Poitou. Il y découvrit abondance de hautes forêts désertes et, dans certains endroits, abondance d'animaux sauvages : cerfs, biches, daims, chevreuils, sangliers et toute sorte d'autres bêtes sauvages ; ailleurs, il remarqua de belles plaines, de belles prairies et de belles rivières. « Vraiment, dit-il, quel dommage que cette région soit inhabitée ! Comme la terre y est bien grasse ! » Ailleurs encore, il aperçut, au bord de la mer, plusieurs endroits magnifiques, vides de tout habitant, qui lui paraissaient très favorables au peuplement. Finalement, Raymondin gagna une ancienne abbaye, vaste et puissante, Maillezais[2]. Elle comptait cent moines, non compris les frères convers. Le lieu lui paraissant

1. « On reconnaît dans cette fondation le prieuré des Trinitaires de Sarzeau », L. Stouff, 1930, p. 38. **2.** « *Malleacenses,* St-Pierre, abbaye de bénédictins, vers 980, par la comtesse Emma, fille de Thibaud le Tricheur, comte de Blois, femme de Guillaume II, duc d'Aquitaine et de Poitou, religieux venus de Saint-Julien de Tours sous l'abbé Gausbert. (...) L'église fut achevée en 1010, diocèse de Poitiers, érigé en évêché par Jean XXII en 1317 », Dom L. H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés,* Mâcon, Protat frères, 1939, II, p. 1709.

sans les convers. La se heberga Remondin pour la plaisance qu'il prist ou lieu et y fu trois nuis et trois jours. Et y donna Remondin de beaulx joyaulx, puis s'en party et s'en vint chevauchant tant qu'il approucha de Lusignen et vit la Tour Trompe et le bourc. Et lors ne cuida pas estre la ou il estoit, car il mescongnoissoit le lieu pour la tour et pour le lieu du bourc qui y fu fais depuis qu'il se party. Et moult se esmerveille quant il oit **[39vb]** la guette de la Tour Trompe.

(Dessin : Raymondin sous le château qu'on lui présente.)

Comment Remondin retourna a Lusegnen et s'esmerveille de la tour et du bourc que Melusigne avoit fait fere.

En ceste partie dit l'ystoire que quant Remondin vint au dessus de Lusignen et il apperceut le bourc qui estoit cloz de haulx murs et de grosses tours et drues et les fosséz parfons et tous fais de pierre de taille. Et voit la tour haulte et grosse entre le bourc et le fort qui les surmonte de haulteur de plus du hault d'une lance, et oit les trompeurs qui trompent de plus en plus quant ilz apperçoivent les **[40ra]** gens qui venoient avecques Remondin espessir : « Comment, dist Remondin a l'ancien chevalier, que puet cecy estre ? Il me semblait ores que je feusse bien prez de Lusegnen, mais il me semble que je y ay bien failly. » Lors commence ly anciens chevaliers a rire. « Comment, sire chevaliers, dist Remondin, vous vous truffféz de moy ! Je vous dy pour certain, se ne feust la tour et le bourc que je voy, je cuidasse estre a Lusignen. » « Par foy, monseigneur, dist l'ancien chevalier, tantost vous y pourréz trouver, se Dieu plaist, a grant joye. » Or vous diray je des queux et varléz de sommiers qui estoient aléz devant et avoient annonciee la venue Remondin. Combien que Melusigne le sceust bien, ja n'en feist elle semblant, qui, tantost aprés leur venue, fist appareillier tout le peuple et aller contre Remondin, et elle mesmes y vint a foison de dames, damoiselles, chevaliers et escuiers, montees et arrees noblement. Remondin regarde devant soy et voit

avenant, Raymondin y séjourna trois nuits et trois jours. Il donna des bijoux admirables, puis s'en alla et galopa jusqu'à ce qu'il fût proche de Lusignan. Alors, il vit la Tour Trompe et le bourg. Il crut ne pas être là où, pourtant, il était bel et bien. C'est que la Tour et le bourg avaient été bâtis depuis son départ. Quel saisissement quand il entendit sonner le guetteur de la Tour Trompe !

Comment Raymondin retourna à Lusignan et fut frappé d'étonnement par la Tour et le bourg que Mélusine avait fait bâtir.

Raymondin arrive donc au-dessus de Lusignan et il découvre le bourg, bien protégé de murs élevés et de tours épaisses et puissantes, les fossés profonds et en pierre de taille ; il voit, entre le bourg et le fort, la tour haute et robuste qui les surmonte de plus d'une lance ; il entend les trompeurs sonner de plus belle en voyant grossir l'escorte de Raymondin. « Comment, dit Raymondin au vieux chevalier, qu'est-ce que c'est que tout cela ? J'étais persuadé d'être maintenant très près de Lusignan mais j'ai l'impression de m'être complètement trompé. » Le chevalier vénérable éclate de rire. « Quoi, seigneur chevalier, dit Raymondin, vous vous moquez de moi ! Sans la tour et le bourg que j'ai sous les yeux, je serais sûr d'être à Lusignan. » « Ah ! Monseigneur, lui répond le vieux chevalier, s'il plaît à Dieu, vous y séjournerez sans délai et avec joie. » Je vais vous parler maintenant des cuisiniers et des valets chargés des bagages qui précédaient Raymondin et avaient annoncé son arrivée. Mélusine le savait parfaitement, cependant elle s'était bien gardée de le dévoiler. Aussitôt après leur arrivée, elle demanda à toute la population de se tenir prête et d'aller au-devant de Raymondin. Elle-même se déplaça, escortée d'une multitude de dames, de demoiselles, de chevaliers et d'écuyers. Elles chevauchaient de riches montures, brillamment équipées. Raymondin regarda devant lui et vit ces gens qui naissaient du

naistre gens **[40rb]** du fons de la valee, venans deux et deux par ordonnance, si s'en esmerveille moult. Et, quant ilz approucherent, si s'escrierent tous d'une voix : « Bien soiéz vous venuz, monseigneur. » Lors recongnut Remondin pluseurs de ceulx qui le bienviengnoient et leur demanda : « Beaulx seigneurs, dont venéz vous ? » Ceulx lui respondirent : « Monseigneur, nous venons de Lusignen. » « De Lusignen, dist Remondin, et y a il guere de cy ? » « Par foy, monseigneur, dirent ceulx, qui perceurent que il le mescongnoissoit pour le bourc et la tour qui estoit faicte puis que il s'estoit partiz, vous pouéz veoir Lusignen. Madame a fait faire ce beau bourc et cette belle tour puis que vous partistes. Et veéz la ça, ou elle vient contre vous. » Adont fu Remondin moult esbahiz et ne dist pas quanqu'il pensait, mais quant il lui souvint comment elle avoit fait le fort de Lusignen et chastel en si pou de temps, si ne s'en donna plus de merveille. Et atant vint Melusigne **[40va]** qui moult doulcement le bienviengna et receupt moult amiablement en disant : « Monseigneur, je suiz moult joyeuse de ce que vous avéz si bien besoingnié et si honnourablement en vostre voyage. On le m'a bien tout compté et dit. » Et Remondin lui respond : « C'est Dieu mercy et vous. » Et lors, en ces paroles, arriverent a Lusignen et descendirent, et fu la feste moult grant et dura .viii. jours, et y vint le conte de Forests, qui moult bienviengna son frere. Et partirent de Lusignen et vindrent a Poictiers devers le conte qui moult le conjoÿ et demanda a Remondin ou il avoit esté, et il leur recorda toute son adventure. A brief parler, le conte Bertran en fu moult joyeux. Et prindrent les freres congié de lui, ly uns s'en ala en Forests et Remondin a Lusignen, ou Melusigne le receupt moult liement. Et estoit pour lors la dame enceinte, et porta son terme et acoucha a son jour de son second enfant, et fu un filz et fu baptisiéz et ot a nom Eudes. Et ot l'une oreille plus grande que l'autre **[40vb]** sans comparoison, mais de tous membres il estoit beaulx a grant devise et bien forméz, cil ot puis

fond de la vallée, deux par deux, soigneusement rangés. Il en resta interdit. Quand ils furent proches de lui, ils s'écrièrent d'une seule voix : « Bienvenue, monseigneur ! » Ayant reconnu plusieurs des personnes qui le saluaient ainsi, Raymondin leur demanda :
— Chers seigneurs, mais d'où venez-vous donc ?
— Monseigneur, de Lusignan, répondirent-ils.
— De Lusignan ? Y a-t-il loin d'ici ?
— Monseigneur, voici Lusignan, répondirent-ils, conscients qu'il ne s'y retrouvait pas à cause du bourg et de la tour, construits après son départ. Madame a fait bâtir ce beau bourg et cette puissante tour depuis que vous nous avez quittés. Regardez, la voici qui vient à votre rencontre.
Raymondin, stupéfait, ne dit pas ce que lui inspirait tout cela. Mais, se rappelant la rapidité avec laquelle elle avait fait élever la forteresse et le château de Lusignan, il n'en fut plus très étonné. C'est alors que Mélusine arriva. Elle lui souhaita la bienvenue avec délicatesse et l'accueillit avec beaucoup d'amabilité :
— Monseigneur, je suis très heureuse que votre expédition ait été aussi efficace et récompensée de tant d'honneurs. On m'a tout raconté en détail.
Raymondin répondit :
— C'est grâce à Dieu et à vous-même.
Devisant ainsi, ils arrivèrent à Lusignan et mirent pied à terre. Les festivités qui suivirent furent brillantes et durèrent huit jours. Le comte de Forez s'y rendit, il réserva un accueil chaleureux à son frère. Ensuite ils quittèrent Lusignan pour se rendre devant le comte, à Poitiers. Il reçut Raymondin avec plaisir, lui posant de nombreuses questions sur son voyage. Raymondin leur fit le récit de tout ce qui lui était arrivé. Bref, le comte Bertrand fut comblé de joie. Les deux frères prirent alors congé de lui, l'un pour le Forez et l'autre, Raymondin, pour Lusignan, où Mélusine se réjouit de son retour. À cette époque, la dame était enceinte. Elle arriva à terme et accoucha le jour prévu de son second enfant, un fils qui fut baptisé et reçut le nom de Eudes. L'une de ses oreilles était, sans comparaison, bien plus grande que l'autre. Cependant la beauté de ses membres

espousee la fille au conte de la Marche et fu puis conte de la Marche. Et atant se taist l'ystoire a parler de l'enfant et parole de Remondin et de Melusigne.

L'ystoire certiffie que, quant la dame eut jeu son terme et qu'elle fu relevee, la feste y fu moult grant et y ot grant foison de nobles gens. Et departy la feste moult honnourablement. Ceste annee fist la dame faire le chastel et le bourc d'Ainnelle[a], et fist faire Wavent et Meurvent et puis fist faire le bourc et la tour de Saint Messent et fist commencier l'abbaye. Et faisoit moult de bien a povre gent. Et, au second an apréz, ot un filz qui fu nomméz Guyon et fu moult bel enfant, mais il ot un œil plus hault que l'autre. Et sachiéz que Melusigne avoit si tresbonnes nourrices, et estoit si tressoingneuse de ses enfans, qu'ilz croissoient et amendoient si fort que chascun qui les **[41ra]** veoit s'en donnoit merveille. En ce temps fist fonder maint noble lieu par le paÿs que ilz avoient es membres de la conté de Poictou et duchie de Guieunne. Elle fist faire le chastel et bourg de Partenay, si fort et si bel que sans comparoison, puis fonda a La Rochelle les tours de la garde de la mer et le chastel et commença une partie de la ville. Et avoit une tour grosse, a trois lieues prez, que Julius Cesar fist faire et

et de ses formes était frappante. Il épousa plus tard la fille du comte de la Marche et devint lui-même, par la suite, comte de la Marche [1]. Mais l'histoire laisse ici cet enfant pour évoquer Raymondin et Mélusine.
Elle certifie que, passé le temps indispensable, la dame put se relever. Il y eut alors une fête grandiose à laquelle assista une foule de dignitaires de haut rang. Finalement, enchanté, on quitta cette fête. Cette année-là, la dame fit élever le château et le bourg de Melle [2], puis édifier Vouvant [3] et Mervent [4] ; elle fit alors bâtir le bourg et la tour de Saint-Maixent et y lança la construction de l'abbaye. Elle comblait aussi les pauvres de bienfaits. L'année suivante, elle eut un fils, nommé Guy. C'était un très bel enfant bien qu'il eût un œil plus haut que l'autre. Vous devez savoir que Mélusine disposait de généreuses nourrices et qu'elle était tellement attentionnée que ses enfants grandissaient et profitaient à merveille. Tous ceux qui les voyaient en étaient émerveillés. C'est à ce moment-là qu'elle fit fonder nombre de puissants édifices sur les terres qu'ils possédaient dans le comté de Poitou et le duché de Guyenne. Elle fit construire le château et le bourg de Parthenay [5], d'une solidité et d'une majesté incomparables, puis elle fonda, à La Rochelle [6], les tours de Garde de la mer et le château avant de commencer la construction d'une grande partie de

1. Le comté passe aux Lusignan à la suite du mariage de Hugues et d'Almodis de la Marche. Elle épouse en dernières noces Ramon, comte de Barcelone. Leurs descendants furent comtes d'Urgell et de Cabrera. 2. Dép. des Deux-Sèvres. Les témoignages du Moyen Âge y sont nombreux (Saint-Hilaire – et sa statue de cavalier –, Saint-Pierre, Saint-Savinien, Tour de l'Evêché). 3. Dép. de la Vendée. Sur la Mère, comme Mervent. Son donjon date du XIIIe siècle ; on l'appelle encore « Tour Mélusine ». Images d'une fée-filandière sur la voussure du grand portail de l'église Notre-Dame de Vouvant (début du XIIe siècle). 4. La forêt de Mervent-Vouvant abrite une forteresse féodale (actuels château de la Citardière et logis de la Cornelière). 5. Ancienne capitale de la Gâtine, elle compte encore, avec Thouars (Hôtel du Président) et Melle (Tour de l'Evêché), quelques maisons datant du XVe siècle. 6. Les tours qui ont survécu à la destruction des enceintes, à la suite du siège de 1628, se nomment Tour Saint-Nicolas, Tour de la Chaîne (1382 à 1390) et Tour de la Lanterne (XVe siècle). Soutenant le parti français, La Rochelle refusait en 1373 l'entrée de son havre au comte de Pembroke. Port de conquérants, la cité vit partir Béthencourt, qui soumit les Canaries en 1402.

l'appelloit l'en pour lors la Tour Aigle, pour ce que Julius portoit l'aigle en sa banniere comme empereur. Celle tour fist la dame avironner de grosses tours et de fors murs et le fist nommer le Chastel Aiglon. Et depuis edifia Pons en Poictou et Sainctes qui pour lors fu nommee Linges, puis fist Talemont en Tallemondoiz, et moult d'autres villes et forteresses. Et acquist tant Remondin que en Bretaigne, en Guienne ne en Gascoigne n'avoit prince nul, ne homme qui marchesist a lui et qui ne le ressoignast tresfort a courroucier.

[41rb] L'ystoire tesmoingne que, ou cinquiesme an aprés, ot Melusigne un filz qui fu nomméz Anthoine. Grant fu et bien forméz de tous membres, mais il apporta en la senestre joe une pate de lyon et, ains que il eust .viii. ans, elle fu velue et les ongles trenchans. Et fist cel Anthoine moult a doubter et puis fu conte de Lucembourc, ainsi comme vous orréz avant en l'ystoire. Et fist Melusigne faire fonder par le païs mainte eglise et renter et moult d'autres biens qui ne sont mie a mettre en oubly.

Cy nous dit l'ystoire que, au .viie. an ensuivant, Melusigne porta le quint enfant et enfanta a son droit terme un filz qui ot a nom Regnault. Nul plus bel enfant ne pouoit on veoir, mais il n'apporta que un œil sur terre,

la ville. À trois lieues* de là, s'élevait une imposante tour érigée par Jules César. On l'appelait la Tour Aigle, en mémoire de l'aigle que Jules César arborait sur sa bannière impériale. La dame la fit entourer d'autres tours aussi puissantes qu'elle et de murs épais. Elle nomma la place Châtelaillon [1]. Ensuite, elle édifia Pons [2] en Poitou, Saintes [3], qu'à cette époque on appelait Linges ; puis Talmont [4] en Talmondois et de nombreuses autres villes et forteresses. Raymondin fit tant d'acquisitions que pas un prince ou l'un de ses voisins n'eût osé l'irriter, que ce soit en Bretagne, en Guyenne ou en Gascogne.

Dans la cinquième année qui suivit son mariage, Mélusine eut, selon le témoignage de l'histoire, un fils nommé Antoine. Grand et les membres parfaitement formés, il naquit cependant avec une patte de lion sur sa joue gauche et, avant sa huitième année, elle était velue et terminée par des griffes tranchantes. Plus tard, cet Antoine fut un homme terriblement redoutable et devint comte de Luxembourg ; vous l'entendrez raconter dans la suite de l'histoire. Mélusine fit alors fonder dans toute la région plusieurs églises qu'elle dota très richement, autant de bienfaits qui ne doivent pas sombrer dans l'oubli.

L'histoire dit que dans la septième année de son mariage, Mélusine donna naissance à terme à son cinquième enfant, un fils que l'on nomma Renaud. C'était le plus bel enfant que l'on pouvait voir. Toutefois, il

---

1. Dép. de la Charente-Maritime ; ancienne ville fortifiée de quatorze tours. **2.** Dép. de la Charente-Maritime ; importante cité médiévale connue pour son hôpital qui marquait l'étape sur la route de Saint-Jacques. **3.** Capitale de la Saintonge (César soumit les Santons) ; fondée, sous le nom de *Mediolanum Santonum*, sur la voie romaine reliant Lyon à l'Aquitaine. Objet de luttes incessantes entre Poitevins et Angevins, la ville possède un monument religieux justement célèbre : l'Abbaye-aux-Dames (consacrée en 1047). C'est en 1404 que Saintes est définitivement rattachée à la Couronne de France. **4.** Dép. de la Charente-Maritime ; la ville était un port au Moyen Âge et, avec ses terres, une puissante principauté. La célèbre église fut rebâtie en 1040. C'est Guillaume le Chauve qui, à la demande de son maître, le duc d'Aquitaine, Guillaume V, fit construire le premier château de Talmont. Fortifiée par Richard Cœur de Lion, la place est réputée imprenable. Elle appartient à partir de 1253 aux vicomtes de Thouars, puis à la famille d'Amboise (en 1404).

mais il en veoit si cler qu'il veoit venir par mer les nefs ou par terre autres choses, de trois veues, qui montent .xxi. lieues. Cil fu beaulx, doulz et courtois si comme vous orréz en l'ystoire ça avant.

[41va] **L**'ystoire nous dit que la .viiie. annee enfanta Melusigne le .vi^e^. filz, qui ot a nom Gieffroy. Et apporta sur terre une dent qui lui yssoit hors de la bouche plus d'un pousse et fu nomméz Gieffoy au Grant Dent. Cil fu grans, haulx et fourniz et fort a merveilles, hardiz et crueulx. Chascun le doubtoit qui en ouoit parler. Et fist moult de merveilles ainsi comme vous orréz en l'ystoire.

L'ystoire tesmoingne que la .ixe. annee enfanta Melusigne un filz, ce fu le .viie., qui ot a nom Frommont, qui fu asséz beaulx, mais il ot sur le néz une petite tache velue comme la pel d'une taulpe ou d'un fouant. Et fu en son temps moult devoz, et fu puis, par l'accort de son pere et de sa mere, moine de Malerés dont vous orréz cy aprés en l'ystoire une moult piteuse aventure.

En ceste partie dit l'ystoire que Melusigne demoura puis environ deux ans sans porter enfant mais a la .xie. annee **[41vb]** apporta un filz, le .viiie., grant a merveille. Cil apporta trois yeux sur terre, de quoy ly uns fu ou front, et fu si crueulx et si mauvais qu'il occist, ains qu'il eust quatre ans, deux de ses nourrices. Et orréz cy avant en l'ystoire comment il fu mort et enterré a Poictiers au Moustier Nuef.

Or nous dit la vraye histoire que tant nourry Melusigne ses enfans que Uriiens, premier, ot .xvii. ans. Et fu grant et fort a merveilles et faisoit moult de forces et d'appertises. Et plaingnoit chascun qu'il avoit si estrange viaire car il l'avoit court et large, l'un œil rouge et l'autre tout pers et les oreilles aussi grandes comme manevelles a vans. Et Eudes, ses freres, avoit .xvi. ans et Guyon .xv. ans. Moult amoient ly uns l'autre Uriiens et Guyon. Et estoit Guion si viste, si mouvant et si appert que chascun s'en donnoit merveilles, et tous jours s'entrete-

vint sur terre avec un œil unique, mais un œil si pénétrant qu'il pouvait voir venir les navires sur la mer ou quoi que ce soit sur terre trois fois plus loin que quiconque, à plus de vingt et une lieues* donc. Comme vous l'entendrez raconter plus tard, il fut admirable, aimable et très raffiné.

D'après le récit, l'année suivante, Mélusine donna naissance à son sixième enfant, Geoffroy. Il naquit avec une dent qui saillait hors de la bouche de plus d'un pouce, aussi fut-il nommé « Geoffroy la Grand-Dent ». Grand, élancé et musclé, il était d'une force extraordinaire, hardi et féroce. Qui en entendait parler le craignait ! Vous le découvrirez plus tard, il accomplit des exploits prodigieux.

L'histoire en porte témoignage, neuf ans après avoir été mariée, Mélusine donna naissance à un fils, son septième. Il reçut le nom de Fromont. D'une grande beauté, il portait cependant sur le nez une petite tache, poilue comme une peau de taupe ou de fouine. L'un des hommes les plus pieux de son époque, il devint, avec l'accord de son père et de sa mère, moine à Maillezais. À son sujet, le récit vous racontera plus tard un épisode bien pitoyable.

Mélusine passa les deux années suivantes sans avoir d'enfant. Mais, l'histoire le rapporte, la onzième année de son mariage, elle donna naissance à un huitième fils, d'une taille extraordinaire. Il porta sur terre trois yeux, l'un au milieu du front. Il fut si féroce et si méchant, qu'avant même d'avoir quatre ans, il avait tué deux de ses nourrices. Vous entendrez raconter plus tard comment il fut tué et enterré au Montierneuf, à Poitiers.

Le récit authentique rapporte que Mélusine éleva ses enfants jusqu'à ce que l'aîné de ses fils, Urien, eût dix-sept ans. De haute taille, incroyablement vigoureux, il excellait dans les exercices de force et d'agilité. Chacun le plaignait pour son visage anormal, à la fois petit et large, doté d'un œil rouge et d'un autre pers avec des oreilles grandes comme les poignées d'une corbeille à vanner. Quant à Eudes, son frère, il avait seize ans et Guy, quinze. Urien et Guy s'aimaient beaucoup. La vélocité de Guy, sa vivacité et son agilité suscitaient

noient compaignie Uriiens **[42ra]** et Guyon. Et les amoient tant les nobles enfans du paÿs et eulx aussi les nobles et les enfans qu'ilz ne pouoient plus, et fesoient armes bien souvent en joustes, en tournoiz et en bouhours. Or advint en cellui temps que deux chevaliers poictevins revindrent de Jherusalem et conterent nouvelles par le paÿs que le soubdan de Damas avoit assegié le roy de Chippre en la cité de Famagosse et qu'il le tenoit en moult grant destrece. Et n'avoit cellui roy plus de hoirs que une seule fille, laquelle estoit moult belle. Et tant ala la nouvelle par le paÿs que Uriiens le sçot et lors dist a son frere Guion : « Par ma foy, beau frere, ce seroit grant aumosne de secourir cellui roy contre les Sarrasins. Nous sommes ja .viii. enfans masles, la terre de nostre pere ne demourra pas sans hoir, posé que de nous ne feust rien. Dont, pour celle cause, nous devons tant plus penner de voyagier pour acquerre honneur. » « Par **[42rb]** foy, dist Guyon, vous dictes verité, mais pourquoy le dictes vous ? Je sui tout prest de faire ce que il vous plaira. » « Par foy, mon frere, dist Uriiens, vous dictes bien. Or mandons les deux chevaliers qui sont venus du saint voyage d'oultre mer et leur enquerrons plus avant de cest affaire. » Et lors manderent les deux chevaliers qui y vindrent moult liement. Et quant ilz furent venus, les deux enfans les bienviengnerent moult aimablement et leur commencierent a enquerre de leur voyage et des usaiges et manieres des paÿs ou ilz avoient esté, et ceulx leur en dirent la verité. « Par foy, dit Uriiens, nous avons entendu que vous avéz passé par une isle ou il a un roy crestien qui moult est oppresséz d'un soubdant sarrazin, si nos merveillons pourquoy vous ne demourastes en la guerre avecques le roy crestien pour lui aidier et conforter, vous qui estes renomméz d'estre deux si vaillans chevaliers, ainsi que il nous semble que tuit bon crestien y sont **[42va]** tenus. Et aussi ce nous sembleroit grant aumosne de le reconforter en tel neccessité. » A ce respondirent les deux chevaliers : « Par nostre foy, damoi-

l'étonnement de tous. Et toujours Urien partageait la compagnie de Guy. Les jeunes seigneurs du pays les aimaient beaucoup, ils aimaient très sincèrement ces jeunes gens ainsi que les gens de condition. Ensemble, ils faisaient souvent des exercices d'armes, des joutes, des tournois ou des combats à la lance. C'est à cette époque qu'arrivèrent deux chevaliers poitevins, de retour de Jérusalem, qui racontèrent dans tout le pays que le sultan de Damas assiégeait le roi de Chypre, dans sa ville de Famagouste, et qu'il le maintenait dans une situation épouvantable. Ce roi, disaient-ils, n'avait pour seul héritier qu'une fille unique, d'une remarquable beauté. Cette nouvelle se répandit dans le pays et Urien, qui en fut informé, s'adressa à son frère Guy en ces termes : « Manifestement, cher frère, il serait bien charitable de porter secours à ce roi contre les Sarrasins. Nous voici déjà huit fils et, sans même nous compter, la terre de notre père ne manquera pas d'héritiers. C'est pourquoi nous devons être d'autant plus déterminés à partir en expédition dans l'espoir d'acquérir biens et honneurs. » « Certes, vous dites vrai, répliqua Guy, mais pourquoi le dites-vous ? Je suis prêt à faire tout ce qu'il vous plaira. » « Eh bien ! mon frère, dit Urien, c'est bien répondu. Faisons venir les deux chevaliers qui arrivent du pèlerinage de Terre sainte et interrogeons-les pour en savoir plus sur cette affaire. » Les deux chevaliers répondirent avec plaisir à leur appel. Les deux jeunes gens les reçurent chaleureusement avant de leur poser des questions sur leur voyage, les coutumes et les mœurs des pays qu'ils avaient traversés. Les chevaliers leur dirent sincèrement tout ce qu'ils savaient. « Sur ma foi, déclara Urien, nous avons entendu dire que vous avez croisé une île où un roi chrétien vit sous la tyrannie d'un sultan sarrasin. Nous sommes donc extrêmement surpris : pour quelles raisons, vous qui avez la réputation d'être deux chevaliers exceptionnellement éprouvés, n'êtes-vous pas restés combattre auprès du roi chrétien, lui apportant ainsi aide et soutien, comme il nous semble que tout bon chrétien est tenu de le faire. Il nous aurait paru très charitable de lui prêter main-forte dans une telle nécessité. » Les deux chevaliers rétorquèrent :

sel, nous voulons bien que vous sachiéz que, se nous eussions veu la voye comment nous eussions peu entrer en la ville sans estre mors ou prins, nous y feussions voulentiers aléz et actendu l'adventure avec le roy de Chippre, telle que Dieu la nous eust voulu envoier. Et vous savéz que l'effort de deux chevaliers ne puet pas porter le faiz contre bien de .lx. a .iiii[xx]. mille Sarrasins. Et ce fu la cause qui nous destourna de y aler. Et vous devéz savoir que "cellui est moult fol qui souffle contre le vent pour le cuidier tarir ne surmonter". » « Par foy, dist Uriiens, vostre excusacion est bonne et juste, mais or me dictes se gens qui auroient pouoir de mener de .ii[m]. a .xxv[c]. hommes d'armes, se ilz y pourroient venir a temps pour secourir cellui roy. » Lors respondy ly uns des deux chevaliers : « Par ma foy, sire, ouy, veu et consideré que la cité est forte **[42vb]** et le roy vaillant et bataillerres de sa personne et sy a foison vivres et compettement de bonnes gens pour garder la ville. Et si y a pluseurs forteresses que ceulx de Rodes et les Hermins viennent souvent refreschir, de quoy le roy de Chippre et ceulx de la cité ont grant confort. Et sachiéz que mon compaignon et moy vouldrions bien avoir trouvé qui y voulzist aler en telle compaignie que vous dictes et nous y deussions prendre l'aventure avecques lui. » « Par foy, dist Uriiens, et mon frere et moy vous retenons et vous y menrons, ne demourra gueres. » Quant ceulx l'entendirent, si en furent moult joyeux et dirent que s'ilz y vont que il leur muet de grant noblesce

— Sur notre foi, jeune seigneur, nous tenons à ce que vous sachiez que, si nous avions pu voir comment pénétrer dans la ville sans être capturés ni tués, nous y serions volontiers entrés et nous aurions, ainsi, vécu avec le roi de Chypre les événements que Dieu aurait bien voulu nous réserver. Vous le savez, quels que soient leurs efforts, deux chevaliers ne peuvent soutenir le choc contre pas moins de soixante à quatre-vingt mille Sarrasins. C'est la raison qui nous a dissuadés d'y aller. D'ailleurs, vous savez bien ce qu'on dit : “Folie contre le vent souffler, pour le tarir ou le sécher.”

— Soit, vos arguments sont convaincants et légitimes, déclara Urien. Mais dites-moi maintenant : si des gens venaient à la tête de deux à deux mille cinq cents hommes d'armes, pourraient-ils arriver à temps pour secourir ce roi ? »

L'un des deux chevaliers répondit :

— Certes oui, monseigneur, d'autant que la cité est puissamment fortifiée, que le roi est brave et combatif, qu'il y a quantité de vivres dans la ville et suffisamment de gens valeureux pour la défendre. On y trouve également plusieurs forteresses que les chevaliers de Rhodes [1] et les Arméniens viennent souvent ravitailler, soutenant ainsi considérablement le roi de Chypre et les gens de sa ville. Apprenez également que mon compagnon et moi-même serions heureux d'avoir trouvé quelqu'un qui voudrait s'y rendre, escorté des troupes que vous avez évoquées, et de tenter l'aventure avec lui.

— Ma foi, fit Urien, mon frère et moi nous vous engageons et nous vous y conduirons, vous n'aurez pas longtemps à attendre.

Les deux chevaliers se réjouirent de cette proposition

1. L'île de Rhodes occupe une place stratégique en Méditerranée, au croisement des axes nord/sud (de Byzance à Alexandrie) et ouest/est (de Rome à la Terre sainte). Elle devient duché en 1160, principauté indépendante en 1204, et retombe dans les mains des Byzantins en 1309. L'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem y établit, cette année-là, son quartier général et un État souverain dans lequel, selon sa nation d'origine, chacun appartient à une *langue*. La marine de l'Ordre était fameuse, protégeant la Méditerranée orientale contre les musulmans. L'ordre recueillit les biens des Templiers en 1312 et abandonna l'île de Chypre en 1522 avant de se réfugier à Malte.

et grant vaillantise. Or se taist cy l'ystoire des deux chevaliers et parle comment Uriiens et Guyon prindrent congié de leur pere et de leur mere et de l'aide que Melusigne leur fait.

En ceste partie dit l'ystoire que Uriiens et Guyon vindrent a Me-**[43ra]**-lusigne, leur mere. Et lui dist Uriiens moult saigement : « Madame, se il vous plaisoit, il seroit bien temps que nous alissons voyagier pour congnoistre les terres et les païs et aussi pour acquerre honneur et bon nom en estranges marches et contrees, par quoy nous feussions introduit de savoir parler avecques les bons des choses qui sont par estranges marches et païs, qui ne sont pas communes par deça. Et aussi, se Fortune et bonne aventure nous vouloit estre amie, nous avons bien voulenté de conquerir terres et païs, car nous regardons que nous sommes ja .viii. freres et sommes bien tailliéz d'estre encores autant ou plus. Et a dire que vostre terre feust partie en tant de pars, cellui qui devroit tenir le chief de la seignourie ne pourroit pas gueres tenir d'estat, veu le noble et grant estat que monseigneur mon pere et vous tenéz. Et des maintenant, moy et Guyon mon frere, quitterons nostre part de ce qu'il nous pourroit escheoir de par vous, excepté vostre bonne grace, parmy l'aide que vous nous **[43rb]** feréz a present pour nostre voyage. » « Par foy, enfans, dist Melusigne, ceste requeste vous muet de grant vaillance et ne vous doit pas estre refusee. Et j'en parleray a vostre pere, car sans son conseil ne vous doy je pas accorder ceste requeste. » Lors se part Melusigne de la et vint a Remondin et lui compta la requeste de ses deux enfans. Lequel lui dist : « Par foy, dame, se il vous semble que ce soit chose qui soit bonne a faire, si en faictes a vostre voulenté. » « Vous dictes bien, dist Melusigne, et sachiéz que ilz ne feront en ce voyage chose qui ne leur tourne a grant prouffit et a tresgrant honneur. » Lors vint a ses enfans et leur dist : « Beaulx enfans, pensez

et dirent que tenter cette expédition témoignait de la remarquable générosité et de la grande valeur des deux frères. L'histoire cesse ici de parler des deux chevaliers et rapporte comment Urien et Guy prirent congé de leur père et de leur mère et quelle aide leur fournit Mélusine. Urien et Guy, donc, allèrent trouver Mélusine, leur mère. Urien s'adressa à elle en faisant preuve de sagesse :

— Madame, si vous y consentiez, il serait bien temps pour nous d'aller voyager pour découvrir d'autres pays, mais également pour acquérir biens et renommée en terres étrangères. Nous pourrions ainsi parler avec les gens compétents des choses qui existent ailleurs, dans les contrées lointaines, et qui sont rares par ici. De plus, si Fortune et la chance voulaient bien nous être favorables, nous avons la ferme volonté de conquérir des territoires et des pays. Nous le constatons, en effet, nous sommes déjà huit frères et notre famille est bien de taille pour être un jour aussi nombreuse, sinon plus. Supposons qu'il faille partager votre terre en autant de parts que de fils, celui qui devrait être à la tête de la seigneurie n'aurait guère de biens pour soutenir son rang, en comparaison de la richesse et de la puissance de la position qui est la vôtre, à monseigneur mon père et à vous-même. En conséquence, dès maintenant, moi et Guy mon frère, renonçons à notre part de ce qui pourrait nous venir de vous, sauf à votre affection bienveillante, en contrepartie de l'aide que vous nous apporterez dès à présent pour notre périple.

— Ma foi, mes enfants, cette requête atteste votre valeur, elle ne mérite pas d'être repoussée, dit Mélusine. Je vais en parler à votre père ; sans son avis, je ne dois pas donner mon accord.

Mélusine retourna vers Raymondin et lui fit part de la demande de ses deux enfants :

— Vraiment, madame, dit-il, s'il vous semble que ce soit un bon projet, faites comme vous l'entendez.

— C'est bien parlé, acquiesça Mélusine. Sachez-le, tout ce qu'ils feront pendant cette expédition tournera à leur plus grand profit et à leur plus grande renommée.

Elle revint alors auprès de ses enfants et leur dit :

de bien faire, car vostre pere vous accorde vostre requeste et je si fais. Et ne vous soussiéz, car dedens brief temps j'auray ordonné de vostre fait telement que vous m'en sauréz gré. Mais or me dictes en quel partie vous vouléz aler pour y pourveoir de ce qu'il vous fauldra. » Lors respondy Uriiens : « Madame, nous avons ouy dire que le roy de Chippre est **[43va]** assegiéz du soudant de Damas en la cité de Famagosse, et la avons nous intencion de aler pour lui secourir des faulx Sarrasins. » « Par foy, dist Melusigne, enfans, cy fault pourveoir tant pour le fait de la mer comme cellui de la terre, et j'en ordonneray tellement que vous m'en sauréz gré et ce feray je bien brief. » Adont s'en vont les deux enfans agenoullier et l'en remercient humblement. Et la dame les redreça et baisa chascun en la bouche tout plourant, car elle avoit grant douleur au cuer de leur departie, car elle les « amoit d'amour de mere non pas d'amour de faulse nourrisse ».

L'ystoire dit que Melusigne fu moult curieuse de apprester l'affaire de ses enfans. Et fist arriver au port de La Rochelle grant et riche navire, tant de galees comme de ranpins, comme de grosses nefs, la mendre de deux couvertes et les autres de trois, et fu le navire si grant que pour bien mener trois mil hommes d'armes. Et entretant manderent ly enfant les deux chevaliers **[43vb]** qui leur eurent accoinctié le voyage et leur dirent que ilz s'appaireillassent de mouvoir bien brief, comme ilz leur avoient prommis. Et ilz dirent : « Seigneurs, nous sommes tous prests et avons acointié ce fait a pluseurs gentilz hommes qui s'appareillent de venir en

— Mes chers enfants, tâchez de bien vous conduire, car votre père vous accorde ce que vous avez sollicité, et je me joins à lui. N'ayez aucun souci, j'aurai sous peu réglé tout ce qu'il y a à faire, vous pourrez être satisfaits de moi. Mais dites-moi maintenant quelle est votre destination, je pourrai ainsi pourvoir au nécessaire.
Urien lui répondit :
— Madame, nous avons entendu dire que le roi de Chypre était assiégé par le sultan de Damas dans la cité de Famagouste. C'est là que nous souhaitons aller pour lui porter secours contre les infidèles Sarrasins.
— Eh bien ! mes enfants, il convient donc de vous fournir tout le nécessaire en prévision de vos déplacements maritimes et terrestres. Je vais si bien subvenir à vos besoins que vous me serez très reconnaissants. Ce ne sera pas long !
À ces mots, les deux jeunes gens se jettent à ses genoux et la remercient respectueusement. La dame les relève et embrasse chacun d'eux sur la bouche [1], en larmes et le cœur brisé par leur départ, car « son amour était sincère comme celui d'une mère et non factice comme celui d'une nourrice ».
Mélusine fut particulièrement soucieuse, selon ce que dit l'histoire, de bien préparer l'expédition de ses fils. Elle fit accoster au port de La Rochelle une flotte magnifique et considérable, composée aussi bien de galées*, de rampins*, que de gros navires, le moindre d'entre eux à deux ponts et tous les autres à trois. Les navires de cette flotte furent si nombreux qu'ils auraient pu contenir trois mille hommes d'armes. Pendant ce temps, les deux jeunes gens firent appeler les deux chevaliers qui leur avaient donné l'idée de cette expédition pour leur enjoindre de se tenir prêts à se mettre en route sous peu, comme ils s'y étaient engagés. Ils leur répondirent :
— Messeigneurs, nous sommes prêts. Et nous avons informé plusieurs gentilshommes, qui se préparent pour

1. Voir Y. Carré, *Le Baiser sur la bouche au Moyen Âge*. Paris, Le Léopard d'Or, 1993.

vostre compaignie et sont tuit desirant de vous servir. » « Par foy, dist Uriiens, grans mercis. Nous leur merirons, se Dieu plaist, et a vous aussi. » Tant fist Melusigne qu'elle ot tout prest. Et ot quatre barons, que de Poictou que de Guienne, a qui elle bailla ses enfans en gouvernance, et ot grant foison chevaliers et escuiers et gentilz hommes, le nombre de .ii^{m}. .v^{c}. hommes d'armes et .v^{c}. arbalestriers. Les vivres, l'artillerie, les harnoiz et les chevaulx furent chargiéz es vaisseaux et monterent les gens ens ou navire. La veissiéz bannieres, pennons et estendars sur les vaisseaux au vent et sonner trompetes et instrumens et ces chevaux hennir et braidier[a], que c'estoit grant beauté a veoir. **[44ra]** Lors prindrent les deux enfans congié de leurs freres et des gens, qui moult tendrement plouroient de leur departie. Et Melusigne et Remondin convoierent leurs enfans jusques a la mer. Et quant ilz furent la venus, Melusigne les trait a part en disant : « Enfans, entendéz ce que je vous vueil dire et commander.

« Enfans, dist Melusigne, veéz cy deux anneaulx que je vous donne dont les pierres ont une mesme vertu. Sachiéz que tant que vous useréz de loyauté sans penser ne faire tricherie ne mauvaitié, et que vous les ayéz sur vous, vous ne seréz desconfiz par armes, mais que vous ayéz bonne querelle, ne sort, ne enchantement d'art de magique ne de poisons de quelconque maniere ne vous pourra nuire que si tost que vous les regarderéz que ilz n'aient perdu toute leur force. » Et lors en baille a chascun un et ceulx l'en mercient les genoulx a terre. Et lors reprent Melusigne le parler disant ainsi : « Enfans, je vous encharge que en tous les lieux que vous seréz que tous les jours vous **[44rb]** oÿéz le service divin tout premierement que vous faciéz autre chose. Et en tous voz affaires reclaméz l'aide de vostre Createur et le servéz diligemment et améz et creniéz comme vostre Dieu et vostre Createur, et nostre mere saincte Eglise souste-

partir en votre compagnie, car ils ont le vif désir de se mettre à votre service.
— Ma foi, dit Urien, soyez sincèrement remerciés. S'il plaît à Dieu, nous les récompenserons bien, et vous également.
Mélusine se dévoua tant que tout fut bientôt prêt. Elle plaça ses enfants sous l'autorité de quatre barons de Poitou et de Guyenne. Aux côtés d'une foule de chevaliers, d'écuyers et de gentilshommes, on comptait deux mille cinq cents hommes en armes et cinq cents arbalétriers. Les vivres, l'artillerie, les équipements et les chevaux furent chargés sur les vaisseaux, puis les hommes embarquèrent. Vous auriez pu voir les bannières*, les pennons* et les étendards, claquant au vent sur les navires ! Vous auriez pu entendre éclater les trompettes et divers instruments et les chevaux hennir et s'ébrouer ! C'était un spectacle de toute beauté ! Les deux jeunes gens prirent alors congé de leurs frères et de leurs serviteurs qui, tous, pleuraient leur départ à chaudes larmes. Mélusine et Raymondin accompagnèrent leurs fils jusqu'au bord de la mer. Là, Mélusine les prit à l'écart pour leur parler : « Mes enfants, soyez très attentifs à ce que je vais vous dire et aux recommandations que je veux vous faire.
« Chers enfants, vous voyez ces deux anneaux ? Je vous les offre. Le pouvoir de leur pierre est identique : sachez-le, aussi longtemps que vous agirez en toute loyauté, sans pensées ni actions fourbes ou malveillantes, et que vous les aurez sur vous, vous ne subirez jamais la défaite des armes. Pour peu que votre cause soit bonne, ni sort ni enchantement provoqué par quelque pratique magique ou quelque poison que ce soit ne pourront vous être funestes : ils auront perdu tout leur pouvoir aussitôt que vous regarderez vos anneaux. » Et elle en offre un à chacun d'eux. Genoux en terre, ils l'en remercient. Mélusine reprend alors la parole pour dire : « Chers enfants, je vous exhorte à entendre quotidiennement le service divin, avant de faire quoi que ce soit et où que vous soyez. Dans tous vos projets, demandez l'aide de votre Créateur, servez-Le diligemment, aimez-Le et craignez-Le comme votre Dieu et

néz et soiéz si vrais champions encontre tous ses malveullans. Et aidiéz et conseilliéz les vefves et les orphelins, et honnouréz toutes dames et confortéz toutes pucelles que on vouldroit desheriter desraisonnablement. Améz les gentilz hommes et leur tenéz compaignie, soyéz humbles et humains au grant et au petit. Et, se vous veéz un bon homme d'armes qui soit povres et en petit estat de vesture ou de monteure, donnéz lui du vostre selon ce que vous sentiréz vostre aisement et selon ce qu'il sera de value. Soiéz larges aux bons et quant vous donnéz quelque chose ne le faictes pas attendre longuement, mais regardéz quant, combien, pourquoy, ou se la personne le vault ou, se il est a maistre, se son maistre le vault. Et se vous donnéz par plaisance, gardéz que fole largesce ne vous surpreingne tant que **[44va]** on s'en puist escharnir de vous, car ceulx qui auroient desservy que vous leur feissiéz bien s'en tendroient pour mal contens, et les estrangiers vous en blasmeroient en derrier. Gardéz que vous ne promettéz chose que vous ne puissiéz tenir, et se vous promettéz aucune chose ne la faictes pas trop attendre, car longue attente estaint moult la vertu de don. Gardéz vous de convoictier la femme de nul de qui vous veulliéz estre améz. Et ne creéz ja conseil de garçon, ne ne trayéz ja trop privé de vous homme que vous n'aiéz bien essayé ses meurs et ses condicions. Ne creéz ja homme qui soit avaricieux ne ne mettéz en office, car

votre Créateur, et accordez votre soutien à notre sainte mère l'Église, soyez ses vrais champions contre tous ceux qui lui veulent du mal. Dispensez aide et conseil à la veuve et à l'orphelin, respectez toutes les dames et portez secours aux jeunes filles que l'on essaierait de déshériter injustement. Aimez les hommes de noble naissance et recherchez leur compagnie, montrez-vous humbles et humains, envers les grands comme envers les petits. Et, si vous voyez un homme d'armes valeureux mais pauvre et dont l'habit et la monture sont dans un piètre état, donnez-lui un peu de votre bien, en fonction de vos possibilités et de ce qu'il vous en coûtera. Soyez généreux envers les hommes bienfaisants et, quand vous offrez un don, ne le faites pas attendre longtemps mais considérez quand, combien et pourquoi vous donnez, considérez aussi le mérite du bénéficiaire ou, s'il appartient à un maître, le mérite de ce maître. Et si vous offrez par plaisir, prenez garde de ne pas être débordé par une générosité insensée, on pourrait se moquer de vous ; en effet, ceux qui auraient mérité votre libéralité seraient insatisfaits ; quant aux étrangers, ils vous désapprouveraient par-derrière. Gardez-vous contre toute promesse que vous ne pourriez tenir effectivement et, si vous promettez quelque chose, ne faites pas trop attendre sa réalisation : plus longue est l'attente, plus terne est la valeur du don. Gardez-vous également de convoiter la femme de celui dont vous souhaitez l'amitié [1]. Ne croyez jamais l'avis d'un serviteur et ne cherchez pas l'intimité de quelqu'un dont vous n'avez pas éprouvé les mœurs ni vérifié la condition [2]. Ne croyez jamais un avare, ne lui confiez aucune

1. Selon H. Walther l'expression *convoiter la femme du prochain* aurait été « mise en circulation par la *Bible* de saint Louis » et se serait « introduite dans la langue au milieu du XIVe siècle ». 1986, p. 483. **2.** Ces exhortations sont inspirées des thèmes du *Secret des secrets* (Introduction, p. 20). On peut y lire, par exemple : *De largesse et avarice et de pluiseurs vertus.* VIe §. (...) *Se tu veulx donques acquerir largesse, regarde et considere ton povoir et le temps de ta neccessité et les merites des hommes. Tu dois donques donner selon ton povoir par mesure a ceulx qui en ont neccessité et qui en sont dignes. Car qui donne autrement peche et trespasse largesse et la rigle et qui donne ses biens a celui qui n'a nulle neccessité, il n'aquiert*

il vous pourroit plus faire de deshonneur en une heure que il ne vous pourroit faire de prouffit en son vivant. Gardéz vous que vous n'acroiéz ja chose que vous puissiéz bonnement paier et, se par neccessité vous fault accroire, tantost que vous avéz l'aisement, faictes en satisffacion. Et ainsi pourréz vous estre sans dangier et vivre honnourablement. Et se Dieux vous donne adventure que vous conquestéz paÿs, si gouvernéz voz gens selon la **[44vb]** nature dont ilz sont. S'ilz sont rebelles, gardéz que vous seignorissiéz sans riens laissier passer de vostre droit de seignourie et soiéz toujours sur votre garde tant que la puissance soit vostre, car se vous vous laissiéz sourmarchier il vous fauldroit gouverner a leur voulenté, mais toutesfoiz gardéz vous que, quelx qu'ilz soient, durs ou debonnaire[a], que vous ne leur alevéz nouvelle coustume qui soit desraisonnable. Prenéz sur eulx vostre droit, sans eulx taillier oultre raison ne alever coustumes inraisonnables. Car "se peuple est povre, le seigneur est mendiz". Et, se besoing lui or issoit de guerre ou d'autre neccessité, il ne se sauroit de quoy aidier, dont il pourroit cheoir en grant servitute et n'en seroit ja plaint ne d'estrangiers ne de privéz. Car sachiéz que une "toison d'une annee est plus prouffitable que celle qui est tondue trois foiz". Enfans, encore vous deffens je que vous ne creéz ne aiéz fiance en jangleur ne en flateur ne en homme qui de autrui mesdit en derriere, ne ne creéz conseil de homme exillié ne fuitif de son paÿs, **[45ra]** ou il puist touchier au desir de nuire ceulx qui l'ont exillié, s'il n'a bonne raison et vous, bonne

charge, car il pourrait vous faire plus de honte en une heure que de profit dans toute sa vie. Gardez-vous d'emprunter si vous êtes incapables de rembourser facilement et, si la nécessité vous contraint à emprunter, remboursez dès que vous aurez la somme requise. Ainsi pourrez-vous éviter les dangers de l'existence et vivre dans l'honneur. Et, si Dieu vous accorde la chance de conquérir des territoires, dirigez vos gens selon leur nature. S'ils sont rebelles, veillez à en rester maîtres sans rien abandonner de vos prérogatives seigneuriales et soyez toujours sur vos gardes de telle sorte que le pouvoir reste dans vos mains, car si vous vous laissiez marcher sur les pieds, vous devriez gouverner selon leur volonté, gardez-vous cependant, qu'ils soient endurcis ou bienveillants, d'instaurer de nouvelles charges qui seraient abusives. Obtenez de leur part ce qui vous revient de droit, sans les imposer outre mesure ni leur infliger des redevances injustifiées. Ne dit-on pas : "À peuple indigent, seigneur mendiant" ? Et si ce seigneur était dans le besoin pour des frais de guerre ou de tout autre nature, il ne pourrait trouver de nouvelles sources d'imposition et pourrait, en conséquence, tomber en sujétion et personne alors, étrangers ou proches, ne le plaindrait. Vous le devez savoir, "tondre une fois l'an profite plus que trois". Mes enfants, je vous défends également d'accorder votre confiance à un hâbleur, un flatteur ou un homme qui médit d'autrui dans son dos, et ne croyez pas non plus un exilé ou un fugitif quand sa volonté de nuire à ceux qui l'ont exilé pourrait être

nulle loenge ; et tout ce que on donne a tous ceulx qui ne sont pas dignes est perdu. Et qui despent ses biens oultre mesure, il vendra tost au tresamer rivage de povreté, et est comme celui qui donne victoire sur luy a ses ennemis. Qui donne de ses biens en temps de neccessité et a ceulx qui en ont besoing, tel roy est large a soy et a ses subgetz et vendra son royaulme en grant prosperité et ses commandemens seront accompliz. Et qui despent les biens de son royaulme sans ordre et donne a ceulx qui n'en sont pas dignes et qui n'en ont nul besoing, tel roy destruist son peuple, et la chose publique, et son royaulme, et n'est digne de regner car il est appellé folarges. Le nom d'avarice est trop lait au roy et en vient trop mal a la royal magesté. Doncques, se le roy veult regner honorablement, il couvient qu'il n'ait ne l'un ne l'autre de ces deux vices : c'est assavoir qu'il ne soit ne folarges ne avaricieux. Transcr. D. Lorée.

muse de lui aidier, car ce vous pourroit moult empeschier de venir au degré d'onneur. Sur toutes choses je vous deffend orgueil. Je vous commande a faire justice aussi bien et faire raison au petit comme au grant. Ne desiréz pas a vengier tous voz tors faiz, mais prendre amende. Ne despiséz ja nul de voz ennemis, tant soit il petit, mais soiéz sur vostre garde a toutes heures. Et gardéz, tant que vous auréz a estre conquerant, que entre vous compaignons ne vous maintenéz comme sire, mais commun au grant et au petit, et parler et tenir compaignie a chascun selon sa qualité, car ce fait les cuers enflamméz d'amour a ceulx qui ainsi sont humain en seignourie. Ayéz cuer de fierté de lyon envers voz ennemis et entre eulx devéz monstrer puissance et seignourie. Et se Dieu vous donne du bien, departéz en a voz compaignons selon ce que chascun en sera dignes. Tant que a la guerre, creéz **[45rb]** le conseil des vaillans hommes, qui ont hanté le mestier d'armes honnourablement. Ne faictez ja long traictié a voz ennemis, car en longs traictiéz gist aucunes foiz grant decepcion et grant perte pour la plus puissant partie. Car "les saiges reculent pour plus loing saillir". Et aussi le saige, quant il voit qu'il n'a pas puissance de resister a la force de son adversaire, il pourchasce longs traictiéz pour dissimuler, tant qu'il se voye en puissance qu'il puist nuire a son ennemy, et lors en pou d'eure treuve voye dont le traictié soit nul. Et pour ce vous chastie je que vous ne deportéz vostre ennemy la ou vous le pouéz mettre en subgection par honneur et se alors vous lui faictes courtoisie, il vous sera tourné a tresgrant honneur, et se vous lui faisiéz moins par traictié, posé que il se tournast tout d'un costé ou d'autre sans decepcion, si pourroient les aucuns dire ou penser que vous y eussiéz aucune doubte. Combien que je ne die pas que on doye reffuser bon traictié qui le puet avoir, mais qu'il soit brief ou, si longs, qu'il **[45va]** soit a tous jours, sans plus en faire memoire aux vivans, et au prouffit et honneur de cellui

en cause, sauf s'il a de sérieux arguments et vous, une bonne raison de lui venir en aide, sinon cela pourrait bien vous priver de la gloire à laquelle vous rêvez. Mais, plus que tout, je vous interdis l'orgueil. Je vous ordonne d'être justes et équitables, envers les petits comme envers les grands. Ne cherchez pas à vous venger de tous les torts que vous aurez subis, demandez-en plutôt réparation. Ne méprisez jamais aucun de vos ennemis, si faible soit-il, au contraire, restez toujours sur vos gardes. Pendant vos conquêtes, prenez soin de ne pas vous comporter en seigneur et maître vis-à-vis de vos compagnons, soyez accessibles au grand et au petit, parlez et recherchez compagnie à chacun, selon sa qualité. Qui exerce son pouvoir avec humanité enflamme les cœurs en sa faveur. Envers vos ennemis, soyez courageux et féroces tel le lion, montrez-leur votre force et votre pouvoir. Et si Dieu vous accorde des biens, partagez-les avec vos compagnons, selon leur mérite. En période de guerre, faites confiance aux conseils des hommes de valeur, ceux qui se sont brillamment dévoués au métier des armes. Que les traités signés avec vos ennemis ne soient pas trop longs, car ces longs traités réservent fréquemment de grandes déconvenues et de grandes pertes à la partie la plus puissante : "le sage recule pour mieux sauter." Et d'ailleurs, quand il voit qu'il n'est pas assez fort pour résister à son adversaire, le sage vise à arracher un long traité, se couvrant ainsi jusqu'à ce qu'il se sente de nouveau assez puissant pour nuire à son ennemi et alors, en un instant, il trouve le moyen de frapper de nullité le traité passé. C'est pourquoi je vous recommande de ne pas renoncer à poursuivre un ennemi que vous pouvez soumettre selon les règles de l'honneur ; si, ensuite, vous faites preuve de générosité à son égard, vous acquerrez une illustre réputation. Si vous lui accordiez moins par traité, et même si ce traité ne décevait aucune des deux parties, on pourrait bien prétendre ou penser que vous aviez quelque crainte. Certes, je ne dis pas que celui qui peut obtenir un bon traité doit le refuser, mais, dans ce cas, qu'il soit bref ou, s'il devait être long, alors qu'il soit irrévocable, que jamais on ne le rappelle aux vifs pour le mettre en question et qu'il soit

qui y pense avoir le plus grant droit et qu'il y a selon commune renommee. » Tout ensement ainsi que vous ouéz chastia Melusigne ses enfans, lesquelx l'en mercierent moult. Et lors leur dist elle : « Enfans, je vous ay envoyé en vostre vaissel asséz or et argent monnoyé pour bien tenir vostre estat et bien paier voz gens pour .iiii. ans. Et n'ayéz doubte, vous avéz asséz bescuit, eaue doulce, vin aigre, chars salees, poissons saléz et de bons vins pour grant temps. Et aléz a la garde de nostre Seigneur qui vous vueille conduire et penséz de bien faire et de tenir ce que je vous ay enjoint ! » Et cilz prennent congié de leur pere et de leur mere et entrerent en leur vaissel. Et furent les ancres tiréz et le voile levé. Et firent les patrons leur recommandacion a Dieu, selon leur coustume, que Dieux leur laissast faire bon voyage et puis s'empaingnent en la mer, et le vent se fiert es voiles si s'en vont si roidde-**[45vb]**-ment qu'en pou d'eure on en perdy la veue. Et lors se partent Remondin et Melusigne et leurs gens et vindrent au Chastel Aiglon. Et se taist l'ystoire a parler d'eulx et retourne a Uriien et a Guyon, son frere, et a leurs gens qui s'en vont nagant par la mer moult efforcieement et font adrecier leur chemin le plus droit qu'ilz peuent vers Chippre.

(Dessin : bataille navale.)

Comment les deux enfans se partent du port de La Rochelle et arriverent au Lymaçon en Chippre.

L'ystoire dit que, quant Uriiens et Guion et leur navire se furent partiz de La Rochelle, qu'ilz errerent **[46ra]** par la mer moult grant temps et passerent par devant mainte ysle et se rafreschirent en pluseurs lieux. Et tant nagerent qu'ilz virent venir par la mer pluseurs vaisseaux qui chassoient a fort deux galees, et tantost vint le patron aux deux freres qui ce leur dit. Et ilz lui respondirent quelle chose en estoit bonne a faire. « Par foy, dist ly patrons, c'est bon d'envoier une galee a savoir quelz gens ce sont et entretant nous ferons armer noz

bien établi au profit et à la gloire de celui qui pense avoir le bon droit pour lui, et à qui la renommée le reconnaît effectivement. » C'est ainsi, selon les paroles que vous venez d'entendre, que Mélusine instruisit ses fils. Ils l'en remercièrent infiniment. Elle ajouta alors : « Chers enfants, j'ai fait embarquer dans votre navire suffisamment de monnaie d'or et d'argent pour bien tenir votre rang et payer largement vos gens pendant quatre ans. Ne craignez rien : vous avez assez de biscuits, d'eau douce, de vinaigre, de viandes et de poissons salés et des bons vins pour tenir longtemps. Allez ! Notre-Seigneur vous protège et veuille vous mener à bon port. Tâchez de bien vous conduire et de respecter mes recommandations ! » Ils prirent alors congé de leur père et de leur mère et montèrent sur leur navire. Les ancres furent levées, les voiles hissées. Puis, les capitaines ayant, selon les usages, supplié Dieu de leur accorder une bonne traversée, ils prirent la mer et, les voiles gonflées par le vent qui s'y jeta, filèrent si vite qu'en peu de temps on les avait perdus de vue. Raymondin, Mélusine et leurs gens quittèrent le port et repartirent alors pour Châtelaillon. L'histoire ne parle plus d'eux et revient vers Urien, son frère, Guy, et leurs gens qui naviguent en mer, le plus rapidement qu'ils peuvent, se dirigeant vers Chypre au plus près.

Comment les deux jeunes gens, après avoir quitté le port de La Rochelle, arrivèrent à Limassol, dans l'île de Chypre.

L'histoire le dit, après avoir quitté La Rochelle, les vaisseaux d'Urien et de Guy naviguèrent longtemps, croisèrent devant plusieurs îles et se ravitaillèrent en divers endroits. Sur les flots, ils virent venir un jour plusieurs vaisseaux qui poursuivaient résolument deux galées*. Le capitaine se précipita vers les deux frères pour leur annoncer la nouvelle. Ils lui demandèrent ce qu'il convenait de faire.

— Certes, il serait sage d'envoyer l'une de nos galères pour savoir de qui il s'agit. Pendant ce temps, nous

gens par toutes adventures. » « Par foy, dist Uriiens, il nous plaist bien. » Et ainsi le firent. La galee se part et vint a l'encontre des autres deux en criant : « Qui estes vous ? » Et les autres deux respondirent : « Nous sommes deux gallees de Rodes qui avons esté trouvees de Sarrazins qui cy nous chassent. Et nous voions bien que vous estes crestiens et le sont tous ceulx qui vous suivent. » « Par foy, dient cilz, oïl. » « Par mon chief, dist l'un des patrons de Rodes, or les aléz faire haster, car vous **[46rb]** avéz trouvé belle adventure, car ce sont les gens du soudant de Damas qui s'en vont au siege de Famagouste. Qui les pourroit ruer jus, il auroit fait grant secours au roy de Chippre et grant dommage au soudant. » Quant ceulx de la galee poitevine l'ouyrent si virent tout court et le vont noncier aux deux freres et a leurs gens. Qui lors veist monter sur les chasteaulx des mas, gens, lances et dardes es poings et paviser nefs et galees, et atteller canons et arbalestres et sonner trompes et cors sarrazinois, et partir ces galees a force de gens et d'avirons ! C'estoit grant beauté a veoir. Quant les Sarrasins apperceurent si grant navire venir vers eulx, si ne sçorent que penser car jamais n'eussent cuidié que telle puissance de crestiens feussent si prez de la. Et toutesfoiz se mettent en arroy en reculant, mais nos galees les vont avironnant tout entour et commencent a faire getter leurs canons moult horriblement d'un costé et d'autre. Quant les Sarrazins virent que c'estoit **[46va]** au fort et que ilz ne pouoient fuir, si prindrent un vaissel que ilz avoient prins sur ceulx de Rodes et gecterent les gens a bort et l'emplirent de busche, de huille, de graisses et de souffre, et quant ilz virent noz gens approuchier si bouterent le feu dedens et quant ilz le virent alumé ilz esquipperent vers nostre gent. Mais ilz s'en sceurent bien garder, car ilz vindrent assaillir de

ferons armer nos hommes pour parer à toute éventualité.
— Bien, dit Urien, ce plan nous convient.
Il fut mis à exécution. Leur galée* se détacha de la flotte et s'approcha des deux navires pris en chasse. On leur cria :
— Qui êtes-vous ?
— Deux galées* de Rhodes, découvertes par les Sarrasins. Ils nous pourchassent. Nous voyons bien que vous êtes chrétiens comme ceux qui vous suivent.
— Oui, c'est vrai.
— Sur ma tête, reprit l'un des capitaines de Rhodes, dites-leur donc de se presser ! L'occasion s'annonce belle : ces Sarrasins sont au sultan de Damas. Ils se rendent au siège de Famagouste. Qui pourrait couler leur flotte rendrait un service inestimable au roi de Chypre et porterait un sérieux coup au sultan.
En entendant ces propos, les hommes de la galère poitevine virèrent sur place pour aller informer les deux frères et leurs gens. Ah ! si vous aviez vu les hommes monter sur les châteaux perchés en haut des mâts, lances et javelots au poing, si vous les aviez vus protéger les navires et les galées* à l'aide des pavois* et arrimer canons et arbalètes ! Si vous aviez entendu sonner les trompes et les cors sarrasins ! Si vous aviez vu filer les galères de toute la force des hommes et de leurs avirons ! Le spectacle était admirable ! Quand les Sarrasins aperçurent la multitude de navires qui se dirigeaient sur eux, ils ne surent que penser. Ils n'auraient jamais soupçonné la présence, si près de là, d'une telle armée de chrétiens. Ils se mirent cependant en ordre de bataille, tout en effectuant un léger repli. Mais nos galées* réussirent à les encercler étroitement et se mirent à tirer des coups de canon terribles, de tous côtés. Les Sarrasins le virent bien : la situation était critique et toute fuite leur était impossible. Ils prirent alors un navire qu'ils avaient enlevé à ceux de Rhodes, jetèrent les hommes par-dessus bord, puis le remplirent de billes de bois, d'huile, de graisse et de soufre. Ils attendirent de voir nos hommes s'approcher pour mettre le feu au navire et, dès qu'il fut en flammes, se dirigèrent vers notre flotte. Mais les chrétiens surent se protéger efficacement : ils

l'autre costé, et malgré eulx ilz entrerent entre eulx. Et la commença fort le trait d'arbalestres et de canons. Mais la grant flote de noz gens vint sur eulx et par la force des ondes, la nef qui ardoit se bouta entre eulx. Et ne se sçorent si garder que il ne leur embrasast trois de leurs nefs, et furent tous ceulx dedens noiéz et periz et tout quanqu'il avoit dedens affondré dedens la mer. Et au long aller, paiens furent tous desconfiz et tous que mors que pris. Et gaignerent grant avoir, que les freres donnerent tout aux compaignons et a ceulx des deux galees de Rodes. Et s'en vindrent refreschir en l'isle **[46vb]** de Rodes et donnerent aux freres de la religion les fustes qu'ilz avoient conquises et la sejournerent .iiii. jours et y prindrent de l'eaue fresche. Et vint le maistre de Rodes prier aux deux freres et a leurs barons que ilz voulzissent venir en la ville esbatre, et ilz si firent et y furent receuz moult honnourablement. Et leur enquist le maistre de leur voyage et ilz lui dirent que ilz s'en aloient secourre le roy de Chippre contre le soudant qui l'avoit assegié. Et cil leur demanda moult doulcement qu'ilz estoient et les deux freres lui en dirent la verité. Lors leur fist le maistre plus grant feste qu'il n'avoit fait devant et leur dist qu'il manderoit de ses freres et qu'il en yroit avec eulx en Chippre secourir le roy. Et les freres l'en mercierent moult.

Or dit l'ystoire que tant demourerent les freres en l'isle de Rodes que le maistre ot fait son assemblee de environ six galees armees et advi-**[47ra]**-taillees, ou il avoit moult d'appertes gens et grant quantité de bons arbalestriers. Et vont tant nagant par la mer que ilz approucherent de l'isle de Collos et y apperçoivent grant fumiere. Et lors le grant maistre de Rodes, qui fu en la gallee Uriien, lui dist : « Sire, fait il, en bonne foy, il seroit bon que on envoiast vers celle isle un rampin ou deux a savoir mon se il y a gent. Se ilz n'y sont, il n'a gueres

vinrent les assaillir sur l'autre bord et, malgré la résistance des Sarrasins, ils forcèrent le dispositif. Ce fut le début d'un tir nourri d'arbalètes et de canons. Mais le gros de la flotte chrétienne tomba sur les Sarrasins et, poussé par la force du courant, le navire qui brûlait fut projeté sur eux. Malgré leurs efforts pour se protéger, ils furent incapables d'éviter l'incendie de trois de leurs vaisseaux. Tous leurs occupants périrent noyés, tout ce qu'ils contenaient fut coulé par le fond. Bref, vaincus, les païens furent soit tués soit capturés. La prise fut très importante et les frères de Lusignan la distribuèrent intégralement à leurs compagnons et aux hommes des deux galées* de Rhodes. Ils allèrent alors se ravitailler dans l'île de Rhodes où ils offrirent aux frères de l'Ordre les fustes* capturées. Leur séjour dura quatre jours pendant lesquels ils firent provision d'eau fraîche. Le maître de l'ordre de Rhodes invita les deux frères et leurs barons à venir se détendre dans la ville. Ils acceptèrent et on les reçut avec beaucoup d'égards. Le maître se renseigna sur leur expédition, ils lui apprirent qu'ils allaient porter secours au roi de Chypre, assiégé par le sultan. Il demanda très respectueusement qui ils étaient et les deux frères le lui dirent franchement. Alors le maître se réjouit encore plus et leur promit de les faire accompagner de ses frères et d'aller lui-même secourir le roi de Chypre en leur compagnie. Les deux frères l'en remercièrent sincèrement.

L'histoire le dit ici, ils restèrent dans l'île de Rhodes le temps que le maître réunisse six galées*, armées et pleines de vivres. Beaucoup d'hommes d'armes expérimentés et de bons arbalétriers y embarquèrent. Ils naviguèrent jusqu'aux abords de l'île de Colcos[1] où ils aperçurent une grande fumée. Le grand maître de Rhodes, qui se trouvait dans la galée* d'Urien, lui dit alors :

— Sincèrement, monseigneur, il serait sage d'envoyer un ou deux rampins* vers cette île pour savoir claire-

1. La Colchide, île où Jason aurait conquis la Toison d'or. Elle est visible depuis la côte de Cilicie, notamment du Courc (Gorighos).

que ilz s'en sont partis. » « Par foy, dist Uriiens, il me plaist bien. » Lors y envoierent, et le rampin s'en va singlant a effors tant qu'il vint a l'isle. Et y descendirent pluseurs et y trouverent grant foison de feux et de logeis dont, a l'apparent qu'ilz y virent, il leur sembla qu'il pouroit la avoir logié .xxx^{m}. hommes, et y avoient sejourné plus de quatre ou de cinq jours, car ilz trouverent au dehors des logeiz grant foison de courailles de bestes mortes. Lors rentrent en leurs vaisseaulx et vindrent a l'encontre de noz gens et leur dirent ce que ilz avoient **[47rb]** trouvé. « Par foy, dist le maistre, je croy que ce sont Sarrasins qui s'en vont au soudant a son siege, et que ceulx que vous avéz desconfiz, dont vous nous avéz donné les fustes, estoient de leur compaignie et les ratendoient en celle ysle, et pour certain si estoient ilz. » Atant en laissent le parler et s'en vont singlant tant par la mer, voile tendue, que ilz virent une abbaye sur la mer qui seoit sur une montaigne et y adouroit on saint Andrieu. Et dit l'en que la est la potence ou le bon larron fu mis quant nostre Sire, par sa saincte grace, fu mis en la croix sainctisime pour nostre redempcion. « Sire, dist le maistre de Rodes, il seroit bon de ancrer a ce petit port tant que nous eussions envoyé au Limesson pour savoir des nouvelles et savoir se ilz nous vouldront recevoir pour mettre nostre navire a sauveté dedens leur encloz. » « Maistre, dist Uriiens, or soit fait ou nom de Dieu. » Lors se arriverent et ancrerent au port et manderent a l'abbaye que ilz ne se doubtassent pas, car **[47va]** c'estoient amis et estoit le maistre de Rodes avec. Et quant ceulx sceurent les nouvelles, si furent moult joyeux, et avalent le chief saint Andrieu et firent moult grant joye a noz gens et envoierent au Lymaçon un de leurs freres annoncier la venue du

ment s'il y a des gens ; s'il n'y en a pas, c'est depuis peu qu'ils l'ont quittée.

— Je suis d'accord, dit Urien.

Ils envoyèrent donc un rampin* qui cingla vers l'île où il aborda rapidement. Plusieurs hommes y débarquèrent et découvrirent nombre de feux et d'abris où, selon toute apparence, trente mille homme avaient trouvé refuge pendant plus de quatre ou de cinq jours. En effet, ils découvrirent à l'extérieur des abris quantité d'entrailles d'animaux. Ils remontèrent alors à bord de leurs navires et repartirent vers nos gens qu'ils informèrent de leur découverte. « Je pense qu'il s'agit de Sarrasins qui rejoignent le sultan au siège de Famagouste, dit le maître. Ceux que vous avez vaincus, et dont vous nous avez donné les fustes*, devaient faire partie de leurs troupes et ils les attendaient dans cette île, c'est certain. » Ils cessèrent de parler et, toutes voiles dehors, cinglèrent jusqu'à une abbaye assise sur une montagne au-dessus de la mer où l'on adorait saint André. On dit que c'est là que se trouve la croix sur laquelle fut mis le bon larron quand Notre-Seigneur, par sa sainte grâce, fut crucifié sur la très sainte Croix, pour notre rédemption.

— Monseigneur, il serait sage de jeter l'ancre dans ce petit port, conseilla le maître de Rhodes. Envoyons alors à Limassol des hommes pour se renseigner et nous dire si on veut bien nous recevoir sur place et si l'on accepte que nous mettions nos navires en sûreté dans l'abri de leur port.

— Maître, répondit Urien, à la grâce de Dieu.

Ils abordèrent et jetèrent l'ancre dans le port avant de faire savoir aux moines de l'abbaye qu'ils n'avaient rien à craindre : ils étaient des amis, accompagnés du maître de Rhodes. Quand ils apprirent ces nouvelles, les moines éclatèrent de joie. Ils firent sortir la tête de saint André[1] et réservèrent un accueil chaleureux à nos hommes. Ensuite, ils dépêchèrent un de leurs frères à

1. Dans le bréviaire romain, la sixième leçon de la fête de ce saint mentionne une translation de ses reliques de Constantinople à Amalfi en Italie au XIIIe siècle, et le transport de son chef de Patras (en Morée) en l'église Saint-Pierre de Rome, sous Pie II, en 1462.

secours qui venoit pour secourir le roy et son paÿs. Quant un tresvaillant chevalier qui estoit cappitaine du lieu ouy la nouvelle, si fu moult joyeux et fist tantost armer une galleote et se mist dedens et vint en pou de heure a noz gens, et demanda le seigneur de celle armee. Et ceulx a qui le demanda le menerent la ou Uriiens estoit et Guion, son frere, et le maistre de Rodes et pluseurs barons en un riche paveillon qu'il avoit fait tendre sur la rive du port. Et lors lui monstra on Uriien qui seoit sur une couche, o lui son frere et le maistre de Rodes. Et quant le chevalier l'apperçoit, si fu moult esbahiz du grant de lui et de la fierté qu'il y voit. Et non pourtant le va moult humblement saluer, et Uriiens **[47vb]** le receupt moult liement. « Sire, dist ly chevaliers, vous soiéz ly tresbienvenuz en ce paÿs. » « Beau sire, dist Uriiens, moult tresgrans mercis. » « Sire, dist ly chevaliers, on m'a donné a entendre que vous estes partis de vostre paÿs en entencion de venir aidier au roy de Chippre. » « Par foy, dist Uriiens, il est voirs. » « Doncques, dist ly chevaliers, est il raison que l'en vous euvre partout ou vous vendréz par le royaume de Chippre, toutes villes, chasteaulx et forteresses. Quant de celle que j'ay en garde pour mon tresredoubté seigneur, le roy de Chippre, vous sera appareilliee et ouverte quant il vous plaira, et le cloz du port pour mettre voz vaisseaux a seurté. » « Par foy, sire chevaliers, dist Uriiens, grans mercis. Il est doncques temps de mouvoir, car mon frere et moy avons grant desir de nous accointier de ces Sarrazins, non pas pour leur prouffit mais pour eulx dommagier, s'il plaist a Dieu que nous le puissions faire. » « Sire, dist ly chevaliers, doncques est il bon **[48ra]** que vous faciéz traire hors de voz chevaulx tant qu'il vous plaira et prenéz de voz gens, si en yrons par terre. » « Par foy, dist Uriiens, vous dictes bien. » Et lors fu fait. Et fist armer Uriiens jusques a quatre cens gentilz hommes de ses plus haulx barons et chevaliers et escuiers. Et il mesmes s'arma et son frere, et monterent a cheval et s'en vont, banniere

Limassol pour annoncer au roi et à son pays l'arrivée du secours. Le capitaine de la place de Limassol, un valeureux chevalier, se réjouit d'apprendre cette nouvelle. Il fit immédiatement armer une galleote*, y embarqua et en peu de temps eut rejoint notre armée où il s'enquit de son chef. Ceux qu'il avait interrogés le conduisirent auprès d'Urien, de Guy, son frère, du maître de Rhodes et de plusieurs barons, qui se trouvaient sous une magnifique tente, dressée au bord du port. On lui indiqua Urien, assis sur une couche, entouré de son frère et du maître de Rhodes. Dès qu'il le vit, le chevalier fut fasciné par son immense taille et son air farouche. Il alla, cependant, le saluer très respectueusement et, en retour, Urien l'accueillit avec joie.

— Monseigneur, soyez le bienvenu en ce pays, dit le chevalier.

— Grand merci, cher seigneur, répondit Urien.

— Monseigneur, on m'a laissé entendre que vous auriez quitté votre pays dans l'intention de venir en aide au roi de Chypre.

— Exactement.

— Il est donc juste, répondit le chevalier, que, partout où vous irez dans le royaume de Chypre, on vous ouvre villes, châteaux et forteresses. Quant à celle que j'ai sous ma protection au nom de mon très redouté seigneur, le roi de Chypre, elle sera ouverte et prête à vous recevoir quand il vous plaira comme le sera l'abri du port pour protéger vos navires.

— Ma foi, grand merci, seigneur chevalier, dit Urien. N'attendons plus et mettons-nous en route, mon frère et moi sommes impatients de faire connaissance de ces Sarrasins, non pour leur bien mais pour leur ruine, s'il plaît à Dieu.

— Monseigneur, dit le chevalier, dans ce cas, il serait sage de faire descendre des bateaux autant de chevaux et d'hommes que vous le désirez. Nous allons les attaquer en prenant par la terre.

— C'est un conseil judicieux ! répondit Urien.

Ainsi fut fait. Urien fit armer jusqu'à quatre cents gentilshommes, choisis parmi ses plus grands seigneurs, ainsi que des chevaliers et des écuyers. Lui-même et son frère

desploiee, burlee d'argent et d'asur a l'ombre d'un lyon de gueules, en moult belle ordonnance. Et le maistre de Rodes et ly autre s'esquipperent en mer et s'en vont vers le port. Et Uriiens chevauche tant, o lui sa route et le chevalier qui le guidoit, qu'ilz vindrent en la ville et furent moult bien logié. Et lors vint le navire ferir ou havre et trairent chevaulx et ce qu'il leur plot hors des nefs et se logent aux champs au dehors de la ville, en tentes, en trefs, en paveillons, et ceulx qui n'en ont nulz, se logent et font logeiz au mieulx qu'ilz peuent. Et fu grant beauté de veoir l'ost quant il fu tout logié. Ly plus hault baron **[48rb]** se logent en la ville. Et lors firent traire le navire ou cloz et y commirent bonnes gens d'armes et bons arbalestriers pour deffendre le cloz, se les Sarrasins y venoient pour mal faire. Or vous lerray un petit de Uriien et de sa compaignie et vous diray du cappitaine de la ville qui moult bien advisa l'ost et le maintieng des gens qui moult le prisa en son cuer, et bien dist que c'estoient gens de fait et de grant emprise quant si pou de gent emprenoient a contrester contre l'effort du soudant qui avoit plus de cent mille Sarrasins. Et a tout nombrer, Uriiens n'avoit pas parmy les gens du maistre de Rodes plus de .iiii^{m}. combatans, si le tient a grant haultesce de cuer et a grant vaillance. Et quant il considere le grant et la façon de Uriien et la fierté de son visaige et aussi de Guion, son frere, si dist : « Ces gens sont dignes de conquester tout le monde. » Et si dist a soy mesmes que Dieu les a la envoiéz de sa benigne grace pour secourir le roy et pour essaucier saincte **[48va]** crestienté et qu'il le mandera au roy par un messaige.

L'ystoire dit que ly chevaliers fist un brief[a] ou il mist toute la venue de Uriien et de son frere et de leurs gens

revêtirent leurs armes et se mirent en selle. Les voilà partis, parfaitement en ordre, déployant au vent la bannière burelée* d'argent et d'azur, un lion de gueules en ombre [1]. Le maître de Rhodes et les autres, pour partir par mer, prirent la direction du port. Escorté de sa troupe et du chevalier qui le guidait, Urien chevaucha jusqu'à la ville où on leur trouva d'excellents hébergements. La flotte arriva sur ces entrefaites et mouilla dans le port de mer. Des navires, on débarqua les chevaux et tout le nécessaire avant de se loger en pleins champs, à l'extérieur de la ville, dans des tentes et des pavillons de toute taille. Ceux qui n'en avaient pas, réussirent toutefois à être hébergés dans les meilleures conditions. C'était un spectacle admirable de voir l'armée ainsi cantonnée ! Les plus grands seigneurs trouvèrent à se loger dans la ville. On fit alors entrer la flotte dans l'abri du port que l'on protégea des éventuelles attaques des Sarrasins par des hommes bien armés et de bons arbalétriers. Je vais cesser un instant de vous parler d'Urien et de sa troupe pour évoquer le capitaine de la ville. Il avait bien observé cette armée ainsi que l'allure de ses hommes et il en était profondément ravi. C'étaient, se dit-il, des hommes d'action et pleins d'audace puisque, si peu nombreux, ils ne craignaient pas de se lancer contre les forces du sultan qui était à la tête de plus de cent mille Sarrasins. En effet, Urien ne disposait pas, en tout, de plus de quatre mille combattants, y compris les gens du maître de Rhodes. Aux yeux du chevalier, c'était la preuve d'une éminente noblesse de cœur et d'une grande valeur ; de plus, en songeant à la haute taille, au comportement et au visage farouche d'Urien comme de Guy, il se disait : « Ces hommes sont dignes de faire la conquête du monde. » Dans sa grâce miséricordieuse, se disait-il encore, Dieu les avait envoyés pour porter secours au roi et glorifier la sainte chrétienté ; il enverrait donc un messager pour prévenir le roi.

D'après l'histoire, le chevalier rédigea une lettre qui annonçait l'arrivée d'Urien, de son frère et de leurs

1. « Figure dont on ne voit que le contour parce qu'elle est du même émail que le champ sur lequel elle est posée ». M. Pastoureau, *Traité d'héraldique*. Paris, Picard, 1997, p. 367.

et comment les freres avoient a nom et de quel paÿs ilz estoient. Puis appela un sien nepveu et lui dist : « Il fault que vous portéz ceste lettre a Famagouste, au roy, quoiqu'il en adviengne. » « Par foy, dist cil, vous me mettéz en grant adventure, car, se je suiz prins des Sarrasins, de ma vie n'est rien, mais pour l'amour de vous et du roy faire confort et donner cuer et esperance d'estre delivréz du peril ou il est, je me mettray en l'adventure. Dieux m'en doint repairier a sauvetté. » « Par foy, beau nepveu, dist le chevalier, c'est vaillaument dit et ainsi doit on servir son seigneur et, se Dieu plaist, il vous sera bien mery. » Cil prent la lettre et monte sur un petit courcerot de Barbarie et se met au chemin. Mais cy vous leray a parler de lui tant que temps en sera et diray de Uriien, comment il se gouverna tant comme ly messages **[48vb]** ala devers le roy, combien qu'il ne le sceust pas.

L'ystoire dist que Uriien appella le maistre de Rodes et le cappitaine du lieu et leur demanda : « Beaulx seigneurs, le soudant est il gueres jeunes homs ne de grant emprise ? » Et ceulx respondirent : « Sire, oïl, pour certain. » « Et comment, dist Uriiens, fut oncques mais au léz par deça faire guerre que ceste foiz ? » « Par foy, dirent ilz, non. » « Et qui l'a doncques, dist Uriiens, maintenant meu de passer la mer ? Puisqu'il est homme d'emprise, j'ay grant merveille qu'il s'en est tant tenu a ce que vous lui estes prez voisins et aussi qu'il a grant puissance, si comme l'en m'a informé. » « Par foy, sire, dist le capitaine, je vous le diray. Nostre roy si a une moult belle fille en l'aage de .xv. a .xvi. ans que ly soudans a voulu avoir a femme. Et nostre roy ne lui a voulu accorder s'il ne se faisoit baptiser. Et sachiéz que nous et le soudant avons tous jours eu trieves et par devant de ses devanciers aux nostres, de si longtemps qu'il n'en est memoire. Lors, quant le soudant **[49ra]** a veu que nostre roy ne lui a voulu accorder sa fille, il lui

hommes, et indiquait leur nom et leur pays d'origine. Puis il appela l'un de ses neveux et lui dit :
— Il vous faut porter cette lettre au roi, à Famagouste, quoi qu'il arrive.
— Ma foi, répondit l'autre, vous me mettez en grand péril, car si les Sarrasins me capturent, ma vie ne vaut plus rien. Cependant, au nom de l'affection que j'ai pour vous et pour le roi, pour le soulager et lui redonner courage et espoir d'être délivré du danger qui le menace, je vais prendre ce risque. Dieu m'accorde la grâce de revenir sain et sauf !
— Cher neveu, dit le chevalier, voilà de braves paroles ! C'est ainsi que l'on doit servir son seigneur. Plaise à Dieu que vous en soyez bien récompensé.
Le neveu prit la lettre, monta sur un petit pur-sang arabe et se mit en route. Mais je le laisse ici et n'en reparlerai que lorsqu'il en sera temps, je vais plutôt m'intéresser à Urien et à sa façon d'agir pendant que le messager se rendait auprès du roi, ce qu'Urien ignorait.
L'histoire raconte qu'Urien fit appeler le maître de Rhodes et le capitaine de la place pour leur demander :
— Chers seigneurs, le sultan n'est-il pas un homme jeune et hardi ?
— Oui, monseigneur !
— Mais a-t-il pris le large pour vous combattre, une seule fois auparavant ?
— Eh non !
— Qui l'a donc poussé à traverser la mer, précisément maintenant ? demanda Urien. Je m'étonne fort : pourquoi, lui qui est un homme hardi, s'est-il si longtemps retenu, alors que vous êtes très proches voisins et que ses forces sont puissantes, comme on m'en a informé ?
— Monseigneur, répliqua le capitaine, je vais vous le dire. Notre roi a une fille, âgée de quinze à seize ans. Elle est extrêmement belle et le sultan a voulu l'épouser. Notre souverain n'a accepté de lui accorder sa fille que s'il recevait le baptême. Vous devez savoir que le sultan et nous-mêmes avons toujours eu des traités de paix et, auparavant, ses prédécesseurs avec les nôtres, aussi loin que plongent nos souvenirs. Donc, quand le sultan a été convaincu que notre roi lui refusait la main de sa fille,

a renvoié les trieves avec une deffiance. Et estoit ja tout prest sur la mer a bien quarante mille Sarrasins et s'en vint bouter ou havre et fist tout son harnoiz traire a terre et vint mettre le siege soubdainement devant Famagouste ou il trouva le roy despourveu de sa baronnie, mais depuis y a bien entré grant gent, malgré lui, qui ont bien tenu la cité malgré eulx. Et y a eu mainte belle escarmouche ou il a eu grant perte et de l'un costé et de l'autre. Et depuis se sont ly Sarrasin rafreschy par deux foiz de gent tant qu'ilz sont bien cent mille. Mais a ceste derreniere voye ont perdu une partie de leur navire et de leur gent qu'ilz ont attendu en l'isle de Collos, car une nostre gallee de la Noire Montaigne qui les poursuivoit nous a dit qu'ilz mirent en chasse deux des gallees de l'Ospital. Et sachiéz qu'ilz ne sceurent que depuis sont devenu, car depuis les attendirent bien six jours mais quant **[49rb]** ilz virent qu'ilz ne vendroient pas, si se partirent et vindrent au siege. » « Par foy, dist le maistre, cecy se puet bien faire ! Véez cy monseigneur Uriien et son frere qui vous en sauroient bien a respondre, car ilz les ont mis mors et desconfiz et nous ont donné les fustes. » « En bonne foy, dist le chevalier, ce me plaist. Louéz en soit Dieux, monseigneur, dist le cappitaine. Or vous ay je compté pourquoy la guerre est meue, pourquoy le soudant a la mer passee. » « En nom Dieu, dist Uriiens, Amours a bien tant et plus de puissance que de faire ceste emprise faire. Et

il lui a renvoyé les traités assortis d'une déclaration de guerre. Déjà, il avait pris la mer avec près de quarante mille Sarrasins. Il vint mouiller dans le port de mer où tout son équipement fut débarqué. Il mit immédiatement le siège devant Famagouste, où notre roi se trouvait sans ses barons. Depuis, malgré le siège, bien des hommes ont pu pénétrer dans la cité et la défendre efficacement contre les Sarrasins. On a vu de bien belles escarmouches où les deux parties ont subi de lourdes pertes. Par la suite, les Sarrasins ont reçu à deux reprises le renfort de troupes fraîches ; ils doivent bien être cent mille maintenant. Mais la seconde fois, ils ont perdu une partie de leur flotte et de leurs hommes qu'ils ont attendus dans l'île de Colcos. En effet, l'une de nos galées* de la Montagne Noire qui les suivait, nous a dit que ces quelques navires ennemis avaient pris en chasse deux des galères de l'Hôpital[1]. Et sachez que les autres Sarrasins ne surent ce qu'étaient devenus les éléments de leur flotte : ils les ont bien attendus six jours et quand ils ont compris qu'ils ne reviendraient pas, ils sont partis rejoindre le siège.

— Ah ! c'est bien possible, fit le maître. Voici monseigneur Urien et son frère, ils sont les mieux placés pour vous répondre : ce sont eux qui ont vaincu et tué ces Sarrasins et nous ont donné leurs fustes*.

— Sincèrement, cette nouvelle me plaît ! dit le chevalier. Dieu soit loué, monseigneur, ajouta-t-il. Voilà, je vous ai raconté pourquoi la guerre a été déclarée et pourquoi le sultan a passé la mer.

— Mon Dieu, remarqua Urien, puissance d'amour est plus qu'irrésistible, qui peut déclencher une telle action.

1. L'origine de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem est modeste : une simple fondation, créée par des marchands d'Amalfi (en 1070) pour accueillir les pèlerins. Au début du XIIᵉ siècle, l'humble maison, richement dotée par les premiers croisés se développe sous l'autorité de Gérard, le véritable père de l'Hôpital. En tant que tel, l'ordre date de 1113. Vers 1120, il doublera sa fonction hospitalière d'activités militaires. Les Hospitaliers termineront la conquête de Rhodes en 1310.

sachiéz, puisque le soudant a ceste emprise encommencee par force d'Amours tant fait il plus a doubter car Amours a tant de puissance qu'elle fait aux couars faire grans emprises et de telles que ilz n'oseroient penser. Donc est il tout visible, a ce que le soudant est tout sans ceste vertu hardiz et entreprenans, que telz homs fait bien a ressoingnier. Non contretant, la voulenté de Dieu soit faicte ! Car nous partirons, au plaisir de Dieu, de cy demain **[49va]** apréz le service pour lui aler visiter. » Lors a fait crier a la trompette que chascun appreste son harnoiz et que chascun parte le matin, au tiers son de la trompette, en ordonnance dessoubz sa banniere et sieve la bataille de l'avant garde. Et cilz si firent. La peussiéz ouir grant martelleiz au reclouer pans, plates, gantelléz, harnoiz de jambes[a], a enferrer lances, a ferrer chevaulx, au rouler cottes d'acier et jaserens et toutes autres choses neccessaires. Et sachiéz que celle nuitiee commanda Uriens a faire le guet a un de ses barons avec .v^{c}. hommes et a cent arbalestriers. Or vous lerray un pou de lui, si diray du nepveu du cappitaine qui fort s'en va vers Famagouste, et a tant exploictié qu'il vint en droit heure de mynuit a la corniere d'un bois sur une petite montaigne. Et regarde en la valee et voit l'ost des Sarrasins ou il voit grant clarté de feux qui sont par les logeiz. Et apperçoit la cité si advironnee de Sarrasins qu'il ne scet quelle part traire pour entrer en la ville et la fu grant temps en ceste pensee. Or advint ainsi que, sur le point du jour, **[49vb]** que environ .iiii^{xx}. bacinéz de estrangiers de pluseurs nations yssirent par une poterne de la cité et s'en vindrent tout quoyement devers l'ost. Le guet se departoit et en estoit ja le plus repairié au logeiz. Et ceulx entrerent en l'ost avecques aucuns du guet qui oncques ne s'en donnerent garde et vindrent presques jusques a la tente du soudant. Lors

Soyons-en certains, le sultan est d'autant plus à craindre qu'il a entrepris son opération sous le puissant aiguillon de l'amour. Cette passion est si puissante qu'elle rend les poltrons capables d'actions intrépides auxquelles ils n'auraient même pas pensé sans elle. C'est donc évident : sans le pouvoir de l'amour, le sultan était déjà un homme audacieux et décidé, il est maintenant encore plus redoutable. On n'y peut rien, que la volonté divine s'accomplisse ! Nous partirons, à la grâce de Dieu, dès demain, après la messe, pour rendre visite au sultan.
Alors il a fait sonner la trompette : chacun devait préparer son harnais* et se trouver prêt à partir, le matin, à la troisième sonnerie de trompette, bien rangé sous sa bannière, puis suivre l'avant-garde. Tous s'exécutèrent. Vous auriez pu entendre le tapage des marteaux de ceux qui clouaient pans*, plates*, gantelets*, harnais* de jambes, le vacarme de ceux qui remettaient du fer aux bouts des lances ou aux sabots des chevaux ; le bruit que faisaient ceux qui roulaient les cottes d'acier* et les jaserans* et tout le nécessaire de la guerre. Urien ordonna que, cette nuit-là, un de ses barons fît le guet avec cinq cents hommes et cent arbalétriers. Mais je vais cesser de parler de lui un instant pour parler du neveu du capitaine qui s'empressait d'atteindre Famagouste. Il fila si bien qu'il arriva, juste à minuit, au coin d'un bois situé sur une petite colline. Ayant jeté un œil dans la vallée, il découvrit l'armée sarrasine, tout illuminée des mille feux qui éclairaient les cantonnements. Voyant, par ailleurs, la cité étroitement encerclée par les Sarrasins, il ne savait par où il pourrait passer pour y entrer. Il resta là, dubitatif, un bon moment. Or, aux premières lueurs du jour, environ quatre-vingts bassinets*, des étrangers de toutes origines, sortirent par une poterne et, dans le plus grand silence, se dirigèrent vers l'armée ennemie. C'était l'instant où les guetteurs quittaient leurs postes, la plupart d'entre eux étaient d'ailleurs déjà rentrés sous leurs tentes. Et les bassinets* se glissèrent dans l'armée mêlés aux guetteurs qui ne s'aperçurent de rien et ils furent à deux doigts d'arriver à la tente du sultan. Ils se mirent alors à donner des

commencent a ferir de lances et d'espees sur tout quanqu'ilz trouverent de Sarrasins et couppent cordes de paveillons, de tréz et de tentes et font moult horrible occision de payens, selon la quantité que ilz estoient. Lors s'estourmy l'ost et commencierent de tous léz a crier : « Alarme ! » Lors se commence l'ost a effreer et a armer. Et quant cilz voient le fort, si s'en vont tout le petit pas vers la cité, occiant et gectant par terre tout quanqu'ilz encontrerent en leur chemin. Et quant ly messaiges perçoit l'effroy, si mist tout en adventure et fiert cheval des esperons quanqu'il puet randonner, et s'en vint passer au dehors des logeis et trespasse tout **[50ra]** l'ost. Il n'ot pas grandement alé qu'il se trouva entre la ville et ceulx qui avoient l'ost estourmie, il congnust asséz que c'estoient de ceulx de la garnison de la cité, si leur escrie en hault : « Seigneurs, penséz de bien faire ! Je vous apporte bonnes nouvelles ! La fleur des crestiens vous vient a secours. Ce sont les deux damoisiaux de Lusignen qui ont ja desconfit sur mer une partie des gens du soudant et amainent en leur compaignie bien .iiii^{m}. combatans. » Quant ceulx l'entendirent, si lui firent grant joye, et entrent en la ville sans perte, de quoy le soudant fut moult doulent et envoya commencier l'escarmouche devant la barriere. Et y ot foison de mors et de navréz d'une partie et d'autre, et firent reculer les Sarrasins par force et y ot moult d'occiz et de mehaigniéz. Et fist le soudan sonner la retraicte quant il vit qu'il ne pouoit autre chose faire. Le messaige vint au roy et lui fist la reverence de par son oncle. Le roy le bienviengna moult et cil lui presente les lettres. Le roy rompt la cire et voit le noble secours que le cappitaine lui escript qui vient, et **[50rb]** lors tent ses mains vers le ciel en disant : « Glorieux Pere Jhesucrist, je te regracie humblement de ce que tu n'as pas oublié, moy qui suiz ta povre creature, ne ton povre peuple qui a longtemps vescu cy dedens en grant doubte et en grant misere. » Lors fait noncier par toutes les eglises qu'ilz feissent sonner les sains et facent processions a croix et a gonfanons, en louant et regraciant le Createur des creatures et en priant qu'il les vueille

coups de lance et d'épée sur tous les Sarrasins qu'ils trouvaient, à couper les cordes des pavillons et des tentes. Compte tenu de leur infériorité numérique, le massacre des païens fut effroyable. L'armée se réveilla alors et les hommes se mirent à hurler de tous côtés : « Aux armes ! » Saisis de frayeur, ils commencèrent à s'armer. Quand les attaquants virent que la tension montait, ils s'éloignèrent sans hâte vers la cité, tuant et jetant à terre tout ce qui leur tombait sous la main. Le messager vit ce tumulte, il tenta le coup : éperonnant énergiquement les flancs de son cheval, il longea l'extérieur des cantonnements et passa ainsi au-delà de toute l'armée ennemie. Il lui en fallut peu pour se trouver entre la ville et ceux qui avaient attaqué l'armée à l'improviste. Il comprit sans peine qu'ils appartenaient à la garnison de la ville et cria avec force : « Conduisez-vous en bons chevaliers ! Messeigneurs, je vous apporte de bonnes nouvelles ! La fleur de la chrétienté vient à votre secours : ce sont les deux jeunes seigneurs de Lusignan. Ils ont déjà gagné une bataille navale contre les hommes du sultan et arrivent à la tête d'au moins quatre mille combattants. » Apprenant ces nouvelles, les autres accueillirent le messager dans l'allégresse. Ils entrèrent alors dans la ville sans avoir subi aucune perte. Le sultan en fut extrêmement contrarié, aussi décida-t-il de lancer quelques escarmouches devant la barrière* de la ville. Les deux camps eurent beaucoup de tués et de blessés, mais les défenseurs forcèrent les Sarrasins à reculer, aggravant le nombre des morts et des mutilés. Impuissant, le sultan fit alors sonner la retraite. Le messager se fit conduire au roi. Il le salua respectueusement au nom de son oncle, et le roi l'accueillit chaleureusement. Le messager lui présenta alors sa lettre. Le roi rompit la cire et apprit de la plume du capitaine le beau secours qui lui arrivait. Il éleva alors les mains au ciel en disant : « Glorieux Père de Jésus-Christ, je te rends grâce humblement. Tu ne m'as pas oublié, moi, ta pauvre créature, ni ton malheureux peuple qui a si longtemps vécu ici, dans l'alarme et le dénuement. » Puis il demanda à toutes les églises de sonner les cloches et de faire des processions, avec croix et bannières, pour louer

conforter contre les Sarrasins. Et commença la sonnerie et la joye grant quant la nouvelle fu espandue par la ville. Et quant Sarrasins oyent la noise et le glay qu'ilz demainent en la cité, si furent moult esbahiz pourquoy ilz fesoient si grant feste. « Par foy, dist ly soudans, ilz ont ouy quelzques nouvelles que nous ne savons pas ou ilz le font pour nous donner a congnoistre qu'ilz ont gens et vivres asséz pour eulx deffendre contre nous. » Atant se taist l'ystoire a parler du soudant et commence a parler de Hermine, la fille du roy de Chippre, a qui on dist en sa chambre les nouvelles du secours que les enfans de **[50va]** Lusignen amenoient. Si ot grant desir d'en savoir la verité.

L'ystoire dit que, quant la damoiselle ouy la nouvelle du secours, que tantost elle manda cellui qui les avoit apportees. Et cil vint en la chambre et fist la reverence a la pucelle. « Amis, dist Hermine, vous soiéz ly bienvenus, mais or nous dictes de voz nouvelles. » Et cil l'en dist ce qu'en estoit. « Amis, dist la pucelle, avéz vous veu celle gent qui nous viennent a secours ? » « Par ma foy, ma damoiselle, oïl. » « Par vostre foy, dist Hermine, quelx gens sont ce ? » « Par ma foy, ma damoiselle, ce sont les plus appertes gens d'armes et les plus beaulx hommes qui oncques entrassent en cest païs, et les mieulx abilléz. » « Or nous dictes, dist la demoiselle, de quel paÿs sont ilz et qui est chief d'eulx. » « Par foy, damoiselle, ilz sont Poictevin et les amainent deux jeusnes damoisiaux qui se dient les damoisiaulx de Lusignen. Et a ly ainsnéz nom Uriiens et li puiznéz Guion, et n'ont barbe ne grenon. » « Amis, dist la pucelle, sont ilz beaulx damoisiaux ? » « Par foy, dist ly messaiges, ly **[50vb]** ainsnéz est grant et droit et long et fort a desmesure, mais il a le visaige court et large au travers, et l'un œil rouge et l'autre pers et les oreilles grans a merveilles. Et sachiéz que de corps et de membres, c'est un des beaulx bacheliers que je veisse oncques. Et sachiéz que ly moinsnéz n'est pas si grans, mais il est moult

et bénir le Créateur des créatures et Le prier de bien vouloir leur apporter son soutien contre les Sarrasins. Les cloches se mirent alors à carillonner et la joie explosa dans la ville dès qu'on apprit la bonne nouvelle. Déconcertés d'entendre ce vacarme et ces cloches, les Sarrasins se demandaient ce qui justifiait de telles réjouissances. « Sans doute ont-ils appris des nouvelles que nous ignorons, dit le sultan, ou alors ils tiennent à nous faire savoir qu'ils ont suffisamment d'hommes et de vivres pour nous résister. » Ici, l'histoire ne parle plus du sultan et se consacre à Hermine, la fille du roi de Chypre. Informée dans sa chambre du secours que conduisaient les jeunes seigneurs de Lusignan, elle éprouva le vif désir de savoir toute la vérité.

L'histoire le dit, quand la jeune fille apprit l'arrivée des secours, elle fit aussitôt venir celui qui avait apporté cette nouvelle. Il la rejoignit dans sa chambre et s'inclina devant elle pour la saluer. « Mon ami, soyez le bienvenu, dit Hermine. Dites-nous vite, quelles sont les nouvelles ? » Le messager lui dit ce qu'il en était.

— Mon ami, avez-vous vu de vos yeux ces hommes qui nous portent secours ?

— Sur ma foi, oui, mademoiselle.

— Sur votre foi, fit Hermine, qui sont-ils donc ?

— Sur ma foi, mademoiselle, ce sont les combattants les plus émérites, les hommes les plus beaux et les mieux vêtus qui soient jamais venus dans ce pays.

— Apprenez-nous donc, demanda la demoiselle, de quel pays ils viennent et qui est leur chef.

— Certainement, mademoiselle. Ils sont poitevins, conduits par deux adolescents qui se présentent comme les damoiseaux de Lusignan. L'aîné se nomme Urien, son cadet Guy. Ils n'ont ni barbe ni moustache.

— Mon ami, poursuivit la jeune fille, ces jeunes gens sont-ils beaux ?

— Certes ! L'aîné est de haute taille, fin, élancé et extrêmement fort. Mais son visage est petit et tout en largeur, il a un œil rouge et l'autre pers ainsi que des oreilles prodigieusement grandes. Pourtant, vous devez savoir que son corps et ses membres sont ceux de l'un des plus beaux adolescents que j'aie jamais vus. Le plus jeune n'est pas aussi

beaulx de tous membres et beau viaire a devise, excepté qu'il a ung œil plus haut que l'autre un pou, et ne lui messiet pas trop. Et dit chascun qui les voit qu'ilz sont dignes de conquester tout le monde. » « Amis, dist Hermine, en yréz vous aucques tantost vers eulx ? » « Ma damoiselle, tantost que je pourray avoir lieu de yssir de la cité, que je voye que je puisse eschapper des Sarrazins. » « Amis, dist elle, vous me saluerez les deux damoisiaux et donréz a l'ainsné de par moy cest fermail. Et lui dictez que il le porte pour l'amour de moy. Et ceste verge a ce diamant vous donréz au moinsné. Et les me saluéz beaucop de foiz. » Et cil dist : « Ma damoiselle, voulentiers. » **[51ra]** Lors se part atant d'elle et vint au roy qui ot fait escrire sa response. Et fist armer beaucop de gens d'armes qui yssirent coyement de la ville et se ferirent en l'ost. Et ainçoiz que l'ost feust armé, ilz y porterent grant dommage. Atant es vous Sarrasins a desroy, qui les chasserent tout jusques a leurs barrieres. La ot grosse escarmouche et fiere, et maint mort et pluseurs navréz d'une partie et d'autre. Trestout l'ost arrivoit a ce léz ou l'escarmouche estoit. Alors fu mis le [1] messaige hors par une autre porte. Et passe tout par derriere l'ost, au trait d'un arc, que oncques ne fu apperceuz. Et chevauche grant aleure vers son oncle, car moult lui tarde que il y puist estre pour dire ces nouvelles. Et le soudan fait laissier l'escarmouche, car il voit bien qu'il y puet plus perdre que gaignier. Cy me tairay d'eulx et vous dirai de Uriien et de son frere, comment ilz se gouvernerent.

En ceste partie dit l'ystoire que Uriien fist sonner sa trompete a l'aube du jour esclairant, **[51rb]** et se leva.

1. le mis le messaige, *rép. de* le.

grand, mais il a également de très beaux membres et un visage admirable, si ce n'est qu'il a un œil un peu plus haut que l'autre, ce qui, d'ailleurs, ne lui va pas mal. Quiconque les voit affirme qu'ils sont dignes de conquérir le monde.
— Pensez-vous aller les retrouver prochainement ? demanda Hermine.
— Mademoiselle, dès que je pourrai quitter cette cité, donc dès que je serai assuré d'échapper aux Sarrasins.
— Mon ami, poursuivit-elle, saluez ces deux jeunes seigneurs et offrez ce fermail* à l'aîné de ma part. Demandez-lui de bien vouloir le porter par affection pour moi. Vous donnerez cette bague sertie de ce diamant au plus jeune. N'oubliez pas de bien les saluer pour moi.
Le messager lui répondit :
— Mademoiselle, bien volontiers.
Il la quitta et vint devant le roi qui avait fait mettre sa réponse par écrit. Le souverain donna l'ordre à de nombreux hommes d'armes de s'équiper, de sortir de la ville à la dérobée et de se jeter dans l'armée ennemie. Et, avant que les païens aient pu prendre leurs armes, ils leur infligèrent de terribles pertes. Les Sarrasins sortirent de leurs tentes en désordre et repoussèrent les chrétiens jusqu'aux barrières*. L'engagement fut violent et farouche. De part et d'autre, les morts furent nombreux, ainsi que les blessés. Toute l'armée sarrasine se porta là où se déroulait le combat. C'est alors que l'on fit sortir le messager par une autre porte. Il contourna l'ennemi par l'arrière, à une portée de flèche, et passa ainsi totalement inaperçu. Il partit au grand galop vers son oncle, impatient de le rejoindre pour lui fournir ses informations. Quant au sultan, voyant qu'il pouvait plus y perdre qu'y gagner, il donna l'ordre de cesser l'engagement. Mais j'arrête ici d'en parler, je vais plutôt vous dire comment Urien et son frère réglèrent leurs affaires.

On lit ici dans l'histoire que, à l'aube des premières lueurs du jour, Urien fit sonner la trompette du départ,

Et puis fist tromper pour trousser et mettre les selles, puis ouirent les deux freres leur messe, et ly autre prince et baron. Et fist crier Uriiens que, qui vouldroit boire un cop[a], qu'il beust et donnast avoine aux chevaulx. Au son de la trompete chascuns sieuvy l'avangarde, lors commencierent a desjuner. Atant este vous venu le nepveu du cappitaine qui bailla a son oncle la lettre que le roy lui avoit bailliee. Il rompt la cire et voit comment le roy lui mande comment il mette la ville toute ens ou commandement des deux freres[b] et qu'il commande a toutes les forteresces, villes, bours, chasteaulx, pons, pors et passaiges qu'ilz laissent passer et sejourner les freres et leurs gens et que ilz obeissent du tout a eulx. Et quant le cappitaine voit ce, si monstre la lettre a Uriien et a Guyon, son frere, lesquelx la leurent. Et quant ilz l'orent leue, si appellerent le cappitaine et le maistre de Rodes et les deux chevaliers qui leur orent annoncee l'aventure du siege et leur leurent la lettre tout en hault. Lors dist Uriiens : « Nous mercions le roy de l'onneur qu'il nous fait. **[51va]** Mais, quant de nous entrer en fort n'en chastel n'en ville tant que nous puissions bonnement passer par ailleurs, ce n'est pas nostre intencion, mais pensons, au plaisir de Dieu, a tenir les champs et faire bonne guerre a noz ennemis. Mais dictes nous quel nombre de gens pourroit bien yssir de toutes voz garnisons, les fors gardéz ? Par foy, cappitaine, il nous est neccessité de le savoir et se ils sont gens ou on se puist asseurer car, au plaisir de Dieu, nous avons intencion de combatre le soudant et mettre brief ceste guerre a fin, car pour ce sommes nous venus par deça. » « Par ma foy, monseigneur, dist le cappitaine, ce sera moult fort a faire, car Sarrasins sont plus de cent mille. » « Ne vous chault, dist Uriiens, nous avons bon droit en tout. Ils nous sont venus courir sus sans cause et, posé que nous leur feussions alé courir sus en leur paÿs, si le devons nous faire, car ilz sont ennemis de

puis se leva. Il fit sonner de nouveau pour faire charger les bagages et seller les montures ; ensuite, les deux frères, les princes et les barons entendirent la messe. Puis Urien fit proclamer que ceux qui voulaient boire un coup le fassent et que l'on donne de l'avoine aux chevaux. Au son de la trompette, le troisième, chacun se plaça derrière l'avant-garde et l'on prit un peu de nourriture. Mais voici qu'apparut le neveu du capitaine. Il tendit à son oncle la lettre que le roi lui avait confiée. Le capitaine en brisa le sceau et lut l'ordre du roi de placer toute la ville et tout ce qu'elle contenait sous le commandement des deux frères et d'exiger que toutes les troupes des forteresses, des villes, des bourgs, des châteaux, des ponts, des ports et des passages laissent les frères et leurs hommes circuler et séjourner et qu'ils soient obéis dans tous les domaines. Après avoir découvert ces ordres, le capitaine montra la lettre à Urien et à Guy, son frère, qui la lurent à leur tour. Ils appelèrent ensuite le capitaine, le maître de Rhodes et les deux chevaliers qui les avaient avisés de l'affaire du siège de Famagouste et leur lurent la lettre à haute voix. Alors Urien déclara :

— Nous remercions le roi de l'honneur qu'il nous fait. Mais nous n'avons nullement l'intention de pénétrer dans les forteresses, les châteaux ou les villes, pour peu que nous puissions passer ailleurs. Nous envisageons plutôt, avec la grâce de Dieu, de tenir les campagnes ; là nous pourrons en découdre avec nos ennemis. Mais dites-nous, combien d'hommes pourrait-on soustraire à toutes vos garnisons, sans compter les gardes des forts ? Vraiment, capitaine, nous devons le savoir et avoir la certitude que ce sont des hommes de confiance, car, s'il plaît à Dieu, nous sommes décidés à livrer bataille contre le sultan et à mettre un terme à cette guerre dans les plus brefs délais. C'est bien dans cette intention que nous sommes ici.

— Ma foi, monseigneur, vous aurez fort à faire, répondit le capitaine. Les Sarrasins sont plus de cent mille !

— N'ayez aucun souci, répliqua Urien, le droit est pleinement de notre côté. Ils sont venus nous agresser sans aucune raison ! D'ailleurs, même si nous avions pris

Dieu. Et ne vous doubtéz, Dieu nous aidera se ilz sont moult et nous pou : "Plus point **[51vb]** un grain de poivre que dix sestiers de froment." La victoire ne gist pas en grant multitude de peuple, mais en bon gouvernement. Alixandre, qui tant conquist, ne voult oncques avoir que dix mil hommes contre tous pour une journee. » Quant le cappitaine l'oui parler si vaillaument, si le tint a grant bien et bien pensoit qu'il vouloit conquerir moult de paÿs. Si respondy : « Je vous trouveray bien .iiii^{m}. combatans, et .ii^{m}., que bons brigans, que arbalestriers. » « Par foy, dist Uriiens, c'est asséz. Or faictes que nous les ayons a demy journee des ennemis. » Et cil lui respond que il n'y aura point de faulte. Atant es vous venu le nepveu du cappitaine qui s'agenoilla devant Uriien et Guyon, qui leur dist : « Nobles damoisiaux, la plus belle pucelle et la plus noble de ce royaume vous salue et vous envoye de ses joyaulx. » Lors prent le fermail d'or ou il ot mainte bonne pierre et riche et dist a Uriien : « Sire, tenéz ! Recevéz ce fermail de par Hermine, la fille de nostre roy, qui vous prie que vous le portéz pour l'amour d'elle. » Et Uriiens le prent liement et **[52ra]** le fist attachier sur sa cotte d'armes. Et lui dist : « Mon amy, grans mercis a la damoiselle qui tant d'onneur me fait, sachiéz que je le tendray moult chier pour l'amour d'elle. Et grans mercis au messagier ! » Lors presente aussi l'annel a Guyon de par la damoiselle et lui dist qu'elle lui prioit qu'il le portast pour l'amour d'elle. Et il dist que si feroit il, et le bouta en son doy et en mercia moult la damoiselle et le messaige. Lors les deux freres donnerent au messaige moult riche don. Alors la trompette sonna et chascun se mist au chemin. La veist on moult noble compaignie ! Le cappitaine envoya par tous les fors et fist vuidier et

l'initiative d'aller les attaquer dans leur pays, nous n'aurions fait que notre devoir. Ne sont-ils pas les ennemis de Dieu ? Ne craignez donc rien, ils ont beau être nombreux et nous très peu, Dieu nous aidera : « Un grain de poivre pique plus que dix setiers de froment ! » La victoire ne repose pas sur le nombre des combattants, mais sur la qualité du commandement. Alexandre, qui conquit tant de pays, n'opposa jamais dans un combat plus de dix mille hommes face à tous ses ennemis.

Le capitaine apprécia vivement ces propos énergiques. Persuadé qu'Urien voulait se lancer à la conquête de nombreux pays, il répondit :

— Je suis certain de vous trouver quatre mille combattants à cheval et deux mille bons fantassins et arbalétriers.

— C'est bien assez ! fit Urien. Dépêchez-vous pour que nous les ayons à disposition quand nous serons à une demi-journée des ennemis.

L'autre l'assura qu'il n'y manquerait pas. Sur ces entrefaites, arriva le neveu du capitaine. Il s'agenouilla devant Urien et Guy et leur déclara : « Nobles damoiseaux, la plus belle et la plus noble jeune fille de ce royaume vous salue et vous envoie quelques-uns de ses joyaux. » Il prend alors le fermail* d'or serti de magnifiques pierres précieuses et dit à Urien : « Tenez, monseigneur, recevez ce fermail* de la part d'Hermine, la fille de notre roi. Elle vous prie de le porter en témoignage d'affection pour elle. » Urien le prit avec joie et demanda qu'on le lui nouât sur sa cotte* d'armes, puis il dit au neveu du capitaine : « Mon ami, grand merci à la demoiselle qui me fait tant d'honneur. Par affection pour elle, sachez-le, il me sera très précieux. Et merci beaucoup au messager ! » Celui-ci tendit alors l'anneau à Guy de la part de la jeune fille en lui disant qu'elle le priait de le porter par affection pour elle. Guy répondit qu'il le ferait, le passa au doigt et remercia vivement la demoiselle et le messager. Les deux frères lui offrirent alors un cadeau de très grand prix. La trompette sonna à cet instant et chacun se mit en route. On vit alors se déployer une bien belle troupe ! Dans tous les forts le capitaine envoya des messagers pour les faire vider de

assembler tous les gens d'armes et en y ot bien .v^{c}. oultre le nombre qu'il avoit dit aux deux freres. Et l'ost Uriien se loga sur une petite riviere et le landemain, par matin, se deslogierent et cheminerent tant qu'ilz vindrent devant midy a une moult belle praierie sur une grosse riviere et y avoit foison d'arbres. Et avoit, ainsi comme a un demy **[52rb]** quart de lieue, un grant pont ou il les convenoit passer. Et de la n'avoit que .vii. lieues jusques a Famagouste. La fist Uriiens logier ses gens et dist que la attendroit le cappitaine et les gens que il devoit admener. La demourerent celle nuit et le landemain jusques a heure de tierce. Et cellui temps pendant, aucuns chevaliers et escuiers de cellui ost s'estoient aléz esbatre vers icellui pont. Et voient qu'il avoit environ .xv. hommes qui la estoient descenduz, et avoient les lances es poings et mis les bacinéz a la guise que ilz se armoient en la contree. Et, d'autre part, voyent bien .iiii^{c}. hommes armez qui moult fort se mettoient en paine de passer oultre pour grever ceulx de deça. Lors vint un de noz chevaliers a eulx et leur escrie : « Qui estes vous ? » Et ly uns respont : « Nous sommes crestiens et sommes au roy de Chippre. Et ceulx de la sont Sarrasins et les suivent bien .vi^{m}. paiens qui viennent de fourragier sur le païs. Cilz nous ont trouvé et ont mis mort cent de noz compaignons. » « Beaulx seigneurs, dist ly chevaliers, se vous vous pouéz **[52va]** un pou tenir, vous auréz par temps secours. » « Par foy, dist cil, nous en aurions bien besoing. Aléz, nous nous tendrons tant que nous porrons. » Lors fiert le chevalier le cheval des esperons et s'en vint aprés ses compaignons et leur compte l'aventure. Ilz se hastent de venir en l'ost et encontrent environ .xx. arbalestriers et leur commandent qu'ilz voisent aidier a garder le pont a .xv. hommes d'armes encontre les Sarrasins. Quant ceulx l'entendent, si en vont grant aleure vers le pont. Et a l'approuchier voient que il avoit sur le pont trois

tous leurs hommes d'armes. Au rassemblement, ils étaient bien cinq cents de plus que le nombre promis aux deux frères. L'armée d'Urien se logea au bord d'une petite rivière et le lendemain, à la première heure, on leva le camp et on se mit en route. Finalement, avant midi, ils atteignirent une belle prairie, bordant une grosse rivière. On y voyait des arbres en abondance. À environ un demi-quart de lieue*, un large pont enjambait la rivière. Ils devaient la franchir à cet endroit. De là, Famagouste n'était plus qu'à sept lieues*. Urien fit installer le cantonnement dans cette prairie et déclara qu'il y resterait jusqu'à l'arrivée du capitaine et des hommes qu'il devait amener. Ils attendirent toute la nuit et, le lendemain, jusqu'à heure de tierce*. Pendant ce temps, quelques chevaliers et des écuyers de l'armée étaient allés se détendre du côté du pont. Ils y découvrirent une quinzaine d'hommes, pied à terre, lances aux poings, coiffés de bassinets* à la mode locale. De l'autre côté, plus de quatre cents hommes tout en armes s'efforçaient de franchir le pont pour attaquer les premiers. L'un de nos chevaliers se dirigea vers eux et leur cria :

— Qui êtes-vous ?

L'un d'eux répondit :

— Chrétiens ! Nous appartenons au roi de Chypre. Ceux d'en face sont des Sarrasins, ils sont suivis d'au moins six mille païens qui viennent de se ravitailler sur le dos du pays. Ils nous sont tombés dessus et ont tué une centaine de nos compagnons.

— Chers seigneurs, poursuivit le premier, ce serait bien si vous pouviez tenir un peu, le secours ne tardera pas !

— Ah ! nous en aurions bien besoin, dit l'autre. Allez, nous tiendrons tant que nous pourrons !

Le chevalier éperonna son cheval et retourna vers ses compagnons à qui il raconta ce qui se passait. Ils se précipitèrent vers l'armée et croisèrent d'abord vingt arbalétriers à qui ils donnèrent l'ordre d'aller porter de l'aide aux quinze hommes pour défendre le pont contre les Sarrasins. À cette consigne, les arbalétriers se lancèrent à toute allure vers le pont. Arrivés à proximité, ils virent dessus trois chrétiens étendus à terre à coups de

crestiens abatuz de poux de lance. « Avant, dist ly uns, nous demourons trop ! Ces mastins approuchent trop ces vaillans hommes ! » Et cilz tendent leurs arbalestres et mettent bons viretons en coche, et laissent aler tout a une foiz et en mirent mors a ce poindre sur le pont jusques a .xii.. Et quant les Sarrasins les voient, si furent moult esbahiz et reculent juz du pont. Et les crestiens vont redrecier leurs trois compaignons. Lors font grans visaiges et reprennent grans cuers. Et les arbalestes traient si fort qu'il n'y ot si **[52vb]** hardy Sarrasin qui osast mettre le pié sur le pont, mais font venir leurs archiers et la commence l'escarmouche a renforcier. Mais mieulx venist aux Sarrasins que ilz s'en feussent tourné, car les chevaliers vindrent en l'ost et compterent la nouvelle. Lors s'arma Uriiens et fist armer jusques a mil hommes d'armes et cent arbalestriers, et ordonna autre mille hommes et cent arbalestriers pour le suivir, se besoing avoit qu'ilz le venissent secourir, et ordonna a les mener et conduire un baron poictevin. Et commanda que tout l'ost feust arméz et en bataille et le laissa a Guyon, son frere, et au maistre de Rodes. Lors fait aler avant l'estandart et chevauche en batailles. Uriiens fu devant, le baston ou poing, et les tient ensemble si serréz que ly uns ne passe pas l'autre plain pousse. Mais, avant qu'ilz venissent au pont, furent arrivéz bien .vi. mille chevaliers sarrasins qui fort approuchoient noz gens et les avoient ja reboutéz prez que juz du pont. Atant es vous Uriien qui met pié a terre, la lance ou poing. Et ly arbalestrier se mettent d'un costé **[53ra]** et d'autre du pont et commencent a verser Sarrasins et les font fort reculer. Et lors Uriien crie « Lusignen ! » a haulte voix et monte sur le pont, la lance ou poing, sa banniere devant lui et sa gent apréz, moult appertement, et Sarrasins d'autre costé. La commença fort le bouteiz de lances. Uriien fiert un Sarrasin de la lance tellement parmy le piz qu'il lui perce le foye et le poumon. La veissiéz fier touilleiz ! Mais en la fin Sarrasins perdirent le pont et en cheÿ pluseurs en la riviere. Lors passent crestiens le pont moult ysnellement. Et lors

lance. « En avant, cria l'un d'eux, nous traînons. Ces mâtins serrent de trop près ces braves ! » Puis ils bandèrent leurs arbalètes, les armèrent de solides viretons* qu'ils tirèrent en un seul coup : sous cette volée, près de douze ennemis tombèrent morts sur le pont. Les Sarrasins abandonnèrent le pont, abasourdis de voir ces chrétiens. Ceux-ci allèrent relever leurs trois compagnons. La mine plus gaillarde, les voilà plus courageux. Les tirs d'arbalète étaient si drus qu'aucun Sarrasin, aussi hardi fût-il, n'eut l'audace de mettre le pied sur le pont, mais ils appelèrent leurs archers et l'engagement redoubla d'intensité. Ils auraient mieux fait, cependant, de faire demi-tour, car les chevaliers chrétiens retournèrent au cantonnement où ils racontèrent l'échauffourée. Urien s'arma aussitôt, fit s'armer près d'un millier d'hommes et cent arbalétriers, et, pour leur porter secours au besoin, ordonna que mille hommes et cent arbalétriers supplémentaires le suivent. Il les confia au commandement d'un baron poitevin. Il exigea par ailleurs que l'armée tout entière s'arme et se range en ordre de bataille sous les ordres de Guy, son frère, et du maître de Rhodes. Il fit avancer l'étendard à la tête de l'armée, qui chevauche disposée en corps de bataille. En première ligne, le bâton de commandement à la main, Urien tenait ses hommes en rangs si étroits qu'aucun ne dépassait l'autre du moindre pouce. Toutefois, avant qu'ils aient atteint le pont, près de six mille chevaliers sarrasins y étaient arrivés, serrant nos hommes de si près qu'ils les avaient déjà presque refoulés de l'autre côté du pont. Mais voici Urien ! Il mit pied à terre, lance au poing. Les arbalétriers se postèrent des deux côtés du pont et criblèrent de leurs traits les Sarrasins qu'ils contraignent à un recul considérable. Urien claironne alors de sa voix puissante « Lusignan ! », grimpe sur le pont avec aisance, sa lance au poing. Devant lui, sa bannière ; derrière, ses hommes ; de l'autre côté, les Sarrasins. Commence une violente charge de lances. Urien frappe un Sarrasin, en plein corps, d'un tel coup qu'il lui perce le foie et les poumons. Vous auriez pu voir une farouche mêlée ! Finalement, les Sarrasins perdent le pont et plusieurs tombent dans la rivière. Les

commença fiere la bataille et y ot moult de mors et de navréz, et reculent ly Sarrasin et perdent place grandement. Uriiens fait les chevaulx passer le pont, car il apperçoit bien que Sarrasins se retraient et montent. Atant estes vous l'arriere garde qui commence a passer le pont. Quant Sarrasins les apperçoivent, si montent communement a cheval et tournent en fuye aprés leurs gens qui en enmenoient leur proye de beufs, de vaches, de moutons et de pors et moult de troussaige. Et lors Uriiens **[53rb]** monte et fait monter ses gens et commande a l'arriere garde qui passoit le pont que ilz le suivissent en belle bataille, et ilz si firent. Et Uriien et sa gent suivent payens a desray qui s'en vont grant aleure. Tous ceulx qui estoient attains estoient mors, et dura l'occision prez de cinq lieues. Et lors rataingnent Sarrasins leurs gens et leur font guerpir toute leur proye. Et vindrent sur une grant montaigne au léz vers Famagouste et la se mistrent Sarrasins en ordonnance. Atant vient Uriien et sa gent, lances baissees. La ot a l'assembler maint paien mort, et maint navré d'un costé et d'autre. Sarrasins se tindrent fort, car ilz furent grans gens. Et Uriiens les assault moult asprement et fait tant d'armes que chascun s'en esbahist. Atant est venue l'arriere garde ou il ot mil hommes d'armes et cent arbalestriers. La perdent Sarrasins place et tournent en fuie et en y ot bien .iiii^{m}. mors sur la place, sans ceulx qui furent mors au pont. Et dura la chasse jusques a prés de l'ost des Sarrasins. Lors fist Uriien sa gent retraire et s'en repaire tout le petit trot et en fait **[53va]** la proye chassier devant lui, et s'esloingnent en pou de heure moult fort. Et ly fuiant vindrent en l'ost criant : « Alarme ! » La veissiéz Sarrasins armer et mettre en bataille au dehors des logeis. Lors compta au soudant ly uns des fuians l'aventure dont ly soudans fu moult doulens et s'esmerveille moult fort quelles gens lui ont fait ce dommage. La noise fu grande de trompettes et d'instrumenz, dont ceulx de la ville furent moult esmerveilliéz

chrétiens franchissent alors l'ouvrage ventre à terre. S'engage un farouche combat, ponctué de morts et de blessés en grand nombre. Les Sarrasins reculent, abandonnant un immense terrain. Urien constate qu'ils battent en retraite et remontent en selle, il fait franchir le pont à ses cavaliers. À son tour, l'arrière-garde s'engage sur le pont. Les Sarrasins le voient, ils se remettent tous à cheval et prennent la fuite vers ceux qui emportent leur butin : bœufs, vaches, moutons, porcs et un important chargement. Urien se remet en selle, demande à ses hommes de le faire également et donne l'ordre à l'arrière-garde qui passait le pont de le suivre en belle ordonnance. Ils s'exécutent. Urien et ses troupes se lancent alors à la poursuite des païens qui fuyaient en pleine confusion et à toute allure. Ceux qui sont rattrapés sont tués. Le carnage se poursuit sur près de cinq lieues*. Les Sarrasins rejoignent alors ceux de leurs gens qui gardent le butin et le leur font abandonner avant de se regrouper en bon ordre sur une haute montagne, à côté de Famagouste. Urien et ses troupes les rejoignent, lances baissées. Au cours de cet engagement, il y eut beaucoup de tués parmi les païens et beaucoup de blessés des deux côtés. Mais, grâce à leur nombre, les Sarrasins résistent vaillamment. Urien les charge alors avec fougue, réalisant tant d'exploits que tous restent confondus. Arrive l'arrière-garde, forte d'un millier de combattants et de cent arbalétriers. Les Sarrasins doivent céder la place et prendre la fuite, laissant sur le terrain près de quatre mille morts, sans compter ceux qui avaient été tués sur le pont. La poursuite se prolonge jusqu'à proximité du camp sarrasin. Urien ordonne alors à ses hommes de décrocher et de se retirer, puis rentre au camp au petit trot, précédé du butin. En peu de temps, ils se sont fort éloignés. De leur côté, les fuyards rejoignent l'armée sarrasine, hurlant : « Aux armes ! » Il fallait voir les Sarrasins s'armer et se mettre en dispositif de bataille à l'extérieur de leur cantonnement. L'un des fugitifs fait au sultan le récit des événements. Il en est vivement éprouvé et, très étonné, se demande qui a pu lui infliger de telles pertes. L'éclat des trompettes et des autres instruments s'éleva, formidable. Abasourdis,

quelle chose pouoit estre advenue en l'ost, si se armerent et se mist chascun a sa garde. Et lors vint a la porte un des chevaliers qui avoit esté au pont, des .xv. chevaliers que les Sarrasins poursuivoient, lequel chevalier estoit passé a l'aventure tout parmy l'ost des Sarrasins, qui avoit veue la couvine d'un costé et d'autre et aussi les grans fais d'armes que Uriiens avoit fait. Si s'escrie a haulte voix : « Ouvréz la porte, car je vous apporte bonnes nouvelles ! » Et ceulx lui demandent : « Qui estes vous ? » Et cil respont : « Je sui un des chevaliers du fort de la Montaigne **[53vb]** Noire. » Lors lui euvrent la porte et il entre ens, et ceulx le mainent devant le roy qui le congnut bien car autresfoiz l'avoit veu. Le chevalier enclina le roy et lui fist la reverence. Le roy le bienviengna et lui demanda des nouvelles. Et le chevalier lui dit tout de mot en mot comment Uriiens avoit rescoux la proye et l'adventure du pont, et tout comment il a entencion de venir combatre le soudant bien brief. « Par foy, dist le roy, cest homme me devoit Dieux pour rescourre mon paÿs des felons sarrazins et pour saincte crestienté soustenir et essaucier. Et, par Dieu, je feray demain sentir au soudant que le secours m'est pres et que je ne le doubte gueres. Mon amy, dist il au chevalier, aléz dire ces bonnes nouvelles a ma fille. » « Sire, dist ly chevaliers, moult voulentiers. » Lors s'en vint le chevalier a la pucelle en sa chambre et la salua moult et lui compta toute l'adventure. « Comment, dist Hermine, sire chevaliers, feustes vous a la bataille ? » « Par ma foy, ma damoiselle, oïl. » « Et comment ? **[54ra]** dist elle, cellui damoisel qui a si estrange phizonomie est il si batailleux comme l'en dit ? » « Par ma foy, ma damoiselle, mais plus cent foiz. Et sachiéz, quoy que on vous die, que c'est un des plus plaisans homs que je veisse oncques. » « Par foy, dist

les gens de la ville de Famagouste se demandent ce qui a bien pu arriver à l'armée ennemie, ils s'arment et chacun prend son poste de garde. Arrive alors à la porte de la cité l'un des chevaliers présents sur le pont parmi les quinze que les Sarrasins poursuivaient initialement et qui a réussi à traverser fortuitement l'armée ennemie. Il a pu voir l'état des forces en présence, il a vu les extraordinaires exploits d'Urien. Il se met alors à crier :

— Ouvrez la porte, je vous apporte de bonnes nouvelles.

— Qui êtes-vous ? lui demandent les assiégés.

Il réplique :

— Un chevalier du fort de la Montagne Noire.

Ils lui ouvrirent, il entra dans la ville et on le conduisit devant le roi, qui, l'ayant déjà vu, le reconnut sans mal. Le chevalier le salua respectueusement et lui fit la révérence. Le roi lui souhaita la bienvenue et lui demanda des nouvelles. Le chevalier lui raconta par le menu comment Urien avait récupéré le butin et l'engagement sur le pont, il lui dit également qu'Urien avait l'intention de venir combattre le sultan dans les plus brefs délais.

— Sur ma foi, c'est lui, l'homme que Dieu devait m'adresser pour défendre mon pays contre les infidèles Sarrasins, et pour soutenir et exalter la gloire de la sainte chrétienté. Par Dieu, demain je ferai comprendre au sultan que le secours arrive et que je ne le crains pas. Mon ami, poursuivit le roi, allez apprendre ces excellentes nouvelles à ma fille.

— Sire, bien volontiers, fit le chevalier.

Il se rendit donc dans la chambre de la jeune fille, la salua avec respect et lui rapporta tout ce qui s'était passé.

— Comment, dit Hermine, seigneur chevalier, vous avez participé aux combats ?

— Certes, oui, mademoiselle.

— Et alors ? Ce jeune homme doté d'un visage si extraordinaire est-il aussi belliqueux qu'on le dit ?

— Ah ! mademoiselle, cent fois plus ! Quoi qu'on vous en dise, c'est l'un des hommes les plus charmants que j'aie jamais vus, je peux vous en assurer.

Hermine, s'il avoit loué pour lui louer et prisier, si a il bien emploié sa mise. » « Par foy, ma damoiselle, je ne parlay oncques a lui mais il vault mieulx que je ne dy. » Lors respondi elle au chevalier : « Amis, "bontéz vault mieulx que beautéz". » Atant me tairay d'eulx et diray de Uriien qui repaira au pont et trouva tout son ost logié et deça le pont, et trouva le cappitaine qui avoit admené les gens qu'il avoit en convenant d'amener, qui furent venus. Et estoient moult belle gent et bien enharnachie et furent par nombre bien quatre mille et .v^{c}. hommes d'armes et bien .xxv^{c}., que arbalestriers, que bons brigans de pié. Et fu l'ost logié au long de la riviere. Uriien trouva son paveillon tendu et ly autre qui furent avecques lui **[54rb]** a la poursuite, leur logeiz tous prests. Si se logierent et aaisierent bien celle nuit et firent bon guet. Cy se taist l'ystoire d'eulx et parle du roy de Chippre qui moult fu liéz du secours qui ainsi lui estoit venus soubdainement, et en gracie nostre Seigneur. En ce party passerent la nuitiee. Mais qui que reposast, ce ne fu pas Hermine, car elle ne puet yssir de la pensee de Uriien et le desire tant a veoir, pour le bien qu'on lui dit de lui, qu'elle dit a soy mesmes que, se il avoit le visaige plus contrefait .c. foiz que il n'a, si est il tailliéz pour sa bonté et pour sa prouesse d'avoir la fille du plus hault roy du monde a amie. Et ainsi pensa la damoiselle toute la nuit a Uriien, car Amours la fait penser par son hault pouoir. Cy se taira l'ystoire et parlera du roy, son pere, qu'il fist le lendemain.

L'ystoire dit que le lendemain, au point du jour, ot le roy ses gens tous prests et yssy de la cité a bien mil hommes d'armes et bien mille, que brigans, que arbalestriers, qui le actendoient **[54va]** en embusche aux deux costéz de la barriere pour lui recueillir s'il estait trop empresséz de Sarrasins. Le roy se fery en l'ost et y porta moult grant dommage, car il avoit commandé a sa gent,

— Eh bien, reprit-elle, s'il vous avait payé pour célébrer et chanter ses louanges, il récupèrerait bien sa mise !

— Ma foi, mademoiselle, je n'ai pas eu l'occasion de lui adresser la parole mais sa valeur est bien supérieure à ce que j'en dis.

— Mon ami, « bien vaut mieux que beau ».

Mais je ne parlerai plus d'eux mais plutôt d'Urien qui revint au pont et découvrit son armée bien installée en deçà. Il trouva le capitaine à la tête des hommes qu'il avait la charge de ramener et qui l'avaient suivi. Une belle troupe, impeccablement équipée, composée d'au moins quatre mille cinq cents combattants à cheval et de deux mille cinq cents autres soldats, arbalétriers et fantassins. L'armée s'était établie le long de la rivière. Urien trouva son pavillon dressé comme l'était le bivouac des hommes qui avaient poursuivi les Sarrasins à ses côtés. Leur cantonnement étant agréable, cette nuit-là ils purent profiter d'un repos réparateur, tout en faisant bonne garde. Ici l'histoire cesse de parler d'eux pour s'intéresser au roi de Chypre qui était fou de joie à l'idée de recevoir ce secours inopiné et qui en remerciait Notre-Seigneur. La nuit passa ainsi pour tout le monde. Mais si quelqu'un put trouver le repos, ce ne fut certainement pas Hermine, incapable de détacher ses pensées d'Urien. Le bien qu'on lui en a dit lui fait si violemment désirer le voir que, se disait-elle, aurait-il le visage cent fois plus disgracieux, sa valeur et sa bravoure le rendaient bien digne d'être aimé de la fille du plus grand roi du monde. Et elle passa la nuit ainsi, absorbée par ses pensées pour Urien. La puissance d'Amour la plonge dans de telles pensées. L'histoire n'en parlera plus et se consacrera à ce que fit, le lendemain, le roi, son père.

Le lendemain donc, aux premières lueurs du jour, tous ses hommes étant prêts, le roi fit une sortie, escorté d'au moins mille combattants, de près de mille hommes supplémentaires – fantassins et arbalétriers – qui se tenaient en embuscade des deux côtés de la barrière* pour lui prêter main-forte si les Sarrasins le serraient de trop près. Le roi se jeta dans l'armée ennemie et il y causa

sur paine de la hart, que nul ne prensist prisonnier, mais meist tout a mort quanqu'il en pourroit aconsuivre. Et ce fist il pour ce que ilz ne s'amusassent par avarice, a la fin qu'il les peust tenir ensemble pour retraire sans perte. Et lors commence l'ost a estourmir, et viennent Sarrasin qui mieulx mieulx a la meslee. Quant le roy apperçoit qu'ilz venaient a effort, si remet ses gens ensemble et les fait retraire le petit pas et se met derriere, l'espee ou poing. Et quant il en voit un approuchier, il retourne et le fait rebouter entre les Sarrasins et, se il l'actent, il le chastie telement qu'il n'a talent de plus sievir le roy. Et s'i porte si vaillaument que chascun dit que ly roys est moult vaillant et preux de la main. Et n'y ot si hardy Sarrasin qui a coup l'osast actendre. Atant estes vous venu le soudant atout grant route de Sarrasins, armé sur un grant destrier et tint ung dart envenimé. Quant il voit **[54vb]** le roy qui ainsi malmenoit sa gent, si lui gecte le dart par grant aïr et le fiert ou senestre costé telement que il le perce de part en part. Le jaserent qu'il ot vestu ne le pot oncques garantir. Le roy senty grant angoisse et trait le dart hors de son costé et le cuida getter au soudant, mais il vira le destrier si appertement que le dart passa oultre et fery un Sarrasin parmy le corps, si qu'il le rue par terre mort a ce qu'il ne fu pas bien arméz. Et avant que le soudant, qui s'estoit trop avanciéz, se peust tourner, le fery le roy de l'espee telement sur la teste que il l'abaty tout estourdy a terre. Atant vindrent les payens si fors qu'il convint, pour le moins de mal, le roy reculer entre ses gens. Et fu le soubdant relevéz et tantost remontéz sur un hault destrier. La presse fu si grant et les payens furent fors qui rebouterent le roy et ses gens jusque dedens la barriere. Lors commencent les Cipriens qui gardoient le pas a traire et a lancier de grant maniere.

d'énormes pertes. Il avait ordonné, en effet, sous peine d'être pendu, que personne ne fasse de prisonniers, mais plutôt que l'on mette à mort tous les Sarrasins que l'on pourrait attraper. Il donna cet ordre afin que ses hommes ne soient pas distraits par l'appât du gain, il pourrait ainsi les tenir bien rassemblés et se retirer alors sans aucune perte. Mais l'armée sarrasine se réveille et les hommes se jettent de leur mieux au cœur de la mêlée. Le roi les voit venir en force, il regroupe ses troupes et les fait se retirer calmement, lui-même restant en arrière, l'épée au poing. Dès qu'il aperçoit un Sarrasin s'approcher de trop près, il fait volte-face et l'oblige à retourner parmi les siens ; s'il réussit à l'attraper, le roi lui inflige une telle correction qu'il lui fait perdre l'envie de le suivre. Et il se porte si intrépidement au combat que tous reconnaissent que le roi est valeureux et terriblement fort de ses mains. Aucun Sarrasin n'a donc l'audace d'oser le harceler. Mais voici qu'arrive le sultan, escorté d'une grosse troupe de Sarrasins, tout en armes, monté sur un puissant destrier* et brandissant un javelot empoisonné. Il aperçoit le roi de Chypre qui malmène ses hommes, il lui lance son javelot avec une violence terrible et l'atteint au côté gauche si brutalement qu'il le transperce. Son jaseran* ne lui est d'aucune utilité. Le roi ressent une atroce souffrance. Il arrache le javelot de son flanc et croit pouvoir le projeter sur le sultan. Mais celui-ci fait pivoter son destrier* avec une telle facilité que le javelot le dépasse et vient frapper en plein corps un Sarrasin dont les protections ne sont pas assez résistantes et qui est jeté à terre, raide mort. Mais le sultan s'est trop avancé et, avant qu'il puisse faire demi-tour, le roi de Chypre lui porte un tel coup d'épée sur la tête qu'il l'abat sur le sol, complètement étourdi. Les païens se précipitent alors en si grand nombre que le roi est bien obligé – c'est un moindre mal – de reculer au milieu de ses hommes. Vite relevé, le sultan est remis en selle sur un grand destrier*. La mêlée est si effroyable et les païens sont en si grand nombre qu'ils repoussent le roi et ses hommes à l'intérieur des barrières*. Alors les Chypriotes qui ont la garde du passage se mettent à tirer et à lancer avec énergie toutes sortes

Et la ot mort et occiz grant foison de Sarrasins, mais ilz estoient si fors que **[55ra]** ilz rebouterent les crestiens en leurs barrieres. Et aussi le roy affeblissoit fort et avoit moult de sang perdu, ce fist moult esbahir ses gens. Non pourtant a ce que le roy souffroit grant doulour, si ravigouroit il ses gens tant que les Sarrasins ne porent gueres conquester que plus ne perdissent. Et fu l'escarmouche moult fiere et moult perilleuse. Et se tenoit le roy de Chippre a moult grant paine a cheval, car sachiéz qu'il estoit bleciéz de coup mortel et ne feust que pour le venin dont le dart estoit entechié. Et en pou de temps y paru, car il print mort de cellui coup, mais il avoit le cuer plain de si grant vaillance que il ne le daignoit monstrer a sa gent, jusques a tant que ly uns barons apperceut que le roy estoit, du senestre costé de la hanche jusques au talon, tous rouges de son sang et la place ou il arrestoit toute tainte et arrousee du sang de son corps. Lors lui dist ly chevaliers : « Monseigneur, vous avéz ycy trop demouré. Venéz vous en et faisons voz gens retraire en la ville avant qu'il soit **[55rb]** plus tart, afin que les Sarrasins ne se boutent pelle melle avecques nous ! » Et le roy, qui sentoit grant douleur, lui respondy : « Faictes a vostre voulenté. » Lors le chevalier a fait mettre cent hommes d'armes, qui estoient rafreschy, devant la barriere et leur fist recommencier l'escarmouche avecques cent arbalestriers, fort et roide. Et furent ly Sarrasin recullé, de quoy le soudant fu moult courroucié. Et escrie a sa gent : « Avant, seigneurs barons ! Penéz vous de bien faire ! La ville sera nostre encore anuit. » Lors renforça la meslee. La veissiéz bien assaillir et bien deffendre d'un costé et d'autre ! Mais quant le roy de Chippre voit que Sarrasins s'efforcent ainsi, si reprent cuer et leur fait un poindre moult vertueusement et la souffry tant de peine qu'il y ot pluseurs veines de son corps rompues, de quoy aucuns dient que sa vie fu moult abregie. De ce poindre furent Sarrasins fort reculéz et en y ot moult de mors et de navréz. La nuit approucha. Moult y ot grant perte, d'une partie et d'autre. Et toutesfoiz Sarrasins se departirent, car le roy de Chippre si res-**[55va]**-baudis-

de projectiles. Une multitude de Sarrasins fut tuée à cette occasion, trouvant là leur dernière heure. Mais, à cause de leur nombre, ils refoulent les chrétiens derrière leurs barrières*. Pendant ce temps, le roi perdait beaucoup de sang et s'affaiblissait terriblement, ce qui alarmait vivement ses gens. Toutefois, malgré l'intensité de sa douleur, le roi encourageait si bien ses hommes que les Sarrasins reculaient plus qu'ils ne progressaient. L'engagement fut extrêmement féroce et extrêmement meurtrier. Le roi avait bien du mal à se tenir en selle car, sachez-le, le coup qui l'avait atteint était mortel, ne serait-ce que sous l'effet du venin qui imprégnait le javelot. Ce fut vite évident : ce coup l'avait blessé à mort. Mais, cœur vaillant, il refusait avec dédain de le montrer, jusqu'au moment où l'un des barons se rendit compte que le côté gauche du roi, de la hanche au talon, était rougi par son sang qui avait également arrosé l'endroit où il s'était arrêté. Il interpella le roi : « Monseigneur, vous êtes resté ici trop longtemps ! Venez et retirons-nous dans la ville avec vos hommes avant qu'il ne soit trop tard et que les Sarrasins ne s'y jettent, confondus avec nous. » Et le roi, qui souffrait le martyre, lui répondit : « Agissez comme bon vous semble. » Le chevalier ordonna alors à cent hommes, qui étaient encore frais, de prendre position devant la barrière* et, avec le soutien de cent arbalétriers, de reprendre le combat avec vigueur et acharnement. Les Sarrasins durent alors reculer et le sultan devint fou de rage. Il hurlait à ses hommes : « En avant, messeigneurs ! À l'action ! La ville est à nous avant la nuit ! » Alors le combat redoubla de violence. Quels beaux assauts, quelles défenses acharnées, d'un côté comme de l'autre ! Le roi de Chypre vit bien que les Sarrasins combattaient avec énergie ; alors, reprenant courage, il lança avec bravoure une attaque résolue, mais ses efforts furent si pénibles que plusieurs de ses veines éclatèrent. Sa vie, dit-on, en fut fort écourtée. Cette attaque repoussa très loin les Sarrasins, qui eurent beaucoup de morts et de blessés à cette occasion. La nuit s'annonçait. Les deux côtés subirent des pertes énormes. Toutefois les Sarrasins durent battre en retraite

soit tellement ses gens que ilz ne doubtoient les cops ne que se ilz feussent de fer ou d'acier. Quant Sarrasins furent partiz, le roy et ses gens rentrerent en la ville. Mais quant ilz sceurent la bleceure du roy lors recommença la douleur moult grant. Lors dist le roy : « Ma bonne gent, ne faictes tel douleur, mais pensèz a vous deffendre du soudant et, se Dieu plaist, je seray tost gueriz. » Lors se repaisa le peuple un petit, et le roy, qui disoit ces paroles pour son peuple resbaudir, sentoit bien qu'il ne pouoit eschapper. Il commanda a sa gent que on feist bon guet et leur donna congié, et vint au palais et la descendy et s'en vint en sa chambre, et lors vint sa fille qui le desarma. Mais quant elle apperceut son harnoiz qui estoit rouge de sang et la playe, elle cheÿ toute pasmee. Lors commanda le roy qu'elle feust portee en sa chambre et si fut elle. Les mires appareillierent le roy et fu couchié en son lit. Et lui dirent les mires qu'il n'avoit garde et qu'il ne s'esbahist point. « Par foy, maistre, dist il, je sçay bien comment il me va. La voulenté de Dieu soit faicte. » La chose ne pot estre si celee qu'il ne feust sceu par la **[55vb]** cité. Et lors commença la doulour moult grant. Mais cy se taist l'ystoire du roy et du siege et commence a dire de Uriien et de son frere comment ilz exploictierent depuis qu'il vint a son logeis qu'il trouva par deça le pont. Et sachiéz qu'il fu moult liéz des gens que le cappitaine lui avoit admenéz. Et le landemain, par matin, manda a tous les cappitaines qui avoient gens dessoubz eulx qu'ilz venissent faire leur monstre.

En ceste partie dit l'ystoire que le lendemain par matin fu Uriiens, aprés la messe ouye, devant sa tente. Et fist venir l'un aprés l'autre tous les cappitaines, pennon et estendart au vent, et leurs gens avec eulx arméz de toutes pieces, et eulx faire visiter[a] comment ilz estoient arméz ne s'il leur failloit piece de harnoiz et puis quel nombre ilz estoient. Et les fist mettre a part en la praierie tant que tous feussent visitéz, tant les estrangiers

car le roi de Chypre redonnait si bien courage à ses hommes qu'ils ne se souciaient plus des coups ni de savoir s'ils étaient portés par le fer ou l'acier. Le roi et ses hommes entrèrent dans la ville dès que les Sarrasins se furent éloignés. Mais quelle douleur quand la blessure du roi fut connue ! Le souverain dit alors : « Mes chers sujets, au lieu d'exprimer tant de peine, pensez plutôt à vous défendre contre le sultan ; alors, s'il plaît à Dieu, je serai bientôt remis. » Ces mots apaisèrent un peu la population, mais le roi, qui ne les prononçait que pour la rassurer, sentait bien qu'il n'en réchapperait pas. Après avoir ordonné de monter la garde avec soin, il libéra ses hommes et se dirigea vers son palais où il mit pied à terre, puis il se rendit dans sa chambre où sa fille vint lui ôter ses armes. Mais, à la vue de ses armes écarlates de sang et de sa blessure, elle tomba évanouie. Le roi en ayant donné l'ordre, elle fut portée dans sa chambre. Les médecins firent les préparatifs nécessaires pour qu'on puisse coucher le roi dans son lit. Ils le rassurèrent et lui dirent de ne pas s'inquiéter. « Ma foi, maîtres, je sais très bien dans quel état je suis. Que la volonté de Dieu soit faite ! » leur dit-il. On ne put cacher longtemps la nouvelle et toute la ville l'apprit. La désolation se répandit, infinie et profonde. Mais ici l'histoire s'arrête de parler du roi et du siège, elle retourne à Urien et à son frère pour raconter ce qu'ils accomplirent depuis leur installation dans le pavillon dressé en deçà du pont. Aucun doute, Urien était très satisfait des hommes que le capitaine lui avait amenés. Il ordonna à tous ceux qui avaient des hommes sous leur commandement de défiler devant lui le lendemain de son installation, à l'aube, pour qu'il puisse les passer en revue.

Le lendemain, donc, au point du jour, Urien s'installa après la messe devant sa tente. Il fit passer l'un après l'autre tous les capitaines, pennons* et étendards claquant au vent, à la tête de leurs hommes, armés de pied en cap, il inspecta leur armement, examinant s'il manquait des pièces à leur équipement et vérifiant leur nombre. Il les fit se ranger dans la prairie jusqu'à ce qu'il eût inspecté toutes les troupes, ceux qui n'étaient

comme les siens. Et bien advisa la contenance de ceulx qui sembloient estre les plus hastiz et bien les registra en son cuer, **[56ra]** et puis fist nombrer ses gens et les autres, tant du maistre de Rodes que du cappitaine, et trouva que sur tout ilz pouoient estre de .ix. a .x. mille combatans. Lors leur dist Uriiens, oÿant tous : « Beaulx seigneurs, nous sommes cy assembléz pour soustenir la foy de Jhesucrist et de laquelle il nous a regeneréz. Et savéz comment il a premierement souffert la crueuse mort pour nous racheter des paines d'enfer, dont, veu qu'il nous a fait ceste grace, nous ne devons pas ressoignier la mort ou l'adventure qu'il lui plaira a nous donner pour soustenir les sains sacremens qu'il nous a administréz pour le salut de noz ames, combien que nous ayons a forte partie a faire, car noz ennemis sont bien dix contre un de nous. Mais quoy ! Nous avons droit, car ilz nous sont venus assaillir sans cause sur nostre droit heritaige, et aussi nous ne les devons pas ressoingnier, car Jhesucrist prist tous seulx la guerre pour nostre salvacion, et **[56rb]** par sa digne mort seront tous crestiens sauvéz qui ses commandemens tendront dont vous devéz savoir que tous ceulx qui en ceste besoingne mourront seront sauvéz et auront la gloire de paradis. Dont pour tant je vous dy en general que j'ay entencion de presentement mouvoir pour approuchier noz ennemis et les combatre le plus brief que je pourray. Et pour ce je vous prie que, s'il a en ceste place homme qui ne sente son cuer ferme pour actendre l'adventure qu'il plaira a Jhesucrist de nous envoier, qu'il se traye a part, car par un seul couart failly est aucunesfoiz une besoingne perdue. Et sachiéz que tous ceulx qui n'y vouldront venir de bonne voulenté, tant de ma gent comme des autres, je leur donray or et argent asséz et

pas à lui comme ses propres hommes. Il repéra précisément ceux qui avaient l'air le plus intrépide et les garda soigneusement en mémoire, puis il fit dénombrer ses hommes et les autres, ceux du maître de Rhodes ou du capitaine, et conclut que, au total, ils pouvaient être neuf à dix mille combattants. Alors, Urien s'adressa à ses troupes, qui l'écoutèrent attentivement : « Mes chers seigneurs, nous voici rassemblés pour soutenir la foi en Jésus-Christ, cette foi par laquelle il nous a sauvés. Vous savez bien quelle cruelle mort, lui, le premier homme[1], a dû souffrir pour que nous soyons rachetés de l'enfer. Puisqu'il nous a accordé cette grâce, nous ne devons rechigner devant la mort ou les périls qu'il lui plaira de nous réserver afin de défendre les saints sacrements qu'il nous a donnés pour le salut de nos âmes, même si nous devons lutter contre forte partie, car, face à nos ennemis, nous serons à un contre dix. Mais quoi ! Notre cause est juste ! Ne sont-ils pas venus, sans aucune raison, nous agresser sur les territoires qui sont légitimement les nôtres ? Et nous ne devons pas les redouter, à l'exemple de Jésus-Christ qui a combattu tout seul pour notre salut, d'autant que grâce à sa glorieuse mort tous les chrétiens qui respecteront ses commandements seront sauvés ; aussi, il faut que vous le sachiez, tous ceux qui trouveront la mort au cours de ce conflit seront sauvés et iront au paradis où ils connaîtront la gloire. C'est pourquoi, je vous le dis à tous, j'ai la ferme intention de faire mouvement immédiatement pour aller au contact de nos ennemis et les attaquer le plus rapidement possible. Aussi, s'il y a ici des hommes qui ne se sentent pas l'âme suffisamment ferme pour accueillir le destin qu'il plaira à Jésus-Christ de nous envoyer, je les en supplie, qu'ils se retirent. En effet, une opération peut parfois échouer à cause d'un seul poltron. Et soyez-en certains : à tous ceux qui ne voudront pas nous suivre de leur plein gré, qu'ils appartiennent à mes compagnies ou à celles des autres capitaines, je leur donnerai suffisamment d'or, d'argent et une

1. Voir Paul, *Première Lettre aux Corinthiens*, XV, 45.

navire avittaillié pour repasser la mer. » Lors a fait lever sa banniere le trait d'un arc en sus et la fist tenir a son frere sur un hault destrier. Et puis leur dist tout en hault : « Cilz qui ont devocion de vengier la mort de nostre Createur et de essaucier sa loy et de aidier au roy **[56va]** de Chippre, si se traye soubz ma banniere, et ceulx qui n'en auront devocion passent par dela le pont. » Quant ly noble cuer ouirent ce mot, si le tindrent a grant sens et a grant vaillance. Si s'en vont tous en une flote ferir dessoubz sa banniere en lermoiant de joie et de pitié des mos que Uriiens leur avoit dit, mais oncques n'y ot homme qui ne se traisist soubz sa banniere. Lors fu Uriiens moult joyeux et fait tantost sonner ses trompetes. Tout fu troussé et se mirent a chemin. Le maistre de Rodes, le cappitaine du Limasson et leurs gens se mirent ensemble et chevauchent en bataille, et dient bien que envers Uriien et ses gens ne auroit nulz homs duree ne nulz peuples. Et ainsi cheminerent tant qu'ilz vindrent, un pou aprés midy, sur la montaigne ou la bataille avoit esté le jour devant. « Par foy, dist Uriien, c'est bon que nous nous alons logier ça dessoubz sur celle riviere tant que nous soyons refreschy, et entretant nous regarderons **[56vb]** comment nous pourrons pour le plus seur grever noz ennemis. » Et ceulx lui respondent que c'estoit bon. Lors s'en vont logier tous ensemble a la fin que on ne le peust surprendre. Cy se taist l'ystoire un petit de eulx et vous diray du soudant qu'il fist.

L'ystoire dit que le soudant avoit en la ville secrettes espies par lesquelles il sçot que secours venoit au roy et que le peuple de la ville en fut fort resbaudiz et aussi comment le roy estoit navréz dont la cité fu moult troublee. Lors ot ly soudans conseil de faire assaillir la ville. Lors fait sonner ses trompettes quant le soleil fu levé et fait ordonner ses batailles et ses arbalestriers et ses pavisiers, et s'en viennent aux fosses et aux barrieres. La commença le paletiz fort. Arbalestriers traient de groz canons, d'espringales. Adont vient le soudant qui s'escrie en hault : « Avant, seigneurs chevaliers !

flotte bien ravitaillée pour qu'ils repassent la mer. » Alors, il fait lever sa bannière* aussi haut qu'une portée de flèche et la fait porter par son frère, monté sur un destrier* de haute taille. Puis, de sa voix puissante, il s'exclame : « Que celui qui souhaite se consacrer à venger la mort de notre Créateur, qui souhaite exalter la gloire de sa religion et aider le roi de Chypre, fasse un pas en avant et vienne se ranger sous ma bannière*. Et que ceux qui ne le souhaitent pas passent le pont et se rangent au-delà. » Pour tous ces nobles cœurs, ces propos étaient profondément justes et d'une admirable bravoure et tous, comme un seul homme, vinrent se ranger sous la bannière* d'Urien, pleurant de joie et de compassion au discours qu'il leur avait tenu. Pas un seul qui refusât de s'aligner sous sa bannière* ! Urien en éprouva une joie immense et fit aussitôt sonner ses trompettes. Tout le matériel fut chargé et l'armée s'ébranla. Le maître de Rhodes, le capitaine de Limassol et leurs gens chevauchèrent ensemble, en ordre de bataille. Tous affirmaient qu'aucun homme ni aucun peuple ne sauraient résister à Urien et à ses hommes. Finalement, ils atteignirent peu après midi la montagne où s'était déroulé le combat de la veille. « Ma foi, dit Urien, il serait sage de nous installer là, en bas, au bord de cette rivière, le temps de nous reposer. Pendant ce temps, nous examinerons le meilleur moyen de faire le plus de mal possible à nos ennemis. » Ils lui répondirent que c'était une bonne idée. Pour éviter d'être pris par surprise, ils allèrent alors s'installer tous ensemble. Le récit cesse un peu de parler d'eux, je vous raconterai donc ce que fit le sultan.

Le récit, en effet, dit que le sultan entretenait des espions qui se cachaient dans la ville. Grâce à eux, il fut informé non seulement du secours que le roi avait reçu et du courage qu'avait repris la population de Famagouste mais de la grave blessure du roi, qui bouleversait la cité. Le sultan prit alors la décision de faire donner l'assaut à la ville. Au lever du soleil, il fit sonner ses trompettes, rangea ses hommes en ordre de bataille et disposa les arbalétriers et les soldats armés de pavois*. Les voilà tous arrivés aux fossés et aux barrières*. Alors l'assaut contre les palissades s'engage très violemment. Les arbalétriers se mettent à

Penons nous de prendre la cité avant que le secours leur viengne ! Par Mahon, cil qui premiers **[57ra]** pourra entrer dedens, je lui donray son pesant d'argent en tel estat qu'il y entrera ! » Qui lors veist Sarrasins saillir es fosses et porter pics, houyaux, eschielles, piéz de chievre ! Mais ceulx de dessuz leur gettent pierres de fais, grans bans traversains, pieux aguisiéz, huille chaude, plonc fondu, pocons plains de chaux vive[a], tonneaux plains d'estouppes engressiez et ensouffrees tous ardans. Et, malgré leurs dens, leur font guerpir place et remonter d'autre part, et en y demoura maint ars et affollé et foison de bleciéz. Dont fait le soudant renforcier l'assault de nouvelles gens, mais ceulx de dedens se deffendent comme preux et hardiz, et aussi pour la fiance qu'ilz avoient du secours qui lors estoit bien prez. Cy vous leray de l'assault et vous diray de Uriien et de ses gens qui avoient envoié leurs espies en l'ost qui retournerent et leur dirent comment le soudant faisoit assaillir la ville et comment elle estoit en adventure d'estre prinse, s'elle n'estoit secourue bien brief, **[57rb]** et comment le roy estoit bleciéz. Quant Uriien et Guyon ouirent ces nouvelles si furent moult courrouciéz.

En ceste partie dit l'ystoire que, quant Uriiens oÿ ces nouvelles, il fist sonner ses trompettes et fist armer tout l'ost et les mist en quatre batailles dont il ot la premiere et son frere Guion la seconde et le grant maistre de Rodes la tierce et le cappitaine la quarte. Et fist demourer en la valee tout le troussage et le sommage et garder a cent hommes d'armes et a cinquante arbalestriers, puis montent la montaigne et voyent l'ost des Sarrasins et la cité que ilz assaillent. « Seigneurs barons, dist Uriiens, ces gens sont grant foison, mais sachiéz que, Dieu devant, ilz sont tuit nostre. Alons nous en tout en costoiant[1] l'ost, sans eulx meffaire, et alons assaillir ceulx

1. constrant l'ost, *corr. d'ap. A* 52v.

tirer des coups de canon et d'espringale*. Sur ces entre-faites arrive le sultan, qui hurle à pleins poumons : « En avant, seigneurs chevaliers ! Efforçons-nous de prendre la cité avant qu'ils ne reçoivent du secours. Par Mahomet, je donnerai son poids en argent au premier qui y pénètrera, dans quelque état qu'il soit. » Il fallait voir les Sarrasins se jeter dans les fossés, armés de pioches, de bêches, d'échelles et de pieds-de-biche. Mais, d'en haut, les assiégés leur jettent des pierres, des fagots, d'énormes madriers, des pieux acérés, de l'huile bouillante, du plomb fondu, des sacs remplis de chaux vive, des tonneaux en feu remplis d'étoupe gonflée d'huile et de soufre, obligeant, bon gré mal gré, les Sarrasins à décamper et à remonter hors des fossés, en laissant derrière eux beaucoup de brûlés et de mutilés ainsi qu'une multitude de blessés. Le sultan fait donc intervenir de nouvelles troupes pour intensifier l'assaut. Mais les assiégés se défendent avec bravoure et sang-froid, d'autant mieux qu'ils se sentent assurés de recevoir prochainement du secours. Ici je ne vous parlerai plus de l'assaut, mais d'Urien et de ses hommes. Ils avaient envoyé leurs espions dans l'armée ennemie et, à leur retour, ils leur firent part de l'assaut que le sultan avait lancé contre la ville et du risque qu'elle soit prise si elle n'était immédiatement secourue. Ils leur annoncèrent également la blessure du roi. Urien et Guy furent extrêmement émus par ces nouvelles.

Dans cet épisode, l'histoire raconte que, dès qu'il apprit ces événements, Urien fit sonner ses trompettes et prendre les armes à toutes ses troupes. Il les disposa en quatre corps, prenant le commandement du premier, confiant le deuxième à son frère Guy, le troisième au grand maître de Rhodes et le quatrième au capitaine. Le bagage et les bêtes de somme furent laissés dans la vallée sous la garde de cent hommes d'armes et de cinquante arbalétriers. Ils gravirent alors la montagne et découvrirent, d'un seul regard, l'armée des Sarrasins et la cité qu'ils attaquaient. « Seigneurs barons, déclara Urien, ces gens sont certes foison mais, sachez-le, Dieu à notre tête, nous les tenons à notre portée.

qui assaillent la ville. Et je croy que, a l'aide de Dieu, ilz ne se pourront tenir contre nous. » Et ceulx respondent que c'est bon a faire. Atant devalerent la montaigne **[57va]** et passerent par derriere l'ost, mais quant ilz deurent passer le guet les ravisa, et virent bien que ce n'estoient pas de leurs gens et lors se commencent a effreer et crier : « Alarme ! » Quant Uriien ouy ce, si commanda au cappitaine qu'il tournast sa banniere sur le gait et qu'il les combatist, et il si fist. La ot grant perte a l'assembler. Et Uriiens et les autres .iii. batailles se mirent entre le guet et ceulx qui assailloient la ville, tant y en entendirent que tous ceulx gardoient les logeiz furent mort et desconfit. Lors y laissent gens pour le garder et puis s'en vont vers l'assault. Mais un fu qui vint dire au soudant : « Sire, tous tes logeis et tes paveillons sont pris et les gardes mortes, et te viennent courir sus les plus males gens que je veisse oncques. » Lors se retourne le soudant et voit venir bannieres et pennons et les gens si serréz ensemble qu'il ne semble pas qu'ilz soient la moitié du nombre qu'ilz estoient. Lors fu le soudant moult courroucié et fait sonner **[57vb]** la retraite et met ses gens en ordonnance, mais, avant qu'il les eust rassembléz ne ordonnéz a moitié, vint Uriien et sa bataille qui leur coururent sus moult asprement. Et la commença l'occision grant et la perte. Mais la plus grant perte tourna sur les payens, car ilz ne orent pas loisir d'eulx ordonner et estoient fouléz de l'assault et n'estoit pas chascun soubz sa banniere. Et ilz furent couru sus de gent aspre et qui estoient duit du mestier d'armes que en petit de heure furent mis les pluseurs a la fuite. Mais le soudant, qui fu plain de grant cuer et de grant vaissellage, ralie sa gent autour de lui et livre assault a noz gens moult fierement. La ot maint homme mort et affollé. Moult fait le soudant a ressoingnier ! Il tint une hache en ses poings et fiert a dextre et a senestre et fait moult grant occision de noz gens, mais mal soit cellui qui ne se destourne de sa voye ! Quant Uriien le voit si fu moult doulens et dist a soy mesmes : « Par **[58ra]** foy, c'est grant dommage que ce Turc ne croit en Dieu, car il est moult preux ! Mais pour le dommage que je voy qu'il fait de mes gens, je n'ay cause de le

Allons-y ! Evitons leur camp sans nous en prendre à l'armée qui s'y trouve, et chargeons ceux qui mènent l'assaut contre la ville. J'en suis sûr, avec l'aide de Dieu, ils ne pourront pas nous résister. » Tous lui répondirent que c'était judicieux. Ils dévalèrent alors la montagne et passèrent derrière le camp, mais les guetteurs les repérèrent et s'aperçurent sans mal qu'ils n'étaient pas des leurs. Effrayés, ils se mirent à crier : « Aux armes ! » En entendant ces hurlements, Urien ordonna au capitaine de tourner ses hommes contre les guetteurs et de les combattre. C'est ce qu'il fit. L'engagement fut particulièrement meurtrier. Avec les trois autres corps de troupes, Urien occupa le terrain entre le guet et les Sarrasins qui donnaient l'assaut à la ville. Ils restèrent là jusqu'à ce que, finalement, tous ceux qui assuraient la garde des cantonnements fussent vaincus et tués. On y laissa alors quelques hommes pour monter la garde avant de se diriger vers l'endroit où se déroulait l'assaut. Mais un Sarrasin vint annoncer au sultan : « Monseigneur, tes cantonnements et tes pavillons sont pris, leurs gardes sont morts ! Les pires hommes que j'aie jamais vus viennent droit sur toi. » Le sultan fit volte-face et vit venir, bannières et pennons* au vent, des hommes en rangs si serrés qu'ils paraissaient la moitié de ce qu'ils étaient en réalité. Extrêmement mécontent, le sultan fit sonner la retraite puis rangea ses troupes en bon ordre. Mais avant même qu'elles fussent rassemblées et à demi rangées, Urien et son corps leur tombèrent dessus avec virulence. Ce fut le début d'un véritable massacre ! Les païens subirent cependant les pertes les plus graves, car ils n'avaient pas eu le temps de bien se mettre en ordre : l'assaut les avait ravagés et tous n'avaient pu retrouver leur bannière*. Ils étaient assaillis par des hommes endurcis, experts dans le métier des armes. Aussi, en peu de temps, la plupart des Sarrasins furent mis en fuite. Mais le sultan était courageux et énergique. Il rassembla ses hommes autour de lui et lança un assaut féroce contre nos troupes. Les morts et les blessés ne pouvaient se compter ! Les coups du sultan étaient redoutables. Il avait bien en mains une hache avec laquelle il frappait à droite et à gauche : c'était l'hécatombe parmi nos hommes. Malheur à celui qui ne s'écarte de son chemin ! En le voyant, Urien fut très contrarié : « Vraiment, quel dommage que ce Turc ne croie en Dieu, car il est plein de vaillance », se dit-il. « Mais il inflige trop de pertes à mes

deporter et aussi nous ne sommes mie en place de tenir longues paroles. » Lors estraint l'espee ou poing moult fierement et hurte le cheval des esperons et vint vers le soudant grant aleure. Et quant le soudant le voit venir si ne le reffuse pas, mais entoise la hache et cuide ferir Uriien sur la croix du chief, mais Uriien tourne du cop[a]. La hache fu pesant et, a l'abaissier, la hache lui vola des poins. Et Uriien le fiert de l'espee sur le heaume grant coup, de toute sa force. Et fu le soudant si chargié du coup qu'il fut si estourdiz qu'il ne voit ne entent et pert le fraing et les estriers, et l'emporte le cheval partout ou il lui plait. Et Uriien le fiert de la bonne espee entre le chief et les espaules. Le soudant estoit embrunchiéz et le heaume estoit court par derriere **[58rb]** l'espee trouva le col nu, excepté le gambison de la gorgerete. Et trencha l'espee le ganbison tout oultre et les deux maistres vainnes et les tendans jusques au gorgeron. Le soudant cheÿ par terre. Et y ot si grant foule de chevaulx d'une partie et d'autre que la bataille y fu si dure et si forte que ses gens ne lui porent oncques aidier, et saigna tant qu'il le faillu la mourir par la force du sang qu'il gecta. Quant Sarrasins perçurent que le soudant fut mort si furent moult esbahiz ne oncques puis ne se combatirent de bon cuer. Et Uriien et Guyon, son frere, faisoient tant d'armes que nulz ne les veoit qui durement ne les prisast. Sachiéz bien que ly Poictevin et tuit ly autre baron s'i prouverent si bien et si vaillaument que en petit de heure Sarrasins furent desconfiz, si que mal soit de cellui qui eschappast qu'ilz ne feussent tuit pres que mort que prins. Uriiens et sa gent se logierent es logeiz des Sarrasins et manderent leur sommage qui furent moult joyant de la **[58va]** victoire et s'en vindrent liement en l'ost et se logierent bien aaisiement. Et firent les deux freres partir l'eschec si bien que chascun s'en tint a bien apaiéz. Et se taist l'ystoire de Urien et parle du cappitaine du Lymaçon qui s'en vint a Famagouste.

hommes, je n'ai donc aucune raison de l'épargner. Allons ! Ce n'est pas vraiment l'endroit pour se répandre en bavardages. » Alors il empoigna son épée avec une énergie farouche, éperonna son cheval et se rua sur le sultan à toute allure. Le voyant venir, celui-ci ne chercha pas à fuir mais, élevant sa hache, tenta d'atteindre Urien sur le sommet du crâne. Mais Urien esquiva le coup. La hache était lourde, et en retombant, elle vola des mains du sultan. De toutes ses forces, Urien lui asséna alors un coup d'épée sur le heaume*. Accablé par le choc, le sultan en resta étourdi. Il ne voyait ni n'entendait plus rien ! Il dut lâcher la bride de sa monture et vider ses étriers : son cheval le portait où bon lui semblait. Alors Urien le frappa à nouveau de sa bonne épée entre la tête et les épaules. Comme le sultan était penché en avant et que son heaume* était court sur la nuque, l'épée tomba sur le cou nu, seulement protégé par le pourpoint rembourrant la collerette[1]. La lame trancha complètement ce pourpoint, les deux grosses veines du cou et les tendons avant de s'enfoncer dans la poitrine. Le sultan s'effondra sur le sol. La concentration de chevaux des deux camps fut alors si dense et le combat si violent que ses hommes ne purent lui venir en aide. Continuant à saigner sans cesse à flots, le sultan mourut vidé de son sang. Le voyant mort, les Sarrasins furent consternés. Ils n'eurent plus le cœur de se battre. Quant à Urien et à Guy, son frère, ils réalisaient des faits d'armes extraordinaires ! Personne ne pouvait les voir sans être soulevé d'une vigoureuse admiration. Les Poitevins et tous les autres barons, sachez-le, se distinguèrent par leur bravoure et leur vaillance, aussi les Sarrasins furent-ils écrasés en peu de temps et malheur même à ceux qui s'enfuyaient, car ils furent tous tués ou capturés. Urien et ses hommes s'établirent dans le camp des Sarrasins où ils firent venir leurs bagages et ceux qui en assuraient la garde se réjouirent en apprenant la victoire. Fous de joie, ils rejoignirent l'armée et s'installèrent commodément. Les deux frères firent consciencieusement partager le butin et tous trouvèrent la répartition équitable. À cet endroit, l'histoire cesse de parler d'Urien, elle s'intéresse au capitaine de Limassol qui arrivait à Famagouste.

1. Le *gambison* est en effet un pourpoint rembourré porté sous le haubert et la cotte de mailles pour éviter les frottements.

En ceste partie dit l'ystoire que, aprés la bataille du soudant desconficte[a], le cappitaine se party des deux freres avec lui .xxx. chevaliers de noble affaire et vint en la cité ou on lui ouvry les portes liement. Et il entra ens et lors trouva les gens par la rue dont aucuns faisoient grant joye pour ce que ilz se veoient delivréz des Sarrasins. Et beneissoient l'eure que les enfans de Lusignen furent oncques néz et l'eure que ilz estoient arrivéz ou paÿs. Et l'autre partie faisoient grant doulour pour la blesseure du roy, dont on disoit que il n'y avoit remede nul qu'il ne perdist la vie. Si ne scet le cappitaine que penser, car il ne savoit pas que le roy feust bleciéz et tant s'esploicta qu'il vint au palais et la descendy. Si trouva le peuple moult mat. **[58vb]** Lors demanda qu'il leur failloit. « Par foy, fait ly uns, asséz devons dueil mener, car nous perdons le meilleur roy et le plus preudomme qui oncques feust en ce royaume. » « Comment, dist le cappitaine, que dictes vous ? Est le roy mal sain ? » « N'en savéz vous plus ? » ce lui respond un chevalier. « Par foy, dist il, non. » « En nom Dieu, dist le chevalier, nous yssimes hier sur noz ennemis et au retourner fu le roy feru du soudant d'un dart envenimé telement que on n'y treuve remede. Nous peussions bien tous vouloir que ces nobles hommes et leurs gens feussent venuz deux jours a[b] ! Et sachiéz que la fille du roy maine tel douleur que c'est pitié a veoir, il a ja deux jours qu'elle ne voult ne boire ne mengier. Il nous sera bien mal advenu se nous perdons nostre roy et nostre damoiselle, le paÿs sera en grant orfenté de seigneur qui le gouvernera. » « Beaulx seigneurs, dist le cappitaine, il n'est pas tout perdu quanqu'em peril gist. Ayéz fiance en Jhesucrist et il vous gardera. Menéz moy vers le roy. » **[59ra]** « Par foy, dient cilz, c'est legier a

Donc, après la déconfiture du corps d'armée du sultan, le capitaine quitta les deux frères en compagnie de trente chevaliers de haute condition pour se rendre dans la ville qui lui ouvrit ses portes dans l'allégresse. Il y entra et découvrit la joie immense que manifestaient dans les rues les gens qui se voyaient libérés des Sarrasins. Ils bénissaient l'heure où les enfants de Lusignan avaient vu le jour et celle de leur arrivée à Chypre. Mais d'autres exprimaient l'immense douleur qu'ils ressentaient à cause de la blessure du roi. Aucun remède, disait-on, ne pourrait l'empêcher de perdre la vie. Ignorant cette blessure, le capitaine ne savait que penser. Finalement, il réussit à accéder au palais où il mit pied à terre. Mais là, il trouva les gens effondrés. Il les interrogea : de quelle privation souffraient-ils ?

— Ah ! répondit l'un d'eux, si nous nous désolons, c'est bien légitime. Nous perdons, en effet, le roi le meilleur et le plus sage qu'ait jamais connu ce royaume [1].

— Comment ? s'étonna le capitaine, que me dites-vous là ? Le roi est-il donc malade ?

— Vous ne le savez pas ? lui répondit un chevalier.

— Vraiment pas !

— Par Dieu, poursuivit le chevalier, nous avons fait, hier, une sortie pour attaquer nos ennemis et, au retour, le sultan a frappé le roi d'un javelot dont le poison est tel qu'on ne peut y porter remède. Ah ! que nous aurions aimé voir ces nobles seigneurs et leurs hommes deux jours avant ! Sachez également que la fille du roi est plongée dans une telle souffrance que c'est pitié de la voir. Voilà deux jours qu'elle refuse de boire et de s'alimenter. Quel malheur si nous perdons à la fois notre roi et notre demoiselle ! Privé de seigneur pour le gouverner, le pays serait alors bien orphelin !

— Messeigneurs, même s'il y a grand péril, tout n'est pas encore perdu, dit le capitaine. Ayez confiance en Jésus-Christ et il vous protégera. Conduisez-moi jusqu'au roi.

1. Richard Cœur de Lion prend Chypre aux Byzantins en 1190 et la cède, deux ans après, au roi de Jérusalem déchu, Guy de Lusignan.

faire, il gist en celle chambre la. Chascuns y peut aler ainsi que s'il n'avoit mal ne douleur. Il a ja fait son testament et donné a ses serviteurs tant que chascun s'en tient a bien paiéz et est conféz et a reçu son createur et tous ses sacremens. » « Par foy, dist le cappitaine, il en vault mieulx et a fait que saige. » Atant entre en la chambre et s'encline devant le lit du roy et lui fait la reverence. « Cappitaine, dist le roy, vous soiéz li bienvenus ! Et si vous mercie de la bonne diligence que vous avéz fait de compaignier ces deux nobles hommes par qui nostre terre est mise hors de la subjection des Sarrasins, car je n'avoye mais puissance de gouverner mes gens ne mon paÿs. Je vous prie que vous leur aléz dire de par moy que il leur plaise a moy venir veoir avant que je muire, car j'ai grant voulenté d'eulx satisfaire a mon pouoir de l'onneur et de la courtoisie qu'ilz m'ont faicte, et aussi de parler a eulx de certain cas que je leur vueil descouvrir. » **[59rb]** « Monseigneur, dist le cappitaine, je les vois querre a vostre congié. » « Or aléz, dist le roy, et les me faictes cy venir demain, dedens prime. » Et cil se part et yst de la ville et s'en vient vers l'ost. Et lors le roy commande a encourtiner tout la grant rue, de la porte par ou les freres devoient entrer jusques au palays, et fait appareillier le plus richement qu'il puet contre leur venue. Et se taist cy l'ystoire de lui et parle du cappitaine.

L'ystoire nous dit que le cappitaine erra tant qu'il vint en l'ost et vint a la tente des deux freres qui le bienviengnerent moult. Et il leur va accointier comment le roy estoit fort blecié et comment il leur prioit humblement qu'il leur pleust a venir devers lui pour eulx mercier du noble secours qu'ilz lui avoient fait et aussi pour eulx satisfaire [1] de leur paine et de leur mise, a son pouoir, et aussi pour parler a

1. satifaire, *corr. d'ap. A* 53v.

— Ma foi, c'est bien facile. Il est couché dans cette chambre, là-bas. Chacun peut aller lui rendre visite comme s'il n'éprouvait ni mal ni douleur. Il a déjà rédigé son testament et a tant donné à ses serviteurs qu'ils sont tous satisfaits. Il s'est confessé et a reçu son Créateur ainsi que les derniers sacrements.
— Il vaut mieux agir ainsi, c'est une sage attitude, fit le capitaine.
Il entra alors dans la chambre et s'inclina devant le lit du roi qu'il salua très respectueusement.
— Capitaine, dit le roi, soyez le bienvenu. Je vous remercie de la rapidité avec laquelle vous avez accompagné ces deux nobles seigneurs grâce à qui notre terre est libérée des Sarrasins. Je ne disposais plus de suffisamment de troupes, en effet, pour gouverner mon peuple et mon pays. Je vous en prie, allez leur demander de ma part de bien vouloir venir me voir avant que je ne meure. Car mon désir est grand de récompenser, selon mes possibilités, leur générosité et leur conduite obligeante à mon égard. Je souhaite également leur faire part d'un cas difficile.
— Monseigneur, avec votre permission, je vais les chercher.
— Eh bien ! Allez-y ! reprit le roi, faites-les venir ici, demain, avant prime*.
Le capitaine s'en va et sort de la ville pour rejoindre l'armée. Le roi fait alors tendre de riches étoffes tout au long de la grand-rue, depuis la porte par laquelle les deux frères devaient entrer jusqu'au palais. Il fait également prendre les plus somptueuses dispositions pour les recevoir. Mais l'histoire s'interrompt à son sujet et parle maintenant du capitaine.
Elle raconte qu'après avoir finalement rejoint l'armée, il se rendit sous la tente des deux frères, qui lui réservèrent un chaleureux accueil. Il leur confia que le roi avait été grièvement blessé et qu'il les priait très simplement d'accepter de lui rendre visite. Il pourrait ainsi les remercier de leur généreux secours, les dédommager, autant qu'il le pourrait, de leurs efforts et de leurs dépenses, il pourrait enfin

eulx d'autre cas. « Par foy, dist Uriiens, nous ne sommes pas cy venus pour estre soudoyers pour argent, mais pour essaucier la **[59va]** foy catholique et estre soudoier Jhesucrist. Et voulons bien que chascun sache que nous avons finance assez pour paier noz gens, mais quoy, nous yrons voulentiers devers lui. Et sachiéz que, quant a moy, je pense a aller devers le roy en tel estat que je party de la bataille, car je vueil recevoir l'ordre de chevalerie de sa main pour la vaillance et l'onneur que chascun dit de lui. Et lui pouéz aler dire que demain, a l'eure qu'il m'a mandé, moy et mon frere et le maistre de Rodes yrons devers lui, noz centiesmes de noz plus haulx barons. » Lors se part le cappitaine et prent congié et s'en vint en la cité ou l'en le receut debonnairement. Il vint au palays et trouva le roy en aussi bon point comme il l'avoit laissié et y estoit sa fille Hermine, qui moult estoit doulente du mal de son pere, mais elle se confortoit moult de ce que on lui disoit que les deux damoysiaux devoient venir le landemain. Et sachiéz qu'elle desiroit moult a veoir Uriien. Et lors le cappitaine salua le roy et sa fille et toute la compaignie. **[59vb]** « Amis, dist le roy, vous soiéz le tresbienvenu ! Quelles nouvelles de vostre message ? Vendront ces deux damoisiaulx ? » « Sire, oÿl, eulx centiesme. Et sachiéz que ilz ne veullent riens du vostre, car, si comme ilz dient, ilz ne sont pas soudoyers pour argent, mais sont soudoyers Jhesucrist. Et tant m'a dit Uriiens qu'il vendroit devers vous en tel point qu'il yssy de la meslee, car il veult recevoir l'ordre de chevalerie de vostre main. » « Par foy, dist le roy, j'en loue Jhesucrist quant il lui plaist que j'aye tant d'onneur devant ma mort que de faire chevalier si hault et si vaillant prince. Sachiéz que j'en mourray plus aise. » Quant Hermine ouy celle nouvelle, elle ot si grant joye ou cuer qu'elle

aborder avec eux une autre question. « Nous ne sommes certainement pas venus ici en mercenaires pourchassant des soldes, mais pour la gloire de la foi catholique et être, ainsi, soldats de Jésus-Christ, répondit Urien. Et nous tenons fermement à ce que chacun sache que nous avons suffisamment d'argent pour payer nos hommes. Mais quoi qu'il en soit, nous nous rendrons volontiers auprès du roi. Sachez également que, pour ce qui me concerne, je compte aller le voir dans l'état où j'étais quand j'ai quitté le combat, car c'est de sa main que je veux recevoir l'ordre de chevalerie à cause de la bravoure et de la générosité que tous lui reconnaissent. Vous pouvez aller lui dire que demain, à l'heure qu'il m'a fixée, moi, mon frère et le maître de Rhodes irons le rejoindre, en compagnie d'une centaine de nos plus nobles seigneurs. » Le capitaine se leva, prit congé et retourna dans la cité où on l'accueillit avec beaucoup d'égards. Arrivé au palais, il trouva le roi dans l'état où il l'avait laissé. Sa fille Hermine était présente, profondément attristée par la souffrance de son père, mais rassurée d'entendre dire que les deux jeunes gens devaient venir le lendemain. Elle désirait particulièrement voir Urien, croyez-moi. Le capitaine salua le roi, sa fille et toute leur compagnie.

— Mon ami, soyez le bienvenu. Quelles nouvelles de votre mission ? Les deux jeunes gens viendront-ils ? lui demanda le roi.

— Oui, monseigneur, et avec eux une centaine de barons. Mais apprenez qu'ils refusent toute rétribution de votre part car ils ne sont pas, disent-ils, soldats pour l'argent mais des soldats de Jésus-Christ. De plus Urien m'a dit qu'il se présenterait à vous dans l'état où il était quand il quitta l'engagement, il veut en effet recevoir l'ordre de chevalerie de votre main.

— Sur ma foi, loué soit Jésus-Christ puisqu'Il lui plaît de m'accorder, avant de mourir, l'insigne honneur de faire chevalier un prince aussi noble et aussi courageux. Soyez-en convaincu, ma mort en sera plus douce.

En entendant cette nouvelle, Hermine ressent une telle

ne sçot que faire, mais elle n'en monstra nul semblant, ains monstre qu'elle sente grant douleur ou cuer, et si faisoit elle. Lors prent congié de son pere et le baise doulcement tout en plourant, et s'en vint en sa chambre. Et la commence a lui complaindre de la doulour qu'elle ot de **[60ra]** son pere et, l'autre heure, au grant desir qu'elle a [1] de veoir Uriien[a] dont la demeure lui tarde, et fu en ces pensers telement argüee que toute la nuit ne dormy oncques. Et ainsi se passa la nuitiee jusques a l'endemain.

En ceste partie dit l'ystoire que l'endemain, par matin, fist le roy commander que tout noble et non noble feussent paréz par les rues pour faire feste de la venue des deux freres et de leurs gens et que a chascun quarrefour eust menestriers, trompes, naquaires et tous autres instrumens qui pourroient estre trouvéz en la ville et toute la melodie de quoy on se pourroit adviser pour festier les damoisiaux. Et ly peuples en fist asséz plus que le roy ne fist commander. Que vous feroy je long prologue ? Les deux freres vindrent, montéz sur deux beaux destriers. Et estoit Uriiens tous arméz ainsi qu'il party de la bataille, l'espee toute nue ou poing, et Guyon estoit vestu d'un riche drap de **[60rb]** Damas bien fourré. Et aloyent par devant eulx .xxx. des plus haulx barons en noble arroy et devant eulx, au plus prez, estoit le grant maistre de Rodes et le cappitaine. Et aprés les deux freres venoient .lxx. chevaliers et leurs escuiers et leurs paiges. En ce point entrerent en la cité. La veissiéz la feste commencier moult grant, et menestriers et trompettes faire leur mestier et aultres melodioux tons. Et parmy la ville veissiéz gens d'onnour bien et richement habituéz, qui crioient a haulte voix : « Haa ! Bienviengnent les princes de victoire par qui nous sommes resuscité du crueux servage des ennemis de Jhesucrist ! » Et

1. heure, a grant desir qu'elle a, *corr. d'ap. A* 53v.

joie qu'elle reste sans réaction. Elle n'en laisse cependant rien paraître et, au contraire, manifeste la cruelle douleur qui étreint son cœur. Elle prend alors congé de son père qu'elle embrasse tendrement, les yeux baignés de larmes, et part dans sa chambre. Elle se met alors à gémir à cause de la douleur qu'elle ressent pour son père ; immédiatement après, c'est sous l'effet de son ardent désir de voir Urien dont l'attente lui pèse tant qu'elle gémit. Aiguillonnée par ces pensées, elle ne ferme l'œil de la nuit. Ainsi passèrent les heures nocturnes jusqu'au lendemain.

D'après l'histoire, le lendemain, à la première heure, le roi ordonna que tout homme, noble ou non, soit dehors, dans les rues, en costume d'apparat pour fêter l'arrivée des deux frères et de leurs hommes, puis qu'à chaque carrefour on entende des musiciens, des joueurs de trompes, de timbales et de tout autre instrument qu'on pourrait trouver dans la ville et qu'on interprète toute la musique qu'on pourrait concevoir pour fêter les jeunes gens de Lusignan. Et ce que fit la population alla bien au-delà de l'ordre du roi. Pourquoi allonger mon récit ? Les deux frères arrivèrent, montant deux splendides destriers*. Armé comme il l'était quand il avait quitté le champ de bataille, Urien tenait dans sa main son épée nue. Quant à Guy, il portait une magnifique étoffe de soie, doublée d'une épaisse fourrure. Ils étaient précédés de trente de leurs plus nobles seigneurs, en grand équipage. Juste devant eux, chevauchaient le grand maître de Rhodes et le capitaine. Les deux frères étaient suivis de soixante-dix chevaliers, de leurs écuyers et de leurs pages. C'est ainsi qu'ils entrèrent dans la cité[1]. Alors vous auriez pu voir s'ouvrir de grandioses festivités, vous auriez pu entendre les ménestrels, les trompettes et bien d'autres musiques au timbre mélodieux. Vous auriez pu voir des gens respectables, fort richement habillés, criant à tue-tête, partout dans la ville : « Ah ! Bienvenue aux princes de la victoire, par qui nous sommes ressuscités et libérés du dur esclavage où nous

1. Image de ces « entrées » (royales ou princières), fêtes politiques en même temps que processions religieuses.

la veissiéz dames et damoiselles aux fenestres et les anciens gentilz hommes et bourgois qui tuit s'esmerveilloient de la grant fierté de Uriien qui estoit tous arméz, a visaige descouvert, un chappel vert sur le chief, l'espee toute nue ou poing. Et lui portoit le cappitaine son heaume devant lui sur le tronçon d'une lance. Et quant les gens **[60va]** perçoivent la fierté de son visaige, si dient : « Cilz homs est dignes de soubzmettre tout le monde en son obeissance. » « Par foy, dient ly autre, il le monstre bien, car il est entré en ceste cité comme se il l'eust conquise. » « En nom Dieu, dient ly autres, la rescousse du dangier dont il nous a ostéz vault asséz conqueste. » « Par foy, dit uns autres, combien que son frere n'ait pas si fiere phizonomie, si semble il bien homme de haulte emprise. » Et en telz paroles disant les convoierent jusques au palais ou ilz descendirent. Et cy se taist l'ystoire du peuple et parle comment ils vindrent devant le roy.

L'ystoire dit que les freres vindrent moult honnourablement faire la reverence au roy et le roy les receupt moult liement et les mercia de leur secours. Et leur dist que, apréz Dieu, ilz estoient ceulx de quoy il et son royaume estoit ressuscitéz de plus crueulx trespas que de la mort, car, se ilz ne feussent, les Sarrazins les eussent tous destruiz ou tournéz a leur loy, qui vaulsist piz que mort corporelle. Car ceulx qui **[60vb]** a ce se feussent consentu de bon cuer eussent eu dampnacion perpetuelle. « Et pour tant c'est raison que je le vous merisse a mon pouoir, car je n'ay pas voulenté que de faire en mon devoir, combien que je ne le pourroye assouvir a la value[a] de la haulte honneur que vous m'avéz faicte, mais je vous supply humblement que vous

tenaient les ennemis de Jésus-Christ. » Vous auriez pu voir les dames et les demoiselles aux fenêtres, les vieux gentilshommes et les bourgeois[1], tous fascinés par l'air terriblement farouche d'Urien, revêtu de toutes ses armes, le visage à découvert, un chapeau vert sur la tête, l'épée nue à la main. Devant lui, le capitaine portait son heaume*, sur le tronçon d'une lance. Les gens commentaient la fierté de son visage :

— Cet homme-là mérite de soumettre le monde entier à son obéissance, fit l'un.

— Il le montre bien, dit l'autre, car il est entré dans la ville comme s'il venait de faire sa conquête.

— Par Dieu, nous sauver du danger qui nous menaçait vaut bien une conquête.

— Certes, renchérissait un autre, son frère n'a pas une physionomie aussi farouche, cependant il semble bien destiné à de beaux exploits.

Et, tout en faisant ces commentaires, ils leur firent escorte jusqu'au palais où ils mirent pied à terre. L'histoire n'en parle plus et évoque l'arrivée des frères devant le roi.

L'histoire rapporte qu'ils se rendirent auprès du roi et le saluèrent avec beaucoup de respect. Le souverain fut enchanté de les recevoir et les remercia de leur secours. Après Dieu, leur dit-il, ils étaient les êtres grâce à qui lui et son royaume avaient été sauvés d'un péril plus cruel que la mort : s'ils n'avaient pas été là, les Sarrasins les auraient tous tués ou convertis, ce qui est pire que la mort du corps puisque la damnation éternelle aurait puni ceux qui auraient consenti de leur plein gré à cette conversion.

— Même si je ne pouvais le faire à la hauteur de votre immense générosité à mon égard, il est juste que je vous récompense selon ce qui est en mon pouvoir. Car, pour ce qui est de ma volonté, elle est désormais impuissante

1. Habitants du bourg qui peuvent être nobles. « Le bourgeois se distingue d'une part du chevalier et d'autre part du vilain ; mais il est plus près de la classe noble que de l'autre ; et on le trouve constamment mêlé avec les chevaliers et ceux qui les entourent, sergents, valets et écuyers », L. Foulet, 1955, p. 34.

veulliéz prendre en gré ma petite puissance. » « Par foy, sire roy, dist Uriien, de ce ne vous fault doubter, car nous ne sommes pas venus pour avoir du vostre, ne or, ne argent, villes, chasteaulx, terres, ne finances, mais pour acquerre honneur et destruire les ennemis de Dieu et essaucier la foy catholique. Et vueil bien, sire roy, que vous sachiéz que nous tendrons bien nostre paine a emploiee s'il vous plaist a nous faire tant d'onnour que vous me veulliéz faire chevalier de vostre main. » « Par foy, dist le roy, nobles damoisiaux, ja soit ce que je ne soie pas dignes de vous acomplir ceste requeste, si le vous accorde je, mais avant sera la messe dicte. » « Sire, dist Uriien, ce me plaist moult. » Le **[61ra]** chappellain estoit tout prest, lors ouy Uriiens et son frere et tous les autres moult devotement le service divin. Et aprés le service vint Uriien devant le roy et trait l'espee du feurre et s'agenoilla devant le lit ou le roy gesoit et lui dist : « Sire roy, je vous requier pour tout le salaire du service que je vous pouroye jamais faire, que vous me faciéz chevalier de ceste espee. Et vous me auréz bien remuneré tout ce que vous dictes que je et mon frere avons fait pour vous, car de main de plus vaillant homme je ne puis recevoir l'ordre de chevalerie que de la vostre. » « Par foy, dist le roy, sire damoisiaux, vous me portéz plus d'onneur que vous ne m'en dictes, si m'en dictes vous plus cent foiz que je ne vaulz ! Et cellui don vous accorde je, car il ne fait pas a reffuser, mais apréz ce que je l'auray acomply ainsi comme vous l'avéz requis vous m'auréz en convenant, s'il vous plaist, que apréz ce vous me donréz un don, lequel ne vous tournera ja a dommage du vostre, mais a vostre tres-**[61rb]**-grant prouffit et honneur. » « Par foy, sire, dist Uriiens, et j'en suiz tous prestz. » Lors ot le roy

à me faire respecter mes obligations. Je vous en supplie humblement, veuillez agréer les modestes dons que je peux vous offrir.
— Ma foi, majesté, vous n'avez rien à craindre à ce sujet, répondit Urien. Car nous ne sommes pas venus pour vous soutirer des biens, or, argent, villes, châteaux, terres, monnaie, mais pour notre gloire, pour l'anéantissement des ennemis de Dieu et pour la gloire de la foi catholique. Et je veux, sire, que vous sachiez que nous tiendrons notre peine bien employée si vous consentez à nous faire l'insigne honneur de bien vouloir me faire chevalier de votre propre main.
— Ah ! noble jeune homme, j'accepte de satisfaire votre requête bien que je n'en sois pas digne. Au préalable, la messe sera célébrée.
— Monseigneur, dit Urien, voilà qui me convient.
Le chapelain était prêt, Urien, son frère et tous les autres assistèrent pieusement au service divin. Urien retourna ensuite auprès du roi, tira l'épée du fourreau, s'agenouilla devant le lit sur lequel le souverain était couché et lui dit :
— Majesté, pour tout salaire du secours que je pourrais jamais vous porter dans ma vie, je vous prie de bien vouloir me faire chevalier avec cette épée. Ce faisant vous m'aurez largement dédommagé pour tout ce que, selon vous, moi et mon frère avons fait en votre faveur, car je ne puis recevoir l'ordre de chevalerie de la main d'un homme plus valeureux que vous !
— Sur ma foi, jeune seigneur, répondit le roi, non seulement ce geste m'honore bien plus que vos paroles mais ces paroles elles-mêmes me louent cent fois plus que je ne vaux. J'accepte votre requête, on ne saurait la décliner. Toutefois, quand je l'aurai accomplie selon vos vœux, et si vous n'y voyez pas d'inconvénient, vous m'accorderez un don qui, loin de tourner à votre désavantage [1], vous procurera au contraire gloire et prospérité.
— Je suis tout prêt à l'accorder, dit Urien.

1. Motif du « don contraignant. » Voir l'Introduction, p. 16.

grant joye et se dreça en son seant et print l'espee par la poingne que Uriiens lui tendoit et lui donna la collee en disant : « Ou nom de Dieu, chevalier soiéz, qui vous ottroit amendement.[a] » Et puis lui baille l'espee. Et en ce faisant, ses plaies lui escreverent et en yssi le sang a grant randon parmy les bendeaux, de quoy Uriiens fu moult doulent et aussi tous ceulx qui le virent. Mais le roy se bouta ou lit soubdainement et dist qu'il ne se sentoit nul mal et commanda a deux chevaliers que on lui alast admener Hermine, sa fille, et elle vint au mandement de son pere, et quant le roy la voit, si lui a dit : « Ma fille, merciéz ces nobles hommes du secours qu'ilz ont fait a moy et a vous et a nostre royaume, car se ne feust la grace de Dieu et leur puissance, nous estions tous destruiz et, au mieulx venir, exilliéz de nostre paÿs. » Et celle s'agenoille devant les freres et les mercie humblement. Et sachiéz que elle estoit en tel party tant de la **[61va]** dolour de son pere comme des pensees qu'elle avoit a Uriien qu'elle estoit ainsi comme une personne qui est nouvellement yssue de son sompme. Mais Uriiens, qui bien perceut qu'elle avoit l'esprit troublé, la saisi doulcement par le bras et la dreça contre mont en lui enclinant contre elle. Et, en ce faisant, s'entrefirent moult d'onnour. Et la disoient ceulx du paÿs : « Vray Dieu, se cilz nobles homs avoit prins nostre damoiselle pour moillier, bien nous yroit, nous n'aurions mais doubte de payens ne d'omme qui nous voulzist mal ! » Et lors appella le roy sa fille et lui dist : « Ma fille, seéz vous cy empréz moy, car je croy que vous ne me tendréz gueres plus de compaignie. » Et celle s'assist tout en plourant emprés lui et tous ceulx qui la estoient commencierent a lermoier de la pitié que ilz orent du roy et de la doulour que ilz veoient mener a la pucelle. Et lors prist le roy le parler.

Comblé de joie, le roi se redressa, saisit par la poignée l'épée que lui tendait Urien et lui donna alors la collée* en déclarant : « Au nom de Dieu, soyez chevalier, qu'il vous accorde toute satisfaction ! » Et il lui remit l'épée. Mais à cause de ce geste ses plaies crevèrent et le sang en jaillit en abondance, traversant les pansements. Urien et tous ceux qui le virent furent très affligés. Mais le roi s'allongea séance tenante, affirmant qu'il n'avait plus mal, et il ordonna à deux chevaliers de lui amener sa fille, Hermine. Elle obéit à l'ordre de son père et, quand il la vit, le roi lui dit : « Ma fille, remerciez ces nobles seigneurs du secours qu'ils ont apporté autant à moi-même et à vous qu'au royaume tout entier. Sans la grâce de Dieu et la valeur de ces hommes, nous aurions été totalement anéantis ou pour le moins bannis loin de notre pays. » La jeune fille s'agenouilla devant les frères et les remercia humblement. La peine que lui inspirait la souffrance de son père, mêlée aux idées que lui inspirait Urien, sachez-le, lui donnait l'air de quelqu'un qui sort à peine de son sommeil. Urien, qui n'eut pas de mal à voir qu'elle avait l'esprit troublé, lui prit délicatement le bras et la releva tout en s'inclinant devant elle. Ils se témoignèrent ainsi la vive estime qu'ils avaient l'un pour l'autre. Et les Chypriotes se disaient : « Dieu de vérité, si seulement ce noble seigneur prenait notre demoiselle pour épouse[1], nous serions comblés, plus jamais nous n'aurions à craindre ni les païens ni aucun agresseur. » C'est alors que le roi fit venir sa fille et lui dit : « Ma fille, asseyez-vous près de moi, je crois en effet que vous n'aurez plus souvent l'occasion de me tenir compagnie. » En larmes, elle s'assit à ses côtés. Tous ceux qui assistaient à la scène se mirent à pleurer de pitié pour le roi et de compassion pour la souffrance qu'éprouvait la jeune fille. Le roi prit alors la parole.

1. Par bonheur pour les fils de Mélusine, la loi salique ne s'applique pas à Chypre ni en Arménie, au Luxembourg ou en Bohême. En France, elle est ignorée au long du XIII[e] siècle et ce n'est qu'en 1410 que l'on fonde rétrospectivement la préférence accordée, en 1328, au comte de Valois (Philippe VI).

L'ystoire dit que le roy fu moult doulens quant il vit sa fille mener telle douleur, si lui a dit moult **[61vb]** aimablement : « Ma fille, laissiéz ester ce dueil, car, en chose qu'on ne puet amender, c'est folie de s'en donner trop grant courroux, combien que c'est raison naturelle que la creature soit doulente de son amy ou de son proesme, quant on le pert. Mais, se Dieu plaist, je vous pourverray si bien que vous vous tendréz pour bien contente avant que je parte de ceste mortel vie, et aussi feront tous les barons de mon regne. » Et lors commença la pucelle a plourer plus fort que devant et tous les barons menoient telle douleur que c'estoit pitié a veoir, mesmes Uriiens et Guyon furent moult doulens. « Non, dist le roy, ceste doulour n'est pas neccessaire a mener. Je vous commande a tous que vous laissiéz a mener ce dueil, si chier que vous avéz que je demeure en vie encores une piece de temps avec vous autres, car vostre doulour me met au cuer plus de grieſté que l'angoisse de la bleceure que j'ay. » Et ceulx laissierent **[62ra]** le dueil le plus tost qu'ilz porent. Lors dist le roy a Uriien : « Sire chevaliers, la vostre mercy, vous m'avéz donné un don, voire par tel que du vostre ne de vostre chevance ne vous demanderay je rien. » « Par foy, sire, dist Uriiens, demandéz hardiement car, se c'est chose de quoy je puisse finer, je le vous acompliray. » « Grans mercis, sire, dist ly roys. Sachiéz que en ce que je vous demanderay, je vous donray noble chose. Je vous requier qu'il vous plaise a prendre ma fille pour moillier et tout mon royaume. Et cy presentement, je m'en desmet. » Et avoit fait apporter secretement la couronne et la prist, et dist : « Tenéz, Uriien, ne refuséz

L'histoire l'affirme, en voyant sa fille écrasée de douleur, le roi fut accablé de chagrin et lui parla très tendrement : « Ma chère fille, contenez votre peine. Quand les choses ne peuvent être améliorées, il est absurde d'en être trop accablé, bien que, par nature, l'être humain soit abattu quand il perd un ami ou un proche. Mais, s'il plaît à Dieu, j'assurerai si bien votre avenir que vous serez contente avant mon départ de cette vie mortelle. Et tous les barons de mon royaume le seront également. » À cet instant, les pleurs de la jeune fille redoublèrent et tous les barons manifestèrent une telle souffrance que la scène était vraiment pitoyable. Urien et Guy, eux-mêmes, étaient également très affligés. « Non, poursuivit le roi, il n'est pas indispensable d'exprimer tant de chagrin. Même si vous tenez chèrement à ce que je reste encore un peu en vie avec vous, j'exige que vous cessiez de vous affliger ainsi : votre tristesse m'étreint davantage le cœur que le tourment de ma blessure. » Ils s'efforcèrent donc de dissimuler leur affliction aussi vite qu'ils purent. Alors le roi s'adressa à Urien :

— Seigneur chevalier, merci à vous, vous m'avez accordé un don, sous réserve que[1], bien entendu, je n'exige rien de vos biens personnels ni du revenu de vos capitations[2].

— Seigneur, demandez sans crainte ! répondit Urien. Si c'est une chose que je peux accomplir, je le ferai volontiers pour vous.

— Mille mercis, seigneur, dit le roi. En vous faisant cette demande, je vais vous donner un bien de grand prix. Je vous prie donc de consentir à prendre ma fille pour épouse et à accepter mon royaume. Et, ici, devant tous, je m'en démets.

Il avait fait secrètement apporter la couronne, il la prit

1. Le sens restrictif et conditionnel de *par tel que* (plus généralement *par tel couvent que*) : « à la condition que, pour peu que », apparaît sous une forme légèrement différente au f. 92vb : *par si que ilz soient seurs* (« à condition d'être certains »). 2. *Chevance* : impôt annuel dû au seigneur tous les ans, fixé par tête (*chef*), frappant les personnes ou les biens.

pas la requeste que je vous fay. » Lors furent les barons du païs si joyant qu'ilz lermissoient de joye et de pitié. Et quant Uriien oÿ ces paroles, si pensa un pou. Et sachiéz que il fut moult doulens de ceste requeste pour ce que il avoit grant voulenté d'aler aval le monde pour veoir le païs et acquerre honneur, mais touteffoiz, puisqu'il avoit **[62rb]** accordé au roy un don, il ne s'en voult pas desdire. Mais quant les barons du païs le virent ainsi penser si s'escrient tous d'une voix moult piteusement : « Haa ! Nobles homs, ne veulliéz pas reffuser au roy ceste requeste ! » « Par foy, dist Uriien, seigneurs barons, non feray je. » Lors s'encline devant le lit du roy et prent la couronne et la mist a Hermine sur son giron, en disant : « Damoiselle, elle est vostre, et puisque la est venu[a], je la vous aideiray a garder, au plaisir de Dieu, contre tous ceulx qui la vouldroient suppediter. » Lors ot le roy grant joye et tous les barons, dont fist venir l'arcevesque de la cité qui les fiança. Mais Hermine dist que, devant qu'elle verroit quelle fin son pere prendroit de sa maladie, que elle n'en feroit plus avant. « Par foy, dist Uriiens, damoiselle, puisque il vous est bel, il me plaist. » Lors fu le roy moult doulent et lui dist : « Hermine, belle fille, vous monstréz que vous ne m'améz gueires quant la chose que je desiroye plus a veoir en ce monde devant ma fin, vous **[62va]** ne vouléz acomplir. Or voye je bien que vous desiréz ma mort. » Quant la pucelle l'entent si fu moult doulente et se met a genoulx tout plourant et dist : « Mon tresredoubté seigneur et pere, il n'est chose ou monde que je vous refusasse jusques au mourir. Commandéz moy vostre plaisir. » « Vous dictes ce que vraye fille doit dire a pere, dist le roy. Or vous commande je a tous et a toutes que vous laissiéz ce dueil ester, et tendéz et appareilliéz ceste sale et menéz

dans ses mains et dit : « Prenez-la, Urien, ne rejetez pas la requête que je vous adresse. » Les barons se réjouirent fort. Heureux et attendris, ils se mirent à pleurer. Les paroles du roi laissèrent Urien un peu songeur. Vous devez savoir, en effet, que cette requête le désolait, car son plus grand désir était de courir le monde pour voir du pays et conquérir la gloire. Cependant, il avait accordé un don au roi et il ne voulait pas manquer à sa parole. Mais quand les barons du pays le virent ainsi plongé dans ses pensées, ils s'exclamèrent tous d'une voix lamentable :

— Ah ! noble seigneur, ne rejetez pas la requête du roi !

— Seigneurs barons, répondit Urien, je ne la rejetterai pas.

Il s'incline alors devant le lit du roi, prend la couronne et la pose sur les genoux d'Hermine en lui disant :

— Mademoiselle, elle est à vous. Et, puisqu'elle est venue jusque-là, je vous aiderai à ce qu'elle y reste, en la protégeant, s'il plaît à Dieu, contre tous ceux qui voudraient la fouler aux pieds.

La joie du roi et de tous les barons est alors immense. Il invite l'archevêque de la cité à venir célébrer les fiançailles. Cependant, Hermine assure qu'elle n'en fera pas plus, avant de voir les suites de la maladie de son père.

— Mademoiselle, si c'est ce que vous voulez, c'est mon vœu également, fit Urien.

Mais le roi est très contrarié et lui dit :

— Hermine, ma chère fille, vous montrez que vous ne m'aimez guère ! Vous refusez en effet d'accomplir ce que mes yeux ont le plus envie de voir en ce monde avant de mourir. Je le vois clairement : vous souhaitez ma mort.

Ces paroles désespèrent la jeune fille, qui se jette en pleurs aux genoux de son père, et dit :

— Mon très redouté seigneur et père, il n'est rien au monde que je vous refuserais, serait-ce ma mort. Ordonnez-moi ce qu'il vous plaira.

— C'est ainsi qu'une vraie fille doit parler à son père, répondit le roi. Je l'exige de tous et toutes : cessez de vous lamenter ainsi, faites plutôt tendre cette salle de

joye et faictes appareillier la messe. Et aprés le service, faictes drecier les tables et aprés disner faictes cy, devant moy present, la feste comme se je feusse sur piéz, car sachiéz que ce me allegera moult mon mal. » Et ceulx firent ce que il commanda. La messe fut dicte et s'assistrent au disner. Et sist l'espousee a une table emprés le lit de son pere et Uriien d'encoste elle et Guyon servoit devant Hermine moult liement. Et furent moult richement serviz partout. Lors ot ly roys moult grant joye, mais sachiéz qu'il monstroit meilleur semblant que le cuer ne lui **[62vb]** apportoit, car il souffroit grant hachie, car le venin qui estoit en la plaie lui bruissoit tout le corps.. Mais pour esjoïr la baronnie il monstroit tel semblant que se il ne eust mal ne doulour. Aprés disner commença la feste moult gracieuse et dura jusques au soir. Lors appella le roy Uriien et lui dist : « Beau filz, je vueil que vous espouséz demain ma fille et vous vueil couronner de ce royaume, car sachiéz que je ne puis gueres vivre. Et pour ce, je vueil que tous les barons de cest paÿs vous facent hommage avant ma mort. » « Sire, dist Uriiens, puisqu'il vous plaist, vostre voulenté est la moye. » Et la estoit Hermine presente qui pas ne reffusa la voulenté de son pere. Que vous feroye je long prologue ? Le landemain, a heure de tierce, fu l'espousee paree moult noblement et fu la chappelle drecie moult richement, et la fut l'arcevesque de Famagouste qui les espousa. Et lors vint Uriiens devant le roy et se agenoilla devant le lit, et le roy prist la couronne **[63ra]** et lui assist sur la teste et Uriiens l'en mercie. Lors appelle le roy tous les barons du païs et leur commande a faire hommaige au roy Uriien, son filz, et ceulx si le firent moult liement. Et lors fu la messe commencie et aprés se assistrent au disner, puis commença la feste qui dura tout jusques au soir. Aprés soupper recommença la feste et quant temps fu, l'espousee fu couchiee et puis se coucha Uriiens et beney l'arcevesque le lit. Et lors s'en party chascuns, les uns s'en

tapisseries et apprêtez-la avec soin. Soyez joyeux ! Préparez la messe de mariage ! Quand elle sera dite, vous ferez dresser les tables et, après le repas, amusez-vous, ici, devant moi, comme si j'étais en bonne santé ! Ma souffrance en sera plus légère, soyez-en sûrs.

On respecta ses exigences. Après l'office, on prit place pour le repas. La future épouse était assise à une table qui touchait le lit de son père, Urien à ses côtés et Guy, devant elle, heureux de la servir. Les plats furent remarquables d'un bout à l'autre du repas. Le roi était ravi mais sachez qu'il présentait bien mieux que ce qu'il ressentait réellement dans son corps car, en fait, il souffrait le martyre : de la plaie, la brûlure du venin irradiait dans tout son corps. Mais, pour faire plaisir aux barons qui l'entouraient, il feignait l'apparence de quelqu'un qui ne ressent ni chagrin ni souffrance. D'agréables réjouissances commencèrent après le repas et se poursuivirent jusqu'à la nuit tombée. Alors, le roi appela Urien et lui dit :

— Mon cher fils, je souhaite vous voir épouser ma fille demain et je veux également que vous receviez de mes mains la couronne de ce royaume. Vous le savez, je n'ai plus longtemps à vivre. C'est pourquoi je tiens à ce que tous les barons vous prêtent hommage avant ma mort.

— Monseigneur, répondit Urien, vos désirs sont les miens.

Hermine, qui était présente, ne s'opposa pas aux dernières volontés paternelles. Pourquoi allonger mon récit ? Le lendemain, en début de matinée, à heure de tierce*, on pare la fiancée magnifiquement et on décore la chapelle avec splendeur, puis l'archevêque de Famagouste les marie. Ensuite, Urien va s'agenouiller devant le lit du roi, qui prend la couronne et la lui pose sur la tête. Urien l'en remercie. Le souverain fait alors avancer les barons du pays et leur ordonne de prêter hommage au roi Urien, son fils, ce qu'ils font avec joie. C'est alors que la messe commence, suivie du déjeuner et des réjouissances qui se prolongent jusqu'à la nuit tombée. Après dîner la fête repart de plus belle. Puis, le moment venu, on emmène la mariée pour procéder à son coucher, avant qu'Urien ne se couche à son tour. Alors

vont couchier, les autres dancent et esbanoient. Et Uriiens fu avecques sa moillier qui moult doucement se entre accoinctierent. Et le landemain vindrent comme devant au roy et fu la messe commenciee et y fu la royne admenee et fu adextree par Guyon, son frere, et par ung des plus haulx barons du paÿs.

Comment le roy de Chippre trespassa de ce siecle.

[63rb] *(Dessin : le roi, sur son lit de mort ; un évêque parmi les assistants.)*

En ceste partie dit l'ystoire que le landemain a heure de tierce vint Uriiens acompaignié de la baronnie de Poictou et de la baronnie du paÿs de Chippre devant le roy, et l'enclina et salua moult doulcement. « Beaulx fitz [1], dist le roy, vous soiéz ly bienvenus ! Je suiz moult joyeux de vostre venue. Faictes venir ma fille, si orréz le service divin. » Lors vint Hermine acompaignie noblement de dames et de damoiselles. Lors s'encline la royne devant son pere et le salua moult doulcement. Et il lui dist : « Ma fille, vous soiéz la tresbienvenue. Je suiz bien joyeux quant Dieu m'a fait **[63va]** tant de grace en mon vivant que je vous voy si haultement assignee. Sachiéz que je mourray plus liement de ce que je suiz asseur que vous et mon paÿs seréz hors de doubte des Sarrasins, car vous avéz bon garant et tresvaillant prince et bachelereux qui bien vous garantira contre eulx. » Et a ce mot commença la messe et fu nostre Sires levéz. Lors fist appeler le roy Uriien et la royne, sa fille, et leur dist : « Mes enfans, penséz d'amer et honnourer et porter et tenir bonne foy ly uns a l'autre. Je ne vous puis plus tenir compaignie. Je vous commande au vray roy de gloire qui vous octroit paix ensemble et bonne vie et longue par admendement et vous octroit bonne vertu et puissante victoire contre les

1. fist, *corr. d'ap. A* 56r.

l'archevêque bénit le lit. Tous ceux qui étaient présents quittent la chambre, certains vont se coucher, d'autres danser et s'amuser. Quant à Urien et à sa femme, ils s'unirent avec affection et tendresse. Le lendemain, ils se rendent, comme la veille, devant le roi. La reine est amenée au début de la messe, conduite par Guy, son beau-frère, et par l'un des plus nobles seigneurs du pays.

Comment le roi de Chypre quitta ce monde.

Dans cet épisode, l'histoire dit que le lendemain, à heure de tierce*, Urien se rendit devant le roi, accompagné des barons de Poitou et de ceux de Chypre. Il s'inclina respectueusement devant lui et le salua avec amabilité. « Beau fils, soyez le bienvenu, dit le roi. Je suis ravi de vous voir. Faites venir ma fille et vous écouterez le service divin. » Hermine arriva, en compagnie de nobles dames et demoiselles. La reine s'inclina alors devant son père et le salua avec douceur. Il lui dit : « Ma fille, soyez la bienvenue ! Je suis enchanté que Dieu m'ait accordé la grâce insigne de vous voir, de mon vivant, mariée si noblement. Je veux que vous le sachiez, je mourrai heureux, maintenant que j'ai la certitude que ni vous ni mon pays n'aurez plus rien à craindre des Sarrasins puisque vous avez un solide protecteur, un prince exceptionnellement courageux et intrépide, qui vous défendra efficacement contre eux. » Sur ces paroles, la messe commença et, un peu plus tard, on assista à l'élévation de Notre-Seigneur. Puis le roi de Chypre fit venir le roi Urien et la reine, sa fille, pour leur déclarer : « Soyez attentifs, mes enfants, à vous aimer, à vous respecter et à vous accorder une confiance mutuelle. Je ne peux plus rester en votre compagnie. Je vous recommande au vrai roi de gloire. Que, dans sa miséricorde, il vous accorde de vivre ensemble dans la sérénité, d'avoir une heureuse et longue existence pleine de satisfactions, qu'il vous honore d'une vertueuse

ennemis de Dieu. » Et a ce mot clouy les yeulx et s'en ala si doulcement qu'il leur sembla qu'il feust endormis. Mais quant ilz se apperceurent qu'il fu mort, lors commença grant la douleur. Hermine fu menee en sa chambre qui faisoit tel dueil que c'estoit grant pitié a veoir. Que vous vauldroit **[63vb]** a tenir de ce long prologue ? Le roy fu enseveliz le plus honnourablement que on pot et furent dictes vigiles et la messe et fu fait l'obseque et fu enterréz moult richement a l'usaige du paÿs. Et sachiéz que le peuple du paÿs estoit moult doulent, mais ilz se confortoient moult ad ce que ilz avoient seigneur de si grant prouesce plain et en estoient aucques rassouagiéz. Ainsi se cessa la douleur. Et Uriien s'en ala parmy son paÿs visitant ses lieux et ses fors. Et bailla une partie de ses gens a Guyon, son frere, et au maistre de Rodes, et les fist entrer en mer pour aler savoir se ilz orroient nouvelles que Sarrasins remeissent armee sus pour venir sur son paÿs. « Car sachiéz, dist Uriiens, que nous ne pensons pas actendre tant que ilz nous viengnent requerir, car nous les yrons visiter, mais que nous avons veu l'ordonnance de nostre paÿs. » Atant se part Guyon et le maistre de Rodes et le cappitaine du Lymaçon. Et entra Guyon et le dit maistre en la mer **[64ra]** a trois mille combatans. Et cy se taist l'ystoire d'eulx et parle de Uriien comment lui et Hermine vont visitant leur royaume.

L'ystoire dit que le roy Uriien et la royne Hermine s'en vont parmy leur royaume visitant leurs fors et leurs bonnes villes la ou on leur fist de beaulx presens moult et y furent receuz a grant joye. Et vindrent ceulx des grosses villes contre le roy et la royne tout hors des villes, chasteaulx et citéz a grans processions et les bourgois a grans sons de instrumens, dont le roy Uriien se tint bien contens. Et sachiéz qu'il pourvey a ses fors de toutes choses neccessaires pour la guerre. Et pour dire verité, chascun se donnoit merveille de sa grandeur, de sa fierté et de sa puissance de corps qu'il avoit, et bien disoient que c'estoit l'omme qu'ilz eussent oncques mais veu qui plus se faisoit a ressoingnier de

sagesse et de magnifiques victoires contre ses ennemis. » Et, sur ces paroles, il ferma les yeux et partit si doucement qu'ils eurent l'impression qu'il s'était endormi. Mais quand ils se rendirent compte qu'il était bel et bien mort, leur douleur éclata aussitôt, immense. Le chagrin d'Hermine était vraiment pitoyable à voir et on la conduisit dans sa chambre. Inutile d'en rajouter. Le roi fut placé dans une sépulture avec tous les honneurs requis et l'on chanta les vigiles des morts, puis la messe et on fit les obsèques. Il fut porté en terre magnifiquement, selon les coutumes chypriotes. La population locale était au désespoir mais le fait d'avoir un nouveau seigneur d'une telle prouesse la réconfortait et la rassurait beaucoup. Ainsi s'apaisa leur douleur. Urien s'en alla alors, visitant les places et les forteresses de son royaume. Il confia une partie de ses hommes à Guy, son frère, et au maître de Rhodes, et leur fit prendre la mer afin d'obtenir des informations sur les efforts des Sarrasins pour réunir une armée susceptible d'attaquer son pays. « Car soyez certains, dit Urien, que nous n'avons pas l'intention d'attendre leur attaque. Nous irons leur rendre visite aussitôt que nous aurons vérifié si tout est en bon ordre dans notre pays. » Guy, le maître de Rhodes et le capitaine de Limassol partirent, les deux premiers prenant la mer avec trois mille combattants. Mais le récit ne s'intéresse plus à eux et se consacre à la visite qu'effectuent Urien et Hermine dans leur royaume.

Le roi Urien et la reine Hermine sillonnèrent leur royaume pour se rendre dans les forteresses et les bonnes villes où on les couvrit de cadeaux magnifiques et où ils reçurent un accueil fervent. Pour rencontrer le roi et la reine, les habitants des grandes villes sortaient des cités, des châteaux et des agglomérations, en processions imposantes où les bourgeois s'avançaient accompagnés de brillantes musiques. Très satisfait, le roi Urien pourvut ses forteresses de tout l'équipement nécessaire en cas de conflit. Pour dire la vérité, tout le monde était sidéré par sa taille considérable, son air farouche et son corps puissant. Tous affirmaient qu'il était, de tous les hommes qu'ils avaient vus, celui qu'ils

le courroucier. Et ainsi s'en ala Uriien de lieu en lieu parmy son royaume. Et ce qui estoit en bonnes mains quant **[64rb]** pour justice et raison faire il n'y mua nul officier, et ou il veoit que besoing estoit, il y pourveoit de remede par le conseil de ses barons. Et leur commanda a tous que ilz feissent raison et justice au grant et au petit, sans faveur ne molesté, parmy juste verité ou autrement il les pugniroit si crueusement que tous les autres y prendroient exemple. Et atant revindrent lui et la royne a Famagouste, et fu la royne enceinte en ycellui temps. Et cy se taist l'ystoire a parler d'eulx et parle de Guyon et du maistre de Rodes qui vaucroient par la mer es contrees de Surye et de Damas, de Baruth et de Triple et de Damyete pour savoir se ilz pourroient ouir nouvelles de Sarrasins.

Or dit l'ystoire que tant vaucrerent noz crestiens parmy la marine que ilz virent approuchier d'eulx aussi comme d'une veue, une quantité de vaisseaulx, mais par semblance ilz ne pouoient pas estre foison. Lors y envoierent une galee pour savoir quelx gens c'estoient. Et a l'approuchier ilz apperceurent que c'estoient Sarrasins. Lors tournent tout court a **[64va]** noz gens qui ja s'estoient mis en ordonnance. Et leur dirent les nouvelles et tantost tyrent les voiles amont et s'en vont a force de vent et de voiles tant que le navire des Sarrasins les apperceut. Et quant ilz les congnurent, ils furent moult esbahiz et se cuidierent bien retraire au port de Baruth, mais noz galees les adevancierent et leur coururent sus de trait, de canons et de arbalestres. Et lors vint la grosse flote de noz gens et leur coururent sus de tous costéz. La ot grant occision ! Et au brief aler, Sarrasins furent desconfiz et leur navire pris et eulx gectéz a bort, et estoit le navire plain de moult de biens. Et lors noz barons se remettent en mer pour retourner en Chippre,

auraient le plus tremblé d'irriter. Ainsi allait Urien, à travers son royaume de place en place. Dans celles qui étaient en bonnes mains, là où la justice et l'ordre régnaient, il confirmait les officiers ; mais là où il constatait que le besoin s'en faisait ressentir, il y remédiait en respectant le conseil de ses barons. Il exigea que tous soient équitables et justes, envers les grands comme avec les petits, sans favoritisme ni malveillance, soucieux de la vérité et de la loi, sinon il leur infligerait un châtiment si cruel qu'il servirait d'exemple à tous. Lui et la reine retournèrent alors à Famagouste. À cette époque, elle était enceinte. Mais l'histoire ne parle plus d'eux, mais de Guy et du maître de Rhodes qui allaient à l'aventure sur les rives de la Syrie, cherchant, entre Damas[1], Beyrouth, Tripoli et Damiette, à obtenir des nouvelles des Sarrasins.

Après avoir longtemps poursuivi cette navigation, nos chrétiens découvrirent, pour ainsi dire à portée de vue, un important regroupement de vaisseaux qui, cependant, n'étaient visiblement pas en trop grand nombre. Ils envoyèrent une galée* pour savoir de qui il s'agissait. Arrivés à proximité, ils se rendirent compte que c'était des Sarrasins et virèrent de bord sur place, retournant vers nos hommes dont les navires étaient déjà en ordre de bataille. Dès qu'ils apprirent les nouvelles, ils hissèrent les voiles et filèrent, sous l'effet conjugué du vent et de la voilure, vers les Sarrasins. Ceux-ci les virent venir et furent stupéfaits de découvrir de qui il s'agissait. Ils crurent pouvoir se réfugier sans peine dans le port de Beyrouth mais nos galées* les devancèrent et leur tirèrent dessus toutes sortes de projectiles, boulets de canon et carreaux d'arbalète. Sur ces entrefaites, arriva le gros de notre flotte qui assaillit les ennemis de toutes parts. Quel massacre ! Quelle déconfiture, en bref, pour les Sarrasins ! Leurs bateaux furent pris, les hommes jetés par-dessus bord. Leur flotte, pleine de ravitaillement, fut une belle prise. Nos barons purent

1. Ville-oasis, capitale de la Syrie. Les croisés l'assiègent sans succès mais les Mongols de Tamerlan la saccagent en 1401.

mais par force de vent et de la mer qui se tourmenta un petit, ilz arriverent au Cruq en Armenie. Et quant le roy de Armenie, qui estoit frere au roy de Chippre, le sçot, si envoya savoir quelx gens ce estoient. Et le maistre de Rodes leur dist : « Seigneurs, dictes au roy que c'est le frere de Uriien de Lusignen, roy de Chippre, qui vient de **[64vb]** visiter la mer que Sarrasins ne feissent armee pour courir sus les Chippriens, pour le soudan qui a esté desconfiz et mort et tuit ses hommes a grant bataille devant Famagouste. » « Comment, dirent cilz, y a il autre roy en Chippre que le roy qui est frere de nostre roy ? » « Par foy, oïl, dist le maistre, il fu navréz du soudant d'un dart envenimé telement qu'il en est mort. Et a son vivant maria sa fille au preux Uriien de Lusignen qui occist le soudant en la grosse bataille et desconfist toutes ses gens. » Quant ceulx l'entendirent, si le vont noncier au roy de Armenie, lequel fu moult doulent de la mort de son frere, mais non contrestant s'en vint a la mer a moult grant compaignie de gens et entra ou vaissel ou Guyon de Lusignen et le grant maistre de Rodes estoient. Et quant Guyon sçot sa venue, si ala contre et s'entrefirent grant reverence. Lors dist le roy au grant prieur de Rodes : « Maistre, puisque cest jeune damoiseau est frere du mary **[65ra]** de ma niepce, je seroye mal courtoiz, puisqu'il est embatuz en nostre terre, se nous ne lui faisions recongnoissance si honnourable comme il lui appertient. Et des cy je vous prie que

alors reprendre la mer pour rejoindre Chypre. Mais le vent soufflait fort et la mer s'était un peu creusée, aussi rejoignirent-ils Courc [1], en Arménie [2]. Le souverain de ce royaume, le propre frère du roi de Chypre, l'apprit ; il envoya aussitôt des gens pour demander qui étaient ces nouveaux arrivants. C'est le maître de Rhodes qui leur répondit :

— Messeigneurs, informez le roi qu'il s'agit du frère d'Urien de Lusignan, roi de Chypre. Il vient de sillonner les flots afin de vérifier que les Sarrasins ne s'arment pas pour assaillir les Chypriotes et venger ainsi leur sultan qui, avec tous ses hommes, a été vaincu et tué au cours d'une terrible bataille qui s'est déroulée devant Famagouste.

— Comment ? s'exclamèrent les Arméniens, y a-t-il un autre roi sur le trône de Chypre que le propre frère de notre roi ?

— Eh oui ! répondit le maître, le roi de Chypre est mort après avoir été gravement blessé par un javelot empoisonné que lui avait lancé le sultan. Il était encore bien vivant quand il a donné sa fille en mariage au vaillant Urien de Lusignan, celui qui a tué le sultan au cours de cette grande bataille et a vaincu toute son armée.

Dès qu'ils entendirent ces nouvelles, les messagers allèrent les annoncer au roi d'Arménie. La mort de son frère l'accabla de douleur. Escorté d'une compagnie nombreuse, il se rendit cependant au bord de la mer et monta sur le vaisseau où se trouvaient Guy de Lusignan et le grand maître de Rhodes. En apprenant son arrivée, Guy vint à sa rencontre et ils se saluèrent avec le plus grand respect. Le roi s'adressa alors au grand prieur de Rhodes :

— Maître, puisque ce jeune seigneur est le frère du mari de ma nièce et qu'il s'est réfugié en Arménie, je ferais preuve de bien peu de courtoisie si je ne l'accueillais avec les égards dus à son rang. Aussi, je vous

1. Ville principale de l'Arménie (Gorighos), « le *Corycus* de l'Antiquité ; appelé au Moyen Âge *Curico* par les Italiens, *Corc, Courc, le Courc, le Court, Courth* par les Francs ; *Mélusine* ; var. Crub, Cruli, Truli », L.-F. Flutre, 1962, p. 228b. 2. « Dans cette partie de l'Asie Mineure que l'on appelle la Cilicie, cette terre de colonisation va donner naissance à une "Nouvelle Arménie" et à l'instauration d'une nouvelle dynastie, Roupénienne. Son indépendance va durer trois siècles, de l'an 1080 à 1375 », T. Takvorian, *Histoire d'Arménie*. Paris, Ophrys, 1995, p. 146.

vous lui priéz de par moy que il lui plaise a venir et nous lui ferons la meilleure chiere que nous pourrons. » « Par foy, sire, dist le grant maistre, voulentiers. » Et lors en parla a Guyon et il respondy moult doulcement : « Par ma foy, je feroye bien plus grant chose a la requeste du roy, car c'est raison. » Atant se partent ensemble et mena Guyon belle chevalerie de Poictevins avecques lui. Et touteffoiz ot chascun d'eulx vestue la cotte d'acier et en bon arroy comme gent duit du mestier d'armes. Et entrent en petiz vaisseaulx et se arrivent a terre et montent a cheval et s'en vont vers le Cruq. Et cy se taist l'ystoire d'eulx et parole de Florie, la fille du roy d'Armenie, qui pour l'eure estoit au Cruq.

L'ystoire dit que le roy d'Armenie avoit une tresbelle fille **[65rb]** qu'il avoit eu de sa moillier laquelle estoit alee de vie a trespassement n'avoit pas encores deux ans, et n'avoit cellui roy plus d'enfans. Et sachiéz que lui et son frere, le roy de Chippre, avoient espousee deux seurs, lesquelles furent filles d'un roy de Mallorgues et orent chascun de sa femme une fille dont celle que Uriiens ot espousee, qui avoit a nom Hermine, en fu une et l'autre fu la pucelle Florie, dont je vous ai commencié a traictier. La pucelle se tenoit lors au Cruq avecques le roy, son pere. Et lui avoit on compté les nouvelles des vaisseaux qui estoient arrivéz et aussi quelles gens c'estoient et que le roy son pere les admenoit au Cruq pour eulx festoier. Lors fu la pucelle moult liee, car moult desiroit a veoir les estrangiers et lors se vesty et para bien et richement, et fist bien arreer ses dames et ses damoiselles. Et lors entra le roy ou Cruq et vint au chastel et la descendy, lui et la compaignie. Lors monterent en la sale et Florie, qui moult desiroit leur venue, leur vint **[65va]** a l'encontre et se humilia moult contre son pere. Et le roy lui dist : « Ma fille, faictes feste a ces nobles gens et les bienviengniéz et especiaument au frere du mari de ma niepce de Chippre, vostre cousin. » Et quant la pucelle l'ouy, si en fu moult

demande de le prier de ma part de bien vouloir venir nous rendre visite, nous lui réservons le meilleur accueil.

— Volontiers, monseigneur, répondit le grand maître.

Il alla donc parler à Guy, qui lui fit cette affable réponse : « Ma foi, je ferais plus, si le roi le souhaitait, cela va de soi. » Les voilà partis tous ensemble. Guy emmenait avec lui une belle troupe de chevaliers poitevins. Chacun d'eux, toutefois, portait la cotte* d'acier et venait en bel équipage, celui des combattants aguerris au service des armes. Ils embarquèrent dans de petits bateaux pour venir à terre, montèrent à cheval et se dirigèrent vers Courc. Mais l'histoire n'en dit pas plus, elle parle ici de Florie, la fille du roi d'Arménie qui était à Courc à ce moment-là.

On lit que le roi d'Arménie avait eu avec sa femme une fille de toute beauté. Mais, il y avait à peine deux ans, sa femme était décédée et le roi n'avait pas d'autre enfant. Il faut savoir que lui et son frère, le roi de Chypre, avaient épousé deux sœurs, toutes deux filles d'un roi de Majorque. Chacune d'elles avait donné une fille à son époux : Hermine, la femme d'Urien, et Florie, la jeune fille dont j'ai commencé à vous parler. Cette jeune fille vivait à Courc avec le roi, son père. On lui avait raconté l'arrivée des navires, on lui avait dit qui étaient ces nouveaux arrivants et on lui avait précisé que le roi, son père, les amenait à Courc pour fêter leur arrivée. La jeune fille fut très heureuse car elle brûlait de voir ces étrangers. Elle passa alors des vêtements et des parures aussi raffinés que de bon goût et demanda à ses suivantes, dames et demoiselles, de s'habiller avec élégance. Le roi entra dans la ville de Courc, vint au château où lui et ceux qui l'accompagnaient mirent pied à terre. Ils montèrent alors dans la grand-salle. Impatiente de les voir, Florie se précipita à leur rencontre et accueillit son père avec maints égards. Le roi lui dit : « Ma fille, fêtez l'arrivée de ces nobles seigneurs et souhaitez-leur la bienvenue, particulièrement au frère du mari de ma nièce de Chypre, votre cousin. » Ce propos mit en joie la jeune fille. Elle s'approcha alors de Guy, le prit par le bras et lui dit :

liee. Lors vint a Guyon et le print par la main en disant : « Sire damoisiaux, vous soiéz ly bienvenuz ou royaume de monseigneur mon pere ! » « Madamoiselle, dist Guyon, grans mercis. » La commença la feste grant et firent moult bonne chiere et largement furent serviz et de moult et riches més et beaulx. Et Guyon et la damoiselle s'entredirent moult de gracieuses paroles. Et sachiéz que, se Guyon eust eu loisir qu'il lui eust dit aucques sa pensee, mais entrementiers que ilz estoient en leur greigneur soulaz vint une gallyote au port qui venoit de Rodes, et furent ceulx de dedens moult joyeux quant ilz trouverent leurs gens. Lors leur demanderent : « Ou est nostre maistre ? » Et ceulx dirent que il estoit lassus avecques le frere du roy de **[65vb]** Chippre, que le roy d'Armenie festioit au fort. « Or tost, dist ly uns, aléz leur dire que il a passé par devant nostre ysle moult gros navire de Sarrasins et ne savons quelle part ilz sont tournéz, mais touteffois ilz ont prins le vent pour aler vers Chippre et tient on que ce soit ly gallafres de Baudas atoute sa puissance. » Lors se part un frere et vint au fort et dist au maistre : « Telles nouvelles nous sont venues, pourveéz y de remede ! » Et quant le maistre l'entendy, si vint a Guyon et lui a dit : « Sire, il seroit temps de partir, car, aux nouvelles qui sont venues, il est bon de nous retraire en Chippre. » « Pourquoy ? dist Guyon. Savéz vous chose de nouvel que il soit besoing de soy retraire hastivement ? » « Par foy, dist le maistre, ouyl. Le gallaffre de Baudas est passé par devant l'ille de Rodes atout grosse navire et grant multitude de peuple sarrasin et tourne le chemin de Chippre. »

Quant Guyon oït ceste **[66ra]** nouvelle, si dit a la pucelle que il tenoit par la main : « Damoiselle, pardonnéz moy, car il me fault partir. Mais non contretant vecy vostre vassal a faire ce qu'il vous plairoit a commander. » « Beau sire, dist la damoiselle, grans mercis. » Lors vint Guyon au roy et print congié, mais quant le roy sçot la nouvelle pourquoy ilz se partoient si hastivement, si fu moult doulent et les

— Jeune seigneur, soyez le bienvenu dans le royaume de monseigneur mon père.
— Mademoiselle, merci infiniment, répondit Guy.
Ce fut le prélude de belles réjouissances. On se régala de plats exquis, servis abondamment et bien présentés. Et Guy et la demoiselle échangèrent des propos charmants. D'ailleurs, si Guy en avait eu le loisir, il lui aurait bien dit le fond de ses pensées. Mais pendant qu'ils partageaient ce moment si précieux, une galleote* venant de Rhodes entra dans le port. Ses occupants, bien contents d'y trouver des frères de leur ordre, leur demandèrent : « Où se trouve notre maître ? » Ils leur répondirent qu'il était là-haut, dans le château, avec le frère du roi de Chypre dont le roi d'Arménie fêtait l'arrivée.
— Pressez-vous, allez les prévenir sans plus attendre qu'une multitude de navires sarrasins vient de croiser devant notre île. Nous ne savons pas exactement où ils se rendent, cependant ils se sont mis au vent dans la direction de Chypre. On pense qu'il s'agit du calife de Bagdad, il serait à la tête de toutes ses forces.
L'un des frères se pressa de rejoindre le château et prévint le maître :
— Nous venons d'apprendre ces nouvelles, il faut remédier à la situation.
Le maître dit à Guy dès qu'il fut informé :
— Monseigneur, selon les nouvelles qui me sont parvenues, il serait grand temps de retourner à Chypre.
— Pourquoi donc ? fit Guy. Avez-vous des informations qui justifient un retour si hâtif ?
— Certes oui ! Le calife de Bagdad a croisé devant l'île de Rhodes avec une flotte considérable et une foule immense de Sarrasins. Il se dirige vers Chypre.
En apprenant ces nouvelles, Guy dit à la jeune fille qu'il tenait par la main :
— Mademoiselle, veuillez me pardonner mais je dois vous quitter. Malgré tout, vous avez sous vos yeux votre vassal, prêt à accomplir ce qu'il vous plaira de lui ordonner.
— Grand merci, cher seigneur, répondit-elle.
Guy prit alors congé du roi. Navré d'apprendre les rai-

convoya jusques au port. Et ceulx montent sur la mer et lievent leurs voilles et s'en vont singlant a effort vers Chippre. Et sachiéz que Florie estoit montee aux fenestres d'une haulte tour et tant comme elle en pot avoir la veue, elle ne party de la fenestre. Et cy se taist l'ystoire a parler de Florie et de son pere et de Guyon et parole du gallaffre de Baudas et de sa gent et la ou ilz tournerent.

L'ystoire dit que le gallaffre de Baudas et le roy Bardymons de Tarse, qui estoit oncles du soudant de Damas, **[66rb]** avoient ouy les nouvelles comment le soudant avoit esté mort et desconfit en l'isle de Chippre et ses gens. Si en furent moult doulens, mais quant ilz sçorent que le roy estoit mort, si assemblerent leurs gens et se mistrent en mer a bien .lx. mille payens pour venir destruire toute l'isle de Chippre et les habitans. Et ce cuidoient ilz faire a pou de paine, car ilz cuidoient que ly Chipprien n'eussent point de roy. Et s'avançoient fort de venir arriver sans ce que ilz feussent apperceu ou paÿs pour mieulx venir a leur intencion, mais ceulx de Rodes l'avoient ja signifié au roy Uriien, qui avoit fait assembler toutes ses gens et bien ordonner pour la bataille. Et avoit ordonné sur les pors gardes que, tantost que ilz les verroient venir arriver, ilz feroient signes de feu, par quoy en moins d'une nuit on le sauroit par tout le paÿs. Et se trairoit chascun celle part qui pourroit armes porter, car ainsi l'avoit fait le roy crier sur la hart. Et sachiéz **[66va]** que le roy tenoit les champs aucques ou millieu des pors de son royaume pour plus tost estre ou les Sarrasins arriveroient pour prendre terre. Et faisoit le roy Uriien si grant semblant qu'il donnoit a ses gens si grant cuer que avecques lui et a son emprise ilz eussent bien osé combatre, de .x. mille que ilz estoient que de pié, que de cheval, cent mille payens. Or advint que par la grace de Dieu que fortune se leva en la mer et uns orages et tempeste si horrible que Sarrasins furent moult esbahiz. Et les departy tellement la tempeste que ilz ne sçorent en gueres de temps que bien .viii. de leurs vaisseaux furent devenus. Et le landemain, environ

sons de ce départ précipité, le souverain les accompagna jusqu'au port. Ils prirent la mer, hissèrent les voiles et cinglèrent impétueusement vers Chypre. Florie était montée à la plus haute tour et elle n'en quitta pas les fenêtres aussi longtemps qu'elle put les suivre des yeux. L'histoire ne parle plus ni de Florie, ni de son père, ni de Guy, mais du calife de Bagdad, de son armée et de la direction qu'ils prirent.

Elle dit que le calife de Bagdad et le roi Bradimon de Tarse, oncle du sultan de Damas, avaient appris que le sultan et ses hommes avaient été vaincus et tués dans l'île de Chypre. Ils en furent cruellement affectés. Avisés de la mort du roi de Chypre, ils rassemblèrent leurs troupes et s'embarquèrent à la tête de près de soixante mille païens, décidés à détruire Chypre et exterminer ses habitants. Ils s'imaginaient que la tâche serait facile car ils croyaient que les Chypriotes n'avaient plus de roi. Aussi avançaient-ils à vive allure pour arriver sans être repérés et, ainsi, mieux accomplir leur dessein. Mais les frères de Rhodes avaient déjà informé le roi Urien, qui avait rassemblé ses hommes et les avait soigneusement rangés en ordre de bataille. Il avait posté des gardes autour des ports avec la consigne d'allumer des feux dès qu'ils verraient la flotte sarrasine. Ainsi, en moins d'une nuit, tout le pays serait prévenu et chaque homme apte à porter une arme devrait se rendre sur place, sous peine d'être pendu. Il faut savoir également que, pour intervenir le plus rapidement possible à l'endroit où les Sarrasins débarqueraient, le roi avait établi des campements au cœur des ports de son royaume. L'air résolu de Urien donnait tant de courage à ses hommes que, derrière lui et sous son commandement, ils auraient eu l'audace d'affronter cent mille païens, eux qui n'étaient pas plus de dix mille, fantassins et cavaliers réunis. Or, grâce à la miséricorde divine, un formidable ouragan se leva sur les flots, accompagné d'un orage et d'une tempête d'une telle fureur que les Sarrasins furent frappés de stupeur. Sous les coups de cette tempête, leurs navires furent si distants les uns des autres qu'en un clin d'œil ils perdirent la trace de près de huit d'entre eux. Le lendemain, vers

heure de prime, le air fu pur et le vent fu attrempéz et luisy le soleil beau et cler. La grosse flote de payens se fu tenue ensemble et tourna son droit chemin vers le Limaçon. Et de ceulx vous leray ester et vous diray des .viii. vaisseaux qui furent esgaréz par la tourmente, quel chemin ilz tindrent. Et en ces vaisseaux estoit toute l'ar-**[66vb]**-tillerie des Sarrasins, de canons, de trait, d'eschielles et de pavaz, et celle navire venoit pour arriver au Chamdelour. Et ce chemin venoit Guyon et le maistre de Rodes et leurs gens qui furent bien quatre mille. Lors apperceut l'une navire l'autre et quant ilz s'entre approuchierent, lors quant noz genz congneurent que c'estoient Sarrasins et les Sarrasins apperceurent que les autres estoient crestiens, lors commença ly effroiz grans et de l'un costé et de l'autre. La commencierent a traire de canons et d'arbalestres et a l'approuchier a lancier dars si fort et si dru que ce sembloit gresil des viretons qui vouloient. Et fu la bataille dure et forte. Mais Guyon et le maistre de Rodes et leurs gens les assaillirent si aspremement que Sarrasins ne savoient auquel léz tourner pour eulx deffendre, car noz gens qui estoient es galees tournoient si appertement entour eulx que payens furent tous esbahiz. La leur oïst on souvent reclamer leurs dieux et **[67ra]** neantmoins ilz furent tous mors et desconfiz. Lors quant ly admiraulx, qui estoit maistre de l'artillerie, vit la desconfiture tourner sur paiens, si fist gecter hors de la grant nef une petite galleote a .viii. runs et y entra o lui de ses plus privéz environ .xx. Et prindrent l'avantage du vent et s'en vont si roiddement que noz gens s'en esmerveillierent tous mais oncques ne firent semblant de les suivre, mais s'aborderent aux vaisseaux et entrerent dedens et gecterent a bort moult grant quantité de Sarrasins, et en prindrent en vie environ .ii.^{c}, dont Guyon en donna cent au maistre de Rodes pour raimbre certains crestiens et

prime*, l'air était pur, le vent modéré et le soleil resplendissait, haut et clair. Le gros de la flotte des païens, bien regroupé, tirait droit sur Limassol. Mais je vais les laisser là et parler plutôt de la direction qu'avaient prise les huit vaisseaux égarés par la tempête. Cette flottille, qui contenait toute l'artillerie des Sarrasins, leurs canons, leurs projectiles, leurs échelles et leurs pavois, s'orientait vers le golfe de Satalieh[1]. Or c'est précisément dans cette direction que filaient Guy, le maître de Rhodes, et leurs troupes, au moins quatre mille hommes. Les deux flottes s'aperçurent et, quand elles furent à deux doigts de se toucher, nos gens découvrirent qu'il s'agissait de Sarrasins et ces derniers virent que les autres étaient chrétiens. Des deux côtés, le vacarme fut alors assourdissant. On fit tirer canons et arbalètes et, quand les bâtiments vinrent à se côtoyer, on se mit à lancer toutes sortes d'armes de jet, avec tant de violence et de densité, qu'on croyait voir tomber une grêle de viretons*. Le combat fut rude et intense. Mais Guy, le maître de Rhodes et leurs hommes attaquèrent si impétueusement les Sarrasins que ceux-ci ne savaient de quel côté se tourner pour se protéger. Nos hommes dans les galées* tournaient autour d'eux avec une telle légèreté que les païens en restèrent pétrifiés. Vous auriez pu les entendre invoquer leurs dieux ! Toutefois aucun n'en réchappa, tous furent tués, tous furent exterminés. En voyant cette déconfiture, l'émir des païens, maître de leur artillerie, fit détacher une petite galleote* à huit rames du bâtiment amiral et y embarqua accompagné de vingt de ses plus proches compagnons. Profitant d'un vent favorable, ils filèrent à une vitesse incroyable. Interloqués, nos hommes n'essayèrent même pas de les suivre, mais lancèrent l'abordage sur les navires ennemis, y entrèrent, jetant par-dessus bord une foule de Sarrasins et capturant environ deux cents prisonniers. Guy en offrit cent au maître de Rhodes pour

1. *Chamdelour* : « L'Escandelore, ou Candelore, ou Alaya, golfe de Satalieh (Pamphilie), *Melus.* ; cf. *Geste des Chiprois* : *un chastiau des Turs qui a nom le Candelor. Hist. Occ. des Crois.*, Doc. arm., II, p. 2° », L.-F. Flutre, p. 220a.

aucuns des freres de leur religion qui avoient esté prins des Turs en une bataille qu'ilz avoient eue sur la mer contre le grant Carmen et lui donna aussi deux des nefs conquises, lesquelles le maistre envoya tantost a Rodes et en mercia moult Guyon. Et Guyon prist **[67rb]** les autres cent Sarrasins et les deux plus riches nefs de celles que ilz avoient conquises et les bailla a ung chevalier de Rodes et lui dist : « Menéz moy ces deux nefs et ces cent Sarrasins au Cruq et me recommandéz au roy et a sa fille, et de par moy presentéz a la pucelle les vaisseaux et l'avoir qui est dedens et au roy les cent payens. » Et lors le chevalier se party et exploicta tant qu'il vint au Cruq et fist son messaige et son present bien et saigement et leur compta la desconficture et le vaillant gouvernement de Guyon. « Par foy, dist le roy, vous soiéz ly bienvenus et grans mercis au damoisel ! » Et la pucelle fut tant lie de ces nouvelles qu'elle n'ot oncques mais si grant joye. Et saichiéz qu'elle amoit tant Guyon qu'elle pouoit plus. Le roy et sa fille donnerent au frere chevalier de moult beaulx joyaulx, et cil prent congié d'eulx et s'en retourna en Rodes. Et le roy d'Armenie enquesta aux payens ou l'armee du gallaffre et du roy Bradimont devoit prendre **[67va]** terre. Et ceulx dirent : « En Chippre, pour vengier la mort du soudant de Damas que ly Chipprien avoient occiz en bataille et toute sa gent morte et desconfite. » « Par foy, dist le roy d'Armenie, quant a vous, vous avéz failli a grever quant a present le roy Uriien, mon nepveu. »

payer la rançon de chrétiens et de frères de l'ordre de Rhodes pris par les Turcs au cours de la bataille navale contre le grand Carmen[1], il lui donna également deux des navires conquis. Le maître les envoya aussitôt à Rhodes et remercia Guy très sincèrement. Les cent derniers Sarrasins et les deux plus beaux navires capturés, Guy les confia à un chevalier de Rhodes en lui disant : « Conduisez ces deux navires et ces cent Sarrasins à Courc et rappelez-moi au bon souvenir du roi et de sa fille. De ma part, offrez à la jeune fille ces vaisseaux et tous les biens qu'ils contiennent et donnez les cent païens au roi. » Le chevalier partit, s'empressa et, finalement, arriva à Courc où il délivra parfaitement son message et son cadeau. Il raconta la déconfiture des Sarrasins et le vaillant comportement de Guy. « Bienvenu ! fit le roi. Remerciez mille fois ce jeune seigneur ! » Ces nouvelles enchantèrent la jeune fille, jamais elle n'avait été aussi joyeuse. La force de son amour pour Guy ne pouvait être plus intense, croyez-moi ! Le souverain et sa fille offrirent de magnifiques joyaux au frère qui, après avoir pris congé, retourna à Rhodes. Quant au roi d'Arménie[2], il interrogea les païens captifs pour savoir où débarquerait l'armée du calife et du roi Bradimon. Ils répondirent :

— À Chypre ! Ils veulent venger la mort du sultan de Damas tué au combat par les Chypriotes, ainsi que la défaite et le massacre de ses hommes.

— À la bonne heure ! Pour ce qui vous concerne, vous ne nuirez plus au roi Urien, mon neveu.

1. Evoquant dans ses *Mémoires* les conquêtes de Mahomet II, Commynes dresse cette liste, remarquable pour nous : *aussi conquist presque toute l'Albanye et l'Esclavonnie (...). Et y a destruict maint grant seigneur, comme le Carmain et aultres.* Ed. J. Blanchard, collab. M. Quereuil. Paris, Lib. Gén. Franç., Lettres gothiques, 2001, p. 487. LS note : « Le Grant Caraman fut avec les Egyptiens le principal ennemi du royaume de la Petite Arménie », p. 317.

Lors les fait mettre en fers et en carcans en fin fons de fosse et font les deux vaisseaux vuidier de l'avoir et apporter ou fort. Or est temps que je vous parle de Guyon et du maistre de Rodes qui avoient enquesté aux Sarrasins que ilz tenoient prisonniers ou la grosse flote aloit prendre terre. Et ceulx leur dirent : « En Chippre. » Adont orent noz barons conseil pour ce que ilz orent trop vaisseaux et pou de gent que ilz mettroient toute l'artillerie que ilz orent conquise en leurs nefs et autres choses neccessaires. Et ainsi fu fait. Et les fustes et demourans Guyon donna au maistre de Rodes, qui les envoya en Rodes, fors tant que de l'avoir departy a ses compaignons largement, **[67vb]** que oncques n'en retint rien et puis tirerent les voiles et s'en vont grant aleure vers Chippre. Et cy se taist un petit l'ystoire de eulx et dira que la galleote a l'admiral devint et ou elle print port.

L'ystoire dit que l'admiral de Damas [1] fu moult doulens de sa perte. Et tant erra par la mer qu'il choisi le port du Lymaçon et voit grosse navire devant, et quant il fu un pou prez si ouit sonner trompettes et getter canons moult horriblement. Et a l'approuchier congnut que c'estoit le gallaffre et le roy Braidimons de Tarse qui assailloient fort au port pour y prendre terre. Mais au port estoit le cappitaine du lieu atout bons pavaiz et bons arbalestriers et bons sergens qui si vaillaument deffendoient le port que Sarrasins n'y pouoient rien faire. Et regretoit moult le gallaffre et le roy Braidimons les vaisseaulx qui estoient esgaréz par la tourmente ou leur artillerie estoit toute ou le mieulx. Atant es vous venu l'admiral qui **[68ra]** leur escrie en hault : « Par ma foy, gallaffre, mal vous va, vostre navire avéz vous perdu et vostre trait ! Crestiens nous ont rencontréz sur la mer et nous ont tous desconfiz, que mal soit de plus qui en soit eschappéz que nous qui cy ! Et est tout perdu au brief mot. » Quant le gallaffre l'entent si fu moult doulens : « Par foy, dist il, seigneurs, cy a dures nouvelles. For-

1. Baudas, *corr. d'ap. V* 58va.

Et il les fit alors mettre aux fers et, ainsi enchaînés, on les jeta dans un cul-de-basse-fosse avant de vider les deux navires dont on rapporta le butin au château. Mais il est grand temps que je vous parle de Guy et du maître de Rhodes. Ils avaient questionné leurs prisonniers sarrasins sur le lieu de débarquement du gros de la flotte. « À Chypre », avaient-ils répondu. Nos barons tinrent alors conseil. Comme ils avaient plus de bateaux que d'hommes, ils se résolurent à regrouper dans leurs propres navires la totalité de l'artillerie conquise avec tout l'équipement nécessaire. C'est ce qu'ils firent. Guy donna les fustes* qui restaient à la suite de ce regroupement au maître de l'Ordre qui les envoya à Rhodes. Il n'en conserva aucune pour lui-même et elles furent généreusement réparties parmi ses compagnons. Ensuite, ils hissèrent les voiles et filèrent à vive allure vers Chypre. L'histoire cesse un peu de s'intéresser à eux pour parler de ce que devint la galleote* de l'émir et du port qu'elle atteignit.

D'après l'histoire donc, affreusement meurtri par sa déroute, l'émir de Damas croisa en mer pour, finalement, décider de se rendre à Limassol. En s'en approchant, il découvrit une importante flotte qui mouillait devant le port ; arrivé plus près, il entendit des sonneries de trompettes et une terrible canonnade ; plus proche encore, il aperçut le calife et le roi Bradimon de Tarse qui attaquaient énergiquement le port pour y débarquer. Mais, à la tête de nombreux pavois*, de bons arbalétriers et de vigoureux hommes de troupe, le capitaine de la place le défendait avec tant de bravoure que les Sarrasins échouaient. Le calife et le roi Bradimon déploraient le manque cruel des bâtiments perdus dans la tempête, ceux qui contenaient toute leur artillerie et le meilleur de leur équipement. Voilà que vint l'émir, hurlant :

— Tout va mal, calife ! Vous avez perdu et votre flotte et votre artillerie ! Les chrétiens nous ont rencontrés en mer et nous ont écrasés. Le sort des rescapés est pire, là-bas, que le nôtre, ici. En un mot, tout est perdu.

Le calife fut atterré d'entendre l'émir :

— Vraiment, monseigneur, ce sont de rudes nouvelles !

tune dort pour nous quant a present et a ja fait grant temps, mais elle veille pour les crestiens. Il y pert bien a nous quant a ore et aussi bien a il paru a nostre cousin, le soudant, qui a esté mort et desconfit, il et toute sa gent, en ceste ysle. Que de mal feu soit elle bruye ! » « Sire, dist ly admiraulx, se vous monstréz semblant a voz gens que vous soiéz esbahiz, ilz valent prez que desconfiz. Et d'autre part, sachiéz bien, a ce que je appercoy de ces gens qui sont au port, ilz n'ont talent de nous laissier arriver sans riote, ilz ne monstrent pas qu'ilz aient gaires **[68rb]** doubte de nous. Si vous loueroye que nous retraissions en la mer et les laissisions reffroidir et au point du jour ferrons a un petit port qui n'est gueres loing de cy, que on appelle le cap Saint Andrieu. Et la n'aurons qui nous deffende a prendre terre. » Et ainsi le firent. Et quant noz gens les virent partir, si bouterent tantost un rampin armé hors du port qui les costoya tant qu'ilz virent que sur le soir se aancrerent environ a une veue du port soubz Saint Andrieu. Lors revint lę rampin au Lymaçon et dist ces nouvelles. Et tantost fist le cappitaine faire feu sur la garde d'un fallot et puis cliner devers la mer et, quant la plus prouchaine garde le vit, si firent feu et le signe et ainsi le firent tant de garde en garde que il fu sceu par tout le royaume tantost, et lors se met chascuns sur sa garde et se retraient tous aux fors. Et lors chascun se met a chemin de pié et de cheval et se traient en la place ou le roy Uriien estoit, qui ja **[68va]** avoit envoié ses espies pour savoir ou ilz prendroient terre. Et manda que chascun se tenist en sa forteresse et leur laissast on prendre terre paisiblement, excepté que on gardast bien que ilz

La Fortune s'est endormie, négligeant actuellement notre sort, d'ailleurs, elle le fait depuis un bon moment ! En revanche, elle est bien éveillée en faveur des chrétiens. C'est aussi évident pour nous maintenant que ce le fut pour notre cousin, le sultan, vaincu et tué, lui et tous ses hommes, précisément dans cette île. Qu'elle brûle dans les flammes de l'enfer !

— Monseigneur, remarqua l'émir, dévoilez votre étonnement à vos hommes et la défaite est proche. Par ailleurs, ce que je vois m'en persuade, le port est défendu par des hommes qui n'ont aucune envie de nous laisser débarquer sans en découdre et qui ne semblent guère nous craindre. Je vous saurais donc gré d'ordonner que nos troupes se retirent en mer, que nous laissions les autres se calmer et, dès l'aube, nous nous dirigerons vers un petit port près d'ici, le cap Saint-André. Personne ne nous empêchera d'y prendre pied.

Et ils exécutèrent leur plan. En les voyant s'éloigner, nos hommes firent immédiatement sortir du port un rampin* armé pour les serrer de si près que, à la nuit tombée, ils virent les Sarrasins jeter l'ancre à portée de vue du port situé sous l'abbaye Saint-André. Le rampin* retourna à Limassol où ses hommes révélèrent ces nouvelles. Sur-le-champ, le capitaine fit allumer une torche dont la flamme fut dirigée vers la mer. Les hommes du poste de garde le plus proche la virent, à leur tour ils en allumèrent une et répétèrent le signe. Et ainsi de suite, de poste en poste : en un instant, tout le royaume était prévenu et tous se retirèrent à l'abri des châteaux pour prendre leurs précautions. Puis, à pied ou à cheval, chacun alla rejoindre le roi Urien, qui avait déjà envoyé ses espions pour découvrir l'endroit où débarqueraient les Sarrasins. Il donna l'ordre de ne pas quitter les places fortes et de laisser les ennemis descendre à terre tranquillement. Mais, surtout, qu'on évite de se laisser surprendre et que les Sarrasins ne prennent aucune forteresse, car, avec l'aide de Dieu, pas un seul

ne se laissassent surprendre et que les Sarrasins ne preinssent nulles de leurs forteresses, car, a l'aide de Dieu, il n'en passera jamais pié dela la mer. Et cy se taist l'ystoire du roy Uriien et parle du gallaffre et du roy Braidimont.

En ceste partie dit l'ystoire que les Sarrasins qui estoient ancréz en la mer, si tost que ilz apperceurent l'aube du jour, ilz se desancrerent et en vindrent tous d'une flote ou port et prindrent terre. Et sachiéz que ceulx de l'abbaye les apperceurent bien, si le manderent tantost au Limaçon, et le cappitaine le manda tantost au roy Uriien qui en ot grant joye et s'appreste comme pour la bataille. Et le gallaffre fait tout traire a terre et se fait logier ainsi comme a demie lieue du port sur un gros ruisseau d'eaue doulce qui cheoit en la mer a la corniere d'un petit bois **[68vb]** pour lui refreschir, et laissa bien .íii. mille paiens pour garder le navire. Et cependant s'en vint Guyon et le maistre de Rodes et leurs gens arriver au Lymaçon, dont le cappitaine fut moult joyeux et leur dist comment Sarrasins ont prins terre et comment leur navire estoit ou hable du cap Saint Andrieu. « Par foy, dist Guyon, si l'yrons visiter. Qui le pourroit oster aux paiens, jamais pié ne s'en retourneroit en Surye ne en Tarse. » Et a ce mot se rampaingnent en la mer et s'esploitent tant qu'ilz voient le port du cap et le navire grant a merveille. Lors se mettent en ordonnance et s'en viennent comme tempeste ferir sur le navire des Sarrasins a force de trait et de giet de dardes si horriblement que mal soit du Sarrasin qui se meist a deffense, mais qui pot saillir appertement a terre et s'en courir devers l'ost il se tint pour eureux. Et en ce party fu toute la navire prinse et tuit ly Sarrasin qui furent actaint, mort. Et envoierent en l'abbaye des biens **[69ra]** grant foison et enmenerent ce des vaisseaulx que ilz porent bonnement, si chargiéz de l'avoir aux Sarrasins que plus ne pouoient et ou remenant bouterent le feu et fu toute la navire qui demoura esprinse. Ceulx qui furent eschappéz des vaisseaux vindrent courant a l'ost, criant « Alarme » a haulte voix et dirent comment crestiens avoient assailli le navire. Lors s'estourmy l'ost et s'en vindrent qui mieulx mieulx vers le port et trouverent moult de leurs gens mors et aucuns qui s'estoient escon-

ne reprendra jamais la mer. Ici, l'histoire se tait à propos du roi Urien et parle du calife et du roi Bradimon.

Cet épisode raconte que, à l'aube, les Sarrasins amarrés au large levèrent l'ancre et, bien compacts, atteignirent le port où ils débarquèrent. On les aperçut de l'abbaye, sachez-le, et l'information fut aussitôt transmise à Limassol, au capitaine qui, lui-même, la transmit aussitôt au roi Urien, qui s'en réjouit et se prépara au combat. Le calife, lui, fit débarquer à terre ses hommes et tout leur équipement, puis, pour pouvoir se ravitailler aisément en eau douce, il installa son camp à une demi-lieue* du port, au bord d'un gros ruisseau qui se jetait en mer au coin d'un petit bois, confiant à quelque trois mille païens la garde de ses vaisseaux. Pendant ce temps, Guy, le maître de Rhodes et leurs hommes avaient rejoint Limassol. Le capitaine de la place fut enchanté de leur arrivée et leur apprit que les Sarrasins avaient débarqué et que leurs vaisseaux avaient trouvé refuge dans l'abri du cap Saint-André. « Tenez ! fit Guy, allons leur rendre visite. Si on pouvait les prendre aux païens, ils ne retourneraient jamais plus en Syrie ni en Tarse. » Sur ce, ils embarquèrent et, au bout d'un certain temps, virent le port du cap Saint-André et la formidable flotte ennemie. Ils se rangèrent alors en bon ordre et, telle la tornade, fondirent sur les vaisseaux sarrasins, tirant une effroyable pluie de flèches et de carreaux. Malheur au Sarrasin qui ne se serait pas protégé ! Celui qui est assez leste pour sauter à terre et courir vers l'armée païenne peut en revanche s'estimer heureux. Toute leur flotte fut prise, tous les Sarrasins qui avaient été attrapés furent tués. On envoya à l'abbaye un énorme butin et on choisit, pour les ramener, des vaisseaux sarrasins qui furent chargés de biens à en déborder ; les autres furent brûlés et donc tout ce qui restait de la flotte partit en fumée. Ceux des Sarrasins qui avaient réussi à s'échapper coururent vers leurs troupes, criant à pleins poumons : « Aux armes ! » Ils racontèrent l'attaque des chrétiens contre leurs navires. Un énorme tumulte traversa l'armée et les hommes coururent du mieux qu'ils purent vers le port où ils trouvèrent les cadavres de beaucoup des leurs et ils en découvrirent même certains

séz par les buissons. Quant ilz virent que noz gens s'en tournerent, ilz vindrent a la mer et rescourrent jusques a six nefs et vaisseaux du feu. Quant le gallaffre apperçoit le dommage si ot grant courroux au cuer. « Par Mahon, dist il au roy Bradimont de Tarse, ces crestiens qui sont venus de France sont durs et appertes gens d'armes. Se ilz durent gueres, ilz nous porteront grant dommage. » « Par Mahon, dist Bradimont, je ne **[69rb]** partiray jamais de cest paÿs tant que ilz seront tous destruiz ! » « Ne moy aussi », dist le gallaffre. Lors ont mis dedens les .vi. vaisseaux qui leur estoient demouréz bonne garnison et repairent a leurs logeiz. Et cy se taist l'ystoire a parler d'eulx et retourne au roy Uriien.

Or dit l'ystoire que le roy Uriien fut logiéz en une moult belle praierie sur une riviere et fu en la place mesmes ou ly fourrier du soudant furent desconfiz au pont. Et avoit le roy envoié ses espiez a savoir ou les Sarrasins se logeroient. Atant et vous le maistre de Rodes qui descendy devant la tente du roy et le salua moult haultement et le roy, qui moult fu joyeux de sa venue, le conjoÿ moult et lui demanda comment Guyon, son frere, le faisoit. « Par ma foy, dist le maistre, monseigneur, bien, comme l'un des plus asseuréz hommes que je veisse oncques et se recommande a vous tant comme il puet. » « Par foy, dist le roy, ce m'est bel, mais or me dictes comment vous avéz fait depuis que vous departistes **[69va]** de nous. » Et le maistre lui recorde toutes les adventures, de branche a autre, qui leur estoient advenues et la derreniere du navire au gallaffre qu'ilz avoient desconfite au cap Saint Andrieu et comment ilz l'avoient arse. « Par Dieu, dist le roy Uriien, vous avéz vaillaument voyagié et bien eureusement, j'en loue mon Createur, et quant de mon oncle, le roy d'Arnenie, je sui moult joyeux que vous l'avéz laissié en bonne prosperité. Mais il nous fault adviser a autre chose : comment les Sarrasins soient desconfiz. Et quant de moy et de ma gent, je me deslogeray presentement pour

cachés dans des buissons. Voyant que nos gens s'éloignaient, ils entrèrent en mer et réussirent à sauver des flammes au moins six de leurs navires. Devant l'importance des dégâts, le calife entra dans une colère noire.

— Par Mahomet, cria-t-il au roi Bradimon de Tarse, ces chrétiens fraîchement arrivés de France sont des combattants rudes et chevronnés. S'ils persistent tant soit peu, ils nous infligeront des pertes considérables.

— Par Mahomet, reprit Bradimon, je ne quitterai pas ce pays avant de les avoir tous détruits ! Jamais !

— Moi non plus ! renchérit le calife.

Avant de retourner à leur campement, ils garnirent de troupes solides les six vaisseaux qu'ils avaient repris. L'histoire n'en parle plus et revient au roi Urien.

Installé, dit-elle, dans une prairie magnifique sur les bords d'une rivière, exactement à l'endroit où les fourriers du sultan avaient été étrillés, près du pont, le roi avait dépêché ses espions pour apprendre où pourrait se trouver le camp sarrasin. Sur ces entrefaites arriva le maître de Rhodes, qui mit pied à terre devant la tente du souverain et vint le saluer avec une extrême déférence. Ce dernier, radieux de son arrivée, l'accueillit très chaleureusement et l'interrogea à propos de Guy, son frère. Comment allait-il ?

— Très bien, monseigneur, répondit le maître. Il se porte comme l'un des hommes les plus sûrs de lui que j'aie jamais vus ! Il se recommande à vous de tout son cœur.

— Voilà qui me fait plaisir ! Mais racontez-moi ce que vous avez fait depuis que vous nous avez quittés.

Le maître lui fit part de tous les événements qu'ils avaient vécus, étape par étape jusqu'à la dernière victoire sur la flotte du calife au cap Saint-André et sa destruction par les flammes. « Par Dieu, s'exclama le roi Urien, c'est une expédition intrépide et fortunée que vous avez réussie là ! Loué en soit mon Créateur ! Et, pour ce qui concerne mon oncle, le roi d'Arménie, je suis ravi que vous l'ayez laissé prospère et heureux. Mais il convient de se consacrer à autre chose : comment écraser définitivement les Sarrasins ? Moi et les miens, nous allons quitter le cantonnement sur-le-

eulx approuchier, car ilz ont trop sejourné en nostre paÿs sans avoir nouvelles de moy. Aléz vous ent devers mon frere et lui dictes que je me desloge pour aler combatre les ennemis de Dieu. » Le maistre prent congié du roy et s'en va grant alleure vers le Limaçon. Et le roy fait deslogier l'ost et s'en vint logier a une petite lieue du gallaffre, que les Sarrasins ne savoient nouvelles d'eulx **[69vb]** ne de leur venue. Et le maistre vint a Guyon accointier les nouvelles comment le roy s'estoit deslogiéz pour aler combatre ses ennemis. Lors fait sonner ses trompettes et se desloge et s'en vint logier sur une petite riviere qui cheoit en la mer, et sur celle mesmes riviere estoient les Sarrasins logiéz. Et n'avoit entre eulx deux que une montaigne qui tenoit environ une lieue de tour. Et cy se taist l'ystoire de lui et parle du roy Uriien, son frere.

L'ystoire dit que le roy Uriien estoit moult en grant de savoir ou les Sarrasins estoient et savoir leur couvine et comment ilz estoient logiéz, lors appella un chevalier chipprien qui bien savoit toute la contree et lui dist : « Arméz vous et montéz a cheval sur le plus ysnel que vous aiéz et venéz cy devant mon logeiz et venéz tout seul et n'en dictez rien a personne, si vendréz o moy ou je vous vouldray mener ! » Et cellui fist tantost son commandement **[70ra]** et revint bien brief, arméz et montéz. Et trouva le roy qui ja estoit montéz sur un moult legier courcier et bien a main, et a dit a pluseurs de ses privéz : « Ne vous mouvéz de cy tant que vous orréz nouvelles de moy, mais se je ne venoye, si faictes ce que je vous manderay par ce mien chevalier. » Et ceulx dient que si feroient ilz. « Mais, pour Dieu, gardéz ou vous aléz. » « Ne vous doubtéz », dist le roy. Lors se partent atant et quant ilz vindrent hors des logeis, le roy dist au chevalier : « Menéz moy le plus court ou je puisse veoir le port ou Sarrasins sont arrivéz. » Et cellui le maine environ demie lieue sur

champ pour nous rapprocher d'eux. Voilà trop longtemps qu'ils s'attardent chez nous sans avoir de mes nouvelles ! Allez dire à mon frère que je lève le camp pour marcher contre les ennemis de Dieu. » Le maître prit congé du roi et se lança sur la route de Limassol ventre à terre. Après avoir fait lever le camp, le roi disposa son armée à une petite lieue* du calife, avec une telle discrétion que les Sarrasins ignorèrent tout de leur arrivée. Entre-temps, le maître retrouvait Guy et lui racontait comment le roi avait déplacé son camp pour aller combattre ses ennemis. Alors il fit sonner les trompettes, leva à son tour son camp et vint s'établir à l'embouchure d'une petite rivière qui se jetait dans la mer et le long de laquelle s'étendait également le camp des Sarrasins. Seule une montagne d'une lieue* de circonférence séparait les deux armées. L'histoire passe ici de Guy au roi Urien, son frère.

Le récit dit que, très impatient de savoir où se trouvaient les Sarrasins, quelle était leur situation et s'ils étaient solidement cantonnés, le roi convoqua un chevalier chypriote qui connaissait parfaitement le pays et lui dit : « Armez-vous et venez me retrouver devant mon camp sur votre plus alerte cheval. Venez seul et ne dites rien à personne ; ensuite, vous me suivrez où je vous conduirai. » Le chevalier exécuta cet ordre immédiatement et l'instant d'après, sur son cheval et tout en armes, il revenait auprès du roi. Sur un coursier très vif qu'il avait bien en main, Urien s'adressa alors à quelques-uns de ses intimes :

— Ne bougez pas d'ici tant que je ne vous aurai pas donné de mes nouvelles ! Si je ne revenais pas moi-même, ce chevalier vous transmettra de ma part les ordres que vous aurez à effectuer.

Ils acquiescèrent mais lui demandèrent :

— De par Dieu, faites preuve de la plus grande prudence là où vous comptez aller.

— Vous n'avez rien à craindre ! leur répondit-il.

Ils partirent tous les deux sans plus attendre et, à l'extérieur des cantonnements, le roi demanda au chevalier : « Conduisez-moi au plus court pour que je puisse voir le port où mouille la flotte des Sarrasins » ; et l'autre

une haulte montaigne, et lui dist : « Sire, veéz la le port et veéz la l'abbaye audessus. » « Et comment, dist le roy, on m'avoit dit que leur navire estoit arse et encore voy je des vaisseaux ou hable. Dont peuvent ilz estre venus ? » Et lors le roy regarde a senestre le fons d'une valee et voit l'ost de son frere qui s'estoit logié sur la riviere **[70rb]** et d'autre part, voit a dextre l'ost des Sarrasins qui estoient grand multitude. « Par foy, dist Uriiens au chevalier, veéz la grant peuple de Sarrasins. Ceulx congnoiz je asséz, mais par deça je ne sçay quelz gens ce sont. Attendéz moy icy, je l'iray savoir. » Et le chevalier luy respond : « Aléz, de par Dieu. » Atant se part le roy Uriien et a tant exploictié qu'il approucha de l'ost et trouva un chevalier qui s'aloit deporter. Si le congnut et le nomma par son nom en disant : « Mon frere est il en ceste route ? » Quant cil l'ouy parler, si le congnut et s'agenoilla en disant : « Monseigneur, oÿl. » « Or lui aléz dire, dist il, qu'il viengne parler a moy sur ceste montaigne. » Et cil se part et vint a l'ost et dist a Guyon ces nouvelles. Et il monte a cheval, lui et le maistre de Rodes. Et le roy repaire a son chevalier et lui dist : « Amis, bien va. C'est Guyon, mon frere, qui est logiéz la dessoubz. » Atant et vous venu Guyon et le maistre. Les deux freres s'entrefirent grant joye et lors leur monstre le roy l'ost des **[70va]** paiens. Quant ilz les virent : « Par foy, dirent eulx, nous ne les savions pas si prez de nous. » « Or avant, dist le roy, ilz ne nous peuent eschapper se ce n'est par cestui navire que je vois la en ce havre. » Et quant Guyon le voit, si en fu

le conduisit à environ une demi-lieue* de là, sur une montagne élevée :
— Monseigneur, lui dit-il, voici le port et, au-dessus, l'abbaye.
— Comment est-ce possible ? On m'avait affirmé que leur flotte avait disparu dans les flammes, et je vois là cependant des navires bien abrités. D'où viennent-ils donc ?
Il jeta alors un œil sur sa gauche, vers le fond d'une vallée et y aperçut, d'un côté, l'armée de son frère, installée au bord de la rivière, de l'autre, sur sa droite, le camp où les Sarrasins étaient cantonnés en masse.
— Regardez cette foule de Sarrasins ! Ceux-là, je n'ai pas de peine à les reconnaître ! Mais j'ignore qui sont les hommes que je vois de l'autre côté. Attendez-moi ici, je vais me renseigner !
Le chevalier lui répondit :
— Par le Seigneur, allez-y !
Le roi partit et se dirigea en hâte vers cette armée. Arrivé à proximité, il tomba sur un chevalier qui se délassait en dehors du camp, il le reconnut, l'appela par son nom et lui demanda :
— Mon frère serait-il dans cette troupe ?
En entendant la voix d'Urien, l'autre sut de qui il s'agissait et s'agenouilla devant le roi avant de lui répondre :
— Effectivement, monseigneur.
— Allez lui dire tout de suite de venir s'entretenir avec moi, sur cette montagne.
Le chevalier partit et alla rejoindre l'armée où il transmit ces nouvelles à Guy. Celui-ci sauta sur son cheval, accompagné du maître de Rhodes. Quant au roi Urien, il retourna vers le chevalier qui l'avait guidé pour lui dire : « Mon ami, tout va bien. C'est le camp de l'armée de Guy, mon frère, que l'on voit en bas. » Arrivèrent alors Guy et le maître. Les deux frères se réjouirent de se retrouver, puis le roi leur montra l'armée des païens. En la voyant, ils s'étonnèrent :
— Eh bien ! Nous ignorions qu'ils étaient si proches de nous.
— En avant, cria le roi, ils ne nous échapperont pas, sauf en remontant sur ces navires que je vois là-bas, dans l'abri.

tous esbahiz : « Comment, dist il, il en ont encores, li maufé, admené des nouveaulx ! Nous leur ardismes, n'a pas plus de trois jours, toute leur navire. » Lors dist le maistre de Rodes : « Je suppose bien que c'est. Il en y avoit par aventure aucuns demouréz es vaisseaux qui ne furent pas trouvéz, qui rescouirent ce tant et qui en est demouré. » « Par foy, dist le roy, tout ce si puet bien estre fait. Mais il y convient mettre garde, car par ce pourrions nous perdre les chiefs et les plus grans, qui nous pourroient depuis nuire. » « Comment, dist le maistre de Rodes, il semble qui vous oit que vous les ayéz ja desconfiz jusques au gallaffre et au roy Braidimont. » Dont, respond le roy : « Se il n'y avoit doubte que de ces deux, selon ce que je vous ai ouy dire, il n'y fauldroit pas embesoingnier tant de gens que Dieu nous a prestéz, car il n'y fauldroit que Guyon, mon frere, il s'en seroit tost delivréz. » « Haa, **[70vb]** monseigneur, dist Guyon, quant vous aurés rigoulé moy et un autre encores, ne seront ce que deux, mais je loue Jhesucrist de la vertu que il m'a donnee, combien qu'elle ne se pourroit comparer a la vostre, laquelle Dieux vous maintiengne. » « Mon frere, dist le roy, je ne vous cuide pas rigouler, car se nostre fait estoit achevéz jusques a ces deux, je me fie tant en Dieu et en vous que j'en actendroye l'adventure que Dieu nous voldroit donner, sans doubte. » « Monseigneur mon frere, dist Guyon, se la besoingne ne tenoit que a eulx .ii., il en fauldroit attendre l'adventure, mais il est bon de en laissier le parler et adviser comment noz ennemis soient destruiz. » « Vous dictes bonne raison », dist le roy. Lors dist a son chevalier : « Aléz vous ent a l'ost et faictes armer noz gens sans effroy et les faictes partir des logeiz en ordonnance et les faictes venir au pié de ceste montaigne. » Et cil s'en

À la vue de ces bateaux, Guy resta stupéfait :
— Quoi ! Ils en ont encore, ils en ont des nouveaux, ces démons ? Pourtant, il y a moins de trois jours, nous avions brûlé toute leur flotte.
Le maître de Rhodes intervint pour remarquer :
— Je devine de quoi il s'agit. Parmi les bâtiments qui nous ont échappé, il restait sans doute des païens et ils ont réussi à sauver ces quelques vaisseaux-là.
— En effet, dit le roi, c'est tout à fait possible. Mais soyons vigilants ! À cause de ces navires, nous pourrions laisser échapper les chefs et les seigneurs les plus puissants, qui ne manqueraient pas de nous nuire ultérieurement.
— Mais il semblait bien pourtant, selon vos propos, que vous les aviez déjà vaincus, y compris le calife et le roi Bradimon, reprit le maître de Rhodes.
Et le roi lui répondit :
— S'il n'y avait à craindre que ces deux-là, il aurait été bien superflu, d'après ce que j'ai entendu de votre propre bouche, d'engager tous ces hommes que Dieu nous a confiés. Guy, mon frère, à lui seul y suffirait largement. Il nous en délivrerait sans tarder.
— Ah ! monseigneur, réagit Guy, vous pouvez vous moquer de moi, et même de quelqu'un d'autre encore, ce ne sera jamais que deux victimes de votre moquerie ! Je loue cependant Jésus-Christ de la vigueur qu'il a bien voulu m'accorder, même si elle ne saurait être comparée à la vôtre. Dieu vous la préserve !
— Mon frère, répondit le roi, loin de moi l'intention de me moquer de vous. Car si notre intervention devait se terminer en brisant ces deux ennemis-là, ma confiance en Dieu et en vous est telle que j'accepterais sans crainte l'occasion qu'il nous offrirait de le faire !
— Monseigneur mon frère, dit Guy, à supposer que cette action se limite à ces deux adversaires, il faudrait en effet tenter le coup. Mais laissons cette discussion et voyons comment anéantir nos ennemis.
— Bien parlé, fit le roi.
Il interpella alors son chevalier : « Rejoignez nos troupes et faites armer les hommes sans bruit. Qu'ils quittent le camp en bon ordre et viennent au pied de

part et fist le commandement du roy et ceulx de l'ost obeirent a lui et vindrent soubz la montaigne en bonne ordonnance. Et lors dist le roy **[71ra]** a Guyon, son frere, qu'il alast faire armer sa gent et passast la riviere et se meist entre le navire et les Sarrazins et venist si prez de leur ost qu'il peust bien percevoir leur contenance et, ainsi que il verroit que la besoingne se porteroit, que il se gouvernast. « Et vous, maistre de Rodes, mettéz vous en mer atout voz gens et venéz sur le pas du port, que ces Sarrasins n'entrent en leurs vaisseaux afin que ilz ne puissent eschapper. Et je m'en voiz ordonner mes gens pour combatre Sarrasins. » Et ainsi se sont departiz de la montaigne et fist chascun d'eulx ce que le roy avoit ordonné.

Le roy vint a ses gens et les ordonna, et s'en vint en belle bataille rengie, les archiers et arbalestriers sur les eles, et vindrent au descouvert de la montaigne et virent l'ost des payens. Lors s'en vint tout le pas sans desroy jusques a une harchie prez de l'ost, avant que payens s'en apperceussent a plain mais, quant ilz s'en apperceurent, commencierent **[71rb]** a crier : « Alarme ! » L'ost s'arma de tous costéz. Et le roy envoya courant a force chevaulx jusques a mil hommes parmy eux qui moult les dommagierent et empescherent qu'ilz ne se porent ordonner a leur guise, non pourtant ilz se mirent au mieulx qu'ilz porent en arroy. Nos gens assemblerent a eulx. La ot grant occision de traict sur les Sarrasins. Et lors vint le roy o sa bataille. La commença la bataille fort. Et le roy Uriien se penne moult de exillier ses ennemis et y fait tant d'armes que il n'y ot si hardy Sarrasin qui l'ose attendre, mais le fuient comme l'aloe l'esprevier. Quant le gallaffre de Baudas l'apperçoit, si

cette montagne ! » Il partit et transmit l'ordre royal. L'armée lui obéit : elle rejoignit la montagne dans un dispositif impeccable. Le roi demanda alors à Guy, son frère, d'aller faire armer ses hommes, puis de passer la rivière pour occuper le terrain situé entre les Sarrasins et leur flotte, si près des ennemis qu'il pourrait observer leur comportement. Ainsi, il pourrait prendre lui-même les dispositions qu'il jugerait bonnes. « Quant à vous, maître de Rhodes, prenez la mer avec tous vos hommes et postez-vous à la sortie du port, afin que les Sarrasins ne puissent rejoindre leurs vaisseaux et nous échapper. Moi, je vais mettre mes hommes en ordre de combat pour passer à l'attaque contre eux. » Ils quittèrent alors la montagne et chacun exécuta les ordres du roi.

Le roi Urien retourna vers ses troupes, les disposa en bon ordre et il ouvrit la marche, les corps de bataille parfaitement alignés, archers et arbalétriers sur les ailes, jusqu'à voir clairement la montagne et distinguer l'armée des païens. Sans bruit, ils se dirigèrent promptement vers une butte arrondie[1] proche des troupes ennemies, sans que celles-ci les aperçoivent distinctement. Mais, à l'instant où ils les découvrirent, les Sarrasins se mirent à hurler : « Aux armes ! » Dans toutes les compagnies, on se précipita alors sur les armes. Le roi Urien lança au cœur de leur camp au moins mille hommes montés sur des chevaux puissants. Ils infligèrent de graves dommages aux païens et les empêchèrent de s'organiser comme ils l'auraient souhaité. Les Sarrasins réussirent toutefois à se mettre en ordre de bataille de leur mieux. Nos hommes se heurtèrent à eux, tirant des projectiles qui fauchèrent les rangs sarrasins. Sur ces entrefaites arriva le roi à la tête de son corps de troupes. Ce fut le point de départ d'une terrible bataille. Le roi Urien s'acharne à abattre ses ennemis. Il accomplit tant d'exploits qu'aucun Sarrasin, aussi hardi soit-il, n'ose se présenter devant lui ; au contraire, ils le fuient

1. « *Harchie* : pièce de terre de forme circulaire, selon Félibien », Godefroy, IV, 418a. *Héricer, herisser* (dial. *hercier*) d'après *hericare,* dérivé roman de *hericius* « hérisson ». Voir, de P. Guiraud, *Dictionnaire des étymologies obscures*. Paris, Payot, 1982, p. 334.

le monstre au roy Braidimont : « Ne veéz vous pas cel homme ? Par foy, je pense mieulx qu'il soit plains de maligne esperit qu'il soit homme naturel. » « Comment, dist Bradimons, se pour cestui sommes esbahiz, le remenant nous prisera et doubtera bien pou. » Lors point le cheval des esperons de si grant aïr que le sang lui sault de grant randon **[71va]** par tous les costéz. Et sachiéz que c'estoit un des fiers et des puissans Sarrasins qui feust pour le temps. Il tourne la targe derrier le doz et empoingne l'espee a deux mains et va ferir Uriien sur le coing du bacinet un grant coup de toute sa force, et la couppe du bacinet estoit grandement dure, l'espee glissa et vint descendre sur le col du destrier et lui entra si avant qu'il lui trencha les deux maistres nerfs qui soustenoient la teste du cheval. Le destrier s'encline qui ne se pouoit plus soustenir. Et le roy Braidimons s'approuche du roy Uriien, et cil, qui sentoit que son cheval aloit par terre, laisse l'espee aler et embrace le roy Braidimont par le faulx du corps et le tire a terre du cheval malgré qu'il en ait. Et au cheïr il guerpy les estriers et tira le roy Braidimont soubz lui. La veissiéz grant triboullement, tant de Chippriens comme de Sarrazins, pour rescourre leurs seigneurs, et la ot fiere bataille et horrible d'un costé et d'autre et foison de mors et de navréz. Lors tira le roy Uriien le coustel qui lui pendoit **[71vb]** a dextre et frappa le roy sarrazin dessoubz la gorgiere et le mist mort, puis se drece en piéz et crie « Lusignen ! » a haulte voix. Atant este vous Poictevins qui leur ruent et se fierent en la presse par telle vertu que les Sarrasins perdent la place. Et fu le roy Uriien remontéz sur le destrier du roy Bradimont. Lors vint le gallaffre qui renforça la bataille. Et y ot grant perte d'une partie et d'autre, mais Sarrasins furent trop fort

comme l'alouette l'épervier[1]. Le calife de Bagdad l'aperçoit, il le montre au roi Bradimon :
— Vous voyez cet homme ? Certes, ce n'est pas un être humain, je crois plutôt qu'il est possédé par les esprits diaboliques.
— Mais quoi ! Si, à lui seul, il réussit à nous terrifier, nous ne pourrons inspirer considération et crainte aux autres chrétiens, rétorqua Bradimon.
Il éperonna alors son cheval si âprement que le sang jaillit à flots de tous côtés. Bradimon était, sans conteste, l'un des plus farouches et des plus vigoureux Sarrasins de son temps. Rejetant sa targe* derrière lui, il saisit son épée à deux mains et, de toutes ses forces, abattit un grand coup sur le coin du bassinet* d'Urien. Mais la calotte du bassinet* était extrêmement solide. L'épée glissa jusqu'au cou du destrier* et elle s'y enfonça si profondément qu'elle trancha les deux gros tendons qui soutenaient la tête. Ne pouvant plus tenir d'aplomb, le destrier* fléchit. Le roi Bradimon s'approcha alors du roi Urien. Celui-ci, qui sentait bien que son cheval s'effondrait, laissa tomber son épée, agrippa le roi Bradimon par la taille et le jeta à terre malgré sa résistance. Dans sa chute, Urien vida les étriers tout en entraînant le roi Bradimon qu'il maintenait sous lui. Quelle confusion, quelle agitation chez les Chypriotes et chez les Sarrasins, qui tentaient de porter secours à leurs seigneurs ! D'un côté comme de l'autre l'engagement fut total et effroyable, immense le nombre des morts et des blessés. Le roi Urien tira alors le poignard qui pendait sur son côté droit, frappa le roi sarrasin sous la gorgière* et le tua, puis il se releva, bien droit, tonnant de sa puissante voix : « Lusignan ! » Voici les Poitevins qui se précipitent sur les Sarrasins et se ruent dans la mêlée si impétueusement que les ennemis doivent abandonner la place. Quant au roi Urien, il est remonté en selle sur le destrier* du roi Bradimon. L'arrivée du calife renforça l'intensité du combat. Des deux côtés les pertes sont considérables, mais les Sarrasins

1. Hassell, A 81.

grevé tant de la mort du roy Bradimont que de perte de leurs gens. Et alors vint Guyon de Lusignen, qui se fery en la bataille a bien deux mille hommes d'armes frez et nouveaulx. La fu grant ly abbateys. Quant le gallaffre se sent ainsi souspris, si se part de la bataille, lui .x^{e}., le plus coyement qu'il puet et s'en vint a la mer. La fu o luy ly admiraulx de Damas [1] qui le fist entrer en la petite galleotte dont il estoit eschappéz, si comme je vous ay dit par dessus. Et fist tout le navire qui lui estoit demouréz au partir du havre. Et cy laisse l'ystoire a parler de lui tant **[72ra]** que temps en sera et retourne a la bataille.

En ceste partie dist l'ystoire que la bataille fu moult horible et y ot moult grant occision. Mais quant les Sarrasins perceurent que le roy Braidimont de Tarse estoit mors et que le gallaffre de Baudas les avoit laissiéz en tel peril, si furent moult esbahiz et se commencierent a dessouchier et a perdre place et a fuir envers la marine, mais ce ne leur vault gaires, car toute la navire s'estoit parti avecques le gallafre et l'admiral de Damas. Que vous feroye je long compte ne longue division ? Payens furent tuit mors et plusieurs s'en noyerent en la mer. Et retournerent noz barons aux logeiz des payens ou il avoit moult de richesse. Mais or se taist l'ystoire du roy Uriien et parle du gallaffre qui s'en va moult doulent par la mer et jure ses dieux que se il puet arriver a sauvetté a Damas, que encore fera grant ennuy aux Chippriens. Et ainsi qu'il vaucroit[a] par la marine et cuidoit **[72rb]** bien estre eschappéz du peril des mains des crestiens. Mais « de ce que fol pense la plus grant part en demeure le plus de foiz. » Car le grant maistre de Rodes estoit en aguet sur la mer o tout ses gens et ses galees et quant il perçoit Sarrasins venir, lors pensa bien que la bataille estoit desconficte sur eulx, si en loua Jhesucrist. Lors s'escria : « Avant, seigneurs, sergens de Crist ! Nous eschapperont ainsi ses ennemis ? Par foy, ce sera grant faulte a nous. » Qui lors veist gens mettre en ordonnance et courir sus a Sarrasins et gecter de

1. Baudas, *ici et en* 72ra, *corr. d'ap. V* 64va.

souffrent cruellement de la mort du roi Bradimon et des ravages qui déciment leurs rangs. Et c'est alors que survient Guy de Lusignan, qui se jette dans la bataille à la tête de près de deux mille combattants, frais et nouvellement débarqués. Enorme est le carnage des hommes abattus ! Surpris, le calife quitte le champ de bataille escorté d'une dizaine d'hommes, aussi discrètement que possible, et se dirige vers le rivage où l'émir de Damas le fait monter sur la petite galleote* avec laquelle il s'est échappé de l'incendie, je vous l'ai raconté ci-dessus. Il fait alors lever l'ancre à tous les navires qu'il avait réussi à sauver. L'histoire reviendra à lui en temps voulu, elle retourne ici à la bataille.

Elle fut affreuse, un horrible massacre. Quand les Sarrasins s'aperçurent que le roi Bradimon de Tarse avait été tué et que le calife de Bagdad les avait abandonnés dans cette situation périlleuse, ils furent frappés de stupeur et, très inquiets, se mirent à décrocher et à s'enfuir vers la mer. Mais en vain, car tous leurs vaisseaux avaient appareillé avec le calife et l'émir de Damas. Pourquoi allonger cet épisode de mon récit ? Tous les païens furent tués, beaucoup périrent noyés. Alors nos barons rebroussèrent chemin vers le camp ennemi où ils trouvèrent abondance de biens. Mais, cessant de parler du roi Urien, l'histoire revient au calife qui, brisé par la douleur, s'éloignait sur les flots en jurant ses grands dieux que, s'il réussissait à atteindre Damas sain et sauf, il réserverait un sort terrible aux Chypriotes. Ainsi, sur son navire, le calife errait en mer, croyant avoir échappé au péril et s'être arraché des mains des chrétiens. Mais le proverbe le rappelle : « Pensées d'un fou ne restent pas beaucoup. » Avec tous ses hommes et ses galées*, le grand maître de Rhodes croisait en mer et surveillait les mouvements des navires et, en voyant les Sarrasins, il fut convaincu de leur déroute. Il en rendit grâce à Jésus-Christ et s'écria : « Seigneurs, sergents du Christ, en avant ! Ainsi, ses ennemis nous échapperaient ? Sur notre foi, nous serions bien coupables ! » Il fallait voir les hommes se ranger en bon ordre, se lancer sur les

canons et traire d'arbalestres, c'estoit horribleté a veoir ! Quant ly admiraux de Damas apperçoit le meschief qui tournoit sur eulx, si haulce les voilles et fait avancier les runnes et se party hors de noz gallees, malgré qu'ilz en eussent. Et fu la galleote si esloingniee en pou de heure que nos gens en perdirent la veue et virent bien que le suivir leur pourroit plus nuire que il ne leur pourroit avancier, si la laissent atant, et en pou de heure **[72va]** furent les six vaisseaux desconfiz et les païens ruéz en la mer. Et ramenerent les .vi. vaisseaulx au cap Saint Andrieu avec eulx puis yssy le maistre de Rodes[1] de la mer a cent freres de la religion et s'en vint au logeiz. Et compta au roy et a son frere et aux barons l'aventure et comment payens furent mors et leurs vaisseaulx admenéz au port et comment le gallaffre et l'admiral de Damas estoient eschappéz en la galleotte, de quoy le roy fut moult doulent et ses barons. Et departy l'eschec que il avoit conquis a ses compaignons, si que il n'en retint oncques denree, excepté les tentes aucunes et l'artillerie. Et de la se part et donna congié a pluseurs de ses gens et les mercia moult. Chascun qui se party de lui s'en va tous riches et disoient que Uriiens estoit le plus vaillant roy qui feust pour le temps regnant. Et s'en vint le roy a Famagouste o lui son frere et le maistre de Rodes et ses barons qu'il admena de Poictou et tous les haulx barons de son royaume. La les re-**[72vb]**-ceupt la royne Hermine moult liement. Et conjoÿ moult le roy son mari et Guyon son frere et le maistre de Rodes[2] et tous les barons, et rendy graces a nostre Seigneur Jhesucrist de la victoire qu'il leur avoit donnee.

Or dit l'ystoire que la royne Hermine estoit moult enceinte. Et avoit le roy pour l'eure fait crier une moult noble feste ou il vouloit festoyer, en paix et en repos, ses barons de Poictou et tous privéz et estranges. Et en cellui jour que la feste devoit estre, huit jours devant, commença a arriver grant peuple en la cité, de quoy le roy fu moult joyeux et fist crier, sur peine de perdre corps et avoir, que nulz ne rencherist denree nulle. Et

1. Rodes *mq., aj. d'ap. V* 65rb. 2. Rodes *mq., aj. d'ap. V* 66va.

navires sarrasins et tirer aux canons et aux arbalètes ! C'était un terrifiant tableau ! Quand il se rendit compte du malheur qui lui tombait dessus, l'émir de Damas hissa les voiles, fit accélérer la cadence des rames et réussit à distancer nos galées* malgré tous leurs efforts. Leur galleote* s'éloigna à une telle allure que nos hommes la perdirent de vue et, ils en furent persuadés, cette poursuite risquait de leur nuire plutôt que de leur profiter. Ils la laissèrent donc filer et, en un rien de temps, les six autres vaisseaux des païens furent anéantis et leurs occupants jetés par-dessus bord. On ramena ces six bâtiments au cap Saint-André. Le maître débarqua et, accompagné de cent de ses frères en religion, vint rejoindre le camp où il raconta au roi et à son frère ce qui venait de lui arriver : comment les païens avaient été massacrés, leurs vaisseaux ramenés au port et comment le calife et l'émir de Damas avaient réussi à s'échapper sur leur galleote*, information qui chagrina le roi et ses barons. Urien répartit le butin entre ses compagnons, ne conservant rien pour son propre compte, si ce n'est quelques tentes et les pièces d'artillerie. Puis il donna congé à la plupart de ses hommes qu'il remercia très sincèrement et s'en alla. Ceux qui le quittaient partaient prospères, affirmant qu'Urien était le roi le plus valeureux de son époque. Le roi se rendit à Famagouste avec son frère, le maître de Rhodes ainsi que ses barons venus du Poitou et tous les grands seigneurs chypriotes. La reine Hermine les reçut le cœur palpitant de joie. Elle accueillit chaleureusement le roi, son mari, Guy, son frère, et le maître et tous les barons, non sans rendre grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la victoire qu'il leur avait accordée.

Selon le récit, la grossesse de la reine Hermine était avancée et le roi avait fait proclamer de très grandes réjouissances afin de fêter, dans la paix et la sérénité, ses barons de Poitou et tous les autres, intimes ou non. Huit jours avant le début de la fête, la ville se remplit d'une foule de gens. Le roi s'en félicita et fit interdire toute augmentation du prix des marchandises, sous peine de perdre corps et biens. Trois jours avant la fête,

trois jours devant la feste, par la grace du Saint Esperit, la royne accoucha d'un moult beau filz. Lors commença la joye grant. Il fu baptiséz et ot a nom Hervy pour l'amour du tayon qui ot a nom Hervy. La feste fu grant et donna le roy de riches dons. Et y avoit aucuns **[73ra]** des barons de Poictou qui avoient prins congié du roy, de la royne et de la baronnie et leur avoit le roy donné moult de richesse. Ceulx se mirent en mer et furent environ six chevaliers et leur route et leur avoit baillié lettres pour porter a son pere et a sa mere. Or vueil laissier de ceulx qui s'en vont par la mer a parler et diray de la feste qui fu grant et moult noble mais elle fu en pou de heure troublee pour la mort du roy d'Ermenie dont les nouvelles vindrent a la court.

L'ystoire dit que endementres que la feste fu en son plus grant bruit atant estes vous venu jusques a .xvi. des plus grans barons du royaume d'Ermenie, tous vestus de noir, qui bien sembloient a leur contenance gens qui feussent moult courrouciéz en cuer. Quant ilz vindrent devant le roy, si le saluerent moult doulcement et le roy les bienvieingna et fist moult grant honneur. Et ceulx **[73rb]** lui dirent : « Sire, le roy d'Ermenie, vostre oncle, si est aléz de vie a trespassement. Dieux lui face vraye mercy ! Or nous est demouree de lui une belle pucelle et bonne, laquelle est sa fille. Et n'a pas plus de hoirs de sa char que elle. Or vueilléz savoir, noble roy, que en sa plaine vie, il fist faire ceste lettre et nous commanda que elle vous feust apportee. Et nous dist que nous vous priissions, pour Dieu, que de ce de quoy il vous fait requeste en la lettre vous ne lui veulliéz mie faillir, car nous savons bien que la requeste est a vostre prouffit et honneur. » « Par foy, beaulx seigneurs, dist Uriiens, se c'est chose que je le puisse bonnement faire, je le feray voulentiers. » Lors prist la lettre et rompy la cire et lysi. Et la teneur estoit telle : « Treschier et tresamé nepveu, je me recommande a vous et a ma niepce tant comme je puis et je vous faiz maintenant la premiere requeste que je vous feisse oncques ne que jamais vous face, car certainement je me **[73va]** sentoye quant ces lettres furent escriptes en tel point que en moy

par la grâce du Saint-Esprit, la reine accoucha d'un très beau fils. Cet événement déclencha une explosion de joie. On baptisa l'enfant que l'on prénomma Hervé en l'honneur de son arrière-grand-père, Hervé. Les festivités furent magnifiques et le roi offrit à cette occasion des présents somptueux. Cependant, certains barons poitevins avaient pris congé du roi, de la reine et des barons non sans que le roi les eût couverts de riches cadeaux. Cette petite troupe, environ six chevaliers escortés de leurs hommes, prit alors la mer portant des lettres que le roi Urien leur avait confiées pour son père et pour sa mère. Je vais les laisser prendre le large et m'intéresserai plutôt à ces magnifiques réjouissances qui furent cependant rapidement ternies par l'annonce de la mort du roi d'Arménie qui arriva à la cour.

D'après l'histoire, la fête battait son plein lorsque seize des plus nobles seigneurs du royaume d'Arménie arrivèrent, entièrement vêtus de noir et laissant paraître le désespoir qui étreignait leur cœur. Ils se présentèrent devant le roi et le saluèrent avec une extrême politesse. Et, en retour, il leur souhaita la bienvenue et les accueillit avec beaucoup d'égards. Ils lui déclarèrent alors :

— Monseigneur, votre oncle, le roi d'Arménie, est passé de vie à trépas. Dieu l'accueille en sa miséricorde ! Il nous laisse une demoiselle, belle et sage, sa fille, seule héritière de son sang. Or, noble roi, vous devez savoir qu'il était encore bien vivant quand il fit rédiger cette lettre et nous ordonna de vous la transmettre, nous demandant de vous prier, au nom de Dieu, de bien vouloir accomplir ce qu'il vous demande dans cette lettre, d'autant que, nous en sommes persuadés, cette requête ne peut que servir vos intérêts et votre dignité.

— Assurément, mes chers seigneurs, si je peux le faire en tout bien tout honneur, je le ferai volontiers, répondit Urien.

Il prit la lettre, en rompit le cachet et la lut. En voici la teneur : « Mon très cher et bien-aimé neveu, je me recommande à vous et à ma nièce, aussi sincèrement que possible, pour vous adresser la première requête que je vous aie jamais présentée et vous présenterai jamais. Je le sentais bien quand je faisais rédiger ces mots : la

n'avoit point d'esperance de vie. Or n'ay je hoir de mon corps que une seule fille, laquelle Guyon, vostre frere, a bien veue. Si vous supply que vous lui veulliéz prier que il la veulle prendre a moillier et le royaume d'Armenie avec. Et s'il vous semble que elle n'en soit digne, si la aidiéz a assenner a quelque noble homme qui saiche le paÿs gouverner et deffendre des ennemis nostre Seigneur. Or y veulliéz pourveoir de remede, car a tout dire a la fin, s'il vous plaist, je vous fais heritier de mon royaume mais, pour Dieu, preingne vous pitié de mon povre enfant, orpheline desnuee de tout conseil et confort, se vous failliéz. » Quant Uriiens ouy ces piteux mos, si fu moult doulent de la mort du roy et ot grant pitié au cuer des piteux moz qui furent en la lettre. Lors respondy aux Hermins : « Seigneurs barons, je ne vous faul-**[73vb]**-dray mie a cest besoing, car, se mon frere ne se vouloit a ce accorder, si vous feray je tout le confort que je pourray faire. » « Sire roy, distrent les Hermins, Jhesucrist le vous veuille merir, qui vous ottroit bonne vie et longue ! » Et lors le roy Uriien appella Guyon, son frere, qui ja savoit bien les nouvelles de la mort du roy, si en estoit moult doulent. « Guyon, beau frere, dist le roy Uriien, tenéz, je vous vueil heritier du royaume d'Ermenie et de la plus belle pucelle qui soit en tout le paÿs. C'est Florie, ma cousine, fille du roy d'Armenie, qui est aléz de vie a trespassement. Or ne reffuséz pas ceste offre, car elle ne fait pas a reffuser ! » « Par foy, beaulx frere et monseigneur, dist Guyon, je vous en mercie humblement et le reçoy de bon gré. » Lors orent les Hermins si grant joye que ilz ne porent plus et se agenoillierent devant lui et lui baisent la main a la guise du paÿs. Lors **[74ra]** renforce la joye plus grande que devant n'avoit esté. Et en ce pendant le roy commanda que on appareillast le

vie ne me laissait plus guère d'espoir. De mon sang, je n'ai plus qu'une héritière, ma fille, sur laquelle Guy, votre frère, a porté un regard bienveillant. C'est pourquoi, je vous en supplie, priez-le de bien vouloir accepter ma fille pour épouse et, avec elle, le royaume d'Arménie. Et, si vous la jugez indigne de ce mariage, je vous en conjure, aidez-la à trouver un homme de bonne noblesse, apte à gouverner le pays et à le défendre contre les ennemis de Notre-Seigneur. J'espère que vous voudrez bien remédier à cette délicate situation. Et, pour tout dire et pour peu que cette ultime solution vous convienne, je fais de vous l'héritier de mon royaume. Mais, pour l'amour du Ciel, ayez pitié de ma pauvre fille, orpheline privée de toute aide et de tout secours, si les vôtres lui font défaut. » À la lecture de cette lettre pathétique, Urien fut écrasé de chagrin par la mort du roi. Ce message était si désespéré que chacun de ses mots pathétiques lui brisait le cœur. Il donna alors la réponse suivante aux Arméniens :

— Seigneurs barons, je ne vous ferai pas défaut dans ce cruel besoin et vous assure de mon soutien le plus total dans l'éventualité où mon frère ne donnerait pas son consentement.

— Sire, que Jésus-Christ vous soit reconnaissant pour ce geste et vous accorde bonne et longue vie, dirent les Arméniens.

Le roi Urien fit alors appeler Guy, son frère, affreusement affligé de la mort du roi d'Arménie, dont il était déjà instruit :

— Guy, mon cher frère, voilà : je veux vous donner le royaume d'Arménie et la plus belle jeune fille qui soit dans tout le pays, lui dit le roi Urien. C'est Florie, ma cousine, la fille du roi d'Arménie qui vient d'aller de vie à trépas. Ne refusez pas ! C'est une offre qu'on ne saurait refuser !

— Vraiment, monseigneur mon frère, répondit Guy, je vous remercie humblement et j'accepte de plein gré.

La joie des Arméniens ne connut plus de bornes. Ils s'agenouillèrent devant Urien et, selon les coutumes locales, lui baisèrent la main. Alors, leur enthousiasme devint plus intense encore. Pendant ce temps, le roi fit

navire au Limaçon et fist mettre moult de richesses dedens les vaisseaulx et ordonna moult noble baronnie, tant de Poictou que de Chippre, et le maistre de Rodes, lesquelx tous conduiront Guyon en Armenie et seront aux nopces et le feront couronner roy et prendre la possession du paÿs et les hommages. Et sachiéz qu'ilz se feussent plus tost partiz bien .viii. jours se ne feust pour attendre la relevaille de la royne, qui fu relevee a grant joye et a grant solennité. Et y ot moult noble feste et tresgrande et donna le roy de grans dons aux Hermins. Et aprés la feste prist Guyon congié de sa suer la royne qui fut moult doulente de sa departie. Et le conduisy le roy jusques au Limaçon et a l'entrer en la mer s'entrebaisierent les deux freres. Lors dreça on les **[74rb]** voiles et se firent desancrer et s'empaignent en la mer a moult noble compaignie pourveziz comme pour la guerre pour la doubte des païens. Et nagerent tant que ilz virent le Cruq ou ils estoient moult desiréz des nobles du paÿs qui attendoient leur venue.

(Dessin : débarquement à Courc ; joie des habitants sur les tours.)

Comment Guion arriva au Cruq a noble baronnie et espousa Florie et fu roy d'Armenie.

En ceste partie dit l'ystoire que ceulx du Cruq furent moult joyant quant ilz virent approuchier le navire, car ja sceurent les nouvelles que leur seigneur venoit, **[74va]** car les barons qui estoient aléz en Chippre porter les lettres, dont je vous ay fait mencion, leur avoient mandé pour faire l'ordonnance pour le recueillir honnourablement. Et y estoient tous les haulx barons du paÿs venuz et les dames et damoiselles pour le honnourer. La pucelle Florie estoit en la maistre tour ou elle regretoit fort la mort de son pere et avoit grant paour

armer la flotte à Limassol, et embarquer d'immenses richesses dans les vaisseaux avant de demander à de nombreux grands seigneurs, poitevins ou chypriotes, ainsi qu'au maître de Rhodes, de bien vouloir accompagner Guy en Arménie pour assister à ses noces et le faire couronner, mais aussi lui faire prendre possession du pays et recevoir l'hommage de ses sujets. Sans aucun doute, ils seraient partis immédiatement, mais ils retardèrent leur départ de huit jours pour assister aux relevailles[1] de la reine, qui se déroulèrent dans la liesse et la dignité. Au cours de cette belle fête solennelle, le roi combla les Arméniens de cadeaux inestimables et c'est au terme des réjouissances que Guy prit congé de la reine, sa belle-sœur, très triste de son départ. Le roi Urien l'accompagna jusqu'à Limassol et, à l'embarquement, les deux frères s'embrassèrent. On hissa les voiles, leva l'ancre et cette noble compagnie prit la mer, équipée comme pour partir au combat de crainte des païens. Ils naviguèrent un long moment et, finalement, rejoignirent Courc où les attendaient impatiemment les nobles du pays.

Comment Guy et ses nobles compagnons arrivèrent à Courc, comment il épousa Florie et devint roi d'Arménie.

Cet épisode de l'histoire raconte que les habitants de Courc furent tout joyeux de l'arrivée de la flotte. Ils avaient déjà appris l'arrivée de leur nouveau seigneur, car les barons qui avaient porté à Chypre la lettre dont je viens de parler leur avait demandé de préparer un accueil digne de ce nom. Tous les plus nobles seigneurs, les dames et les demoiselles étaient venus pour présenter leurs respects. Dans la tour maîtresse, la jeune Florie se lamentait, elle pleurait la mort de son père et craignait vivement qu'Urien ne refusât de lui accorder son

1. Cérémonie religieuse qui signe le retour d'une femme (sans distinction de classe sociale) venant d'accoucher dans le sein de l'Eglise (*Lévitique*, XII, 2-7). Généralement, cette période de purification durait quarante jours.

que le roy Uriien ne lui voulsist pas accorder son frere, et ce estoit une cause qui fort lui croissoit sa doulour, mais une damoiselle lui vint dire : « Ma damoiselle, on dit que ceulx qui sont aléz en Chippre ariveront par temps au port. » Lors fu Florie moult joyant et vint a la fenestre et regarde en la mer, et voit tant gallees et tant maint grant vaissel qui arrivoient au port et ot ces trompectes sonner et instrumens de pluseurs sons. Lors fut la pucelle moult liee et les barons du paÿs vindrent au port et bienviengnerent[1] moult[a] la compaignie et **[74vb]** receurent Guyon moult honnourablement. Lors menerent Guyon amont vers la pucelle qui vint a l'encontre de lui moult honnourablement. Et Guyon, qui autrefoiz l'avoit veue, l'ala saluer et lui dist : « Madamoiselle, comment vous a il esté depuis que je me parti de cy ? » Et celle lui respond : « Sire, il ne me puet estre gueres bien quant monseigneur mon pere est trespassé de ce siecle. Jhesucrist, par sa saincte grace, lui face pardon a l'ame ! Mais, comme povre orpheline, je vous remercie des vaisseaulx que vous m'envoyastes et de l'avoir qui estoit dedens. » Lors ly uns des barons d'Armenie parla en hault : « Sire, dist il, nous vous avons esté querir pour estre nostre sire et nostre roy, si est bon que nous vous delivrons ce que nous vous devons baillier. Veéz cy nostre damoiselle toute preste pour acomplir ce que nous avons promis au roy, vostre frere. » « Par foy, dist Guyon, quant de ma part ne demourra pas. » **[75ra]** Lors furent fianciéz et le lendemain furent espouséz a grant solennité. Et fu la feste grant et noble et dura .xv. jours. Et avant que la feste departist tous les barons firent hommage au roy Guyon. Et les barons de Poictou et de Chippre prindrent congié et aussi fist le grant

1. bienignerent, *corr. d'ap. A* 64r.

frère, ce qui rendait sa souffrance plus intense encore. Mais une suivante vint lui dire : « Mademoiselle, on dit que nos messagers à Chypre sont sur le point d'accoster au port. » Florie, folle de joie, s'approche de la fenêtre, dirige ses regards vers la mer et la voit couverte de galées* et d'une foule de beaux vaisseaux qui entrent dans le port, elle entend l'éclat des trompettes qu'accompagnent de multiples instruments aux timbres les plus variés. Alors la jeune fille est aux anges ! Les barons du pays descendent au port pour souhaiter une cordiale bienvenue aux arrivants et accueillir Guy très respectueusement. Puis ils montent avec lui pour aller rejoindre la jeune fille qui, de son côté, descendait à sa rencontre honorablement. Guy avait eu l'occasion de la voir, il la reconnaît et se dirige vers elle pour la saluer :

— Mademoiselle, comment allez-vous depuis mon départ ?

Et la jeune fille lui répond :

— Mon père ayant quitté ce monde, monseigneur, je ne saurais bien me porter. Que Jésus-Christ, dans sa sainte miséricorde, sauve son âme ! Mais acceptez les remerciements d'une pauvre orpheline pour les navires que vous m'avez envoyés et les richesses dont ils étaient chargés.

L'un des barons arméniens dit alors d'une voix forte :

— Monseigneur, nous sommes allés vous chercher pour faire de vous notre seigneur et notre souverain et il est sage de vous confier maintenant ce que nous devons vous remettre. Voici notre princesse, toute disposée à accomplir la promesse faite au roi, votre frère.

— Pour ce qui me concerne, répondit Guy, inutile d'attendre plus longtemps !

Ils furent fiancés ce jour même et mariés le lendemain au cours d'une cérémonie solennelle suivie de quinze jours de réjouissances grandioses et raffinées. Avant la fin des festivités, tous les barons prêtèrent hommage au roi Guy. Puis, comme les barons poitevins et chypriotes,

maistre de Rodes qui fist les barons arriver en l'isle et leur fist moult bonne chiere et grande et aussi firent tous les freres de la religion. Et au chief de .v. jours se mistrent les barons en mer et en brief temps arriverent en Chippre. Et compterent au roy Uriien toute la verité de la recueillette que son frere avoit eue en Armenie et comment il en estoit roy paisiblement, de quoy Uriien loua Jhesucrist de bon cuer. Et en brief temps aprés prindrent congié pluseurs des barons de Poictou, et le roy leur donna de beaulx dons et escripsi a son pere Remond et a sa mere Melusigne tout l'estat de lui et de son frere. Et se partent les barons de lui et vindrent a la mer ou ilz trouverent leurs vaisseaulx tous prestz, **[75rb]** bien avitailléz de ce que mestier leur estoit et entrerent ens et s'empaingnent en mer. Et lors prindrent ly patron le plus droit chemin qu'ilz porent vers La Rochelle. Et cy se taist l'ystoire a parler de Uriien et de Guyon, son frere, et des barons qui derrenierement se sont mis en mer et parle de ceulx qui s'estoient partiz devant.

Or dist l'ystoire que les barons qui s'estoient partiz aprèz le relievement de la royne Hermine, la moillier de Uriien roy de Chippre, singlerent tant par mer qu'ilz apperceurent le port de La Rochelle et y arriverent, au plaisir de nostre Seigneur, a grant joye, et tirerent tout le leur a la ville et la se refreschirent trois jours puis s'en partirent et errerent tant qu'ilz vindrent a Lusignen ou il trouverent Remondin et Melusigne et leurs enfans, qui les receurent a grant joye. Et ceulx leur bailleirent les lettres du roy Uriien et de Guyon, leurs deux filz. Dont, quant ilz orent sentu la teneur des lettres, ilz furent moult joyans et louerent Jhesucrist de l'onneur **[75va]** et de la bonne aventure qu'il donnoit par sa saincte grace a leurs enfans et donnerent de moult riches dons aux barons qui leur avoient apporté les nouvelles. Et en ce temps fonda Melusigne Nostre Dame de Lusignen et pluseurs abbayes parmy la terre de Poictou et

le grand maître de Rhodes prit congé, accompagnant les barons jusque dans son île de Rhodes où lui et ses frères en religion leur réservèrent un accueil grandiose. Cinq jours plus tard, les barons reprenaient la mer et, sans délai, rejoignaient Chypre. Là, ils racontèrent fidèlement au roi Urien l'accueil que son frère avait reçu en Arménie et le règne paisible qui était le sien. Urien en remercia Jésus-Christ de tout son cœur. Peu de temps après, plusieurs barons poitevins prirent congé et le roi leur offrit de généreux présents ainsi qu'une lettre destinée à son père, Raymond[1], et à sa mère, Mélusine, qui leur décrivait dans le détail sa situation et celle de son frère. Les barons le quittèrent, arrivèrent au port où leurs bateaux les attendaient, fin prêts et parfaitement approvisionnés de tout le nécessaire. Ils embarquèrent et prirent la mer. Les capitaines suivirent le cap le plus direct vers La Rochelle. Mais l'histoire ne parle plus ni d'Urien ni de Guy, son frère, ni des barons qui venaient juste de prendre la mer mais évoque les six qui étaient partis en premier.

Ces barons, selon ce que dit l'histoire, avaient quitté Chypre juste après les relevailles de la reine Hermine, femme d'Urien, roi de Chypre. Ils cinglèrent en mer jusqu'à ce que, par la grâce de Notre-Seigneur, ils eurent rejoint, joyeux, le port de La Rochelle où, après avoir débarqué leur bien, ils se reposèrent trois bonnes journées avant de repartir en direction de Lusignan qu'ils purent rejoindre rapidement. Ils y trouvèrent Raymondin, Mélusine et leurs enfants enchantés de les recevoir. Les barons leur remirent les lettres du roi Urien et de Guy, leurs deux fils, lettres dont la lecture les combla de bonheur. Aussi louèrent-ils Jésus-Christ de la gloire et de la bonne fortune que, dans sa sainte grâce, il avait réservées à leurs enfants. Puis ils offrirent des dons considérables aux messagers de ces nouvelles. C'est au cours de cette période que Mélusine fit édifier Notre-Dame de Lusignan et fonda, dans tout le Poitou, plu-

1. M. Perret note ici que « le passage du diminutif au nom propre indique, soit un changement dans le statut social des personnages, soit la prise en compte de ce statut social », 1979, art. cit., p. 173.

renta richement. Et fut traictié le mariage de son filz Eudes a la fille du conte de la Marche et fut faicte la feste grant et noble soubz Lusignen, en la praierie. Et la feste durant, arriverent a La Rochelle les barons de Poictou qui s'estoient derrenierement partiz de Chippre. Mais quant ilz sçorent les nouvelles de la feste, si montent a cheval et tant s'esploictierent qu'ilz vindrent a Lusegnen trois jours devant la departie. Et firent la reverence et presenterent leurs lettres dont Remond et Melusigne sceurent la nouvelle de leur filz Guyon qui estoit roy d'Armenie et aussi des haultes victoires que ilz avoient eues sur les payens. Si en louent nostre Seigneur Jhesucrist. Et furent les messagiers **[75vb]** receuz a grant joye de tous costéz et orent de beaulx dons et en renforça la feste et dura plus .viii. jours tous entiers pour l'amour des haultes et nobles nouvelles.

L'ystoire dit que Anthoine et Regnault furent moult joyant quant ilz oÿrent les haultes et nobles conquestes et victoires que leurs freres avoient eues sur les Sarrasins et de l'onneur que Dieu leur avoit faicte que en si pou de temps avoir conquesté deux si nobles royaumes. Si dirent l'un a l'autre : « Mon cher frere, desormais seroit bien temps que nous alissons cherchier les adventures par le monde, car a cy plus demourer ne pouons nous gueres conquester loz ne priz. » Lors vindrent a leur pere et a leur mere disant moult humblement : « Monseigneur et vous madame, s'il vous plaisoit, il seroit bien temps que nous alissions adventurer pour acquerir l'ordre de chevalerie, car ce n'est pas l'entencion de nul de nous **[76ra]** de le prendre, fors au plus prez que nous pourrons de l'avoir, comme Uriiens et Guyon, noz freres, l'ont eue[a] combien que nous ne sommes pas dignes de l'avoir si noblement ne en si nobles places. Mais nous en ferons, se Dieu plaist,

sieurs abbayes qu'elle dota de riches dotations. Elle régla également le mariage de son fils Eudes et de la fille du comte de la Marche[1]. À cette occasion, on organisa de magnifiques festivités sur la prairie que surplombe Lusignan. Les barons de Poitou qui avaient quitté Chypre les derniers arrivèrent à La Rochelle pendant cette fête. Apprenant qu'elle battait son plein, ils sautèrent sur leurs chevaux et se hâtèrent vers Lusignan qu'ils atteignirent trois jours avant la fin des réjouissances. Ils saluèrent avec respect Raymond et Mélusine avant de leur présenter leur lettre. Le père et la mère apprirent ainsi que leur fils Guy était devenu roi d'Arménie et que les deux frères avaient remporté d'illustres victoires sur les païens. Ils en rendirent grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Partout, les messagers furent chaleureusement reçus et se virent offrir des dons de grande valeur. Les festivités repartirent de plus belle et furent prolongées de huit jours en l'honneur de ces grandes et exaltantes nouvelles.

D'après ce que dit l'histoire, Antoine et Renaud furent ravis d'apprendre les insignes conquêtes et les glorieuses victoires que leurs frères avaient obtenues sur les Sarrasins. Quel honneur Dieu leur avait réservé ! Leur permettre de conquérir si rapidement deux royaumes aussi prestigieux ! Ils échangèrent alors leurs sentiments : « Mon cher frère, il est temps de partir chercher quelque aventure par ce vaste monde. Demeurer ici nous prive de tout espoir de conquérir lauriers et renommée. » Ils vinrent alors voir leur père et leur mère et s'adressèrent à eux avec beaucoup de respect :

— Monseigneur et vous, madame, permettez-nous, s'il vous plaît, de partir à l'aventure pour acquérir, il serait grand temps, l'ordre de chevalerie. Il n'est pas question pour aucun de nous deux de l'obtenir autrement qu'en faisant de notre mieux, suivant ainsi l'exemple d'Urien et de Guy, nos frères. Bien que nous ne soyons pas dignes de le recevoir de manière si prestigieuse et en

1. Hugues IX de Lusignan devient comte de la Marche en 1199 ; Guy de Lusignan, le dernier comte, meurt en 1307 ; le comté passe à la Couronne de France.

bonne diligence. » Et lors respondy Melusigne : « Mes enfans, se il plaist a monseigneur vostre pere, il me plaist bien. » « Par foy, dame, dist Remondin [1], faictes en a vostre voulenté [2], car il me plaist bien. « Sire, dist Melusigne, il est bon que desormais ilz commencent a voyagier pour congnoistre le monde et les estranges marches et aussi estre congneu et congnoistre les estrangiers. Et je les pourverray si bien a l'aide de Dieu qu'ilz auront bien de quoy paier leur despense. » Adont s'en vont les enfans agenoillier devant leur pere et devant leur mere et les remercierent moult humblement de la haulte bonté et de l'onneur que ilz leur promettent a faire. Et cy se taist l'ystoire un pou d'eulx et parle d'une autre matiere, mais asséz tost y retourneray.

[76rb] En ceste partie dit l'ystoire que ens es parties de Allemaigne entre l'Ostheriche et Ardeine avoit en ce temps une moult noble terre nommee la terre de la conté de Lucembourc qui ores est appellee duchie, et pour tant l'appelleray je en tout ceste histoire ainsi. Pour l'eure que je dy, avoit mort un moult vaillant prince qui fu nommé Assellin lequel fu sire d'icellui paÿs. Et n'avoit

1. *Dernière occurrence de Remondin.* **2.** voulenté *mq., aj. d'ap. A* 66r.

des places aussi illustres, à la grâce de Dieu nous nous y emploierons cependant avec application.

— Mes chers enfants, si monseigneur votre père y consent, j'y consens moi-même bien volontiers, répondit Mélusine.

— Ah ! madame, dit Raymondin, faites ce que vous souhaitez. Quant à moi, j'apprécie beaucoup cette intention.

— Monseigneur, poursuivit Mélusine, il me semble judicieux que, dès maintenant, ils aillent découvrir et connaître le monde et les contrées lointaines, qu'ils connaissent des étrangers et soient connus par eux. Avec l'aide de Dieu, je vais si bien subvenir à leurs besoins qu'ils auront largement de quoi financer leurs frais.

Les jeunes gens allèrent alors s'agenouiller devant leur père et leur mère et les remercièrent respectueusement des bontés et des faveurs qu'ils leur promettaient. L'histoire cesse un peu de parler d'eux – mais j'y reviendrai dans un instant – et aborde ici un autre sujet

Elle rapporte que, parmi les territoires qui composent l'Allemagne, entre l'Autriche et les Ardennes[1], s'étendait en ce temps-là une région très riche nommée le comté de Luxembourg. Comme nous l'appelons « duché » de nos jours, je la désignerai ainsi tout au long de mon récit. À l'époque dont je parle, venait de mourir un prince extrêmement valeureux, Anselin[2], seigneur de

1. La région est en effet un foyer de conflits incessants. Sans confondre luttes romanesques et guerres « réelles », rappelons que la maison de Luxembourg-Limbourg avait d'abord été maison de Luxembourg-Ardenne (qui a donné un pape, plusieurs ducs de Bavière et un « avoué de Jérusalem », Godefroy de Bouillon). En 1309, les Luxembourg montent sur le trône impérial, avec Henri VII. Son fils, Jean, gagne la couronne de Bohême. La mort d'Henri déclenche une guerre entre deux candidats à l'empire : Frédéric d'Autriche et Louis, duc de Bavière. Les Luxembourg appuient ce dernier avant de faire élire – avec l'alliance du pape – Charles IV, fils de Jean. 2. S'agit-il d'une allusion au troisième fils de Jean l'Aveugle, Venceslas ou Wincelin ? C'est pour lui que son frère, Charles IV, avait érigé, en 1354, le comté de Luxembourg en duché. Il meurt en 1383 sans postérité (pas d'héritière, donc) et le duché passe à son neveu, Venceslas II (qui l'engagera à Josse de Moravie, voir n. 1, p. 811).

demouré de lui nul hoir que une seule fille laquelle estoit nommee Crestienne, et fu la pucelle moult belle et moult bonne. Et avoit en la terre de Lucembourc moult de nobles et grant foison chevaliers et escuyers, qui tous firent hommage a la pucelle Crestienne comme a la droicte heretiere de ce paÿs. Par le temps regnoit en Aussay un moult puissant roy lequel estoit vefves nouvellement et ne lui estoit demouré de sa femme que une fille de laquelle elle trespassa en sa gesine. Et fist le roy nourrir sa fille, laquelle ot a nom Melide, moult honnourablement. **[76va]** Or advint, en pou de temps aprés, que le roy d'Ausay ouy nouvelles de la seignourie de Lucembourc et sçot comment le seigneur de la terre estoit trespasséz et ne lui estoit demouré que une fille, laquelle estoit moult bonne et tant belle qu'a merveilles. Le roy la fist demander pour femme, mais la pucelle ne s'y voult accorder, de quoy le roy fu moult doulens et jura Dieu que, se il pouoit, que il l'auroit comment qu'il feust. Lors fist son mandement et deffia la pucelle et tous ses aidans. Quant les barons et les nobles et la communauté du paÿs le sçorent, si jurarent, puisque leur dame ne le vouloit prendre a mary, qu'ilz luy monstreroient qu'il avoit tort vers la pucelle et vers eulx. Ilz firent garnir leurs fors et bien garder leurs pas et se trayent les plus grans barons ou bourc et ou chastel de Lucembourc avecques Crestienne, leur dame. Que vous feroy je long compte ne long parlement ? Ilz ne furent pas asséz fors pour combatre le roy, car il venoit a grant effort et **[76vb]** dommaga moult le paÿs et s'en vint, tout ardant, planter le siege devant Lucembourc. Et il y ot pluseurs escarmouches et grant perte d'un costé et d'autre. Or advint qu'il ot un gentil homme du paÿs qui avoit esté avecques le roy Uriien a la conqueste de Chippre et aux victoires qu'il avoit eues sur les Sarrasins, lequel estoit repairié avec les premiers Poictevins qui estoient venus a Luseignen, comme vous avéz des-

cette terre. Il ne laissait qu'une héritière, sa fille unique, Christine, une demoiselle extrêmement belle et vertueuse. Beaucoup de nobles et une foule de chevaliers et d'écuyers luxembourgeois firent hommage à la jeune Christine, la considérant comme l'héritière légitime de ce pays. En ce temps-là régnait en Alsace un roi très puissant[1], veuf depuis peu, qui n'avait plus qu'une fille, son épouse étant décédée en couches après sa naissance. Le roi fit élever sa fille, Mélide, dans le respect des principes. Peu de temps après ces événements, le roi d'Alsace reçut des nouvelles venant de Luxembourg : le duc était mort et il ne laissait qu'une fille, très vertueuse et merveilleusement belle. Le roi demanda sa main mais la jeune fille refusant de la lui accorder, le roi fut profondément irrité et jura de par Dieu qu'il mettrait tout en œuvre pour l'avoir, quels que fussent les moyens à utiliser. Il fit alors lever des troupes et défia la jeune fille et tous ses alliés. Dès que les barons, les nobles et le pays tout entier connurent ses intentions, ils s'engagèrent à convaincre le roi d'Alsace que, puisque leur dame ne voulait pas l'épouser, il commettait une injustice envers elle et envers eux. Ils doublèrent les garnisons des forteresses et la protection de tous les passages, puis les plus grands seigneurs s'enfermèrent avec Christine, leur dame, dans le bourg et le château de Luxembourg. Pourquoi allonger mon récit et en dire plus ? Leurs forces furent insuffisantes pour rivaliser avec le roi d'Alsace, qui, dévastant rageusement le pays et brûlant tout sur son passage, vint mettre le siège devant Luxembourg. Plusieurs escarmouches provoquèrent de lourdes pertes dans les deux camps. Or, parmi les combattants luxembourgeois, se trouvait un gentilhomme qui, aux côtés du roi Urien, avait participé à la défense victorieuse de Chypre et aux succès remportés sur les Sarrasins et qui, étant rentré avec les premiers Poitevins, ceux qui, vous venez de l'entendre, avaient

1. L'Alsace n'a jamais été un royaume. Faut-il voir dans ce personnage de fiction le souvenir de Rudolf, couronné empereur d'Allemagne en 1273 ? Sa petite-fille, Elisabeth, épousa Jean de Luxembourg.

suz ouy, et lui avoit Remond et Melusigne donné de beaulx dons. Et avoit veu Regnault et Anthoine qui ja estoient grans et fors et de moult fiere contenance et lui sembloit bien qu'ilz devroient asséz ensuir leurs freres de haultes prouesses et de haultes emprises. Lequel gentil homme estoit moult vaillant homme d'armes et estoit dedens Lucembourc que le roy d'Aussay avoit assiz. Il, qui estoit saiges du mestier d'armes et de la guerre, traist les nobles du paÿs **[77ra]** a part et leur dist : « Beaulx seigneurs, vous pouéz asséz appercevoir que au long aler nous ne pouons contrester a la puissance de cestui. Pour quoy, s'il vous semble bon, il me semble que il seroit bon pourveoir de remede ainçois tost que tart, car "l'estable est bien fermee a point avant que le cheval soit perdu". » Et ceulx ont respondu : « C'est verité, mais nous n'y veons qui y puist remedier, sinon la puissance de Dieu. » « Non, par foy, dist cellui gentilz homs, sans la grace de Dieu ne puet on gaires faire, mais avecques ce se fait il bon aidier qui puet et qui scet. » « Par foy, dirent iceulx, c'est verité et se vous y savéz nul bon chief, pour l'amour et honneur de nostre pucelle et pour nostre prouffit, si le dictes, si feréz bien et ce que vous devéz, car vous y estes tenus : elle est vostre souveraine dame comme a nous. » Et lors prent le gentil homme la parole et leur compte tout de chief en chief comment Uriien et Guyon, son frere, s'estoient party de Lusignen et toute **[77rb]** l'adventure de leur voyage et leur noble conqueste et l'estat de leur pere et de leur mere, et le maintieng de Regnault et de Anthoine, et qu'il savoit de certain qu'il yroit querre le secours aux deux enfans que ilz y vendroient a grant puissance. « Par foy, dient les nobles, vous dictes

rejoint Lusignan, s'était vu offrir par Raymond et Mélusine de magnifiques cadeaux. Il avait alors remarqué la grande force et l'allure martiale de Renaud et d'Antoine. Il en était persuadé : sur les traces de leurs frères, ils accompliraient de beaux exploits et des actions à jamais fameuses. Ce gentilhomme donc, qui était un combattant émérite, se trouvait alors dans Luxembourg assiégé par le roi d'Alsace. Expert dans les questions militaires, il prit à part les nobles barons du pays et leur dit :

— Mes chers seigneurs, vous vous en rendez compte aisément, nous ne pourrons pas longtemps résister aux forces de notre adversaire. C'est pourquoi, si vous y consentez, il me semble judicieux de remédier à cette situation avant qu'il ne soit trop tard. Comme on dit, « étable fermée cheval ne perd [1] ».

— C'est bien vrai ! rétorquèrent les autres. Hormis la puissance divine, qui donc pourrait nous fournir la solution ? C'est ce que nous avons du mal à voir.

— Assurément, sans la grâce de Dieu, on ne peut pas faire grand-chose, poursuivit le gentilhomme, mais il est bon de l'épauler avec l'aide de quelqu'un de vigoureux et d'expérimenté.

— C'est la vérité ! En témoignage de respect et d'affection pour notre jeune dame, mais aussi dans notre propre intérêt, si vous connaissez un vrai chef, dites-le-nous, vous ferez ainsi en même temps une bonne action et votre devoir, puisqu'elle est votre maîtresse souveraine comme elle est la nôtre !

Reprenant la parole, le gentilhomme leur raconte précisément, étape par étape, le départ de Lusignan d'Urien et de Guy, son frère, le déroulement de leur voyage et leurs glorieuses victoires, la situation de leur père et de leur mère, puis il évoque la fière allure de Renaud et d'Antoine, assurant qu'il n'avait aucun doute : ils viendraient à Luxembourg à la tête d'une puissante armée dès qu'il irait implorer le secours de ces deux jeunes gens.

1. Une expression voisine exprime l'idée contraire, celle d'une récupération : « Fermer l'étable quand les vaches sont prises. »

bien. » Lors fu Crestienne mandee et lui compterent cest affaire et elle leur dist : « Beaulx seigneurs, je vous recommande ma terre et la vostre, et en faictes ainsi qu'il vous semblera pour le mieulx a l'onneur de moy et de vous. Car sachiéz de certain, pour en mourir ne pour en estre desheritee, je n'auray ja le roy d'Aussay a mary, non pas que il ne vaille mieulx que a moy n'appertiengne, mais pour tant qu'il me veult avoir par force. » Et ceulx lui respondent : « Ne vous en doubtéz, car il n'aura ja tant de puissance tant que nous aurons la vie ou corps. » « Beaulx seigneurs, dist Crestienne, grans mercis ! » Et atant se part de la. Et ly uns des barons reprent la parole en disant au gentil homme : « Vous qui nous **[77va]** avéz mis ceste querelle avant, dictes qu'il est bon a faire. » « Par foy, dist cil, je le feray voulentiers ! S'il vous semble bon, vous me bailleréz deux de voz autres et en yrons a Luseignen veoir se nous pourrons trouver chose qui nous soit prouffitable. » « Par foy, dient ceulx, nous le ferons tresvoulentiers. » Lors choisirent entre eulx deux des plus notables pour aler avecques lui. Et se partirent environ le prinsompme montéz eulx et leur mesgnie sur chevaulx d'avantaige et yssirent par une poterne et trespasserent par l'un des corniers de l'ost que oncques ne furent apperceuz. Et s'esploictierent tant que ilz vindrent, environ soleil levant, a .viii. grosses lieues de la et se painnent de cheminer tant comme ilz peuent. Et cy se taist l'ystoire un petit d'eulx et parole de Melusigne et de ses enfans.

L'ystoire dit que la feste fu grande en la prayerie soubz Lusegnen et y jousta on moult bien, mais sur tous les jeunes damoisiaux, Regnault et **[77vb]** Anthoine le firent le mieulx, au dit des dames et des heraulx. Et y

— Ah ! que ces propos sont bons à entendre ! font les nobles barons.
Conviée à écouter leur projet, Christine leur dit :
— Mes chers seigneurs, je place ma terre, qui est aussi la vôtre, sous votre protection, disposez-en comme bon vous semble pour défendre ma dignité et la vôtre. Soyez-en persuadés, dussé-je y perdre la vie ou mon héritage, je n'épouserai jamais le roi d'Alsace, non parce qu'il serait indigne de moi, mais parce qu'il veut me forcer à ce mariage.
— Vous n'avez rien à craindre ! Il n'aura jamais ce pouvoir tant que nous aurons la vie chevillée au corps.
— Merci infiniment, chers seigneurs, répond Christine avant de s'en aller.
L'un des barons reprend la parole à son tour et interpelle le gentilhomme :
— Vous qui avez ouvert cette discussion, dites-nous ce qu'il convient de faire !
— Volontiers, répondit le gentilhomme. Si ma demande vous convient, avec deux d'entre vous, nous irons à Lusignan pour trouver une aide propice à notre cause.
— Nous le ferons avec plaisir, répondent-ils.
Pour l'accompagner, ils choisirent parmi eux deux seigneurs à la renommée sérieusement établie. Au moment du premier sommeil, accompagnés de leurs domestiques, ils quittèrent Luxembourg montés sur des chevaux très rapides [1] en sortant par une porte dérobée, puis ils traversèrent si discrètement l'un des coins du camp ennemi que personne ne les aperçut. Ils progressèrent rapidement et, à l'aube, ils étaient déjà à huit bonnes lieues* de Luxembourg. Ils suivirent alors leur chemin aussi vite que possible. Ici, l'histoire s'arrête un peu de parler d'eux et revient à Mélusine et à ses enfants.
Selon ce qu'elle rapporte, les festivités furent grandioses et les joutes splendides sur la prairie qui s'étend sous Lusignan. Mais, d'après les commentaires des dames et des hérauts, les meilleurs de tous les jeunes

1. Voir Bidler, p. 151 (*coursier d'avantage* : « de grande qualité »).

ot donné beau priz et de moult riches dons et joyaulx. Mais endementiers Melusigne pensoit a l'estat de ses deux filz et leur fist faire moult de riches et grans habiz, et se pourvey de nobles hommes et saiges pour eulx gouverner honnourablement partout ou ilz yroient. Et en ce pendant vindrent les ambassadeurs de Lucembourc qui firent moult honnourablement la reverence a Raymond et a Melusigne et a toute la compaignie et ilz furent moult liement receuz, et fu tantost recongneu le gentil homme qui avoit esté a la conqueste de Chippre de pluseurs qui la estoient et fu grandement festoiéz. Et lui demanda tantost Anthoine, pour le bien qu'il avoit ouy retraire de lui, se il lui plairoit a aler avec lui et avec Regnault, son frere, en voyage la ou ilz avoient intencion d'aler, et il en seroit bien guerredonnéz. Et cil lui demanda : « Monseigneur, ou avéz vous intencion **[78ra]** d'aler ? » Et Anthoine lui respond : « A l'aventure de nostre Seigneur, pour trouver et acquerre honneur et chevalerie. » « Par ma foy, dist l'escuier, et je vous enseigneray la plus belle adventure et la plus honnourable que oncques nobles jeunes hommes eussent en leur advenement et la plus raisonnable emprise. » Et quant les deux damoisiaux l'entendirent, si le coururent acoller, disans : « Nobles homs, veulliéz nous dire que c'est ! » « Par foy, dist cil, mes nobles seigneurs, voulentiers, tant pour ce que je seroye liéz de vostre avancement que de raison soustenir et de magnifier le bien et a admonnester tous ceulx qui veullent avoir honneur d'ensuir le chemin.

« **M**esseigneurs, il est verité que tous ceulx qui aiment honneur et chevalerie si doivent aidier a soustenir en leur droit les vefves dames et les orphelins et orphelines. Et pourtant, mes chiers seigneurs, il est ainsi que en la marche de **[78rb]** l'Otriuche et d'Ardenne, a une riche contree et noble appellee la duchie de

gens furent Renaud et Antoine. On offrit des prix magnifiques, des récompenses et des joyaux luxueux. Pendant ce temps, soucieuse de la situation de ses deux fils, Mélusine leur fit tailler de nombreux vêtements élégants, recruta des hommes de bonne naissance et connus pour leur sagesse afin de prendre convenablement soin d'eux, où qu'ils aillent. Sur ces entrefaites arrivèrent les ambassadeurs de Luxembourg. Avec déférence, ils vinrent saluer Raymond, Mélusine et toute leur compagnie, et ils furent accueillis avec plaisir. Plusieurs des chevaliers présents reconnurent immédiatement le gentilhomme qui avait combattu à Chypre. On fêta son arrivée avec joie. Antoine, qui en avait entendu dire beaucoup de bien, lui demanda aussitôt s'il lui plairait de l'accompagner, avec son frère Renaud, dans une expédition qu'il envisageait de faire. Il serait richement récompensé. L'autre lui demanda :

— Monseigneur, où pensez-vous aller ?

Et Antoine lui répondit :

— Au hasard des aventures que me réserve Notre-Seigneur, j'irai pour acquérir la gloire et accomplir de beaux faits d'armes.

— Eh bien ! reprit le gentilhomme, je peux vous faire part de l'aventure la plus belle, la plus estimable et la plus juste. Jamais de nobles adolescents n'en ont connu de telles à leur âge.

Les deux adolescents coururent se jeter dans ses bras et lui demandèrent :

— Ah, cher homme ! Dites-nous donc de quoi il s'agit.

— Volontiers, mes nobles seigneurs ! J'en serais heureux non seulement pour l'avantage que vous en retirerez mais pour le soutien que vous apporterez à une juste cause et au triomphe du bien et pour les encouragements que vous manifesterez à tous ceux qui souhaiteront avoir l'honneur de suivre ce chemin.

« Messeigneurs, en vérité ceux qui aiment la gloire et les faits d'armes doivent soutenir le droit des veuves, des orphelins et des orphelines. Et cependant... Mes chers seigneurs, entre les frontières de l'Autriche et des Ardennes s'étend un beau et noble pays, le duché de Luxembourg, qui a longtemps été gouverné par un homme valeureux et

Lucembourc, laquelle duchie a longuement gouvernee comme son propre demaine et heritaige, uns tresnoble et vaillans homs. Or est advenu que depuis un pou de temps il est aléz de vie a trespassement, et n'est demouré de lui nul hoir excepté une tresnoble fille et tresbelle pucelle a laquelle tous les nobles du paÿs et les bonnes villes ont fait hommage. Mes treschiers seigneurs, plaise vous savoir que le roy d'Ausay l'a demandee a femme, mais elle ne s'i est pas voulu assentir pour ce que autrefoiz avoit esté mariéz. Lequel roy d'Ausay en a eu tel despit que il a deffiee la damoiselle et son paÿs, et y est entréz a force et banniere desploiee faisant guerre de sang et de feu, par son oultraige, sans cause et sans raison. Et l'a assegiee, lui et ses gens, en la ville et chastel de Lucembourc et a juré que jamais ne s'en partira jusques a ce qu'il **[78va]** l'aura prise. Et dit, comment qu'il soit, que il l'aura par force ou par amours. Dont, mes chiers seigneurs, il me semble qu'il n'a ou monde plus honnourable voyage ne plus raisonnable de cestui, car tous ceulx qui aiment honneur et gentillesce se doivent traire celle part. » « En bonne foy, dist Anthoine, vous dictes verité. Et ce sachiéz que je parleray a ma dame, a savoir l'ayde qu'elle et monseigneur nostre pere nous vouldront faire et, comment qu'il soit, a l'ayde de Dieu, nous yrons secourir la pucelle que le roy d'Ausay veult avoir par force, dont il me semble mal conseilliéz, car quant on les a par leur bon gré et accort en mariage, si y a il a la foiz grant riote. » « Par foy, monseigneur, dist l'escuier, c'est verité. Mais s'il vous y plaist a prendre le voyage, moy et ces deux nobles chevaliers vous y conduirons et vous aiderons a nostre pouoir. » Et les deux freres lui respondirent : « Grans mercis et saichiéz que la yrons nous, au plaisir de Dieu. » Lors s'en vont vers leur mere et cil tourne a ses compaignons **[78vb]** et leur dit comment il a exploictié et que sans leur requeste auront ils secours et seront encores priéz de les y mener. Et

digne d'estime qui le considérait comme son propre domaine, comme son héritage familial. Or, il y a peu, il est passé de vie à trépas, ne laissant derrière lui qu'une héritière unique, une jeune fille très respectable et particulièrement belle à qui tous les nobles et toutes les villes franches ont prêté hommage. Veuillez l'apprendre, mes très chers seigneurs, le roi d'Alsace a demandé sa main, mais comme il avait jadis été marié, elle a refusé sa proposition. Le roi en a ressenti une telle amertume qu'il a lancé un défi à la demoiselle et à son pays qu'il a envahi, bannière* déployée et à la tête de nombreuses troupes, avant de le mettre à feu et à sang dans une guerre que ne justifient ni la justice ni l'équité, mais sa seule présomption. Lui et ses hommes l'assiègent dans sa ville et son château de Luxembourg et il a fait serment de ne jamais partir avant de posséder la jeune fille, ajoutant que, de toute façon, il l'aurait, par force ou par amour. C'est pourquoi, mes chers seigneurs, selon moi, aucune expédition au monde ne me paraît plus digne ni plus juste que celle-ci. Le devoir y appelle tous ceux qui chérissent la gloire et la noblesse.

— C'est juste ! Vous dites la vérité, répondit Antoine. Je vous promets d'en parler à ma dame, sachez-le, pour connaître la nature du soutien, que, elle et monseigneur notre père, voudront bien nous octroyer mais, quelle qu'elle soit, et avec l'aide de Dieu, nous irons porter secours à la jeune fille que le roi d'Alsace veut épouser de force, ce qui me semble une bien mauvaise décision, car, même si on épouse une jeune fille de bon gré et avec son consentement, il peut y avoir parfois de belles disputes !

— C'est bien vrai, monseigneur, fit l'écuyer. S'il vous plaisait de vous mettre en chemin, moi et ces deux nobles chevaliers vous conduirons et vous aiderons de notre mieux.

Les deux frères lui répondirent :

— Merci à vous ! Nous allons nous y rendre, à la grâce de Dieu.

Ils vont rejoindre leur mère. Et lui, il retrouve ses compagnons à qui il raconte sa façon de présenter les faits, précisant qu'ils obtiendront le secours attendu sans

leur compte toute la maniere comment il leur avoit compté leur fait, en denonçant que ce seroit aumosne de aidier a la damoiselle sans que les deux freres sceussent qu'il feust de rien tenu a elle. « Vrayement, dirent les deux barons, c'est tressaigement besoingnié. Dieux en soit louéz ! »

Or dist l'ystoire que Regnault et Anthoine vindrent a leur pere et a leur mere et leur acointierent ceste querele et comment ilz leur voulzissent aidier a faire ceste emprise. « Par foy, dame, dist Remond, c'est raison, cy a bel commencement d'armes faire. Et je vous pry, dame, que vous leur faciéz leur arroy tel et si honnourable que nous y aions prouffit et honneur. » « Par ma foy, monseigneur, dist Melusigne, et pour vostre voulenté[1] acomplir, je m'en efforceray aprés ceste feste departie, si que vous en seréz bien contens. » Lors fist crier a la **[79ra]** trompe que tout gentil homme, de quelque paÿs que ilz feussent, qui vouldroient aller aux gaiges d'Anthoine et de Regnault de Luseignen se traisissent dedens un jour nommé a Lusignen et la seroient paiéz pour un an de leurs gaiges. Et ainsi le fist crier par tout le paÿs de Poictou et des marches d'environ. Et se departy la feste moult aimablement et se retraist chascun en son lieu. Et cy me tairay de la feste et vous diray comment Melusigne fist l'appareil de ses enfans.

En ceste partie dit l'ystoire que, dedens le jour que Melusigne ot fait crier, s'assemblerent en la pree de Lusignen grant multitude de gentilz hommes, tant du paÿs de Poictou comme des marches voisines. Et furent nombréz jusques a quatre mille bacinéz et mil et cinq cens, que archiers, que arbalestriers. Et sachiéz qu'il n'y ot page nul fors gros varléz arméz de fors jaques et de cappelines. Et furent logiéz en tentes et en paveillons et si bien **[79rb]** ordonnéz que chascun s'en louoit, et leur fist Melusigne paier leur gaiges pour un an. Et ende-

1. voulenté *mq., aj. d'ap. A* 68r.

même avoir à présenter leur requête mais qu'ils restent priés de conduire les deux frères sur place. Il rapporte comment il a fait valoir que porter secours à la demoiselle sans y être contraint serait une belle charité. « Votre conduite a été vraiment exemplaire, disent les deux barons. Dieu soit loué ! »

L'histoire affirme maintenant que Renaud et Antoine allèrent rendre compte de leur discussion à leur père et à leur mère et leur demandèrent de bien vouloir les aider à mener à bien ce projet.

— Ma foi, madame, dit Raymond, c'est une demande bien justifiée, une belle occasion de réaliser leurs premiers exploits ! Je vous en prie, madame, offrez-leur un si splendide équipement que nous en serons loués et mieux estimés.

— Sur ma foi, monseigneur, pour accomplir votre souhait, je me mettrai à la tâche dès la fin de ces festivités et vous serez très satisfait, promit Mélusine.

Alors elle fit annoncer par la trompette que tout gentilhomme, quel que soit son pays d'origine, souhaitant s'engager sous le commandement d'Antoine et de Renaud de Lusignan se rendît, le jour convenu, à Lusignan où les appointements d'une année leur seraient payés. On le cria aux quatre coins du Poitou et aux régions frontalières. Les réjouissances terminées, on se sépara en se manifestant beaucoup d'affection et chacun retourna chez soi. Je n'en dirai pas plus sur cette fête et vais vous parler des préparatifs que Mélusine fit pour ses fils.

Au jour fixé par Mélusine, une foule immense de gentilshommes, d'origine poitevine ou des régions limitrophes, se rassembla sur la prairie de Lusignan. On ne compta pas moins de quatre mille bassinets* et, avec eux, mille cinq cents hommes supplémentaires, archers et arbalétriers. Vous devez le savoir, on n'y voyait aucun jeune garçon, mais seulement de robustes valets d'armes protégés de solides jaques* et coiffés de capelines*. On dressa des tentes et des pavillons pour les héberger, et tout était si bien organisé que chacun s'en

mentiers qu'elle faisoit l'appareil, les deux freres tenoient a paroles l'escuier et les deux barons en leur demandant de l'estat de la pucelle et de son paÿs, et ceulx leur en dirent la verité. Et estoient moult joyeux ou cuer de l'appareil du noble secours qu'ilz veoient si prestement appareillier, car ilz l'eussent bien pris en demy an apréz au tel, dont ilz louent devotement Jhesucrist et sa doulce chiere mere. Et envoient priveement un messaige noncier aux barons de Lucembourg le noble secours que Dieux leur envoioit, dont ilz furent moult esjoÿs et le dirent a leur damoiselle qui moult s'en reconforta. Et en loue et gracie son Createur. Et quant la nouvelle fu espandue par la ville, ilz orent si grant joye que ilz ne porent plus. Et firent sonner leurs trompettes et leurs menestriers et firent feux par la ville signifiant joye et victoire, dont ceulx de dehors se donnoient grant merveille **[79va]** et le noncierent au roy qui en fu tous trespensifz. Et lors vint une espie qui lui dist : « Sire, soiéz sus vostre garde, car ceulx de la ville attendent a avoir brief secours. » « Par mon chief, dist le roy, je ne sçay ne ne puis adviser lieu dont secours leur puisse venir ! Je ne m'en doubte pas que je ne les aye ou par force ou par famine. » Et ainsi s'asseura le roy d'Ausay, de quoy il se trouva depuis deceu. Or vous lerray de lui et vous diray de Melusigne qui ot tout acomply ce qu'il failloit a ses enfans. Elle les fist faire chevaliers par leur pere et ot beau bohourdeiz en la prairie de Luseignen. Et y ot fait trois cens chevaliers la journee pour l'amour des deux freres et ot chascun robe, chevaulx et harnoiz et de la finance largement. Et fut tout prest comme pour mouvoir.

Et lors appella Melusigne ses enfans en disant ainsi : « Enfans, vous vous departéz de la compaignie de monseigneur vostre pere et de moy, et **[79vb]** est adventure que je vous revoie jamais par deça. Et pour tant vous vueil je enseignier et introduire pour vostre bien et advance-

félicitait. Mélusine leur fit régler leurs appointements pour une année entière. Pendant ces préparatifs, les deux frères discutaient avec l'écuyer et les deux barons luxembourgeois pour connaître la situation de la jeune fille et celle de son pays. Ils leur dirent toute la vérité, le cœur ravi de voir si rapidement réglés les préparatifs de la précieuse assistance qu'ils recevaient. Pour un tel renfort, ils auraient bien attendu six mois de plus ! Ils en rendirent pieusement grâce à Jésus-Christ et à sa douce mère bien-aimée, puis ils envoyèrent secrètement un messager avertir les barons du Luxembourg du magnifique secours que Dieu leur envoyait, nouvelle qui enchanta ces derniers et dont ils allèrent aviser leur demoiselle. Apaisée, elle célébra son Créateur et lui rendit grâce. La nouvelle se répandit dans toute la ville et l'allégresse de la population fut sans bornes. On fit sonner les trompettes et jouer les musiciens, on alluma dans toute la cité des feux qui symbolisaient joie et victoire. Frappés d'étonnement, les assiégeants allèrent annoncer ces événements à leur roi. Il resta fort songeur. Sur ces entrefaites arriva un espion qui lui déclara :

— Monseigneur, méfiez-vous ! La ville s'attend à recevoir du secours sous peu.

— Sur ma tête, rétorqua le roi, je ne sais ni ne peux imaginer d'où pourrait leur venir ce secours. Je n'ai aucune crainte : je les aurai, par la force ou la famine.

Ainsi se rassurait le roi d'Alsace. Depuis, sa déception fut grande ! Mais je vais le laisser pour revenir à Mélusine. Après avoir achevé les préparatifs nécessaires à ses fils, elle demanda à leur père de les faire chevaliers. Ce fut l'occasion de beaux combats de lances sur la prairie de Lusignan. Trois cents jeunes gens furent adoubés en l'honneur des deux frères au cours de cette seule journée, chacun recevant une robe, des chevaux, des harnais* complets et de l'argent en quantité. Tout fut prêt, on pouvait partir.

Alors Mélusine appela ses enfants et leur fit ces recommandations : « Chers fils, vous quittez le giron paternel et maternel et, l'éventualité n'est pas mince, je ne vous reverrai peut-être jamais par ici. C'est pourquoi je tiens à vous instruire en vous donnant des informations utiles et

ment ce que je vous diray, et l'entendéz et retenéz bien, car il vous aura bien besoing. Premierement améz et doubtéz et servéz Dieu vostre Createur continuelment, tenéz les commandemens de nostre mere, saincte Eglise, et tous les degréz et commandemens de nostre foy catholique. Soiéz humbles et doulz aux bons et soiéz de beaulx respons au grant et au petit. Et tenéz chascun a parole quant lieu et temps sera. Ne promettéz ja chose que vous ne puissiéz acomplir selon vostre pouoir, ne retenéz ja rapporteur de paroles devers vous ne ne le creéz legierement, car ce fait aucunesfoiz grant ennuy. Ne creéz ja envieux, ne ne mettéz ja en office aver ne felon. Ne vous accoinctiéz de femme d'autruy. Departéz a voz compaignons loyaument **[80ra]** de ce que Dieu vous donrra. Soiéz doulz et debonnaire a voz subgiéz et a voz ennemis fiers et crueulx, tant que ilz soient soubzmis en vostre obeissance, se par force le fault faire. Et se c'est par traictié, si traictiéz aimablement et prenéz raison et l'offréz aussi selon le cas, mais ne tenéz ja longs traictiéz, car par ce ont esté maint prince deceu. Gardéz vous de trop menacier ne vanter, mais faictes vostre fait a pou de paroles ce que faire se pourra. N'aiéz ja nul de voz ennemis en despit, tant soient petiz, mais soiéz tous jours sur vostre garde. Ne soiéz pas entre voz compaignons comme sires mais communs, et les honnouréz chascun selon son degré. Et leur donnéz du vostre selon vostre aisement et selon ce que la personne le vauldra. Donnéz aux bons hommes d'armes chevaulx, cottes d'acier, haches, bacinéz de espreuve et argent selon raison. Et se vous veéz un bon homme de la main qui **[80rb]** viengne devers vous mal vestus et mal montéz, si le honnouréz et l'appelléz humblement et lui donnéz robes et chevaulx et

profitables à votre projet, que je vous prie d'écouter attentivement et de retenir soigneusement, vous en aurez bien besoin. Pour commencer, aimez, craignez et servez éternellement Dieu, votre Créateur, respectez les commandements de notre sainte mère l'Église ainsi que les décrets et les règles de notre religion catholique. Soyez humbles et humains avec les gens de bien et avenants avec les grands comme avec les petits. Respectez la parole donnée, en temps et lieu, ne faites pas de promesses que vous ne pourriez tenir, ne comptez jamais un flatteur parmi vos proches et n'accordez pas facilement foi à ce qu'il dit, de graves ennuis pourraient parfois en naître. Ne croyez pas les cupides, n'accordez aucune charge aux avares ni aux méchants. Ne cherchez pas le commerce de la femme d'un autre. Distribuez équitablement entre vos compagnons les dons de Dieu. Soyez humains et tolérants envers vos sujets, redoutables et farouches envers vos ennemis quand la force est indispensable pour les soumettre à l'obéissance. Si celle-ci peut s'obtenir par un traité, faites-le dans l'entente mutuelle et contentez-vous-en. Selon les occasions, offrez vous-mêmes de signer un accord. Mais ne concluez jamais de longs traités ! Ils ont trompé bien des princes. Evitez les menaces excessives et les vantardises. Au contraire, agissez sans trop parler. Ne méprisez aucun de vos adversaires, aussi faible soit-il, mais tenez-vous toujours sur vos gardes. Vis-à-vis de vos compagnons, au lieu d'avoir le comportement d'un supérieur, vivez avec eux sur un pied d'égalité et veillez à bien les gratifier selon leur rang. Puisez dans vos biens pour faire des dons, selon vos disponibilités et la valeur du requérant. Offrez aux combattants chevronnés des chevaux, des cottes* d'acier, des haches, des bassinets* à toute épreuve et de l'argent, raisonnablement. Et, si un homme honnête et convenable[1] vient vers vous, mal habillé et monté sur un pauvre cheval, soyez généreux envers lui. Appelez-le poliment et donnez-lui vête-

1. *De la main* : l'expression, surtout qualifiant un *bon homme*, rappelle moins le tour déjà rencontré – *preux de la main* – que le groupe *de bone main* (convenable, obligeant, honnête), contraire de *de male main* (désagréable, vilain, déplaisant).

harnoiz, selon la valeur de sa personne et selon le pouoir que vous auréz pour lors. Enfans, je ne vous sçaỳ plus que dire, fors tant que vous tenéz verité en tous voz affaires. Et tenéz, je vous donne a chascun un annel d'or dont les pierres ont une mesme vertu, car sachiéz que tant comme vous auréz bonne cause que vous ne seréz ja desconfiz en bataille. » Et lors les baise ambedeux amoureusement comme mere. Et ceulx l'en mercient et prennent congié de leur pere, qui moult fut doulent de leur departie. Lors firent sonner leurs trompettes et s'esmuet l'ost. L'avant garde se desloge et puis apréz tout le sommage et la grosse bataille aprés et puis l'arriere garde, en si bonne ordonnance que c'estoit une grant beauté a veoir. L'ost de l'avant garde ot a gouverner un tresvaillant chevalier de Poictou et le gentil homme, et les deux **[80va]** ambassadeurs de Lucembourc et les deux freres furent en la grosse bataille, et en l'arriere garde furent les deux chevaliers poictevins qui menerent Uriien et Guyon en Chippre et qui, premiers, leur accointtierent que le soudant de Damas avoit assegié le roy de Chippre. A ces deux avoient Remond et Melusigne recommandé l'estat et le gouvernement de leurs deux enfans. La premiere nuit, se logent dessoubz une forte ville, sur une petite riviere, et ot la ville a nom Mirebel et l'ot Melusigne fondee. Et celle nuit commanderent les deux freres a faire bon guet, comme se ilz feussent en terre d'ennemis, dont pluseurs se donnerent merveille, mais ilz ne l'oserent reffuser[1] car Anthoine estoit si crueulx que chascun le doubtoit. Et le lendemain, par matin, aprés la messe ouye, firent crier les deux freres, sur peine de perdre chevaulx et harnoiz et d'estre banny de leur compaignie, que chascun chevauchast tous arméz soubz sa banniere en belle bataille. Nulz ne l'osa re-**[80vb]**-fuser, mais fu ainsi fait, dont chascun se donne merveille. Et ainsi chevaucherent bien dix journees, tant qu'ils entrerent en Champaigne. Et

1. maiz ilz ne l'oserent reffuser *mq., aj. d'ap. A* 69r.

ments, chevaux et harnais*, selon ses qualités et vos possibilités du moment. Mes enfants, que vous dire de plus, sinon de respecter la vérité dans tout ce que vous entreprendrez ? Et tenez ! À chacun de vous, je donne un anneau d'or. Le pouvoir de leur pierre est identique : aussi longtemps que votre cause sera bonne, vous ne serez pas vaincus, n'en doutez pas ! » Alors, elle les embrassa tous les deux, avec toute l'affection d'une mère. Ils la remercièrent et prirent congé de leur père, très affligé de les voir partir. Ils firent sonner la trompette du départ et l'armée se mit en mouvement. Derrière l'avant-garde venaient les bêtes de somme portant les équipements suivies du gros de l'armée et de l'arrière-garde, dans un ordre impeccable. Quel spectacle de toute beauté ! Un valeureux chevalier poitevin et le noble écuyer luxembourgeois[1] conduisaient l'avant-garde, les deux ambassadeurs et les deux frères commandaient le gros de l'armée ; enfin, on trouvait à la tête de l'arrière-garde les deux chevaliers poitevins qui avaient initialement accompagné Urien et Guy à Chypre et qui, les premiers, leur avaient dit que le sultan de Damas assiégeait le roi de Chypre. Raymond et Mélusine leur avaient demandé de veiller à l'intendance et à la conduite de leurs deux enfants. Ils s'installèrent la première nuit le long d'une petite rivière, sous les murs de la ville fortifiée de Mirebeau, fondée par Mélusine. Les deux frères ordonnèrent de faire bonne garde cette nuit-là, exactement comme s'ils avaient été en terre ennemie. Plusieurs s'en étonnèrent vivement mais ne pipèrent mot, car Antoine était si terrible que tous le craignaient. Le lendemain, à la première heure, juste après la messe, les deux frères firent une proclamation : chacun, sous sa bannière*, devait défiler à cheval et tout en armes, en disposition de combat, sous peine de perdre chevaux et harnais* et d'être exclu de leur compagnie. Nul n'osa refuser, tous s'exécutèrent, mais cet ordre en impressionna plus d'un. Ils chevauchèrent ainsi une bonne dizaine de jours avant d'entrer en

1. Ce messager est à la fois *escuier* et *gentil homme*.

estoient les pluseurs tous traveilliéz de porter leurs harnoiz, tant pour ce qu'il leur sembloit qu'il n'en estoit nul besoing comme pour ce que ilz ne l'avoient pas acoustumé et en murmuroient ly aucun. Lors vint le chevalier de l'avant garde aux deux freres en disant : « Messeigneurs, le plus de voz gens se tiennent a mal paiéz de ce que vous les contraingniéz de leur harnoiz porter, car il leur semble qu'il n'en soit nulle neccessité tant qu'ilz vendront a l'approuchier de la terre ou sont voz ennemis. » « Et comment ? Sire chevalier, dist Anthoine, ne vous semble il pas que la chose acoustumee de longue main ne soit mieulx congneue de ceulx qui l'exercitent que celle qui est nouvellement emprise, et grieve moins ? » « Par foy, sire, si fait ! » « Dont, dist Anthoine, vaut il mieulx **[81ra]** qu'ilz l'appreingnent la peine de souffrir leurs harnoiz en temps que ilz le peuent faire a leur aise et eulz rafreschir seurement, pour savoir la maniere comment ilz le pourront plus a aisiement souffrir quant mestier sera, que s'il leur convenoit apprendre entre leurs ennemis, en doubte et en durté. Lors leur doubleroit leur peine, car "qui n'apprendra son mestier de jeunesce, c'est fort qu'il en soit ja ouvrier". » « Par foy, dist le chevalier, monseigneur, vous parléz vaillaument et est vostre raison bonne. » Lors se part de lui et annonça ceste parole a pluseurs tant qu'il en fu nouvelles tout parmy l'ost, dont chascun se tint a bien payé. Et dirent tous que les enfans ne pouoient faillir, se Dieu leur donnoit vie, de venir a grant perfection de bien et de treshaute honneur.

L'ystoire dit en ceste partie que, celle **[81rb]** nuit, se loga l'ost sur une riviere qui fu pour lors Esne appellee. Et quant vint a primsomme, les deux freres firent crier « Alarme ! » moult effreement tout parmy l'ost. Lors veissiéz grant toilleiz ! Et se arma chascun de toutes pars et se mist en bataille par dessoubz sa banniere. Les deux freres estoient dessoubz leur banniere, devant leur tente, en bon arroy et tresbien acompaigniéz de noble

Champagne. Beaucoup souffraient de devoir ainsi porter tout leur harnais* ; non seulement ils n'en avaient pas l'habitude mais ils n'en voyaient pas l'utilité. Certains commençaient à murmurer. Le chevalier qui dirigeait l'avant-garde vint alors prévenir les deux frères :

— Messeigneurs, dans leur grande majorité, vos hommes considèrent que vous les maltraitez en les obligeant à porter ainsi le harnais*. Ils n'en voient pas la nécessité avant d'être arrivés à proximité du territoire ennemi.

— Eh quoi, seigneur chevalier, une action à laquelle sont longuement entraînés ceux qui l'exécutent n'est-elle pas mieux connue, et donc moins pénible, que celle qu'ils découvrent ? Vous n'êtes pas d'accord ?

— Oh si ! tout à fait, monseigneur !

— C'est la raison pour laquelle, poursuivit Antoine, il est préférable d'habituer nos hommes au port du harnais* pendant qu'il leur est possible de le faire commodément et en prenant du repos en toute sécurité. Ils pourront d'autant plus facilement le supporter quand ils en auront réellement besoin. Car ce serait deux fois plus pénible de devoir s'y habituer au beau milieu de leurs ennemis, dans l'appréhension et la douleur. Ne dit-on pas : "Qui n'apprend jeune son métier, n'en sera jamais ouvrier" ?

— Vous parlez tel un brave, monseigneur, et vos propos sont parfaitement légitimes, dit le chevalier.

Il partit et alla répéter les paroles d'Antoine à plusieurs de ses hommes et, en peu de temps, l'armée tout entière les connaissait. Chacun avait son compte ! Tous s'accordèrent à dire que, pour peu que Dieu leur prête vie, ces jeunes seigneurs ne manqueraient pas d'atteindre les sommets de la fortune et de la gloire.

Selon l'histoire, l'armée s'installa cette nuit-là au bord de l'Aisne. Dès le premier sommeil, les deux frères firent hurler « Aux armes ! » dans tout le camp. C'était terrible ! Si vous aviez vu cette agitation ! Aussitôt, chacun revêtit ses armes et vint se ranger dans son corps de bataille, sous sa bannière*. En bel équipage et entourés d'hommes de haute condition, les deux frères se tenaient sous les leurs, devant leur tente. Flambeaux et

gent, a grant foison de torches et de faloz espris et y avoit aussi grant clarté comme se ce feust par jour. Et toutes les bannieres s'approuchent des leurs en belles batailles. Et sachiéz que c'estoit grant beauté a veoir de la bonne contenance des gens d'armes et des deux freres qui aloient de bataille en bataille et ou il y avoit faulte d'ordonnance, ilz lui mettoient. Les trois ambassadeurs de Lucembourc adviserent bien leur contenance et dirent l'un a l'autre : « Par foy, ces enfans sont bien **[81va]** tailliéz de conquerre encores une grant partie du monde ! Or puet bien dire le roy d'Ausay qu'il comparra la fole emprise et le dommage qu'il a fait a nostre pucelle et a son paÿs. » En cestuy party furent longtemps, tant que les coureurs orent par tout descouvert et furent repairiéz en l'ost et dirent qu'ilz n'avoient riens ouy ne veu, dont tous se donnent merveille qui avoit fait cel effroy. En la fin il fut sceu que les deux freres l'avoient fait faire. Et vindrent les chevaliers de l'arriere garde et ceulx de l'avant garde aux freres, en disant : « Messeigneurs, c'est grant simplece a vous de ainsi faire traveillier voz gens d'armes pour neant. » « Comment ? dist Anthoine. Quant vous faictes faire un habit nouveau ne le faictes vous pas essayer, savoir se il y a qu'amender ? » Et ceulx respondent : « Par foy, monseigneur, c'est raison. » « Dont, dist Anthoine, ay je droit d'avoir essayé mes compaignons pour savoir comment je les auray prests a mon besoing, veu que nous approuchons de noz ennemis. Au moins, se aucune faute y eust eu, nous **[81vb]** y eussions pourveu de remede a moins de dommage que se besoing y feust, et aussi ilz scevent bien maintenant que ilz doivent faire, se le besoing y estoit. » Quant ceulx entendent ceste parole, si respondent : « Monseigneur, il n'a cy que raison. » Et se donnent merveille de leur gouvernement et de leur sens, et bien dient que ilz vendront encore a grant perfection. Le jour s'apparu, la messe fu chantee. Les trompettes sonnerent, l'avant garde s'esmuet et le sommage et le charroy aprés, et puis tout l'ost. Et vont tant par leurs journees que un soir se vont logier sur une

lanternes illuminaient vivement la scène de leurs feux, on se serait cru en plein jour ! Toutes les bannières* se rapprochèrent alors des leurs, dans un dispositif impeccable. L'air martial de ces combattants et celui des deux frères, qui passaient d'un corps de troupe à l'autre, en corrigeant les défauts dans les rangs, offraient un spectacle admirable. Ayant remarqué leur belle prestance, les trois ambassadeurs de Luxembourg se dirent : « Vraiment, ces jeunes gens sont de taille à conquérir la majeure partie du monde. Maintenant, le roi d'Alsace peut en être convaincu : il va payer cher le tort porté à notre jeune princesse et à son pays contre qui il a lancé son expédition insensée. » Ils restèrent ainsi longtemps, jusqu'au retour des éclaireurs partis fouiller les environs, qui déclarèrent n'avoir rien vu ni entendu. Sidérée, toute l'armée s'interrogeait : qui donc avait déclenché ce tumulte ? On l'apprit finalement, c'était les deux frères. Les chevaliers de l'arrière-garde et ceux de l'avant-garde vinrent alors leur dire :

— Quelle maladresse, messeigneurs ! Epuiser ainsi vos hommes inutilement !

— Mais quoi ? dit Antoine. Quand vous vous faites couper un vêtement neuf, vous ne l'essayez pas pour savoir s'il y a des retouches à faire ?

— Si, monseigneur, c'est juste.

— Il était donc bien légitime, poursuivit Antoine, de mettre mes compagnons à l'épreuve pour connaître leur comportement quand j'aurai besoin d'eux, d'autant que nous ne sommes plus très loin de nos ennemis. Au moins, nous aurions pu remédier à tout défaut éventuel d'organisation avec moins de préjudice que dans une situation réelle. Les hommes sont maintenant parfaitement au courant de ce qu'ils ont à faire en cas de besoin.

À ces arguments, les chevaliers ne purent que répondre :

— Ce sont de sages paroles, monseigneur.

Et, très étonnés de la conduite des deux frères et de leur bon sens, ils se disaient qu'une illustre destinée les attendait. Le jour parut, on dit la messe. Aux sons des trompettes, l'avant-garde s'ébranla, précédant les bêtes de somme, les chariots, puis l'armée elle-même. Et les journées de marche s'enchaînèrent, si bien qu'un soir

riviere appellee Meuse, soubz une forteresse appellee Dun le Chastel, et de la ne avoit pas plus de deux logeiz jusques au siege de Lucembourc. Lors vindrent les ambassadeurs aux deux freres en disant : « Messeigneurs, il n'a mais que .xii. lieues jusques au siege, si seroit bon que vous feissiéz refreschir voz gens sur ceste riviere, car cy a **[82ra]** bon sejour et bonne prayerie, et aussi de vous aviser que vous vouldréz faire. »

Lors respondy Anthoine moult baudement : « Par ma foy, beaulx seigneurs, ly advis en est tous fais des ce que nous partismes de Lusignen. Si tost que nous aurons envoyé, mon frere et moy, devers le roy d'Ausay, s'il ne veult faire ce que nous lui manderons, il se puet tenir tout seur de la bataille. Et en donra Dieu la victoire a qui il lui plaira. Mais quoy ? Il nous semble que nous avons bonne querelle et pour tant avons nous esperance vraye que Dieu nous aidera sans doubte, et aussi nous lui requerons toute raison ainçois que nous le combatons. Mais il faut adviser qui portera nostre message. » « Par foy, sire, dist le chevalier de l'avant garde, se il vous plaist, moy et ce gentil homme qui scet le chemin et le paÿs. » « En nom Dieu, dist Anthoine, il me plaist bien. Mais ce ne sera jusques **[82rb]** a tant que je l'auray approuchié a deux ou a .iii. lieues pres, afin que, se la bataille vient, que nous n'y tardons pas longuement, car, se la vient, nous vouldrions ja la estre venus. » Ainsi le laissierent jusques au matin aprés la messe. Lors se desloga ly ost et passa la riviere au pont soubz Dun en belle ordonnance, et chevauchierent tant que ilz se vindrent logier a un soir entre Verton et Lucembourc. Et le lendemain, par matin, envoya Anthoine le chevalier de l'avant garde et le gentil homme devers le roy d'Ausay, disant les paroles qui cy aprèz s'ensuivent. Tant s'esploictierent qu'ilz vindrent en l'ost ou bien fu congneu que ilz estoient messagiers, si furent tantost menéz au roy, lequel ilz saluerent et firent la reverence comment ilz deurent, et puis le chevalier lui dist : « Sire

ils installèrent leur bivouac au bord de la Meuse, sous la forteresse de Dun-sur-Meuse. De là jusqu'au siège de Luxembourg, il n'y avait plus que deux campements à prévoir. Les ambassadeurs vinrent alors dire aux deux frères : « Messeigneurs, il n'y a plus que douze lieues* jusqu'au siège. Il serait sage de laisser vos hommes se reposer au bord de cette rivière, l'endroit est agréable, la prairie grasse ; il serait bon également de nous faire part de vos plans. »

Antoine leur répondit sans hésitation :

— Sur ma foi, chers seigneurs, nos projets étaient tracés dès le départ de Lusignan : nous allons envoyer, mon frère et moi, un émissaire auprès du roi d'Alsace sur-le-champ ; s'il rejette notre demande, il peut être certain d'avoir la guerre. Dieu donnera la victoire à qui lui plaira. Mais, selon nous, la cause que nous défendons est juste et nous avons donc le ferme espoir de recevoir l'aide de Dieu sans faille, d'autant que nous présenterons au roi d'Alsace une requête légitime avant de l'affronter. Mais il convient de décider qui sera notre messager.

— Moi, s'il vous plaît, monseigneur ! J'irai avec ce gentilhomme qui connaît bien le chemin et la région, dit le chevalier de l'avant-garde.

— Mon Dieu, j'y consens volontiers, fit Antoine. Mais vous ne partirez pas avant que je ne me sois avancé à deux ou trois lieues* de l'ennemi : si le combat s'engageait, nous serions ainsi sur place sans retard, avant même le début de l'affrontement.

Les choses en restèrent là jusqu'au lendemain matin, après la messe. L'armée leva alors le camp et traversa la Meuse en belle ordonnance sur le pont que domine Dun. Ils chevauchèrent tant que, un soir, ils s'établirent entre Verdun et Luxembourg. Le lendemain, de bon matin, Antoine dépêcha le chevalier de l'avant-garde et le gentilhomme auprès du roi d'Alsace pour lui faire la déclaration que vous lirez ci-dessous. Ils s'empressèrent d'atteindre l'armée alsacienne où on reconnut sans peine qu'ils portaient un message, aussi furent-ils immédiatement conduits devant le roi. Ils le saluèrent respectueusement comme il se doit, puis le chevalier lui fit cette déclaration :

roy, je suiz cy envoiéz devers vous de par Anthoine et Regnault de Lusegnen, son frere, pour vous monstrer la faulte et l'oultrage que vous faictes et avéz fait a madamoiselle de Lucembourc, **[82va]** dont ilz vous mandent se vous lui vouléz restablir ses dommages et lui admender raisonnablement l'injure et la vilennie que vous avéz faicte a elle, a ses gens et a son paÿs, vous feréz ce que vous devéz. Or m'en respondéz ce qu'il vous en plaira a faire, et puis je vous diray plus avant ce de quoy je suiz chargiéz. » « Comment, sire chevalier, dist le roy, estes vous cy venut pour preschier ? Petit y pouéz conquester, car pour vous ne pour voz maistres ne lairray je pas mon entreprise ! Mais tant pouéz preschier qu'il vous plaira, car je y pren mon esbatement, et aussi je croy que vous ne faictes cecy que par truffe. » « Par mon chief, damp roy, dist le chevalier qui fu moult courroucié, se vous ne faictes promptement ce que messeigneurs vous mandent, la truffe vous sera monstree au fer et a l'acier dedens trois jours. » « Sire chevalier, dist le roy, menassier pouéz vous asséz, car autre chose n'emporteréz vous de moy, car voz maistres ne voz menaces **[82vb]** prise je pas un festu. » « Damp roy, dist le chevalier, je vous deffie de par les deux damoisiaux de Lusignen et tous leurs aidans. » « Bien, dist le roy, je me garderay de mesprendre et de perte. » « Par mon chief, dist le chevalier, il vous en est bien besoing. » Et atant se part sans plus dire. Et quant ilz vindrent au dehors des logeiz, le gentil homme print congié de lui et s'en ala a Lussembourc pour compter la venue des .ii. freres. Quant il vint a la porte, il fu moult bien congneu et lui fut la planche avalee et la porte ouverte. On lui demande des nouvelles : « Par foy, dist l'escuier, faictes bonne chiere, car vous auréz par temps le plus noble secours qui feust

— Majesté, je suis envoyé devant vous par Antoine et Renaud de Lusignan, son frère, pour vous démontrer que vous avez commis et commettez envers mademoiselle de Luxembourg une faute et un affront. Et ils vous demandent de bien vouloir réparer les pertes que vous lui avez infligées et de la dédommager justement pour l'injure et l'infamie dont vous êtes responsable, aussi bien envers elle-même qu'envers ses gens et envers son pays tout entier. En agissant ainsi, vous vous conformerez à votre devoir. Répondez-moi, que comptez-vous faire ? Je reprendrai ensuite le fil de mon message.

— Comment ! seigneur chevalier, fit le roi, vous êtes venu me prêcher la morale ? Vous n'y gagnerez pas grand-chose ! Je n'abandonnerai jamais mon dessein, ni en votre honneur ni en celui de vos maîtres. Prêchez donc tant qu'il vous plaira, je vous trouve divertissant ! D'ailleurs je pense que tout cela n'est qu'une blague.

— Sur ma tête, maître roi, lança, rouge de colère, le chevalier, si vous ne vous pliez pas à l'instant à la requête de mes seigneurs, avant trois jours, c'est par le fer et l'acier qu'on vous montrera si c'est une blague.

— Seigneur chevalier, riposta le roi, vous pouvez me menacer autant que vous voulez ! C'est bien la seule chose que vous pouvez attendre de moi, car, à mes yeux, vos maîtres et vos menaces ne sont que paille dispersée au vent.

— Maître roi, dit alors le chevalier, je vous défie au nom des deux jeunes seigneurs de Lusignan et de tous leurs alliés.

— Bien, je vais faire attention à ne pas commettre d'erreurs et à ne pas subir de pertes, répondit le roi.

— Sur ma tête, vous en aurez bien besoin ! répliqua le chevalier.

Il s'en alla sans ajouter quoi que ce soit et les voilà sortis du cantonnement, lui et le gentilhomme. Celui-ci prit alors congé et prit le chemin de Luxembourg pour aller annoncer la venue des deux frères. Il fut facilement reconnu à son arrivée devant la porte de la ville et on la lui ouvrit après avoir abaissé la passerelle, puis on lui demanda quelles nouvelles il apportait. « Assurément, répondit-il, vous pouvez vous réjouir ! Vous allez bien-

oncques veuz. Sachiéz que se le roy d'Ausay attent qu'il sera ou mort ou prins, lui et toute sa gent. » Lors commença telle joye parmy la ville que ceulx de l'ost en oïrent bien le bruit et se donnent bien grant merveille quelle chose il leur est creu de **[83ra]** nouvel, et le dirent au roy. « Par mon chief, dist le roy, ilz se confortent en esperance du secours de ces deux damoisiaux de par qui ce chevalier nous a deffiéz. Je croy que ilz en ont ouy nouvelles et pour ce font ilz tel joye. » « En nom Dieu, sire, ce dist un ancien chevalier, tout ce se puet faire, si s'en feroit bon prendre garde, car "il n'est nul petit ennemy". » « N'ayéz doubte, dist le roy, je les congnoiz asséz. Ançois que ilz puissent cy estre venuz de Poictou, aurons nous achevé partie de nostre voulenté. » Cy vous leray du roy et diray de l'escuier qui fu venus de Lucembourc a la pucelle Crestienne et lui compte la pure verité du fait. Et elle lui enqueste moult des freres et de leurs estres. Et cellui lui compte comment Anthoine a le grip d'un lyon en la joe et la grant fierté et la grant puissance de lui et de Regnault son frere, qui n'avoit que un œil, et de la beauté des corps et des membres des freres, dont elle se donne grant merveille. Et dist **[83rb]** que c'est grant dommage quant il a faulte es figures de si nobles hommes. Et cy se taist a present l'ystoire d'elle et parole du chevalier poictevin qui s'en va grant erre vers l'ost.

L'ystoire dit que tant erra le chevalier qu'il vint en l'ost des deux freres et leur recorde comment il ot fait son message et acomply, et l'orguilleuse response du roy et comment il l'ot deffié de par eulx, et aussi comment l'escuier s'estoit party de lui et s'en estoit aléz a Lucemborc compter les nouvelles de leur venue. Quant les freres l'ouyrent, si firent tantost crier parmy l'ost que tous ceulx qui n'auroient bonne voulenté de venir a la bataille si se meissent d'une part et qu'ilz leur donnoient bon congié de raler en leur paÿs. Mais ilz s'escrierent

tôt recevoir le plus beau secours qu'on ait jamais vu. N'en doutez pas, si le roi d'Alsace attend plus longtemps, il sera tué ou capturé, lui et tous ses hommes. »
L'allégresse éclata dans la ville et les assiégeants, qui la perçurent clairement, furent saisis d'étonnement : que leur était-il donc arrivé de nouveau ? Alors, ils allèrent prévenir le roi.
— Sur ma tête, fit celui-ci, ils sont rassérénés par le secours que leur laissent espérer les deux jeunes seigneurs au nom desquels le chevalier nous a défiés. D'après moi, ils ont dû en apprendre quelques nouvelles et c'est ce qui les réjouit.
— Au nom du Ciel, monseigneur, dit un chevalier d'âge respectable, tout cela est bien possible et il serait sage de se méfier. On le sait : « Il n'y a pas de petit ennemi. »
— Ne craignez rien, répondit le roi, je les connais bien. Avant qu'ils ne viennent ici, de leur Poitou, nous aurons achevé une bonne partie de nos projets !
Je laisserai ici le roi et vais revenir au gentilhomme qui, dès son arrivée dans Luxembourg, s'était rendu auprès de Christine pour lui raconter toute la vérité sur cette affaire. Elle le presse de questions au sujet des frères et de leur physique. Alors, il lui décrit la griffe de lion sur la joue d'Antoine, il évoque son air terriblement farouche et sa force incroyable, celle de son frère, Renaud, également – celui qui a un œil unique –, leur corps et leurs membres bien faits. Elle en reste médusée. Quel dommage, dit-elle, qu'il y ait de telles anomalies sur les visages d'hommes aussi estimables ! Mais l'histoire s'arrête de parler d'elle et retourne au chevalier poitevin qui galope ventre à terre vers l'armée.
Il fila si vite, dit le récit, que l'ayant promptement rejointe, il se rendit auprès des deux frères qu'il informa des résultats de sa mission et de la réponse outrecuidante du roi d'Alsace. Il leur dit qu'il avait défié le roi en leur nom, puis il raconta comment le gentilhomme l'avait quitté pour aller répandre la nouvelle de leur arrivée à Luxembourg. Après l'avoir entendu, les frères firent immédiatement crier dans toute l'armée que tous ceux qui ne partiraient pas au combat de leur plein gré veuillent bien se mettre à part, ils les autorisaient à ren-

tous d'une voix : « Franc damoisel, faictes sonner voz trompettes et vous mettéz a chemin, car nous ne sommes venus en vostre compaignie fors que pour prendre l'adventure que Dieu vous vouldra donner. Alons courir sus voz ennemis, car tost seront desconfiz a l'aide **[83va]** de Dieu ! » Quant les freres ouyrent la response de leurs gens si furent moult joyans, et firent l'ost deslogier et se vindrent logier a moins de une lieue du siege sur une petite riviere, et fut l'avant garde et la grosse bataille et l'arriere garde si logiéz ensemble que on ne pouoit plus. Et soupperent, et [1] ala chascun un pou reposer et fu ordonné que chascun feust tout prest au point du jour, en belle bataille. Et laissierent pour garder les logeiz cent arbalestriers et deux cens hommes d'armes. Adont se mist l'ost au chemin, bannieres et pennons au vent. La peust on veoir fleur de chevalerie et tant nobles gens, ces bacinéz reluire et ces harnaiz cliqueter ensemble, que c'estoit beautés a veoir ! Ilz s'en vont si serréz que ly uns ne passe l'autre plain doy[a]. Anthoine et Regnault furent ou premier front montéz sur .ii. riches destriers, arméz de toutes pieces. Et en ce party alerent tant que, droit a soleil levant, vindrent sur une petite montaigne et **[83vb]** voyent en la valee la ville et le chastel de Lucembourc et le grant siege qui lui fu environ. Et sachiéz que encores n'avoient ceulx du siege apperceu l'ost des freres, mais estoient tout asseur. Lors envoya Anthoine jusques a .iiii[c]. hommes d'armes pour estourmir l'ost. Et il s'en venoit apréz en belle bataille le petit pas et mis sur le esles archiers et arbalestriers en tresbonne ordonnance. ●r dirons des quatre cens combatans qui alerent estourmir l'ost.

L'ystoire dit que les .cccc. combatans vinrent en l'ost et se ferirrent dedens, a cours de chevaulx, en criant « Lusegnen ! ». Et vont occiant et abatant tout ce que

1. et *mq., aj. d'ap. A* 71v.

trer chez eux. Mais, au contraire, tous s'écrièrent, d'une voix unanime : « Noble seigneur, faites sonner vos trompettes et mettez-vous en route ! Nous ne nous sommes engagés avec vous que pour participer à l'aventure que Dieu vous réservera. Allons, courons sur vos ennemis sans attendre ! Avec l'aide de Dieu, tous mordront la poussière ! » Cette réponse combla les frères de joie. Après avoir fait lever le camp, ils vinrent s'installer à moins d'une lieue* du siège, le long d'une petite rivière, où le cantonnement de l'avant-garde n'aurait pu être plus proche de celui du gros de l'armée et de l'arrière-garde. Chacun alla se reposer un peu après dîner. La consigne fut donnée de se tenir prêt, en dispositif de combat, dès le lever du jour. Cent arbalétriers et deux cents hommes d'armes assurèrent la garde du camp. Le lendemain, donc, l'armée se mit en marche, bannières* et pennons* au vent. Vous auriez pu voir là la fleur de la chevalerie et une foule d'hommes remarquables ! Vous auriez pu voir resplendir les bassinets* et entendre cliqueter les harnais* des combattants. Un beau spectacle ! Ils avancèrent en lignes si serrées qu'aucune ne dépassait l'autre d'un doigt. Montant deux magnifiques destriers*, Antoine et Renaud chevauchaient en première ligne, armés de pied en cap. La progression des troupes fut telle qu'ils arrivèrent juste au lever du soleil sur une petite montagne d'où ils découvrirent, dans la vallée, la ville et le château de Luxembourg totalement encerclés. Les assiégeants n'avaient pas encore aperçu l'armée des frères et se sentaient parfaitement en sécurité. Pour les réveiller, Antoine envoya alors en avant au moins quatre cents hommes d'armes. Il venait derrière eux, avec ses propres compagnies, sans presser le pas et en bon ordre. Il compléta son dispositif en plaçant les archers et les arbalétriers sur les ailes. Mais parlons des quatre cents combattants qui partaient réveiller l'armée alsacienne.

L'histoire raconte qu'ils se précipitèrent dans les rangs ennemis, criant « Lusignan ! ». Dans leur chevauchée vers la tente du roi d'Alsace, ils renversaient et tuaient

ilz encontrent devant eulx et en vont pour venir a la tente du roy. Chascun fuit devant eulx. Mais le guet de nuit n'estoit pas encore desarméz, mais estoit devant la tente du roy. Lors, quant ilz oyent le cry, si se trayent celle part. La ot a l'encontrer grant **[84ra]** frosseiz de lances et tourna grant la perte sur ceulx du siege. Mais le roy s'arma appertement et se mist dessoubz sa banniere, devant sa tente. Tout l'ost fut armee en pou de temps et vindrent a la banniere du roy, qui leur demanda : « Beaulx seigneurs, quelle noise est ce ? » « Par foy, sire, ce dit un chevalier, ce sont gens d'armes qui se sont despourveuement feruz en vostre ost et crient "Lusegnen !" et vous ont ja fait grant dommage et, se le guet de nuit ne feust, ilz le vous eussent fait greigneur, car ilz leur sont venus au devant et les combatent fort et ferme au dehors des logeiz ou ilz les ont reboutéz par force. » « Par mon chief, dist le roy, cil damoisel qui m'ont deffié ne musent pas, ilz n'ont gaires sejourné a moy porter dommage, mais je m'en pense bien a vengier. » Atant es vous Anthoine et sa bataille, qui fait sonner ses trompettes moult clerement. Quant le roy le sçot, si s'en vint a bataille **[84rb]** rengie au dehors des logeiz. Les batailles s'entr'approuchent. Archiers et arbalestriers commencent a traire. La ot mort et navrés du trait grant foison des Ausois. Lors s'assemblent les batailles, la ot grant occision et fiere meslee. Anthoine fiert le destrier, lance beissiee, et fiert un chevalier par telle vertu que la targe ne le jaserant ne le porent garantir qu'il ne le portast mort par terre. Puis traist l'espee et fiert a dextre et a senestre grans coups et pesans. Et fu en pou de heure si congneuz a la bataille que le plus hardy de eulx tous ne l'ose attendre. Atant es vous Regnault, criant « Lusegnen ! », qui fait tant que tous ses ennemis le doubtent. Moult se requierent vaillaument, d'une part et d'autre, et moult par fu la bataille et l'occision fiere et horrible. Mais toutesfoiz

tous ceux qui leur tombaient sous la main. La fuite fut générale. Cependant, les guetteurs de la nuit, encore postés devant la tente royale, ne s'étaient pas encore désarmés et, entendant la clameur, ils se dirigèrent vers sa source. Au cours de l'engagement qui suivit, bien des lances furent brisées et les assiégeants subirent de lourdes pertes. Le roi d'Alsace s'équipa prestement et se plaça sous sa bannière*, au pied de sa tente où vinrent le rejoindre ses troupes qui s'étaient armées en un clin d'œil. Il leur demanda :

— Chers seigneurs, qu'est-ce que c'est que ce tumulte ?

— Eh bien, monseigneur, lui répondit un chevalier, ce sont des hommes en armes qui se sont délibérément jetés dans votre armée au cri de « Lusignan ! ». Nos pertes sont déjà importantes et elles auraient été pires sans l'intervention des hommes du guet de la nuit : ils ont fait mouvement contre les agresseurs et se battent avec la dernière énergie à l'extérieur du camp où ils les ont forcés à reculer.

— Sur ma tête, reprit le roi, ces jeunes gens qui m'ont défié ne lambinent pas ! Ils n'ont guère tardé à me faire du tort ! Mais ma vengeance est prête.

Survient alors le bataillon commandé par Antoine, qui fait éclater ses trompettes. Le roi d'Alsace perçoit l'éclat, dirige son unité, rangée en bon ordre, vers l'extérieur du camp. Les adversaires sont proches. Archers et arbalétriers se mettent à tirer. À cette volée, nombre d'Alsaciens sont blessés et tués. Les deux armées en viennent alors au choc et la mêlée est générale, farouche et meurtrière. Antoine éperonne son destrier* et, lance baissée, vient porter à un chevalier un coup d'une telle violence que ni sa targe* ni son jaseran* ne peuvent l'empêcher d'être jeté à terre, raide mort. Il tire ensuite son épée et porte, à droite et à gauche, des coups terribles et bien lourds. Sa réputation est vite faite ! Même le plus téméraire de ses adversaires n'ose l'affronter. Arrive Renaud, criant « Lusignan ! ». Lui aussi accomplit de tels faits d'armes que tous ses ennemis en ont peur. Des deux côtés, les attaques se répondent avec une extrême violence. Le combat est acharné, le massacre

la greigneur perte tourne sur le roy d'Ausay et sur sa gent, lequel en fu moult doulent et s'esvertue fort et fait de moult beaulx vassellages. Mais **[84va]** ce n'y vault neant, car Poictevins sont fors et durs, aspres et fiers comme lyon, et leurs deux seigneurs si puissans que nulz ne les ose attendre. Et voit bien le roy, au par aler, qu'il ne puet souffrir leur force.

Mais le roy, qui moult par fu vaillans homs et fort et roides, cria en hault : « Ausaiz, avant ! Seigneurs barons, ne vous esbahissiéz pas, la journee est a nous ! Faisons leur un bon poindre et nous tenons ensemble et tantost les verréz desconfiz, se nous nous pouons un pou tenir contre eulx ! » Lors se rassemblent entour le roy et vont faire aux Poictevins une fiere envahie. La ot maint homme mort et occiz a grant doulour. La matinee fu belle et clere et le soleil resplendissoit sur les bacinéz et faisoit resplendir l'or, l'argent et l'azur et les couleurs des bannieres et des pennons. Ces destriers braidissoient et pluseurs s'en aloient par le champ, sans maistre, leurs resnes traynans. La noise fu grant du charpenteis des espees, des haches, des brans, **[84vb]** du bruit et du cry des abatuz et navréz et du son des trompettes. Ceulx de la ville entendirent l'effroy, si coururent aux armes et chascun a sa garde, car fort se doubtoient de trahison. L'escuier qui fu venu pour noncier le secours estoit en la maistre tour avec la pucelle et ses damoiselles, si ouy la noise et boute son chief hors a une fenestre et apperçoit la bataille fiere et mortelle. Bien congnoist que c'est Anthoine et Regnault qui sont venus combatre le roy et sa gent. Lors s'escrie en hault : « Madamoiselle, venéz veoir fleur de chevalerie, prouesse et hardement, venéz veoir honneur en son siege royal et en sa haulte majesté,

effroyable et terrible. Toutefois, les pertes les plus sévères sont pour les hommes du roi d'Alsace. Extrêmement contrarié, il lutte avec énergie et effectue de magnifiques actes de bravoure. En vain. Car les Poitevins sont vaillants et rudes, redoutables et féroces comme des lions, et la puissance de leurs deux seigneurs est telle que personne ne se risque à les affronter. Le roi voit bien que, en fin de compte, il est incapable de résister à leur force.

Mais c'était un homme exceptionnellement courageux, robuste et décidé. Il se mit alors à crier à tue-tête : « Alsaciens, en avant ! Seigneurs barons, ne vous déconcentrez pas, la victoire de cette journée nous revient ! Piquons des deux et attaquons-les, pour peu que nous restions soudés, vous verrez, ils seront vite écrasés. » Voilà les Alsaciens bien regroupés autour de leur souverain, qui chargent farouchement les Poitevins. Beaucoup d'hommes, là, furent abattus et tués dans les pires souffrances. Quelle belle et claire matinée ! Les bassinets* miroitaient au soleil sous les rayons duquel resplendissaient l'or, l'argent, l'azur et toutes les couleurs ornant les bannières* et les pennons*. Les destriers* poussaient de lamentables hennissements et, débarrassés de leur cavalier, beaucoup erraient sur le champ de bataille, les rênes traînant le long de leurs flancs. Le vacarme était assourdissant : le bruit des épées, des haches et des lames se mêlait aux hurlements et aux gémissements des cavaliers abattus et des blessés qui s'unissaient à l'éclatant timbre des trompettes. La clameur s'entendit dans la ville. On courut aux armes et chacun se précipita à son poste de garde tant était vive la crainte de la trahison. L'écuyer, messager du secours, se trouvait dans la maîtresse tour, en compagnie de la jeune Christine et de ses demoiselles. En entendant le bruit des armes, il se pencha par la fenêtre et aperçut le déchaînement de ce combat meurtrier. Comprenant qu'Antoine et Renaud affrontaient le roi et ses hommes, il s'écria haut et fort :

— Mademoiselle, venez et vous verrez l'élite de la chevalerie, vous verrez des exploits et de magnifiques actes de bravoure, vous verrez également la gloire, en majesté

venéz veoir le dieu d'armes en sa propre figure. » « Amis, dist la damoiselle, qu'est ce que vous me dictes ? » « Or voy, dist l'escuier, je vous dy que vous venéz veoir la fleur de toute noblesce et de toute courtoisie, qui de loingtain paÿs est cy venu combatre pour vostre honneur garder, vostre paÿs et voz gens. Ce sont **[85ra]** les deux enfans de Lusegnen qui vous sont venus secourre et garandir du roy d'Ausay et de sa puissance, et adventurer leur honneur et leur vie pour vous. » Lors vient la damoiselle a la fenestre et regarde le mortel abbateiz et horrible bataille. Lors dist : « Vrais Dieux, que fera ceste doulente ? Mieulx venist que je me feusse noyee ou fait mourir d'autre mort cruelle ou que je eusse esté mort nee que tant de nobles creatures eussent esté periz et mors par mon pechié. » Moult fu la pucelle doulente a son cuer du grant meschief qu'elle voit, qui par lui advient en la grosse bataille. Et le chappleiz fu fiers et l'occision de une part et d'autre, car le roy d'Ausaiz ravigoure ses gens et rent grant cuer. Et a son poindre fait grant dommage aux Poictevins. Anthoine apperçoit le dommage que le roy lui faisoit, si lui en despleut moult. « Par foy, dist il, sire roy, vostre duree sera courte ou la moye. Ja sera la guerre finee, ou de vostre part ou de la moye. **[85rb]** J'ayme trop mieulx a mourir que de souffrir ainsi martirier ma gent. » Lors broche le cheval des esperons par grant fierté et tourne vers le roy l'espee ou poing, et le fiert sur le bacinet par tel aïr et de telle force que il le fait embroncher sur le col du destrier, si estonnéz que il ne scet se il est jour ou nuit ne il n'a de force ne pouoir de lui soustenir ne aidier. Et Anthoine boute l'espee ou fourreau et l'ahert par le millieu du corps et le tire jus du cheval et le gecte si rudement a terre que a pou que il ne lui a crevé le cuer ou ventre. Puis le commande a quatre chevaliers et leur commande sur leur vie que ilz en saichent a respondre, et ilz dirent que si feroient ilz. Et lors le lievent

sur son siège royal, vous verrez encore le vrai visage du dieu des armes.

— Mon ami, répond-elle, mais de quoi me parlez-vous ?

— Regardez donc, fait l'écuyer, je vous dis de venir admirer la fine fleur de la noblesse et de la courtoisie qui arrive de lointains pays pour défendre ici, à la pointe de l'épée, votre dignité, votre terre, votre peuple. Ce sont les deux jeunes seigneurs de Lusignan ! Ils vous portent secours et protection contre le roi d'Alsace et toutes ses forces, mettant, pour vous, leur honneur et leur vie en danger.

La demoiselle s'approche de la fenêtre et voit le choc assassin et l'effroyable combat. Elle se laisse alors à dire : « Dieu de vérité ! Que feras-tu, pauvre malheureuse ? J'aurais mieux fait de me noyer ou de m'infliger quelque mort cruelle, j'aurais mieux fait de mourir à ma naissance plutôt que de provoquer ainsi, par ma faute, la perte et la mort de tant d'hommes valeureux. » Elle est brisée par la douleur et son cœur saigne de voir le malheur poignant qui, à cause d'elle, s'abat sur le gros des troupes. Et, de part et d'autre, la lutte est aussi effroyable que le massacre. Le roi d'Alsace, en effet, réussit à ragaillardir ses hommes et redonne courage à ses troupes. Son attaque provoque de lourdes pertes chez les Poitevins. Antoine se rend compte du préjudice, il en est cruellement contrarié. « Par ma foi, sire, vous n'allez pas continuer ainsi longtemps ! Ce sera vous ou moi et la guerre sera achevée. Je préfère mourir que supporter plus longtemps le massacre des miens. » Il donne farouchement de l'éperon et fait volte-face en direction du roi, l'épée au poing. Il lui assène un coup terrible sur le bassinet*, qui le renverse sur l'encolure de son destrier*. Complètement abruti, le roi ne sait plus s'il fait jour ou nuit, il a perdu la force de se tenir en selle et de se défendre. Antoine remet alors son épée au fourreau, ceinture le roi, le tire de son cheval et le projette violemment à terre. Peu s'en faut qu'il ne lui crève le cœur ! Antoine le confie à quatre de ses chevaliers et les avertit bien qu'ils en répondraient sur leur vie. Ils s'engagent à exécuter cet ordre, soulèvent le roi et l'em-

et l'emportent hors de l'estour soubz un arbre, et ont apellé de leurs gens jusques a .xxv. bacinéz pour le aidier a garder. Et Anthoine rentre en la bataille criant « Lusegnen ! Avant, barons, feréz ! La journee est a nous ! Dieu mercy, j'ay pris le roy qui tant a fait de villenie a la pucelle. » Lors veissiéz rude meslee ! La firent les **[85va]** deux freres tant d'armes que chascun disoit qui les veoit que oncques mais ne virent deux chevaliers qui tant en feissent. Que vauldroit long compte ? Quant les Ausaiz sçorent que leur roy estoit priz, il n'y ot oncques puis deffense, mais s'en vont tout deffouchant et furent tous que mors que pris. Et gaignerent les Poictevins un noble eschec et se logierent ens es pavillons du roy et de ses gens. Lors fu le roy admené a la tente Anthoine lequel estoit logiéz en la propre tente qui fu du roy, dont il ne se pot oncques tenir que il ne lui deist : « Par ma foy, damoisiaux, qui ce dit dist voir : "En pou de heure Dieu labeure." On n'eust huy au matin gaires fait ceans pour vous. » « Sire roy, dist Anthoine, c'est par vostre musardie et par vostre pechié, qui guerroiéz les pucelles sans cause et les vouléz avoir par force. Mais sachiéz que vous en seréz paiéz a vostre droit, car je vous rendray en la subgection de celle que vous vouliéz avoir subgecte par force. » Quant le roy l'entendy si fu moult honteux et lui **[85vb]** respondy moult tristement : « Puisqu'il m'est ainsi infortuneement advenu, j'ayme mieulx ma mort que a plus vivre. » « Nennil ! dist Anthoine. Vostre mort ne vueil je pas, mais je vous rendray a la mercy de la pucelle, sans doubte. » Et lors appelle les deux chevaliers qui furent venuz a Luseignen avecques le gentil homme en abassaderie[a] et autres .xii. chevaliers de Poictou, disant : « Menéz moy cestui roy en la ville de Lucembourc devers la pucelle, et lui dictes que je lui envoye son ennemy pour en faire sa voulenté ! » Et ceulx s'en partent et enmainent le roy, et sont venuz en

portent sous un arbre, loin de la tourmente des armes, puis ils appellent au moins vingt-cinq bassinets* pour le surveiller avec eux. Antoine, lui, se précipite de nouveau dans la mêlée, criant « Lusignan ! En avant, barons, frappez ! La victoire est à nous. Grâce à Dieu, j'ai capturé le roi qui s'est si mal conduit envers la jeune fille ! » Vous auriez pu assister à un rude combat ! Les deux frères y accomplissent tant d'exploits qu'en les voyant, tous disaient qu'ils n'ont jamais vu deux chevaliers en faire autant. Pourquoi allonger mon récit ? Apprenant que leur roi était pris, les Alsaciens n'opposèrent plus de résistance et, en déroute, abandonnèrent le champ de bataille et ils furent tous tués ou capturés. Les Poitevins firent un beau butin et vinrent s'installer dans les pavillons du souverain et de ses hommes. Le roi d'Alsace fut alors conduit dans la tente d'Antoine et, comme c'était précisément la sienne, il ne put s'empêcher de faire ce commentaire :

— Incontestablement, jeunes seigneurs, il a bien raison, celui qui dit : "En peu d'heures, Dieu labeure", car, ce matin, on ne vous aurait pas accueillis ici avec beaucoup d'égards.

— Roi, c'est à cause de votre folie et de votre méfait. Faire la guerre aux jeunes filles, sans raison, et vouloir les avoir par la force ! Mais je vous le promets, vous allez recevoir le salaire que vous méritez : je vais vous soumettre à celle que vous vouliez forcer à se soumettre à vous.

Couvert de honte, le roi lui répondit avec une infinie tristesse :

— Puisque Fortune m'a été si contraire, à la vie je préfère la mort.

— Pas question ! Je n'ai pas l'intention de vous tuer ! rétorqua Antoine. Aucun doute, je vais vous livrer à la jeune fille.

Il appela alors les deux ambassadeurs, ceux qui avaient accompagné le gentilhomme à Lusignan, ainsi que douze chevaliers poitevins : « Conduisez-moi ce monarque-là devant la jeune fille, en la cité de Luxembourg, et dites-lui que je lui envoie son ennemi. Qu'elle en fasse ce qu'elle veut ! » Ils partirent, emmenèrent le roi et arrivè-

la ville ou ilz furent bien festoiéz, car bien savoient la verité de la besoingne et la victoire que ilz avoient eue. Et furent menéz devers la pucelle Crestienne qui les receupt a grant joye. « Madamoiselle, dirent ly messaige, les deux damoisiaux de Luseignen se recommandent a vous et vous envoient ce roy, vostre ennemy, **[86ra]** prisonnier, pour faire vostre voulenté. » « Beaulx seigneurs, dist la pucelle, cy affiert grant guerredon, mais je ne sui mie puissans de le guerredonner. Dieux le leur vueille merir par sa saincte grace ! Mais, beaulx seigneurs, je vous pry que il vous plaise a dire a mes deux seigneurs que il leur plaise venir logier ceans et admener avec eulx de leur baronnie tant comme il leur plaira. Et endementiers on fera ensevelir les mors et ardoir les chevaulx mors, et aussi mon conseil s'avisera comment nous les pourrons satisfaire de leur paine et de leur despense au mieulx que nous pourrons. Et vous, damp roy, vous jurréz, par vostre loyauté, que vous ne vous partiréz point de ceans sans le gré des nobles damoisiaux qui ceans vous ont envoyé par devers nous. Car je feroye villenie de vous mettre en prison fermee, non pas pour l'amour de vous, mais pour l'onneur de ceulx qui vous ont envoyé et tramis. »

[86rb] Et quant le roy ouy ces paroles, si respondy tous honteux : « Madamoiselle, je vous jure par ma foy, mettéz moy ou il vous plaira, car je ne me partiray ja sans vostre congié ne sans le leur, car j'ay veu tant d'onneur, de bien et de prouesse en eulx que je desire moult a estre acointe d'eulx, car je n'en pourroie se mieulx valoir non, combien que ilz m'ayent porté moult grief dommage de mes gens, car de l'avoir ne me chault. » Adont la damoiselle le fist mettre en une moult riche chambre, o lui dames, damoiselles et chevaliers et escuiers, pour lui faire oublier sa perte et sa merancolie. Et les messaiges repairent aux tentes et racontent le mandement et la priere de la damoiselle aux deux damoisiaux. Et ilz orent conseil de y aler et ordonnerent le mareschal de l'ost pour gouverner leurs gens tant qu'ilz revendroient et pour faire ensevelir les mors et nettoier la place ou la bataille fu. Atant es vous venu

rent dans la ville où on fêta leur arrivée avec joie car on connaissait les difficultés de leur combat et la victoire qu'ils avaient obtenue. Ils furent alors présentés à Christine qui fut enchantée de les recevoir.

— Mademoiselle, dirent les messagers, les deux jeunes seigneurs de Lusignan se recommandent à vous et vous envoient ce roi, votre ennemi. Il est votre prisonnier, faites-en ce que vous voulez !

— Chers seigneurs, ce cadeau mériterait en retour une belle récompense. Hélas ! je n'ai plus rien pour la faire, dit la jeune fille. Que Dieu veuille combler les frères par sa sainte grâce ! Cependant, chers seigneurs, je vous prie de bien vouloir inviter mes deux maîtres à venir loger ici, avec autant de barons qu'il leur plaira. Pendant ce temps, on fera ensevelir les morts et brûler les chevaux tués et, de surcroît, mon conseil décidera de la meilleure façon de rétribuer de notre mieux leur peine et leurs dépenses. Quant à vous, maître roi, vous jurerez, en toute loyauté, de ne pas partir d'ici sans l'accord des deux nobles jeunes gens qui vous ont adressé à nous. Ce serait, en effet, infâme de ma part de vous jeter en prison, et si j'agis ainsi ce n'est pas par amour pour vous mais en hommage à ceux qui vous ont adressé à moi.

— Mademoiselle, répondit le roi, rouge de honte, je vous en fais serment sur mon honneur : gardez-moi où bon vous semble, je ne partirai pas sans votre autorisation ni sans la leur, car j'ai vu en eux tant de dignité, de bien et de vaillance que mon plus grand désir serait d'être de leurs amis. Je ne pourrais rien obtenir de mieux bien qu'ils m'aient infligé de lourdes pertes humaines ; les biens matériels, en effet, ne m'intéressent pas !

La demoiselle le fit donc installer dans une chambre splendide, entouré de dames, de demoiselles, de chevaliers et d'écuyers, chargés de lui faire oublier sa défaite et son désespoir. Les messagers repartirent vers les tentes pour rapporter aux deux jeunes gens la prière et l'invitation que leur adressait la demoiselle. Ayant décidé de l'accepter et d'y aller, ils confièrent au maréchal du camp le commandement de leurs hommes

jusques a cent gentilz hommes **[86va]** et les barons du paÿs qui vindrent faire la reverence aux freres et eulx prier, de par la pucelle, que ilz se venissent logier en la ville. Et ilz dirent que si feroient ilz voulentiers. Lors monterent a cheval les deux freres a bien .cc. chevaliers noblement acesméz. Anthoine estoit sur un hault coursier liart, vestu d'un jaque de veloux cramousi tout broudé de perles et de pierrerie riche et chiere, l'espee ou costé, le chappel de perles ou chief, un gros baston ou poing. Et son frere, léz lui, tout pareillement vestu et ordonné. Quant les barons virent les deux freres, si furent moult esbahiz de leur fierté et de leur grandeur et de leur puissance et bien distrent qu'il n'est homme qui puist contrester a leur puissance. Et moult s'esmerveillent du grip de lyon qu'ilz apperceurent sur la joue d'Anthoine et bien dient que, se ce ne feust, qu'il n'eust nul plus bel homme ou monde. Et moult plaingnent Regnault pour ce qu'il n'ot que un œil, car il par fu tant beaulx du surplus que nulz ne savoit que deviser en la be-**[86vb]**-auté de son corps ne de ses membres.

En ceste partie dist l'ystoire que en moult noble estat entrerent les deux freres en la ville de Lucembourc et par devant eulx avoit grant foison trompettes, heraulx et menestriers. Les bourgois avoient fait toutes les rues encourtiner de riches draps tout jusques au chastel, et ces riches bourgoises estoient a leurs fenestres, richement parees et vestues noblement.

(Dessin : à gauche, les deux frères, sans leurs marques distinctives ; à droite, les bourgeois et les bourgeoises de la ville.)

jusqu'à leur retour ainsi que le soin de faire ensevelir les morts et de nettoyer le champ de bataille. Sur ces entrefaites, arrivèrent une centaine de gentilshommes et les plus hauts barons du pays qui venaient saluer respectueusement les frères et les prier, au nom de la jeune fille, de bien vouloir s'installer dans la cité. Les frères acceptèrent volontiers et montèrent à cheval, escortés d'au moins deux cents chevaliers, en tenue d'apparat. L'épée au côté, sur un grand coursier à la robe grise, Antoine s'avançait vêtu d'un jaque* de velours cramoisi[1] entièrement rehaussé de perles et de magnifiques pierres précieuses, un chapeau bordé de perles sur la tête, un gros bâton de commandement au poing. Son frère se tenait à ses côtés, vêtu et apprêté avec le même soin. Leur fière allure, leur haute taille et leur noble assurance éblouirent les barons qui s'accordèrent à dire que personne ne saurait leur résister. Tous étaient stupéfaits par la griffe de lion sur la joue d'Antoine ; sans elle, disaient-ils, il aurait été le plus bel homme du monde. Ils s'apitoyaient également sur l'œil unique de Renaud. Hormis cela, il était si beau qu'on ne pouvait que vanter la perfection de son corps et de ses membres.

L'histoire l'affirme ici, les deux frères firent leur entrée dans la ville de Luxembourg en brillant équipage, précédés d'une multitude de trompettes, de hérauts et de musiciens. Les bourgeois avaient fait tendre toutes les rues d'étoffes somptueuses, du bourg jusqu'au château, et les riches bourgeoises se tenaient à leurs fenêtres, exhibant des parures de toute beauté et des vêtements d'une élégance raffinée.

1. *Cramoisi*, car ce rouge est obtenu par la teinture tirée d'une graine appelée *kermès*.

Comment les deux freres se partent de leurs tentes et entrent en Lussembourc.

L'ystoire dit que les deux freres se partirent de leurs tentes a moult **[87ra]** noble baronnie de leurs gens avec la baronnie du paÿs, et errerent tant qu'ils vindrent a Lucembourc ou ilz furent moult regardéz : « Dieux, dist ly uns a l'autre, comme veéz la deux fiers hommes et qu'ilz sont a ressoingnier. Cil n'est pas saiges qui a telz gens prent noise ne debat. » Et moult ont grand merveille de la joe Anthoine et, en verité, ce estoit une estrange chose a veoir, mais la grant beauté qui estoit ou remenant de lui faisoit oublier cela, et aussi il ne lui messeoit pas granment. Ainsi s'en vont vers la maistresse forteresse. Ces dames et ces damoiselles[1] les regardent par les fenestres des souliers, et dient que oncques mais n'avoient veu deux damoiseaux[2] de plus noble affaire. Et lors vindrent au chastel et descendent devant la sale. Crestienne la pucelle, moult bien acompaignie de dames et de damoiselles, de chevaliers, d'escuyers, leur est venue a l'encontre au pié du degré et les honnoura et receupt moult humblement. Et les prist ambedeux par les **[87rb]** mains et se mist entre eulx deux, et ainsi monterent les degréz de la grant sale qui estoit tendue de riche tapisserie, selon l'usaige du paÿs et le temps de lors. De la sale sont entréz en une riche chambre, la print la pucelle le parler, en disant ainsi : « Mes chiers seigneurs, je vous remercie, tant comme je puis, du noble et riche secours que vous m'avéz fait. Car, en verité, je n'ay mie tant vaillant que le vous puisse remunerer, non contretant j'en feray tout mon pouoir pour engaigier ma terre dix ans. Et aussi, mes chiers seigneurs, vous m'avéz envoié de vostre bonne grace et franchise le roy d'Ausaiz, mon ennemy, dont plaise vous a savoir que je ne suis mie celle qui vueille ne doive prendre pugnicion de lui ne lui retenir prisonnier, mais il en appertient a vous d'en faire vostre bon plaisir, qui avéz eu la peine et le peril de le conquester, si vous doit demourer, car c'est raison.

1. damoiseaulx, *corr. d'ap. A* 74r. 2. damoiselles, *corr. d'ap. A* 74r.

Comment les deux frères quittent leurs tentes et entrent dans Luxembourg.

L'histoire poursuit en disant que les deux frères quittèrent leurs tentes escortés des plus grands seigneurs du pays et de ceux du Poitou. Arrivés dans Luxembourg, ils furent l'objet de tous les regards : « Dieu, se disaient les gens entre eux, voici deux hommes à la mine altière et qui semblent redoutables ! Bien fou qui se querellerait avec eux ou leur chercherait noise ! » La joue d'Antoine suscitait l'étonnement général et, en vérité, c'était quelque chose d'extraordinaire. Le reste de son corps, cependant, était d'une telle beauté qu'on l'oubliait. D'ailleurs, cette griffe ne lui allait pas si mal ! Pendant qu'ils approchaient de la principale forteresse, les dames et les demoiselles les regardaient par les fenêtres de tous les étages, soutenant qu'on n'avait jamais vu deux jeunes gens au maintien si noble. Arrivés au château fort, ils mirent pied à terre devant la grand-salle. La jeune Christine, dignement accompagnée de dames, de demoiselles, de chevaliers et d'écuyers, était au bas des escaliers pour les recevoir avec honneur et déférence. Elle prit la main de chacun des frères, se plaça entre eux et c'est ainsi qu'ils gravirent les escaliers de cette salle qui, selon les usages locaux à cette époque, était tendue de tapisseries éblouissantes. De là, ils entrèrent dans une pièce magnifique où la jeune fille s'adressa à eux en ces termes :

— Mes chers seigneurs, je ne peux que vous remercier du fond du cœur pour votre louable et fructueux secours. Car, pour vous dire la vérité, je n'ai plus assez de biens pour vous dédommager. Cependant, je m'engage à faire mon possible pour hypothéquer mes terres pendant dix ans. Par ailleurs, mes chers seigneurs, vous avez eu l'obligeance et l'élégance de me livrer le roi d'Alsace, mon ennemi ; sachez, s'il vous plaît, que ce n'est pas à moi qu'il revient de vouloir ou pouvoir décider de lui infliger une punition ni de le retenir prisonnier, cette décision vous revient : faites-en vous-

Et des cy, du don que vous m'en avéz fait, je vous en mercie humblement et le vous remet en vostre **[87va]** possession. Or est en vous de sa mort ou de sa vie, lequel qu'il vous plaira, car jamais ne m'en quier mesler par dessus vous et le vous quitte plainement. » « Damoiselle, dist Anthoine, puisqu'il vous plaist, nous en ordonnerons telement que ce sera a vostre honneur et a sa grant vitupere, ne vous en doubtéz. Et sachiéz que moy ne mon frere ne somes pas venus vous aidier comme soudoyer pour argent, mais pour droit et raison soustenir, et aussi que tous chevaliers doivent aidier les vefves, les orphelins et les pucelles en leur droit gardant, et on nous avoit bien informéz que le roy vous tenoit guerre a son tresgrant tort. Et pour ce y sommes nous venus. Et ne vous doubtéz, car du vostre ne voulons nous vaillant un petit denier, mais que vostre bonne amour sans villenie. » Quant la pucelle entendy ces paroles, si fu moult esbahie de la grant honneur que les freres lui faisoient, non pourquant respondy : « Par ma foy, beaulx seigneurs, ce ne seroit pas raison au moins que **[87vb]** je ne payasse voz gens qui cy sont venuz a voz souldees et gaiges. » « Damoiselle, dist Anthoine, souffréz vous ent, car monseigneur mon pere et madame ma mere les ont satisfaiz d'un an avant ce que ilz partissent de nostre paÿs, si n'a il pas encores ung mois acomply et, d'autre part, nous avons argent asséz. Si ne vueilliéz plus perdre voz paroles, car certes, mademoiselle, il ne s'en puet faire autre chose. » Et elle les mercie humblement.

Atant es vous venu un des maistres d'ostel qui s'agenoilla par devant la damoiselle et lui dist : « Ma damoiselle, il est prest, quant il vous plaira a laver. » « Par foy, dist elle, quant il plaira a messeigneurs qui sont cy. » « Par foy, damoiselle, dist Anthoine, nous sommes tous prests, quant il vous plaira. » Lors se prindrent par les mains moult honnourablement et laverent. Anthoine

mêmes ce que bon vous semble, c'est vous qui avez été à la peine pour le vaincre et le capturer. Il est donc parfaitement légitime qu'il soit à vous. Dès lors, je vous rends grâce humblement de m'en avoir fait présent et le remets entre vos mains sans regret. Sa vie ou sa mort dépend de vous, choisissez ! Je n'ai pas l'intention de m'immiscer dans vos décisions et vous le livre sans aucune restriction.
— Mademoiselle, puisque tel est votre bon plaisir, nous trancherons en votre faveur et à sa grande honte, ne craignez rien, répondit Antoine. Mais sachez que ni moi ni mon frère ne sommes venus à votre secours afin de recevoir des soldes mais pour défendre une cause juste et légitime, parce que c'est le devoir des chevaliers de venir en aide aux veuves, aux orphelins, aux jeunes filles et de protéger leurs droits, et nous savions bien que le roi vous faisait une guerre totalement injustifiée. Telles sont les raisons de notre venue. N'ayez aucune crainte, de votre part nous n'espérons pas le moindre sou, mais votre amitié sincère, sans aucune arrière-pensée.
La jeune fille fut vivement impressionnée par ces propos. Les deux frères lui faisaient beaucoup d'honneur ! Elle tint cependant à leur dire :
— Ma foi, chers seigneurs, ce n'est pas une raison pour ne pas payer vos hommes à qui vous avez donné soldes et appointements pour vous suivre ici.
— Demoiselle, reprit Antoine, vous devrez pourtant l'admettre, car monseigneur mon père et madame ma mère leur ont réglé une année d'engagement avant de quitter notre pays. Or nous sommes partis il y a moins d'un mois et, par ailleurs, nous avons nous-mêmes suffisamment d'argent. Veuillez donc, mademoiselle, ne plus parler en pure perte, il ne peut en être autrement.
Elle les remercia très poliment.
À cet instant l'un des maîtres de l'hôtel s'avança et s'agenouilla devant la demoiselle en lui disant :
— Mademoiselle, le repas est prêt. Vous plaît-il de vous laver les mains ?
— Quand messeigneurs le voudront.
— Nous sommes prêts, allons-y quand il vous plaira, fit Antoine.

fist mander le roy d'Ausaiz et le fist premierement seoir, et puis la pucelle **[88ra]** et puis lui et Regnault, son frere, et aprés se assistrent quatre haulx barons du paÿs, et par la sale se assistrent communement qui mieulx mieulx, chascun selon son degré. Du service de leurs méz ne vous fault ja tenir compte, car ilz furent si grandement servi que rien n'y failly. Puis laverent et furent les tables levees et graces dictes. Et lors prist le roy d'Ausay la parole : « Seigneurs damoisiaux, dist le roy, veulliéz moy escouter. Il est verité qu'il a pleu a Dieu que Fortune m'a a ce meu que par vostre haulte prouesce je sui desconfiz et suiz vostre prisonnier. Et vrayement je ne m'en prise ja moins, quelque dommage que j'en doye avoir, car il a en vous tant de bien, de honneur, de vaillance et de prouesse que de vous veoir ne puet on fors amender. Or veulliéz savoir que a moy longuement tenir prisonnier ne pouéz gueres conquester, si vous pry qu'il vous plaise a moy mettre a finance si raisonnable que je ne soye **[88rb]** pas destruiz de ma seignourie. Et vous y plaise a regarder en pitié, non pas prendre ma fole emprise en vostre rigueur, combien que je congnoiz que j'ay bien desservi a estre pugny rigoureusement. » « Par mon chief, dist Anthoine, sire roy, qui vous puniroit selon raison, vous n'avéz pas de quoy amender a ceste damoiselle l'injure que vous lui avéz faicte, mais pour tant que vous recongnoissiéz verité, vous en auréz plus legiere penitence. Et vueil bien que vous sachiéz que mon frere et moy ne sommes pas venus de nostre paÿs sur la fiance de gaignier peccune sur vous ne sur autrui, mais en desir et en espoir d'acquerir honneur et bon renom, sans avarice. Et quant a ce, des cy nous vous quittons quant de nostre partie, mon frere et moy, vostre prison, parmy tant que nous vous tauxons a restituer a madamoiselle tous ses dommages, tant de larrecins comme de pillaiges de proies, de bestes et de toutes autres choses, au regart de preudes hommes **[88va]** dignes de foy qui seront esleuz pour le dommage tauxer, et de ce vous livreréz bons hostages. Et le jurréz

Ils se prirent par la main très délicatement et allèrent faire leurs ablutions. Antoine convia le roi d'Alsace et le fit s'asseoir en premier. Il plaça ensuite la jeune fille et Renaud, son frère, puis vinrent quatre des plus hauts barons du pays. Selon son rang, chacun trouva de son mieux une place. Je ne m'attarderai pas sur les plats. Ils furent servis en abondance, rien ne manqua. Ensuite ils se lavèrent les mains, les tables furent retirées et, après l'action de grâces, le roi d'Alsace prit la parole :

— Mes jeunes seigneurs, prêtez-moi l'oreille. C'est la vérité, Dieu l'a voulu, votre formidable ardeur a fait tourner la fortune et me voici vaincu et prisonnier. Et, sincèrement, je ne m'en estime pas moins pour autant, quelles qu'en soient les conséquences, car il y a en vous tant de bonté, de dignité, de courage et de vaillance qu'il suffit de vous voir pour devenir meilleur. J'aimerais que vous le sachiez : vous ne gagnerez pas grand-chose à me retenir longtemps prisonnier et je vous prie donc d'accepter de me mettre à contribution, raisonnablement toutefois pour que je ne sois pas totalement ruiné. Considérez ma requête avec mansuétude et ne me tenez pas rigueur pour ma folle tentative, même si je suis bien persuadé d'avoir mérité un sévère châtiment.

— Sur ma tête, riposta Antoine, sire, même si on vous infligeait une juste punition, rien ne saurait dédommager l'injure faite à cette demoiselle. Mais vous allègerez votre pénitence en reconnaissant la vérité. Et je tiens à ce que vous le sachiez, mon frère et moi-même ne sommes pas venus de notre pays dans l'espoir de gagner de l'argent, ni à vos dépens ni à ceux de quelqu'un d'autre, seules la volonté et l'espérance d'acquérir gloire et réputation nous animent, sans aucune cupidité. C'est pourquoi, pour ce qui concerne mon frère et moi, nous vous considérons dès maintenant comme libéré de prison ; pour autant, nous vous fixons une amende : vous rembourserez à mademoiselle de Luxembourg tous les préjudices qu'elle a subis, rapines et rapts de troupeaux, vols d'animaux et de tout autre bien, selon l'estimation d'hommes intègres et dignes de foi, choisis pour évaluer le montant de l'amende. En garantie, vous remettrez en otage des personnalités importantes. Vous

par vostre foy et sur sainctes ewangiles et par vostre seelle a emplir et enteriner tout ce dessus dit. Et oultre plus, vous enconvenancerèz pareillement que, jamais, ne porterèz ne ferèz dommage ne ne le souffrerèz a faire a vostre pouoir dommage nul a madamoiselle, qui cy est. Et l'aiderèz et conforterèz, lui, son paÿs et tous ses hommes, envers tous et contre tous qui dommage ou injure lui vouldroient porter ou faire porter. Et se vous ne voulèz tout ce dessus dit accorder, sachièz que je vous envoyeray en tel lieu que vous n'en ystrèz de tout vostre vivant. » Quant le roy entendy ceste parole, si respondy appertement : « Sire, par ma foy, sachièz que je tien vostre tauxation a bonne, mais qu'il plaise a madamoiselle. » « Par foy, dist elle, sire roy, oïl, puisqu'il plaist a mes damoiseaux. » Et lors reprist Anthoine le parler et dist au roy ce qui s'ensuit.

[88vb] « **D**amp roy, dist Anthoine, encores n'ay je pas tout dit ce que je vueil que vous faciéz. Il fault que vous faciéz fonder un prioré, de .xv. moines et le prieur, en tel lieu qu'il plaira a madamoiselle et a son conseil, pour prier pour l'ame de ceulx qui sont mors, tant de vostre costé comme de ce païs et de noz genz qui pour vostre coulpe sont periz. Et de ce vous fault livrer bons pleiges. » « Par foy, damoisiaux, dist le roy, je l'accorde. » Lors le jura le roy par sa foy et sur sainctes ewangilles et tout ce dessus dit et en livra bons hostages. Et en furent faictes bonnes chartres seellees de son seel et de tous les barons de son paÿs. Et ce fait, Anthoine dist au roy : « Je vous rens quittes et delivres tous voz prisonniers que nous et noz gens avons, et voz tentes et voz paveillons. Mais l'avoir qui est departy entre mes compaignons ne vous pourroye je rendre. » Et lors lui fist delivrer jusques a .iiii^{m}. prisonniers, tous de gens d'estat. Et le roy l'encline et l'en mercie. **[89ra]** Que vous feroye je long compte ? La feste commença grande parmy Lucembourc et ou chastel. Chascun tint a grant vaillance ce que Anthoine et son frere avoient fait au

vous engagerez, en jurant sur votre honneur, sur les saints Évangiles et en apposant votre sceau, à remplir scrupuleusement et à ratifier tout ce que je viens d'exiger. Par ailleurs, et selon la même procédure, vous vous engagerez à ne plus jamais porter préjudice à la demoiselle ici présente et à vous opposer de toutes vos forces à ce qu'on lui en fasse. Vous iriez alors à son secours et l'assisteriez, elle, son pays et tous ses hommes, envers et contre tous ceux qui voudraient lui faire du tort ou ordonneraient qu'on lui en fasse. Sachez bien que, si vous ne consentez à l'ensemble de ces conditions, je vous expédierai dans un endroit d'où vous ne sortirez de toute votre vie.

— Assurément, monseigneur, répondit le roi sans attendre, cette amende me paraît juste, il convient cependant qu'elle plaise à la demoiselle.

— Oui, sire, dit-elle, elle me plaît puisqu'elle agrée à ces deux jeunes seigneurs.

Reprenant alors la parole, Antoine ajouta à l'adresse du roi :

— Maître roi, je n'ai pas complètement terminé. Vous devrez fonder un prieuré là où le voudront mademoiselle et son conseil, vous y installerez un prieur et quinze moines pour prier au salut de l'âme des morts des deux armées et de nos troupes, qui ont péri, tués par votre faute. Vous livrerez en caution de sérieux garants.

— J'y consens, jeune seigneur, fit le roi.

Il jura tout ce qui vient d'être dit sur son honneur et les saints Evangiles et donna en caution des otages importants. On fit ensuite de bonnes chartes au bas desquelles furent apposés son sceau et ceux des barons de son pays. Cela fait, Antoine dit au roi : « Je vous remets tous les prisonniers alsaciens que nous détenons, je les libère, je vous retourne également vos tentes et vos pavillons. Je ne peux vous rendre, en revanche, le butin que se sont partagé mes compagnons. » Il rend alors la liberté à plus de quatre mille prisonniers, tous des hommes de haute condition, et les lui fait remettre. Le roi s'incline respectueusement et le remercie. Que dire de plus ? Ce fut le prélude à de splendides réjouissances dans la ville de Luxembourg et au château. Chacun admirait l'équité du

roy. Et lors appella le roy d'Ausaiz les barons du paÿs a conseil et leur dist : « Beaulx seigneurs, "entretant comme le fer est chault, on le doit batre[a]". Combien que j'aye esté malveullans de vous et de vostre damoiselle, si est ainsi advenu, car certainement[b] je vouldroye son prouffit et son honnour et le vostre. Beaulx seigneurs, Dieux vous a envoyé belle adventure se vous la savéz prendre. » « Sire roy, ce respondent ceulx, puisque si avant vous en plaist a dire, si nous veulliéz conseillier et dire que c'est. » « Par foy, dist le roy, voulentiers. Il fault que vous faciéz tant que Anthoine de Lusignen prengne vostre damoiselle a moullier. Et si sera vostre seigneur et lors pourriéz vous dire tout seurement que vous n'avéz voisin ne marchissant si hardy **[89rb]** qui osast prendre sur vostre paÿs une poule sans congié. » Et ceulx respondent : « Sire roy, se Anthoine la vouloit prendre, nous en serions tuit joyant. » « Or m'en laissiéz convenir, dist le roy, car, se Dieu plaist, j'en vendray bien a chief. Attendéz moy un pou ycy et je m'en voiz par devers lui. » Lors vint le roy a Anthoine et lui dist : « Sire damoisiel, les barons de cest paÿs vous prient que vous admenéz vostre frere et vostre conseil en ceste chambre, car ilz ont grant desir de parler a vous pour vostre prouffit et pour vostre honneur. » « Par foy, dist Anthoine, voulentiers. » Lors appelle son frere et les dessusdiz de son conseil, et entrent en la chambre. Et les barons du paÿs enclinent les freres et font grant reverence. Lors dist le roy d'Ausay : « Beaulx seigneurs, ces nobles damoisiaux sont cy venus a vostre mandement. Or leur dictes ce pourquoy vous les avéz mandéz. » Ceulx respondent : « Sire roy, nous vous prions que vous lui veulliéz declarer, car vous le savéz **[89va]** mieulx et plus honnourablement faire que nul de nous. »

traitement infligé par Antoine et son frère au roi d'Alsace. Celui-ci réunit alors le conseil des barons du Luxembourg et leur déclara :
— Chers seigneurs, comme on dit, "il faut battre le fer tant qu'il est chaud". Bien que je me sois conduit honteusement envers vous et envers votre demoiselle, il se fait que, sincèrement, je souhaiterais défendre non seulement ses intérêts et sa réputation mais également les vôtres. Chers seigneurs, Dieu vous offre une chance qui peut être magnifique pour peu que vous sachiez la saisir !
— Sire, puisque vous en avez tant dit, veuillez poursuivre et nous entretenir de cette affaire. De quoi s'agit-il ?
— Volontiers. Il faut agir résolument pour qu'Antoine de Lusignan épouse votre demoiselle. Il deviendra ainsi votre seigneur et vous pourrez vous dire en toute confiance que pas un voisin, pas un seigneur des provinces frontalières, si hardi soit-il, n'osera voler une poule sur votre territoire sans son expresse permission !
— Certes, majesté, si Antoine acceptait de l'épouser, nous serions fous de joie, répondirent-ils.
— Laissez-moi faire, poursuivit le roi. S'il plaît à Dieu, j'y arriverai bien. Attendez-moi ici un instant, je vais le voir.
Le roi se rendit donc auprès d'Antoine et lui dit :
— Jeune seigneur, les barons de ce pays vous prient de bien vouloir convier votre frère et vos conseillers dans cette salle. Soucieux de votre intérêt et de votre réputation, ces barons ont en effet très envie de vous parler.
— Avec plaisir, répondit Antoine.
Il appelle alors son frère et les membres de son conseil, et tous entrent dans la salle. Les barons du pays saluent les deux frères en leur faisant de respectueuses révérences et le roi d'Alsace prend alors la parole :
— Chers seigneurs, ces valeureux jeunes gens sont venus ici sur votre invitation. Dites-leur maintenant quelle en est la raison.
— Majesté, répondirent les barons, nous vous prions de lui dire vous-même, car vous savez vous y prendre mieux et plus convenablement que nous pour faire ce genre de déclaration.

« Par mon chief, dist le roy, voulentiers. » Et lors dist le roy ces paroles :
« Anthoine, frans et nobles chevaliers, les barons de ceste contree ont regardé et consideré la grant honneur que vous avéz fait a leur dame, a son paÿs et a eulx, et aussi que vous ne vouléz riens avoir du leur ne de leur dame, si ont advisé que par ce party vostre raison y seroit trop petitement gardee. Et pour tant ilz vous supplient qu'il vous plaise que vous leur accordéz un don qu'ilz vous demanderont et si sera sans vostre coustenge. » « Par mon chief, dist Anthoine, beaulx seigneurs et vous, sire roy, se c'est chose que je puisse faire par honneur, je le vous accorde. » « Par mon chief, dist le roy, doncques est leur requeste passee, car ilz ne quierent que vostre prouffit et vostre honneur. » « Or dictes doncques », dist Anthoine. « Damoisiau, dist le roy, ilz vous veullent donner la duschie **[89vb]** de Lucembourc avecques leur dame, qui est une des plus belles de toute ceste contree. Or ne reffuséz pas ce noble don. » Quant Anthoine l'entendy, si pensa moult longuement et, a chief de piece, respondy : « Par ma foy, messeigneurs, je ne cuidoie pas estre venuz en ceste contree pour ceste querelle. Mais puisque je le vous ay octroyé, je ne m'en desdiray ja. Or soit la damoiselle mandee et se il luy plaist, il me plaist. » Lors fu la pucelle mandee par quatre des plus haulx barons et, en venant, lui compterent ceste besoingne, dont elle fu moult liee combien qu'elle n'en feist nul semblant. Lors qu'elle vint en la chambre, elle enclina Anthoine et tous les barons, et en lui regardant, elle mua une couleur plus vermeille que rose. Et les barons la bienviengnerent moult et lui compterent cest affaire. Quant la pucelle l'entendy, si res-

— Sur ma tête, volontiers.
Alors le roi fit cette déclaration :
— Antoine, noble et brave chevalier, les barons de cette région ont apprécié l'inestimable service que vous avez rendu à leur dame, à son pays et à eux-mêmes, ils ont également constaté que vous refusez quoi que ce soit de leurs biens ou de ceux de leur dame. Considérant que, en conséquence, vos intérêts seraient bien pauvrement défendus, ils vous supplient de bien vouloir leur accorder le don qu'ils vont vous demander et qui ne vous coûtera rien [1].
— Sur ma tête, fit Antoine, chers seigneurs et vous, sire, si c'est quelque chose que je peux faire sans nuire à mon honneur, j'y consens.
— Donc, dit le roi, leur requête est acceptée ! Car ils n'ont d'autres buts que votre intérêt et votre réputation.
— Dites-moi, maintenant, de quoi il s'agit, demanda Antoine.
— Mon jeune seigneur, poursuivit le roi, ils veulent vous donner en même temps le duché de Luxembourg et leur dame, l'une des plus belles jeunes filles de la région. Ne refusez pas ce don généreux !
Ces propos plongèrent Antoine dans une longue réflexion. Finalement, il fit cette réponse :
— Vraiment, messeigneurs, en venant dans cette contrée, j'étais loin d'imaginer cette discussion. Mais je vous ai accordé ce don, je ne le désavouerai donc pas. Allez chercher la demoiselle ! Qu'elle donne son agrément et je donne le mien.
Quatre des plus hauts seigneurs de Luxembourg la prièrent de venir et, pendant qu'ils l'accompagnaient, lui firent part du projet. Elle n'en laissa rien paraître mais en fut enchantée. Arrivée dans la salle du conseil, elle s'inclina respectueusement devant Antoine et l'ensemble des barons, et, dès qu'elle posa les yeux sur lui, son visage changea de couleur et, s'empourprant, vira plus au vermeil qu'au rose. Les barons lui réservèrent un accueil déférent et lui exposèrent l'affaire. Après les

1. Nouvel exemple de « don contraignant ».

pondy moult gracieusement : « Beaulx **[90ra]** seigneurs, premierement je rens graces a Dieu, et a vous aprés, de l'onneur dont il m'a presentement pourveue, car si povre orpheline comme je sui n'est pas digne d'estre assignee en si hault lieu que d'avoir la fleur de chevalerie et de noblesce de toute crestienté. Et d'autre part, je sens et congnois que vous qui estes mes hommes, qui veéz plus cler en mes besoingnes que je ne fais, ne me conseilleriéz chose qui ne feust mon prouffit et mon honneur. Si ne vous doy ne ne vueil desdire, mais suis preste d'obeir a vostre plaisir. » « Par Dieu, damoiselle, distrent les barons, vous dictes bien. » A quoy vous seroit la chose longuement demenee ? Ilz furent fianciéz a grant joye et le landemain furent espouséz. Et fu la feste grant et noble. Moult furent ceulx du paÿs liéz et joyeulx quant ilz sceurent ces nouvelles. Le duc Anthoine jut la nuit léz sa moillier, et celle nuit fu engendréz un tresvaillant hoir, qui puis fist moult **[90rb]** de prouesces et de vaillances, et fu nommé Bertran. La feste dura .xv. jours et donna le duc moult de beaulx dons. Lors prist Anthoine les hommages de ses hommes et de ses fiefvéz. Et donna le roy d'Ausay a ses hommes congié d'aler en leurs paÿs, et demoura avecques Anthoine a privee mesgnie pour acomplir ce qu'il avoit en convenant au traictié de la paix. Et ala le duc, son frere, le roy et la baronnie parmy le paÿs, visitant bours, villes et forteresses. Et mist tout a point par si bonne ordonnance que chascun disoit que c'estoit un des plus saiges princes que ilz eussent oncques mais veu. Et quant il ot bien visité tout le paÿs, si retourna a Lucembourc ou la duchesse Crestienne le receut moult liement. Et lors ot conseil le duc Anthoine de porter sur ses armes l'ombre d'un lion de gueules a cause de sa

avoir écoutés, la jeune fille leur répondit avec une politesse exquise :
— Chers seigneurs, tout d'abord je rends grâce à Dieu, à vous en second, pour l'honneur qu'il m'accorde à cet instant : une misérable orpheline comme moi n'est pas digne, en effet, d'être mariée à un homme de si haute condition, fleur de la chevalerie et de toute la noblesse chrétienne. Cependant, j'en suis bien consciente, vous êtes mes vassaux, vous voyez bien plus clair que moi dans mes soucis et vous ne me conseilleriez pas une solution nuisible à mes intérêts ni à ma réputation. Je ne dois donc pas contester votre décision et je n'ai pas l'intention de le faire, au contraire, je suis prête, j'obéis, faites ce qu'il vous plaît !
— Par le Seigneur, mademoiselle, voilà des paroles avisées, firent les barons.
Pourquoi prolonger cet épisode ? Ils furent fiancés dans l'allégresse et mariés dès le lendemain. Les réjouissances furent grandioses et solennelles. Ces nouvelles enchantèrent les gens du pays, qui laissèrent exploser leur joie. Le duc Antoine coucha cette nuit aux côtés de son épouse et c'est précisément cette nuit-là que fut conçu un héritier célèbre pour sa vaillance, nommé Bertrand, qui, depuis, s'est distingué par ses extraordinaires exploits. Pendant les quinze jours de festivités, le duc offrit de nombreux cadeaux admirables. Antoine reçut ensuite l'hommage de ses vassaux et de ceux qu'il gratifiait d'un fief* et, de son côté, le roi d'Alsace libéra ses hommes et les autorisa à rentrer dans leur pays. Quant à lui, il resta attaché à la maison privée d'Antoine afin d'honorer les conventions fixées par leur traité de paix. Accompagné de son frère, du roi d'Alsace et de ses barons, le duc alla visiter les bourgs, les villes et les forteresses dans tout le Luxembourg. Il régla toutes ses affaires avec tant de soins et de précautions que chacun disait qu'il était l'un des princes les plus sages qu'ils aient jamais vus. À la suite de cette méticuleuse visite, il retourna à Luxembourg où la duchesse Christine fut ravie de le recevoir. C'est alors que l'on conseilla au duc Antoine, compte tenu des armes de son duché, de porter sur les siennes un lion de gueules en ombre ;

duchie, et aussi la duchesce l'en avoit par mainteffoiz requis et prié. Ainsi sejournerent a Lucembourc environ deux mois le duc **[90va]** et le roy et Regnault en grant deduit. En ce pendant estes vous venu un messagier qui venoit de Behaingne de par le roy Fedric qui fu frere le roy d'Ausay, que payens et Sarrasins avoient assegié en Prange.

(Dessin : un messager tend son message au roi, scène intérieure).

Comment le messaige du roy Fedric de Behaigne vint querir secours au roy d'Ausaiz, son frere, contre les payens qui le tenoient assegié.

En ceste partie dit l'ystoire que un messaige vint a Lucembourc de par le roy Fedric de Bahaigne, qui moult par estoit vaillant et preudoms, et qui fort avoit soustenu la foy catholique en son temps contre les Sarrazins, le roy **[90vb]** de Craquo et les autres roys marchissans. Et pour tant l'avoient pour lors couru sus en son paÿs. Et n'estoit pas le roy Fedric fort asséz et s'estoit mis en sa cité de Prange, lui et la plus grant partie de ses gentilz hommes. Cellui roy n'ot plus de hoirs que une seule fille et ot a nom Aiglente. Et estoit[1] le dit roy Fedric frere du roy d'Ausay et pour tant envoioit il au secours devers lui. Le messaige avoit esté en Ausaiz, et la lui avoit on dit que le roy estoit a Lucembourc. Tant enquist le messagier que il trouva le roy, et lui presenta la lettre de par le roy, son frere. Le roy rompy la cire et lisi la lettre. Et quant il voit le meschief ou son frere est, si a dit si hault que tous le porent oïr et entendre : « Hahay, dist il, Fortune, comme tu es perverse et poy fiable ! Ly homs est bien deceuz qui en toy ne en tes dons s'affie. Or n'a pas granment que du plus hault de ta roe tu m'as mis au plus bas. Et encore ne te souffist il mie, mais me veulz destruire, quant mon frere, qui est un des preudoms et un des plus vaillans **[91ra]** roys du

1. estoit *mq., aj. d'ap. V* 80va.

d'ailleurs la duchesse le lui avait demandé avec insistance à maintes reprises. Le duc, le roi et Renaud passèrent ainsi deux mois très agréables à Luxembourg. Sur ces entrefaites, arriva de Bohême un messager envoyé par le roi Frédéric, frère du roi d'Alsace, les informant que païens et Sarrasins avaient mis le siège devant Prague.

Comment le messager du roi Frédéric de Bohême vint chercher du secours auprès du roi d'Alsace, son frère, contre les païens qui l'assiégeaient.

Dans l'histoire il est ici question d'un messager qui arriva à Luxembourg, envoyé par le roi Frédéric de Bohême, homme aussi courageux que sage et qui, en son temps, avait vaillamment défendu la foi catholique contre les Sarrasins, le roi de Cracovie[1] et les divers souverains des pays voisins. C'était d'ailleurs la raison pour laquelle ils étaient venus assaillir son royaume. N'ayant pas assez de forces, le roi Frédéric s'était retiré dans sa cité de Prague avec le plus grand nombre de ses gentilshommes. Ce roi n'avait pas d'autre héritier qu'une fille unique, Eglantine. Comme il était frère du roi d'Alsace, c'est auprès de lui qu'il venait chercher du secours. En Alsace, le messager avait appris que le roi était à Luxembourg et, après s'être bien renseigné, il le trouva finalement et lui présenta la lettre du roi de Bohême, son frère. Le roi d'Alsace rompit le cachet de cire, lut la lettre et, découvrant l'infortune qui accablait son frère, s'exclama d'une voix si forte que tout le monde put l'entendre clairement : « Ah ! Fortune, tu es si perverse et si peu sûre ! Il est bien déçu celui qui te fait confiance et crois à ce que tu offres ! Il y a peu, ta roue m'a jeté du sommet au plus bas. Mais ce n'est pas encore assez et tu souhaites me détruire, toi qui veux,

1. Faut-il, à la suite de E. Roach (1982, p. 38), l'identifier à Ottokar, roi de Bohême, mort à la bataille de Dürnkrut (1278) où il combattait Rudolf de Habsbourg ? Ottokar de Brandenburg n'était en rien un Sarrasin.

monde, tu veulz ainsi desemparer de son royaume, se Dieux, par sa grace, n'y met prouchain remede ! » Lors tourne devers le duc Anthoine, en disant : « O tu, tres-nobles et tresvaillans homs, or me va de mal en piz ! Vostre haulte, noble et puissant chevalerie ne m'a pas tant seulement maté ne amenry de mon honneur, mais avec moy le plus preudomme et le plus vaillant roy qui feust en toute la langue tudesque et qui plus vaillaument a deffendu nostre foy catholique contre les ennemis de Dieu ! Or est ainsi que je ne le puis secourir devers ses ennemis. Ainsi sommes nous deux roys exilliéz par vostre prouesce, non pas par vous, mais par ma fole emprise, car Dieux si m'a pugny encore moins que je ne l'avoye desservy. » Et lors commence a mener une telle douleur que c'estoit une pitié a veoir.

Moult fut doulent le duc Anthoine quant il ot entendu les piteux regréz que le roy d'Ausay avoit **[91rb]** fais et lors lui dist : « Sire roy, dictes moy pourquoy vous menéz si grant doulour. » « Sire, dist le roy, par Dieu, il y a bien cause. Or vous plaise a regarder en ceste lettre et vous verréz la douleur et le meschief où mon frere est, auquel je ne puis aidier ne conforter, car vous avéz confondue ma puissance. » Lors prist le duc la lettre et la lisy de chief en chief, et voit la misere ou le roy Selodus de Craquo tenoit le roy Fedric de Behaigne en Prange sa cité ou ilz n'ont, si comme dit la teneur de la lettre, pas pour vivre pour plus de trois a quatre mois. Quant le duc Anthoine sçot le meschief que les Sarrasins font au roy, si en ot grant pitié et jure en son cuer que pas ne demourra en ce party, et que Sarrasins acheteront la peine que ilz font souffrir aux crestiens. Et lors dist au roy : « Sire roy, se je vous vouloye aidier a secourir vostre frere, y vouldriéz vous aler ? » Et quant le roy entent ceste parole, si se gecte a genoulx en disant : « Sire, se vous me vouliéz faire ceste grace, je vous jure ma foy que je feroye **[91va]** Regnault, vostre

si la grâce de Dieu n'y remédie rapidement, dépouiller de son royaume mon frère, l'un des rois les plus droits, les plus sages et les plus courageux du monde ! » Il se tourne alors vers le duc Antoine en lui disant : « Ô toi ! homme si magnanime et si valeureux, tout va de mal en pis pour moi. Vos braves et remarquables prouesses n'ont pas eu pour seule conséquence de me soumettre et de miner ma réputation, elles ont entraîné dans ma propre déconfiture le roi le plus sage et le plus courageux de tous les pays de langue germanique et le plus intrépide défenseur de notre foi catholique face aux ennemis de Dieu. C'est ainsi : je suis maintenant incapable de lui venir en aide contre ses adversaires. Et nous voilà deux souverains que vos exploits ont anéantis. Ce n'est certes pas votre faute, mais celle de mon projet insensé, d'ailleurs la sanction de Dieu est minime par rapport à ce que j'avais mérité. » Il exprime alors une telle souffrance qu'il était pitoyable à voir.
Très attristé par les amers regrets du roi d'Alsace, le duc Antoine lui dit :
— Sire, mais pourquoi une telle souffrance ?
— Mon Dieu, monseigneur, elle est bien justifiée ! S'il vous plaît, regardez cette lettre, vous y lirez la peine et le malheur dans lesquels mon frère est plongé. Et comme vous avez réduit ma puissance à néant, je ne peux ni l'aider ni l'épauler.
Le duc prend la lettre, la lit du début à la fin et constate la détresse dans laquelle le roi Sélodus de Cracovie maintient Prague, la cité du roi Frédéric de Bohême où, selon la lettre, les assiégés n'ont pas assez de vivres pour tenir plus de trois ou quatre mois. Les tourments que les Sarrasins imposent au roi de Prague inspirent une sincère compassion au duc Antoine et il jure en lui-même qu'il ne restera pas les bras croisés et que les Sarrasins payeront cher les supplices qu'ils infligent aux chrétiens. Il s'adresse alors au roi d'Alsace : « Majesté, voudriez-vous m'accompagner si je décidais de porter secours à votre frère ? » A ces mots, le roi se jette à genoux en lui répondant :
— Monseigneur, je vous le jure sur mon honneur : si vous me faisiez cette faveur, je couronnerais votre frère

frere, roy de Behaigne aprés le decéz de mon frere, le roy, qui est ainsnéz de moy bien prez de .xx. ans. Car sachiéz que mon frere n'a plus de hoirs que une bele fille, qui a nom Aiglentine, qui a environ .xv. ans et celle donray je, s'il vous plaist, a Regnault, vostre frere. » « Par foy, dist le duc, et je l'accorde. Or vous en aléz en Ausaiz et faictes vostre mandement. Et soiéz cy dedens trois sepmaines et vous logiéz la en ces préz en voz tentes qui encores y sont tendues. Et entretant je manderay ma gent qui sont en la guerre avecques un mien chevalier en la Leffre ou on lui avoit fait tort. » Et le roy lui respond : « Sire duc, cellui le vous merisse qui souffry la mort en la croix pour nous rachater de l'infernal servage. » Puis prent congié du duc et de la duchesse et de Regnault et de toute la baronnie, et monte a cheval et s'en va errant avec sa mesgnie, tant comme il puet, vers son paÿs d'Ausaiz, doulens de sa perte et joyeulx du secours que le **[91vb]** duc Anthoine lui a promis faire pour secourir le roy Fedric, son frere.

La vraye histoire nous tesmoingne que tant chevaucha le roy qu'il vint en son paÿs d'Ausaiz ou il fu moult bienviengniéz de sa baronnie. Et ala tantost veoir Melide, sa fille, qui n'avoit pas encores deux ans accomplis, et puis repaira vers ses barons et leur a dit tout son affaire, et comment il lui failloit aler secourre son frere et comment le duc Anthoine et Regnault, son frere, l'yront aidier atoute leur puissance. « Par foy, sire, dirent les barons, dont ne puet il que la besoingne ne se porte bien, car encontre leur effort ne peuent payens contrester. Or vous delivréz de faire vostre mandement, car nous yrons tous avec vous. » Lors fait le roy son ost semondre et mande par tout ses amis et alliéz. Et en pou de temps assembla bien de .vi. a .vii. mil hommes. Et se part de son paÿs et y laissa bon gouverneur. Puis **[92ra]** erra tant que, au chief de trois sepmaines, il se loga devant Lucembourc en la praierie, es tentes qu'il y avoit laissiees. Et les gens au duc Anthoine estoient

Renaud roi de Bohême dès la mort de mon frère, le roi actuel, mon aîné de vingt ans. Apprenez, en effet, que mon frère n'a d'autre héritier qu'une belle jeune fille, nommée Eglantine, âgée de quinze ans environ. Si vous le désirez, je la donnerai en mariage à votre frère, Renaud.

— Eh bien ! j'accepte, fait le duc. Partez immédiatement pour l'Alsace et levez des troupes, revenez dans trois semaines et installez-vous de nouveau dans vos tentes, elles sont toujours là, sur ces prairies. Pendant ce temps, j'aurai regroupé ici mes hommes qui combattent actuellement en Brabant, sous le commandement de l'un de mes chevaliers à qui on a fait du tort.

Et le roi lui répond :

— Seigneur duc, que celui qui endura les souffrances de la mort sur la croix pour nous sauver de la servitude de l'enfer vous récompense.

Il prend alors congé du duc, de la duchesse et de Renaud ainsi que de tous les barons, se met en selle et part, avec sa suite, aussi vite qu'il peut vers son royaume d'Alsace, malheureux de sa défaite mais heureux du secours promis par le duc Antoine à son frère, Frédéric.

L'histoire authentique en témoigne, le roi galopa jusqu'en Alsace où ses barons lui réservèrent un accueil chaleureux. Il se précipita immédiatement auprès de sa fille Mélide – elle n'avait pas encore tout à fait deux ans –, puis retourna auprès de ses barons à qui il expliqua toute l'affaire, leur annonçant qu'il devait voler au secours de son frère et que le duc Antoine avec Renaud, son propre frère, allait venir l'aider à la tête de toutes leurs forces. « Alors, monseigneur, l'expédition ne pourra que se dérouler parfaitement, dirent les barons. Car les païens ne sauraient résister à leur fougue. Donnez immédiatement l'ordre de mobilisation et nous partirons tous avec vous ! » Le roi convoqua son armée et, de toutes parts, fit venir ses amis et ses alliés. En un rien de temps, il avait réussi à rassembler au moins six à sept mille hommes. Il quitta alors son pays qu'il confia à un gouverneur avisé. Au bout de trois semaines de marche, revenu à Luxembourg, il pouvait s'installer dans les tentes qu'il avait laissées sur la prairie. Les

revenus qui furent en nombre cinq mille bacinéz et mil et cinq cens, que arbalestriers, qu'archiers, sans ceulx de la duchie qui furent bien .ii. mille. Mais Anthoine n'en voult mener que mille et le remenant laissa pour garder le paÿs, et le recommanda, et la duchesse aussi, a un baron de Poictou nommé le seigneur d'Argenton.

En ceste partie dit l'ystoire que, quant le duc Anthoine prist congié de la duchesse qu'elle fut moult courrouciee. Mais elle n'en ose monstrer semblant, mais lui prie de revenir le plus tost que il pourra, et il lui dist que si fera il. Et lui dist : « Duchesse, pensèz de vous et de vostre fruit. Et, se Dieux donne, par sa grace, que ce soit un filz, si le faictes baptisier et vueil qu'il soit nomméz Bertran. » Et la dame respond : « Monseigneur, a vostre plaisir. » **[92rb]** Atant s'entrebaisent et s'en party le duc et vint a ses gens et fait sonner ses trompettes. Ly ost se desloge et se met a chemin. La peussiéz oïr grant effroy ! L'avant garde chevauche a exploit laquelle conduisoit le roy d'Ausay et Regnault de Lusignen, montéz sur un hault destrier lyart, arméz de toutes pieces, excepté le bacinet, qui tenoit un gros baston ou poing et ordonnoit ses gens moult a droit, et bien sembloit prince de hault cuer et de haulte emprise. Et aprés l'avant garde venoit le sommage et la grosse bataille, et puis l'arriere garde que le duc Anthoine faisoit, car on lui avoit bien dit que en cellui paÿs avoit foison de robeurs. Mais le duc leur manda de fort en fort que se ilz estoient si hardy de prendre rien sur lui ne sur ses gens, qu'il en feroit tele justice que les autres s'en chastieroient. En ce party passa toute la Leffe que mal soit cellui qui y feust si hardiz de mesprendre sur l'ost qui

hommes du duc Antoine étaient rentrés du Brabant : cinq mille bassinets* et mille cinq cents arbalétriers et archers, sans compter les troupes du duché, estimées à deux mille. Mais Antoine ne voulut en emmener que mille, confiant aux autres la garde du pays qu'il laissa, ainsi que la duchesse, son épouse, sous la protection d'un baron poitevin, le seigneur d'Argenton[1].

Quand le duc Antoine vint prendre congé de la duchesse, lit-on dans cet épisode, elle fut fort contrariée. Mais elle n'osa rien en laisser paraître, au contraire, elle le pria de revenir le plus rapidement possible. Il le lui promit, ajoutant :

— Duchesse, prenez bien soin de vous et du fruit que portent vos entrailles[2]. Si Dieu nous fait la grâce de nous donner un fils, faites-le baptiser et donnez-lui le prénom de Bertrand, j'y tiens.

Elle lui répondit :

— Il sera fait selon vos désirs, monseigneur.

Ils s'embrassent et le duc la quitte pour rejoindre ses hommes et fait sonner ses trompettes. L'armée lève le camp et se met en marche. Vous auriez pu entendre le bruit assourdissant des armes ! L'avant-garde chevauche majestueusement sous les ordres du roi d'Alsace et de Renaud de Lusignan qui montait un grand destrier* de robe grise, armé de pied en cap, excepté de son bassinet*. Son bâton de commandement à la main et conduisant parfaitement ses hommes, il avait incontestablement l'air d'un prince au cœur vaillant et promis à une glorieuse destinée. L'avant-garde était suivie des bêtes de somme et du gros de l'armée qui, lui-même, précédait l'arrière-garde placée sous le commandement du duc Antoine, amplement prévenu que cette région était infestée de voleurs ; toutefois, il avait fait savoir dans chaque forteresse que, s'ils osaient voler quoi que ce soit, à lui ou à ses hommes, il leur infligerait une punition exemplaire. On traversa ainsi tout le Brabant et malheur à celui qui aurait eu l'audace

1. Un Geoffroy d'Argenton est connu pour son appui aux Anglais de Perceval de Cologne et de Cresewell. 2. Cf. *Gen.*, XXX, 2 ; *Deut.*, XXVIII (entre autres) ; *Luc*, I, 42.

vaulzist une maille. Une nuytie loga l'ost devant Aes et lui firent les bourgois de **[92va]** moult riches presens, dont Anthoine les mercia moult et leur offry son service, se mestier en avoient. Et le lendemain, aprés la messe, se desloga l'ost et errerent tant qu'ilz se logierent sur le Rin qui est une grosse riviere merveilleusement. Et firent ceulx de Couloigne grant dangier de laissier passer parmy la cité, au pont.

Anthoine fu moult doulens quant il sçot que ceulx de Couloigne faisoient dangier de lui et son ost laissier passer parmy la cité. Lors leur manda moult fierement comment il s'en aloit pour lever le siege du roy de Craquo qui avoit assegié le roy de Bahaigne a .lx^{m}. Sarrasins en sa cité de Prange, et que ilz lui mandassent se ilz estoient de la partie des Sarrasins, et il auroit sur ce adviz. Et aussi que, malgré leurs dens, il trouveroit bien passage, mais non pas si brief que par leur ville, et que, se ilz se destourboient d'une journee, il savoit bien la maniere comment il en feroit retour de quatre. Quand ceulx de Couloingne oÿrent ce man-**[92vb]**-dement et ilz furent bien informéz de la fierté et de la puissance des deux freres, si orent grant doubte et envoierent par devers le duc Anthoine quatre des plus notables bourgois de la cité, qui moult humblement lui firent la reverence et furent moult esbahiz de sa fiere contenance, non pourtant lui dirent : « Tresnoble et puissant sire, les bourgois de la cité de Couloigne nous ont envoiéz par devers vous et sachiéz que ilz vous lerront passer parmy la cité paisiblement, par si que ilz soient seurs que vous ne leur laisseréz porter dommage, de vous ne de voz gens. » « Par foy, dist Anthoine, se j'eusse eu voulenté de leur porter contraire, je leur eusse fait savoir. Et aussi je n'ay pas cause de le faire, car je ne sçay pas que ilz m'aient riens meffait ne aux miens, combien que ilz m'y font penser quant ilz se deffient de moy qui oncques riens ne leur meffiz. Aléz, si leur dictes que, se

de dérober un sou à l'armée ! Une nuit, alors que les troupes bivouaquaient sous Aix-la-Chapelle, les bourgeois vinrent offrir à Antoine des cadeaux de grand prix. Il les remercia chaleureusement et leur fit l'offre de ses services en cas de besoin. Le lendemain, après la messe, l'armée leva le camp et progressa si bien que le cantonnement put être établi au bord du Rhin, un fleuve considérable. Mais les habitants de Cologne laissèrent planer de lourdes menaces s'ils empruntaient le pont, pour passer à travers la cité.

Antoine fut indigné d'apprendre que les habitants de Cologne risquaient de se montrer dangereux au moment où il allait traverser la ville avec son armée. Il leur fit très fraîchement savoir qu'il se dirigeait vers Prague pour libérer la ville du roi de Bohême, assiégée par le roi de Cracovie et soixante mille Sarrasins, leur demandant de lui dire s'ils étaient alliés aux Sarrasins et, dans ce cas, il aurait à prendre les décisions qui s'imposaient. Qu'ils le veuillent ou non, ajoutait-il, il trouverait bien un passage, moins rapide toutefois qu'en traversant leur ville, mais, de toute façon, lui et son armée pouvaient bien s'écarter de leur chemin une journée, car il savait parfaitement comment en regagner quatre par la suite. Ces injonctions et les renseignements qu'on leur donna sur la redoutable résolution et la puissance des deux frères plongèrent les habitants de Cologne dans l'anxiété. Ils envoyèrent auprès du duc Antoine quatre des bourgeois les plus connus de la ville, qui le saluèrent avec déférence, médusés cependant par son allure redoutable. Ils réussirent toutefois à lui déclarer :

— Très noble et puissant seigneur, les bourgeois de la cité de Cologne nous ont envoyés vers vous pour vous faire savoir qu'ils vous laisseront traverser la cité paisiblement à condition d'être sûrs que ni vous ni vos hommes ne leur occasionnerez de dégâts.

— Franchement, si j'avais voulu leur être hostile, je les en aurais informés, rétorqua Antoine. D'ailleurs je n'ai aucune raison de le faire puisque, autant que je sache, ils n'ont causé aucun mal, ni à moi ni aux miens, même si leur défiance à mon égard m'a conduit à les soupçonner, moi qui ne me suis jamais montré hostile envers

ilz ne se sentent de viéz temps meffait devers moy ou devers les ducs, mes predecesseurs, dont ilz **[93ra]** n'ayent eu accord, qu'ilz me laissent passer seurement, se non qu'ilz le me facent savoir. » Quant ceulx entendirent la parole, si prennent congié et noncierent aux bourgois le mandement du duc. Et ceulx mirent leur conseil ensemble. Et, par les anciens, trouverent qu'ilz ne avoient oncques eu discort, aux ducs de Lucembourc ne a leurs complices, et que, puisqu'il estoit si vaillans homs et si veritables, qu'ilz le lerroient passer. Et lui remanderent ces paroles, et avec ce lui envoierent moult de beaulx presens tant d'avoine comme de pain, de grant foison vins, de chars, de vollaille et foison de groz saumons. Quant le duc Anthoine ouy la response et vit les grans presens, si les mercia moult. Et leur dist qu'il estoit moult joyant quant ceulx de la bonne ville vouloient estre ses amis, et que ilz sceussent bien, se ilz avoient besoing de lui, il seroit leur amy atout son pouoir. Et ceulx l'en mercierent. Et fit le duc donner a ceulx qui avoient **[93rb]** amenéz les presens moult de riches dons, autant ou plus que les presens qu'ilz avoient amenéz valoient, car il ne vouloit pas que ceulx de la ville pensassent qu'il voulzist rien du leur. Si lui tournerent a grant vaillance. Et ainsi demoura ceste nuitiee.

En ceste partie dit l'ystoire que celle nuitie sejourna l'ost devant Couloigne et fu moult bien rafreschy des biens de la ville, car le duc les fist despartir tant que chascun en ot largement. Et le lendemain, par matin, le duc entra en la ville, a deux cens homes d'armes. Et fist crier, sur la hart, que nul ne feust si hardiz qui prensist en la cité rien sans paier. Et lors passa l'avant garde en moult belle ordonnance et dirent bien ceulx de la cité que oncques mais n'avoient veu gens d'armes en plus belle ordonnance. Et aprés passa le sommage et se logerent par dela la riviere, tout au long de l'eaue, et fu bien

eux. Allez, et dites-leur bien ceci : pour peu qu'ils ne se sentent redevables d'aucune faute passée, que ce soit à mon égard ou à celui des ducs, mes prédécesseurs, avec qui ils n'auraient pu s'entendre, alors qu'ils me laissent traverser en toute sécurité. Dans le cas contraire, qu'ils me préviennent.

À la suite de cette déclaration, ils prirent congé tous les quatre et retournèrent auprès des bourgeois de Cologne pour leur transmettre la demande du duc. Ils réunirent l'ensemble des membres de leur conseil et, grâce aux plus anciens, établirent qu'ils n'avaient jamais eu querelle, ni avec les ducs de Luxembourg ni avec leurs apparentés ; en conséquence, et vu qu'Antoine était si valeureux et si sincère, ils le laisseraient passer. Ils allèrent lui rapporter cette décision non sans la compléter de biens très importants : de l'avoine et du pain en abondance, beaucoup de vin, de la viande et de la volaille à foison et quantité de gros saumons. Le duc Antoine écouta leur réponse, vit leurs nombreux cadeaux, alors il les remercia sincèrement et leur fit part de son plaisir d'apprendre que les gens de la bonne ville de Cologne voulaient devenir ses amis. Ils devaient savoir, ajouta-t-il, qu'il serait le leur à son tour, avec toutes ses forces, si jamais ils avaient besoin de lui. Ils lui surent gré de ces paroles. Le duc leur fit alors des dons considérables, autant ou même plus que ceux qu'ils lui avaient apportés, car il ne voulait pas laisser croire aux gens de la cité qu'il convoitait leurs biens. Les bourgeois jugèrent sa conduite extrêmement estimable. Et il passa ainsi les heures de la nuit.

Cet épisode de l'histoire rapporte que l'armée campa devant Cologne cette nuit-là, abondamment approvisionnée par les biens offerts par la ville et que le duc avait fait généreusement distribuer de sorte que chaque homme en avait reçu largement sa part. Le lendemain, tôt le matin, le duc entra dans Cologne, escorté de deux cents hommes d'armes. Il fit proclamer que nul n'ait l'audace d'y prendre quoi que ce soit sans payer, sinon c'était la corde ! Alors, devant l'avant-garde qui passait dans un impeccable ordre de marche, les gens de la ville affirmèrent avec force qu'ils n'avaient jamais vu des

heure de vespres avant que le sommage feust passéz. Celle nuit loga le duc en **[93va]** la cité, o lui les haulx barons de l'arriere garde, ou on lui fist grant honneur. Et donna a soupper aux dames de la ville et aux bourgois et a pluseurs gentilz hommes, chevaliers et escuiers qui demouroient en la cité. Et aprés soupper commença la feste grant. Et au partir, sachiéz qu'il n'y ot dame ne damoiselle a qui le duc ne feist presenter bel joyel, selon ce qu'il lui sembloit que la personne le vaulzist, et aussi fist il a aucuns des bourgois et especialement a tous les gentilz hommes, et acquist tellement l'amour d'eulx que ilz voulzissent bien que il feust leurs sires.

Le landemain, par matin, passa la grosse bataille et puis passa l'arriere garde en belle ordonnance, et se logierent oultre le Rin. Et prist le duc congié de ceulx de la ville et moult les mercie de l'onneur que ilz lui ont faicte. Et ceulx lui respondent tous d'une voix : « Noble duc, la cité et nous, sommes du tout en vostre commandement plus que a seigneur marchissant que nous ayons, et ne ne nous espargniéz de chose que nous puissions faire, **[93vb]** car nous en sommes tous prests, et ore et autresfoiz. » Et le duc les mercie moult humblement et se part d'eulx et s'en vint a sa tente. Le lendemain par matin, ainsi que le duc yssoit de sa messe et qu'il faisoit tromper pour deslogier et que l'avant garde s'estoit mise au chemin et le sommage, estes vous venus quatre chevaliers de la cité, armés et montéz comme saint George, excepté du bacinet, qui descendent devant le logeiz au duc. Et .cccc. hommes d'armes les suivoient et cent arbalestriers. Les chevaliers saluerent le duc et puis dirent : « Tresnoble et puissant duc, la noble et bonne cité de Couloingne se recommande en vostre bonne grace. Et, chier sire, pour le grant honneur et la grant noblesce qu'ilz ont veue en vous, ilz desirent a estre

troupes en si belle ordonnance. Ensuite vinrent les bêtes de somme qu'on installa au-delà du fleuve, au bord de l'eau ; à vêpres*, toutes les bêtes n'étaient pas encore passées. Les grands seigneurs de l'arrière-garde logèrent cette nuit dans Cologne, le duc également, qui fut accueilli avec les honneurs dus à son rang. Il offrit à dîner aux dames de la ville, à tous ceux qui habitaient le bourg et à un grand nombre de gentilshommes, de chevaliers et d'écuyers de la cité. Une grande fête suivit le repas. Au moment de se séparer, le duc offrit un beau joyau, sachez-le, à chaque dame, à chaque demoiselle, selon le mérite qu'elle avait à ses yeux, faisant de même à quelques-uns des habitants du bourg, particulièrement à tous ceux qui étaient gentilshommes. Ils se prirent pour lui d'une telle affection qu'ils auraient bien voulu l'avoir pour seigneur. Le gros de l'armée traversa la ville le lendemain matin, suivi de l'arrière-garde en belle ordonnance. Le camp fut installé de l'autre côté du Rhin. Le duc prit alors congé des gens de Cologne en les remerciant infiniment pour leur accueil obligeant. Leur réponse fut unanime : « Noble duc, nous préférons nous placer, nous et notre ville, sous votre protection plutôt que sous celle de quelque seigneur du voisinage. Et n'hésitez pas à nous solliciter en votre faveur, nous sommes prêts à agir, maintenant et plus tard. » Le duc les quitta après les avoir obligeamment remerciés et retourna à sa tente. Le lendemain, de bon matin, il sortait de l'église alors que les trompettes du départ sonnaient et que l'avant-garde s'était mise en route avec les bêtes de somme quand il vit, venant de la cité, quatre chevaliers magnifiquement armés et, tels saint Georges[1], montés sur des chevaux splendides ; seul leur manquait le bassinet*. Ils mirent pied à terre devant la tente ducale. À leur suite venaient quatre cents hommes d'armes et cent arbalétriers. Les chevaliers vinrent alors saluer le duc :

— La bonne ville de Cologne se recommande à votre bienveillance, noble et puissant duc. Et, cher seigneur,

1. Di Stefano, 782 a ; Hassell G 34 et Bidler, p. 202 : *armé comme saint George.*

voz bons amis et que vous les ayéz pour recommandéz. Et vous envoient quatre cens hommes d'armes et cent arbalestriers d'estoffe, paiéz pour .viii. mois, pour aller avecques vous tout partout ou il vous plaira. » **[94ra]** « Par mon chief, dist le duc, grans mercis, beaulx seigneurs, et vous soiéz les tresbienvenuz ! Ceste courtoisie ne fait pas a reffuser et saichiéz que je ne l'oublieray pas en temps et en lieu. » « Sire, dist ly uns des chevaliers, il n'y a nul d'entre nous .iiii. qui ne sache tous les chemins de cy en Prusse et en Esclavonnie et en Craquo. Se mestier est, nous vous y guiderons bien et seurement par tous les destrois, passaiges et rivieres. » A ce respondy le duc : « Beaulx seigneurs, cecy n'empire pas nostre affaire et je n'y renonce pas quant il sera temps. » Atant les fait mettre en ordonnance et les retint de sa banniere. Atant se desloge l'avant garde et la grosse bataille et l'arriere garde, et ont tant erré par leurs journees que ilz sont venuz en Bavieres. Et estoit le duc Ostes de Baviere a une grosse cité appellee Mirnuc, atout grant gent, car il se doubtoit forment du roy Solodus de Craquo qui estoit au siege devant Prange ou il tenoit le roy Fedric de Behaigne **[94rb]** en grant misere, car il avoit bien avec luy .iiii. mil Sarrasins en sa compaignie. Et se doubtoit le duc Ostes que, se le roy de Craquo avoit sublimé a lui le roy Fedric, qu'il ne lui venist courir sus. Et pour tant il avoit assemblé son conseil, assavoir mon qu'il en pourroit faire.

Atant estes vous venu un ancien escuier qui estoit au duc Oste : « Monseigneur, par l'ame de moy, je vieng de devers les marches de Mellumge, mais il s'avale pour venir icy les plus belles gens d'armes que oncques mais

votre éminente dignité et votre grande noblesse d'âme convainquent ses habitants d'être vos sincères amis et protégés. Ils vous envoient donc quatre cents hommes d'armes et cent arbalétriers d'élite[1], payés pour huit mois. Ils vous accompagneront selon votre bon plaisir.

— Sur ma tête, mille mercis, beaux seigneurs, répondit le duc. Soyez donc les bienvenus ! Votre geste généreux n'est pas de refus ! Sachez-le, je m'en souviendrai en temps et lieu.

— Monseigneur, fit l'un des chevaliers, chacun de nous quatre connaît tous les chemins qui mènent d'ici en Prusse et jusqu'en Esclavonie[2] et à Cracovie. Si besoin est, nous vous guiderons en toute sécurité par tous les passages difficiles, les gués et rivières.

— Chers seigneurs, répondit le duc, voilà qui ne peut que me servir et je ne renonce pas à vous requérir en temps utile.

Il les fit se ranger en bon ordre et les plaça sous sa propre bannière*. L'avant-garde, le gros de l'armée et l'arrière-garde levèrent alors le camp. Ils avancèrent tant chaque jour qu'ils atteignirent rapidement la Bavière. Entouré d'une foule de guerriers, le duc Othon de Bavière se tenait dans la puissante cité de Munich. Il craignait fort le roi Sélodus de Cracovie qui assiégeait Prague et qui, à la tête de près de quatre mille Sarrasins, infligeait au roi Frédéric de Bohême un sort misérable. Le duc Othon redoutait qu'après avoir soumis le roi Frédéric, le roi de Cracovie ne vienne l'attaquer. Aussi avait-il réuni son conseil, soucieux de savoir ce qu'il pourrait faire.

Voici que s'avance un vénérable écuyer qui était au duc Othon :

— Monseigneur, sur mon âme, j'arrive des régions qui s'étendent au-delà de la frontière allemande. Il en vient

1. Pour *arbalestriers d'estoffe*, cf. *Mémoires* de Commynes : *cens hommes d'armes de tres bonne estoffe*. Ed. J. Blanchard, 2001, p. 123. Le glossaire dit : *qualité, matériau*, p. 690. 2. « Le pays des Esclavons (...) confondus souvent avec les Sarrasins », L.-F. Flutre, 1962, p. 234b. LS penche pour la Carinthie et la Slovénie : « entre le Danube et son affluent la Drave », p. 319.

je veisse, et ne scet on ou ilz veullent traire, fors tant qu'ilz tyrent le droit chemin pour venir icy. » « Par foy, dist le duc, je me donne merveille quelz gens ce sont. Se le roy d'Ausaiz n'eust esté l'autrier desconfit devant Lucembourc, je pensasse que ce feust il qui alast aidier le roy Fedric, son frere, contre les Sarrasins. Et par mon chief, se ce feust il, je alasse avecques lui pour le secourir. » « Monseigneur, dist l'escuier, c'est bon de **[94va]** envoier savoir quelz gens ce sont ne se ilz vous veullent se bien non. » « Damp escuier, dit le duc Oste, aler vous y convient, puisque vous les avéz veuz, car c'est droit. » Et cil respont : « Par ma foy, j'en suiz tout prest et a Dieu vous commant. » Il se part et a tant erré qu'il apperçoit l'ost ou fons d'une valee sur une riviere et perçoit les cuisines fumoier, courir chevaulx et courciers parmy la prayerie, les gentilz hommes par trouppeaulx, les uns saillent, les aucuns luttent, les autres gectent la pierre ou la barre de fer ou la lance ou la darde. Les aucuns espreuvent leurs braguemars ou leurs pieces ou leurs bacinéz, de trait, de ject, d'espees, et d'autres pluseurs fors essays. « Par mon chief, dist l'escuier, vecy bonne contenance de gens d'armes, ilz ne sont pas apprentiz de leur mestier. Telz gens font fort a ressoingnier et a doubter. » Lors regarde a dextre, sur une petite montaigne et voit le guet ou il ot bien .v^{c}. hommes d'armes et voit les coureurs descouvrir tout autour de l'ost. **[94vb]** « Par foy, dist l'escuier, qui moult avoit veu en son temps, ce sont tout adroit gens d'armes et de conqueste. » Lors entre en l'ost et demande le logeis de cellui qui a le gouvernement de l'ost, et tantost y fu menéz. Quant il vint devant Anthoine, si fu moult

les plus admirables combattants que j'aie jamais vus. On ignore leur destination précise, la seule certitude est qu'ils viennent tout droit dans notre direction.
— Vraiment, dit le duc, je suis très étonné. Qui sont donc ces hommes ? Si le roi d'Alsace n'avait pas été mis en déroute, il y a quelque temps, devant Luxembourg, j'aurais pensé à lui, volant au secours du roi Frédéric, son frère, contre les Sarrasins. Et, sur ma tête, dans ce cas, je serais allé avec lui soutenir le roi Frédéric !
— Monseigneur, dit l'écuyer, il serait sage d'envoyer quelqu'un pour apprendre qui sont ces hommes et s'ils vous veulent du bien ou non.
— Noble gentilhomme, il est juste que vous y alliez puisque c'est vous qui les avez vus, dit le duc Othon.
— Je suis prêt à partir. Dieu vous garde !
Il part et, rapidement, découvre l'armée cantonnée au fond d'une vallée, le long d'une rivière. Il aperçoit distinctement la fumée des cuisines, il voit chevaux et coursiers courir sur la prairie et de véritables attroupements de gentilshommes, les uns s'exerçant au saut, les autres à la lutte, d'autres encore au lancer de pierres, de barres de fer, de lances ou de javelots. Avec diverses armes de trait, leurs épées et d'autres moyens bien éprouvants, quelques-uns vérifient la solidité de leurs braquemarts*, celle des différentes pièces de leur équipement ou de leurs bassinets*. « Sur ma tête, dit le gentilhomme, à ce que je vois, ces hommes se conduisent en combattants aguerris, ils ne découvrent pas le métier des armes. Voilà des gens dangereux et redoutables ! » Tournant son regard à droite, il voit les guetteurs, sur une petite montagne, ils étaient bien cinq cents hommes en armes ; il aperçoit également les éclaireurs en reconnaissance autour du camp. « Vraiment, dit l'écuyer, qui en avait beaucoup vu dans sa vie, ce sont là de beaux[1] combattants et prêts à de belles conquêtes. » Il entre alors dans le camp et demande où se trouve la tente du commandant de cette armée. On l'y conduit

1. *Adroit* est pris dans le sens de « bien faits », « beaux » comme dans les expressions *corps moult adroit, bien taillés* ; *de menbres adroits, mains blanches, adroitez.*

esbahiz de sa façon et de sa fierté, non pourtant le salua moult courtoisement et puis lui dist : « Mon seigneur, le duc Oste de Baviere, si m'envoye par devers vous savoir mon que vous queréz en son paÿs et se vous lui vouléz se bien non, et aussi qui vous estes qui menéz si noble compaignie comme je voy cy assemblee, car il scet bien que vous n'aléz mie a tel route que vous n'aiéz grant affaire. » « Amis, dist Anthoine, dictes a vostre seigneur que nous ne voulons que bien a lui et a son paÿs, et lui pourréz dire que c'est le roy d'Ausaiz et Anthoine, duc de Lucembourc, et Regnault, son frere, et pluseurs autres barons, nobles chevaliers et escuiers, qui en alons secourre **[95ra]** le roy Fedric de Bahaigne des Sarrasins. » « Sire, dist l'escuier, Dieu vous doint faire bon voyage par sa saincte grace ! Et a Dieu vous command, je le voiz dire a mon seigneur. » « Aléz a la garde de Dieu », dist Anthoine. L'escuier se part et vint en la cité et recorda au duc tout ce que vous avéz ouy, et la façon et le gouvernement de l'ost. Et dist : « Sire, certainement, ce sont les gens que je veisse oncques qui plus font a prisier et a doubter. » « Par mon chief, dist le duc, il muet ces deux freres de grant honneur et de grant vaillance de venir de si loingtain paÿs querir adventures et secourir le roy Fedric des ennemis de Jhesucrist. Et je prommet a Jhesucrist que ce ne sera pas sans moy, car il me sera tourné a grant hontaige se je n'y aloye, posé encore qu'il est mon cousin et que ma terre marchist si prez de son[1] royaume, et que les estrangiers le viennent secourir de si longtaine marche. » Et pour lors avoit fait ly ducs Ostes son mande-

1. mon, *corr. d'ap. A* 80r.

sur-le-champ et il arrive devant Antoine. Bien que son air martial et farouche lui fasse forte impression, il le salue avec une extrême déférence et lui dit :
— Monseigneur, le duc Othon de Bavière m'adresse à vous car il souhaite savoir ce que vous venez faire dans son duché, si vos intentions sont bienveillantes ou non et qui vous êtes, vous qui venez à la tête d'aussi belles unités que celles que je vois assemblées ici. Il sait bien, en effet, que vous ne vous déplacez pas avec de telles troupes sans avoir d'importantes affaires à régler.
— Mon ami, répond Antoine, allez dire à votre seigneur que nous ne sommes animés que de bonnes intentions à son égard et à celui de son pays. Apprenez-lui qui nous sommes : le roi d'Alsace, Antoine, duc de Luxembourg, et Renaud, son frère, escortés de plusieurs barons, de nobles chevaliers et d'écuyers. Nous nous portons au secours du roi Frédéric de Bohême contre les Sarrasins.
— Monseigneur, reprit l'écuyer, Dieu vous accorde sa sainte grâce, qu'elle vous permette de faire un bon voyage. Je vous recommande à lui et vais informer mon maître.
— Allez, Dieu vous garde !
L'écuyer le quitte, retourne à Munich et raconte au duc ce que vous venez d'entendre, notamment le brillant comportement de l'armée et la qualité de son commandement. Il ajoute :
— Assurément, monseigneur, ce sont les hommes les plus estimables et les plus redoutables que j'aie jamais vus.
— Sur ma tête, répond le duc, d'honorables sentiments et un grand courage animent ces deux frères pour qu'ils viennent de si loin chercher aventure et secourir le roi Frédéric contre les ennemis de Jésus-Christ. Et, j'en fais la promesse à Jésus-Christ, ils n'iront pas sans moi ! Quelle honte si je ne les accompagne pas alors que le roi est mon cousin, que ma terre touche son royaume et que des étrangers viennent de si loin lui porter assistance !

ment et avoit **[95rb]** bien de trois a quatre mille combatans. Que vous feroye je long compte ? L'ost se deloga et passa par devant Murnuc et lors le duc Oste yssy a bel compaignie de chevaliers et d'escuiers et s'en vint presenter au roy et a Anthoine, lui et ses gens. Anthoine le receupt liement et le conjoÿ moult vaillaument. Et ainsi chevaucha l'ost ensemble bien six jours. Et cy se taist l'ystoire d'eulx et parle du roy Fedric et ses gens et du siege.

En ceste partie dit l'ystoire que la puissance du roy Solodus de Craquo fu moult grande et n'osoit pas bonnement a plain le roy Fedric yssir. Non pourquant fist il mainte saillie sur les Sarrasins ou il les greva moult. Et y ot mainte grosse escarmouche et presque tous les jours estoit la meslee a la barriere. Et avoit en la cité cent bacinéz de Hongres qui durement estoient bons chevaucheurs, et yssoient moult souvent et estourmissoient l'ost et portoient grant dommage. Or advint, une journee, que Sarrasins vindrent **[95va]** escarmouchier par un matin. Et ceulx de la ville avalerent le pont et ouvrirent portes et barrieres et yssi le roy tous arméz a belle compaignie. Et firent grant occision de payens et les rebouterent jusques aux loges. Le roy de Craquo estoit arméz et montéz sur un fort destrier, sa banniere au vent, acompaignié bien de .xv. mille Sarrasins et s'en vint vers la bataille. La ot maint coup pris et donné, et par force convint Bahaignoiz reculer jusques aux barrieres. La ot grant mortalité de l'un costé et de l'autre, car le roy Fedric resbaudissoit moult ses gens. Et apperceut le roy Solodus qui faisoit grant dommage de ses gens, lors broche le cheval des esperons et estraint l'espee ou poing et va ferir le roy sarrasin sur le heaume par telle vertu qu'il l'embrunche sur le col du destrier, et par pou qu'il ne versa par terre, car il perdy tous les deux estriers, mais ses gens s'en apperceurent et le redrece-**[95vb]**-rent en estant. Et le roy Fedric fiert un payen par telle force que il l'abat mort par terre. Le roy

Le duc Othon, qui avait auparavant levé ses troupes, était entouré de trois à quatre mille combattants. Pourquoi en rajouter ? L'armée d'Antoine leva le camp et, lorsqu'elle passa sous Munich, le duc Othon sortit de la ville, accompagné d'une belle escorte de chevaliers et d'écuyers, et vint présenter ses troupes au roi et à Antoine. Celui-ci le reçut avec plaisir et lui réserva un accueil très cordial. Ils chevauchèrent ainsi ensemble six bonnes journées. Ici, le récit ne parle plus d'eux mais du roi Frédéric, de ses gens et du siège.
Il rapporte que, face aux puissantes forces du roi Sélodus de Cracovie, le roi Frédéric n'osait sortir avec toutes ses forces. Il mena cependant de nombreuses attaques ponctuelles et très meurtrières contre les Sarrasins. Plusieurs escarmouches très sérieuses se déroulèrent et, presque chaque jour, on se battait au corps à corps à la barrière*. Il y avait dans la ville cent bassinets* hongrois. Excellents cavaliers, ils participaient souvent aux sorties contre l'armée ennemie qu'ils attaquaient avec fureur, lui infligeant des pertes sévères. Un beau matin, les Sarrasins s'avancèrent pour harceler ceux de la cité. Les assiégés baissèrent le pont-levis, puis ouvrirent les portes et les barrières*. Le roi sortit, armé de pied en cap et solidement escorté. Ils firent un véritable massacre parmi les païens et les repoussèrent jusqu'à leurs quartiers. Bien armé et montant un puissant destrier*, le roi de Cracovie se dirigea alors, bannière* au vent, vers la bataille, avec quinze mille Sarrasins au moins. Au cours de l'accrochage, bien des coups furent portés, bien des coups furent reçus. Mais les Bohémiens furent contraints de reculer jusqu'aux barrières*. Les pertes en vies humaines furent importantes des deux côtés car le roi Frédéric ne cessait d'encourager ses troupes. Soudain, il aperçut le roi Sélodus et, voyant les terribles dommages qu'il infligeait à ses Bohémiens, il éperonna vigoureusement son cheval et, brandissant son épée, porta un tel coup sur le heaume* du roi sarrasin qu'il l'abattit sur l'encolure de son destrier* ; le roi Sélodus vida les deux étriers et il s'en fallut de peu qu'il ne tombât au sol, mais ses hommes s'en aperçurent et le remirent d'aplomb. Le roi Frédéric frappa alors un païen

de Craquo fu revenu a lui et tenoit une archigaye a un fer trenchant et large. Et voit le roy Fedric qui moult dommage ses gens. Il s'approuche de lui et escout l'archigaye et la laisse aler devers le roy Fedric, par telle vertu que il le perce de part en part. Et le roy, qui tost senty la destrece de la mort, ne se pot plus tenir sur le destrier, mais cheÿ a terre a la renverse, tout mort. Lors furent Bahaignons moult doulens, et rentrent en la cité et lievent le pont et ferment la porte. Lors commença grant la doulour parmy la ville. Et le roy de Craquo fait prendre le corps du roy Fedric tout mort et le fist ardoir devant la porte pour plus esbahir ceulx de la cité de Prange.

[96ra] *(Dessin : sous les murs de la cité, le roi brûle au milieu de flammes rouges.)*

Comment le roy Selodus fist ardoir le corps du roy Fedric de Bahaigne devant la porte de Prange.

Quant ceulx de la cité sceurent la mort de leur roy, si furent moult doulens et moult esbahiz et demainent moult grant douleur. Mais, par especial, sur tous eulx, la pucelle Aiglentine menoit tel dueil que c'estoit grant pitié a veoir. Et disoit en ses regréz : « Hee, vray Dieu ! Qui est ce qui me pouroit ores conforter quant je voy la mort de mon pere et la destruction de mon peuple et de moy, ne je **[96rb]** ne voy lieu dont secours me puist venir ? Car j'ai ouy dire que mon oncle le roy d'Ausay, ou je me fioye, a esté desconfiz devant Lucembourc. Vrais Dieux ! Or ne sçay je mais ou attendre, fors en vostre tressaincte benigne grace. Tresnoble et excellente Vierge, royne, mere du sauveur de tout le monde, veulliéz reconforter ceste povre orpheline et la veulliéz garder, par vostre saincte pitié et par vostre misericorde, de que ces faulx Sarrasins n'ayent ja puissance desur son corps. » Lors demaine la pucelle telle douleur que c'estoit grant pitié a veoir, et se deteurtoit et tiroit ses cheveulx que, de l'angoisse qu'elle sentoit, il n'a si dur cuer ou monde qui n'en eust eu pitié. Et ses dames et ses damoiselles la reconfortoient le plus bel qu'elles le savoient faire, mais en son dueil n'avoit point de fin. Et

avec une telle énergie qu'il le renversa mort par terre. Le roi de Cracovie revint à lui, dans sa main il tenait une archigaye*, tranchante et large. Voyant les pertes que le roi Frédéric infligeait à ses troupes, il s'approcha de lui et projeta si violemment l'archigaye* dans sa direction qu'il le transperça. Eprouvant les affres de la mort, le souverain ne put tenir en selle et, blessé à mort, tomba à la renverse sur le sol. Désespérés, les Bohémiens rentrèrent dans la cité, levèrent le pont-levis et fermèrent la porte. Alors une immense douleur se répandit dans la ville. Quant au roi de Cracovie, il fit ramasser le cadavre du roi Frédéric et le fit brûler devant la porte de Prague pour impressionner encore plus ses habitants.

Comment le roi Sélodus fit brûler le corps du roi Frédéric de Bohême devant la porte de Prague.

Quand ils apprirent la mort de leur souverain, les Pragois, bouleversés et comme frappés de stupeur, donnèrent libre cours à leur immense détresse. Mais c'est la jeune Églantine qui ressentait une douleur toute particulière, bien supérieure à celle de tous les autres. C'était pathétique ! Dans ses regrets et ses plaintes, elle disait : « Ah ! Dieu de vérité, qui pourra me consoler à cette heure où j'assiste à la mort de mon père, à la destruction de mon peuple et à mon anéantissement et où je suis incapable de savoir d'où pourrait venir le secours. Car, je l'ai entendu dire, mon oncle le roi d'Alsace en qui je plaçais toute ma confiance, a été vaincu devant Luxembourg. Vrai Dieu, je ne sais plus vers qui me tourner, si ce n'est vers vous et votre mansuétude, sainte et bienheureuse. Noble et bienfaisante Vierge, reine et mère du Sauveur, veuillez consoler la pauvre orpheline que je suis ! Que votre sainte pitié et votre miséricorde empêchent toujours les infidèles Sarrasins d'abuser de son corps. » Elle souffrait un tel calvaire que la pitié bouleversait ceux qui la voyaient, elle tordait et arrachait ses cheveux de douleur, même les cœurs les plus endurcis en auraient été bouleversés. Son affliction n'avait de

ceulx de la cité estoient tant esbahiz et desconfortéz, tant de la mort de leur roy comme de la doubte des Sarrasins, que ilz ne savoient que faire, d'eulx rendre **[96va]** sauve leurs vies, car le roy Selodus leur faisoit fort requerir et leur faisoit monstrer comment ilz ne se pouoient tenir et que, se il les prenoit par force, que ilz n'y auroient ja rançon fors d'estre tous ars en pouldre, dont la cité fu en grant balance de rendre. Mais il y ot de moult preudommes chevaliers qui moult avoient amé le roy et amoient la pucelle, sa fille, qui leur disoient : « Fausse gent, que vouléz vous faire ? Encore n'est pas revenu le messaige qui est aléz querre le secours au roy d'Ausaiz. Prenéz cuer en vous, car vous orréz par temps bonnes nouvelles ! » Quant ceulx les entendirent ainsi parler, si respondirent au conseil des Sarrasins que ilz ne se rendroient pas et qu'ilz estoient tous confortéz encontre leur puissance. Quant Selodus le sçot, si fu moult courrouciéz et jura ses dieux que tous seroient ars en pouldre. Mais « en pou d'eure Dieux labeure » et aussi « tel jure aucunes foiz de son marchié qui puis en laisse ». Non pourtant aussi fist Selodus ainsi comme vous orréz **[96vb]** cy avant en la vraye histoire.

Le roy Selodus fut moult courroucié de la response et fait escarmouchier souvent et assaillir la cité. Et les descuere et griefve quanqu'il puet[a], car il voit et apperçoit que ceulx de dedens se deffendent lentement. Et, se ne feust la doubte et crainte des nobles du païs qui la estoient, ilz se feussent rendus de fait. Or vous diray du duc Anthoine et de son frere Regnault et du roy d'Ausaiz et du duc Oste de Baviere, qui admenoient leur ost bien hastivement, car bien avoient ouy dire la misere ou ilz estoient en la cité, mais pas ne savoient la mort du roy Fedric. Un jeudy au soir, se vindrent logier sur une riviere environ a une grosse demie lieue de Prange, et cellui soir fu commandé a un chevalier du païs, qui estoit en leur compaignie, que il alast le lendemain noncier leur venue en la cité. Et cil monta tout au plus matin a cheval et s'adreça vers la ville. **[97ra]** Mais le roy

cesse malgré le précieux réconfort que lui apportaient ses dames et de ses demoiselles. Devant la mort de leur roi et la crainte des Sarrasins, les habitants de la ville, frappés de stupeur et d'épouvante, n'envisageaient qu'une issue : se rendre et avoir la vie sauve. En effet, le roi Sélodus leur montrait et leur faisait savoir qu'ils ne pouvaient plus résister et que, s'il prenait la ville de force, il ne leur accorderait qu'une rançon, celle d'être tous réduits en poudre par le feu. La cité était donc en péril de se rendre. Cependant, d'anciens grands amis du roi, des chevaliers pleins de sagesse et qui portaient une sincère affection à sa jeune enfant, leur répliquaient : « Perfides, que voulez-vous donc faire ? Le messager qui est allé solliciter le secours du roi d'Alsace n'est pas encore revenu ! Courage, car vous entendrez de bonnes nouvelles en temps voulu ! » Convaincus par ces admonestations, ils répondirent à la demande des Sarrasins qu'ils refusaient de se rendre et que tous étaient sereins : ils ne craignaient pas leurs forces. Instruit de leur réponse, Sélodus fut fou de rage et jura ses grands dieux qu'ils les brûleraient et les réduiraient tous en poudre. Mais on dit : « En peu d'heures, Dieu labeure » et « Qui jure un prix en rabat parfois ». Malgré tout, Sélodus mit son plan en action comme vous allez le lire ci-dessous, selon ce qu'en dit l'histoire authentique.

Leur réponse irrita vivement le roi Sélodus qui multiplia escarmouches et attaques contre la cité. Voyant la tiédeur de leur défense, il décourageait les assiégés et leur infligeait de sérieux revers, autant qu'il le pouvait. Si la crainte et la frayeur des nobles du pays ne les avaient pas retenus, les habitants se seraient effectivement rendus. Mais il est temps que je vous parle du duc Antoine, de son frère Renaud, ainsi que du roi d'Alsace et du duc Othon de Bavière, qui se hâtaient à la tête de leur armée car, s'ils ignoraient la mort du roi Frédéric, ils étaient bien informés du sort misérable de la cité. Un jeudi soir, alors qu'ils s'étaient installés au bord d'une rivière à une bonne demi-lieue* de Prague, l'ordre fut donné à un chevalier du pays appartenant à leur compagnie d'aller annoncer leur arrivée à la ville, dès le lendemain. Au petit matin, il se mit donc en selle et partit vers Prague.

Selodus avoit fait armer ses gens et faisoit fort assaillir la cité, car il avoit grant desir de la prendre et faisoit moult asprement assaillir. Et ceulx de dedens se deffendoient moult laschement, bien s'en apperçoivent Sarrasins et assaillent tant plus courageusement. Et ja feust la besoingne mal tournee, quant cellui chevalier vint qui bien apperceut l'assault et la feble deffense de ceulx de dedens, il escheva l'assault et vint a une poterne. Ceulx de la garde le congnurent bien et le laissierent entrer dedens. Et s'en court parmy les deffenses, criant : « Seigneurs, deffendéz vous, ayéz bon cuer ! Vecy la fleur de chevalerie du monde qui vous vient a secours avecques le roy d'Ausaiz, et les verréz tantost commencier la bataille. Ja Sarrasin n'en eschappera qui ne soit ou mort ou pris. » Et quant ceulx l'entendent, si gectent tous ensemble un cry hault et grant, et se prindrent a deffendre par tele maniere que mal soit du Sarrazin qui osast **[97rb]** demourer ou pié du mur et demoura ou fons des fosséz grant foison de payens mors et affoléz. Et quant le roy Selodus apperçoit qu'ilz avoient repris si grant cuer, si en fut fort esmerveilliéz et moult en fu doulent ne il ne scet que penser, car il n'y a si hardy Sarrazin qui osast approuchier, mais en vont tous reculant arriere.

Et quant le roy Selodus apperçoit que ses gens reculoient ainsi, si en fu moult doulent et ot grant merveille pour quelle cause ceulx de dedens avoient reprins tel cuer. Mais par temps sera plus courrouciéz que devant ! Car le duc Anthoine chevauche, banniere desploiee, en belle bataille. Et avoit fait laissier les logeiz tous droiz et bien .v^{c}. hommes d'armes pour les garder. Et estoit le roy d'Ausaiz et le duc de Bavieres en l'arriere garde, et Anthoine et Regnault en la premiere bataille. La veissiéz noble bachelerie et ces bannieres venteler au vent, bacinéz, harnaiz de jambes, l'or, l'azur et les **[97va]** couleurs des bannieres et des pennons resplendir contre le soleil. Et tant errerent en ordonnance qu'ilz virent la cité que Sarrasins assailloient et veoient les tentes et les

Poussé par son violent désir de prendre la cité, le roi Sélodus avait fait armer ses hommes et les faisait attaquer énergiquement. Les Sarrasins chargeaient avec d'autant plus d'ardeur qu'ils constataient sans mal la médiocre défense des assiégés. Et l'affaire prenait déjà une bien mauvaise tournure, quand arriva le chevalier dont j'ai parlé. Il vit l'assaut et la piètre défense des habitants, évita le lieu où se déroulait le combat et se dirigea vers une poterne. Les gardes le reconnurent sans peine et le laissèrent entrer. Alors, il se précipita dans les défenses, criant avec force : « Seigneurs, courage ! Défendez-vous ! Voici que vient vous secourir la fine fleur de la chevalerie en compagnie du roi d'Alsace ! Vous allez bientôt les voir se lancer dans la bataille. Aucun Sarrasin ne s'en sortira, ils seront tous tués ou capturés ! » À ces mots, ils jetèrent un cri unanime, clair et puissant, et leur défense fut alors exemplaire. Malheur au Sarrasin qui aurait osé se tenir au pied de la muraille ! Le fossé se remplit d'une multitude de cadavres de païens, tués et mutilés. Le roi Sélodus constata que les chrétiens avaient repris courage, il en fut interloqué et cruellement contrarié. Perplexe, il se demandait ce qui se passait car il voyait qu'aucun de ses Sarrasins, aussi audacieux fût-il, n'osait avancer mais, au contraire, qu'ils battaient tous en retraite.

Voir ce repli l'affligeait profondément. Il était fantastiquement étonné et s'interrogeait : pourquoi une telle détermination était-elle revenue au cœur des assiégés ? Mais, encore un peu, et son courroux sera bien pire ! En effet, bannière* déployée, le duc Antoine chevauchait, ses troupes disposées en bon ordre. Il avait laissé son cantonnement sur pied, gardés par au moins cinq cents hommes d'armes. Le roi d'Alsace et le duc de Bavière se trouvaient à l'arrière-garde, Antoine et Renaud dans le premier corps d'armée. Vous auriez pu voir là des chevaliers superbes, leurs bannières* ondoyant au vent, leurs bassinets*, leurs harnais* de jambes ! Vous auriez pu voir resplendir au soleil l'or, l'azur et toutes les couleurs illuminant bannières* et pennons*. Ainsi parfaitement ordonnés, ils avancèrent jusqu'au moment où ils découvrirent la cité attaquée par les Sarrasins. Ils virent

tréz et les paveillons ou il avoit grant foison de Sarrasins. Lors fist Anthoine arrester ses gens, tant que l'arriere garde feust venue, et ordonna sur les esles archiers et arbalestriers. Et lors furent apperceuz des Sarrasins qui le coururent dire au roy Selodus, en disant : « Laissiéz l'assault que a mal heure fut il encommenciéz ! Car sachiéz que veéz cy tant de crestiens venir que tous les champs en sont couvers. » Quant le roy ouy ce, si fu moult courrouciéz et fist laissier l'assault, et s'en vint au dehors de son logeiz et ordonne ses gens et les batailles au mieux qu'il puet. Et Anthoine et Regnault font sonner leurs trompettes et fait sa bataille mouvoir tout le petit pas. Quant les deux osts s'entrevirent, la ot grant effroy et a l'approuchier fu la huee grant. La en y ot de telz qui voulzissent **[97vb]** bien estre dont ilz se furent partiz. A l'abaissier des lances ot grant abbateiz et, d'un costé et d'autre, de mors et de navréz grant foison. Lors trayent les espees et fierent l'un sur l'autre sans pitié. La ot maint Sarrasin mort et abatu par terre. Moult bien s'i prouverent Poitevins et font grant occision des Sarrasins. Mais le roy Selodus crie son enseigne a haulte voix, et joint l'escu au pitz et brandist le fust de lance et broche le destrier des esperons. Au doz le vont suivant .x^{m}. Sarrasins. Et le roy baisse la lance et fiert un crestien par telle vertu qu'il lui met fer et fust et pennon tout parmy le corps, et l'abbat mort a la terre. Et ses gens le suivent au doz qui moult vaillaument se porterent et firent grant dommage de noz crestiens, et les ont reculéz du gect d'une lance. Lors crie le roy Selodus son enseigne, disant : « Feréz, seigneurs barons, la journee est a nous, ilz ne nous peuent eschapper ! » Et Poi-

les tentes et les pavillons de toute taille occupés par une foule sarrasine énorme. Antoine fit alors faire halte à ses hommes pour attendre l'arrière-garde, puis il disposa sur ses ailes les archers et les arbalétriers. C'est à ce moment qu'ils furent découverts par les Sarrasins qui coururent en informer le roi Sélodus : « Cessez cet assaut qui fut lancé pour notre malheur. Car, sachez-le, voici venir une multitude de chrétiens ; les champs sont couverts de leur nombre. » Cette nouvelle exaspéra le roi, qui suspendit l'assaut avant de sortir de son pavillon pour mettre en bon ordre ses hommes et ses batailleurs de son mieux. Ayant fait retentir leurs trompettes, Antoine et Renaud ordonnèrent à leurs troupes de manœuvrer sans hâte. Les deux armées s'aperçurent, le tumulte fut terrible ; elles se rapprochèrent, la clameur s'amplifia. Certains auraient bien voulu être revenus à l'endroit qu'ils venaient de quitter ! On baissa les lances, le choc jeta à terre de nombreux guerriers ; de part et d'autre, les morts et les blessés ne se comptaient plus. Les combattants tirèrent alors leurs épées et se portèrent des coups, insensibles à toute pitié. Beaucoup de Sarrasins mordirent la poussière et furent tués, les Poitevins, eux, se distinguèrent, en faisant un véritable massacre de leurs ennemis. Mais, d'une voix puissante, le roi Sélodus poussa son cri de ralliement, serra son écu contre lui [1], brandit sa lance à bout de bras, excitant l'ardeur de son destrier* en lui faisant sentir l'éperon, suivi de près par dix mille Sarrasins. Alors, il baissa sa lance en position d'attaque et frappa un chrétien avec une telle force qu'il lui enfonça dans le corps le bois, le fer et le pennon*, le jetant au sol, raide mort. Ses hommes, qui le suivaient de près, se portèrent à l'attaque avec vaillance, faisant bien du tort à nos chrétiens qu'ils obligèrent à reculer à un jet de lance. Une nouvelle fois, le roi poussa son cri de ralliement, lançant avec force : « Frappez, mes seigneurs, la victoire est à nous, impossible qu'ils nous échappent ! » Les Poite-

1. La *guiche* permet au chevalier de suspendre son écu au cou quand il ne combat pas. Quand il se bat, il *embrasse* son écu : il passe son avant-bras gauche dans deux attaches, les *enarmes*.

tevins les reçoivent moult **[98ra]** asprement. Sachiéz que la ot grant perte d'un costé et d'autre. Atant es vous le duc Anthoine, l'espee ou poing. Quant il apperçoit ses gens reculer, par poy qu'il ne desvé de dueil. Lors escrie « Lusegnen ! » a haulte voix et se boute entre les Sarrasins plus roidement que fouldre ne chiet du ciel. Et fiert a dextre et a senestre et rompt et abat quanqu'il encontre, et ses gens le suivent au doz qui sont tous esbahiz de ce que ilz lui voient faire. La n'y ot si hardy Sarrasin qui l'osast attendre, mais reculent vers leurs tentes, et le roy Selodus si escrie a sa gent : « Avant, seigneurs barons, deffendéz vous ! Se pour un seul homme vous en fuiéz, ce sera grant honte. » La ralie sa gent et rent etal a Anthoine et aux Poictevins moult bachelereusement. Atant es vous un admirault qui se fiert en la bataille a .x^{m}. payens. La renforce la meslee moult obscure et moult horrible, la ot tant Sarrasins occiz que c'estoit sans nombre et mains crestiens **[98rb]** y furent bleciéz.

Atant es vous l'arriere garde que le roy d'Ausaiz et le duc Oste de Baviere admenoient, qui se ferirent vigoureusement en la bataille. La fu la douleur et l'occision grant, car moult bien endurerent les faiz et d'un costé et d'autre. Atant es vous venuz Regnault et Anthoine qui se fierent d'accort entre les Sarrasins. Et font telle occision qu'il n'y ot Sarrasin ne crestien qui ne s'en donnast merveille des merveilleux coups[1] que ilz donnoient. Et, en la parfin, il n'y ot si hardy paien qui les ose attendre a coup, mais partout ou ilz tournent, ilz vont fuyant. Et tous les crestiens le font si bien que Sarrasins eussent tourné le doz ne feust le roy Selodus qui moult vaillaument les tient ensemble. Et sachiéz que il fist trop grant dommage de crestiens et ravigore ses gens par tel party qu'ilz se deffendent asprement. Mais quant Regnault apperçoit le roy Selodus qui ainsi rent estal **[98va]** et maintient la bataille si tresvaillaument

1. s'en donnast merveilleux coups, *corr. d'ap. A* 82v et *V* 86va.

vins reçurent leur assaut avec une farouche détermination. À cette occasion, sachez-le, les pertes furent sérieuses des deux côtés. Mais voici que surgit le duc Antoine, épée à la main. Désespéré de voir que ses hommes se replient, il est à deux doigts de perdre la raison. Alors il s'écrie haut et fort « Lusignan ! » et se jette sur les Sarrasins plus prompt que la foudre qui s'abat du ciel. Et de frapper à droite et à gauche, à pourfendre et à abattre les païens qui lui tombent sous la main. Ses hommes le suivent de près, abasourdis par ces exploits. Pas un Sarrasin n'est assez téméraire pour l'affronter, au contraire, les ennemis reculent vers leurs tentes. Alors le roi Sélodus hèle ses troupes : « En avant, mes seigneurs, défendez-vous. Quelle honte si un seul homme vous fait fuir ! » Il rassemble ses combattants et résiste fermement à Antoine et à ses Poitevins avec une vaillance extraordinaire. C'est à cet instant qu'un émir se lance dans la bataille à la tête de dix mille païens. Alors la mêlée redouble de violence, de confusion et d'atrocité, alors les Sarrasins subirent des pertes incalculables et beaucoup de chrétiens furent blessés.

Mais voici venir l'arrière-garde, commandée par le roi d'Alsace et le duc Othon de Bavière, qui se précipitèrent avec fougue dans la bataille. Quelles souffrances ! Quel carnage ! De part et d'autre, en effet, les hommes enduraient opiniâtrement les assauts. Voici venir Renaud et Antoine ! Ensemble, ils se lancèrent au milieu des ennemis, faisant d'innombrables victimes et assénant des coups prodigieux qui émerveillaient Sarrasins et chrétiens. Bref, pas un païen n'eut l'audace de les combattre, au contraire, partout où ils se dirigeaient, leurs adversaires déguerpissaient. Les chrétiens combattaient si courageusement que les Sarrasins étaient prêts à battre en retraite, mais c'était sans compter avec le roi Sélodus qui, de toute son ardeur, maintenait les siens groupés. Il infligeait des pertes terribles aux chrétiens, sachez-le, tout en revigorant si bien ses troupes qu'elles se défendaient avec âpreté. Renaud se rendit bien compte que le

que on ne pourroit mieulx, si jure par Jhesucrist ou il mourra en la paine ou il delivrera la place du Sarrasin. Lors tourne la targe derriere le dos et broche le cheval par grant aïr et s'en va a plain cours vers le roy de Craquo. Et quant le roy le voit venir, si haulce l'espee et le fiert sur le heaume de toute sa force un moult rude coup. Mais l'espee glicha aval sur la senestre cuisse et le bleça un petit, tant que le sang en couru jusques au talon. Et Regnault, qui en fu moult doulent, lieve l'espee a deux mains et fiert le roy Selodus par grant aÿr sur le bacinet, si grant coup qu'il fu si estonnéz que l'espee lui vola des mains et s'enclina sur le col du cheval, et rompy par force la couroye du bacinet. Et Regnault le refiert et le charge si de coups qu'il le convint voler par terre. Et ot si grant foule par dessus lui, car sa gent le vouloient rescourre, qu'il fu mort et estaint entre les piéz des **[98vb]** chevaulx. Et quant Sarrasins le sceurent, si tournerent en fuye et noz gens les suivent et vont occiant parmy les champs et par les buissons, et sachiéz qu'il en eschappa moult petit. Et ainsi fu la bataille finee et repairerent aux tentes des Sarrasins et la se logent les deux freres. Et le roy d'Ausaiz et le duc Oste se sont partiz a cent chevaliers et s'en vont vers la cité ou ilz furent moult liement receuz, car chascun avoit grant joye de la victoire. Et lors vindrent au palays et descendirent, puis montent les degréz de la sale contre mont. Atant est Aiglentine venue a l'encontre de son oncle, le roy, et du duc Oste de Bavieres.

Aiglentine la pucelle fu moult liee de la desconfiture des Sarrasins et aussi de la victoire et venue de son oncle. Mais non contretant elle avoit si grant douleur au cuer de la mort de son pere qu'elle ne le pouoit oublier. Mais quant elle approucha de son oncle, si l'enclina et **[99ra]** le bienviengna moult doulcement, en disant : « Mon chier oncle, vous soiéz le tresbienvenus ! Mais, s'il eust pleu a Dieu que vous feussiéz venu deux jours plus tost, vous eussiéz trouvé monseigneur mon pere en

roi Sélodus tenait ferme et supportait le choc avec toute la bravoure possible. Il jura alors, par Jésus-Christ, que soit il mourrait au combat, soit il libérerait la place du Sarrasin. Il rejeta donc sa targe* derrière le dos, éperonna impétueusement les flancs de sa monture et se lança à fond de train vers le roi de Cracovie. Celui-ci, le voyant venir, leva son épée et, de toutes ses forces, lui porta un coup terrible sur le heaume*. Mais l'épée glissa jusqu'à la cuisse gauche et elle lui fit une légère blessure d'où le sang se répandit jusqu'au talon. Très contrarié, Renaud leva son épée des deux mains et l'abattit sur le bassinet* du roi Sélodus avec une telle fureur qu'il en resta complètement abasourdi. Son épée lui vola des mains et il fléchit sur l'encolure de son cheval, déchirant la courroie de son bassinet*. Alors, Renaud le frappa de nouveau et l'accabla de tant de coups qu'il le fit voler à terre. Ses hommes voulant venir à sa rescousse, ce fut la presse au-dessus du roi et il mourut piétiné par les sabots des chevaux. Dès que les Sarrasins apprirent sa mort, ils firent volte-face et prirent la fuite, poursuivis par nos hommes qui les exterminaient dans les champs et les fourrés. Peu en réchappèrent, soyez-en sûrs. C'est ainsi que s'acheva la bataille. Les chrétiens retournèrent vers les tentes des Sarrasins, dans lesquelles les deux frères installèrent leurs quartiers. Escortés de cent chevaliers, le roi d'Alsace et le duc Othon quittèrent le champ de bataille et entrèrent dans la cité. La victoire comblant de joie tous les habitants, ils furent reçus avec allégresse. Ils mirent pied à terre devant le palais et montèrent les marches qui conduisaient à la grand-salle. Arriva alors Églantine, qui venait accueillir son oncle, le roi, et le duc Othon de Bavière.

La jeune Églantine se réjouissait non seulement de la déroute des Sarrasins, mais de la victoire et de l'arrivée de son oncle. Elle ne pouvait oublier, cependant, la terrible douleur qui étreignait son cœur depuis le décès de son père. Mais quand elle fut proche de son oncle, elle s'inclina respectueusement et lui souhaita la bienvenue avec délicatesse, lui disant : « Mon cher oncle, soyez le bienvenu ! Mais plût à Dieu que vous fussiez venu deux jours plus tôt, vous auriez trouvé monseigneur mon père

vie, que le roy Selodus a mis mort et puis a fait ardoir le corps pour plus despiter la foy catholique. » Quant le roy l'entendy, si fu moult doulent et jura Dieu et ses sains que au tel feroit il du roy Selodus et de tous les Sarrasins qu'il pourroit trouver, mors ne en vie. Et lors fist on crier par la cité que, de chascun hostel, alast un homme sur le champ pour assembler les Sarrasins mors sur une montaigne, et y portast on grant foison bois et feust le roy Selodus mis tout au dessus et feussent tous couvers de bois et feust le feu boutéz dedens et feussent tous les payens ars et bruiz, et tous les crestiens enseveliz et mis en terre saincte. Et lors le roy d'Ausaiz fist appareillier pour faire l'obseque du roy Fedric, son frere, moult hon-**[99rb]**-nourablement, ainsi comme vous pourréz cy apréz ouir.

(Dessin : une mise au tombeau.)

Comment le roy d'Ausaiz fist faire l'obseque du roy Fedric de Behaingne, ou furent les .ii. freres et pluseurs autres barons.

L'ystoire nous dit en ceste partie que moult fu le roy d'Ausaiz doulent de la mort de son frere. Mais le dueil en convient passer quant il plaist a Dieu. Il fist apprester pour faire l'obseque moult honnourablement. Et fut tout prest a la grant eglise et lors monta a cheval, avec lui le duc Oste de Bavieres et pluseurs des barons de Bahaigne et s'en vont, tous vestuz de noir, aux tentes qui furent des Sarrasins ou les **[99va]** deus freres estoient logiéz. Et orent fait venir le sommage et ceulx qui gardoient les logeiz et fait tendre a un des costéz de l'ost. Et departissoient les deux freres l'eschec a chascun, grans et petiz, qu'il n'y ot cellui qui ne s'en tint a bien paiéz. Estes vous venuz le roy, le duc Oste et la baronnie, qui saluerent les freres moult courtoisement et les freres les receurent moult aimablement. Adont compta le roy d'Ausais aux deux freres comment le roy Fedric avoit esté mort en bataille et comment le roy de Craquo avoit fait ardoir le corps ou despit de toute

en vie, lui que le roi Sélodus a tué et dont il a fait brûler le corps pour afficher son mépris envers la religion catholique. » Ces paroles plongèrent le roi dans un cruel désarroi. Il jura, par Dieu et ses saints, qu'il infligerait le même sort au roi Sélodus et à tous les Sarrasins qu'il trouverait, morts ou vifs. Dans toute la cité, on fit donc la proclamation suivante : de chaque maison, un homme devrait se rendre sur le champ de bataille pour rassembler les cadavres des Sarrasins sur une montagne ; là, il conviendrait d'entasser une énorme quantité de bois au sommet de laquelle serait porté le roi Sélodus, l'ensemble étant recouvert de branches auxquelles on mettrait le feu, et tous les païens seraient brûlés et disparaîtraient en fumée. Quant aux chrétiens, on les ensevelirait en terre sanctifiée. Puis le roi d'Alsace organisa les préparatifs pour faire au roi Frédéric, son frère, de nobles funérailles. Vous allez en entendre parler dans un instant.

Comment le roi d'Alsace organisa les funérailles du roi Frédéric de Bohême en présence des deux frères de Lusignan et de plusieurs barons.

L'histoire nous l'affirme, le roi d'Alsace fut très affecté par la mort de son frère. Mais la douleur s'efface quand Dieu le veut. Le roi, donc, s'occupa d'organiser de très nobles funérailles dans la grande église. Quand tout fut prêt, le roi se mit en selle et, accompagné du duc Othon de Bavière et de plusieurs barons de Bohême, entièrement vêtus de noir, se rendit jusqu'aux tentes des Sarrasins dans lesquelles logeaient les deux frères. Ces derniers avaient dirigé et réuni sur un côté de l'armée les bêtes de somme et les sentinelles chargées de la garde du camp. Là, les deux frères distribuaient le butin à chaque homme, gradé ou non, de sorte que tous se considéraient comme bien payés de leurs efforts. À ce moment arrivèrent le roi, le duc Othon et leurs barons. Ils saluèrent respectueusement les deux frères, qui les accueillirent avec amabilité. Le roi d'Alsace leur raconta comment le roi Frédéric avait été tué au combat, comment le roi de Cracovie avait fait brûler le cadavre

crestienté, et pour ce avoit il fait ardoir le roy Selodus et tous les Sarrasins. « Par mon chief, dist Anthoine, sire roy, vous avéz tresbien fait ! Et vrayement le roy Selodus fist grant mesprison et grant cruaulté, car puisque uns homs est mort, c'est honte a son ennemy de le plus touchier. » « Par ma foy, sire, dist le duc Oste, vous dictes verité. Mais le roy d'Ausaiz est cy venus pour vous prier, et Regnault vostre frère aussi, de venir a l'obseque **[99vb]** du roy Fedric son frère, qui ja est tout prest de commencier. Les pseaulmes et vigilles furent des ersoir dictes. » Adont respondirent les freres : « Nous yrons voulentiers. » Et lors montent a cheval, a moult belle compaignie, et vindrent en la cité ou dames et damoiselles, chevaliers et escuiers, bourgois et gens de commun les regardoient a merveille. Et fort estoient esbahiz du grip de lyon que Anthoine avoit sur la joe, mais moult prisoient le beau corps et les beaulx membres de lui et de Regnault, et bien disoient : « Ces deux princes sont bien tailliéz de conquerir et tenir terre. » En ce party vindrent a l'eglise et descendirent. Aiglentine estoit a l'entree de l'eglise, qui moult humblement fist la reverence aux deux freres et les mercia humblement du noble secours que fait lui avoient, car, aprés Dieu, ilz luy avoient sauvé son honneur, sa vie et son paÿs. Et Anthoine lui respont moult humblement : « Damoiselle, nous n'avons fait fors **[100ra]** sans plus[1] ce que nous devons, car tous bons crestiens sont tenus de destruire les ennemis de Nostre Seigneur. » Et lors les deux freres prindrent la pucelle par les deux léz et l'adextrerent en son siege. La estoit la pucelle noblement acompaignie de dames et de damoiselles du paÿs. L'obseque fu fait et les chevaulx offers ainsi comme il appertient a ung si noble roy comme le roy Fedric estoit. Et, le service fait, les deux freres monterent et leur mesgnie. Et le roy d'Ausaiz et le duc Oste de Bavieres ades-

1. sans plus fors, *rép. de* fors, *corr. d'ap. A* 83v.

au mépris de toute pratique chrétienne et, en rétorsion, comment il avait, à son tour, fait brûler le roi Sélodus et tous les Sarrasins.

— Sur ma tête, dit Antoine, majesté, vous avez bien fait. En vérité, le roi Sélodus avait commis un outrage majeur et cruel ! Quand un homme est mort, c'est une honte que son ennemi le touche.

— Sur mon honneur, vous avez raison, répondit le duc Othon. Mais le roi d'Alsace est venu pour vous prier, vous et votre frère Renaud, d'assister aux obsèques du roi Frédéric, son frère, qui sont sur le point de commencer. On a déjà chanté les psaumes et les vigiles des morts, hier soir.

— Nous irons bien volontiers, dirent les deux frères.

Ils se mirent en selle et, escortés d'hommes en bel équipage, entrèrent dans Prague. Là, dames et demoiselles, chevaliers et écuyers, bourgeois et gens du peuple, les contemplaient, émerveillés. Si la griffe de lion sur la joue d'Antoine les étonnait énormément, ils appréciaient les harmonieuses proportions de son corps et de ses membres, comme celles du corps de Renaud. Tous s'accordaient à dire : « Ces deux princes sont bien taillés pour conquérir des pays et y édifier leur puissance. » Ils arrivèrent finalement à l'église et descendirent de cheval. Églantine, qui se tenait à l'entrée, leur présenta ses respects avec beaucoup de modestie et les remercia poliment du généreux secours qu'ils lui avaient apporté. Après Dieu, dit-elle, ils étaient en effet les véritables sauveurs de son honneur, de sa vie et de son pays. Avec déférence, Antoine lui fit cette réponse : « Mademoiselle, nous n'avons fait rien de plus que notre devoir. Tous les bons chrétiens sont tenus d'exterminer les ennemis de Notre-Seigneur. » Alors, marchant à ses côtés, les deux frères la conduisirent à son siège. La jeune fille était entourée de dames et de demoiselles du pays qui formaient une belle compagnie. Les obsèques terminées, on offrit les chevaux comme il convient pour un roi aussi prestigieux que Frédéric [1]. À la suite du service religieux, les deux frères

1. Pour cette offrande, voir l'Introduction, p. 30.

trerent la pucelle jusques au palais et la descendirent, et monterent ensemble en la sale. Le disner fu prest, ilz laverent et puis s'assistrent et furent bien serviz. Aprés les nappes ostees, laverent et furent graces dictes. La damoiselle fu convoiee en sa chambre, qui moult fut doulente de la mort de son pere. Et lors appella le roy d'Ausaiz les barons du païs, en disant ces paroles :
« Seigneurs barons, dist le roy, il vous **[100rb]** fault entre vous adviser comment vous ayéz un vaillant homme pour gouverner le royaume de ma niepce, car terre qui est en gouvernement de femme, c'est petit de chose. Or regardéz qui y sera au prouffit et honneur de ma niepce et au vostre. » Dont respondy ly uns pour tous les autres : « Par foy, sire roy, nous ne savons homme qui, par devant vous, s'en doye mesler, car se vostre niepce Aiglentine estoit alee de vie a trespassement la terre et le royaume de Behaigne escherroit a vous, si que pour tant nous vous en chargons. Si en faictes a vostre guise, car c'est droit et raison. » Et quant le roy entendy ces paroles si respondy : « Par mon chief, pour le plus brief, il faut ma niepce marier. Or lui queréz un mary qui soit digne de gouverner son royaume, car, quant a moy, j'ay asséz paÿs a gouverner, je ne quier pas a avoir la gouvernance de cestui. » Lors respondent les barons tout promptement : « Sire roy, s'il vous plaist **[100va]** que vostre niepce soit mariee, si lui queréz mary, car par dessus vous n'y a homme qui s'en meslast. » Et quant le roy l'entent, si leur respond : « Beaulx seigneurs, et nous y pourverrons a son prouffit et honneur et au vostre et bien prouchainement ! Et je m'en voiz parler a elle pour ceste mesme cause. » Et les

se remirent en selle, accompagnés de leurs serviteurs. Le roi d'Alsace et le duc Othon de Bavière, marchant aux côtés de la jeune fille, la conduisirent jusqu'au palais où ils mirent pied à terre. Ensemble, ils montèrent alors dans la grand-salle. Le dîner était prêt, ils se lavèrent les mains et s'assirent à table. Ils furent magnifiquement servis. Puis, quand les nappes furent ôtées et leurs mains lavées, ils dirent les actions de grâces. Toujours déchirée par la mort de son père, la demoiselle fut conduite dans sa chambre. Alors le roi d'Alsace convia les barons du pays et leur tint ces propos :

— **B**arons, il vous faut choisir un homme courageux pour gouverner le royaume de ma nièce, car terre dirigée par une femme ne vaut pas grand-chose[1]. Examinez avec soin qui pourra servir les intérêts et l'honneur de ma nièce, aussi bien que les vôtres.

L'un d'eux répondit :

— Sire, vraiment, nous ne connaissons personne qui pourrait prendre la décision à votre place. Si Églantine était morte, la terre et le royaume de Bohême vous seraient revenus. C'est pourquoi nous vous chargeons de cette tâche. Il est juste et sensé que vous fassiez ce que vous jugez souhaitable.

Le souverain répliqua à ces propos :

— Sur ma tête, avant tout, il faut marier ma nièce. Trouvez-lui un époux digne de diriger son royaume, car, pour ce qui me concerne, j'ai suffisamment de territoires sous mon autorité et ne cherche pas à gouverner celui-ci en plus.

Les barons rétorquèrent à l'instant :

— Sire, si vous souhaitez marier votre nièce, trouvez-lui un époux. Car personne n'a une autorité supérieure à la vôtre pour se mêler de ce choix.

— Chers seigneurs, nous allons faire le nécessaire, pour son profit, son honneur et les vôtres, et sans attendre plus longtemps, leur répond-il. Je vais aller lui parler précisément de cette affaire.

1. Hassell, T 40 (ne relève pas *Mélusine*) : *Terre par femme gouvernee ne peult point longuement durer.*

barons respondirent : « Sire, Jhesucrist le vous vueille merir. » Et atant se part le roy et vint en la chambre sa niece qui humblement le receupt. Et le roy lui dist : « Ma belle niepce, Dieu mercy, voz besoingnes sont en bon party et vostre paÿs est delivré du dangier des Sarrasins par la puissance de Dieu et des deux freres de Lusegnen. Or fault regarder comment vostre terre soit gouvernee d'ores en avant a vostre honneur et prouffit et de voz gens. » Et lors lui respondy la pucelle : « Treschier oncle, je n'ay plus de confort ne de conseil que vous. Si vous requier, pour Dieu et pour pitié, que vous y veulliéz pourveoir **[100vb]** de remede, car il est bien vray qu'a vous je doy obeir plus que a personne du monde et ainsi le vueil je faire. » Dont ot le roy grant pitié et lui respondy : « Belle niepce, nous y avons ja pourveu. Il vous fault marier a un homme tel qui soit digne de vous gouverner, vous et vostre paÿs, ainsi qu'il appertient. Et il n'est pas loing de cy, beaulx et bons, nobles, preux, saiges et hardiz. » « Par foy, beaulx oncles, dist la pucelle, ce sont grant foison de belles et bonnes taches ! Et sçay bien que vous ne me conseilleréz pas voulentiers chose qui ne feust a mon honneur, la ou vous le pensiéz savoir ne considerer. Mais, treschier oncle, de moy si tost marier aprés la mort de mon pere, je ne monstreroye pas que j'en eusse gaires de douleur de sa mort et me semble que je me messeroye trop et en seroye blasmee moult durement en derriere, et tel me monstre belle chiere qui en tendroit moins compte de moy. »

A ce respondy le roy **[101ra]** : « Ma belle niepce, grant chose a ou faire l'estuet et, "de deux maulx, on doit prendre le plus petit", quant l'un en fault avoir. Il est bien vray, qui pourroit bonnement, ce seroit bon pour honneur que vous attendissiéz encore. Mais quoy ! Je vous suiz loing logiéz et ne puis cy gaires demourer sans vostre tresgrant dommage et le mien. Et aussi fault il satisfaire les deux freres du noble secours que ilz vous ont fait, du vostre et du mien. Et aucuns dient : "Plus

— Jésus-Christ veuille vous en être reconnaissant, seigneur !

Le roi se rendit dans la chambre de sa nièce qui l'accueillit avec modestie. Là il lui déclara :

— Ma belle nièce, Dieu merci, vos affaires sont en de bonnes mains et, grâce à la puissance divine et à celle des deux frères de Lusignan, votre royaume est libéré de la menace des Sarrasins. Il faut maintenant songer à une autre question : comment gouverner désormais votre terre pour accroître votre honneur et vos intérêts, ainsi que ceux de vos sujets ?

La jeune fille lui fit cette réponse :

— Mon cher oncle, vous êtes mon unique réconfort et mon seul soutien. Par pitié, je vous en supplie au nom de Dieu, veuillez remédier à cette situation. Car, c'est la vérité, mon devoir me persuade de vous obéir plus qu'à quiconque, et ma volonté s'y accorde.

Emu par sa réponse, le souverain répondit :

— Belle nièce, nous avons déjà trouvé la solution. Vous devez épouser un homme digne de conduire comme il convient votre destin et votre royaume. Il est tout près, il est beau et bon, généreux et brave, réfléchi et hardi.

— Vraiment, fit la jeune fille, que de belles qualités ! J'en suis persuadée, vous n'aimeriez pas me donner un conseil contraire à ce que vous jugeriez favorable à mon honneur. Mais, mon cher oncle, en me mariant si rapidement après la mort de mon père j'exprimerais bien mal la souffrance que j'en ai ressenti. Ce serait, me semble-t-il, un comportement absolument indigne et on ne se priverait pas de m'en blâmer par-derrière. Tel qui me fait bonne figure pourrait bien alors me mépriser.

Cette réponse suscita la repartie du roi :

— Ma belle nièce, c'est une bien belle chose que d'accomplir ce que le devoir impose, mais "de deux maux, il faut choisir le moindre", quand on ne peut y échapper. C'est vrai, si vous en aviez le loisir, il serait convenable d'attendre. Mais quoi ! Je vis loin de vous et je ne peux plus rester à Prague sans menacer vos intérêts et les miens. Par ailleurs, grâce à vos biens et aux miens, il faut dédommager les deux frères pour le généreux

de proufit et moins d'onneur." A dire qu'il conviengne que vous leur remuneréz la courtoisie qu'ilz vous ont faicte, la moitié de vostre royaume ne souffiroit pas a la paine et a la coustenge qu'ilz ont eue pour vous. Et, d'autre part, belle niepce, sachiéz que vous n'estes pas trop bonne pour avoir si noble homme a mary comme Regnault de Lusegnen, car il est bien digne d'avoir la plus grant dame du monde, tant soit de noble ligne, tant de beauté, de bonté **[101rb]** et de haulte prouesce. » Quant la pucelle entendy le roy, son oncle, si fu toute honteuse et voit bien qu'elle est en dangier et de son peuple et de pluseurs autres choses. Si ne sçot que respondre, fors tant qu'elle dit tout en plourant : « Treschiers sires, je n'ay plus de confort que Dieu et vous, faictes de moy et de mon royaume ce qu'il vous plaira. » « Belle niepce, dist le roy, vous dictes bien et je vous jure, par ma foy, que je ne feray chose que je ne face pour le mieulx. Or ne plouréz plus, car je vueil que vous vous delivréz de ceste besoingne, car plus demourroit ceste baronnie, qui sont bien .xii. mille combatans, sur vostre paÿs, tant y auréz vous plus de dommage. » Et celle, qui bien scet qu'il a droit, lui a dit : « Chiers oncles, faictes vostre plaisir. » Lors vint le roy en la sale ou les deux freres estoient et moult de noble baronnie, tant du paÿs comme d'ailleurs. Et lors prist le roy la parole et dist a Anthoine : « Noble duc, plaise vous a entendre a moy. Les barons de ce paÿs vous **[101va]** supplient, et aussi faiz je, que il vous plaise que Regnault, vostre frere, soit roy de Bahaingne et qu'il preingne pour moillier Aiglentine, ma niepce. Et, chiers sires, veulliéz lui prier que ce ne veulle reffuser, car les barons de cest paÿs le desirent moult avoir a seigneur. » A ce respond Anthoine : « Sire roy, ceste requeste est digne d'estre octroyee et, des cy, si sera elle. Or faictes venir la damoiselle. » Et tantost le roy et le duc Oste l'alerent querre, et lui firent poser le noir

secours qu'ils vous ont porté. Comme on dit : "Plus de profit, moins d'honneur." Quant à la récompense qu'il conviendrait de leur donner pour leur générosité à votre égard, disons-le, la moitié de votre royaume ne suffirait pas pour les indemniser de leur peine et des dépenses engagées pour votre cause. D'autre part, belle nièce, sachez-le, votre statut n'est pas trop élevé pour épouser un homme aussi éminent que Renaud de Lusignan ; il est bien digne, en effet, de recevoir la plus grande dame du monde, quelle que soit la noblesse de sa race, sa beauté, sa vertu et sa grande sagesse.

En entendant la réponse que lui faisait le roi, son oncle, la jeune fille devint rouge de confusion. Lucide, elle voyait bien que bien des dangers la menaçaient, elle-même mais également son peuple. Elle ne sut que répondre, sauf ces mots, qu'elle prononça en pleurant :

— Mon cher seigneur, je n'ai d'autres réconforts que Dieu et vous-même. Faites ce qu'il vous plaira de moi et de mon royaume !

— Belle nièce, dit le roi, voilà de bonnes paroles ! Je vous jure, sur mon honneur, je ferai pour le mieux. Cessez de pleurer et libérez-vous de cette tâche, c'est ce que je souhaite. Car plus ces barons vivraient sur votre pays, et ils sont bien douze mille, plus vous souffririez de préjudices.

— Cher oncle, faites comme bon vous semble, répondit-elle, persuadée qu'il avait raison.

Alors le roi se rendit dans la salle où se trouvaient les deux frères et nombre de grands seigneurs, du pays ou d'ailleurs, et s'adressa à Antoine :

— Noble duc, écoutez-moi s'il vous plaît. Les barons de ce royaume et moi-même vous supplions de bien vouloir accepter que Renaud, votre frère, monte sur le trône de Bohême et qu'il épouse Eglantine, ma nièce. Cher seigneur, veuillez le prier de ne pas refuser, car les barons du pays désirent vivement l'avoir pour seigneur.

À cette proposition Antoine répondit :

— Sire, voici une demande à laquelle il est louable de donner mon accord et, dès lors, vous l'avez. Faites donc approcher la demoiselle.

Le roi et le duc Othon allèrent la chercher sur-le-champ.

et vestir des plus riches garnemens qu'elle eust et de ses plus riches joyaulx, esmaulx, fermaulx d'or a riches pierres, ceintures et chappeaux. Et ses dames et damoiselles furent noblement atournees et les pluseurs orent les chiefs bien perléz et druz croisiéz. Le roy et le duc Oste adestroient la damoiselle et les autres venoient aprés. Quant la compaignie entra en la sale, si fu toute enluminee de richesse et de beauté. Anthoine et tous les barons honnourerent moult la **[101vb]** pucelle qui tant fut belle que merveilles, et elle leur fist treshumblement la reverence. Et lors prist le roy la parole et dist ainsi :

« Sire, duc de Lucembourc, tenéz nous noz convenances, veéz cy de quoy nous vous voulons tenir les vostres. » « Par mon chief, dist le duc Anthoine, c'est raison. Or ça, dist le duc, Regnault, beau frere, retenéz ceste noble pucelle et l'onneur du noble royaume de Bahaigne. » Lors passe Regnault avant et dist en hault : « Par ma foy, beaulx freres, premierement, je rens graces a Dieu, a vous et au roy qui cy est et a tous les barons de cest paÿs, de ceste haulte honneur, car, s'il n'y avoit seulement que la pucelle, tout sans l'eritaige, si ne la refuseroye je pas, car, a l'aide Dieu, j'ay espoir de conquerir asséz paÿs pour elle et pour moy, combien que je prengne tout en bon gré. » Lors respont Anthoine : « Beaulx freres, vous avéz raison, car vous avéz le royaume conquis d'avantaige, Dieu, par sa **[102ra]** grace, vous en doint conquerre de l'autre sur les ennemis de Dieu. » La fu mandé uns evesques qui

Ils lui firent abandonner le noir et revêtir ses plus belles parures et porter certains de ses plus somptueux joyaux, émaux, fermaux d'or sertis de pierres précieuses, ceintures [1] et chapeaux les plus magnifiques. Ses dames et ses demoiselles de compagnie étaient également sublimement parées, la plupart d'entre elles la tête couverte de perles et parsemée de petites croix en grand nombre [2]. Le roi et le duc Othon conduisaient la jeune fille, suivie de toutes les autres. En entrant dans la grand-salle, le cortège l'illumina de richesse et de beauté. La jeune fille était merveilleusement belle, Antoine et tous les barons la reçurent avec les plus grandes marques d'estime. Quant à elle, elle leur présenta ses respects avec une délicate modestie. Le roi prit la parole pour dire :

— Duc de Luxembourg, veuillez répondre à nos demandes et, monseigneur, voyez sous vos yeux avec qui nous satisferons les vôtres.

— Sur ma tête, c'est juste, répondit Antoine. Renaud, mon cher frère, acceptez cette noble jeune fille et l'honneur de régner sur la Bohême, ce grand royaume.

Tout en s'avançant, Renaud répondit haut et fort :

— Sur ma foi, cher frère, tout d'abord je rends grâce à Dieu, à vous et au roi ici présent ainsi qu'à tous les barons du pays, pour cette prestigieuse proposition. Ne m'accorderait-on que la jeune fille, sans ses domaines, je ne la refuserais certes pas. Avec l'aide de Dieu, en effet, j'espère conquérir suffisamment de terre pour elle et moi, même si j'accepte tout ce qu'on me donne avec plaisir.

— Cher frère, vous avez raison, répond Antoine : vous avez avantageusement acquis ce royaume, Dieu vous accorde la grâce d'en acquérir d'autres aux dépens de ses ennemis.

1. « Le port de la ceinture était, pour les femmes, une marque honorable, et pendant les XIVe et XVe siècles plusieurs édits royaux défendaient aux femmes de mauvaise vie d'en porter, sous peine de la prison et de la confiscation de la parure », Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne à la Renaissance*. Paris, Morel, t. VII, 1872, p. 114. 2. Cf. Froissart, *Paradis d'amours* : *Les dames furent orfrisies, / Drut perlées et bien croisies* (v. 967-968).

les fiança et commença la feste grant. Quant on le sçot par la ville, si orent grant joye et fu toute la ville tendue a couvert de riches draps et fist on grant appareil comme pour une telle feste. Et fu ordonné que les nopces se feroient sur le champ, ou maistre pavillon. Ensement demoura jusques au tiers jour. Et fist on faire mainte riche robe, tant pour l'espousee comme pour ses dames et damoiselles, et aussi pour les freres et pour les barons du paÿs et estrangiers. Et la nuit que on devoit espouser le lendemain, mena on la pucelle et avecques elle ses dames et ses damoiselles au maistre pavillon, et fist on tendre riches tentes tout environ pour les dames. Et le roy d'Ausaiz et le duc Oste de Baviere se logierent avec leur baronnie environ les tentes des dames, et Anthoine et Regnault, d'autre partie. Et fist on celle nuit faire **[102rb]** bon guet, comme se les ennemis feussent ou paÿs ou tout prez de la. Et celle nuit commença la feste grant et notable, et fut le soupper moult nobles et moult noblement appareillié, et aprés soupper, quant il en fut temps, chascun s'en ala reposer jusques au lendemain a matin.

(Dessin : le mariage, l'évêque entre les deux époux ; scène intérieure.)

Comment les nopces furent faictes de Regnault et d'Esglentine et fu couronné du royaume de Behaigne.

En ceste partie dist l'ystoire que l'aube du jour apparut et fut la matinee belle et clere et luisy le souleil. L'espousee fu noblement appareilliee et fut menee au lieu ou la messe se **[102va]** devoit dire. Et furent espouséz et la messe dicte moult solennelment. Et fu ramenee ou maistre paveillon. Le disner fu prest, ilz ont lavé et sont assiz a table. Or ne vous feroye je long traictié de ce. Ilz furent richement servis et de moult de manieres de méz. Quant ilz orent disné, si furent les nappes ostees et ont lavé, et furent les tables levees et graces dictes. Et lors alerent les dames en leurs retraiz, et chevaliers s'alerent armer, mesmes Anthoine, pour faire a son frere honneur. Les dames sont montéz es hourdeiz. Lors veis-

On fit venir un évêque pour les fiancer. De brillantes festivités s'ouvrirent alors. Dès qu'on apprit la nouvelle, la joie éclata dans la ville et on en couvrit les murs de riches tapisseries et on fit tous les plus beaux préparatifs qui conviennent à de telles festivités. L'ordre fut donné d'organiser les noces sur le champ de bataille, dans le pavillon principal. Trois jours passèrent. On fit coudre de splendides vêtements, aussi bien pour la mariée, ses dames et ses demoiselles de compagnie que pour les frères et les seigneurs, ceux du pays comme les étrangers. Au cours de la nuit qui précéda le mariage, on conduisit la jeune fille, les dames et les demoiselles de sa suite jusqu'au pavillon en question et on dressa tout autour des tentes superbes pour accueillir les dames. Le roi d'Alsace et le duc Othon de Bavière s'installèrent d'un côté des tentes des dames avec leurs barons, Antoine et Renaud, de l'autre. La garde fut renforcée cette nuit-là, comme si les ennemis étaient toujours présents dans les parages. Cette même nuit, la fête commença, grandiose et brillante. Le dîner fut magnifique et les préparations exquises. Ensuite, chacun alla se reposer jusqu'au lendemain matin.

Comment se déroulèrent les noces de Renaud et d'Eglantine et comment il fut couronné roi de Bohême.

Dans cet épisode, on lit que la naissance de l'aube découvrit une matinée belle, lumineuse et brillante de soleil. Majestueusement préparée, la mariée fut conduite à la messe. Leur mariage fut célébré au cours d'une messe solennelle. Puis on ramena alors l'épouse au pavillon principal. Le déjeuner était prêt, on se lava donc les mains et on passa à table. Je ne m'y attarderai pas. Les services furent abondants, riches en mets divers. Après le déjeuner, les nappes furent ôtées et les convives allèrent se laver les mains. On put alors enlever les tables et chanter les actions de grâces. Ce fut pour les dames le moment de se retirer et, pour les chevaliers, y compris Antoine, celui de s'armer pour faire

siéz chevaliers venir sur les rens, et commencierent les joustes moult belles. Mais sachiéz qu'il n'y ot chevalier qui se peust tenir a Anthoine ne a Regnault. Et quant ilz virent que les joustes affeblissoient par eulx, si se partirent des rens et se vindrent desarmer. Moult bien s'en apperceut le roy et le duc Oste et l'autre baronnie. La jouste dura longtemps et asséz tost aprés failli et fu temps et heure de soupper. La jouste departy et souppe-rent. **[102vb]** Et aprez soupper commencerent menes-triers a corner et dansa on grant temps. Et quant il fut heure, on mena l'espousee couchier en un moult riche lit, puis vint Regnault et se coucha avecques la pucelle. Le lit fu beney et se part chascun. Les uns dancent et chantent et festient, les autres comptent de beaulx comptes et se soulacent pour passer le temps, les autres s'en vont dormir. Et Regnault et la pucelle furent cou-chiéz l'un avec l'autre et moult se humilioit la pucelle envers lui, et lui disoit : « Monseigneur, se ne feust la grace de Nostre Seigneur et la puissance de monsei-gneur vostre frere et de vous, ceste povre orpheline estoit desolee et perdue, lui et son paÿs, et cheue en grant adversité entre les mains des Sarrasins. Mais l'aide de Dieu et la vostre m'en a gectee, dont je vous mercie quant vous avéz daigné prendre pour moillier si mendite pucelle que je sui. » Et quant Regnault oït qu'elle se humilie ainsi, si lui respont : « Par ma foy, ma doulce **[103ra]** amour, vous avéz trop plus fait pour moy que je n'ay pour vous, quant vous me avéz fait le don de vostre noble corps et herité de vostre noble royaume, et avecques moy n'avéz riens prins que mon corps. » Dont respond la pucelle : « Par ma foy, monsei-gneur, le corps de vous vault mieulx que .x. royaulmes et fait plus a priser, quant a mon gré. » De leurs paroles ne vous vueil plus tenir compte ne raison, mais tant vous dy que celle nuit de eulx .ii. fu engendréz un filz fiers et puissans, et ot a nom Olliphars. Et quant il fu grans et il ot puissance, il fist grant guerre aux Frisons et les sousmist a lui, et toute la basse marche de Houl-

honneur à son frère. Les dames montèrent sur les estrades. Alors, on put voir les chevaliers se mettre sur les rangs et commencer de bien belles joutes. Mais, assurément, aucun d'eux ne put résister à Antoine et à Renaud. Voyant que les joutes perdaient de leur intensité à cause d'eux, les deux frères se retirèrent et furent désarmés, ce qui n'échappa ni au roi, ni au duc Othon, ni aux autres barons. Le tournoi dura un long temps avant de s'achever rapidement quand sonna l'heure du dîner. Les combattants se séparèrent et on passa à table. À la suite du repas, les musiciens se mirent à jouer du cor, on dansa et la danse se prolongea fort tard. Le moment venu, on conduisit la mariée dans un lit sublime pour l'y coucher. Alors arriva Renaud, il s'allongea auprès de la jeune fille et le lit fut béni. Chacun partit de son côté, les uns pour danser, chanter et faire la fête ; les autres pour raconter de beaux contes et passer leur temps à se divertir ; d'autres enfin pour aller dormir. Pendant ce temps, Renaud et la jeune fille étaient couchés, l'un à côté de l'autre. Elle se confondait en témoignages d'humilité vis-à-vis de lui :

— Monseigneur, sans la miséricorde divine et la force de monseigneur votre frère et la vôtre, cette pauvre orpheline que je suis était anéantie et perdait en même temps la vie et son royaume, et serait tombée, pour son plus grand malheur, entre les mains des Sarrasins. Mais l'aide de Dieu et la vôtre m'ont tirée de là, et je vous sais gré d'avoir daigné épouser une jeune fille aussi misérable.

— Ma foi, ma douce aimée, répondit Renaud à ses protestations de modestie, vous avez fait bien plus pour moi que l'inverse : alors que vous m'offrez votre noble personne et me léguez votre noble royaume, vous ne recevez que ma personne en retour.

— Ah ! monseigneur, votre personne, à mes yeux, a plus de valeur et de prix que dix royaumes réunis !

Je ne tiens pas à reproduire plus longtemps leurs propos mais je peux vous dire que cette nuit-là fut conçu un fils indomptable et robuste, Olifart. Devenu grand et en âge de commander des armées, il mena de grandes guerres contre les Frisons qu'il soumit ainsi que les

lande et de Zellande, et conquist Scone, Dennermurche et Norwoit. Le lendemain, par matin, se leva chascun. La dame fu menee a la messe, et aprés la messe revindrent ou paveillon. Et ainsi que ilz orent lavé et que ilz se deurent asseoir au disner, atant es vous venus deux chevaliers de la duchie de Lucembourc qui apportoient a Anthoine lettres de par sa moillier **[103rb]** Crestienne, duchesse, et vindrent devant le duc Anthoine et le saluerent de par sa moillier, en lui disant : « Monseigneur, vous devéz avoir grant joye, car madame vous a apporté le plus bel enfant masle qui oncques feust veuz en nul paÿs. » « Beaulx seigneurs, dist Anthoine, louéz en soit Dieux, et vous soiéz les tresbienvenuz ! » Et puis a pris les lettres.

L'ystoire dit que le duc Anthoine fu moult joyeux de ces bonnes nouvelles et aussi fu Regnault, son frere. Le duc lysi et trouva dedens que les deux chevaliers lui disaient verité. Lors les acolla tous deux moult liement et leur fist donner de moult riches dons. Lors s'assist on au disner et aprés disner recommença la feste, et ensement dura la feste .viii. jours, puis repairent en la cité. Et lors prist congié le roy d'Ausaiz et Anthoine et le duc Oste et tous les barons, du roy Regnault et de la royne Aiglentine, qui furent moult doulens de leur departie. Et ot en convenant le duc Anthoine au roy Regnault, son frère, que, se payens lui **[103va]** faisaient guerre, que il le lui feist assavoir et il le vendrait secourir a noble compaignie de barons. Et le roy Regnault l'en mercie, lors s'entrebaisent les freres et se departent. Tant chevauchent les osts ensemble qu'ilz vindrent a Munuc en Bavieres et se logierent en la prayerie, devant la ville. Et les festoia le duc Ostes trois jours et au quart se partirent et prindrent congié du duc Oste. Et chevaucherent tant que ilz approucherent Couloigne a une

plats pays de la Hollande et de la Zélande[1] ; il conquit également la Suède, le Danemark et la Norvège. Chacun se leva tôt le lendemain matin et on conduisit la dame à la messe, puis, après l'office, on retourna au pavillon. Et, alors qu'ils s'étaient lavé les mains pour aller déjeuner, arrivèrent du duché de Luxembourg deux chevaliers porteurs de lettres destinées à Antoine qui venaient de son épouse, la duchesse Christine. Ils se présentèrent devant le duc Antoine, lui transmirent le salut de sa femme et lui dirent :

— Monseigneur, quelle joie sera la vôtre ! La duchesse vous a donné le plus bel enfant mâle qu'aucun pays ait jamais vu !

— Dieu soit loué ! Et vous, soyez les bienvenus, chers seigneurs, fit le duc avant de prendre les lettres.

L'histoire raconte que ces bonnes nouvelles réjouirent le duc Antoine et son frère, Renaud. Le duc lut les lettres, elles confirmaient la véracité de ce qu'avaient dit les deux chevaliers. Très heureux, il les prit dans ses bras et leur offrit des cadeaux de grande valeur. On s'assit alors pour le dîner. La fête recommença après le repas et dura huit jours avant que tous reviennent en ville. Le roi d'Alsace, Antoine et le duc Othon et tous leurs barons prirent alors congé du roi Renaud et de la reine Eglantine, tous deux désolés de les voir partir. Le duc Antoine s'engagea auprès du roi Renaud, son frère : si les païens l'attaquaient, qu'il l'en informe et il viendrait à son secours à la tête de belles compagnies de barons. Le roi Renaud l'en remercia et les deux frères s'embrassèrent avant de se séparer. Les armées chevauchèrent de concert jusqu'à Munich, en Bavière, où leur camp fut dressé dans la prairie qui s'étend devant la ville. Le duc Othon leur fit fête pendant trois jours. Le quatrième, Antoine et le roi d'Alsace prirent congé du duc Othon et s'en allèrent. Ils avancèrent et ne furent plus qu'à une journée de Cologne. Les quatre chevaliers

1. Les règnes des comtes de Hollande sont marqués par leurs guerres contre les Frisons et les seigneurs voisins. Vers 1322, Guillaume III établit une paix définitive avec la Flandre et le Brabant. L'empereur d'Allemagne abdique toutes ses prétentions sur la Hollande, la Zélande et la Frise.

journce prez. Lors vindrent les quatre chevaliers qui gouvernaient les gens d'armes et les arbalestriers que ceulx de Couloigne avoient envoiéz a Anthoine, et lui dirent : « Monseigneur, c'est bon que nous nous en voisons devant a la ville pour appareillier vostre passaige. » « Par foy, beaulx seigneurs, dist Anthoine, il me plaist bien ! » Atant se partent les .iiii. chevaliers, et avec eulx leur mesgnie, et chevaucherent tant qu'ilz vindrent en la cité de Couloigne la ou ilz furent liement receuz. Et leur enquesterent les grans bourgoys et les mais-**[103vb]**-tres de la cité comment ilz avoient exploictié en leur voyage. Et ceulx leur compterent toute la pure verité et la grant puissance et la valeur des deux freres, et comment Regnault estoit roy de Behaigne. Quant ceulx de Couloigne entendirent ces paroles, si dirent qu'ilz estoient bien eureux d'avoir acquis l'amour de telz deux princes, et lors font faire grant appareil pour recevoir le duc Anthoine et le roy d'Ausaiz et leurs gens. Tant chevaucha l'ost que ilz arriverent a Couloigne, et vindrent les bourgois encontre eulx a belle compaignie. Et firent passer oultre la ville ceulx qui venoient pour tendre les logeiz de l'avant garde, et la grosse bataille et le sommage firent logier par deça. Atant encontrerent le duc Anthoine et le roy d'Ausaiz et leur firent grant reverence et leur prierent tant qu'ilz vindrent logier en la ville a grant foison de nobles hommes, et les festoierent honnourablement. Et donna Anthoine aux dames et aux bourgois **[104ra]** et aux gentilz hommes de la ville qui avoient esté avecques lui a soupper, et le lendemain a disner. Et ce jour passa le Rin le remenant de l'ost. Et le lendemain, par matin, prist Anthoine congié de ceulx de la ville, et les mercia moult de ce que ilz lui avoient fait et leur dist[1] que se ilz avoient besoing de lui que il les conforteroit a son pouoir, et ceulx l'en mercierent moult. Et atant se party Anthoine et se desloga l'ost et

1. lui dirent, *corr. d'ap. A* 86v.

qui commandaient les hommes d'armes et les arbalétriers confiés à Antoine par les habitants de la ville vinrent lui dire :

— Monseigneur, il serait judicieux que nous vous précédions à Cologne pour préparer votre traversée de la cité.

— Voilà qui me plaît, beaux seigneurs, dit Antoine.

Escortés de leurs serviteurs, les quatre chevaliers partirent alors et galopèrent jusqu'à Cologne où ils furent accueillis avec joie. Les bourgeois les plus puissants et les notables les questionnèrent sur leur voyage. En réponse, ils leur rapportèrent la pure vérité : la hardiesse et la vaillance incroyables des deux frères, ainsi que le couronnement de Renaud, devenu roi de Bohême. En apprenant ces nouvelles, les gens de Cologne dirent qu'ils avaient bien de la chance d'avoir gagné l'affection de princes de cette trempe et organisèrent d'impressionnants préparatifs pour recevoir le duc Antoine, le roi d'Alsace et leurs hommes. L'armée chevaucha et, finalement, rejoignit Cologne. Les bourgeois s'avancèrent à leur rencontre, honorablement accompagnés. Ils firent alors traverser la ville aux hommes chargés de tendre les pavillons de l'avant-garde qui installèrent en deçà de la cité le camp du gros des troupes et les bêtes de somme. C'est alors qu'ils rencontrèrent le duc Antoine et le roi d'Alsace qu'ils accueillirent avec infiniment de respect, leur adressant des prières si insistantes qu'ils acceptèrent de loger dans la ville, en compagnie d'une foule de nobles combattants. Tous furent très dignement fêtés. Le soir, Antoine offrit à dîner aux dames, aux bourgeois et aux gentilshommes qui l'avaient suivi en Bohême et, le lendemain, il les invita à déjeuner. Ce jour-là, le reste de l'armée franchit le Rhin. Tôt le lendemain matin, Antoine prit congé des habitants de Cologne et les remercia sincèrement de tout ce qu'ils avaient fait pour lui, leur promettant que, s'ils avaient besoin de lui, il ferait son possible pour les aider et ils le remercièrent de tout cœur. Alors Antoine les

errerent tant par leurs journees que ilz vindrent, a un soir, logier es préz dessoubz Lucembourc.

La duchesse Crestienne fu moult lie quant elle sçot la venue du duc Anthoine son mary. Et yssy de la ville a belle compaignie de dames et de damoiselles et de nobles du paÿs, et toute la bourgoisie venoit a pié contre lui, et le clergié a croix et a gonfanons et a eaue benoite, et l'encontrerent a demie lieue de la ville. La fut grant la joye que le duc et la duchesse s'entrefirent. Et **[104rb]** tout le menu peuple crioit « Noël ! » et louent Jhesucrist de la revenue de leur seigneur. Lors se loga l'ost devant la ville, et Anthoine et le roy d'Ausaiz et les plus haulx barons se logierent dedens la ville. Et fu la feste grant et demoura le roy d'Ausaiz six jours, et le festoya le duc Anthoine moult richement et lui rendy toutes ses obligations et lui quitta tout, excepté de la prieuré fonder pour les mors, pour l'amour du roy Regnault, son frere. Et le roy l'en mercia moult doulcement et se party du Lucembourc et vint en son paÿs d'Ausaiz ou il fu moult liement receuz. Et le duc Anthoine demoura avecques sa moillier. Et ot la dame cellui an un filz qui fut appelléz Lohiers. Et delivra toute l'Ardenne des robeurs et fonda Saint Yvvois et Saint Vy, et fist le pont de Maisieres sur Meuse et si fist

quitta et l'armée leva le camp. Leur déplacement les conduisit, un soir, à Luxembourg où ils s'installèrent dans les prés que domine la ville.
La nouvelle de l'arrivée du duc Antoine, son mari, remplit de bonheur la duchesse Christine qui sortit de la ville accompagnée d'une belle escorte de dames, de demoiselles et de nobles du pays. Tous les bourgeois venaient à la rencontre du duc à pied ; quant au clergé, il s'avançait, portant la croix, les gonfanons* et l'eau bénite. Ils se rencontrèrent à une demi-lieue* de la ville. La joie du duc et de la duchesse fut sans bornes. Les gens les plus humbles criaient « Noël[1] » et remerciaient Jésus-Christ du retour de leur seigneur. L'armée établit ses quartiers devant la ville, mais Antoine, le roi d'Alsace et les plus puissants barons logèrent à l'intérieur. Les réjouissances qui suivirent furent grandioses. Le duc Antoine fêta superbement son hôte, le roi d'Alsace, pendant les six jours qu'il passa à Luxembourg et le libéra de toutes ses obligations, sauf celle de bâtir un prieuré afin qu'y soient dites des prières pour l'âme des morts, en témoignage d'affection pour le roi Renaud, son frère. Le roi d'Alsace le remercia avec beaucoup de déférence, puis il quitta Luxembourg et retourna dans son royaume d'Alsace où on le reçut avec allégresse. Le duc Antoine, lui, resta auprès de sa femme. Cette année-là, elle donna naissance à un fils appelé Lohier. C'est lui qui, plus tard, débarrassa les Ardennes des brigands et fonda Saint-Ivois[2] et Saint-Vy ; lui, encore, qui fit construire sur la Meuse le pont de Mézières ; lui,

1. Cri de réjouissance poussé par le peuple lors d'une occasion exceptionnelle (naissance, passage d'un souverain, etc.). 2. Selon la proposition de L.-F. Flutre, 1962 (« au sud-est de Sedan », p. 256a). Pour E. Roach et L. Harf, il s'agirait de la ville ardennaise de Carignan. On pourrait envisager également la ville d'Avioth, à l'extrême nord du département de la Meuse. « La première mention d'Avioth se trouve dans une bulle du 28 avril 1180, par laquelle le pape Alexandre III confirme les biens de l'abbaye d'Orval. Parmi ces biens figure le pré d'Avioth, *pratum de Aviou.* » Cf. *Images du Patrimoine*, n° 70, Ed. Serpenoise, 1989. On note qu'en septembre 1388, le duc de Bourgogne « Philippe le Hardi établit son campement à Avioth, lors d'une expédition contre le duc de Gueldres » (*ibid.*, p. 3a).

fonder Wart, et fist le chastel de Donchery sur Meuse et pluseurs forteresses. Et delivra le paÿs jusques en Guerle et jusques en la basse **[104va]** marche de Houllande. Et firent moult de beaulx fais d'armes entre lui et le roy Olliphart de Bahaigne, qui estoit son cousin germain et filz du roy Regnault. Et depuis ot le roy d'Ausaiz a faire au conte de Fribourc et au duc d'Ostriche. Et manda a Anthoine qu'il lui venist aidier et il si fist. Et print par force le conte de Fribourc et passa en Ostriche, et desconfist le duc en bataille et lui fist faire paix au roy d'Ausaiz, a sa grant honneur. Et ot Bertran, le filz au duc Anthoine, a moillier Mellide, la fille au roy d'Ausaiz, et fu roy d'Ausaiz aprés le trespassement du roy. Et la duchie de Lussembourc demoura a Lohier aprés le decéz du duc Anthoine, son pere. Mais de ceste matiere ne vous ay plus entencion de parler quant a ore, mais retourneray a Remond et a Melusigne et a leurs autres enfans.

En ceste partie dit l'ystoire que Remond, par son vassellage, conquist moult grant paÿs et lui fist maint baron hommage **[104vb]** jusques en Bretaigne. Et ot Melusigne les deux ans aprés [1], deux filz de quoy le premier ot a nom Fromont et ama moult l'eglise, car bien le monstra a la fin car il fu rendu moine a Malierés, dont il advint puis ung grant et horrible meschief, ainsi com vous orréz cy avant en l'ystoire. Et ly autre filz qu'elle ot, l'an ensuivant, ot a nom Thierry et fu moult bachelereux. Icy vous lerray a parler des deux enfans et vous parleray de Gieffroy au grant dent, qui fu le plus fier et le plus courageux et le plus hardy de tous les autres. Car sachiéz que cellui Gieffroy ne resoingna oncques homme, et maintient l'ystoire et la vraye cronique que cellui Gieffroy se combaty a ung chevalier faé ou au mauvais esperit es préz dessoubz Luseignen, et si comme vous orréz cy aprés en la vraye hystoire. Gief-

1. *Leçon identique dans A* 87r, *V* 91rb, *D* 160v, *C* 90v, *Brux* 137r, *E* 90v et *Ste* 273. *M* 153v : Et Melusine, les deux enfans aprés ot deux [159r] filz = *H* 172rb : Et ot Melusine les [172va] deux enfans apréz, deux filz. *B* 130r *abrège* : en Brethaigne et a tant m'en taiz et parleray de Geoffroy a la grand dent le plus fort de tous.

toujours, qui fonda Warcq ainsi que le château de Donchery-sur-Meuse et plusieurs forteresses ; lui, enfin, qui libéra le pays jusqu'à la province de Gueldre[1] et jusqu'aux pays bas de Hollande. Avec son cousin germain, le roi Oliphar de Bohême, fils du roi Renaud, il se signala par bien des exploits glorieux. Par la suite, le roi d'Alsace eut des démêlés avec le comte de Fribourg et le duc d'Autriche. Il sollicita l'aide d'Antoine qui vint à son secours, prit de vive force le comté de Fribourg, puis, passant en Autriche, vainquit le duc qu'il obligea à conclure la paix avec le roi d'Alsace, à sa plus grande gloire. Bertrand, le fils du duc Antoine, épousa Mélide, la fille du roi d'Alsace, et il reçut la couronne d'Alsace à la mort du roi. Lohier succéda à son père et devint duc de Luxembourg après la mort du duc Antoine. Mais, maintenant, mon intention n'est plus de vous parler de ces sujets et je vais plutôt revenir à Raymond, à Mélusine et à leurs autres enfants.

Cet épisode raconte que Raymond conquit de vastes terres et qu'il reçut, jusqu'en Bretagne, l'hommage d'une foule de seigneurs. Quant à Mélusine, elle avait donné naissance à des fils les deux années qui suivirent[2]. Le premier, Fromont, montra que son cœur battait pour l'église puisqu'il devint finalement moine à Maillezais. Vous découvrirez plus tard les incalculables et affreuses conséquences de ce choix. Quant à Thierry, le fils qui vint au monde l'année d'après, il fut célèbre pour ses qualités guerrières. Mais je n'irai pas plus loin dans l'évocation de ces deux enfants pour vous parler de Geoffroy la Grand-Dent, le plus redoutable, le plus courageux et le plus audacieux de tous les fils. En effet, il faut que vous le sachiez, ce Geoffroy ne redouta jamais aucun adversaire. L'histoire et la chronique véridique le soutiennent avec force : il lutta contre un chevalier enchanté, ou sans doute même contre l'esprit du

1. L'une des provinces unies des Pays-Bas (union réalisée par les ducs de Bourgogne, entre 1419 et 1473), à l'est du pays. **2.** Enoncé qui tente de maintenir l'ambiguïté de *les deux ans aprés*.

froy fu grant et parcreux pour lors, et ouy nouvelles qu'il avoit en Yrlande un peuple qui pas ne vouloit obeir en ce qu'ilz devoient a son pere. Lors jura **[105ra]** Gieffroy la dent Dieu qu'il les feroit venir a raison, il prist congié de son pere, qui moult en fu doulent, et enmena jusques a .v^{c}. hommes d'armes et cent arbalestiers. Et s'en vint en Yllande et enquist ou les desobeissans estoient. Et ceulx qui tenoient la partie de Remond lui enseignerent les forteresses desdiz desobeissans, et lors s'armerent et se presenterent a Gieffroy et lui dirent qu'ilz lui aideroient a destruire ses ennemis. « Par Dieu, seigneurs, dist Gieffroy, vous estes bonnes gens et loyaulx et je vous mercie de vostre bonne voulenté, mais il n'est besoing quant a present, car j'y ay asséz gens sans vous traveillier pour acomplir mon affaire, au plaisir de Dieu. » « Par foy, sire, font ceulx, vous avéz plus affaire que vous ne penséz, car voz ennemis sont fors et de merveilleux et fier couraige, et sont tous cousins et du plus grant sang de cest paÿs. » « Ne vous chault, dist Gieffroy, j'en cheviray bien ! Sachiéz que il n'y a si grant, se il ne veult obeir a mon mandement, que je ne face **[105rb]** mourir de male mort. Et aussi, seigneurs, se je voy que il soit besoing, je vous manderay querre. » Et ceulx respondent : « Et nous serons tous prestz maintenant ou quant il vous plaira. » « Beaulx seigneurs, dist Gieffroy, ce fait bien a mercier. » Lors prent congié de eulx et se met a chemin envers une forteresse qui est appellee Sion. Et estoit dedens uns des ennemis Gieffroy qui estoit nomméz Glaudes de Sion, et estoit lui .iiie. de freres. Moult furent les .iii. freres fiers et estoux et orguilleux, et vouloient suppediter tous leurs voisins et estre seigneurs de tous. Gieffroy envoya devers les freres, en disant comment ilz venissent faire obeissance a Remond son pere. Et ceulx dirent au mes-

mal, sur les prairies en dessous de Lusignan. Vous le lirez plus loin dans ce récit véridique. À cette époque, Geoffroy était déjà grand et puissamment développé. Il apprit qu'une peuplade d'Irlande refusait d'obéir à son père, Raymond, comme leur devoir l'imposait. Geoffroy jura alors, par la dent de Dieu, qu'il leur ferait rendre raison, quitta son père très affligé de son départ, et, escorté de près de cinq cents hommes d'armes et de cent arbalétriers, débarqua en Irlande et là s'informa du lieu où vivaient les récalcitrants. Les partisans de son père lui fournirent ce renseignement et, après avoir revêtu leurs armes, se présentèrent devant Geoffroy, lui offrant leur aide pour exterminer ses ennemis.

— Par le Seigneur, dit Geoffroy, vous êtes, chers barons, des hommes droits et loyaux ! Je vous sais gré de votre louable volonté de m'aider mais je n'en ai pas besoin pour l'instant : mes troupes sont en nombre suffisant et je n'ai donc aucune raison de vous mettre à contribution pour mener à bien mon expédition, s'il plaît à Dieu !

— Vraiment, monseigneur, font-ils, vous avez affaire à plus forte partie que vous ne croyez. Vos ennemis sont nombreux, animés d'un courage extraordinaire et farouche et, de surcroît, ils sont tous cousins et du plus noble sang de ce royaume.

— Peu importe, répondit Geoffroy, j'en viendrai bien à bout ! J'infligerai la mort la plus infamante de mes mains, sachez-le, à celui qui refusera d'obéir à mes ordres, serait-il de la pure noblesse. D'ailleurs, si j'en ressentais le besoin, je ferais appel à vous.

— Nous sommes prêts maintenant, répondirent-ils, ou le serons plus tard, quand il vous plaira.

— Chers seigneurs, cette proposition mérite mes plus vifs remerciements, conclut Geoffroy.

Il les quitta et prit la direction d'une forteresse appelée Sion où se trouvait l'un de ses ennemis, Claude de Sion, le plus jeune de trois frères. Particulièrement farouches, violents et orgueilleux, ces trois-là voulaient asservir tous leurs voisins et devenir leurs seigneurs à tous. Geoffroy leur envoya un messager chargé de leur enjoindre de venir se soumettre à l'obéissance de Ray-

saige, pour Remond ne pour homme de par lui, ne feroient ilz rien et qu'il n'y retournast plus, car il feroit que folz. « Par foy, dist le message, je vous promet que je m'en garderay bien, si non que je vous amaine le medicin qui vous destrempera un tel electuaire que vous en seréz tous penduz par la gorge. » De **[105va]** ce mot furent les freres moult courrouciéz et sachiéz, se le messaige n'eust si tost hasté le cheval, qu'il estoit mort sans remede, car ilz estoient felz et crueulx et ne craingnoient Dieu ne homme. Et le messagier retourna a Gieffroy et lui compte l'orgueil et le bobant des .iii. freres. « Par mon chief, dit Gieffroy, "grant vent chiet pour pou de pluie". Je les payeray bien de leurs gaiges. »

L'ystoire dit que, quant Gieffroy ot oÿe l'orguilleuse responce des trois freres, que, sans plus dire, s'en vint logier a demie lieue prez de la forteresse. Et quant il ot ses gens logiéz et ordonnéz, il s'arma de toutes pieces et print o lui un escuier qui savoit tout le paÿs et le fist monter sur un riche courcier a l'avantaige et commanda a sa gent que ilz ne se meussent tant que ilz auroient nouvelles de lui. Ilz lui dirent que non feroient ilz. Lors se part Gieffroy entre lui et l'escuier. Mais la ot ung chevalier qui l'ot nourry et doctriné, qui bien congnoissoit son fier couraige et comment il ne ressoingnoit nulle rien du monde. Cellui **[105vb]** chevalier fu nommé Phillibert de Montmoret et estoit moult vaillans homs de la main et qui moult avoit esté en foison de bonnes places. Cellui chevalier amoit tant Gieffroy que plus ne pouoit. Cellui chevalier se party, lui .x^e^. de chevaliers tous arméz, et suivoit Gieffroy de loing tant que oncques n'en perdy la veue. Et Gieffroy chevaucha tant qu'il apperçoit le fort de Sion qui seoit du costé de la ou il estoit, sur une haulte roche. « Par foy, dist Gieffroy, se la forteresse est aussi forte de l'autre costé

mond, son père. Ils répondirent au messager qu'ils n'avaient pas l'intention de se soumettre à qui que ce soit, ni à Raymond ni à son émissaire et qu'il était inutile de revenir car ce serait folie de sa part. « Certainement pas ! fit le messager. Je m'en garderai bien, c'est promis ! À moins de vous emmener le médecin qui vous concoctera un tel électuaire que vous allez tous finir la corde au cou. » Ces paroles déchaînèrent la colère des frères et, je vous assure, si le messager n'avait pas tout de suite lâché la bride à son cheval, il était irrémédiablement mort, car ils étaient perfides et cruels, ne craignant ni Dieu ni hommes. Revenu auprès de Geoffroy, le messager lui fit part de l'orgueil et de la présomption des trois frères. « Sur ma tête, dit Geoffroy, on le sait, "petite pluie abat grand vent". Je vais leur rendre la monnaie de leur pièce ! »

L'histoire le dit, sans ajouter un mot à la réponse pleine de morgue des trois frères, Geoffroy vint s'établir à une demi-lieue* de la forteresse. Après avoir installé et disposé convenablement ses hommes, il s'arma de toutes pièces et se fit accompagner par un écuyer qui connaissait bien le pays, lui fit monter un coursier magnifique et fringant, puis donna l'ordre à ses hommes de ne pas bouger tant qu'ils n'auraient pas de ses nouvelles. Ils le lui promirent et Geoffroy s'en alla avec l'écuyer. Il y avait dans sa troupe un chevalier qui l'avait élevé et éduqué, il connaissait son cœur indomptable et savait qu'il ne craignait personne au monde. Ce chevalier s'appelait Philibert de Montmoret. Expert en maniement des armes[1], il avait servi dans une multitude de places fortes. Personne n'était plus cher à ses yeux que Geoffroy. Avec une dizaine d'autres chevaliers, tous armés de pied en cap, il partit et suivit Geoffroy de loin, sans jamais le perdre de vue. Geoffroy chevaucha jusqu'à ce qu'il découvrît la forteresse de Sion, assise sur un rocher élevé, en face de lui. « Eh bien ! dit Geoffroy, si la forteresse est aussi bien fortifiée de l'autre côté, elle me

1. Nouvelle manière de traduire *moult vaillans homs de la main* qui n'insiste pas, ici, sur la force physique du chevalier, mais sur son expérience et ses connaissances.

comme de cestuy cy, elle me fera grant ennuy avant qu'elle soit prise. Il me fault savoir se elle est aussi forte par dela. » Et lors prindrent a environner la forteresse tout le couvert d'un petit bois qui illec estoit, et vindrent a la coste de la montaigne et s'avalerent aval en une moult belle praierie. Et tous jours Phillibert le suivoit le couvert, ne oncques n'en perdy la veue et faisoit ses gens esconser ou bois. Et Gieffroy chevaucha tant, lui et son escuier, qu'il ot environné la forteresse et regarda bien **[106ra]** que, au costé de devers le pont, c'estoit le plus feble et lui sembla bien que par la pourroit elle bien estre prinse d'assault, car les murs estoient bas et n'estoient point les tours guerlandees. Mais il ot sur la porte une grosse tour et asséz haulte, et estoit bien couronnee et monstroit grant deffense ou les febles et bas murs estoient. Mais Gieffroy avisoit de venir pourveu de manteaulx et de cloies pour les pierres de faiz. Et ainsi qu'il s'amusoit en ce pensant, il entra en une estroicte charriere qui remontoit la montaigne a revenir autour de la forteresse pour repairer a son logeiz. Phillibert l'apperceut bien et qu'il vouloit repairier, et s'en vint a ses gens et les remena asséz prez du chemin par ou ilz estoient venus. Et les fist embuschier ou bois, car il vouloit laissier repasser Gieffroy et s'en vouloit venir aux logeiz aprés lui. Et ainsi qu'il regardoit quant Gieffroy ystroit du cavain, si apperceut une route de gens de cheval qui entroient en la carriere **[106rb]** par ou Gieffroy venoit. Et estoit la carriere si estroicte qu'a paines si pouoient entr'encontrer deux hommes de front et aucunesfoiz, quant les chevaulx estoient grans, il en failloit retourner l'un. Si ne sçot Phillibert que penser, et arresta grant piece sur ce propos, car il craingnoit tant Gieffroy que il n'osoit aler avant. Icy me tairay un

causera bien des soucis avant d'être prise. Il faut que j'aille vérifier de l'autre côté. » Et, avec son écuyer, ils firent le tour de la forteresse à l'abri d'un petit bois, gagnèrent le flanc de la montagne d'où ils descendirent jusqu'à une belle prairie. Ne le perdant jamais de vue, Philibert le suivait assidûment et maintenait ses hommes bien dissimulés dans le petit bois. Geoffroy galopa avec son écuyer jusqu'à ce qu'il eût fait le tour de la forteresse. Ses observations le convainquirent que la partie la plus faible se situait au-delà du pont. Par là, lui sembla-t-il, la forteresse pourrait bien être prise d'assaut, car les murailles y étaient basses et les tours n'étaient pas cloisonnées de briques[1]. Cependant, la porte était surplombée par une tour imposante et très haute, parfaitement couronnée[2], qui défendait efficacement les endroits où se trouvaient les murailles vulnérables et basses. Mais Geoffroy prévoyait d'y venir à l'abri de cloisons de protection[3] et de claies pour se protéger des grosses pierres. Tout à ces pensées, il s'engagea dans un sentier très étroit qui grimpait jusqu'au sommet du rocher avant de revenir vers le camp en faisant le tour de la forteresse. Voyant que Geoffroy voulait rentrer, Philibert retourna vers ses hommes et les posta à proximité du chemin par lequel ils étaient arrivés. Il les fit se camoufler dans le bois, car il souhaitait laisser Geoffroy repasser devant et le suivre jusqu'au camp. Alors qu'il attendait le moment où Geoffroy sortirait du défilé, il vit une troupe à cheval s'y engager. Le sentier était si étroit que deux hommes pouvaient difficilement s'y croiser de front ; parfois, à cause de la taille de leurs chevaux, l'un d'eux devait faire volte-face. Indécis, Philibert considéra un bon moment cette affaire ; il craignait tant, en effet, les réactions de Geoffroy qu'il n'osait se porter

1. *Guerlander, ga(r)lander* : « garnir d'une cloison de briques, créneler », Godefroy IV, 232c. 2. Terme d'architecture militaire. Fortifications ou tours en forme de couronne qui s'avance vers l'extérieur de l'ouvrage. 3. Les *manteaux* sont des murs de protection mobiles ; ils accompagnent d'autres moyens d'attaque ou de défense : *targies et manteaulx, eschelles et manteaulx, pis et manteaulx*.

pou de lui et vous diray de Gieffroy et comment il lui prist de ce fait.

En ceste partie dit l'ystoire que, ou millieu de la montaigne, Gieffroy encontra la route des gens de cheval et estoient de .xvi. a .xviii., que uns que autres, de quoy il en y avoit jusques a .xiiii. bien arméz et richement. Et qui me demanderoit quelx gens c'estoient, je diroye que c'estoit l'un des freres Glaude de Sion qui venoit devers son frere pour ce qu'il l'avoit mandé pour lui conseillier du mandement que il avoit eu de Gieffroy, car il avoit entendu que Gieffroy estoit crueulx a merveilles. Et lors que Gieffroy ot encontré le premier de la route, si lui dist **[106va]** que il retournast et feist retourner ses compaignons tant que il eut passee la montaigne. « Par foy, dist cil qui fu fier et estoux, damp musart, avant fauldra bien que nous saichons qui vous estes, que nous retournissions pour vous ! » « Par foy, dist Gieffroy au grant dent, et vous le sauréz et puis retourneréz vous, malgré que vous en ayéz ! Je sui Gieffroy de Luseignen. Or retournéz tantost ou, par la dent Dieu, je vous feray retourner a force de cops. »
Quant Giron, le frere Glaude de Sion, entendy que c'estoit Gieffroy au grant dent si leur escrie : « Avant, seigneurs barons ! Par ma foy, s'il nous eschappe, ce sera grant honte a nous tous ! Mal nous est venuz demander servitude[1] en nostre paÿs ! » Et quant Gieffroy entent ceste parole, si trait l'espee sans plus dire et fiert le premier sur le chief que il l'envoye tout estourdy par terre, puis passe du costé du cheval de cellui qui gesoit en la charriere, tellement qu'il le froisse et desrompt tout le corps, et fiert l'autre d'estoc parmy le piz et le rue mort juz du cheval. Et **[106vb]** puis leur escrie : « Par ma foy, faulx traitours, vous ne me pouéz eschapper, vous retourneréz en vostre pute estraine ! » Et lors

1. servitute, *corr. d'ap. A* 88v.

en avant. Mais je vais me taire un peu à son sujet pour revenir à Geoffroy et vous raconter comment il s'y prit pour se sortir de ce mauvais pas.

D'après l'histoire, c'est au beau milieu de la montagne que Geoffroy tomba sur la troupe qui comptait seize à dix-huit cavaliers. Quatorze d'entre eux au moins avaient de bonnes et précieuses armes. Qui donc étaient ces gens ? me demanderez-vous. À cette question, je répondrai qu'il s'agissait de l'un des frères de Claude de Sion, qui le rejoignait, répondant ainsi à l'appel de Claude qui souhaitait ses conseils à propos de l'injonction de Geoffroy. Il avait, en effet, entendu parler de l'extraordinaire brutalité de Geoffroy. Arrivé à hauteur du premier homme de la troupe, Geoffroy lui enjoignit de retourner sur ses pas avec ses compagnons jusqu'à ce que lui-même ait pu franchir la montagne.

— Vraiment ? répondit l'homme qui ne manquait ni de superbe ni d'aplomb. Maître étourdi, avant que nous acceptions de faire demi-tour en votre faveur, il faudra d'abord que nous sachions qui vous êtes !

— Certainement, dit Geoffroy la Grand-Dent, je vais vous le dire et, que vous le vouliez ou non, vous ferez alors demi-tour : je suis Geoffroy de Lusignan. Alors, demi-tour et vite ! Sinon, par la dent de Dieu, mes coups vous y forceront !

En apprenant qu'il était Geoffroy la Grand-Dent, Giron, le frère de Claude de Sion, cria à ses hommes :

— En avant, seigneurs barons ! Ma parole, quelle honte sur nous tous s'il nous échappe ! Malheur à lui d'être venu dans notre pays réclamer nos redevances !

À ce cri, Geoffroy tira son épée sans un mot de plus et asséna sur la tête du premier un coup qui l'expédia à terre, complètement étourdi. Passant à côté du cheval de son adversaire qui gisait sur le chemin, il lui brisa le corps et lui rompit les membres, puis il frappa le suivant d'estoc* en pleine poitrine et le jeta à terre, raide mort. Il les interpella alors : « Certes, perfides traîtres, vous ne m'échapperez pas ! Je vais vous renvoyer à vos misé-

passe par de costé le cheval de l'autre qui gesoit mort et vint au tiers et cil, qui estoit grant et fort, trait l'espee et fiert Gieffroy sur le bacinet de toute sa force. Mais le bacinet fut dur et l'espee glissa aval de grant randon, mais oncques ne empira Gieffroy ne son harnoiz de la vaillissance d'un denier. Et Gieffroy empoingne l'espee a deux mains et le fiert sur la coiffe d'acier si grant coup qu'elle ne le pot garantir, mais lui embat l'espee jusques a la cervelle et le rue mort. Quant Giron apperçoit ce meschief si fu moult aÿréz, car il ne pouoit advenir a Gieffroy fors que un au coup et voit que il n'en y avoit mais que deux devant lui, si ot grant paour, car il apperçoit Gieffroy de grant puissance et de grant hardement plain. Si escrie aux derreniers : « Retournéz et puiéz appertement la montaigne, tant que nous soyons au large ou nous **[107ra]** nous puissions deffendre, car, en ce party, ce deable nous occiroit tous. » Et ceulx retournent tout court et montent la montaigne appertement. Et Gieffroy aprés, l'espee ou poing. Et son escuier fait retourner les chevaulx des trois qui avoient esté abatuz, dont les deux estoient mors. Or diray de Phillibert de Montmoret qui estoit approuchiéz du cavain et oït la noise. Si appelle sa gent et ceulx vindrent a lui. Et Giron et sa gent yssent de la montaigne et Gieffroy aprés l'espee ou poing. Et quant ceulx l'apperçoivent, si lui courent sus de tous costéz. Et il se deffent comme preux et vaillans et son escuier s'i porte tresvaillaument, et fut moult forte la bataille. Or vous vueil dire de cellui que Gieffroy avoit abatu le premier. Quant il apperceut que Giron estoit retournéz par la force de Gieffroy et il voit ses deux compaignons mors emprés lui, si fu moult doulent. Il trouva son cheval asséz prez de lui, si monta sus a grant peine et s'en va quanqu'il puet esperonner vers Sion. Et **[107rb]** quant il vint la, si trouva Glaude a la porte, o lui de ses gens. Et quant il le vit, il le congnut bien. Et le voit tout senglant et toillié de sang, si lui demanda qui ainsi l'avoit attourné. Et cil lui compte

rables origines. » Alors, évitant le cheval du mort, il se dirigea vers le troisième, un grand gaillard qui dégaina son épée et, de toutes ses forces, frappa Geoffroy sur le bassinet*. Mais il était solide et l'épée glissa avec une rapidité fulgurante, sans blesser Geoffroy ni endommager en rien son harnais*. Alors Geoffroy éleva son épée à deux mains et asséna à son agresseur un coup si violent sur sa coiffe d'acier qu'elle ne lui fut d'aucun secours : au contraire, Geoffroy lui enfonça sa lame jusqu'à la cervelle et le renversa, raide mort. Tant d'infortune rendit Giron furieux. Il voyait bien qu'un seul homme pouvait attaquer Geoffroy de front et il n'y en avait plus que deux devant lui. Terrorisé par la force et l'audace terribles de Geoffroy, il hurla aux deux derniers : « Faites demi-tour et remontez prestement la montagne jusqu'à que ce que nous ayons suffisamment d'espace pour pouvoir nous défendre car, dans cette situation, ce diable nous tuerait tous. » Les deux hommes font volte-face sur place et grimpent sur la montagne à toute vitesse. Geoffroy les talonne, l'épée au poing. Son écuyer renvoie en arrière les chevaux des trois victimes, dont ceux des deux morts. Mais il est temps maintenant de vous parler de Philibert de Montmoret qui, arrivé à proximité de la passe étroite, entendit le bruit des armes. Il appela ses hommes et ils vinrent le rejoindre. Serrés par Geoffroy qui les poursuivait, l'épée à la main, Giron et ses compagnons jaillirent de la montagne. Quand ils aperçurent leur poursuivant, ils l'assaillirent de toutes parts, mais lui se défendit en homme brave et intrépide ; son écuyer se comporta également très courageusement. Le combat fut très vif. Je veux vous parler ici du premier chevalier abattu par Geoffroy. Il était désespéré de voir que Giron avait fait demi-tour sous la pression de Geoffroy et que ses deux compagnons gisaient, morts, à côté de lui. Il trouva son cheval tout près et se mit en selle avec les pires difficultés, puis, piquant des deux, s'élança vers Sion. À la porte de la ville, il trouva Claude, escorté de quelques-uns de ses hommes. Claude le reconnut sans peine et, remarquant que le chevalier était couvert de sang, lui demanda qui l'avait mis dans cet état. L'autre lui fit le

comment ilz avoient encontré Gieffroy tout seul et le dommage que il leur avoit fait, et comment il avoit convenu Giron, son frere, remonter le cavain par force, et que encore dure la bataille. Quant Glaude l'ouy, si fu moult doulens et tantost s'en va armer et fait armer ses gens.

Moult fu Glaudes doulent quant il ouy les nouvelles de la villenie et du dommage que Gieffroy ot fait a Giron, son frere, et comment encores se combatent par dessus le cavain. Lors s'arma et fist armer sa gent, et monta a cheval jusques a .vii^{xx}. hommes d'armes. Et laissa Clarembaut, son frere, ou fort a .lx. bacinéz pour le garder. Et s'esploicte Glaude tant comme il puet de venir a temps a la bataille. Mais pour neant s'en paine, car Phillibert et ses .x. chevaliers **[107va]** furent venus a la bataille et orent tellement besoingnié que tous les hommes Giron furent mors et Giron pris. Adont jura Gieffroy qu'il le feroit pendre. Atant es vous l'escuier Gieffroy qui estoit rentréz ou cavain pour aler querir une trop belle espee qu'il avoit veu gesir par terre, d'un des chevaliers que Gieffroy y avoit occis. Et la ouy la noise et le bruit des chevaulx et des gens d'armes que Glaudes admenoit. Si retourne tout court a Gieffroy et lui a dit : « Monseigneur, je vous jure que j'ai oui grant bruit de gens qui cy viennent. » Quant Gieffroy l'ouy, si fist Giron lier ou boys a un arbre et le li fist garder a ung chevalier. Et s'en vint atout ses hommes a l'entree du cavain, et la attent l'adventure. Mais Phillibert s'en va courant sur la montaigne et regarde ou fons de la charriere, et voit Glaude et ses hommes qui tous viennent a mal venir. Lors retourne a ses gens et dist a Gieffroy : « Sire, il n'y a que de bien tenir cest pas. Veéz ça venir voz ennemis ! » Et Gieffroy respont : « Or ne **[107vb]** vous en doubtéz, car il sera bien deffenduz. » Lors appelle l'escuier qui estoit venus avec lui et lui dist : « Couréz a l'ost et me faictes venir mes compai-

récit de leur rencontre avec Geoffroy, qui était tout seul, des pertes qu'il leur avait infligées ; il lui dit que son frère, Giron, avait été forcé de remonter l'étroit chemin et que le combat se poursuivait toujours. Contrarié par ces nouvelles, Claude se précipita sur ses armes et demanda à ses hommes de prendre immédiatement les leurs.

Extrêmement irrité d'apprendre les ignominies et les pertes infligées par Geoffroy à Giron, son frère, et de savoir que l'engagement au-dessus du chemin se poursuivait toujours, Claude prit ses armes et ses compagnons les leurs. Puis il se mit en selle, accompagné d'au moins cent quarante hommes d'armes, confiant la garde de la forteresse à Clairembaut, son frère, épaulé par soixante bassinets*. Claude se hâta autant qu'il put pour gagner à temps le lieu du combat. Peine perdue ! Philibert et ses dix chevaliers s'étaient lancés dans la bataille et avaient si vaillamment combattu que tous les hommes de Giron étaient morts et que Giron lui-même était capturé. Et Geoffroy jura de le faire pendre. Sur ces entrefaites arriva l'écuyer de Geoffroy qui était retourné dans le défilé pour y chercher une très belle épée qu'il avait vue par terre et qui appartenait à l'un des chevaliers tués par Geoffroy. Arrivé sur place et ayant entendu le bruit de tonnerre des chevaux et des hommes d'armes conduits par Claude, il revint incontinent vers Geoffroy : « Monseigneur, je vous le jure, j'ai entendu le grondement d'une troupe qui vient sur nous. » À ces mots, Geoffroy fit attacher Giron au tronc d'un arbre et demanda à un chevalier de le garder. À la tête de tous ses hommes, il se dirigea alors vers l'entrée du défilé et attendit la suite des événements. Philibert, lui, se précipite sur la montagne. De là, il peut jeter un œil dans le fond du passage et il voit Claude et ses hommes qui s'approchent, animés de mauvaises intentions. Il retourne vers les siens et alerte Geoffroy :

— Monseigneur, tenons fermement cette passe ! Regardez, vos ennemis arrivent !

Geoffroy lui répond :

— Ne craignez rien, elle sera bien défendue.

Il appelle l'écuyer qui l'a accompagné et lui dit : « Cou-

gnons le plus hastivement que vous pourréz. » Et cil s'en part et broche le cheval des esperons et s'en va vers l'ost grant aleure. Et quant il y vint, si leur escria et dist : « Beaulx seigneurs, or tost a cheval ! Gieffroy se combat a ses ennemis et a grant besoing de aide ! » Et ceulx se arment et montent a cheval, qui mieulx mieulx, et s'en vont aprés l'escuier qui les guide le plus droit qu'il puet vers le lieu ou il pense a trouver Gieffroy.

Or dist l'ystoire que Gieffroy et Phillibert et leurs chevaliers estoient a l'entree du passage. Atant e vous Glaude et sa route qui venoient a effort parmy la charriere et bien cuidoient monter la montaigne a leur deviz. Mais Gieffroy estoit a l'entree du passage, qui moult asprement leur deffent le passage, **[108ra]** et sachiéz qu'il n'y ot si hardy qu'il ne feist reculer, car il y ot deux de ses chevaliers qui estoient descenduz a pié, les lances es poins, qui se tenoient ou cavain, coste a coste de Gieffroy, et donnoient aux gens de Glaude de grans poux de lances, et en y ot pluseurs de mors. Phillibert estoit descenduz lui .iiii[e]., et s'estoit mis sur la douve du cavain, par dessus. Et faisoit assembler pierres et gectoit par telle vigueur contreval la valee que il n'y ot si fort, s'il est attaint sur la couppe du bacinet a plain coup, qui ne soit tous estourdiz ou ruéz du cheval par terre. Et sachiéz qu'il en y ot plus de .xx. mors. Atant es vous l'escuier qui admenoit l'ost. Et quant Gieffroy le sçot, si lui fist mener .iii[c]. hommes d'armes par le chemin qu'ilz estoient aléz au matin et venir au devant du pas, que Glaudes ne ses gens ne peussent rentrer en la forteresse. Et l'escuier se part et s'en va grant aleure et devale en la praierie et passe par devant la forteresse. Et **[108rb]** quant Clarembaut les voit, si cuida que ce feust aucun secours qui leur venist, car il ne cuidoit pas qu'il eust ou païs de leurs ennemis a telle puissance. Et ceulx s'en venoient tout le beau pas, sans faire semblant que ilz leur voulzissent se bien non. Et Clarembaut qui cuida que ce feussent amis fist abaissier le pont et ouvry la porte, et vint, lui .xii[e]., tous arméz, sur le pont. Et

rez jusqu'à l'armée et faites-moi venir mes compagnons le plus rapidement possible. » L'écuyer s'en va, éperonne vivement son cheval et se lance vers l'armée à bride abattue. En arrivant, il s'écrie : « Vite, beaux seigneurs ! En selle ! Geoffroy se bat contre ses ennemis et il a bien besoin d'aide. » Les autres s'arment, montent à cheval de leur mieux et suivent l'écuyer qui les guide au plus court vers l'endroit où il pense trouver Geoffroy.

Or, Geoffroy, Philibert et leurs chevaliers étaient postés, c'est ce que dit l'histoire, à l'entrée du défilé. Pleins d'ardeur, Claude et sa troupe arrivaient par le chemin, convaincus de pouvoir gravir la montagne à leur guise. Mais, posté à l'entrée de la passe, Geoffroy leur en interdisait farouchement l'entrée et faisait reculer tous ceux qui l'attaquaient, aussi audacieux fussent-ils. D'autant que deux de ses chevaliers, pieds à terre et lance au poing, se tenaient à l'entrée du chemin creux, à ses côtés, et distribuaient aux hommes de Claude de violents coups de lances, qui en tuèrent plusieurs. Philibert était descendu de cheval et, avec trois autres combattants, il s'était placé sur le rebord du chemin, qu'il surplombait donc. De là il faisait amasser des pierres qu'il jetait en bas avec vigueur : même les plus forts étaient étourdis et jetés au sol quand l'une d'elles les atteignait d'un bon coup sur le bassinet*. Plus de vingt ennemis furent abattus. Et c'est à cet instant qu'arriva l'écuyer, à la tête des troupes demandées par Geoffroy qui, dès qu'il en fut avisé, demanda à l'écuyer de conduire quatre cents hommes d'armes par le chemin qu'ils avaient emprunté le matin même pour venir se poster à la sortie du passage, de sorte que Claude et ses hommes ne puissent rentrer dans la forteresse. L'écuyer partit à vive allure, descendit la montagne vers la prairie et passa devant la forteresse. En le voyant, Clairembaut eut l'espoir de recevoir du secours. Il ne pouvait imaginer, en effet, qu'il y eût tant de troupes ennemies dans le pays. Le groupe de l'écuyer avançait d'un pas mesuré, ne manifestant aucune intention particulière. Croyant que des renforts amis lui arrivaient, Clairembaut fit baisser le pont-levis et ouvrir la porte, puis, tout

l'escuier et sa route, quant ilz voient le pont abatu et la porte ouverte, si se traient le chemin le plus prez qu'ils porent. Et quant vint au passer devant la porte, Clerembaut leur escrie : « Quel gent estes vous ? » Et ceulx respondent : « Nous sommes bonne gent ! » Et en approuchant du pont, environ .xx. chevaulx, et lui demandent : « Ou est Glaudes de Sion ? Nous voulons parler a lui. » Et Clerembaut les approuche en disant : « Il revendra par temps, il est aléz combatre Gieffroy au grant dent, nostre ennemy, que lui et Giron, nostre frere, ont encloz en celle montaigne que vous **[108va]** veéz la. Et sachiéz que Gieffroy ne leur puet eschapper et, feust de fin acier trempéz, qu'il ne soit mort ou affoléz. » « Par foy, dist l'escuier, ce sont bonnes nouvelles ! » Et s'approuche, lui .xxe, de plus en plus, en disant : « A il asséz gens ? Lui yrons nous aidier ? » « Par foy, dist Clerembaut, grans mercis, car je cuide que il n'en est nul besoing. »

L'ystoire nous tesmoingne que tant s'approucha l'escuier de Clerembaut par belles paroles qu'il se vit prez du pont. Lors escrie a sa gent : « Avant, seigneurs ! La forteresse est gaignie. » Et quant Clerembaut ouy ce mot, si cuida reculer pour lever le pont, mais lui .xxe. se ferirent si roiddement parmy lui et ses gens que tout tumba par terre et entrerent en la porte et mirent tantost deux lances es chanaux de la porte colleisse. Et adont plus de cent mirent pié a terre et vindrent sur le pont et entrent en la porte, et vont hault et bas parmy la forteresse. Et furent pris Clerembaut et tous les autres qui en la forteresse estoient et furent tous liéz en une belle

en armes, s'avança sur le pont avec une douzaine d'hommes. L'écuyer et les siens virent le pont abaissé et la porte ouverte, ils s'approchèrent alors le plus possible. Au moment de franchir la porte, Clairembaut les héla :

— Qui êtes-vous ?

— Des alliés, répliquèrent-ils.

L'écuyer et sa vingtaine de cavaliers arrivèrent à proximité du pont, ils demandèrent alors :

— Où est Claude de Sion ? Nous voulons lui parler.

— Il va revenir dans un instant, répond Clairembaut en s'avançant vers eux. Il combat Geoffroy la Grand-Dent, notre ennemi. Claude et Giron, notre frère, l'ont cerné dans la montagne que vous voyez là. Aucune crainte, Geoffroy ne peut leur échapper. Serait-il en acier trempé, il sera tué ou gravement blessé.

— Voilà de bonnes nouvelles, fait l'écuyer.

Et il s'approche de lui de plus en plus avec sa vingtaine d'hommes.

— A-t-il suffisamment de troupes ? Devons-nous aller l'aider ?

— Non ! Merci beaucoup, répond Clairembaut, je ne pense pas qu'il en ait besoin.

L'histoire affirme que, grâce à ces beaux discours, l'écuyer réussit à s'approcher si près de Clairembaut qu'il se trouva tout proche du pont-levis. Il interpella alors ses hommes : « En avant, seigneurs ! La forteresse est prise. » Clairembaut entendit ce cri et pensa pouvoir reculer et relever le pont. Mais l'écuyer et sa vingtaine de compagnons se jetèrent sur lui et sa troupe avec tant d'ardeur qu'il s'écroula sur le sol. Ils franchirent la porte et introduisirent aussitôt deux lances dans les glissières des coulisses[1]. Plus de cent combattants descendirent alors de cheval, se jetèrent sur le pont, franchirent la porte et fouillèrent la forteresse de fond en comble.

1. À propos de *porte colleisse*, on lit dans *Lancelot du Lac* : *si sont les portes closes, et abatues les coleïces*, trad. de F. Mosès : « Les portes sont fermées et les coulisses abattues », ainsi justifiée : « *coulisse* : volets glissant verticalement entre des rainures », Paris, Librairie Générale Française, Lettres gothiques, 1991, p. 345.

chambre, **[108vb]** et les firent garder a .xl. hommes d'armes. Lors orent conseil que ilz manderoient a Gieffroy cest fait et se tendroient encloz en la forteresse pour savoir se Glaudes y revendroit a garant. Et ainsi le firent. Lors dist l'escuier que il mesme yroit noncier a Gieffroy ceste adventure. Et lors se party et s'en vint au ferir de l'esperon a Gieffroy et lui compte ceste adventure. Et Gieffroy, quant il sçot ceste nouvelle, si fu moult liéz et tantost le fist chevalier. Et lui bailla cent hommes d'armes et lui commanda qu'il s'en revoist sur le pas et qu'il garde bien que Glaude ne preingne autre chemin que cellui de la forteresse, car s'il eschappoit il pourroit par aventure encor faire moult d'ennuy avant que on le peust ratrapper, et que mieulx le valoit enclorre ens ou cavain et le prendre par force la dedens. « Sire, dist le nouvel chevalier, or ne vous en doubtéz, car se il nous eschappe, se il ne scet voler, mais que je y puisse venir a temps je vous donne ma teste. » Et atant se part et devale la montaigne **[109ra]** a cent hommes d'armes. Et Gieffroy est au pertuiz ou il combat a force d'espee ses ennemis. Et bien .xl. chevaliers estoient descenduz a pié sur la montaigne et gectoient des pierres contreval si dru que, malgré que Glaudes en eust, il le convint retourner a grant peine, lui et sa gent. Et Gieffroy et ses hommes entrent ou cavain et les enchassent au doz, mais a grant paine porent passer parmy les mors qui avoient esté occiz du gect de pierres. Or diray du nouvel chevalier qui ja estoit venuz a l'entree du cavain, lui et sa route. Mais quant il ouy la freinte, il se appensa tantost que Glaudes retournoit et prist le couvert de la montaigne et leur laissa le chemin de la forteresse.

L'ystoire dit que Glaudes s'esploicta moult fort pour yssir du cavain pour venir a temps a sauvetté ens ou fort de Sion. Mais « de ce que fol pense remaint la plus grant part a la foiz ». Il s'esploicta tant qu'il yssi du cavain et vint au large. Lors n'y attendy **[109rb]** ne per

Clairembaut et tous ceux qui étaient dans le château furent capturés, ligotés et enfermés dans une vaste pièce où quarante hommes d'armes furent chargés de les garder. Puis ils décidèrent d'informer Geoffroy de leur action et de s'enfermer dans la forteresse au cas où Claude viendrait s'y réfugier. Et c'est ce qu'ils firent. L'écuyer dit alors qu'il irait lui-même faire à Geoffroy le récit de ce qui s'était passé. Piquant des deux, il se rendit auprès de Geoffroy et lui raconta les événements. Fou de joie en apprenant ces nouvelles, Geoffroy le fit chevalier à l'instant et lui confia cent hommes d'armes, lui ordonnant de retourner au défilé et de veiller à ne pas offrir à Claude d'autre chemin que celui de la forteresse, car s'il s'en échappait il pourrait provoquer encore bien des tourments avant d'être rattrapé. Il valait mieux, dit-il, l'enfermer dans le passage étroit et l'y capturer de vive force. « Monseigneur, dit le nouveau chevalier, vous n'avez rien à craindre ! Pourvu que j'arrive à temps, il ne nous échappera pas, je vous en donne ma tête à couper. À moins qu'il vole ! » Sur ce, il le quitta et descendit de la montagne avec ses cent hommes d'armes. Geoffroy se tenait à l'entrée de la passe où il luttait contre ses ennemis à la pointe de l'épée. Près de quarante chevaliers étaient descendus de leur monture à flanc de montagne et, de là, ils projetaient tant de pierres en dessous d'eux, dans le défilé, que, malgré sa défense, Claude et tous ses hommes durent faire demi-tour, non sans peine. Geoffroy et sa troupe pénétrèrent dans le défilé et se lancèrent à la poursuite de leurs ennemis, les serrant de près, mais ils eurent bien du mal à franchir l'amoncellement des hommes tués à coups de pierres. Je vais parler du nouveau chevalier qui, avec ses hommes, était déjà arrivé à l'entrée du défilé. Quand il perçut le fracas d'une troupe, il se dit tout de suite que Claude était de retour et se camoufla dans la montagne, laissant libre le chemin de la forteresse.

D'après l'histoire, Claude se démenait pour sortir du chemin encaissé et se réfugier au plus tôt dans la forteresse de Sion. Mais, comme dit la maxime, « de pensées de fou ne reste pas beaucoup ». Il fit tout ce qu'il put et, finalement, réussit à déguerpir du défilé et à prendre

ne compaignon, mais s'en vint a course de cheval vers le fort. Et quant il vint prez, si s'escrie en hault : « Ouvréz la porte ! » Et ceulx si firent. Et il passe le pont et vint dedens et vint descendre ou lieu ou il avoit a coustume de descendre avant ce qu'il se apperceust qu'il eust perdu sa forteresse. Et tantost qu'il fu descenduz, il fu saisi de tous costéz et liéz fermement. Lors fu moult esbahiz, car il ne voit autour de lui homme que il congnoisse. « Qu'est ce ? dist il. Quel deable sont mes gens devenuz ? » « Par mon chief, Glaudes, dist un chevalier qui bien le congnoissoit, tantost seréz logiéz avec eulx. » Lors fu menéz en la chambre ou Clerembaut, son frere, estoit et tous les autres prisonniers. Lors quant il les apperçoit liéz et gardéz en ce party, si fu moult doulent. Et quant Clerembaut le voit si lui a dit : « Haa, Glaude, beau frere, nous sommes par vostre orgueil cheuz en grant chetivité, et me doubte bien que nous n'en eschapperons ja sans perdre les vies, car trop est Gieffroy crueulx ! » Et Glaudes lui respont : « Puisque Fortune nous **[109va]** a a ce admenéz, il nous en convient attendre ce qui en advendra. » Atant es vous Gieffroy qui entre en la forteresse et avoit tout que mort que prins le demourant des gens Glaude. Et fu admené Giron, leur frere, et mis en la chambre avec les autres. Lors entra Gieffroy dedens et aussi tost que il vit Glaude, si lui a dit : « Comment, dist il, faulx traitre, avéz vous esté si hardy de dommagier ne faire molester le païs ne les gens de monseigneur mon pere, vous qui devéz estre son homme ? Par mon chief, je vous en paieray bien, car sachiéz que je vous feray pendre devant Valbruyant, voyant vostre cousin Garnier, qui est traistre comme vous envers monseigneur mon pere. » Et quant Glaude oÿ ce salut, sachiéz qu'il ne lui plot que un petit. Mais quant le peuple du païs sçot que Sion et Glaude estoient pris et ses deux freres et leurs gens, lors veissiéz venir plaintes de roberies et de moult d'autres

le large. Alors, sans attendre chevalier ni compagnon, il galopa ventre à terre vers la forteresse. Arrivé tout près, il hurla à pleins poumons : « Ouvrez la porte ! » On s'exécute, il franchit le pont, entre dans la place et se dirige vers l'endroit où habituellement il met pied à terre. Et là, il s'aperçoit qu'il a perdu la place : dès sa descente de cheval, il est saisi de toutes parts et fermement ligoté. Il n'en croit pas ses yeux : pas une tête connue autour de lui !

— Que se passe-t-il ? Que diable ! Que sont devenus mes hommes ?

— Sur ma tête, Claude, intervient un chevalier qui le connaissait bien, vous allez bientôt les retrouver !

On le conduit alors dans la pièce où sont enfermés Clairembaut, son frère, et tous les autres prisonniers. En les voyant ainsi ligotés et surveillés, Claude est cruellement affecté. Dès qu'il l'aperçoit, Clairembaut lui dit :

— Ah ! Claude, cher frère, c'est votre orgueil qui nous vaut ce grand malheur ! Je crains bien que nous n'en sortions pas vivants, car la cruauté de Geoffroy est terrifiante !

Claude lui répondit :

— Puisqu'il a plu à Fortune de nous réduire à cette extrémité, il n'y a plus qu'à attendre la suite des événements.

C'est alors que Geoffroy entra dans la forteresse, après avoir tué ou capturé ce qui restait des hommes de Claude. On emmena leur frère, Giron, et on l'enferma dans la même pièce que tous les autres. Geoffroy y entra et interpella Claude aussitôt qu'il le vit : « Perfide traître ! Comment avez-vous pu avoir l'audace de ruiner et de malmener le pays et les gens de monseigneur mon père, vous qui auriez dû être son loyal homme lige ? Sur ma tête, vous allez me le payer cher ! Soyez-en sûr, je vais vous faire pendre devant Valbruyant, sous les yeux de votre cousin, Garnier, aussi traître que vous envers monseigneur mon père. » Pas de doute, cette déclaration ne plut guère à Claude ! Ce fut pire quand les habitants du pays apprirent la prise de la forteresse de Sion et l'incarcération de Claude, avec ses deux frères et leurs hommes, vous auriez pu alors les entendre

mauvais cas sur Glaude et sur ses gens. Et trouva on leans plus de cent prisonniers, **[109vb]** que des bonnes gens du paÿs, que de marchans estrangés, qui avoient esté desrobéz et les vouloit encores raençonner. Par la ne passoit nul qui ne feust ruéz jus. Et quant Gieffroy oÿ ces nouvelles, si fist tantost lever unes fourches sur le costé de la montaigne et fist pendre toutes les gens Glaude, excepté lui et ses deux freres. Et commanda la forteresse a un chevalier du paÿs qui moult estoit vaillant et preudoms. Et lui commanda sur sa vie de gouverner la loyaument et tenir justice. Et cellui lui enconvenança et lui tint, car il gouverna loyaument et bien. Gieffroy se party au matin et prist le chemin de Valbruyant et enmaine Glaude et ses deux freres qui grant paour avoient de la mort. Et ilz orent droit, si comme vous orréz cy apréz en l'ystoire ensuivant.

En ceste partie dit l'ystoire que Gieffroy et sa gent chevauchierent tant a banniere desploiee qu'ilz vindrent devant Valbruyant, et furent les tentes tendues et se loga chascun. **[110ra]** Gieffroy fist tantost lever unes fourches devant la porte du chastel et y fist pendre Glaude et ses deux freres et manda a ceulx de dedens que, se ilz ne se rendoient a sa voulenté, qu'il les feroit tous pendre se il les prenoit par force. Et quant Garnier de Valbruyant ouy ces nouvelles, si dist a sa femme : « Dame, dist il, contre l'effort de ce deable ne me puiz je tenir, je me partiray de cy et m'en yray a Montfrin, a Girart mon nepveu et a mes autres amis, pour avoir avis comment nous pourrions exploictier, ne se nous pourrions avoir traictié de paix avecques Gieffroy. » La dame, qui fu saige et subtive, lui dist : « Aléz, de par Dieu, et gardéz que vous ne soiéz pris et ne vous partéz point de Montfrin jusques a tant que vous orréz nouvelles de moy, car, avec l'aide de Dieu, je pense que je vous pourchasseray bon traictié a Gieffroy. Et vous savéz que, se vous m'eussiéz creue, vous ne vous feussiéz ja embesoingniéz **[110rb]** d'avoir fait ce que Glaude et ses freres vous ont enhorté, combien que

se plaindre des vols et des malversations de Claude et de ses acolytes. On découvrit dans la forteresse plus de cent prisonniers, des gens honorables du pays comme des marchands étrangers, dont les biens avaient été pillés et qui devaient être échangés contre des rançons. Personne ne passait par Sion sans être jeté au bas de son cheval. Geoffroy ne fut pas plus tôt avisé de ces délits qu'il fit dresser un gibet à flanc de montagne où il fit pendre tous les hommes de Claude, sauf Claude lui-même et ses deux frères. Puis, confiant le commandement de la forteresse à un chevalier du pays, aussi brave que sage, Geoffroy lui ordonna, au péril de sa vie, de la gouverner avec loyauté et sens de la justice. Le chevalier lui donna son accord, il le respecta depuis en gouvernant loyalement et honnêtement. Geoffroy s'en alla, tôt, le lendemain matin, dans la direction de Valbruyant où il conduisait Claude et ses deux frères, terrifiés à l'idée de mourir. À juste titre, comme vous le lirez dans la suite de l'histoire.

Celle-ci raconte que Geoffroy et sa troupe, bannière* déployée, chevauchèrent jusqu'à Valbruyant, où, leurs tentes ayant été dressées, ils purent s'installer. Geoffroy fit immédiatement élever un gibet devant la porte du château, il y fit pendre Claude et ses deux frères, puis fit savoir aux occupants que, s'ils ne se pliaient pas à sa volonté et refusaient de se rendre, il les ferait tous pendre également, s'il devait les prendre de vive force. Informé de ces conditions, Garnier de Valbruyant dit à sa femme :

— Dame, je ne peux résister au déchaînement de ce démon. Je vais quitter Valbruyant et me réfugier à Montfrin, chez mon neveu Girard et mes autres amis et je leur demanderai de me conseiller quant à la meilleure façon d'agir et la possibilité d'obtenir un traité de paix avec Geoffroy.

Sa femme ne manquait ni de prudence ni de finesse. Elle lui dit :

— Par Dieu, allez-y, mais évitez de vous faire prendre ! Et ne vous éloignez pas de Montfrin avant d'avoir de mes nouvelles. Avec l'aide de Dieu, je pense pouvoir vous obtenir un bon traité avec Geoffroy. Vous le savez, si vous m'aviez fait confiance, jamais vous ne vous seriez entremis de ce que Claude et ses frères vous ont poussé à commettre, même si,

encores n'avéz vous fait chose de quoy vous ayéz enfraint vostre foy envers vostre seigneur droicturier, Remond de Lusegnen. » Et Garnier lui respond : « Ma chiere seur, faictes le mieulx que vous pourréz, car je me fie en vous et vous croiroy du tout en tout. » Et atant se part par une faulse poterne, monté sur un appert coursier, et prent le couvert des fosséz. Et passe joint a joint des logeiz que oncques ne fu congneuz, mais cuidierent que ce feust un de leurs chevaliers qui se alast esbatre, car il aloit tout le petit trot. Mais quant il fu un pou esloingniéz si fiert le cheval des esperons tant comme il puet et le cheval l'emporte moult raidement. Et sachiéz qu'il avoit si grant paour d'estre advisez qu'il ne savoit son sens. Et loua Jhesucrist quant il se trouva a l'entree de la forest, qui bien duroit deux lieues, et prent son chemin vers Montfrin quanqu'il puet randonner.

[110va] **L**'ystoire nous tesmoingne que tant chevaucha Garnier de Valbruyant qu'il vint a Montfrin ou il trouva Girart, son nepveu, et lui compta cest affaire et comment Gieffroy au grant dent avoit prins Glaude, leur cousin et ses freres, et fait pendre toutes leurs gens devant le chastel de Sion, et avoit fait admener les .iii. freres devant Valbruyant et les avoit fait pendre devant le chastel, et comment il s'estoit partiz pour doubte que il ne feust prins dedens la forteresse. « Par foy, dist Girart, beaulx oncles, vous avéz fait que saiges, car, a ce qu'on m'a dit, cellui Gieffroy est chevalier de hault et puissant affaire et si est terriblement crueulx. Il fait trop durement a doubter. Mal nous vint quant oncques nous aliasmes a Glaude[a] ! Car nous savions bien que lui et ses freres estoient tous de mauvaise vie et que nul ne passoit par leur terre qui ne feust desrobéz. Jhesucrist nous en veulle par sa grace gecter a nostre honneur ! Beaulx oncles, il fault avoir adviz sur ce fait. Il **[110vb]** est bon que nous le mandons a noz amis et parens et a tous ceulx qui ont esté de ceste fole aliance. » Et Garnier respont : « C'est verité. » Et lors le manderent a tous et chascun d'eulx s'appareille pour venir devers Montfrin, pour avoir conseil comment on pourroit ouvrer de cestui fait ne se

pour le moment, vous n'avez rien fait contre la fidélité due à votre seigneur légitime, Raymond de Lusignan.
Et Garnier lui répond :
— Très chère amie, faites pour le mieux. Je vous fais totalement confiance et j'admets tout ce que vous dites.
Sur un coursier vif et puissant, il s'en alla alors par une poterne dérobée. À l'abri des fossés, il se glissa au ras du cantonnement de Geoffroy et de ses hommes sans être reconnu. En effet, comme il allait au petit trot, ils crurent que c'était l'un des leurs qui allait se promener. Mais dès qu'il se fut un peu éloigné, il pressa avec ardeur les flancs de son cheval de toute la force de ses éperons et sa monture l'emporta impétueusement. Sachez qu'il avait une telle peur d'être découvert qu'il ne savait plus quelle direction prendre ! Enfin arrivé à l'orée de la forêt, qui faisait bien deux lieues* de long, il rendit grâce à Jésus-Christ et se lança vers Montfrin aussi vite qu'il put.
L'histoire en témoigne, Garnier galopa de Valbruyant à Montfrin. Là, il trouva Girard, son neveu, et lui raconta l'affaire : Geoffroy la Grand-Dent avait capturé Claude et ses frères, il avait fait pendre tous leurs hommes devant le château de Sion et il avait conduit les trois frères devant Valbruyant où on les avait également pendus ; il ajouta qu'il avait quitté sa forteresse de crainte de s'y faire prendre.
— Certes, cher oncle, dit Girard, vous avez agi avec sagesse. À ce qu'on m'a dit, ce Geoffroy est un chevalier de haut rang, très puissant et terriblement cruel. Il est donc extrêmement redoutable ! Quel malheur de nous être alliés à Claude ! Nous savions parfaitement que ses frères et lui menaient une mauvaise vie et que personne ne pouvait franchir leurs terres sans se faire dépouiller. Que Jésus-Christ veuille bien, dans sa grande miséricorde, nous sortir de là honorablement ! Cher oncle, nous avons besoin de conseils sur cette question. Il serait donc judicieux de convier nos amis, nos parents et tous ceux qui ont trempé dans cette alliance insensée.
— C'est juste, approuva Garnier.
Ils leur demandèrent donc de venir et chacun des conviés se prépara pour se rendre à Montfrin afin de

ilz pourroient trouver voye comment ilz se peussent excuser devers Gieffroy. Cy se taira l'ystoire un petit d'eulx et parlera de la dame de Valbruiant, qui moult fu saige et soubtive et moult vaillant dame, et avoit tous jours blasmé son mary de ce qu'il s'estoit oncques consenty a Glaude ne a ses freres. Celle dame avoit une fille laquelle pouoit bien avoir environ de .viii. a .ix. ans, qui moult estoit belle et gracieuse et ung filz, qui en avoit environ .x., et moult estoit beaulx et bien doctrinéz. La dame monta sur un riche palleffroy et fist monter ses deux enfans et conduire par les frains par deux gentilz hommes anciens, et fist **[111ra]** monter avec elle jusques a six damoiselles. Et fist ouvrir la porte et la trouva le nouvel chevalier qui apportoit le mandement de Gieffroy. Et le bienviengna moult courtoisement et cil lui fist grant reverence, qui moult savoit de bien et d'onneur. Et lors la dame lui dist moult attrempeement : « Sire chevalier, mon seigneur n'est pas ceans et pour tant vueil je aler par devers mon seigneur, vostre maistre, pour savoir que c'est qu'il lui plaist, car il me semble qu'il soit cy venus comme par maniere de faire guerre. Et ne croy pas que ce soit a mon seigneur ne a nulz de ceulx de ceste forteresce, car ja ne plaise a Dieu que mon seigneur ne nul de ses gens ait fait chose qui puisse desplaire a Gieffroy ne a mon seigneur son pere. Et se, par aventure, aucuns hayneux a mon seigneur avoient informé Gieffroy d'autre chose que de raison, je lui vouldroye supplier humblement et requerre que il lui pleust a ouir mon seigneur en ses excusances. » Et quant le nouvel chevalier l'ouy **[111rb]** parler si saigement, si lui respondy : « En bonne foy, madame, ceste requeste est raisonnable et je vous menray devers mon seigneur, et croy que vous le trouveréz tresaimable et auréz bon traictié a lui, combien qu'il soit bien informéz contre Garnier moult durement. Mais je

décider de l'action à mener en la matière et trouver une façon de se disculper devant Geoffroy. L'histoire ne parlera plus d'eux mais de la dame de Valbruyant. Aussi prudente que fine et vertueuse, elle avait toujours reproché à son mari de s'être associé à Claude et ses frères. Elle avait une fille, âgée de huit ou neuf ans, belle et gracieuse, et un fils qui en avait une dizaine, beau, lui aussi, et très bien élevé. Elle choisit de monter un superbe palefroi* et fit mettre en selle ses deux enfants sur deux montures que deux gentilshommes d'âge vénérable conduisaient par la bride ; elle se fit accompagner, à cheval également, par six demoiselles au moins. Elle fit alors ouvrir la porte du château et c'est là qu'elle se trouva devant le chevalier récemment adoubé, qui lui apportait l'ultimatum de Geoffroy. Elle lui souhaita la bienvenue très courtoisement et lui, qui connaissait bien les usages et les codes d'honneur, s'inclina profondément pour lui présenter ses respects. Alors, très calmement, la dame lui dit :

— Seigneur chevalier, mon mari est absent, c'est pourquoi je veux aller moi-même au-devant de monseigneur notre maître pour connaître ce qu'il souhaite, car, me semble-t-il, il est venu dans notre pays pour y faire la guerre. Or je ne peux pas croire que ce soit contre mon mari ni contre les défenseurs de cette forteresse. Plaise à Dieu que mon mari et ses hommes ne commettent jamais quoi que ce soit qui puisse offenser Geoffroy ou monseigneur son père. Et si, par hasard, un médisant plein de haine envers mon mari avait divulgué à Geoffroy des informations iniques, je souhaiterais le supplier et lui demander respectueusement de bien vouloir entendre les justifications de mon mari.

Quand le nouveau chevalier l'entendit tenir des propos si réfléchis, il lui répondit :

— En toute bonne foi, madame, votre requête est raisonnable et je vais vous accompagner auprès de mon seigneur. Je pense que vous le trouverez très obligeant à votre égard et que vous pourrez conclure un accord satisfaisant avec lui, bien qu'il ait une opinion détes-

croy que, a vostre requeste, fera une partie de vostre petition. » Et atant se partent et vont vers les logeiz.

L'ystoire dit que tant ont erré entre la dame et sa mesnie et le nouvel chevalier qu'ilz sont venuz a la tente Gieffroy, et la descendirent. Et quant Gieffroy sçot la venue de la dame, si yssi de la tente et vint a l'encontre. Et celle qui moult bien fu enseignie tenoit ses deux enfans par les mains et s'agenoilla, elle et ses enfans, devant Gieffroy et lui fist moult humblement la reverence. Et Gieffroy s'encline vers elle et la lieve moult humblement et lui dist : « Madame, vous soiéz la tresbienvenue. » « Monseigneur, dist elle, et vous le tresbien trouvéz. » Et les deux enfans le saluent moult doulcement **[111va]** et Gieffroy les a tous deux dreciéz et leur rent leur salut. Et lors prist la dame la parole et faigny comme s'elle ne sceust pas qu'il feust venus la pour maltalent, et dist ainsi : « Mon treschier seigneur, mon seigneur mon mary n'est pas, quant a present, en ceste contree. Et pour ce suiz je venuz par devers vous pour vous prier qu'il vous plaise a faire, a mon seigneur et a moy, tant d'onneur qu'il vous plaise a venir logier en vostre forteresse et admener tant de gens qu'il vous plaira, car, mon seigneur, par ma foy, il y a asséz de quoy vous tenir bien aise, Dieu mercy. Et sachiéz que moy et ma mesnie vous recevront tresvoulentiers et liement, comme nous le devons faire au filz de nostre droit seigneur naturel. » Quant Gieffroy entendy ceste parole, si fu moult esbahiz comment elle lui osoit faire ceste requeste, veu et consideré ce de quoy on l'avoit informé contre Guernier de Valbruyant, son mary. Non pourtant respondy : « Par mon **[111vb]** chief, ma belle dame, je vous mercie de la grant courtoisie que vous m'offréz, mais ceste requeste ne vous doy je pas accorder, car on m'a donné a entendre que vostre mary ne l'a pas desservy envers mon seigneur mon pere ne envers moy, combien, ma belle dame, que je vueil bien que vous sachiéz que je ne suiz mie venus

table de Garnier, votre époux. Mais, selon moi, grâce à votre requête, il vous accordera une large part de vos sollicitations.

Et les voilà partis vers le camp de Geoffroy.

La dame, sa suite et le nouveau chevalier suivirent leur chemin, affirme l'histoire, jusqu'à ce qu'ils mirent pied à terre devant la tente de Geoffroy. Il en sortit dès qu'il apprit l'arrivée de la dame et vint à sa rencontre. Elle, qui était très bien élevée, s'agenouilla devant lui et, tenant ses deux enfants par la main, s'inclina avec infiniment de respect. Geoffroy se pencha vers elle et la releva avec égards, lui disant :

— Madame, soyez la bienvenue.

— Monseigneur, dit-elle à son tour, je suis heureuse de vous rencontrer !

Les deux enfants saluèrent Geoffroy avec grâce. Il les releva et leur rendit leur salut. La dame prit alors la parole, feignant d'ignorer qu'il était venu animé d'intentions hostiles :

— Mon très cher seigneur, en ce moment monseigneur mon mari est absent de la région, c'est la raison pour laquelle je suis moi-même venue devant vous. Je voulais vous prier de bien vouloir nous faire le grand honneur, à mon mari et à moi, de venir loger dans votre forteresse et d'y mener autant d'hommes qu'il vous plaira. Vous avez ma parole, monseigneur : vous trouverez sur place, Dieu merci, tout ce qu'exige votre bien-être ! Et, n'en doutez pas, mon entourage et moi-même vous recevrons volontiers et avec joie, comme nous le devons au fils de notre seigneur légitime.

Ces paroles médusèrent Geoffroy : comment osait-elle lui faire cette invitation, compte tenu des renseignements exécrables qu'on lui avait donnés sur Garnier de Valbruyant, son mari ? Il lui fit pourtant cette réponse :

— Sur ma tête, belle dame, je vous remercie de votre généreuse invitation, mais le devoir m'impose de refuser votre offre. On m'a laissé entendre, en effet, que le comportement de votre mari envers monseigneur mon père et envers moi-même n'a pas mérité que j'accepte. Je tiens cependant, chère dame, à vous faire savoir que

par deça pour guerroier dames ne damoiselles, Dieux m'en gart. Et soiéz toute seure que a vous ne a voz gens ne a vostre forteresse, je ne souffreray rien a meffaire ou cas que vostre mary n'y soit. » Et celle respond : « Monseigneur, tresgrans mercis. Mais je vous requier qu'il vous plaise a moy dire la cause pourquoy vous avéz indignacion contre monseigneur mon mary, car je suiz toute seure qu'il ne fist oncques rien, la ou il ne moy l'ayons peu savoir, qui par raison peust estre a vostre desplaisance. Et croy, monseigneur, se il vous plaist a ouir monseigneur mon mary en ses excusacions, que vous trouveréz que ceulx qui **[112ra]** vous ont informé au contraire de lui, n'ont pas dit verité. Et, mon seigneur, je me faiz forte sur ma vie que vous le trouveréz ainsi. »

En ceste partie dist l'ystoire que, quant Gieffroy ouy la dame ainsi parler, il pensa un pou et puis respondy : « Par foy, dame, s'il se puet excuser qu'il n'ait erré contre son serement ne faussé ne enfraint l'ommage que il doit, j'en seray tous liéz et seray cellui qui voulentiers le recevray en ses excusacions, lui et ses complices. Et viengnent seurement, je lui donne sauf alant et sauf venant de cy a huit jours, lui .lxme. Et la cause pourquoy je le faiz, c'est pour l'amour de vous et de voz enfans. » « Mon seigneur, dist la dame, Dieu, par sa grace, le vous veulle merir. » Et atant print congié et vint a Valbruiant et laissa la ses enfans et fist monter jusques a .x. chevaliers et escuyers et .iii. damoiselles, et s'en part et chevaucha tant qu'elle vint a Montfrin ou elle fu liement receue. Et la estoient venus **[112rb]** tous les aliéz de Glaude qui bien estoient .xl. gentilz hommes. Et la dame leur compte comment Guernier, son mary, a .viii. jours sauf alant et sauf venant de Gieffroy, pour lui .lxme. et, s'il se puet excuser, Gieffroy l'orra tresvoulentiers et lui fera toute raison. « Par foy, dist ung ancien chevalier,

je ne suis pas venu dans ce pays pour faire la guerre aux dames et aux demoiselles, Dieu m'en garde ! Soyez rassurée : je ne tolèrerai pas, si votre mari est absent, que l'on porte atteinte ni à vos hommes, ni à votre forteresse, ni à vous-même.
Et elle répondit :
— Merci infiniment, monseigneur. Mais vous plairait-il de m'apprendre ce qui justifie votre irritation contre monseigneur mon mari ? Car, j'en suis certaine, autant que lui et moi ayons pu le savoir, il n'a jamais commis quoi que ce soit qui, raisonnablement, puisse vous offenser. Et, monseigneur, je suis persuadée que si vous acceptez d'écouter les arguments de monseigneur mon mari, vous verrez que ceux qui vous ont fourni des informations qui l'accablent n'ont pas dit la vérité. Monseigneur, sur ma vie, je suis fermement convaincue que c'est ce que vous allez découvrir.
L'histoire rapporte que ces propos laissèrent Geoffroy pensif un moment. Puis, il parla :
— En vérité, madame, s'il peut se justifier et prouver qu'il n'a ni trahi son serment ni dénaturé ou enfreint l'hommage qu'il doit respecter, j'en serai ravi et recevrai avec bienveillance ses excuses et celles de ses alliés. Qu'ils viennent sans crainte ! Je lui accorde un sauf-conduit : il pourra aller et venir en toute liberté huit jours à partir d'aujourd'hui, lui et une soixantaine de ses hommes. Et si j'agis ainsi, c'est par affection pour vous et vos enfants.
— Monseigneur, dit-elle, Dieu, dans sa grande miséricorde, daigne vous en récompenser.
Puis elle s'en alla et se rendit à Valbruyant où elle laissa ses enfants et demanda à une dizaine de chevaliers, à quelques écuyers et à trois demoiselles de l'accompagner à cheval jusqu'à Montfrin où elle fut reçue avec joie. Tous les alliés de Claude, ils étaient bien quarante gentilshommes, s'y trouvaient réunis. Alors elle leur apprit que Geoffroy accordait à Garnier, son mari, un sauf-conduit de huit jours, pour lui-même et une soixantaine de ses hommes, qu'il écouterait volontiers ses justifications et lui rendrait justice. « Dans ce

donques aurons nous bon traictié a lui, car il n'est homme qui puist dire que nous ayons de riens mespris. Se Glaude, qui estoit nostre cousin, nous avoit requis d'avoir aide de nous s'il en avoit besoing, et nous lui eussions en convenant de lui aidier, nous n'avons de riens meffait. Ne Gieffroy ne autre ne puet pas dire que nous en meissions oncques bacinet sur teste ne en yssissions un seul pas de nostre hostel pour lui conforter contre Gieffroy. Cela ne sera ja sceu ne trouvé. Donques alons seurement et m'en laissiéz convenir, car je ne m'esmaye pas que nous n'ayons bon traictié a lui. » Et a cest propos s'affermerent tous les prouchains, et lors prindrent journee **[112va]** de faire leur appareil de y aler le tiers jour apréz. Et lors se party la dame et erra tant qu'elle vint a Valbruyant. Et lors fist chargier pain et vin, poulaille, foings, avoines, et envoier a Gieffroy qui oncques n'en retint rien, mais bien souffry que qui en voult avoir pour son argent en eust. Et manda la dame a Gieffroy la journee que Garnier et son lignage devoient venir devers lui.

En ceste partie dit l'ystoire que Garnier de Valbruyant et Girart, son nepveu, attendoient leur lignaige a Montfrin, et eulx venuz, ilz monterent a cheval et cheminerent tant qu'ilz vindrent a Valbruyant ou ilz furent bien receuz. Et le landemain manderent a Gieffroy qu'ilz estoient tous prestz de venir par devers lui pour eulx excuser, et Gieffroy leur remanda qu'il estoit tous prest de eulx ouir. Et lors partirent du chastel a belle compaignie et vindrent aux loges et descendirent devant la tente Gieffroy, et lui vindrent faire la reverence moult honnourablement. Et lors prist la parole le ancien chevalier dont je vous ay dessus parlé **[112vb]** en disant a Gieffroy : « Treschiers sires, nous sommes cy venus par devers vous pour la cause qu'on vous a donné a entendre que vous estiéz informéz contre nous. Et vous a on rapporté que nous estions consentans de la mauvaistié que Glaude de Sion, qui estoit nostre cousin, vouloit et avoit commencié a faire devers nostre droit

cas, dit un chevalier fort âgé, nous obtiendrons un bon accord. Qui pourrait soutenir que nous avons fait quoi que ce soit d'illicite ? Si Claude, qui est notre cousin, avait requis notre aide en cas de besoin, et si nous la lui avions accordée, il n'y aurait là rien de répréhensible. Ni Geoffroy ni personne ne peut prétendre que, pour porter assistance à notre cousin, nous avons coiffé le bassinet* ni fait un seul pas hors de chez nous contre Geoffroy. Tout cela est impossible à établir et à prouver. Nous pouvons, en conséquence, aller le voir sans crainte et laissez-moi m'occuper de cette affaire ! Je suis serein, nous obtiendrons un bon accord. » Tous ses parents se rallièrent à cette décision et décidèrent d'être prêts à se rendre trois jours plus tard auprès de Geoffroy. La dame, elle, s'en alla et retourna à Valbruyant où elle fit préparer un chargement de pain et de vin, de volaille, de foin et d'avoine pour l'expédier à Geoffroy, mais il ne retint rien pour lui-même, acceptant sans peine, cependant, que ceux qui voulaient en acheter puissent le faire. Par ailleurs, elle avisa Geoffroy du jour où Garnier et son lignage viendraient se présenter à lui.

D'après l'histoire, Garnier de Valbruyant et Girard, son neveu, attendaient leur lignage à Montfrin et dès que leurs parents les eurent rejoints, ils se mirent en selle et prirent le chemin de Valbruyant où on leur réserva un accueil cordial. Le lendemain, ils informèrent Geoffroy qu'ils étaient prêts à se rendre devant lui pour se justifier, et Geoffroy leur fit répondre qu'il était également disposé à les entendre. Alors, quittant le château avec une belle escorte, ils se rendirent au cantonnement de Geoffroy, descendirent devant sa tente et vinrent le saluer avec grand respect. Le vénérable chevalier dont je vous ai parlé ci-dessus prit alors la parole et déclara à Geoffroy :

— Très cher seigneur, nous sommes venus devant vous parce qu'on nous a fait comprendre que vous étiez prévenu contre nous. On vous aurait rapporté que nous approuvions les actes détestables que Claude de Sion, notre cousin, voulait commettre et avait d'ailleurs

seigneur naturel, monseigneur vostre pere. Dont, sire, il est bien verité que Glaude, avant qu'il eust fait ceste fole entreprise ne encommencie, nous assembla et nous dist : "Beaulx seigneurs, vous estes tous de mon lignaige et je du vostre. C'est bien raisons que nous nous entr'amons comme cousins et amis." "Par foy, Glaudes, deismes nous, c'est verité, mais pourquoy le dictes vous ?" Et il respondy moult couvertement : "Beaulx seigneurs, je le vous diray. Je me doubte que je n'aye bien briefment une forte guerre et grosse et a forte partie a faire, si vueil savoir se vous me vouldréz aidier ou non." Et nous lui demandasmes a qui et il nous respondy que nous le saurions asséz a temps, et qu'il **[113ra]** n'estoit pas amis qui a son prouchain failloit a son besoing. Lors lui deismes nous : "Glaude, nous voulons bien que vous sachiéz qu'il n'a si grant lignaige en cest paÿs ne marchissant, s'il se prent a vous, que nous ne vous aidons vostre droit a soustenir." Et sur ce se party. Et ot pluseurs rumeurs ou il ot pou de droit, en aucuns desquelx nous lui aidasmes a en yssir a son honneur. Mais, chiers sires, depuis qu'il commença a desobeir a monseigneur vostre pere, qui estoit son seigneur naturel et le nostre, nous n'en doubtons ne Dieu ne homme que nul de nous meist sur son corps piece de harnoiz ne yssist de son hostel pour lui ne pour son fait, ne ce ne sera sceu ne trouvé. Et s'il est autrement, si nous faictes pugnir selon raison, car nous n'en voulons ja grace mais droit. Donques, s'il n'y a autre cause que aucuns ait sur nous adevinee par envie ou par haine, je dy que par droit vous ne nous devéz vouloir nul mal, nous qui sommes hommes et vrais subgiéz et obeissans de nostre droit seigneur naturel, Remond de **[113rb]** Lusegnen, vostre pere, car se aucun nous vouloit injurier ou molester, si nous devriéz vous garantir. Et de cestui fait je ne vous sau-

commencé à commettre contre notre seigneur légitime, monseigneur votre père. La stricte vérité, monseigneur, est la suivante : avant de se lancer dans sa folle entreprise, Claude nous avait rassemblés pour nous dire : « Beaux seigneurs, vous êtes tous de mon lignage et moi, du vôtre. Il est donc juste que nous nous aimions comme des cousins et des amis. » « Certes, Claude, avons-nous dit, c'est vrai, mais pourquoi ces propos ? » Et lui, dissimulant ses véritables intentions, de répondre : « Beaux seigneurs, je vais vous le dire. Je vais devoir mener très bientôt, je le crains, une guerre dure et considérable contre forte partie, c'est pourquoi je veux savoir si vous avez ou non la volonté de m'aider. » Nous lui avons demandé contre qui et il nous répondit que nous le saurions bien assez tôt et que celui qui n'aidait pas son proche parent dans le besoin ne pouvait se prétendre son ami. Nous lui avons alors dit : « Claude, nous tenons à ce que vous sachiez que nous vous aiderons à soutenir vos droits contre tout lignage du pays ou du voisinage qui s'en prendrait à vous, quelle que soit sa puissance. » Sur ce, il est parti. Puis il fut mêlé à diverses querelles où sa cause était peu légitime, et nous l'avons aidé à se sortir honorablement de certaines d'entre elles. Mais, cher seigneur, dès qu'il se prit à désobéir à monseigneur votre père – son légitime seigneur comme le nôtre –, nous ne craignons pas d'attester, devant Dieu et les hommes, qu'aucun de nous n'a revêtu la moindre pièce de son harnais*, ni n'a fait le moindre pas hors de chez lui en sa faveur. Il est impossible de l'établir et de le prouver. S'il en est autrement, infligez-nous une juste punition, car nous ne souhaitons pas votre indulgence mais l'application du droit. En conséquence, si personne, poussé par la haine ou par la jalousie, n'a inventé contre nous d'autres griefs, j'affirme que vous n'avez, en toute justice, aucune raison de nous en vouloir, à nous qui sommes les vassaux, les sujets fidèles et obéissants de notre légitime seigneur, Raymond de Lusignan, votre père ; d'ailleurs, si qui que ce soit veut nous injurier ou nous maltraiter, votre devoir commande d'assurer

roye plus que dire, car nous ne savons entre nous tous adviser que nous eussions oncques fait chose qui peust tourner a vostre desplaisir. Si vous requerons et prions tous que vous ne vous veulliéz informer que de raison. »

Quant Gieffroy ot oÿe l'escusacion de l'ancien chevalier, pour lui et pour les autres, si traist son conseil ensemble et leur dist : « Beaulx seigneurs, que vous semble de ce fait ? Il me semble que ces gens se excusent bonnement. » « Par foy, sire, ce dirent ilz tous de commun, c'est verité, ne nous ne leur saurions que demander fors que vous leur faciéz jurer, sur sainctes ewangiles, se le siege eust esté devant Sion, s'ilz eussent aidié ne conforté Glaude et ses freres contre vous. Et se ilz jurent que si, ilz sont voz ennemis et, se non, vous ne leur devéz porter nul maltalent. Et apréz, les faictes jurer se vous les eussiéz mandéz au siege, se ilz vous feussent venuz servir contre voz ennemis. » **[113va]** A ce point furent tous ceulx du conseil d'accort. Et fu Garnier appellé et tous les autres et leur fu ce fait recordé, et ilz dirent qu'ils le jureroient bien et voulentiers. Et jurerent les deux poins dessus diz, et par tant orent accord. Et Gieffroy [1] ala par le paÿs, visitant les fors et les villes. En ce party vacqua parmy la terre deux mois et puis prist congié aux barons et laissa bons gouverneurs ou paÿs. Et se parti et s'en vint grant erre a Lusegnen ou il fu moult bien festoiéz de Remond, son pere, et de Melusigne, sa mere, et de toute la baronnie pour ce qu'ilz avoient sceu comment il avoit fait pleissier tous leurs ennemis. Et pour lors

1. *Rép. de* et.

notre protection. Je n'ai rien d'autre à ajouter sur cette question, car aucun d'entre nous n'a trouvé que nous ayons jamais fait quoi que ce soit qui justifie votre mécontentement. C'est pourquoi, tous ensemble, nous vous demandons et vous prions de ne former votre opinion qu'à partir d'arguments légitimes.

Après avoir entendu les justifications présentées par le vénérable chevalier, en son nom et au nom de tous les siens, Geoffroy réunit les membres de son conseil et leur dit :

— Quelles sont vos impressions sur cette affaire, chers seigneurs ? Leurs arguments me semblent tout à fait estimables.

— Certes, monseigneur, c'est vrai, répondirent-ils, d'une voix unanime. Nous ne saurions rien leur demander de plus, sinon un serment : faites-leur jurer sur les saints Évangiles que, si Sion avait été assiégé, ils n'auraient ni fourni leur aide ni prêté main-forte à Claude et à ses frères contre vous. S'ils jurent qu'ils l'auraient aidé, ils sont vos ennemis ; s'ils jurent le contraire, vous ne devez avoir aucun ressentiment contre eux. Ensuite, faites-les jurer qu'ils seraient bien venus servir dans vos troupes contre vos ennemis si vous les aviez convoqués pendant le siège.

Tous approuvèrent cette solution. On fit donc venir Garnier et tous les autres et on les avisa de la proposition. Ils déclarèrent que, sans aucune difficulté et en toute bonne foi, ils prêteraient serment sur les deux questions évoquées à l'instant. Après avoir juré, ils obtinrent un accord avec Geoffroy. Celui-ci visita alors les forteresses et les villes, passant deux mois dans la région avant de prendre congé des barons et de laisser des gouverneurs compétents pour administrer le pays. Puis il rentra rapidement à Lusignan où son père, Raymond, sa mère, Mélusine, et tous les seigneurs fêtèrent son retour avec joie. Tous, en effet, savaient de quelle manière il avait fait courber l'échine à leurs ennemis.

estoit venus de Chippre un chevalier de Poictou qui estoit du lignage de ceulx du Tors, qui avoit rapporté nouvelles comment le galaffre de Baudas et le grant Carmen avoient couru en Armenie et fait grant dommage au roy Guion, et aussi comment le roy Uriien avoit ouy nouvelles qu'ilz avoient entencion de lui venir faire guerre ou royaume de Chippre, et faisoit **[113vb]** le roy son amas de gens d'armes et de navire pour eulx combatre par mer ou en leur païs mesmes, s'il ne les trouvoit sur la mer, car il n'avoit pas entencion de les laissier arriver en son païs. Et quant Gieffroy sçot ceste nouvelle, si jura Dieu que ce ne seroit pas sans lui et que trop avoit gardé l'ostel. Et dist a Remond et a sa mere que ilz lui voulzissent faire finance pour aler aidier a ses freres contre les Sarrasins, et ilz lui accorderent par si que il leur jura que dedens un an il retourneroit par devers eulx.

Moult fu Gieffroy joyeulx quant il ot l'accort de son pere et de sa mere d'aler secourir ses freres contre les Sarrasins, il pria au chevalier qui estoit venuz de Chippre qu'il voulzist y retourner aveques lui, et il lui en meriroit bien. « Par mon chief, dist le chevalier, on m'a dit que a vostre prouesse ne se puet comparer corps de chevalier, mais je yray avec vous pour veoir que vous feréz plus du roy Uriien, vostre frere, et de Guion, le roy d'Armenie, car ces **[114ra]** deux congnoiz je asséz. » « Par foy, sire chevalier, dist Gieffroy, c'est petite chose de mon fait envers la puissance de mes deux seigneurs et freres, mais je vous mercie de ce que si liberaument m'avéz accordé de venir avec moy, et je le vous meriray bien, se Dieu plaist. » Lors fait son mandement et fist tant qu'il ot bien .xiiii^{c}. bacinéz et bien .iiii^{c}. arbalestriers. Et les fist traire vers La Rochelle ou Melusigne et Remond estoient, qui y avoient fait arriver moult bel navire et bien pourveoir et advitaillier de tout ce qui y estoit neccessaire. Et lors

Pendant ce temps était arrivé de Chypre un chevalier poitevin, du lignage du Tort[1], qui avait rapporté des nouvelles disant que le calife de Bagdad et le grand Carmen avaient envahi l'Arménie et provoqué de lourdes pertes au roi Guy ; sachant qu'ils avaient l'intention de venir porter la guerre dans son royaume, à Chypre, le roi Urien faisait rassembler ses hommes et sa flotte pour aller les combattre en mer, ou dans leur pays s'il ne réussissait pas à les trouver au large, car il avait la ferme volonté de les empêcher de débarquer à Chypre. Apprenant ces événements, Geoffroy jura au nom de Dieu que l'affaire ne se passerait pas sans lui et qu'il était resté trop longtemps au logis. Il demanda à Raymond et à sa mère de bien vouloir lui donner l'argent dont il avait besoin pour aller aider ses frères contre les Sarrasins. Ils le lui donnèrent à une condition : qu'il jure de revenir près d'eux au bout d'un an. Tout joyeux d'obtenir l'autorisation paternelle et maternelle d'aller porter secours à ses frères contre les Sarrasins, Geoffroy pria le chevalier qui venait de rentrer de Chypre de bien vouloir y retourner avec lui. Il le récompenserait généreusement !

— Sur ma tête, fit le chevalier, on me l'a dit, votre bravoure est sans comparaison et j'irai avec vous pour voir en quoi vous surpassez le roi Urien, votre frère, et Guy, le roi d'Arménie. Car ces deux-là, je les connais très bien !

— Vraiment, seigneur chevalier, répondit Geoffroy, mes actions sont bien minces par rapport à ce que peuvent faire mes deux frères ! Je vous remercie cependant d'avoir si généreusement accepté de m'accompagner, et je promets de vous récompenser largement, s'il plaît à Dieu.

Il mobilisa ses troupes et réussit à réunir jusqu'à quatorze cents bassinets* et quatre cents arbalétriers qu'il dirigea vers La Rochelle où Mélusine et Raymond

1. « Tors, Tours, Turs (Indre-et-Loire) : (...) var. Cors, *Melus.* ». Ligne suivante : « Tors, Tort (le), en Poitou, *Melus.*, var. Tours et Thouars », L.-F. Flutre, 1962, p. 305b.

prist Gieffroy congié de son pere et de sa mere et entra en mer, et furent les voiles levéz et se commanderent a Dieu. Puis s'esquippent en la mer et en pou de heure ot on perdu la veue d'eulx. Moult s'en vont roiddement singlant parmy la marine. Mais cy se taist l'ystoire de Gieffroy et de ses gens et parle du gallaffre de Baudas et du soudant de Barbarie, qui fu nepveu du soudant qui fu mort en la bataille soubz le cap Saint **[114rb]** Andrieu, au dessoubz de la Montaigne Noire.

L'ystoire dit que le gallaffre de Baudas et le soudant de Barbarie et le roy Anthenor d'Anthioche et l'admiral de Cordes, ces quatre, avoient fait leur serement que jamais ne fineroient jusques a temps qu'ilz auroient destruit le roy Uriien de Chippre et le roy Guion d'Armenie, son frere. Et avoient bien mis ensemble jusques a six vins mil Sarrazins et avoient leur navire tout prest. Et orent entencion de arriver premierement en Armenie et destruire premiers l'ille de Rodes et puis le royaume d'Armenie, et puis passer en Chippre et tout destruire et mettre a mort. Et avoient juré que ilz feroient le roy Uriien mourir en croix crucifié et sa femme ardoir et ses enfans. Mais comme dit le saige « Fol pense et Dieu ordonne ». Pour l'eure avoit entre eulx pluseurs espies tant d'Armenie comme de l'isle de Rodes. Et la en ot une qui estoit proprement au grant maistre de Rodes, qui sembloit Sarrasin si bien **[114va]** que jamais nul ne l'advisast pour autre et si savoit leur langaige comme s'il feust néz du paÿs. Cellui sçot tout le secret des Sarrasins et se party d'eulx et vint a Baruth et trouva une barge qui s'en vouloit aler en Turquie querir marchandise. Il se mist avec eulx. Et quant ilz porent avoir vent, ilz se vont desancrer et tant vont singlant par mer qu'ilz virent l'isle de Rodes et l'approuchierent pour avoir le rafreschissement. Et l'espie leur dist qu'il vouloit aler en la ville un petit, et ceulx lui dirent, s'il ne revenoit tost, qu'ilz ne l'attendroient gaires. « Ne vous en dobtéz, dist il, je revendray tantost. » Et atant se part d'eulx et vint en la ville ou il fu bien congneu. Et le

avaient regroupé une flotte considérable, bien équipée et parfaitement ravitaillée. Alors Geoffroy prit congé de son père et de sa mère, appareilla, voiles au vent, et tous se recommandèrent à Dieu. En peu de temps, la flotte disparut à l'horizon et on les perdit de vue. Ils filèrent rapidement, cinglant sur les flots. Mais l'histoire cesse de parler de Geoffroy et de ses hommes et s'intéresse au calife de Bagdad et au sultan de Berbérie, neveu du sultan tué pendant la bataille du cap Saint-André, sous la Montagne Noire.

Le récit raconte que le calife de Bagdad, le sultan de Berbérie, le roi Anthénor d'Antioche et l'émir des Kurdes avaient, tous les quatre, fait serment de ne jamais cesser le combat avant d'avoir anéanti le roi Urien de Chypre et le roi Guy d'Arménie, son frère. Ils avaient donc rassemblé au moins cent vingt mille Sarrasins et leur flotte était prête au combat. Leur projet consistait à se diriger d'abord vers l'Arménie, en détruisant l'île de Rhodes pour commencer, avant de passer au royaume d'Arménie et, enfin, à Chypre. Tout serait détruit, tous les hommes mis à mort. Ils s'étaient également juré de crucifier le roi Urien et de brûler sa femme et ses enfants. Mais, comme dit le sage, « fol propose, Dieu dispose ». Venus d'Arménie et de l'île de Rhodes, plusieurs espions se trouvaient mêlés à eux à ce moment-là. L'un d'eux, qui appartenait personnellement au grand maître de Rhodes, ressemblait tant à un Sarrasin que personne ne l'aurait pris pour autre chose ; de plus, il parlait leur langue comme sa langue natale. Informé du plan secret des Sarrasins, il rejoignit Beyrouth où il s'embarqua sur une barge qui partait chercher de la marchandise en Turquie. Le vent gonfla les voiles, ils levèrent l'ancre et cinglèrent si rapidement que Rhodes leur apparut. Ils y mouillèrent pour se ravitailler. L'espion déclara alors à ses compagnons qu'il souhaitait passer un peu de temps dans la ville. Ils le prévinrent : s'il n'était pas rapidement de retour, ils ne l'attendraient pas. « Ne craignez rien, dit-il, je reviens dans un instant. » Il les quitta et se rendit dans la ville où on le reconnut sans mal. Il alla se présenter le plus vite possible au grand maître, qui lui fit bon

plus tost qu'il pot se vint comparoir devant le grant maistre qui lui fist moult bonne chiere. Et cellui lui compte ces nouvelles. Quant le maistre les ot oÿes, si lui demanda : « Est ce verités ? » Cellui respond : « Sire, par ma foy, oïl. Je les ay veuz. » Et lors le maistre escripsi ce fait au roy d'Armenie et au roy Uriien de Chippre, qui tantost rescripsi au maistre et au roy Guion, son frere, comment ilz se meis-**[114vb]**-sent en mer atoute leur puissance et attendissent sur le costé du port de Japhe, car il se trairoit vers la pour ce que il savoit bien que le gallaffre de Baudas et ses complices se mettroient en mer a ce costé. Quant le roy Guion ouy ces nouvelles, si se mist en mer atout bien six mille Ermins arméz et bien mille arbalestriers, et s'en vint a Rodes ou il trouva le grant maistre au port. Et quant le maistre le vit, si ot grant joye et lors entra en mer a bien .iiii^{m}. hommes d'armes, que freres chevaliers que freres sergens d'armes, que autres estrangiers qui aloient querant les adventures. Et ot bien de .vi^{c}. a .vii^{c}. que archiers que arbalestriers. Moult fu belle la flote quant tout fu ensemble, car ilz furent .x^{m}. hommes d'armes et environ .xvii^{c}., que archiers que arbalestriers. Et sachiéz que il les faisoit moult bel veoir, car ces bannieres venteloient sur ces vaisseaulx et l'or et l'azur et les couleurs et les bacinéz et autres harnoiz reluisoient au soleil. Ilz s'esquippent en mer et tindrent le chemin du port de Japhe **[115ra]** ou Sarrasins avoient fait traire leur navire, ainsi comme le roy Uriien leur ot mandé. Et cy se taist l'ystoire d'eulx et parle du roy Uriien.

L'ystoire nous dit que le roy Uriien avoit fait son armee parmy le paÿs de Chippre et les avoit fait entrer en la mer au port de Limaçon. Et estoit la royne Hermine ou chastel, avec elle ses dames et ses damoiselles et Hervy son filz, qui avoit .v. ans, et ceulx qui devoient garder le port et le paÿs. Le roy ot prins congié et estoit entréz en mer. Et pour l'eure il avoit bien .xiiii^{m}. combatans, que arbalestriers que gens d'armes. Et lors furent les voiles levees et s'esquippent du port, et s'en vont singlant de tel force que la royne,

accueil, et à qui il confia toutes les informations qu'il possédait. Ainsi éclairé, le maître lui demanda :
— Tout cela est bien vrai ?
— Oui, monseigneur, sur mon honneur. Je les ai vus de mes yeux.
Le maître fit part de ces révélations au roi d'Arménie et au roi Urien de Chypre, qui répondit aussitôt au maître et au roi Guy, son frère, pour qu'ils prennent la mer avec toutes leurs forces et qu'ils attendent près du port de Jaffa ; lui-même se dirigerait de ce côté, car il savait parfaitement que c'était là que le calife de Bagdad et ses alliés prendraient la mer. Quand il apprit ces nouvelles, le roi Guy s'embarqua avec près de six mille Arméniens, tous solidement armés, et quelque mille arbalétriers, puis rejoignit le port de Rhodes où il trouva le grand maître qui se réjouit de le voir et prit la mer avec une troupe qui se montait bien à quatre mille combattants, des frères – chevaliers ou hommes d'armes – comme des étrangers en quête d'aventures. Il y avait, en outre, six à sept cents archers et arbalétriers. Réunis en une seule flotte, leurs navires formaient un spectacle de toute beauté ! Au total, ils étaient dix mille hommes d'armes et environ mille sept cents archers et arbalétriers. Les bannières* qui claquaient au vent sur les vaisseaux, le chatoiement de l'or, de l'azur et de toutes les couleurs, l'éclat des bassinets* et des harnais* brillant au soleil, offraient aux yeux un spectacle vraiment admirable ! Ils prirent le large et se dirigèrent, comme le roi Urien le leur avait demandé, vers le port de Jaffa où mouillait la flotte sarrasine. Le récit se tait à leur propos et parle du roi Urien.
L'histoire nous apprend que le roi Urien avait levé ses troupes dans l'île de Chypre avant de les faire embarquer au port de Limassol. Après avoir pris congé de la reine Hermine, qui était dans son château avec ses dames et ses demoiselles de compagnie, ainsi que de son fils, Hervé, alors âgé de cinq ans, et des hommes qui gardaient le port et le pays, le roi s'embarqua à son tour. Au moment du départ, il avait bien avec lui quatorze mille combattants, arbalétriers et hommes d'armes. Les voiles hissées, ils quittèrent le port et

qui fu en la maistre tour, en perdy tost la veue. Et sachiéz que le tiers jour aprés, Gieffroy au grant dent arriva soubz le Limaçon, mais le maistre du port ne le laissa pas entrer dedens. Non pourtant fu moult esbahiz quant il apperçoit sur les vaisseaux les armes de Lusignen et es bannieres. Si ne sçot que penser, mais tantost vint **[115rb]** au chastel et annonça a la royne cest affaire. Et celle, qui fu moult saige, lui dist : « Aléz savoir que c'est, car, se il n'y a trahison, il n'y puet avoir que bien ! Et aléz parler a eulx et savoir mon que c'est et ayéz voz gens tous prests sur le port, s'ilz vouloient arriver par force que ilz en feussent contrediz. » Et cil si fist le commandement de la royne et vint aux barrieres entre les deux tours du cloz, et leur demanda en hault que ilz queroient. Et lors dist le chevalier qui autreffoiz avoit esté en Chippre : « Laissiéz nous entrer ! C'est un des freres du roy Uriien qui lui vient a secours contre les Sarrasins. » Quant le maistre du port oÿ le chevalier, si le recongnut et lui dist : « Sire, le roy s'est partiz trois jours a et s'en va atout moult noble armee envers le port de Japhes, car il ne veult pas que Sarrasins arrivent en son paÿs. Mais dictes a son frere que il et vous, atout .xx. ou .xxx. ou .xl. chevaliers de vostre compaignie, venéz devers madame la royne, qui moult sera liee de vostre compaignie et de vostre venue. » Et **[115va]** cil le dist a Gieffroy, qui tantost entra en une galleote et vindrent a la chayenne, qui leur fu ouverte et entrerent ens. Et trouverent grant foison de bonne gent qui moult honnourablement receurent Gieffroy et sa compaignie et moult se donnoient merveille de son grant et de sa

fendirent les flots à une telle vitesse que la reine, du haut du donjon, les perdit de vue en un instant. Deux jours après, sachez-le, Geoffroy la Grand-Dent arrivait à Limassol, mais il s'en vit refuser l'entrée par le maître du port. Quel ne fut pas toutefois son ébahissement en voyant les armes de Lusignan sur les vaisseaux et sur les bannières* ! Perplexe, il se précipita au château pour aller annoncer cette arrivée à la reine. Et elle, qui ne manquait pas de jugement, lui dit : « Allez vous renseigner ; si ce n'est pas une trahison, ce ne peut que nous être favorable ! Allez parler à ces gens, renseignez-vous bien pour savoir précisément ce qu'ils sont, mais tenez vos hommes en alerte sur le port pour repousser les nouveaux venus s'ils voulaient débarquer de force. » Il exécuta l'ordre, se rendit aux barrières* entre les deux tours du mur d'enceinte et interpella les nouveaux venus, leur demandant haut et fort ce qu'ils cherchaient. Alors, le chevalier qui était venu autrefois à Chypre répondit :
— Laissez-nous entrer dans le port ! C'est un frère du roi Urien qui arrive ! Il vient lui porter secours contre les Sarrasins.
Le maître du port reconnut le chevalier dès qu'il l'entendit. Il lui déclara alors :
— Seigneur, le roi a quitté la place voilà deux jours à la tête d'une puissante armée et se dirige vers le port de Jaffa pour empêcher les Sarrasins de parvenir jusqu'ici. Mais priez son frère de se présenter à madame la reine, avec vous et vingt, trente ou quarante chevaliers de votre escorte. Elle sera enchantée de votre compagnie et de votre arrivée.
Le chevalier alla rapporter ces propos à Geoffroy. Il se mit aussitôt dans une galleote* avec ses hommes et entra dans le port dès que les Chypriotes eurent levé la chaîne qui en barrait l'entrée. Une foule de braves gens vint accueillir très aimablement Geoffroy et son escorte. Fascinés par sa taille impressionnante et son

fierté et dient que ces freres conquerront moult : « Je croy que cestuy cy ne repassera jamais en son paÿs tant qu'il aura conquesté quelque terre que ce soit par deça. » Et en ce parlant, ilz vindrent ou la royne les attendoit, qui par la main tenoit son filz Hervieu. Et a l'approuchier de Gieffroy, elle s'enclina tout jus a terre et aussi fist Gieffroy, et la dreça en l'embraçant moult doulcement. Et la baisa et aprés lui dist : « Madame ma seur, Dieu vous doint joye de quan que vostre cuer desire. » Et celle le bienviengna en monstrant grant signe d'amour. Et lors Gieffroy prist Hervieu, son nepveu, qui estoit a un genoil devant lui et le leva entre ses bras en **[115vb]** lui disant : « Beau nepveu, Dieux vous octroit bon admendement. » Et l'enfant lui respont : « Grans mercis, beaulx oncles. » Que vous feroye je long compte ? Gieffroy fu bien festoiéz, et fu le port ouvert et sa navire mise dedens et bien rafreschiz et lors dist Gieffroy a la royne, sa seur : « Madame, je m'en vueil aler apréz monseigneur mon frere. Faictes moy avoir quelque bon maronnier qui bien sache la contree de ceste mer, par quoy je ne faille pas a trouver mon frere, et je vous en pry tant comme je puis ne sçay. »

A ce respondy la royne : « Mon chier frere, a ce ne fauldréz vous pas, car, par m'ame, je vouldroye qu'il m'eust cousté mil besans pour tous perilz eschever et vous et vostre navire feussiéz ensemble avec le monseigneur, car je sçay bien que de vostre venue il aura

air farouche, ils disaient que les frères Lusignan allaient conquérir de vastes pays : « Je suis persuadé, disait l'un d'eux, que celui-ci ne retournera jamais chez lui avant d'avoir fait la conquête de quelques territoires dans la région. » Pendant qu'on faisait ces commentaires, Geoffroy et sa suite rejoignirent la reine, qui tenait son fils Hervé par la main. Quand Geoffroy fut près d'elle, elle s'inclina jusqu'à toucher le sol et Geoffroy fit de même avant de l'inviter à se relever en la prenant dans ses bras avec beaucoup de délicatesse. Après l'avoir embrassée, il lui dit : « Ma chère belle-sœur, Dieu vous comble de joie en exauçant tous vos souhaits. » Quant à elle, elle l'accueillit en lui manifestant sa sincère affection. Geoffroy releva alors son neveu Hervé qui avait un genou à terre, et le prit dans ses bras en lui disant :

— Cher neveu, Dieu vous accorde succès et satisfaction.

L'enfant lui répondit :

— Merci infiniment, mon cher oncle.

Que vous dire de plus ? L'arrivée de Geoffroy fut dignement fêtée, on ouvrit le port à sa flotte qui vint s'y abriter, il se ravitailla comme il le fallait, puis vint dire à la reine, sa belle-sœur :

— Madame, je veux rejoindre monseigneur mon frère. Trouvez-moi un bon marin qui connaisse bien la mer par ici et grâce à qui je ne manquerai pas de retrouver mon frère. Je vous en prie, autant que je puisse et sache le faire.

Elle répondit à cette demande :

— Mon cher beau-frère, vos souhaits seront comblés ! Car, sur mon âme, j'aurais payé mille besants[1] pour conjurer tous les dangers qui nous menacent et vous voir, vous et votre flotte, réunis avec celle de monsei-

1. Du latin *byzantium*. Ancienne monnaie d'or de l'Empire byzantin introduite en Europe par les Croisades. Le Nicot (1606) précise qu'il s'agissait d'une monnaie d'or « usitée ès pays d'Asie et d'Afrique, frontière de la Méditerranée, laquelle n'estoit marquée de coing au commencement ainsi exposée au poids de l'ordonnance des sultans des pays », p. 75.

grant joye, comme droiz est. » Et lors la royne appella[1] le maistre des portz et lui dist : « Aléz, si me faictes armer une petite galleote **[116ra]** de .xvj. rammes et me queréz le meilleur maronnier et le plus sage patron de galee qui nous soit demouréz par deça, pour conduire mon frere devers mon seigneur. » Et cil respond : « Par ma foy, madame, j'ay un rampin tout prest et tout armé et advitaillié. Il ne fault fors mouvoir. » Lors fut Gieffroy moult lié et prent congié de sa seur et de son nepveu et de la compaignie, et s'en vint ou hable et entra en son vaissel. Le rampin fu devant. Les voiles sont levees, ilz se empaingnent en mer et s'en vont si raidement que tantost en perdirent ceulx du port la veue et la royne et ceulx qui avec lui estoient en la maistre tour. Or les conduise Dieux, car ilz auront bon besoing a nostre baronnie ! Ne demeurra pas quatre jours, ainsi comme vous orréz cy avant en l'ystoire, que le roy Uriien et son navire exploictierent tant qu'ilz virent le port de Japhes et le gros navire qui y estoit. Et estoit le gallaffre venus et avoit tout fait traire ens es vaisseaux. Et le soudant de Barbarie **[116rb]** et le roy Anthenor d'Anthioches et l'admiral de Cordes orent fait l'appareil, et n'y avoit a monter que les chyefs et les grans seigneurs. Et orent en conseil que le roy d'Anthioche et l'admiral de Cordes tendroient l'avant garde et tendroient le chemin de Rodes et y prendroient terre et la destruiroient, et le gallaffre et le soudant les suivroient par quoy, s'ilz avoient a faire, qu'ilz les secourroient. Et ainsi fu fait[2]. Et se partirent le roy et l'admiral a .xl. mil payens, et tournent leur chemin vers Rodes que oncques le roy Uriien ne les apperceut. Et n'orent pas erré plus de demy journee qu'ils apperceurent le roy Guion et le navire de Rodes, et les crestiens les apperceurent aussi. La veissiéz grant

1. Et lors lui dist, *corr. d'ap. A* 95r. 2. *Rép. de* fu fait.

gneur mon mari. Je suis sûre en effet qu'il sera, comme il se doit, très heureux de votre arrivée.

Elle convoqua alors le maître des ports et lui dit .

— Dépêchez-vous, faites-moi armer une petite galleote* de seize rames et allez me chercher le meilleur marin et le plus sage capitaine de galée* dont nous disposions encore par ici. Il devra conduire mon beau-frère auprès de monseigneur.

Et lui :

— Sur mon honneur, madame, j'ai un rampin* tout prêt à partir, parfaitement armé et bien ravitaillé, répondit-il. Il n'y a plus qu'à le mettre à la mer.

Ravi, Geoffroy prit congé de sa belle-sœur, de son neveu et de leur entourage, vint jusqu'à la grève du port et monta sur la galleote*. Le rampin* filait devant. Les voiles hissées, ils prirent le large et filèrent si vite qu'on les perdit de vue en un instant, aussi bien du port que de la maîtresse tour où se tenaient la reine et sa suite. Dieu les guide, car ils seront bien nécessaires à nos barons !

En moins de quatre jours, vous le lirez dans un instant, le roi Urien et ses navires réussirent à arriver en vue du port de Jaffa et de l'importante flotte sarrasine qui était au mouillage. Le calife, qui se trouvait là, avait fait charger ses vaisseaux de tout le nécessaire ; quant au sultan de Berbérie, au roi Anthénor d'Antioche et à l'émir des Kurdes, ils avaient achevé l'approvisionnement de leurs bateaux. Seuls les chefs et les plus hauts seigneurs restaient encore à terre. Réunis en conseil, ils prirent la décision de confier l'avant-garde au roi d'Antioche et à l'émir des Kurdes pour se diriger vers l'île de Rhodes, y débarquer et la ravager ; le calife et le sultan les suivraient afin de leur porter assistance en cas de besoin. Le plan fut exécuté : le roi et l'émir quittèrent Jaffa avec soixante mille païens en direction de Rhodes sans que le roi Urien s'en aperçoive. À moins d'une demi-journée de là, ils découvrirent le roi Guy et la flotte de Rhodes et les chrétiens les aperçurent également. Quel tumulte

effroy quant ilz orent l'un l'autre avisé au cler et qu'ilz s'entrecongnurent. Lors les crestiens se mirent en bonne ordonnance. La commença grant effroy de canons et d'arbalestres, d'archiers, de gect de pierres et de coups de canons. Et quant vint a l'aborder, la **[116va]** veissiéz gect de lances et de dardes d'archigayes. Lors se vont abourder ensemble. La veissiéz fiere occision et fiere meslee ! Et y ot a ce poindre .vj. nefs de Sarrasins peries et effondrees. Et moult le firent bien les crestiens et vaillaument, mais moult fu grande la force des Sarrasins et orent moult crestiens a souffrir et a porter. Et eussent esté noz gens desconfiz se Dieu, par sa grace, n'eust celle part admené Gieffroy et sa navire, ainsi comme vous orréz cy aprés en la vraye hystoire.

L'ystoire dit que Gieffroy et sa gent singloient par la mer a voile tendue et a force de vent qu'ilz orent a fin souhait et approucherent fort la bataille. Le rampin qui les conduisoit se approucha de si prez qu'il les veoit a l'ueil. Lors vire et dist le patron a noz gens, et premierement a Gieffroy dist, que chascun feust tous prests, car ilz avoient veu grant gent, « et croy que ce sont nos gens et Sarrasins qui se combatent. Or vous mettéz en ordonnance et nous yrons veoir quelles gens ce sont ». « Or aléz, dist **[116vb]** Gieffroy, mais, qui qu'ilz soient, je aideray a la plus feble partie, voire se ce ne sont mes freres. » Et lors part le rampin et vint jusques prez de la bataille et oyent ceulx de dedens le rampin hault crier : « Cordes et Anthioche ! » et, d'autre part : « Lusegnen et Saint Jehan de Rodes ! » Lors

quand ils purent se voir clairement et se reconnaître ! Les chrétiens se rangèrent en bon ordre. Alors s'éleva un terrifiant vacarme : à la déflagration des pièces d'artillerie, au bruit des arbalètes et à l'éclat des arcs se mêlaient le sifflement des jets de pierres et les détonations des canons. Puis commença l'abordage. Vous auriez vu la grêle de lances et de javelots tirés par les archigayes* ! Quel terrible massacre, quel farouche corps à corps tout au long de cet engagement ! Six vaisseaux sarrasins furent détruits et coulés. Les chrétiens se battaient avec sang-froid et vaillance, mais les Sarrasins étaient en force et nombre de chrétiens eurent à souffrir des assauts qu'ils leur portaient. Nos troupes auraient été mises en déroute si Dieu, dans sa miséricorde, n'avait dirigé de ce côté Geoffroy et toute sa flotte, comme la véridique histoire va vous le raconter.

Elle dit que Geoffroy et les siens, cinglant au large, voiles bordées, vent debout, approchaient de leur but, l'endroit où se déroulait la bataille navale. Le rampin* qui les précédait s'approcha si près que ses occupants pouvaient suivre le combat à l'œil nu. Après avoir viré de bord, le capitaine vint demander à nos hommes, en s'adressant d'abord à Geoffroy, de se préparer au combat. Il avait pu voir, en effet, un nombre considérable de troupes.

— Je pense que les nôtres se battent contre les Sarrasins. Mettez-vous tout de suite en disposition de combat, puis nous irons voir de qui il s'agit.

— Allez-y, dit Geoffroy. Mais, qui que ce soit, mon aide ira au plus faible des partis en présence, même si ce n'est pas celui de mes frères[1].

Le rampin* approcha à une encablure de la bataille et ses occupants purent entendre crier à pleins poumons : « Kurdes et Antioche ! », d'un côté, « Lusignan et

1. A l'image d'Alexandre qui, « dès qu'il avait vu une équipe dominée par l'autre, (...) se mettait avec les plus faibles », Pseudo-Callisthène, *Le Roman d'Alexandre*, trad. G. Bounoure et B. Serret. Paris, Les Belles Lettres, La roue à livres, 1992, p. 13.

vindrent dire a Gieffroy : « Sire, ce sont d'un costé Sarrasins et, d'autre costé, crestiens qui crient "Lusegnen et Saint Jehan de Rodes !" Mais certainement ce n'est pas le roy Uriien, monseigneur, mais croy que ce soit le roy Guion d'Armenie, son frere, et le grant maistre de Rodes qui ont encontré Sarrasins sur la mer. » « Or tost, dist Gieffroy, a eulx tost et appertement ! » Et ceulx tirent bonnes voiles amont et le vent s'y fiert et en vont aussi tost comme un quarrel d'arbalestre. Et se fierent ens ou navire des Sarrasins par tel maniere qu'ilz ne sont pas ensemble quatre vaisseaux d'une flote, et crie « Lusegnen ! » a haute voix, de quoy Ermins et ceulx de Rodes cuidierent que ce feust le roy Uriien qui venist de Chippre et lors[1] **[117ra]** recueillent grant cuer et se ravigorent fort. Et l'admirault et le roy rassemblent leurs gens ensemble et courent sus a crestiens de grant force. Mais Gieffroy et ses gens, qui estoient fréz et nouveaulx, leur coururent sus par telle maniere qu'il sembloit qu'ilz feussent tous forsennéz. Le vaissel ou Gieffroy estoit s'aborda au vaissel ou le roy Anthenor d'Anthioche estoit et s'entr'agrippent de bons grappins de fer. Lors sault Gieffroy dedens le vaissel du roy et commence a faire grant occision de Sarrasins, et ses gens entre d'autre part et se combatent si vaillaument qu'il n'y ot Sarrasin qui osast monstrer deffense. Et en sailly pluseurs en la mer qui cuidoient saillir ou vaissel de l'admiral de Cordes, qui estoit moult prez de eulx, que le roy Guion assailloit par grant puissance. Et toutesfoiz le roy d'Anthioche se sauva ou vaissel de l'admiral. Et fu tantost

1. *Au bas du feuillet, on devine, sous une rature :* L'ystoire dit que *; on lit également :* Jehan Gobert de Sermonville en Beauce, *et, au-dessous,* Pres le breau Sermonville.

Saint Jean de Rhodes ! », de l'autre. Ils vinrent alors prévenir Geoffroy :
— Monseigneur, ce sont, d'un côté, des Sarrasins et, de l'autre, des chrétiens qui crient « Lusignan et Saint Jean de Rhodes ! » Mais, assurément, il ne s'agit pas du roi Urien. Nous croyons, monseigneur, qu'il s'agit plutôt du roi Guy d'Arménie, son frère, et du grand maître de Rhodes. Ils auront rencontré ces Sarrasins en mer.
— Vite, vite ! Attaquons franchement et sans perdre un instant, dit Geoffroy.
Les grand-voiles furent hissées jusqu'au sommet des mâts et le vent s'y engouffra, les poussant, rapides comme un carreau d'arbalète. Ils se jetèrent au beau milieu de la flotte sarrasine, rompant si bien l'ordonnance de leurs vaisseaux qu'il n'en restait pas quatre bord à bord d'un seul tenant. Et Geoffroy tonnait « Lusignan ! ». Du coup, les Arméniens et les frères de Rhodes, imaginant que le roi Urien arrivait de Chypre, se sentirent ragaillardis et reprirent vigoureusement courage. Alors l'émir et le roi regroupèrent leurs hommes et lancèrent un assaut d'une rare violence contre les chrétiens. Mais les troupes de Geoffroy, fraîches et découvrant le feu, se jetèrent sur eux comme des fous furieux. Par de solides grappins de fer, le navire de Geoffroy et celui du roi Anthénor d'Antioche s'amarrèrent l'un à l'autre. Geoffroy sauta alors dans le vaisseau du roi d'Antioche et se mit à massacrer horriblement les Sarrasins, précédant ses hommes qui abordèrent par l'autre bord et se battirent si courageusement que pas un ennemi n'osa leur résister. Plusieurs se jetèrent par-dessus bord, espérant retomber sur le pont du bateau de l'émir des Kurdes qui était très proche, mais le roi Guy l'attaquait avec de nombreuses troupes. En dépit de cette attaque, le roi d'Antioche réussit à se sauver et à se réfugier dans

son vaissel pris et ce de bon qui estoit dedens et puis effondré en la mer. Et le **[117rb]** rampin s'acostoit des groz vaisseaulx et en perça jusques a quatre, de quoy ceulx de dedens ne s'apperceurent oncques tant que ilz se treuvent tous plains d'eaue et les esconvint perir en la mer. Que vous en vauldroit la chose proloingnier ? La bataille fu forte et horrible et l'occision moult hideuse. Et furent les Sarrasins moult au bas et y ot mais pou de deffense.

Moult fu la bataille forte et dure, mais sur tous le fist Gieffroy puissaument et les Poictevins qui estoient o lui venus. Et moult s'esmerveilloient les Ermins et le roy Guion et le maistre de Rodes qui ilz estoient et pour quoy ilz crioient « Lusegnen ! ». Mais il n'estoit pas temps de le enquester alors. Le roy Anthenor et l'admiral de Cordes virent bien que la desconfiture tournoit sur eulx, car ilz avoient ja perdu plus de deux pars de leur navire. Si firent sentir au remenant comment ilz se retraisissent vers le port de Japhes pour avoir le secours. Et ilz s'estoient ja mis en **[117va]** un vaissel d'avantaige et prindrent le large de la mer et tyrent les voiles amont et se partent de la bataille. Et quant les autres Sarrasins les apperçoivent, si s'en va aprés qui pot. Mais les Ermins et ceulx de Rodes en retindrent la plus grant partie qui tous furent mors et gectéz a bort. Mais quant Gieffroy apperceut partir le roy d'Anthioche et l'admiral de Cordes, si fait tirer bonnes voiles amont et s'esquippe aprés, et tout son navire. Et les suit si asprement qu'en pou d'eure ot esloingnié Ermins et le maistre de Rodes. Lors, quant le patron du rampin l'apperçoit, si s'escrie en hault a ses gens : « Aprés, seigneurs, car se Gieffroy perissoit son chemin qu'il ne trouvast monseigneur son frere, je n'oseroye reparrier devers ma dame ! » Et lors le roy Guion congnut le patron et lui demanda qui ces gens estoient qui leur avoient fait si grant secours. « Par foy,

le navire de l'émir. Immédiatement saisi, son bateau fut vidé de tout ce qu'il y avait de bon à prendre à l'intérieur, puis on l'envoya par le fond. Pendant ce temps, le rampin* aborda de gros vaisseaux et transperça jusqu'à quatre d'entre eux. Leurs occupants ne s'en aperçurent qu'au moment où l'eau emplit leurs navires et ils ne purent éviter de périr noyés. Inutile d'allonger cet épisode. La bataille fut violente et féroce, le carnage terrifiant. Mais les Sarrasins eurent le dessous et n'opposèrent plus guère de résistance.

Dans ce combat d'une violence et d'une brutalité inouïes, Geoffroy et ses Poitevins réalisèrent les exploits les plus remarquables. Les Arméniens, le roi Guy et le maître de Rhodes étaient prodigieusement impressionnés : qui étaient donc ces gens, pourquoi criaient-ils « Lusignan ! » ? Mais ce n'était pas le moment de chercher à le savoir. Constatant qu'ils avaient déjà perdu plus des deux tiers de leur flotte, le roi Anthénor et l'émir des Kurdes furent persuadés de l'imminence de leur déroute. Ils firent donc comprendre aux survivants de se réfugier dans le port de Jaffa où ils trouveraient du secours. Quant à eux, ils avaient déjà embarqué dans un bâtiment rapide. Hissant les grand-voiles, ils abandonnèrent alors la bataille et prirent le large. Lorsque les autres Sarrasins les virent ainsi prendre la fuite, ce fut le sauve-qui-peut général ! Mais les Arméniens et les frères de Rhodes réussirent à empêcher la plupart de filer, les tuèrent tous et les jetèrent à la mer. Mais, quand Geoffroy s'aperçut que le roi d'Antioche et l'émir des Kurdes s'échappaient, il fit hisser ses grand-voiles au sommet des mâts et se lança à leurs trousses avec toute sa flotte. Il les serrait avec tant d'ardeur que, en un clin d'œil, il avait laissé au loin les Arméniens et le maître de Rhodes. Le capitaine du rampin* s'en rendit compte et il hurla à ses hommes : « Suivons-le ! Si Geoffroy perdait son chemin et ne retrouvait pas monseigneur, son frère, je n'oserais jamais plus paraître devant madame la reine. » À cet instant, le roi Guy reconnut le capitaine et lui demanda qui étaient ces gens à qui il devait un si précieux secours.

sire, dist le patron, c'est Gieffroy au grant dent, qui est vostre frere et frere du roy Uriien. » Quant le roy Guion l'entent, si s'escrie a haulte voix : « Levéz ces voiles **[117vb]** et vous hastéz d'aler aprés mon frere, car, se je le pers, jamais n'auray joye ou cuer ! » Et ceulx lievent les voilles et en vont aprés grant aleure. Mais le rampin s'en va devant si raidement que en pou de temps ot attaint Gieffroy, qui estoit moult prez des Sarrasins, qui moult approuchoient le port de Japhes. Cy vous laisseray a parler d'eulx et vous diray du roy Uriien qui ja estoit venus sur le port et avoit bouté le feu ou navire, mais payens le rescourrent au plus bel qu'ilz porent. Mais ilz n'y sceurent mettre tel remede qu'il n'y eust ars plus de .x. vaisseaulx, que petis que grans, et fu l'ost moult fort estourmy.

(Dessin : attaque d'un port.)

[118ra] *Comment le roy d'Antioche et l'admiral de Cordes et Gieffroy se vindrent ferir ou havre ensemble pelle melle.*

En ceste partie dit l'ystoire que tant suivy Gieffroy au grant dent le roy et l'admiral que ilz approucherent fort du port de Japhe, et se ferirent dedens et Gieffroy et son navire aprés, que oncques n'y voult laissier a entrer pour chose que on lui monstrast la multitude du peuple sarrasin qui estoit ja entré ou navire sur le port. Et tantost commença Gieffroy la bataille aspre et fiere. Et de fait le roy Anthenor et l'admiral de Cordes se firent mettre a terre en un petit batel, et vindrent a Japhe ou ilz trouverent le gallaffre de Baudas et le soudant de Barbarie qui furent moult esbahiz de ce que ilz estoient retournéz et leur demanderent pour quoy. Et ceulx leur comptent toute l'adventure et comment le roy Guion d'Armenie et le maistre de Rodes estoient desconfiz, si ne feust un chevalier tous forcenéz qui y survint atout un pou de gent et crie : « Lusignen ! » **[118rb]** Et n'est nul qui a lui se puist tenir. « Veéz le la ou il se combat a voz gens ! Et s'est feru ou havre, emmy les plus druz, et quanqu'il attaint est destruit et mis a fin. » Quant le

— C'est Geoffroy la Grand-Dent, votre frère, et celui du roi Urien, répondit le capitaine.
À cette nouvelle, le roi Guy s'écria à pleine voix .
— Hissez les voiles ! Hâtez-vous de suivre mon frère ! Si je le perdais, mon cœur ne connaîtrait plus jamais le bonheur.
On hisse les voiles et on se rue à la poursuite de Geoffroy. Le rampin* file si vite qu'il a bientôt rattrapé Geoffroy et lui-même est à deux doigts des Sarrasins qui ne sont plus qu'à quelques encablures du port de Jaffa. Je cesserai ici de parler d'eux pour vous raconter comment le roi Urien, qui était déjà entré dans le port, avait mis le feu à la flotte des païens et comment, malgré leurs tentatives désespérées, ceux-ci ne purent empêcher que plus de dix de leurs vaisseaux, petits et grands, ne partissent en fumée, semant la panique dans leur armée.

Comment le roi d'Antioche, l'émir des Kurdes et Geoffroy se jetèrent dans le port en même temps.

Geoffroy la Grand-Dent, dit l'histoire, fila le roi et l'émir jusqu'au port de Jaffa où ils se jetèrent, toujours poursuivis par Geoffroy et les siens. On avait beau lui mettre sous les yeux la multitude de Sarrasins dans la flotte qui venait d'entrer au port, rien n'aurait pu l'empêcher de s'y engouffrer. Il commença aussitôt à se battre, déchaînant un combat agressif et brutal. Sur ces entrefaites, le roi Anthénor et l'émir des Kurdes prirent une barque et vinrent rejoindre, à Jaffa, le calife de Bagdad et le sultan de Berbérie qui, abasourdis par leur retour, leur en demandèrent la cause et les deux premiers racontèrent les récents événements : le roi Guy d'Arménie et le maître de Rhodes auraient été vaincus sans l'arrivée d'un chevalier fou furieux, à la tête de très peu de gens, criant : « Lusignan ! », et personne n'avait pu lui résister. « Le voici ! Il s'est précipité dans le fond du port et se bat maintenant contre vos troupes, là où elles sont le plus nombreuses ! Et, regardez : tout ce qu'il touche est anéanti et détruit. » Ces paroles

soudant l'entendy, si n'ot talent de rire, mais dist : « Par Mahon, on m'a dit de pieça que j'auroye, moy et pluseurs autres de nostre loy, moult a faire par les hoirs de Lusegnen. Mais qui pourroit tant faire que il les peust tenir par deça a terre, et noz gens feussent hors du navire, ilz seroient destruit a pou de peine. » « Par mon chief, dist le gallaffre, vous dictes verité et puis qui les auroit desconfiz par deça, la terre par dela seroit legiere a conquester. » « Par foy, dist le soudant, vous dictes verité. Or faison traire noz gens hors des vaisseaux et les laissons arriver paisiblement. » Mais pour neant en parlent, car ilz yssent moult appertement, sans ce que il leur feust commandé, car Gieffroy les assailloit par telle vigour que, au costé ou il estoit, mal soit de cellui qui demourast en vaissel que tost ne se traisist a terre. Et Gieffroy fait yssir toutes ses **[118va]** gens aprés et les enchasse jusques a la ville de Japhe, et tous ceulx qui furent attains furent ruéz mors par terre. Et les fuyans entrerent en la ville criant : « Trahy ! Trahy ! » Lors furent les portes fermees et vint chascun a sa garde. Lors repaira Gieffroy au navire et commande a traire ses chevaulx hors, car bien afferme que jamais ne s'en partira, pour en mourir en la paine, tant qu'il y aura fait telle enseigne que on congnoisse ens ou païs qu'il y ait esté.

L'ystoire dist que endementres que Gieffroy fist traire ses chevaulx hors, que le rampin advisa les bannieres et les pennons du roy Uriien qui fort escarmouchoit le navire des Sarrasins, qui riens ne savoient que Gieffroy feust arrivéz sur terre, car ilz avoient prins le large et le parfont du port. Et le roy et l'admiral s'estoient arrivéz dessoubz a l'estroit, qui estoit bien aaisiéz a prendre terre, voire a [1] petit de navire. Et lors le rampin encontra

1. a *mq., aj. d'ap. A* 97v.

coupèrent toute envie de rire au sultan, qui prononça ces mots :
— Par Mahomet, on me l'a prédit voilà bien longtemps : plusieurs adeptes de notre religion et moi-même aurions fort à faire avec les héritiers de la famille de Lusignan. Cependant, on pourrait les exterminer facilement si on arrivait à les retenir à terre et si on pouvait faire débarquer toutes nos troupes des navires.
— Sur ma tête, c'est bien vrai ! fit le calife. Et, si on les écrasait ici, les royaumes qu'ils ont là-bas, outremer, deviendraient des conquêtes faciles.
— C'est juste ! intervint le sultan. Faisons débarquer immédiatement nos hommes et laissons les chrétiens aborder en paix.
Mais tous ces discours sont bien inutiles : les Sarrasins doivent sortir de leurs bateaux prestement, sans qu'on ait besoin de leur en donner l'ordre. En effet, Geoffroy les attaque avec tant d'impétuosité que, là où il se bat, malheur à celui qui serait resté à bord, il devrait se précipiter à terre ! Puis Geoffroy fait débarquer tous ses hommes et poursuit ses ennemis jusqu'à Jaffa. Tous ceux qu'ils réussissent à attraper sont abattus. Les fuyards entrent dans la ville en braillant : « Trahison ! Trahison ! » On ferme alors les portes de Jaffa et chacun rejoint son poste de garde.
De retour à la flotte, Geoffroy ordonne de faire débarquer ses chevaux, car il affirme à qui veut l'entendre que, dût-il mourir à la tâche, il ne quittera pas le pays sans y laisser des signes qui témoigneront de son passage.
L'histoire le raconte ici, pendant que Geoffroy faisait débarquer ses chevaux, les hommes du rampin* reconnurent les bannières* et les pennons* du roi Urien. Il harcelait avec ardeur la flotte sarrasine et ignorait que Geoffroy et ses hommes étaient descendus à terre. En effet, Urien et les siens se tenaient dans les eaux profondes du port. Le roi et l'émir, eux, avaient gagné le fond du bassin, là où il est le plus resserré et où, en

le roy Guion et ses gens qui lui demandent nouvelles de Gieffroy. « Par mon chief, dist le patron, veéz le la ou il a prins terre sur les ennemis et les **[118vb]** a fait par force entrer dedens Jasphes. Aléz prendre terre avecques lui car il a pou de gent se Sarrasins ont prins terre. Et veéz la le roy Uriien qui escarmouche leur navire, a qui je voiz noncier vostre adventure et la venue de Gieffroy, son frere et le vostre. » « Par foy, dist le roy Guion, ce fait a creanter. » Et lors se fiert ou havre. Et le rampin s'esploita tant qu'il vint au roy Uriien, et le salue haultement et lui compte toute l'adventure, ainsi comme vous l'avéz ouye, dont il gracie nostre Seigneur. Et lors escrie a sa gent : « Avant, seigneurs barons, penséz de bien faire, car noz ennemis ne peuent eschapper que ilz ne soient ou mors ou pris ! » Et lors se vindrent ferir ou navire si raidement que les Sarrasins furent tous esbahiz et yssirent qui mieulx mieulx des vaisseaux, et s'en vont vers Jasphe. Et quant le gallaffre et le soudant virent leurs gens qui estoient traiz a terre, ilz manderent par druchemant au roy Uriien trieves trois jours, et qu'il venist prendre place et se logast et rafrechesist ses gens, et au quart jour il lui livreroit bataille. Et quant le roy **[119ra]** Uriien l'ouy, si l'accorda et le fist signifier au roy Guion son frere et a Gieffroy. Et estoit ja le roy Guy traiz a terre avec Gieffroy et se faisoient grant joye l'un a l'autre, et se logierent au mieulx qu'ilz porent. Et le roy Uriien fist sa gent traire a terre et fist tendre son logeiz sur la marine, au devant de son navire. Et fist venir logier ses freres et le maistre de Rodes emprés lui et leur navire trait avecques la soue. Et lors commença la joye grant entre les freres. Et fut leur ost nombré environ .xxii^{m}. que arbalestiers, que archiers, que gens d'armes.

conséquence, un débarquement est facile, surtout pour une flotte réduite. C'est alors que le rampin* arriva au niveau du roi Guy et de ses troupes. On leur demanda des nouvelles de Geoffroy :

— Sur ma tête, répondit le capitaine, regardez-le ! Il a réussi à débarquer au milieu des ennemis et les a forcés à s'enfermer dans Jaffa. Allez donc le rejoindre ! Il manque de troupes si des Sarrasins débarquent. Et là-bas, vous pouvez voir le roi Urien qui harcèle leur flotte. Je vais lui annoncer ce qui vous est arrivé et la venue de Geoffroy, son frère et le vôtre.

— Ma foi, dit le roi Guy, il faut aller examiner tout cela. Et il entra à son tour dans le port pendant que le rampin* allait rejoindre le roi Urien. Le capitaine lui présenta ses respects et lui fit le récit des événements qui s'étaient déroulés, ceux que vous venez d'entendre raconter. Le roi en rendit grâce à Notre-Seigneur et interpella ses hommes : « En avant, messeigneurs ! Tâchez de vous comporter vaillamment ! Nos ennemis n'y échapperont pas : c'est la capture ou la mort. » Ils fusèrent alors si ardemment sur la flotte des Sarrasins que ceux-ci, sidérés, s'échappèrent de leurs vaisseaux à qui mieux mieux et se précipitèrent vers Jaffa. Quand le calife et le sultan constatèrent que leurs troupes étaient descendues à terre, ils envoyèrent un interprète auprès du roi Urien pour lui demander une trêve de trois jours ; il pourrait ainsi installer son camp et ses logis et soigner ses troupes, la bataille recommencerait le quatrième jour. Le roi Urien accepta l'offre dès qu'il l'apprit, en informa le roi Guy, son frère, et Geoffroy. Le roi Guy, qui avait déjà débarqué, était venu retrouver Geoffroy. Quel accueil joyeux ils se firent l'un à l'autre ! Ils trouvèrent ensuite un excellent cantonnement. Urien fit alors débarquer ses troupes et dresser ses tentes au bord de la grève, juste devant la flotte. Il invita ses frères et le maître de Rhodes à le rejoindre et à installer leur cantonnement près du sien, puis il fit mouiller leur flotte avec la sienne. Les frères purent alors laisser libre cours à l'immense joie qu'ils ressentaient à se retrouver. Leur armée ne comptait pas moins de vingt-deux mille combattants, arbalétriers, archers et hommes d'armes.

L'ystoire dit que les freres se rafreschirent et leurs gens et s'entrefirent grant joye les trois jours durans. Mais durant ce terme, le soudant de Damas, qui sçot la venue des crestiens, manda au gallaffre et a ses gens qu'ilz ne combatissent pas sans lui, et que ilz repreinssent encore trois jours trieves, et ainsi le firent. Et le roy Uriien leur accorda. Et en ce terme les fist le soudant de Damas deslogier de nuit et vindrent logier en la praierie soubz Damas, pour les crestiens traire plus avant **[119rb]** ou paÿs, car il avoit entencion que jamais pié n'en eschappast. Et avoit bien le soudant de Damas assemblé .lx^{m}. payens et les autres estoient bien .iiii^{xx}. mille. Et noz gens, que Dieu veulle conforter, n'estoient sur tout que .xxii^{m}. Mais quant ilz sceurent que Sarrasins s'estoient partiz, si furent moult doulent, car bien cuidoient qu'ilz s'en feussent fouiz. Mais pour neant s'en doubtent, car avant le tiers jour ilz les auront en barbe et leur donront tant a faire qu'ilz en seront tous embesoingniéz. Atant es vous un drucemant sur un dromedaire, qui descend a la tente des freres et les salua moult saigement et les freres lui respondent a son salu. Et cil les regarde tous trois moult longuement avant qu'il parlast et moult se donne merveille de la grant fierté d'eulx trois, et enseur que tous de Gieffroy, qui fu plus grant et plus fourny des autres sans comparoison. Et voit la dent qui lui passe la levre plus d'un grant poux esquachié, si en fu si esbahiz qu'a peine pot il parler, mais non pourtant dist il au roy Uriien : « Sire roy de Chippre, le gallaffre de Baudas et le soudant de Damas et le soudant de Barbarie **[119va]** et le roy Anthenor d'Anthioche et l'admiral de Cordes et le roy de Damiette vous mandent qu'ilz sont tous prestz de vous livrer bataille et vous attendent

Les frères et leurs gens purent se ravitailler et, raconte le récit, leur joie n'eut de cesse durant ces trois jours. Mais, pendant ce temps, le sultan de Damas, qui avait appris l'arrivée des chrétiens, demanda au calife et à ses troupes de ne pas combattre sans lui et de proposer trois jours de trêve supplémentaires. Le roi Urien accepta leur proposition. Alors, à la requête du sultan, les Sarrasins levèrent le camp et, en pleine nuit, vinrent s'installer dans la plaine qui se déroule sous Damas. Le projet du sultan consistait à attirer les chrétiens au cœur du pays pour les exterminer. Il avait assemblé près de soixante mille païens et ceux qui arrivaient sous Damas étaient bien quatre-vingt mille. Quant à nos troupes, Dieu les protège ! elles ne dépassaient pas vingt-deux mille hommes. Les chrétiens furent très contrariés d'apprendre le départ des Sarrasins qui, croyaient-ils, avaient réussi à s'enfuir. Crainte vaine, car avant le troisième jour ils auront leurs ennemis en face d'eux et leur donneront du fil à retordre. Les païens ne manqueront pas d'occupations ! C'est alors qu'arriva un interprète monté sur un dromadaire. Il mit pied à terre devant la tente des frères et leur adressa un salut très convenable, auquel ils répondirent. Lui, avant de prendre la parole, les dévisagea tous trois un bon moment, émerveillé par leur allure farouche, surtout celle de Geoffroy, qui était incomparablement plus grand et mieux charpenté que ses frères. La vue de la dent, qui dépassait sa lèvre d'un demi-pouce[1], le laissa pétrifié et sans voix. Il réussit cependant à dire au roi Urien :

— Monseigneur le roi de Chypre, le calife de Bagdad, le sultan de Damas et celui de Berbérie ainsi que le roi Anthénor d'Antioche, l'émir des Kurdes et le roi de Damiette[2] vous font savoir qu'ils sont prêts à vous

1. *Esquachié* signifie « écrasé, brisé » au sens propre comme au sens figuré, celui que nous avons ici. Godefroy (III, 348b) cite ce texte d'archive, datant de 1430 : *Une piece de deulx aulnes cramoisy du large d'un posse escaché.* Longue comme un pouce brisé ou plié, la dent de Geoffroy serait, en conséquence, de la taille d'un demi-pouce. 2. Ville d'Egypte, dans le delta du Nil. Il en est fréquemment question dans les récits de croisade, car les chrétiens tentèrent souvent de s'y installer. Elle fut prise par saint Louis en 1249.

es préz soubz Damas en belles tentes et en beaulx paveillons, et vous mandent que vous pouéz seurement venir logier devant eulx et prendre place telle qu'il vous plaira. Et vous donnent trieves trois jours depuis ce que vous seréz logiéz. Et cependant, d'un commun accort, vous adviseréz la place ou la bataille se fera. Et, par adventure, quant vous auréz veue leur puissance, vous trouveréz aucun amiable traictié a mes seigneurs, car a leur force ne pouéz vous contrester. » Quant Gieffroy au grant dent l'ouy dire ceste parole, si lui a dit : « Va t'en a tes roys, et a tes soudans et a ton gallaffre ! Et leur dy que, s'il n'y avoit que moy et mes gens, si les yroye je combatre, et leur dy que de leurs trieves n'avons nous que faire. Et des ce que tu vendras a eulx, si leur dy que je les deffie. Et tantost toy party de cy, je feray assaillir Japhe et mettray tout en **[119vb]** feu et en flambe. Et tout quanque je trouveray dedens de Sarrasins, je les feray tous mourir et leur dy, a ton passer a Japhes, qu'ilz se pourvoient, car je les yray presentement assaillir ! » Quant le druceman ouy ceste responsе si fu tous esbahiz, il vint sans plus dire a son dromadaire et monte, car il avoit si grant paour de la fierté qu'il avoit veue en Gieffroy que tous jours regardoit derriere lui de paour que Gieffroy ne le suivist. Et dist a lui mesmes : « Par Mahon, se tous les autres feussent telz, noz gens receussent grant perte avant ce que ilz feussent desconfiz. » Il vint a Jasphes et leur dist comment Gieffroy au grant dent les vendroit assaillir tantost et qu'il avoit juré qu'il mettroit tout a l'espee quanqu'il y trouveroit. Lors les veissiéz moult esbahiz ! Et sachiéz qu'il s'en fui plus de la moitié de ceulx de la ville vers Damas, et emporterent leur finance. Et Gieffroy fait sonner ses trompettes et armer sa gent, et s'en va pour assaillir la ville qu'onques ne le voult laissier pour le **[120ra]** roy Uriien ne pour le roy Guion, ses freres. Et jure Dieu que il y monstrera telles enseignes que l'en congnoistra bien qu'il aura esté en Surie. Mais cy se taist l'ystoire de lui et parle du druceman qui erra tant qu'il vint aux logeis des Sarrasins devant Damas.

livrer bataille et vous attendent dans la plaine que domine Damas, dans de belles tentes et de beaux pavillons. Ils ajoutent que vous pouvez en toute sécurité aller vous installer en face d'eux, là où vous voudrez. Ils vous accordent trois jours de trêve, à partir de votre installation. Pendant ce temps vous fixerez, d'un commun accord, le lieu où se déroulera le combat. Mais il se peut qu'en voyant l'importance de leurs forces, vous trouviez un traité acceptable pour les seigneurs qui m'envoient, car vous n'avez aucune chance contre une armée d'une telle puissance.

À ce discours, Geoffroy la Grand-Dent répondit :

— Va-t'en ! Retourne à tes rois, à tes sultans et à ton calife ! Dis-leur bien que, s'il ne tenait qu'à moi et à mes troupes, j'irais les combattre sur-le-champ et que nous n'avons cure de leurs trêves ! Dès que tu les verras, transmets-leur mon défi. Aussitôt après ton départ, je lancerai l'assaut sur Jaffa, j'y mettrai le feu, tout flambera, et je tuerai tous les Sarrasins que j'y trouverai. Préviens les habitants de Jaffa quand tu y passeras : qu'ils pensent à se défendre, car je vais les attaquer sur-le-champ.

Cette réponse médusa l'émissaire. Il retourna à son dromadaire et se mit en selle sans un mot de plus. Terrorisé par l'air farouche de Geoffroy, il jetait constamment la tête en arrière de peur de le voir à ses trousses. Et il se disait à lui-même : « Par Mahomet, si tous les chrétiens lui ressemblaient, nos troupes subiraient de lourdes pertes avant de pouvoir les anéantir. » Arrivé à Jaffa, il prévint ses habitants de l'attaque imminente de Geoffroy la Grand-Dent qui avait juré de passer tous ceux qu'il trouverait au fil de l'épée. Imaginez leur stupéfaction ! Plus de la moitié de ceux qui résidaient dans la cité prirent la fuite vers Damas avec tous leurs biens. Après avoir fait sonner ses trompettes et s'armer ses troupes, Geoffroy partit à l'attaque de la ville, négligeant les avis du roi Urien et du roi Guy, ses frères. Au nom de Dieu, il jura de donner des signes qui porteraient un témoignage illustre de son expédition en Syrie. Mais ici l'histoire se tait à son sujet et parle de l'interprète qui était revenu au camp des Sarrasins, devant Damas.

En ceste partie dit l'ystoire que tant chevaucha le druceman son dromadaire qu'il vint en l'ost devant Damas, et trouva la tente du gallaffre, les .ii. soudans et le roy Anthenor d'Anthioche et l'admiral de Cordes et le roy Gallaffrin de Damiette et pluseurs autres, qui lui ont demandé : « Quelx nouvelles des crestiens ? » Et le druceman leur respond : « Par mon chief, j'ay bien fait vostre message, mais quant je leur ay dit que, quant ilz auroient veu vostre puissance, que ilz feroient traictié a vous et que a vous ne a voz gens ne se pourroient ilz tenir, lors l'un d'eulx, qui a ung grant dent qui lui yst de la bouche devant, n'attendy pas que le roy de Chippre respondist : "Va, dist il, dire a tes roys et a tes soudans que de leur trieves n'avons nous que faire" et **[120rb]** que s'il n'y avoit que lui et ses gens, si vous combatroit il. Et me dist que je vous deisse, tantost que je vendroye a vous, qu'il vous rendoit voz trieves et que vous vous gardissiéz de lui. Et qu'en despit de vous il yroit assaillir Japhes et qu'il mettroit le feu partout et mettroit tout a l'espee, et aussi que je leur deisse au passer et si fiz je. Et sachiéz que plus de la moitié de ceulx de la ville s'en sont venus apréz moy. Et sachiéz que j'ouy ses trompettes sonner pour aler assaillir. Et comment ! Cuidiéz vous que ce soit grant hideur de veoir le maintien et la fierté du roy Uriien et du roy Guion, son frere, et de leurs gens ! Saichiéz que, au semblant qu'ilz monstrent, il leur semble que vous ne les doiéz oser attendre. Et especialment cellui au grant dent n'a paour fors de ce que vous et voz gens ne vous enfuiéz avant qu'ilz puissent venir a vous. » Et quant le soudant de Damas l'entent, si commence a sousrire et lui respondy : « Par Mahon, a ce que je puis veoir de vostre hardement, vous seréz le premier qui assemblera **[120va]** a la bataille a cellui au grant dent. » « Moy, dist le druceman, a l'eure et au jour que je l'approucheray, que je puisse, qu'il n'ait une grosse riviere ou les tours et les murs de Damas ou de quelque autre lieu fort, me puist Mahon confondre[a] ! » Et lors se prist chascun a rire de ce mot.

Il chevaucha sur son dromadaire jusqu'à l'armée qui bivouaquait devant Damas. Il alla trouver sous leur tente le calife, les deux sultans, le roi Anthénor d'Antioche, l'émir des Kurdes, ainsi que le roi Galafrin de Damiette et quelques autres. Quand ils lui demandèrent : « Alors, les nouvelles des chrétiens ? », il leur répondit :

— Sur ma tête, j'ai bien transmis votre message, mais quand je leur ai dit que, en voyant l'importance de vos forces, ils concluraient un accord avec vous, et qu'ils n'avaient aucune chance de résister à vos hommes, l'un d'eux – il a une grande dent qui lui sort de la bouche – n'a même pas attendu la réponse du roi de Chypre pour déclarer : « Va-t'en dire à tes rois et à tes sultans que nous n'avons cure de leurs trêves. » Seul avec ses hommes, ajouta-t-il, il était prêt à vous livrer bataille. Et il a insisté pour que je vous dise dès mon retour que vous pouviez garder vos trêves et vous méfier de lui ! Que vous le vouliez ou non, dit-il, il ira attaquer Jaffa, brûlera tout dans la ville et passera tous ses habitants au fil de l'épée. Il m'a chargé d'alerter ses habitants en passant, et c'est ce que j'ai fait. D'ailleurs, sachez-le, plus de la moitié m'a suivi à Damas ! De plus, j'ai entendu ses trompettes sonner l'assaut. Eh quoi ! Vous pouvez vous l'imaginer, c'est absolument effrayant de voir l'allure redoutable et l'air farouche du roi Urien, du roi Guy, son frère, et de leurs hommes ! Soyez-en certains : ils donnent l'impression qu'il serait préférable pour vous de ne pas prendre le risque de les attendre ! Celui avec sa grand-dent, tout spécialement, n'a qu'une crainte : que vous preniez la fuite avec vos hommes avant son arrivée.

Ce discours fit sourire le sultan de Damas qui lui répondit :

— Je vois en vous un tel courage que, par Mahomet, lors de la bataille, vous serez le premier à vous battre contre l'homme à la grand-dent !

— Moi ? fit l'émissaire, au jour et à l'heure où je le rencontrerai, à supposer que je le puisse, Mahomet me confonde s'il n'y a entre nous une large rivière ou les tours et les murailles de Damas, ou de quelque autre forteresse !

Mais telz s'en rist qui, puis ce, en eust plouré s'il eust peu. Or vous diray de Gieffroy qui fist assaillir Japhe et la prist par force et mist tout a l'espee quanqu'il pot trouver de Sarrasins. Et fist vuidier l'avoir et les garnisons et porter en l'ost et es vaisseaux, et puis fist bouter le feu partout puis repaira aux logeiz. Et requist a ses freres qu'ilz lui baillassent le maistre de Rodes et ses gens pour faire l'avant garde. Et ceulx lui accorderent, de quoy le maistre de Rodes fu moult liéz. Et celle nuit se reposerent jusques au matin.

L'endemain, par matin, si comme l'ystoire le tesmoingne, aprés la messe ouye, l'avant garde se desloga et puis la grosse bataille et puis le sommage et aprés vint l'arriere garde. Et fu grant noblesse de veoir l'ost ! Lors vint un espie a Gieffroy, qui lui dist : **[120vb]** « Sire, a demie lieue de cy, a environ mille Sarrasins qui s'en vont ferir a Baruth pour garder le port et la ville. » Et Gieffroy lui demande : « Me sauras tu bien conduire la ? » « Par foy, sire, dist l'espie, ouil. » Lors dist Gieffroy au maistre de Rodes qu'il conduisist l'avant garde et qu'il boutast le feu partout, par quoy il les peust retrouver par la trace de la fumiere. Et le maistre dist que si feroit il. Et lors se part Gieffroy, et l'espie va devant, et apperçoit les Sarrasins qui avaloient d'un tertre et lors lui monstre l'espie. Et Gieffroy en fu moult liéz et fait haster ses gens, et quant il les ot ratains, si leur escrie : « Par Dieu, gloutons, vous ne me pouéz eschapper ! » Et lors se fiert entre eulx et abat le premier qu'il attaint par terre. Puis tire l'espee et commence a faire merveille d'armes et ses gens d'autre costé. Mais Sarrasins furent pou, si ne porent endurer le fais et tournerent en fuye devers Baruth et noz gens apréz. Quant les Sarrasins de Baruth virent venir les fuians si les congnurent, et avalerent le pont et euvrent la barriere et la porte, et les fuians entrent dedens. Mais **[121ra]** Gieffroy les suivoit si asprement qu'il entra pelle melle dedens la ville, a bien .v^{c}.

Et tous d'éclater de rire. Mais tel qui riait aurait bien pleuré depuis s'il avait pu. Je vais revenir maintenant à Geoffroy. Il mena l'assaut contre Jaffa, la força à se rendre et passa tous les Sarrasins qu'il put trouver au fil de l'épée. Ensuite, il fit vider la cité de tous les biens et toutes les provisions qu'il trouva et les fit transporter au camp et dans les navires, puis il fit mettre le feu partout avant de revenir au cantonnement. Là, il demanda à ses frères de lui accorder le maître de Rhodes et ses hommes pour faire l'avant-garde avec eux. Ils y consentirent et le maître fut tout joyeux. Cette nuit-là, ils purent se reposer jusqu'au lendemain matin.

Dès l'aube, l'histoire en témoigne, après avoir entendu la messe, l'avant-garde leva le camp, suivie du gros des troupes, des bagages et, finalement, de l'arrière-garde. Quel beau spectacle martial donnait l'armée ! Un espion s'approcha de Geoffroy et lui dit :

— Monseigneur, un millier de Sarrasins se dirige vers Beyrouth où ils comptent assurer la garde du port et de la ville. Ils sont à une demi-lieue* d'ici.

— Sauras-tu me conduire jusqu'à eux ? lui demanda Geoffroy.

— Bien sûr, répondit l'espion.

Geoffroy demanda alors au maître de Rhodes de prendre le commandement de l'avant-garde et de tout brûler sur son passage pour pouvoir les retrouver grâce à la fumée qui le suivrait à la trace. Le maître promit de le faire et Geoffroy les laissa, précédé de l'espion qui, bientôt, aperçut les Sarrasins dévalant la pente d'une colline et les montra à Geoffroy. Fou de joie, il fit presser le pas à ses hommes et, quand il eut rejoint les Sarrasins, il se prit à les interpeller : « Par Dieu, fripouilles, vous ne m'échapperez pas ! » Et il se rua sur eux, jetant au sol le premier qu'il toucha, puis, dégainant son épée, il commença à accomplir de formidables exploits comme le firent ses hommes, de leur côté. Peu nombreux, les Sarrasins n'opposèrent aucune résistance et s'enfuirent vers Beyrouth, talonnés par les nôtres. Voyant ces hommes en déroute, les Sarrasins de Beyrouth les reconnurent aisément, abaissèrent le pont-levis, ouvrirent la barrière* et la porte de la ville et les fuyards s'y

hommes, avec les Sarrasins. Lorsqu'il fu en la porte, si la commande a garder tant que ses hommes feussent venuz. Et lors commença la bataille forte et fiere, mais neantmoins Sarrazins ne porent durer et s'en fuient vers la porte de Triples qu'ilz firent ouvrir. Et lors, qui ot bon cheval il ne l'oublia pas, mais fiert des esperons quanqu'il puet devers Triples, et les aucuns qui furent mieulx montéz devers Damas. Et Gieffroy et ses gens mettent tout a l'espee et delivrent toute la ville des Sarrasins, que mal soit du pié qui y demourast qui ne feust mort, si non ceulx qui s'en vont fuiant. Lors fait Geffroy les mors gecter en la mer et advise la ville, qui fu forte a merveilles et le chastel qui siet sur la mer, et le beau cloz garni de grosses tours pour mettre le navire. Lors dist par ses bons dieux que cestui port vouldroit il retenir pour lui, et y laissa .vii^{xx}. arbalestriers et .ii^{c}. hommes d'armes de ses gens, et y sejourna toute celle **[121rb]** nuit. Et le lendemain prist congié de ses gens et s'en va aprés l'ost au train de la fumiere, ainsi comme il avoit dit au grant maistre de Rodes, qui moult avoit grant doubte que Gieffroy n'eust aucun empeschement, et aussi avoient ses freres a qui il l'avoit fait assavoir. Mais pour neant s'en doubtent, car sempres le verront. Mais cy se taist l'ystoire de eulx et de Gieffroy et parle des fuians de Japhe qui sont venus a l'ost du gallaffre et du soudant, devant Damas.

Cy nous dit la vraye histoire que les exilliéz qui furent partiz de la destruction du port de Japhe vindrent devant l'ost a Damas, a la tente du soudant ou le gallaffre et les autres roys et admiraux estoient. Et leur comptent

précipitèrent. Mais Geoffroy les suivait avec une telle ardeur qu'avec cinq cents de ses hommes au moins, il entra dans la cité pêle-mêle avec les Sarrasins qu'ils poursuivaient. Il fit assurer la garde de la porte jusqu'à l'arrivée du reste de ses hommes. Alors s'amorça un combat dur et acharné mais, incapables de résister, les Sarrasins s'enfuirent vers la porte de Tripoli[1] qu'ils firent ouvrir. Alors, celui qui avait un cheval rapide, loin de l'oublier, piquait des deux vers Tripoli et ceux qui avaient les meilleures montures filaient ventre à terre vers Damas. Geoffroy et ses hommes mirent tout à l'épée, excepté les fuyards, et délivrèrent la ville des Sarrasins. Catastrophe[2] pour celui qui serait resté ! Il n'aurait pu échapper à la mort. Geoffroy fit jeter les cadavres au large, puis admira la ville que protégeaient d'extraordinaires fortifications, le château bien assis sur la mer et la belle enceinte du port garnie de puissantes tours pour abriter la flotte. Jurant ses grands dieux qu'il voulait garder ce port pour lui, il y laissa cent quarante arbalétriers et deux cents hommes d'armes de ses propres troupes et y passa toute la nuit. Le lendemain, il prit congé de ses hommes et se lança à la suite de l'armée en suivant les traces fumantes des feux, selon ce qu'il avait demandé au grand maître de Rhodes. Comme les frères de Geoffroy qu'il avait mis au courant, le maître craignait fort que Geoffroy n'eût rencontré quelque obstacle. Leurs craintes étaient inutiles et ils allaient s'en apercevoir tout de suite. Mais l'histoire ne parle plus d'eux ni de Geoffroy mais des Sarrasins qui, après avoir fui Jaffa, avaient rejoint l'armée du calife et du sultan, devant Damas.

Ici la véridique histoire raconte que tous les bannis, ceux qui avaient fui la destruction du port de Jaffa, se rendirent au cantonnement de l'armée sarrasine, devant Damas, et gagnèrent la tente du sultan où s'étaient

1. Le comté de Tripoli forma l'une des baronnies du royaume latin de Jérusalem. Au début du XIIIe siècle, le comte de Tripoli était également prince d'Antioche. Tripoli tomba le 2 avril 1289. **2.** *Mal soit du pied* : « loc. semblant exprimer l'idée de *grand-peine* », Godefroy, VI, 148a. Les trois références viennent de *Mélusine.*

moult piteusement la destruction de Japhe et comment crestiens ont tout mis a l'espee et arse la ville. Quant les Sarrasins l'entendirent si furent moult doulent. « Par Mahon, dist le soudant de Damas, moult sont ces crestiens dure gent et qui pou ressoingnent la mort ! Or voient ilz et scevent bien que, encontre le grant peuple que nous **[121va]** avons, ilz ne peuent avoir victoire et si font semblant que ilz ne nous resoingnent ne que se nous feussions aussi pou de gens comme ilz sont ! » « Par Mahon, dist le soudant de Barbarie, se ilz estoient tous cuiz et il feust acoustumé de mengier telle char, il n'en y a pas asséz pour nous repaistre ! Et par ma loy, s'il n'y avoit que moy et ma gent, si n'en repasseront il ja pié dela la mer. » Quant le drucemant l'ouy, si ne se pot tenir de respondre, mais lui dist en hault : « Sire soudant, se vous aviéz veu le roy Uriien et le roy Guion et leur fiere contenance et le maintieng de leurs gens, et la grant, horrible et resoingneuse fierté de cellui au grant dent, il ne vous tendroit ja cure de les envahir, comme vous dictes[a]. Et sachiéz bien, ains que la besoingne soit departie, vous n'en auréz pas si bon marchié comme vous en faictes maintenant. Et si ay tous jours ouy dire que "tel menace a la foiz qui a grant paour et qui puis est batus". » Et quant le soudant de Damas ouy les mos du druceman si commence a rire et lui a dit : « Par Mahon, beau sire, il a en vous grant harde-**[121vb]**-ment ! A ce que je voy de vous, vous vouldréz estre ou premier front de la bataille pour encontrer cellui a la grant dent. » Et cellui lui respond : « Par ma loy, sire

réunis le calife et les autres, rois et émirs. En termes déchirants, ils leur firent le récit de la destruction de Jaffa et leur racontèrent comment les chrétiens avaient passé tout le monde au fil de l'épée et entièrement brûlé la ville. Ces nouvelles brisèrent les Sarrasins de douleur.
— Par Mahomet, fit le sultan de Damas, ces chrétiens-là sont de redoutables guerriers que même la mort ne semble pas effrayer ! Ils ont bien vu et n'ignorent pas qu'ils n'ont aucune chance de vaincre nos troupes, compte tenu de leur grand nombre, et pourtant ils font mine de ne pas nous craindre, comme si nous n'étions pas plus nombreux qu'eux !
— Par Mahomet, intervint le sultan de Berbérie, s'il était dans nos mœurs de manger de la chair humaine, il n'y en aurait pas assez pour nous nourrir, même si on les faisait tous rôtir ! Je le jure sur ma religion, serais-je seul à les combattre avec mes troupes, pas un ne retournera chez lui, outre-mer !
En entendant ces propos, incapable de se retenir, l'interprète lui dit d'une voix forte :
— Seigneur sultan, si vous aviez vu le roi Urien et le roi Guy, leur fière allure, la prestance de leurs hommes et l'air farouche, redoutable et terriblement menaçant de celui qui a la grande dent, vous ne vous soucieriez pas, comme vous l'annoncez, de les attaquer. Soyez-en sûrs, avant d'avoir réglé[1] l'affaire, vous ne vous en tirerez pas[2] aussi facilement que vous l'imaginez maintenant. D'ailleurs, je l'ai toujours entendu dire : « Le menaçant peut frémir et être perdant. »
La réaction de l'émissaire fit rire le sultan de Damas, qui lui dit :
— Par Mahomet, beau seigneur, quelle vaillance ! À ce que je vois, vous voudrez vous battre en première ligne contre celui qui a la grande dent !

1. Pour (*soit*) *departie*, nous retenons le sens, peu fréquent, d'« aplanir », « arbitrer », « résoudre ». Cf. TL, 2, 1410, qui propose : *Et il dit qu'il departira A bien et a foi la querele. Ch. lyon* 6382 *Var.* Pour *Et feroit pes de maintes guerres*, la variante est éclairante : *Et departiroit maintes guerres.*
2. *Avoir bon marché*, « à bon prix, facilement, s'en tirer », Di Stefano, 524b.

soudant, se il n'est encontréz d'autre que de moy, il puet venir seurement, car je lui tourneray tous jours les talons devers lui d'une grosse lieue ou de deux loing. » Et lors commença la risee grant entre eux, mais ains qu'il feust vespres orent autres nouvelles dont ilz n'avoient talent de rire, car les fuyans de Baruth sont venus aux paveillons et ont compté la perte de Baruth, et comment Gieffroy au grant dent les a chaciéz hors par force et le remenant occiz. « Et par Mahon, sire soudant, sachiéz qu'il n'a pas voulenté de fuir, car il a tresbien garnie Baruth de vivres, de gens et d'arteillerie, et s'en vient grant erre par deça. Et ne voit on que feux et flambe parmy le païs, et sont tous les chemins chargiéz de Sarrasins et de Turs mors. » Quant le soudant de Damas l'entent si fu moult doulens. « Par Mahon, dist il, je croy que cellui au grant **[122ra]** dent a le deable ou corps ! » « Adont, dist le soudant de Barbarie, je me doubte qu'il ne m'aviengne ce que on m'a dit. » « Et qu'est ce ? » dist le soudant de Damas. « Par mon chief, dist cil de Barbarie, on m'a dit que je seray destruit par les hoirs de Lusegnen et pluseurs autres, et nostre loy moult affeblie. » Et lors n'y ot si hardy Sarrazin qui n'en tremblast de paour. Et cy se taist l'ystoire d'eulx et parle de Gieffroy.

En ceste partie dit l'ystoire que Gieffroy au grant dent erra tant qu'il trouva l'avant garde, ou le grant maistre de Rodes estoit, qui lui fist moult grant feste et fu moult joyeux de sa venue et lui demanda comment il avoit exploictié, et il lui compta comment il avoit gaignié Baruth et garnie de sa gent. La nouvelle en fu tost sceue parmy l'ost. Et quant le roy Uriien le sçot, si dist au roy Guion, son frere : « Par mon chief, dist il, moult est Gieffroy homme de grant travail et de haulte puissance ! Il fera encore, se Dieux lui donne vie, moult de biens. » **[122rb]** « Par foy, dist le roy Guion, mon frere, vous

— Sur mon honneur, seigneur sultan, répliqua l'autre, si je suis son seul adversaire, il peut attaquer sans crainte ! Je tournerai les talons et laisserai toujours une ou deux bonnes lieues* entre nous.

Cette réponse déclencha l'hilarité générale, mais avant vêpres* ils apprirent des nouvelles qui leur coupèrent l'envie de rire ! En effet, les fugitifs venus de Beyrouth arrivèrent aux tentes où ils firent le récit de la perte de la cité, racontant comment Geoffroy la Grand-Dent les avait expulsés de force et avait massacré tous ceux qui étaient restés.

— Par Mahomet, ajoutèrent-ils, n'en doutez pas, seigneur sultan, il n'a pas du tout l'intention de fuir ! Il a fait bien approvisionner Beyrouth et y a laissé une forte garnison, dotée d'une puissante artillerie, et le voilà qui arrive par ici, ventre à terre. Le pays n'est plus que feux et flammes et tous les chemins sont encombrés de cadavres de Sarrasins et de Turcs.

Accablé, le sultan de Damas réagit à ces plaintes :

— Par Mahomet, je crois bien que l'homme à la grande dent a le diable au corps.

— Je crains maintenant, fit le sultan de Berbérie, qu'advienne ce qu'on m'a prédit.

— C'est-à-dire ? fit le sultan de Damas.

— Sur ma tête, répondit celui de Berbérie, on m'a dit que, avec beaucoup d'autres, je serai anéanti par les héritiers de Lusignan et que notre religion dépérirait à cause d'eux.

Et tous les Sarrasins tremblèrent de peur, même les plus braves. Ici, l'histoire ne parle plus d'eux mais de Geoffroy. Il rattrapa finalement, dit-elle, l'avant-garde commandée par le grand maître de Rhodes qui, très heureux de le voir, fêta son retour avec joie. Il lui demanda de lui raconter tout ce qu'il avait fait et Geoffroy lui confia qu'il s'était emparé de Beyrouth où il avait installé une bonne garnison. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre dans l'armée. Quand il l'apprit, le roi Urien dit au roi Guy, son frère :

— Sur ma tête, quel homme entreprenant et vigoureux que ce Geoffroy ! Si Dieu lui prête vie, il accomplira encore bien des exploits !

dictes verité. » Moult longuement vont les deux freres parlant ensemble de Gieffroy. Et tant chemina l'ost que ilz vindrent a un soir logier sur une petite riviere, a cinq lieues de Damas, et vindrent leurs espies qui leur distrent la contenance des Sarrasins. Lors orent noz gens conseil que le landemain se logeroit l'ost a une lieue des Sarrasins, sur une petite riviere, et laisseroient Damas a la main dextre. Et ainsi fu ordonné et fait. Et le landemain, par matin, se desloga l'ost et fu deffendu que nul ne feust si hardy qui boutast feu en son logeiz ne ailleurs, a celle fin que Sarrasins ne sceussent leur venue ne apperceussent aucunement. Et tant cheminerent qu'il vindrent ou lieu et se logierent tous ensemble. Et firent celle nuit moult noble guet au costé devers leurs ennemis, et souppa on parmy l'ost et couchierent tous arméz la nuitie. Et un pou aprés minuit, Gieffroy monta a cheval, avec lui mille combatans et prist une **[122va]** guide qui bien savoit le paÿs et s'en va vers l'ost des Sarrasins tout le couvert. Et avoit asséz prez un pou de bois qui duroit environ demie lieue, et la s'embuscha et manda en l'ost qu'ilz feussent tous prests comme pour recueillir leurs ennemis.

L'ystoire nous tesmoingne que Gieffroy monta au point du jour a cheval a deux cens combatans et commanda a ceulx de l'embusche que, pour chose qu'ilz veissent, qu'ilz ne se desbuchassent tant qu'ilz verront, car il s'en va estourmir l'ost. Et ceulx dirent que ilz feroient son commandement. Atant se part Gieffroy et vint sur une petite montaigne entre le point du jour et soleil levant, et voit l'ost tout quoy et n'y oït on rien ne que s'il n'y eust nullui. Lors fut moult doulent quant il ne sçot plus tost leur couvine, car, se ses freres et leurs gens feussent la, ilz eussent eu grant marchié de Sarrasins. Mais il jure Dieu, puisqu'il est si pres d'eulx, qu'il leur fera sentir sa venue. Lors dist a ses gens : « Chevauchons et gardéz que vous ne faictes frainte, que **[122vb]** je le vous diray. » Et ceulx dirent que non feroient ilz. Et lors chevauchent ensemble tout coyement et entrent en l'ost, et voient qu'ilz dorment de tous costéz. Gieffroy voit et

— C'est vrai, mon frère, dit le roi Guy.

Les deux frères parlèrent ainsi un long moment de Geoffroy. L'armée marcha jusqu'au soir, où elle s'installa au bord d'une petite rivière, à cinq lieues* de Damas. Les espions vinrent informer les frères de l'état des Sarrasins. Nos hommes décidèrent donc que, le lendemain, l'armée s'établirait à une lieue* seulement des Sarrasins, au bord d'un ruisseau, laissant Damas à main droite. Les ordres furent donnés en conséquence et exécutés. L'armée leva le camp, dès l'aube, le lendemain matin. On interdit à quiconque de se risquer à faire du feu, dans son cantonnement ou ailleurs, afin que les ennemis ignorent complètement leur arrivée et ne puissent les apercevoir. Et ils avancèrent jusqu'à l'endroit indiqué où ils s'établirent tous ensemble. On mit en place pour la nuit une garde renforcée sur le côté qui faisait face aux ennemis. Et, après le souper, on se coucha tout armé. Peu après minuit, Geoffroy monta à cheval, accompagné de mille combattants, et se dirigea à couvert vers l'armée sarrasine, orienté par un guide qui connaissait bien le pays. Un petit bois s'étendait tout près de là, sur une demi-lieue*. Geoffroy s'y camoufla et fit demander au gros de l'armée de se préparer à cueillir les ennemis.

L'histoire en est témoin, au point du jour Geoffroy se mit à cheval avec deux cents hommes et ordonna à ceux qui se tenaient en embuscade de ne pas sortir du bois, quoi qu'ils puissent observer. Il allait en effet attaquer à l'improviste l'armée ennemie ! Ils promirent d'obéir. Geoffroy partit alors pour se rendre sur une colline, à l'instant où le lever du soleil suit l'apparition du jour. De là, il découvrit l'armée ennemie, bien paisible et silencieuse, comme s'il n'y avait personne. Il regretta amèrement de ne pas avoir connu plus tôt leur situation car, si ses frères et leurs troupes avaient été là, ils auraient écrasé sans peine les Sarrasins. Cependant, il jura, de par Dieu, que puisqu'il était si proche d'eux, il allait leur faire sentir son arrivée. Il s'adressa alors à ses hommes : « Au galop ! Mais gardez-vous de faire le moindre craquement, tant que je ne vous l'aurai pas dit. » Ils le promirent et, chevauchant de concert dans le plus grand silence, entrèrent dans le camp où ils découvrirent partout des Sarrasins profondément

apperçoit le grant peuple qu'ilz estoient, si dist : « Par foy, se c'estoient gens de fait, ilz feroient moult a doubter. » Lors chevauchent ensemble tant qu'ilz vindrent aussi comme ou millieu de l'ost, sans eulx riens meffaire. Et lors advise Gieffroy une moult riche tente, et cuidoient bien que ce feust la tente du gallaffre ou de l'un des soudans. Lors dist a ses gens : « Or est temps d'esveillier ceste mastinaille qui ont trop dormy ! Or avant, enfans, pensez de tout quanque vous encontreréz mettre a l'espee ! » Et lors s'en viennent a l'entree de la tente et entrent ens .x. chevaliers de Poictou qui estoient descenduz et tirent bonnes espees, et fierent parmy testes et parmy bras. La commence la noise ! En celle tente estoit logié le roy Gallafrin de Damiette, qui sailli de son lit et bien s'en cuida fuir par derriere, mais Gieffroy l'advisa et lui donna **[123ra]** si grant coup de l'espee, qui fu pesante et trenchoit comme un raseoir, que il le fendy jusques en la cervelle, et le Sarrasin chiet mort. Mal soit il du Turc qui de la tente eschappast ! Les dix chevaliers yssent hors et remontent a cheval, lors crient « Lusegnen ! » a haulte voix et s'en retournent par ou ilz estoient venuz, tuant et abatant quanqu'ilz encontrent en leur voye. L'ost s'estourmy, chascun se court armer. La nouvelle est venue jusques a la tente du soudant de Damas, qui demande quelle noise c'estoit que il ouoit la hors. Et un Sarrasin qui venoit de celle part et avoit la dextre partie de toute la teste tranchie, tellement que l'oreille lui pendoit sur l'espaule, lui dist : « Sire, ce sont deables qui sont entréz en vostre ost, qui tuent et abatent tout quanqu'ilz treuvent en chemin. Ilz vous ont ja occiz vostre cousin le roy Gallaffrin de Damiette. Ilz crient "Lusegnen !" a haulte voix. » Quant le soudant l'entent, si fait sonner ses trompettes et s'arment parmy l'ost. Le soudant fiert aprés, a .x^{m}. Sarrasins. Et Gieffroy **[123rb]** s'en va atout ses gens parmy l'ost, faisant grant occision et grant dommage de Sarrasins, ilz furent desarméz, si ne porent durer. Et sachiéz que, avant qu'ilz partissent de l'ost, ilz en mirent, que mors que navréz, plus de .viii^{m}. Et quant ilz furent hors des loges, si en vont tout le pas et le soudant aprés, moult hastivement.

endormis. En observant le spectacle de cette multitude, Geoffroy fit : « Ma foi, si c'était des gens résolus, ils seraient vraiment redoutables. » Alors, toujours ensemble, ils chevauchèrent jusqu'au cœur du camp, sans porter aucun préjudice aux Sarrasins. Geoffroy remarqua alors une tente luxueuse : celle du calife ou de l'un des sultans, pensèrent-ils. « Il est l'heure de réveiller ces canailles, ils ont trop dormi, dit Geoffroy. Maintenant ! En avant, mes enfants, et tâchez de passer au fil de l'épée tous ceux que vous rencontrerez. » Ils se dirigèrent alors vers l'entrée de la tente. Dix chevaliers poitevins mirent pied à terre et y entrèrent, tirèrent leur bonne épée et frappèrent, tranchant les têtes et les bras. Ce fut le prélude d'un grand tumulte ! Le roi Galafrin de Damiette logeait dans cette tente. Il sauta de son lit, espérant s'échapper par-derrière. Mais Geoffroy l'aperçut et lui porta un tel coup de son épée, lourde et effilée comme un rasoir, qu'il lui fendit le crâne, jusqu'à la cervelle, et l'étendit raide mort. Malheur au Turc qui essaya de s'échapper de cette tente ! Les dix chevaliers en sortirent, se remirent en selle, criant « Lusignan » à tue-tête et retournèrent par où ils étaient venus, non sans abattre et tuer tous ceux qu'ils croisaient en chemin. Le camp se réveilla. Chacun courut s'armer. La nouvelle de l'attaque parvint à la tente du sultan de Damas. Il demanda quelle était l'origine du vacarme qu'il entendait, là dehors. Un Sarrasin qui arrivait de l'engagement, le côté droit de la tête complètement ouvert, l'oreille sectionnée et pendant sur l'épaule, lui répondit : « Monseigneur, ce sont des démons qui sont entrés dans votre camp, qui abattent et massacrent tous ceux qu'ils rencontrent. Ils vous ont déjà tué votre cousin, le roi Galafrin de Damiette. Ils hurlent "Lusignan !" » À ces mots, le sultan fait sonner ses trompettes. Tout le camp prend les armes. Avec dix mille Sarrasins, le sultan se jette à la poursuite de Geoffroy. Celui-ci quitte les lieux en traversant le cantonnement à la tête de ses troupes, faisant un véritable carnage des Sarrasins qui, désarmés, n'opposent plus de résistance. Avant de sortir du camp, sachez-le, ils en avaient blessé ou tué plus de huit mille. Une fois à l'extérieur, ils s'éloignent

Moult fu le soudant de Damas doulent quant il apperçoit l'occision que crestiens ont faicte de ses gens, il jure Mahon et Appolin qu'il s'en vengera temprement et dist que jamais n'aura pitié de crestien que tous ne soient mors. Lors yssy des logeis a .x^{m}. Sarrasins et sieut Gieffroy et sa gent moult asprement, et aprés lui viennent Sarrasins qui mieulx mieulx. Gieffroy encommande a fuir ses gens vers l'ost et il se boute ou boys avec ceulx qui estoient demouréz, pour eulx ordonner. Et le soudant chace moult despourveement et a force de chevaulx, et passe par devant le bois ou l'embusche estoit. Et les fuyans envoient en l'avant garde pour eux adviser de ce fait[a]. Et le maistre de Rodes estoit ja **[123va]** montéz et estoient dessoubz sa banniere en belle bataille au dehors de l'ost, et estoient bien .viii^{m}. combatans parmy les arbalestriers, quant il perçoit noz gens qui venoient et le soudant atout ses Sarrasins qui les achaçoient a desroy, si leur vint a l'encontre et les reçoipt en sa bataille et les fait mettre en arroy. Lors s'en vont a l'encontre du soudant, les lances baissiees. La ot fiere assemblée, car en pou d'eure furent Sarrasins desconfiz. Car si bien les recueillent crestiens que pou en y ot qui n'abatist le sien aux lances baissier. La crient « Rodes ! » et « Lusegnen ! ». Et quant le soudant voit sa perte, si recule tout le pas en rassemblant sa gent et en attendant les autres qui venoient. Et atant en rassembla bien .x^{m}., mais Gieffroy sailly de l'embusche et commence a ferir, il et ses gens, sur ceulx qui suivoient [1] le soudant sans ordonnance, qu'en pou d'eure en ot mis iii^{m}. mors par le chemin. Lors s'en refuient pluseurs devers l'ost et trouverent le gallafre et le soudant de

1. le suivoient, *corr. d'ap. A* 102r.

promptement, le sultan lancé à leurs trousses à bride abattue.
Atterré de voir l'ampleur du massacre que les chrétiens avaient fait, il jura par Mahomet et Apollon qu'il se vengerait incontinent, promettant de ne jamais avoir pitié des chrétiens et de tous les tuer. Le voilà qui sortit de son camp, avec ces dix mille hommes. Il se lança avec ardeur à la poursuite de Geoffroy et de sa troupe, ses Sarrasins derrière lui, comme ils pouvaient. Geoffroy donna l'ordre à ses hommes de fuir vers l'armée chrétienne, puis il se jeta dans le bois, retrouvant ceux de l'embuscade, qu'il disposa en ordre de combat. Quant au sultan, continuant, ventre à terre, sa course éperdue, il passa devant le bois où l'embuscade se tenait prête. Les hommes qui en étaient dépêchèrent alors ceux que le sultan talonnait vers l'avant-garde pour l'alerter. Déjà en selle et posté devant le camp, le maître de Rhodes avait parfaitement rangé ses troupes sous sa bannière*, au moins huit mille combattants, en comptant les arbalétriers. Il voit surgir nos gens suivis dans le plus grand désordre et la précipitation par le sultan et ses Sarrasins. Il s'avance donc à la rencontre des chrétiens pourchassés, les reçoit dans son bataillon et les place dans son dispositif de combat. Cela fait, lances baissées, ils se portent au-devant du sultan. L'engagement est terrible et en un instant les Sarrasins sont mis en déroute. En effet, les chrétiens les reçoivent si bien que, lors du combat à la lance, chacun, ou presque, abat son ennemi. Et de crier : « Rhodes ! » et « Lusignan ! ». Voyant les dommages qu'il subit, le sultan doit prestement reculer en rassemblant ses hommes, dans l'attente de ceux qui arrivent. Il réussit à en regrouper presque dix mille. C'est alors que Geoffroy jaillit du bois où il était embusqué et se lance avec ses compagnons sur les Sarrasins qui suivent le sultan dans une grande confusion. En un rien de temps, ils ont tué trois mille Sarrasins et leurs cadavres jonchent les chemins. Beaucoup battent en retraite et prennent la fuite vers leur canton-

Barbarie et le roy **[123vb]** Anthenor et l'admiral de Cordes qui leur demandent dont ilz venoient. Et ilz dirent qu'ilz venoient de la bataille ou le soudant de Damas estoit desconfiz. Dont ilz furent moult desconfortéz et ne sceurent que faire. Mais tous jours venoient Sarrasins raffuiant qui disoient comme les premiers. Et vueil je repairier a la bataille.

La bataille fu moult horrible et moult crueuse et bien s'i porta le soudant de Damas depuis qu'il ot raliéz ses gens. Atant es vous Gieffroy qui leur court sus d'un costé et le maistre de Rodes, de l'autre. La ot maint Sarrasin occiz et mort et renversé par terre. Que vous feroye je long compte ? Ilz se sentent assailliz de tous costéz, si ne se porent plus tenir et se commencent a desfouchier. Et quant le soudant apperçoit la perte, si yst de la bataille et tourne la targe derriere le doz et fiert le cheval des esperons, et s'en va grant aleure vers l'ost des payens. Et Gieffroy estoit a ce costé, qui bien l'en apperceut aller, et bien voit a son riche **[124ra]** harnoiz qu'il convient que ce soit uns des grans seigneurs sarrasins. Lors broche le cheval des esperons aprés le soudant et lui escrie : « Tourne devers moy ou tu es mort ! Mais j'auroye grant vergoingne se je te feroye par derriere et, toutesfoiz, se tu ne tournes faire le me convient ! » Quant le soudant ouy ce mot, si hurte le cheval des esperons plus fort que devant, et le cheval en va si raidement qu'il semble que ce soit fouldre qui descende du ciel. Et Gieffroy s'en va [1] apréz grant aleure et est moult doulent de ce qu'il ne le puet attaindre, et toutesfoiz il commence fort a approuchier et lui escrie : « Sarrasin, tu es faulx et recreuz quant tu es si bien montéz et si noblement arméz, qui t'en fuiz pour un homme seul ! Tourne ou je t'occiray en fuiant, combien que je le face moult a envis ! » Lors, quant le soudant ouy dire a Gieffroy qu'il fuioit pour un homme seul, si ot grant vergoingne. Et se voit a la corniere du bois,

1. s'en va *mq., aj. d'ap. V* 107ra.

nement. Ils y trouvent le calife, le sultan de Berbérie et le roi Anthénor en compagnie de l'émir des Kurdes, qui leur demandent d'où ils viennent. Ils arrivent, répondent-ils, de la bataille qui a vu la débâcle du sultan de Damas. Complètement désemparés, ces princes ne savent que faire. Et sans cesse grossissait le flot des fuyards qui revenaient et confirmaient le témoignage des premiers. Mais je souhaite retourner à la description de la bataille.

Elle était d'une violence et d'une férocité inouïes. Depuis qu'il avait réuni ses troupes, le sultan de Damas s'y comportait avec vaillance. Mais voici Geoffroy qui porte son attaque sur l'un de leurs flancs et le maître de Rhodes, sur l'autre. Là, beaucoup de Sarrasins furent abattus, mis à mort et jetés au bas de leurs montures. Que vous dire de plus ? Assaillis de tous côtés, les Sarrasins ne purent opposer de résistance et commencèrent à s'éparpiller. Convaincu de sa défaite, le sultan quitta le champ de bataille en donnant vivement des éperons et, sa targe* rejetée derrière le dos, il fila vers l'armée païenne à bride abattue. Mais Geoffroy était de ce côté-là et le vit s'en aller. Et, à son riche harnais*, il comprit sans le moindre doute que c'était l'un des plus éminents seigneurs sarrasins. Alors il piqua des deux dans la direction du sultan, l'apostrophant : « Tourne-toi vers moi ou tu es un homme mort, même si je trouve honteux de te frapper par-derrière. Mais si tu ne te retournes pas, j'y serai bien obligé. » Entendant ces invectives, le sultan éperonne encore plus ardemment son cheval qui se lance au galop, prompt comme la foudre qui s'abat. Geoffroy chevauche à bride abattue, furieux de ne pouvoir l'atteindre. Il commence, cependant, à s'en rapprocher de très près et peut l'interpeller : « Sarrasin, tu n'es qu'un fourbe et un lâche ! Avec un cheval si rapide et de si bonnes armes, tu déguerpis devant un seul homme ? Retourne-toi ou, même si je le fais à contrecœur, je vais te tuer en pleine fuite. » Le sultan éprouve une terrible honte quand il entend Geoffroy lui reprocher de déguer-

prez de son **[124rb]** ost, ou propre lieu ou Gieffroy avoit assise l'embusche la matinee. Lors arreste le cheval et tourne devers Gieffroy et joint la targe au piz et met la lance sur fautre, et demanda a Gieffroy qui venoit de grant randon : « Dy va, crestien, qui es tu, qui si hastivement viens aprés moy ? Par Mahon, tu porras bien avoir fait ton dampnement. » Et Gieffroy lui respond : « Si pense je a estre venus pour le tien. Mais puisque mon nom veulz savoir, je le te diray, car pour toy ne le celeray je pas. Je suiz Gieffroy au grant dent, frere du roy Uriien de Chippre et de Guion, roy d'Armenie. Et tu, qui es ? » « Par Mahon, dist le soudant, et tu le sauras. Je sui le soudant de Damas. Et saiches que je ne feusse pas si liéz qui me eust donné cent mille besans d'or que de toy avoir trouvé si a mon aise, car tu ne me pués eschapper. Je te deffy de par Mahon, mon dieu ! » « Par mon chief, dist Gieffroy, toy ne ton dieu ne prise pas un chief d'ail pourry[a], car **[124va]** ja me trouveras de plus prez a ta pute estraine, se Dieu plaist. »

Or dist l'ystoire que les deux barons, qui furent de noble cuer et de haulte puissance, s'esloingnent l'un de l'autre, et joingnent les targes contre leurs pitz et brandissent leurs lances. Et estraignent les costéz et s'embronchent les chiefs es heaumes comme vassaulx duiz du mestier d'armes, et laissent courre les chevaulx tant comme ilz peuent. Et se viennent ferir des fers des lances aguz et trenchans sur le comble des escuz par telle maniere qu'il n'y ot nerf ne aiz qui ne feust perciéz de part en part tant que les fers des lances vindrent joindre sur les pieces d'acier, de si grant force que il n'y ot si bon cheval qui ne chancellast et ploiast

pir devant un seul homme. Il voit qu'il est arrivé à proximité de son armée, précisément au coin du bois où, ce matin-là, Geoffroy avait placé ses hommes en embuscade. Alors il arrête son cheval, fait face à Geoffroy, couvre sa poitrine de sa targe* et appuie sa lance sur le feutre*, bien droite, avant de demander à Geoffroy qui venait sur lui à vive allure :
— Dis donc, chrétien, qui es-tu, toi qui me poursuis avec tant de hâte ? Par Mahomet, tu pourrais bien avoir précipité ta damnation !
Geoffroy lui répliqua :
— Moi, je pense plutôt être là pour la tienne. Mais, puisque tu veux connaître mon nom, je vais te le dire, il ne restera pas secret pour toi ! Je suis Geoffroy la Grand-Dent, frère du roi Urien de Chypre et de Guy, roi d'Arménie. Et toi, qui es-tu ?
— Par Mahomet, rétorqua l'autre, tu vas le savoir. Je suis le sultan de Damas. Tu peux me croire ! Même si on m'avait donné cent mille besants d'or, j'aurais été moins heureux que de t'avoir ainsi devant moi, si facilement à ma portée. Tu ne m'échapperas pas ! Je te défie au nom de Mahomet, mon dieu.
— Sur ma tête, fit Geoffroy, à mes yeux, ni toi ni ton dieu ne valez une tête d'ail pourrie [1]. Et, s'il plaît à Dieu, ce sera bientôt pour ton malheur que tu vas me voir de plus près !
Les deux guerriers, l'histoire le dit, qui sont d'un courage admirable et d'une force singulière, prennent du recul, se couvrent la poitrine de leur targe* et empoignent leur lance. Alors, serrant les flancs de leur monture, ils penchent la tête et leur heaume* en avant comme des combattants chevronnés et laissent leurs chevaux s'élancer, ventre à terre. Les fers acérés et tranchants de leurs lances frappent le haut des boucliers, percent attaches et lattes de bois jusqu'aux pièces* d'acier, tout cela avec une telle violence que le meilleur cheval aurait chancelé et plié l'échine. La lance du sultan vole en éclats, contrairement à celle de Geoffroy, tirée d'un gros tronc de chêne très

1. Hassell, A 53.

l'eschine. Et la lance du soudent vola en pieces, ce ne fist pas celle de Gieffroy, car elle estoit d'un gros plançon de chesne fort. Et il emploia toute sa force a bien ferir, et oncques ne pot empirer la piece d'acier, mais le soudant fu tellement attaint que il **[124vb]** convint le maitre et le cheval voler par terre, et fut tellement estourdy qu'il ne voit ne ot ne entent. Lors cuida Gieffroy descendre pour savoir en quel point il estoit, mais il apperçoit venir bien .lx. Sarrasins qui lui escrient : « Par foy, faulx crestiens, vostre fin est venue ! » Et quant Gieffroy les entent, si broche le cheval des esperons et brandist la lance. Le premier qu'il attaint fait voler mort par terre et, ains que la lance lui faulzist, il en aterra jusques a .viii. Et ceulx l'assaillent de tous costés. Et il print l'espee et la tint empoignie, et la veist on vaillance de cuer d'omme lui abandonner en defendant sa vie et abatre Sarrasins tant que, tout autour de lui, est la place toute vermeille de sang. Et ils lui gectent lances et dars et se peinent moult de lui aterrer. Et lors le soudant se redrece en piéz, tous estourdiz, comme s'il feust levéz de dormir en seursault. Et voit son cheval d'encosté lui, si remonte en regardant la bataille et bien avise Gieffroy qui faisoit grant **[125ra]** occision de ses Sarrasins, et estoit Gieffroy navréz en pluseurs lieux. Lors s'escrie le soudant : « Avant, frant Sarrasins ! Par Mahon, s'il nous eschappe, je n'auray jamais le cuer joyeux ! Qui cestui pourroit avoir affiné, le remenant ne feroit que un pou a doubter. » Lors fu Gieffroy assailliz de tous costéz, et il se deffent hardi comme lyon, que mal soit du Sarrasin qui a coup l'oze attendre ! Mais lui gectent de loing lances et dars et lui traient sang en pluseurs lieux. Mais il ne semble pas qu'il lui en soit a riens, mais leur court sus comme le loup familleux fait a la brebis. « Par Mahon, dist le soudant, ce n'est pas uns homs mais est un mauffféz ! Ou c'est le dieu des crestiens qui cy est venus pour destruire nostre loy. » En ceste adventure fut Gieffroy bien deux heures.

En ceste peine et en ce peril fu Gieffroy tant que la

dur. Le sultan s'est appliqué à le frapper de toutes ses forces mais il n'a pu entamer les pièces* d'acier, au contraire : les coups qu'il reçoit le font voler à terre, lui et son cheval, si étourdi qu'il perd la vue et l'ouïe. Geoffroy se dit qu'il va mettre pied à terre pour savoir dans quel état se trouve son adversaire, mais il voit venir vers lui une soixantaine de Sarrasins criant : « Fourbe chrétien, voici venue l'heure de votre mort. » Geoffroy entend leurs cris, éperonne son cheval et brandit sa lance. Il jette à terre, raide mort, le premier qu'il atteint. Avant que sa lance ne cède, il en a terrassé au moins huit. Mais les autres l'attaquent de tous côtés. Alors, il prend son épée à pleines mains et on pouvait voir les exploits qu'un homme plein de courage peut faire quand il défend sa vie, on pouvait le voir abattre tant de Sarrasins que, autour de lui, le sol était trempé d'un sang vermeil. Les Sarrasins lui lancent des javelots et des flèches, s'efforçant péniblement de le jeter à terre. C'est alors que le sultan se remet debout, complètement étourdi, comme si, dans un sursaut, il s'arrachait au sommeil. Il voit son cheval à côté de lui, se remet en selle en regardant le combat et aperçoit Geoffroy qui, malgré ses nombreuses blessures, fait un grand massacre de ses Sarrasins. Alors, il se met à hurler : « En avant, nobles Sarrasins ! Par Mahomet, je ne serai plus jamais joyeux s'il nous échappe. On n'aurait pas grand-chose à craindre des autres, si on réussissait à en finir avec celui-ci. » Attaqué de tous côtés, Geoffroy se défend, brave comme un lion. Malheur au Sarrasin qui ose s'avancer pour lui porter un coup ! De loin, ils lui lancent plutôt des javelots et des flèches, qui le blessent de toutes parts et le font saigner en abondance. Mais il ne semblait pas s'en apercevoir ; au contraire, il se jette sur eux tel le loup affamé sur la brebis[1]. « Par Mahomet, dit le sultan, ce n'est pas un homme mais un démon ! Ou bien c'est le dieu des chrétiens, descendu sur terre pour renverser notre religion. » Geoffroy reste deux bonnes heures dans cette position.

Il soutint ce choc pénible et cette périlleuse situation

1. Hassell, L 84 : « Assaillir comme le loup attaque le mouton. »

survint le nouvel chevalier qui avecques lui avoit esté en Yrlande, lequel l'avoit bien veu partir **[125rb]** de la bataille aprés le soudant, si l'avoit suivy a .ii^c^. bacinéz, car il l'amoit moult durement. Et lors qu'il approuche du bois, si apperçoit la bataille et voit le soudant qui moult se penoit de dommagier Gieffroy. Lors escrie a sa gent : « Avant, seigneurs bacheliers, veéz la Gieffroy qui se combat tous seulz a la gent Mahommet. Qui ore ne lui aidera, honny soit il de Dieu ! » Et ceulx lui respondent : « Mal ont Sarrasins acointié sa venue ! » Lors brochent les chevaulx tous ensemble et viennent a la bataille. Mais sitost que le soudant apperçoit le secours, si broche le cheval des esperons et s'en va vers l'ost et laisse ses gens en celle adventure qui fut telle que onques puis n'en vit pié en vie, car tantost furent occiz. Quant Gieffroy voit le nouvel chevalier qui si bien l'avoit secouru, si l'en mercie moult et lui dist : « Mon ami, "telles roses fait il bon mettre en son chappel". Le seigneur qui a son hostel garny de tele fleur de chevalerie et de gentillece, amant et craingnant honneur, doit et puet seurement reposer ! » « Sire, dit le **[125va]** nouvel chevalier, je n'ay fait chose dont vous me doyéz point de guerredon, car tout preudomme se doit prendre garde de l'onneur et du prouffit de son maistre ou de son seigneur, et dont, puisque c'est chose deue, il n'y chiet point de guerredon. Mais partons nous de cy, car il est bien temps de reposer, car vous avéz fait journee asséz qui bien doit souffire, et aussi nous sommes pou de gent et prez de noz ennemis qui ont grant puissance. Et si avéz besoing et mestier que voz plaies soient visitees. Et aussi il me semble qu'il vault mieulx que nous repairons vers l'ost de nostre voulenté que par force nous y convenist repairier, car il n'est mie doubte : qui retourne fuyant enchacé de ses ennemis qu'il n'y puet avoir se

jusqu'à l'arrivée du chevalier récemment adoubé, celui qui l'avait accompagné en Irlande. Celui-ci l'avait bien vu s'éloigner du champ de bataille à la poursuite du sultan et l'avait suivi avec deux cents bassinets*, car il avait beaucoup d'affection pour lui. Arrivé à proximité du bois, il découvrit le combat où le sultan se donnait beaucoup de mal pour nuire à Geoffroy. Il interpella alors ses hommes :

— En avant, jeunes seigneurs, vous voyez là-bas Geoffroy qui affronte tout seul les légions de Mahomet. Dieu maudisse celui qui ne lui portera pas assistance sur-le-champ !

Et eux lui répondirent :

— C'est pour leur malheur que les Sarrasins ont appris son arrivée !

D'un seul mouvement, ils éperonnent alors leurs chevaux et joignent le combat. Mais, dès qu'il aperçoit ce secours, le sultan pique des deux et s'enfuit vers son camp, abandonnant ses hommes dans cette délicate situation, si délicate qu'on n'en revit plus un seul vivant : ils furent tués à l'instant. Quand Geoffroy voit le nouveau chevalier et l'aide efficace qu'il lui a apportée, il l'en remercie très chaleureusement et lui déclare :

— Mon ami, « telles roses vont bien au chapeau ». Il doit et peut se sentir serein et confiant, le seigneur dont la maison est agrémentée de telles fleurs de la chevalerie et de la noblesse, aimant et respectant l'honneur, comme vous.

— Monseigneur, répondit le nouvel adoubé, je n'ai rien fait qui mérite une récompense de votre part en retour. Le devoir de tout homme d'honneur, en effet, impose qu'il veille à la dignité et aux intérêts de son maître ou de son seigneur. C'est un principe qui ne réclame donc aucune gratification. Mais partons d'ici ! Il est temps d'aller vous reposer, vous vous êtes donné suffisamment de mal aujourd'hui ; par ailleurs, nous sommes peu nombreux et bien près de nos ennemis qui, eux, sont en foule. De plus, vous avez bien besoin de faire examiner vos plaies. Enfin, il vaudrait mieux, me semble-t-il, revenir vers notre camp de plein gré et non sous la contrainte, car, aucun doute à ce sujet : on mérite le reproche si l'on revient fuyant devant des ennemis qui

blasme non, combien que on dit qu'"il vault mieulx fuir que mauvaisement attendre". » Gieffroy sent bien qu'il a droit, si lui a respondu : « Beau sire, nous ferons a vostre conseil a ceste foiz. » Et atant se partent de la place et s'en vont vers leurs logeiz et treuvent tous les champs jon-**[125vb]**-chiéz de Sarrasins mors. Et sachiéz que payens perdirent celle matinee plus de .xxv^{m}. Sarrasins qui furent mors par armes et de paour des faiz d'armes que on rapporta en leur ost que crestiens faisoient. Et s'enfuy bien prez de .xl^{m}. Et sachiéz que les deux soudans et le gallaffre et le roy Anthenor et l'admiral de Cordes ne trouverent, de .vii^{xx}. mille qui y furent au soir, que .iiii^{xx}. mille, dont ilz furent moult esbahiz. Or diray de Gieffroy qui repaira en l'ost ou il fut moult festoiéz de ses freres et de la baronnie. Et furent ses plaies tentees, mais les mires dirent qu'il n'y avoit chose par quoy il se laissast a armer, dont ilz louerent Dieu. Or vous diray du soudant.

L'ystoire dit, quant le soudant se fu party de la bataille, qu'il erra tant qu'il vint en l'ost qu'il trouva tout esbahy, car ilz cuidoient qu'il feust mort. Lors, quant ilz le virent, si lui firent moult grant joye et lui demandent comment il avoit exploictié. « Par Mahon, dist le soudant, asséz **[126ra]** petitement, car mes gens sont tous mors. Et sachiéz que je m'en venoye coyement de la bataille et cuidoie venir querre le secours, mais le deable au grant dent m'apperceut et me convint jouster a lui. Mais sachiéz que je ne senty oncques si rude coup comme de lui. Car sachiéz qu'il rua moy et mon cheval par terre si durement que je n'oÿ ne entendy, et juz longtemps a la terre tous estourdiz. Mais Mahon, qui pas ne me vouloit perdre, m'envoya secours de .lx. Sarrasins qui moult fort assaillirent Gieffroy, qui lors se deffendi moult vaillaument et fist grant occision de noz gens. Et, d'autre part, il fut moult fort navréz en pluseurs lieux ne sa deffense, je croy, ne lui eust eu mestier, mais deables y admenerent bien .ii^{c}. crestiens qui

vous talonnent, même si « mieux vaut bonne fuite que mauvaise attente », comme dit le proverbe.

Il avait raison, Geoffroy le sentait bien. Aussi lui répondit-il : « Cher seigneur, nous suivrons vos conseils pour cette fois. » Ils quittèrent la place et, sur le chemin qui les ramenait à leur cantonnement, ils découvrirent des champs couverts de cadavres de Sarrasins. Apprenez que, ce matin-là, les païens perdirent plus de vingt-cinq mille hommes, tués au combat ou morts de peur à l'idée de subir les prouesses que, selon ce qu'on racontait dans leur armée, les chrétiens étaient capables d'accomplir. De plus, près de quarante mille prirent la fuite. Il faut savoir que, sur les cent quarante mille hommes engagés au départ, les deux sultans, le calife, le roi Anthénor et l'émir des Kurdes n'en dénombrèrent plus que quatre-vingt mille le soir de la bataille. Ils en furent abasourdis. Maintenant, je vais vous parler de Geoffroy. Il rentra au camp où ses frères et tous les hauts barons fêtèrent joyeusement son retour. Ayant sondé ses plaies, les médecins dirent qu'il n'y avait rien d'alarmant. Ils rendirent grâce à Dieu pour cette bonne nouvelle. Je reviens maintenant au sultan.

L'histoire dit que, après avoir quitté le champ de bataille, il retourna vers son armée. Il trouva ses hommes hébétés : tous le croyaient mort. Aussi furent-ils heureux de le voir et lui demandèrent de leur raconter comment il s'en était tiré :

— Par Mahomet, dit-il, très mal : tous mes hommes sont morts ! Je revenais discrètement de la bataille, espérant trouver du secours, quand le diable à la grande dent m'aperçut et me força à me battre contre lui. Et jamais, soyez-en sûrs, je n'ai souffert de coups aussi terribles que les siens. Il m'a jeté par terre, moi et mon cheval, si violemment que, sachez-le, je n'entendais ni ne voyais plus rien ! Je restai là un long moment, étalé sur le sol, complètement abruti. Mais Mahomet, qui ne voulait pas ma mort, m'envoya le secours de soixante Sarrasins qui attaquèrent résolument Geoffroy. Mais il se défendit avec une énergie extraordinaire, faisant un véritable massacre de nos hommes. Cependant, il avait reçu de terribles blessures en plusieurs endroits et toute

toutes noz gens mirent a destruction. Et quant je vy ce, je me party coyement de la bataille. » « Par mon chief, dist le gallaffre, il vous est bien cheu d'estre ainsi eschappé des mains d'un tel ennemy. » **[126rb]** Et tous les autres dirent que c'estoit voir. Le soudant se desarma. Et se reposerent les deux osts cellui jour et le landemain, sans courir l'un sur l'autre.

En ceste partie dit l'ystoire que le tiers jour, par matin, firent noz gens armer toute leur ost et ordenerent leur bataille, et laissierent garde aux logeiz et aussi pour les navréz garder, dont il en y ot aucuns mais non gaires. Et s'en vont cheminant, les bannieres au vent et la bataille rengie. En l'avant garde estoit Gieffroy et le maistre de Rodes et leurs gens avec bons arbalestiers sur les esles, et en la grosse bataille estoit ly roys Uriiens et en l'arriere garde estoit le roy Guion. Et tant s'exploictent qu'ilz voient l'ost des Sarrasins. Lors oÿssiéz la, se vous y feussiéz, grant effroy ! Sarrasins crient « Alarme ! ». Mais avant que ilz se peussent estre arméz ne ordonnéz, Gieffroy et le maistre de Rodes et leurs gens se fierent es logeis, et y ot grant occision. Et reculerent les deux soudans et le gallaffre et le roy **[126va]** Anthenor d'Anthioche et l'admiral de Cordes tout hors de leurs logeiz et la ordonnerent leurs batailles. Et noz gens passent tout parmy leurs tentes, sans y arrester ne prendre ne pillier chose qui y feust, car ainsi fu crié sur la hart. Ilz virent leurs ennemis rengiéz sur les champs, si leur vont courir sus. La ot grant et horrible mortalité es batailles assembler. Bien assaillent crestiens et bien se deffendent Sarrasins. La ot grant noise et grant triboulement. L'un crie « Damas ! », l'autre « Barbarie ! », l'autre « Baudas ! », l'autre « Anthioche ! » et aucuns crient « Cordes ! », et noz gens crient « Luseignen ! ». La ot maint mort renversé l'un sur l'autre, les batailles sont assemblees tout en une ambrouche[a]. La font les trois

résistance de sa part, je crois, aurait été inutile si les diables n'avaient conduit sur place au moins deux cents chrétiens, qui anéantirent toutes nos forces. Alors, devant ce spectacle, je quittai sans bruit le champ de bataille.

— Sur ma tête, réagit le calife, vous avez eu de la chance d'échapper ainsi aux mains d'un pareil adversaire !

Tous les autres acquiescèrent. Le sultan ôta ses armes. Les deux armées se reposèrent, ce jour-là et le lendemain. Aucune attaque, ni d'un côté ni de l'autre.

Trois jours plus tard, de bon matin, dit l'histoire, tous nos hommes s'armèrent et vinrent se ranger en disposition de combat. On laissa des gardes pour protéger le camp et veiller sur les quelques blessés, peu nombreux en fait. L'armée se mit en chemin, bannières* au vent et en bon ordre. Geoffroy, le maître de Rhodes et leurs troupes formaient l'avant-garde, bordée sur ses ailes par de solides arbalétriers ; le roi Urien se trouvait dans le gros de l'armée et le roi Guy à l'arrière-garde. Ils avancèrent et se trouvèrent en vue de l'armée sarrasine. Ah ! si vous aviez été là ! Vous auriez pu entendre un tumulte extraordinaire ! Tous les Sarrasins se mirent à crier « Aux armes ! ». Mais avant même qu'ils aient pu s'armer et se mettre en ordre, Geoffroy, le maître de Rhodes et leurs hommes s'étaient jetés dans leurs quartiers. Quel massacre ! Les deux sultans, le calife et le roi Anthénor d'Antioche ainsi que l'émir des Kurdes se replièrent hors de leur camp où ils organisèrent leurs bataillons. Quant à nos hommes, ils traversèrent leur cantonnement sans y faire halte ni capturer ou voler quoi que ce soit, on le leur avait ordonné sous peine d'être pendus. Aussitôt qu'ils virent les ennemis bien rangés dans les champs, ils se précipitèrent sur eux. Ce choc fut affreusement meurtrier dans les lignes ! Car l'attaque des chrétiens était aussi vigoureuse que l'était la défense des Sarrasins. Le bruit et la confusion s'amplifiaient : l'un criait « Damas ! », l'autre « Berbérie ! », un autre « Bagdad ! », un autre encore « Antioche ! » et certains « Kurdes ! » ; de leur côté, nos hommes criaient « Lusignan ! ». Et là, les cadavres s'amassaient, les bataillons s'enchevêtraient en une mêlée confuse. Et là,

freres tant d'armes que tous ceulx qui les voient en sont esbahiz. Le soudant de Damas et le soudant de Barbarie apperçoivent les trois freres qui font grant occision de leurs gens, si leur vont courir sus a .xx^{m}. payens. La renforça la bataille forte et horrible, la souffrirent crestiens grans faiz et sont reculéz **[126vb]** le long d'une lance. Et quant les trois freres et le maistre de Rodes le voient, si en sont moult doulens. Lors crient : « Luseignen ! Avant, seigneurs barons ! Ceste chiennaille ne se peuent gaires tenir ! » Et crestiens se ravigourent et font un poindre sur les Sarrasins. La fu la mortalité grande. Atant et vous Gieffroy par la bataille, la targe tournee derriere le dos, et tenoit l'espee empoignie a deux mains et voit l'admiral de Cordes qui moult couroit sus a crestiens. Gieffroy le fiert par telle vertu, a ce que l'espee fu dure et pesans et qu'il y mist toute sa force, que l'espee lui coula jusques en la cervelle que oncques le bacinet ne l'en pot garantir, et l'abat a terre mort jus du destrier. La fu grant la foule, car les deux soudans y admenerent leur puissance et cuidoient bien redrecier l'admirault, mais pour neant s'en peinent, car il est mort. Atant et vous le roy Uriien, l'espee ou poing. Et voit le soudant de Barbarie qui moult le heoit pour son oncle, le soudant, qu'il avoit occiz en Chippre. Le roy entoise l'espee et fiert le soudant de **[127ra]** si grant force qu'il lui envoye le bras jus, tant qu'il ne tenoit qu'a deux tendans dessoubz l'aisselle ! Quant il senty le cop, si se part de la bataille et se fist mener par .x. de ses hommes a Damas et la se fist appareillier. Et tous jours se combatent Sarrasins, car le soudant de Damas et le gallaffre de Baudas et le roy Anthenor les tiennent en vertu. La ot grant douleur et grant pestillence ! Et sachiéz que crestiens y orent grant dommage et les Sarrasins furent bien dommagiéz de .xl^{m}. Turs. Et dura la bataille jusques au soir, qu'ilz se departirent et se retrairent chascun en son logeiz. Et le lendemain, par matin, se retraist le soudant et le gallifre et le roy Anthenor et leurs gens dedens Damas. Et quant Uriien et les autres crestiens le sçorent, si se vindrent logier devant. Et sachiéz qu'ilz estoient moult affebliz et en y ot la plus

les exploits formidables des trois frères frappaient d'étonnement ceux qui les voyaient. Devant le massacre que les trois frères font de leurs hommes, le sultan de Damas et le sultan de Berbérie se ruent sur eux à la tête de vingt mille païens. Alors, la bataille redouble d'intensité et d'acharnement. Alors, les chrétiens subissent de rudes assauts et doivent reculer de la longueur d'une lance. Devant ce repli, les trois frères et le maître de Rhodes ont le cœur serré et se mettent à crier : « Lusignan ! En avant, messeigneurs ! Cette canaille ne résistera pas longtemps ! » Ces cris redonnent courage aux chrétiens qui, lances baissées, chargent les Sarrasins. Le choc fut terriblement meurtrier. Mais voilà Geoffroy, au milieu de la bataille, sa targe* dans le dos, empoignant son épée à deux mains. Il voit l'émir des Kurdes charger rudement les chrétiens. De toutes ses forces, il lui porte un coup formidable. Son épée était lourde et solide, elle transperce le bassinet*, complètement inutile, jusqu'à la cervelle : l'émir tombe de son destrier*, raide mort sur le sol. La mêlée grossit, car les deux sultans dirigent leurs troupes sur place, persuadés de pouvoir relever l'émir. Peine perdue, il est mort. Voici maintenant le roi Urien, l'épée à la main. Son regard tombe sur le sultan de Berbérie qui le détestait depuis qu'il avait tué son oncle, à Chypre. Le roi lève son épée et lui assène un coup d'une telle violence qu'il lui tranche le bras. Il ne tient plus à l'aisselle que par deux tendons ! Après ce coup, le sultan quitte le champ de bataille et se fait escorter par dix de ses hommes jusqu'à Damas où on le soigne. Exhortés à se battre par le sultan de Damas, le calife de Bagdad et le roi Anthénor, les Sarrasins poursuivent le combat. Quelles souffrances ! Quelles misères ! Si les chrétiens subissent de lourdes pertes, les Sarrasins, soyez-en sûrs, perdent au moins quarante mille hommes. La bataille dure jusqu'à la tombée de la nuit. Les armées se séparent et chacune retrouve son camp. Le lendemain, à l'aube, le sultan et le calife se replient dans Damas avec le roi Anthénor et toutes leurs troupes. Dès qu'ils en sont informés, Urien et les autres chrétiens viennent établir leur campement devant la ville. Vous vous en doutez, leurs forces étaient

grant partie de navréz. Et ainsi se reposerent bien .viii. jours sans escarmouchier la ville ne ceulx dedens, et aussi ceulx de dedens ne firent oncques saillie nulle.

L'ystoire dit que moult **[127rb]** fu le roy Uriien et ses deux freres et le maistre de Rodes courrouciéz de la perte de leur gent et bien voient que, se Sarrasins croissent de gens, qu'il leur en pourroit bien mal venir, car ilz avoient bien perdu .viii^{m}. de leurs gens, que uns que autres. Et, d'autre part, fut le soudan et les autres de la ville moult esbahiz, car ils ne savoient pas la perte que les crestiens avoient receue. Si orent conseil qu'ilz requerroient au roy Uriien une journee de traictier sur forme de paix, et le firent. Et le roy Uriien ot conseil que il l'accorderoit. Et fu la journee assignee par accort au tiers jour, entre les logeiz et la ville. Et furent les trieves donnees ce pendant et livrerent bons ostages. Lors vindrent ceulx de la ville en l'ost marchander et vendre de leurs marchandises et ceulx de l'ost leur vendoient des choses qu'ilz avoient conquises. Lors vindrent a la journee les Sarrasins et leur conseil et, d'autre part, vint le roy Uriien et tous les barons de l'ost crestien. Et parlementerent tant, d'un costé et d'autre, qu'ilz furent d'accort parmy tant que les Sarrasins leur restituerent et **[127va]** rendirent tout quantqu'ilz avoient frayé sur le voyage et pour raler dont ilz estoient venuz, et chascun an deurent payer et donner au roy Uriien .xxx^{m}. besans d'or. Et furent les trieves criees cent ans et ung jour et en furent les chartres seellees. Et ot en convenant le soudant de Damas et le gallifre de Baudas et le soudant de Barbarie, qui fort se douloit[1] de l'espaule que le roy Uriien lui avoit blecie, et le roy Anthenor d'Anthioche, que jamais ne porteroient dommage au roy Uriien ne au roy Guion ne au maistre de Rodes

1. *Rép. de* qui fort se douloit.

affaiblies et la plupart d'entre eux étaient blessés. Aussi passent-ils les huit jours suivants à se reposer sans assaillir la ville ni harceler ses habitants qui, de leur côté, ne tentent aucune sortie.

On lit dans l'histoire que la perte de leurs hommes irritait vivement le roi Urien, ses deux frères et le maître de Rhodes. Ils en étaient convaincus, si le nombre des Sarrasins grossissait encore, l'affaire pourrait mal se terminer car, les uns ou les autres, ils avaient bien perdu huit mille hommes. Mais, dans l'autre camp, le sultan et les Sarrasins de Damas n'en revenaient pas : ils ignoraient, en effet, les pertes subies par les chrétiens. Ils décidèrent donc en conseil de demander au roi Urien de fixer une journée pour discuter d'un traité de paix. Ils lui transmirent cette proposition et le roi décida, avec son conseil, de l'accepter. On s'accorda pour fixer la rencontre trois jours plus tard, entre le cantonnement des chrétiens et Damas. La trêve fut accordée pour cette période et les deux parties livrèrent des otages de haut rang. Les Damasquins vinrent alors vendre leurs marchandises dans le camp où, en retour, les chrétiens leur vendaient les fruits de leurs conquêtes. Le jour fixé, les chefs sarrasins, entourés de tous leurs conseillers, se rendirent au rendez-vous où vint, de son côté, le roi Urien accompagné de tous les seigneurs de l'armée chrétienne. Les négociations durèrent jusqu'à ce que les deux parties eussent conclu un accord, moyennant le remboursement par les Sarrasins de tous les frais engagés par les chrétiens pour venir comme pour retourner chez eux ; ils s'engageaient, en outre, à payer chaque année la somme de trente mille besants d'or au roi Urien. On proclama alors la trêve pour une durée de cent ans et un jour et ces accords furent garantis par des chartes dûment scellées. De plus, le sultan de Damas, le calife de Bagdad et le sultan de Berbérie – qui souffrait énormément de la blessure à l'épaule infligée par le roi Urien –, ainsi que le roi Anthénor d'Antioche, s'engagèrent à ne plus jamais nuire ni au roi Urien, ni au roi

ne a leurs gens, et que, se autres roys sarrasins leur vouloient porter dommage, que ilz leur feroient assavoir. Et par tant le roy Uriien leur enconvenança que, se ilz avoient guerre a nul roy sarrasin pour ceste cause, que il leur vendroit aidier atoute sa puissance, et aussi ot le roy Guion d'Armenie et le maistre de Rodes. Et ainsi fut l'accort fait. Et se retrairent les freres et le maistre et leurs gens au port de Japhe et les convoierent le galliffre et le soudant de Damas et le roy Anthenor, a moult grant noblesce de Sarrasins. Et estoit **[127vb]** le soudant moult enamouréz de Gieffroy et lui tenoit tous jours compaignie, et lui offroit tous jours tout le plaisir qu'il lui pourroit faire, et Gieffroy l'en mercia. Et le mena le soudant en Jherusalem, qui pour lors n'estoit pas reparee ne refremee de la destruction que Vaspasien et Thitus, son filz, y orent faicte quant ilz vindrent vengier la mort Jhesucrist apréz son crucifiement. Et donna Vaspasien, emperiere de Romme, .xxx. juifs pour un denier, en remembrance qu'ilz orent achaté le precieux corps Jhesucrist .xxx. deniers. Et demoura Gieffroy .iii. jours ou sepulcre en devocion. Et en ce pendant y vint le roy Uriien et le roy Guion, son frere, et le maistre de Rodes, et moult grant foison de crestiens.

En ceste partie nous dit l'ystoire que, quant noz crestiens orent fait leur devocion au saint sepulcre, que ilz s'en repairerent a Japhes ou ilz trouverent que tout estoit mis es vaisseaulx. Lors prindrent congié du galliffre et du soudant et du roy Anthenor, et leur donna le soudant de moult **[128ra]** beaulx joyaulx, et especiaument a Gieffroy. Et pour poy, se ne feust pour leur loy enfraindre, ilz se feussent entrebaisiéz. Sarrasins s'en partent et noz gens entrent en leur navire, et singlent tant qu'ilz vindrent en Armenie. Et descendirent les haulx barons au port et vindrent ou chastel ou la royne Florie et Remond, son filz, estoient, qui pouoit avoir

Guy, ni au maître de Rhodes ni à leurs troupes, et à les prévenir si d'autres rois sarrasins voulaient leur porter préjudice. En échange, le roi Urien leur promit de venir les aider avec toutes ses forces si quelque autre roi sarrasin leur déclarait la guerre sous prétexte de cet accord. Le roi Guy d'Arménie et le maître de Rhodes firent de même. Une fois le traité conclu, les frères Lusignan, le maître et leurs hommes rentrèrent à Jaffa, escortés du sultan de Damas, du roi Anthénor et d'une foule de Sarrasins de haute condition. Le sultan, qui s'était pris d'une vive affection pour Geoffroy, recherchait constamment sa compagnie et s'efforçait de lui offrir tout ce qui pouvait lui faire plaisir, ce dont Geoffroy lui savait gré. Le sultan l'emmena à Jérusalem. À cette époque, les murs de la ville n'avaient pas été reconstruits ni relevés après les destructions commises par Vespasien et Titus[1], son fils, quand ils vinrent venger la mort de Jésus-Christ, après sa crucifixion. C'est là que Vespasien, empereur de Rome, vendit trente juifs pour un denier, rappelant par ce geste qu'eux-mêmes avaient acheté le précieux corps de Jésus-Christ pour trente deniers. Geoffroy passa trois jours en prière au saint sépulcre. Pendant qu'il priait ainsi, le roi Urien, le roi Guy, son frère, et le maître de Rhodes s'y rendirent également, accompagnés d'une multitude de chrétiens.

Selon l'histoire, après avoir prié dévotement au saint sépulcre, nos chrétiens retournèrent à Jaffa où ils trouvèrent leurs navires armés et chargés. Ils prirent congé du calife, du sultan et du roi Anthénor. Le sultan leur offrit des joyaux magnifiques, spécialement à Geoffroy. Pour un peu, ils se seraient embrassés, mais leurs religions l'interdisaient. Les Sarrasins s'en allèrent, nos hommes embarquèrent. Ils naviguèrent jusqu'en Arménie. Arrivés au port, les plus hauts seigneurs débarquèrent et se rendirent au château où se trouvaient la reine Florie et son fils, Raymond, âgé d'environ quatre ans. Elle donna une grande fête en l'honneur de l'arrivée du

1. Le 8 septembre 70, Titus et Vespasien étaient consuls lorsque Jérusalem fut prise, détruite et vidée de tous ses habitants juifs.

environ .iiii. ans. Elle festoya moult le roy Uriien et son frere Gieffroy, et fu la feste grant. Et aprés se partirent de la le roy Uriien et Gieffroy, son frere, et le maistre de Rodes, et prindrent congié du roy Guion et de la royne Florie, puis entrerent en mer et vindrent en Rodes ou le maistre les festoya .iiii. jours bien et grandement. Et au .v^e^. prindrent congié du maistre et entrent en mer et tant nagierent qu'ilz vindrent au port du Limaçon ou estoit la royne Ermine, qui fu de nouvel relevee de gesine, et avoit un filz qui ot a nom Griffon et n'avoit pas encores six sepmaines. Et quant elle sçot leur venue, si fu moult joyeuse, car ja **[128rb]** lui avoit on compté comment ilz orent exploictié, et sachiéz qu'elle receupt le roy son mary treshumblement et bienviengna Gieffroy de bon cuer. La feste fu grant et mena le roy Uriien Gieffroy esbatre parmy tout son royaume. Et quant il fut temps, Gieffroy print congié, combien que le roy Uriien lui destournast quanqu'il pot bonnement, mais Gieffroy dist qu'il l'avoit en convenant a son pere, au partir, qu'il reseroit devers lui au chief de l'an, et s'il demouroit plus il lui fauldroit de convenant. Et le roy lui pria, et aussi fist la royne, qu'il les veulle recommander a leur pere et a leur mere, et Gieffroy dist que si feroit il. Atant prent congié et entre ou vaissel.

(Dessin : débarquement de guerriers et entrée dans une ville.)

[128va] *Comment Gieffroy entre en mer pour arriver au port de La Rochelle.*

En ceste partie dit l'ystoire que Gieffroy singla tant et sa gent par la marine qu'il arriva a un soir a La Rochelle ou il fu moult bien festoiéz. Et le lendemain s'en party et vint tant par ses journees qu'il vint a Meurvent et la trouva son pere et sa mere qui ja sçourent tout l'affaire, comment il avoit fait et ses freres oultre la mer. Et conjoïrent moult Gieffroy, et aussi firent les autres enfans, ses freres. Et tint Remond grant court et donna moult de beaulx dons a tous ceulx qui avoient esté avecques Gieffroy, ce voyage. Et dura bien la feste .viii.

roi Urien et de son frère Geoffroy. Après les festivités, Urien, Geoffroy, son frère, et le maître de Rhodes prirent congé du roi Guy et de la reine Florie. Ils prirent la mer et rejoignirent Rhodes où le maître organisa en leur honneur de brillantes réjouissances qui durèrent bien quatre jours. Le cinquième, ils prirent congé du maître avant de s'embarquer et de faire voile jusqu'au port de Limassol où se trouvait la reine Hermine, récemment relevée de ses couches. Elle avait eu un fils, Grifon, tout juste six semaines auparavant. Elle fut toute joyeuse d'apprendre leur arrivée, car on lui avait déjà fait le récit de leurs exploits. Soyez sûrs qu'elle reçut le roi, son mari, avec beaucoup d'égards et réserva à Geoffroy un accueil très chaleureux. À la suite de fêtes grandioses, le roi Urien emmena Geoffroy à travers son royaume pour en faire la visite. Le moment arriva où il lui fallut prendre congé. Le roi Urien faisait tout son possible pour l'en dissuader, mais Geoffroy dit qu'il avait passé un accord avec son père : au moment de partir, il lui avait promis d'être revenu à ses côtés au bout d'un an, il trahirait donc sa parole en restant à Chypre plus longtemps. Le roi et la reine le prièrent alors de bien vouloir les recommander à leur père et à leur mère. Geoffroy le leur promit et, après leur avoir dit au revoir, il s'embarqua.

Comment Geoffroy prend le large et rejoint le port de La Rochelle.

Geoffroy et ses troupes, dit cet épisode, firent voile jusqu'à La Rochelle où ils arrivèrent un soir. On fêta très chaleureusement son retour. Il partit dès le lendemain et chevaucha sans arrêt jusqu'à Mervent. Là, il trouva son père et sa mère, déjà instruits des résultats de son expédition outre-mer et des belles actions qu'ils avaient accomplies, lui et ses frères. Ses parents et leurs autres enfants, ses frères, reçurent Geoffroy avec une joie immense. Raymond réunit une cour plénière et combla de riches présents tous ceux qui avaient fait le voyage

jours et au .ix[e]. departy, et se tint chascun pour content. Or advint en ce temps qu'il ot un jayant en Gueurrande, en qui avoit si grant orgueil que, par sa force, il mist tout le paÿs en patiz jusques a La Rochelle. Et en estoient les gens du paÿs moult chargiéz, mais ilz n'en osoient mot dire. Nouvelles en vindrent a Remond, qui moult en fu doulent, mais il n'en **[128vb]** monstra nul semblant afin que Gieffroy ne le sceust, pour doubte qu'il n'alast combatre le jayant, car il le sentoit de si grant cuer qu'il ne lairoit point qu'il n'y alast. Mais il ne pot estre si celé que Gieffroy ne le sceust. « Et comment, diable ! dist Gieffroy, mes deux freres et moy avons tant fait que nous avons treu du soudant de Damas et de ses complices, et ce mastin puant, qui est tout seul, tendroit le paÿs de mon pere en patiz ? Par mon chief, mal le pensa, car il lui coustera moult chier, car ja n'y lerra autre gaige que la vie. » Lors vint a son pere et lui dist : « Monseigneur, j'ay grant merveille de vous, qui estes chevalier de si hault affaire, comment vous avéz tant souffert de ce mastin, Gardon le jayant, qui a mis vostre paÿs de Guerrande en patiz, et autre paÿs d'environ, tant du vostre comme de l'autrui ! Jusques a La Rochelle ! Par Dieu, c'est grant honte a vous ! » Quant Remond l'entent, si lui respond : « Gieffroy, beaulx filz, il n'a gueres que nous n'en savions nouvelles ! Et avons souffert pour amour de vostre venue, **[129ra]** car nous ne voulions pas troubler la feste. Mais ne vous chault, car Gardon sera bien paiéz de sa desserte. Ja lui occist Hervieu, mon pere, son ayol en Pointieuvre, si comme on me dist en Bretaigne quant je y fus combatre Olivier de Pont le Leon, pour la trahison que Jossellin, son pere, avoit faicte a mon pere Hervy de Leon. »

Dont respondy Gieffroy : « Je ne sçay ne ne vueil enquester des choses passees ! Puisque mes ancesseurs en ont eu l'onneur et en sont venus a leur dessus, il me souffist. Mais, de present, ceste injure sera admendee.

aux côtés de Geoffroy. Les festivités se poursuivirent pendant une bonne huitaine de jours et cessèrent le neuvième. Tous étaient très satisfaits. Or, il arriva qu'à cette époque, à Guérande, un géant gonflé d'orgueil força tout le pays, jusqu'à La Rochelle, à lui payer un impôt. Les habitants de la région étaient écrasés mais n'osaient se plaindre. Quand il prit connaissance de ces nouvelles, Raymond fut très contrarié, mais n'en laissa rien paraître de peur que Geoffroy ne les apprenne et veuille partir combattre le géant. Il savait en effet qu'il était si courageux qu'il n'aurait de cesse d'y aller. Mais le secret ne put être gardé, Geoffroy l'apprit. « Que diable ! s'exclama-t-il. Les exploits que nous avons réalisés, mes deux frères et moi, ont permis d'imposer un tribut au sultan de Damas et à ses alliés, et à lui seul ce chien puant assujettirait les terres de mon père à un impôt ! Sur ma tête, cette idée sera sa ruine ! Il va la payer très cher, car c'est sa vie, rien de plus, qu'il va y laisser ! » Il se rendit alors auprès de son père et lui déclara :

— Je suis stupéfait, monseigneur ! Vous, un chevalier de si haut rang, vous tolérez depuis longtemps que ce chien, ce Gardon[1] le géant, impose un tribut sur vos terres de Guérande, et tous ses environs, aussi bien sur vos propriétés que sur celles d'autrui ! Et jusqu'à La Rochelle ! Par Dieu, quelle honte pour vous !

Raymond lui répondit :

— Geoffroy, mon cher fils, nous ne le savons que depuis peu. Seul le bonheur de votre retour nous l'a fait endurer car nous ne voulions pas gâcher les réjouissances. Mais ne vous inquiétez pas, Gardon sera bien payé de retour ! Déjà Hervé, mon père, avait tué son aïeul, en Penthièvre ; je l'ai appris en Bretagne quand j'étais allé combattre Olivier de Pont de Léon pour réparer la trahison commise par Josselin, son père, contre mon père, Hervé de Léon.

Geoffroy eut cette réplique :

— Peu m'importe le passé, je l'ignore et n'ai pas envie de m'en enquérir ! Il me suffit de savoir que mes ancêtres ont possédé ces biens et ont vaincu ces adver-

1. Voir H. Dontenville, *Mythologie française*, Paris, Payot, 1973, p. 76.

Monseigneur, il ne vous en fault ja mouvoir pour un tel ribaut. Par les dens Dieu, je n'y menray seulement que dix chevaliers de mon hostel pour moy tenir compaignie, non pas pour aide que j'en veulle avoir contre lui mais pour moy acompaignier pour honneur. Et a Dieu vous commant, car je ne fineray jamais ains l'auray combatu corps a corps. Ou il me aura ou je l'auray, comment qu'il soit, a mon plaisir. » Et quant Remond entent **[129rb]** ceste parole, si en fu moult yriéz et lui dist : « Puisqu'il ne puet estre autrement, va a la garde de Dieu. » Lors prent congié de son pere et de sa mere et s'achemine, lui .xj^{e}. de chevaliers, et s'en va vers Guerrande ou lieu ou il pense plus tost trouver le jayant Gardon. Et en va partout enquestant, mais bien y ot qui l'en dist nouvelles et lui demanda l'en pour quoy il le demandoit. « Par foy, dist Gieffroy, je lui apporte le patiz qu'il a prins par son fol oultraige sur les gens de la terre de monseigneur mon pere, en la pointe du fer de ma lance. Car, jamais tant comme je vive, autre patiz n'en aura et deusse mourir en la peine ! » Quant les bonnes gens l'ouyrent ainsi parler, si lui dirent : « Par ma foy, Gieffroy, vous vous entremettéz de grant folie, car telz cent que vous estes n'y pourroient durer. » « Ne vous chault, dist Gieffroy, n'en aiéz ja doubte, laissiéz m'en avoir la paour tout a par moy ! » Et ceulx se teurent atant qui ne l'oserent courroucier, car ilz doubtoient trop la grant fierté dont il estoit plain. Et le menerent a **[129va]** moins d'une lieue du retrait du jayant et ilz lui dirent que sempres le devroit trouver, et il respondy : « Je le verray voulentiers, car pour le trouver suiz je venus. » Et cy se taist l'ystoire de Gieffroy et commence a parler de Remond et de Melusigne.

L'ystoire nous tesmoingne que Remond et Melusigne estoient a Mervent et vint a un samedi que Melusigne se esconsoit de Remond cellui jour, comme il lui avoit promis que jamais le samedy ne mettroit peine d'elle veoir. Et si n'avoit il fait jusques a ce jour et n'y pensoit

saires. Mais, pour ce qui concerne le moment présent, cette injure sera réparée. Inutile, monseigneur, de vous déplacer pour un vaurien de la sorte. Mais, par les dents de Dieu, je ne prendrai pas plus de dix chevaliers de ma maison pour m'escorter ! Non pas pour qu'ils m'aident à me battre contre lui, mais pour avoir l'honneur de leur compagnie. Et maintenant, je vous recommande à Dieu, car je ne m'arrêterai pas tant que je ne l'aurai affronté en corps à corps. C'est lui ou moi, d'une façon ou d'une autre !

Ces propos irritèrent vivement Raymond, il lui dit cependant : « Puisqu'il ne peut en être autrement, vas-y à la garde de Dieu ! » Geoffroy quitta alors son père et sa mère avec ses dix chevaliers et prit le chemin de Guérande, où il pense rapidement trouver le géant Gardon. Il chercha partout des informations et en obtint de nombreuses non sans être interrogé sur les raisons de ses demandes.

— Eh bien ! dit Geoffroy, je lui rapporte à la pointe de ma lance l'impôt que sa folie et son indignité l'ont poussé à lever sur les gens de la terre de monseigneur mon père. Moi vivant, il n'imposera jamais plus d'autres redevances. Dussé-je en mourir !

Quand les braves gens entendirent ces déclarations, ils lui firent valoir :

— Vraiment, Geoffroy, cette initiative est totalement insensée. Cent hommes comme vous ne pourraient rivaliser avec lui.

— Ne vous inquiétez pas, fit Geoffroy, ne craignez rien et je prends sur moi toute la peur qu'il inspire !

Terriblement intimidés par son air indomptable, ils n'ajoutèrent pas un mot de peur de l'irriter. Ils le conduisirent alors à moins d'une lieue* de l'abri du géant, l'assurant qu'il ne tarderait pas à le rencontrer. Et lui leur affirma : « Je le verrai avec plaisir, car c'est précisément pour le rencontrer que je suis venu. » L'histoire cesse ici à propos de Geoffroy et retourne à Raymond et à Mélusine.

Elle affirme que Raymond et Mélusine résidaient alors à Mervent. Vint un samedi, jour où Mélusine se dissimulait à Raymond. Il lui avait promis de ne jamais tenter de la voir ce jour-là et, jusqu'alors, il avait toujours respecté cet engagement, ne pouvant imaginer que de

a nulle chose du monde fors ques a bien. Un pou devant disner lui vindrent nouvelles que son frere le conte de Foréz le venoit veoir, dont il fu moult joyeux. Mais depuis en fut il moult courrouciéz ainsi comme vous orréz en l'ystoire cy aprés ensuivant. Remond fist grant et noble appareil pour recevoir son frere et moult estoit liéz de sa venue. Quant Remond sçot que il fu prez, il lui ala a l'encontre et le bienviengna moult liement. **[129vb]** Lors alerent a la messe et aprés le service divin vindrent en la sale et laverent et s'assistrent a table et furent bien servis. Las ! Or commence une partie de la doulereuse tristece Raimond. Son frere ne se pot tenir que il ne lui demandast : « Mon frere, ou est ma seur ? Faictes la venir avant, car j'ay grant desir de la veoir. » « Beau frere, dist Remond, elle est embesoingnie, hu mais ne la pouéz vous veoir. Mais demain la verréz vous et vous fera bonne chiere. » Et quant le conte de Forests ouy ceste response, si ne se teust pas atant, mais lui dist : « Vous estes mon frere, je ne vous doy pas celer vostre deshonneur. Beau frere, la commune renommee du peuple court partout que vostre femme vous fait deshonneur et que, tous les samedis, elle est en fait de fornication avec un autre. Ne vous n'estes si hardiz, tant estes vous aveugliéz d'elle, d'enquerre ne de savoir ou elle va. Et les autres dient et maintiennent que c'est un esperit faé, qui le samedy fait sa penance. Or ne **[130ra]** sçay lequel croire. Mais pour ce que vous estes mon frere, je ne vous doy pas celer ne souffrir vostre deshonneur, et pour ce suiz je cy venus pour le vous dire. » Lors quant Remond ouy ces mos, si boute la table ensus de lui et entre en sa chambre espris de yre et de jalousie. Et prent son espee qui pendoit a son chevéz et la ceint, et s'en va ou lieu ou il savoit bien que Melusigne s'en aloit tous les samedis. Et treuve un fort huis de fer, moult espéz, et sachiéz de vray que oncques mais n'avoit esté si avant. Lors, quant il apperçoit l'uis, si tire l'espee et mist la pointe a l'encontre,

bonnes actions de sa part. Peu avant déjeuner, on vint lui dire que son frère, le comte de Forez, venait le voir. Il fut ravi de la nouvelle, mais, plus tard, il devait en être bien fâché, vous l'apprendrez dans la suite du récit. Raymond prépara une réception magnifique et solennelle pour recevoir son frère, il était en effet très heureux de l'accueillir. Quand Raymond sut qu'il était tout près, il se rendit au-devant de son frère et lui souhaita la bienvenue avec plaisir. Ils assistèrent à la messe avant de se rendre dans la grand-salle. Là, ils se lavèrent les mains et se mirent à table. Le repas fut excellent. Hélas ! S'ouvre ici l'un des moments du douloureux chagrin de Raymond. Son frère ne put se retenir de lui demander :

— Mon frère, où est ma belle-sœur ? Faites-la donc venir ! J'ai très envie de la voir.

— Cher frère, lui répondit Raymond, elle est très occupée, aujourd'hui vous ne pourrez la voir, mais vous la verrez demain et elle vous accueillera avec plaisir.

Loin de se taire, le comte de Forez répondit aux propos de Raymond :

— Vous êtes mon frère et mon devoir m'impose de ne pas vous le cacher : vous êtes déshonoré. Cher frère, la rumeur court dans toute la population que votre femme salit votre honneur et que, tous les samedis, elle se livre au péché de la chair avec un autre. Aveuglé par la passion qu'elle vous inspire, dit-on encore, vous n'osez pas chercher à savoir où elle va. Certains prétendent qu'elle n'est qu'un esprit surnaturel qui fait pénitence le samedi. Qui croire ? Mais vous êtes mon frère et je suis donc obligé de ne pas vous cacher ces rumeurs ni tolérer cette honte. C'est pour vous l'apprendre que je suis venu ici.

À ces mots, Raymond rejette violemment la table loin de lui et se précipite dans sa chambre, enflammé de colère et de jalousie. Il saisit son épée pendue au chevet de son lit, la passe à sa ceinture et vole vers l'endroit où il savait bien que Mélusine se retirait tous les samedis. Là, il trouve une lourde porte en fer, très épaisse. Jamais auparavant il ne s'était avancé si loin, c'est la pure vérité ! Quand il voit cette porte, il tire son épée et

qui moult estoit dure, et tourne et vire tant qu'il y fist un pertuis. Et regarde dedens et voit Melusigne qui estoit en une grant cuve de marbre ou il avoit degréz jusques au fons. Et estoit bien la grandeur de la cuve de .xv. piéz de roont tout autour en esquarrie et y ot alees tout autour de bien .v. piéz de large. Et la se baignoit Melusigne en l'estat que vous orréz cy apréz en la vray histoire.

[130rb] *(Dessin : le bain de la dame à queue de serpent.)*

Comment Remond vit Melusigne baignier par l'enhortement de son frere, le conte de Forests, et lui failly du couvenant qu'il lui avoit promis.

En ceste partie nous dist l'ystoire que tant vira et revira Remond l'espee qu'il fist un pertuis en l'uis par ou il pot adviser tout ce qui estoit dedens la chambre. Et voit Melusigne en la cuve, qui estoit jusques au nombril en figure de femme et pignoit ses cheveulx, et du nombril en aval estoit en forme de la queue d'un serpent, aussi grosse comme une tonne ou on met harenc et longue durement, et debatoit de sa coue l'eaue tellement qu'elle la faisoit saillir **[130va]** jusques a la voulte de la chambre. Et quant Remond la voit, si fu moult doulent. « Hay ! dist il, m'amour, or vous ay je trahie par le faulx enortement de mon frere et me suiz parjuréz envers vous. » Lors ot tel dueil a son cuer et telle tristece que cuer humain n'en pourroit plus porter. Il court en sa chambre et prent la cire d'une vieille lettre qu'il trouva et en estouppa le pertuis, puis s'en va en la sale ou il trouva son frere. Et quant il l'apperçoit, si voit bien qu'il est courrouciéz et cuida qu'il eust trouvé quelque mauvaistié en sa femme, si lui dist : « Mon frere, je le

en tourne et retourne la pointe, qui était d'une extrême dureté, jusqu'à ce qu'il réussisse à faire un trou. Il regarde alors à l'intérieur et voit Mélusine dans un grand bassin de marbre qui faisait bien quinze pieds* de circonférence. Des marches descendaient jusqu'au fond et, tout autour, des allées d'au moins cinq pieds* de large formaient un carré. C'est là que Mélusine se baignait, sous la forme que vous allez apprendre maintenant dans ce récit véridique.

Comment, poussé par son frère, le comte de Forez, Raymond vit Mélusine dans son bain et trahit ainsi le serment qu'il lui avait juré.

Dans cet épisode, l'histoire raconte que Raymond tourna et retourna tant son épée dans la porte qu'il y creusa un trou par lequel il put observer tout ce qu'il y avait dans la salle. Il vit Mélusine dans le bassin : jusqu'au nombril elle avait l'apparence d'une femme et elle peignait ses cheveux[1], mais toute la partie inférieure de son corps, sous le nombril, avait la forme d'une queue de serpent, grosse comme une caque de harengs et d'une extraordinaire longueur, avec laquelle elle fouettait si violemment l'eau du bassin qu'elle éclaboussait la voûte de la salle. En la voyant ainsi, Raymond fut bouleversé d'émotion : « Ah ! mon amour, trompé par le conseil malveillant de mon frère, je viens de vous trahir et de violer le serment que je vous avais juré ! » Aucun cœur humain ne pourrait supporter la douleur et la tristesse qu'il ressentit à cet instant. Il se précipita dans sa chambre, retira la cire qui cachetait une vieille lettre et revint en boucher le trou creusé dans la porte avant de regagner la salle où il retrouva son frère. Dès qu'il l'aperçut, le comte comprit que Raymond était indigné et, persuadé qu'il avait découvert la preuve des méfaits de sa femme, lui déclara :

1. Voir C. Gaignebet et J.-D. Lajoux, *Art profane et religion populaire au Moyen Âge*. 1985.

savoye bien ! Avéz vous bien trouvé ce que je vous disoye ? » Et Remond lui escrie : « Fuiéz de cy, faulx traitre ! Vous me avéz fait, par vostre faulx traitre rapport, parjurer contre la meilleur et la plus loyal dame qui oncques nasquist aprés celle qui porta nostre Createur ! Vous m'avéz apporté toute doulour et emportéz toute ma joye ! Par Dieu, se je creoie mon cuer, je vous feroye mourir de male mort, mais raison naturelle le me deffent pour ce que vous **[130vb]** estes mon frere. Aléz vous ent ! Ostéz vous hors de devant mes yeulx ! Que tous les menistres d'enfer vous puissent convoier et martirer de .vii. tourmens infernaulx. » Quant le conte apperçoit son frere qui fu presque tous forcenéz, si yst de la sale, lui et ses gens, et monte a cheval et s'en va grant aleure vers la conté de Forest, forment doulent et repentant de sa fole entreprise, car bien scet que Remond ne l'aimera jamais ne ne le vouldra veoir. Cy me tairay de lui et vous diray de Remond qui s'en entre dans sa chambre et se couche en son lit, si doulens que oncques homs mortelz ne le fu plus, et faisoit les plus piteux regréz que oncques nulz homs mortelz ouist retrere.

« **H**aa, Melusigne, dist Remond, dame de qui tout le monde disoit bien ! Or vous ay je perdue sans fin, or ay je perdu joye a tous jours mais, or ay je perdu beauté, bonté, doulçour, amistié, sens, courtoisie, charité, humilité, toute ma joye, tout mon confort, toute m'esperance, tout mon eur, mon bien, mon pris, ma vaillance ! **[131ra]** Car tant pou d'onneur que Dieu m'avoit prestee me venoit de vous, ma doulce amour. J'ay fait le borgne ! aveugle Fortune, dure, sure et amere, bien m'as mis du hault siege de ta roe ou plus bas et ou plus boueux et ort lieu de ta maison, ou Jupiter abevre les

— Mon frère, je le savais bien. Vous avez bien trouvé ce que je vous avais indiqué, n'est-ce pas ?
Raymond lui lança :
— Hors d'ici, ignoble traître ! À cause de vos propos fallacieux et perfides, j'ai trahi ma foi envers la meilleure et la plus loyale dame qui soit née après celle qui porta notre Créateur. À cause de vous, je suis accablé de souffrance, à cause de vous, je suis privé de toute joie. Par le Seigneur, si j'écoutais mon cœur, je vous infligerais une mort infamante. Mais vous êtes mon frère et les lois de la nature me l'interdisent. Allez-vous-en ! Ôtez-vous de ma vue ! Que tous les serviteurs de l'enfer vous y jettent et vous y infligent les sept tourments infernaux[1] !
Voyant son frère au bord du délire, le comte quitte la salle accompagné de sa suite, se met en selle et se lance à bride abattue vers le comté de Forez, accablé de chagrin et regrettant vivement sa folle intervention. Il en est convaincu, son frère n'aura plus jamais d'affection pour lui et refusera désormais de le voir. Ici, je ne parlerai plus de lui pour revenir à Raymond qui rentre dans sa chambre et se met au lit. Il éprouvait le plus poignant chagrin qu'un être humain ait jamais ressenti, il exprimait les plus pathétiques regrets qu'ait jamais entendus un être humain :
« Ah ! Mélusine, gémissait Raymond, dame dont tout le monde s'accordait à vanter les mérites ! Je vous ai perdue pour toujours ! À tout jamais, j'ai perdu mon plaisir, la beauté, la bonté, la douceur, l'affection, l'intelligence, la distinction, la charité, l'humilité, tout mon plaisir, tout mon réconfort, toute mon espérance, tout mon bonheur, ma prospérité, mon renom, mon mérite ! C'est par vous, ma douce aimée, que m'était venu le peu de dignité que Dieu m'avait accordé. J'ai agi en borgne. Aveugle Fortune, toi qui es dure, acide et amère, tu as bien réussi à me rabaisser, du siège le plus haut de ta roue au plus bas, sur le sol le plus boueux et

1. La pensée occulte vénère le chiffre sept : les sept couleurs de l'arc-en-ciel, sept couleurs pour les sept sacrements de l'Église, les sept dons de l'Esprit, les sept sceaux de l'Apocalypse.

laz, chetifs, doulereux et maleureux. Tu soies de Dieu maudite ! Par toy fiz je le grief forfait de mon treschier seigneur. Or le me veulz faire comparer. Hee ! Las, tu m'en avoiez gecté et mis en haulte auttorité par le sens et la valour de la meilleur des meilleurs, de la plus belle des belles, de la plus saige des saiges. Or le me fault perdre par toy, faulse, borgne, traitre, envieuse. Bien est fol qui en tes dons s'affie ! Or hés, or aimes, or fais, or despieces, il n'a en toy de seurté ne d'estableté ne qu'en un cochet a vent. Las, ma tresdoulce amie, je sui le faulx crueux aspis et vous estes licorne precieuse, je vous ay par mon faulx venin trahie. He ! Las, vous m'aviéz mediciné de mon premier crueulx venin ! Or le vous ay je crueusement mery quant je vous ay tra- **[131rb]**-ÿee et menty ma foy envers vous. Par Dieu, se je vous pers pour ceste cause, je m'en yray en essil en tel lieu ou on n'ourra jamais nouvelles de moy. » Ainsi comme vous ouéz se dementoit Remond et se fiert et debat par telle maniere qu'il n'a si dur cuer ou monde, s'il le veoit et ouoit, a qui il n'en prenst pitié. Et se repent fort de ce qu'il n'a osté au conte, son frere, la vie du corps.

Cy nous dist la vraye histoire qu'en celle douleur et en celle misere demoura Remond jusques au jour. Et quant ce vint que l'aube fu creue, atant es vous Melusigne qui vint et entra en la chambre. Quant Remond l'ouy venir, si fist semblant de dormir. Et celle se despoille et se couche toute nue deléz lui. Et Remond commence a souspirer comme cil qui grant douleur sentoit, et celle l'embrace et lui demande : « Mon seigneur, que vous fault il ? Estes vous malade ? » Et quant Remond oit qu'elle ne lui parle de rien, si cuide qu'elle ne sache rien de ce fait. Mais pour neant le cuide, car elle scet

le plus infect de ta maison, là où Jupiter abreuve les infortunés, les méprisés, les affligés et les malheureux. Dieu te maudisse ! C'est à cause de toi que j'ai commis le crime affreux qui a coûté la vie à mon très cher seigneur, le comte de Poitiers. Tu veux me le faire payer maintenant ! Hélas, tu m'avais tiré de ce mauvais pas et placé dans une éminente position grâce au jugement et à la valeur de la meilleure des meilleures, de la plus belle des belles, de la plus sage des sages. Et maintenant, tout est perdu à cause de toi, perfide, borgne, traîtresse, envieuse. Bien fou celui qui se fie à tes offres. Tu hais ou tu aimes, tu fais ou défais, c'est selon, mais on ne trouve pas plus de certitude et de stabilité en toi qu'en un coq de girouette, variant au gré du vent. Hélas, ma très douce amie, je suis l'aspic ignoble et cruel qui vous a trahie par son infect venin, et vous, vous êtes l'inestimable licorne. Hélas, vous m'aviez pourtant purifié de mon odieux venin originel. Et voici comment je vous ai récompensée : je vous ai cruellement trompée et j'ai violé la parole que je vous avais donnée. Mon Dieu, si ce geste me fait vous perdre, je m'exilerai dans un lieu d'où l'on n'entendra plus jamais parler de moi. » C'est ainsi que se lamentait Raymond. Il se frappait et s'accablait si durement que ce spectacle et ces propos auraient apitoyé le cœur le plus endurci. Et, par ailleurs, il regrettait profondément de ne pas avoir pris la vie du comte, son frère.

Ici, l'histoire authentique affirme que Raymond resta plongé dans cette souffrance et ce chagrin jusqu'au lever du jour. Aux premières lueurs de l'aube, Mélusine vint le voir dans sa chambre. Elle y entra et Raymond, qui l'avait entendue, fit semblant de dormir. Après s'être déshabillée, elle se coucha, toute nue, à ses côtés. Alors Raymond commence à soupirer comme s'il éprouvait une cruelle douleur. Mélusine le prend dans ses bras et lui demande : « Monseigneur, il vous manque quelque chose ? Vous êtes malade ? » Raymond, qui n'entend aucun reproche dans ces propos,

bien tout, mais pour ce qu'il ne l'ot **[131va]** descouvert a nullui, elle s'en souffry et n'en monstra semblant. Et cil lui respond, qui moult fu joyeux : « Madame, j'ay esté un pou malade et ay eu un pou de fievre en maniere de continue. » « Monseigneur, dist Melusigne, ne vous esbaïssiéz pas, car vous seréz tantost gueriz, se Dieu plaist. » Et cil qui fu moult joyeux lui dist : « Par ma foy, m'amie et ma dame, je me sens tous assouagiéz de vostre venue. » Et celle lui respont qu'elle en estoit toute lie. Et quant il fu temps de lever, ilz se leverent et vont ouir la messe, et fu le disner prest. Et ainsi demoura tout le jour. Et le lendemain prist congié Melusigne et s'en ala a Nyort ou elle vouloit bastir une forteresse. Et lors fist elle encommencier les deux jumelles tours qui encores y sont. Mais cy se taist l'ystoire a parler d'elle et de Remond et parle de Gieffroy, comment il vint en Guerrande ou on lui fist moult grant joye. Et lors demanda ou le jayant se tenoit. Asséz y ot qui lui enseigna, mais ilz lui demanderent pourquoy il en enqueroit. « Par foy, dist **[131vb]** Gieffroy, je le vous diray : je lui apporte l'argent du patis que toutes les gens de la terre de mon seigneur mon pere lui doivent, en la pointe du fer de ma lance. » « Comment, dirent ilz, le penséz vous a aler combatre ? » « Par mon chief, dist Gieffroy, autre chose ne quier je au léz de ça. » « Par ma foy, ce dirent ceulx, monseigneur, c'est une fole entreprinse. Il a esté envahiz par mainte journee, de cent hommes, autre foiz de .ii^{c}., autre foiz de .v^{c}., autre foiz de mille, mais saichiéz que nous n'y veismes oncques homme conquester. Comment y penseriéz vous tous seulx resister a sa puissance ? » « Or ne m'en parléz plus, dist Gieffroy, car saichiéz qu'il aura tout ou il n'aura neant. Menéz moy ou il repaire ! » Et ceulx ly mainent tant qu'ilz virent en une montaigne une grosse tour qui sourveoit .v. lieues de paÿs autour de lui. Et fu la tour bien fossoye et les fosséz bien curéz, et bonnes,

croit qu'elle ignore ce qu'il a fait. Il se trompe : elle est au courant de tout mais, comme il n'a rien révélé à personne, elle l'a accepté et fait comme si de rien n'était. Fou de joie, Raymond lui répond :
— Madame, j'ai été légèrement malade et j'ai un peu de fièvre qui a du mal à disparaître.
— Monseigneur, dit Mélusine, ne soyez pas tourmenté. Plaise à Dieu, vous serez rapidement guéri.
Au comble de la joie, Raymond lui répond :
— Sur mon honneur, mon amie, ma dame, je me sens déjà tout soulagé de votre présence.
Elle en était ravie, lui dit-elle. Le moment venu, ils se levèrent, allèrent à la messe, puis déjeunèrent. Ainsi se passa cette journée. Le lendemain Mélusine prit congé pour rejoindre Niort où elle voulait faire bâtir une forteresse. C'est à cette époque qu'elle fit commencer les travaux des tours jumelles qui existent encore. Mais l'histoire ne parle plus d'elle et de Raymond et raconte comment Geoffroy arriva à Guérande où on lui réserva un accueil enthousiaste. Il demanda où habitait le géant et obtint de nombreuses réponses, mais on fut curieux de savoir pourquoi il posait ces questions.
— Eh bien ! dit Geoffroy, je vais vous le dire : l'impôt que lui doivent les gens qui vivent sur la terre de monseigneur mon père, je lui apporte... au bout de ma lance !
— Quoi ! firent-ils, vous avez l'intention d'aller vous battre avec lui ?
— Sur ma tête, dit-il, je ne cherche rien d'autre par ici.
— Vraiment, monseigneur, c'est insensé ! Il a déjà été attaqué à maintes reprises, une fois par cent hommes, une autre par deux cents, puis par cinq cents ou même par mille mais, c'est certain, nous n'avons jamais vu personne le vaincre. Et vous, tout seul, vous pensez lui résister !
— N'en parlons plus ! rétorqua Geoffroy. Sachez-le, soit il recevra tout son dû, soit il ne recevra rien du tout. Conduisez-moi donc là où il habite.
Ils le conduisirent jusqu'au pied d'une montagne au sommet de laquelle ils virent une puissante tour qui surveillait le pays cinq lieues* à la ronde. Elle était entou-

fortes et haultes brayes ; et autour, dehors les fosséz, bons murs, et fu la tour bien gueurlandee et y ot deux paire de bons, fors pons **[132ra]** leveiz. Et y ot basse court, forte et bien muree, bons fosséz, fors portes et bon pont leveiz, et furent les murs druz de bonnes tours. Et lors ceulx dirent a Gieffroy : « Monseigneur, veéz la tour de Mont Jovet, ou Gardon le jayant se tient, mais sachiéz, se vous nous vouléz croire, il vous souffira d'avoir veue la tour et en revendréz avec nous, car, quant a nous, nous n'yrons plus avant pour le pesant de nous de fin or. » « Par foy, dist Gieffroy, je vous mercie de ce que vous m'avéz si avant aconvoyé. » Et lors descend pour lui armer.

Gieffroy, si comme dit la vraye histoire, descendy pour lui armer et s'arma et puis ceint l'espee ou il se fioit moult. Et puis laça le bon bacinet et monta a cheval et demanda l'escu puis le pent au col. Puis prent une mace d'acier et la pent a l'arçon et pent un beau cor d'ivoire[1] a son col et demande la lance, puis a dit a ses dix chevaliers : « Beaux seigneurs, attendéz moy au fons de ceste valee ! Et, se Dieu me donne victoire au **[132rb]** jayant, je sonneray ce cor. Lors que vous l'orréz, vous vendréz tantost a moy. » Et ceulx le commandent en la garde nostre Seigneur, qui moult estoient doulent que il ne les laissoit aler avec lui. Atant se part Gieffroy et puie la montaigne et vint a la porte de la basse court et la treuve ouverte. Puis s'en va vers la tour qui moult estoit forte a merveilles. Gieffroy la regardoit moult et forment lui plaisoit. Gieffroy apperçoit les ponz leveiz qui furent

1. un cor d'yvire, *corr. d'ap. A* 109r.

rée de fossés profonds et bien curés ainsi que par des braies* épaisses, fortes et élevées. Tout autour, à l'extérieur des fossés, les murailles étaient puissantes. La tour elle-même était bien cloisonnée de briques et on y voyait deux paires de solides ponts-levis. La basse-cour* était efficacement protégée de larges murailles et de vastes fossés, avec des portes épaisses et un pont-levis massif ; ses murs étaient ponctués de tours robustes. Les gens qui le guidaient dirent alors à Geoffroy :

— Monseigneur, voici la tour de Mont-Jovet[1], où vit Gardon le géant. Mais, croyez-nous, voir la tour doit vous suffire. Revenez donc avec nous ! Quant à nous, nous ne ferons pas un pas de plus, même si on nous offrait notre pesant d'or pur.

— Merci de m'avoir accompagné si loin, dit Geoffroy avant de mettre pied à terre pour s'armer.

Geoffroy descend de cheval, l'histoire authentique le dit, met son armure et ceint l'épée en laquelle il plaçait toute sa confiance, lace alors son bassinet*, se met en selle et demande son écu qu'il pend à son cou. Ensuite, il prend une masse d'armes en acier, la fixe à l'arçon de sa selle, s'attache un cor d'ivoire autour du cou et demande sa lance. Il déclare alors à ses dix chevaliers : « Chers seigneurs, attendez-moi dans le creux de cette vallée et, si Dieu me donne la victoire sur le géant, je sonnerai de ce cor. Dès que vous l'entendrez, venez me retrouver. » Très déçus de ne pas l'accompagner, ils le recommandèrent à Notre-Seigneur. Geoffroy les quitta, gravit la montagne et se dirigea vers la porte de la basse-cour* qu'il trouva ouverte. Il avança alors vers cette tour extraordinairement puissante. Il la fixait du regard car elle lui plaisait beaucoup. Geoffroy aperçut les

1. Nous proposons ce nom qui s'accorde avec le monde mythologique et non chrétien des géants. Il ne s'agit pas, puisque nous sommes en Guérandais, de « Mongeu, Montjeu (...), le Grand-Saint-Bernard (...) Monjouet, *Melus.* », L.-F. Flutre, 1962, p. 271a. Dans son *Dictionnaire topographique du département de la Loire-Inférieure* (Nantes, 1906), H. Quilgars relève un « Montjouan » (commune d'Issé) et un « Montjounet » (commune d'Abbaretz, canton de Nozay).

levéz car le jayant dormoit. Et Gieffroy s'escrie a haulte voix : « Filz a putain, viens a moy ! Je t'apporte l'argent des patiz que les gens monseigneur mon pere te doivent. » Tant cria Gieffroy que le jayant s'esveille, et vint a une fenestre et regarde Gieffroy tout armé sur le destrier, la lance sur la cuisse. Il le voit grant et membru et de fiere contenance. Lors lui escrie : « Chevaliers, que quiers tu cy ? » « Par foy, dist Gieffroy, je te quier et non autre chose, et vien callengier le treu que tu as levé sur les gens Raymond de Lusegnen. » Et quant le jayant l'entent, par poy qu'il n'enrage **[132va]** de fin dueil quant il voit que le corps d'un seul chevalier lui fait guerre et le requiert jusques en son recept. Mais, quant il s'est bien advisez, si le tient a grant vaillance. Lors s'arma et laça le heaume et prent un flael de plonc a trois chayennes et une grant faux d'acier. Et vint aux pons et les abaisse et vint en la court, et demanda a Gieffroy : « Qui es tu, chevalier, qui cy me viens requerir si hardiement ? » Et Gieffroy lui respont : « Je sui Gieffroy au grant dent et sui filz Remon de Lusegnen, qui te viens callengier les patiz des gens de monseigneur mon pere. » Quant Gardon l'entendy si commence de rire, et lui a dit : « Par ma foy, folz, pour la grant haultesse et le grant hardement que tu as en toy et en ton cuer, j'ay pitié de toy. Or te vouldroye je faire une grant courtoisie : saches, se tu estoies, toy et .v[c]. ytieulx que tu es, si ne pourroies tu endurer ma puissance, mais pour pitié que j'ay de mettre a mort un si vaillant chevalier que tu es, je te donne congié, va t'en. Et, pour l'amour de toy, je quitte les gens de ton pere jusques a un an le treu qu'ilz **[132vb]** me doivent. » Quant Gieffroy ouy que cil le prisoit si pou, si fu moult doulent. Si lui dist : « Meschant creature, tu as paour de moy[a] ! De ta courtoisie ne t'ay je cure, car tu le fais par doubte ! Or saches bien de certain que jamais ne me partiray

ponts-levis qui étaient relevés parce que le géant dormait. Alors Geoffroy l'apostropha : « Fils de pute, viens me voir un peu ! Je t'apporte l'impôt que te doivent les gens de monseigneur mon père. » Ses hurlements finirent par réveiller le géant, il s'approcha d'une fenêtre et découvrit Geoffroy tout armé sur son destrier*, la lance sur la cuisse. Voyant sa haute taille, ses membres bien proportionnés et son port altier, il lui cria :

— Chevalier, qu'est-ce qui t'amène ?

— Toi et rien d'autre ! répliqua Geoffroy. Je viens te disputer l'impôt que tu as levé sur les gens de Raymond de Lusignan.

Quand il l'entendit, le géant fut à deux doigts d'exploser de rage et de fureur. Il se rendait compte qu'un chevalier, tout seul, venait le provoquer et l'affronter jusque dans son repaire. Mais, après s'être ravisé, il jugea que cette provocation témoignait d'un grand courage. Alors il saisit ses armes, laça son heaume*, prit un fléau* de plomb à trois chaînes et une immense faux d'acier. Il se dirigea vers les ponts-levis, les abaissa et arriva dans la cour où il demanda à Geoffroy :

— Qui es-tu, chevalier, toi qui es si audacieux pour venir me provoquer jusqu'ici ?

— Je suis Geoffroy la Grand-Dent, le fils de Raymond de Lusignan ! C'est moi qui viens te disputer l'impôt que tu prélèves sur les gens de monseigneur mon père.

Cette réponse déclencha l'hilarité de Gardon, qui dit à Geoffroy :

— Ma parole, espèce de fou ! Tu as le cœur d'un homme fier et audacieux : j'ai pitié de toi. J'aimerais donc faire un beau geste en ta faveur. Sache-le, même si tu étais avec cinq cents hommes comme toi, tu ne pourrais résister à ma puissance, mais comme je trouverais déplorable de tuer un chevalier aussi brave, je te laisse partir. Va-t'en ! De plus, en ton honneur, je tiens quittes pour un an les gens de ton père de l'impôt qu'ils me doivent.

Geoffroy fut très affligé d'entendre que le géant le craignait si peu. Il lui répliqua donc :

— Odieuse créature, tu as peur de moi ! Je me moque de ton geste, que seule inspire la crainte ! Maintenant,

de ceste place jusques a tant que je t'auray osté la vie du corps. Et ayes pitié de toy, non pas de moy, car je te tien pour mort la ou tu es. Et presentement je te deffie de Dieu, mon Createur. » Quant le jayant l'ouy, si ne s'en fait que rire et dist : « Fol, se vient a la bataille, tu ne pourras endurer un de mes coups sans voler par terre. » Et Gieffroy, sans plus dire, fiert le cheval des esperons et met la lance soubz le bras, et s'adrece vers le jayant quanque cheval puet courre. Et le fiert de la lance au fer trenchant emmy le pitz de si grant vertu qu'il le fist voler par terre, le ventre dessus. Mais le jayant sault sus, moult courrouciéz et, au passer que Gieffroy fist, si fiert le cheval de la faux, si qu'il lui trenche les jarréz derriere. Et quant Gieffroy sent le cheval fondre soubz lui, si sault jus appertement et s'en vient vers le jayant l'espee traicte. Et le jayant **[133ra]** lui vint, la faulx empoignie. Ja y aura fiere bataille.

(Dessin : le combat pour la faux ; un cheval, Geoffroy, le géant barbu.)

Comment le jayant trencha au cheval Gieffroy les jarréz de la faulx et comment Gieffroy lui escout des mains.

Ainsi comme vous ouéz, fu Gieffroi a pié devant le jayant qui tenoit la faulx en ses mains et cuida ferir Gieffroy, mais il tressaut en fuiant au coup et, au retourner, le fery de l'espee sur la hante de la faulx par telle maniere que il la tronçonna en deux. Et le jayant prent son flayel de plonc et en donne a Gieffroy grant coup sur le bacinet si que prez qu'il ne fu tous estourdiz. Il boute l'espee ou feurre et vint au destrier **[133rb]** qui gesoit a terre et prent la mace d'acier et vint au jayant qui vouloit enteser le flayel, mais Gieffroy le haste et le fiert sur le bras tellement qu'il lui escout le flayel de la main. Et le jayant avoit trois marteaulx de fer en son sain, et en prent l'un et le giette a Gieffroy par grant

écoute-moi bien : je ne partirai jamais d'ici avant de t'avoir ôté la vie. C'est plus de toi que de moi que tu devrais avoir pitié, car, à mes yeux, tu es déjà mort. Et je te lance un défi sur-le-champ, au nom de Dieu, mon Créateur.

Les rires du géant reprirent de plus belle. Il dit à Geoffroy :

— Pauvre fou ! Si nous nous battons, un seul de mes coups t'enverra valser à terre !

Sans un mot de plus, Geoffroy éperonne les flancs de son cheval, ajuste sa lance sous son bras et se lance ventre à terre dans la direction du géant. De la pointe en fer tranchant, il lui porte un coup d'une telle violence en pleine poitrine qu'il le fait voler par terre, à plat dos. Mais le géant se redresse, fou furieux, et quand Geoffroy passe devant lui, il frappe son cheval de sa faux, lui tranchant les jarrets des pattes arrière. Geoffroy sent que son cheval s'effondre sous lui, lestement il saute à terre et s'avance vers le géant l'épée tirée. Le géant se dirige également vers lui, sa faux bien en mains. Le combat s'annonce féroce !

Comment le géant trancha les jarrets du cheval de Geoffroy avec sa faux et comment Geoffroy la lui fit tomber des mains.

Vous venez de l'entendre, Geoffroy se tenait debout devant le géant qui essaya de l'atteindre avec la faux qu'il tenait dans les mains. Mais Geoffroy sauta de côté tout en esquivant le coup et, faisant demi-tour, porta un coup d'épée sur le manche de la faux qu'il réussit à couper en deux. Saisissant alors son fléau* de plomb, le géant frappa un coup d'une telle violence sur le bassinet* de Geoffroy qu'il fut au bord de l'étourdissement. Celui-ci remit l'épée au fourreau et retourna vers son destrier*, abattu et gisant sur le sol, pour prendre sa masse d'armes en acier, puis revint vers le géant qui tentait de relever son fléau*. Mais Geoffroy réussit à le devancer et le frappa si rudement sur le bras qu'il lui fit tomber le

aÿr et le frappa sur le manche de la mace, aupréz des poings, si qu'il lui fist voler des mains. Et sault et la lieve de terre. Et Gieffroy traist l'espee et vint au jayant qui le cuidoit ferir de la mace d'acier sur la teste, mais Gieffroy, qui fu fort et legier, tressault. Le jayant fault et le coup chiet a terre par telle vertu que la teste de la mace entra plus d'un pié en terre. Et Gieffroy fiert le jayant sur le bras dextre de l'espee et de toute sa force. L'espee fu bonne et bien trenchant, si lui trencha le braz devant le coute, si que il vola par terre. Moult fu le jayant esbahy quant il ot perdu son bras, non pourtant il haulse le pié et cuide ferir Gieffroy ou pitz, mais il s'en garda bien et le fery de l'espee sur la jambe dessoubz le genoil, par telle puissance qu'il lui a trenchié en deux. Et le jayant **[133va]** chiet et giette un cry si hault que toute la valee en retentist. Bien l'oÿrent ceulx qui attendoient Gieffroy, mais ilz ne sçorent que ce fu, et non pourtant si orent ilz grant merveille de l'orrible ton. Et Gieffroy couppa au jayant les laz du heaume et puis lui trencha la teste. Et prist son cor et le sonna par grant vertu. Bien l'ouirent sa gent qui l'attendoient en la valee et aussi firent aucuns du paÿs qui furent demouréz. Lors sçorent bien que le jayant estoit mort, si en louent Jhesucrist. Lors montent la montaigne et vindrent au fort et treuvent Gieffroy empréz le jayant, qui crie a ceulx du paÿs : « Jamais ce traitre ne vous tendra en pastiz. Il n'a a present talent de le vous demander. » Et quant ceulx apperceurent le corps du jayant d'un costé et la teste d'autre, si furent tous esbahiz de sa grandeur, car il avoit .xv. piéz de long. Et dirent a Gieffroy qu'il avoit fait grant oultraige et s'estoit mis en grant adventure et en grant peril d'avoir osé assaillir un tel deable. « Par foy, dist Gieffroy, le peril en est passéz. Et, beaulx seigneurs, sachiéz que **[133vb]** "qui jamais rien n'encommenceroit, jamais ne seroit nulle chose achevee. Il fault avoir a la chose commencement et moyen ains que la fin". »

fléau de la main. Le géant avait trois marteaux de fer sur lui. Il en prit un et le lança sur Geoffroy avec fureur, l'atteignant près des mains, sur le manche de la masse, qu'il lui fit voler des doigts. Il bondit alors et la ramassa. Geoffroy tira son épée et s'approcha du géant. Celui-ci pensait le frapper sur la tête avec sa masse d'acier, mais Geoffroy était aussi robuste que leste : il fit un bond de côté, le géant manqua son coup et la masse porta à terre avec une telle force que sa tête s'y enfonça de plus d'un pied*. Geoffroy asséna alors sur le bras droit du géant un coup d'épée dans lequel il mit toutes ses forces. Sa lame était solide et bien affilée, Geoffroy coupa le bras du géant juste au-dessus du coude et le fit voler à terre. Ahuri de perdre son bras, le géant leva toutefois la jambe pour atteindre Geoffroy à la poitrine. Mais il put l'éviter sans mal et, de son épée, l'atteignit à la jambe, sous le genou, avec une telle énergie qu'il la lui coupa en deux. Le géant s'effondra, poussant un cri formidable, toute la vallée en retentit. Les hommes qui attendaient le retour de Geoffroy le perçurent distinctement, sans savoir ce que c'était, frappés de stupeur cependant par cet effroyable hurlement. Geoffroy trancha les lanières qui tenaient le heaume* du géant avant de lui couper la tête. Puis, saisissant son cor, il en sonna de toutes ses forces. Les chevaliers qui l'attendaient dans la vallée le perçurent distinctement, de même que certains habitants de la région qui étaient restés là avec eux. Convaincus que le géant était mort, ils en rendirent grâce à Jésus-Christ. Et, gravissant la montagne, ils arrivèrent finalement auprès de Geoffroy qu'ils trouvèrent près du géant. Il se mit à crier aux gens du pays : « Ce traître ne vous contraindra jamais plus à lui verser d'impôts ! Il n'en a plus envie maintenant ! » En voyant le corps du géant, d'un côté, sa tête, de l'autre, ils restaient fascinés par sa taille. Au moins quinze pieds* ! Ils dirent alors à Geoffroy qu'il avait fait preuve d'une témérité démesurée en se lançant dans cette expédition périlleuse et qu'il avait pris de grands risques en osant attaquer un démon de ce genre. « Eh bien ! fit Geoffroy, le péril est passé maintenant. Et, chers seigneurs, vous le savez, "si on ne commence jamais rien, rien n'est

Moult furent esbahiz, ce dist l'ystoire, les chevaliers Gieffroy et ceulx du paÿs de la grandeur du jayant. Et fu tantost la nouvelle espandue par le paÿs tout environ et aussi des paÿs marchissans. Gieffroy envoya la teste du jayant a Remond, son pere, par deux de ses chevaliers. Et Gieffroy s'en va entretant esbatant par le paÿs ou on le reçoipt liement, et lui fait on moult de riches presens. Cy vous lerray de lui et vous diray de Fromont, son frere, qui tant pria a son pere et a sa mere qu'ilz lui accorderent qu'il seroit rendu moyne en l'abbaye de Malerés. Et y fu vestu par l'accord de son pere et de sa mere, et en fu l'abbé moult joyeux et aussi fut tout le convent. Et sachiéz qu'ilz furent layens cent moines parmy l'abbé. Mais se lors orent joye de la venue Fromont, depuis en orent grief doulour, ainsi comme vous orréz cy en avant. Mais sachiéz que ce ne fut **[134ra]** mie par le fait de Fromont, car il fu moult devot et de moult saincte vie, mais fu par une moult merveilleuse adventure que je vous diray ci avant en une histoire. Or vous diray des deux chevaliers que Gieffroy envoyoit a son pere atout la teste du jayant Gardon, qui ont tant erré qu'ilz vindrent a Meurvent et la trouverent Remond, et lui presenterent la teste de par Gieffroy. Sachiéz que il en fu moult joyeux. Et fu la teste moult regardee et s'esmerveillent tous comment Gieffroy l'osa onques assaillir. Et lors Remond fist escripre a Gieffroy comment Fromont, son frere, estoit rendu moine a Malerés. Helas ! Tant a male heure le fist ! Car ce fu la cause de sa trescruel doulour et de la perte de sa moillier, dont puis n'ot joye au cuer, ainsi comme vous orréz. Remond fist moult beau don aux deux chevaliers

jamais terminé ; il faut à toute chose un début, un milieu et une fin". »

Les chevaliers de Geoffroy comme les gens de la région furent très impressionnés par la taille du géant, c'est en tout cas ce qu'affirme l'histoire. La nouvelle se répandit immédiatement dans toute la région ainsi que dans les territoires limitrophes. Geoffroy fit porter la tête du géant à Raymond, son père, par deux de ses chevaliers. Pendant ce temps, il alla se promener dans le pays où il fut partout accueilli chaleureusement et où il reçut quantité de précieux cadeaux. Ici, je le laisse et vous parlerai de Fromont, son frère. Il supplia tant son père et sa mère qu'ils lui accordèrent l'autorisation de se faire moine à l'abbaye de Maillezais. Là, il prit l'habit avec le consentement de son père et de sa mère[1]. L'abbé s'en réjouit comme l'ensemble de la communauté. Il y avait là, autour de l'abbé, une centaine de moines. Mais, si l'arrivée de Fromont les combla alors de joie, elle fut pour eux, par la suite, le motif d'une douleur immense, vous le découvrirez ultérieurement. Sachez pour l'instant que le responsable n'en fut pas Fromont, qui était d'une grande dévotion et vivait pieusement, mais un événement extraordinaire que je vous raconterai plus loin. Je vais vous parler maintenant des deux chevaliers à qui Geoffroy avait demandé de porter la tête du géant Gardon à son père. Ils arrivèrent à Mervent où ils trouvèrent Raymond et lui firent présent de cette tête de la part de Geoffroy. Raymond en fut très heureux, n'en doutez pas. On s'intéressa beaucoup à cette tête et tous s'émerveillaient de l'audace de Geoffroy : comment avait-il osé combattre un tel géant ? Raymond fit alors écrire une lettre annonçant à Geoffroy que Fromont, son frère, avait prononcé ses vœux à Maillezais. Hélas ! Quel malheur de l'avoir écrite ! Car cette lettre fut la cause de son affreuse souffrance et de la perte de sa femme, qui le priva à tout jamais de sa joie, comme vous le lirez dans le récit. Raymond offrit des

1. Le roman insiste sur les approbations conjointes de Mélusine et de Raymond. Elles révolteront Geoffroy.

et leur bailla lettre, et leur dist qu'ilz lui saluassent Gieffroy et qu'ilz portassent la teste du jayant a Melusigne qui estoit a Nyort, et qu'ilz ne se teurdroient de gaires. **[134rb]** Lors s'en partent les deux chevaliers et ont tant erré qu'ilz sont venuz a Nyort. Et ont trouvé la dame, la saluent de par son filz Gieffroy et lui presentent la teste du jayant. Et la dame en fu moult lie et l'envoya a La Rochelle, et la fut mise sur une lance a la porte guiennoise. Et donna Melusigne aux chevaliers moult riches dons, et ceulx prennent congié et s'en vont vers la tour de Mont Jovet, ou Gieffroy se tenoit voulentiers. Et cy se taist l'ystoire d'eulx quant a present et parle d'autre chose.

L'ystoire nous certiffie que la nouvelle fut espandue en moult de paÿs comment Gieffroy a la grant dent avoit occiz le jayant Gardon en bataille. Si en furent tous ceulx [1] esbahiz qui en ouirent parler. Et pour lors regnoit en Onbellande [2] un jayant qui avoit a nom Grimaut et estoit ly plus crueulx que on eust oncques mais veu, et sachiéz qu'il avoit .xvii. piéz de hault. Cellui deable se tenoit empréz une montaigne qui estoit nommee Brumblorenlio. **[134va]** Et sachiéz qu'il avoit tout le paÿs destruit et n'y osoit homme habiter a .viii. lieues ou a .x. lieues prez, car les gens l'avoient tout habandonné. Or advint qu'ilz ouirent ou païs les nouvelles comment Gieffroy avoit occiz et destruit le jayant Gardon. Lors orent conseil qu'ils envoieroient devers Gieffroy et lui offreroient, s'il les vouloit delivrer de ce crueulx monstre, qu'ilz lui donrroient tous les ans qu'il vivroit .x^{m}. besans d'or et, s'il avoit hoir masle de son corps, qu'il en possesseroit de branche en branche tant que il vendroit en ligne de fille, mais lors en vouloient ilz estre quittes. Ilz eslurent .viii. messages des plus notables du paÿs et envoyerent vers Gieffroy, lesquelx le trouverent en la tour de Mont Jovet, et la lui compterent leur messaige. Et quant Gieffroy l'entendy, si leur respondy prompte-

1. *Rép. de* si en furent tous ceulx. 2. Hollande, *corr. d'ap. V* 115rb.

dons de valeur aux deux chevaliers et leur confia la lettre, leur demandant de saluer Geoffroy de sa part et de porter la tête du géant à Mélusine, à Niort. Ce ne serait pas un grand détour, leur dit-il. Les deux chevaliers partirent et arrivèrent à Niort. Ils allèrent trouver leur dame, la saluèrent au nom de Geoffroy, son fils, et lui offrirent la tête du géant en présent. Elle en fut ravie et l'envoya à La Rochelle où on la planta sur une lance, devant la porte guyennoise[1]. Mélusine offrit de très beaux cadeaux aux chevaliers qui, après avoir pris congé, repartirent vers Mont-Jovet où Geoffroy séjournait avec plaisir. Ici, l'histoire cesse de parler d'eux et passe à autre chose.

Elle l'affirme, la nouvelle se répandit dans de nombreux pays : Geoffroy la Grand-Dent avait tué le géant Gardon au cours d'un combat singulier. Tous ceux qui en prenaient connaissance étaient comme frappés d'étonnement. Or, à cette époque sévissait en Northumberland un géant, nommé Grimaut, le plus cruel qu'on ait jamais connu. Vous saurez qu'il mesurait dix-sept pieds* ! Ce démon séjournait près d'une montagne appelée Brumbloremlion. Sachez également qu'il avait ravagé le pays, qui était donc abandonné de tous et personne n'osait y habiter à moins de huit ou dix lieues*. La nouvelle de la disparition du géant Gardon, tué par Geoffroy, arriva aux oreilles des habitants du Northumberland. Ils décidèrent de lui envoyer des émissaires chargés de lui faire une offre en échange de son engagement à les délivrer de ce monstre cruel : chaque année, jusqu'à la fin de ses jours, ils lui donneraient dix mille besants d'or ; s'il naissait de lui un héritier mâle, cette somme serait versée ensuite d'héritier en héritier jusqu'à ce que l'héritage soit dévolu à une fille ; alors seulement, ils souhaitaient être quittes de ce versement. Parmi les plus éminents notables du pays, ils choisirent huit messagers qu'ils envoyèrent à la rencontre de Geoffroy. Ils le trouvèrent à la tour de Mont-Jovet et lui transmirent leur message. Geoffroy répondit

1. Appelée également « porte Saint-Nicolas » ; détruite au XVIIe siècle.

ment : « Beaulx seigneurs, je ne reffuse pas l'offre que vous m'avéz faicte. Non contretant, se j'eusse sceu ceste nouvelle, sachiéz que, tout sans cella, je feusse aléz combatre le jayant pour aumosne et pour pitié du peuple qu'il destruit et aussi pour honneur acquerre. Sachiéz que je m'en yray avec vous, et, avec l'aide de Dieu, **[134vb]** j'essilleray le jayant. » Et ceulx l'en mercient moult. Atant es vous venus les deux chevaliers qu'il avoit envoiéz devers son pere, qui le saluent moult honnourablement de par son pere et de par sa mere, et lui comptent la bonne et lie recueillette et les beaulx dons qu'ilz ont euz. « Par foy, dist Gieffroy, ce me plaist. » Et puis ceulx lui ont baillees les lettres de par son pere. Et Gieffroy rompt la cire et voit la teneur des lettres faisant mencion comment Fromont, son frere, fu rendu moine a Malerés. Lors fu Gieffroy si courrouciéz et fist si cruel semblant qu'il n'y ot si hardy qui entour lui osast demourer. Chascun lui vuida la place, excepté les deux chevaliers et les ambassadeurs de Norhombellande.

En ceste partie dit la vraye histoire que, quant Gieffroy ouy les nouvelles de Fromont, son frere qui estoit vestu moine de Mallerés, qu'il fu si doulens que a pour pou qu'il n'yssoit hors de son sens. Et sachiéz qu'il sembloit mieulx forsenné que autre. Lors parla en hault et dist : « Et comment ! Monseigneur mon pere et madame ma mere n'avoient ilz pas asséz pour Frommont, mon frere, faire riche et **[135ra]** donner de bons paÿs et de bonnes forteresses et de lui richement marier, sans le faire moyne ? Par les dens Dieu, ces lecheours moynes de Mallerés le m'ont enchanté et attrait leans pour mieulx valoir ! Il ne s'en partoit ne jour ne nuit. Par Dieu, il ne me plot oncques. Mais, par la foy que je doy a Jhesucrist et a tous ceulx a qui je doy foy porter, je les en paieray tellement que jamais ne leur tendra de faire frere que j'aye moyne ! » Lors dist aux ambassadeurs de Norhombellande : « Seigneurs, il fault que vous m'attendéz ycy tant que je revendray, car il me fault aler en un mien

immédiatement à leur demande : « Messeigneurs, je ne refuse pas votre offre. Sachez toutefois que, si j'avais été instruit de tout ce que vous m'avez appris, je serais allé combattre le géant sans me soucier de votre récompense, mais par charité et commisération pour la population qu'il ruine et pour accroître ma gloire, également. Soyez-en sûrs, je partirai avec vous et, avec l'aide de Dieu, je tuerai le géant. » Les émissaires se répandirent alors en remerciements. Mais voilà qu'arrivèrent les deux chevaliers que Geoffroy avait dépêchés vers son père. Ils le saluèrent respectueusement au nom de ses parents et lui firent part de l'accueil chaleureux et agréable qu'on leur avait réservé, sans oublier les beaux cadeaux qu'ils avaient reçus. « Vraiment, fit Geoffroy, j'en suis très heureux. » Puis les chevaliers lui donnèrent la lettre de la part de son père. Geoffroy en rompit le cachet de cire et découvrit sa teneur : elle annonçait que Fromont, son frère, avait prononcé ses vœux à Maillezais. Geoffroy entra alors dans une telle colère, laissant exprimer une telle férocité, que personne, si courageux fût-il, n'osa rester près de lui. Tous vidèrent les lieux, sauf les deux chevaliers et les émissaires de Northumberland.

En apprenant que son frère avait pris l'habit à Maillezais, Geoffroy, dit le récit, fut affreusement affecté. Il faillit en perdre l'esprit. Sachez-le, il semblait plus fou qu'autre chose. Il se mit alors à crier à pleins poumons : « Quoi ! Monseigneur mon père et madame ma mère n'avaient pas de quoi pourvoir richement Fromont, mon frère, lui donner des terres prospères, de puissantes forteresses et lui trouver un bon parti en mariage, au lieu de le faire moine ? Par les dents de Dieu, ces moines lubriques de Maillezais me l'ont envoûté et attiré dans leur abbaye pour se faire valoir ! Il ne les quittait jamais, il était jour et nuit avec eux. Par Dieu, cela ne m'a jamais plu ! Mais, sur la foi que je dois à Jésus-Christ et à tous ceux en qui je crois, je vais le leur faire payer si cher qu'ils n'essaieront plus jamais de faire moine l'un de mes frères ! » Il s'adressa alors aux émissaires de Northumberland et leur dit : « Seigneurs, attendez-moi ici jusqu'à mon retour. Je dois partir régler une

affaire qui forment me touche. » Et ceulx, qui ne l'oserent reffuser, distrent : « Monseigneur, a vostre plaisir. » Lors fait Gieffroy monter ses .x. chevaliers et s'arma et monta, et party de Mont Jovet, espris de grant courroux et de grant hayne sur l'abbé et les moines de Maillerés. Et sachiéz qu'il leur monstra bien qu'il ne les amoit pas ! Gieffroy chevaucha tant qu'il vint a Maillerés et entra a l'abbaye. Et pour lors estoient tous en chappitre, abbé et moynes. Lors s'en vient Gieffroy, l'espee ceinte, et entre dedens **[135rb]** ou que il voit l'abbé et les moynes, si leur il dit en hault : « Comment ! Ribaulx moynes, qui vous a donné le hardement d'avoir enchanté mon frere tant que, par vostre faulse cautele, vous l'avéz fait devenir moine ? Par les dens Dieu, mal le pensastes. Vous en buvréz a un mauvais hannap ! » « Haa, sire, dist l'abbé, pour Dieu, mercy ! Veulliéz vous informer de raison. Par mon Createur, ne moy ne moyne qui soit ceans ne lui conseillasmes oncques. » Lors sault Fromont avant, qui moult bien cuida appaisier l'ire de Gieffroy. Et lui dist : « Mon chier frere, par l'ame que j'ay a Dieu a rendre, il n'a personne ceans qui oncques le me conseillast. Car je l'ay fait de moy propre, sans conseil d'autrui et par droicte devocion. » « Par mon chief, dist Gieffroy, si en seréz paiéz avecques les autres, ne il me sera ja reprouvé que j'aye moine a frere ! » Lors yst hors et tyre les huys et les ferme bien et fort, et fait a toute la mesnie de leans apporter fuerre et busche et le fait gecter avec les moynes, et jure Dieu qu'il les ardra tous la dedens. Lors vindrent avant

affaire personnelle qui me touche profondément. » N'osant refuser, ils répondirent : « Monseigneur, comme il vous plaira. » Geoffroy fait alors monter à cheval les dix chevaliers qui l'avaient accompagné, s'arme, se met en selle et quitte Mont-Jovet, enflammé par une épouvantable colère et une haine terrible contre l'abbé de Maillezais et ses moines. Et sachez qu'il leur montra clairement qu'il les détestait ! Geoffroy chevauche jusqu'à Maillezais et entre dans l'abbaye. C'était l'heure où abbé et moines étaient réunis au chapitre. L'épée au fourreau, Geoffroy s'avance, entre dans la salle capitulaire dans laquelle il voit l'abbé et les moines. Alors, il leur crie d'une voix puissante :

— Eh quoi, moines débauchés ! D'où vous est venue l'audace d'envoûter mon frère et de le faire devenir moine, par ruse et tromperie ? Par les dents de Dieu, cette idée fera votre malheur ! Vous allez boire une coupe amère[1].

— Ah ! seigneur, dit l'abbé, pour l'amour de Dieu, pitié ! Veuillez d'abord vous informer plus équitablement. Au nom de mon Créateur, ni moi ni aucun moine ici présents ne l'avons jamais influencé en quoi que ce soit.

Fromont bondit en avant et, convaincu de pouvoir calmer la colère de Geoffroy, lui dit :

— Mon cher frère, sur l'âme que je dois rendre à Dieu, personne ici n'a jamais cherché à m'influencer. J'ai fait ce choix de mon propre chef, sans être poussé par quiconque et seulement animé d'une sincère ferveur.

— Sur ma tête, répond Geoffroy, je vais donc vous le faire payer avec les autres ! On ne pourra jamais me reprocher qu'un de mes frères soit moine.

Le voilà qui sort de la salle, tire les portes, les ferme à double tour et demande à tous les gens de l'abbaye d'apporter de la paille et des bûches qu'il leur fait jeter là où sont réunis les moines. Au nom de Dieu, il fait le serment qu'il les fera tous brûler là-dedans. À cet ins-

1. Plutôt que « jusqu'à la lie ». Ici, c'est le sens littéral qui est maintenu. Il est bien attesté : « *a ten* [celui de la mort] *hanap convenra boire Tous ceux que Dieus fist et fera. Vers de la Mort*, 3, 2 », TL, IV, 868a.

les dix chevaliers qui moult le blasmerent **[135va]** et dirent que Fromont estoit en bon propos et que encores, par son bienfait et par sa priere, il pouoit faire grant allegement aux ames de ses amys. « Par les dens Dieu, dist Gieffroy, ne il ne moine ne abbé qui soit leans ne chantera jamais ne messe ne matines, car je les ardray tous ! » Lors se partent les chevaliers de lui et lui dirent que ilz ne vouloient pas estre coulpables de ceste mesprison.

(Dessin : le feu sous les murs de l'abbaye ; Geoffroy, sur la droite, comme volontairement effacé.)

Comment Gieffroy ardy Fromont son frere et .c. moines et l'abbé en l'abbaye de Mallerés

En ceste partie dit l'ystoire que Gieffroy, si tost que ses .x. chevaliers furent partiz, il prist du feu a une lampe en l'eglise **[135vb]** et bouta le feu ou feurre. La busche s'esprit. La peussiéz oïr et veoir grant pitié, car, si tost que les moines sentirent le feu, ilz commencierent a faire piteux criz et tresamers et doulereux plains. Mais ce ne leur vault riens. Ilz reclament Jhesucrist et le prient devotement qu'il ait mercy des ames d'eulx, car des corps est doresenavant neant. Que vous en vault le long compte ? Tous les moines furent ars et bien la moitié de l'abbaye avant que Gieffroy se partist de la. Lors vient a son cheval et monte. Et, quant il vint aux champs, si se retourne vers l'abbaïe et voit le meschief et le dommage qu'il avoit fait. Lors se plaint et se guermente et se nomme faulx et mauvais, et se dit tant de laidure qu'il n'est homs qui le peust penser, s'il ne le veoit ou ouoit. Et croy que, de fin ennuy, il se feust occiz de l'espee se ne feust que les .x. chevaliers y vindrent, qui bien l'avoient ouy dementer et plaindre. Lors lui dist ly uns : « Sire, sire, c'est trop tart a repentir

tant, les dix chevaliers de sa suite s'avancent et lui adressent de sévères reproches, lui faisant valoir que Fromont s'était parfaitement justifié et que, par ses bonnes actions et ses prières, il pourrait également alléger les péchés accablant les âmes de ses amis. « Par les dents de Dieu, rétorque Geoffroy, ni lui, ni aucun moine là-dedans, ni l'abbé, ne chanteront jamais plus messes ni matines ! Je vais tous les brûler ! » Les chevaliers le quittent en lui disant qu'ils refusaient d'être responsables d'un tel forfait.

Comment Geoffroy brûla Fromont son frère, cent moines et l'abbé dans l'abbaye de Maillezais.

Et, dès le départ de ses dix chevaliers, Geoffroy prit du feu à une lampe de l'église, l'histoire le rapporte dans cet épisode, enflamma la paille et les bûches s'embrasèrent. Quel spectacle pitoyable ! Quelle affreuse clameur ! Car, dès qu'ils sentirent les flammes, les moines se mirent à pousser des cris pitoyables et affligeants, et à faire entendre des gémissements désespérés. Mais en vain. Ils invoquaient Jésus-Christ, le suppliaient avec ferveur de recevoir leurs âmes en sa miséricorde, car, pour leurs corps, ils étaient désormais promis au néant. Que vous dire de plus ? Avant même le départ de Geoffroy, tous les moines et plus de la moitié de l'abbaye étaient partis en flammes. Geoffroy retourna alors à sa monture et se mit en selle. Arrivé en pleins champs, il se retourna en direction de l'abbaye et ressentit le malheur et la catastrophe qu'il avait provoqués. Alors il se prit à gémir et à se lamenter. Se reprochant d'être perfide et méchant, il s'accabla d'horreurs affreuses, personne n'aurait pu les imaginer à moins d'en être témoin. Et je pense que, par pur désespoir, il se serait donné la mort d'un coup d'épée, sans l'intervention des dix chevaliers. En l'entendant se tourmenter et se lamenter ainsi, ils étaient en effet revenus sur leurs pas. L'un d'eux s'adressa à lui : « Seigneur, seigneur, le repentir vient trop tard, la folie est faite. Inutile de vous désoler,

quant la folie est faicte. Le doloser n'y vault des-**[136ra]**-ormais rien. Mais penséz de faire en la satisfacion a Dieu et au monde. » Quant Gieffroy oït ce mot, si ot grand dueil ou cuer, mais il ne daigna oncques respondre, ains chevauche si fort vers la tour de Mont Jovet qu'a grant peine lui peuent ses hommes tenir route, et tant erra qu'il y vint. Et fist appareillier son erre pour aler avecques les ambassadeurs de Norhombellande. Et le landemain, par matin, se party, et tourna son chemin avecques les ambassadeurs de Norhombellande ou ilz le devoient mener, et n'enmena avec lui que ses .x. chevaliers et son harnaiz et le leur, et ceulx qui les devoient servir. Et cy se taist l'ystoire de lui et retourne a son pere.

En ceste partie dit l'ystoire que Remond se seoit a disner a Meurvent. Atant es vous venu un messagier qui venoit de Mallerés et demanda ou Remond estoit, et on lui mena. Cellui s'agenoille devant la table et salue Remond moult courtoisement et Remond lui rendy son salu et lui demande dont il venoit ne **[136rb]** quelles nouvelles il apporte. « Par foy, dist le messagier, sire, ce poise moy que je ne les puis apporter meilleurs, car je les apporte moult piteuses. » « Dy tous jours, ce dist Remond, il fault que nous les sachons. Dieux soit graciéz et louéz de quanqu'il nous envoye. » Et cellui lui dist : « Monseigneur, il est verité que Gieffroy au grant dent, vostre filz, a prins telle merancolie et tel dueil de ce que Fromont, vostre filz, se estoit rendu a l'abbaye de Mallerés, qu'il y est venu et a trouvé l'abbé et tous les moines en chappitre. Sachiéz qu'il a bouté le feu dedens et les a tous ars et bien la moitié de l'abbaye. » « Qu'est-ce que tu diz ? ce dist Remond, ce ne puet estre, je ne le pourroye croire ! » « Par ma foy, monseigneur, dist le messagier, il est ainsi. Faictes moy mettre en prison, et se vous ne trouvéz qu'il soit ainsi, faictes moy mourir de quele mort qu'il vous plaira. » Lors boute Remond la table et vient en la court et demande son cheval, et on lui admena. Il monte et s'en part sans attendre per ne compaignon, et s'en va chevauchant vers

pensez plutôt à vous mettre au service de Dieu et des hommes. » Ces mots lui brisèrent le cœur et il resta sans répondre. Il se lança plutôt ventre à terre vers la tour de Mont-Jovet ; ses compagnons avaient bien du mal à le suivre. Finalement il arriva à la tour et fit faire tous les préparatifs nécessaires au voyage qu'il devait entreprendre avec les émissaires de Northumberland. Tôt le lendemain matin, il s'en alla avec eux dans la direction qu'ils devaient prendre, ne se faisant accompagner que de ses dix chevaliers, avec son harnais*, le leur et leurs serviteurs. L'histoire les laisse ici et revient à son père.

Elle dit ici que Raymond était à table et déjeunait à Mervent lorsque arriva de Maillezais un messager qui demanda où il pouvait le trouver et que l'on conduisit jusqu'à lui. Il s'agenouilla devant la table et salua Raymond avec le plus grand respect. Lui ayant rendu son salut, Raymond lui demanda d'où il arrivait et quelles nouvelles il apportait.
— Vraiment, monseigneur, répondit le messager, je regrette vivement de ne pas vous en apporter de meilleures, celles dont je suis chargé sont en effet bien navrantes.
— Dis toujours, il faut que nous les sachions, répondit Raymond. Grâce et louanges soient rendues à Dieu pour tout ce qu'il nous envoie.
— Monseigneur, lui dit l'autre, la vérité m'oblige à vous dire que Geoffroy la Grand-Dent, votre fils, a ressenti une telle humeur et un tel désespoir en apprenant que votre fils, Fromont, était entré à Maillezais, qu'il s'est rendu à l'abbaye où il a trouvé l'abbé et tous les moines réunis en chapitre. C'est un fait, il y a mis le feu et a fait brûler tous les moines ainsi que la moitié de l'abbaye.
— Qu'est-ce que tu dis ? s'écria Raymond. C'est impossible. Je me refuse à le croire !
— Je vous donne ma parole, reprit le messager, c'est ainsi. Faites-moi jeter en prison et, si vous ne trouvez pas que les choses se sont passées ainsi, infligez-moi la mort que vous voudrez.
Alors Raymond repousse la table, va dans la cour, réclame son cheval ; on le lui amène, il se met en selle et, sans attendre qui que ce soit, se lance à bride abattue vers

Mallerés **[136va]** tant que le cheval le puet courre, et ses gens montent et vont apréz, qui mieulx mieulx. Tant chevaucha Remond qu'il vint en l'abbaye et voit le grant meschief et la douleur. Lors ot tel dueil ou cuer que pour pou qu'il n'enrage. « Haa, ce dist il, Gieffroy ! Or avoies tu le plus bel commencement de prouesse et de bachelerie pour venir ou degré de haulte honneur que filz de prince qui feust vivans. Et ores en es tu du tout desmis par ta cruauté. Par la foy que je doy a Dieu, je croy que ce ne soit que fantosme de ceste femme ne ne croy pas que ja fruit qu'elle ait porté viengne a perfection de bien. Elle n'a porté enfant qui n'ait apporté quelque estrange signe sur terre. Ne veéz la Orrible qui n'a pas .vii. ans acompliz, qui a ja occiz deux de mes escuiers et, avant qu'il eust trois ans, avoit il fait mourir deux de ses nourrices par force de mordre leurs mamelles ? Et ne vy je leur mere, le samedy que mon frere de Forests m'acointa les males nouvelles, en forme de serpente du nombril en aval ? Si fiz, par Dieu ! C'est aucune esperite **[136vb]** ou c'est toute fantosme ou illusion qui m'a ainsi abusé. Premiere foiz que je la vy, ne me sçot elle bien a dire toute ma mesaventure ? » En ce party chevaucha tant Remond qu'il vint a Meurvent et la descendy et entra en une chambre et se coucha sur un lit. Et la se commença a dementer et faire si griefz lamentacions qu'il n'est si dur cuer ou monde qui n'en eust pitié. Il a bien maudit mille foiz l'eure que Gieffroy fu néz ne oncques engendréz. Tous les barons furent moult doulens de son tourment, mais ilz n'y sceurent remedier pour chose qu'ilz lui sceussent dire ne monstrer. Mais tous jours enforce sa doulour.

En ceste partie dist l'ystoire que, quant les barons virent qu'ilz ne le pouoient mettre hors de sa doulour ne appaisier en aucune maniere, si furent moult doulens. Lors orent en conseil qu'ilz le manderoient a Melusigne qui

Maillezais ; quant à ses hommes, prenant leur monture, ils tentent de le suivre de leur mieux. Arrivé à l'abbaye, Raymond constate l'ampleur du désastre et la douleur qui y règne. Il ressent alors au plus profond de son cœur une telle souffrance qu'il faillit devenir fou de rage. « Ah, dit-il, Geoffroy ! Tu avais pourtant montré les promesses de vaillance et de chevalerie les plus magnifiques ! Tu aurais pu égaler la gloire la plus haute que peut connaître le fils d'un prince de notre temps. Et maintenant tu as tout perdu à cause de ta cruauté ! Par la foi que je dois à Dieu, je crois bien que cette femme n'est qu'un être fantastique ! Le fruit de ses entrailles, j'en suis persuadé, ne pourra jamais tendre à la perfection du bien [1]. Tous les enfants qu'elle a mis au monde sont marqués d'un signe étrange. Ne voyez-vous pas Horrible qui, à moins de sept ans, a déjà tué deux de mes écuyers et qui, avant d'avoir trois ans, avait fait mourir deux de ses nourrices à force de leur mordre les seins ? D'ailleurs n'ai-je pas vu leur mère sous la forme d'une serpente, du nombril jusqu'au bas du corps, le samedi où mon frère, le comte de Forez, m'avait fait part à son sujet d'odieuses nouvelles ? Si, par Dieu ! C'est un esprit démoniaque ou un être fantastique ou encore une illusion trompeuse qui m'a ainsi abusé. Et la première fois que je l'ai vue, n'avait-elle pas su me raconter toute ma mésaventure ? » Sur ce, Raymond chevaucha jusqu'à Mervent. Il descendit de cheval, entra dans une chambre et s'alita. Et il se mit à se désoler et à se lamenter de façon si poignante que le cœur le plus endurci aurait été ému. Il maudit plus de mille fois l'heure de la naissance et celle de la conception de Geoffroy. Tous les barons étaient désespérés par sa souffrance. Cependant, ils ne purent rien lui dire ou lui exprimer pour l'apaiser et, sans cesse, se renforçait sa douleur.

Ses barons, dit cet épisode, furent au désespoir de constater qu'ils étaient impuissants à arracher Raymond à sa souffrance et à lui apporter le moindre apaisement. Après s'être consultés, ils décidèrent d'informer Mélusine. Elle

1. Ce sont les premiers mots du prologue. Un peu abstraits alors, ils trouvent ici une justification dramatique.

pour lors estoit a Nyort ou elle avoit fait faire les deux tours jumelles qui sont moult belles a veoir. Lors prindrent un messaige et lui manderent **[137ra]** tout ce fait. Las ! Tant mal le firent, car ilz les mirent tous deux en grief tourment et en grief misere. Or commence leur dure departie, or commence la doulour qui durra a Remond tout son vivant, or commence la penitence qui durra a Melusigne jusques a la fin du monde. Le messagier a tant erré qu'il est venus jusques a Nyort, et salua la dame et lui bailla la lettre que les barons lui avoient envoyee. Et elle prent la lettre et rompt la cire, et la lit. Et quant elle apperçoit le meschief, si fu moult doulente. Et ot plus de courroux de Remond que d'autre chose, car elle veoit bien que le meschief que Gieffroy avoit fait ne pouoit pour le present autrement aler. Lors fait venir tout son arroy et fait venir foison de dames du paÿs pour lui tenir compaignie, et se party de Nyort. Et vint a Lusegnen et la demoura deux jours. Et faisoit moult mate chiere et tous jours aloit et venoit hault et bas parmy leans, visitant tout le lieu, et gectoit de foiz a autre moult griefs plains et moult griefs souspirs. Et dist l'y-**[137rb]**-stoire et la vraye cronique que je tien estre veritable qu'elle sçavoit bien la doulour qui lui approuchoit, et quant de moy je le croy fermement. Mais ses gens ne pensoient pas a cela mais pensoient que ce feust pour la desplaisance qu'elle eust de ce que Gieffroy avoit ars son frere et les moynes et pour le courroux qu'elle savoit que Remond en avoit pris. En ce party fu Melusigne a Lusegnen deux jours et au tiers se party, et s'en vint a Meurvent bien acompaignie comme j'ay dit par dessus. Et lors les barons du paÿs, qui la furent assembléz pour reconforter Remond que ilz amoient de bon cuer, lui vindrent a l'encontre et la bienviengnerent forment et lui compterent comment ilz ne lui pouoient faire laissier sa doulour. « Or vous souffréz, dist elle, car se Dieu plaist il sera sempres reconfortéz. »

Melusigne, la bonne dame, bien acompaignie de dames et de damoiselles et de barons du paÿs, entra en la

était, à cette heure, à Niort où elle venait de faire construire les deux tours jumelles, qui sont si belles à voir. Les barons choisirent donc un messager qu'ils envoyèrent pour l'instruire de ces événements. Hélas ! quelle désolante initiative ! Ils plongèrent en effet leur seigneur et leur dame dans de cruels tourments et de cruels malheurs. Ici commence leur douloureuse séparation, ici commence la peine que Raymond subira le reste de sa vie, ici commence la pénitence que Mélusine subira jusqu'à la fin du monde. Le messager arriva à Niort, alla saluer la dame et lui remit la lettre envoyée par les barons. Elle la prit, rompit le cachet de cire et la lut. Le malheur qu'elle y découvrit la brisa de douleur. C'est surtout pour Raymond qu'elle était affligée car elle voyait bien que, pour la catastrophe provoquée par Geoffroy, pour le moment il ne pouvait en être autrement. Elle fit alors venir son équipage, convia une foule de dames du pays à l'accompagner et quitta Niort pour Lusignan où elle passa deux jours. L'air effondré, elle allait et venait dans son château, montait et descendait les étages, visitant toutes les pièces, exprimant de temps à autre des plaintes et des soupirs aussi douloureux que lamentables. Le récit et la vraie chronique que je considère comme véridique affirment que Mélusine savait très bien les souffrances qui l'attendaient ; quant à moi, j'en suis intimement convaincu. Cependant, ses gens, eux, n'envisageaient pas cette éventualité : ils pensaient que sa souffrance venait du mécontentement qu'élevait en elle le crime de Geoffroy, qui avait brûlé son frère et les moines, mais aussi de la colère que Raymond avait éprouvée devant ce crime. C'est dans ces conditions que Mélusine passa les deux jours à Lusignan. Le troisième, elle se rendit à Mervent, toujours aussi bien accompagnée. Rassemblés dans l'espoir d'apporter quelque réconfort à Raymond qu'ils aimaient de tout cœur, les barons du pays se rendirent au-devant de Mélusine et lui souhaitèrent très chaleureusement la bienvenue. Ils lui firent part de leur impuissance à adoucir son chagrin. « Soyez patients, dit-elle, s'il plaît à Dieu, il sera bientôt consolé. »

Mélusine, la bonne dame, en compagnie de son imposante suite de dames, de demoiselles de compagnie et

chambre ou Remond estoit. Et celle chambre regardoit sur les vergiers qui moult furent delictables et regardoit **[137va]** aux champs au léz de devers Lusegnen. Lors qu'elle vit Remond, si le salua moult courtoisement, mais il fu si doulent et si oultréz de yre qu'il ne luy respont mot. Et celle prent le parler et lui dist : « Monseigneur, c'est grant folie a vous, qu'on tient au plus saige prince que on saiche vivant, de mener telle douleur pour chose qui autrement ne puet estre ne la ou on ne puet remedier. Vouléz vous argüer contre la voulenté du Createur des creatures, qui tout a fait et deffera a son plaisir, quant il lui plaira ? Sachiéz qu'il n'a si grant pecheur ou monde que Dieu ne soit plus grant pardonneur et plus debonnaire, quant le pecheur se repent et lui crie mercy de bon cuer et de bonne voulenté. Se Gieffroy, vostre filz, a fait son oultraige par son courage merveilleux et fort, sachiéz que de certain c'est pour le pechié des moines, qui estoient de mauvaise vie et desordonnee. Et en a nostre Seigneur voulu avoir la punicion, combien que ceste chose soit incongnoissable quant a humaine creature, car les juge-**[137vb]**-mens de Dieu sont si secréz que nul cuer mondain ne les puet comprendre en son entendement. Et d'autre part, monseigneur, nous avons asséz, Dieu mercy, pour faire refaire l'abbaye meilleur qu'elle ne fut oncques et renter mieulx et plus richement, et y mettre plus de moines qu'il n'y ot onques. Et Gieffroy s'amendera, se plaist a Dieu et au monde. Si que, mon chier seigneur, veulliéz laissier ce dueil aler, et je vous en pry. » Quant Remond entendy parler Melusigne, si scet bien qu'elle lui dit voir de quanqu'elle lui avoit dit, et que c'est le meilleur selon raison, mais il fu si tresperciéz et oultréz de yre que raison naturelle s'en estoit fuye de lui. Lors parla d'une trescrueuse voix en disant ainsi :

« **H**ee, tresfaulse serpente[a], par Dieu, ne toy ne tes fais ne sont que fantosme ne ja hoir que tu ayes porté ne vendra a bon chief en la fin. Comment raront les vies ceulx qui sont ars en grief misere ne ton filz qui s'estoit

de barons du pays, entra dans la chambre où se trouvait Raymond. Cette chambre regardait sur les vergers exquis et sur la campagne qui s'étendait vers Lusignan. En voyant Raymond, elle le salua avec respect. Mais sa souffrance et sa colère étaient telles qu'il ne lui répondit pas un mot. Alors elle prit la parole et lui déclara : « Monseigneur, vous que l'on considère comme le prince le plus sage qui soit, vous avez un comportement insensé : vous vous tourmentez pour une chose qui ne peut être autrement et à laquelle on ne peut remédier. Voudriez-vous contester la volonté du Créateur de la création, qui a tout fait et peut tout défaire à sa guise et quand il lui plaira ? Vous le savez, Dieu, dans sa bienveillance, pardonne toujours plus que ce que le plus grand pécheur peut commettre, à la condition qu'il se repente et implore sa miséricorde avec un cœur et une volonté sincères. Si votre fils Geoffroy a pu commettre un tel forfait emporté par son tempérament excessif et violent, soyez-en sûr, c'est pour laver le péché des moines qui se complaisaient dans une existence dissolue et désordonnée. Notre-Seigneur a voulu les punir. Certes, tout cela est incompréhensible pour la créature humaine puisque les jugements de Dieu sont si impénétrables qu'aucun homme, en ce monde, ne saurait les comprendre par la faculté de son entendement. Par ailleurs, monseigneur, nous avons suffisamment de biens, Dieu merci, pour reconstruire l'abbaye plus belle qu'elle n'était auparavant, lui allouer de meilleurs revenus et y installer plus de moines qu'il n'y en eut jamais. Geoffroy s'amendera, s'il plaît à Dieu et aux hommes. C'est pourquoi, mon cher seigneur, je vous supplie de bien vouloir abandonner ce désespoir. » En l'écoutant, Raymond se rendait bien compte que tout ce que lui disait Mélusine était légitime et parfaitement raisonnable. Cependant, comme transpercé d'une fureur excessive, son bon sens naturel l'avait abandonné et, sur un ton particulièrement cruel, il déclara :
« Ah ! serpente pleine de perfidie ! Dieu me soit témoin, ce que tu es comme ce que tu fais, tout n'est qu'illusion trompeuse. Jamais aucun de tes enfants ne viendra à bonne fin. Comment ceux qui sont morts reviendront-

renduz au crucefix ? Il n'avoit yssi de toy plus de bien que Fromont. **[138ra]** Or est destruit par l'art demoniacle, car tous ceulx qui sont forcennéz de yre sont ou commandement des princes d'enfer et par ce fist Gieffroy le grant et horrible et hideux forfait d'ardoir son frere et les moines, qui mort ne avoient point desservie. » Quant Melusigne ouy ce mot, si ot tel doulour ou cuer qu'elle cheÿ pasmee. Et fu bien demy heure qu'elle ne rendy ne que on ne senty en elle poux ne alaine. Lors fu Remond plus courrouciéz que devant et fu reffroidiez de son yre, et fist tel dueil que par pou qu'il ne se affouloit. Et se repentoit fort des paroles qu'il avoit dictes, mais c'est pour neant, car c'est trop tart. Les barons et les dames furent moult doulens. Et drecierent la dame en son seant et lui arrouserent le visaige d'eaue froide, et tant firent qu'elle revint a lui. Lors quant elle pot parler, si regarda Remond moult piteusement et a dit : « Haa, Remond, la journee que je te vy premiers fu pour moy moult douleureuse. Las ! Mal vy oncques ton gent corps, ta façon ne ta belle figure. **[138rb]** Mal convoitay ta beauté quant tu m'as si faussement trahie ! Combien que tu t'estoies parjuréz envers moy quant tu mis paine a moy veoir mais pour ce que tu ne l'avoies descouvert a personne, je le t'avoye pardonné en cuer, combien que je ne t'en eusse point fait de mencion. Et Dieu le t'eust pardonné, car tu en eusses fait la penitence en ce monde. Las, mon amy, or sont noz amours tournees en hayne, noz doulceurs en durté, noz soulaz et noz joyes en larmes et en plours, nostre bon eur en tresdure et infortuneuse pestillence. Las, mon amy, se tu ne m'eusses fausee je estoye gectee et exemptee de paine et de tourment. Et eusse vescu cours naturel comme femme naturelle et feusse morte naturelement et eu tous mes sacremens, et eusse esté ensevelie et enterree en l'eglise de Nostre Dame de Lusegnen, et eust on fait mon unni-

ils en vie, brûlés dans d'atroces souffrances ? Et ton fils qui s'était placé sous le crucifix ? Ce que tu avais engendré de mieux, c'était Fromont et maintenant il a disparu, victime de pratiques démoniaques : ceux que leur colère rend fous sont, en effet, soumis aux princes de l'enfer. Tel est le motif de l'effroyable, atroce et hideux forfait que Geoffroy a commis quand il a brûlé son frère et les moines qui ne méritaient en rien de mourir. » En entendant ces propos, Mélusine eut le cœur tellement meurtri de douleur qu'elle s'effondra, évanouie. Et, pendant une bonne demi-heure, elle n'expira plus et on ne put sentir ni son pouls ni son haleine. Alors Raymond éprouva une émotion plus intense que la précédente et, sa fureur refroidie, il fut si désespéré qu'il perdit presque l'esprit. Il déplorait avec force les paroles qu'il avait proférées. Mais en vain, c'était trop tard ! Au désespoir, les barons et les dames relevèrent et assirent la dame avant d'asperger son visage d'eau froide jusqu'à ce qu'elle revienne à elle. Alors, retrouvant l'usage de la parole, elle tourna ses regards les plus compatissants vers Raymond et lui déclara : « Ah ! Raymond, quel jour funeste celui où je te vis pour la première fois ! Hélas ! c'est pour mon malheur que j'ai vu ton corps charmant, ton allure gracieuse et ta belle apparence ! C'est pour mon malheur que j'ai désiré ta beauté puisque tu m'as trahie si perfidement ! Tu avais déjà manqué à ta parole en t'efforçant de me voir, mais je t'avais pardonné de tout cœur puisque tu ne l'avais révélé à personne et je ne t'en avais même pas parlé. Et Dieu t'aurait également accordé son pardon, car tu en aurais fait pénitence en ce monde. Hélas, mon ami, nos amours ont maintenant tourné à la haine, notre tendresse à la dureté, nos plaisirs et nos joies aux larmes et aux pleurs, notre félicité à la calamité la plus terrible et la plus malheureuse. Hélas, mon ami, si tu ne m'avais pas trahie, j'aurais été sauvée et dispensée de mes peines et de mon tourment. J'aurais vécu selon les lois naturelles de ce monde, comme une femme de ce monde et je serais morte comme tout le monde, recevant les ultimes sacrements avant d'être ensevelie et enterrée dans l'église Notre-Dame de Lusignan. Et, chaque année

versaire bien et deuement. Or me ras tu embatue en la penance obscure ou j'avoye longtemps esté par ma mesaventure et ainsi la me fauldra porter et souffrir jusques au jour du Jugement **[138va]** et par ta faulseté. Je pry a Dieu qu'il le te veulle pardonner. » Et lors maine tel doulour qu'il n'a si dur cuer ou monde a qui il n'en eust prins pitié se il l'eust veue en ce point. Et quant Remond voit ce, si est si attaint de douleur qu'il ne voit ne ot ne entent ne ne scet contenance.

L'ystoire nous tesmoingne que Remond fu moult doulent. Et pour verité, l'ystoire dit et la vraye cronique le tesmoingne, que nulz homs ne souffry oncques telle doulour sans passer les articles de la mort. Mais quant il fu un pou revenu en sa memoire et il voit Melusigne devant lui, si s'agenoille et joint les mains en disant ainsi : « Ma chiere amie, mon bien, mon esperance, mon honneur, je vous supply, en l'onneur de la glorieuse souffrance Jhesucrist et en l'onneur du saint glorieux pardon que le vray Filz de Dieu fist a Marie Magdalaine, que vous me veulliéz pardonner ce meffait et veulliéz demourer avec moy. » « Mon doulz amy, dist Melusigne qui veoit que les lermes lui cheoient des yeulx a si grans **[138vb]** ruisseaulx que toute sa poictrine en estoit arrousee, le meffet vous veulle pardonner cellui qui est vray et tout puissant pardonneur et le droit fons de pitié et de misericorde, car, quant a moy, je le vous pardonne de bon cuer. Mais, quant de ma demouree, c'est pour neant, car il ne plaist pas au hault Juge. » Et a ce mot le lieve et l'embrace et l'acole de ses bras, et s'entrebaisent et orent entre eulx deux si tresgrande douleur qu'ilz cheirent eulx deux pasméz sur l'aire de la chambre. Et qui lors veist dames, damoiselles, chevaliers et escuiers plourer et mener douleur ! Et disoient tous de commun : « Faulse Fortune, comment es tu si faulse et si perverse que de faire la departie de ces deux loyaulx amans ? » Lors s'escrient d'une voix : « Nous

comme il se doit, on y aurait célébré pour moi des messes anniversaires. Me voici, maintenant, rejetée dans l'obscure pénitence où j'avais longtemps été maintenue à cause de mon méfait. Et je devrai la supporter et la subir jusqu'au jour du Jugement dernier, tout cela parce que tu m'as trompée. Je prie Dieu qu'il veuille te pardonner. » Et elle exprime alors une douleur si poignante que sa vue aurait attendri le cœur le plus endurci. Ce spectacle touche si profondément Raymond qu'il ne voit plus, n'entend plus, ne comprend plus et ne sait plus quoi faire.

L'histoire en témoigne, Raymond fut cruellement affligé. C'est la vérité, le récit et la chronique authentique l'affirment, personne n'a jamais autant souffert sans se trouver à l'article de la mort. Revenu un peu à la conscience et voyant Mélusine devant lui, il s'agenouilla et, mains jointes, lui fit cette déclaration :

— Ma chère amie, mon bien, mon espérance, ma dignité, je vous en supplie au nom de la glorieuse souffrance de Jésus-Christ et au nom du saint et glorieux pardon que le vrai Fils de Dieu accorda à Marie-Madeleine, veuillez pardonner ma faute, veuillez rester vivre avec moi.

— Mon tendre ami, répondit Mélusine qui vit des torrents de larmes couler de ses yeux et inonder sa poitrine, que Celui qui est la juste et véritable source de tout pardon et de toute miséricorde veuille vous pardonner votre faute ! Car, quant à moi, je vous pardonne de tout cœur. Mais pour ce qui est de rester vivre avec vous, inutile de le demander, car le Juge souverain ne le veut pas.

À la suite de ces paroles, elle le releva, le serra dans ses bras, et ils échangèrent de nombreux baisers. Leur peine commune était si vive qu'ils tombèrent tous deux évanouis sur le sol de la chambre. Quel spectacle affligeant donnaient les dames, les demoiselles, les chevaliers et les écuyers, pleurant et laissant éclater leur chagrin. D'une seule voix, ils s'apitoyaient :

— Perfide Fortune, tu es bien fourbe et perverse ! Séparer ces deux amants sincères !

Unanimes, ils s'écrièrent :

perdons aujourd'uy la plus vaillant dame qui oncques gouvernast terre et la plus saige, la plus humble, la plus charitable, la mieulx amee et la plus privee a la neccessité de ses gens, qui oncques feust veue. » Et la commencent a plourer et a plaindre et a mener telle douleur qu'ilz entr'oublierent **[139ra]** les deux amans qui par terre gesoient. Et adont Melusigne revint a lui et ouy la douleur que sa gent menoient pour sa departie, si print a plourer de pitié. Et lors vint a Remond qui gisoit encores tous pasméz et le lieve et drece en son estant. Et quant il fu revenu[1] a lui, si dist a ses gens et a Remond : « Or escoutéz que je vous diray.

« **M**on doulz amy, dist la dame a Remond, sachiéz que je ne puis plus demourer avec vous, car il ne plait pas a Dieu pour le meffait que vous avéz fait. Et pour ce je vous vueil dire devant vos gens ce que vous orréz. Sachiéz que aprés vous jamais homs ne tendra ensemble le paÿs que vous tenéz et auront moult voz hoirs apréz vous a faire. Et sachiéz que aucuns par leur folie decherront moult d'onneur et de heritaige. Mais quant a vous, ne vous doubtéz, car je vous aideray tout vostre vivant a voz neccessitéz. Et ne chaciéz point vostre filz Gieffroy de vous, car il fera un tresvaillant homme. Et d'autre part, nous avons encores deux enfans, de quoy l'ainsné des deux, qui est nom-**[139rb]**-mé Remond n'a pas trois ans et Thierry n'en a pas plus de deux. Faictes les bien nourrir, et aussi sachiéz que je m'en prendray garde, combien que je ne veulle pas que vous ayéz esperance nulle que moy de cy partie, laquelle chose sera bien brief, vous me voiéz jamais en forme femmenine. Et vueil que Thierry, nostre mainsné filz, soit sire de Partenay, de Wavent, de Meurvent et de toutes les appendences de la terre jusques au port de La Rochelle.

1. elle fu revenue, *corr. d'ap. A* 115r.

— Aujourd'hui, nous perdons la meilleure dame qui ait jamais gouverné un pays, la plus sage, la plus humble, la plus charitable, la mieux aimée et la plus sensible aux besoins de ses gens qu'on ait jamais vue.
Ils se reprennent alors à pleurer, à gémir et à exprimer tant de peine qu'ils en oublient les deux amants allongés sur le sol. À cet instant, Mélusine revient à elle et entend les plaintes de ses gens, bouleversés par son départ ; émue, elle se met à pleurer. Puis elle s'approche de Raymond, toujours étendu sans connaissance, le relève et le met debout. Et quand il a retrouvé ses esprits, elle déclare à ses gens et à Raymond : « Écoutez bien maintenant ce que j'ai à vous dire.
« **M**on doux ami, dit-elle d'abord à Raymond, sachez-le, je ne peux plus rester à vos côtés, Dieu ne le veut pas à cause de la faute que vous avez commise. C'est pourquoi je tiens à vous dire, devant vos gens, ce qui suit. Apprenez que, après vous, aucun homme ne gouvernera, d'un seul tenant, le pays que vous avez sous votre autorité. Vos héritiers, après vous, auront fort à faire. Apprenez également que, par leur comportement insensé, certains d'entre eux verront fortement décliner leurs biens et leur héritage. Mais, pour ce qui vous concerne, ne craignez rien : tout au long de votre vie, je vous aiderai autant que nécessaire. Ne chassez pas votre fils Geoffroy loin de vous car il deviendra un homme de grande valeur. Par ailleurs, nous avons encore deux enfants : l'aîné, Raymond, n'a pas trois ans et Thierry, à peine plus de deux. Faites-leur donner une bonne éducation et sachez que j'en prendrai soin. Toutefois, je ne veux pas que vous gardiez le moindre espoir de jamais me revoir sous les formes d'une femme après mon départ, qui est imminent. Je tiens aussi à ce que Thierry, notre benjamin, devienne seigneur de Parthenay[1], de Vouvant, de Mervent et de toutes les

1. Département des Deux-Sèvres. Dès la fin du XIe siècle, ses seigneurs portent le surnom de Larchevêque. Alliés de Jean sans Terre, les Parthenay-Larchevêque étaient, aux XIIe et XIIIe siècles, l'une des plus puissantes familles poitevines. À la mort de son dernier seigneur Jean II (en 1427), la seigneurie échoit au futur duc de Bretagne, Arthur de Richemont.

Et Remond sera conte de Forests. Et en laissiéz convenir a Gieffroy, car il en ordonnera bien. » Et lors appella Remond a part et les plus haulx barons du paÿs et leur dist : « Beaulx seigneurs, gardéz, si chier que vous avéz vostre honneur et vostre chevance que, si tost que je seray partie, que vous faciéz tant que Horrible[1], nostre filz qui a trois yeulx dont l'un est ou front, soit mort priveement. Car sachiéz, en verité, que il feroit tant de maulx que ce ne seroit pas si grant dommage de la mort de telz .xx^{m}. que de la perte que on auroit par lui, car certainement il destruiroit tout quanque j'ay ediffié ne jamais guerre ne fauldroit **[139va]** ou paÿs de Poictou ne de Guyenne. Et gardéz que vous le faictes ainsi ou vous ne feistes oncques si grant folie. » « Ma doulce amour, dist Remond, il n'y aura point de deffault. Mais pour Dieu et pour pitié ne me veulliéz pas du tout deshonnourer mais veulliéz demourer, ou jamais n'auray joye a mon cuer. » Et celle lui respond : « Mon doulz amy, se ce feust chose que je peusse faire je le feisse, mais il ne puet estre. Et sachiéz que je sens ou cuer plus de doulour de nostre departie .c^{m}. foiz que vous ne faictes, car ainsi fault qu'il soit, puisqu'il plaist a cellui qui tout puet faire et deffaire. » Et lors, a ce mot, Melusigne le va acoler et baisier moult doulcement en disant : « Adieu, mon tresdoulz amy, mon bien, mon cuer et toute ma joye. Et saches encore que, tant comme tu vivras, j'auray tous jours recreacion en toy veoir, mais moy de cy partie, tu ne me verras jamais de nul jour en forme femmenine. » Et lors Melusigne sault sur l'une des fenestres de la chambre qui regardoit aux champs et sur les jardins **[139vb]** au costé de devers Lusegnen, aussi legierement comme se elle volast et eust esles.

1. Eudes, *corr. ici et dans les ff. suivants d'ap. V* 119rb, *B* 168v = *D* 222r : Orrible.

dépendances de ces terres jusqu'au port de La Rochelle ; quant à Raymond, il sera comte de Forez. Laissez faire Geoffroy à sa convenance, il s'en arrangera très bien.

Puis, prenant à part Raymond et les plus puissants barons du pays, elle leur dit :

— Chers seigneurs, si vous tenez à vos biens et à vos propriétés, prenez soin, immédiatement après mon départ, de faire disparaître discrètement Horrible, celui de nos fils qui a trois yeux, dont l'un en plein milieu du front. Sinon, soyez-en sûrs, les malheurs dont il serait responsable pourraient être si terribles que la mort de vingt mille hommes ne serait pas une aussi grande perte que celle qu'il pourrait provoquer. C'est une certitude, il détruirait tout ce que j'ai construit et la guerre n'aurait de cesse, ni en Poitou ni en Guyenne. Faites bien attention, suivez mes conseils ou vous commettrez la plus grande folie de votre vie !

— Ma douce aimée, dit Raymond, nous n'y manquerons pas. Mais, au nom de Dieu et par pitié, ne me couvrez pas de honte, acceptez de rester avec moi, sinon mon cœur sera pour toujours privé de joie.

Et elle lui répondit :

— Mon tendre ami, je le ferais si c'était en mon pouvoir, mais c'est impossible. Notre séparation, sachez-le bien, blesse mon cœur d'une douleur cent mille fois plus vive que celle que vous ressentez. C'est ainsi que cela doit être, puisque telle est la volonté de Celui qui peut tout faire et défaire.

Et, à ces mots, Mélusine va le prendre dans ses bras et l'embrasse très tendrement, en lui disant : « Adieu, mon très tendre ami, mon bien, mon cœur et toute ma joie. Aussi longtemps que tu vivras, j'aurai toujours plaisir à te voir, sache-le, mais toi, tu ne me verras jamais plus sous la forme d'une femme à partir du moment où je serai partie. » Alors, Mélusine saute sur le rebord de l'une des fenêtres donnant sur la campagne et sur les jardins qui s'étendaient vers Lusignan, légère comme si elle s'envolait, soulevée par des ailes.

(Dessin : Mélusine, encore sous sa forme féminine, bras tendus, vue à l'intérieur de la fenêtre d'un château.)

Comment Melusigne se party de la fenestre et se mua en guise de serpente.

En ceste partie dit l'ystoire que quant Melusigne fut sur la fenestre, si print congié tout em plourant a tous les barons, dames et damoiselles qui furent la et puis dist a Remond : « Mon doulz amy, veéz cy deux anneaulx qui tiennent ensemble dont les pierres ont une mesme vertu. Saiches que, tant comme tu les auras ou l'un des deux, toy ne tes hoirs, s'ilz les ont aprés toy, ne seront ja desconfiz en plait **[140ra]** ne en bataille, se eulx ou vous ont bonne cause, ne ja toy ou ly hoir qui l'aura ne morra par armes quelxconques de trait, de ject de pierre ne d'autre chose. » Elle lui tent et il les prist. Et lors commença la dame a faire moult de piteux regréz et de souspirs et regardoit Remond moult piteusement et tous ceulx qui la estoient, et plouroit si tendrement que tous en avoient grant pitié. Lors commence a regarder le lieu en disant : « Hee, doulce contree, j'ay eu en toy tant de soulas et de recreacion, et y estoit ma beneurté se Dieu n'eust consentu que je n'eusse esté ainsi faulsement trahie. Helas ! Je en souloye estre dame clamee et m'y souloit on faire et acomplir tout quanque je commandoye, or n'en seray je pas sans plus povre chamberiere. Et ceulx qui me souloient faire grant joye quant ilz me veoient se deffuiront de moy et auront paour et grant hidour de moy quant ilz me verront, et les joyes que je y souloye avoir me seront peines, tribulacions et griefs penitences et pestillences. » Lors dist en **[140rb]** hault : « A Dieu vous commant, tous et toutes, et vous plaise a prier nostre Seigneur qu'il lui plaise a moy alegier ma penitence ! Et toutesfoiz, je vueil bien que vous sachiéz qui je sui ne qui fu mon pere, afin que vous ne reprouvéz pas a mes enfans qu'ilz soient filz de mauvaise mere ne de serpente ne de faee. Car je suiz fille au roy Elinas d'Albanie et a la royne Presine, sa femme, et sommes .iii. seurs qui avons esté durement predestinees et en griefz penitances. Et de ce ne vous puis je plus dire ne

Comment Mélusine s'envola de la fenêtre et se transforma en serpente.

En sanglots, Mélusine prit congé, de cette fenêtre, des barons, des dames et des demoiselles qui se trouvaient là. Elle s'adressa ensuite à Raymond : « Mon tendre ami, voici deux anneaux qui tiennent l'un à l'autre, leurs pierres ont le même pouvoir : aussi longtemps que tu les auras, tous les deux ou un seul, sache-le, ni toi ni tes héritiers après ta mort, vous ne perdrez jamais un procès ni une guerre si votre cause – ou la leur – est juste ; ni toi ni l'héritier qui le recevra ne sera tué par quelque arme de trait que ce soit, par jet de pierre ou d'autre chose. » Elle les lui tendit, il les prit. La dame recommença alors à se répandre en lamentations et en soupirs déchirants, regardant Raymond et tous ceux qui étaient présents avec une pathétique émotion. Ils étaient tous apitoyés par ses pleurs attendris. Jetant alors son regard sur le pays, elle dit : « Ah, douce contrée où j'ai été si joyeuse et si sereine ! Ici était mon bonheur si Dieu n'avait accepté que je sois si perfidement trahie. Hélas ! On m'appelait la dame du pays, on faisait tout ce que je demandais, on exécutait tous les ordres que je donnais et voici que, maintenant, je n'y serai même pas la plus humble femme de chambre ! Et ceux qui, jusque-là, m'accueillaient joyeusement fuiront, apeurés, devant mon affreuse laideur. Mes anciennes joies deviendront peines et tourments, punitions et détresses cruelles. » Elle ajouta alors, de sa voix la plus forte : « Je vous recommande tous et toutes à Dieu ! Implorez Notre-Seigneur, qu'il lui plaise de consentir à rendre mon expiation plus légère. Et je tiens également à ce que vous sachiez qui je suis et qui fut mon père, afin que vous ne reprochiez pas à mes enfants d'être les fils d'une mauvaise mère, d'une serpente ni d'une fée. Je suis, en effet, la fille du roi Elinas d'Écosse et de sa femme, la reine Présine. Nous sommes trois sœurs à qui ont été réservés un destin cruel et un affreux châtiment. Mais je ne peux

ne veuil. » Puis a dit a Remond : « Adieu, mon amy. N'oubliéz pas a faire de vostre filz Horrible ce que je vous ay dit[a], mais pensez de noz deux filz, Remonnet et Thierry. » Et lors fist un moult doulereux plaint et un moult grief souspir, puis sault en l'air et laisse la fenestre et trespasse le vergier, et lors se mue en une serpente grant et grosse et longue de la longueur de .xv. piéz. Et sachiéz que la pierre sur quoy elle passa a la fenestre y est encores, et y est la fourme du pié toute escripte. Lors veissiéz grant dueil mener a toute la baronnie, les dames et damoiselles, **[140va]** especialment celles qui l'avoient servie. Et par dessus tous les autres, Remond fait dueil moult aigre et moult merveilleux. Et lors saillent tous aux fenestres pour savoir quel chemin elle tendra. Lors a fait la dame, en guise de serpente comme j'ay dit dessuz, trois tours environ la forteresse et a chascune foiz qu'elle passoit devant la fenestre, elle gectoit un cry si merveilleux et si doulereux que chascun en plouroit de pitié. Et appercevoit on bien qu'elle se partoit enviz du lieu et qu'elle s'en partoit par contraincte. Et adont print son chemin vers Lusegnen, menant si grant escroiz et si grant enfreinte qu'il sembloit, partout ou elle passoit, que la foldre et la tempeste y deust cheoir.

(Dessin : le dragon, tourné vers la gauche, au-dessus de la tour d'un château.)

[140vb] *Comment Melusigne se vint fondre ou chastel de Luseignen sur la Tour Poictevine.*

Ainsi comme je vous ay dit, s'en va Melusigne en guise de serpente vers Lusegnen, volant parmy l'air et non pas si hault que les gens du païs ne la veissent bien. Et l'oiuoient encores de plus loing, car elle s'en vient tel doulour menant et faisant si grant escroiz que c'estoit grant hideur a veoir et a l'ouir. Et en estoient les gens du païs tous esbahiz. Et tant ala qu'elle vint a Lusegnen et l'avironna trois tours, et crioit moult piteusement, et se lamentoit de voix femmenine, dont ceulx de la forte-

ni ne souhaite vous en dire plus. » Puis elle s'adressa à Raymond : « Adieu, mon bien-aimé. N'oubliez pas de faire de votre fils Horrible ce que je vous ai demandé et prenez bien soin de nos deux derniers fils, Raymonnet et Thierry. » Alors, poussant une plainte déchirante et un formidable gémissement, elle se précipita dans les airs, s'éloigna de la fenêtre et dépassa le verger tandis qu'elle se transformait en une grande et grosse serpente, longue de quinze pieds*. Et vous devez savoir que la pierre de la fenêtre sur laquelle elle s'appuya existe toujours et que la forme de son pied y est nettement inscrite. Quel chagrin parmi les barons, les dames et les damoiselles, surtout celles qui avaient été à son service ! Plus que tous les autres, Raymond manifeste une souffrance extraordinairement amère et une peine extraordinairement étonnante. Et les voilà qui se précipitent aux fenêtres pour suivre des yeux la direction qu'elle va prendre. Sous la forme de serpente que je viens de décrire, la dame fait alors trois fois le tour de la forteresse et, à chaque passage devant la fenêtre, elle pousse un cri si prodigieux et si plaintif qu'elle arrache à tous des larmes de pitié. On voit bien qu'elle part contre son gré, contrainte et forcée. Elle prend alors la direction de Lusignan, dans un tel fracas et un tel tumulte que, partout où elle passe, il semble que la foudre et la tempête vont tomber du ciel.

Comment Mélusine vint fondre sur la Tour Poitevine du château de Lusignan.

Comme je vous l'ai dit, Mélusine se dirigeait, sous la forme d'une serpente, vers Lusignan, volant dans les airs, mais sa hauteur n'était pas élevée au point d'empêcher les gens du pays de bien la voir. D'ailleurs, on l'entendait venir de loin car elle se déplaçait en exprimant une douleur si vive et en faisant un tel tumulte que c'était horrible à voir et à entendre. Les gens du pays en étaient complètement effarés. Elle vola ainsi jusqu'à Lusignan, en fit trois fois le tour en poussant,

resse et de la ville furent tous esbahiz et ne sçorent que penser, car ilz voient la figure d'une serpente et oÿent la voix d'une dame qui yssoit de lui. Lors, quant elle ot le fort environné troiz foiz, si se vint fondre si rudement et si orriblement sur la Tour Poictevine en menant tel tempeste et tel escroiz qu'il sembla a ceulx de leans que toute la forteresse cheïst en abisme, et lors sembla que toutes les pierres du massonnage **[141ra]** se remuassent l'une aprés l'autre. Et la perdirent en pou de heure qu'ilz ne sçorent qu'elle devint. Mais tantost aprés vindrent gens que Remond y envoioit pour savoir nouvelles d'elle, qui leur compterent la maniere comment elle s'estoit partie. Et les autres leur dirent comment elle s'estoit venue rendre layens et la paour qu'elle leur avoit faicte, et ceulx retournent devers Remond et lui comptent le fait. Lors commença Remond sa doulour qui lui dura longtemps moult angoisseuse. Et quant la nouvelle fu espandue par le paÿs, lors veissiéz le menu peuple mener moult grant douleur, et la regretoient moult piteusement, car elle leur avoit fait moult de biens. Et lors commença on par les abbayes, priorés et eglises qu'elle avoit fondees a dire pseaulmes, vigilles et unniversaires faire pour la dame, et fu regretee de tout le peuple, grant et petit, noble et non noble, en faisant plours et lamentacions. Et le clergié en disoient oroisons et messes moult devotement et Re-**[141rb]**-mond en fist faire mainte noble priere et devote. Lors vindrent les barons du paÿs a lui et lui dirent : « Monseigneur, il fault que nous facions de vostre filz Horrible ce qu'elle nous a commandé a faire. » Et Remond leur respond : « Faictez en tout ce qu'elle vous a commandé. » Et ceulx prirent Horrible par belle maniere et par belles paroles et le menerent en une cave, car, s'il se feust donnéz de garde de ce que on lui vouloit faire, ilz ne l'eussent pas eu sans peril ne

de sa voix de femme, des cris affreusement lamentables. Les occupants de la forteresse et les habitants de la ville en étaient frappés de stupeur et restaient perplexes : ils voyaient une serpente et c'était la voix d'une femme qu'ils entendaient. Ensuite, après avoir fait ses trois tours, elle vint fondre si brutalement et si terriblement sur la Tour Poitevine, dans un tel bruit de tonnerre et de tempête que les occupants de la forteresse eurent l'impression qu'elle s'effondrait et disparaissait dans des profondeurs insondables et que toutes les pierres de la maçonnerie se descellaient les unes après les autres. Et, en un instant, ils la perdirent de vue et ne purent savoir ce qu'elle était devenue. Des hommes envoyés par Raymond pour avoir de ses nouvelles arrivèrent immédiatement après. Ils firent aux gens de Lusignan le récit de son départ et ces derniers dirent aux nouveaux arrivants qu'elle était venue là, à Lusignan, et qu'elle leur avait fait très peur. Les envoyés de Raymond allèrent le retrouver pour lui raconter les faits. Alors commença le cruel chagrin qui affligea longtemps Raymond. La nouvelle de ces événements se répandit dans tout le pays. Il fallait voir l'immense douleur des gens du peuple ! Ils la regrettaient avec une sincère émotion car elle leur avait fait beaucoup de bien. Puis, dans les abbayes, les prieurés et les églises fondés par elle, on se mit à chanter psaumes et vigiles des morts, à dire des messes en commémoration de la dame. Elle fut regrettée par tout le monde, les grands et les petits, les nobles et les non-nobles, et tous se répandaient en pleurs et en lamentations. Le clergé chantait des oraisons et des messes avec ferveur et Raymond fit dire nombre de belles prières, pleines de dévotion. Les barons du pays vinrent alors le voir pour lui dire :

— Monseigneur, il faut faire de votre fils Horrible ce qu'elle nous a ordonné.

Et lui répondit :

— Faites tout ce qu'elle a exigé.

Grâce à de belles manières et de bonnes paroles, ils emmenèrent Horrible dans une cave. Car, s'il s'était méfié de ce qu'ils voulaient lui faire, ils auraient eu

sans peine. Ilz l'enfermerent et l'estoufferent de fumee de foing moillié et puis le mirent en une biere. Et fu porté ensevelir a Poictiers, en l'abbaye de Moustier Nuef, et fu fait son obseque moult richement si comme il appertenoit. Et Remond se party de la et s'en vint a Lusegnen, et en admena ses enfans Remonnet et Thierry et dist que jamais n'entreroit en la place ou il avoit perdue sa femme. Et sachiéz que Melusigne venoit tous les soirs visiter ses enfans, et les tenoit au feu et les aisoit de tout son pouoir. Et la veoient bien les nourices qui mot n'osoient dire. Et admendoient et croissoient les **[141va]** deux enfans si fort que chascun s'en donnoit merveille. Mais quant Remond sçot par les norrices que Melusigne venoit visiter ses enfans tous les soirs, si lui alega moult sa doulour pour l'esperance qu'il ot d'encore recouvrer et ravoir Melusigne, mais pour neant y pense, car jamais ne la rara ne ne la verra en figure femmenine, combien que pluseurs lui ayent depuis veue. Sachiéz que, non contretant que Remond eust esperance de la ravoir, si avoit il telle douleur au cuer que nulz ne le vous sauroit dire. Et ne fu puis homs qui le veist rire ne mener joye. Et forment avoit en hayne Gieffroy au grant dent et sachiéz que s'il l'eust tenu en son yre, il le eust fait destruire. Mais cy se taist l'ystoire de lui et retourne a parler de Gieffroy, comment il exploicta en son voyage.

L'ystoire nous dist en ceste partie que Gieffroy erra tant qu'il vint en Norhombellande avecques ses ambaxadeurs et ses .x. chevaliers. Lors que les barons du paÿs sçorent sa venue, **[141vb]** si vindrent a l'encontre de lui moult honnourablement et le receurent a grant solempnité et lui dirent : « Sire, de ta venue devons nous louer le doulz Jhesucrist, car sans toy ne pouyons estre delivré du merveilleux monstre, Grimaut le jayant, par qui tout ce paÿs est destruiz. » Et Gieffroy leur respond : « Et comment pouéz vous savoir que par moy en pouéz estre descombré ? » Et ceulx ont res-

beaucoup de mal et de difficulté à s'emparer de lui. Après l'avoir enfermé, ils firent un feu de foin humide et sa fumée l'étouffa. Ils l'emportèrent à Poitiers et l'ensevelirent dans l'abbaye du Montierneuf, où, comme sa condition l'exigeait, on lui fit de magnifiques funérailles. Raymond quitta Poitiers pour revenir à Lusignan en compagnie de ses fils, Raymonnet et Thierry. Il déclara qu'il ne reviendrait jamais plus dans la place où il avait perdu sa femme. Et, sachez-le, chaque soir Mélusine venait rendre visite à ses enfants, les réchauffait devant le feu et faisait tout son possible pour assurer leur confort. Les nourrices la voyaient bien mais n'osaient rien dire. Les deux enfants progressaient et grandissaient si bien que tout le monde était émerveillé. Quand Raymond apprit de la bouche des nourrices que, chaque soir, Mélusine venait rendre une visite à ses enfants, il espéra la retrouver et regagner son cœur et sa douleur s'allégea d'autant. Mais il se berçait d'illusions ! Car il ne pourra jamais la retrouver ni la revoir sous la forme d'une femme, encore que beaucoup d'autres l'aient vue ainsi depuis. Soyez-en sûrs, même s'il caressait l'espoir de la regagner, son cœur souffrait d'une douleur inexprimable. D'ailleurs, depuis, on ne le vit plus jamais rire ni exprimer sa joie. Sa haine pour Geoffroy la Grand-Dent était profonde et, s'il avait pu lui faire subir sa colère, il n'aurait pas manqué de le faire supprimer, c'est certain. Mais son histoire s'interrompt ici et le récit retourne au périple de Geoffroy.

On apprend dans cet épisode que, au terme de son voyage, Geoffroy arriva en Northumberland en compagnie des émissaires et de ses dix chevaliers. Dès qu'ils apprirent son arrivée, les seigneurs du pays s'avancèrent très respectueusement pour le rencontrer et lui réservèrent un accueil solennel, puis ils lui dirent :

— Monseigneur, nous devons rendre grâce au doux Jésus-Christ de ta venue. Sans toi, en effet, nous ne pouvons être libérés du géant Grimaut, ce monstre prodigieux qui ravage tout le pays.

Geoffroy leur répondit :

— Et comment pouvez-vous savoir que c'est moi qui vous en débarrasserai ?

pondu : « Monseigneur, les saiges astronomiens nous ont dit que le jayant ne puet mourir fors par vous, et aussi nous savons de certain qu'il le scet bien, et se vous aléz devers lui et vous lui dictes vostre nom, vous ne vous sauréz si garder qu'il ne vous eschappe. » « Par mon chief, dist Gieffroy, s'il est vray ce que voz astronomiens vous ont dit, il ne me puet fuir. Mais or me faictes mener devers le lieu ou je le pourray trouver, car j'ay grant desir de le veoir. » Et ceulx ont respondu : « Monseigneur, tresvoulentiers. » Lors lui baillerent deux des chevaliers du paÿs qui le conduirent vers le lieu. Mais ilz dirent bien tout coyement l'un a **[142ra]** l'autre que ilz ne l'approucheroient pas de trop prez et qu'ilz ne pourraient croire que Gieffroy peust avoir victoire vers lui. Gieffroy prent congié des barons et s'en part, avec lui ses .x. chevaliers et les deux qui le devoient guider, et ont tant chevauchié qu'ilz voient la montaigne de Brumblerio, et lors dirent les guides a Gieffroy : « Monseigneur, veéz la la montaigne ou ilz se tient. Et veéz vous ce blanc sentier qui monte droit a ce gros arbre ? » « Par foy, dist Gieffroy, ouil. » « Par Dieu, monseigneur, ce dirent ilz, c'est le droit chemin, vous n'y pouéz faillir. Et dessoubz ce hault arbre vient il souvent pour espier ceulx qui passent le chemin. Or y pouéz vous aler se vous vouléz, car nous ne pensons pas plus avant a aler. » Et Gieffroy respondy : « Se je feusse venu sur la fiance de vostre aide, je y eusse a ceste foiz failly. » « Par mon pere, dist ly uns, vous dictes verité. » Atant vindrent au pié de la montaigne. Et descend Gieffroy et s'arma bien et bel, et remonte a cheval, et met l'escu au col et la lance ou **[142rb]** poing. Puis a prié aux .ii. chevaliers qu'ilz demeurent tant qu'ilz verront comment il advendra de ceste chose. Et ceulx lui dirent qu'ilz demourroient avec ses gens.

Ils répliquèrent :
— Monseigneur, les maîtres en astronomie nous l'ont affirmé : ce géant ne peut mourir que de votre main, d'ailleurs nous sommes sûrs également que lui-même le sait parfaitement. Si vous vous dirigez vers lui et que vous lui apprenez votre nom, vous ne pourrez rien y faire, il ne vous échappera pas.
— Sur ma tête, dit Geoffroy, si vos astronomes vous ont dit la vérité, il ne peut me filer entre les doigts. Mais, maintenant, conduisez-moi là où je pourrai le trouver, car j'ai très envie de le voir.
Ils lui répondirent :
— Monseigneur, bien volontiers.
Ils chargèrent alors deux chevaliers du pays de le conduire à l'endroit voulu. Mais ces deux chevaliers se dirent discrètement l'un à l'autre qu'ils ne s'approcheraient pas trop près et qu'ils doutaient de la victoire de Geoffroy sur le géant. Geoffroy prit congé des seigneurs et partit accompagné de ses dix compagnons et des deux chevaliers chargés de le guider. Après avoir longuement chevauché, ils aperçoivent la montagne de Brumbloremlion. Les guides dirent alors à Geoffroy :
— Monseigneur, voici la montagne où il demeure. Vous voyez ce chemin tout blanc qui monte directement vers ce gros arbre ?
— Certes, oui, dit Geoffroy.
— Par Dieu, monseigneur, dirent-ils, ce chemin vous conduit droit à lui, vous ne pouvez pas le manquer ! Il se poste souvent sous ce gros arbre pour guetter ceux qui passent par ce chemin. Vous pouvez y aller maintenant si vous voulez ; quant à nous, nous ne comptons pas faire un pas de plus.
— Heureusement que je ne suis pas venu en me fiant à votre aide, je n'aurais pas réussi cette fois-ci ! fit Geoffroy.
— Par mon père, fit l'un d'eux, vous dites la vérité !
Ils avancèrent alors jusqu'au pied de la montagne. Geoffroy descendit de sa monture et prit ses plus belles armes. Il se remit en selle, puis passa son écu autour du cou et empoigna sa lance. Ensuite il pria les deux chevaliers de l'attendre à cet endroit pour voir la suite des

En ceste partie dit l'ystoire que Gieffroy se part et prent congié, et commence a monter la montaigne et fort a approuchier l'arbre, et apperçoit le jayant qui se seoit dessoubz. Mais si tost qu'il apperçoit Gieffroy, si s'esmerveille moult forment comment un seul chevalier a le hardement de venir vers lui, et pensoit qu'il venoit pour traictier d'aucuns patiz ou d'aucune paix. Lors jure sa loy que petit lui vault. Adont se lieve moult mal talentiz et prent un grant levier entre ses poings, un fort vilain auroit asséz a faire de le lever. Lors avale un pou la montaigne et escrie en hault a Gieffroy : « Qui es tu, dy va, chevalier, qui as tant de hardement que de venir vers moy ? Par ma loy, qui ça te admena n'ama pas grandement ta vie. » Et Gieffroy lui escrie : « Deffend toy, je te deffy ! » Puis broche le cheval des esperons, et abaisse la lance **[142va]** et fiert le jayant enmy le pitz si raidement qu'il le fait voler par terre, les jambes contremont. Puis passe oultre et retourne tout court, et descend de paour que le jayant ne lui tuast son cheval et l'aresne par la longe a un rainsel. Puis traist l'espee et gecte la targe par terre, car il apperçoit bien que a attendre le coup du levier il feroit grant folie. Et le jayant lui vint a l'encontre. Mais il ne l'apperçoit point, car il estoit si petit envers lui qu'il ne le pouoit choisir et lors baisse la teste et le voit, et lors lui dist : « Dy va, petite estature, qui es tu qui si vilainement m'a abatu ? Par Mahon, je n'auray jamais honneur. » Et Gieffroy lui respond : « Je sui Gieffroy au grant dent, filz de Remond, le seigneur de Lusegnen. » Quant le jayant l'entendy, si fut moult doulens, car bien savoit qu'il ne pouoit mourir fors par ses mains, mais non pourtant il lui respondit[1] : « Je te congnois asséz, tu occeiz l'autre

1. il lui respondit *mq., aj. d'ap. A* 118v.

événements. Ils lui dirent qu'ils resteraient là avec ses dix compagnons.
Selon l'histoire, après les avoir quittés, Geoffroy commence à gravir la montagne et, arrivé à proximité de l'arbre, il aperçoit le géant, assis juste dessous. En voyant Geoffroy, il s'étonne prodigieusement qu'un chevalier solitaire ait l'audace de venir jusqu'à lui, aussi s'imagine-t-il que l'autre venait discuter d'une redevance ou d'une trêve. Le géant jure alors, sur sa religion, qu'il n'y gagnera rien. Sur ce, il se lève de très mauvaise humeur et empoigne un énorme gourdin que même un solide paysan aurait du mal à soulever. Puis il descend un peu la montagne et se met à hurler en direction de Geoffroy :
— Dis donc, chevalier, qui es-tu, toi qui as l'audace de venir jusqu'à moi ? Sur ma religion, celui qui t'a conduit ici se souciait peu de ta vie !
Et Geoffroy lui lance :
— Défends-toi, je te défie !
Il éperonne alors son cheval et, lance baissée, frappe le géant en pleine poitrine si rudement qu'il le fait voler à terre, jambes en l'air. Il le dépasse, fait volte-face et, craignant que le géant ne le lui tue, saute de son cheval et l'attache par la longe à une petite branche. Il dégaine alors son épée et jette sa targe* par terre, convaincu que ce serait folie d'attendre que Grimaut lui porte un coup de son gourdin. Voici le géant qui vient à sa rencontre. Mais il n'aperçoit pas Geoffroy, trop petit par rapport à lui pour qu'il puisse le distinguer clairement. Alors, baissant la tête, il le remarque et lui dit :
— Dis donc, minus, qui es-tu, toi qui m'as si méchamment abattu ? Par Mahomet, je suis déshonoré pour toujours !
— Je suis Geoffroy la Grand-Dent, fils de Raymond, seigneur de Lusignan.
Cette réponse contraria vivement le géant. Il savait bien, en effet, qu'il ne pouvait mourir que des mains de Geoffroy. Toutefois, il répondit :

jour mon cousin Gardon en Guerrandon. Ly cent mille deables t'ont bien admené en ce paÿs ! » Et Gieffroy lui respond : « Voire, pour toy ! Car jamais **[142vb]** ne m'en partiray ains t'auray osté la vie du corps. » Quant le jayant l'entent, si haulse le levier et cuide Gieffroy ferir par la teste, mais il failly et Gieffroy le fiert de l'espee sur l'espaule, car il ne pot attaindre sur la teste[a], et lui trenche les mailles du jaserant et lui entra bien plaine paulme en la char. Et le sang lui raye tout aval tant qu'il ot le costé tout rouge jusques au talon. Quant le jayant sent le coup, si lui escrie : « Maudit soit le bras qui de tel vertu scet ferir, et le fevre qui forga ceste petite alemelle soit pendu par la gorge, car oncques mais je n'euz sang traict par taillant, tant feust bons ! » Lors entoise le levier et cuide ferir de toute sa force sur la teste de Gieffroy et il guenchist, car sachiéz, s'il l'eust attaint a coup, a ce que le levier entra au chaïr bien un grant pié en terre, il l'eust esmé[b] jusques aux dens[1]. Mais avant que le jayant peust ravoir son coup, le fery Gieffroy de l'espee sur le costé tellement qu'il lui fist le levier saillir des poings, et en sailly une grant piece.

[M][2]oult fu le jayant doulent quant il voit son **[143ra]** levier ainsi et par telle maniere froéz et gesir sur la place, car il ne se ose abaissier pour le prendre. Lors sault a Gieffroy et lui donna si grant coup du poing sur le bacinet qu'il l'estonna tout, mais il ot le poing tout enflé et estourmy du grant coup. Et Gieffroy le fiert de l'espee sur la cuisse tellement qu'il lui embat demy pié ou braon. Quant le jayant voit ce, si recule un pou contremont le tertre et puis tourne le doz et s'enfuit, et Gieffroy aprés, l'espee ou poing. Mais quant le jayant vint en la montaigne il trouva un pertuis et tantost se

1. il l'eust esmé jusques aux dens *mq. dans Ars, A, V, E, M, B* et *C – lacunaire ici, comme Brux et H – aj. d'ap. D* 228v et *Ste* 365. **2.** L'initiale *M* n'est pas peinte.

— Je te connais bien ! C'est toi qui, l'autre jour, as tué mon cousin Gardon, dans la région de Guérande. Ce sont les cent mille démons qui t'ont conduit dans ce pays !

— Mais oui, pour régler ton sort ! répond Geoffroy. Et je ne partirai pas avant de t'avoir ôté la vie du corps.

Le géant entend ce défi, il brandit sa masse et tente de l'abattre sur le crâne de son adversaire, mais il le manque, et Geoffroy, qui ne peut atteindre la tête du géant, lui porte un coup d'épée sur l'épaule, lui tranche les mailles du jaseran* et lui enfonce sa lame dans le corps, profond comme une paume de main. Le sang jaillit et coule par terre, teignant de vermeil tout son côté, jusqu'au pied. À ce coup, le géant interpelle Geoffroy : « Maudit soit le bras qui porte de tels coups, et qu'on passe la corde au cou du forgeron qui fit cette petite lame ! Car aucun fer, aussi tranchant fût-il, ne m'a jamais fait saigner. » Il lève alors sa masse et, de toutes ses forces, veut porter un coup sur la tête de Geoffroy mais celui-ci l'esquive. Soyez-en sûrs, étant donné que la masse s'enfonça d'un bon pied* dans la terre, si ce coup avait atteint Geoffroy, elle se serait enfoncée jusqu'aux dents. Mais, avant que le géant tente un nouveau coup, Geoffroy le frappe de son épée sur le côté, si violemment qu'il lui fait voler des mains le gourdin qui éclata en morceaux.

Le géant enragea de voir son gourdin dans cet état, brisé de la sorte, qui gisait là sur place. Il n'osait pas se baisser pour le prendre mais bondit sur Geoffroy et lui donna un tel coup du poing sur le bassinet* qu'il le laissa abasourdi. Mais, sous la violence du choc, le géant eut la main enflée et très abîmée. Alors Geoffroy le frappa si fort de son épée sur la cuisse qu'il lui en emporta un demi-pied*. Voyant ce qui lui arrivait, le géant recula un peu, remonta vers la montagne et prit la fuite, tournant le dos à Geoffroy qui, l'épée au poing, se lança à sa poursuite. Mais, à même la montagne, le

lance dedens, de quoy Gieffroy s'esmerveilla moult de quoy il fu si tost esvanoïz. Il vint au pertuis et bouta son chief dedens, et lui sembla que ce feust le tuel d'une cheminee. Lors retourne a son cheval et prent sa lance, et monte et devale le tertre, et vint a ses gens et aux .ii. chevaliers qui orent grant merveille quant ilz le virent repairier sain et sauf. Et y ot ja venu grant foison des gens du paÿs qui lui demandent s'il avoit veu le jayant. Et il dist qu'il l'avoit combatu **[143rb]** et s'en estoit fouiz et s'estoit boutéz en un pertuiz et se fu si tost esvanoÿz que il ne sçot qu'il fu devenuz. Et ceulx demandent s'il lui avoit point dit son nom et Gieffroy dit que si avoit, et ceulx lui dirent que c'estoit fort de lui recouvrer, car il savoit bien qu'il devoit morir par les mains de Gieffroy. « Or ne vous en doubtéz, dist il, car je sçay bien le pertuiz par ou il est entréz, je le trouveray bien demain. » Quant ceulx l'ouyrent, si en orent grant joye, et dirent bien que Gieffroy estoit le plus vaillant chevalier du monde.

Le lendemain, par matin, s'arma Gieffroy a cheval et ala tant qu'il vint en la montaigne et treuve le pertuis. Lors descent du cheval et prent la lance et vint au pertuis, et regarde dedens. Mais il n'y voit goute ne qu'en un puys. « Par foy, dist Gieffroy, le jayant est plus grant et plus groz que je ne suiz, et si est par cy entréz, aussi ferai je comment qu'il en adviengne. » Lors laisse la lance couler aval et tint le fer en la main, et entre les piéz devant ou pertuis, et se laisse couler aval la lance. Et quant **[143va]** il vint au fons, si print la lance par le fer et s'en va parmy un estroit sentier et voit au long grant clarté. Et il se saigne et s'en va celle part et quant il vint au large, si treuve une moult riche chambre ou il ot moult de richece, et y ot grans chandelabres d'or et grant foison luminaire et y faisoit aussi cler que se ce feust en plains champs. Et lors trouva ou millieu une des plus riches tombes d'or et de pierres precieuses qu'il

géant trouva une crevasse dans laquelle il se précipita. Etonné par cette soudaine disparition, Geoffroy s'approcha de la fente et glissa la tête à l'intérieur. Il lui sembla qu'il s'agissait d'un conduit de cheminée. Il revint alors vers son cheval, prit sa lance, se mit en selle et descendit la montagne pour retrouver ses hommes et les deux chevaliers. Quelle ne fut pas leur stupeur de le voir de retour, sain et sauf ! Déjà, une foule de gens du pays s'était rassemblée. Quand on lui demanda s'il avait vu le géant, Geoffroy répondit qu'il l'avait combattu mais que son adversaire avait pris la fuite et s'était précipité dans une fente à même la montagne, où il s'était si vite évanoui qu'il ignorait maintenant où il était passé. Ses interlocuteurs lui ayant demandé s'il ne lui avait pas dit son nom, il répondit que si. Alors ils dirent à Geoffroy que ce serait très difficile de le rattraper, car le géant savait bien qu'il devait mourir de ses mains. « Ne craignez rien, répondit-il, je connais bien la fente par laquelle il s'est glissé dans la montagne et je le retrouverai demain sans mal. » Les autres se réjouirent de ces paroles, bien persuadés que Geoffroy était le meilleur chevalier du monde.

Le lendemain, de bon matin, Geoffroy monta tout armé sur son cheval, grimpa la montagne et retrouva la crevasse. Il mit alors pied à terre et, armé de sa lance, alla y jeter un œil. Mais il ne vit rien, pas mieux qu'au fond d'un puits. « Ma parole, se dit-il, le géant est plus grand et plus gros que moi et c'est bien par ici qu'il est entré, je ferai donc pareil, quoi qu'il puisse arriver. » Il fit glisser sa lance dans la fente, tout en la tenant par le fer, et, après avoir introduit ses pieds à l'intérieur, se laissa descendre jusqu'au bout de la lance. Au fond de la crevasse, il la reprit par le fer et s'engagea dans un étroit passage au bout duquel il perçut une vive lumière. Il fit le signe de croix et marcha dans cette direction. Bientôt le passage s'élargit et Geoffroy découvrit une chambre somptueuse, renfermant d'incroyables richesses. D'immenses candélabres d'or et de nombreux cierges y répandaient une intense clarté : on y voyait aussi clair qu'en pleins champs. Alors, au milieu de la chambre, il découvrit un tombeau somptueux, rehaussé

cuidast jamais avoir veue. Et par dessus avoit la figure d'un chevalier grant a merveilles qui avoit une riche couronne d'or ou chief, ou il ot grant foison de bonnes pierres, et a ses piéz avoit en estant une royne d'albastre, couronnee richement, et tenoit un tablel qui disoit : « Cy gist mon mary, le noble roy Elinas d'Albanie. » Et devisoit toute la maniere comment il avoit la esté mis et pour quelle cause, et leurs trois filles, Melusigne, Palestine, Melior, comment elles avoient esté punies pour ce qu'elles avoient la enserré leur pere, et comment le jayant avoit la esté commis pour garder le **[143vb]** lieu jusques atant qu'il en seroit gecté par l'oir de l'une des filles, et comment nulz ne pourroit jamais entrer leans s'il n'estoit de leur lignaige. Et le devisoit tout au long, ainsi qu'il est escript cy dessus ou chappitre du roy Elinas. Lors musa Gieffroy grant temps, tant sur le tablel comme sur la beauté du lieu, mais encore ne sçot il pas qu'il soit de la lignee du roy Elinas et de Presine. Grant temps apréz se part de la, et ala tant parmy un lieu obscur qu'il se trouva aux champs. Lors regarde devant lui et voit une grosse tour quarree, bien guerlandee et carnelee. Il s'achemine celle part et ala tant qu'il y vint, et trouva la porte toute arriere ouverte et le pont abatu. Il entra ens et vint en la sale ou il avoit une grant geole de fer, ou il avoit dedens bien .c. hommes du paÿs que le geant tenoit prisonniers. Lors qu'ilz le virent, si orent grant merveille et lui dirent : « Sire, pour Dieu, fuiéz vous de cy ou vous estes mort, car le jayant vendra tantost qui vous destruira se vous estiéz encore telz .v^{c}. que vous **[144ra]** estes. » Et Gieffroy leur respond : « Beaulx seigneurs, je ne suiz cy venus que pour le trouver, si auroye fait grant folie d'estre venuz jusques icy pour si tost en retourner. » A ces paroles estevous le jayant qui venoit de dormir. Mais quant il voit Gieffroy, si le congnut et vit bien que

d'or et orné de pierres précieuses, l'un des plus beaux qu'il eût jamais vus. Il était surmonté d'une statue représentant un chevalier d'une taille étonnante, la tête ceinte d'une admirable couronne d'or, sertie de nombreuses pierres magnifiques. À ses pieds se dressait la statue d'une reine en albâtre, portant une majestueuse couronne. Elle tenait dans ses mains une écritoire qui disait : « Ci-gît mon mari, le noble roi Elinas d'Ecosse. » On pouvait lire comment il avait été enfermé là, pour quelles raisons, le châtiment de leurs trois filles – Mélusine, Palestine et Mélior –, coupables d'avoir emprisonné leur père dans cet endroit ; on lisait également que le géant avait été placé là pour garder le tombeau jusqu'au jour où l'héritier de l'une des trois filles l'en chasserait, enfin que personne ne pourrait jamais y pénétrer s'il n'appartenait à leur lignage. Et toute l'histoire que je vous ai racontée dans le chapitre consacré au roi Elinas était rapportée dans le détail. Ce récit comme la beauté du lieu plongèrent Geoffroy dans une profonde rêverie ; pourtant il ignorait encore qu'il descendait du roi Elinas et de Présine. Longtemps après, il quitta l'endroit et, après avoir suivi un chemin obscur, se retrouva dehors, en pleine campagne. Il vit alors devant lui une grosse tour carrée, entourée de puissantes cloisons de briques et bien crénelée. Il prit cette direction, arriva à la tour et, à l'arrière, trouva la porte ouverte et le pont-levis abaissé. Il put donc pénétrer à l'intérieur et gagner la grand-salle où se trouvait une grande cellule aux barreaux de fer dans laquelle le géant tenait prisonniers au moins cent hommes du pays. Ils furent enchantés de le voir et l'avertirent :

— Monseigneur, au nom de Dieu, fuyez ou vous êtes un homme mort ! Car le géant va arriver d'un instant à l'autre et il vous anéantira, seriez-vous aidé par cinq cents hommes comme vous.

Il leur répondit :

— Chers seigneurs, je ne suis venu que pour le rencontrer. Quelle folie ce serait d'être venu jusqu'ici et de m'en retourner si tôt !

Pendant qu'il parlait, arriva le géant qui sortait de son sommeil. Il vit Geoffroy et, en le reconnaissant, fut

sa mort approuchoit, si ot grant paour. Lors sault en une chambre qu'il voit ouverte et tire l'uys apréz lui, et quant Gieffroy l'apperçoit si fut moult doulent.

(Dessin : Geoffroy tue le géant barbu ; scène intérieure.)

Comment Gieffroy brise et desrompt a un coup de pié l'uis de la chambre ou le jayant estoit et comment il l'occist.

[144rb] **L**'ystoire dit que Gieffroy fu moult doulent quant il vit que le jayant fut entréz en la chambre et qu'il ot l'uis tiré aprés lui. Lors s'en vint courant a l'uis de grant randon et y fiert du pié si raidement qu'il le fait voler enmy la chambre. Et le jayant sault hors, qui par ailleurs ne pouoit yssir, et tenoit un grant mail et en donne a Gieffroy tel coup sur le bacinet qu'il le fait tout chanceller. Et quant Gieffroy sent le coup, qui fu durs et pesans, si le fery d'estoc de l'espee enmy le pitz tellement qu'il lui bouta tout dedens jusques a la heudure. Et le jayant gecta un moult horrible cry et chiet mort. Et quant ceulx qui furent enserréz en la treilleisse de fer le virent, si s'escrient a haulte voix en disant : « Nobles homs, benoite soit l'eure que tu nasquis. Pour Dieu, oste nous de cy ! Tu as delivré cest paÿs de la plus grant misere ou oncques gens feussent. » Et Gieffroy cercha tant qu'il trouva les clefs et vint a la geole et l'ouvry. Et ceulx en yssent qui tous s'agenoillent contre lui et lui ont demandé **[144va]** par ou il estoit la venus et il leur en dit toute la verité. « Par foy, dirent ilz, il n'est pas memoire que puis quatre cens ans homs passast par le cavain, plus que vous et les jayans qui, de hoir en hoir, ont destruit cest paÿs. Mais nous vous remenrons bien par autre chemin. » Et Gieffroy leur donna tout l'avoir de la tour, et ceulx vuident[a] et mettent le jayant sur un curre tout en son estant, et le lient bien[b] qu'il ne puet cheoir. Puis boutent le feu partout en la tour et puis ont ramené Gieffroy a son cheval. Et il monte et descendent la valee atout l'avoir troussé, chascun sa part, et font admener le curre ou le jayant estoit a .vi. beufs et errerent tant qu'ilz trouverent les chevaliers

convaincu que sa mort était proche. Terrorisé, il se jeta dans une pièce qu'il vit ouverte et ferma la porte derrière lui. Geoffroy fut très contrarié de le voir fuir.

Comment Geoffroy casse et détruit d'un coup de pied la porte de la pièce où se trouve le géant, et comment il le tue.

Selon l'histoire, Geoffroy fut vivement contrarié de voir le géant s'élancer dans la pièce et fermer la porte derrière lui. Il se précipita sur la porte et y donna un coup de pied si violent qu'il la fit voler à travers la chambre. Le géant, qui n'avait pas d'autre issue, bondit dehors par l'ouverture de la porte. Avec un énorme maillet qu'il tenait à la main, il porta à Geoffroy un grand coup sur le bassinet* qui le fit chanceler. Quand Geoffroy ressentit ce coup rude et pesant, de son épée il lui porta un coup d'estoc* si furieux en pleine poitrine qu'il la lui enfonça dans le corps jusqu'à la garde. Le géant poussa alors un cri effrayant et s'effondra, raide mort. Voyant ce spectacle à travers les grilles de fer, les prisonniers s'écrièrent : « Homme de grande vertu, bénie soit l'heure de ta naissance ! Par le Seigneur, sors-nous d'ici. Tu as libéré ce pays du plus grand malheur que des hommes aient jamais subi. » Après avoir cherché et trouvé les clefs, Geoffroy ouvrit la cellule. Les détenus en sortirent et se jetèrent à ses genoux, lui demandant par quel chemin il était arrivé. Geoffroy leur répondit sincèrement. « En vérité, dirent-ils, personne ne se souvient que qui que ce soit ait emprunté cette crevasse depuis quatre cents ans, à part vous et les géants qui, de génération en génération, ont ravagé ce pays. Mais nous reviendrons avec vous par un meilleur chemin. » Geoffroy leur ayant offert tout ce qu'il y avait dans la tour, ils la vidèrent, dressèrent le géant de toute sa hauteur sur un chariot et l'attachèrent solidement pour éviter qu'il ne tombe. Ensuite ils mirent le feu partout dans la tour, puis raccompagnèrent Geoffroy jusqu'à sa monture. Il se mit en selle et, tous ensemble, ils descendirent dans la vallée, chacun avec sa part du butin bien empaquetée. Six bœufs tiraient le chariot sur lequel

Gieffroy et bien la plus grant partie de ceulx du paÿs, nobles et non nobles, qui tous festoient et font honneur a Gieffroy et lui veullent donner grans presens. Mais il n'en veult rien prendre, ains prent congié et se part d'eulx. Et ceulx vont chariant le jayant parmy toutes les bonnes villes du paÿs, dont les gens se donnent grans merveilles comment ung seul homme **[144vb]** osa oncques envahir un tel Sathanas, et le tiennent a tresgrant et merveilleux hardement. Et cy se taist l'ystoire d'eulx et parle de Gieffroy.

En ceste partie dit l'ystoire que tant erra Gieffroy qu'il vint a Mont Jovet en Guerrande ou ceulx du paÿs lui firent grant feste. Et pour lors estoit venus Remonnet, son frere, pour informer Gieffroy du courroux que son pere avoit sur lui, et lui dist toute la maniere et la guise, du commencement jusques en la fin, comment leur mere estoit partie et toute l'adventure, et comment elle avoit dit au partir qu'elle estoit fille au roy Elinas d'Albanie. Et quant Gieffroy entendy ces mos, si lui souvint du tablel qu'il avoit trouvé sur la tombe du roy Elinas. Et lors sçot au cler qu'ilz estoient, il et ses freres, descenduz de sa ligne. Si s'en tint plus chiers, mais il fu moult doulent de la perte de sa mere et de la douleur de son pere. Et senty que la premiere racine de ceste grief mesaventure mouvoit par le conte de Forest, son oncle, et jura la Trinité qu'il le comparroit. Lors fist monter son frere et ses .x. chevaliers **[145ra]** et s'en va chevauchant envers Forests. Et ouy nouvelles que le conte, son oncle, estoit en une forteresse sur une haulte roche et Gieffroy va celle part. Et estoit la forteresse pour lors nommee Jalensi, et ores l'appelle l'en Macely le Chastel. Tant erra Gieffroy qu'il y vint, et descend du cheval et monte en la sale et treuve le conte entre ses barons. Et lui escrie haultement : « A mort, faulx traitre ! Par

s'étalait le géant. Ils rejoignirent finalement l'endroit où se trouvaient les chevaliers de Geoffroy avec la majeure partie des habitants du pays, nobles ou non. Ils fêtaient tous Geoffroy, l'accueillaient avec les honneurs et lui promettaient des cadeaux magnifiques. Mais il les refusa, préférant prendre congé et les quitter. Quant à eux, ils transportèrent le géant à travers toutes les bonnes villes du pays. Les gens n'en revenaient pas : comment un homme seul avait-il osé s'en prendre à un tel satan ? Quelle audace prodigieuse et incroyable ! Ici, l'histoire cesse de parler d'eux et revient à Geoffroy.

Elle dit que Geoffroy retourna à Mont-Jovet, en Guérandais où il fut chaleureusement fêté par les gens du pays. Il y fut rejoint par Raymonnet, son frère, qui était venu l'informer de la colère que leur père ressentait à son égard. Il lui raconta en détail, du début à la fin, le départ de leur mère et tout ce qui s'était passé ensuite, notamment qu'elle avait affirmé à cet instant être la fille du roi Elinas d'Ecosse. En entendant ces paroles, Geoffroy se souvint de l'écritoire qu'il avait découverte sur le tombeau du roi Elinas. Il comprit alors clairement qu'ils appartenaient, lui et ses frères, à cette parenté. S'il en fut très fier, la disparition de sa mère et la souffrance que ressentait son père l'accablèrent de chagrin. Et, persuadé que son oncle, le comte de Forez, était la racine originelle de ce terrible malheur, il jura sur la sainte Trinité de le lui faire payer. Il demanda donc à Raymonnet, son frère, et à ses dix chevaliers de se mettre en selle et de l'accompagner, au grand galop, vers le Forez. Là, il apprit que le comte, son oncle, séjournait dans une forteresse au sommet d'une montagne élevée. Geoffroy prit la direction de cette forteresse, appelée Jalensi à l'époque et, aujourd'hui, Marcilly-le-Châtel[1]. Il y arriva, descendit de cheval et gravit les marches qui montaient à la grand-salle où il trouva le comte au milieu de ses barons. Alors, d'une voix puissante, il l'interpella : « À

1. Son nom depuis 1968 ; Marcilly-le-Pavé pendant la période révolutionnaire ; département de la Loire, arrondissement de Montbrison. Guy II de Forez la reçut des mains de Louis le Jeune au milieu du XIIe siècle. Guy II accorda également la future commanderie de Saint-Jean-des-Prés, à Montbrison (capitale du comté), à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

vous avons nous nostre mere perdue ! » Et lors traist l'espee et s'en va vers le conte. Et cellui qui congnoissoit bien sa fierté advise l'uis de la maistre tour et s'enfuit celle part et Gieffroy apréz, et tant le chaça d'estage en estage qu'il vint au derrenier, prez du toit. Et le conte avise une fenestre qui yssoit sur le toit et monte sus, et Gieffroy le suit, l'espee traicte et le cuide ferir. Mais le conte, qui moult doubta la mort, cuida saillir en une petite garite qui estoit prez, et le pié lui failly et tumba tout contreval le rochier et fu tous desroéz et mort avant qu'il venist aval. Gieffroy le regarde d'amont et le voit moult hideusement devoré. Mais sachiéz qu'il n'en ot oncques pitié, ainçois a dit : **[145rb]** « Faulx traitre, par ta faulse jenglerie ay je ma mere perdue. Or l'as tu comparé. » Lors vint aval mais il n'y ot si hardy de tous les hommes du conte qui osast l'ueil lever et lors leur commanda que le conte feust enseveliz, et si fut il tantost et fu son obseque fait. Lors Gieffroy compta aux barons du paÿs pourquoy il avoit fait son oncle mourir. Si en furent un pou les barons appaisiéz, pour la mesprison que le conte avoit faicte. Et lors leur fist Gieffroy faire hommage a Remonnet, son frere, et fu conte de Forest. Et cy se taist l'ystoire de lui et parle de Remond, son pere.

Cy nous dist l'ystoire que tantost apréz ceste chose advenue, on le compta a Remond, qui moult en fut doulent. Mais non pourquant il passa le dueil asséz legierement pour ce que son frere lui avoit enhorté la droicte racine de quoy il avoit perdue sa moillier. Lors dist a soy mesmes : « Ce qui est fait ne puet autrement estre. Il me fault appaisier a Gieffroy avant qu'il face plus de dommages. » Lors lui manda par Thierry, son frere, qu'il venist par devers lui a Lusegnen. **[145va]** Et il si fist, et des si loing qu'il vit son pere si se gecte a genoulx en lui criant mercy et lui dist : « Chier pere, veulliéz moy pardonner vostre yre, et je vous jure que je feray refaire l'abbaye, plus belle et plus riche qu'elle ne fut oncques, et y feray renter .xx. moines plus qu'il n'y avoit. » « Par foy, dist Remond, tout ce se puet bien

mort ! Traître abject ! Par votre faute, nous avons perdu notre mère ! » Puis il dégaina son épée et marcha vers le comte qui, bien conscient de la férocité de Geoffroy, avisa la porte du donjon et y courut pour s'enfuir par là, poursuivi par Geoffroy qui le pourchassait, grimpant d'étage en étage, jusqu'au dernier, juste sous le toit. Et le comte aperçut une fenêtre qui donnait sur le toit, y monta, Geoffroy à ses trousses. Celui-ci, l'épée tirée, voulut en frapper le comte, mais lui, terrifié à l'idée de mourir, pensa l'éviter en sautant sur un petit abri tout proche. Le pied lui manqua et il s'écrasa tout en bas, sur le rocher. Il était déjà brisé et sans vie avant d'achever sa chute. Geoffroy suivait la scène d'en haut et le vit se fracasser atrocement. Mais, croyez-moi, il n'éprouva aucune pitié ; au contraire, il dit ces mots : « Traître abject, j'ai perdu ma mère à cause de tes perfides artifices. Tu en es maintenant bien payé ! » Il descendit alors de la tour mais aucun des hommes du comte, aussi hardi fût-il, n'osa lever les yeux sur lui. Il leur ordonna alors de faire ensevelir le comte, on s'exécuta et ses obsèques furent célébrées sur-le-champ. Geoffroy expliqua ensuite aux seigneurs du Forez pourquoi il avait tué son oncle. Conscients de la faute commise par le comte, les barons furent un peu apaisés et Geoffroy leur fit prêter hommage à Raymonnet, son frère, qui devint ainsi comte de Forez. Mais l'histoire ne s'intéresse plus à lui et parle de Raymond, son père.

Elle nous dit que, immédiatement informé de ces événements, Raymond fut très chagriné. Mais sa peine ne se prolongea guère, car les conseils de son frère étaient directement la source de la perte de son épouse. Il se dit alors : « Ce qui est fait est fait, il ne peut en être autrement. Je dois me réconcilier avec Geoffroy avant qu'il ne commette d'autres exactions. » Par l'intermédiaire de son frère, Thierry, il invita Geoffroy à venir le rejoindre à Lusignan. C'est ce qu'il fit. Et, de si loin qu'il vit son père, il se jeta à genoux en implorant sa pitié. Puis il lui dit :

— Mon cher père, veuillez me pardonner de vous avoir tant irrité. Je vous en fais serment, je ferai rebâtir l'abbaye, plus belle et plus richement dotée qu'elle ne fut jamais. Et j'y entretiendrai vingt moines de plus qu'il n'y avait auparavant.

faire mais aux mors ne pouéz vous rendre la vie. Ores il ne puet autrement estre. Gieffroy, je vous diray, il m'en fault aler en un pellerinage que j'ay promis de longtemps. Je vous lerray le gouvernement de ma terre et se je ne revenoye, que Dieu feist sa voulenté de moy, elle soit vostre. Mais tant vueil je que ce que vostre mere a ordonné soit tenu : elle a donné a Thierry, vostre frere, Parthenay, Wavent, Meurvent et toutes les appartenances jusques en La Rochelle, Chastel Aiglon et tout le demourant et des cy je l'en a herité. » Et Gieffroy lui dist : « Mon chier seigneur et pere, a vostre plaisir. » Et lors fist Remond tout son appareil et enmena foison chevaliers et escuiers et chappellains et clers et gens de tous offices et emporta grant finance d'or et d'argent, et puis **[145vb]** se mist au chemin. Et Gieffroy et Thierry le convoierent grant piece et en chevauchant leur compta Gieffroy comment il avoit trouvé, en la montaigne de Brumblerio, la tombe du roy Elinas assise sur six colompnes de fin or et la richesce du lieu, et de la royne Presine qui estoit en estant sur la colompne aux piéz du roy et estoit figure d'albastre, et du tablel qu'elle tenoit et qu'il avoit dedens escript, et comment leurs .iii. filles furent predestinees, de quoy Melusigne, leur mere, fut l'une. Et toute la besoingne ainsi comme elle fu et que je l'ay retraicte ou chappitre du roy Elinas ou commencement de ceste histoire. Et sachiéz que Remond l'escouta diligemment et l'ouy tresvoulentiers et lui plot moult, car Gieffroy leur afferme que sa mere fu fille du roy Elinas et de Presine. Et atant donna congié Remond a ses enfans, et ilz s'en partent, tous doulens de sa departie et s'en retournent vers Luseignen. Et Remond tient son chemin vers Romme mais il donna a Thierry le annel que Melusigne lui avoit donné au partir.

— Certes, dit Raymond, tout cela peut être accompli, vous ne pourrez cependant redonner la vie aux morts. Mais c'est fait, il ne peut en être autrement. Geoffroy, j'ai quelque chose à vous dire : je dois faire un pèlerinage que j'ai promis d'entreprendre depuis longtemps. Pendant ce temps, je vous confierai le gouvernement de ma terre. Et si je ne revenais pas, si Dieu décidait de moi selon sa volonté, alors qu'elle soit à vous. Mais je tiens par-dessus tout à ce que les ordres de votre mère soient exécutés : elle a donné à Thierry, votre frère, Parthenay, Vouvant, Mervent et toutes leurs dépendances jusqu'à La Rochelle, ainsi que Châtelaillon et tout le reste, et dès lors, je lui ai légué cet héritage.

— Mon cher seigneur et père, qu'il en soit comme vous voulez, répondit Geoffroy.

Alors Raymond fit ses préparatifs, puis se mit en route, accompagné d'une foule de chevaliers, d'écuyers, de chapelains, de clercs et de gens de tous les métiers. Il emporta avec lui une importante quantité d'or et d'argent. Geoffroy et Thierry l'accompagnèrent un bon moment et, pendant qu'ils chevauchaient ainsi, Geoffroy leur parla du tombeau du roi Elinas soutenu par six colonnes d'or pur qu'il avait découvert dans la montagne de Brumbloremlion ; il décrivit le luxe qui régnait dans cet endroit, la statue d'albâtre de la reine Présine, debout sur un socle, aux pieds du roi ; il leur parla de l'écritoire qu'elle tenait et en révéla le texte, leur dévoilant le destin réservé aux trois filles du roi et de la reine, l'une des trois étant Mélusine, leur mère. Il rapporta en somme toute l'histoire, exactement comme elle se déroula et comme j'en ai fait le récit dans le chapitre consacré au roi Elinas, au commencement de cette narration. Croyez-moi, Raymond lui prêta une oreille attentive et l'écouta avec plaisir. Il fut captivé par le récit de Geoffroy, affirmant que sa mère, Mélusine, était la fille du roi Elinas et de Présine. Raymond leur donna alors congé, et ses enfants, déchirés de le voir partir, le quittèrent pour rentrer à Lusignan. Quant à Raymond, après avoir donné à Thierry l'anneau que Mélusine lui avait confié en partant, il poursuivit sa route vers Rome.

[146ra] En ceste partie dit l'ystoire que tant chevaucha Remond qu'il vint, o lui sa mesgnie, jusques aux mons de Mont Jeu et les passa, et chemina tant par la Lombardie qu'il arriva au soir a Romme, en Pré Noiron. Et le landemain, par matin, vint a Saint Pierre et la trouva le pape Benedic qui pour lors regnoit, et se tira par devers lui. Et cil lui fist moult humble recueillete quant il ot senty qui il estoit. Et Remond se confessa a lui au mieux qu'il pot, et quant de ce qu'il s'estoit parjuréz envers sa femme, le pape lui charga tel penitence qu'il lui plot. Et disna cellui jour avec le pape Benedic et, le landemain, ala visiter les sains lieux de Romme ; et y mist .viii. jours avant qu'il eust tout assevy. Et lors s'en ala prendre congié du pape et lui dist : « Pere Saint, je ne puis pas considerer en moy que je deusse jamais avoir joye au cuer se je m'en aloye en mon païs user le remenant de ma vie, car aussi j'ay esperance de moy aler rendre en aucun hermitaige. » Et le pape lui demanda : « Remond, ou avéz vous intencion d'aler ? » « Par ma foy, Pere **[146rb]** Saint, j'ay ouy dire et retraire qu'il a une moult bonne et devote place et lieu a Montserrat[1] en Arragon. » « Beaulx filz, dist le Pere Saint, ainsi le dit on. » Et Remond lui dist : « Pere Saint, la ay je devocion de

1. Montferrat, *corr. désormais d'ap. A* 121r *sqq.*

L'histoire le dit dans cet épisode, avec toute sa suite, Raymond chevaucha jusqu'au Grand-Saint-Bernard où il franchit les montagnes. Ayant traversé la Lombardie, il arriva, un soir, à Rome, au Pré de Néron[1]. À l'aube, le lendemain de son arrivée, il se rendit à Saint-Pierre et rencontra le pape Benoît qui régnait alors sur la chrétienté. Il se présenta à lui et, quand le pape comprit qui il était, il réserva à Raymond un accueil très affable. Puis Raymond se confessa à lui le plus sincèrement possible. Et, en réparation du parjure commis envers son épouse, le pape infligea à Raymond une juste pénitence. Ce jour-là, il déjeuna avec le pape Benoît et, le lendemain, il visita les lieux saints de Rome ; il lui fallut bien huit jours pour satisfaire sa curiosité. Enfin, il se décida à prendre congé du pape et vint lui dire : « Très Saint-Père, j'en ai l'intime conviction, mon cœur serait privé de joie à jamais si je retournais terminer mes jours dans mon pays et, d'ailleurs, je forme l'espoir de me retirer dans quelque ermitage. » Et le pape lui demanda :

— Raymond, où souhaitez-vous vous rendre ?

— Sur ma foi, très Saint-Père, je me suis laissé dire qu'il y a un endroit très vénérable et pieux, à Montserrat[2], en Aragon.

— Mon cher fils, c'est ce qu'on dit, assura le Saint-Père.

Raymond lui répondit :

1. Emplacement du Vatican et de ses environs (*ager vaticanus*). Les jardins de Néron s'y étendaient autrefois ; aujourd'hui *Prati di Castello*. 2. Les moines de Ripoll installèrent à Montserrat (arrière-pays de Barcelone) le prieuré de Santa Maria en 1025. En 1410, une bulle du pape Benoît XIII (Pierre de Luna, dont la patrie était l'Aragon) faisait du prieuré une abbaye indépendante, alors gouvernée par l'abbé Marc de Villalba. Pierre IV d'Aragon (mort en 1387, sa couronne passe à son fils Jean I[er]) entretenait d'excellents rapports avec ce cardinal aragonais, légat du pape Clément VII, et lui-même futur pape d'Avignon (le 28 septembre 1394) : « les portes de l'Aragon s'ouvrirent toutes grandes devant Pierre de Luna, les honneurs, les compliments lui furent prodigués, le roi et la reine reçurent très volontiers les présents qu'il leur apportait de la part de Clément VII », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, VIII, 138b. On note qu'en 1386 le grand maître de Rhodes, Juan Fernandez de Heredia, était également aragonais.

moy aler rendre pour hermite, se il plaist a Dieu. Et la prieray Dieu qu'il lui plaise faire alegement a ma moillier. » « Or aléz au Saint Esperit, dist le Pere Saint, et tout ce que vous feréz en bonne devocion, je le vous charge en lieu de penitence. » Et Remond l'encline et lui baisa le pié et le pape lui donne la beneiçon. Et atant s'en part Remond et s'en vint a l'ostel, et fait tout erraument trousser les sommiers et tout son arroy. Et ne vous vueil gaires faire mencion de ses gistes, de ses logeis ne de son chemin. Mais il erra tant qu'il vint a Thoulouse et la donna a toutes ses gens congié, excepté a son chappellain et a un clerc, et leur paya largement leur salaire. Et escripsi lettres et seella, qu'il envoya a Gieffroy et aux barons du paÿs, faisans mencion comment Gieffroy en prensist les hommages et aussi comme les barons le receussent a seigneur. Et **[146va]** ceulx se partent de lui grant dueil demenant, car il ne leur voult oncques dire quel chemin il feroit. Mais sachiéz qu'il s'en ala bien garny de finance et tant chemina qu'il vint en Nerbonne.

(Dessin : ermitage à flanc de montagne ; abbaye en contrebas.)

Comment Remond s'en va pour soy rendre hermite a Montserrat en Arragon.

En ceste partie dit l'ystoire que quant Remond fu venu a Nerbonne, qu'il fist faire robes de hermite pour lui, pluseurs et moult simples, et pour son chapellain et pour son clerc, telles qu'il leur appertenoit. Et puis se party et vint passer au destroit de l'estanc de Salse et passa par dessoubz le chastel, et vint a Parpagnen et y jut la nuit. Et **[146vb]** le lendemain se party et passa Lavellon et Le Pertuis et vint au disner a Figiere et au giste a Geronne. Et tant fist qu'il vint a Barseloingne et se mist en une bonne hostellerie, et la demoura .iii. jours en

— C'est là-bas, très Saint-Père, que j'ai l'intention de me rendre et de vivre en ermite, s'il plaît à Dieu. Là, je prierai Dieu qu'il daigne adoucir le châtiment de ma femme.

— Allez-y donc, que le Saint-Esprit vous protège, dit le Saint-Père. Je vous dispense de pénitence pour tout ce que vous ferez en dévotion sincère.

Raymond s'incline profondément et lui embrasse le pied. En retour le pape lui donne sa bénédiction. Raymond le quitte pour se rendre à son logis où il fait prestement charger ses bagages et son équipement. Je ne tiens pas à vous indiquer ses étapes, les lieux où il séjourna ni le chemin qu'il suivit. Mais je dirai qu'il a chevauché jusqu'à Toulouse où il donne congé à ses compagnons, sauf à son chapelain et à l'un de ses clercs, après avoir généreusement payé ses hommes. Puis il écrit des lettres qu'il scelle de son sceau et les envoie à Geoffroy et aux barons poitevins. Il leur fait savoir que Geoffroy recevra leur hommage et qu'ils devront le reconnaître comme leur seigneur. Ses compagnons le quittent alors écrasés de chagrin, car il ne veut pas leur indiquer le chemin qu'il compte suivre. Vous saurez, cependant, qu'il part avec une belle somme d'argent sur lui et qu'ayant longuement cheminé, il est finalement arrivé à Narbonne.

Comment Raymond s'en va à Montserrat en Aragon pour y devenir ermite.

Dans cet épisode, l'histoire raconte que, venu à Narbonne, Raymond fit faire pour lui des robes d'ermite, en grand nombre mais très simples, et, pour son chapelain et pour son clerc, des robes conformes à leur état. Ayant quitté Narbonne, il emprunta l'étroite lagune de l'étang de Salces, passa sous le château de la ville et arriva à Perpignan où il coucha cette nuit-là. Le lendemain, il traversa Le Boulou et Le Perthus ; à l'heure du déjeuner il était à Figueras et, le soir, il s'arrêtait à Gérone. Il arriva finalement à Barcelone où il logea dans une confortable auberge. Il passa trois jours

avisant la ville qui moult lui sembla belle. Et puis s'en party au quart jour et vint en la ville de Montserrat, et visita l'eglise et le lieu qui lui sembla moult devost. Et y ouy le service moult devotement, mais encore avoit il vestu ses robes de siecle. Et lors lui demanderent ceulx qui furent commis de logier les pellerins s'il lui plaisoit a demourer le jour, et il leur respondy que ouil. Et lors furent ses chevaulx logiéz et leur bailla on belle chambre et bonne pour lui et pour ses gens. Et ala Remond visiter les hermitaiges, mais il ne fu que jusques au .v^e^., car la roche estoit si haulte qu'il n'y entreprist pas le voyage. Et trouva que ou tiers n'avoit point de hermite, car il estoit trespasséz n'avoit gaires. Or estoit coustume se, dedens un terme qui estoit, ne venoit un qui voulsist estre hermite et demourer ou lieu, il convenoit que le plus **[147ra]** prouchain d'en bas venist demourer ou lieu et cellui de dessoubz ou sien. Et ainsi demouroit le lieu vuit qui estoit plus prez de la terre, tant qu'il venoit en devocion a aucun qui se meist ou lieu. Et la cause de celle permutacion est telle que le premier trait amont le vivre pour eulx .vii. et en prent sa refeccion pour la journee et cellui qui lui est plus prouchain dessus lui, la trait amont en pareille maniere. Et tant enquist Remond de leur estre et de leur vie que sa devocion le mut plus fort que devant de lui rendre ou lieu. Lors print congié de l'ermite et s'en vint aval, et demanda le prieur de l'abbaye. Et on lui dist qu'il estoit au village dessoubz qui est a lui, et l'appelle on Quillebaston. Et il leur pria qu'ilz lui feissent mener et ceulx lui dirent que ce feroient ilz voulentiers. Il laissa ses gens et s'en party avec un des varléz de leans et avalerent la falize qui moult fu roiste et droicte par les eschielles, et vindrent au prieur qui moult leur fist bonne chiere. Remond dist au prieur toute sa devocion et comment le lieu **[147rb]** lui plaisoit et qu'il s'i vouloit rendre hermite et que l'eglise n'empireroit pas de lui. Et le prieur, qui l'apperceut homme de belle part et qui sembloit bien estre homme de grant estat, lui accorda. Lors ot Remond grant joye a son cuer.

à regarder la ville qu'il trouvait admirable. Le quatrième, il partit pour Montserrat, visita l'église et le voisinage, où tout lui parut empreint de piété. Il assista à la messe avec beaucoup de ferveur, toujours habillé de ses vêtements séculiers. Quand ceux qui étaient chargés d'héberger les pèlerins lui demandèrent s'il souhaitait demeurer là toute la journée, il répondit que oui. Ses chevaux furent conduits à l'écurie et on lui donna de vastes et confortables chambres pour lui et ses compagnons. Raymond alla ensuite visiter les ermitages, mais il ne monta que jusqu'au cinquième, car la montagne était trop haute pour qu'il en entreprenne l'ascension. Il découvrit que dans le troisième il n'y avait pas d'ermite : le précédent était mort dernièrement. Or la tradition voulait que si, pendant un délai fixé, personne ne venait se faire ermite et occuper la place laissée libre, celui qui demeurait dans l'ermitage immédiatement inférieur s'y installait, et celui du dessous dans le sien. Ainsi, la place la plus proche de la terre restait vide jusqu'à l'arrivée de quelqu'un prêt à dédier sa vie à Dieu. La cause de cette permutation est la suivante : celui d'en bas hisse le premier la nourriture des sept ermites, il prend alors sa part pour la journée, ensuite celui qui est juste au-dessus de lui la fait monter à son tour. Raymond prit de nombreux renseignements sur leur existence et sur leurs conditions de vie et son désir de se consacrer à Dieu renforça encore celui de se retirer dans cet endroit. Il quitta alors l'ermite qui lui avait répondu et descendit vers l'abbaye où il demanda à voir le prieur. On lui répondit qu'il s'était rendu au village en contrebas, dans l'une de ses propriétés, appelée Collbasto. Raymond demanda qu'on l'y accompagne et les gens lui répondirent qu'ils le feraient bien volontiers. Laissant ses compagnons, il partit guidé par un des serviteurs de l'abbaye. À l'aide d'échelles, ils descendirent la paroi, qui était particulièrement raide et abrupte, et vinrent rejoindre le prieur. Celui-ci les accueillit chaleureusement. Raymond lui fit part des sentiments pieux qui l'animaient, lui confia que ce lieu lui plaisait et qu'il voulait y devenir ermite, et il ajouta que l'église n'y perdrait pas en l'acceptant. Reconnaissant en lui un homme de noble origine et de haute condition, le prieur accepta et Raymond eut le cœur comblé de joie.

Moult fu Remond joyeux quant le prieur lui ot accordé la place du quart hermitaige. Il en loue Jhesucrist. Ainsi demoura la nuitie avec le prieur et au matin monterent les escalles et vindrent a l'abbaye, et fu Remond vestu et laissa les draps du siecle et prist ceulx de l'ermitaige, dont il estoit venu bien garniz de .v. ou .vi. paire. Lors fut le service dit et offry Remond a ce commencement de moult riches joyaulx d'or a riches pierres. Et aprés le service alerent disner et fist Remond porter a ses freres de la pictance et leur fist faire a savoir sa venue, dont ilz louent Dieu et lui prient devotement qu'il le veulle tenir en bonne devocion. Ainsi demoura Remond en l'abbaye et le lendemain, la messe ouye, fu convoiéz au pié de la falize qui joint aux chambres de leans. Et prist Remond congié et monta en son hermitaige. Et la lui aloit son chappellain **[147va]** tous les jours dire sa messe, et le clerc lui aidoit a dire ses heures. Et mena Remond moult saincte vie. Et fu la nouvelle espandue parmy le royaume d'Arragon et parmy Cathaloigne et par deça en Languedoc, qu'il estoit venu un baron estrangier a Montserrat lui rendre hermite, mais on ne savoit de quelle marche ne de quelle contree il estoit ne il n'en vouloit rien dire. Et le furent viseter pluseurs nobles. Le roy d'Arragon et les contes et les barons du paÿs lui enquestoient de son estre, mais de lui n'en porent oncques rien savoir. Et atant se taist l'ystoire a parler de Remond et parle de ses gens qu'ilz firent au partir de Thoulouse.

L'ystoire dit que tant chevaucherent les gens Remond quant ilz furent partiz de Thoulouse parmy la Guienne qu'ilz vindrent en Poictou et arriverent a Lusegnen ou ilz trouverent Gieffroy et pluseurs des barons du paÿs. Ilz le saluerent de par son pere et les barons aussi, et puis baillierent a Gieffroy sa lettre et aux barons les leurs. Chascun **[147vb]** les lisy. Lors, quant les barons

Très heureux de se voir accorder le quatrième ermitage par le prieur, Raymond en rendit grâce à Jésus-Christ. Il passa la nuit avec le prieur et, le lendemain, ils gravirent ensemble les échelles et retournèrent à l'abbaye où Raymond fut habillé : il abandonna ses habits séculiers et prit ceux de l'ermitage ; il en avait apporté une bonne demi-douzaine de paires. Puis on célébra la messe et, à l'occasion de cette prise d'habit, Raymond offrit de magnifiques joyaux en or, sertis de pierres précieuses. Après la messe, ils allèrent déjeuner. Raymond fit porter de la nourriture aux frères et leur annonça son arrivée. Ils en rendirent grâce à Dieu, le suppliant pieusement de bien vouloir soutenir la dévotion de Raymond. Il passa la journée dans l'abbaye et le lendemain, après la messe, on le conduisit au pied de la paroi rocheuse, juste à côté des chambres. Raymond prit alors congé de tous et grimpa jusqu'à son ermitage. Là, son chapelain venait lui dire la messe quotidiennement et son clerc l'aidait à dire ses heures. C'est ainsi que Raymond mena une sainte vie. À travers le royaume d'Aragon, la Catalogne et, au-delà, en Languedoc, la nouvelle se répandit qu'un seigneur étranger était venu se faire ermite à Montserrat, mais on ne savait pas de quel pays frontalier ou de quelle région il était, d'ailleurs il ne souhaitait pas le révéler. Plusieurs personnages de la noblesse vinrent alors lui rendre une visite. Le roi d'Aragon [1], ses comtes et ses seigneurs lui demandèrent qui il était, mais ils n'apprirent rien de sa bouche. L'histoire s'arrête ici de parler de Raymond et revient à ses hommes et à ce qu'ils firent après leur départ de Toulouse.

Elle dit qu'ils chevauchèrent à travers la Guyenne, entrèrent en Poitou et, arrivés à Lusignan, trouvèrent Geoffroy avec plusieurs barons du pays. Ils le saluèrent de la part de son père et tous les seigneurs également, puis ils donnèrent sa lettre à Geoffroy et aux barons les leurs, et chacun les lut. Après en avoir appris la teneur, les barons dirent à Geoffroy :

1. Le duc de Berry était lié aux rois d'Aragon dans la mesure où Jean Ier était le gendre de Robert de Bar et de Marie, la sœur du duc.

ouyrent la teneur de leurs lettres, si dirent a Gieffroy : « Monseigneur, puisqu'il ne plaist plus a monseigneur vostre pere de nous gouverner et qu'il nous mande que nous vous facions hommage, nous sommes tous prests de le faire. » « Par foy, dist Gieffroy, beaulx seigneurs, grans mercis, et je suis tous prest de vous recevoir ! » Lors lui font les barons hommage. Et la nouvelle est espandue par le paÿs comment Remond s'en estoit aléz en essil pour le dueil qu'il avoit eu de sa moillier qu'il avoit perdue. Qui lors veist la doulour qu'ilz menerent par la terre en regretant leur seigneur et leur dame ! C'estoit une grant pitié a veoir et a oÿr. Et moult redoubtoient Gieffroy pour sa fierté, mais pour neant le doubtent, car il les gouvernera bien et doulcement. Cy vous lerray d'eulx et diray de Gieffroy, qui moult fut doulent de ce qu'il ot, par son pechié, ainsi perdu son pere et sa mere, car ceulx qui sont retournéz ne lui scevent a dire quel part il ala **[148ra]** ne en quel region, dont remort conscience a Gieffroy. Et lui souvint comment il avoit ars les moynes de Malerés et l'abbé et son frere Fromont, sans raison, et que par ce pechié avoit esté sa mere perdue, puis lui ramembre de son oncle, le conte de Forests, lequel il fist saillir de la grosse tour de Marcelli le Chastel sur la roche et le fist tuer. Lors commença Gieffroy fort a penser a ses pechiéz et dist bien que, se Dieu n'a pitié de lui, l'ame de lui est en grant peril et en voye de dampnacion. Lors entra Gieffroy en une chambre et commence a mener grant doulour et a plourer ses pechiéz, et la lui prist devocion d'aler a Romme confesser au Saint Pere. Lors manda Thierry, son frere, a Parthenay qu'il venist parler a lui, car il l'amoit forment. Quant Thierry ouy le mandement de son frere, si monta a cheval et erra tant qu'il vint a Lusegnen ou Gieffroy le receupt moult liement et lui dist qu'il lui vouloit laissier son paÿs en garde et gouvernance, car il vouloit **[148rb]** aler a Romme confesser de ses pechiéz au Pere Saint, et aussi qu'il ne fineroit mais d'errer tant qu'il auroit trouvé son pere, se

— Monseigneur, puisqu'il ne plaît plus à monseigneur votre père de nous gouverner et qu'il nous demande de vous faire hommage, nous sommes prêts à le faire.

— Vraiment, chers seigneurs, je vous remercie infiniment, dit Geoffroy. Je suis tout prêt, à mon tour, à recevoir votre serment.

Alors, les barons lui jurèrent allégeance. La nouvelle de l'exil de Raymond, déchiré par la perte de son épouse, se répandit dans tout le pays. Il fallait voir la peine des gens qui regrettaient leur seigneur et leur dame ! C'était vraiment pitoyable de les voir et de les entendre. Par ailleurs, ils craignaient la férocité de Geoffroy, mais ils se trompaient, car il les gouvernera avec sagesse et bienveillance. Je vais les laisser ici et vous parlerai de Geoffroy qui était désespéré d'avoir, par son péché, perdu son père et sa mère. En effet, les compagnons de Raymond qui venaient de revenir étaient incapables de lui dire dans quel pays, dans quelle région son père s'était retiré. Sa conscience fut alors torturée par les remords. Il lui revint en mémoire comment il avait brûlé les moines de Maillezais, y compris l'abbé et son frère Fromont, sans aucune raison, et comment, à cause de ce péché, il avait perdu sa mère ; il se souvint également[1] de son oncle, le comte de Forez, qu'il avait tué en le précipitant, du haut du donjon de Marcilly-le-Châtel, sur le rocher en contrebas. Geoffroy se prit alors à méditer sérieusement sur ses péchés. Si Dieu n'avait pas pitié de lui, se dit-il, son âme était en grand danger et en voie d'être damnée. Il entra alors dans une pièce où il laissa éclater sa douleur et se mit à pleurer sur ses péchés. Là, il prit la pieuse résolution d'aller à Rome se confesser au Saint-Père. Il invita donc son frère, Thierry, qui était à Parthenay, à venir discuter avec lui. Il lui portait, en effet, une vive affection. Dès qu'il reçut l'appel de son frère, Thierry se mit en selle et chevaucha vers Lusignan où Geoffroy l'accueillit avec joie et lui annonça qu'il souhaitait lui confier la garde et le gouvernement du pays pendant qu'il se rendrait à Rome confesser ses péchés au Saint-Père. Il l'informa également qu'il

1. Voir l'Introduction, p. 36.

il se puet bonnement faire. Lors lui prie Thierry que il le laisse aler avecques lui. Et Gieffroy lui dist que ce ne seroit pas bon qu'ilz laissent tous deux le paÿs, et qu'il convenoit que il demourast. Et ainsi fu fait. Et se party Gieffroy a belle compaignie et a riche estat et emporta grant finance. Et enmena avecques lui ung varlet qui avoit esté a Romme et revenu jusques a Thoulouse avec son pere, et lui commande qu'il le maine par tout le chemin que Remond, son pere, ala et qu'il le loge en toutes les hostelleries. Cellui lui dist que si feroit il.

(Dessin : confession aux pieds du pape, Geoffroy à genoux.)

[148va] *Comment Gieffroy vint a Romme et se confessa au Pere Saint qui lui dist qu'il trouveroit son pere a Montserrat.*

En ceste partie dist l'ystoire que quant Gieffroy se fu partiz de Lusegnen, il erra tant par ses journees qu'il vint a Romme, et se tray devers le Saint Pere qui lui fist moult bonne chiere quant il le congnut. Lors se confessa Gieffroy moult devotement de tout ce qu'il lui pot souvenir et lui charga le pape de faire reffaire l'abbaye de Mallerés et de y renter .vj^{xx}. moines, et pluseurs autres penitences dont cy me tairé quant a present. Gieffroy dist au pappe comment il vouloit aler querir son pere. Lors lui dist le Pere Saint qu'il le trouveroit a Montserrat en Arragon, car il lui dist au partir que la s'en aloit il rendre hermite. Lors prent Gieffroy congié du Pere Saint et lui baisa le pié, et le pape lui donne sa beneiçon. Atant se part Gieffroy de Romme et erra tant, il et sa mesgnie, qu'ilz vindrent a Thoulouse et se loga en l'ostel ou son pere avoit logié, et demanda le varlet a [1] l'oste s'il savoit quel part Remond, son maistre, estoit tournéz

1. de, *corr. d'ap. V* 126ra.

n'aurait de cesse de chercher son père et de le trouver, si c'était possible. Thierry le pria instamment de lui permettre de l'accompagner, mais Geoffroy lui répondit qu'il ne serait pas judicieux de partir tous les deux loin de leur pays et qu'il convenait donc qu'il restât sur place. Et c'est ce qu'ils firent. Accompagné d'une belle escorte, Geoffroy quitta Lusignan en grand apparat, emportant avec lui une importante somme d'argent. Il emmena un serviteur de son père – il l'avait suivi à Rome et à Toulouse – et lui ordonna de lui faire emprunter scrupuleusement le chemin qu'avait suivi Raymond et de le faire loger dans toutes les auberges où il était descendu. Et l'autre accepta de le faire.

Comment Geoffroy arriva à Rome où il se confessa au Saint-Père qui lui dit qu'il trouverait son père à Montserrat.

Après avoir quitté Lusignan, raconte l'histoire, Geoffroy chevaucha pendant des jours et arriva à Rome où il se rendit auprès du Saint-Père qui lui réserva un accueil chaleureux quand il sut qui il était. Très pieusement, Geoffroy se confessa alors de tous les péchés dont il put se souvenir. En pénitence, le pape exigea qu'il fasse rebâtir l'abbaye de Maillezais et y entretienne cent vingt moines. Il lui imposa d'autres pénitences mais je n'en parlerai pas ici pour l'instant. Geoffroy annonça au pape qu'il souhaitait partir à la recherche de son père. Le Saint-Père lui apprit qu'il pourrait le trouver à Montserrat, en Aragon ; Raymond lui avait dit au moment de son départ qu'il se rendait là-bas pour y devenir ermite. Alors Geoffroy prit congé du Saint-Père et lui baisa le pied. Le pape lui donna sa bénédiction. Partis de Rome, Geoffroy et ses compagnons arrivèrent à Toulouse où ils s'installèrent dans le logis qu'avait occupé Raymond. Le serviteur qui guidait Geoffroy demanda alors à leur hôte s'il savait quel

quant il se party de la. **[148vb]** Et il lui respondy qu'il avoit tenu le chemin de Nerbonne et que plus avant n'en savoit. Et il le dist a Gieffroy. « Par foy, dist Gieffroy, cy est le plus court chemin pour aler en Arragon, mais puisque mon pere ala par la, nous yrons aussi. » Le landemain par matin se sont partiz et ont tant exploictié qu'ilz vindrent a Nerbonne, et vindrent logier en l'ostel propre ou Remond avoit esté logiéz, et tant enquesta le varlet que il sçot bien que Remond avoit esté leans logiéz et qu'il avoit fait faire robes d'ermitaige. Et lors le dist a Gieffroy, qui lendemain se party et vint a Parpegnen et tant erra qu'il vint a Barcellongne et print le chemin a Montserrat. Et vint a l'abbaye et envoya ses chevaulx a Quillebaston et entra en l'eglise. Et lors le varlet advisa en la chappelle aux lampes le chappellain Remond, et le dist a Gieffroy. Lors ot Gieffroy grant joye, et vint a lui et le salue. Et quant cil le voit, si se met a genoulx devant Gieffroy et lui dist : « Chiers sires, vous soiéz ly bienvenuz. » Et lui compta la bonne et saincte vie que Remond, son pere, menoit et comment il estoit tous **[149ra]** les jours confesséz et recevoit son Createur, et ne mengoit rien qui receust mort. Et Gieffroy lui demande ou son pere est, et cil lui dist : « Lassus, en cel hermitage ou il en a .vii. contremont celle falize, ou il estoit le .iiiie., mais, monseigneur, huy mais ne pouéz vous parler a lui, mais demain au matin y parleréz vous. » « Par foy, dist Gieffroy, ce me desplaist. Mais puisqu'il fault qu'ainsi soit, il s'en fault passer. » « Monseigneur, dist le chappellain, vous orréz la messe au grant autel, qui est toute preste. Et endementiers ordonneray voz gens qui mettront a point vostre chambre et feray appareillier le disner. » « Ce me plaist », dist Gieffroy.

chemin Raymond, son maître, avait pris après avoir quitté Toulouse. L'autre lui répondit qu'il s'était dirigé vers Narbonne, mais qu'il n'en savait pas plus. Le valet de Geoffroy retourna lui apprendre la nouvelle. « Ma foi, fit Geoffroy, le chemin le plus court pour l'Aragon passe plutôt par ici mais, puisque mon père a pris celui-là, c'est celui-là que nous prendrons à notre tour. » Partis le lendemain, de bonne heure, ils chevauchèrent longtemps et arrivèrent à Narbonne où ils furent hébergés précisément dans le logis où Raymond avait été hébergé. Après une enquête minutieuse, le serviteur de Geoffroy apprit que Raymond avait été logé dans cette maison et qu'il s'y était fait faire des robes d'ermite. Il en informa Geoffroy qui, le lendemain, partit pour Perpignan, vint à Barcelone d'où il prit le chemin de Montserrat. Arrivé à l'abbaye, il envoya ses chevaux à l'écurie, à Collbasto, puis entra dans l'église. Le serviteur de Geoffroy aperçut alors le chapelain de Raymond dans la chapelle qu'éclairaient des lampes et vint le dire à Geoffroy. Très heureux, celui-ci se dirigea vers le chapelain pour le saluer. Quand il vit venir Geoffroy, il se mit à genoux devant lui et lui déclara : « Soyez le bienvenu, cher seigneur ! » Le chapelain lui fit alors le récit de la vie pleine de sagesse et de dévotion que menait son père, Raymond. Il se confessait et recevait son Créateur quotidiennement, lui dit-il, ajoutant qu'il ne mangeait aucun aliment qui aurait reçu la mort. Geoffroy lui demanda où se trouvait son père, le chapelain lui répondit :

— Là-haut, dans cet ermitage. Ils sont sept qui vivent sur cette paroi ; lui est le quatrième. Cependant, monseigneur, vous ne pouvez pas lui parler aujourd'hui, mais vous pourrez demain matin.

— Certes, voilà quelque chose qui me déplaît, dit Geoffroy. Mais, puisqu'il le faut, je me passerai de le voir aujourd'hui.

— Monseigneur, reprit le chapelain, vous allez entendre la messe qui sera dite sur le grand autel, elle commence à l'instant. Pendant ce temps, je vais donner des ordres à vos hommes pour qu'ils arrangent votre chambre et ferai préparer le déjeuner.

— Avec plaisir, dit Geoffroy.

Atant se part le chappellain de Gieffroy, qui va ouir messe avec lui .x. chevaliers et bien jusqu'a .xxx. escuiers qu'il ot admenéz avec lui. Et les moines de layens vindrent au chappellain et lui demandent : « Qui est ce grant deable a la grant dent ? Il semble moult crueulx ! De quoy le congnoissiéz vous ? Est il de vostre paÿs ? » « Par foy, dist le chappellain, ouil. C'est Gieffroy de Lusegnen, un des bons et des preux chevaliers du monde. Et sachiéz qu'il tient **[149rb]** moult belle terre et moult noble. » Et ceulx dirent : « Nous avons bien ouy parler de lui. N'est ce pas cellui qui occist le jayant en Guerrande et l'autre jayant en Norhombelande, et qui ardy l'abbé et les moines et l'abbaye de Mallerés pour ce que son frere y estoit renduz sans son congié ? » « Par foy, dist le chappellain, si est. C'est il sans autre. » Lors dist l'un des moines : « Ne me creéz jamais s'il n'est icy venus pour nous faire quelque male meschance. Sachiéz que je me mettray en tel lieu qu'il ne me trouvera pas, se je puis. » « Non, dist le chappellain, sachiéz qu'il ne vous fera ja mal, et seréz tous joyeux de sa venue, car il a tel ceans qu'il aime sur toutes les personnes du monde. » Et ainsi se rasseurerent les moines un petit, mais quant ils le sceurent en convent, qui les veist aler et venir par leans et faire nect partout et appareillier a leur pouoir si richement comme se Dieu y feust descenduz. Et manderent au prieur, qui estoit em bas a Quillebaston comment il venist amont et que Gieffroy au grant dent estoit venuz layens en pellerinaige a moult belle compaignie. Lors monta le **[149va]** prieur amont les eschielles et vint a l'eglise, et trouva Gieffroy ou cuer de l'eglise, qui avoit ouy messe. Il lui fist la reverence moult courtoisement et lui dist que l'eglise et tous les freres et leurs biens estoient a son plaisir. « Damp prieur, dist Gieffroy,

Alors, le chapelain laisse Geoffroy, qui va assister à la messe en compagnie de dix chevaliers et d'une trentaine d'écuyers qui sont venus avec lui. Les moines présents interrogent alors le chapelain :
— Qui est ce grand diable avec cette grande dent ? Il a l'air terrifiant ! Comment le connaissez-vous ? Vient-il de votre pays ?
— Ma foi, oui, répondit le chapelain. C'est Geoffroy de Lusignan, l'un des meilleurs et des plus courageux chevaliers du monde. Il est le seigneur, sachez-le, d'une terre prospère et magnifique.
Et eux :
— Nous avons entendu parler de lui ! N'a-t-il pas tué le géant qui vivait en Guérandais, un autre en Northumberland ? N'est-ce pas lui qui a mis le feu à l'abbaye de Maillezais et qui a brûlé l'abbé et les moines parce que son frère y était entré sans son autorisation ?
— Si, c'est bien lui et pas un autre, répondit le chapelain.
— Vous pouvez m'en croire : il est venu ici pour nous faire subir quelque cruelle méchanceté ! dit alors l'un des moines. Et, soyez-en sûrs, je vais me cacher, si je peux, dans un endroit où il ne me trouvera pas !
— Non, fit le chapelain, il ne vous fera aucun mal, vous pouvez en être certains. Vous serez, au contraire, très heureux de sa venue. Dans cet ermitage vit, en effet, quelqu'un qu'il chérit le plus au monde.
Les moines furent un peu rassurés en entendant ces propos, mais le couvent l'apprit ! Il aurait alors fallu voir les moines qui allaient et venaient dans tous les sens, qui nettoyaient partout et veillaient aussi bien qu'ils le pouvaient à ce que tout soit parfait ! On aurait dit que Dieu en personne était descendu dans l'abbaye ! Ils demandèrent au prieur, qui était à Collbasto, le village en dessous, de remonter, l'informant que Geoffroy la Grand-Dent venait d'arriver en pèlerinage, noblement accompagné. Le prieur gravit alors rapidement les échelles et se rendit à l'église. Dans le chœur, il trouva Geoffroy qui venait d'assister à la messe. Il lui adressa un salut très respectueux et lui dit que l'église, tous les frères et ce qu'ils avaient, étaient à sa disposition.

grans mercis, et sachiéz que j'aime moult ceste place et n'empirera pas de moy ne des miens, se Dieu plaist. » « Sire, dist le prieur, Dieu le vous mire. » Lors vint le chappellain a Gieffroy et lui dist : « Monseigneur, il est prest, alons disner quant il vous plaira. » Et Gieffroy prist le prieur par la main et l'enmena amont disner avecques lui, et laverent et s'assistrent au disner. Et apréz disner furent graces dictes et devisa Gieffroy avec le prieur grant piece, et ainsi passerent le temps jusques a lendemain.

Comment Gieffroy ala veoir son pere Remond en l'ermitaige a Montserrat en Arragon.

[149vb] *(Dessin : un homme aux genoux d'un autre, sur la droite de l'ermitage montagnard.)*

En ceste partie dit l'ystoire que le lendemain, par matin, se leva Gieffroy et trouva le chappellain son pere qui l'attendoit avec le prieur. Et l'enmenerent ouir messe et apréz la messe le menerent jusques a la falize, et monta le chappellain devant et commença a puier contremont. Et Gieffroy prent congié du prieur qui ne cuidoit pas qu'il y alast pour autre chose que pour veoir l'estat des hermitaiges, car il ne pensast en piece que son pere y feust. Et lors monte Gieffroy aprés le chappellain. Quant ilz orent monté environ .xx. pas, il convenoit remonter d'autre costé et ainsi virer de .xx. **[150ra]** pas en .xx. pas. Et ainsi monterent tant qu'ilz vindrent au tiers hermitaige, qui avoit .iiii^{xx}. pas de hault et plus. Le clergon estoit devant le quart hermitaige ou Remond estoit et attendoit le chappellain. Et voit Gieffroy venir aprés lui, si le congnut bien, car autrefoiz l'avoit veu. Lors entra en la sale et le dist a Remond : « Monseigneur, veéz cy

— Grand merci, seigneur prieur, dit Geoffroy. Sachez-le, j'aime beaucoup cet endroit et, s'il plaît à Dieu, il n'aura à se plaindre ni de moi ni de l'un de mes compagnons.
— Monseigneur, répondit le prieur, Dieu vous en soit reconnaissant !
Alors le chapelain s'approcha de Geoffroy et lui dit : « Monseigneur, le déjeuner est prêt, nous pouvons y aller, quand il vous plaira. » Geoffroy prit le prieur par la main et monta déjeuner avec lui. Ils se lavèrent les mains et se mirent à table. Après le repas, on dit l'action de grâces, puis Geoffroy parla très longuement avec le prieur et ils passèrent ainsi le temps jusqu'au lendemain.

Comment Geoffroy rendit visite à son père Raymond, dans l'ermitage de Montserrat en Aragon.

Dans cet épisode, l'histoire raconte que Geoffroy se leva le lendemain matin et rencontra le chapelain de son père qui l'attendait en compagnie du prieur. Ils l'emmenèrent écouter la messe, puis le conduisirent jusqu'à la paroi rocheuse. Le chapelain commença l'ascension en premier. Quant à Geoffroy, il prit congé du prieur qui, persuadé qu'il n'avait pas d'autre intention que d'observer les ermitages, ne s'imaginait pas le moins du monde que le père de Geoffroy occupait l'un d'eux. Voilà Geoffroy qui grimpe derrière le chapelain ! Après vingt pas d'un côté de la paroi, il fallait gravir vingt pas de l'autre ; ainsi, tous les vingt pas, il convenait de changer de côté. Ils poursuivirent ainsi leur ascension jusqu'au troisième ermitage, situé à plus de quatre-vingts pas de hauteur. Le clerc de Raymond se tenait devant le quatrième, là où vivait son maître, dans l'attente du chapelain. Il vit alors Geoffroy qui venait derrière lui. Il le reconnut sans peine car il l'avait vu autrefois. Il entra donc dans la pièce où était Raymond et lui annonça :

vostre filz Gieffroy qui vient avecques vostre chappellain. » Et Remond en fu moult joyeux, et lui dist : « Dieux y ait part, et il soit le tresbienvenus. » Atant es vous le chappellain, qui le salue. Mais Remond lui dist qu'il die a Gieffroy qu'il ne puet parler a lui jusques atant qu'il ait ouy sa messe. Et Gieffroy respond : « A son plaisir. » Remond se confessa et ouy sa messe et receupt le corps Jhesucrist. Et endementiers Gieffroy regarda contremont les grans fallizes qui sont haultes et droictes, et voit les trois autres hermitaiges par dessus lui, et la chappelle Saint Michiel qui est le .v^e^. hermitaige. Et puis regarde contreval et se donne grant merveille comment oncques homs osa premierement la **[150rb]** prendre habitacion, et lui semble de l'eglise et de l'abbaye que ce ne soient que petites selles. Lors l'appella le chappellain et Gieffroy entra dedens. Et tantost qu'il apperçoit son pere, il se met a genoux et le salue moult doulcement. Et Remond le court embracier et le baise tout en lui dreçant, et s'assirent sur une basse forme devant l'autel. La compte Gieffroy a son pere comment il vint a Romme et comment il se confessa au pape, et comment il lui dist qu'il le trouveroit a Montserrat. Et dirent moult d'unes choses et d'autres l'un a l'autre, et pria moult Gieffroy a son pere comment il voulzist retourner a son heritaige. « Beaulx filz, dist Remond, ce ne puis je faire, car je vueil ycy user ma vie. Et prieray Dieu pour ta mere et pour moy, et aussi que Dieu te veulle admender. » Ainsi demoura Gieffroy toute celle journee jusques a lendemain que, par matin, Remond ouy sa messe et se ordonna ainsi qu'il avoit acoustumé. Puis dist a Gieffroy : « Beau filz, il te fault partir de cy et raler en ton paÿs, et me salue tous mes barons et mes enfans. » **[150va]** Et Gieffroy prent congié de son pere tout en plourant, et moult s'en part enviz et descend de la fallize et vint en l'abbaye ou le prieur le bienvigna. Et se donnoit bien grant merveille pour quoy il avoit tant demouré lassus.

— Monseigneur, voici votre fils, Geoffroy ! Il arrive avec votre chapelain.
— Dieu soit loué ! Qu'il soit le bienvenu, répondit Raymond, très joyeux.
À ce moment, le chapelain entra dans la pièce et le salua. Raymond, cependant, lui dit de prévenir Geoffroy : il lui était impossible de parler à son père tant que celui-ci n'aurait pas assisté à sa messe. Informé, Geoffroy répondit : « Comme il lui plaira. » Après s'être confessé, Raymond assista à la messe et reçut le corps de Jésus-Christ. Pendant ce temps, Geoffroy regardait au-dessus de lui les impressionnantes parois, abruptes et raides, les trois autres ermitages ainsi que la chapelle Saint-Michel, le cinquième. Ensuite, portant son regard au-dessous de lui, il fut sidéré de l'audace du premier homme qui osa, un jour, construire une habitation à cet endroit. L'église et l'abbaye lui apparaissaient comme de minuscules maisonnettes. À cet instant, le chapelain invita Geoffroy à pénétrer à l'intérieur. Dès qu'il aperçut son père, il se mit à genoux et le salua très humblement. Raymond se précipita pour le prendre dans ses bras et, en le redressant, le couvrit de baisers. Puis ils s'assirent sur une grosse pierre, devant l'autel. Là, Geoffroy raconta à son père son voyage à Rome, sa confession au pape et il lui rapporta comment le pape lui avait appris qu'il le trouverait à Montserrat. Ils eurent ensuite bien des choses à se dire l'un à l'autre ! Geoffroy adressa à son père des prières insistantes pour qu'il accepte de revenir sur ses terres. « Mon cher fils, dit Raymond, cela m'est impossible, car je veux finir d'user ma vie ici. J'y prierai Dieu à l'intention de ta mère et de moi-même. Je le prierai également de bien vouloir te prendre sous sa protection. » Geoffroy passa ainsi toute la journée, jusqu'au lendemain quand, de bon matin, Raymond alla assister à sa messe, avant d'accomplir ce qu'il avait coutume de faire. Puis il dit à Geoffroy : « Cher fils, il faut que tu partes et retournes dans ton pays. Salue de ma part tous mes seigneurs et mes enfants. » Alors, en larmes, Geoffroy prit congé de son père bien contre son gré. Il redescendit la paroi et rejoignit l'abbaye où le prieur l'accueillit. Extrêmement surpris, il se demandait pour quelles raisons Geoffroy était resté là-haut si longtemps.

L'ystoire nous tesmoingne que Gieffroy donna moult de riches dons et de beaulx joyaulx a l'eglise, et puis prist congié du prieur et des moines. Mais le prieur le convoya jusques a Quillebaston, et disna Gieffroy avec le prieur. Et lui dist en confession comment Remond estoit son pere et comment il se prenist garde de lui, et que l'eglise n'y perdroit rien, et qu'il le vendroit veoir une foiz l'an, tant comme il vivroit. Lors lui respondy le prieur que de ce ne le failloit ja doubter, car il en feroit bien son devoir. Lors prent Gieffroy congié et vint au giste a Barselonne et repaira tout le chemin qu'il avoit fait, et erra tant qu'il vint a Lusegnen ou Thierry, son frere, et les barons le receurent moult liement et furent moult joyeus de sa venue. Et Gieffroy compta a Thierry, son frere, toute la verité de leur pere. Et Thierry, qui moult l'amoit, lermoya **[150vb]** moult tendrement. Lors dist Gieffroy a Thierry : « Beau tresdoulz frere, encores vous faut il demourer icy, car sachiéz que je vueil aler veoir noz deux freres en Alemaigne, le roy Regnault de Bahaigne et le duc Anthoine de Lussembourc. Mais je n'y yray pas desgarny de gens d'armes, car il y a males gens en ce paÿs la, et qui voulentiers desrobent le trespassans. » « Par mon chief, mon frere, vous feréz que saiges. Mais je vous prie que nous laissons noz paÿs en garde a noz barons et enmenons .v^{c}. bacinéz, car j'ay ouy nouvelles qu'il a grant guerre entre ceulx d'Ausaiz et ceulx d'Ostriche. » « Par foy, dist Gieffroy, vous dictes bien. Par adventure s'en pourroit bien Anthoine, nostre frere, mesler. » Et entre tant qu'ilz fesoient leurs ordonnances, Œudes, le conte de la Marche, leur frere, vint bien a .lx. bacinéz, car pour lors avoit guerre au conte de Vandosme. Et Remond, le conte de Forests, leur frere, arriva en celle journee. Grant fu la feste que les freres s'entrefirent et furent moult joyeux quant ilz orent ouy nouvelles de leur pere, et bien dirent qu'ilz le iroient veoir tous ensem-**[151ra]**-ble. Gieffroy ordonna gens pour faire reffaire l'abbaye

L'histoire en témoigne, Geoffroy offrit à l'église des dons de grande valeur et des joyaux magnifiques avant de prendre congé des moines et du prieur. Mais celui-ci l'accompagna jusqu'à Collbasto où ils dînèrent ensemble. Là, Geoffroy lui révéla en confession que Raymond était son père et lui recommanda de bien prendre soin de lui, l'Église n'y perdrait pas. Il ajouta qu'il viendrait voir son père une fois par an, aussi longtemps qu'il vivrait. Le prieur répondit à Geoffroy qu'il n'avait rien à craindre, car il remplirait scrupuleusement ses obligations. Après avoir pris congé, Geoffroy revint au logis qu'il avait occupé à Barcelone et fit à rebours tout le chemin qu'il avait suivi pour venir. Finalement, il arriva à Lusignan où, très heureux de son retour, Thierry, son frère, et les barons l'accueillirent avec allégresse. Geoffroy raconta à son frère Thierry toute la vérité sur leur père et Thierry, qui l'aimait beaucoup, pleura d'attendrissement. Geoffroy lui dit alors :

— Mon frère bien-aimé, vous allez encore devoir rester seul ici. Sachez, en effet, que je veux rendre visite à nos deux frères vivant en Allemagne, le roi Renaud de Bohême et le duc Antoine de Luxembourg. Mais je n'irai pas sans une bonne troupe d'hommes d'armes, car il y a dans ce pays des gens dangereux qui détroussent volontiers le voyageur.

— Sur ma tête, mon frère, c'est judicieux ! Mais, je vous en prie, confions notre pays à la garde de nos seigneurs, et partons avec cinq cents bassinets* car j'ai entendu dire que l'Alsace et l'Autriche se livrent une guerre acharnée.

— Vous avez raison, répondit Geoffroy. Et il se pourrait bien que notre frère Antoine s'en mêle !

Pendant qu'ils prenaient toutes leurs dispositions pour partir, leur frère Eudes, comte de la Marche, arriva à la tête d'au moins soixante bassinets* – il était, en effet, en guerre contre le comte de Vendôme –, ensuite c'est Raymond, le comte de Forez, leur frère, qui se joignit à eux ce jour-là. C'est avec une joie immense que les frères fêtèrent leurs retrouvailles et qu'ils apprirent les nouvelles de leur père. Ils promirent à cette occasion d'aller le voir tous ensemble. Geoffroy désigna des

de Mallerés et leur assigna ou ilz prendroient la finance pour paier les ouvriers. Puis laissa bon gouverneur en son païs, et Therry ou sien. Et quant Œudes et Remond virent que leurs freres se mettoient a chemin pour aler en Alemaigne veoir leurs freres, si dirent que aussi feroient ilz et mandent gens en leurs païs qui leur furent au devant, a Bonneval. Et estoient les freres ensemble .ii^{m}. bacinéz et mille arbalestriers. Et quant le conte de Vandosme le sçot, si cuida qu'ilz venissent pour lui exillier et que Œudes, leur frere, se feust complaint a eulx. Il doubta tant Gieffroy qu'il s'en vint a Bonneval rendre en la mercy du conte Œudes, et il lui pardonna le meffait. Et lui fist hommage de la terre de quoy la haine estoit meue.

Cy nous dit l'ystoire que les freres se partirent de Bonneval et se penerent tant de[1] errer qu'ilz vindrent en Champaigne. Et se logierent celle nuit sur la riviere de Meuse, dessoubz une forteresse qui fut appellee le Chastel de Dunes pour ce qu'il siet sur la fallize hault sur la riviere. Or vous lerray ung petit d'eulx et vous parleray **[151rb]** du roy d'Ausaiz qui avoit une forte guerre au conte de Fribourc et au duc d'Ostriche, et lui avoient fait grant dommage et l'avoient assegié en une sienne forteresse qui est nommee Poirentru, et estoit la place a .iiii. lieues de Balle. Et ot le roy d'Ausaiz mandé le roy Regnault de Bahaigne, son nepveu, car il avoit sa niepce espousee, et si avoit mandé le duc Anthoine de Lussembourc qu'ilz lui venissent aidier contre ses ennemis. Et estoit le roy Regnaut pour lors venus a Lucembourc a .iii^{m}. Bahaignons, et avoit admenee la royne Aiglentine, sa moillier, et Ollifart, son filz. Grant fu la

1. de *mq., aj. d'ap. A* 126v.

hommes chargés de diriger la reconstruction de l'abbaye de Maillezais et leur indiqua où il fallait prendre l'argent pour payer les ouvriers. Puis il confia à un homme compétent le gouvernement de ses terres, et Thierry fit de même pour les siennes. Mais lorsque Eudes et Raymond virent que leurs frères se mettaient en marche pour aller, en Allemagne, voir leurs deux autres frères, ils dirent qu'ils feraient de même et firent venir de leur pays des troupes qui les précédèrent à Bonneval[1]. Réunies, les armées comptaient deux mille bassinets* et mille arbalétriers. Le comte de Vendôme l'apprit. Il crut que Eudes s'était plaint à ses frères et qu'ils s'apprêtaient à l'exterminer. Il était tellement effrayé par Geoffroy qu'il vint à Bonneval pour implorer la pitié du comte Eudes. Celui-ci lui pardonna le mal qu'il lui avait causé et le comte de Vendôme lui fit allégeance de sa terre, objet du litige d'où étaient nées les hostilités.

L'histoire raconte ici que, après avoir quitté Bonneval, les frères Lusignan parvinrent en Champagne après une longue marche. La nuit de leur arrivée, ils bivouaquèrent au bord de la Meuse, sous une forteresse appelée Dun-le-Château, parce que cette place est assise au sommet d'une paroi surplombant la rivière de toute sa hauteur. Je vais les laisser un peu pour vous parler du roi d'Alsace engagé dans une guerre difficile contre le comte de Fribourg et le duc d'Autriche. Ces deux ennemis lui avaient causé de graves préjudices et l'avaient assiégé dans l'une de ses forteresses, Porrentruy[2], place située à quatre lieues* de Bâle. Le roi d'Alsace avait sollicité l'aide du roi Renaud de Bohême, son neveu – puisqu'il avait épousé sa nièce –, et du duc Antoine de Luxembourg ; il souhaitait qu'ils viennent lui prêter main-forte contre ses ennemis. À la tête de trois mille Bohémiens, le roi Renaud se trouvait à Luxembourg, en compagnie de son épouse, Eglantine, et

1. Département d'Eure-et-Loire, arrondissement de Châteaudun. Sur la route de Paris à Bourges, halte régulière du duc Jean. **2.** Renaud de Bourgogne enleva cette ville à l'évêque de Bâle, son possesseur légitime. Il est vaincu en 1283 par l'empereur d'Allemagne, Rudolf de Habsbourg.

joye quant les freres s'entrevirent. Anthoine bienviengna moult le roy Regnault et la royne, sa seur, et Ollifart, son nepveu. Et la duchesse Crestienne leur vint encontre, o lui ses .ii. filz Bertran et Lohier, le mainsné. La fut la joye grant des freres et des sereurs et des nepveux. Ils entrerent en la ville et descendent au chastel. Les Bahaignons se logent en la praierie en tentes et en paveillons. Atant es vous venuz deux chevaliers poitevins qui avoient esté avec le roy Regnault et Anthoine a leurs paÿs con-**[151va]**-quester. Mais quant ilz vindrent en la praierie et ilz virent l'ost des Bahaignons d'un costé et, d'autre part, les gens du duc Anthoine, si furent moult esbahiz que ce pouoit estre. Et demanderent s'ilz tenoient le siege devant la ville. Ilz dirent que non. Lors passerent oultre les deux chevaliers quant ilz sceurent tout l'affaire, et vindrent au chastel et la descendirent et monterent en la salle. Lors furent congneuz de toutes pars et leur fist on moult grant joye, et lors vindrent devant les deux freres et les saluerent de par Gieffroy et leurs trois autres freres, et toute la compaignie. Quant les deux freres ouyrent les nouvelles, si leur font moult grant joye, et leur demandent se leurs freres sont en bon point. Et ceulx dirent : « Ouil, ils sont a une lieue de cy, a .ii^{m}. bacinéz et mille arbalestriers, ou ilz vous viennent veoir. » « Par foy, dist le roy Regnault, Anthoine, beau frere, veéz cy gracieusement et a belle compaignie venir veoir ses amis ! Au moins ne viennent ilz pas a main desgarnie. » Et Anthoine s'escrie : « A cheval ! A cheval ! Faictes tantost tendre toute la ville ! » Et il fut fait. Et les deux freres monte-**[151vb]**-rent a cheval, a belle compaignie de chevaliers et d'escuyers, et les deux chevaliers poictevins avec eulx, et s'en vont encontre leurs freres. Et les dames s'en vont en leurs chambres pour elles atourner.

de son fils, Olifart. Les frères furent enchantés de se revoir. Antoine accueillit chaleureusement le roi Renaud, la reine, sa belle-sœur, et son neveu Olifart. La duchesse Christine vint à leur rencontre, accompagnée de ses deux fils, Bertrand et Lohier, qui était le cadet. Quelle joie entre les frères, les belles-sœurs et les neveux ! Ils entrèrent dans la ville, se dirigèrent vers le château où ils mirent pied à terre. Dans la plaine, les Bohémiens dressèrent leur camp de tentes et de pavillons. Sur ces entrefaites arrivèrent deux chevaliers poitevins qui avaient suivi Renaud et Antoine dans les conquêtes de leur pays. Ils arrivèrent dans la plaine, y découvrirent l'armée des Bohémiens d'un côté et, de l'autre, les troupes du duc Antoine. Ils n'en revenaient pas et se demandaient qui pouvaient bien être ces gens. Ils se renseignèrent : ces troupes assiégeaient-elles la ville ? On leur répondit que non. Apprenant de quoi il retournait, les deux chevaliers poursuivirent leur route, arrivèrent au château, mirent pied à terre et gravirent les marches qui conduisaient à la grand-salle. On les reconnut et les accueillit avec une immense joie. Ils se rendirent alors auprès des deux frères et les saluèrent, ainsi que toute leur compagnie, au nom de Geoffroy et de leurs trois autres frères. Apprenant les nouvelles, les deux frères réservèrent aux chevaliers un accueil chaleureux. Ils leur demandèrent si la situation de leurs frères était satisfaisante et les autres leur répondirent :

— Certes oui ! Ils sont à une lieue* d'ici, avec deux mille bassinets* et mille arbalétriers, et viennent vous voir.

— Vraiment, dit le roi Renaud, Antoine, mon cher frère, quelle élégance ! Rendre visite à ses amis ainsi noblement accompagné ! Au moins ne viennent-ils pas les mains vides !

Quant à Antoine, il s'écria :

— À cheval ! À cheval ! Faites tendre séance tenante des étoffes dans toute la ville !

Et c'est ce qu'on fit. Quant aux deux frères, ils se mirent en selle et, accompagnés d'une imposante escorte de chevaliers et d'écuyers sans oublier les deux chevaliers poitevins, partirent au-devant de leurs frères. Les dames, elles, allèrent s'apprêter dans leurs chambres.

En ceste partie dit l'ystoire que tant vont Anthoine et le roy Regnault qu'ilz ont encontré les premieres routes et demandent ou les .iiii. freres sont. Et ceulx dient : « Veéz les la, soubz cel estendart party d'azur et d'argent. » Et lors s'en vont celle part. Gieffroy estoit monté sur un hault coursier liart et ses .iii. freres aprés lui, chascun monté sur .i. groz coursier, et le baston ou poing, arméz de toutes pieces hors le bacinet. Mais quant ilz sçorent la venue de leurs deux freres, si font faire place environ[1] eulx, que nulz ne les approuchoit de plus de .iiii. lances, et y avoit gens d'armes devant et derriere qui tenoient les autres en ordonnance. Lors vindrent le roy Regnault et le duc Anthoine saluer et faire bienvenant a leurs freres. La fut la joye grant que les freres s'entrefont. Et se mettent au chemin ensemble, **[152ra]** deux et deux, tous jours les plus ainsnéz devant. Œudes et Anthoine vont devant, et puis le roy Regnault et Gieffroy, et aprés vont Remond et Thierry, et tout leur ost aprés, banniere desploiee. Et s'en vont vers Lussembourc qui ja estoit toute encourtinee, et les bourgoiz paréz moult richement et noblement, et les bourgoises pareillement qui estoient a leurs fenestres, et les dames ou chastel parees moult noblement. Et ont moult grant voulenté et desir de veoir les freres, especialment Gieffroy pour les prouesces qu'on disoit qu'il avoit faictes. Atant sont venuz les freres en la ville ! Et font logier les gens Gieffroy et les autres freres emprés ceulx de Lucembourc.

(Dessin : hommes d'armes, bannières au vent, sous une ville à leur gauche.)

[152rb] *Comment les .vi. freres entrent noblement a Lussembourc a tresgrant noblesce et leurs gens se logent dehors en paveillons.*

Moult fu grant ly escroiz devant Lucembourc au tendre paveillons et tentes. Les freres entrent en la ville. Ilz mirent devant Anthoine et Gieffroy. Sachiéz que les

1. environ *mq., aj. d'ap. V* 129rb.

Ici, l'histoire raconte qu'Antoine et le roi Renaud chevauchèrent jusqu'au moment où ils rencontrèrent les troupes les plus avancées. Ils leur demandèrent où étaient leurs quatre frères et les autres leur répondirent : « Les voici, là, sous cet étendard mi-parti azur et argent. » Ils prirent alors cette direction. Monté sur un grand coursier à la robe grisée, Geoffroy précédait ses trois frères, chacun sur un puissant coursier, bâton de commandement en main, armé de toutes pièces, sauf du bassinet*. Dès qu'ils surent l'arrivée de leurs deux frères, ils demandèrent qu'on leur fît place nette : personne ne pouvait s'approcher à moins de quatre lances et, devant et derrière, des hommes en armes tenaient les troupes en bonne ordonnance. Le roi Renaud et le duc Antoine vinrent alors saluer leurs frères et leur souhaiter la bienvenue. Quelle joie immense pour les frères ! Ils se mettent en route vers Luxembourg, deux par deux, les aînés toujours devant : Eudes et Antoine sont en tête, puis le roi Renaud et Geoffroy, ensuite Raymond et Thierry, enfin leur armée, bannière* déployée. La ville de Luxembourg était déjà complètement garnie de tentures. Revêtus de leurs plus somptueux habits, bourgeois et bourgeoises se tenaient aux fenêtres. Les dames nobles, elles, étaient réunies dans le château, portant des parures admirables. Tous souhaitaient ardemment voir les frères, surtout Geoffroy, fameux pour les exploits qu'on lui attribuait. Voici que les frères entrent dans la ville ! Leurs troupes, celles de Geoffroy et celles de ses frères, vont s'installer auprès de celles de Luxembourg.

Comment les six frères entrent noblement dans Luxembourg, en compagnie d'une magnifique escorte, et comment leurs hommes s'installent dans les tentes, à l'extérieur.

Quelle énorme agitation devant Luxembourg quand on se mit à tendre pavillons et tentes ! Les frères entrèrent dans la ville, Antoine et Geoffroy à leur tête. Emer-

gens, nobles et non nobles, se merveilloient de la fierté et de la grandeur des deux barons, et bien dient tous que ces .ii. hommes sont bien tailliéz de desconfire un ost. Et tant chevauchent qu'ilz vindrent au chastel et la descendirent. La royne et la duchesce se tenoient par les mains et leurs enfans aprés elles, et vindrent faire la reverence aux freres. La ot grant joye demenee. Les tables furent mises et le disner prest, ilz laverent et s'assistrent a table et furent moult noblement serviz. Et aprés disner leur compta Gieffroy son adventure du roy Elinas, dont ilz sont tous descenduz, de laquelle chose ilz furent moult joyeux, et puis la departie de leur pere ne en quel lieu il est, car le remanant savoient ilz asséz. **[152va]** Et lors compta le roy Regnault a Gieffroy et a ses autres freres comment il et Anthoine en aloient secourir le roy d'Ausaiz que le duc d'Ostriche et le conte de Fribourc et le conte de Salverne et jusques a .x. contes d'Alemaigne d'oultre le Rin avoient assegié a Porrentru. Lors respondy Gieffroy : « Mes seigneurs et freres, nous ne sommes pas vous venuz veoir pour reposer quant vous avéz tant d'ouvraige sur les bras. Et se nous l'eussions sceu au partir de Lusegnen, nous eussions entre nous quatre admené de gens asséz, combien que nous ne sommes que trop. Mais, beaus seigneurs, ne faisons pas ycy un long sejour, mais alons courir sur noz ennemis. » Et lors se drece et prent congié a ses deux seurs et a ses nepveux, et dist : « Beaulx seigneurs, "on ne doit pas attendre a lendemain ce que on puet faire au soir". » Et lors prent congié Gieffroy, Œudes, Remond et Thierry, et descendent de la sale, et leurs freres et leurs barons et les dames les convoient. Mais il n'y a cellui qui ne se donne merveille de la fierté de Gieffroy. Il prent congié, lui et ses freres montent, mais **[152vb]** il ne voult souffrir que le roy Regnault ne Anthoine le convoiassent, mais leur dist : « Prenéz avant congié de voz femmes, mes seurs, et de voz gens, et ordonnéz de voz besoingnes et je m'en voiz a mon logeiz, moy et mes

veillés de l'air farouche et de la stature de ces deux seigneurs, tous les habitants, nobles ou non, affirmaient qu'ils étaient bien de taille à écraser une armée, sachez-le. Après avoir chevauché un long moment, les frères arrivèrent au château et mirent pied à terre. Main dans la main et suivies de leurs enfants, la reine et la duchesse vinrent les saluer respectueusement. Ce fut un moment de joie intense. On dressa les tables et, comme le déjeuner était prêt, ils se lavèrent les mains et prirent place devant un magnifique repas. Après déjeuner, Geoffroy leur raconta sa découverte du roi Elinas, l'ancêtre dont ils étaient tous les descendants. Ils se réjouirent de l'apprendre. Geoffroy leur fit ensuite le récit du départ de leur père et leur dit où il se trouvait. Inutile de leur rapporter le reste, ils le savaient bien. Ensuite, le roi Renaud expliqua à Geoffroy et à ses autres frères qu'il se rendait avec Antoine au secours du roi d'Alsace assiégé à Porrentruy par le duc d'Autriche, le comte de Fribourg, celui de Saverne et pas moins de dix comtes allemands venus d'outre-Rhin. Alors Geoffroy reprit la parole : « Messeigneurs, vous mes frères, nous ne sommes pas venus vous voir pour nous reposer alors que vous avez une si lourde tâche sur les bras. D'ailleurs, si nous l'avions su au départ de Lusignan, nous aurions tous les quatre emmené des troupes en masse, bien que nous ne soyons déjà que trop. Mais, chers seigneurs, inutile de prolonger notre séjour ici, partons plutôt attaquer nos ennemis. » Cela dit, il se leva, dit au revoir à ses deux belles-sœurs et à ses neveux, et déclara : « Chers seigneurs, “on ne remet pas au lendemain ce qu'on peut faire le soir même”. » Eudes, Raymond et Thierry prirent alors congé comme Geoffroy, et quittèrent la grand-salle en descendant les escaliers accompagnés de leurs frères, de leurs barons et des dames. Pas un qui ne soit impressionné par l'aspect redoutable de Geoffroy. Il prend congé et lui et ses frères se mettent en selle en refusant que le roi Renaud et Antoine leur fassent escorte plus longtemps. Et Geoffroy leur dit : « Dites d'abord au revoir à vos épouses, mes belles-sœurs, et à vos hommes, puis donnez les ordres nécessaires. Quant à moi, je retourne à mon camp

trois freres, pour ordonner noz gens, et aussi pour avoir guides qui sachent le paÿs, car nous ferons l'avant garde entre nous .iiii. et noz gens. » Et ceulx retournent et dient l'un a l'autre : « Cest homme ne puet longuement durer, car il ne craint rien, ne aussi de lui conseillier est peine perdue, car on m'a bien dit pieça, dist le duc Anthoine, qu'il ne veult riens faire fors sa pure voulenté. Le roy Uriien, nostre frere, et le roy Guion me ont bien mandé comment il se est gouverné par la terre de Surie et par la mer, que s'il veoit deux cens mille hommes et il n'en eust que dix mille, si se ferroit il dedens. » Et le roy Regnault lui respond : « Mon frere, si se fauldra sur ce adviser d'estre sur sa garde, que s'il avoit a faire, que on lui feust prez. Je ne lui sauray ja mal gré de cela, car puisqu'il se sent puissant de lui mesmes et il est hardiz et **[153ra]** emprent hardiement, ce n'est que bien. Car "chose hardiement entreprise et ensuye est a moitié faicte". » Et atant en laissent le parler. La nuit prindrent congié de leurs femmes et leur laissierent bons gouverneurs. Et Gieffroy s'ordonna d'autre costé et se pourvey de ce que mestier lui estoit, et eut bonnes guides. Et ot bien enquis de ses ennemis et les passaiges par ou ilz pouoient repasser la riviere et qu'ilz ne pouoient repasser que par Fribourc ou par Balle, et lui sembla, s'il en pouoit avoir l'un, que legierement pourroit desconfire ses ennemis.

Le landemain, par matin, fist Gieffroy sonner ses trompettes et fait chanter la messe, puis fist armer toutes ses gens et se met a chemin en belle ordonnance. Et ses deux freres yssent de la ville et font leur ost deslogier. La peussiéz veoir six bannieres de Lusegnen venteler au vent ! Bien doit resoingnier tel encontre, qui a eulx

avec mes trois frères pour disposer mes troupes en bon ordre et trouver des guides qui connaissent le pays. Tous les quatre, avec nos hommes, nous formerons en effet l'avant-garde. » Renaud et Antoine s'en retournent donc, échangeant leurs opinions :

— Cet homme, dit le duc Antoine, ne craint rien, il ne vivra pas longtemps ! Inutile d'essayer de lui donner des conseils, c'est peine perdue ! On me l'a dit il y a longtemps, il n'en fait qu'à sa tête ! Notre frère, le roi Urien, et le roi Guy également, m'ont bien prévenu : en Syrie, sur terre comme en mer, face à deux cent mille ennemis, même s'il ne disposait lui-même que de dix mille hommes, il allait tout de même les attaquer !

— Mon frère, répond le roi Renaud, il faudra bien faire attention à lui et se tenir prêt à le secourir s'il en avait besoin. Je ne lui ferai aucun reproche quant à ce que vous avez dit de lui : il est bien conscient de sa puissance, il est audacieux et entreprenant, tant mieux ! Car, comme on dit, "action audacieusement lancée, action à moitié achevée".

Sur ces mots, ils cessent de discuter. Cette nuit-là, ils prennent congé de leurs femmes et laissent des gouverneurs compétents à leurs côtés. De son côté, Geoffroy donne ses ordres et se pourvoit du nécessaire, notamment de guides expérimentés. Il se renseigna sur ses ennemis et sur les gués par où ils pourraient franchir le Rhin – Fribourg ou Bâle étant les seuls passages envisageables – et il lui sembla que, s'il pouvait se rendre maître de l'un de ces deux gués, il pourrait vaincre aisément ses ennemis.

Le lendemain, de bon matin, Geoffroy fit sonner ses trompettes et chanter la messe. Ensuite, ayant fait armer tous ses hommes, il se mit en route en parfaite ordonnance. Ses deux frères, Renaud et Antoine, sortirent alors de la ville et firent lever leur camp. Vous auriez pu voir là, flottant au vent, six bannières* aux armes de Lusignan ! Dangereux de les rencontrer, si on doit avoir

doit avoir a besoingnier. Tant cheminent leurs ostz que ilz trespassent la Lorraine et se met es plains d'Ausaiz. Un soir furent logiéz **[153rb]** sur une riviere a .vi. lieues de l'ost et a .v. de Fribourc. Lors appella Gieffroy ses freres et leur dist : « Nous ne devons pas courir sur ces gens sans les deffier. Il leur fault mander qu'ilz se gardent de nous. » Et ceulx respondent que c'est raisons. Lors font faire unes lettres faisans mencion : « A vous, duc d'Osteriche, et vous, conte de Fribourc, et a tous voz aliéz. Nous Regnault de Lusegnen, roy de Bahaigne, et nous Anthoine de Lusegnen, duc de Lucembourc, et nous Œudes de Lusegnen, conte de la Marche, et nous Gieffroy de Lusegnen, seigneur d'icellui lieu, et Remond de Lusegnen, conte de Forests, et Thierry de Lusegnen, sire de Parthenay, vous mandons que tantost ces lettres veues vous vous gardéz de nous. Car nous vous porterons dommage le plus tost que nous pourrons, a cause du tort que vous faictes et avéz fait a nostre treschier et bien amé et oncle, le roy d'Ausaiz. » Et a celle deffiance mirent leurs .vi. seaulx et fu baillie a un heraut qui tant erra qu'il vint au siege et la presenta au duc, et fu la deffiance leue en audience. **[153va]** « Comment, dient les Allemans l'un a l'autre, a le deable apporté tant de ceulx de Lusegnen en ce paÿs ? Il n'est nouvelle que de eulx ne entre Sarrasins ne crestiens. » Le herault repaira a noz gens et leur compta comment ceulx de l'ost se donnent merveille dont tant de ceux de Lusegnen peuent venir en cest paÿs. Et Gieffroy respond : « Ilz ont ouy parler de nous, mais ilz nous verront de plus prez, quant nous pourrons et il plaira a Dieu. » La nuit se reposa l'ost. Mais Gieffroy dist a ses trois freres qu'ilz feissent l'avant garde et qu'il avoit un pou affaire. Et ceulx lui dirent : « De par Dieu » et qu'il gardast bien qu'il feroit ne ou il yroit.

affaire à eux ! Leurs armées marchèrent jusqu'en Lorraine, traversèrent la région, atteignirent la plaine d'Alsace. Un soir, ils établirent leur quartier au bord d'une rivière à six lieues* de l'armée ennemie et à cinq de Fribourg. Geoffroy convia alors ses frères et leur déclara : « Nous ne devons pas attaquer ces gens sans leur avoir déclaré la guerre. Il faut les avertir de se protéger de nous. » Ses frères répondirent que c'était juste en effet. Ils firent alors rédiger une lettre qui disait : « À vous, duc d'Autriche, et à vous, comte de Fribourg, ainsi qu'à tous vos alliés. Nous, Renaud de Lusignan, roi de Bohême, et nous, Antoine de Lusignan, duc de Luxembourg, et nous, Eudes de Lusignan, comte de la Marche, et nous, Geoffroy de Lusignan, seigneur de la terre de Lusignan, et Raymond de Lusignan, comte de Forez, et Thierry de Lusignan, seigneur de Parthenay, nous vous faisons cette déclaration : dès que vous aurez lu ces lettres, défendez-vous ! Car, aussitôt que possible, nous allons vous infliger de lourdes pertes à cause des préjudices que vous faites subir et avez déjà fait subir à notre très cher oncle bien-aimé, le roi d'Alsace. » Puis, ayant apposé leurs six sceaux au bas de cette lettre de défi, ils la confièrent à un messager qui se rendit au siège et la donna au duc. On en fit la lecture en audience plénière : « Comment, se disaient les Allemands les uns aux autres, le démon a-t-il transporté tant de Lusignan dans ce pays ? Sarrasins et chrétiens ne parlent que d'eux ! » Le messager retourne vers nos troupes et rapporte la réaction stupéfaite des adversaires qui se demandent comment tant de Lusignan peuvent être arrivés là. Geoffroy fait alors cette réponse : « Ils ont peut-être entendu parler de nous, mais maintenant ils vont nous voir de plus près, dès que nous le pourrons et qu'il plaira à Dieu ! » L'armée se repose pendant la nuit. Quant à Geoffroy, il demande à ses trois frères de prendre l'avant-garde, lui-même ayant quelques affaires à régler. Ses frères lui disent : « À la grâce de Dieu » et lui demandent

Et il leur dist : « Ne vous doubtéz, je me garderay bien, se Dieu plaist. » Gieffroy se part a cinq cens bacinéz et cent arbalestriers, et ot deux bonnes guides qui bien sceurent le paÿs et se fait mener vers Fribourc. Et s'embuscha entre les hayes au point du jour et la attent Gieffroy l'aventure.

L'ystoire dist que Gieffroy se party tout seul de l'embusche un pou devant souleil levant, et se mist dessus une petite montaigne, arméz **[153vb]** de une coiffette sans bacinet, le plus couvertement qu'il pouoit. Et avoit fait ainsi armer jusques a .x. chevaliers ou il se fioit moult, et avoient .x. grans sacs empliz de foing et orent larges botes et esperons enroilliéz, en guise de gros varléz. Et avoit avec eulx un escuier de la duchie de Lucembourc qui bien savoit alemant. Et leur avoit mandé qu'ilz feussent tous prests quant il les vendroit querre, et aux autres qu'ilz espiassent s'ilz entroient en la porte, que ilz venissent a cours de cheval aprés eulx. Et ceulx dirent que si feroient ilz. Et lors Gieffroy apperçoit, un pou apréz soleil levant, que on ouvry la barriere et le pont et la porte toute arriere, et en vit grant foison de bestail yssir. Quant il perçoit cela, si tourne tout court et fait monter ses .x. chevaliers, chascun son sac sur l'arçon de sa selle, plains de pluseurs mauvaises drapperailles. Et il prist le sien, et l'escuier qui savoit le langaige en prist un et se mist devant, et Gieffroy apréz, embrunchiéz sur son fardel. Lors vrindrent a la barriere. L'escuier crie : « Ouvréz, ouvréz, nous avons si grant **[154ra]** sommeil que nous ne pouons durer ! Nous ne finasmes ennuit de chevauchier. » Et ceulx leur oevrent et leur demandent que c'est qu'ilz portent. « Par foy, dist l'escuier, c'est robe que nous avons gaignie et les venons vendre. » Et ceulx les laissent passer et ilz montent sur le pont et entrent en la porte. Lors gectent

d'être prudent dans ses actions et ses déplacements. Geoffroy leur répond : « Ne craignez rien, je ferai très attention, plaise à Dieu ! » Suivi de cinq cents bassinets* et de cent arbalétriers, Geoffroy se fait conduire vers Fribourg par deux bons guides qui connaissaient parfaitement la région. Au point du jour, il se met en embuscade dans les haies où il attend la suite des événements.

L'histoire le dit, un peu avant le lever du soleil, Geoffroy quitta tout seul son embuscade et, le plus discrètement possible, se plaça au sommet d'une petite montagne, sans son bassinet*, seulement protégé d'une petite coiffe de métal qu'il dissimulait de son mieux. Il avait demandé à une dizaine de chevaliers en qui il avait toute confiance de se protéger de la sorte. Ils portaient dix gros sacs pleins de foin et, aux pieds, ils étaient chaussés de grosses bottes avec des éperons tout rouillés, comme des rustauds. Un écuyer du duché de Luxembourg qui parlait parfaitement l'allemand faisait partie du groupe. Geoffroy leur avait demandé d'être prêts quand il viendrait les chercher. Il avait donné l'ordre au reste des hommes embusqués d'être attentifs et de lancer leurs chevaux à leur suite, si jamais lui et ses chevaliers réussissaient à entrer par la porte de la ville. Ils approuvèrent tous. Juste après les premières lueurs du jour, Geoffroy remarqua qu'on levait la barrière* et qu'on abaissait le pont-levis avant d'ouvrir, toute grande, la porte de la ville, d'où il vit sortir du bétail en grand nombre. Voyant cela, il fit faire volte-face sur place à son cheval et ordonna à chacun de ses dix chevaliers de se mettre à cheval en plaçant son sac de foin plein de tissus grossiers sur l'arçon de sa selle. Lui-même chargea le sien et l'écuyer qui parlait allemand fit de même avant de se placer en tête. Incliné sur son ballot, Geoffroy le suivait de près. Ils arrivent à la barrière*. L'écuyer s'écrie : « Ouvrez, ouvrez, nous avons tellement sommeil ! Nous ne pouvons plus tenir ! Nous avons chevauché tout la nuit sans interruption. » Les autres leur ouvrent le passage et leur demandent ce qu'ils transportent. « C'est un butin que nous venons vendre », dit l'écuyer. On les laisse passer, ils montent

leurs sacs jus et tirent les espees et mettent les portiers et les gardes tous a l'espee. Lors que ceulx de l'embusche apperceurent qu'ilz furent dedens, ilz brochent les chevaulx des esperons et viennent a la ville, et entrent qui mieulx mieulx. Lors ouyssiéz crier : « Trahy, trahy ! » et d'autre part : « Ville gaignie ! » En fin de compte, tous ceulx qui furent trouvéz furent mors, mais grant foison s'en party. Gieffroy fist garnir le pont dessus la riviere et y laissa .iiii^{c}. bacinéz et cent arbalestriers et puis se met au chemin devers l'ost, et trouva que l'ost s'estoit deslogie. Et avoient les freres grand doubte de Gieffroy, mais quant ilz le virent ilz furent moult joyeux. Et il leur compte son adventure et comment le passaige estoit conquiz pour **[154rb]** passer en Osteriche, si besoing estoit. Et ceulx en furent moult liéz, et se logierent celle nuit tous ensemble en plains champs et jurent tous arméz, car ilz furent a une lieue de l'ost. Et la propre nuitie, vindrent nouvelles en l'ost comment Fribourc estoit prinse, dont le conte et tous les autres furent moult doulens, et leur compta le messaige la maniere et comment. « Par foy, dist le duc d'Osteriche, ces gens sont soubtives et bonnes gens d'armes, et qui moult font a doubter. Qui n'y pourverra de remede, ilz nous pourront bien donner un grant eschac. » « Par foy, dist l'autre, vous dictes verité. » Et ainsi le laissierent jusques au lendemain.

En ceste partie dit l'ystoire que le lendemain, au point du jour, ouyrent les freres messe, puis ordonnerent leurs batailles. Gieffroy et ses .iii. freres qui o lui furent venus et leurs gens orent la premiere bataille, et Anthoine l'autre, et le roy Regnault la tierce. Et s'en vont, les bannieres au vent. C'estoit grant beauté que d'eulx veoir. Et droit environ soleil levant vindrent sur une petite mon-**[154va]**-taigne, et apperçoivent la forteresce de Porrentru et le siege tout autour. Et quant ilz le voient, si avalent la valee. Lors vint un chevalier qui s'estoit aléz esbatre dehors l'ost crier « Alarme ! ».

sur le pont-levis et franchissent la porte. Ils jettent alors leurs sacs par terre, tirent leurs lames et passent les défenseurs des portes et les gardes au fil de l'épée. Quand les hommes de l'embuscade voient qu'ils sont entrés, ils éperonnent leurs chevaux et se ruent vers la ville où ils pénètrent de leur mieux. On pouvait entendre crier d'une part : « Trahison ! Trahison ! » et, de l'autre : « Ville gagnée ! » En fin de compte, on tua tous les défenseurs que l'on put découvrir, mais beaucoup réussirent à s'enfuir. Geoffroy confia le pont sur la rivière à la garde de quatre cents bassinets* et de cent arbalétriers, puis il prit la direction de l'armée et constata qu'elle avait levé le camp. Les frères de Geoffroy, très inquiets à son sujet, se réjouirent de le voir revenir. Il leur fit le récit de ses dernières péripéties et leur raconta comment le passage vers l'Autriche avait été libéré, si jamais on avait besoin de traverser à cet endroit. Ses frères furent ravis de l'apprendre et ils bivouaquèrent cette nuit tous ensemble en pleins champs. Comme l'armée ennemie n'était qu'à une lieue*, ils dormirent tout armés. Cette nuit précisément, la nouvelle de la prise de Fribourg arriva aux oreilles des ennemis, ce qui accabla le comte de Fribourg et tous ses alliés. Le messager leur raconta comment s'était faite cette prise.

— Certainement, dit le duc d'Autriche, ces gens sont habiles et expérimentés ! Ils sont vraiment redoutables ! Si on n'y remédie pas, ils pourraient bien nous faire subir un terrible échec.

— C'est bien vrai, dit le comte.

Et ils en restèrent là jusqu'au lendemain.

Le lendemain, donc, quand le jour commença à poindre, les frères entendirent la messe avant de bien disposer leurs corps de troupes. Geoffroy, ses trois frères et leurs hommes dirigèrent le premier de ces corps, Antoine le deuxième et le roi Renaud le troisième. Et les voilà partis, bannières* au vent. Quel admirable spectacle ! Au moment où le soleil se levait, ils atteignaient une montagne peu élevée d'où ils pouvaient voir la forteresse de Porrentruy et le siège qui l'enserrait. À peine l'ont-ils vu qu'ils dévalent la montagne vers la vallée. Un chevalier ennemi qui était allé se promener par là, en dehors de

Quant ilz virent les freres venir, si se coururent armer de toutes pars et se vindrent rengier au dehors de l'ost. Les batailles s'approuchent et au baissier des lances ot grant criee et grant frosseiz. Et moult fu l'encontre fiers et durs et y ot d'une part et d'autre moult d'occiz. Les batailles s'assemblent tous en une broisse. La peussiéz veoir grant douleur et hideuse occision. Gieffroy tient l'espee empoignie et fiert et frappe par telle maniere que tout quanqu'il encontre va par terre. Les .vi. bannieres des freres se joingnent ensemble et les vi. freres devant, en une flote. La ouyssiéz crier « Lusegnen ! » en pluseurs lieux. Les freres vont toutes les batailles desrompant, et mettent tout en fuye. Et fu le duc d'Osteriche abatu d'un reuvers que Gieffroy lui donna et fut erraument saisi. Et Anthoine prist le conte de Fribourc et fut livré a quatre chevaliers. Que vault long compte ? La bataille fu desconficte **[154vb]** et s'en vont ceulx qui porent eschapper, les uns vers Balle, les autres vers Fribourc. Et y ot vilaine occision, car il en y ot occiz de .xxv. a .xxx^{m}. des Ostrissiens que de leurs aidans. Ceulx du fort furent moult esbahiz quant ilz apperceurent dehors tel toilleiz, mais tost fu qui leur vint dire que c'estoient les freres de Lusegnen. Lors yssy le roy d'Ausaiz hors et vint aux logeiz ou les freres s'estoient logiéz es tentes qu'ilz orent conquises. Le roy les festoya moult amoureusement, et mercia moult humblement de leur noble secours. Et ceulx lui font admener le duc d'Osteriche et le conte de Fribourc et .vi. autres contes, et lui baillent, et lui dient : « Dans roys, veéz cy voz ennemis, faictes en a vostre guise. » Lors en mercia moult les barons. Mais ilz traictierent ensemble tant par le moyen des freres que par eulx qu'ilz promistrent a restablir au roy d'Ausaiz sa perte. Et la chose pour quoy la guerre estoit meue, que les autres demandoient a avoir, demoura au roy d'Ausaiz. Et par tant jurerent et

l'armée, vient et crie « Aux armes ! ». Quand ils virent les frères Lusignan arriver, les ennemis se précipitèrent de tous côtés pour prendre leurs armes avant de se disposer en rangs à l'extérieur de leur camp. Les bataillons se rapprochent et, au moment d'abaisser les lances, un énorme tumulte s'élève. Le choc est d'une âpreté, d'une violence extrêmes et, des deux côtés, on compte une foule de morts. Les bataillons se mêlent, ne formant plus qu'un amas compact. Quelle terrible douleur ! Quelle affreuse tuerie ! Geoffroy brandit l'épée et frappe. Il porte des coups si violents qu'il terrasse tous ceux qu'il atteint. Précédés des six frères, leurs six corps d'armée se rejoignent pour former une masse unique. Vous auriez pu entendre crier « Lusignan ! » de tous côtés ! Les frères disloquent les lignes des ennemis et les mettent en fuite. Du revers de la main, Geoffroy abat le duc d'Autriche. Il est aussitôt capturé. Antoine capture le comte de Fribourg, qu'il confie à quatre chevaliers. Pourquoi allonger le récit ? La bataille se termina par la déconfiture des ennemis. Ceux qui le purent, s'échappèrent, qui vers Bâle, qui vers Fribourg. Le carnage fut affreux : vingt-cinq à trente mille Autrichiens ou de leurs alliés trouvèrent la mort. Les hommes qui tenaient la forteresse de Porrentruy étaient stupéfaits devant un tel massacre. Mais ils ne furent pas longs à apprendre que c'était le fait des frères Lusignan. Le roi d'Alsace sortit alors de la forteresse et se rendit au cantonnement des frères, où ils occupaient les tentes qu'ils venaient de conquérir. Le roi leur fit fête en leur témoignant sa plus vive affection et en leur adressant ses plus sincères remerciements pour leur précieux secours. Quant à eux, ils lui firent emmener le duc d'Autriche, le comte de Fribourg et six autres comtes, et les lui livrèrent en disant : « Seigneur roi, voici vos ennemis, faites-en ce que vous voudrez. » Il remercia infiniment les Lusignan. Cependant ils aboutirent, directement et par l'entremise des frères, à un accord aux termes duquel ils s'engageaient à restituer au roi d'Alsace tout ce qu'ils lui avaient pris. Et ce que les adversaires du roi d'Alsace lui réclamaient, qui était l'objet du conflit, lui fut laissé. Et, en conséquence, ils s'engagèrent par

promistrent que jamais ne mouveroient guerre **[155ra]** l'un a l'autre. Et fist rendre Gieffroy au conte de Fribourc sa ville, et cil l'en mercia moult et lui offry son service. Et la fu accordé le mariage de Bertrand, le filz au duc Anthoine, a la fille du roy d'Ausaiz et ot a nom la pucelle Mellide, qui fu moult belle. Et fu depuis Bertran roy d'Ausaiz. Le duc d'Osteriche et ses gens prindrent congié des freres et se partirent, et les freres et le roy d'Ausaiz et Melide, sa fille, vindrent a Lussenbourc et la furent faictes les nopces et la feste grant. Et aprés la feste, le roy Regnault et sa femme la royne prindrent congié a leurs freres et s'en vont en Bahaigne. Et Gieffroy et ses autres freres reprennent congié de leur frere, le duc, et de la duchesse, et de leurs nepveux, et du roy d'Ausaiz et de sa fille, et s'en sont chascun retourné en son païs. Et le roy d'Ausaiz repaira en Ausaiz et enmena sa fille et Bertran, son mary. Et nous dit l'ystoire que puis se trouverent les .viii. freres ensemble a Montserrat, et tindrent grant feste et firent tant que Remond, leur pere, **[155rb]** vint aval, qui moult fu liéz de veoir tous ses enfans ensemble. Et aprés prist congié et remonta Remond en son hermitaige. Et les enfans donnerent moult de richesce a l'eglise et prindrent congié l'un de l'autre et se departirent et repairierent en leurs contrees, les uns par mer et les autres par terre.

Cy nous tesmoingne l'ystoire que tant comme Remond vesqui, Gieffroy et Thierry, son frere, le visiterent une foiz l'an. Et estoit asséz prez du terme que ilz devoient mouvoir et estoit Thyerry venus a Lusegnen, et devoient mouvoir le tiers jour, mais il advint une adventure de quoy les freres furent moult esbahiz, car la serpente se monstra sur les murs, si que tous la pouoient veoir, et ala tout autour par trois foiz et puis se mist sur la Tour Poictevine. Et la faisoit si griefz plains et si griefs souspirs qu'il sembloit proprement a ceulx qui la estoient que ce feust la voix de une dame, et si estoit ce, si comme dist l'ystoire. Gieffroy et Thierry en orent grant pitié, car ilz savoient bien **[155va]** que c'estoit leur mere, et commencent a plourer moult tendrement. Et

serments et promesses à ne plus jamais se faire la guerre mutuellement. Puis Geoffroy fit rendre sa ville au comte de Fribourg qui le remercia vivement en retour et lui offrit de se mettre à son service. C'est là qu'on tomba d'accord pour marier Bertrand, le fils du duc Antoine, à la fille du roi d'Alsace, Mélide, une très belle jeune fille. Depuis Bertrand devint roi d'Alsace. Le duc d'Autriche et ses hommes prirent congé des frères et s'en allèrent. Les frères de Lusignan, le roi d'Alsace et Mélide, sa fille, rejoignirent Luxembourg où furent célébrées les noces. La fête fut somptueuse. Après les réjouissances, le roi Renaud et sa femme, la reine, prirent congé de leurs frères et beaux-frères, et rentrèrent en Bohême. Geoffroy et ses autres frères vinrent saluer le duc, leur frère, la duchesse, et leurs neveux ainsi que le roi d'Alsace et sa fille, et chacun retourna chez soi. Le roi d'Alsace repartit dans son royaume en compagnie de sa fille et de Bertrand, son mari. L'histoire raconte que, depuis, les huit frères se retrouvèrent à Montserrat où ils organisèrent de si belles réjouissances que Raymond, leur père, descendit de son ermitage, ravi de voir ses enfants tous ensemble. Après leur avoir dit au revoir, Raymond remonta dans son ermitage. Ses enfants offrirent des biens magnifiques à l'église et, après avoir pris congé les uns des autres, se séparèrent et rentrèrent dans leurs pays, les uns par mer, les autres par terre.

L'histoire en témoigne, tant que Raymond vécut, Geoffroy et Thierry, son frère, lui rendirent visite une fois par an. Un jour, alors qu'approchait le moment où les deux frères allaient se rendre auprès de leur père, Thierry arriva à Lusignan. Les deux frères envisageaient de partir deux jours après. Mais un événement se produisit qui les stupéfia tous les deux : la serpente apparut sur les murs, tout le monde pouvait la voir, elle en fit trois fois le tour avant de venir se poser sur la Tour Poitevine. Et ses plaintes étaient si douloureuses, ses soupirs si profonds que tous ceux qui se trouvaient là eurent l'impression d'entendre la voix d'une femme, et c'était le cas, comme le dit l'histoire. Geoffroy et Thierry, qui savaient bien qu'il s'agissait de leur mère,

quant elle les apperçoit plourer, si les encline et gecte un si horrible et si doulereux cry qu'il sembla proprement a tous ceulx qui l'ouirent que la forteresse fondist en abisme.

(Dessin : spectateurs levant le regard vers la serpente, aile déployée, sur l'une des tours d'un château.)

Comment la serpente se party de dessus la Tour Poictevine.

Ainsi que je vous dy, fut Melusigne grant espace sur la Tour Poictevine en guise de serpente, et quant elle vit ses enfans plourer, si ot grant douleur et gecta un cry grant et merveilleux, et sembla a tous que la forteresce fondist en abysme. Et pour lors sembla a ceulx qui la **[155vb]** furent qu'elle plourast moult tendrement. Et lors prist son chemin parmy l'air et s'en va le droit train d'Arragon. Et avoit la queue longue a merveilles, toute burlee d'azur et d'argent. Celle propre journee s'apparut a Montserrat, que le prieur et tous les moines la virent. Et pour lors estoit Remond moult malade et avoit fait son testament et laissa a l'eglise moult de richesse et a son chappellain et a son clerc, et eslut leans la place ou il vouloit gesir, ainsi comme vous orréz plus a plain ça avant. Or retourneray a Gieffroy et a Thierry et aux autres qui furent moult esbahiz quelle segnefiance ce pouvoit estre que la serpente s'estoit apparue. Lors se traist avant un des barons du paÿs qui avoit esté a la journee que Melusigne s'estoit partie de Remond, qui leur dist : « Saichiéz que je fuz en la place ou vostre mere se party et prist congié de mon seigneur vostre pere. Dont la departie fu moult piteuse, car en la place n'ot homme ne femme qui n'en plourast de pitié. Mais sachiéz qu'elle dist que, a tous jours **[156ra]** et a jamais, tant que le siecle durroit, s'apparroit trois jours devant que ceste forteresce devroit muer seigneur ou que l'un des hoirs devroit mourir, icy et ou lieu ou il devroit prendre fin. Et sachiéz de certain, selon le chemin que je lui ay veu prendre, vous trouveréz monseigneur vostre pere trespassé quant vous vendréz la. » Quant Gyeffroy l'entendy si fu moult doulent, et aussi fu

furent envahis d'une grande pitié et se mirent à pleurer d'attendrissement. Alors, les voyant en larmes, elle se pencha vers eux et poussa un cri si terrible et si déchirant que tous ceux qui l'entendirent crurent que la forteresse s'effondrait dans l'abîme.

Comment la serpente quitta la Tour Poitevine.

Comme je viens de vous le dire, Mélusine resta un long moment au sommet de la Tour Poitevine sous la forme d'une serpente et, en voyant les pleurs de ses enfants, ressentit une douleur intense et poussa un cri déchirant et fantastique qui fit croire à tous que la forteresse s'abîmait dans la terre. Ceux qui étaient présents eurent l'impression qu'elle pleurait et que ses larmes exprimaient une infinie tendresse. Puis elle s'envola et prit le chemin le plus direct vers l'Aragon. Sa queue était incroyablement longue, toute burelée* d'azur et d'argent. Ce jour-là, elle apparut à Montserrat, le prieur et tous les moines purent la voir. Raymond, qui était alors très malade, avait fait son testament. Il laissait beaucoup de biens à l'église, à son chapelain et à son clerc et désignait, à Montserrat, l'endroit où il voulait reposer, vous en apprendrez le détail plus loin. Maintenant, je vais retourner à Geoffroy, à Thierry et à tous ceux qui, saisis d'étonnement, s'interrogeaient sur le sens de cette apparition de la serpente. L'un des barons du pays, présent le jour où Mélusine avait quitté Raymond, s'avança alors et leur dit : « Apprenez que je me trouvais là quand votre mère s'en alla, après avoir pris congé de monseigneur votre père. Son départ plongea tout le monde dans l'affliction. Hommes et femmes, tous les présents versaient des larmes de compassion. Mais, sachez-le, elle déclara alors que, à tout jamais et tant que le monde durerait, trois jours avant que cette forteresse ne change de seigneur ou avant la mort de l'un de ses héritiers, elle apparaîtrait ici, à Lusignan, et là où il finirait sa vie. Et, d'après la direction que je lui ai vue prendre, soyez-en sûrs, quand vous arriverez là-bas vous

Thierry. Lors renforcerent leurs pourveances et d'argent et de joyaulx et d'estat et de gens pour ce que, se ilz trouvoient leur pere trespassé, qu'ilz ayent de quoy si noblement faire son obseque qu'ilz n'y aient nulle reprouche, et se mettent au chemin. Et laissierent Œudes, leur frere, leurs paÿs a garder et a gouverner, et enmenerent un filz de Œude, qui ot a nom Bernardon, qui moult estoit beaulx et courtois, et avoit environ de .xv. a .xvi. ans. Et tant vont les freres cheminant, garniz de robes de noir pour eulx et pour leurs gens, qu'ilz sont venus a Montserrat, et logierent leurs gens au village dessoubz. Et la sceu-**[156rb]**-rent que leur pere estoit trespassé et comment la serpente s'estoit apparue et quel jour. Et trouverent que ce fu le propre jour qu'elle avoit esté a Lusegnen, et que leur pere estoit mort le tiers jour apréz. Et trouverent que le prieur en avoit bien fait son devoir, car il l'avoit fait ouvrir et enbasmer et appareillier le cuer, et avoient ensevely les entrailles en la chappelle aux lampes, devant le maistre autel. Et estoit encores la fosse toute ouverte et bien maçonnee, et y avoit bons anneaulx de fer au travers pour soustenir la biere se on vouloit mettre le corps, car la avoit il ordonné sa sepulture. Et estoit le corps en bonne toile ciree, et gesoit en sa biere sur deux haulx treteaulx devant le maistre autel de layens, et y avoit grant luminaire, et tous jours .viii. des freres de layens autour, jour et nuit, qui disoient pseaulmes et vigilles de mors. Et avoit le prieur ordonné un universaire a faire pour Remond, et en avoit prié de y estre le roy d'Arragon, le conte d'Ampure, le conte d'Orgel, le

trouverez votre père décédé. » Ces propos brisèrent Geoffroy de chagrin, Thierry également. Ayant décidé d'accroître leurs réserves d'argent, de joyaux et de biens divers et de se faire accompagner par une suite importante de sorte que, s'ils trouvaient leur père décédé, ils aient de quoi lui faire de si nobles funérailles qu'on ne puisse rien leur reprocher, ils se mirent en route. Ils confièrent à Eudes, leur frère, la garde et le gouvernement du pays, et emmenèrent avec eux l'un de ses fils, Bernardon, un beau jeune homme très bien élevé, âgé d'une quinzaine d'années. Bien pourvus de vêtements de couleur noire, pour eux et leurs hommes, les deux frères atteignirent Montserrat au terme d'un long chemin. Ils installèrent leurs compagnons dans le village situé sous l'abbaye. C'est là qu'ils apprirent le décès de leur père, la venue de la serpente et surent quel jour elle apparut. Ils remarquèrent que c'était exactement celui où elle s'était montrée à Lusignan, leur père étant mort deux jours après. Ils jugèrent que le prieur avait parfaitement rempli ses devoirs en la matière : il avait fait ouvrir et embaumer le corps de Raymond, préparer son cœur ; ils avaient enseveli ses entrailles dans la chapelle aux lampes, devant le maître-autel. Bien maçonnée, la fosse était encore toute béante. Sur les côtés, on voyait de forts anneaux de fer destinés à soutenir la bière quand on déciderait de l'ensevelir, car c'est là que Raymond avait ordonné d'être mis en terre. Quant au corps, enveloppé dans une solide toile enduite de cire, il était étendu dans la bière elle-même posée sur deux tréteaux élevés que l'on avait placés devant le maître-autel. Les nombreuses lampes répandaient une vive clarté et, jour et nuit, huit frères de l'abbaye se relayaient auprès du corps, récitant psaumes et vigiles des morts. Le prieur avait décidé de célébrer une messe en la mémoire de Raymond à laquelle il avait convié le roi d'Aragon, le comte d'Ampurias[1], le comte

1. Ville de Catalogne, à l'ouest de Figueras. Un mot à propos de la Catalogne médiévale éclairera les noms qui suivent. Au début du IXe siècle, les Carolingiens mettent progressivement en place la « Marca Hispanica », un ensemble de comtés, précisément ceux que cite notre roman (Gérone, Ampurias, Barcelone-Ausone et Urgell-Cerdena), visant à défendre la chrétienté face à l'islam. Guifred el Pelut, de Rià, fut le premier à hériter,

conte de Cardonne, le conte de Prade **[156va]** et pluseurs evesques et contes et vicontes, qui tous furent a la journee. Et fu le prieur moult liéz quant il vit les deux freres, qui moult le mercierent de l'onneur qu'il avoit fait a leur pere, car le chappellain Remond leur ot tout compté. Et fu moult noble le appareil pour le landemain faire l'obseque.

Le landemain vint le roy d'Arragon et la royne, et les contes et barons et prelas dessus nomméz et pluseurs autres et grant foison dames et damoiselles, et moult de bourgois des bonnes villes du paÿs. Et Gieffroy et Thierry, qui moult furent richement abituéz quant pour dueil, eulx et leurs gens, vindrent vers le roy d'Arragon et les princes et prelas, et tenoient entre eulx deux le prieur de layens pour eulx faire congnoistre les seigneurs par nom. Et sachiéz que Gieffroy et Thierry firent moult honnourable reverence au roy d'Arragon et a la royne, et a tous les autres barons du paÿs et les mercierent moult de l'onneur que ilz leur faisoient et a leur pere, a qui Dieu voulzist faire vray pardon a l'ame. Lors entrerent ou moustier et commença le service moult devotement. **[156vb]** Et fu l'offrande moult grande et moult riche, et furent les chevaulx offers si honnourablement que on le devoit faire pour un tel prince.

(Dessin : têtes couronnées à gauche, tonsurées à droite, autour de la bière centrale et de face.)

d'Urgell[1], le comte de Cerdena[2], le comte de Prades[3], plusieurs évêques et d'autres comtes et vicomtes. Tous furent présents le jour fixé. Le prieur se réjouit de voir les deux frères. Ils le remercièrent sincèrement d'avoir si honorablement reçu leur père, car le chapelain de Raymond leùr avait tout raconté. Les préparatifs pour les obsèques qui devaient se dérouler le lendemain furent imposants.

Le lendemain, donc, arrivèrent le roi et la reine d'Aragon, les comtes, les barons et les prélats cités à l'instant, plusieurs autres encore, ainsi qu'une foule de dames et de demoiselles, et beaucoup d'habitants des bonnes villes du pays. Vêtus de riches habits de deuil, Geoffroy, Thierry et leurs compagnons allèrent au-devant du roi d'Aragon, des princes et des prélats. Placé entre les deux frères, le prieur de l'abbaye leur présentait chaque seigneur par son nom. Geoffroy et Thierry saluèrent avec le plus grand respect le roi et la reine d'Aragon ainsi que tous les autres barons du pays avant de les remercier sincèrement de l'honneur qu'ils leur faisaient, à eux-mêmes et à leur père. Dieu ait pitié de son âme ! Ils pénétrèrent alors dans le monastère où commença une messe empreinte de dévotion. Les dons furent très importants et de grande valeur et on offrit de beaux chevaux, bien dignes d'un tel prince[4].

en 870, du titre de son père, Senifred, comte de Conflent, Cerdagne et Urgell. Les dynasties comtales seront désormais chargées de l'administration politique et militaire en Catalogne. C'est donc à Rià, sur les flancs du Canigou, qu'est né le premier embryon d'État catalan qui donnera ensuite naissance à un grand État ayant à sa tête un comte souverain et Barcelone comme capitale. Cette dynastie catalane ne s'éteint qu'en 1410, avec la mort de Marti I[er].

1. « Ville de Catalogne, *Mélus. Saintré,* XXXIV », L.-F. Flutre, p. 280a. **2.** Ville de Catalogne, (citée par *Jehan de Saintré,* XXXIII). **3.** Prade(s) : ville des Pyrénées-Orientales, particulièrement chère au cœur des Catalans puisque le château du fondateur de la Catalogne – Guifred el Pelut – s'élevait à Rià, toute proche de Prades. Cf. *Jehan de Saintré*, XXXIV. **4.** Pour cette offrande, voir l'Introduction, p. 30.

Comment on fait l'obseque Remond a Montserrat ouquel furent le roy d'Arragon, la royne et autres barons du paÿs.

Ainsi comme je vous dy, fut fait l'obseque de Remond de Lusegnen, et y ot moult grant noblesce. Et apréz le service fu enseveliz le corps et bien seellee la sepulture par dessus qui fu riche et noble, selon l'usance du temps de lors, et fu le disner grant et noble. Le roy et la royne d'Arragon regardoient moult Bernardon, le nepveu Gieffroy et Thierry **[157ra]** et moult leur plot, car il servoit si gracieusement qu'a merveille et tant qu'apréz graces, la royne pria au roy qu'il demandast a Gieffroy qui l'enfant estoit et que il lui demandast. « Par mon chief, dist le roy, dame, je l'avoye en propos de demander, car il me plaist moult et tant vault mieulx quant il vous plaist aussi. » Et lors appella Gieffroy et Thierry et leur demanda de quel lignaige cel enfant estoit, qui tant estoit bien endoctrinéz. Et ceulx lui respondent : « Par foy, monseigneur, il est de Œudon, conte de la Marche, nostre frere. » « Gieffroy, dist le roy, il est de noble extraction et aussi il le monstre bien. Sachiéz qu'il nous plaist moult, et aussi fait il a la royne. Et vrayement, s'il vous plaisoit a le nous laissier nous en ferions tant que vous nous en sauriéz gré. » « Sire, dist Gieffroy, le pere en a encores deux et deux filles et, puisqu'il vous plaist, de bonne heure fut il néz, et il nous plaist bien. » Et le roy les en mercie et aussi fist la royne. Et sachiéz que cellui Bernardon ot depuis espousee la fille au seigneur **[157rb]** de Cabrieres en Arragon, qui plus n'avoit de hoirs, et en sont yssus les hoirs de Cabrieres qui ores sont. Le roy d'Arragon et la royne et tous les barons prindrent congié des freres qui

Comment furent célébrées, à Montserrat, les obsèques de Raymond auxquelles assistèrent le roi et la reine d'Aragon, et les autres barons du pays.

Je vous l'ai dit, les obsèques de Raymond de Lusignan furent célébrées en présence d'une foule de personnes de haute naissance. Après l'office, le corps fut porté en terre, puis, selon l'usage de l'époque, recouvert du tombeau précieux et majestueux, que l'on scella. On servit alors un repas copieux et magnifique. Le roi et la reine d'Aragon avaient les yeux fixés sur Bernardon, le neveu de Geoffroy et de Thierry. La grâce exquise avec laquelle il servait les plats leur plaisait beaucoup aussi. Juste après les actions de grâces, la reine pria le roi de demander à Geoffroy qui était cet enfant et s'il pouvait le leur confier : « Sur ma tête, dit le roi, madame, cet enfant me plaît beaucoup. J'avais précisément l'intention de m'en enquérir et je le ferai d'autant plus qu'il vous plaît également. » Alors il appela Geoffroy et Thierry et leur demanda à quel lignage appartenait cet enfant si parfaitement éduqué. Les deux frères lui répondirent :
— En vérité, monseigneur, c'est le fils de notre frère, Eudes, comte de la Marche.
— Geoffroy, fit le roi, il est donc de noble origine et il le montre bien. Sachez-le, nous l'apprécions énormément et la reine également. Et, franchement, si vous vouliez bien nous le confier, nous nous occuperions si bien de lui que vous nous en seriez reconnaissants.
— Monseigneur, répondit Geoffroy, le père a encore deux fils et deux filles. Il est né sous une bonne étoile si vous l'appréciez ! Quant à nous, nous vous le confions avec plaisir.
Le roi et la reine les en remercièrent. Depuis, sachez-le, ce Bernardon a épousé la fille du seigneur de Cabrera, en Aragon, sa seule héritière. Les Cabrera[1] qui vivent de nos jours sont leurs descendants. Le roi et la reine

1. Les comtes de Cabrera, comme ceux d'Urgell, descendent de Ramon, comte de Barcelone, et de Almodis de la Marche, épouse en premières noces de Hugues de Lusignan, comte de la Marche.

les convoierent et puis retournerent a l'eglise. Et mirent leur nepveu en bon estat et lui baillerent grant foison de finance et un saige escuier pour lui governer. Et l'en envoierent bien acompaignié, et le roy et la royne le receurent moult liement et l'amerent moult. Or vous diray des deux freres qui prindrent congié du prieur et firent moult de bien a l'eglise. Et en vouldrent mener le chappellain de leur pere et son clerc, mais ilz ne vouldrent. Et se rendy le chappellain hermite ou lieu de son maistre, et le clerc le demoura servant comme devant. Et Gieffroy et Thierry s'en partent et leurs gens, et emportent le cuer de leur pere, et en toutes les villes la ou ilz gisoient, font autour du cuer beau luminaire et dire toute la nuit par religieux, s'ilz en peuent finer, pseaulmes et vigilles. Et les convoya le prieur de Monferrat jusques a Parpegnan, et puis prist congié et retourna **[157va]** en son abbaye. Et les deux freres et leur route errerent tant qu'ilz vindrent a Lusegnen. La furent mandéz le conte de Forests et le conte de la Marche, leurs freres, et firent faire l'obseque de leur pere a Nostre Dame de Lusegnen et la furent tous les barons du paÿs et fu la le cuer ensevely a moult grant noblesce, et le disner fait. Et fu lors Gieffroy tenuz de tous droit seigneur de Lusegnen. Et compterent a Œudon, leur frere, comment le roy d'Arragon et la royne vouldrent avoir Bernardon, son filz, et cil respond : « Dieux y ait part ! Je le tien a bien emploié. » Lors prindrent congié les freres et les barons de Gieffroy et retourne chascun en son paÿs. Et Gieffroy demoura a Lusegnen, qui depuis ce fist moult de biens et fist Malleréz l'abbaye refaire plus grande et plus puissant qu'elle n'avoit esté devant, et y mist Gieffroy .vj^{xx}. moines et les renta bien. Et furent ordonnéz pour a tous temps prier pour l'ame de Remond, de Melusigne, et de tous leurs hoirs, et de ceulx qui d'eulx ystront. Et se fist Gieffroy figurer a la porte, du hault et du grant de lui[a],

d'Aragon et tous les autres seigneurs prirent congé des frères, qui les accompagnèrent un moment avant de retourner à l'église. Ils s'occupèrent alors d'assurer la situation de leur neveu : ils lui donnèrent une importante somme d'argent et lui attachèrent un écuyer expérimenté pour lui servir de gouverneur. Ils le firent accompagner d'une bonne escorte et l'envoyèrent au roi et à la reine qui le reçurent avec joie et lui manifestèrent la plus grande affection. Je vais vous parler maintenant des deux frères. Ils prirent congé du prieur, non sans combler l'église de bienfaits. Ils auraient bien voulu emmener avec eux le chapelain de leur père et son clerc, mais ils refusèrent. Le chapelain devint ermite à la place de son maître ; quant au clerc, il continua à le servir, comme il le faisait déjà. Avec leurs compagnons, Geoffroy et Thierry partirent, emportant avec eux le cœur de leur père. Dans toutes les villes où ils faisaient étape, ils plaçaient ce cœur au centre d'un cercle de grands cierges et, s'ils en trouvaient, ils faisaient dire par des religieux psaumes et vigiles des morts pendant toute la nuit. Le prieur de Montserrat, les ayant accompagnés jusqu'à Perpignan, prit congé et retourna dans son abbaye. Les deux frères et leur petite troupe chevauchèrent longtemps et arrivèrent finalement à Lusignan où ils invitèrent leurs deux frères, le comte de Forez et celui de la Marche. En présence de tous les barons du pays, les obsèques de leur père furent alors célébrées à Notre-Dame de Lusignan où son cœur fut enseveli en grande pompe. Puis on partagea le repas des funérailles. Dès lors, tous les barons tinrent Geoffroy pour légitime seigneur de Lusignan. Quand les deux frères rapportèrent à Eudes que le roi et la reine d'Aragon avaient voulu garder avec eux son fils, Bernardon, il leur répondit : « Gloire à Dieu ! Le voilà bien placé ! » Après avoir pris congé de Geoffroy, ses frères et tous les barons rentrèrent dans leurs pays respectifs. Geoffroy s'installa à Lusignan où, depuis lors, il se répandit en bienfaits. Il fit également rebâtir l'abbaye de Maillezais, plus vaste et plus puissante qu'auparavant. Il y installa cent vingt moines, qu'il dota richement et à qui il demanda de prier sans cesse pour l'âme de Raymond, de Mélusine, de tous leurs héritiers et de ceux qu'ils verront naître. Puis Geoffroy se fit représen-

et au plus prez que on le pot faire **[157vb]** de sa semblance. Et dist l'ystoire que le roy Uriien regna moult puissaument en Chippre et ses hoirs aprés lui, et Guion en Armenie, et Regnault en Bahaigne et ses hoirs ont regné puissaument aprés lui, et Anthoine en Lussembourc et ses hoirs apréz lui, et Œudes en la Marche, et Remond en Forests et Gieffroy a Lusegnen, et Thierry a Parthenay. Et cy fine la vraye histoire de la noble lignie de Lusegnen en Poictou. Et avéz ouy ceulx qui en sont yssuz, et encores en sont yssus ceulx de Pembroc en Angleterre et ceulx de Cabrieres en Arragon, comme j'ay dessus dit, et ceulx de Cassenages du Daulphiné, et La Rochefoucaut, et ceulx de Cadillac, si comme on le treuve es anciennes croniques. Et, combien que j'aye dit que l'ystoire soit finee, si vous vueil je encores parler de Gieffroy.

Cy nous dit la vraye histoire que bien .x. ans depuis la mort de son pere gouverna Gieffroy sa terre que oncques en ces .x. ans ne lui en rendit on compte ne ne lui en challoit. Et quant on lui disoit : **[158ra]** « Monseigneur, ouéz voz comptes, si sauréz comment vous vivéz. » « Comment, respondoit il, et ne faictes vous a nullui tort pour rente ne pour revenue que j'aye ? Et quelz comptes vouléz vous que je oye doncques quant vous et moy sommes tout aise et que mes forteresces sont bien retenues, et toutes mes besoingnes en bon point, et que vous me bailléz de l'argent quant j'en

ter sur la porte de l'abbaye, de toute sa hauteur et aussi ressemblant qu'on put le faire [1]. L'histoire évoque ensuite le roi Urien et la puissance de son règne sur Chypre, puis celle de ses héritiers ; celle de Guy en Arménie ; celle de Renaud et de ses descendants en Bohême ; d'Antoine, puis de ses descendants en Luxembourg ; de Eudes dans la Marche ; de Raymond en Forez et de Geoffroy à Lusignan ainsi que de Thierry à Parthenay. Et c'est ainsi que prend fin l'histoire véridique du noble lignage de Lusignan [2] en Poitou. Vous avez appris qui en descendait, mais en sont issus également les Pembroke [3], en Angleterre, les Cabrera en Aragon, comme je viens de le dire, les Sassenage [4] en Dauphiné, les La Rochefoucauld et les Cadillac [5], comme on peut le découvrir dans les anciennes chroniques. Bien que j'aie dit que l'histoire était terminée, je veux encore vous parler de Geoffroy.

Selon l'histoire authentique, à la suite de la mort de son père, Geoffroy gouverna sa terre pendant une bonne dizaine d'années sans se soucier d'en connaître les comptes. Quand on lui disait :

— Monseigneur, voulez-vous écouter la lecture de vos comptes ? Vous saurez ainsi sur quel train vous vivez.

— Quoi ? répondait-il, faites-vous tort à qui que ce soit pour avoir mes rentes et mes revenus ? Pourquoi voulez-vous donc que je m'informe de mes comptes puisque vous et moi vivons à l'aise, que mes forteresses sont bien entretenues, toutes mes affaires parfaitement en ordre, que vous

1. Les sujets des verbes sont importants. A. Corbellari a montré, en effet, que le motif de la « reproduction ressemblante » prenait des valeurs différentes selon le responsable de la fabrication (le héros, un artisan, « on »). « De la représentation médiévale », *Poétique*, 127, 2000, pp. 259-279. Pantagruel (chap. V) a vu la *pourtraicture* de Geoffroy, il en *eut* même *quelque peu de frayeur*. 2. En 1559, Coligny s'empare du château de Lusignan ; il est pris par les catholiques, repris par les protestants. Les ultimes débris du château, ceux de la Tour Mélusine, sont rasés en 1622. 3. Guillaume de Lusignan (ou de Valence ; mort en 1296), petit-neveu de Guy et d'Aymeri de Lusignan (d'outre-mer), installé en Angleterre en 1247, épousa Jeanne de Montchensey, comtesse de Pembroke. 4. Voir, dans l'*Essai* de L. Stouff, les pages consacrées à « Mélusine ou les cuves de Sassenage », 1930, pp. 161-164. 5. « Les Cadillac, qui seraient du Quercy d'après la version anglaise de *Mélusine*, faite vers l'an 1500, descendent également des frères de Lusignan », *ibid.*, pp. 101-103.

demande, et en donnéz ou je vous commande et me faictes finance de ce que je vueil avoir ? Quel compte vouléz vous que j'en oye ? Je n'en vueil autre compte ouyr ne je ne vous sauroie autrement encquerre. Et cuidiéz vous que j'aye cure de faire une maison d'or ? Celles de pierre que monseigneur mon pere et madame ma mere me ont laissiees me souffisent bien. » Et ceulx lui respondent : « Sire, a moins ne puet un seigneur que de oÿr ses comptes une foiz l'an, et ne feust que pour la salvacion de ses receveurs et gouverneurs, pour eulx faire en quittance afin que on ne leur saiche que demander, a eulx ne a leurs hoirs. » Tant mirent a Gieffroy de poins avant qu'il se assenty **[158rb]** a ouyr ses comptes, et fu le jour mis et ordonné. Lors vindrent les receveurs de toutes ses terres et entrerent en une chambre et la fu Gieffroy et ceulx qu'il avoit commis et ordonnéz pour les comptes ouir, car a lui n'en chaloit que un pou. Et tant ont compté et recompté que tout estoit bien a point, mais tous jours, es comptes du receveur de Lusegnen, avoit au derrenier : « Item, .x. solz pour le pommel de la tour. » Et compta bien Gieffroy que, de tous les .x. ans dont il avoit rendu compte, tous jours y avoit au derrenier : « Item, .x. solz pour le pommel de la tour. » Et adont demanda Gieffroy de laquelle tour c'estoit que le pommel coustoit tous les ans .x. solz. « Ne le pouéz vous faire si fort qu'il durast plus de .x. ans ou de .xx., afin que on ne le comptast pas si souvent ? » Et ceulx respondent : « Nennil, monseigneur, c'est rente. » « Et comment, dist Gieffroy, et ne tiens je la terre de Lusegnen ne la forteresse, que de Dieu mon Createur ? A cellui vouldroye je bien estre quitte pour .x. solz par an ! A qui les paiéz vous ? » « Par foy, sire, nous ne savons. » « Et comment, dist Gieffroy, vouléz vous

me procurez de l'argent quand j'en demande, que vous en donnez à qui je vous l'ordonne et payez les biens que je veux acquérir ? Dans ces conditions, que voulez-vous donc que j'écoute ? Je ne prêterai l'oreille à quelque compte que ce soit et je ne saurais vous demander rien d'autre à ce sujet. Vous figurez-vous que j'aie envie de me bâtir une maison en or ? Celles en pierre que m'ont laissées monseigneur mon père et madame ma mère me suffisent amplement.

— Monseigneur, lui répondaient-ils, un seigneur doit s'informer de ses comptes au moins une fois par an, ne serait-ce que pour la protection de ses receveurs et de ses intendants et pour leur donner quitus, de sorte qu'on ne puisse jamais leur demander quoi que ce soit, ni à eux ni à leurs héritiers.

Ils avancèrent ainsi tant d'arguments que Geoffroy consentit à écouter la lecture de ses comptes. On se mit d'accord sur la date, elle fut retenue. Ce jour-là, les receveurs de toutes ses terres se réunirent dans une pièce où se tenaient Geoffroy et ceux qu'il avait désignés pour écouter la lecture des comptes, lui-même, en effet, s'y intéressait très peu. Alors, ils comptèrent et recomptèrent, et finalement les calculs furent parfaitement établis. Cependant, les comptes du receveur de Lusignan se terminaient toujours par : « De même, dix sous pour le pommeau* de la tour. » Alors Geoffroy se rendit compte que les bilans de chacune des dix années se concluaient inlassablement par : « De même, dix sous pour le pommeau de la tour. » Geoffroy demanda donc quelle était cette tour dont le pommeau coûtait dix sous chaque année.

— N'est-il pas possible de le faire plus résistant et qu'il dure plus de dix ou vingt ans ? On ne le compterait plus si souvent !

Et eux :

— Ah, mais non ! C'est une redevance.

— Quoi ? fit Geoffroy. Dieu, mon Créateur, n'est-il pas le seul suzerain de qui je tienne la terre de Lusignan et sa forteresse ? Envers lui, certes, je voudrais bien en être quitte pour dix sous par an ! Mais à qui donc payez-vous cette redevance ?

— En vérité, monseigneur, nous ne le savons pas.

avoir voz quittances **[158va]** de moy ? Aussi vueil je veoir les quittances de cellui a qui vous paiéz les .x. solz de rente que vous dictes que vous paiéz pour le pommel de ma tour. Par les dens Dieu ! Vous ne me auréz pas de ce tour cy, car, se je puis savoir qui il est, il me monstrera comment je lui doy, ou il me rendra mes arrierages du temps passé ou vous les me rendréz. »

A ce lui respondent les receveurs : « Monseigneur, il a bien esté depuis .v. ou .vi. ans depuis que madame vostre mere fu departie de monseigneur vostre pere que, tous les ans, le derrenier jour d'aoust, venoit une grant main et prenoit le pommel de la Tour Poictevine, et l'en esrachoit si fort qu'il abatoit grant partie de la couverture de la tour, et coustoit tous les ans .xx. ou .ixx. livres a reffaire. Lors vint uns homs que vostre pere n'avoit oncques mais veu, ce disoit il, qui lui conseilla que le derrenier jour d'aoust meist .xxx. pieces d'argent, dont chascune vaulzist .iiii. deniers, en une bourse et les feist porter entre nonne et vespres ou derrenier estage de la tour, et feussent mis ces .x. solz en la bourse de cuir de cerf, dessus **[158vb]** la piece de bois qui soustient l'esguille du pommel et sur quoy il est assiz. Et ce feist continuer tous les ans et le pommel demourroit entier. Et depuis a esté ainsi fait ne oncques puis le pommel ne se bouga ne ne fu empiréz, et n'y treuve on rien le landemain. » Quant Gieffroy entent ceste parole, si commence moult durement fort a penser sur ce fait et fu grant temps sans respondre.

L'ystoire nous tesmoingne que moult longuement musa Gieffroy sur ce fait. Lors dist en hault : « Et comment ? Cuidiéz vous, se mon pere a voulu asservir l'eritaige

— Quoi ? Et vous voulez que je vous donne quitus ? Moi aussi je veux voir les quittances de celui à qui, selon ce que vous prétendez, vous réglez la taxe de dix sous pour le pommeau* de ma tour. Par les dents de Dieu, vous ne m'aurez pas en me jouant ce tour-là. Si j'arrive à apprendre qui c'est, il devra me montrer sur la foi de quoi je lui suis ainsi redevable, et alors, soit c'est lui qui me remboursera tous les arriérés, soit c'est vous.
Les receveurs répondirent :
— Monseigneur, cela a commencé cinq ou six ans après que madame votre mère a eu quitté monseigneur votre père : chaque année, le dernier jour d'août, apparaissait une grande main qui, saisissant le pommeau* de la Tour Poitevine, l'en arrachait avec une telle force qu'elle démolissait une bonne partie de la couverture. Et, chaque année, il fallait payer vingt ou dix-neuf livres pour réparer la tour. Un jour, un homme que votre père n'avait jamais vu, disait-il, vint le voir et lui conseilla de mettre trente pièces d'argent – chacune valant quatre deniers – dans une bourse et de la faire déposer, le dernier jour d'août entre none* et vêpres*, au dernier étage de la tour. Ces dix sous, glissés dans une bourse en peau de cerf, devaient être placés sur la poutre qui soutient la pointe sur laquelle est fixé le pommeau* de la tour. Il faudrait faire ainsi chaque année, dit l'homme, et le pommeau* resterait intact. C'est ce qu'on a fait depuis et le pommeau* n'a jamais plus bougé ni n'a subi aucun dommage. Et le lendemain du paiement, on ne trouve plus rien sur la poutre.
En entendant ces propos Geoffroy fut plongé dans une profonde réflexion sur cette affaire et resta un long moment sans répondre.
L'histoire en témoigne, Geoffroy songea longuement à cette histoire avant de déclarer, bien haut : « Quoi ? Même si mon père a accepté d'assujettir[1] ses posses-

1. Le vassal est lié à son suzerain par des *servises* obligatoires (le verbe *servir* signifie *être assujetti à*) éventuellement l'*aide* ou la *taille*. Cette aide peut affecter la forme d'un *treüage*, « tribut ».

tant comme il le tint, que je le doye tenir serf, puisqu'il est franc ? Vous avéz veues les lettres comment le bon conte Bertrand[1] de Poictiers le donna a mon pere si franchement que il n'en devoit rien a nul homme que a Dieu. Par mon chief, je n'en paieray jamais croix ne homme pour moy. » Et lors yst de la chambre tous courrouciéz et ses gens apréz, qui n'osoient mot sonner. Et lors leur dist Gieffroy : « Gardéz que vous ne soiéz si hardiz que jamais en paiéz denier. Car je vous courreceroye du corps. Je **[159ra]** verray qui sera cellui si hardy qui vouldra avoir treuage sur moy. A ce jour que je le souffreray, soye je mort de male mort soubite ! Mais apportéz moy la bourse et l'argent et soiéz cy au jour que vous lui avéz acoustumé de porter. » Et ceulx dirent que si feroient ilz et atant s'en partent, et demoura ainsi jusques au jour. Gieffroy manda Thierry, son frere, a Parthenay, et Remond, en Forests, et Œudes en la Marche. Et ilz y vindrent tous au jour et il leur compta ceste adventure, de quoy ilz furent moult esbahiz. Et lors demandent a Gieffroy qu'il en pensoit a faire et il leur respond : « Vous le verréz bien. » Et lors vint la journee du derrenier jour d'aoust. Gieffroy ouy messe et se confessa moult devotement et receut son Createur moult devotement, et puis yssy de l'eglise et vint ou dongon et o lui ses freres et les barons du paÿs, et s'assistrent au disner. Et aprés disner, Gieffroy s'arma de toutes pieces et puis demanda une estoile que le chappellain qui lui avoit chantee la messe tenoit, et la mist entour son col et la croisa par devant son piz puis print **[159rb]** la bourse ou les .xxx. pieces d'argent estoient, qui valoient .x. solz, et la pent a son col. Puis ceint l'espee et pend l'escu au col et puis fist au chappellain gecter de l'eaue benoite sur lui, puis dist a ses freres : « A Dieu vous command. Je m'en voiz veoir se je pour-

1. Aimery, *corr. d'ap. Brux* 133v, *E* 134v, *M* 228.

sions du temps où il en était le seigneur, vous croyez que je dois consentir à cette servitude alors qu'elles sont libres de toute sujétion ? Vous avez vu les actes par lesquels le bon comte Bertrand de Poitiers donna, sans aucune aliénation, cette terre à mon père de telle sorte qu'il ne devait rien à personne, sauf à Dieu. Sur ma tête, je ne débourserai jamais le moindre sou, et personne n'en déboursera à ma place. » Frémissant de colère, il sortit de la pièce suivi de ses gens qui n'osaient dire un mot. Il leur dit alors : « Faites bien attention ! N'allez pas avoir l'audace de payer le moindre denier pour ce pommeau*, sinon je vous ferai corriger physiquement ! Je vais bien voir qui aura le cran de vouloir m'imposer un tribut. Que je meure d'une mort effroyable et foudroyante, le jour où j'accepterai une chose pareille ! Apportez-moi plutôt la bourse et l'argent et soyez présents, ici, le jour où vous les lui donnez d'habitude. » Ils acquiescèrent, puis s'en allèrent. Les choses en restèrent ainsi jusqu'au jour en question. Geoffroy fit venir son frère Thierry, de Parthenay ; Raymond, du Forez, et Eudes, de la Marche. Au jour dit, tous se retrouvèrent à Lusignan. Geoffroy leur fit part de ces événements extraordinaires. Vivement étonnés, ils l'interrogèrent sur ses intentions. « Vous verrez bien », leur répondit-il. Le dernier jour d'août, Geoffroy se confessa très pieusement, entendit la messe et reçut son Créateur avec une extrême dévotion. Sorti de l'église, il se rendit au donjon pour déjeuner en compagnie de ses frères et de tous les barons du pays. Après ce repas, Geoffroy s'arma de pied en cap et demanda au chapelain qui avait chanté la messe de lui donner l'étole qu'il tenait. Il la passa autour du cou et la croisa sur sa poitrine. Puis il prit la bourse contenant les trente pièces d'argent valant dix sous et la suspendit à son cou. Ensuite il passa son épée à la ceinture, pendit son écu à son cou et demanda au chapelain de l'asperger d'eau bénite. Enfin, il s'adressa à ses frères : « Je vous recom-

ray trouver cellui qui veult avoir rente sur ma forteresse de Lusegnen, mais s'il n'est plus fort que moy, se je le tienne, l'argent me demourra. » Et lors monte amont la tour et vint au plus hault estaige, et ses freres et les barons demourerent dessoubz en moult grant freour que Gieffroy ne feust periz, mais Gieffroy, qui ne creint rien, attent ou plus hault estage de la tour grant piece de temps et regarde s'il verra rien venir.

Ainsi comme vous ouéz, attendy Gieffroy de nonne jusques a vespres qu'il ne voit ne oit nulle chose du monde. Et un pou aprés vespres oit un grant escroiz et voit tout le comble de la tour trembler. Lors un pou aprés regarde devant lui, et voit un grant chevalier devant lui, tout armé, qui lui a dit en hault : « Comment, Gieffroy, me veulz tu oster la rente que je doy avoir **[159va]** pour le pommel de ceste tour qui m'est deu, et en suiz en saisine des le vivant de ton pere ? Tu ne faiz mie bien ! » « Ou sont, dist Gieffroy, les lettres que tu en as ? Montre moy comment mon pere s'i est obligiéz et se je voy que tu ayes droit, vecy ton argent tout prest. » Et cellui respond : « Je n'en oz oncques lettres mais j'en ay esté bien paiéz jusques cy. » « Par foy, dist Gieffroy, se je le te devoye de bonne debte, si auroies tu grant paine avant que tu le peusses avoir, et, d'autre part, tu me tiens bien pour nice, qui maintenant me cuides asservir et sans moy monstrer que tu y aies cause. Dy va, qui es tu qui as levé le mien larrecineusement ja l'espace de .xiiii. ou de .xv. ans ? Je te deffy de la puissance de Dieu et te callenge mon droit heritaige ! » « Par foy, dist cil, il ne te fault ja doubter : de par Dieu

mande à Dieu. Je vais voir si je peux trouver celui qui veut obtenir des redevances sur ma forteresse de Lusignan. L'argent, toutefois, restera dans mes mains s'il n'est pas plus fort que moi et si j'en viens à bout. » Alors il monte dans la tour et grimpe jusqu'au dernier étage. Ses frères et les barons demeurent en bas, craignant effroyablement que Geoffroy ne périsse dans l'affaire. Mais lui, qui ne craint personne, attend un long moment, ainsi posté à l'étage le plus élevé de la tour, et ne cesse de regarder pour voir si quelqu'un vient.

Geoffroy reste dans cette attente de none* jusqu'à l'heure de vêpres*, sans voir ni entendre quoi que ce soit. Mais, juste après vêpres, il perçoit un terrible vacarme et voit trembler le sommet de la tour. Peu après, regardant devant lui, il discerne un chevalier de haute taille, tout en armes, qui l'interpelle d'une voix forte :

— Comment, Geoffroy, tu veux me priver de la redevance qui m'est due pour le pommeau* de cette tour ? J'y ai droit et je l'exerce depuis le vivant de ton père. Tu n'es guère loyal !

— Où sont les actes qui le confirment ? réplique Geoffroy. Prouve-moi que mon père a accepté cette astreinte ! Si je vois que tu y as droit, voici ton argent, il est prêt.

L'autre rétorque :

— Je n'ai jamais eu d'actes, mais j'ai toujours été scrupuleusement payé jusqu'à présent.

— Vraiment, même si je te devais cette redevance en toute légitimité tu aurais grand-peine à l'obtenir mais, en plus, tu me prends pour un sot : tu te figures m'imposer maintenant une taxe sans me démontrer que tu y as droit ! Dis donc, qui es-tu, toi qui as iniquement levé des taxes sur mon bien depuis quatorze ou quinze ans ? Par la puissance divine, je te défie et te réclame mon légitime héritage.

— Tu n'as rien à craindre, répondit le chevalier. En

suiz je voirement, et mon nom sauras tu asséz a temps. » Lors sans plus dire, s'entrecourent sus et s'entredonnent de grans coups et de crueulx, et oit on la noise qu'ilz font de passer et de despasser et du tinteis des espees sur les bacinéz tout contreval la forteresse. Et bien entendent que Gieffroy **[159vb]** a a forte partie a faire et ja y feussent venus les deux freres, se ne feust ce que Gieffroy leur avoit deffendu. Or vous diray de la bataille. Le chevalier de la tour, quant il vit que Gieffroy il trouva si ferme a l'escremie de l'espee[a], il boute l'espee ou fuerre et l'escu giette par terre. Et quant Gieffroy l'apperçoit, si giette le sien et haulce l'espee a .ii. mains et en fiert le chevalier sur le bacinet si raidement qu'il le fait tout chanceler, et le sieut et recuevre et lui donne du pommel de l'espee grant coup. Et cil l'ahert a deux bras et Gieffroy laisse l'espee aler et l'ahert. Et la commença la luicte forte, et s'en vont hurtebillant de telle force qu'il n'y a cellui qui ne tressue. Et le chevalier avise la bourse et la prent par le pendant et l'oste a Gieffroy du col, et Gieffroy ahert la bourse et l'empoingne, argent et tout. L'autre tire de tout son pouoir et le pendant rompt, et demeure a Gieffroy bourse et argent en la main. Et estoit ja le soleil esconséz, si longuement s'estoient ilz combatuz. Et lors Gieffroy prent l'espee et l'empoigne de la **[160ra]** main dextre et escrie au chevalier : « Encore n'as tu pas la bourse ni l'argent. Il t'aura ainçois cousté du sang de ton corps, mais certes je m'esmerveil comment tu te pués tant tenir a moy. » « Par foy, fait ce le chevalier, encore ay je plus grant merveille comment tu pués tant durer encontre ma puissance. Je te donne journee a demain, car il est huy mais trop tart. Et me trouveras en ces beaulx préz la dessoubz sur la riviere, par dela, monté et armé pour toy callengier mon droit. Mais que tu m'asseures que personne ne passera la riviere que toy. » « Par foy, dist

vérité, je suis une créature de Dieu et tu apprendras mon nom assez tôt.
Alors, sans un mot de plus, ils se lancent l'un contre l'autre et se portent des coups violents et féroces. En bas de la forteresse, on entendait le vacarme qu'ils faisaient en se déplaçant ici et là, et le bruit métallique des épées sur les bassinets*. Ils n'ont pas de mal à comprendre que Geoffroy a affaire à forte partie. Deux frères de Geoffroy y seraient bien allés s'il ne le leur avait pas interdit. Maintenant, je vais vous décrire le combat. Devant la ferme sûreté avec laquelle il voit Geoffroy manier l'épée, le chevalier de la tour range sa propre lame dans son fourreau et jette son écu par terre. Geoffroy le voit, jette le sien et, brandissant son épée à deux mains, en porte un coup d'une telle violence sur le bassinet* du chevalier qu'il le fait vaciller. Il le suit, le rattrape et lui donne un grand coup avec le pommeau de son épée. L'autre le saisit à deux bras et Geoffroy, délaissant son épée, le saisit à son tour. Quelle lutte terrible ! Ils se mettent à se donner des coups si virulents qu'ils sont tous les deux en nage. Le chevalier remarque la bourse, la saisit par les cordons et l'arrache du cou de Geoffroy, qui la rattrape et agrippe dans ses mains la bourse, l'argent et tout le reste. L'autre tire de toutes ses forces, les cordons se brisent. Bourse et argent restent dans la main de Geoffroy. Leur combat avait été si long que le soleil s'était déjà couché. Geoffroy, reprenant son épée, l'empoigne de sa main droite et crie au chevalier :
— Tu n'as pas encore la bourse ni l'argent ! Avant de les avoir, tu auras à payer le prix du sang ! Cependant, c'est vrai, je suis très étonné que tu puisses si bien tenir contre moi.
— Certes, répond son adversaire, je suis encore plus stupéfait que tu aies pu résister si longtemps à ma force. Je te donne rendez-vous demain ; pour aujourd'hui, il est trop tard. Tu me trouveras dans ces belles prairies, là en bas, de l'autre côté de cette rivière. Je serai en selle, portant mes armes, pour te réclamer mon droit. Mais donne-moi l'assurance que personne d'autre que toi ne franchira la rivière.

Gieffroy, je le t'asseure. » Et a ce mot, l'autre s'en part, que Gieffroy ne sçot oncques que il devint. « Par foy, dist Gieftroy, veéz cy appert messagier. Je me donne merveille que ce puet estre. » Et lors avale les degréz et en rapporte l'escu du chevalier qu'il avoit conquis.

L'ystoire nous tesmoingne que quant Gieffroy fut venu aval, l'escu au col et en la dextre main l'escu au chevalier, et en l'autre la bourse et l'argent, qu'il fu moult festiéz de ses freres et des barons **[160rb]** et lui demandent qu'il a trouvé lassus, et qu'ilz ont bien ouy la noise et le cliqueteiz des espees. Et Gieffroy leur dist qu'il avoit trouvé un tresvaillant chevalier et qui plus lui avoit fait de peine que nul qu'il trouvast oncques. Et leur compte toute la maniere de leur bataille et des paroles, et comment il lui cuida tollir la bourse et comment ilz se sont departiz ne sur quelles convenances, et comment il vint soubdainement et s'en rala pareillement. Et ceulx commencent a rire et dirent que oncques mais n'avoient ouy la pareille chose, mais quant ilz virent que Gieffroy avoit le bacinet embarré par force de coups et son harnoiz desrompu, si ne ont talent de rire, car ilz voient bien que ce n'estoit mie a gas. Et lors se desarma Gieffroy et soupperent. Et le lendemain, par matin, se leva Gieffroy et ses freres et ouyrent la messe, et aprés prist Gieffroy une souppe en vin et puis s'arma de toutes pieces, et monta a cheval fort et viste, et pent l'escu au col et empoingne la lance. Et ses freres et les barons le convoient **[160va]** jusques au ruissel qui court emmy la prairie au léz de devers Poictiers, et la prent Gieffroy congié d'eulx et passe oultre la riviere. Et tantost apperçoit un chevalier armé de toutes pieces, l'escu au col et la lance sur fautre et monté sur un grant coursier liart. Et monstre bien semblant de homme fort et courageux et plain de grant chevalerie, et qui gaires ne craint ne ne doubte sa partie adverse, si comme il semble.

(Dessin : le combat – côté droit – sous un château.)

— Je te la donne, dit Geoffroy.
Et à ce mot, l'autre disparaît si prestement que Geoffroy ne sait ce qu'il devient. « Vraiment, dit-il, voici un messager bien leste ! Je suis très étonné : qui est-ce ? » Il dégringole alors les escaliers, rapportant l'écu qu'il avait conquis sur le chevalier.
L'histoire nous l'affirme, ses frères et les seigneurs accueillirent joyeusement Geoffroy quand il fut redescendu, au cou son écu, dans la main droite celui du chevalier et, dans la gauche, la bourse et l'argent. Ils lui demandèrent ce qu'il avait trouvé là-haut, ajoutant qu'ils avaient parfaitement entendu le fracas du combat et le cliquetis des épées. Geoffroy leur répondit qu'il avait découvert un chevalier de grande valeur, qui lui avait infligé plus de peines que tous ses précédents adversaires. Il leur fit alors le récit détaillé de leur combat et de leurs discussions, raconta comment le chevalier avait failli lui voler la bourse, comment ils s'étaient séparés et quel était leur accord. Il évoqua son arrivée et son départ soudains. Ses interlocuteurs se mirent à rire, disant qu'ils n'avaient jamais rien entendu de semblable, mais ils perdirent l'envie de rire en voyant son bassinet* défoncé par les coups et son harnais* complètement brisé. Ils furent alors convaincus que ce n'était pas de la plaisanterie. Geoffroy enleva ses armes et ils dînèrent. Le lendemain, de bon matin, Geoffroy et ses frères se lèvent et écoutent la messe. Geoffroy prend alors du pain trempé dans du vin avant de s'armer de toutes pièces. Il se met en selle sur une monture puissante et rapide, pend son écu au cou et empoigne sa lance. Ses frères et les seigneurs l'accompagnent jusqu'à la petite rivière qui court au milieu de la prairie, vers Poitiers. Là, Geoffroy leur dit au revoir et traverse la rivière. Il aperçoit immédiatement un chevalier armé de pied en cap, l'écu au cou, sa lance sur feutre*, monté sur un grand coursier à la robe grisée. Certes, il donne bien l'impression d'être solide, brave et plein de vaillance, et il ne semble ni craindre ni redouter son adversaire.

Comment Gieffroy se vient combatre en la pree dessoubz Lusegnen au chevalier qui vouloit avoir treu sur le pommel de la Tour Poictevine.

L'ystoire dit que, quant Gieffroy apperceut le chevalier ou pré si lui **[160vb]** escrie en hault : « Sire chevalier, estes vous cellui qui vouléz avoir le treu sur ma forteresse ? » Et cellui lui respond : « Ce suiz je voirement. » « Par mon chief, dist Gieffroy, et je le vous vien callengier. Or vous deffendéz, car bon besoing vous sera ! » Et quant cellui l'entent, si met la lance en arrest et Gieffroy d'autre part. Et se viennent encontrer par telle vertu qu'il n'y ot si bonne lance qui ne volast en tronçons jusques en leurs poings. Et se viennent encontrer de corps, de pitz, d'espaules, et de chevaulx, et de testes, qu'il n'y ot cellui a qui les yeulx n'estincellassent en la teste. Puis trayent les espees et se vont entredonnant si grans et si merveilleux coups que ceulx qui les regardent d'oultre la riviere sont tous esbahiz comment ilz peuent endurer la peine. Et tant se combatirent qu'ilz n'ont escu entier ne haubert qui ne soit desmailléz en cent lieux et tant ainsi se combatent qu'il fu heure de vespres, que on ne scet gaires lequel en a le meilleur. Et lors prist le chevalier la parole et dist : « Gieffroy, entens a moy. Je t'ay bien essayé. Et quant de tes **[161ra]** dix sols, je les te quitte. Et saiches que ce que j'en ay fait, ce n'a esté que pour le prouffit de ton pere et de son ame. Il est vray que le pape lui avoit enjoint penitence pour le parjur qu'il avoit fait a ta mere, laquelle il n'avoit pas enterinee. Or est ainsi : se tu veulz faire fonder un hospital et amortir une chappellerie pour l'ame de ton pere, ta tour demourra paisible, combien que jamais ne sera heure qu'il n'y avieingne plus de merveilleuses choses que en lieu de tout le chastel. » Et Gieffroy lui respond, s'il cuidoit qu'il feust de par Dieu,

Comment, sur le pré que domine Lusignan, Geoffroy vient se battre contre le chevalier qui voulait imposer un tribut sur le pommeau de la Tour Poitevine.*

D'après l'histoire, quand Geoffroy aperçut le chevalier dans la prairie, il l'interpella haut et fort :
— Seigneur, êtes-vous le chevalier qui veut me faire payer un tribut sur ma propre forteresse ?
Et l'autre lui répondit :
— Oui, vraiment, c'est bien moi !
— Sur ma tête, dit Geoffroy, je viens vous contester ce droit. Et maintenant, défendez-vous, vous allez en avoir besoin !
En entendant ce défi, le chevalier abaisse sa lance. Geoffroy fait de même. Puis ils se lancent l'un contre l'autre avec une telle virulence que, malgré leur qualité, leurs lances volent en éclats, ne leur laissant qu'un tronçon dans les mains. Ils se ruent l'un contre l'autre, corps contre corps, poitrine contre poitrine, épaules contre épaules, cheval contre cheal et tête contre tête ! Tous deux en ont les yeux enflammés d'étincelles ! Ils tirent alors leurs épées et se portent des coups si violents et si extraordinaires que ceux qui, placés de l'autre côté de la rivière, les regardent se demandent, très impressionnés, comment ils peuvent en supporter la peine. Leur combat est si acharné qu'ils déchirent leur écu et leur haubert* en cent endroits. Ils se battent ainsi jusqu'à vêpres*, sans qu'on puisse savoir lequel des deux a le dessus. Le chevalier de la tour prend alors la parole et déclare :
— Geoffroy, écoute-moi bien. Je t'ai fait subir une rude épreuve. En ce qui concerne tes dix sous, je t'en tiens quitte. Tout ce que j'ai fait de cet argent, tu peux me croire, n'a servi qu'en faveur de ton père et de son âme. Pour punir sa trahison envers ta mère, c'est vrai, le pape lui avait donné une pénitence, mais il ne l'avait pas totalement accomplie. Maintenant, voici ma proposition : si tu acceptes de fonder un hôpital et une chapelle dont tu rétribueras le chapelain pour le salut de l'âme de ton père, ta tour sera paisible, même s'il s'y produira toujours plus d'événements étranges que partout ailleurs dans le château.
Geoffroy répond au chevalier que, s'il avait de bonnes

qu'il le feroit voulentiers. Et cil lui jure que oÿl et Gieffroy lui dit : « Or soies tout seur que je le feray au plaisir de nostre Seigneur. Mais or me dy qui tu es. » Et cellui lui respond : « Gieffroy, n'en enquier plus avant, car plus n'en pués savoir mais que tant que je suiz de par Dieu. » Et atant s'est esvanoÿs que Gieffroy ne sçot oncques qu'il devint, ne aussi ne firent ceulx qui estoient oultre la riviere qui moult furent esmerveilliéz qu'il pouoit estre devenuz et aussi fu Gieffroy. Et atant **[161rb]** s'en part, et passa la riviere et vint a ses freres et aux barons qui lui demandent comment il avoit chevy a son homme ne qu'il estoit devenus. Et Gieffroy dist qu'ilz avoient bonne paix, mais qu'il estoit devenus ne leur sauroit il a dire nouvelles. Et lors vindrent a Lusegnen, et fu Gieffroy desarméz en la sale et firent pendre l'escu qu'il ot conquis le jour devant au chevalier encontre l'un des pilliers. Et la fut tant que Gieffroy ot fait faire l'ospital de Lusegnen et la chappellerie et bien rentee. Et ce fait, on ne sçot que l'escu fu devenu. Et lors prindrent congié les freres et les barons de Gieffroy, et s'en reva chascun en son paÿs. Et cy fenist nostre histoire de ceulx de Lusegnen mais pour ce que les roys d'Armenie en sont extraiz, je vous vueil dire une adventure qui advint a un roy d'Armenie.

L'ystoire dit, et aussi l'ay je ouy dire a pluseurs et commune renommee en court, qu'il ot, grant temps aprés le trespas du roy Guion, un roy en Armenie qui moult fut beaulx jeunes homs et en chaleur de force et de vigour, et moult plain de sa voulenté **[161va]** et de grant cuidier, et hardiz et aspres comme un lyon. Et ouy nouvelles par aucuns chevaliers voyagiers que il avoit en la Grant Armenie un chastel bel et riche, et en estoit la plus belle dame que on sceust ou monde dame. Et celle dame avoit un esparvier ou tout chevalier de noble

raisons de croire qu'il est un serviteur de Dieu, alors il accepterait volontiers sa proposition. L'autre lui jure qu'il en est bien ainsi, Geoffroy lui dit alors :
— Tu peux en être sûr, je ferai ce que tu as demandé pour plaire à Notre-Seigneur. Mais dis-moi maintenant qui tu es.
Mais son interlocuteur lui répond :
— Geoffroy, ne cherche pas à en savoir plus. Tu ne peux en obtenir davantage. Sache seulement que je suis bien au service de Dieu.
Et il s'évanouit à l'instant ! Ni Geoffroy ni ceux qui étaient de l'autre côté de la rivière ne surent ce qu'il était devenu. Ils étaient tous fascinés par cette disparition, y compris Geoffroy. Puis il s'en alla, traversa la rivière pour rejoindre ses frères et ses barons. Ils lui demandèrent comment il s'était tiré d'affaire face à son rival et ce qu'il était devenu. Geoffroy leur répondit que, s'il avait obtenu un accord équitable, en revanche il ne saurait leur dire où il était passé. Ils partirent alors pour Lusignan. On désarma Geoffroy dans la grand-salle avant de suspendre à l'un des piliers l'écu qu'il avait conquis, la veille, sur le chevalier. Il y resta jusqu'à ce que Geoffroy ait fait bâtir l'hôpital de Lusignan et la chapelle, et qu'il l'ait rentée de bons revenus. L'écu disparut dès la fin de ces constructions et personne ne sut où il était passé. Les frères de Geoffroy et les barons prirent ensuite congé, chacun retournant chez lui. C'est ainsi que se termine notre histoire des Lusignan. Mais, comme les rois d'Arménie descendent de cette famille, je veux vous raconter une aventure qui arriva à l'un de leurs rois.
Longtemps après le décès du roi Guy, l'Arménie eut un roi jeune et beau, débordant d'ardeur et de vitalité, de détermination et d'intelligence, audacieux et féroce comme un lion. C'est ce que dit l'histoire ; d'ailleurs je l'ai entendu raconter par plusieurs personnes et la rumeur court encore à ce sujet. Ce roi apprit par des chevaliers revenus de voyage que s'élevait en Grande Arménie un château puissant et magnifique appartenant à la plus belle dame du monde. Elle avait un épervier dans un endroit où elle apparaissait à tout chevalier de

sang qui le pouoit veillier .iii. jours et .iii. nuys, sans dormir, elle s'apparissoit a eulx. Et avoient un don de elle, tel qu'ilz le vouloient demander voire des dons temporelz, sans pechié de corps ne sans elle touchier charnelment. Le roy, qui estoit en sa droicte fleur de beauté et de vigour et en son cuidier, dist que pour certain il yroit et ne demanderoit que le corps d'elle. Et n'y pouoit on aler que une foiz l'an veillier, et y convenoit entrer la sourveille de la Saint Jehan, et y demeure on cellui jour et le landemain et le tiers jour qu'il est le jour Saint Jehan. Et qui y puet tous ces trois jours veillier sans dormir, la dame se appert le landemain par matin a lui, et a le don qu'il veult demander. Et lors appresta le roy son erre et entra en mer a belle compaignie, et tant erra qu'il arriva **[161vb]** la nuit de devant la sourveille Saint Jehan ou chastel de l'Espervier et fist tendre un bel paveillon devant, et souppa tout a son aise et puis se ala couchier. Et dormy jusqu'au lendemain souleil levant et ouy messe et puis menga une souppe en vin, et puis s'arma et prist congié de ses gens, qui moult furent doulens de sa departie, car bien cuidoient que jamais ne le deussent veoir et ainsi s'en va le roy vers le chastel.

(Dessin : le roi debout, un moine agenouillé au centre indique l'épervier sur sa droite.)

Comment l'omme vestu de blanc vint au roy et lui devisa l'adventure du chastel.

En ceste partie dit l'ystoire que, quant le roy fu venus a l'entree du chastel, un vieux homs tout vestu de blanc vint **[162ra]** a lui et lui demanda que il demandoit. Et il respondy : « Je demande l'adventure et la coustume de ce chastel. » Et ly preudoms lui respond : « Vous soiéz ly tresbien venuz, et venéz aprés moy et je vous menray ou vous trouveréz l'adventure. » Et le roy lui

sang noble qui pouvait veiller sur lui trois jours et trois nuits sans s'endormir. Elle octroyait alors à ce chevalier un don, quel que fût son vœu, n'importe quel bien matériel, à l'exception du péché de la chair et de tout contact physique. Le roi était alors dans la plénitude de sa beauté, de sa vaillance et de son intelligence. Il déclara qu'on pouvait être sûr qu'il irait sur place et qu'il ne demanderait rien d'autre que la dame elle-même. On ne pouvait aller veiller dans ce château qu'une fois par an. On y entrait l'avant-veille de la Saint-Jean, on y demeurait ce jour-là, le jour suivant et le troisième jour, jour de la Saint-Jean donc. La dame apparaissait le matin du quatrième jour à celui qui avait réussi à veiller l'épervier les trois jours précédents sans dormir, puis il obtenait le don qu'il voulait demander. Après avoir fait ses préparatifs pour partir, le roi d'Arménie prit la mer, accompagné d'une noble suite. Au terme de sa navigation, il atteignit finalement, dans la nuit précédant l'avant-veille de la Saint-Jean, le château de l'Épervier devant lequel il fit tendre un riche pavillon. Très à l'aise, il dîna avant d'aller se coucher. Il dormit jusqu'au lever du soleil, le lendemain. Il assista à la messe, mangea des tranches de pain trempées dans du vin, puis passa ses armes et quitta ses hommes. Persuadés de ne jamais le revoir, ils étaient accablés de chagrin mais lui s'en allait vers le château.

Comment l'homme de blanc vêtu vint voir le roi et lui expliqua l'aventure du château.

Selon ce qu'on lit dans l'histoire, quand le roi arriva devant l'entrée du château, un homme âgé tout de blanc vêtu vint à sa rencontre et lui demanda ce qu'il souhaitait. Le roi lui répondit :
— Je demande à tenter l'aventure de ce château et à me soumettre à la coutume qui y règne.
Alors l'homme d'âge vénérable lui dit :
— Soyez le bienvenu. Suivez-moi, je vais vous conduire là où vous vivrez cette aventure.

respond : « Grans merciz, je suiz tout prest. » Et lors se met ly preudoms devant et le roy aprés. Ilz passent le pont et la porte, et moult s'esmerveille le roy de la richesce et de la noblece qu'il voit parmy la court. Et lors monte ly preudoms les degréz de la sale et le roy apréz. Et quant ilz furent en la sale, si voient a un des boux, une perche qui estoit de la banne de la licorne et ot dessus estendu une piece de veloux et fut l'esprevier dessus et le gant empréz lui. Et lors lui dist ly preudoms : « Amis, cy pouéz veoir l'aventure de ce chastel et je vous en diray la verité. Sachiéz, puisque vous vous estes mis si avant en ceste adventure, qu'il vous fault cest espervier veillier, sans dormir, .iii. jours et .iii. nuis. Et, se Fortune vous est si amie que vous en puissiéz faire **[162rb]** vostre devoir, la dame de cestuy lieu s'apparra a vous le quart jour. Et demandéz quel don que vous vouldréz, des choses terriennes, sans ce que vous ne demandéz pas son corps, car cellui ne pouéz vous avoir. Et sachiéz que se vous le demandéz, qu'il vous en mesavendra. Or vous veulliéz aviser sur ce point. Et s'il advient aussi que vous dormiéz dedens le terme, sachiéz seurement que vous demourréz cy tout vostre vivant. Or prenéz garde que vous feréz. »

Ly preudoms se party du roy quant il lui ot dictes les paroles que vous ouéz. Et le roy demeure et regarde les grans richesces que il voit de tous costéz. Et puis regarde d'autre part et voit la table mise et la nappe belle et blanche dessus et y voit moult de nobles méz. Il se traist celle part et en prist un petit de cellui qui mieulx lui pleut, et menga un pou et but une foiz et se contregarda bien, car il savoit asséz que le trop mengier et boire attrait le dormir. Et ainsi s'en va esbatant par la sale. Et y voit mainte belle hystoire painte **[162va]** et les escripz dessus qui donnent la congnoissance que c'est. Et entre les autres y est painte l'ystoire du roy

Et le roi, à son tour :

— Merci infiniment, je suis prêt.

Le vieil homme précédant le roi, ils passent le pont et la porte. La richesse et la magnificence de ce qu'il découvre dans la cour frappent le roi d'émerveillement. Toujours suivi du souverain, le sage vieillard monte les marches qui conduisent dans la grande salle. Ils y entrent et voient à l'une des extrémités une perche en corne de licorne sur laquelle était étendue une pièce de velours. L'épervier était posé dessus, le gant à ses côtés. Le vénérable vieillard dit alors au roi : « Cher ami, vous avez sous les yeux l'aventure de ce château, je vais vous révéler toute la vérité. Apprenez donc, vous qui vous êtes engagé dans cette affaire, que vous devez veiller cet épervier, sans vous endormir, pendant trois jours et trois nuits. Et si, grâce à la bienveillance de Fortune, vous réussissez à remplir la tâche exigée, la dame du lieu vous apparaîtra le quatrième jour. Demandez-lui alors le don que vous voudrez, seulement des biens matériels, à l'exclusion de sa personne. Celle-ci, en effet, ne peut vous être accordée et vous devez savoir que, si vous lui faisiez cette demande, il vous arriverait malheur. Je tenais à vous prévenir à ce propos. Si, par ailleurs, vous vous endormez pendant le terme fixé, soyez assuré de rester ici toute votre vie. Maintenant, faites bien attention à ce que vous allez faire. »

Après ce discours, le vieil homme laissa le roi seul. Resté là, il admira les splendeurs qu'il découvrait de toutes parts. Portant ailleurs son regard, il vit la table mise, recouverte d'une nappe blanche de toute beauté et de plats très appétissants. Il se dirigea vers elle et se servit frugalement des mets qui l'attiraient le plus. Il mangea peu et ne but qu'une seule fois. Il faisait attention, convaincu que l'excès de nourritures et de boissons assoupit. En se promenant dans la salle, il découvrit des peintures racontant de beaux récits et surmontées de textes écrits qui en révélaient la signification[1]. Parmi ces scènes peintes, l'une d'elles figurait l'histoire du roi

1. Voir l'Introduction, p. 30.

Elinas d'Albanie et de Presine et de leurs trois filles, et tout du chief jusqu'en la fin, comment ses filles l'encloïrent en la haulte montaigne de Brumblerio en Norhombellande et comment Presine, leur mere, les pugny quant elle sçot le meffait qu'elles orent fait de leur pere, et tout le fait de chief en chief.

Moult prist le roy grant plaisir en ceste histoire et en pluseurs autres qui y furent. Et ainsi se deduisi jusques au tiers jour qu'il aloit par leans et apperçoit une tresbelle chambre et estoit l'uis tout ouvert arriere. Le roy y entre et regarde parmy la chambre et y voit grant foison de chevaliers pains, arméz de leurs cottes d'armes toutes armoiees de leurs armes. Et estoient dessoubz leurs noms escripz, et de quel lignaige et de quelle region ilz estoient. Et par dessus eulx avoit escript : « En tel an veilla ceans cest chevalier nostre espervier mais il dormy, et pour tant lui fault tenir compaignie **[162vb]** a la dame de cest chastel tant comme il pourra vivre, mais il ne lui fault rien qu'il n'ait a son plaisir, fors seulement le partir de ceans. » Et entre ces chevaliers avoit .iii. places vuides ou il avoit .iii. escuz armoiéz des armes de .iii. chevaliers, de qui le nom estoit escript dessoubz, et leur region et de quel lignaige ilz estoient.

Et par dessus leurs escuz avoit escript : « En tel an veilla[1] nostre espervier ceans cest noble chevalier bien et deuement et en emporta son don. » Et ainsi avoit escript par dessus les deux autres escuz. Tant s'amusa le roy en la chambre que pour poy qu'il ne sommeilla, mais il s'apperçoit et vint hors, et voit que le soleil estoit ja tout bas et ainsi passa le roy celle nuit jusqu'au matin. L'aube creva et vint le jour. Et ainsi qu'a soleil levant, vint la dame du chastel en si noble et si riche habit que le roy fu tous esbahiz tant de la richesse de l'abbit que de la beauté de la dame. La dame salua le roy et lui dist : « Sire, vous soiéz le tresbien venuz. Et certes vous avéz fait bien et vaillau-**[163ra]**-ment vostre devoir. Or demandéz quelque don qu'il vous plaira des choses

1. *Rép. de* veilla.

Elinas d'Écosse, de Présine et de leurs trois filles, du début jusqu'à la fin : comment elles avaient enfermé leur père à l'intérieur de la grande montagne de Brumbloremlion en Northumberland et comment Présine, leur mère, les avait punies en apprenant leur forfait. Bref, tout le récit, de bout en bout.

Le roi éprouva un vif plaisir quand il découvrit cette histoire et plusieurs autres encore. Il put se distraire ainsi jusqu'au troisième jour. Il aperçut alors une pièce magnifique dont la porte était grande ouverte. Il y entra, et après avoir parcouru la salle du regard, il découvrit une foule de portraits peints figurant des chevaliers armés de leurs cottes* parées de leurs armoiries. Leurs noms, leur lignage et leur pays d'origine étaient écrits au-dessous des portraits. L'inscription suivante était écrite au-dessus : « Ici, en telle année, ce chevalier veilla notre épervier mais il s'endormit. C'est la raison pour laquelle il doit tenir compagnie à la dame de ce château toute sa vie. Mais rien ne lui manque, il a tout ce qu'il veut, sauf le droit de s'en aller. » Dans cette galerie de portraits de chevaliers, trois places restaient vides. On y voyait trois écus, portant les armoiries des trois chevaliers dont le nom, le pays d'origine et le lignage étaient inscrits au-dessous.

Surmontant chacun des écus, une inscription disait : « Ici, en telle année, ce noble chevalier veilla convenablement sur notre épervier, comme il le fallait. Il a obtenu le don promis. » Une inscription identique surmontait les deux autres écus[1]. Le roi rêva si longtemps sur ce qu'il voyait dans la pièce qu'il faillit s'endormir. Mais il s'en aperçut, sortit et vit le soleil déjà bien bas à l'horizon. Il passa ainsi la nuit, jusqu'au lendemain matin. À l'aube, le soleil perça, le jour se leva. Dès les premiers rayons du soleil, la dame du château apparut magnifiquement vêtue. Le roi fut ébloui tout autant par sa beauté que par la splendeur de ses atours. Elle le salua et lui dit : « Monseigneur, soyez le bienvenu. Il n'y a pas de doute, vous vous êtes parfaitement et

1. Maintien de cette petite incohérence du récit sur le décompte des écus.

terriennes, honnourables et raisonnables, et vous l'auréz sans arrester. »

Dont respondy le roy qui tous fu esprins de l'amour d'elle : « Par ma foy, madame, je ne vueil or ne argent, terre ne heritaige, bonne ville, chastel ne cité, car, Dieu mercy, je suiz riches homs asséz et il me souffist, mais je vueil avoir le corps de vous pour moillier. » Et lors que la dame l'entendy parler, si fu moult courroucee et lui respondy en hault : « Par foy, sire, fol musart roy, a ce don avéz vous failly ! Demandéz autre chose, car cestui ne auréz vous pas. » Et le roy lui respond : « Tenéz moy la promesse de l'aventure de ce chastel, car j'ay bien fait mon devoir. » « Par foy, dist la dame, je n'y debat pas. Or demandéz chose raisonnable et vous l'auréz, car moy ne pouéz vous avoir. » « Par foy, dist le roy, touteffoiz ne vueil je autre don ne autre ne vous demanderay. » « Par Dieu, dist la dame, roy, se tu me demandes plus il te mesavendra et a tes hoirs avec, qui coulpe n'y ont. » Et le roy **[163rb]** lui respont : « Touteffoiz ne vueil je autre chose que le corps de vous, car pour autre chose ne suiz je cy venuz. »

Et lors que la dame voit qu'il ne muera point son propos, si fu moult courroucee et lui dist : « Folz roy, or as tu failly a moy et a ton don et t'es mis en adventure de demourer ceans a tous jours mais. Povre fol, n'es tu pas descendu de la lignie du roy Guion, qui fu filz Melusigne, ma seur, et je suis ta tante. Et tu es si prez de mon lignaige, posé que je me voulzisse assentir a toy avoir, que l'Eglise ne s'i vouldroit pas accorder. » Et puis lui compte de chief en chief comment vous l'avéz ouy dessus ou chappitre du roy Elinas, et aussi des hoirs de Lusegnen, puis lui dist : « Fol roy, par ta musardie te mescherra. Toy et les tiens decherront de terre, d'avoir, d'onnour et de heritaige jusques a la .ixe. lignie. Et per-

vaillamment acquitté de votre devoir. Demandez maintenant le bien que vous voulez, un bien matériel, respectable et honnête, vous l'aurez sans discussion. »
Enflammé de désir pour elle, le roi répondit :
— Sur mon honneur, ma dame, je ne veux ni or, ni argent, ni territoires, ni patrimoines, ni bonnes villes, châteaux ou cités ! Dieu merci, je suis très riche et ma fortune me suffit. C'est vous plutôt que je veux avoir, je veux vous épouser.
Furieuse de cette réponse, la dame lui répliqua d'une voix forte :
— Ah ! pauvre roi stupide, ce don-là, vous ne l'obtiendrez pas ! Demandez autre chose, car vous n'aurez pas ce que vous demandez.
Le roi lui rétorqua :
— Respectez la promesse liée à l'aventure de ce château ! Je me suis bien acquitté de ma tâche.
— Certes, dit la dame, je ne le conteste pas. Que votre demande soit raisonnable et vous l'obtiendrez. Mais, moi, vous ne parviendrez pas à m'avoir.
— Cependant, fit le roi, je ne veux ni ne demanderai aucune autre récompense !
— Roi, au nom de Dieu, dit-elle si tu me réclames encore ce don, il t'arrivera malheur, à toi et à tes descendants qui, pourtant, ne sont en rien coupables.
— Pourtant, je ne veux rien d'autre que votre personne ! Je ne suis venu ici pour rien d'autre, répondit-il.
Constatant qu'il ne changerait pas d'avis, la dame, au comble de l'exaspération, lui déclara : « Roi stupide ! Tu m'as perdue comme tu as perdu le don qui t'était promis ! De plus, tu risques de rester ici pour le reste de tes jours. Pauvre fou, n'es-tu pas un descendant du roi Guy, fils de ma sœur, Mélusine ? Je suis ta tante. À supposer que je consente à t'épouser, tu es si proche de mon propre lignage que l'Église refuserait ce mariage. » Elle lui rapporta alors toute l'histoire, du début à la fin, comme vous l'avez entendu raconter dans les épisodes consacrés au roi Elinas et aux héritiers des Lusignan, avant de lui dire : « Roi insensé, ta stupidité fera ton malheur. Toi et les tiens perdrez terres, biens, fiefs* et patrimoines jusqu'à la neuvième génération.

dra par ta fole emprise le .ixe. de ta lignie le royaume que tu tiens, et portera cellui roy nom de beste mue. Et t'en va, car cy ne pués tu plus demourer. » Quant le roy l'entendy, oncques pour ses paroles ne mua sa fole errour, mais **[163va]** la cuida prendre par force. Melior s'esvanoÿ de lui. Et lors senty descendre sur lui, aussi dru que pluie chiet du ciel, coups et horions d'un costé et d'autre et fu moult defroissiéz de coupz orbes, et puis fu tiréz moult vilainement hors de la forteresse et traynéz tout hors de la barriere et la fu laissiéz. Et sachiéz qu'il ne pot oncques veoir pié de ceulx qui ainsi le servoient. Lors se redrece au mieulx qu'il puet, et maudist cellui qui lui apporta les nouvelles de ceste adventure et l'eure qu'il y vint oncques. Atant est venus a ses gens qui bien veoient qu'il ne revient pas si freschement qu'il en ala, et lui demanderent : « Monseigneur, estes vous bleciéz ? Avéz vous eu bataille la ou vous avéz esté ? » Et cil leur respond : « Un pou sui je bleciéz, mais bataille n'ay je pas eue, mais j'ay trop bien esté batuz, et si ne sçay de qui, car je n'y vy oncques personne, mais j'ay moult bien sentu les horions. Et sachiéz que je ne me suiz pas revenchiéz, et pour tant n'ay je point eu de bataille. Car cellui ne fait **[163vb]** pas la bataille qui les premiers horions donne, mais cellui la fait qui se revenche. » Et ceulx respondent : « Monseigneur, vous dictes verité. »

Asséz tost apréz fist le roy cueillir son paveillon et entra en mer et s'en va le plus droit qu'il puet en son paÿs,

Puis, à cause de ton absurde tentative, ce neuvième descendant, qui portera le nom d'un animal incapable de parler[1], perdra le royaume qui est le tien aujourd'hui. Maintenant va-t'en, tu ne peux plus rester ici. »
Malgré ces propos, le roi ne renonça pas à son égarement insensé : il pensa pouvoir la forcer à son désir. Mais Mélior disparut de sa vue, comme évanouie. Et alors, il sentit de tous côtés lui tomber dessus des gifles et des coups, drus comme la pluie qui tombe ; il fut tout meurtri de contusions[2] avant d'être honteusement tiré de la forteresse et traîné hors de la barrière* où il fut abandonné. Sachez-le, il ne pouvait absolument rien voir de ceux qui le maltraitaient de la sorte. Il se remit debout de son mieux, maudissant le chevalier qui lui avait parlé de cette aventure et l'heure où il était venu la tenter. Sur ces entrefaites, il retrouva ses hommes qui, s'apercevant sans mal qu'il ne revenait pas aussi robuste qu'il était parti, lui demandèrent :
— Monseigneur, êtes-vous blessé ? Vous avez livré combat là où vous étiez ?
Et il leur répondit :
— Je suis légèrement blessé bien que je n'aie pas combattu. En revanche, j'ai été sévèrement battu et j'ignore par qui, car je n'ai vu personne ! Pourtant, j'ai bien ressenti les coups. Et, certainement, comme je n'ai pas riposté à mes assaillants, je n'ai pas livré combat. Car ce n'est pas celui qui porte les premiers coups qui se bat, mais celui qui répond.
Et les autres lui répondirent :
— Monseigneur, vous dites la vérité.
Aussitôt après, le roi fit démonter son pavillon et prit la mer pour rejoindre son pays, le plus directement pos-

1. Le lion, en l'occurrence. L'expression *beste mue* indique l'opposition de l'animal et de l'homme doué de la parole (TL, 386b). Ici, Jean d'Arras fait allusion au nom du dernier roi d'Arménie, Léon VI de Lusignan. Chassé de l'Arménie en 1375, mort à Calais en 1393, il est enterré aux Célestins, à Paris. Voir l'Introduction, p. 23, n. 1. 2. *Orbes* – contusions, plaies qui, semble-t-il, ne saignent pas – qualifie fréquemment *coups* ou *horions*.

pensant de triste cuer aux paroles que Melior, la dame du chastel de l'Esprevier, lui ot dictes. Et moult se doubte d'avoir perdu son bon eur, mais il se garde bien de soy en descouvrir a sa gent. Et non pourquant depuis s'en descouvry il a un sien frere, quant il fu es articles de la mort, et cil estoit attendant du royaume apréz luy. Et lui dist comment il pensast de gouverner saigement, car il lui estoit besoings. Cil roy dont je vous dy n'ot oncques puis joye au cuer et regna grant temps, mais de jour en jour fondoit et decheoit en pluseurs manieres, et en fin il mouru. Et sachiéz que ses hoirs ont depuis eu moult a faire, et moult de ennuis et de pestillences, comme il apparu et appert. Cy me tairay des roys d'Armenie et en ay conclut l'ystoire pour ce qu'il est tout evident qu'ilz **[164ra]** sont extraiz de la noble lignie du roy Elinas d'Albanie et de Lusegnen. Et encores jusques au jour de la perfection de ceste histoire, qui fu parfaicte le jeudi .viie. jour d'aoust l'an de grace nostre Seigneur mil .ccc iiii^{xx} xiii., est apparant, car les roys de Chippre et les roys d'Armenie en portent les armes, et le cry et le seurnom. Or vous ay dit et devisé, selon les vrayes croniques et la vraye histoire, comment la noble forteresse de Lusegnen en Poictou fut fondee, et retrait la noble et puissant lignie qui en est descendue des nobles gens qui la fonderent, dont Dieu vueille avoir les ames recommandees en son saint Paradis qui est es siecles des siecles. Amen.

Ceste noble forteresse de Lusegnen en Poictou est depuis tant alee de main en main qu'elle est venue en la main, par raison et par conqueste d'espee, de hault, noble et trespuissant prince Jehan, filz du roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poictou et d'Auvergne, mon tresredoubté **[164rb]** seigneur, lequel m'en a commandé a faire ce petit povre traictié selon les croniques que j'en ay eues, tant de lui comme d'autres. Et

sible. Le cœur triste, il pensait aux paroles de Mélior, la dame du château de l'Épervier, craignant vivement d'avoir perdu le bonheur. Mais il se garda bien de se confier à ses compagnons. Plus tard, quand il fut à l'article de la mort, il s'en ouvrit à l'un de ses frères, qui devait gouverner le royaume après lui. Il l'exhorta à le gouverner avec sagesse, il en aurait bien besoin. Le roi dont je vous parle ne fut plus jamais joyeux. Il régna longtemps mais, de jour en jour, sa situation périclitait et dépérissait de diverses manières, jusqu'à ce que finalement il mourût. Soyez-en sûrs, depuis, ses descendants eurent fort à faire, ils connurent nombre de malheurs et de catastrophes, comme on a pu le voir et on le voit encore aujourd'hui. Je vais cesser de parler des rois d'Arménie. C'est avec eux que je suis arrivé au terme de l'histoire parce qu'il est bien évident qu'ils descendent du noble lignage du roi Elinas d'Ecosse et de Lusignan[1]. On peut encore le constater le jour où cette histoire a été achevée, le jeudi sept août de l'an de grâce de Notre-Seigneur mil trois cent quatre-vingt-treize. Les rois de Chypre et d'Arménie, en effet, portent les armoiries des Lusignan comme ils partagent leur cri de guerre et leur nom. Suivant les chroniques authentiques et l'histoire véridique, je vous ai fait le récit de la fondation de la puissante forteresse de Lusignan en Poitou, je vous ai décrit la noble et puissante descendance de ses nobles fondateurs. Dieu reçoive leurs âmes dans son saint paradis, dans les siècles des siècles. Amen.

Depuis l'époque de ces faits, cette belle forteresse de Lusignan en Poitou est passée de main en main jusqu'à ce qu'elle arrive, par le droit et l'épée, entre celles du prince Jean, éminent, noble et très puissant fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou et d'Auvergne, mon très redouté seigneur, qui m'a commandé d'écrire ce pauvre petit récit selon les chroniques que lui-même et d'autres personnes m'ont confiées.

1. 1393 : mort du roi d'Arménie, Léon VI ; fin de la rédaction du roman par Jean d'Arras.

je, qui ay tous jours eu grant desir de faire son plaisir a mon pouoir, ay mis diligence de ceste histoire mettre en prose au mieulx que je l'ay sceu faire. Si requier a mon Createur qu'il lui plaise que mon tresnoble et redoubté seigneur le vueille prendre en gré et aussi sa tresnoble seur Marie, fille du roy de France, duchesse de Bar et marquise du Pont, ma tresredoubtee dame, et le noble marquis de Morave, cousin germain de mon dit seigneur, qui a fait requerre qu'il lui veulle envoier ceste histoire. Et aussi je prie a Dieu qu'elle puisse plaire a tous ceulx qui la liront ou orront lire. Et sachiéz, quant de moy, que je croy que l'ystoire soit veritable. Et dit on pour certain que, depuis qu'elle fu fondee, pour change, pour acquest ou pour conquest, que la dicte forteresse de Lusegnen ne demoura .xxx. ans acomplis en main d'ome qui ne feust extraiz de la dessus dicte lignie de par pere ou de mere. Et sachiéz que **[164va]** toutef-foiz, comme je vous ay cy dessus retrait en l'ystoire, quant la dicte forteresse doit changier seigneur, la serpente s'appert trois jours devant.

Et quant a moy, j'ay oÿ dire a mon tresredoubté seigneur que du temps que Cersuelle le tenoit pour les Angloiz, et que le siege y estoit de par mon dit seigneur, que Cersuelle lui dist que en certain temps avant que la forteresse feust rendue, icellui Cersuelle gesoit en son lit ou chastel de Lusegnen, et avec lui une femme nee de Sancerre, nommee Alixandre, qu'il tenoit en concubinage. Il vit, ce disoit il, apparoir presentement et visiblement devant son lit une serpente grande et grosse merveilleusement, et estoit la queue longue de .vii. a .viii. piéz, burlee d'azur et d'argent. Et ne sçot oncques par ou elle entra, et estoient tous les huiz ferméz et

Quant à moi, qui ai toujours désiré lui faire plaisir, selon mes moyens, j'ai pris un soin scrupuleux à mettre cette histoire en prose au mieux que j'ai su le faire. C'est pourquoi je supplie mon Créateur qu'il lui plaise que mon très noble et redouté seigneur trouve mon récit à sa convenance ainsi que sa très noble sœur, Marie, fille du roi de France, duchesse de Bar et marquise du Pont, ma très redoutée dame, et le noble margrave de Moravie, cousin germain de mon seigneur[1], qui lui a fait demander de bien vouloir lui envoyer cette histoire. Je prie Dieu également qu'elle plaise à tous ceux qui la liront ou en entendront la lecture. Sachez-le, je suis personnellement persuadé qu'il s'agit d'une histoire véridique. On tient pour certain que, par échange, acquisition ou conquête, depuis sa fondation cette forteresse ne resta pas plus de trente ans entre les mains de quelqu'un s'il n'appartenait aux Lusignan, en ligne paternelle ou maternelle. Et, comme je vous l'ai raconté plus haut, quand la forteresse doit changer de seigneur la serpente apparaît trois jours avant.

Moi-même, j'ai entendu mon très redouté seigneur raconter que, du temps où il assiégeait la forteresse que Cresewell tenait alors pour les Anglais, celui-ci lui raconta que, peu de temps avant sa reddition[2], il était au lit, dans le château de Lusignan, avec sa concubine Alixandre, native de Sancerre. Il vit, dit-il, apparaître distinctement à sa vue, juste devant son lit, une serpente fabuleusement grande et grosse ; sa queue, burelée* d'azur et d'argent, faisait bien sept à huit pieds* de long. Il ne pouvait comprendre par où elle était entrée, car toutes les portes étaient fermées par des barres et un grand feu brûlait dans la cheminée. La serpente ne

1. Il s'agit de Josse de Luxembourg, petit-fils de Jean l'Aveugle, fils de Jean-Henri (frère de Bonne, donc), margrave de Moravie et comte du Tyrol. Jean-Henri eut cinq enfants. Josse, l'aîné, est roi des Romains de 1410 à 1411. Le duché de Luxembourg est engagé à Josse, par Venceslas II, mais le margrave ne s'y rend jamais et engage à son tour le duché à Louis d'Orléans, frère de Charles VI. **2.** Cresewell tient Lusignan pour le Prince Noir depuis 1373 et résiste dans la forteresse, alors que la ville est investie. Le siège commence le 12 mars 1374 et Jean de Berry ne prend la forteresse que le 1er octobre. Voir F. Lehoux, 1966, I, *op. cit.*, pp. 310-312.

barréz et le feu ardoit grant en la cheminee. Et aloit la serpente debatant de sa queue sur le lit, sans eulx mal faire. Et dist de certain a monseigneur qu'il n'avoit onques en sa vie eu ne ot depuis si grant paour. Et dist qu'il se dreça en son seant et prist l'espee qui estoit a son chevéz. Et **[164vb]** lors lui dist, si comme il recordoit a monseigneur, celle Alixandre : « Comment, Cersuelle, vous qui avéz esté en tant de bonnes places, avéz vous paour de celle serpente ? Certes, c'est la dame de ceste forteresse et qui la fist fonder, et sachiéz qu'elle ne vous fera ja mal. Elle vous vient monstrer comment il vous fault dessaisir de ceste place. » Et dist Cersuelle que celle Alixandre n'en ot oncques paour, mais il disoit bien qu'il n'en fu onques asseur. Et dist Cersuelle, que grant temps après, elle se mua en figure de femme aulte et droicte, et estoit vestue d'un gros burel et ceinte dessoubz les mamelles, et estoit affublee de blans cuevrechiéz a la guise du viel temps.

En cel estat que je vous ay recordé, jura Cersuelle a monseigneur qu'il la vit. Et plus, il dit qu'elle s'en ala asseoir sur le banc au feu, l'une heure le viaire devers le lit et le doz au feu, si que ilz pouoient tout a plain veoir sa face et bien leur sembloit qu'elle avoit esté moult belle, et l'autre heure retournoit le visaige devers le feu et gueres de temps ne se tenoit en un moment. En celle freour dist Cersuelle qu'il de-**[165ra]**-moura jusques a une heure prez de jour. Lors se transfigura en guise de serpente comme devant et s'en ala debatant de sa queue autour du lit et sur leurs piéz sans nul mal faire. Et puis dist qu'elle se party et la perdy si soubdainement qu'il ne sçot oncques par ou. Et cecy ay je ouy dire a monseigneur et a pluseurs autres que Cersuelle lui dist et lui en jura par tous les seremens que preudoms puet faire. Et depuis qu'il l'ot veue, la forteresse fu bien brief rendue a monseigneur, a qui Dieux en doint joye par sa grace, et a ses hoirs.

cessait de donner des coups de queue sur le lit, sans pourtant leur faire le moindre mal. Et il assura monseigneur que jamais auparavant il n'avait ressenti une telle frayeur et qu'il n'en ressentit jamais depuis. Il s'était assis, dit-il, et avait pris son épée qui se trouvait au chevet du lit. D'après le récit qu'il faisait à monseigneur, à cet instant cette Alixandre lui dit : « Comment, Cresewell, vous avez peur de cette serpente, vous qui avez servi dans tant de places fortes ? C'est certain, c'est la dame de cette forteresse, celle qui la fit fonder. Sachez-le, elle ne vous fera pas de mal. Elle vient vous montrer qu'il faut vous dessaisir de cette place. » Cresewell ajouta que si cette Alixandre n'était pas du tout apeurée, lui, en revanche, n'était pas rassuré du tout. Il assura que, longtemps après, la serpente prit les apparences d'une femme de haute taille, le corps bien droit ; elle était vêtue d'une robe de bure épaisse, serrée sous la poitrine, et portait une coiffe blanche, selon la mode du temps jadis.

Cresewell jura à monseigneur qu'il l'avait bien vue dans l'état que je viens de vous décrire. Il poursuivit en disant qu'elle était allée s'asseoir sur le banc, près du feu. Tantôt elle tournait son visage vers le lit, dos au feu, ce qui leur permettait de la voir parfaitement de face, il leur semblait alors qu'elle avait dû être d'une grande beauté ; tantôt elle tournait son visage vers le feu. Mais elle ne restait jamais longtemps dans la même position. Cresewell prétendit être resté plongé dans cette frayeur jusqu'à une heure avant l'aube. Alors, la dame se métamorphosa en serpente, comme elle l'était auparavant, et se mit à donner des coups de queue autour du lit et sur leurs pieds, sans leur faire le moindre mal. Puis Cresewell dit qu'elle disparut et qu'il la perdit si rapidement de vue qu'il ne put savoir de quel côté elle était passée. Tout ceci, je l'ai entendu, de la bouche de monseigneur et de plusieurs autres personnes, à qui Cresewell le raconta et le jura par tous les serments que peut faire un homme respectable. Et, peu de temps après avoir vu la serpente, Cresewell rendit sans tarder la forteresse à monseigneur. Dieu, dans sa miséricorde, lui en accorde la joie ainsi qu'à ses descendants.

Encores est il verité qu'il a un lieu a Lusegnen empréz le puis ou on a du temps passé nourry pollaille, ou elle s'est monstree par pluseursfoiz a un homme qui encores demeure en la forteresse et l'appelle on Godart, et ne lui fait point de mal, et ce l'a juré il sur Dieu et sur son ame. **I**[1]tem Yvain de Galles jura a mon tresredoubté seigneur, le duc dessus dit, que il l'avoit veue par deux foiz sur les murs de Lusegnen, trois jours devant que la forteresse feust rendue. Et ces preuves et autres en a on eues dont **[165rb]** qui en vouldroit deviser la chose feroit moult longue. Et encore plus avant il a un chevalier poitevin, nommé messire Perceval de Couloigne, qui fu chambellan du bon roy de Chippre, qui dist et jura a monseigneur par pluseurs foiz qu'il estoit en Chippre avecques le roy auquel roy la serpente s'apparu, et le dist au dit Perceval en telle maniere : « Perceval, dist le roy, je me doubte trop fort. » « Pour quoy, monseigneur ? » dist le chevalier. « Par ma foy, dist le roy, pour ce que j'ai veu la serpente de Lusegnen qui s'est apparue a moy. Si ay grant paour que il ne me viengne aucune perte dedens brief jour ou a Perrin, mon filz, car ainsi s'appert elle quant aucun des hoirs de Lusegnen doivent mourir, a eulx ou en la forteresse. » Et jura le dit Perceval a monseigneur que dedens le tiers jour aprés, la dure adventure que chascun scet lui advint, dont ce fu pitié, s'il eust plu a nostre Seigneur, car il fu mort, si comme on dit, tresfaussement.

Ces preuves, et autres pluseurs, ont esté clerement sceues sans ce que les vrayes croniques et les livres des histoires en dient. Et se j'ay adjousté chose en ceste **[165va]** hystoire qui semble a aucuns increable, si le me veullent pardonner, car, selon ce que j'ay trouvé et peu sentir des anciens autteurs, tant de Gervaise comme

1. La lettre **I** peinte ne se trouve pas au début d'un paragraphe.

Il est vrai également que, à Lusignan, il y a près du puits un vieux poulailler où elle est apparue à plusieurs reprises, sans lui faire de mal, à Godard, un homme qui vit encore dans la forteresse. Il l'a juré sur Dieu et sur son âme. De même, Yvain de Galles a juré à mon très redouté seigneur, le duc, qu'il l'avait vue deux fois sur les murs de Lusignan, trois jours avant la reddition de la forteresse. On a obtenu ces preuves et d'autres encore, et ce serait bien trop long de vouloir les présenter toutes. D'ailleurs, bien longtemps auparavant, un chevalier poitevin nommé messire Perceval de Cologne, chambellan du bon roi de Chypre, prétendit et jura à monseigneur à plusieurs reprises que la serpente était apparue au roi avec qui il était à Chypre. Le souverain le confia à Perceval[1] en ces termes :

— Perceval, j'ai de très graves pressentiments.

— Pour quelles raisons, monseigneur ?

— Sur mon honneur, répondit le roi, parce que j'ai vu la serpente de Lusignan. Elle m'est apparue ! J'ai donc très peur qu'il ne m'arrive sous peu quelque malheur, à moi ou à mon fils Perrin[2]. En effet, lorsque l'un des descendants de Lusignan doit mourir, elle se montre ainsi, à lui-même ou sur la forteresse.

Perceval jura alors à monseigneur que le cruel événement que chacun sait lui arriva dans les trois jours qui suivirent[3]. Quelle pitié ! Si seulement Dieu avait voulu l'épargner ! Car on dit que le roi fut tué lâchement.

Ces preuves, et plusieurs autres, ont été portées à la connaissance de tous, sans compter celles que fournissent les chroniques véridiques et les livres d'histoires. Et si, moi-même, j'ai inséré dans mon récit des faits qui paraissent incroyables à certains, qu'ils veuillent bien me le pardonner. En effet, d'après ce que j'ai découvert et selon ce que j'ai pu comprendre à la lecture d'anciens

1. Ce Perceval, ancien serviteur de Pierre Ier de Lusignan, servit les Anglais de Pembroke. 2. Surnom (avec Perrot et Petrin) de Pierre II, fils du grand Pierre Ier de Lusignan. 3. Fils de Hugues IV de Lusignan (roi de Chypre, de 1324 à 1359), Pierre Ier sera assassiné dans son lit par ses barons le 17 janvier 1369.

d'autres anciens autteurs et philosophes, je repute ceste histoire et la cronique a estre vraye, et les choses faees. Et qui dit le contraire, je dy que les secréz jugemens de Dieu et les punicions sont invisibles a congnoistre a entendement humain, car il est trop gros pour entendre l'esperite espirituelle, ne comprendre que c'est. Et la puissance de Dieu y puet adjouster ce qu'il lui plaist, comme on raconte en pluseurs histoires, de pluseurs faees, avoir esté mariees et avoir eu enfans. Comment ce se puet faire ne puet savoir humaine creature, car ces poins et autres a Dieu retenu en son secret, et en monstre les exemples es lieux et aux personnes ou il lui plaist. Et que plus sera la personne grossiere et plus a enviz le croira, et plus sera deliee de engin et de science naturelle et plustost y aura affection que ce soit chose faisable, com-**[165vb]**-bien que les choses secretes de Dieu ne puet nulz savoir au cler.

Combien que saint Pol die en l'*Epistre aux Rommains* que toutes choses sont sceues par humaine nature[a], voire sans les secretes choses de Dieu, et qu'il a retenues en sa congnoissance sans autre. La nature aux humains, si est a entendre pluseurs hommes vacquans par universes contrees, par ceulx sont sceues les choses et sont toutes les choses sceues, non pas par un seulement mais par pluseurs. Et ainsi sont les choses repostés en pluseurs lieux sceues et non pas en un tout seul. Et ainsi est il de nostre histoire. Elle est forte a croire, en pluseurs lieux, de ceulx qui ont gros engin et a ceulx qui l'ont delié, legiere, tout aussi que de une personne qui oncques n'aura yssu de sa region ne de son paÿs ne pourroit croire maintes choses qui sont a moins de .c.

auteurs qui font autorité, Gervais ou d'autres écrivains et philosophes, j'atteste la vérité de cette histoire et de la chronique qui a inspiré mon récit, ainsi que la nature féerique de toutes ces choses. Si l'on prétendait le contraire, je dirais que les impénétrables décrets de Dieu et les punitions qu'Il inflige, ne peuvent être accessibles à l'entendement humain. Il est trop grossier pour comprendre l'inspiration spirituelle et interpréter son essence. D'autre part, la puissance de Dieu peut enrichir le monde de ce qu'Il lui plaît, comme le révèlent maintes histoires consacrées à des fées qui ont été mariées et ont eu des enfants. La créature humaine ne peut savoir comment de telles choses sont possibles car Dieu tient à ce que ces questions et quelques autres restent impénétrables, mais Il en dévoile les signes, là où il Lui plaît et aux yeux de qui il Lui plaît. Plus la personne sera rustre, plus elle aura du mal à le croire ; plus seront développées son intelligence et ses connaissances innées, plus elle aura tendance à admettre la possibilité de ces choses, même si nul ne peut percer clairement les secrets de Dieu.

Certes saint Paul dit, dans l'*Epître aux Romains*, que l'être humain peut connaître toutes les choses de la création, à l'exception bien entendu des secrets insondables de Dieu, réservés à sa seule connaissance. Cette aptitude naturelle des humains, c'est celle de tant d'hommes qui ont sillonné l'univers et qui permettent de connaître les choses, toutes les choses qui existent. Et leurs témoignages ne viennent pas de la bouche d'un seul observateur mais de plusieurs. C'est ainsi que les choses cachées sont connues, non pas seulement dans un lieu précis, mais dans de nombreux endroits. Il en est ainsi pour notre histoire. Certains de ses passages sont difficiles à croire par ceux qui ont l'intelligence grossière comme par ceux qui l'ont subtile et fine. Il en va de même pour celui qui ne sera jamais sorti de sa région ni de son pays, il ne pourra admettre l'existence de bien

lieues prez de lui, et lui sera grant estrangecté et dira qu'il ne se pourroit faire. Et ce **[166ra]** lui destourbera[a], car il n'a pas veu les lieux. Car par hanter les diverses contrees et paÿs et nacions, et par lire les anciens livres et les entendre, congnoist on le vif et le vray des choses semblans increables. De ce ne vous vueil plus faire mencion, mais je vous supply a tous, se j'ay dit chose en ceste histoire qui vous soit ennuyeuse ou desplaisant, que vous m'en veulliéz tenir pour excusé, et especialment a mon tresredoubté seigneur et a ma tresredoubtee dame, sa noble serour, car certes je sçay bien que je n'ay mie sens pour bien faire si haulte histoire comme ceste est, qu'il n'y ait a dire. Mais on dit souvent qu'« a l'euvre congnoist on l'ouvrier » et « de petit mercier, petit pennier ». Mon tresredoubté seigneur, prenéz en gré, s'il vous plaist, car se ly homs fait le mieulx qu'il puet ne scet, on le doit prendre en gré. Car en aucuns cas « bonne voulenté doit estre reputee pour[1] euvre »[b]. Et cy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusegnen. **[166rb]** Dieux doint aux trespasséz sa gloire, et aux vivans force et victoire, que ilz la puissent conquerir. Cy vueil l'ystoire fenir.

Deo gratias

1. po euvre, *corr. d'ap. A* 140r.

des choses qui se passent à moins de cent lieues* de chez lui. Elles lui paraîtront totalement étranges et il affirmera qu'elles sont impossibles. Son trouble viendra de ce qu'il n'a pas vu les lieux en question et, au contraire, en visitant les provinces, les régions et les pays et en lisant les livres anciens et en entendant leur lecture, on peut connaître la nature exacte et la vérité de choses qui semblaient incroyables. Mais je ne veux plus vous parler davantage de ce sujet et, vous tous, je vous supplie de bien vouloir m'excuser si j'ai dit, dans mon récit, quelque chose d'ennuyeux ou de déplaisant, je prie surtout mon très redouté seigneur et ma très redoutée dame, sa noble sœur. Je suis persuadé, en effet, de ne pas être assez sensé pour bien raconter une histoire aussi glorieuse de sorte qu'il n'y ait rien à redire. Mais, comme on dit souvent : « à l'œuvre, on connaît l'artisan » et « petit mercier, petit panier ». Mon très redouté seigneur, soyez bienveillant envers mon œuvre, s'il vous plaît, car on doit apprécier le travail de celui qui fait au mieux de ses possibilités et de ses connaissances. Parfois, en effet, c'est « bonne volonté qui fait œuvre ». Jean d'Arras cesse ici de raconter la noble histoire de Lusignan. Dieu octroie aux morts sa gloire. Et, afin qu'ils la puissent acquérir, qu'il donne aux vivants force et victoire. C'est ici que je veux terminer mon histoire.

Deo gratias.

VARIANTES

1. *Page 128*, a : *V* 5ra, *M* 8v, *C* 4r et *Brux* 5v : *long parlement.*

2. *Page 130*, a : *B* 8v : *lui donnerent a femme une thipheine.*

3. *Page 132*, a : *V* 5vb : *Que vous est il advis que bon en est a faire ? C* 5r : *Qu'est il bon a faire ? Brux* 6v = *E* 4v : *Qu'est il bon de faire ?*

4. *Page 136*, a : *V* 6rb : *le samedy, il ne te verra ne qu'il te desceuvre ne le revele ne die a personne nezune, tu vivras ton cours naturel et vivras comme naturelle femme. C* 5v = *Brux* 7v : *le samedi, ne te verra non qu'il te descueuvre ne qu'il le die a personne et tu vivras cours naturel, comme femme naturelle et mourras naturelment.*

5. *Page 156*, a : *E* 8r : *a l'encontre du porc sangler.*

6. *Page 156*, b : *C* 9r : *L'alemelle et la hante de l'espié. Brux* 13v : *L'alemelle et la hante de l'espieu. E* 8r : *le haulst de l'espieu.*

7. *Page 162*, a : *D* 14r : *fremist tout ainsi comme ung homme qui se reveille en sursault. V* 11rb : *fremist comme un qui se reveille tout en sursault. H* 22va : *Sy freimie tout aussy comme ung homme qui s'esveille en soursault. E* 9r : *treshaulst çoy surs son cheval enssy comme ung homs qui s'aveille en sursaulst. C* 10v = *Brux* 15v : *tressault sur son cheval ainsi comme uns home qui s'esveille en soursault. B* 18v : *fremist comme cil qui s'esveille en sursault.*

8. *Page 210*, a : *E* 20r : *le conte s'en retourna, avec sa mere et tous ses gens en son chastel a Poytiers. C* 20r

= *Brux* 32v : *le conte s'en retourna* (...) *en leur chastel.* *M* 54v : *s'en retourna le conte de Poictiers et sa mere et leurs gens en la cité de Poictiers.* *B* 35v : *le comte de Forets et les autres prindrent chascun congé du comte et comtesse de Poictiers et l'ung de l'autre et s'en tira chascun en son repaire.*

9. *Page 214*, a : *C* 20v = *Brux* 33v : *d'ouvriers, comme maçons, charpentiers, pionniers, couvreurs/x et tailleurs de pierres.*

10. *Page 236*, a : *D* 40r, *V* 26va et *Ste* 85 : *la salle estoit* (*fust*) *emplie de noblesse.* *C* 23r, *Brux* 39v, *E* 24r et *B* 42v : *la salle fut plaine de noblesse.*

11. *Page 242*, a : *V* 27rb = *H* 53va : *Henry du Lyon* (*Hervy de Leon*) *fut moult ysnel chevalier, courtois, saiges, bien moriginé et l'ama* (*l'amoient*) *moult le roy et son nepveu. Et usoit le roy moult par son conseil et* (*or*) *estoit Henry* [27va] (*Hervy*) *cil en qui il se fioit le plus. Or advint que plusieurs traicteur qui estoient pour lors a la court du roy de quoy* (*desquelz*) *Josselin, que vela, en estoit l'un et fut le droict chief du meschief que pour lors ilz firent.* *C* 24r = *Brux* 40v : *Hervy de Leon fut moult appert, habile, courtois et saige(s) chevaliers et plain de toutes bonnes meurs et l'aymoi(en)t moult le roy et son nepveu. Et usoit le roy de moult de choses par son conseil, et estoit le chevalier en qui le roy se fioit le plus. Or advint que plusieurs tray(s)tres, qui estoient pour lors a la cour du roy de quoy (cestui) Josselin, que voy (veéz) la, en est l'un lequel estoit le droit chief de touz les maulx que lui et les autres firent pour lors.*

12. *Page 252*, a : *D* 47r : *que n'y eust homme qui parlast ne feist signe.* *V* 30ra : *que nul ne fust si hardy qui parlast mot ne fist signe nul* = *Ste* 94 : *que nul ne fut si hardi* (...) *signe aulcun.* *H* 58va : *qu'il ne fut sy hardy qu'il* [58vb] *parlast mot ne feist signe aucun.* *B* 47r : *que nul ne feust si hardy de parler, tousser, cracher, ne faire signe.* *C* 27r = *Brux* 44r : *que nul ne feust si hardiz de parler ne faire signe nul.* *E* 28r : *que nul ne fust si hardy de faire signe de parler.*

13. *Page 276*, a : *V* 35ra : *Et furent tous les autres en peu d'eure prins et mors.* *C* 32v : *Et furent tous les*

autres prins, mors et renduz. Brux 51r : *Et furent tous les autres prins ou renduz mors.*

14. *Page 284*, a : *C* 34r, *E* 34v et *M* 99 : *toutes* (*tous*) *les terres labourables. Brux* 53r : *toutes les prés labourables. V* 36rb, *H* 70vb, *B* 56v et *Ste* 112 : *toutes les terres arables. D* 58v : *toutes les terre.*

15. *Page 290*, a : *D* 61r : *le chastel et le bourc d'Ainiere. V* 37va : *le chastel et le bourc d'Ainnelle. Ste* 116 : *le chasteau et le bourc d'Annelle. B* 58v : *le chastel et bourc de Melle. C* 35v : *le chastel et le bourc d'Ainnelle. Brux* 54v : *le chastel et le bourc de Merle. E* 36r : *le chastel et le bourc d'Arnielle.*

16. *Page 304*, a : *C* 38r = *Brux* 58r : *chevaulx hanyr et grondir.*

17. *Page 308*, a : *C* 39r = *Brux* 59v : *doux ou rebelles.*

18. *Page 322*, a : *V* 43vb : *un brevet. C* 42r = *Brux* 64v : *une burlette.*

19. *Page 328*, a : *V* 44vb : *a reclouer pans, plates, gantelés, harnois de jambes. C* 43r = *Brux* 66r : *pour recloer et river pans, plates, gantelés, gardebras, avantbras et harnoiz de jambes.*

20. *Page 336*, a : *V* 46va : *boire une foiz. C* 44v = *Brux* 68r : *boire et mengier.*

21. *Page 336*, b : *V* 46va : *la ville au commandement des.ii. freres. C* 44v = *Brux* 68r : *la ville et tout ce qui est dedens au plaisir et commandement des deux freres de Lusignen.*

22. *Page 354*, a : *C* 49r = *Brux* 74v : *mettre pennons et estandars au vent, et toutes leurs gens avec eulx arméz de touz leurs harnoiz, et les visita et regarda.*

23. *Page 360*, a : *C* 50r = *Brux* 77r : *c(qu)aques tous plains de chaulx vive.*

24. *Page 364*, a : *V* 50ra : *se destourne hors du coup. C* 51r = *Brux* 77r : *se sceust bien destourner du coup.*

25. *Page 366*, a : *H* 101vb = *V* 53rb : *apréz la desconfiture de la bataille.*

26. *Page 366*, b : *C* 52r = *Brux* 78r : *deux jours a car le roy ne fust pas au point qu'il est.*

27. *Page 372*, a : *V* 54va : *Et la commence moult forment a soy plaindre, une heure de la douleur qu'elle*

avoit de son pere et, l'autre heure, de la grant joye et desir qu'elle avoit de veoir Urien. C 53r : *Et la commença a soy complaindre de la doulleur qu'elle avoit de son pere, et puis erriere elle repensoit d'autre costé au grant desir qu'elle avoit de veoir Urien.* Pas de complainte dans *B* 80r : *Et s'en ala en sa chambre, pensant fort a Urian et luy tardoit fort sa venue qu'elle ne peut dormir de toute la nuyt.*

28. *Page 374*, a : *V* 55rb : *Et pourtant, dit le roy, est il rayson que je vous le merisse a mon pouoir, car je n'ay autre voulenté que de en faire mon devoir, combien certes que je ne le pourroie assouvir a la value. H* 124vb : *Et pourtant est il raison que je le vous remercie a mon pouoir car je n'ay autre voulenté que de en faire mon devoir, combien certes que je ne le porroie acomplir a la value.* C 53v : *c'est raison que je le vous desserve a mon pouoir, combien que je ne le vous sauroie desservir selon la vallue.* B 81r : *c'est raison que je vous reguerdonne a mon pouoir, non pas a mon devoir, car je ne pourrai.*

29. *Page 378*, a : *C* 54r = *Brux* 81v : *force, grace, puissance, richesse, hardement et amendement.*

30. *Page 382*, a : *B* 83r : *puisqu'il est ainsi. C* 55r = *Brux* 83r : *puisqu'elle est vous escheue.*

31. *Page 422*, a : *C* 63r : *vaugoit. Brux* 96r : *nagoient. A* 63r, *H* 122va et *V* 65ra : *vaucroit. B* 95r : *entroit* (*en la marine*). *D* 109r : *aloit.*

32. *Page 432*, a : *C* 65r : *saluerent moult humblement. Brux* 99r : *saluerent moult noblement.*

33. *Page 436*, a : *D* 115r : *pas l'entencion de nul de nous de la prendre, fors au plus prés que nous pouvons de l'avoir comme Uryen et Guyon, mon frere, l'ont eue. V* 68rb, *H* 128ra et *Ste* 203-204 : *pas* (*de*) *l'entencion de nulz de nous de la prendre, fors au plus préz que nous pourrons* (*de*) *l'avoir comme Urien et Guyon, nos freres, l'ont eue. B* 100v : (feuillet déchiré) *la prandre, fors du plus pruex* [101r] *que nous pourrons trouver comme ont fait noz seigneurs et freres, Urien et Guyon. C* 66r : *pas l'entencion de nul de nous deux de conquerir et recevoir l'ordre de chevalerie par autre maniere que Uriens et Guion, noz freres, l'ont eue et receue.*

Brux 101r : *pas l'entencion de nul de nous deux que nous l'arons par autre maniere que noz deux freres ont eue et receue. E* 67v : *pas l'antencion de noz que nous l'ayons par autre maniere aussi comme noz deux freres l'avons aquise.*

34. *Page 468*, a : *C* 72v = *Brux* 111r : *l'un ne passoit pas l'autre plain poulce.*

35. *Page 476*, a : *B* 112r : *chevaliers ambaxadeurs. V* 76rb : *en ambassaderie. C* 78r, *Brux* 114r = *M* 139v : *chevaliers qui avoient esté a Lusignen avecques le gentil homme en enbassade.*

36. *Page 490*, a : *M* 147v : *tandist que le fer est chault il fault frapper. V* 79ra, *H* 148vb et *Ste* 236 : *entretant que le fer est chault, on le doit batre.*

37. *Page 490*, b : *B* 116r : *si est venue la besoigne a tel point que maintenant. V* 79ra : *si est venu ad ce que certainement.*

38. *Page 520*, a : *H* 160va : *et grever de son pouoir. C* 84r = *Brux* 128r : *et leur donna moult de peine et de travail.*

39. *Page 576*, a : *C* 95v = *Brux* 143v : *Mais mal feusmes conseilliéz quant oncques nous feismes aliance avec Glaudes.*

40. *Page 618*, a : *C* 102v = *Brux* 155r : *que je puisse, je prie a Mahon et a Apolin que je soie a dix lieues de la ou il sera ou au plus fort chastel qui soit en Surie.*

41. *Page 624*, a : *V* 105ra : *il ne vous entendroit ja cure d'eulx envahir. C* 104r = *Brux* 156v : *il ne vous tendroit ja de les despiter.*

42. *Page 632*, a : *V* 106va = *D* 193v : *les fuians si* (*se*) *envoyent en l'avant garde pour eulx adviser de ce fait. H* 201ra : *Gieuffroy envoye a l'avant garde pour eulz aviser de ce fait. Ste* 149 : *il envoioit les fuyans a l'avant garde pour eulx adviser de ce fait. C* 105v = *Brux* 159r : *les fuyans chevauchierent tant comme ils peuvent vers l'avan garde pour adviser nos gens de ce fait.*

43. *Page 636*, a : *D* 195r, *V 107*rb, *H* 202va et *Ste* 320 : *un(g) chien pourry. C* 106v, *Brux* 160v et *E* 107r : *un bouton.*

44. *Page 644*, a : *C* 108v = *Brux* 164r : *flotte.*

45. *Page 670*, a : *D* 210r : *Creature maluseuse, tu as paour de moy ! Ste* 338 : *Meschante creature, tu as ja grant paour de moy ! C* 114r, *E* 113v et *M* 168v : *Et, grant loquebaut que tu es, as tu paour de moy ?*

46. *Page 692*, a : *M* 181r : *E tresmaulvais serpent.*

47. *Page 704*, a : *M* 186r : *A Dieu vous commant, mon amy. Adieu, mon bien, mon loyal espoux. Adieu mes enffans, adieu Urien, adieu Gion, adieu Anthoine, adieu Reignault, adieu Eudes, adieu Geuffroy, adieu mes chieres enffans. Car jamais ne me verréz en l'estat que m'avéz veue. Helas ! Pour quoy nasqui je oncques de mere pour estre ainsi tourmentee ? Adieu, tous mes bons amis, je me recommande en vous bonnes prierres, car je ne puis icy estre. N'obliéz pas a faire ce que je vous ay dit de Eudes.*

48. *Page 714*, a : *B* 173r : *pour ce qu'il estoit trop grant.*

49. *Page 714*, b : *V* 122rb : *Et devéz savoir de certain que le levier a choir entra bien un grant pié dedens terre. E* 121r : *saichiéz que, s'il l'eust atint Geoffroy a ce coup, qu'il eust tout estranchéz. M* 192r : *sachiéz que il eust attaint Jeuffroy a ce coup qu'il l'eust tout atranchéz.*

50. *Page 720*, a : *C* 117v : *leur donna tout l'avoir et la finance qui estoit en la tour, et les prisonniers l'en remercierent et vuiderent toute la richesse de la tour et en eut chacun d'eulx sa part.*

51. *Page 720*, b : *M* 196 : *et le lierent et garotterent de costé et d'aultre tresbien.*

52. *Page 778*, a : *V* 134vb, *H* 239rb et *Ste* 403 : *Et se fist Gieuffroy figurer et escripre en la porte, c'est assavoir la longueur du haut et la grandeur de lui. B* 188r : *et figurer Geoffroy sa semblance a la porte de l'eglise.*

53. *Page 790*, a : *D* 260v : *Quant le chevalier vit qu'il trouva si ferme a l'escremie de l'espee. V* 136ra : *Quant il trouva Gieffroy si ferme a l'escrime du gieu de l'espee. C* 132r = *Brux* 184r : *Quant le chevalier de la tour trouva Geoffroy si ferme contre le coup de l'espee. E* 135r : *Quant le chevalier trouva Geffroy ferme contre le coup.*

54. *Page 816*, a : *B* 198v et *V* 148rb : *humaine creature.*

55. *Page 818*, a : *V* 141va : *Et ce lui destournera pour ce qu'il n'a pas veu les lieux. B* 199r : *Et destourbera les autres de le croire.*

56. *Page 818*, b : *B* 199r : *Car en aucuns cas la bonne voullenté doit estre reputee pour le fait.*



GLOSSAIRE

Archigaye : dard lancé par l'arbalète ou sorte de courte lance particulièrement à l'usage des Maures ; l'expression *archigayes au poing* permet de l'imaginer.

Bannière, gonfanon et ***pennon*** : « *Bannière* : morceau d'étoffe de forme rectangulaire attaché par un de ses côtés à l'extrémité d'une hampe. » Le *gonfanon* est un « étendard, enseigne, bannière. Les auteurs des XIIe et XIIIe siècles paraissent employer indifféremment les mots *gonfanon* et *bannière*, pour désigner un étendard réunissant autour de ses plis les hommes d'armes d'un baron[1] ». Le *pennon* est une flamme placée au bout de la lance par un chevalier qui n'est pas assez puissant pour entretenir plusieurs hommes d'armes et les regrouper sous sa propre bannière (les chevaliers *bannerets*). Généralement triangulaires, les pennons peuvent être colorés et très longs.

Barrière : porte d'entrée de la ville, initialement barrée d'une défense en bois. De nos jours encore, les portes de la ville de Bordeaux s'appellent des « barrières ».

Basse-cour : enclos entourant le tertre sur lequel s'élèvent la tour et la forteresse elles-mêmes ; elle est formée d'une levée de terre palissadée précédée d'un fossé et enfermant des bâtiments annexes (appelée également *baile)*.

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne à la Renaissance*. Paris, Morel, t. V, 1874, p. 169, pour la première citation ; p. 478, pour la seconde.

Bassinet : pièce très importante de l'équipement du chevalier ou de l'écuyer puisqu'elle assurait la protection de sa tête. De la forme d'un bassin, il était hémisphérique et le plus souvent doté « d'une visière à charnière (au milieu du front), avec, pour protéger le cou, un *camail* de mailles ou une *bavière*. Il semblait n'être destiné qu'à la guerre[1] ». Viollet-le-Duc précise : « son origine remonte au commencement du XIVe siècle[2] ». Terme très souvent employé au sens de « homme d'armes ».

Braies : ouvrage de défense, souvent simple palissade, placé en avant d'une porte, d'un pont ou d'une enceinte pour en augmenter la défense.

Braquemart : « arme de taille à lame droite et courte – d'environ 50 cm – à garde simple ». Peu encombrant, ressemblant à un grand couteau, le *braquemart* était plutôt l'arme blanche des civils[3].

Burelé : se dit d'un écu couvert de burelles alternant, en nombre pair, un métal (argent, par ex.) et une couleur. En dessous de dix divisions (« parties » ou « pièces »), l'écu n'est plus « burelé » mais « fascé ».

Capeline : défense de tête, sorte de chapeau de fer porté par les gens de pied ; devient, au XIVe siècle, un capuchon de mailles.

Chanfrein : pièce de fer qui protège le front, l'entre-deux yeux et les narines du cheval. Ce n'est qu'à la fin du XIIIe siècle que les chevaux ont été ainsi armés.

Collée : le cœur de la cérémonie de l'adoubement était la remise de l'épée. La *collée*, ce bon coup de la paume sur la nuque, n'était pas initialement nécessaire à la validité du rituel ; il l'est devenu au fil des siècles.

Cotte d'acier : la protection du corps est l'un des grands soucis du guerrier médiéval. Le début du XIVe siècle voit l'apparition de plaques de fer ou d'acier fixées sur

1. D. Robcis, *Armes, armures et armuriers sous le principat de Jean sans Peur (1409-1419) d'après les documents comptables*. Paris, AEDEH, 1998. **2.** T. V, 1874, p. 158. **3.** C. Bosson, « « Le braquemart », *Bulletin de l'Association suisse pour l'étude des armes et armures*, 5, juin 1973, pp. 1-6, p. 2.

un vêtement (de cuir ou de tissu, la *cotte d'armes*). La cuirasse rigide n'apparaît qu'à la fin de ce siècle.

Cotte d'armes : vêtement porté par-dessus le haubert. L'épaisseur de son tissu – souvent l'*écarlate* – protège contre les flèches et les coups d'épée.

Destrier, palefroi et ***roncin*** : étymologiquement, c'est le *destrier* que l'écuyer mène à droite ; il s'agit surtout d'un cheval de combat, à la fois rapide (pour poursuivre ou fuir) et puissant (pour soutenir le choc des armes et des corps) ; plus luxueux, le *palefroi* – de *paraveredum* –, initialement « cheval de renfort », est un cheval de parade, monture des temps de paix et des dames (la dame de Valbruyant monte un superbe palefroi) ; quant au *roncin*, cheval de charge ou de trait, il appartient plutôt aux paysans et sa réputation n'est pas fameuse ; le *sommier*, enfin, porte l'équipement et les bagages pendant les déplacements des chevaliers ou de la cour.

Espringale : engin de siège, « sorte de grosse arbalète à noix, montée sur chevalet ou sur chariot (...). A l'époque de Charles VII, on a donné le nom d'*espringale* à un petit canon de cuivre monté sur une fourchette de fer[1] ».

Estoc : du verbe *estochier*, qui vient du germanique *stocken*, « piquer, pousser ». *Estoc* signifie « la pointe de l'épée » ; on frappe *d'estoc* ou *de taille* (avec le tranchant). *Estoc* a désigné, au XVe siècle, une épée longue et droite. A donné « étau » en français moderne.

Fermail : selon Viollet-le-Duc[2], « le fermail était un des bijoux les plus fréquemment adaptés aux vêtements du Moyen Âge. On avait des fermaux à attacher manteaux, chapes, robes, à suspendre bourses et cassolettes. L'inventaire du trésor de Charles V mentionne un grand nombre de ces objets auxquels parfois il donne le nom d'*attache* ». On trouve, en effet, ce genre d'attache sur des écharpes, des couronnes de

1. M. Leloir, *Dictionnaire du costume et de ses accessoires, des armes et des étoffes, des origines à nos jours*. Paris, Gründ, 1992, p. 271.
2. *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, T. III, 1872, p. 376.

joaillerie ou encore une plaque de gant épiscopal et une cotte d'armes.

Fief : « "tenue-salaire" en principe héréditaire, la *teneüre › tenure* (...). Les personnes impliquées dans ce terme vague étaient de natures très diverses, depuis le fief vassalique, qualifié parfois de *franc*, (...) jusqu'à la tenure d'un cuisinier ou d'un forgeron ; quelle que soit la personne, celle-ci est dite *fieffée, chasée*[1] ». L'idée du fief vassalique, de sa transmission et des rapports sociaux qu'il induit est fondatrice de la féodalité. Elle est toujours d'actualité au XIVe siècle[2].

Fléau : arme meurtrière, composée d'une masse de métal retenue, généralement, par une chaîne à l'extrémité d'un bâton.

Fuste : « bâtiment de la Méditerranée, rapide, allant à rames et à voiles et au gréement léger. (...) Cf. *brigantin*[3] ».

Galée : navire déplacé par des rames, « répandu le long de toutes les côtes européennes (...) et utilisé pour la guerre, le commerce et le transport des pèlerins. La galée était appréciée pour sa rapidité, sa mobilité et son indépendance par rapport au vent[4] ». Elle se distingue de galères plus importantes – comme la *nave* – et « possède en général trois mâts et une trentaine de travées à trois rames. (...) Elle emporte 200 hommes à bord, dont une vingtaine d'officiers et le reste de *maronniers* et rameurs ou autres[5] ».

Galleote : « petit bâtiment de la famille des galères, allant à rames et à voiles, (...) sorte de petite galère propre à aller en course, à cause de sa légèreté[6] ».

1. G. Matoré, *Le Vocabulaire de la société médiévale*. Paris, PUF, 1985, p. 146. 2. Qui voit se développer les « fiefs-rente », des pensions que les princes distribuaient à leurs vassaux pour se les attacher. Voir B. Guénée, *L'Occident aux XIVe et XVe siècles. Les États*. Paris, PUF, Clio, p. 229. 3. A. Jal, *Glossaire nautique. Répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*. Paris, France-expansion, 1972, p. 706. 4. A. Jal, 1972, p. 725. 5. Glossaire des *Mémoires* de Commmynes, éd. J. Blanchard, collab. M. Quereuil. Paris, Lib. Gén. Franç., Lettres gothiques, 2001, p. 513, n 3. 6. A. Jal, 1972, pp. 740-741.

Gantelet : gant couvert de lames d'acier, pièce faisant partie du harnais de bras.

Gorgière : collet de mailles s'attachant au bassinet par des *vervelles*. On fait aussi des *gorgières* en plaques d'acier imbriquées et munies d'une lame d'acier formant bavière.

Harnais : désigne généralement l'ensemble des pièces constituant les protections d'un combattant, non seulement, donc, l'habillement du cheval, mais l'équipement militaire de l'homme de guerre lui-même.

Harnais de jambes : partie de l'armure qui protège le haut des cuisses.

Haubert : tunique de mailles faite de fil d'acier, à manches et habituellement à capuchon. La cotte d'étoffe est passée sur le haubert pour l'empêcher de rouiller ou de chauffer aux rayons du soleil.

Heaume : casque qui enveloppe complètement la tête du chevalier. Il a généralement une forme cylindrique, et est percé de fentes transversales pour la vue. Au XIVe siècle, il prend une visière, c'est l'origine du *bassinet*.

Jaque : pourpoint en tissu, ajusté et très rembourré, qui descend jusqu'au milieu des cuisses. Au XVe siècle, on trouve des jaques de mailles ou *jaques à armer*.

Jaseran : « nombre de cottes de mailles provenaient d'Alger (Al-Djezair) ; aussi donna-t-on, au XIIIe siècle, le nom de *jazeran* à une chemise de mailles ou au collet de mailles qui se laçait au *bassinet*[1] ».

Lance sur fautre (feutre) : l'article de F. Buttin « La lance et l'arrêt de cuirasse[2] » éclaire, au-delà du *fautre* de la lance, certains aspects des combats mis en scène dans *Mélusine*. Le maniement de la lance, dit cet auteur, « est resté fort longtemps le même que celui de l'arme d'hast de l'infanterie. Les coups étaient portés de haut en bas si le cavalier luttait avec un piéton, tandis que le fantassin s'efforçait au contraire de frapper de bas en haut (...). Pour triompher des armures toujours renforcées, le cavalier eut

1. M. Leloir, 1992, p. 202. 2. *Archaeologia*, XCIX, 1964, pp. 77-178.

la ressource d'augmenter, en utilisant l'élan et le poids de sa monture, la force de pénétration de la pointe de son arme. Cette possibilité était liée à son assiette, d'où les modifications apportées à la selle. L'alourdissement progressif de la lance entraîna la création de divers accessoires ». F. Buttin critique ceux qui ont cru « dans l'orthographe *faucre* [qu'on faisait venir du latin *fulcrum*, appui] [1] ». Il observe que « la force de percussion étant entièrement demandée à la vitesse du cheval, (...) la violence du contrecoup s'accrut. Il convint d'améliorer l'assiette du cavalier pour y résister » (p. 82). D'où l'apparition de nouvelles selles aux dossiers renforcés et « le choix de bois plus résistants pour la hampe. (...) Devenue plus lourde, la lance ne pouvait plus être portée à bout de bras qu'au dernier moment. Dans son maniement intervint alors une position nouvelle, sorte de mise en garde "lance levée [2]", longtemps nommée *lance sur fautre*. La lance placée sur *fautre* était donc verticale. Quant au substantif *fautre, feutre, feltre*, « c'est le feutre de nos jours, garniture de l'arçon » (p. 87). « L'arçon de la selle était utilisé aussi bien pour étayer la hache ou l'épée, lorsqu'on voulait reposer le bras, tout en restant sur la défensive (*épée en fautre*) » (p. 89).

Lices : grandes barrières de bois entourant un vaste espace, carré ou rectangulaire, où se déroule le tournoi.

Lieue : unité de mesure équivalant à quatre kilomètres environ. Plus précisément, jusqu'au XVIIe siècle, on trouvait, outre la « lieue » proprement dite (ou « terrestre », 4,445 km), la « lieue de poste » (3,898 km, 2 000 toises anciennes) et, jusqu'en 1674, la « lieue de Paris ».

1. « Il convient de rappeler brièvement les erreurs auxquelles elle a donné lieu. Notamment, cette définition de la 6e édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1845) : Faucre s.m. (anc. t. milit.), pièce de métal en saillie sur la mamelle droite de la cuirasse. Le faucre servait d'arrêt à la lance », *ibid.*, p. 83. **2.** « "Lance sur *fautre* !" était le cri d'alarme que l'on lançait à ses compagnons, pour les aviser d'avoir à se tenir prêts à combattre », *ibid.*, p. 89.

Mâchicoulis : proprement « écrase-cou ». Il s'agit, en effet, d'un balcon, au sommet des murailles ou des tours, percé de trous par lesquels on laissait tomber des projectiles susceptibles d'écraser le cou des assaillants.

Mézail : la « visière du bassinet au XIVe siècle et au commencement du XVe siècle[1] ».

Pan : « partie de l'armure servant à protéger le haut des cuisses[2] ».

Pavois : grand bouclier légèrement convexe, de plus d'un mètre de haut, derrière lequel un homme pouvait s'abriter. Grâce aux *énarmes*, le combattant peut le porter sur son dos. Les arbalétriers du XIVe siècle mettaient un certain temps pour bander leur arbalète, ils s'abritaient alors derrière un pavois porté par un valet nommé *pavescheur* ou *pavaisier*.

Pièce : « plastron de fer qui se plaçait sur la cotte de mailles antérieurement à l'usage des cuirasses[3] ».

Pied : unité de mesure correspondant à 0,324 m.

Pommeau : petite boule en forme de pomme placée au sommet d'objets ou de constructions.

Prime, tierce, none, vêpres : au Moyen Âge, la journée, celle des paysans, des moines ou des héros romanesques, est partagée en périodes dont la durée varie selon les saisons (et les monastères). En conséquence, les heures canoniques qui indiquent le début de ces périodes ont une définition instable et on ne peut donc affirmer qu'elles étaient séparées par un intervalle, exact et régulier, de trois heures. Certains textes n'hésitent pas à situer *none* à « midi » (*noon*, en anglais). Pour ce qui concerne notre roman, pour *prime*, on comprendra « tôt le matin » ; le « milieu de la matinée » pour *tierce*, pour *none* « milieu de l'après-midi » et « *vespres* », la « fin d'après-midi, en

1. V. Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*. Paris, Picard, t. II, 1928, p. 128b. Cette définition est illustrée par son occurrence dans *Mélusine*. 2. *Ibid.*, p. 196b. 3. *Ibid.*, p. 232a.

soirée ». C'est en 1370 que Paris voit l'installation de sa première horloge[1].

Rampin : nom d'un vaisseau, *rampina*, cité « dans les *Annales* de Caffaro, sous l'année 1284. Ce navire était probablement petit, car, dans le récit de Caffaro, il est nommé après les caravelles, parmi les bâtiments envoyés contre les Pisans[2] ». Les trois exemples du *Dictionnaire* de Godefroy viennent du roman de Jean d'Arras (« sorte d'embarcation », VI, 585a).

Targe : écu échancré pour le passage de la lance.

Viretons : carreaux d'arbalète armés d'un fer conique à bout pyramidal. L'empennage, composé de lames obliques, fait que le vireton prend un mouvement biaisé. Munis à leur pointe de matières inflammables, ils pouvaient servir de projectiles incendiaires lors des sièges.

1. Voir W. Rothwell, « The Hours of the Day in Medieval French », *French Studies*, XIII, 3, 1959, pp. 240-251. 2. A. Jal, 1972, p. 1260.

INDEX DES PERSONNAGES ET DES LIEUX[1]

Adam : 114.

Aes, *Aix-la-Chapelle* : 504.

Aiglente, Aiglentine, Esglentine, *Églantine, fille du roi de Bohême, nièce du roi d'Alsace* : 496, 518, 528, 532, 534, 538 ; — *épouse du roi Renaud* : 542, 546 ; — *mère d'Olifart* : 544, 750, 752.

Ainnelle, *Melle, bourg et château du Poitou bâtis par Mélusine* : 290.

Aimery : *voir* Aylimery.

Alain, *fils aîné d'Alain de Guéméné-Guingamp* : 230, 238, 248, 260 ; — *reçoit la terre de Josselin de Pont de Leon* : 262 ; — *secourt Raymondin* : 270, 278, 280, 282.

Alain de Quemeneguingamp [*ou* de Leon], *de Guéméné-Guingamp, oncle de Raymondin, père d'Hervy et d'Alain* : 220, 226, 228, 230, 234, 236, 238, 240, 246, 248, 250, 260, 262, 266, 268, 270, 272, 276, 280.

Albanie, *Écosse, royaume du père de Mélusine* : 120, 128 ; — *gouverné par Mataquas* : 130, 132 ; — *nom de famille de Mélusine* : 196, 208, 218, 702, 722 ; — *d'Élinas* : 718, 802, 808.

Alemaigne, *Allemagne* : 110, 750 ; — contes d'A., *assiègent Porrentruy* : 756 ; — *voir aussi* Mellumge.

Alixandre, *Alexandre le Grand* : 338.

Alixandre, *témoin d'une apparition de la serpente Mélusine, concubine de Cresewell* : 810, 812.

Ampure (conte d'), *membre de la cour d'Aragon* : 772.

Anthenor, roy d'Antioche, *adversaire des Lusignan d'outremer* : 592, 600, 604, 606, 608, 614, 618, 634, 642, 644, 646 ; — *signe la paix avec Urien et Guy* : 648, 650.

Anthoine, *quatrième fils de Mélusine* : 292, 436, 442, 444, 446, 448, 450, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 480, 482, 484, 486, 488 ; — *époux de Christine et duc de Luxembourg* : 490, 492, 494, 498, 500, 502, 504, 506, 512, 514, 516, 520, 522, 524, 526, 532, 538, 540,

1. Les noms répertoriés reçoivent ici une identification minimale. Ils conservent la graphie médiévale. Les renvois se font aux pages. Pour les fils de Mélusine et de Raymondin nous indiquons seulement « fils de Mélusine ».

542, 544, 546, 550, 552, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 764, 766, 768, 780 ; — *père de Bertrand et de Lohier* : 494, 546, 550, 552, 768.
Appolin, *divinité sarrasine, juron du sultan de Damas* : 632.
Ardenne, *Ardennes, limite occidentale du Luxembourg* : 446, 550.
Argenton (seigneur d'), *baron poitevin* : 502.
Aristote : 114, 142.
Armenie, *royaume d'Arménie* : 392, 430, 432, 434, 590, 592, 650 ; — *pays où vit Mélior* : 136, 138, 796 ; — roy d'A., *père de Florie* : 394, 396, 402, 410, 428 ; — *voir aussi* Guyon.
Arragon (roy d'), *source orale de Jean d'Arras* : 138 ; — *ami de Raymond à Montserrat* : 734, 772, 774, 776, 778.
Assellin, *comte de Luxembourg, père de Christine* : 438.
Ausai/yz, Aussay (roy d'), *roi d'Alsace, adversaire des Lusignan* : 440, 442, 444, 448, 452, 460, 462, 466, 472, 474, 482 ; — *puis leur allié* : 490, 494, 496, 498, 502, 512, 514, 520, 522, 526, 528, 530, 532, 534, 542, 546, 548, 550, 552, 750, 756, 760, 766, 768 ; — *voir aussi* Bertrand.
A/Ouvergne, *duché et comté* : *voir* Jehan, *duc de Berry et d'Auvergne.*
Auxci, *province d'Aix* : 118 ; — *voir aussi* Rogier du Chastel de Rousset.
Avalon, *île Perdue, refuge de Présine et de ses trois filles* : 130, 132.
Ay/imery, Emery/i, *comte de Poitiers, père de Bertrand et de Blanche* : 140, 142, 144, 146, 150, 170, 172.
Ba/ehaigne, *Bohême* : *voir* Fedric *et* Regnau(l)t.
Bahaignoiz/ons, *troupes du roi de Bohême* : 516, 750, 752.
Balle, *Bâle* : 750, 758, 766.
Bar : *voir* Marie.
Barbarie, *sultanat célèbre pour ses pur-sang* : 324 ; — soudant/s de B., *sultan de Berbérie, neveu du sultan de Damas tué par Urien* : 592, 600, 608, 614, 624, 626, 646 ; — *signe la paix avec Urien et Guy* : 648, 650.
Barcellongne : *voir* Barselonne.
Bardy/imons de Tarse : *voir* Braid(i)mont/s.
Barselonne, Barcellogne, Barseloigne : *Barcelone, étape sur la route de Montserrat* : 730, 740, 748.
Baruth, *Beyrouth* : 390, 592, 620, 626.
Baudas [gal(l)af(f)re(s), gallif(f)fre de], *calife de Bagdad, ennemi des Lusignan d'outre-mer* : 396, 398, 418, 422, 590, 592, 594, 608, 614, 622, 646 ; — *signe la paix avec Urien et Guy* : 648, 650.
Bavieres, *duché de Bavière* : 510, 546.
Behaigne : *voir* Ba/ehaigne.
Benedic, *le pape Benoît* : 728.
Bernardon, *fils d'Eudes, comte de la Marche* : 772, 776, 778 ; — *époux de la fille du seigneur de Cabrières* : 776.
Berry, *duché, voir* Jehan, *duc de Berry et d'Auvergne.*
Bertran, *premier fils d'Antoine et de Christine* : 494, 502, 752 ; — *époux de Mélide et roi d'Alsace* : 552, 768.
Bertran(s/d), *fils du comte Aymeri de Poitiers* : 140, 142, 168 ; — *comte de Poitiers* : 176, 178, 288, 786.

Blanche, *fille du comte Aymeri de Poitiers* : 140, 168, 198.
Bleneos, *montagne en Avalon qui regarde l'Écosse* : 132.
Bonneval, *étape entre Lusignan et l'Est* : 750.
Bra(i)dimont/s, *roi de Tarse, oncle du sultan de Damas* : 398, 402, 404, 408, 410, 416 ; — *tué par Urien* : 420, 422.
Bretaigne, *Brute ou Gallo, racine de la famille paternelle de Raymondin* : 140, 218, 220, 222, 228, 242, 260, 262, 266, 292, 552, 654 ; — *libérée de la lignée de Josselin* : 280 ; — roy de Breta(i)gne : 228, 260, 278, 280.
Brumb(l)orem/nl(l)io(n), Brumblerio, *montagne du Northumberland, tombeau d'Élinas* : 134, 678, 710, 726, 802.

Cabrieres, *famille aragonaise de Cabrera, apparentée aux Lusignan par Bernardon* : 776, 780.
Cadillac, *descendants aquitains des Lusignan* : 780.
Cardonne (conte de), *membre de la cour d'Aragon* : 774.
Carmen (grant), *chef sarrasin (d'Asie ?), grand adversaire des Arméniens* : 402, 590.
Cassenages, *Sassenage, famille du Dauphiné apparentée aux Lusignan* : 780.
Cathaloigne, *Catalogne* : 734.
Cersuelle, *Cresewell, défenseur anglais de Lusignan, témoin d'une apparition de la serpente Mélusine* : 810, 812.
Chamdelour, *golfe de Satalieh (Pamphilie)* : 400.
Champaigne, *Champagne, étape sur la route vers l'Est* : 456, 750.
Chastel Aiglon, *tour de Jules César, Châtelaillon* : 292, 312 ; — *Thierry en hérite* : 726.
Chastel de Dunes, Dun le Chastel, *Dun-sur-Meuse, sur la route de Luxembourg* : 462, 750.
Chippre, *île de Chypre* : 312, 316, 386, 390, 396, 398, 402, 404, 430, 432, 434, 436, 440, 446, 456, 590, 592, 594, 596, 604, 646 ; — roy de Ch., *père d'Hermine* : 206, 296, 298, 302, 314, 316, 320, 332, 340, 348, 352, 358, 386, 456 ; — le bon roy de Ch., *a vu la serpente Mélusine (Pierre Ier de Lusignan)* : 814 ; — *voir aussi* Urien.
Chi(i)prien(s), *habitants ou barons de Chypre* : 392, 398, 402, 420, 422.
Cla/erembaut, *frère de Claude de Sion, adversaire irlandais de Geoffroy* : 564, 566, 568, 572.
Coingnigo : *voir* Quoinigo.
Collos, *île entre Rhodes et le cap Saint-André (Colchide)* : 316, 326.
Co(u)lombiers, *village, forêt sauvage et merveilleuse, berceau des Lusignan* : 146,168, 174, 184, 186, 188, 206.
Cordes (admiral/ux de), *émir des Kurdes, ennemi des Lusignan d'outre-mer* : 592, 600, 604, 606, 608, 614, 618, 634, 642, 644, 646.
Couloi(n)gne, *Cologne, passage du Rhin* : 504, 506, 508, 546, 548.
Craquo, *Cracovie* : 510 ; — *voir aussi* Se/olodus.
Crestienne, *Christine, fille du duc de Luxembourg* : 440, 444, 466, 478, 482 ; — *épouse du duc Antoine* : 494, 550 ; — *mère de Bertrand et de Lohier* : 494, 546, 550, 752.

Damas, *en Syrie* : 390, 422, 614, 616, 618, 622, 628, 646 ; — *cité fameuse pour ses étoffes* : 372 ; — admiral/ux de D. : 404 ; — *fuit devant Guy* : 422, 424 ; — soudant de D., *sultan de D., meurtrier du roi de Chypre, neveu de Bradimon de Tarse* : 302, 314, 398, 456 ; — *tué par Urien* : 402 ; — soudant de D., *sultan de D., adversaire puis ami de Geoffroy* : 614, 618, 624, 626, 630, 632, 634, 636, 646, 654 ; — *signe la paix avec Urien et Guy* : 648, 650.

Dami/yette, *cité de Basse-Égypte* : 390 ; — *voir aussi* Gallaf(f)rin.

Dennermurche, *Danemark, conquête nordique d'Olifart* : 546.

Derval (chastellain de), *neveu de Josselin de Pont de Leon* : 264.

Donchery sur Meuse, *proche de Sedan, château bâti par Lohier* : 552.

Dun le Chastel, *voir* Chastel de Dunes.

Duras et de Florimont (dame de), *épouse de Mataquas* : 130.

Elinas (d'Albanie), *roi d'Écosse, père de Mataquas* : 120, 122, 124, 126 ; — *mari de Présine, père de Mélusine, Melior et Palestine* : 128, 130, 138, 702, 718, 722, 726, 756, 802, 804, 808.

Emery/i : *voir* Ay/imery.

Ermine, Hermine, *fille du roi de Chypre* : 332, 334, 338, 346, 348, 370, 378 ; — *épouse du roi Urien* : 382, 384, 386, 388, 394, 424, 434, 594 ; — *mère d'Hervy et de Griffon* : 426, 594, 598, 652.

Ermins, Hermins, *Arméniens* : 298, 428, 430, 594, 604, 606.

Esclavonnie, *pays sarrasin (Slovénie ?)* : 510.

Esglentine : *voir* Aiglente.

Esne, *Aisne* : 458.

Esprevier (chastel de l'), *château de Melior* : 138, 798, 808.

Eudes, Œudes, Œudon, *deuxième fils de Mélusine* : 288, 294 ; — *comte de la Marche* : 290, 436, 748, 750, 754, 756, 760, 780, 786 ; — *père de Bernardon* : 772, 776, 778.

Famagouste, Famagosse, *ville royale de Chypre* : 296, 302, 314, 324, 326, 328, 340, 344, 364, 390, 392, 424 ; — arcevesque de F. : 384.

Fedric, *roi de Bohême, frère du roi d'Alsace, père d'Églantine* : 496, 498, 500, 510, 512, 514, 516 ; — *tué et brûlé devant Prague* : 518, 520, 530, 532.

Figiere, *Figueras, sur le chemin de Montserrat* : 730.

Florie, *fille du roi d'Arménie* : 394, 398 ; — *épouse du roi Guy* : 428, 430, 432, 650, 652 ; — *mère de Remond* : 650.

Florimont, *fils de Mataquas* : 120.

Fontaine de Soif, *lieu de la rencontre de Raymondin et de Mélusine* : 158, 160, 174, 180, 184, 192, 210 ; — *puis de leur mariage* : 190.

Forests, Foréz, *région où se réfugie le père de Raymondin* : 140, 226 ; — conte de Forest(s/z), *père de Raymondin* : *voir* Hervi(eu), Hervy (de Leon) ; — conte(s) de Forest(s/z), *frère de Raymondin* : 192, 194, 196, 200, 202, 206, 208, 210, 214,

288 ; — *provoque la transgression de Raymond* : 658, 660, 722, 736 ; — *voir aussi* Remond.
France, *lieu d'origine des chrétiens* : 410 ; — roy de Fr., *père de Jean de Berry et de Marie de Bar (Jean II le Bon)* : 112, 810.
Fribourc, *Fribourg-en-Brisgau* : 758, 760, 762, 764, 766 ; — conte de Fr., *adversaire du roi d'Alsace* : 552, 750, 756, 760, 766, 768.
Frisons, *ennemis d'Olifart* : 544.
From(m)ont, *septième fils de Mélusine, moine à Maillezais* : 294, 552, 676, 680, 682, 684 ; — *périt dans l'incendie de l'abbaye* : 684, 686, 694, 736.

Gallaf(f)rin, roy de Damiette : 614, 618 ; *tué par Geoffroy* : 630.
Gardon, *géant du pays de Guérande* : 654, 656, 668, 670, 676, 678.
Gascoigne, *Gascogne* : 292.
Geronne, *l'une des dernières étapes avant Montserrat* : 730.
Gervaise, *Gervais de Tilbury, source de Jean d'Arras* : 116, 118, 814.
G(i)effoy (au Grant Dent), *sixième fils de Mélusine* : 294, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 588, 698, 700, 708, 724, 726 ; — *tueur de géants* : 138, 654, 656, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 686, 688, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722 ; — *meurtrier de son frère et de son oncle* : 210, 680, 682, 684, 686, 690, 692, 694, 722, 724 ; — *sa campagne d'outre-mer* : 590, 592, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 612, 614, 616, 620, 622, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 650, 652 ; — *seigneur de Lusignan* : 730, 734, 736, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796 ; — *à Rome et à Montserrat* : 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 768, 770, 774, 776, 778 ; — *sa campagne d'Allemagne* : 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768.
Girart, *neveu de Garnier* : 574, 576, 584.
Giron, *frère de Claude de Sion, adversaire irlandais de Geoffroy* : 560, 562, 564, 568, 572.
Glaude(s), *Claude de Sion, le mauvais baron irlandais* : 110, 554, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 582, 584, 586, 588.
Godart, *habitant de Lusignan à qui s'est montrée Mélusine* : 814.
Griffon, *fils d'Urien et d'Hermine de Chypre* : 652.
Grimaut, *géant, gardien de Brumblorenlion* : 678, 708.
Guarnier : *voir* Gue/arnier.
Guerle, *l'une des Provinces unies (Pays-Bas), région de Nimègue* : 552.
Gue/arnier (de Valbruyant), *cousin de Claude de Sion, adversaire irlandais de Geoffroy* : 572, 576, 578, 580, 582, 584, 588.
Guerrande/on, *pays de Guérande, entre Vannes et Nantes* : 218, 264, 268, 280, 284, 654, 656, 666, 714, 722, 742.
Gui/yenne, *Guyenne* : 292, 304, 700, 734.

Gui(y)on, *Guy, troisième fils de Mélusine* : 290, 294, 296, 300, 312, 320, 322, 332, 336, 338, 342, 360, 364, 372, 380, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 422, 424 ; — *époux de Florie et roi d'Arménie* : 428, 430, 432, 434, 436, 442, 456, 590, 592, 594, 600, 604, 606, 608, 612, 616, 618, 624, 626, 636, 644, 648, 650, 652, 758, 780, 796, 804 ; — *père de Remond* : 650.

Guillaume (saint), *descendant du comte Aymeri de Poitiers, fondateur des Guillemites (?)* : 142.

Hermine : *voir* Ermine.

Hermins : *voir* Ermins.

Hervi(eu), Hervy (de Leon), *père de Raymondin, comte de Forez* : 140, 142 ; — *en Bretagne* : 220, 222, 224, 234, 240, 242, 244, 260, 266, 654.

Hervy, *fils cadet de Alain de Guéméné-Guingamp* : 230, 248 ; — *reçoit la baronnie de Léon* : 260, 266, 268 ; — *secourt Raymondin* : 270, 272, 274, 276, 280, 282.

Hervy, Hervieu, *fils d'Urien et d'Hermine* : 426, 594, 598.

Hongres, *cavaliers hongrois* : 516.

Horrible, Orrible, *huitième fils de Mélusine, représente une menace pour la famille* : 688, 700, 704, 706.

Houllande, *Hollande, limite des territoires libérés par Lohier* : 552.

Ja(s)phe(s), *Jaffa, port de Syrie* : 594, 596, 600, 606, 608, 610, 612, 616, 618, 620, 622, 624, 650.

Jehan, *duc de Berry et d'Auvergne, comte d'Auvergne et de Poitou, fils de roi (Jean II le Bon), frère de Marie de Bar* : 110, 808.

Jehan, *roi de France (Jean II le Bon), père de Jean de Berry et de Marie de Bar* : 112 ; — *voir aussi* France (roy de).

Jehan d'Arras : 818.

Jherusalem : 296 ; — *Saint Sépulcre* : 650.

Josse, Jossel(l)in(s) de Pont le Leon, *usurpateur des biens du père de Raymondin* : 222, 226, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 278, 280, 654.

Julius Cesar, *Jules César, bâtisseur de la Tour Aigle* : 290, 292.

Jupiter, *divinité infernale* : 662.

La Marche, *comté entre Poitou, Berry et Auvergne, Eudes en devient le comte* : 780, 786.

La Rochefoucaut, *famille descendant des Lusignan* : 780.

La Rochelle, *port privilégié par les Lusignan* : 290, 312, 434, 436, 590, 652, 678 ; — *tours de garde et château bâtis par Mélusine* : 290 ; — *limite territoriale* : 654, 698, 726 ; — porte guiennoise, *au sud de La R.* : 678.

Languedoc, *province instruite de la sainte vie menée par Raymond* : 734.

Lavellon, *Le Boulou, étape sur la route de Montserrat* : 730.

Le Cruq, *Courc ou Corycus, port d'Arménie* : 392, 394, 402, 430.

Le Li(y)maçon, *Limassol, port au sud de l'île de Chypre* : 312, 318, 358, 364, 400, 404,

406, 408, 412, 430, 594, 596, 652 ; — cappitaine du Li/ymasson, *allié chypriote des Lusignan* : 358, 364, 388.
Le Pertuis, *autre étape entre le Roussillon et la Catalogne* : 730.
Le Tort, *en Poitou* : 590.
Leffre, *Brabant* : 500.
Leon, *cité et région (nord-ouest du Finistère), racine de la famille paternelle de Raymondin* : 214, 226, 260, 266, 268.
Linges, *ancien nom de* Sainctes : 292.
Lisignen, Luse(i)gnen, Lusignen, *Lusignan, forteresse et ville bâties par Mélusine* : 118, 138, 212, 262, 286, 288, 434, 436, 440, 442, 444, 450, 452, 462, 476, 552, 588, 690, 692, 700, 704, 708, 724, 726, 734, 736, 738, 748, 756, 768, 772, 778, 782, 788, 794, 796, 808, 810, 814, 818 ; — *cri de guerre* : 216, 342, 420, 468, 470, 476, 526, 560, 602, 604, 606, 608, 630, 632, 646, 766 ; — tour Trompe : 264, 286 ; — *église* Nostre Dame, *fondée par Mélusine* : 434, 694, 778 ; — *famille et ses armes* : 596, 758, 760, 780, 796 ; — Tour Poictevine, *survolée par Mélusine* : 704, 706, 768, 770 ; — *tour du pommeau disputé* : 784, 794.
Lohier(s), *second fils d'Antoine et de Christine* : 550, 752 ; — *futur duc de Luxembourg* : 552.
Lombardie, *entre les Alpes et Rome* : 728.
Lorraine, *passage obligé entre Poitou et Alsace* : 760.
Luc/ssem/nbourc, *comté* : 463 ; — *puis duché* : 440, 448, 452, 456, 460, 462, 466, 482, 492, 546, 550, 552, 750, 754, 762, 768 ; — *cité et château de Christine* : 440, 442, 448, 468, 476, 480, 482, 488, 494, 496, 500, 512, 518, 550, 750, 754.
Luse(i)gnen, Lusignen : *voir* Lisignen.

Macely le Chastel, *forteresse où le comte de Forez trouve la mort* : 722.
Mahommet, *prophète de l'Islam* : 640.
Mahon, *divinité sarrasine* : 636, 642 ; — *dans les jurons des Sarrasins* : 360, 410, 610, 616, 618, 624, 626, 632, 636, 638, 642 ; — *du géant Grimaut* :712.
Maisieres sur Meuse, *Mézières, Lohier y fait construire un pont* : 550.
Malezés, *Maillezais, étape de Raymondin* : 284.
Ma(i)llerés/z, Malierés, *abbaye de Maillezais (Malleacenses)* : 552, 680, 682, 684, 686, 688, 738, 742, 748, 750, 778.
Mallorgues (roy de), *de Majorque, l'une de ses filles a épousé le roi d'Arménie, l'autre celui de Chypre* : 394.
Marie, *sœur de Jean de Berry, épouse de Robert de Bar, marquise du Pont* : 112, 810.
Marie Magdalaine, *Marie-Madeleine, pécheresse et sainte* : 696.
Mat(h)aquas, *fils du roi Élinas* : 120, 128, 130.
Mel(l)ide, *fille du roi d'Alsace, épouse de Bertrand, fils d'Antoine* : 440, 500, 552, 768.
Melior, *sœur de Mélusine et de Palestine, dame du château de l'Épervier* : 128, 132, 136, 138, 718, 806, 808.

Mellumge, *Allemagne* : 510.
Melusigne, *l'une des trois filles du roi d'Écosse et de la fée Présine* : 128, 132, 134, 138, 194, 196, 218 ; — *épouse de Raymond(in)* : 198, 204, 206, 208, 212, 226, 228, 230, 260, 286, 288, 442, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704 ; — *bâtisseuse et mère* : 212, 214, 216, 218, 262, 286, 290, 292, 294, 300, 302, 304, 312, 434, 436, 438, 444, 446, 450, 452, 456, 552, 588, 590, 666, 678, 708.
Me(u)rvent, *en Vendée, cité fondée par Mélusine, lieu des transgressions de Raymond(in)* : 290, 652, 656, 676, 686, 688, 690 ; — *Thierry en hérite* : 698, 726.
Meuse, *rivière sur la route vers l'Est* : 462, 550, 750.
Mirebel, *Mirebeau-en-Poitou, ville fondée par Mélusine* : 456.
Mi/urnuc, Munuc, *Munich* : 510, 516, 546.
Mont Jeu, *Grand-Saint-Bernard* : 728.
Mont Jovet, *tour du géant Gardon appréciée par Geoffroy* : 668, 678, 682, 686, 722.
Montaigne Noire, *sur le cap Saint-André* : 326, 346, 592.
Montfrin, *en Irlande, château de Girard* : 574, 576, 582, 584.
Montserrat, *prieuré puis abbaye, ermitage où meurt Raymond* : 728, 730, 732, 734, 738, 740, 744, 746, 768, 770, 772, 776.
Moravie (marquis de), *cousin germain de Jean de Berry* : 810.
Moustier Neuf (Nuef), *abbaye (de Clunistes) à Poitiers* : 182, 294, 708.
Munuc : *voir* Mi/urnuc.
Nantes, *résidence du roi de Bretagne* : 236, 264, 266, 278.
Nerbonne, *Narbonne, étape languedocienne de Raymondin* : 730, 740.
Norhom/nbel(l)ande, Onbellande, *pays de géants (au nord de l'Humber ?)* : 134, 680, 686, 708, 742, 802.
Norwoit, *Norvège, conquête nordique d'Olifart* : 546.
Nostre Dame de Poictiers, *église où se déroulent les obsèques du comte Aymery* : 172.
Nyort, *Niort, en Poitou* ; *Mélusine y fait construire les deux tours jumelles* : 666, 678, 690.

Œudes, Œudon : *voir* Eudes.
Olivier(s), *fils de Josselin de Pont le Leon* : 226, 234, 238, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 270, 274, 278, 654.
Ollifart/s, Olliphart/s, *fils de Renaud et d'Églantine* : 544, 750, 752 ; — *futur conquérant de provinces nordiques* : 544 ; — *roi de Bohême*, 552.
Onbellande : *voir* Norhom/nbel(l)ande.
Orgel (conte d'), *membre de la cour d'Aragon* : 772.
Orrible : *voir* Horrible.
Oste(s), *duc de Bavière, seigneur de Munich* : 438, 510, 512, 514, 516, 520, 526, 528, 530, 532, 538, 540, 542, 544, 546.
Ost(h)(e)riche, Otriuche, *Autriche* : 438, 446, 552, 748, 764.
Ostrissiens, *Autrichiens* : 776.
Ouvergne : *voir* A/Ouvergne.

Palestine, *sœur de Mélusine et de Mélior, gardienne du trésor du Canigou* : 128, 132, 136, 138, 718.
Parpa/egna/en, *Perpignan, étape*

vers Montserrat : 730, 740, 778.

Part(h)enay, *cité du Poitou construite par Mélusine* : 290, 698 ; — *Thierry en hérite* : 726, 736, 760, 780, 786.

Pembroc, *famille anglaise, descendant des Lusignan* : 780.

Perceval de Couloigne, *chambellan du* bon roy de Chippre *(Pierre Ier)* : 814.

Perrin, *Pierre II de Chypre, fils du* bon roy de Chippre *à qui Mélusine apparaît* : 814.

Phillibert de Montmoret, *soutien de Geoffroy en Irlande* : 556, 558, 562, 564, 566.

Poictevins, *combattants poitevins, troupes redoutables* : 200, 364, 394, 420, 472, 474, 476.

Poictiers, *ville comtale du Poitou* : 146, 166, 168, 170, 174, 178, 182, 186, 188, 190, 210, 226, 288, 294, 708, 792 ; — *église* Saint Ylaire : 178, 182 ; — contesse de P., *femme du comte Aymeri de P.* : 202.

Poictou, *comté de Jean, duc de Berry* : 110, 808 ; — *comté d'Aymeri et de son fils, baronnie* : 116, 180, 182, 186, 188, 190, 284, 292, 304, 386, 424, 426, 430, 432, 434, 436, 450, 466, 708, 734 ; — *berceau des Lusignan* : 118, 138, 212, 290, 434, 700, 780, 808.

Pointie(u)vre, *Penthièvre, entre Guingamp et Lamballe* : 218, 654.

Poirentru, Porrentru, *Porrentruy, ville suisse proche de Bâle, objet de litige entre le roi d'Alsace et le duc d'Autriche* : 750, 756, 764.

Pol (saint), *saint Paul* : 114, 816.

Pons, *ville du Poitou édifiée par Mélusine* : 292.

Pont, *voir* Marie.

Porrentru : *voir* Poirentru.

Prades (conte de), *membre de la cour d'Aragon* : 774.

Prange, *Prague, capitale de la Bohême* : 496, 498, 504, 510, 518, 520.

Presine, *épouse d'Élinas, mère de Mélusine, de Mélior et de Palestine* : 128, 130, 134, 138, 732, 718, 726, 802.

Prusse, *aux confins de l'Est, avec l'Esclavonnie et le royaume de Cracovie* : 510.

Quemeni(n)gui(n)gamp, Quemeningui(n)gant, *Guéméné-Guingamp, ancien Kemenet-Guegan, seigneurie d'Alain, oncle de Raymondin* : 220, 228, 230, 268, 270, 280.

Quillebaston, *Collbasto, village appartenant à l'abbaye de Montserrat* : 732, 740, 742, 748.

Quoinigo, Coingnigo, *le Canigou, Palestine y est enfermée* : 136, 138.

Regnau(l)t, *cinquième fils de Mélusine* : 292, 436, 442, 444, 446, 450, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 480, 486, 496, 498, 500, 502, 514, 520, 522, 524, 526, 528, 532, 538, 540 ; — *époux d'Églantine et roi de Bohême* : 542, 544, 546, 550, 552, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 764, 768, 780 ; — *père d'Olifart* : 544, 750, 752.

Remond, *fils de Guy d'Arménie et de Florie* : 650.

Remond, Remondin(s), *troisième fils de Hervy de Léon,*

neveu du comte de Poitiers : 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194 ; — *époux de Mélusine* : 196, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 218, 286, 288, 290, 446, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 770, 778 ; — *héros familial et père* : 218, 220, 226, 228, 230, 234, 236, 238, 242, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 292, 300, 304, 312, 434, 436, 438, 442, 450, 456, 552, 554, 556, 576, 586, 588, 590, 652, 654, 656, 670, 676, 686, 688, 698, 700, 702, 706, 708, 712, 724 ; — *à Rome et à l'ermitage de Montserrat* : 726, 728, 730, 732, 734, 738, 740, 744, 746, 748, 768, 772, 774, 776.

Remond, Remonnet, *neuvième fils de Mélusine* : 698, 700, 704, 708, 722 ; — *comte de Forez* : 724, 748, 750, 754, 756, 760, 780, 786.

Rin, *le Rhin* : 504, 508, 548, 756.

Rodes, *île de Rhodes, lieu stratégique des guerres d'outre-mer* : 316, 396, 402, 404, 592, 594, 600, 652 ; — maistre de R., *prieur ou maître de l'ordre de Saint-Jean de Rhodes, allié des Lusignan d'outre-mer* : 316, 318, 320, 322, 324, 336, 342, 356, 358, 360, 370, 372, 388, 390, 392, 400, 404, 408, 410, 414, 416, 418, 422, 424, 430, 434, 592, 604, 606, 608, 612, 620, 622, 626, 632, 634, 644, 646, 648, 650, 652.

Rogier du Chastel de Rousset, *personnage d'un récit des* Otia Imperialia *de Gervais de Tilbury* : 118.

Romme, *Rome* : 650, 726, 728, 736, 738, 746 ; — Pré Noiron, *pré de Néron, à R.* : 728 ; — *église* Saint Pierre : 728 ; — empereire de R., *voir* Vaspasien.

Rosne, *le Rhône* : 140.

Sainctes, *ville édifiée par Mélusine, capitale de la Saintonge* : 292.

Saint Andrieu, *cap et abbaye Saint-André (reliques : tête de saint André et potence du bon larron)* : 318, 406, 408, 410, 424, 592.

Saint Messent, *Saint-Maixent, bourg, tour et abbaye fondés par Mélusine* : 290.

Saint Yvvois et Saint Vy, *villes fondées par Lohier, dans les Ardennes* : 550.

Salbery (conte de), *Salesbury, Guillaume de Montagu, source de chroniques mélusiniennes* : 112.

Salse, *sur la route de Montserrat (lagune de Salses-Leucate)* : 730.

Salverne (conte de), *Saverne, adversaire du roi d'Alsace* : 756.

Sancerre, *origine d'Alixandre* : 810.

Scone, *Suède, conquête nordique d'Olifart* : 546.

Se/olodus, *roi de Cracovie* : 498, 510, 516, 518, 520, 522, 524, 526 ; — *tué par Renaud* : 528, 530, 532.

Senselio, *Suscinio (presqu'île*

de Rhuys), chasse du roi de Bretagne : 236, 280.
Sion, *forteresse irlandaise* : 554.
Solodus : *voir* Se/olodus.
Suri/ye, *Syrie* : 390, 408, 616, 758.

Talemont, *fondation de Mélusine* : 292.
Tallemondoiz, *pays de Talmont* : 292.
Tarse, *cité et région du sud de la Cilicie* : 408.
Thi/yerry, Therry, *dixième fils de Mélusine* : 552, 698, 704, 708, 724 ; — *seigneur de Parthenay et de terres jusqu'à La Rochelle* : 698, 726, 736, 738, 748, 750, 754, 756, 760, 768, 770, 780, 786 ; — *à Montserrat avec Geoffroy* : 772, 774, 776, 778.
Thitus, *Titus, fils de Vespasien* : 650.
Thoulouse, *Toulouse* : 730, 734, 738.
Thyerry : *voir* Thi/yerry.
Trinité (prieuré de la), *en Bretagne* : 280.
Triple(s), *Tripoli* : 390, 622.
Turquie, destination marchande : 592.

Uri(i)en(s), *premier fils de Mélusine* : 206, 218, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 456 ; — *époux d'Hermine et roi de Chypre* : 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 398, 402, 406, 408, 410, 412, 414, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 432, 434, 436, 440, 442, 590, 592, 594, 596, 600, 604, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 624, 626, 636, 644, 648, 650, 652, 758, 780 ; — *père d'Hervy et de Griffon* : 426, 594, 652.

Valbrui/yant, *forteresse irlandaise* : 572, 574, 576, 582 ; — dame de V., *épouse de Garnier* : 578, 584.
Vandosme (conte de), *Vendôme, adversaire d'Eudes* : 748, 750.
Vaspasien, *Vespasien, empereur romain, qui détruit Jérusalem* : 650.
Vennes, *Vannes, résidence du roi de Bretagne* : 278, 280.
Verton, *Virton, ville du Luxembourg* : 462.

Wart, *Warcq, près de Mézières, fondé par Lohier* : 550.
Wavent, *Vouvant, en Vendée, cité édifiée par Mélusine* : 290 ; — *Thierry en hérite* : 698, 726.

Yl/rlande, *destination guerrière de Geoffroy* : 554, 640.
Yvain de Galles, *témoin du vol de la fée serpente* : 814.

Zellande, *l'une des Provinces unies (Pays-Bas), conquise par Olifart* : 546.

PROVERBES ET EXPRESSIONS SENTENCIEUSES

Remarques préalables

La limite est difficile à tracer entre les multiples occurrences stéréotypées dûment relevées par les répertoires[1]. Nous avons fait le choix de ne retenir que les proverbes et les expressions stylistiquement les plus nettement sentencieuses. Il s'agit donc d'un inventaire plutôt étroit. Ainsi, n'ont pas été répertoriées les interjections – somme toute assez banales –, comme *Faulse, muable* ou *aveugle Fortune* (9vb, 90vb, 138vb et 131ra) ou encore *Malgré leurs dens* (57ra, 92va) et *Dieu vous garde*[2] ; les numérotations courantes comme *sept ans*[3] ; les comparaisons usuelles (ex. : *Poictevins sont fors et durs, aspres et fiers comme lyon*, 84va) ; les affirmations de bon sens (comme *Trop mengier et boire attrait le dormir*, 162rb) ou fortement didactiques[4]. Nous avons

1. Voir J. W. Hassell, *Definition and classification of « The proverbial »*, 1982, pp. 4-11. Où arrêter, par exemple, le relevé des interjections ? Fallait-il prendre en compte *Par foy* ? On trouvera dans les notes de la traduction la plupart des expressions non sélectionnées ici. Conséquence de ce choix : notre liste diverge sensiblement, par addition ou retrait, de celle proposée par L. Stouff. 2. Expression de l'Ancien Testament : *Dominus custodit te* (*Ps.*, CXX, 5, 7). 3. J. W. Hassel (A135) donne une liste impressionnante de textes pour illustrer des occurrences comme *Faire le vous couvient .vij. ans, et fuist au bois sept auns depuis.* 4. Les conseils de Mélusine en sont truffés ; par ex. 44rb : *Améz les gentilz hommes et leur tenéz compaignie, soyéz humbles et humains au grant et au petit.*

eu recours aux répertoires suivants[1] pour établir les références de cette section et celles évoquées dans les notes :

Bidler, Rose Marie, « Les locutions en moyen français. Martin le Franc : deux éditions récentes », *Le Moyen Français,* 48, 2001, pp. 147-250 (abrégé Bi).

Hassell, James Woodrow, *Middle French proverbs, sentences, and proverbial phrases.* Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, *Subsidia Mediaevalia,* 12, 1982 (Ha).

Di Stefano, Giuseppe, *Dictionnaire des locutions en moyen français.* Montréal, éd. Ceres, Bibliothèque du Moyen Français, 1993 (Di).

Leroux de Lincy, Antoine, *Le Livre des proverbes français.* Genève, Slatkine repr., 2 vol., 1968.

Matsumura, Takeshi, « Les proverbes dans *Jourdain de Blaye en alexandrins* », *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXVII, 1999, pp. 171-215 (Mat).

Morawski, Joseph, *Proverbes français antérieurs au* xve *siècle.* Paris, Champion, CFMA, 47, 1925 (Mo).

Schulze-Busacker, Elisabeth, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français.* Genève-Paris, Slatkine, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 9, 1985 (Sc).

Stouff, Louis, « Proverbes, sentences et locutions proverbiales dans le *Roman de Mélusine* », *Essai sur Mélusine.* Paris, Picard, Publ. de l'Univ. de Dijon, II, 1930, pp. 151-154[2].

Walther, Hans, *Proverbia Sententiaeque Latinitatis Medii ac Recentioris Aevi* II/9, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1986 (Wa).

1. Ce qui ne veut pas dire que nous les citerons tous, le cas échéant, pour chaque proverbe répertorié. Nos références privilégieront les répertoires de J. W. Hassel et de T. Matsumura, qui concernent les textes en moyen français, et celui de J. Morawski, indispensable outil de base. **2.** Ne numérote pas les entrées. Nous ne renverrons à ce travail que pour les *item* manquants dans les autres répertoires (cf. n°s 10 et 11).

Classement[1]

1. [20ra] *L'**amour** aux dames donne peine et travail aux amoureux et la **mort** aux **chevaulx**.* Ha A110.
2. [30ra] *Vieux **pechié** fait la **vergoingne** nouvelle.* Ha P100. Mo 2481.
3. [30ra] *Prendre les **grues** en voulant.* Bi, p. 177. Ha G58.
4. [30ra] *On ne prent pas telz **chaz** sans moufles.* Bi, p. 188. Ha C95 : *On ne prent pas chats (rats) sans moufles*[2].
5. [36rb] *Tel cuide **vengier** sa **honte** qui l'accroist.* Ha H68. Mo 2351.
6. [38ra] *C'est mauvaise compaignie que de **traitours**.* Mat 42. Mo 864 : *Il est foul qui en ribault se fie.*
7. [38ra] *Il fait bon fermer **estable** avant que le **cheval** soit perdu* et [77ra] *L'estable est bien fermee a point avant que le cheval soit perdu.* Voir Ha C127 : *Fermer l'estable [l'écurie] quand le cheval est perdu.*
8. [42va] *Cellui est moult **fol** qui souffle contre le **vent** pour le cuidier tarir ne surmonter.* Ha V36. Voir Mat 220.
9. [43va] *(Elle les) amoit d'**amour de mere** non pas d'amour de faulse **nourrisse**.* Mat 166 : *Nuz ne puet mieux amer Que cuer de bonne mere*[3]. Mo 2078 : *Qui plus aime de mere, il est fausse nourrice.*

1. En suivant la foliotation du texte médiéval. Les mots clés, ceux qui pourraient être retenus dans un index, sont mis en relief. Une évidence : souvent, le roman modifie les proverbes « classiques » qu'il utilise ; nous indiquerons les écarts les plus notables. 2. Voir, de C. Dangibaud, « Origine du proverbe *Prendre sans moufles comme La Rochelle* ». Toutes les interprétations « ont répondu que le mot "moufles" voulait dire qu'il fallait s'entourer de précautions, de ménagements, chercher des moyens pour arriver à s'emparer d'une chose hérissée de difficultés ». Le proverbe signifie donc : « On ne prend pas cela sans mitaines, sans précautions. » Citant La Colombière (dans *Science héroïque*, 1644), C. Dangibaud poursuit : « Le chat peut représenter ces vaillants guerriers qui défendent si bien les places qu'ils commandent, qu'il est impossible de les avoir sans beaucoup de peines (...) d'où est venu le proverbe : Un tel chat ne se prend pas sans mitaines », pp. 422-423. *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, III, 1880-1882, pp. 422-427. Voir Mo 372 : *Chat enmouflé ne fera ja beau fait.* 3. Mat poursuit : « Proverbe commun à JourdBlA et à Percef. ProvM mq. Hassell : A123 [qui dit : *il n'est amour que de mere*]. PercefR3(3), p. 367, n° 3 : *L'en dist*

10. [44vb] *Se* ***peuple*** *est povre, le seigneur est* ***mendiz****.* Stouff, p. 151.
11. [44vb] ***Toison*** *d'une annee est plus prouffitable que celle qui est tondue trois foiz*. Stouff, p. 51. Voir Ha B178 et Leroux I, 152 (*Il n'est pas tousjours saison de brebis tondre*).
12. [45rb] *Les* ***saiges*** *reculent pour plus loing saillir.* Ha R15. Mo 875. Voir Mat 110.
13. [51va-vb] *Plus point un* ***grain de poivre*** *que dix sestiers de froment*. Ha P230.
14. [54ra] ***Bontéz*** *vault mieulx que* ***beautéz****.* Ha B140. Mo 300.
15. [72rb] *De ce que* ***fol pense*** *la plus grant part en demeure le plus de foiz* et [109ra] *De ce que fol pense remaint la plus grant part a la foiz*. Ha F139. Mo 1320.
16. [81ra] *Qui n'apprendra son* ***mestier*** *de jeunesce, c'est fort qu'il en soit ja* ***ouvrier****.* Voir Ha O101 et Mo 295 (et 296) : *Bons ouvriers ne peut tart venir en oevre*. Mat 21 : *Bon ouvrier ne puet venir tart a journee*. Di 625b : *Bon ouvrier ne peut venir tart en besongne*. Sc 1462 : *On doit porchacier an sa junece de quoi on vaile meus an sa vailace*.
17. [83ra] *Il n'est nul petit* ***ennemy****.* Ha E40 [1].
18. [85va] *En pou de heure* ***Dieu labeure*** et [96va] *En pou d'eure Dieux labeure*. Ha D87. Mat 84. Mo 679.
19. [89ra] *Entretant comme le* ***fer*** *est chault on le doit batre*. Ha F51.
20. [96va] *Tel jure aucunes foiz de son* ***marchié*** *qui puis en laisse*. Ha J52. Mat 189. Mo 2359.
21. [101ra] *De deux* ***maulx****, on doit prendre le plus petit*. Ha M57. Mo 486.
22. [101ra] *Plus de proufit et moins d'****onneur****.* Ha H63.
23. [105va] *Grant* ***vent*** *chiet pour pou de* ***pluie****.* Bi, p. 242. Ha P201. Mo 1624.
24. [114rb] ***Fol*** *pense et* ***Dieu*** *ordonne*. Mo 767 et Sc 767 : *Fous devise et Dieus depart*. Voir Ha H41 :

que amours de mere est plus grande que de nourrice, ainsy comme se l'en voulsist dire qu'il n'est amour que de mere. »

1. Mo 914 : *Il n'est nulz petis amis.*

L'homme propose, mais Dieu dispose. L'exemple fourni approche notre occurrence : *Mon chier ami, homme propose / Et Diex ordene, c'est tout voir. Miracles de Nostre Dame par personnages.* IV, 90.

25. [121va] *Tel* ***menace*** *a la foiz qui a grant* ***paour*** *et qui puis est batus.* Ha M112. Mo 2363.
26. [125rb] *Telles* ***roses*** *fait il bon mettre en son* ***chappel***. Voir Mat 70 : *De son capiel li ont osté le gent haïe Le plus hautainne roze*[1].
27. [125va] *Il vault mieulx* ***fuir*** *que mauvaisement* ***attendre***. Ha F185. Mo 1245.
28. [133vb] *Qui jamais rien n'encommenceroit, jamais ne seroit nulle chose achevee. Il fault avoir a la chose* ***commencement*** *et moyen ains que la fin.* Ha C251 et C252[2].
29. [152va] *On ne doit pas* ***attendre*** *a lendemain ce que on puet faire au soir.* Ha A202.
30. [153ra] *Chose hardiement* ***entreprise*** *et ensuye est a moitié faicte*[3]. Ha C256 : *Qui a bon commencement, il a une grande partie de son œuvre.* Mo 386 : *Chose bien commancie est demie parfeite.* Sc 1782 : *Qui a bon commencement, il a la moitié de s'euvre.*
31. [166ra] *A l'euvre congnoist on l'****ouvrier***. Ha O24. Mo 70[4].
32. [166ra] *De petit* ***mercier****, petit* ***pennier***. Ha M123. Mo 102.
33. [166ra] *Bonne* ***voulenté*** *doit estre reputee pour* ***euvre***. Ha V145 : *Volonté (Bonne volonté, Bon vouloir) est réputée pour le fait (est comptée pour l'œuvre).*

1. « Proverbe mfr., 1re attestation » (dans *Jourdain de Blaye* en alexandrins, généralement daté de 1456). Voir Di 773b. 2. Stouff trouve l'expression dans une traduction latine d'Aristote : *Totum et completum est quod habet principium, medium et finem*, p. 153. 3. Cf. *Principium est dimidium totus* que l'on trouve chez Platon, Aristote et Sénèque. Wa 723. 4. Cf. La Fontaine, *Fables*, livre Ier, 21, v. 1 : « A l'œuvre, on connaît l'artisan. »

DESCRIPTION DES DESSINS

Un personnage, sur une cathèdre, pointe le doigt vers un scribe assis, sur la droite ; une roue à livres en arrière-plan 110
Elinas, à droite, s'incline devant Présine 122
Présine, un petit dragon à ses pieds et ses trois filles sur sa droite 130
Le meurtre, le sanglier au centre 156
La rencontre au bord de la forêt 160
Dans une ville, marques de douleur autour d'un cercueil 170
Raymondin à cheval devant le rocher que mesurent les ouvriers 184
Le mariage, un petit dragon aux pieds de Mélusine qui suit un évêque 194
Les ouvriers travaillent, surveillés par Mélusine et le petit dragon 212
Le combat, sous une tribune de spectateurs 252
Choc de chevaliers dans une forêt 272
Raymondin sous le château qu'on lui présente 286
Bataille navale 312
Le roi, sur son lit de mort ; un évêque parmi les assistants 386
Débarquement à Courc ; joie des habitants sur les tours 430
À gauche, les deux frères, sans leurs marques distinctives ; à droite, les bourgeois et les bourgeoises de la ville 480
Un messager tend son message au roi, scène intérieure 496

Sous les murs de la cité, le roi brûle au milieu de flammes rouges 518
Une mise au tombeau 530
Le mariage, l'évêque entre les deux époux ; scène intérieure 542
Attaque d'un port 608
Débarquement de guerriers et entrée dans une ville 652
Le bain de la dame à queue de serpent 660
Le combat pour la faux ; un cheval, Geoffroy, le géant barbu 672
Le feu sous les murs de l'abbaye ; Geoffroy, sur la droite, comme volontairement effacé 684
Mélusine, encore sous sa forme féminine, bras tendus, vue à l'intérieur de la fenêtre d'un château 702
Le dragon, tourné vers la gauche, au-dessus de la tour d'un château 704
Geoffroy tue le géant barbu ; scène intérieure 720
Ermitage à flanc de montagne ; abbaye en contrebas.. 730
Confession aux pieds du pape, Geoffroy à genoux...... 738
Un homme aux genoux d'un autre, sur la droite de l'ermitage montagnard 744
Hommes d'armes, bannières au vent, sous une ville à leur gauche 754
Spectateurs levant le regard vers la serpente, aile déployée, sur l'une des tours d'un château 770
Têtes couronnées à gauche, tonsurées à droite, autour de la bière centrale et de face 774
Le combat – côté droit – sous un château 792
Le roi debout, un moine agenouillé au centre indique l'épervier sur sa droite 798

Table

INTRODUCTION

En lisant Jean d'Arras 7

Présentation de l'édition 41

Les manuscrits 42

Tradition manuscrite, choix des manuscrits de base et de contrôle 64

Établissement du texte édité 89

Remarques sur la traduction 95

Indications bibliographiques 99

Carte : L'Europe à la fin du XIVe siècle 105

Arbre généalogique des Lusignan 106

Carte : Les Lusignan et l'outre-mer 108

MÉLUSINE OU LA NOBLE HISTOIRE DE LUSIGNAN

Comment le roi Elinas vint à la fontaine et comment il s'adressa à la dame et la prit pour épouse 123

Comment le roi Elinas fut stupéfait de les voir partir ainsi 131

Comment Raymondin tua le comte, son seigneur, d'un coup d'épieu alors qu'il pensait frapper le sanglier, d'après ce que dit l'histoire 157

Comment Raymondin rencontra les trois dames à la Fontaine de Soif 161

Comment les forestiers et les veneurs rapportent le corps d'Aymeri et le sanglier mort, pleurant et se lamentant à grands cris 171

Comment les arpenteurs mesurent les côtés du carré que clôture la peau de cerf 185

Comment Raymondin épousa Mélusine au cours d'une fête somptueuse 195

Comment la noble forteresse de Lusignan en Poitou fut fondée par Mélusine 213

Comment Raymondin a vaincu Olivier, le fils de Josselin, en champ clos 255

Comment Raymond et ses parents défirent le châtelain, ses alliés, et d'autres parents de Josselin de Pont de Léon 273

Comment Raymondin retourna à Lusignan et fut frappé d'étonnement par la Tour et le bourg que Mélusine avait fait bâtir 287

Comment les deux jeunes gens, après avoir quitté le port de La Rochelle, arrivèrent à Limassol, dans l'île de Chypre 313

Comment le roi de Chypre quitta ce monde 387

Comment Guy et ses nobles compagnons arrivèrent à Courc, comment il épousa Florie et devint roi d'Arménie 431

Comment les deux frères quittent leurs tentes et entrent dans Luxembourg 483

Comment le messager du roi Frédéric de Bohême vint chercher du secours auprès du roi d'Alsace, son frère, contre les païens qui l'assiégeaient 497

Comment le roi Sélodus fit brûler le corps du roi Frédéric de Bohême devant la porte de Prague 519

Comment le roi d'Alsace organisa les funérailles du roi Frédéric de Bohême en présence des deux frères de Lusignan et de plusieurs barons 531

Comment se déroulèrent les noces de Renaud et d'Eglantine et comment il fut couronné roi de Bohême 543

Comment le roi d'Antioche, l'émir des Kurdes et Geoffroy se jetèrent dans le port en même temps ... 609

Comment Geoffroy prend le large et rejoint le port de La Rochelle 653

Comment, poussé par son frère, le comte de Forez, Raymond vit Mélusine dans son bain et trahit ainsi le serment qu'il lui avait juré 661

Comment le géant trancha les jarrets du cheval de Geoffroy avec sa faux et comment Geoffroy la lui fit tomber des mains 673

Comment Geoffroy brûla Fromont son frère, cent moines et l'abbé dans l'abbaye de Maillezais 685

Comment Mélusine s'envola de la fenêtre et se transforma en serpente 703

Comment Mélusine vint fondre sur la Tour Poitevine du château de Lusignan 705

Comment Geoffroy casse et détruit d'un coup de pied la porte de la pièce où se trouve le géant, et comment il le tue 721

Comment Raymond s'en va à Montserrat en Aragon pour y devenir ermite 731

Comment Geoffroy arriva à Rome où il se confessa au Saint-Père qui lui dit qu'il trouverait son père à Montserrat 739

Comment Geoffroy rendit visite à son père Raymond, dans l'ermitage de Montserrat en Aragon 745

Comment les six frères entrent noblement dans Luxembourg, en compagnie d'une magnifique escorte, et comment leurs hommes s'installent dans les tentes, à l'extérieur 755

Comment la serpente quitta la Tour Poitevine 771

Comment furent célébrées, à Montserrat, les obsèques de Raymond auxquelles assistèrent le roi et la reine d'Aragon, et les autres barons du pays 777

Comment, sur le pré que domine Lusignan, Geoffroy vient se battre contre le chevalier qui voulait imposer un tribut sur le pommeau de la Tour Poitevine.. 795

Comment l'homme de blanc vêtu vint voir le roi et lui expliqua l'aventure du château 799

Variantes 821

Glossaire 829

Index des personnages et des lieux 837

Proverbes et expressions sentencieuses 849

Description des dessins 855